

**UNIVERSITÉ PARIS OUEST NANTERRE LA DÉFENSE**

**ARCHÉOLOGIE ET SCIENCES DE L'ANTIQUITÉ (UMR 7041)  
ÉQUIPE THEMAM  
ÉCOLE DOCTORALE MILIEUX, CULTURES, SOCIÉTÉS DU PASSÉ ET DU PRÉSENT**

**THESE EN VUE DE L'OBTENTION DU GRADE DE DOCTEUR  
HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE DU MOYEN ÂGE**

**CÉCILE COULANGEON**

**L'ARCHITECTURE RELIGIEUSE DES X<sup>e</sup> ET XI<sup>e</sup>  
SIÈCLES DANS LE SUD-EST DU DOMAINE  
ROYAL CAPÉTIEN**

**Tome II  
CATALOGUE – NOTICES**

**SOUS LA DIRECTION DE JEAN-PIERRE CAILLET**

**JURY**

**BRIGITTE BOISSAVIT-CAMUS  
PROFESSEUR D'ARCHEOLOGIE MEDIEVALE, UNIVERSITE PARIS OUEST**

**JEAN-PIERRE CAILLET  
PROFESSEUR D'HISTOIRE DE L'ART MEDIEVAL, UNIVERSITE PARIS OUEST**

**DANIEL PRIGENT  
CONSERVATEUR DU PATRIMOINE, ARCHEOLOGUE DEPARTEMENTAL, CONSEIL GENERAL DU MAINE-ET-LOIRE**

**DANY SANDRON  
PROFESSEUR D'HISTOIRE DE L'ART MEDIEVAL, UNIVERSITE PARIS IV**

**CHRISTIAN SAPIN  
DIRECTEUR DE RECHERCHES AU CNRS, CENTRE D'ETUDES MEDIEVALES SAINT-GERMAIN D'AUXERRE**

**DECEMBRE 2014**



# **INTRODUCTION**



## ***I – CONSTITUTION DU CORPUS***

À la suite de notre travail de maîtrise sur l'église de Saint-Germain-Laval, en Seine-et-Marne, nous avons cherché à étendre nos recherches sur une zone plus étendue. Une grande partie du département actuel de Seine-et-Marne appartenait autrefois au comté de Champagne. L'architecture romane dans cette région faisait déjà l'objet d'un doctorat à l'université de Paris IV, par Thomas Spencer.

Nous nous sommes donc concentrée sur le sud-ouest de la Seine-et-Marne, inclus alors dans le nouveau Domaine royal capétien, ainsi que sur le nord-est du Loiret, correspondant à peu près au comté du Gâtinais dont Philippe I fit l'acquisition en 1068.

Nos recherches bibliographiques, entamées au cours de notre Master 2, nous avaient permis de dresser une première liste d'édifices datés des X<sup>e</sup> – XI<sup>e</sup> siècles. Nous nous sommes toutefois rapidement rendue compte que nombre d'entre eux étaient plus tardifs, du XII<sup>e</sup> siècle seulement. Nous avons donc entrepris un travail de prospection de plus grande ampleur. Nous avons ainsi essayé de voir sur place chaque église située dans notre zone d'étude. En parallèle, nous avons cherché dans les sources anciennes toutes les mentions d'églises antérieures 1100. Gardant ces dernières et celles repérées sur le terrain, nous avons finalement obtenu un corpus de 144 édifices, dont 87 présentant encore des vestiges attribuables aux alentours de l'an mil (*cf.* vol. III, fig. 1-2).

## ***II – ÉLABORATION DU CATALOGUE***

Le catalogue est divisé en deux parties. La première est consacrée aux édifices qui sont cités dans les sources avant 1100 mais ne présentent plus aujourd'hui aucun élément attribuable à l'architecture des X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles. Ces églises sont rapidement présentées dans un tableau, résumant la localisation de l'édifice (numéro INSEE de la commune et coordonnées Lambert 2), son vocable, les détails sur la ou les mention(s) ancienne(s) et l'état actuel (reconstruit, détruit, non identifié).

La seconde partie correspond au corpus développé pour tous les édifices ayant conservé des éléments pouvant être attribués à la période qui nous intéresse. Chacun d'eux fait ainsi l'objet d'une notice détaillée, que nous présenterons plus loin. Ces petites études sont plus ou moins poussées, suivant l'état de conservation des églises, les conditions d'accès, plus réduites dans le cas de monuments privés notamment, et leur importance historique.

### ***A – RECHERCHES DOCUMENTAIRES***

Nous avons essayé de faire le dépouillement le plus complet possible concernant les ressources documentaires. Toutefois, étant donné le nombre important d'édifices que nous avons eu à traiter, nous sommes pleinement consciente que ce travail reste à poursuivre.

Pour les archives anciennes, nous avons abondamment puisé dans les archives départementales du Loiret et de la Seine-et-Marne. Il faut noter, à ce sujet, la relative abondance des fonds anciens conservés à Melun qui ont été relativement bien exploités jusqu'à nos jours. En revanche, les archives départementales ont brûlé au cours de la Seconde guerre mondiale en 1940, et les fonds anciens ont presque entièrement disparu. Ainsi, nous avons été confrontée à la quasi impossibilité de vérifier les sources des publications antérieures à cette date, sources qui, de manière générale, ne sont que très rarement citées par leurs auteurs à cette époque.

En revanche, nous n'avons que peu exploité les archives nationales et ce pour deux raisons. La première est que la majeure partie des documents qui nous intéressaient avait déjà été publiée (chartes royales, cartulaires des grandes abbayes). La seconde, et non la moindre, est notre incapacité à l'heure actuelle à pouvoir déchiffrer les documents antérieurs aux XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles. Ainsi, ce travail laborieux et long nous a paru contreproductif, étant donné le temps imparti, et nous l'avons limité aux édifices sur lesquels nous avons le plus travaillé. Il faudra donc le poursuivre à l'avenir.

Pour les archives récentes (XIX<sup>e</sup> – XXI<sup>e</sup> siècles), nous avons, outre les archives départementales, largement utilisé les ressources liées aux administrations culturelles, nationales (Médiathèque de l'architecture et du Patrimoine) et régionales (les Services régionaux de l'Inventaire, les CRMH, les SRA, et les SDAP). Pour chacun de ces services, nous avons fait le tour de la documentation conservée.

Dans le cas des édifices que nous avons étudiés en détail, nous avons également dépouillé les archives municipales quand celles-ci étaient accessibles. Ce fut le cas pour les villes de Melun, Saint-Germain-Laval, Pithiviers et Pithiviers-le-Vieil. En revanche, les mairies de

Bondaroy, Château-Landon, Ferrières-en-Gâtinais et Grangermont m'ont refusé l'accès à leurs archives<sup>1</sup>. Là encore, le travail reste à poursuivre.

## ***B – TRAVAIL SUR LE TERRAIN***

Le travail sur le terrain a consisté, pour chacun des édifices répertoriés, en la réalisation d'une couverture photographique détaillée, intérieur et extérieur, la prise des dimensions générales des bâtiments, le repérage des éléments architecturaux datant de l'époque nous intéressant avec leurs mesures (ouvertures, supports, contreforts...).

Dans une très grande majorité de cas, l'état actuel des églises, très remaniées au fil des siècles et massivement enduites, ne permettait pas d'aller plus loin dans les conditions de travail qui étaient les nôtres. Dans le cas contraire, nous avons alors réalisé un travail plus approfondi. Lorsque les appareils étaient suffisamment visibles, nous avons ainsi pu effectuer des études statistiques sur les pierres des parements. Dans certains cas, notamment dans certains combles et clochers ayant échappé à de multiples remaniements et rejointoiements, nous avons pu effectuer des statistiques, des frottis pour les traces de taille, des observations sur le bâti (appareils, reprises, stratigraphie des enduits), des relevés, et ainsi proposer des hypothèses de phasage.

## ***C – LE CATALOGUE***

### ***1 – LES NOTICES***

Les notices du catalogue sont toutes construites sur le même modèle, en cinq parties :

- Identité : Les principales informations sur l'édifice sont réunies : le statut religieux ancien (vocable, statut, circonscriptions religieuses avant la Révolution, lien de dépendance envers un autre édifice), le statut administratif actuel (propriétaire et protection MH), ainsi que la localisation géographique (département, n° INSEE de la commune, coordonnées Lambert 2).
- Historique : Cet onglet regroupe les principales informations issues des sources textuelles : les premières mentions de l'édifice au cours du Moyen Âge, la première mention de la paroisse... ainsi que les informations rassemblées concernant les restaurations depuis la Révolution.
- Description : Cette partie commence par une présentation générale de l'édifice dans son contexte, notamment à partir des plans anciens (importance de l'habitat, implantation de l'édifice par rapport à ce dernier, localisation du cimetière, présence éventuelle d'un cours d'eau, localisation de découvertes archéologiques

---

<sup>1</sup> La mairie de Bondaroy a des désaccords trop importants avec la communauté installée à Saint-Martin-le-Seul. Les archives de Château-Landon et de Grangermont sont gardées dans une grange et un grenier. Non triées, elles ne sont pas accessibles au public. À Ferrières, les archives ne sont pas ouvertes au public.

antérieures...). Nous décrivons ensuite le plan général de l'église, avec ses dimensions et son aspect actuel (joints et revêtements).

Nous abordons ensuite dans un deuxième temps l'étude des parties conservées datant des alentours de l'an mil. Partie par partie, nous les décrivons.

- Interprétation : À partir d'une étude critique des études antérieures et des éléments que nous avons pu mettre en avant, nous essayons de reconstituer le plan de l'édifice aux X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles et de préciser sa datation.
- Sources et bibliographie : Nous donnons toutes les références que nous avons pu rassembler.

Afin d'alléger les notices, nous avons décidé de ne pas utiliser les notes de bas de page pour les renvois aux sources et à la bibliographie. Nous avons numéroté les références, avec des lettres alphabétiques pour les sources et des chiffres pour la bibliographie. Au lieu de faire un renvoi à une note de bas de page, nous mentionnons dans le texte, entre crochets, la lettre ou le chiffre correspondant à la source citée, avec, si besoin, une précision de page. Nous avons réservé les notes de bas de page à un commentaire de référence ou à des précisions (type dimensions) qui auraient alourdi le texte.

## ***2 – LES ILLUSTRATIONS***

Les illustrations sont rassemblées dans le volume III, subdivisé en deux tomes. Elles sont organisées par notice ; les numérotations sont indépendantes d'une notice à une autre.

Ces illustrations se composent pour chaque notice :

- D'une carte de localisation de la commune dans la zone d'étude.
- D'un ou plusieurs plans anciens de la commune. Il s'agit soit d'un plan d'intendance de la paroisse, levé dans les années 1790. Ces plans sont bien conservés en Seine-et-Marne. En revanche, ils ont été détruits dans le Loiret. Nous avons ainsi généralement reproduit dans ces cas-là les premiers cadastres conservés, datant des années 1810.
- Vient ensuite une série de plans des églises. Tout d'abord, un schéma, réalisé au 1/250<sup>e</sup> et non réduit ni agrandi, afin de permettre des comparaisons de dimensions entre les différents édifices. Les longueurs et les largeurs complètes sont respectées. En revanche, dans le cas d'édifices comprenant des collatéraux, comme l'épaisseur des murs n'a pas été prise en compte, chaque vaisseau apparaît légèrement plus large qu'il n'est en réalité.

Nous avons ensuite réalisé un plan pour chaque église, sur une échelle plus développée. Soit nous avons réussi à trouver un ancien plan d'architecte et nous avons simplement mis au net celui-ci, en le complétant éventuellement. Soit nous n'avons pas réussi à en trouver et nous avons dessiné un plan schématique, à partir des dimensions que nous avons relevées sur le terrain. Ce cas correspond à une grande majorité de nos églises. Comme nous n'avons pas mesuré systématiquement toutes les portes avec leur emplacement dans les murs, tous les supports ou l'épaisseur des différents murs, nous ne proposons qu'un plan avec des contours non délimités, destinés à donner simplement au lecteur une idée de



l'agencement général des différents espaces, de la localisation des portes, et des types de couverture.

Nous avons quand même pris la peine de lever quelques plans nous-même de façon plus détaillée, notamment à Grangermont, Mareau-aux-Bois et Pithiviers-le-Vieil.

Afin de faciliter la compréhension générale de cette documentation, nous avons établi une échelle commune à tous ces schémas et ces plans (*cf.* volume III, fig. 3).

- Nous avons ensuite reproduit les plans et relevés anciens que nous avons pu trouver. Dans la majorité des cas, nous les avons tous intégrés, sauf pour des exemples comme Ferrières-en-Gâtinais ou Melun, où l'abondance de la documentation disponible nous a poussée à faire une sélection des documents les plus pertinents.
- Nous avons ensuite intégré nos propres relevés, généralement en deux versions : une version montrant simplement le pierre à pierre, et une seconde en couleurs avec la représentation des mortiers de joints et des revêtements. Afin de ne pas surcharger chaque légende et de simplifier la compréhension pour le lecteur, nous avons une nouvelle fois réalisé une légende commune pour tous nos relevés (*cf.* volume III, fig. 4).
- Ce dossier iconographique se termine ensuite par une série de photographies. Nous avons parfois reproduit quelques clichés anciens, lorsqu'ils étaient pertinents pour la démonstration. La légende indique dans ce cas-là la provenance de l'image. Toutes les autres photographies ont été prises par nos soins, sauf mention particulière en légende.

### 3 – LES ANNEXES

Pour compléter ces notices, nous avons cru bon d'ajouter quelques annexes supplémentaires qui correspondent aux études statistiques que nous avons réalisées sur certains parements d'églises. Elles comprennent des tableaux résumant les résultats obtenus, des graphiques, des photographies de détail illustrant ces parements<sup>2</sup>. Ces études sont rassemblées à part dans le volume V.

L	Longueur des pierres (en mm).
H	Hauteur des pierres (en mm).
H/L	Hauteur des pierres divisée par leur longueur (en mm).
S	Surface des pierres (en cm <sup>2</sup> ).
ejl	Epaisseur du joint de lit (en mm).
ejm	Epaisseur du joint montant (en mm).
N	Nombre de traces de coups d'outils sur les pierres taillées, sur une largeur de 10 cm.
$\alpha$	Angle d'orientation des traces de coups d'outils sur les pierres taillées, par rapport à l'horizontale (en °).

**Fig. 1 :** Abréviations utilisées dans les tableaux des annexes liées aux études statistiques des parements.

l int	Largeur à l'intrados (en mm).
l ext	Largeur à l'extrados (en mm).
L	Longueur (en mm).
j int	Epaisseur du joint à l'intrados (en mm).
j ext	Epaisseur du joint à l'extrados (en mm).
(l ext-l int)/L	(largeur à l'extrados – largeur à l'intrados) divisée par la longueur (en mm).

**Fig. 2 :** Abréviations utilisées dans les tableaux des annexes liées aux études statistiques des claveaux.

Pour terminer, nous avons parfois joint des frottis que nous avons pu relever sur place. Ceux-ci ont été réalisés avec des feuilles de papier de soie, plaquées sur la pierre, et frottées avec du papier carbone. Nous les avons scannés, et intégrés ici en indiquant par une flèche l'orientation du bloc dans le parement. Une échelle graphique de 10 cm permet de donner une idée des dimensions. Ces éléments sont également réunis dans le volume V.

<sup>2</sup> La méthode utilisée est expliquée dans le volume de synthèse.





# **NOTICES**



# ADON

## IDENTITÉ

VOCABLE : Sainte-Croix puis Sainte-Bathilde contracté en Sainte-Berthe

STATUT : Chapelle

DIOCÈSE : Sens

ARCHIDIACONÉ : Gâtinais

DOYENNÉ : Ferrières

DÉPENDANT DE : Abbaye Saint-Germain d'Auxerre

DÉPARTEMENT : Loiret

N° INSEE : 45001

COORDONNÉES LAMBERT : x = 633,300 ; y = 2308,025.

PROPRIÉTAIRE ACTUEL : Propriété privée (M. De France)

PROTECTION MH : Néant

## HISTORIQUE

### PRINCIPALES DONNÉES TEXTUELLES :

Selon Solange Rameau-Decendière-Ferrandière, le pape Célestin III aurait accordé en 1192 le droit à l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre d'établir un prieuré à Adon. Dans le texte de la charte, le pape aurait rappelé les droits de ladite abbaye en ce lieu, nommé à l'origine Sainte-Croix et donné par le roi Clovis III aux religieux bourguignons dès le VII<sup>e</sup> siècle. Le texte du pape montre également qu'entre temps, le site a été rebaptisé en faveur de *Sancta Bathildis*<sup>3</sup> < 5 : p.8-9 >. Nous n'avons malheureusement pas pu retrouver l'original de la charte, et sommes réduite à utiliser les éléments fournis par Solange Rameau. Elle évoque également l'existence d'un lieu de culte plus ancien, autour d'une fontaine et d'un bois sacré, cité dans le bref pontifical : « *His erat lucus...* » < 5 : p. 8 >.

Solange Rameau poursuit son historique, indiquant que dans les années 1489-1496<sup>4</sup>, l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre a cédé le prieuré, dans le cadre d'un bail emphytéotique à M. de Saint-Guaise. Les héritiers de celui-ci l'ont vendu à leur tour en 1608 en plusieurs parts entre MM. Pierre Branger, Paul Malingre et Mmes Catherine Bouzy et Catherine Bourgeois. Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, M. Saint-Edme Rameau récupère le prieuré. Solange Rameau était sa fille et la famille conservait visiblement les pièces originales concernant l'histoire du prieuré, comme elle le dit elle-même : « Il conservait des titres très anciens : les deux baux emphytéotiques de 1492 et 1489 de la vente à M. de Saint-Guaise ; des pièces du temps des moines de Saint-Germain et les titres d'acquisitions de 1608 et 1640 » < 5 : p.19 >.

<sup>3</sup> Certains auteurs attribuent ce changement à l'arrivée, à une date inconnue, des reliques de Sainte-Bathilde, aujourd'hui conservées dans un reliquaire dans l'église paroissiale < 6 : p. 13 >. Selon les authentiques, ces reliques auraient été conservées dans la chapelle jusqu'en 1793, puis de nouveau entre 1796 et 1808 à cause de la Révolution < 1 : p. 18 >.

<sup>4</sup> Dans le texte, à la page 9, l'auteur indique « Vers 1489 ou 1496 ». Puis, à la page suivante, « les deux baux emphytéotiques de 1492 et 1489 ».

Au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, la chapelle servait de magasin pour la ferme voisine, et abritait poulaillers et cages à lapins.

## **DESCRIPTION**

### **PRÉSENTATION DU MONUMENT :**

La chapelle Sainte-Berthe se trouve en dehors du bourg, à 1,4 km de l'église paroissiale, en bordure de la forêt. Sur le cadastre de 1835, l'édifice est déjà figuré en ruines : seul le chevet est représenté, ainsi que la maison voisine, une ancienne ferme. Une fontaine est également dessinée à proximité immédiate de l'édifice, correspondant peut-être à l'ancienne source antique présumée (*cf.* fig. 2-3). Elle est aujourd'hui totalement perdue dans la végétation et nous n'avons pas pu la repérer.

De nos jours, le monument est aujourd'hui complètement abandonné. Seuls le chevet, la partie orientale de la nef et le mur pignon occidental sont préservés. Un mur a été construit pour fermer l'ensemble et un pan de toiture ajouté pour protéger la partie est de la nef. Le reste du vaisseau est en ruines, des arbres ont poussé à l'intérieur<sup>5</sup>. On suit à peine la trace des deux murs gouttereaux au ras du sol jusqu'à la façade occidentale, conservée sur environ 3 mètres de hauteur. On peut ainsi réussir assez facilement à reconstituer le plan (*cf.* fig. 4-5). Celui-ci comprenait une nef unique rectangulaire, de 8,95 m de large pour environ 21,70 m de long, et un chevet plus étroit, presque carré, de 5,60 m de large et 5,40 m de long.

Aucune restauration n'ayant été menée, les parements anciens présentent des enduits relativement anciens, plus couvrants sur le chevet que sur les murs de la nef. À l'intérieur, les murs sont masqués par un enduit recouvert d'un badigeon blanc. Le tout est très fortement attaqué par l'humidité et en grande partie recouvert de mousses vertes, notamment dans la partie entourant l'arc triomphal.

### **PARTIES CONCERNÉES ET ÉLÉMENTS CONSERVÉS :**

De part l'utilisation de parements en moellons et de formes en plein cintre, l'ensemble de l'édifice peut probablement être rattaché au style roman.

La façade ouest est mise en œuvre à l'aide de moellons de calcaire gris, soigneusement assisés. Environ 40 rangs sont ainsi encore conservés. On peut constater une différence de construction entre des assises de moellons piqués quadrangulaires, presque d'appareil, regroupées à mi-hauteur du mur, et d'autres édifiées avec des moellons bruts, beaucoup plus irréguliers, à la base et au sommet du parement. La question de l'utilisation d'un certain nombre de remplois ici peut ainsi être posée. Ces rangées très régulières, bien visibles à l'extérieur (*cf.* fig. 11), sont moins évidentes sur le revers intérieur du mur (*cf.* fig. 10).

Ce parement en moellons était associé aux angles à des contreforts peu saillants disposés en équerre, en grande partie détruits aujourd'hui. Seul celui de l'angle nord, sur la face ouest, est relativement bien préservé (*cf.* fig. 8 et 11). Il est mis en œuvre à l'aide de pierres de taille, de calcaire gris clair, avec des alternances de carreaux et de boutisses sur chaque assise, avec parfois un élément allongé entre les deux. Il faut souligner que certaines boutisses sont très

---

<sup>5</sup> Nous avons toutefois eu la chance de voir la chapelle dans un état relativement bien dégagé : la végétation était coupée assez ras du sol, dans et autour de l'édifice, et les lierres qui couvraient entièrement certains murs sur d'anciennes photographies avaient disparu < 1 : p. 16 ; [http://pagesperso-orange.fr/gatinais.histoire/images\\_adon\\_SteBerthe.htm](http://pagesperso-orange.fr/gatinais.histoire/images_adon_SteBerthe.htm) >.



minces<sup>6</sup> (assises conservées 1, 3 et 4), ce qui pourrait permettre de supposer que ce contrefort est en grande partie mis en œuvre à l'aide de remplois de sarcophages.

Au centre du mur s'ouvre un portail en plein cintre à double rouleau vers l'intérieur<sup>7</sup>. Les piédroits sont appareillés en calcaire gris, avec une alternance d'assises en moyen appareil, dans lesquelles les blocs se joignent dans l'épaisseur de l'ébrasement, et de blocs allongés, taillés selon la forme de l'angle de chaque ressaut. Cette alternance est parfaitement respectée pour la face extérieure du portail (*cf.* fig. 11), plus irrégulière à l'intérieur (*cf.* fig. 10). Les premières assises au ras du sol sont aujourd'hui appareillées en moellons de manière irrégulière. Il semblerait que le seuil originel du portail se trouvait à hauteur de la première assise appareillée qui paraît bûchée (pierre de seuil ?). En correspondance, dans l'angle intérieur entre les deux rouleaux du portail au sud, une pierre est également bûchée (*cf.* fig. 10), ce qui renforce cette hypothèse. L'arc qui surmonte l'ouverture est constitué, pour le rouleau extérieur, d'un double rang de quinze (face ouest) et dix-sept (face est) claveaux de largeurs irrégulières, aux joints visiblement assez larges. L'intrados est ainsi quasiment appareillé, à part une forte rainure centrale, interprétée souvent comme une feuillure aménagée pour l'emplacement des vantaux de la porte < D >. Il nous paraît toutefois étonnant que la feuillure en question ne se poursuive pas sur les piédroits. Ainsi, nous pencherions plutôt pour une mince portion d'intrados à l'origine enduite. En revanche, la profonde cavité aménagée dans le mur de moellons au nord de la porte pourrait effectivement correspondre à un dispositif de conduit accueillant un madrier pour fermer la porte (*cf.* fig. 9). L'arc du rouleau intérieur compte vingt-cinq claveaux, également de largeurs irrégulières, en partie bûchés à l'intrados (*cf.* fig. 12). Ce dernier présente une fourrure. Certains auteurs ont émis l'hypothèse que le portail avait été restauré au XIX<sup>e</sup> siècle, notamment les arcs qui auraient été remontés < D >. Il est vrai que la manière dont quelques blocs de calcaire viennent se placer dans l'écoinçon nord de l'arc pose question (*cf.* fig. 11). L'observation de l'ensemble reste toutefois malaisée, en raison notamment de la présence de végétation dans toute la partie supérieure. Les vestiges conservés actuellement s'arrêtent juste au-dessus du portail (*cf.* fig. 12). Il ne serait ainsi pas étonnant que des éléments aient été repris lors d'éventuelles restaurations ou consolidations.

Des petites portions des murs gouttereaux nord et sud de la nef sont également préservées à l'est, juste avant l'abside. Les murs extérieurs montrent le même type d'appareillage en moellons très souvent piqués et soigneusement assisés, en lien avec deux rangs de boullins bien préservés au sud (*cf.* fig. 13). Le côté nord semble avoir été beaucoup plus remanié (*cf.* fig. 19). Ces deux pans sont associés à des angles appareillés avec des morceaux de sarcophages haut-médiévaux (*cf.* fig. 14). Il faut toutefois noter la présence, aussi bien au nord qu'au sud, de quelques blocs de pierre de taille en avant de ces chaînages, qui pourraient laisser supposer l'existence d'une reprise entre le mur en moellons de la nef et les deux angles orientaux (*cf.* fig. 13, 14, 19). Soulignons également le fait que ces derniers ont été remontés avec des moellons dans leur tiers supérieur, probablement lors de l'implantation de la toiture qui couvre actuellement ce qu'il subsiste de la partie est de la nef.

<sup>6</sup> Largeurs des boutisses inférieures à 10 cm.

<sup>7</sup> À l'extérieur : 2,10 m de largeur pour environ 4,50 m de hauteur. À l'intérieur : 2,45 m de largeur pour 4,90 m environ de hauteur.

Les parements du chevet sont beaucoup moins visibles, en raison de la présence d'enduits. Toutefois, il semblerait que l'appareillage soit différent, constitué de moellons bruts de calcaire, très irrégulièrement assisés (*cf.* fig. 15-16). Les angles orientaux sont mis en œuvre avec des blocs de calcaire de moyen appareil qui ne semblent pas être des remplois de sarcophages comme observés précédemment (*cf.* fig. 18). En effet, on ne retrouve pas de blocs en L ou très allongés ; le calcaire est également d'un gris plus foncé. Les angles occidentaux sont eux simplement appareillés en moellons.

Les trois murs de l'abside sont percés chacun d'une petite baie en plein cintre, sans ébrasement extérieur, et avec un profond ébrasement intérieur. Celles du nord et du sud sont appareillées avec quatre grands blocs de calcaire, celui couvrant l'ouverture étant simplement taillé en un arc de cercle (*cf.* fig. 20-21). Une petite plaquette allongée vient également ponctuellement combler une irrégularité. L'usage de remplois de sarcophages n'est pas à exclure ici. La baie orientale, comprenant trois blocs de calcaire de dimensions proches et un arc en plein cintre de sept claveaux, semble avoir été remaniée (*cf.* fig. 22). Une dernière baie est présente dans le mur pignon oriental de la nef, du côté sud (*cf.* fig. 23). Elle est constituée d'un appui, une petite pierre allongée, de deux piédroits comprenant deux assises de pierres allongées encadrant une troisième beaucoup plus haute, et d'un linteau monolithe plein cintre. Le tout est souligné d'un biseau extérieur et semble également plus récent que les deux premières ouvertures décrites.

À l'intérieur, la présence des enduits anciens encore assez couvrants et la prolifération des mousses vertes réduit beaucoup les observations que l'on pourrait faire. La jonction entre la nef et l'abside est marquée par un arc triomphal en plein cintre dont on devine à peine quelques claveaux (*cf.* fig. 24-25). Celui-ci retombe sur des piliers engagés appareillés en moyen appareil, couronnés par des impostes. Le centre de celles-ci est coupé par une profonde rainure (*cf.* fig. 27), ce qui laisse supposer l'existence d'une cloison entre la nef et l'abside, comme l'avait déjà fait remarquer Nathalie Sornicle < 6 : p.14 >. Toutefois, l'état actuel des piliers empêche de voir s'il s'agit d'un dispositif d'origine ou d'un bûchage plus tardif. Ces impostes sont moulurées. Seule celle du sud est constituée d'un bandeau surmontant un cavet. Celle du nord est légèrement plus complexe, le bandeau étant redécoupé par un filet. Il faut noter que cet arc est étrangement bas, les piliers ne mesurant que 1,25 m de hauteur. Certains auteurs ont ainsi avancé l'hypothèse que le sol aurait été surélevé par rapport au niveau originel < 6 : p.14 >. Cela paraît peu probable si, pour le portail, nous avons effectivement réussi à repérer le seuil ancien. Il faudrait alors imaginer que le sol descendait vers le chevet, ce qui ne correspond pas vraiment au schéma habituel, les chœurs étant généralement plus élevé que la nef et non l'inverse.

On peut noter la présence dans l'abside et dans la nef, contre le mur pignon oriental côté sud, de deux autels maçonnés, en partie détruits et recouverts de mousse (*cf.* fig. 28-29). De forme parallélépipédique et couronnés d'une dalle moulurée d'un bandeau surmontant un cavet, ils restent difficiles à dater.

## **INTERPRÉTATION**

### ARGUMENTS DE DATATION ET PERSPECTIVES :

L'analyse des parements conservés de cette chapelle permet de mettre en avant deux phases de construction principales (cf. fig. 6) :

- Le chevet semble être la partie la plus ancienne, avec le mur pignon oriental de la nef. La mise en œuvre est caractéristique de l'architecture des alentours de l'an mil avec un appareil de moellons bruts, associé à des remplois de sarcophages pour les angles et les encadrements d'ouverture, des baies petites et allongées, avec des linteaux monolithes plein cintre et une grande arcade à impostes avec un arc fourré. Le mur oriental de cette abside a été remanié, comme le montrent l'appareil différent des angles et le type plus récent de la baie. Les enduits étant très épais sur ce mur, il n'est pas possible d'y observer le type de parement mis en œuvre. Il n'est pas improbable que tout le mur oriental de l'abside ait été reconstruit.
- Une rupture est visible dans les murs gouttereaux nord et sud de la nef, peu avant les deux angles orientaux. Dans la partie occidentale de l'église, les parements sont mis en œuvre différemment, avec des moellons piqués, soigneusement assisés, associés à des blocs de moyen appareil pour les angles, les contreforts, et le portail central ouest. Ces caractères indiquent une datation plus tardive pour la construction des murs nord, sud et ouest de la nef, probablement pas avant le XII<sup>e</sup> siècle. On peut éventuellement faire le lien avec les informations textuelles transmises par Solange Rameau qui rapporte la donation de la chapelle en 1192 à l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre afin d'y établir un prieuré. Cet événement aurait éventuellement pu entraîner l'agrandissement de la chapelle originelle.

## **SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE**

### SOURCES :

A : *Adon : dossier travaux* (Orléans – Service départemental de l'architecture et du patrimoine – Dossier de la commune d'Adon).

B : *Carte de randonnée : Châtillon-Coligny*, Échelle : 1/25000<sup>e</sup>, Paris, éd. IGN, 2004, 1 carte (Carte de randonnée 2420 E).

C : Longnon A., *Pouillés de la province de Sens*, Paris, Imprimerie Nationale, 1904, p. 46 (Recueil des Historiens de la France. Pouillés. Tome IV).

D : Moufflet R., *Adon*, notes typographiées, s. d., Abbaye de Saint-Benoit-sur-Loire, Archives privées de l'abbé Moufflet.

E : Pecsaire M., *Plan cadastral parcellaire de la commune d'Adon, Section D, dite du Bourg*, Échelle 1/5000<sup>e</sup>, 12 février 1835, Orléans, AD 45 (Coligny), 3 P 001/6 (avec agrandissement du bourg au 1/2500<sup>e</sup>).

F : Pecsaire M., *Plan cadastral parcellaire de la commune d'Adon, Tableau d'assemblage*, Échelle 1/10000<sup>e</sup>, 12 février 1835, Orléans, AD 45 (Coligny), 3 P 001/1.

G : Rousseau P., Plans des églises de Cortrat et Adon, s. d., Échelle 1/200<sup>e</sup>, *Notes, relevés, articles de P. Rousseau et alii*, 1957-1971, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine (Saint-Cyr), 1999/045/0010 (Série 1999/045 : Dossiers, tirages photographiques, plans, notes et relevés de l'érudit Pierre Rousseau relatifs à l'art roman et gothique en France).

**BIBLIOGRAPHIE :**

1 : Jatteau R., La chapelle Sainte-Berthe à Adon, une des rares monuments régionaux des premiers temps du christianisme, Extrait du « Journal de Gien, 17 mars 1966 », *Bulletin de la Société d'émulation de l'arrondissement de Montargis* 122, 3<sup>ème</sup> série, Châtillon-Coligny, éd. de la Société d'émulation de l'arrondissement de Montargis, mars 2003, p. 16-18.

2 : Lamotte P., *Les églises romanes et gothiques de l'ancien archidiaconé du Gâtinais*, Paris, éd. de l'École des Chartes, 1948, vol. 1, p. 13, 16, 21, 95, 101, 106. (Thèse de l'École nationale des Chartes).

3 : Nouel A., Séance du 28 juin 1957. Adon, *Bulletin de liaison provisoire de la Société archéologique et historique de l'Orléanais* 43, Orléans, éd. de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, mai-juin 1957, p. 8.

4 : Patron C., Adon, *Recherches historiques sur l'Orléanais, ou Essai sur l'histoire, l'archéologie, la statistique des villes, villages, hameaux, églises, chapelles, châteaux-forts, abbayes, hôpitaux et institutions de l'Orléanais proprement dit, depuis l'époque celtique jusqu'à nos jours*, Orléans, éd. Blanchard, 1870-1871, vol. 2, p. 489-492 (Réimprimé en 1991 sous le titre *Département du Loiret. Dictionnaire des communes*, Paris, éd. Comédit, 1991, 2 vol.)

5 : Rameau-Decendière-Ferrandière S., Historique d'Adon [1949]. Présenté et édité par Pierre Trépanier, *Bulletin de la Société d'émulation de l'arrondissement de Montargis* 122, 3<sup>ème</sup> série, Châtillon-Coligny, éd. de la Société d'émulation de l'arrondissement de Montargis, mars 2003, p. 3-14.

6 : Sornicle N., Adon, *Architecture religieuse précoce dans le Loiret*, Nanterre, éd. de l'Université de Paris X, 1987, vol. 2, p. 11-18. (Mémoire de maîtrise sous la direction de Carol Heitz).

7 : Vilpoux É., *Fiche de pré-inventaire de la chapelle Sainte-Berthe à Adon*, ministère de la Culture, 29 janvier 1968 (Région Centre – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune d'Adon).

# ADON

## IDENTITÉ

VOCABLE : Saint-Pierre-ès-Liens.

STATUT : Paroisse.

DIOCÈSE : Sens.

ARCHIDIACONÉ : Gâtinais.

DOYENNÉ : Ferrières.

DÉPENDANT DE :

DÉPARTEMENT : Loiret.

N° INSEE : 45001

COORDONNÉES LAMBERT : x = 634,450 ; y = 2307,200.

PROPRIÉTAIRE ACTUEL : Commune.

PROTECTION MH : Néant.

## HISTORIQUE

PRINCIPALES DONNÉES TEXTUELLES :

L'église et la paroisse d'Adon ne sont pas mentionnées avant les années 1350, dans les comptes du diocèse de Sens < C : p.46 >.

En 1468, le doyen de Ferrières permet aux marguilliers de l'église de lever une taille de 30 livres tournois afin de financer des travaux de réparation à l'église < G >. En 1478, cette autorisation est relancée pour une somme de 10 livres tournois, à la même utilité < G >.

En 1809, les reliques de sainte Bathilde sont transférées depuis la chapelle Sainte-Berthe dans l'église paroissiale, comme en témoigne l'acte d'authentification des reliques daté de 1809.

Entre 1863 et 1864, l'église est restaurée. L'intérieur est enduit de plâtre peint en faux appareil ; deux autels sont installés de chaque côté de la nef à l'est ; le dallage et la clôture sont rénovés. Trois vitraux, portant la date de 1864, sont posés dans le triplet du chœur<sup>8</sup>. En 1975 et 1983, divers travaux ont été menés sur le clocher (réfection de la flèche et consolidation).

En 1985, une nouvelle restauration est lancée, concernant l'extérieur. Les vieux enduits ont été piquetés afin d'appliquer un nouveau revêtement. Un petit appentis, contre le mur sud, a alors été détruit. La toiture a été restaurée < A >.

En 1989 et 1990, les piles soutenant la charpente du clocher à l'entrée de l'église ont été reprises. En 1992, la restauration intérieure a été poursuivie : l'enduit du XIX<sup>e</sup> siècle a été remplacé par un mortier de chaux ocre clair, et les autels dans la nef supprimés.

---

<sup>8</sup> Ces informations nous ont été gracieusement communiquées par M. Marden qui a étudié les archives locales et reconstitué l'histoire de l'édifice depuis la Révolution.

## DESCRIPTION

### PRÉSENTATION DU MONUMENT :

L'église Saint-Pierre d'Adon est aujourd'hui située au centre d'une large place qui occupe le cœur du petit village, bordée à l'est par la route départementale 43 et au sud par la D 243. Cette place était autrefois occupée par le cimetière, qui entourait tout l'édifice, se développant plus particulièrement au nord et à l'ouest (*cf.* fig. 1) < F >. Une dizaine de maisons se rassemblaient alors au nord-ouest.

L'édifice actuel présente un plan quadrangulaire simple comprenant une nef unique suivie d'un chevet rectangulaire légèrement plus étroit mais plus long (*cf.* fig. 2-4).

La nef mesure 9,10 m de large pour 9,45 m de long, et le chevet 6,40 m de large pour 12,40 m de long. Le mur occidental de la nef présente une épaisseur plus marquée que les autres murs, de 1,40 m, dans laquelle deux niches ont été aménagées à l'intérieur, de part et d'autre du portail d'entrée (*cf.* fig. 3).

L'intérieur de l'édifice est couvert de voûtes d'arêtes. Celles de la nef ne semblent pas antérieures au XIX<sup>e</sup> siècle, fonctionnant notamment avec la structure en charpente soutenant le clocher. Celles du chevet pourraient être plus anciennes, contemporaines de la reconstruction gothique, autour des années 1300.

L'ensemble des parements est masqué par des enduits de chaux appliqués au cours des restaurations des années 1980-1990 (*cf.* fig. 5, 6, 9, 10, 15, 16). Seul le mur extérieur sud de la nef n'a été que rejointoyé, permettant d'observer l'appareil (*cf.* fig. 13).

### PARTIES CONCERNÉES ET ÉLÉMENTS CONSERVÉS :

La nef, de plan rectangulaire, présente des vestiges pouvant nous intéresser. Les élévations sont difficilement étudiables, masqués par un enduit blanc d'aspect moderne sur les murs nord et ouest. Le mur ouest comprend deux contreforts encadrant un portail, d'aspect récent (*cf.* fig. 6). Deux fenêtres jumelées sont percées dans la partie supérieure du pignon. Celles-ci semblent dépourvues d'ébrasement extérieur et présentent un encadrement constitué de pierres calcaires blanches de format allongé qui évoquent des remplois de sarcophages (*cf.* fig. 7).

Le mur nord est également soutenu par deux contreforts. Il est percé de deux fenêtres, de styles différents. La partie occidentale du mur laisse partiellement voir le parement. Celui-ci est composé de pierres calcaires blanches essentiellement, de calibres différents. On remarque en effet des éléments proches de moellons mêlés avec des pierres blanches taillées en appareil allongé ou en moyen appareil, évoquant une nouvelle fois des remplois de sarcophages (*cf.* fig. 8).

L'ouverture occidentale de ce mur nord est étroite et très allongée (*cf.* fig. 11). Elle présente un encadrement en moyen appareil avec une pierre monolithe comme couronnement. Elle pourrait ainsi dater du XI<sup>e</sup> siècle. Néanmoins, l'aspect légèrement brisé du linteau et l'existence d'un léger ébrasement extérieur laissent planer un doute quant à cette datation. Il est ainsi difficile de dire s'il s'agit d'une baie plus récente ou d'une ouverture du XI<sup>e</sup> siècle remaniée.

Le mur sud présente une porte, aujourd'hui bouchée, une fenêtre et un contrefort. Le parement est mis en œuvre à l'aide de moellons assez soigneusement réglés et partiellement disposés en *opus spicatum* sur quelques assises, mais qui semblent avoir été très restauré (*cf.* fig. 13).

La fenêtre du mur sud est de style gothique, avec un arc brisé et un ébrasement extérieur, de même que la baie orientale du mur nord.

À l'extérieur comme à l'intérieur, le chevet semble à première vue avoir été construit à l'époque gothique. De nombreux remplois de sarcophages sont toutefois visibles : dans le mur nord de la travée ouest, où de nombreuses pierres plates blanches sont visibles (*cf.* fig. 12) ; dans la baie ouest du mur sud où à l'extérieur, la partie inférieure de l'encadrement présente une succession de petites plaquettes blanches, et à l'intérieur, un arc en plein cintre aux claveaux étroits et allongés blancs (*cf.* fig. 14, 17). Le même type de pierre est utilisé pour les arcs des autres fenêtres latérales du chœur mais ces derniers sont eux brisés (*cf.* fig. 18). Ceci, associé à la manière dont ces remplois de sarcophages sont utilisés dans les murs, notamment dans la travée ouest du chœur, au nord, ne correspond pas à la mise en œuvre des X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles, semble indiquer que ces remplois ne datent que de l'époque gothique.

## **INTERPRÉTATION**

### **ARGUMENTS DE DATATION ET PERSPECTIVES :**

Cet édifice n'a que très peu attiré l'intérêt des auteurs qui, de façon générale, lui attribuent une datation tardive < 2 : p. 491 ; 3 : p. 5 ; H >. Quelques éléments ont attiré notre attention : la portion de mur en *opus spicatum* au sud, signalé par Nathalie Sornicle < 4 : p. 17 >, les plaquettes allongées de calcaire blanc, visibles ça et là, évoquant d'éventuels remplois de sarcophages, ainsi que la baie allongée du mur nord de la nef.

L'ensemble de cet édifice a visiblement été profondément remanié, à plusieurs reprises : au XIII<sup>e</sup> siècle, pour le chevet, et aux XV<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles pour la nef, avec la mise en place du clocher, du voûtement et le remaniement du mur occidental, avec la mise en place des deux niches (*cf.* fig. 19-20).

Il semblerait qu'au cours de ces remaniements, les constructeurs aient remployé des pierres, voire des portions de murs \_ dans le cas du mur sud de la nef \_ d'un édifice antérieur avec des parements mis en œuvre avec de l'*opus spicatum*, des baies allongées à linteau monolithe plein cintre, et surtout des remplois de sarcophages haut-médiévaux ; éléments pouvant correspondre à un premier état construit aux alentours de l'an mil.

## **SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE**

### **SOURCES :**

A : *Adon : dossier travaux* (Orléans – Service départemental de l'architecture et du patrimoine – Dossier de la commune d'Adon).

B : *Carte de randonnée : Châtillon-Coligny*, Échelle : 1/25000<sup>e</sup>, Paris, éd. IGN, 2004, 1 carte (Carte de randonnée 2420 E).

C : Longnon A., *Pouillés de la province de Sens*, Paris, Imprimerie Nationale, 1904, p. 46 (Recueil des Historiens de la France. Pouillés. Tome IV).

D : Moufflet R., *Adon*, notes typographiées, s. d., Abbaye de Saint-Benoit-sur-Loire, Archives privées de l'abbé Moufflet.

E : Pecsaire M., *Plan cadastral parcellaire de la commune d'Adon, Section D, dite du Bourg*, Échelle 1/5000<sup>e</sup>, 12 février 1835, Orléans, AD 45 (Coligny), 3 P 001/6 (avec agrandissement du bourg au 1/2500<sup>e</sup>).

F : Pecsaire M., *Plan cadastral parcellaire de la commune d'Adon, Tableau d'assemblage*, Échelle 1/10000<sup>e</sup>, 12 février 1835, Orléans, AD 45 (Coligny), 3 P 001/1.

G : Prou M., *Églises paroissiales du Gâtinais : réparations du XV<sup>e</sup> siècle, Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais 2*, Fontainebleau, Imp. Ernest Bourges, 1884, p. 166-167.

H : Vilpoux E., *Fiche de pré-inventaire de l'église Saint-Pierre à Adon*, ministère de la Culture, 29 janvier 1968 (Région Centre – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune d'Adon).

**BIBLIOGRAPHIE :**

1 : Michel E., *Adon, Monuments religieux, civils et militaires du Gâtinais (Départements du Loiret et de Seine-et-Marne) depuis le XI<sup>e</sup> jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle*, Lyon, éd. Librairie générale Henri Georg, 1879, p. 154.

2 : Patron C., *Adon, Recherches historiques sur l'Orléanais, ou Essai sur l'histoire, l'archéologie, la statistique des villes, villages, hameaux, églises, chapelles, châteaux-forts, abbayes, hôpitaux et institutions de l'Orléanais proprement dit, depuis l'époque celtique jusqu'à nos jours*, Orléans, éd. Blanchard, 1870-1871, vol. 2, p. 489-492 (Réimprimé en 1991 sous le titre *Département du Loiret. Dictionnaire des communes*, Paris, éd. Comédit, 1991, 2 vol.).

3 : Rameau-Decendière-Ferrandière S., *Historique d'Adon* [1949]. Présenté et édité par Pierre Trépanier, *Bulletin de la Société d'émulation de l'arrondissement de Montargis* 122, 3<sup>ème</sup> série, Châtillon-Coligny, éd. de la Société d'émulation de l'arrondissement de Montargis, mars 2003, p. 3-14.

4 : Sornicle N., *Adon, Architecture religieuse précoce dans le Loiret*, Nanterre, éd. de l'Université de Paris X, 1987, vol. 2, p. 17. (Mémoire de maîtrise sous la direction de Carol Heitz).



# ATTRAY

## IDENTITÉ

VOCABLE : Saint-Pierre

STATUT : Paroisse

DIOCÈSE : Orléans

ARCHIDIACONÉ : Pithiviers

DOYENNÉ :

DÉPENDANT DE :

DÉPARTEMENT : Loiret

N° INSEE : 45011

COORDONNÉES LAMBERT : x = 583,425 ; y = 2346,875.

PROPRIÉTAIRE ACTUEL : Commune

PROTECTION MH : Néant.

## HISTORIQUE

PRINCIPALES DONNÉES TEXTUELLES :

L'église est citée dès le XI<sup>e</sup> siècle dans un fragment d'un pouillé du diocèse d'Orléans < D : p. 323 >. En 1226, l'abbaye de la Cour-Dieu fait l'acquisition de la dîme de la paroisse d'Attray < 1 : p. 74 >.

En 1986, des travaux de ravalement ont eu lieu dans l'édifice. Les anciens enduits ont été piquetés, des reprises dans le parement en moellons ont été réalisés, un nouvel enduit plein taloché a été posé et les joints des piliers en pierre de taille ont été refaits < A >.

## DESCRIPTION

PRÉSENTATION DU MONUMENT :

La commune d'Attray se développe autour d'une voie principale, se divisant en deux branches au nord et au sud, pour rejoindre les communes voisines (*cf.* fig. 2). L'église est située un peu à l'écart, sur la sortie nord-est vers Escrennes. Peu de constructions sont présentes autour, à part une maison au nord, l'ancien presbytère, et le cimetière au nord-est du chevet. Celui-ci a été déplacé depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle, époque à laquelle il se développait devant la façade occidentale < E >.

Le plan présente une nef unique avec un bas-côté sud de trois travées, ajouté à la fin du Moyen Âge (*cf.* fig. 3-5). À la même époque, un projet de voûtement de la nef a été envisagé, jamais réalisé. Un clocher a ensuite été construit au XIX<sup>e</sup> siècle sur la travée occidentale de ce collatéral.

La nef centrale communique, par un grand arc triomphal brisé, sur un transept dont seul le bras sud subsiste.

Un petit chevet rectangulaire plat du XIII<sup>e</sup> siècle, percé d'un triplet, termine l'édifice à l'est.

L'édifice mesure environ 10,30 m de large pour 23,20 m de long. La nef centrale compte 5,55 m de large pour 12,50 m de long<sup>9</sup>.

À l'extérieur, les murs sont tous masqués par des enduits (cf. fig. 6). À l'intérieur, les parements ont simplement été rejointoyés au ciment. Ils sont bien visibles dans les parties supérieures, souvent masqués à la base par des boiseries (cf. fig. 8-10).

**PARTIES CONCERNÉES ET ÉLÉMENTS CONSERVÉS :** Les parties inférieures des murs nord et ouest de la nef pourraient éventuellement remonter aux X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles (cf. fig. 9). Ces parements sont mis en œuvre avec de petits moellons de calcaire blanc assisés, parfois disposés en oblique. Un chaînage est présent à l'angle nord-ouest, chaînage rompu du côté sud à l'angle sud-ouest. Une reprise est également visible dans le mur nord, juste avant l'arc triomphal (cf. fig. 10). Enfin, une rupture horizontale est également visible sur ces deux murs aux  $\frac{3}{4}$  de l'élévation environ : la partie supérieure présente ensuite un parement de moellons plus gros et disposés de manière beaucoup plus serrée, les chaînes d'angles à l'ouest s'interrompent brutalement, ce qui permet de supposer que les deux murs ont été surélevés.

Un arc en plein cintre apparaît au-dessus des boiseries dans le mur nord, dont la fonction est difficile à appréhender (cf. fig. 9). Il est constitué de petits moellons de calcaire posés de champ. Une ouverture bouchée est également visible dans ce parement nord, constituée de deux piédroits appareillés de blocs de calcaire de moyen appareil alternant avec des éléments de calcaire blanc beaucoup plus allongés, évoquant de possibles remplois de sarcophages. Cette ouverture se termine par un linteau plat.

Le portail occidental de la nef, de profil brisé, est surmonté par un arc en plein cintre qui paraît plus ancien, composé de 21 claveaux de calcaire ocre clair, aux largeurs irrégulières, plutôt courts (cf. fig. 7).

## INTERPRÉTATION

### ARGUMENTS DE DATATION ET PERSPECTIVES :

Cette église n'a guère attiré l'attention jusqu'ici. Les datations proposées évoquent une construction au cours du XIII<sup>e</sup> siècle, remaniée par la suite < B ; 3 : p. 10 >.

L'existence d'une mention de l'édifice au XI<sup>e</sup> siècle nous a amené à nous intéresser à cet exemple. La typologie des parements des murs nord et ouest, à petits moellons de calcaire blancs assez réguliers, soigneusement assisés, avec une disposition ponctuelle en *opus spicatum*, et celle des deux arcs en plein cintre, pourraient correspondre à des parties ayant été bâties à cette époque. Ce sont là probablement les vestiges de cette première église ; l'agrandissement vers l'est, au XIII<sup>e</sup> siècle, correspondant au transept et au chœur ; puis celui vers le sud à la fin du XV<sup>e</sup> ou le début du XVI<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>9</sup> Dimensions auxquelles il faudrait rajouter l'épaisseur des boiseries plaquées contre les murs, probablement de 30 à 50 cm de plus.

## **SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE**

### **SOURCES :**

A : Attray : *dossier travaux* (Orléans – Service départemental de l'architecture et du patrimoine – Dossier de la commune d'Attray).

B : Berthelot M., *Fiche de pré-inventaire de l'église d'Attray*, ministère de la Culture, 28 mai 1968 (Région Centre – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune d'Attray).

C : *Carte de randonnée : Pithiviers. Neuville-aux-Bois*, Échelle : 1/25000<sup>e</sup>, Paris, éd. IGN, 1997, 1 carte (Carte de randonnée 2218 E).

D : Longnon A., *Pouillés de la province de Sens*, Paris, Imprimerie Nationale, 1904, p. 323, 325 (Recueil des Historiens de la France. Pouillés. Tome IV).

E : Mestivier M., *Plan cadastral parcellaire de la commune d'Attray, Section A développée*, Échelle 1/2500<sup>e</sup>, 3 juillet 1830, Orléans, AD 45, 2 Mi 5113.

F : Mestivier M., *Plan cadastral parcellaire de la commune d'Attray, Tableau d'assemblage*, Échelle 1/10000<sup>e</sup>, 3 juillet 1830, Orléans, AD 45, 2 Mi 5113.

### **BIBLIOGRAPHIE :**

1 : Jarry E., *Histoire de l'abbaye de La Cour-Dieu, ordre de Citeaux, diocèse d'Orléans (1178-1793)*, Orléans, éd. Herluison, 1864, 235 p.

2 : Patron C., Attray, *Recherches historiques sur l'Orléanais, ou Essai sur l'histoire, l'archéologie, la statistique des villes, villages, hameaux, églises, chapelles, châteaux-forts, abbayes, hôpitaux et institutions de l'Orléanais proprement dit, depuis l'époque celtique jusqu'à nos jours*, Orléans, éd. Blanchard, 1870-1871, vol. 2, p. 300-301 (Réimprimé en 1991 sous le titre *Département du Loiret. Dictionnaire des communes*, Paris, éd. Comédit, 1991, 2 vol.)

3 : Raunet J., Virlet J.-B., *Attray*, Pithiviers, éd. de l'Association Connaissance et Sauvegarde du Patrimoine, 1986, 12 p. (Notice 47, visite du 11 octobre 1987).

## ***BEAUMONT-DU-GÂTINAIS***

### **IDENTITÉ**

VOCABLE : Saint-Barthélémy

STATUT : Paroisse

DIOCÈSE : Sens

ARCHIDIACONÉ : Gâtinais

DOYENNÉ : Gâtinais

DÉPENDANT DE :

DÉPARTEMENT : Seine-et-Marne

N° INSEE : 77027

COORDONNÉES LAMBERT : x = 610,300 ; y = 2348,538.

PROPRIÉTAIRE ACTUEL : Commune

PROTECTION MH : L'église a été classée Monument historique le 18 mars 1922.

### **HISTORIQUE**

PRINCIPALES DONNÉES TEXTUELLES :

En 1226, Adam IV de Beaumont lègue une rente annuelle au bénéfice d'un chapelain célébrant dans l'église paroissiale de Beaumont < AB >.

L'église est mentionnée pour la première fois dans les comptes du diocèse de Sens, vers 1350 < M : p. 51 >. La paroisse apparaît dans le Pouillé réalisé peu après, en 1369 < M : p. 96 >.

Diverses restaurations ont été menées depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle :

- 1765 : La sacristie est reconstruite < 7 : p. 15 >.
- 1780 : Le portail occidental est restauré, la date des travaux est inscrite sur un des piédroits de la porte < 2 ; 6 >.
- 1923 : Les couvertures et la charpente du chevet et du versant nord de la nef sont remaniées < K >.
- 1930 : Les abats-sons du clocher sont enlevés < R : p. 5 >.
- 1940 : Les voûtes du chevet sont réparées < K ; R : p. 5 >.
- 1952 : Une tempête arrache les tuiles du versant nord de la nef. Des travaux ont probablement suivi < K >.
- 1958 : Divers remaniements sont effectués : des abats-sons sont posés sur le clocher dont les murs sont également restaurés. Des reprises sont effectuées dans le pignon est et le retour du mur au nord de la chapelle des Harlay < J ; R : p. 5 >.
- 1976-1977 : Le clocher est restauré : rejointoiements dans le mur sud, consolidation, mise hors d'eau, pose de nouvelles charpentes et couvertures < L ; R : p. 5 >.
- 1983 : La restauration du clocher se poursuit, avec la pose d'abats-sons en façades est et nord, et diverses reprises de maçonneries, notamment dans la tourelle d'escalier. Les réfections concernent aussi la couverture du versant sud de la nef et celle du chevet. < L ; R : p. 5 >.

- 1995 : Les couvertures de la chapelle des Harlay sont remises en état < Y ; R : p. 5 >.
- 2004 : Le plafond en plâtre et lattis recouvrant la nef et le bas-côté sud est supprimé < C >.

### **DESCRIPTION**

#### PRÉSENTATION DU MONUMENT :

L'église de Beaumont-du-Gâtinais est située sur une place, au carrefour entre plusieurs voies. Cette place est bordée par d'anciennes halles au nord-est et les vestiges d'un château, entouré de douves en eau, à l'ouest. Le plan d'intendance de la paroisse, levé à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, montre un village relativement peu construit (*cf.* fig. 2-3). Le cimetière est alors situé à l'écart de l'église, à environ 300 m au nord-est.

L'édifice présente, en plan, une nef avec un unique bas-côté sud, suivis d'un chœur de deux travées (*cf.* fig. 4-8). Un clocher s'élève sur la première travée ouest du chœur, côté sud. Une sacristie vient s'appuyer contre lui (*cf.* fig. 12). Une chapelle, dédiée à la famille des seigneurs locaux, les Harlay, se trouve contre le mur nord de la travée orientale du chœur (*cf.* fig. 10-11). La nef et son collatéral sud sont charpentés. Le chœur est couvert de voûtes d'ogives quadripartites, contrebutées par de puissants contreforts extérieurs (*cf.* fig. 13, 23).

L'édifice mesure environ 30 m de longueur, pour 12,50 m de largeur (sans la chapelle nord-est). Le clocher est presque de plan carré, avec 4,80 m de large pour 4,90 m de long. La chapelle des Harlay compte 5,90 m de large sur 6,50 m de long.

La nef unique constitue la partie la plus ancienne. L'ensemble du chœur et du clocher semble avoir été construit au XIII<sup>e</sup> siècle, comme en témoignent notamment le mur pignon du chœur, percé d'un triplet de baies allongées, et les moulurations des voûtes (*cf.* fig. 10, 23). Le collatéral sud pourrait également avoir été ajouté à cette période ; les chapiteaux des deux colonnes de la nef présentent en effet des feuilles se recourbant aux angles, presque en crochets. À la fin du XV<sup>e</sup> siècle, l'ensemble de l'édifice semble avoir été profondément remanié, notamment en ce qui concerne le collatéral sud (arcade ouest, portail) et la travée occidentale du chœur (voûtes) (*cf.* fig. 13, 21, 22). À la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, la chapelle des Harlay est édifiée.

En l'état actuel, les parements extérieurs sont relativement visibles, sous quelques vestiges d'enduits de chaux lépreux (*cf.* fig. 16-22). À l'intérieur, les murs sont masqués sous des badigeons blancs (*cf.* fig. 23-24).

#### PARTIES CONCERNÉES ET ÉLÉMENTS CONSERVÉS :

La nef centrale semble être la partie la plus ancienne et a souvent été attribuée au XI<sup>e</sup> siècle par différents auteurs. Elle mesure 16,80 m de long, pour 7,10 m de large. Elle est simplement charpentée. Un examen rapide des parements extérieurs permet de constater qu'elle a probablement été profondément remaniée au fil des siècles.

Seules les assises inférieures des murs nord et ouest sont visibles. Elles sont constituées de moellons de calcaire gris piqués, soigneusement mis en œuvre, avec un regroupement d'éléments de hauteurs proches au sein d'une même assise (*cf.* fig. 17, 21). Toutefois, de nombreuses ruptures et irrégularités sont décelables, notamment pour la façade ouest et autour du portail nord. En outre, les portions de murs situées plus en hauteur et en

partie sous les enduits, présentent des moellons plus petits et bruts. Tout ceci nous invite à la prudence concernant les assises visibles à la base des murs nord et ouest, qui pourraient bien être le résultat d'un reparaementage.

L'angle nord-ouest semble être le seul encore visible dans son état originel (*cf.* fig. 16, 17, 21). Il est constitué de blocs de calcaire taillés. Un seul bloc a généralement été utilisé par assise. La boutisse est alternativement placée du côté nord ou ouest.

Toutes les fenêtres ont été profondément remaniées, à des époques différentes entre le mur ouest et le nord. Le portail septentrional paraît aujourd'hui être l'ouverture la plus ancienne (*cf.* fig. 19). Il est constitué de deux piédroits à ressaut, appareillés en moyen appareil de calcaire. On peut encore observer, dans les assises inférieures, les vestiges de boutisses renforcées (*cf.* fig. 19 : assises 1 et 3 à l'est ; 1, 3 et 5 à l'ouest). Les assises supérieures n'en présentent plus mais un coup de sabre, très net côté est, indique une probable reprise ayant pu les faire disparaître. Le ressaut intérieur soutient un tympan semi-circulaire monolithe, l'autre un arc en plein cintre comprenant 13 claveaux, trapézoïdaux, de largeurs variables. L'arête intérieure de ces claveaux a été adoucie par une taille en biseau, qui se poursuit sur les piédroits. Il est difficile de dire si ceci est d'origine ou constitue une modification postérieure. Au-dessus du portail, on peut observer, côté ouest essentiellement, trois corbeaux en pierre. Il est probable qu'une structure venait s'appuyer contre cette partie du mur nord : porche ou maisons.

Le portail ouest semble à première vue proche du précédent, le tympan en moins (*cf.* fig. 21). Il est en effet constitué d'un arc à double rouleau reposant sur deux piédroits à ressauts, sans intermédiaire. Il faut noter toutefois que les arcs ne sont pas vraiment en plein cintre mais légèrement surbaissés. Les claveaux sont également plus larges et plus trapus que ceux visibles au nord. Ce portail a ainsi probablement été remanié, au moins dans sa partie supérieure.

## INTERPRÉTATION

### ARGUMENTS DE DATATION ET PERSPECTIVES :

De nombreux auteurs ont proposé de voir dans la nef centrale la partie la plus ancienne de l'édifice, à juste titre, et de dater celle-ci dans le courant du XI<sup>e</sup> siècle. Ils restituent ainsi une église comprenant une nef unique charpentée, éclairée par six baies en plein cintre, trois dans chaque mur gouttereau, et dont l'entrée se faisait par le portail nord, protégé par un porche < F ; 7 : p. 10 >. Jean Queguiner rajoute un second portail, dans le pignon ouest, remanié depuis < 6 >. Seul Jacques Moulin, lors de son étude préalable à la restauration de l'église, indique que la partie la plus ancienne de l'église rassemble la nef et son bas-côté sud, construits au début du XIII<sup>e</sup> siècle. Les déséquilibres induits par un tel plan, ainsi que les ruptures nettes sur la façade ouest, le long du contrefort (*cf.* fig. 21-22) nous incitent à rejeter cette hypothèse<sup>10</sup>. La nef centrale est plus ancienne que le collatéral, rajouté dans un second temps.

Il subsiste toutefois peu d'éléments probants pour dater cette dernière avec précision. Le parement en moellons et les fenêtres semblent avoir été profondément remaniés, de même que

---

<sup>10</sup> Il faut noter que la jonction entre la nef centrale et le collatéral sud, sur la façade ouest, est rendue complexe par la présence du contrefort, qui ne semble fonctionner ni avec l'une, ni avec l'autre.

## NOTICE 4 - Beaumont-du-Gâtinais

les deux portails qui présentent notamment des angles adoucis par des biseaux, ce qui aurait tendance à les « rajeunir » en nous incitant à les dater de la fin du XI<sup>e</sup> siècle, voire du XII<sup>e</sup> siècle seulement. Nous resterons prudents à ce sujet, car la présence de quelques boutisses renforcées dans les piédroits du portail nord pourraient bien être le signe d'une construction plus ancienne dans le XI<sup>e</sup> siècle.

### SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

#### SOURCES :

A : ARCAMS [Atelier de Restauration, Conservation d'œuvres d'art, peintures murales, sculptures polychromes], *Seine & Marne. Beaumont-du-Gâtinais. Église Saint-Barthélémy. Rapport technique et photographique. Étude*, juin 1996, n. p.

B : *Beaumont* [Plan de l'église], Échelle 0,004 m pour 1 m, 1865 (Région Île-de-France – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune de Beaumont-du-Gâtinais)

C : *Beaumont-du-Gâtinais : dossier travaux* (Fontainebleau – Service départemental de l'architecture et du patrimoine – Dossier de la commune de Beaumont-du-Gâtinais).

D : Bray A., *Église de Beaumont-du-Gâtinais. Canton de Château-Landon*, Plan, Échelle 1/200<sup>e</sup>, s. d.

E : *Carte de randonnée : Malesherbes-Puiseaux*, Échelle : 1/25000<sup>e</sup>, Paris, éd. IGN, 1997, 1 carte (Carte de randonnée 2318 E).

F : Combe R., *Pages d'histoire locale. Église et paroisse de Beaumont-en-Gâtinais*, 1980, 8 p.

G : *Correspondance et rapport relatifs à la protection au titre des Monuments Historiques*, 1983, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 1993/003/0001.

H : *Correspondance relative à l'édifice et à sa restauration*, 1984, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 1989/003/0001.

I : *Correspondance : projet d'éclairage public. Réfection du beffroi. Dommages causés par la tempête. Travaux, financements, 1933-1975*, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0081/077/0003.

J : Creusot J., *Établissement d'un abat-son, reprise de maçonneries dans le clocher, remise en état du pignon est et du retour nord, remise en état de la couverture du clocher (charpente, horloge)*, 1958-1959, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0080/042.

K : *Dossier travaux : réfection des couvertures, de la charpente, de la nef, du chœur. Établissement d'un abat-son. Remise en état d'un pignon. Mise hors d'eau*, 1924-1984, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0081/077/0003.

## NOTICE 4 - Beaumont-du-Gâtinais

L : [Dossier travaux], 1976-1984, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 1989/003/0001.

M : Longnon A., *Pouillés de la province de Sens*, Paris, Imprimerie Nationale, 1904, p. 51, 96 (Recueil des Historiens de la France. Pouillés. Tome IV).

N : Louzier S. A., *Église de Beaumont. Seine-et-Marne*, Échelle : 0,005 m par mètre, s. d., Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/077/2002.

O : Moulin J., *Seine-et-Marne. Beaumont-du-Gâtinais. Église Saint-Barthélémy. Coupe longitudinale. État actuel*, Échelle 1/100<sup>e</sup>, juillet 1996.

P : Moulin J., *Seine-et-Marne. Beaumont-du-Gâtinais. Église Saint-Barthélémy. Coupe transversale sur la nef*, Échelle 1/100<sup>e</sup>, juillet 1996.

Q : Moulin J., *Seine-et-Marne. Beaumont-du-Gâtinais. Église Saint-Barthélémy. Coupe transversale sur le chœur. État actuel*, Échelle 1/100<sup>e</sup>, juillet 1996.

R : Moulin J., *Seine-et-Marne. Beaumont-du-Gâtinais. Église Saint-Barthélémy. Étude préalable à la restauration de l'édifice*, septembre 1996, 79 p.

S : Moulin J., *Seine-et-Marne. Beaumont-du-Gâtinais. Église Saint-Barthélémy. Façade est. État actuel*, Échelle 1/100<sup>e</sup>, juillet 1996.

T : Moulin J., *Seine-et-Marne. Beaumont-du-Gâtinais. Église Saint-Barthélémy. Façade ouest. État actuel*, Échelle 1/100<sup>e</sup>, juillet 1996.

U : Moulin J., *Seine-et-Marne. Beaumont-du-Gâtinais. Église Saint-Barthélémy. Façade nord. État actuel*, Échelle 1/100<sup>e</sup>, juillet 1996.

V : Moulin J., *Seine-et-Marne. Beaumont-du-Gâtinais. Église Saint-Barthélémy. Façade sud. État actuel*, Échelle 1/100<sup>e</sup>, juillet 1996.

W : Moulin J., *Seine-et-Marne. Beaumont-du-Gâtinais. Église Saint-Barthélémy. Plan. État actuel*, Échelle 1/100<sup>e</sup>, juillet 1996.

X : Moulin J., *Seine-et-Marne. Beaumont-du-Gâtinais. Église Saint-Barthélémy. Plan de toitures. État actuel*, Échelle 1/100<sup>e</sup>, juillet 1996.

Y : Moulin J., *Restauration de la couverture de la chapelle des Princes*, 1987-1993, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine (Saint-Cyr), 1998/042/0001.

Z : Moulin J., *Restauration de l'édifice*, 1996, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine (Bons-Enfants), 2002/004/0013.



## NOTICE 4 - Beaumont-du-Gâtinais

AA : *Notes sur l'église Saint-Barthélémy de Beaumont*, s. d., Beaumont-du-Gâtinais, AM, n. p.

AB : *Page d'histoire locale. Sermon à l'occasion de la quête faite le 25 septembre 1949, pour l'entretien de l'Église*, Melun, AD 77, Mdz 283.

AC : Piel C., *Restauration des verrières*, 1997, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 1999/008/0112.

AD : *Plan d'ensemble du parc et du château de Beaumont*, 1 pièce papier sur toile, XVIII<sup>e</sup> siècle, Melun, AD 77, 9 Fi 14.

AE : *Plan d'intendance de la paroisse de Beaumont-en-Gâtinais*, s. d., Melun, AD 77, 1 C 34/3.

AF : *Plans parcellaires terriers de Beaumont*, 5 pièces papier collées sur toile, 1750-1753, Melun, AD 77, 9 Fi 13.

AG : Rochette J.-C., *Relevé de la charpente de la nef. Coupes et plans*, Échelle 0,02 m par mètre, 1983, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/077/1001.

AH : Stein H., Hubert J., Beaumont-en-Gâtinais, *Dictionnaire topographique de Seine-et-Marne*, Paris, Imprimerie Nationale, 1954, p. 23.

AI : Thibault M., *Ossature métallique, support de cloches à l'église. Plan du clocher. Vues AB et CD. Restauration du beffroi*, Échelle 0,05, s. d., Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/077/1001.

AJ : *Ventes des biens nationaux. Biens religieux de la commune de Beaumont-du-Gâtinais*, 1790, Melun, AD 77, 1 Q 68.

AK : [Vue de l'église de Beaumont-du-Gâtinais], estampe, 1895 (?), Melun, AD 77, 5 Fi 194.

### BIBLIOGRAPHIE :

1 : Gallet Y., Beaumont-du-Gâtinais. Église Saint-Barthélémy, *Dictionnaire des Monuments d'Île-de-France*, Paris, éd. Hervas, 1999, p. 104-105.

2 : Ingrain J., *Notes sur l'église Saint-Barthélémy de Beaumont*, Beaumont-du-Gâtinais, s. é., 1967, 4 p. dactylographiées.

3 : Lamotte P., *Les églises romanes et gothiques de l'ancien archidiaconé du Gâtinais*, Paris, École des Chartes, 1948, vol. 1, p. 65, 146. (Thèse de l'École nationale des Chartes).

## NOTICE 4 - Beaumont-du-Gâtinais

4 : Ministère de la culture, *Liste des immeubles protégés au titre des législations sur les Monuments Historiques et sur les sites dans le département de Seine-et-Marne*, Paris, Imprimerie Nationale, 1983, p. 5.

5 : Poupel P., Tricaud A., *Fiche de pré-inventaire de l'église de Beaumont-du-Gâtinais*, ministère de la Culture, 15 juillet 1981 (Région Île-de-France – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune de Beaumont-du-Gâtinais).

6 : Queguinier J., Beaumont-du-Gâtinais, *Dictionnaire des églises de France IV : Ouest et Île-de-France*, Paris, éd. Robert Laffont, 1968, p. IV D 9.

7 : Virlet J.-B., Raunet J., *Beaumont-du-Gâtinais*, Pithiviers, éd. de l'Association Connaissance et Sauvegarde du Patrimoine, 1986, 16 p. (Notice 41, visite du 7 décembre 1986).

## **BELLEGARDE-DU-LOIRET**

### **IDENTITÉ**

VOCABLE : Notre-Dame et Saint-Sébastien

STATUT : Prieuré-cure

DIOCÈSE : Sens

ARCHIDIACONÉ : Gâtinais

DOYENNÉ : Gâtinais

DÉPENDANT DE : Abbaye de Saint-Jean-les-Sens à partir de 1124 [chanoines augustins].

DÉPARTEMENT : Loiret

N° INSEE : 45031

COORDONNÉES LAMBERT : x = 608,0125 ; y = 2332,100.

PROPRIÉTAIRE ACTUEL : Commune

PROTECTION MH : Le pignon occidental de l'église a été classé sur la liste de 1889.

Le reste de l'édifice a été inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques le 25 juin 1929.

### **HISTORIQUE**

PRINCIPALES DONNÉES TEXTUELLES :

Depuis Dom Morin et son *Histoire du Gâtinais* au XVII<sup>e</sup> siècle, l'histoire de la commune de Bellegarde, anciennement *Sosiacus*, est souvent rapprochée de celle, voisine, de Quiers-sur-Bézonde (cf. notice 69). En effet, l'érudit a attribué à cette dernière l'ancien nom de Soisy le Vieil et des origines plus anciennes, mérovingiennes, en lien avec des possessions de l'abbaye de Ferrières-en-Gâtinais. Par opposition, il a nommé la première Soisy le Nouveau, de création plus récente, et qui se serait développée en tant que possession royale aux XI<sup>e</sup> – XII<sup>e</sup> siècles < 20 : p. 132 >. À la suite de Dom Morin, les différents historiens ont repris ces appellations < 6 >. Un examen rapide des différentes mentions des deux sites au cours du Moyen Âge montre toutefois que ces dénominations n'étaient visiblement pas utilisées, Bellegarde étant appelée *Sosiacus* ou *Sosiacus in Logio*, et Quiers, *Quierre* ou *Carris* < 6 ; 24 : p. 35-36, 104 >. Il a ainsi résulté de ces rapprochements de fréquentes confusions entre l'histoire des deux communes.

Le site de Bellegarde, *Sosiacus*, est mentionné pour la première fois dans une charte datée de 984 et narrant la donation du hameau de Vilotte, *Vileta*, par un certain Teduin à l'abbé de Saint-Père de Chartres, hameau situé « *in pago VVastiniensi supradicta largitio mea, non longo a Sosiaco Castro* »<sup>11</sup> < J : p. 89-90 >.

L'église apparaît pour la première fois en 1124 dans un acte de donation par le roi Louis VI, avec le consentement du seigneur Guillaume de Soisy, à l'abbaye de Saint-Jean de Sens : « *Notum fieri volo cunctis fidelibus tam futuris quam et instantibus, quod nos et Willelmus de Sosiaco ecclesiam de Sosiaco, cum omnibus ejusdem ecclesie possessionibus,*

<sup>11</sup> Le hameau de Vilotte correspond à la commune actuelle de Fréville-en-Gâtinais.

*Deo et Beato Johanni Senonensis monasterii et Rainardo, ejusdem loci venerando abbati, et fratribus ibi Deo servientibus jure perpetuo habendam et optinendam, salvis consuetudinibus nostris, et donamus et concedimus.* » < A : p. 475 ; P : p. 254-256 >.

Quelques années plus tard, en 1132, l'église est citée dans les possessions de l'abbaye : « *ecclesiam videlicet de Sosiaco, in honore sancte Dei Genitricis* » < P : vol. I, p. 290-291 >, puis de nouveau en 1152 : « *Ecclesiam Beatae-Mariae de Sosiaco* » < H ; P : vol. I, p. 502-503 >. L'église est ensuite mentionnée dans les pouillés du diocèse de Sens, vers 1350, puis en 1369-1370 : « *De Sosiaco in Logio* » < L : p. 54, 98 >.

En 1170, une charte de l'archevêque de Sens Guillaume est adressée aux paroissiens de Soisy : « *omnibus parrochianis de Soisiaco salutem* » et fait mention de l'abbé de Saint-Jean de Sens < P : vol. II, p. 228 >. Comme toutes les autres chartes mentionnant *Sosiacus*, celles de 1124, 1132 et 1152, Quantin a identifié ce Soisy avec Soisy-en-Brie. Nous pensons toutefois qu'il s'agit là aussi de Soisy-aux-Loges et que nous avons ici la première attestation conservée de la paroisse<sup>12</sup>.

Le village de Soisy ou Choisy-aux-Loges prend le nom de Bellegarde en 1646 lors de l'érection de la seigneurie en duché en faveur de Roger de Termes, duc de Bellegarde en Bourgogne < 24 : p. 103 ; 26 : p. 210-211 >. Il a été le siège d'une seigneurie importante, changeant de nombreuses fois de famille au cours des siècles < 20 ; 26 >.

En 1965, le clocher de l'église a été remis en état < B ; G >. Entre 1964 et 1968, les toitures du chevet ont été restaurées, sous la direction de M. Lablaude < B >. En 1974, la couverture et la voûte en châtaignier de la nef sont reprises < B ; K >. Dès 1980, les façades sud de l'église font l'objet d'un ravalement complet, suivies des murs nord < B >. En mars 1980, les enduits extérieurs et la couverture de l'abside sont également restaurés. Certains aménagements du XVII<sup>e</sup> siècle sont alors supprimés, comme la lucarne en briques qui couronnait l'abside < B >. En 1987, la restauration de l'église se poursuit, avec la réfection des enduits intérieurs < B >. Le 29 avril 1990, au cours de cette campagne, les arcatures de l'abside sont mises au jour < B >. Enfin, en 1998-1999, une intervention ponctuelle a eu lieu sur les glacis de la façade ouest, sous la direction de Mathilde Lavenu < B >.

## **DESCRIPTION**

### PRÉSENTATION DU MONUMENT :

Le cœur du village se développe autour d'un ensemble monumental composé de l'église et du château, isolé dans son enceinte au sud de celle-ci (*cf.* fig. 2-4). Un castrum y est attesté dès 984 (*cf.* ci-dessus) < J >. En 1180, une charte d'Alexandre III mentionne une maison forte à Bellegarde, appartenant à Ponce, seigneur de Soisy < 17 : p. D 19, 14 : p. 184 ; 10 : p. 16 >. Il est probable qu'un donjon en pierres ait été édifié entre les X<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, comme en témoigne le plan carré de la tour, une salle basse à l'angle nord-est et de nombreux remplois. En revanche, la présence des tourelles d'angle renvoie à la reconstruction du château au XIV<sup>e</sup> siècle par Nicolas Braque, seigneur de Soisy et conseiller des rois Jean II,

---

<sup>12</sup> Malgré le fait que l'orthographe soit légèrement différente : *Soisiacus* au lieu de *Sosiacus*. Mais cette forme de *Soisiacus* apparaît également dans certaines chartes de Saint-Benoit-sur-Loire pour Soisy-aux-Loges : *cf.* < N : vol. II, p. 126 >.

Charles V et VI (*cf.* fig. 12 : gravure du château antérieure à 1616). L'aspect actuel du château, avec ses nombreuses dépendances et son jardin à la française, est dû aux travaux menés par le duc d'Antin, surintendant des Bâtiments de France et administrateur du domaine de Versailles entre les années 1717 et 1727 (*cf.* fig. 2-3, 13) < 14 ; 3 >. Le château avait sa propre chapelle, dans un des pavillons de l'enceinte, bien distincte de l'église paroissiale voisine.

Celle-ci est entourée d'une place au sud, qui accueillait l'ancien cimetière au début du XIX<sup>e</sup> siècle et les halles du village, et du presbytère au nord (*cf.* fig. 3-4, 12). Des maisons privées sont présentes au nord-ouest, un jardin sur un léger monticule circulaire pouvant évoquer les vestiges d'une motte ainsi qu'un étang sont visibles à l'est.

Le plan de l'édifice est constitué d'une grande nef unique suivie du chevet composé de deux travées droites, celle située à l'ouest étant surmontée du clocher, terminées par une abside semi-circulaire, et accostées au nord et au sud de deux chapelles rectangulaires sur deux travées également (*cf.* fig. 5-8). L'église mesure environ 42 m de long, pour 11,17 m de large dans la nef et 23,03 m dans le transept.

Ce plan est le résultat de plusieurs remaniements. À l'église originelle, comprenant une nef unique et un chevet semi-circulaire avec clocher, ont été ajoutées au cours du XIII<sup>e</sup> siècle les deux parties latérales du chevet, ainsi que le voûtement sur croisée d'ogives de la travée droite sous le clocher. Au XV<sup>e</sup> siècle, une nouvelle salle vient se greffer au nord, transformée aujourd'hui en sacristie. Au XVII<sup>e</sup> siècle, sous Jacques de l'Hospital, premier marquis de Soisy (1578-1635), une chapelle supplémentaire est construite au sud, pour accueillir son tombeau, accompagnée de modifications extérieures de l'abside (reprise en briques de l'encadrement de la baie axiale et ajout d'un fronton). Enfin, au XVIII<sup>e</sup> siècle, une crypte a été creusée sous la chapelle sud afin d'abriter le caveau funéraire du duc d'Antin, redécouvert en 1994 lors de travaux de restauration. < 10 : p. 17-19 >.

Les parements extérieurs de l'église ont été systématiquement rejointoyés, de même que les parties appareillées à l'intérieur, le reste étant masqué par un enduit beige clair. L'église a en effet été soigneusement restaurée entre 1963 et 1999. Elle est encore ornée d'un riche mobilier provenant de la chapelle seigneuriale détruite (boiseries et tableaux de Mignard, Le Brun, Cortone et Carrache) < 13 : p.183 >.

**PARTIES CONCERNÉES ET ÉLÉMENTS CONSERVÉS** : La nef et le chevet présentent des éléments dont la datation pourrait être discutée entre le XI<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> siècle.

**- Nef :**

La nef, particulièrement vaste<sup>13</sup>, est construite en petits moellons de calcaire, de dimensions irrégulières, plus ou moins bien assisés, avec parfois une disposition en oblique (*cf.* fig. 19). L'examen de la carte géologique de la région montre la présence de calcaires de Beauce, dits de Pithiviers, affleurant autour de la vallée de la Bézonde, passant au nord de Bellegarde < I >. Ceux-ci ont probablement été utilisés en grande partie pour la construction de l'église<sup>14</sup> (*cf.* fig. 18-19).

---

<sup>13</sup> La nef mesure 27,26 m de long côté sud et 28,64 m côté nord, pour 11,17 m de large à l'est et 11,19 m à l'ouest.

<sup>14</sup> Les autres terrains présents dans un périmètre proche de la ville sont constitués de sables, argiles, molasses du Gâtinais.

Des différences se font sentir dans ce parement, notamment entre la travée occidentale et les autres, et également au-dessus du portail sud où l'on peut observer des assises en petit appareil beaucoup plus régulier (*cf.* fig. 16). Tout ceci indique de probables remaniements, difficiles à appréhender en raison d'un rejointoiment moderne. Dans les deux travées orientales du mur gouttereau nord, cinq corbeaux en saillie sont visibles, alignés sur une même assise, aux deux tiers environ de la hauteur du parement (*cf.* fig. 17), laissant supposer l'existence d'une construction appuyée contre ce mur à une période donnée. Il faut noter également que le mur occidental est entièrement construit en moyen appareil (*cf.* fig. 14).

Les murs gouttereaux sont rythmés à l'extérieur par une série de quatre contreforts chacun, dont un à l'angle occidental (*cf.* fig. 14-17). Les deux contreforts orientaux sont relativement saillants, édifiés sur quasiment toute la hauteur du mur, dotés de deux petits glacis intermédiaires, le premier au niveau de la sixième ou septième assise, animant les trois côtés, le second à hauteur de la neuvième ou dixième assise, présent uniquement sur la face principale<sup>15</sup>. Le troisième contrefort en partant de l'est, animé par les mêmes glacis, monte en revanche jusqu'au sommet des deux murs gouttereaux. Il compte ainsi 27 assises pour celui du mur sud, 25 pour celui du nord, contre 21 à 22 assises pour les autres.

On peut également noter que les contreforts situés dans la partie orientale des murs gouttereaux présentent un chaînage en moyen appareil avec le parement en moellons, alors que ces troisièmes contreforts, plus élevés, ne présentent un chaînage que du côté est, et non pas du côté ouest. À l'intérieur, un chaînage vertical en moyen appareil est visible dans les murs au revers de ceux-ci et pas des autres<sup>16</sup> (*cf.* fig. 16).

Les deux contreforts occidentaux, juste à l'angle de la façade ouest, appartiennent visiblement à une autre phase de construction. En moyen appareil également, ils présentent en revanche des proportions et une disposition des glacis différentes<sup>17</sup>.

D'une manière générale, les proportions de ces contreforts restent peu compatibles avec une datation avant le XII<sup>e</sup> siècle. En effet, ils sont en saillie d'une soixantaine de centimètres au moins par rapport au mur.

À ce jeu de contreforts différents répondent des différences dans le type et la disposition des baies. Toutes disposées haut dans le mur et appareillées en moyen appareil de calcaire, elles présentent un ébrasement intérieur également mis en œuvre en pierre de taille. Seuls les intrados restent fourrés. Mais au-delà de ces caractères généraux, on remarque que ces ouvertures semblent disposées de manière bien irrégulière dans le mur, resserrées vers l'est. En outre, les huit fenêtres situées à l'est sont dépourvues d'ébrasement extérieur et possèdent des boutisses renforcées (*cf.* fig. 20), au contraire des deux ouvertures occidentales, ornées d'un biseau adoucissant leur arête extérieure et ne présentant plus qu'un unique bloc taillé par assise dans leurs piédroits (*cf.* fig. 21).

---

<sup>15</sup> Dimensions des contreforts du mur sud, d'est en ouest : 60,5 x 79 x 62 ; 62 x 81 x 64,5 ; 60 x 77,5 x 60,5. (Profondeur ouest x largeur x profondeur est, en centimètres).

Dimensions des contreforts du mur nord, d'est en ouest : 63 x 76,5 x 63,5 ; 59,5 x 76,5 x 59 ; 58,5 x 86 x 68. (Profondeur est x largeur x profondeur ouest, en centimètres).

<sup>16</sup> Nous avons ici conscience que nous ne sommes pas à l'abri de surprises masquées sous les enduits.

<sup>17</sup> Dimensions du contrefort sud-ouest : 62 x 111,5 x 74,5.

Dimensions du contrefort nord-ouest : 77 x 110,5 x 72,5.

Une neuvième baie brisée en tiers point, probablement du XIII<sup>e</sup> siècle, est visible dans la travée orientale du mur nord, à mi-hauteur du mur environ, sous le niveau matérialisé par les corbeaux en saillie dans cette zone.

Tout ceci semble indiquer que les trois travées orientales de la nef sont plus anciennes et que la nef a été agrandie dans un second temps, probablement pour mettre en place l'imposante façade occidentale et son portail sculpté, surmonté d'un triplet (*cf.* fig. 24).

Un portail bouché est présent au sud, dans la seconde travée orientale<sup>18</sup> (*cf.* fig. 22-23). Il est constitué d'un arc en plein cintre à double rouleau, comprenant 10 et 16 claveaux, visible également à l'intérieur (*cf.* fig. 31), retombant sur deux piédroits de dix assises en moyen appareil de calcaire, avec une alternance de carreaux et de boutisses, parfois renforcées. Deux impostes, saillantes sur deux faces (sous l'intrados de l'arc et sur la face externe du mur gouttereau), permettent de faire la liaison avec le linteau. Ces impostes sont moulurées simplement d'un bandeau, strié de trois filets, surmontant un biseau lisse. Le ressaut interne des piédroits supporte un linteau monolithe en bâtière dont la base est ornée d'un filet. Le tympan est simplement maçonné à l'aide de gros moellons. L'extrados de l'arc est souligné par un cordon mouluré de deux filets et d'un rang de billettes.

Les assises des deux piédroits s'arrêtent à une soixantaine de centimètres au-dessus du sol actuel, laissant place ensuite à du moellonage (*cf.* fig. 22). Dans le prolongement de la dernière assise en moyen appareil, on retrouve trois grands blocs de calcaire dans l'ancienne ouverture de la porte, correspondant probablement à un ancien seuil. Le niveau du sol extérieur autour de l'église a ainsi probablement été abaissé de 60 à 80 cm depuis le Moyen Âge.

### - Clocher :

Les parties inférieures du clocher, à l'intérieur de l'église, ont été très remaniées à l'époque gothique, avec la mise en place d'un voûtement sur croisée d'ogives et le probable percement des murs nord et sud (*cf.* fig. 32-33). Les arcs est et ouest, permettant la communication entre la nef et le chevet, sont de grands arcs brisés (*cf.* fig. 29 et 32). On peut néanmoins noter la présence, sur le mur pignon oriental de la nef, de deux hauts contreforts en moyen appareil, animés de deux petits glacis successifs, qui évoquent ceux de la nef (*cf.* fig. 29). Ils s'arrêtent net, juste sous le dernier entrail de charpente, comme pour le soutenir.

L'étage supérieur du clocher, à l'extérieur (*cf.* fig. 25 et 26), bien délimité par deux corniches saillantes moulurées, est construit à l'aide de moellons soigneusement assisés, associés à du moyen appareil pour les chaînes d'angle et les encadrements d'ouvertures. Chaque face est largement ouverte par une baie géminée en plein cintre retombant sur de simples piédroits dotés d'impostes. Les arcs, à simple rouleau, sont en revanche mis en œuvre avec de larges claveaux trapus couvrant toute l'épaisseur de l'intrados, ce qui semble indiquer une datation pour la mise en œuvre postérieure au XI<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>18</sup> Le portail mesure, à l'extérieur, 130 cm de large pour 352 cm de hauteur sous clé dont 268 cm pour les piédroits.

### - Chevet :

Dans le prolongement de la travée sous clocher, ce qui devait correspondre au chevet primitif présente une seconde travée droite, voûtée en berceau, ouvrant sur une abside semi-circulaire couronnée par un cul-de-four (*cf.* fig. 32).

Le mur de l'abside est mis en œuvre à l'aide de moellons de calcaire bruts, assisés. Il est contrebuté par deux contreforts en moyen appareil, s'élevant sur les deux tiers de l'élévation du mur, à ressauts, non chaînés avec le parement en moellons, qui sont sans doute postérieurs (*cf.* fig. 27). La partie supérieure de l'élévation de l'abside, au-dessus des glacis de ces deux contreforts, est construite avec un appareil de moellons différents, plus allongés, et posés à plat, ce qui tend à montrer que cette zone a fait l'objet de remaniements. En effet, un petit fronton en briques avait été mis en place à cet endroit au cours des travaux du XVII<sup>e</sup> siècle et a été supprimé au cours des restaurations des années 1980<sup>19</sup>.

Trois baies en plein cintre éclairent cette abside, dont les encadrements extérieurs ont tous été remaniés. La fenêtre centrale apparaît relativement large, mais ses piédroits et son arc ont été repris avec des briques industrielles. Les deux ouvertures latérales sont moins larges et dépourvues d'encadrement appareillé. Leurs arcs sont légèrement surbaissés. Une quatrième petite baie bouchée est visible, à l'extérieur, juste au-dessus du sol actuel<sup>20</sup> (*cf.* fig. 28). Malgré l'état très érodé des calcaires et un fort rejointoiement au ciment, on devine les deux piédroits, constitués de deux blocs superposés et un probable linteau monolithe plein cintre.

À l'intérieur, les murs de l'abside sont entièrement recouverts d'un enduit de chaux. Seuls apparaissent, aux deux extrémités de l'abside, les départs d'arcatures plaquées qui devaient orner le pourtour de l'abside primitive (*cf.* fig. 33-34). Au nord, on peut apercevoir deux arcs en plein cintre, retombant, à gauche et probablement également à droite, sur un petit pilastre engagé à imposte, et au centre sur un pilastre monolithe, couronné d'une imposte également (*cf.* fig. 35). Ces impostes sont moulurées d'un très mince bandeau, surmontant un biseau orné d'un cartouche carolingien (*cf.* fig. 36-37). Les arcs semblent constitués de claveaux étroits et plutôt allongés. Au sud, seul le départ d'un arc apparaît, le tout visiblement coupé par la première baie (*cf.* fig. 38).

La travée précédant l'abside a été en grande partie remaniée lors des réaménagements gothiques du chœur. Ainsi, côté sud, une grande arcade brisée permet l'accès dans les chapelles latérales et l'arc en plein cintre marquant l'entrée de l'abside retombe aujourd'hui sur un culot peint au-dessus de cette arcade (*cf.* fig. 33). Côté nord, les modifications semblent avoir été moins importantes (*cf.* fig. 34). L'arc dont on vient de faire mention retombe bien sur un pilier engagé, doté d'une imposte moulurée d'un bandeau et d'un biseau, couverte d'une polychromie moderne. À l'ouest, la liaison avec les chapelles nord s'effectue par une arcade en plein cintre, probablement remaniée. Le piédroit oriental, dissimilé sous l'enduit, a été coupé ; l'arc est constitué de claveaux trapus, relativement larges.

---

<sup>19</sup> Deshoulières, dans son étude sur l'église, avait reproduit une photographie du chevet avant ces restaurations, montrant le fronton en briques et la toiture en bâtière qui surmontait alors l'abside. *Cf.* : < 12 : p. 180 >.

<sup>20</sup> Dimensions de la baie : 43 x 85 cm.



## INTERPRÉTATION

### ARGUMENTS DE DATATION ET PERSPECTIVES :

La majorité des auteurs qui se sont penchés sur l'historique de l'église de Bellegarde ont considéré que l'église primitive, comprenant la nef et un chœur simple terminé par l'abside semi-circulaire encore conservée, avait été construite au cours du XII<sup>e</sup> siècle < 7 : p. 35 ; 17 : p. 19 ; 2 ; 13 : p. 179 >. Leurs principaux arguments s'appuient sur la charte de 1124, souvent qualifiée de charte de fondation, et sur l'analyse stylistique du portail de la façade ouest (cf. fig. 24). Celui-ci, encadré par deux arcatures brisées en tiers-point et surmonté d'un niveau de fenêtres, est constitué d'un arc en plein cintre à huit voussures, souligné par un cordon supplémentaire. Les archivoltes retombent sur une série de huit colonnes, dont deux torses, avec des chapiteaux sculptés. Le tympan est orné de deux rangs de rinceaux de brins se terminant par des feuilles le plus souvent à trois lobes, surmontant une inscription fragmentaire<sup>21</sup>. L'aspect très différent des pierres et de la sculpture entre les deux registres a parfois poussé les auteurs à présenter le registre supérieur comme étant un remploi carolingien et celui du bas une copie romane < 2 : p. 2 >. Les décors des voussures et les chapiteaux rassemblent des motifs très variés : bâtons rompus, rosaces, tores, palmettes, masques. Tout cela évoque les grands portails romans du milieu et de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle.

La charte de 1124, en revanche, ne peut être présentée comme une charte de fondation mais comme une donation d'un édifice préexistant aux chanoines augustins de Saint-Jean de Sens. Elle ne sous-entend donc pas de manière certaine que l'église actuelle ait été construite seulement après cette date.

Quelques auteurs ont toutefois envisagé l'existence d'un édifice antérieur à 1124. La petite baie visible dans l'abside au ras du sol a ainsi servi d'arguments à différents historiens pour proposer de voir dans l'abside les vestiges d'une chapelle du XI<sup>e</sup> siècle < 11 ; 23 : p. 355 >. Récemment, Béragère Bertrand a développé cette hypothèse dans son mémoire de maîtrise sur l'église de Bellegarde < 10 : p. 17 >. Elle propose une première phase pour l'édifice, au cours de la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle, avec un plan constitué de la nef actuelle, avec ses quatre travées, et un chevet plus étroit composé de deux travées droites terminées par une abside (cf. fig. 9). La façade ouest aurait été reconstruite au même endroit que la précédente, dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle, suite à l'installation des chanoines de Saint-Jean de Sens. Son argumentation repose sur une série de comparaisons avec d'autres églises (Areines, Nourray, Saint-Gondon, Conan, Pommeray) dont les plans sont relativement proches et les datations oscillent entre le X<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> siècle < 10 : p. 35 >.

La nef et l'abside de l'église de Bellegarde présentent en effet des éléments permettant de rattacher son architecture au XI<sup>e</sup> siècle. Toutefois, il nous semble, contrairement à Béragère Bertrand, que la nef du XI<sup>e</sup> siècle ne comprenait que les trois travées orientales. En effet, comme nous l'avons déjà indiqué plus haut, on peut noter facilement des différences

---

<sup>21</sup> L'inscription en question est : « *HIC FIUNT JUSTI VICIORUM SO...* », ce qui renvoie semble-t-il à l'idée de la Rédemption apportée par la religion chrétienne, avec un écho particulier avec la conception symbolique de la porte de l'église à l'époque médiévale, en tant que *Porta Coeli*. Jacques Soyer a proposé notamment de restituer le texte suivant : « *HIC FIUNT JUSTI VICIORUM SORDE LAVANTUR* », ce qui se traduirait par « Ici sont faits les Justes, ils sont lavés de la souillure des vices ». Cf. < 25 >.

dans le type des contreforts et des baies entre ces trois travées orientales et la partie occidentale de la nef. Nous pensons ainsi que la première nef de l'église ne comptait que ces trois travées, mesurant ainsi environ 19 m de long, et qu'elle a été agrandie au milieu du XII<sup>e</sup> siècle, suite à l'installation des chanoines de Sens, avec la construction de la façade actuelle.

Un autre problème se pose quant à la configuration de cette première nef, abordé par certains auteurs avant nous : l'existence éventuelle de bas-côtés. En effet, la présence de plusieurs corbeaux en saillie, alignés sur un même niveau, sous les fenêtres hautes du mur gouttereau nord fait penser à l'existence d'une structure venant s'appuyer à ce niveau à une époque donnée. Certains ont pensé à un bas-côté, d'autres à un simple auvent < 10 : p. 25 >. Il faut en effet noter que la nef de Bellegarde est très haute pour une nef unique, avec des fenêtres qui elles aussi paraissent placées très haut dans le mur, ce qui correspond également aux pratiques de l'époque. Nous avons aussi souligné certains éléments nous amenant à penser que le parement des murs gouttereaux de la nef pouvait avoir été remanié et que les contreforts, relativement saillants, présentaient des dimensions renvoyant à une datation plus récente que le XI<sup>e</sup> siècle. Il ne serait ainsi pas impossible de penser que la nef du XI<sup>e</sup> siècle comprenait deux bas-côtés, que cette nef a été agrandie au XII<sup>e</sup> siècle avec la mise en place de la façade ouest actuelle et qu'à une époque inconnue, on a supprimé les bas-côtés, entraînant la reprise de toute la partie inférieure du parement, la mise en place des six contreforts orientaux et le remploi du portail sud dans le nouveau mur. Les troisièmes contreforts depuis l'est, montant jusqu'au sommet du mur, et au revers desquels on peut apercevoir un chaînage en moyen appareil à l'intérieur de l'édifice, auraient ainsi correspondu aux angles entre la façade occidentale et les murs gouttereaux.

Quant ces remaniements ont-ils eu lieu ? Les sources iconographiques disponibles peuvent peut-être nous renseigner. En effet, Claude Chastillon a représenté dans sa *Topographie française* éditée en 1655 une vue du château de Bellegarde, avec, à côté, la représentation de l'église de Bellegarde depuis le sud-ouest (cf. fig. 12) < 12 >. Avec toutes les précautions nécessaires quant à l'éventuelle réinterprétation qu'a pu en fournir l'artiste, le mur gouttereau sud avec ses cinq fenêtres est dépourvu de contreforts et en grande partie masqué par une structure venant s'appuyer contre lui, avec une toiture à une pente, tout à fait semblable à un collatéral. En revanche, sur une aquarelle anonyme du XVIII<sup>e</sup> siècle, représentant également le château de Bellegarde et l'église, vue cette fois depuis le nord, le mur gouttereau est bien visible, avec ses cinq fenêtres mais aussi avec ses contreforts < R >. Il semble en revanche dépourvu de collatéral, la toiture visible devant paraît trop basse et correspond probablement à une maison (cf. fig. 13). Il est ainsi possible que ces travaux aient eu lieu entre le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle et le XVIII<sup>e</sup> siècle. Il faut toutefois rester prudent sur tout ceci, et prendre en compte les éventuelles libertés prises par les dessinateurs dans la représentation de ce monument qui peuvent aujourd'hui nous induire en erreur. En effet, la baie brisée présente dans la travée orientale du mur nord, aménagée sans aucun doute après la destruction du collatéral, indique une datation antérieure au XVII<sup>e</sup> siècle. Sur la gravure de Chastillon, seul le mur sud est représenté, il n'est pas non plus impossible que le bas-côté nord ait été détruit plus tôt.

En ce qui concerne le chevet, seule l'abside présente encore des éléments appartenant au XI<sup>e</sup> siècle. Les deux travées droites qui la précèdent ont été trop remaniées pour pouvoir déterminer aujourd'hui si elles étaient fermées ou si elles possédaient des annexes au nord et

au sud. Si on retient l'hypothèse d'une nef unique, les deux cas de figures sont possibles. De tels cas sont visibles à Lombreuil ou Rosoy-le-Vieil pour un chevet unique, Bondaroy, Pithiviers-le-Vieil ou Yèvre-la-Ville pour un chevet à trois chapelles (*cf.* fig. 10). Dans l'hypothèse d'une nef dotée de collatéraux, un chevet à trois chapelles échelonnées semble le plus probable (*cf.* fig. 11). La présence de la petite baie au ras du sol est peu commune et évoque une ouverture pour une crypte semi-enterrée comblée ou détruite. Il est difficile de préciser les choses à ce propos en l'état actuel.

Nous pouvons ainsi restituer un édifice composé soit d'une nef unique, soit d'une nef à trois vaisseaux, d'environ 19 m de long, accessible par un portail latéral sud, et éclairé par huit fenêtres dans les murs gouttereaux, suivie d'un chœur de deux travées, à un ou trois vaisseaux, se terminant, au centre, par une abside semi-circulaire, surmontant peut-être une crypte, percée d'une unique baie en plein cintre et ornée de jeux d'arcatures (*cf.* fig. 10-11). Un clocher pouvait éventuellement couronner ce chevet.

Pour la datation, Bérangère Bertrand proposait une construction dans la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle < 10 : p. 35 >. Nous aurions tendance à placer cette phase plus tôt. En effet, les piédroits des ouvertures sont dotés de boutisses renforcées, la petite baie du chevet présente un linteau monolithe, les arcatures dans l'abside ont des claveaux étroits et des impostes moulurées avec des cartouches carolingiens. Seul le portail sud, avec ses impostes à retour et son rang de billettes, pourrait sembler plus récent. Il présente toutefois les mêmes boutisses renforcées que les fenêtres. Tout ceci nous paraît plutôt plaider pour une datation dans la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle, voire dans les années 1050 au plus tard. De plus amples investigations sur l'édifice, notamment archéologiques, pourraient probablement permettre de déterminer avec exactitude le plan de cet édifice, en cherchant les fondations des éventuels collatéraux et en sondant l'abside, afin de vérifier la présence d'une crypte.

### **SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE**

#### SOURCES :

A : Bautier R.-H., *Recueil des actes de Louis VI, roi de France (1108-1137)*, Paris, éd. De Boccard, 1992, vol. I, n° 225, p. 474-476 (Chartes et diplômes relatifs à l'histoire de France).

B : *Bellegarde : dossier travaux* (Orléans – Service départemental de l'architecture et du patrimoine – Dossier de la commune de Bellegarde).

C : Blute M., *Plan cadastral parcellaire de la commune de Bellegarde, Section B, dite du Château*, Échelle 1/2500<sup>e</sup>, 1825, Orléans, AD 45 (Coligny), 3 P 031/3 (avec plan au sol d'un château).

D : Blute M., *Plan cadastral parcellaire de la commune de Bellegarde, Tableau d'assemblage*, Échelle 1/10000<sup>e</sup>, 1825, Orléans, AD 45 (Coligny), 3 P 0031/1.

E : *Carte de randonnée : Forêt d'Orléans. Massif d'Ingrannes. Bellegarde*, Échelle : 1/25000<sup>e</sup>, Paris, éd. IGN, 2003, 1 carte (Carte de randonnée 2319 OT).

## NOTICE 5 - Bellegarde-du-Loiret

F : *Correspondance : Plaque commémorative (1920) ; Remise en état du clocher et des couvertures de la nef, Subventions (1962-1965), 1920-1965, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0081/045/0004 (Série 0081/045 : Restauration d'édifices du Loiret, série générale).*

G : *Dossier travaux : Restauration des verrières et de la porte principale ; Restauration de deux tableaux, Remise en état du clocher et des couvertures de la nef, 1919-1965, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0081/045/0004 (Série 0081/045 : Restauration d'édifices du Loiret, série générale).*

H : *Gallia Christiana in provincias ecclesiasticas distributa : in qua series et historia archiepiscoporum et abbatum regionum omnium quas vetus Gallia complectebatur, ab origine Ecclesiarum ad nostra tempora deducitur, & probatur ex authenticis Instrumentis ad calcem appositis. Tomus duodecimus : ubi de Provinciis Senonensi & Tarentasiensi agitur, Paris, Ex Typographia Regia, 1770, Instrumenta, col. 40.*

I : Gigot C., Desprez N., *Carte géologique de la France. Bellegarde-du-Loiret, Échelle 1/50000<sup>e</sup>, Paris, éd. BRGM, 1984, 1 carte et 1 livret, 32 p.*

J : Guérard M., *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Père de Chartres*, Paris, éd. Crapelet, 1840, vol. I, p. 89-90 (Collection des cartulaires de France ; I).

K : Lablaude P., Lemort A., *Correspondance, 1960-1972, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 1990/022/0002 (Série 1990/022 : Travaux sur les édifices du Loiret).*

L : Longnon A., *Pouillés de la province de Sens*, Paris, Imprimerie Nationale, 1904, p. 54, 98 (Recueil des Historiens de la France. Pouillés. Tome IV).

M : *Notes, correspondance relative à l'édifice et aux objets, 1951-1956, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 1993/001/0422 (Série 1993/001 : Restaurations des édifices et dossiers thématiques).*

N : *Plan général du chateau, jardins, parc et bourg de Bellegarde et des environs, aquarelle sur papier, 0,59 x 0,90 m, Échelle de 10 cm pour 200 toises, XVIII<sup>e</sup> siècle, coll. privée. [Reproduction : Dossier de pré-inventaire de la commune, SRI].*

O : Prou M., Vidier A., *Recueil des chartes de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire*, Paris, éd. A. Picard, 1907, vol. I, p. 350, vol. II, p. 126 (Documents publiés par la Société historique et archéologique du Gâtinais V et VII).

P : Quantin M., *Cartulaire général de l'Yonne. Recueil de documents authentiques pour servir à l'histoire des pays qui forment ce département*, Auxerre, éd. Perriquet, 1854, 2 vol.

## NOTICE 5 - Bellegarde-du-Loiret

Q : Vilpoux E., *Fiche de pré-inventaire de l'église de Bellegarde*, ministère de la Culture, 23 septembre 1968 (Région Centre – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune de Bellegarde).

R : *Veue du chateau de Bellegarde du costé de l'entrée*, aquarelle sur papier, XVIII<sup>e</sup> siècle, 0,59 x 1,195 m, coll. privée. [Reproduction : Dossier de pré-inventaire de la commune, SRI].

### BIBLIOGRAPHIE :

1 : Bauchy J.-H., L'ancienne halle de Bellegarde (Loiret), *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, nouvelle série, t. XVII, n°136, Orléans, éd. de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, 2003, p. 3-12.

2 : Bauchy J.-H., *Bellegarde du Loiret*, Pithiviers, éd. de l'Association Connaissance et Sauvegarde du Patrimoine, 1983, 3 p. (visite du 1 avril 1983).

3 : Bauchy J.-H., Bellegarde-du-Loiret et ses monuments, *Études ligériennes d'histoire et d'archéologie médiévales. Mémoires et exposés présentés à la semaine d'études médiévales de Saint-Benoît-sur-Loire du 3 au 10 juillet 1969*, Auxerre, éd. de la Société des fouilles archéologiques et des monuments historiques de l'Yonne, 1975, p. 500-504.

4 : Bauchy J.-H., Bellegarde existait-il dès le X<sup>e</sup> siècle ?, *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, nouvelle série, t. II, n° 9, Orléans, éd. de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, 1961, p. 6-7.

5 : Bauchy J.-H., *Mille ans d'histoire à Bellegarde*, Bellegarde, Imp. De Sagi, 1981, 202 p.

6 : Bauchy J.-H., Note sur les origines de Bellegarde-en-Gâtinais et de Quiers-sur-Bézonde, *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, nouvelle série, t. IV, n°25, Orléans, éd. de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, 1965, p. 32-34.

7 : Bauchy J.-H., La réforme de saint Yves de Chartres et l'église de Bellegarde (1124), *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, nouvelle série, t. XIII, n°102, Orléans, éd. de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, 1994, p. 35-42.

8 : Bauchy J.-H., Boitel R., Monnier L., *Bellegarde-du-Loiret et ses environs*, Bellegarde, éd. Municipalité de Bellegarde, 1964, 24 p.

9 : Bertrand B., Bellegarde, *Les façades occidentales des églises romanes de l'ancien archidiaconé du Gâtinais*, Paris, Université de Paris I – Panthéon Sorbonne, 2003, vol. I, p. 100-117 (Mémoire de DEA d'histoire de l'art, sous la direction de Maylis Baylé).

10 : Bertrand B., *L'église Notre-Dame de Bellegarde (Loiret)*, Paris, Université de Paris I – Panthéon Sorbonne, 2002, 2 vol. (Mémoire de maîtrise d'histoire de l'art, sous la direction de Maylis Baylé).

## NOTICE 5 - Bellegarde-du-Loiret

11 : Boitel R.-J., Bellegarde et ses environs : l'architecture de l'église de Bellegarde, *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, nouvelle série, t. I, n°4 bis, Orléans, éd. de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, 1959, p. 14-15.

12 : Chastillon C., Ancien chasteau et accin de Choisi au Loges et comtee notable près de la forest d'Orléans, *Topographie francoise ou Représentations de plusieurs villes, bourgs, chasteaux, plans, forteresses, vestiges d'antiquités, maisons modernes et autres du Royaume de France, La plupart sur les desseings de Claude Chastillon*, Paris, éd. Louys Boissevin, 1655, pl. 32. [Numéro indiqué sur la gravure de Chastillon].

13 : Deshoulières F., Bellegarde. Église, *Congrès archéologique de France, Orléans, 1930, XCIII<sup>e</sup> session*, Paris, éd. Picard, 1931, p. 178-184.

14 : Dumoulin M., Bellegarde. Château, *Congrès archéologique de France, Orléans, 1930, XCIII<sup>e</sup> session*, Paris, éd. Picard, 1931, p. 184-198.

15 : Gache P., Quelques compléments sur Bellegarde, *Bulletin de la Société d'émulation de l'arrondissement de Montargis* 63, 3<sup>ème</sup> série, Châtillon-Coligny, éd. de la Société d'émulation de Montargis, juin 1984, p. 51-63.

16 : Gache P., Quelques compléments sur Bellegarde (suite), *Bulletin de la Société d'émulation de l'arrondissement de Montargis* 64, 3<sup>ème</sup> série, Châtillon-Coligny, éd. de la Société d'émulation de Montargis, septembre 1984, p. 52-62.

17 : Lesueur F., Bellegarde-du-Loiret, *Dictionnaire des églises de France III, Sud-Ouest*, Paris, éd. Robert Laffont, 1967, p. III D 19-20.

18 : Michel E., Bellegarde, *Histoire et description des églises des arrondissements de Gien et de Montargis*, Paris, éd. Plon, 1885, p. 74-77.

19 : Michel E., Bellegarde, *Monuments religieux, civils et militaires du Gâtinais (Départements du Loiret et de Seine-et-Marne) depuis le XI<sup>e</sup> jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle*, Lyon, éd. Librairie générale Henri Georg, 1879, p. 62-66.

20 : Morin G., *Histoire générale des pays de Gastinois, Senonois & Hurepoix contenant la description des antiquités des Villes, Bourgs, Châteaux, Abbayes, Églises et maisons nobles desdits pays, avec mes Genealogies des Seigneurs & familles qui en dépendent. Composée par feu R. P. Dom Guillaume Morin, Grand Prieur de l'Abbaye Royale de Ferrière en Gastinois : & du depuis mise en lumière par les vénérables religieux de ladite abbaye*, Paris, éd. Veuve Pierre Chevalier, 1630, p. 131-159.

21 : Patron C., *Recherches historiques sur l'Orléanais, ou Essai sur l'histoire, l'archéologie, la statistique des villes, villages, hameaux, églises, chapelles, châteaux-forts, abbayes, hôpitaux et institutions de l'Orléanais proprement dit, depuis l'époque celtique jusqu'à nos*

## NOTICE 5 - Bellegarde-du-Loiret

*jours*, Orléans, éd. Blanchard, 1870-1871, vol. II, p. 45-50 (Réimprimé en 1991 sous le titre *Département du Loiret. Dictionnaire des communes*, Paris, éd. Comédit, 1991, 2 vol.)

22 : Pérouse de Montclos J.-M. dir., Bellegarde, *Le guide du patrimoine. Architectures en région Centre. Val-de-Loire. Beauce. Sologne. Berry. Touraine*, Paris, éd. Hachette/Conseil régional du Centre, 1988, p. 147.

23 : Pillon M., Étude sur Bellegarde, *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais* II, n°27, Orléans, éd. de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, 1858, p. 342-360.

24 : Soyer J., *Les noms de lieux du Loiret. Recherches sur l'origine et la formation des noms de lieux du département du Loiret*, Roanne, éd. Horvath, 1979, p. 103, 332.

25 : Soyer J., L'inscription du portail de l'église de Bellegarde-du-Loiret, *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais* XVIII, n°216, Orléans, éd. de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, 1919, p. 317-318.

26 : Tartarin M., Histoire généalogique des seigneurs de Soisy ou Choisy-aux-Loges (1180-1646), *Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais* 27, Orléans, éd. H. Herluison, 1898, p. 207-350.

# BOËSSES

## IDENTITÉ

VOCABLE : Saint-Germain

STATUT : Paroisse

DIOCÈSE : Sens

ARCHIDIACONÉ : Gâtinais

DOYENNÉ : Gâtinais

DÉPENDANT DE : Évêché de Paris au XI<sup>e</sup> siècle.

DÉPARTEMENT : Loiret

N° INSEE : 45033

COORDONNÉES LAMBERT : x = 608,400 ; y = 2350,475.

PROPRIÉTAIRE ACTUEL : Commune.

PROTECTION MH : Le porche a été classé Monument historique le 17 juillet 1908.  
Le reste de l'église est classé depuis le 19 septembre 1956.

## HISTORIQUE

PRINCIPALES DONNÉES TEXTUELLES :

L'église de Boësses est citée pour la première fois dans un acte des rois Robert II et Henri I en 1028, relatant un accord conclu entre l'évêque de Paris, Francon, et le comte de Château-Landon, Aubry < F ; K : p. 8-9 >. Ce dernier accepte de rendre les villages de Boësses et d'Echilleuses, avec leurs églises, à l'évêque. Soehnée, qui a référencé les actes du roi Henri I, indique que les historiens qui se sont penchés sur cette charte ne sont pas tous d'accord quant à l'identification des deux villages en question, *Scabiosas* et *Buxas*, parfois liés à Chanville (Seine-et-Marne) et Les Bois (Seine-et-Oise) < K : p. 8-9 >. Toutefois, les deux localités sont bien citées comme étant situées dans le comté du Gâtinais, « *Buxas et Cabiosas, sitas in comitatu Vuastinensi* », il semble douteux que Chanville et encore moins Les Bois soient concernées.

L'existence d'une église à Boësses dès le XI<sup>e</sup> siècle est tout à fait probable, si on observe les sources textuelles. Un palais royal capétien est en effet attesté à proximité dès le début du XII<sup>e</sup> siècle. Louis VI y signe en effet un acte en 1108 : « *Actum apud Buxas, in palatio publice [...]* » < A >.

La paroisse de Boësses apparaît seulement dans le *Pouillé du diocèse de Sens*, levé en 1369 < G >.

Plus récemment, Alfred Charron relate, en 1914, qu'« au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle, la tour de l'église menaçait ruine et la partie antérieure s'écroula avec fracas en 1817. Le 20 mai suivant, le conseil municipal décida qu'il serait élevé un clocher [...]. Le clocher ne fut entièrement terminé qu'à la fin de décembre 1818. Il est en pierre jusqu'à la hauteur du beffroi et la flèche est en charpente ; son escalier est placé dans une tourelle



extérieure et a 38 mètres de hauteur. » < 3 : p. 100-101 >. L'auteur cite des documents alors conservés aux archives départementales du Loiret, dans la série G.

La présence de petites arcatures trilobées, plaquées contre le mur du chevet et réalisées en plâtre, laisse supposer une intervention dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Alfred Charron indique que celle-ci eut lieu en 1866 < 3 : p. 96 >.

En 1913, divers travaux sont menés sur l'édifice, dont probablement la remise en état de la toiture du porche occidental < E ; L >. Entre 1946 et 1953, de multiples interventions sont réalisées, sous la direction de l'architecte Paul Gélis : restaurations de la charpente et de la toiture, effondrée entre le chœur et le clocher, suivies de la reprise des enduits sur les voûtes ; sondages au pied du contrefort nord-ouest de la nef pour comprendre une série de désordres se produisant à cet endroit < E ; L >. Ceux-ci n'ont visiblement pas été résolus alors car, en 1981, un étaieement et de nouveaux sondages au droit des deux premières travées du mur nord de la nef sont menés sous la direction de l'architecte Lemort, suivis de travaux de consolidation des bas-côtés nord et sud en 1981-1982 < B ; E et L >. Un drainage a été mis en place le long du bas-côté nord de l'église et trois contreforts ont été repris. Il semblerait que les couvertures et les enduits intérieurs aient aussi été repris à cette occasion<sup>22</sup>.

De multiples orages ont provoqué au cours du XX<sup>e</sup> siècle des dégâts à la toiture, entraînant des travaux ponctuels : en 1950, 1952, 1967, 1973, 1980 < B >.

Le 29 juillet 2005, un violent orage entraîne l'écroulement d'un bâtiment qui venait s'appuyer contre la face sud du clocher<sup>23</sup> (visible sur le plan levé en 2001 par le SDAP : cf. fig. 6) < 13 >. Ceci entraîne durant l'automne 2006 la restauration de cette façade, avec une dépose des parties menaçant de s'effondrer, la reprise des endroits fissurés, de nombreuses réfections de maçonneries dont le contrefort sud-est, et la mise en place d'un enduit à pierre vue sur tout ce mur sud du clocher < B >. Cette campagne s'est poursuivie l'année suivante par la pose de gouttières et la mise en place d'un système de drainage le long du mur sud, ayant entraîné des creusements de 60 à 80 cm de profondeur < B >.

## **DESCRIPTION**

### PRÉSENTATION DU MONUMENT :

Implanté sur une légère éminence, le village de Boësses est un ancien bourg fortifié, phénomène bien visible sur le plan cadastral de 1836 qui conserve encore les toponymes de « rue des Fossés », « porte de Puiseaux », « porte de Bourgogne » (cf. fig. 2-3) < I >. L'église est située au centre du village, au centre d'une grande place dégagée dont la partie occidentale était autrefois occupée par le cimetière.

Le plan de l'église de Boësses est rectangulaire, à trois vaisseaux et six travées (cf. fig. 4-6). Un clocher est présent au sud, sur la quatrième travée en partant de l'ouest. Un porche à arcatures précède la façade ouest. Toutes les travées sont voûtées sur croisées d'ogives, à l'exception de la quatrième en partant de l'ouest, dans le vaisseau central, qui

---

<sup>22</sup>Dans la documentation conservée à la Médiathèque du Patrimoine et au Service départemental d'architecture et du Patrimoine, de nombreux devis estimatifs, ordres de services... évoquent des projets de restauration variés et plus ou moins conséquents. Malheureusement, il est difficile de faire le tri entre ce qui a pu être prévu et ce qui a été réellement exécuté.

<sup>23</sup>23 « C'est dans la commune de Boësses que les dégâts sont les plus impressionnants. Un bâtiment prolongeant la sacristie de l'église s'est littéralement écroulé. » < 13 >.

présente une voûte en berceau plein cintre. Dans la configuration actuelle de l'édifice, cette zone semble marquer une transition, comme un faux transept, entre les trois travées occidentales, constituant la nef, et les deux travées orientales, formant le chœur.

Cette église mesure 15,90 m de large à l'ouest et 15,36 m à l'est, pour 32,90 m de long au nord et 32,57 m au sud.

D'un point de vue architectural, plusieurs périodes de construction sont discernables : l'édification des quatre travées occidentales de l'édifice au début de la période romane, comme nous allons le voir plus en détail ci-dessous ; la mise en place du portail ouest et du porche à arcatures, à partir du milieu du XII<sup>e</sup> siècle comme le montre le type des moulurations et des sculptures de cet ensemble (*cf.* fig. 12-16) ; et l'agrandissement de l'église avec les deux travées orientales, la reprise de la plupart des supports de la nef et la mise en place des contreforts extérieurs. Le type des chapiteaux, avec des corbeilles ornées de motifs végétaux en boules relativement naturalistes, ainsi que les remplages des baies, avec des trilobes et des quadrilobes, évoquent l'architecture rayonnante se développant à Paris sous saint Louis et indiquent une datation probable dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle (*cf.* fig. 11, 22, 36, 37, 40). Ces travaux se sont probablement poursuivis dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, avec le voûtement des bas-côtés de la nef, ainsi que le percement de certaines ouvertures, notamment la baie axiale du chœur. D'autres éléments comme la voûte du clocher, à liernes et tiercerons, et certaines portes à arcs surbaissés, évoquent des travaux aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles. Enfin, nous placerions une dernière grande phase à la fin du Moyen Âge, voire même éventuellement encore plus tardivement, entre le XVII<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle, concernant le voûtement de l'édifice. On peut en effet observer une différence entre les voûtes des bas-côtés et du chœur, dotées d'ogives en pierre, et celles du vaisseau central de la nef, avec des ogives très minces, moulurées, entièrement enduites, et retombant sur des culots au-dessus des supports de la nef. Il nous semble ainsi que ces dernières sont de simples voûtes en plâtre et éventuellement en briques, comme on en a fait beaucoup après le Moyen Âge pour couvrir les nefs des églises du XI<sup>e</sup> siècle. Il est fort probable que c'est à cette occasion que la toiture actuelle de la nef, masquant les deux murs gouttereaux, ait été mise en place.

L'extérieur de l'édifice, à l'exception du clocher récemment rejointoyé, semble ne pas avoir été restauré récemment et présente des vestiges d'enduits divers, très dégradés, permettant l'observation des parements. On repère notamment un mortier de chaux friable ocre orange clair, avec des nodules de chaux et des gravillons (entre 0,5 et 1 cm). Quelques éléments, notamment les contreforts et les murs nord et sud du chevet, sont rejointoyés plus largement avec un mortier gris ayant une apparence proche d'un béton. Le reste du chevet présente des joints avec un mortier de chaux granuleux blanc et friable, avec quelques vestiges ponctuels de tuileau. À l'intérieur, les murs de la nef sont masqués par un enduit de plâtre blanc, recouvert d'un badigeon peint en ocre jaune et rouge (*cf.* fig. 36, 38). À la base du mur nord, le parement est visible sur quelques dizaines de centimètres de hauteur (*cf.* fig. 37). Dans le chevet, un enduit uniforme blanc recouvre les parois (*cf.* fig. 40).

### PARTIES CONCERNÉES ET ÉLÉMENTS CONSERVÉS :

Les quatre travées occidentales de l'église, que nous rassembleront sous le terme de nef, ainsi que le clocher évoquent l'architecture des environs de l'an mil.

#### - Nef :

La nef, de plan rectangulaire, compte trois vaisseaux et quatre travées, toutes voûtées sur croisées d'ogives, à l'exception de la quatrième, dans le vaisseau central, qui présente une voûte en berceau plein cintre. Celui-ci mesure 22,70 m de long pour 4,90 m de large à l'ouest et 4,86 m à l'est. Le bas-côté nord compte 23,20 m de long pour 4,51 m de large à l'ouest et 4,61 m à l'est ; celui du sud mesure 22,87 m de long pour 4,31 m de large à l'ouest et 4,48 m à l'est.

Les murs de la nef sont mis en œuvre à l'aide de moellons de calcaire de Beauce millés, très soigneusement assisés<sup>24</sup> (cf. annexe). Ils sont noyés dans un mortier de chaux ocre orange friable, avec des inclusions de nodules de chaux et de gravillons. Ces moellons sont très majoritairement disposés à plat. Nous avons observé quelques rares assises en *opus spicatum* sur la façade ouest, au-dessus du portail (cf. fig. 17). Ce type d'appareil est visible sur environ la moitié inférieure de l'élévation des murs nord et sud, dans les trois premières travées, ainsi que sur la façade ouest (cf. fig. 17, 19-22, 28, 29, 31). Dans ces travées, on observe d'ailleurs très bien les reprises, à l'extérieur, avec les contreforts (cf. fig. 18), et, à l'intérieur, avec les supports rajoutés à l'époque gothique (cf. fig. 37). La partie supérieure des murs est en grande partie occupée par les baies gothiques éclairant la nef et des portions d'enduits bien préservés empêchent de les observer à loisir mais de probables reprises sont à envisager (cf. fig. 20-22, 31). Au-dessus, apparaît parfois une zone d'appareillage différente, avec des moellons presque piqués, très allongés, posés à plat de manière serrée, évoquant de manière relativement certaine une autre phase de construction, peut-être liée à la mise en place de la toiture actuelle.

La quatrième travée sud est occupée par le mur du clocher, totalement masqué sous des enduits. Son symétrique, côté nord, est plus riche d'enseignements (cf. fig. 23). On peut y observer, sur les deux tiers ouest \_ à droite sur la fig. 23 \_ le même petit appareil de moellons bien assisés que dans les travées précédentes. Vient ensuite un parement différent, composé de moellons presque piqués, assisés et de dimensions beaucoup plus importantes (cf. annexe). Cet appareil se retrouve pour tous les murs du chevet qui commence alors et correspond sans aucun doute à l'agrandissement du XIII<sup>e</sup> siècle (cf. fig. 24-25).

Cette nef est divisée, à l'intérieur, en trois vaisseaux. Dans les travées occidentales, ceux-ci sont séparés par des colonnes à chapiteaux végétaux soutenant des arcs brisés et les retombées des croisées d'ogives (cf. fig. 36). L'ensemble a ainsi été entièrement remanié à l'époque gothique. Seule la travée orientale du vaisseau central a été préservée dans son état d'origine (cf. fig. 38-42). Cette travée mesure 5,50 m de long pour 4,07 m de large. Elle est délimitée par ce qui devait être de puissants piliers quadrangulaires soutenant les deux arcs doubleaux encadrant la voûte en berceau plein cintre. Ces piles étaient dotées de ressauts dont l'un, très haut, couronné d'une imposte simple moulurée d'un bandeau surmontant un cavet,

---

<sup>24</sup> Le village de Boësses est implanté à la limite entre des terrains de l'Aquitainien supérieur, avec des calcaires de Pithiviers à l'ouest, et du Stampien supérieur, avec des calcaires du Gâtinais à l'est. Ce sont probablement les premiers qui ont été utilisés, étant donné la qualité de la pierre utilisée, notamment pour le portail ouest et le porche < H >.

était placé à la retombée de ces doubleaux. Sur les supports occidentaux, on peut observer un autre ressaut, face ouest, beaucoup plus bas mais toujours doté d'une imposte, qui devait recevoir les arcs en plein cintre de la dernière travée de la nef (*cf.* fig. 39, 41). Les autres faces sont malheureusement complètement remaniées, avec de grandes arcades brisées aménagées au nord et au sud, retombant sur des ressauts dépourvus d'impostes (*cf.* fig. 39-41). Il faut toutefois noter la présence, dans les deux travées latérales entourant cette zone voûtée, de supports quadrangulaires engagés dans les murs nord et sud de l'église, beaucoup plus puissants que les colonnettes engagées des autres supports gothiques de l'édifice (*cf.* fig. 6). Ils sont bien entendu très repris, recoupés, retaillés, mais pourraient bien correspondre à des vestiges de supports de l'église primitive, du même type que ceux encore visibles dans cette travée du vaisseau central.

Les deux arcs doubleaux et la voûte en berceau plein cintre sont entièrement recouverts par un enduit. Celui-ci commence toutefois à s'effriter par endroits, laissant apercevoir quelques portions d'arcs avec des claveaux paraissant plutôt rectangulaires et étroits, et avec des vestiges de joints rubanés (*cf.* fig. 42).

Pour retrouver les ouvertures contemporaines de la construction de cette nef, il faut aller dans les combles de l'église (*cf.* fig. 49). On peut encore y apercevoir quelques arcs en plein cintre, fourrés, mis en œuvre avec de petits claveaux étroits et allongés, évoquant presque des remplois de sarcophages haut-médiévaux, et avec des joints en rubans (*cf.* fig. 50). Dans le mur pignon ouest de la nef, une autre baie du même type est aujourd'hui en partie coupée par le porche (*cf.* fig. 19). Dans les murs des collatéraux, l'ensemble des baies a été repris à l'époque gothique. On peut noter toutefois la présence, dans les deux travées occidentales du mur sud, de trois meurtrières disposées à la même hauteur (*cf.* fig. 29, 31, 32, 33). Elles sont toutes constituées de deux piédroits et d'un linteau plat, tous monolithes. De telles ouvertures sont absentes dans le mur nord mais ont pu être supprimées lors du percement des baies gothiques.

À l'est de la troisième meurtrière, dans la seconde travée au sud, on aperçoit également les vestiges d'un portail bouché et recoupé par l'un des contreforts gothiques<sup>25</sup> (*cf.* fig. 29-30). Le piédroit occidental semble avoir été très remanié, bien qu'on sente encore un coup de sabre vertical marquant probablement l'ouverture de la porte. La moitié ouest de l'arc est encore préservée, comprenant onze claveaux de calcaire presque rectangulaires, plutôt étroits et allongés. Le linteau est visiblement constitué d'une grande pierre monolithe et le tympan était probablement maçonné avec des moellons.

### - Clocher :

Le clocher est de plan quadrangulaire. Il mesure 4,48 m de large pour 3,90 m de long. Il comporte deux niveaux maçonnés : la souche, qui se confond avec la quatrième travée du collatéral sud, voûtée sur croisée d'ogives, et un étage percé de baies géminées sur chaque face. Ce clocher a visiblement été reconstruit au début du XIX<sup>e</sup> siècle (*cf.* ci-dessus). Toutefois, il nous semble possible que certains éléments aient survécu.

---

<sup>25</sup> Ce portail mesure 138 cm de hauteur sous le linteau et 259 cm sous le dernier claveau conservé. Les claveaux mesurent : 95 x 125 x 270 ; 110 x 145 x 275 ; 102 x 124 x 262 ; 111 x 134 x 267. (Largeur à l'intrados x largeur à l'extrados x longueur ; en mm).

Nous allons ainsi commencer par observer l'extérieur de la tour, ce qui nous apportera des débuts de réponses à ce problème. Le clocher, du point de vue extérieur, présente deux niveaux : une très haute souche, contre laquelle vient s'appuyer une tourelle d'escalier, et un étage percé de baies géminées (*cf.* fig. 26). Le premier est complètement aveugle, épaulé aux angles par des contreforts placés en équerre. Du côté est, des pierres en saillie sont visibles le long du contrefort, probablement en lien avec le bâtiment qui venait s'appuyer là et qui a été détruit (*cf.* fig. 6, 27). Cette partie est couronnée par une corniche en saillie, soulignée d'un cordon de billettes et reposant sur des modillons sculptés avec des têtes notamment (*cf.* fig. 34). Suit un glacis permettant un rétrécissement de la tour pour l'étage supérieur. Celui-ci, toujours épaulé par les contreforts en équerre aux angles, est entièrement appareillé avec les pierres d'encadrement des baies. Celles-ci sont constituées de deux piédroits, dont les ébrasements sont mis en œuvre avec des blocs de moyen appareil, soutenant des impostes qui font retour sur la face extérieure, formant un cordon en saillie mouluré de billettes, et d'arcs en plein cintre fourrés (*cf.* fig. 34-35). Un appui appareillé ressort également à l'extérieur, à la manière d'un tore.

Un premier examen rapide de ce que nous venons de décrire permet d'avancer de premières hypothèses quant à l'ampleur de la reconstruction de cette tour au XIX<sup>e</sup> siècle. On peut ainsi observer, dans les ébrasements des baies orientales, la présence de petits éléments verticaux, caractéristiques de l'architecture du XI<sup>e</sup> siècle. De même, les cordons de billettes, les claveaux étroits et allongés des arcs correspondent à des éléments caractéristiques de cette période, que l'on peut voir aux clochers de Courtenay ou Pressigny-les-Pins. Si ces éléments du clocher ont été reconstruits au XIX<sup>e</sup> siècle, on ne peut que louer la fidélité des architectes à l'aspect originel de l'œuvre. Seule la façade sud montre des signes de reprises évidents : le cordon de billettes a presque disparu, les claveaux sont masqués sous les enduits, ce qui aurait tendance à nous faire penser qu'ils ont disparu, et le contrefort oriental semble tout « neuf », de même qu'une partie de la corniche voisine. Ces éléments ne peuvent toutefois pas être mis sur le compte de la reconstruction des années 1800 mais plutôt sur celui de la restauration effectuée en 2006, suite à l'effondrement du bâtiment qui venait s'appuyer contre le clocher < B >.

À l'intérieur, la souche, délimitée par de grands arcs brisés, est couverte d'une voûte d'ogives à liernes et tiercerons, autour d'une clé annulaire percée pour ménager une trappe. Dans le mur sud, une porte à arc surbaissé permet l'accès à la tourelle. Le tout est très largement postérieur à l'architecture qui nous intéresse. L'escalier conduit au-dessus de la voûte gothique, à un niveau inférieur à celui matérialisé à l'extérieur par la corniche. On peut alors observer que les quatre faces du clocher étaient à l'origine percées de baies géminées, ce qui laisse supposer que cet étage émergeait au-dessus de l'ensemble de l'édifice (*cf.* fig. 44). Ceci laisse également planer un doute sur l'ampleur de la reconstruction du clocher au XIX<sup>e</sup> siècle : pourquoi s'embêter pour le mur nord à remonter ces doubles baies bouchées qui donnent dans les combles ? En revanche, on peut observer que celles percées dans le mur ouest ont subi des dommages : la baie sud est aux trois quarts bouchée à l'aide de briques, celle du nord a en partie disparu (*cf.* fig. 47). Il semblerait ainsi que la partie supérieure de ce mur ouest ait effectivement été reconstruite. Le parement extérieur est d'ailleurs recouvert d'une couche d'enduit gris plus ancien que celui ocre clair de la restauration de 2006 (*cf.* fig. 48). Se pourrait-il que la face antérieure effondrée en 1817 dont parle Alfred Charron

corresponde à la partie supérieure de ce mur ouest ? Au regard de ce que nous avons pu observer, cela nous semble la solution la plus logique.

Signalons enfin, pour terminer avec ce clocher, la présence de deux autres ouvertures, en plus des baies géminées déjà évoquées. Dans le mur sud, à côté de la porte d'arrivée de l'escalier de la tourelle et au-dessus du rein de voûte gothique, apparaissent les vestiges d'un arc en plein cintre, témoignant probablement de l'existence d'un premier étage avec fenêtres, supprimé lors du remaniement gothique du clocher (cf. fig. 43). Dans le mur opposé, juste avant l'angle nord-est, une autre ouverture en plein cintre, située à un niveau légèrement plus élevé, est visible, permettant l'accès aux combles, au-dessus de la travée voûtée en plein cintre (cf. fig. 45-46). Si ceux-ci étaient également accessibles depuis un autre endroit, cette porte pouvait alors constituer l'unique accès aux niveaux supérieurs du clocher dans son état originel.

### INTERPRÉTATION

#### ARGUMENTS DE DATATION ET PERSPECTIVES :

Le porche de Boësses et ses arcatures plein cintre, à chapiteaux sculptés, a valu à l'édifice l'intérêt des historiens de l'art roman. Beaucoup se sont toutefois limités à l'examen de ce porche, ignorant le reste de l'édifice < 8 ; 9 ; 11 >, ou précisant de manière lapidaire que le porche venait se greffer sur une église du XII<sup>e</sup> siècle, donc presque contemporaine < 1 : p. 389-391 ; 12 : p. 404 >. Quelques-uns ont toutefois judicieusement remarqué que certains éléments comme la travée voûtée en plein cintre et le clocher présentaient des caractères antérieurs à cette période, et ont ainsi envisagé un premier état entre le X<sup>e</sup> et le XI<sup>e</sup> siècle < 2 : p. 192 ; 4 : p. 15 ; 6 : p. 16 ; 7 : p. 223 >. Les avis divergent toutefois sur la restitution de cette première église. Lamotte considère que l'édifice primitif comprenait une nef à trois vaisseaux, la porte bouchée visible dans le collatéral nord, un chevet avec la travée voûtée en plein cintre et le clocher < 7 : p. 223 >. Devilliers présente à peu près le même édifice, auquel il rajoute le portail occidental < 4 : p. 15 >. Bertrand propose également la nef avec les bas-côtés, un chevet avec la travée droite voûtée en berceau plein cintre, qui se serait alors terminée par une abside, mais indique que l'ensemble de la façade ouest a été reconstruite dans le troisième quart du XII<sup>e</sup> siècle < 2 : p. 192-194 >. Godin et Raunet enfin limitent ce premier état au simple clocher, le reste, nef et travée droite voûtée, ne datant pour eux que du XII<sup>e</sup> siècle < 6 : p. 16 >.

L'état actuel des parements extérieurs permet assez facilement d'isoler les parties les plus anciennes de l'édifice, caractérisées par un petit moellonage soigné, visible sur la façade ouest et les quatre premières travées de la nef au nord et trois au sud, la quatrième étant occupée par le clocher, entièrement enduit. À l'exception de la fenêtre percée dans le pignon ouest, du portail bouché au sud et peut-être des trois meurtrières méridionales, il est assez facile de constater que tous les autres éléments (fenêtres, portes, porche, contreforts...) ont été rajoutés après la mise en œuvre de ce parement. Ainsi, l'église primitive comportait une structure à trois vaisseaux, attestée sur les quatre premières travées ouest actuelles. À l'intérieur, les murs gouttereaux ont été complètement remaniés et il faut aller dans les combles pour retrouver les anciennes baies hautes qui ont disparu sous les croisées d'ogives. La quatrième travée, avec son vaisseau central voûté en plein cintre, semble constituer les rares vestiges encore visibles à l'intérieur de cette première église, et probablement du chevet.

Il faut alors imaginer une abside venant fermer cette travée droite, plutôt qu'un mur droit, peu logique après le deuxième arc doubleau aux supports bien individualisés du côté oriental. Latéralement, dans le collatéral nord, le maintien du petit moellonage à l'extérieur et la présence de fortes piles quadrangulaires engagées dans ce même mur, laissent penser qu'une chapelle nord, avec travée droite et abside, complétait le chevet de ce côté septentrional. Au sud, la souche du clocher laisse peu entrevoir d'éléments anciens, en raison de très importants remaniements dès le XIII<sup>e</sup> siècle, et surtout aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, avec le voûtement et probablement la mise en place de la tourelle d'escalier. Il faut observer l'étage de la tour pour retrouver des éléments de cette première église.

Nous pouvons donc restituer un édifice primitif avec une nef à trois vaisseaux de trois travées, charpentée, avec deux portails (un probablement à l'ouest, refait au XII<sup>e</sup> siècle, et l'autre dans le mur sud, aujourd'hui bouché), éclairée par des baies hautes dans le mur gouttereau, une autre fenêtre dans le pignon ouest et peut-être de simples meurtrières dans les collatéraux (*cf.* fig. 7). Cette nef était suivie d'un chevet à trois vaisseaux toujours, avec une travée droite voûtée en berceau plein cintre se terminant probablement par trois absides semi-circulaires échelonnées. En raison de la présence du voûtement, nous pouvons restituer des contreforts à l'extérieur, et des communications entre les trois chapelles relativement réduites, étant donné que les arcades actuelles n'ont été percées qu'à l'époque gothique. Cela correspond d'ailleurs à un schéma que nous retrouvons fréquemment dans les églises de ce corpus. Un clocher surmontait la travée sud de ce chevet, avec la souche voûtée servant de chapelle, un premier étage matérialisé par la baie bouchée visible dans le mur sud, et un second étage largement ouvert avec des fenêtres géminées sur chaque face. Là, une porte percée dans le mur nord permettait l'accès depuis les combles ou les toitures.

En ce qui concerne la datation, les éléments à notre disposition nous orientent plutôt vers le début du XI<sup>e</sup> siècle. Le type de parement, avec des petits moellons réguliers, noyés dans du mortier, et très soigneusement assisés, plaide pour une datation plutôt vers la fin du X<sup>e</sup> ou le début du XI<sup>e</sup> siècle que vers la fin de notre période d'étude, où les moellons ont tendance à devenir plus grands et la mise en œuvre moins régulière. Les ouvertures ont malheureusement été très remaniées ou sont peu visibles. Nous pouvons toutefois noter la présence d'éléments verticaux dans les piédroits des baies du clocher, d'arcs fourrés, d'impostes, de claveaux étroits et allongés et de joints rubanés, éléments compatibles avec une datation dans la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle. L'étage du clocher, avec son glacis permettant un rétrécissement, ses doubles baies, les rangs de billettes marquant les impostes des fenêtres évoquent de nombreux autres clochers du corpus comme Courtenay ou Pressigny-les-Pins, appareillés en remploi de sarcophages, et que nous avons datés du milieu du XI<sup>e</sup> siècle au plus tard. Tout ceci nous renvoie vers une datation pour la construction de l'église de Boësses dans la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle. Les sources textuelles évoquant l'existence de l'édifice en 1028 pourraient nous orienter vers le premier quart de ce siècle. Toutefois, il ne s'agit que d'une mention, ce qui ne prouve rien.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

### SOURCES :

A : Bautier R.-H., *Recueil des actes de Louis VI, roi de France (1108-1137)*, Paris, éd. De Boccard, 1992, vol. I, n° 130-131, p. 269-270 (Chartes et diplômes relatifs à l'histoire de France).

B : *Boësses : dossier travaux* (Orléans – Service départemental de l'architecture et du patrimoine – Dossier de la commune de Boësses).

C : Berthelot M., *Fiche de pré-inventaire de l'église de Boësses*, ministère de la Culture, 7 mars 1968 (Région Centre – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune de Boësses).

D : *Carte de randonnée : Malesherbes. Puiseaux*, Échelle : 1/25000<sup>e</sup>, Paris, éd. IGN, 2003, 1 carte (Carte de randonnée 2318 E).

E : *Correspondance : Travaux de couverture. Mauvais état de l'édifice. Rapport d'inspection. Travaux de réparation*, 1936-1950, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0081/045/0005 (Série 0081/045 : Restauration d'édifices du Loiret, série générale).

F : Guérard B., *Cartulaire de l'église Notre-Dame de Paris*, Paris, éd. Imp. De Crapelet, 1850, vol. I, p. 326-327 (Collection de documents inédits sur l'histoire de France. Série 1)

G : Longnon A., *Pouillés de la province de Sens*, Paris, Imprimerie Nationale, 1904, p. 96 (Recueil des Historiens de la France. Pouillés. Tome IV).

H : Manivit J., Desprez N., *Carte géologique de la France, Pithiviers*, Échelle 1/50000<sup>e</sup>, Paris, éd. BRGM, 1978, carte et livret, 32 p.

I : Petit M., *Plan cadastral parcellaire de la commune de Boësses, Section O dite du Bourg*, Échelle 1/1250<sup>e</sup>, 1836, Orléans, AD 45, 2 Mi 5127.

J : Petit M., *Plan cadastral parcellaire de la commune de Boësses, Tableau d'assemblage*, Échelle 1/10000<sup>e</sup>, 1836, Orléans, AD 45, 2 Mi 5127.

K : Soehnée F., *Catalogue des actes de Henri I, roi de France (1031-1060)*, Paris, éd. H. Champion, 1907, p. 8-9 (Bibliothèque de l'École des hautes études. Sciences historiques et philologiques, 161).

L : *Travaux urgents de consolidation des maçonneries et de réparation de la toiture*, 1912-1984, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0081/045/0005 (Série 0081/045 : Restauration d'édifices du Loiret, série générale).



M : Trémillon P., Vela B., *Église de Boësses (Loiret). Plan*, Échelle 1/100<sup>e</sup>, Orléans, Service départemental de l'architecture et du patrimoine, Dossier de la commune de Boësses.

**BIBLIOGRAPHIE :**

1 : Banchereau J., Boësse, *Congrès archéologique de France, Orléans, 1930, XCIII<sup>e</sup> session*, Paris, éd. Picard, 1931, p. 388-391.

2 : Bertrand B., Boësse, *Les façades occidentales des églises romanes de l'ancien archidiaconé du Gâtinais*, Paris, Université de Paris I – Panthéon Sorbonne, 2003, vol. I, p. 191-194 (Mémoire de DEA d'histoire de l'art, sous la direction de Maylis Baylé).

3 : Charron A., Boësses. Notes d'histoire locale, *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais XXXII*, Fontainebleau, Imp. Maurice Bourges, 1915, p. 91-126.

4 : Devilliers C. dir., Boësses, *Les églises dans le canton de Puiseaux, cat. expo. tenue à la mairie de Puiseaux, 22-24 avril 2000*, Puiseaux, éd. de la société archéologique de Puiseaux, 2000, p. 12-16 (Bulletin de la société archéologique de Puiseaux 30).

5 : Gaillard L., Charmont-en-Beauce, *Essai sur les églises du diocèse d'Orléans. Étude historique des monuments religieux des communes du département du Loiret, vol. 1 : Anciens arrondissements d'Orléans et Pithiviers*, Orléans, éd. de L. Gaillard, 1988, p. 237.

6 : Godin R., Ortega P., Raunet J., Virlet J.-B., *Boësses*, Pithiviers, éd. de l'Association Connaissance et Sauvegarde du Patrimoine, 1988, 16 p. (Notice 62 : visite du 11 décembre 1988).

7 : Lamotte P., *Les églises romanes et gothiques de l'ancien archidiaconé du Gâtinais*, Paris, École des Chartes, 1948, vol. 1, p. 14, 19, 93 95, 119 et 131 (Thèse de l'École nationale des Chartes).

8 : Lesueur F., Boësse, *Dictionnaire des églises de France III, Sud-Ouest*, Paris, éd. Robert Laffont, 1967, p. III D 27.

9 : Michel E., Boësse, *Monuments religieux, civils et militaires du Gâtinais (Départements du Loiret et de Seine-et-Marne) depuis le XI<sup>e</sup> jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle*, Lyon, éd. Librairie générale Henri Georg, 1879, p. 87-88.

10 : Patron C., Boësses, *Recherches historiques sur l'Orléanais, ou Essai sur l'histoire, l'archéologie, la statistique des villes, villages, hameaux, églises, chapelles, châteaux-forts, abbayes, hôpitaux et institutions de l'Orléanais proprement dit, depuis l'époque celtique jusqu'à nos jours*, Orléans, éd. Blanchard, 1870-1871, vol. 2, p. 417-419 (Réimprimé en 1991 sous le titre *Département du Loiret. Dictionnaire des communes*, Paris, éd. Comédit, 1991, 2 vol.)

## NOTICE 6 - Boësses

11 : Pérouse de Montclos J.-M. dir., Boësse, *Le guide du patrimoine. Architectures en région Centre. Val-de-Loire. Beauce. Sologne. Berry. Touraine*, Paris, éd. Hachette/Conseil régional du Centre, 1988, p. 185.

12 : Prache A., Boësse, *Île-de-France Romane*, La Pierre-qui-Vire, éd. du Zodiaque, 1983, p 403-404 (La Nuit des Temps 60).

13 : Rezel O., Séon S., Les orages ont fait de gros dégâts dans plusieurs secteurs du Loiret, *La République du Centre*, 29 juillet 2005, p. 5.

# **BOISMORAND**

## **IDENTITÉ**

VOCABLE : Saint-Vrain

STATUT : Paroisse

DIOCÈSE : Sens

ARCHIDIACONÉ : Gâtinais

DOYENNÉ : Ferrières

DÉPENDANT DE :

DÉPARTEMENT : Loiret

N° INSEE : 45036

COORDONNÉES LAMBERT : x = 628,625 ; y = 2309,775.

PROPRIÉTAIRE ACTUEL : Commune

PROTECTION MH : Le chœur de l'église est inscrit à l'Inventaire des Monuments Historiques depuis le 12 janvier 1931.

## **HISTORIQUE**

PRINCIPALES DONNÉES TEXTUELLES :

L'église et la paroisse de Boismorand ne semblent pas apparaître dans les sources écrites avant les années 1350 < E : p. 47 >. L'abbé Patron situait l'érection de la paroisse en 1580 seulement < 5 : p. 454 >. Pourtant, c'est bien le terme de *curatus* qui apparaît dans les comptes du diocèse de Sens réalisés vers 1350.

Le chœur est reconstruit en 1549<sup>26</sup> < inscription sur une des pierres du chœur >.

Nous avons retrouvé quelques mentions de restaurations, depuis les années 1800. L'abbé Patron évoque ainsi des travaux dans l'édifice en 1840, par les architectes Latu et Soame, la construction de la sacristie en 1850 et une nouvelle restauration avec la mise en place de vitraux en 1869 < 5 : p. 454-455 >.

Plus récemment, en 1989, les façades de l'église ont été restaurées. Sur le mur pignon ouest, les murs sud et nord, les anciens enduits ont été piochés et les joints dégradés afin de permettre la pose d'un nouvel enduit de chaux. Les « piliers » (probablement les contreforts) du mur ouest ont été restaurés, de même que les marches, la porte sud, et les baies dont les joints ont été dégradés puis refaits et les pierres brossées < A >.

En 2002, l'architecte des bâtiments de France, Thierry Guittot a souligné la nécessité d'un assainissement du chœur et de la nef, pour supprimer les remontées d'humidité < B >.

## **DESCRIPTION**

PRÉSENTATION DU MONUMENT :

En 1825, le bourg ne comprend que quelques bâtiments rassemblés autour de l'église (cf. fig. 2). Aucun cimetière n'est représenté à proximité. À une centaine de mètres à l'ouest

<sup>26</sup> Cette inscription est retranscrite par l'abbé Patron < 5 : p. 454 >.

coule le Vernisson au bord duquel se trouve, à un kilomètre plus au nord, une maison forte, Cormont, avec des bâtiments organisés autour d'un quadrilatère central, entourés de fossés en eau < C ; F >.

En plan, l'édifice présente une nef unique rectangulaire, suivie d'un chevet comprenant deux travées droites terminées par une abside à trois pans (*cf.* fig. 3-5). La nef, plafonnée, remonte au début de l'art roman. Le chœur, voûté sur croisée d'ogives, ne date que de la fin de l'époque gothique.

L'église mesure environ 26,20 m de long pour 6,90 m de large.

À l'extérieur, les murs sont masqués par un enduit de chaux blanc, à l'exception des encadrements de baies et des contreforts (*cf.* fig. 6-7). Les parements sont également enduits à l'intérieur, avec un faux appareil peint en blanc sur fond ocre (*cf.* fig. 13-14). Une couche de ciment couvre la base des murs.

Le mur gouttereau nord est aujourd'hui compris dans une propriété privée. Nous n'avons pas pu y avoir accès.

**PARTIES CONCERNÉES ET ÉLÉMENTS CONSERVÉS :** La nef semble conserver les vestiges de trois baies attribuables au XI<sup>e</sup> siècle (*cf.* fig. 8-11). Charpentée, elle mesure à l'intérieur 6,93 m de large pour 12,56 m de long.

Dans le mur gouttereau sud, deux petites baies allongées sont situées au sommet du parement. Elles sont constituées de deux piédroits appareillés en calcaire gris, très restaurés, surmontés d'un linteau monolithe en plein cintre<sup>27</sup>. Un très léger biseau a été pratiqué sur l'ébrasement extérieur pour l'une des deux (*cf.* fig. 9). La seconde en semble dépourvue (*cf.* fig. 10). Au nord, une troisième baie du même type peut être aperçue, bien que visiblement appareillée avec un autre type de calcaire, plus blanc (*cf.* fig. 11).

Les autres éléments architecturaux ont tous été remaniés à des époques postérieures. L'intérieur de cette nef n'apporte rien de plus, les ébrasements des baies ayant tous été transformés (*cf.* fig. 12).

## INTERPRÉTATION

### ARGUMENTS DE DATATION ET PERSPECTIVES :

La typologie de la nef de Boismorand, simple rectangle recouvert d'une charpente, avec au sud deux petites baies de type meurtrière, dotées d'un linteau monolithe plein cintre et placées haut dans le mur, évoque tout à fait l'architecture du XI<sup>e</sup> siècle, datation déjà proposée par Nathalie Sornicle < 6 : p. 35 >. Il est dommage que l'état actuel de l'édifice ne permette pas de préciser cette datation, de même que de prendre réellement conscience de l'importance des restaurations.

---

<sup>27</sup> Selon Nathalie Sornicle, ces baies mesurent 22 cm de large pour 110 cm de haut < 6 : p. 33 >.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

### SOURCES :

A : *Boismorand : dossier travaux* (Orléans – Service départemental de l'architecture et du patrimoine – Dossier de la commune de Boismorand).

B : *Boismorand : dossier travaux* (Région Centre – Centre de recherches sur les Monuments historiques – Dossier de la commune de Boismorand : 45036-1 T1).

C : *Carte de randonnée : Châtillon-Coligny*, Échelle : 1/25000<sup>e</sup>, Paris, éd. IGN, 2004, 1 carte (Carte de randonnée 2420 E).

D : *Correspondance : réfection de travaux aux abords*, 1994, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0081/045/0079 (Série 0081/045 : Restauration d'édifices du Loiret, série générale).

E : Longnon A., *Pouillés de la province de Sens*, Paris, Imprimerie Nationale, 1904, p. 47 (Recueil des Historiens de la France. Pouillés. Tome IV).

F : Mauvalet M., *Plan cadastral parcellaire de la commune de Boismorand, Section A dite de Cormont*, Échelle 1/5000<sup>e</sup>, 1825, Orléans, AD 45 (Coligny), 3 P 036/2.

G : Mauvalet M., *Plan cadastral parcellaire de la commune de Boismorand, Tableau d'assemblage*, Échelle 1/10000<sup>e</sup>, 1825, Orléans, AD 45 (Coligny), 3 P 036/1.

H : Vilpoux E., *Fiche de pré-inventaire de l'église de Boismorand*, ministère de la Culture, 12 janvier 1968 (Région Centre – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune de Boismorand).

### BIBLIOGRAPHIE :

1 : Gauthier M., Village et commune de Boismorand, 254<sup>e</sup> séance, *Bulletin de la Société d'émulation de l'arrondissement de Montargis*, 22, 1924-1937, Montargis, éd. de Société d'émulation de l'arrondissement de Montargis, 1937, p. 71-72.

2 : Masson L., Monuments historiques et sites naturels du département du Loiret, *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, 1928-1931, Orléans, éd. de la société archéologique et historique de l'Orléanais, 1931, p. 405.

3 : Michel E., Boismorand, *Histoire et description des églises des arrondissements de Gien et de Montargis*, Paris, éd. Plon, 1885, 359 p. 7-8.

4 : Michel E., Boismorand, *Monuments religieux, civils et militaires du Gâtinais (Départements du Loiret et de Seine-et-Marne) depuis le XI<sup>e</sup> jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle*, Lyon, éd. Librairie générale Henri Georg, 1879, p. 122-123.

## NOTICE 7 - Boismorand

5 : Patron C., Boismorand, *Recherches historiques sur l'Orléanais, ou Essai sur l'histoire, l'archéologie, la statistique des villes, villages, hameaux, églises, chapelles, châteaux-forts, abbayes, hôpitaux et institutions de l'Orléanais proprement dit, depuis l'époque celtique jusqu'à nos jours*, Orléans, éd. Blanchard, 1870-1871, vol.2, p. 453-455.

6 : Sornicle N., Boismorand, *Architecture religieuse précoce dans le Loiret*, Nanterre, éd. de l'Université de Paris X, 1987, vol. 2, p. 32-35 (Mémoire de maîtrise sous la direction de Carol Heitz).

# BONDAROY

## IDENTITÉ

VOCABLE : Saint-Martin-le-Seul.

STATUT : Ancienne paroisse de Baudrevilliers, supprimée en 1792 < 1 >, et prieuré depuis 1071 < L >.

DIOCÈSE : Orléans.

ARCHIDIACONÉ : Pithiviers.

DOYENNÉ :

DÉPENDANT DE : Abbaye bénédictine de Saint-Benoît-sur-Loire.

DÉPARTEMENT : Loiret.

N° INSEE : 45038.

COORDONNÉES LAMBERT : x = 596, 725 ; y = 2352,7125.

PROPRIÉTAIRE ACTUEL : Commune.

PROTECTION MH : Église inscrite à l'inventaire des Monuments historiques le 24 décembre 1968.

## HISTORIQUE

PRINCIPALES DONNÉES TEXTUELLES :

L'église de Saint-Martin-le-Seul est citée dans deux sources écrites du XI<sup>e</sup> siècle, voire peut-être trois.

La première et la plus importante de ces mentions apparaît dans la *Vie de saint Grégoire de Nicopolis*. Saint Grégoire est un saint arménien qui serait venu terminer sa vie dans la petite église de Saint-Martin-le-Seul où il serait décédé aux alentours de l'an mil. Le récit de sa vie fut retrouvé au XVII<sup>e</sup> siècle dans les archives de l'abbaye de Saint-Mesmin de Micy et publié par Charles de La Saussaye < P : cf. annexe IV >. L'original est aujourd'hui perdu. Ce texte a visiblement été écrit par une personne connaissant très bien la région de Pithiviers et ayant probablement été contemporaine ou presque de la vie du saint puisque le récit se termine sur l'évocation de la prise de Pithiviers par le roi Henri I, et le miracle de la préservation des reliques de saint Grégoire au cours de l'incendie de l'église dans laquelle elles étaient conservées < P : p. 769 >. Ainsi, ce document a toujours été considéré comme digne de foi en ce qui concerne l'histoire de Pithiviers dans la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle.

L'auteur nous raconte qu'à son arrivée dans la région de Pithiviers, le saint s'installe dans une église dédiée à saint Martin de Vertou. Cet édifice est isolé, ce qui lui a valu le nom de Saint-Martin-le-Seul :

« *Est enim non longe hinc quaedam parua Ecclesia in honore S. Martini Vertollensis consecrata, ab omni strepitu hominum segregata, qua propter solitudinem incolae solam vocant, non plus ab hoc oppido duobus millibus passuu distans* » < P : p. 757 >.

À sa mort, le saint aurait été inhumé dans l'église en question, à côté de l'autel de saint Martin, avant d'être transféré dans l'église Saint-Salomon à Pithiviers :

« *Tum clerus & devotus populus ad eum convenerunt, qui sancti viri corpus ex tugurio extrahentes, ad sancti Martini Ecclesiam cum hymnis & canticis transtulerunt decenter, in qua totius noctis exequalibus cum cereis & lampadibus excubiis celebratis, summo mane juxta altare S. Martini honorifice sepelierunt, ubi quandiu in eodem loco jacuit, supernae virtutis operatio plurima miracula fieri voluit.* »  
< P : p. 767 >.

La seconde mention, chronologiquement, de l'église de Saint-Martin-le-Seul est également celle qui est sujette à caution. Elle apparaît dans la *Vita Gauzlini*, abbé de Saint-Benoît-sur-Loire. Son biographe, André de Fleury, nous apprend que son successeur Arnaud (1030-1032) fait construire l'oratoire de saint Grégoire : « *Novum Vicum etiam lapideo tabulatu fabricavit aecclesiam. Casam quoque Ville Abbatis, cum oratorio sancti Gregorii et ecclesia de Belgiaco quam pariete reformavit ligneo.*<sup>28</sup> » < A : p. 86 >. Cet oratoire Saint-Grégoire a été identifié par plusieurs historiens de l'art comme pouvant être l'église de Saint-Martin-le-Seul, l'oratoire dans lequel saint Grégoire s'était retiré < 4 ; 8 : p. 10 >. Toutefois, nous noterons que cette église n'a jamais été placée sous le vocable de Saint-Grégoire, ce qui laisse planer de sérieux doutes sur cette identification.

La troisième mention est présente à la fin du XI<sup>e</sup> siècle dans les chartes de l'abbaye de Fleury. Il s'agit d'un acte de donation du seigneur Hugues de Pithiviers de sa *villa* de Baudrevilliers au monastère, daté de 1071. Parmi ces biens se trouve l'église : « [...] *cum donatione ecclesiae parochialis quae est in honore sancti Martini ; cetera vero omnia, id est totam villam Baldrivillare cum omnibus quae ad eam pertinent, [...]* » < N : p. 210 >. La paroisse est ainsi attestée dès cette époque.

Dans la suite du texte, Hugues de Pithiviers semble toutefois demander aux moines de construire sur les terres de la *villa* une église qui leur sera propre, dans laquelle ils pourront célébrer leurs offices : « [...] *eo tenore ut ipsi fratres alteram ecclesiam in eadem villa, quae tota sit eorum propria, cum officinis ad cohabitandum et Deo serviendum aptis construant [...]* » < N : p. 210 >.

Par la suite, au cours du XII<sup>e</sup> siècle, l'église de Baudrevilliers est régulièrement citée dans les listes de biens de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire < N : p. 252, 329-337, 387-392 >. En 1369-1370 et au XVI<sup>e</sup> siècle, la cure de Saint-Martin-le-Seul est mentionnée dans les pouillés du diocèse de Sens < K : p. 325, 342 >. Il n'est pas alors fait mention d'un prieur.

En 1789, la paroisse de Baudrevilliers ne comptait plus que six feux et quatre électeurs. Elle fut alors supprimée. Les habitants furent partagés entre Bondaroy et Estouy < 1 : p. 20 >.

### RESTAURATIONS :

- En 1952, les toitures du chevet ont été restaurées, suivies de celles de la nef en 1955 < B ; C ; D >.

- Au cours de l'été 1953, l'abbé Moufflet et Claude Péron procèdent au dégagement des murs du chœur et de la nef. Enlevant l'enduit de plâtre peint en faux appareil, ils mettent au jour les arcatures et les portes anciennes du chœur, l'arc triomphal ainsi que les

---

<sup>28</sup> « Il construisit encore l'église de Neuvy [Neuvy-en-Sullias, 45] avec une voûte de pierre. Et aussi la maison de Villabé [Villabé, 45], avec l'oratoire de saint Grégoire et l'église de Bougy [Bougy-lez-Neuville, 45] qu'il refit avec des murs de bois » : A : p. 87.



encadrements des baies < 7 ; 8 : p. 5 >. Tous ces éléments sont alors grossièrement rejointoyés au ciment gris.

- En mai 1981, les couvertures de l'église ont fait une nouvelle fois l'objet de travaux < D >.

### **DESCRIPTION**

#### PRÉSENTATION GÉNÉRALE :

L'église se situe à l'écart du village de Bondaroy, au lieu-dit Saint-Grégoire (*cf.* fig. 3). Elle est située à cheval sur le mur sud d'une enceinte quadrangulaire comprenant également une maison appuyée contre le mur nord de la nef et visible sur le cadastre de 1810 (*cf.* fig. 4). Le hameau de Baudrevilliers est situé à environ 250 m au nord du prieuré. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, il ne comptait que trois maisons < O >. Une chapelle, dédiée à Notre-Dame de Bon Secours, est implantée à 300 m à l'est. Son architecture renvoie à la fin du Moyen Âge. Au sud de l'église, à environ 80 m, une rupture de pente importante se produit vers la vallée de l'Essonne. Une falaise calcaire d'une vingtaine de mètres de haut se situe là, dans laquelle des traces d'habitats troglodytiques sont visibles. L'une des grottes est aménagée et passe pour être celle dans laquelle saint Grégoire venait s'isoler. Le cours de l'Essonne se situe environ 175 m plus au sud.

De nombreuses découvertes fortuites ont été réalisées au cours des deux derniers siècles dans l'enceinte du prieuré. En 1895, des puits funéraires ont été découverts au sud de l'église<sup>29</sup> < 1 : p. 18 ; 11 : p. 187 >. Vers 1900, au cours de travaux de terrassement au nord de l'édifice, un sarcophage de pierre, une urne et des poteries funéraires furent trouvés < 1 : p. 15 ; 11 : p. 187 >. En 1953, l'abbé Moufflet et Claude Péron ont effectué un sondage au nord du chœur et ont retrouvé les fondations de l'absidiole nord (prolongement du mur pignon oriental de la nef et retour vers l'est). Ils ont tenté la même opération au sud, sans résultat < 8 : p. 7 >.

Le plan actuel se compose d'une nef rectangulaire à vaisseau unique ouvrant sur un chevet plus étroit et plus bas, comprenant une travée droite terminée par une abside semi-circulaire (*cf.* fig. 5-6). La nef mesure 7,8 m de large pour 16,20 m de long, et le chœur 4,20 m de large pour 8,10 m de long. L'ensemble de l'édifice, malgré des reprises mineures (baies, angles...) semble à première vue dater des alentours de l'an mil dans son ensemble. Les conditions d'observations actuelles ne sont pas aisées. Les parements extérieurs sont tous largement enduits, avec un enduit de mortier de tuileau rose, plus ou moins bien conservé et associé à une couche de béton à la base des murs (*cf.* fig. 20). Le mur gouttereau nord de la nef présente toutefois un parement non enduit, avec des joints creux (*cf.* fig. 38). L'angle nord-ouest de la nef, compris dans la maison d'habitation voisine, a été entièrement rejointoyé au ciment (*cf.* fig. 39). À l'intérieur, les murs sont recouverts d'une épaisse couche de plâtre avec un décor peint de faux appareil qui a probablement été mis en place dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle (*cf.* fig. 41-42, 45, 47, 51-52). Cet enduit a été bûché autour de toutes les ouvertures, ainsi que sur presque la totalité du mur pignon oriental de la nef. Les parties découvertes ont alors été rejointoyées au ciment gris (*cf.* fig. 43, 46, 51, 61-62). La couche de béton observée à l'extérieur est également présente.

---

<sup>29</sup> Jacques Charles, en 1961, interprète ces structures comme des silos gallo-romains < 1 : p. 18 >.

À ces éléments s'ajoute l'utilisation actuelle de l'édifice, comme chapelle d'un couvent orthodoxe. Le chœur est fermé par une iconostase, les murs sont surchargés d'icônes, les sols recouverts de tapis (*cf.* fig. 51). La nef de l'église a été divisée en deux parties par une cloison en bois qui permet de séparer le lieu de culte d'un musée de l'œuf installé dans la partie occidentale où des vitrines s'entassent contre tous les murs (*cf.* fig. 41)<sup>30</sup>. À l'extérieur, côté nord, un garde-manger en plein air est aménagé contre une partie du mur de la nef (*cf.* fig. 35-36). Le système de chauffage de l'église a été placé contre l'angle nord-est de la nef, masquant l'une des portes anciennes à l'extérieur (*cf.* fig. 33-34). Au cours de notre dernière visite, nous avons constaté qu'une cabane avait carrément été construite pour le protéger. Tout cela, associé à des conditions d'accès réduites au chœur, a gêné quelque peu un travail d'observation précis.

### PARTIES CONCERNÉES ET ÉLÉMENTS CONSERVÉS :

- **Nef** : La nef, à vaisseau unique, mesure 7,72 m de largeur à l'ouest pour 7,94 m à l'est, ainsi que 16,15 m de long au nord et 16,28 m au sud. Elle est couverte d'un berceau charpenté. L'angle nord-ouest est en partie masqué par une maison qui vient s'appuyer contre l'église, à cet endroit. Un porche moderne a été rajouté contre le mur ouest.

La façade occidentale présente une élévation à deux niveaux, avec un portail central, surmonté d'une baie. Elle est mise en œuvre à l'aide de moellons de calcaire de Beauce soigneusement assisés et posés à plat, noyés dans un mortier de chaux ocre clair (*cf.* fig. 18 et annexe 1). Ce parement est en grande partie dissimulé sous une épaisse couche d'enduit de mortier de tuileau rose, ayant viré au gris en surface (*cf.* fig. 16-17). Dans la partie nord du mur, visible aujourd'hui dans la maison d'habitation voisine, le parement a été rejointoyé au ciment gris (*cf.* fig. 39-40). Les assises régulières de moellons de calcaire de Beauce gris y sont également visibles. Elles sont toutefois interrompues juste avant le chaînage d'angle par un grand coup de sabre vertical (*cf.* fig. 40). L'angle nord-ouest, appareillé en moyen appareil de calcaire, semble ainsi appartenir à une autre phase de construction, postérieure. Du côté sud, l'angle est cette fois-ci doté d'un contrefort disposé en oblique, visiblement rajouté postérieurement (*cf.* fig. 19). Son style évoque plutôt la fin du Moyen Âge.

Le portail ouest est constitué de deux piédroits, soutenant un linteau en bois à l'extérieur et un tympan maçonné, surmonté d'un arc en plein cintre (*cf.* fig. 17). À l'intérieur, le linteau et le tympan disparaissent ; l'arc en plein cintre se place dans le prolongement immédiat des deux piédroits (*cf.* fig. 43)<sup>31</sup>. Face extérieure, la porte présente deux jambages de sept assises, à boutisses renforcées, couronnés par deux impostes moulurées d'un bandeau surmontant un cavet. Elles soutiennent aujourd'hui un linteau en bois et un tympan constitué de moellons mis en œuvre de manière anarchique, avec de nombreuses TCA permettant des calages, notamment le long de l'intrados de l'arc. Le tout, linteau et tympan, sont visiblement le résultat d'un remaniement de cette partie, et ne sont pas liés avec les deux piédroits et l'arc. Ce dernier est constitué de 19 claveaux de calcaire de format légèrement trapézoïdaux et de

---

<sup>30</sup> Nos premières photographies reproduites ici ont pu être prises avant la mise en place de la cloison en question.

<sup>31</sup> À l'extérieur, le portail mesure 141 cm de large, 315 cm de hauteur sous clé dont 193 cm pour les piédroits. À l'intérieur, il mesure 165 cm de large, 345 cm de hauteur sous clé dont 246 pour les piédroits. Le mur, à cet endroit, mesure environ 100 cm d'épaisseur.

largeurs assez faibles<sup>32</sup>. Face intérieure, le portail est constitué de deux piédroits de 11 assises de blocs de moyen appareil de calcaire, avec boutisses renforcées. L'arc comprend 22 claveaux, légèrement trapézoïdaux<sup>33</sup>. Les premiers situés à la base de l'arc sont très minces, avec une largeur à l'intrados inférieure à 5 cm.

La fenêtre surmontant la porte centrale est constituée, face extérieure, de deux piédroits appareillés de quatre assises de blocs de calcaire de Beauce jaune avec boutisses renforcées, sans ébrasement (*cf.* fig. 17). Une simple assise du parement en moellons semble jouer le rôle d'appui. L'arc en plein cintre, comprenant 9 claveaux trapézoïdaux, est aujourd'hui partiellement masqué par la toiture du porche. À l'intérieur, la baie, fortement ébrasée, comprend deux piédroits de cinq assises et un arc de 11 claveaux (*cf.* fig. 43-44). Les boutisses renforcées ne sont plus visibles, probablement encore masquée sous l'enduit de plâtre couvrant le mur. L'appui est constitué par l'extrados de l'arc du portail et l'ébrasement est visiblement fourré. Il faut noter la présence, entre le sommet des piédroits et la naissance de l'arc, d'un retrait effectué par le mur sur toute sa largeur sur environ 10-20 cm (*cf.* fig. 41). Étant donné que ce retrait paraît se situer à la hauteur du sommet des deux murs gouttereaux de la nef, nous nous sommes demandé s'il ne s'agissait pas là d'un système pour supporter la première ferme de la charpente de la nef. Une installation pour une tribune n'est pas impossible non plus.

Le parement du mur gouttereau sud est semble-t-il mis en œuvre à l'aide de moellons assisés, noyés dans du mortier. Toutefois, la présence d'une épaisse couche de mortier de tuileau rose à l'extérieur et de plâtre peint à l'intérieur empêche toute observation détaillée à ce sujet (*cf.* fig. 20, 47). L'angle sud-ouest, doté d'un contrefort en biais déjà signalé, résulte d'un remaniement, la rupture avec le reste du mur restant relativement visible (*cf.* fig. 22). À l'extérieur, celui du sud-est est appareillé avec des blocs de calcaire gris (*cf.* fig. 23). Là encore, la liaison ne semble pas parfaite, des nombreux joints montants creux étant visibles entre ce chaînage et le reste du parement en moellons. Au revers du mur pignon oriental de la nef, un coup de sabre vertical sépare cet ensemble du reste du mur (*cf.* fig. 24-25). Un remaniement est également visible à l'intérieur. Toute la partie orientale du parement, sur environ 3 m, a été reprise : le mur a été aminci, d'environ 30 cm, et un arrachement vertical de maçonnerie est visible dans l'angle sud-est, en correspondance avec cet amincissement (*cf.* fig. 48, 57).

Trois fenêtres sont visibles dans ce mur gouttereau sud. Elles ne sont pas placées à intervalles réguliers, elles sont situées à des hauteurs variables et présentent des dimensions différentes (*cf.* fig. 20)<sup>34</sup>. Ceci semblerait indiquer qu'elles ont été percées au cours de plusieurs phases de construction. Toutefois, leurs encadrements sont identiques. À l'extérieur, elles sont constituées d'un appui monolithe, de deux piédroits de deux blocs chacun et d'un linteau plein cintre soit monolithe, soit comprenant deux pierres, le tout soigneusement biseauté vers l'intérieur et taillé dans des calcaires de Beauce jaune (*cf.* fig. 21). À l'intérieur, les

---

<sup>32</sup> Dimensions de quelques claveaux : 170 x 230 x 320 ; 155 x 200 x 320 ; 140 x 180 x 319 ; 132 x 174 x 315 ; 119 x 148 x 315 (l int x l ext x L, en mm).

<sup>33</sup> Dimensions de quelques claveaux : 111 x 148 x 310 ; 122 x 141 x 315 ; 110 x 151 x 312 ; 141 x 177 x 321 ; 120 x 149 x 325 (l int x l ext x L, en mm).

<sup>34</sup> À l'extérieur, la fenêtre ouest mesure 55 cm de large pour 112 cm de haut, celle du centre 62 cm de large pour 130 cm, celle située à l'est 77 cm de large pour 151 de haut.

encadrements, très fortement ébrasés, sont appareillés avec des calcaires de Beauce ocre-gris clair, et comprennent des arcs surbaissés, caractéristiques de la fin du Moyen Âge (*cf.* fig. 47-48). Ainsi, il est probable que les baies aient été percées à différentes époques. Les deux situées à l'ouest sont placées de manière harmonieuse dans le mur, et pourraient correspondre aux anciennes fenêtres de la nef (*cf.* fig. 20). La troisième, à l'est, a probablement été rajoutée dans un second temps. Soit les deux autres ont été remises au goût du jour à cette occasion, soit cette harmonisation des encadrements a eu lieu au cours d'une troisième phase, à la fin du Moyen Âge. Cette troisième baie orientale a par la suite fait l'objet de remaniements, sa partie supérieure ayant été bouchée, ce qui a entraîné une reprise dans l'enduit de tuileau à l'extérieur, avec un mortier de chaux gris.

À l'extérieur, le mur gouttereau nord est masqué dans sa partie occidentale par une maison d'habitation qui vient s'appuyer contre lui. Dans celle-ci, le parement, masqué par des étagères, semble constitué d'assises de moellons de calcaire, rejointoyés avec un ciment gris (*cf.* fig. 39). On n'observe pas de rupture de ce côté-ci avec le chaînage de l'angle nord-ouest, contrairement à ce qui avait été observé sur le mur ouest.

Ce mur nord est également divisé en deux parties par la présence d'une tourelle d'escalier menant aux combles de l'église (*cf.* fig. 35, 37). Celle-ci vient clairement s'appuyer contre le mur et lui est donc postérieure. Elle est aujourd'hui accessible depuis l'extérieur, par une porte percée sur son flanc nord. À l'intérieur de l'église, une ancienne baie bouchée, appareillée en calcaire jaune avec deux impostes soutenant un linteau, devait permettre une communication directe avec cette tour (*cf.* fig. 46).

À l'est de cette tour, le parement est fortement masqué par un mortier de tuileau rose ; il est également difficile d'accès (*cf.* fig. 35-36). Toutefois, la présence de nombreuses fissures et de colmatages avec des éléments de TCA semblent indiquer l'existence de faiblesses et de probables remaniements. L'angle nord-est de la nef, est appareillé, comme au sud, avec deux à quatre blocs de calcaire gris taillés par assise. De nombreuses ruptures et irrégularités sont visibles avec la partie en moellons, laissant supposer un remaniement de cet angle. À l'intérieur, cette zone est malheureusement entièrement enduite avec du plâtre, comme tout le reste du mur nord. Seule une petite bande verticale de 35 cm de large environ a été dégagée. En effet, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, une petite cloison de plâtre avait été mise en place, dans le prolongement du contrefort du mur pignon oriental, permettant la mise en place de niches au-dessus d'autels secondaires (*cf.* fig. 52). Lors des recherches effectuées par Claude Péron dans les années 1950, ce dispositif a été supprimé, permettant la mise à nu des parements dans cette petite zone. Toutefois, ceci permet seulement d'observer, dans sa partie supérieure, un chaînage en moyen appareil de calcaire avec le mur pignon oriental mais pas sa jonction avec le mur gouttereau nord (*cf.* fig. 49). Dans la partie inférieure du mur, au contact avec la porte nord du mur pignon oriental, les assises de moyen appareil se poursuivent dans l'ébrasement de cette dernière (*cf.* fig. 50). Quelques moellons du mur nord ont alors été dégagés. Le tout a été très fortement endommagé au cours de ces différents remaniements \_ mise en place de la cloison et de la niche, puis destruction \_ ce qui pourrait laisser penser à une reprise du parement à cet endroit. Nous y reviendrons plus loin.

Une baie est percée dans cette partie orientale du mur nord. Surmontée d'un arc en plein cintre à l'extérieur, elle présente un appui et un piédroit oriental en partie appareillés

(*cf.* fig. 36). Le piédroit ouest et l'arc sont en revanche moulés dans du plâtre. Un linteau de décharge en bois surmonte le tout. À l'intérieur, l'ébrasement en plein cintre, entièrement enduit, a visiblement été remanié plusieurs fois<sup>35</sup>.

À l'ouest de la tour, le mur est dépourvu d'enduit (*cf.* fig. 38, annexe 1). L'appareil, homogène, est constitué de 49 assises de moellons de calcaire de Beauce gris, piqués, de dimensions globalement plus importantes que ceux utilisés pour le mur ouest de la nef, mais disposés serrés, avec des joints moins importants. Dans le fond de ceux-ci, aujourd'hui creux, subsiste un mortier de chaux ocre orangé, avec de petits nodules de chaux. Ce parement est associé à deux baies brisées en tiers point, évoquant les formes du XIII<sup>e</sup> siècle, dont les encadrements sont appareillés avec des blocs de calcaire biseautés, en grande partie enduits<sup>36</sup>. À l'intérieur, ces baies affectent le même type d'encadrement que celles du mur sud, très fortement ébrasé, avec des arcs surbaissés, attribuables à la fin du Moyen Âge (*cf.* fig. 45-46).

Le mur oriental de la nef s'ouvre en son centre par une grande arcade sur le chevet. Celle-ci est encadrée, au nord et au sud, par deux massifs en saillie, s'apparentant à des contreforts (*cf.* fig. 51-52). Dans l'espace restant au nord avant l'angle nord-est de la nef, une porte est percée (*cf.* fig. 53-54). Un système de chauffage est installé dans l'ouverture de la porte et à l'extérieur, ce qui empêche toute observation de ce côté-là (*cf.* fig. 33). Au sud, la portion de mur comprise entre le contrefort et la nef est pleine (*cf.* fig. 56-57).

L'arcade centrale repose sur deux piliers engagés constitués de 14 assises de blocs de moyen appareil de calcaire de Beauce ocre clair (*cf.* fig. 60-61)<sup>37</sup>. Chaque assise comprend en moyenne trois blocs sur la face principale, entre un et deux sur les faces latérales, avec parfois quelques pierres étroites, inférieures à 12 cm de largeur. Des traces de layages, souvent obliques mais parfois également proches de l'horizontale ou de la verticale, peuvent encore être observées (*cf.* annexe 3 : fr. 1-4). Le dernier rang de pierres correspond à une imposte moulurée d'un bandeau surmontant un cavet, sans décor. Tous les joints ont été repris avec un mortier gris, très dur et compact, appliqué de manière très débordante sur les joints. Sur les faces occidentales des deux piliers, moins rejointoyées, apparaissent encore dans certains joints les vestiges d'un mortier de chaux ocre orange, friable, avec des inclusions de petits gravillons blancs et de nodules de chaux, mesurant entre 0,5 et 1,5 cm (*cf.* fig. 74). Celui-ci est parfois encore recouvert d'un enduit de mortier de chaux plus fin, sableux, appliquée e manière beurrée sur les joints et soigneusement lissé en surface (*cf.* fig. 76). À la surface des pierres, de nombreux vestiges de laits de chaux sont également visibles. Des traces de polychromie rouge apparaissent sur certains (*cf.* fig. 74)<sup>38</sup>.

Ces deux piliers soutiennent un arc en plein cintre fourré, très légèrement outrepassé, composé de 44 claveaux de calcaire aux dimensions irrégulières et au format très légèrement trapézoïdal. Les deux premiers claveaux surmontant les impostes sont beaucoup plus larges

---

<sup>35</sup> À l'intérieur, cette baie mesure 135 cm de largeur pour environ 225 cm de hauteur.

<sup>36</sup> À l'extérieur, la baie ouest mesure 64 cm de large et 152 cm de haut, celle de l'est 57 cm de large pour 153 cm de haut. À l'intérieur, la fenêtre ouest compte 140 cm de large et 225 cm de haut, celle de l'est 132 cm de large pour 225 cm de haut.

<sup>37</sup> Le pilier nord mesure 111,5 cm de large pour 333 cm de hauteur. Il fait saillie de 51,5 cm du côté de la nef, de 32 cm du côté du chœur. Le pilier sud mesure 112 cm de large pour 328 cm de hauteur. Il est en saillie de 52,5 cm côté ouest, et de 34 cm côté est.

<sup>38</sup> Notamment sur le pilier nord, face ouest, assises 12 et 14.

que les autres et taillés dans un calcaire ocre clair. Les autres, plus étroits, sont gris. Les deux écoinçons surmontant cet arc sont appareillés en moyen appareil (*cf.* fig. 62). Quatre à cinq assises de moellons, en grande partie enduits, sont ensuite visibles, avant la charpente soutenant le petit clocheton actuel (*cf.* fig. 51).

Cette grande arcade centrale est encadrée de deux contreforts en moyen appareil de calcaire (*cf.* fig. 51-52)<sup>39</sup>. Ils comprennent 19 et 20 assises de moyen appareil de calcaire ocre clair, avec en moyenne 3 à 4 blocs sur la face principale, et un ou deux sur les retours. Des éléments relativement allongés s'y mêlent à d'autres, très courts, caractéristiques de la mise en œuvre du XI<sup>e</sup> siècle (*cf.* annexe 2 : fig. 1). Des traces de layages obliques sont encore visibles (*cf.* annexe 2, annexe 3 : fr. 9-12). Les vestiges de mortiers et d'enduits anciens semblent identiques à ceux déjà présentés pour les piliers de l'arcade : un mortier de chaux ocre orange au fond des joints, avec quelques gros gravillons et nodules de chaux (*cf.* fig. 75), des vestiges rares d'un enduit plus fin, sableux, ocre clair par-dessus, parfois traité en ruban<sup>40</sup>, et de nombreux lambeaux de laits de chaux à la surface des pierres.

Ces deux contreforts ont été très fortement remaniés, notamment lors de la mise en place des chapelles latérales au XIX<sup>e</sup> siècle (*cf.* fig. 52). Ainsi, le contrefort nord semble avoir été coupé pour implanter une niche entre la cinquième et la quinzième assise (*cf.* fig. 55). Lors de la suppression de l'enduit en faux appareil dans cette zone dans les années 1950, la partie médiane de ce contrefort semble alors avoir été entièrement remontée et les nouvelles pierres liées au ciment, rendant la reprise bien visible (*cf.* fig. 53). Le contrefort sud présente une zone médiane également entièrement rejointoyée au ciment gris, avec un appareillage assez anarchique, laissant supposer une reprise du même type (*cf.* fig. 56). Enfin, les parties sommitales de ces deux supports ont visiblement été également remaniées, appareillées avec des moellons et des pierres faisant saillie par rapport au reste. Le tout est encore en grande partie masqué sous l'enduit de plâtre peint. Ces deux contreforts devaient ainsi se terminer autrement à l'origine, voire à un autre niveau, éventuellement plus haut dans le mur. Nous avons pu accéder aux combles de l'église et observer le sommet du mur pignon oriental, dans l'espoir de trouver une trace éventuelle du prolongement de ces deux éléments. Nous n'avons malheureusement rien observé de tel. Mais, l'aspect de ce parement, mêlant des moellons et des pierres de taille assez grossièrement assisés, nous a permis de penser que la partie sommitale du mur, située au-dessus de l'arc triomphal et des deux contreforts, avait été entièrement reconstruite (*cf.* fig. 59).

À gauche du contrefort nord, une porte étroite a été aménagée avant l'angle nord-est de la nef (*cf.* fig. 53-54)<sup>41</sup>. Les deux piédroits sont situés dans le prolongement du mur gouttereau nord de la nef et de la face nord du contrefort. Ils comprennent sept assises de moyen appareil de calcaire. L'ébrasement nord est appareillé en pierre de taille alors que le sud comprend des assises régulières de moellons. Une rupture étant visible dans le mur nord de la nef, au droit de cette porte, nous pouvons nous demander si cet ébrasement n'a pas été repris côté nord (*cf.* fig. 50). Cette ouverture est surmontée d'un linteau monolithe en bâtière et d'un arc en plein cintre, constitué de sept claveaux. Quelques moellons permettent de combler l'espace

<sup>39</sup> Dimensions des contreforts : au nord : 36 x 96 x 36,5 cm ; au sud : 37 x 89,5 x 34,5 cm. (profondeur nord x largeur x profondeur sud).

<sup>40</sup> Contrefort nord, face sud, assise 6.

<sup>41</sup> La porte mesure 102 cm de large pour 180 cm de haut.

entre l'arc et le linteau. Les joints sont remplis par un mortier de chaux ocre orange, avec de gros nodules de chaux, qui semble être identique à celui décrit précédemment pour les contreforts, les piliers de l'arc triomphal et le chaînage intérieur de l'angle nord-est. L'ébrasement est voûté en berceau plein cintre ; les traces des planches ayant servi au coffrage restent bien visibles.

Cette porte est surmontée d'une portion de mur appareillé en moyen appareil. Les assises semblent en continuité avec celles du chaînage d'angle nord-est. La relation avec le contrefort a en revanche été détruite par les remaniements apportés à ce dernier (*cf.* fig. 55). Les pierres sont liées avec un mortier de chaux ocre orange, avec de gros nodules blancs, rappelant celui déjà décrit à plusieurs reprises. L'ensemble de cette zone reste toutefois fortement désorganisé par des fissures (*cf.* fig. 53).

De l'autre côté de la nef, au sud du contrefort, aucune porte n'est conservée (*cf.* fig. 56-57). Toute la zone est appareillée en moyen appareil de calcaire. Cependant, les assises, notamment dans la partie inférieure, sont très anarchiques et la jonction avec le contrefort semble avoir été forcée (*cf.* fig. 57-58). Il faut noter toutefois que les mortiers restent proches, de couleur ocre orange, avec de gros nodules de chaux.

À l'extérieur, l'observation des parements offre peu d'informations. Ils sont en effet une nouvelle fois fortement masqués par l'enduit de tuileau rose déjà présent sur les autres murs (*cf.* fig. 24-25, 33). De grandes fissures verticales sont toutefois visibles dans les deux parties nord et sud, de part et d'autre de l'absidiole.

- **Chevet** : L'arc triomphal permettant l'accès au chevet mesure 3,54 m de large. La travée droite compte 4,15 m de long au nord et 4,19 m au sud pour 4,21 m de large à l'ouest et 4,22 m à l'est. L'absidiole mesure 3,57 m de large et 2,85 m de profondeur. La travée droite est couverte d'une voûte en berceau plein cintre et l'absidiole d'un cul-de-four.

Les deux murs de la travée droite sont construits sur le même schéma, avec une élévation à deux niveaux à l'intérieur : une rangée de deux arcatures basses, accompagnées d'une porte en plein cintre à l'ouest, surmontées d'une fenêtre (*cf.* fig. 12-13, 64-65).

Le mur nord présente un parement comprenant 31 assises de moellons de calcaire ocre clair et gris, posés à plat, et parfois de manière relativement serrée (*cf.* fig. 34). Les joints sont remplis par un mortier de chaux ocre orangé, friable, avec de gros gravillons et des nodules de chaux, entre 0,5 et 2 cm. Par-dessus, une épaisse couche de mortier de tuileau rose, très couvrante, masque une grande partie du parement. À l'est, un contrefort en moyen appareil marque la jonction avec l'absidiole<sup>42</sup>. Plus massif que les contreforts de l'abside, il s'intègre mal avec le parement en moellon et paraît avoir été rajouté après coup. À l'ouest, au-dessus des deux portes percées autour de l'angle entre la travée droite et le mur pignon oriental de la nef, un chaînage en moyen appareil est visible. Aucune rupture n'est discernable avec le parement en moellons mais la présence de l'enduit de tuileau empêche toute certitude à ce sujet.

---

<sup>42</sup> Contrefort de la travée droite : 46,5 x 93 x 46,5 cm. Contreforts de l'abside : 29,5 x 65 x 31 ; 30 x 63,5 x 30,5 cm.

Une baie brisée est percée au centre du mur<sup>43</sup>. Sa forme rappelle les deux baies de la partie occidentale du mur gouttereau nord de la nef. Son encadrement est toutefois entièrement recouvert de ciment. À l'intérieur, cette fenêtre présente un fort ébrasement et est couronnée par un arc surbaissé (cf. fig. 64).

Sous cette fenêtre, deux petites arcatures en plein cintre animent le mur<sup>44</sup> (cf. fig. 12-13, 64). Elles sont constituées de deux arcs en plein cintre, soutenus par deux petits piliers engagés, sans ornementation, et retombant au centre sur un support quadrangulaire doté d'une imposte moulurée d'un bandeau surmontant un cavet. Les claveaux situés aux sommets des deux arcs ont été coupés par l'ébrasement de la fenêtre située au-dessus. Les joints, irréguliers, sont remplis par un mortier de chaux ocre orange (cf. fig. 77). Quelques traces d'un enduit de chaux ocre clair, plus sableux, avec un traitement en ruban, sont visibles dans les ébrasements. Par-dessus, des nombreux lambeaux de laits de chaux sont visibles, avec des traces de polychromie ocre jaune et rouge<sup>45</sup>. L'appui des deux arcatures et la base du mur sont aujourd'hui bétonnés.

Le fond des deux niches est appareillé avec des assises de moellons de calcaire, largement masquées par différentes couches de mortiers. On retrouve d'abord des traces du mortier de chaux ocre orange, puis de l'enduit de mortier ocre clair. Une épaisse couche de mortier de chaux blanc friable, avec des gravillons et des nodules de chaux, d'une taille inférieure à 0,5 cm, a ensuite été appliquée de manière très couvrante et peint en blanc. Il déborde également largement sur l'ébrasement des arcatures.

Lors de la découverte de ces structures dans les années 1950, l'abbé Moufflet indiquait l'existence d'une double piscine dans la niche orientale, aujourd'hui masquée par le béton < 8 : p. 5 >. Il expliquait que celle-ci avait été posée après la mise en place des laits de chaux polychromes et que, dans les trous de cette dernière, il avait retrouvé divers objets : « Sous cette piscine, nous avons recueilli plusieurs petits objets introduits par les trous : des fragments de burettes en verre, une médaille de bronze dédorée ornée d'une croix potencée gravée, et quatre deniers d'argent : l'un, très usé, du type chartrain (fin du XI<sup>e</sup> siècle), un autre moins usé à l'effigie de Philippe Auguste et de Roger de Rosoy, évêque de Laon (vers 1204), les deux derniers à fleur de coin de Philippe le Bel, émission de 1297 » < 8 : p. 5 >. Il en avait déduit que cette arcature avait été transformée en piscine liturgique au début du XIV<sup>e</sup> siècle. Or, si ces objets ont été introduits par les trous de la piscine, ils sont postérieurs à sa mise en place, et non l'inverse, et nous indiquent plutôt que cette structure a été utilisée entre la fin du XI<sup>e</sup> siècle et le XIII<sup>e</sup> siècle au moins. Nous ne pouvons malheureusement pas nous prononcer sur le fait que ce lavabo ait été contemporain des arcatures ou postérieur.

Complétant cet ensemble, une petite porte est percée du côté ouest, visible aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur<sup>46</sup> (cf. fig. 12-13, 34, 64). Constituée de deux piédroits appareillés

---

<sup>43</sup> La fenêtre mesure 60 cm de large et 150 cm de hauteur à l'extérieur, et 135 cm de large pour 152 cm de hauteur à l'intérieur.

<sup>44</sup> L'arcature ouest mesure 95,5 cm de large pour 148,5 cm de haut et 30 cm de profondeur. L'appui se situe à 51 cm du sol actuel. L'arcature est mesure 95 cm de large pour 145 cm de haut et 31 cm de profondeur. L'appui se situe à 51,5 cm du sol actuel.

<sup>45</sup> Arcature occidentale, en partant de l'ouest : 3<sup>ème</sup> claveau (intradós), 5<sup>ème</sup> claveau, 11<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup> claveaux (intradós). Arcature orientale, en partant de l'ouest : 9<sup>ème</sup> claveau, 11<sup>ème</sup> claveau (intradós).

<sup>46</sup> À l'intérieur, cette porte mesure 65 cm de large pour 235 cm de hauteur dont 190 cm pour les piédroits. À l'extérieur, elle compte 64,5 cm pour 206 cm de haut dont 162 cm pour les piédroits. L'épaisseur du mur est de 92 cm.



en moyen appareil de calcaire ocre clair, elle comprend un arc clavé en plein cintre<sup>47</sup>. Un seul linteau est visible à l'intérieur, avec un format un peu en bâtière. Entièrement entouré de ciment, on peut se demander si il n'a pas été remis en place ou rajouté au cours des travaux des années 1950. L'ébrasement, droit, est appareillé avec des moellons et couvert d'une voûte en plein cintre. Aucune trace de fermeture n'est visible côté intérieur. Un vantail en bois ferme l'ensemble à l'extérieur. Son cadre est fixé grâce à un ciment gluant orange, masquant tout de ce côté-là.

Le mur sud présente une composition identique à celle du mur nord, mais a été plus profondément modifié au cours du temps (*cf.* fig. 26). Le parement extérieur, en grande partie masqué par divers enduits, semble constitué de vingt-six assises de moellons de calcaire. La présence ponctuelle de quelques blocs de pierres taillés laisse penser à des remplois, notamment des claveaux. Ces éléments sont liés par un mortier de chaux ocre orange clair, un peu friable, comprenant des sables, quelques gravillons et des petits nodules de chaux. Il est recouvert par une épaisse couche d'enduit de mortier de chaux blanc, sableux, assez compact, avec de gros nodules de chaux, mesurant entre 0,5 et 1cm d'épaisseur. Un mortier de tuileau rose compact, à base de chaux et terre cuite broyée, a ensuite été appliqué sur 1 à 2 cm d'épaisseur. L'importance et la bonne conservation de ces revêtements empêche de voir si ce mur est homogène ou si des reprises ont été effectuées.

À l'ouest, la jonction avec le mur pignon oriental de la nef est en grande partie masquée par ces mêmes enduits, empêchant de se prononcer sur la chronologie entre les deux murs. Toutefois, il ne semble pas y avoir un chaînage en moyen appareil régulier comme on a pu l'observer du côté nord, au-dessus de la porte. À l'est, on retrouve un puissant contrefort, identique à celui déjà décrit précédemment pour le mur nord. Là encore, l'enchaînement avec le mur sud est masqué par les enduits. La continuité des assises est en revanche assurée avec le premier contrefort de l'abside.

Au centre du mur, une fenêtre a été percée. À l'extérieur, son encadrement, en plein cintre, est appareillé avec des blocs de calcaire de Beauce jaune, dotés d'un fort biseau extérieur, sur le même modèle que les trois baies du mur sud de la nef (*cf.* fig. 27)<sup>48</sup>. À l'intérieur, son ébrasement, entièrement enduit, est doté d'un arc surbaissé et coupe le sommet des arcatures basses (*cf.* fig. 65)<sup>49</sup>. Celles-ci sont mises en œuvre de la même manière que celles décrites pour le mur nord<sup>50</sup>. La principale différence réside dans le fait que l'intégralité des joints a été reprise au ciment lors des travaux des années 1950. À l'ouest de celles-ci se trouvait une porte, comme au nord, dont subsiste seulement l'arc. Le piédroit oriental a été détruit par la mise en place d'un bouchage grossier. Le piédroit ouest, s'il existe encore, est caché par une armoire. C'est l'absence de cette porte, sur le parement extérieur, qui laisse

---

<sup>47</sup> L'arc extérieur comprend neuf claveaux trapézoïdaux : 12,5 x 17 x 22 ; 13,5 x 18,5 x 23,5. L'arc intérieur compte onze claveaux trapézoïdaux : 10 x 15,5 x 22,5 ; 11,5 x 17 x 23 ; 12 x 16,5 x 23 ; 10 x 16 x 22,5 ; 11,5 x 15,5 x 23 ; 11 x 16 x 23 ; 10,5 x 15,5 x 23 ; 11 x 15 x 22,5 ; 13 x 17 x 23,5 ; 11 x 16 x 23 ; 10 x 14,5 x 22. (Dimensions en cm : largeur à l'intrados x largeur à l'extrados x longueur).

<sup>48</sup> À l'extérieur, la fenêtre mesure 40 cm de large pour 155 cm de haut.

<sup>49</sup> À l'intérieur, la fenêtre mesure 131 cm de large pour 158,5 cm de haut.

<sup>50</sup> L'arcature ouest mesure 91cm de large, 148,5 cm de haut, 32,5 cm de profondeur. Elle se situe à 53 cm du sol actuel. L'arcature est mesure 91,5 cm de large, 142 cm de haut et 33 cm de profondeur. Elle se situe à 52 cm du sol actuel.

penser qu'une partie au moins du mur a été reconstruite. La présence de cette ouverture reste la preuve la plus tangible de l'existence d'une absidiole côté sud, en symétrie à celle du nord, retrouvée en fouilles.

L'absidiole est éclairée par trois fenêtres en plein cintre, et épaulée par quatre contreforts (*cf.* fig. 28, 30, 32). Légèrement plus étroite que la travée qui la précède, son entrée est marquée à l'intérieur par deux piliers engagés, en partie dégagés seulement de l'enduit en plâtre, couronnés par deux impostes moulurées d'un bandeau surmontant un cavet lisse (*cf.* fig. 66-69). Ils soutiennent un arc en plein cintre clavé marquant la naissance de la voûte en cul-de-four (*cf.* fig. 70). Dans le pilier nord, une petite quadrangulaire est aménagée, fermée par une grille moderne (*cf.* fig. 66)<sup>51</sup>. Malgré l'importance des enduits tout autour, il nous a semblé qu'il s'agissait d'une niche percée postérieurement au support.

Son parement est constitué d'environ 65 assises de moellons de calcaire de Beauce gris et jaune, se dédoublant parfois : certains rangs regroupent en effet de gros moellons et d'autres des pierres de dimensions plus réduites (*cf.* fig. 79). Ces éléments sont liés par un mortier de chaux ocre orange clair, friable voire parfois pulvérulent, avec de petits nodules de chaux inférieurs à 0,5 cm, des gravillons entre 0 et 1,5 cm, et de petites pierres calcaires pouvant mesurer jusqu'à 4 ou 5 cm (*cf.* fig. 78). Les vestiges d'un premier enduit de mortier de chaux jaune clair, comprenant du sable, des petits nodules de chaux et des gravillons, peuvent être observés. L'ensemble a été recouvert ensuite par l'habituel enduit de tuileau rose, compact, constitué de chaux, de gravillons et de terre cuite écrasée, appliqué en une épaisse couche de 2 à 3 cm d'épaisseur en moyenne.

Les quatre contreforts qui épaulent l'abside peuvent être regroupés par deux avec ceux entourant la baie centrale d'un côté et ceux au contact de la travée droite de l'autre.

Les deux premiers présentent une mise en œuvre et des dimensions proches<sup>52</sup>. Ce sont des contreforts plats, sans base, terminés par un court glacis. Ils sont constitués chacun de 16 assises de blocs de calcaire gris, la seizième formant le glacis. Chaque rang comprend 2 à 3 blocs sur la face principale, et un à deux blocs sur les faces latérales. Régulièrement, quelques pierres minces viennent s'intercaler entre les autres. Dans les joints épais, on retrouve un mortier de chaux ocre orange clair, proche de celui observé pour le parement en moellons, avec de nombreux calages de petites pierres calcaires, mesurant entre 5 et 10 cm de longueur. La jonction semble relativement harmonieuse avec ce même parement, avec des chaînages en moyen appareil.

Les deux autres contreforts sont légèrement moins larges mais plus saillants et plus hauts<sup>53</sup>. Ils sont situés aux angles de l'abside avec la travée droite, dans l'épaisseur du retrait effectué par la première par rapport à la seconde. Dépourvus de base, ils sont constitués de 18 et 17 assises de blocs de moyen appareil, situées dans le prolongement de celles des contreforts de la travée

---

<sup>51</sup> Cette niche mesure 46 cm de haut pour 43 cm de large.

<sup>52</sup> Le contrefort situé au sud de la baie centrale mesure 65 cm de large, 29,5 cm d'épaisseur au sud et 31 cm au nord, pour 405 cm de hauteur environ. Celui situé au nord de la baie centrale mesure 63,5 cm de large, 30 cm d'épaisseur au sud et 30,5 cm au nord, pour 378 cm de hauteur environ.

<sup>53</sup> Le contrefort sud mesure 40,5 cm de large et 52,5 cm d'épaisseur et 427 cm de hauteur. Le contrefort nord mesure 37,5 cm de large, 52 cm de profondeur, pour 455 cm de hauteur.

droite et couronnés par un glacis<sup>54</sup>. Chaque assise comprend en moyenne deux blocs. Les petits éléments verticaux, observés sur les deux contreforts précédents, sont ici absents. Les joints, de largeurs irrégulières, sont remplis par un mortier de chaux blanc, friable, avec de petits gravillons entre 0,5 et 2 cm, et des petites plaquettes noires, inférieures à 2 mm d'épaisseur, évoquant un matériau comme l'ardoise. Des calages avec des petites tuiles apparaissent ponctuellement. L'ensemble a été largement recouvert par l'enduit de tuileau rose. La relation avec le reste du parement de l'abside ne fonctionne pas très bien. Un chaînage en moyen appareil est visible, mais semble quelque peu forcé. Ceci, associé aux différences de dimensions et de mise en œuvre avec les deux autres contreforts de l'abside, semble indiquer que nous sommes là face à une reprise.

Trois fenêtres sont percées dans cette abside. À l'extérieur, leurs encadrements sont appareillés à l'aide de calcaire de Beauce jaune, comme pour toutes les ouvertures situées du côté sud de l'église (*cf.* fig. 29-32). Ils sont constitués d'un appui, de deux piédroits comprenant deux ou trois blocs superposés et d'un linteau monolithe plein cintre, le tout adouci d'un important biseau vers l'intérieur<sup>55</sup>. Les bords extérieurs de ces blocs ne sont pas taillés. Les joints, relativement fins, sont remplis avec un mortier de tuileau rose. Ces encadrements s'intègrent très mal dans le parement de l'abside. Le piédroit ouest de la baie sud coupe visiblement le chaînage du contrefort voisin (*cf.* fig. 31). Pour la baie centrale, un coup de sabre est visible avec le parement voisin et le chaînage du contrefort nord. Ces fenêtres ont ainsi probablement été reprises, en même temps que toutes les autres fenêtres visibles du côté sud. Ce remaniement est postérieur à la mise en œuvre des contreforts des angles entre travée droite et absidiole, puisque la baie sud recoupe en partie le chaînage de l'un deux.

À l'intérieur, les trois fenêtres sont dotées d'un fort ébrasement, celle du centre restant toutefois largement plus petite (*cf.* fig. 71)<sup>56</sup>. Cette dernière comprend des piédroits de cinq assises de blocs de calcaire gris, avec une alternance entre carreaux et boutisses, soutenant un arc de 10 claveaux légèrement trapézoïdaux et trapus. Les deux autres, mêlant calcaire gris et jaune, présentent des piédroits comprenant trois assises de blocs courts et un arc aux claveaux plus allongés et irréguliers. Ainsi, seule la baie centrale semble pouvoir être datée des alentours de l'an mil. Les deux baies latérales sont plus tardives, peu probables avant le XII<sup>e</sup> siècle. Si l'on observe leur position extérieure, on peut constater qu'elles sont très décentrées entre les contreforts qui rythment l'abside. Ainsi, il est probable de penser qu'elles n'ont été percées que dans un second temps, une fois les absidioles latérales détruites.

Une dernière ouverture est percée dans l'abside, légèrement au sud de la fenêtre centrale. Il s'agit d'une porte rectangulaire constituée de deux piédroits appareillés en calcaire gris et d'un linteau monolithe en calcaire jaune, orné d'un biseau sur le bord inférieur, à l'extérieur<sup>57</sup>. Un simple linteau en bois couvre l'ouverture à l'intérieur. Cette porte est

---

<sup>54</sup> Le glacis occupe les cinq dernières assises au cinq, les deux dernières au nord. Ce glacis nord a été refait avec des tuiles.

<sup>55</sup> La fenêtre sud mesure 24 cm de large pour 88 cm de hauteur. Celle du centre mesure 24 cm de large pour 89 cm de haut. La fenêtre nord mesure 22,5 cm de large pour 95 cm de haut.

<sup>56</sup> La fenêtre sud mesure environ 150 cm de large pour 180 cm de hauteur. Celle du centre mesure 82 cm de large pour 158 cm de hauteur. La fenêtre nord mesure 149 cm de large pour 185 cm de haut.

<sup>57</sup> Cette porte mesure 58 cm de large pour 160,5 cm de hauteur à l'extérieur, 90 cm de large pour 221 cm de haut à l'intérieur.

visiblement postérieure au reste de l'abside : elle coupe le parement en moellons et s'adapte mal avec le contrefort voisin. Le mortier de chaux blanc, friable, avec des gravillons, présent dans les joints est également différent de celui utilisé dans les joints de ce même contrefort et du parement en moellons.

Par l'intermédiaire d'une volée de cinq marches, cette porte donne accès à une fosse creusée dans la partie sud-est de l'abside (cf. fig. 72). Cette structure est présentée depuis toujours comme étant l'emplacement de la sépulture de saint Grégoire. Elle mesure 70 cm de large à l'est, 90 cm de large à l'ouest, de 210 à 240 cm de long, et sur 108 cm de profondeur par rapport au sol actuel. Il faut toutefois noter qu'aujourd'hui le sol en dalles de pierres est recouvert d'un plancher peu stable permettant de surélever la zone de l'abside pour y placer le fauteuil du célébrant. Le tout est abondamment recouvert de tapis. Nous avons essayé, dans la mesure du possible, de calculer nos dimensions par rapport au sol en dalles de pierre du chœur, et non pas par rapport à cette estrade en bois. Nous avons ainsi pu observer, sur le mur de l'absidiole, un parement en moellons, descendant jusqu'à 42 cm sous le niveau du sol actuel. À cet endroit apparaît une assise de gros moellons en saillie par rapport au reste du mur (cf. fig. 73). Nous nous sommes demandée si nous n'étions pas là face à un ancien niveau de sol dans l'église. En dessous, la paroi de la fosse montre une zone non parementée, mêlant des moellons, des cailloux, le tout lié par un mortier de couleur ocre orange sur environ 55 cm de hauteur. Cette partie pourrait éventuellement correspondre aux fondations. Les deux autres côtés de la fosse, au nord et à l'ouest, sont appareillés de manière très différente, avec des moellons de dimensions importantes, le tout étant fortement enduit. Il faut toutefois noter une différence dans la paroi ouest : les cinquante premiers centimètres sont appareillés avec des gros blocs alors que la partie inférieure présente un petit moellonage plus régulier. Le sol est en terre battue.

Plusieurs remarques peuvent être formulées suite à ces quelques observations :

- Les dimensions de la fosse peuvent en effet correspondre à celles d'une tombe.
- L'observation de la paroi de l'abside, mise à nu, permet probablement de retrouver un niveau de sol plus ancien avec une assise de moellons en saillie. Ceci est conforté par la présence, à la même hauteur, d'un changement d'appareil dans la paroi ouest. Imaginer un sol ancien situé à une quarantaine de centimètres plus bas que le sol actuel permettrait d'envisager une utilisation plus aisée des niches latérales du chœur, et notamment du lavabo qui se trouverait alors à une hauteur comprise entre 90 et 100 cm.
- La manière dont cette fosse est creusée, le long de l'abside et ainsi probablement à proximité directe de l'autel, et en ayant coupé un sol plus ancien, confirme l'histoire de la *Vie de saint Grégoire*, narrant que le saint avait été enterré dans le chœur de l'église préexistante.
- Le percement de la porte donnant accès à cette fosse reste plus énigmatique. En effet, le type du linteau utilisé à l'extérieur semble indiquer une datation relativement tardive dans le Moyen Âge. Or, le corps de saint Grégoire a été déplacé à Pithiviers très rapidement au début du XI<sup>e</sup> siècle. On peut alors s'interroger sur l'intérêt de cette ouverture, menant à une fosse vide. Il faut probablement imaginer que certaines cérémonies liées au culte du saint devaient nécessiter un tel accès.

## INTERPRÉTATION

### ARGUMENTS DE DATATION ET PERSPECTIVES :

L'évolution de l'architecture de l'église de Bondaroy peut être restituée de la manière suivante (cf. fig. 14) :

- Dans une première phase (cf. fig. 15), l'édifice comprenait une nef unique charpentée, avec un portail surmonté d'une baie dans le mur ouest et des murs gouttereaux percés de deux petites fenêtres, ainsi qu'un chevet voûté en plein cintre, comprenant trois absidioles échelonnées. Celle du nord, accessible par les deux portes encore conservées, a été retrouvée en fouilles par l'abbé Moufflet. Celle du sud n'est aujourd'hui attestée que par la présence d'une ouverture dans le mur sud de la travée droite du chœur. Ces deux absidioles étaient ainsi clairement séparées de celle du centre, avec une communication indirecte par de simples portes. La question de leur fonction se pose : chapelles latérales ou simples annexes liturgiques, sur le modèle des *pastophoria* orientales.

L'existence d'un clocher surmontant la travée droite du chœur a parfois été avancée, notamment par comparaison avec les églises de Pithiviers-le-Vieil et de Yèvre-la-Ville, qui présentent de nombreuses similitudes avec celle de Saint-Martin-le-Seul < 8 : p. 11 >. La présence de deux contreforts appliqués contre le mur oriental de la nef pourrait aller dans ce sens, de même que les reprises importantes dans la partie supérieure du même mur, ainsi que la forme très particulière de la toiture de l'abside. Toutefois, aucun autre élément ne vient confirmer ce fait. L'épaisseur des murs de la travée droite n'est ainsi pas plus importante que celle relevée à la façade ouest.

Toujours par comparaison avec les églises de Pithiviers-le-Vieil et de Yèvre-la-Ville, l'abbé Moufflet proposait de voir le long des murs gouttereaux de la nef, du côté du chœur, des tribunes en bois < 8 : p. 5-7 >. Celles-ci auraient reposé sur des colonnes, une pierre circulaire dans le pavement de l'église, du côté sud, constituant le socle d'une de celles-ci. L'accès à ces tribunes se serait fait par le biais de la tourelle nord et d'une ouverture dans la partie supérieure du mur gouttereau, donnant sur la nef<sup>58</sup>. La communication avec la tribune sud aurait été permise par un retour, plaqué au-dessus de l'arc triomphal, en prenant en partie appui sur les contreforts qui n'auraient pas été plus hauts. L'examen du mur gouttereau nord de la nef nous a montré que celui-ci avait été grande partie remanié. La tourelle d'escalier nous paraît beaucoup plus récente que l'édifice originel. Ainsi, l'hypothèse de l'abbé Moufflet nous paraît peu convaincante, de même que pour les cas de Pithiviers-le-Vieil et Yèvre-la-Ville.

- Ce premier chevet subit probablement rapidement des modifications majeures, se traduisant par la destruction des deux absidioles et le remaniement des angles de la travée droite et de la nef, à l'est. Nous avons indiqué qu'étant donné l'emplacement des deux baies latérales de l'abside, celles-ci nous semblaient avoir été percées dans un second temps, une fois les absidioles détruites. Leurs ébrasements intérieurs, avec des arcs clavés en plein cintre et des piédroits à blocs courts, semblent indiquer une datation au XII<sup>e</sup> siècle seulement.

- Dans une troisième phase, le mur nord de la nef semble avoir été reconstruit, avec un petit moellonnage serré et deux baies brisées en tiers point. À l'ouest, la reprise intervient sur le mur pignon de la nef, juste avant l'angle nord. Du côté du chevet, son

<sup>58</sup> Nous n'avons pas retrouvé cette ouverture.

accroche est plus difficile à appréhender, la partie située à l'est de la tourelle étant masquée par des enduits. D'après ce que nous pouvons observer en l'état actuel, la reprise semble s'arrêter à la hauteur de la tourelle. Le type des baies, brisées en tiers point, évoque une datation au cours du XIII<sup>e</sup> siècle.

- Divers remaniements semblent ensuite avoir été entrepris à la fin du Moyen Âge : la reprise des encadrements des baies extérieures, en calcaire jaune ; des fenêtres intérieures des murs gouttereaux de la nef, avec leurs arcs surbaissés ; de l'angle sud-ouest de la nef, avec l'ajout d'un contrefort oblique ; la construction de la tourelle nord, avec l'aménagement d'un accès depuis l'église ; le percement d'une porte dans le mur de l'abside, pour accéder à l'emplacement présumé du tombeau de saint Grégoire. De par leurs formes et leur mise en œuvre, ces différents éléments renvoient à l'architecture des années 1400-1500. Il est difficile de dire si ces divers remaniements ont eu lieu en une ou plusieurs fois.

Les datations proposées jusqu'ici par les différents auteurs pour la première phase reconnue de l'édifice varient entre le X<sup>e</sup> et le XI<sup>e</sup> siècle < 2 ; 4 ; 5 ; 8 ; 9 >. Les caractères de l'architecture envoient en effet à cette période : murs en moellons assisés, arcs clavés et fourrés en plein cintre, emploi des boutisses renforcées dans les piédroits des ouvertures. La question principale reste de savoir si cette église aujourd'hui visible a été construite avant ou après l'arrivée de saint Grégoire, autour de l'an mil. Le second cas invite à envisager l'existence d'un état antérieur, non conservé.

L'étude des sources écrites, relativement abondantes dans le cas de Saint-Martin-le-Seul par comparaison avec les autres églises de notre corpus, ne nous aide malheureusement pas à cerner au mieux ce problème. La *Vie de saint Grégoire* nous apprend que l'édifice existait avant l'arrivée du saint aux alentours de l'an mil. La dédicace à Saint-Martin-de-Vertou, rappelée dans le texte, renvoie à un premier lieu de culte construit par les moines du monastère fuyant les invasions normandes vers 900. Nous manquons d'éléments déterminants pour placer la construction de l'édifice aujourd'hui conservé à une date aussi haute. L'acte de donation à l'abbaye de Fleury, en 1071, précisant que l'église est très ancienne et sous-entendant des travaux de construction par les moines, ne paraît pas se rapporter non plus à cette phase. Une construction débutée après 1071 présenterait une architecture plus proche de ce qui se faisait alors dans la région, bien illustrée par l'exemple de la collégiale Saint-Georges de Pithiviers (*cf.* notice 65). Les caractères de l'architecture évoquent plutôt une construction à la fin du X<sup>e</sup> siècle ou au début du XI<sup>e</sup> siècle. Dans le premier cas, nous serions face à l'église dans laquelle saint-Grégoire s'était réfugié. Dans le second cas, nous pourrions reconnaître dans cet édifice celui évoqué par la *Vita Gauzlini*, reconstruit sous l'abbatiat d'Arnaud (1030-1032) malgré les doutes pouvant subsister quant à l'interprétation du texte en question (*cf. supra*, partie historique).

Cette datation est conforme avec les idées lancées par l'abbé Moufflet de voir un lien entre le plan « cloisonné » du chevet et l'architecture chrétienne orientale où l'on peut voir des chevets encadrés de deux annexes dites *pastophoria*, visibles dans l'architecture dès l'époque paléochrétienne, dès la construction de l'église Saint-Jean l'Évangéliste à Ravenne,

dans les années 420-430<sup>59</sup> < 5 : p. 20 ; 8 : p. 10 ; 9 >. Cette configuration particulière aurait été apportée à Bondaroy par saint Grégoire, originaire d'Arménie. La popularité du saint dans la région de Pithiviers aurait alors assuré la diffusion de ce type mis en œuvre à Saint-Martin-le-Seul et repris peu après à Pithiviers-le-Vieil et Yèvre-la-Ville (*cf.* notices 67, 87). Les plans de ces trois églises sont en effet très proches, avec une nef unique et trois absidioles semi-circulaires séparées par des portes entre elles et du côté de la nef (restitué seulement par déduction à Pithiviers-le-Vieil). Il est toutefois difficile de déterminer la chronologie des trois édifices qui se rattachent tous aux décennies entourant l'an mil. Les différences de mise en œuvre n'aident pas de ce point de vue là, les églises de Pithiviers-le-Vieil et Yèvre-la-Ville ayant recours, de manière plus ou moins importante, aux remplois de sarcophages haut-médiévaux, mais pas Bondaroy. Soulignons toutefois que les parties les plus anciennes de Pithiviers-le-Vieil, repérées au premier étage du clocher, semblent à première vue plus anciennes que ce qu'on peut voir pour Saint-Martin-le-Seul, avec des appareils allongés, des joints très épais et beurrés et des traces de taille évoquant l'usage de la polka.

À l'hypothèse d'une influence venue d'Arménie pour la conception du plan de l'église, il n'est pas impossible d'opposer celle de l'existence autour de l'an mil d'un édifice haut-médiéval important localement, ayant servi de modèle à ces trois monuments. Une des églises de la ville de Pithiviers, toutes reconstruites à partir de la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle, aurait pu éventuellement jouer ce rôle.

### **SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE**

#### SOURCES :

A : Bautier R.-H., Labory G., *André de Fleury. Vie de Gauzlin, abbé de Fleury. Vita Gauzlini abbatis Floriacensis monasterii*, Paris, éd. CNRS, 1969, p. 86-87. (Collection Sources d'histoire médiévale ; 2).

B : Boitel R. J., *Bondaroy. Église de Saint-Martin-le-Seul, Dossier de recensement*, 8 juillet 1967 (CRMH, DRAC Centre, Orléans, dossiers sur la commune de Bondaroy, 45038-1 G1).

C : *Bondaroy : église Saint-Martin-le-Seul, Dossier général* (CRMH, DRAC Centre, Orléans, dossiers sur la commune de Bondaroy, 45038-1 G1).

D : *Bondaroy : dossier travaux* (Orléans – Service départemental de l'architecture et du patrimoine – Dossier de la commune de Bondaroy).

E : *Bondaroy : église Saint-Martin-le-Seul : Entretien*, 1879-1968, Archives communales de Bondaroy, Orléans, AD 45, 9 M 4.

---

<sup>59</sup> Les textes de l'abbé Moufflet se contredisent quelque peu. Il souligne en effet la parenté du plan de Saint-Martin-le-Seul avec les églises orientales, et notamment arméniennes, à *pastophoria* mais en même temps réfute le rôle de saint Grégoire dans l'apport de ces influences, car pour lui l'église visible est celle construite par les moines de Saint-Martin-de-Vertou.

## NOTICE 8 - Bondaroy

F : Bondaroy : église Saint-Martin-le-Seul, *Plan anonyme avec reconstitution du chevet primitif*, s. é., s. d., (Région Centre – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune de Bondaroy).

G : *Carte de randonnée : Malesherbes. Puiseaux*, Échelle : 1/25000<sup>e</sup>, Paris, éd. IGN, 1997, 1 carte (Carte de randonnée 2318 E).

H : *Carte de randonnée : Pithiviers. Neuville-aux-Bois*, Échelle : 1/25000<sup>e</sup>, Paris, éd. IGN, 1997, 1 carte (Carte de randonnée 2218 E).

I : Charles J., *Nef vers le chœur*, photographie, s. d. (années 1960), (Région Centre – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune de Bondaroy).

J : Charles J., *Nef vers l'entrée*, photographie, s. d. (années 1960), (Région Centre – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune de Bondaroy).

K : Longnon A., *Pouillés de la province de Sens*, Paris, Imprimerie Nationale, 1904, p. 325, 342 (Recueil des Historiens de la France. Pouillés. Tome IV).

L : Manivit J., Desprez N., *Carte géologique de la France, Pithiviers*, Échelle 1/50000<sup>e</sup>, Paris, éd. BRGM, 1978, carte et livret, 32 p.

M : Moufflet R., *Saint-Martin-le-Seul. Commune Bondaroy. Arrondissement et canton de Pithiviers*, notice manuscrite, s. d., 5 p. (Archives de Saint-Benoit-sur-Loire, fonds Moufflet).

N : Prou M., Vidier A., *Recueil des chartes de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire*, Paris, éd. A. Picard, 1907, p. 208-211, 250-253, 329-337, 205-206 (Documents publiés par la société historique et archéologique du Gâtinais V et VII).

O : *Plan cadastral de la commune de Bondaroy, Section D*, Échelle 1/2500<sup>e</sup>, 1810, Orléans, AD 45 (Coligny), 3 P 038 A/4.

P : Saussaye C. de, *Vie de saint Grégoire de Nicopolis, Annales ecclesiae Aurelianensis saeculis et libris sexdecim, addito tractatu de veritate translationis corporis San Benedicti ex Italia in Gallias ad monasterium Floriacense, diocesis Aurelianensis*, Paris, éd. Apud Hieronymum Drouart, 1615, p. 747-770.

Q : Simonet J., *Commune de Bondaroy. Loiret, Église Saint-Grégoire, Coupe BB*, Échelle 0,01 m par m, Pithiviers, 20 février 1950.

R : Simonet J., *Commune de Bondaroy. Loiret, Église Saint-Grégoire, Coupe CC*, Échelle 0,01 m par m, Pithiviers, 20 février 1950.

S : Simonet J., *Commune de Bondaroy. Loiret, Église Saint-Grégoire, Coupe longitudinale*, Échelle 0,01 m par m, Pithiviers, 20 février 1950.



## NOTICE 8 - Bondaroy

T : Simonet J., *Commune de Bondaroy. Loiret, Église Saint-Grégoire, Façade nord*, Échelle 0,01 m par m, Pithiviers, 20 février 1950.

U : Simonet J., *Commune de Bondaroy. Loiret, Église Saint-Grégoire, Plan*, Échelle 0,01 m par m, Pithiviers, 20 février 1950.

V : *Tableau d'assemblage du plan cadastral de la commune de Bondaroy*, Échelle 1/10000°, 1810, Orléans, AD 45 (Coligny), 3 P 038 A/1.

W : Thibaudin C., Bernard B., *Fiche de pré-inventaire de l'église de Bondaroy*, ministère de la Culture, 23 novembre 1973 (Région Centre – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune de Bondaroy).

### BIBLIOGRAPHIE :

1 : Charles J., Une paroisse disparue : Baudrevilliers, *Bulletin trimestriel de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, nouv. série, II, n°9, Orléans, éd. de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, 1961, p. 18-22.

2 : Contamine P. dir., 1987-1987. Orléans. *Les premiers Capétiens, cat. de l'expo. organisée à la collégiale Saint-Pierre-le-Puellier, 8 nov.-28 déc. 1987*, Orléans, éd. de la Ville d'Orléans, 1987, p. 71-72.

3 : Duchamblo R., Takvorian T., *Vie et culte de saint Grégoire, évêque de Grande Arménie, patron titulaire de Tallard. Les apôtres arméniens en Occident : saint Grégoire de Pithiviers*, Paris, éd. Ophrys, 1985, 115 p.

4 : Gaillard L., *Essai sur les églises du diocèse d'Orléans. Étude historique des monuments religieux des communes du département du Loiret, vol. 1 : Anciens arrondissements d'Orléans et Pithiviers*, Orléans, éd. de L. Gaillard, 1988, p. 137.

5 : Godin R., Ortega P., Raunet J., Saint-Martin-le-Seul, Bondaroy, *Connaissance et sauvegarde du patrimoine*, Pithiviers, éd. de l'Association Connaissance et sauvegarde du patrimoine, 1988, p. 13-20.

6 : Michel E., Bondaroy, *Monuments religieux, civils et militaires du Gâtinais (Départements du Loiret et de Seine-et-Marne) depuis le XI<sup>e</sup> jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle*, Lyon, éd. Librairie générale Henri Georg, 1879, p. 156.

7 : Moufflet R., Découvertes dans l'église de Saint-Martin-le-Seul, *Bulletin de liaison provisoire de la Société archéologique et historique de l'Orléanais* 25, nov.-déc. 1953, Orléans, éd. de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, 1953, p. 2.

## NOTICE 8 - Bondaroy

8 : Moufflet R., *Les églises à tribunes d'avant-chœur de la région de Pithiviers*, s. d., s. é., p. 4-10 (Étude conservée dans les dossiers de pré-inventaire de Bondaroy, Pithiviers-le-Vieil et Yèvre-la-Ville).

9 : Péron C., *Notice historique de l'église de Saint-Martin-le-Seul*, Pithiviers, 5 mai 1967, 3 p. dactylographiées.

10 : Pérouse-de-Montclos J.-M., *Le guide du patrimoine. Architectures en région Centre. Val-de-Loire. Beauce. Sologne. Berry. Touraine*, Paris, éd. Hachette/Conseil régional du Centre, 1988, p. 696.

11 : Provost M., 187 - Bondaroy (INSEE n°038), *Le Loiret. 45*, Paris, éd. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1988, p. 188-191 (Collection Carte archéologique de la Gaule).

## ***BOURRON-MARLOTTE***

### **IDENTITÉ**

VOCABLE : Saint-Sévère  
 STATUT : Paroisse  
 DIOCÈSE : Sens  
 ARCHIDIACONÉ : Gâtinais  
 DOYENNÉ : Milly  
 DÉPENDANT DE :

DÉPARTEMENT : Seine-et-Marne

N° INSEE : 77048

COORDONNÉES LAMBERT : x = 626,875 ; y = 2371,275.

PROPRIÉTAIRE ACTUEL : Commune.

PROTECTION MH : Le transept et la nef ont été inscrits à l'inventaire des Monuments historiques le 18 mars 1926.

### **HISTORIQUE**

PRINCIPALES DONNÉES TEXTUELLES :

La première mention d'un curé et d'une dîme à Bourron pourrait apparaître dans un acte de 1219, présent dans les cartulaires des abbayes de Barbeau et du Jard : « [...] *veniens ante illos Adam presbyter de Borrum, sacramento prestito, quittavit monachis Sacri Portus majorem decimam de villa de Borrum [...]* <sup>60</sup> » < 3 >.

L'église et la paroisse de Bourron-Marlotte sont citées par la suite au cours du XIV<sup>e</sup> siècle dans les comptes des Pouillés du diocèse de Sens < I : p. 35, 89 >.

L'église a subi d'importantes modifications depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Celles-ci sont relativement bien connues grâce au récit de l'abbé Pougeois, curé de Bourron-Marlotte de 1848 à 1872, contemporain de la majorité des travaux effectués < 8 >. En 1818, il nous apprend que l'un de ces prédécesseurs, le curé Lhoste, a fait reconstruire la chapelle de la Vierge, à l'emplacement d'un vestiaire pour les chantres < 8 : p. 15 > (*cf.* fig. 7). Il précise que celui-ci avait une porte donnant sur le chœur mais qu'il était séparé du bas-côté nord par un mur plein, qui fut alors percé en 1818 d'une arcade brisée pour permettre la communication entre l'église et la nouvelle chapelle. En 1854, celle-ci est déjà endommagée par des problèmes d'humidité. L'abbé Pougeois fait restaurer les enduits de plâtre, élargir une niche, rénover le retable et poser des lambris en chêne. Il attribue les problèmes d'humidité à l'exhaussement du niveau des sols extérieurs, provoqués par les inhumations dans le cimetière qui entoure l'église depuis plusieurs siècles. Ayant inauguré un nouveau cimetière en 1848, il fait déblayer la terre autour de l'édifice sur plusieurs pieds de hauteur et installer de grandes

---

<sup>60</sup> Cet acte a été partiellement recopié par Henri Froment dans son ouvrage sur Bourron-Marlotte, dans les pages non numérotées situées en annexe à la fin de l'ouvrage. Il indique que l'acte est présent dans les Cartulaires des abbayes de Barbeau et du Jard, non publiés et non consultés par nos soins.

allées de 4 mètres de large pour les processions, bordées de plantations d'acacias. Il précise que de nombreux ossements ont été exhumés à cette occasion et replacés dans le nouveau cimetière < 8 p. 20 >. À partir de l'année 1857, l'abbé, soutenu financièrement par le propriétaire du château voisin, lance un grand programme de restauration et reconstruction de l'église. Celui-ci débute par la « reconstruction par la base des murs de goutte sud » et le voûtement du bas-côté sud, remplaçant un « mauvais plafond un peu cintré et très bas, avec poutres apparentes » < 8 : p. 22 >. Le mur n'est pas seulement reconstruit mais également surhaussé, afin de mettre un place une unique toiture sur le côté sud de la nef. En 1858, les travaux portent sur la construction d'une chapelle du Sacré-Cœur, prenant la place de l'ancienne sacristie, et d'une nouvelle sacristie dans le prolongement oriental de la précédente (cf. fig. 7). La nouvelle chapelle est consacrée le 31 octobre<sup>61</sup>. L'année suivante débute l'édification d'une chapelle pour les catéchismes, dans le prolongement de la chapelle de la Vierge, terminée au début du mois d'octobre < 8 : p. 22 >. Dans le même temps est lancée la restauration du bas-côté nord. À ce sujet, l'abbé mentionne uniquement la reprise des anciens enduits de chaux, ayant provoqué la destruction d'anciennes peintures héraldiques, appartenant probablement à la litre funéraire dont certaines parties sont encore visibles dans la nef centrale < 8 : p. 23 >. En 1859 toujours, l'abbé Pougeois parle également de la destruction de l'ancien clocher (cf. fig. 5). Il explique que pour permettre la communication entre la nouvelle chapelle du Sacré Cœur et le bas-côté sud de l'église, il fallait percer un mur qui était le mur oriental de cette ancienne tour. Or celui-ci menaçant ruine, cela posait problème. Ceci, ajouté à des considérations liées au déroulement de la liturgie (personnes chargées de sonner les cloches devant circuler dans le chœur au cours de la messe), a poussé le curé à choisir de le détruire. La tour fut rasée jusqu'à la hauteur du reste de l'édifice et la base transformée en transept bas. Après la pose d'une ceinture de fer sur les parties restantes, l'abbé Pougeois put faire percer les ouvertures qu'il souhaitait < B ; C ; 8 : p. 24 >. L'année suivante, en 1860, un nouveau clocher est édifié en avant de la façade ouest, remplaçant un ancien porche, sous la direction de l'architecte Bidault (cf. fig. 6) < D ; 8 : p. 25 >. En 1861, la restauration se poursuit par la nef centrale, avec la construction de la voûte et la restauration du carrelage, en pavés de grès. En 1862, des lambris de chêne sont mis en place dans la nouvelle abside qui a été construite entre la nouvelle sacristie et la chapelle des catéchismes (cf. fig. 7). Il s'agit là de la première mention de cette nouvelle abside par l'abbé Pougeois, probablement construite au cours des années précédentes < 8 : p. 26 >. Enfin, en 1864, les enduits des voûtes de l'ancien chœur, de l'ancien sanctuaire et du bas-côté nord sont refaits au plâtre < 8 : p. 29 >.

En 1996, un projet de restauration est proposé par l'architecte Olivier de Bergevin concernant l'état extérieur du monument, avec ravalement de l'ensemble des parements et reprise des couvertures < A >. Les travaux ont eu lieu au début des années 2000 < E >. Diverses études antérieures à cette date permettent de se faire une idée de l'édifice avant restauration < A ; 1 ; 2 >.

---

<sup>61</sup> Plus loin dans son texte, l'abbé Pougeois indique que la chapelle du Sacré Cœur n'est achevée qu'en 1859 < 8 : p. 24 >.

### DESCRIPTION

#### PRÉSENTATION DU MONUMENT :

La commune est formée de l'union de deux hameaux : Bourron et Marlotte, l'église étant implantée au cœur du premier, à 200 m environ d'un château (*cf.* fig. 1-2). Elle est située à la lisière sud de la forêt de Fontainebleau et longe la vallée du Loing, qui se trouve à 2,2 km environ au sud-est de notre édifice.

Le site est occupé dès la période gallo-romaine, comme en témoignent les *villae* repérées et/ou fouillées sur le territoire de la commune < 4 >. Cette occupation s'est maintenue au cours du haut Moyen Âge, dans le quartier de l'église. Une nécropole mérovingienne est en effet attestée, avec de nombreux récits de découvertes d'inhumations et de mobilier (fibule à grenats, francisque, scramasaxes, plaque-boucle à bossettes et visages humains) < 4 : p. 305, fig. 229 >.

L'église semble ainsi former le cœur du village médiéval, en association avec le château proche. Celui-ci est conservé dans son état du XVII<sup>e</sup> siècle mais était connu dès la fin du Moyen Âge, souvent cité alors comme une forteresse dotée de tours et de fossés < 3 : p. 14 >. Le site semble avoir été le fief principal de la famille des seigneurs de Bourron, connus dès le milieu du XII<sup>e</sup> siècle et ayant servi plusieurs souverains capétiens. Ils possédaient de nombreuses terres situées le long de la vallée du Loing, entre Recloses au sud-ouest de Bourron-Marlotte et le confluent de celui-ci avec la Seine, autour de Saint-Mammès et Vernou-La-Celle-sur-Seine. Certains seigneurs de Bourron ont d'ailleurs été inhumés dans l'église de Saint-Mammès < 3 : p. 15 >.

Le plan de l'église de Bourron présente un clocher-porche, une nef à trois vaisseaux de deux travées, un transept non saillant dont l'ancien clocher forme le bras sud et qui ouvre, au nord et au sud, sur deux chapelles (chapelle de la Vierge au nord et chapelle du Sacré Cœur au sud), et un chœur de deux travées droites, terminé par une abside semi-circulaire, et encadré par deux annexes (la chapelle des catéchismes au nord et la nouvelle sacristie au sud). Un passage est ménagé à l'est de la nouvelle sacristie, afin de permettre un accès direct au chœur depuis l'extérieur (*cf.* fig. 3-4, 7-9). L'édifice mesure 30,50 m de longueur totale (sans le clocher-porche). La nef et le transept comptent 14,82 m de long. La nef est large de 14 m et le transept de 14,75 m.

La nef et le transept constituent les parties les plus anciennes. Des vestiges d'un remaniement à la fin du Moyen Âge sont visibles dans les voûtes sur croisées d'ogives couvrant la croisée du transept, son bras nord avec la chapelle associée et la première travée ouest du chœur. Tous présentent des voûtes avec des clés ornés de blasons richement sculptés et retombant sur des culots sculptés de couples de personnages ou de feuillages. Le reste de l'édifice est à mettre en relation avec les travaux du XIX<sup>e</sup> siècle dont nous avons parlé précédemment. Les ogives sont plus lourdes et retombent sur des culots non sculptés, simplement moulurés de manière identique. À l'intérieur, l'église se présente globalement dans son état du XIX<sup>e</sup> siècle : la majorité des surfaces murales est masquée par des enduits de plâtre peint, à l'exception des piliers, de certains arcs et de portions de parements situées à l'entrée du vaisseau central qui ont tous été rejointoyés au ciment gris (*cf.* fig. 18-19, 27-28). Les vestiges d'une litre funéraire sont visibles au-dessus de certains écoinçons des arcs de la nef. Des boiseries cachent la base des murs sur environ 2 mètres de hauteur dans les

collatéraux et le chœur (cf. fig. 19, 27-28, 35). À l'extérieur, tous les parements sont dissimulés sous un épais enduit blanc, à l'exception des contreforts (cf. fig. 14-15).

### PARTIES CONCERNÉES ET ÉLÉMENTS CONSERVÉS :

La nef et le transept, avec ce qui subsiste de l'ancien clocher, vont nous intéresser ici.

- **Nef** : La nef comprend deux travées et trois vaisseaux, probablement charpentés à l'origine. Le vaisseau central mesure 4,70 m de large, le bas-côté nord 3,98 m et le sud 3,65 m (sans compter les boiseries dans ces deux derniers). À l'ouest, les deux murs gouttereaux forment une avancée de 2,41 m avant la première travée de 2,57 m puis la seconde de 2,60 m. Au total, la nef mesure 11,10 m au nord et 11,16 m de long au sud, le dernier support à l'est inclus.

Les murs de la nef sont difficiles à étudier en raison de la présence des enduits. Quelques photographies antérieures aux restaurations des parements extérieurs permettent toutefois de se faire une idée. Le mur du collatéral sud semble mis en œuvre avec des moellons parmi lesquels on distingue des petits éléments et d'autres de taille plus importante et de format allongé, le tout disposé en rangs serrés (cf. fig. 17). Ceci correspond sans doute aux écrits de l'abbé Pougeois nous informant de la reconstruction du mur de goutte sud (cf. *supra*). Le mur nord paraît présenter une alternance entre des rangs de petits moellons clairs, probablement des calcaires, et des assises de blocs plus grands et plus foncés, faisant penser à des grès également utilisés pour la mise en œuvre des contreforts (cf. fig. 16). Ce mur semble ainsi avoir été également profondément remanié, ce type de mise en œuvre renvoyant plutôt à des constructions gothiques, comme on peut le voir au chevet de Saint-Germain-Laval, ou à Montmachoux.

Nous n'avons pas trouvé de témoignages exploitables pour la façade extérieure ouest, avant la pose des enduits. Nous pouvons toutefois observer, en plan, les différences d'épaisseur entre le pignon du bas-côté nord et les deux autres, ce qui laisse supposer que les pignons du vaisseau central et de la nef sud ont au minimum été dédoublés, voire reconstruits lors de l'édification du clocher-porche (cf. fig. 4).

C'est au revers de cette façade ouest, dans le vaisseau central, que l'on peut observer à l'intérieur les rares portions de parement encore visibles (cf. fig. 27-28). Sur le mur pignon et sur les deux gouttereaux, au-dessus des boiseries, on peut observer une dizaine d'assises de petits moellons de calcaire blanc, soigneusement mis en œuvre, avec une disposition ponctuelle en *opus spicatum*, caractéristique de l'architecture des X<sup>e</sup> – XI<sup>e</sup> siècles (cf. fig. 29). Ces assises semblent en relation, avec un chaînage d'angle en moyen appareil dont cinq à six assises sont conservées.

Les deux murs gouttereaux commencent ainsi, du côté ouest, par une petite portion de mur plein, donnant une forte muralité à l'intérieur. Suivent deux arcades en plein cintre, légèrement outrepassées et relativement basses, constituées de deux arcs fourrés totalement enduits reposant sur des piles rectangulaires à impostes<sup>62</sup> (cf. fig. 19). Celles-ci sont mises en

---

<sup>62</sup> Sur le mur gouttereau sud : le pilier ouest mesure 82,5 cm d'épaisseur, 124 cm de longueur et 225 cm de hauteur, imposte comprise ; le pilier est mesure 83,5 cm d'épaisseur, 241 cm de longueur et 290 cm de hauteur, imposte comprise, face est.

œuvre avec des blocs de moyen appareil, parmi lesquels on repère parfois de petits éléments verticaux, et avec des joints relativement épais repris au ciment (*cf.* fig. 13, 26 et annexe). Le calcaire utilisé est ocre clair (*cf.* fig. 41). L'église de Bourron-Marlotte est implantée sur des terrains appartenant au Stampien inférieur, constitués de molasses et de graviers < H >. Mais, dans un périmètre proche, inférieur à 2 km, différentes natures de calcaire sont présentes : on trouve ainsi des zones relevant du Stampien supérieur, avec des calcaires d'Étampes, au nord du village, dans la forêt de Fontainebleau ; des calcaires de Château-Landon (Tongrien) le long du cours du Loing au sud ; des terrains appartenant au Sannoisien supérieur, avec des calcaires de Brie, entre le quartier de l'église et les bords du Loing. Il faut toutefois noter qu'aucune carrière n'est répertoriée dans ces zones par le BRGM. Olivier de Bergevin estime, lui, que la pierre employée dans la nef de Bourron-Marlotte n'est pas de provenance locale mais ne précise aucune nature en particulier < A >.

Chaque pilier est doté de petites impostes sous l'intrados des arcs. Elles sont constituées d'un bandeau surmontant un biseau très aigu, donnant un profil proche d'un rectangle, et sont quasiment toutes ornées d'un décor sculpté. Au sud, se trouvent ainsi une imposte lisse (*cf.* fig. 34), des dents de scie surmontant un rang de billettes sur la face ouest du pilier central (*cf.* fig. 33), des billettes bûchées sur celle de l'est, et une tresse surmontant une torsade sur la face ouest de la seconde pile (*cf.* fig. 32). Côté nord, l'imposte du premier support engagé à l'ouest est masquée par les boiseries. La première pile présente deux impostes aux décors identiques, avec des tresses (*cf.* fig. 30). La face ouest du deuxième pilier a perdu son imposte. Les arcs, largement rejointoyés, sont constitués de claveaux plutôt trapus et rectangulaires. Un large claveau a été subdivisé en deux par un joint gravé dans le premier arc ouest côté sud (*cf.* fig. 40).

En ce qui concerne les ouvertures, toutes les fenêtres des collatéraux, bien que dotées d'arcs en plein cintre, sont sans doute des ouvertures modernes, dépourvues d'encadrements appareillés (*cf.* fig. 16-17). Dans les murs gouttereaux subsistent en revanche, sous les voûtes du XIX<sup>e</sup> siècle, des baies présentées comme anciennes. Elles sont au nombre de trois, une au-dessus de la partie du mur plein et une au-dessus de chaque arcade (*cf.* fig. 22-23). Les décalages sont toutefois évidents et ces fenêtres semblent plutôt fonctionner avec les voûtes d'ogives du XIX<sup>e</sup> siècle qu'avec les arcades basses. L'observation du sommet du mur gouttereau sud, dans les combles du collatéral, montre que l'encadrement de ces baies a été largement recouvert d'un enduit blanc (*cf.* fig. 38). Aucune trace d'encadrement appareillé n'est observable. Le sommet de ce mur gouttereau paraît en outre avoir été reconstruit, avec divers matériaux (moellons, blocs de grès allongés ponctuels, TCA...). Il est ainsi fort probable que cette partie supérieure des gouttereaux, avec ses fenêtres, ait été entièrement remaniée lors des travaux du XIX<sup>e</sup> siècle.

L'espace de la nef est aujourd'hui couvert par des voûtes sur croisée d'ogives. L'ensemble était probablement charpenté à l'origine. L'abbé Pougeois décrit d'ailleurs, dans le bas-côté sud, un « mauvais plafond, un peu cintré et très bas, avec poutres apparentes » qu'il fait remplacer par des ogives < 8 : p. 22 >.

---

Sur le mur gouttereau nord : le pilier ouest mesure 87 cm d'épaisseur, 126 cm de longueur et 218 cm de hauteur, imposte comprise ; le pilier est mesure 86,5 cm d'épaisseur, 245 cm de longueur et 297 cm de longueur.

- **Transept** : Le transept mesure 14,75 m de large. La croisée mesure, entre les supports qui la délimitent, 4,49 m de large et 3,63 m de long. Le bras sud, correspondant à la souche de l'ancien clocher, compte 4,15 m de large, sans compter les boiseries, pour 3,66 m de long. Le bras nord compte 4,05 m de large, sans les boiseries, pour 8 m de long, la toiture regroupant aussi la chapelle de la Vierge. Ainsi, le bras sud compte une travée et le bras nord deux. Afin de faciliter la compréhension, nous allons prendre en compte l'ensemble des deux travées, même au sud.

Avant de rentrer dans les détails de la description, nous devons nous interroger sur les fonctions originelles des espaces qui constituent aujourd'hui le transept. En effet, ce sont visiblement les travaux des années 1850-1860 qui ont permis d'aboutir au regroupement de ces espaces sous cette apparence. Le bras sud correspondait en effet auparavant à la souche d'un clocher (*cf.* fig. 5). Le bras nord, plus long, englobant la chapelle de la Vierge, tient ainsi vraisemblablement son aspect actuel des remaniements menés par l'abbé Pougeois. Ce transept pourrait ainsi avoir été créé à cette occasion. Un examen rapide de l'intérieur montre toutefois que nous ne sommes plus dans l'espace de la nef, comme nous allons le montrer. Mais, il reste difficile de déterminer si, aux X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles, nous étions déjà dans un transept ou directement dans une première travée de chœur.

Le bras nord du transept est, comme le collatéral qui lui fait suite, mis en œuvre à l'aide de petits moellons et de blocs de grès (*cf.* fig. 16). Toutefois, ces derniers semblent essentiellement concentrés dans la zone du pignon, les parties basses étant plutôt dotées de petits moellons. Pour le bras sud correspondant à l'ancien clocher, nous pouvons nous référer à la description que nous en a donnée Dominique Adrot qui évoque un appareil en moellons, « perturbé par un petit appareil régulier » < 1 : p. 39 >. Il reste toutefois très difficile de se prononcer aujourd'hui sur ces parements.

À l'intérieur, la travée occidentale du transept se démarque de la nef dans le vaisseau central par la présence dans l'axe de deux arcs doubleaux et transversalement par deux arcades également en plein cintre mais plus hautes et larges que celles de la nef<sup>63</sup> (*cf.* fig. 18-20). Le pilier situé à la jonction entre les deux parties de l'édifice est aussi plus long que celui séparant les deux travées de la nef. Le premier arc doubleau qui enjambe le vaisseau central est entièrement enduit. Il repose sur deux impostes moulurées d'un tore sur le biseau, puis sur des consoles en plâtre visiblement modernes. Toutefois, si on observe les faces des deux piliers situées sous ces consoles, les traces de reprise dans leur parement en moyen appareil sont très nettement visibles, permettant de supposer qu'à l'origine les retombées de l'arc prenaient appui sur un ressaut engagé dans le pilier (*cf.* fig. 23-24). Ceci pourrait ainsi expliquer en partie la longueur importante de ces deux piles marquant la rupture avec la nef. Le second doubleau, délimitant cette travée occidentale du côté est, présente les mêmes caractéristiques : arc enduit reposant sur deux impostes non sculptées puis sur des consoles modernes en plâtre. La partie inférieure du mur est en revanche enduite et masquée derrière les boiseries du chœur (*cf.* fig. 35-36). Les deux arcs latéraux, ouvrant sur les collatéraux, sont légèrement moins hauts que les doubleaux, dans le but probable de mettre en valeur la partie centrale (*cf.* fig. 21-22). Ils présentent l'avantage de ne pas avoir été dissimulés sous des enduits. On peut y observer une succession de claveaux plutôt rectangulaires, de largeurs

---

<sup>63</sup> Les travées de la nef mesurent 2,57 m et 2,60 m de long, celle du transept 3,63 m.



variables et plutôt trapus. Leur tracé apparaît légèrement outrepassé, comme dans la nef. Ils reposent également sur de petites impostes sculptées. Celle du support sud-ouest présente une double torsade autour d'un tore (*cf.* fig. 32), celle du nord-ouest est lisse. Les deux autres ont été remaniées. La mise en œuvre des piliers est identique à celle déjà décrite pour la nef.

Dans les deux collatéraux, on retrouve deux arcs doubleaux en plein cintre implantés à l'entrée de ce transept (*cf.* fig. 21-22). Entièrement enduits, à la même hauteur que les arcades de la nef donc relativement bas, ils reposent également sur des impostes et consoles en plâtre. Sur les faces extérieures des longs piliers déjà évoqués, on retrouve une nouvelle fois des traces de reprises très nettes dans le prolongement des retombées de ces arcs (*cf.* fig. 25). Ceci nous permet de restituer un nouveau ressaut et un plan cruciforme pour ces piles. Du côté oriental, ces deux travées communiquent avec les chapelles du Sacré Cœur et de la Vierge par deux grandes arcades brisées qui n'ont été percées qu'au XIX<sup>e</sup> siècle dans des murs alors pleins (*cf. supra*).

La travée orientale de cet ensemble, plus courte, a été profondément remaniée (*cf.* fig. 35-37). Dans le vaisseau central, elle est délimitée dans l'axe par un arc en plein cintre à l'ouest dont nous avons déjà parlé et par un second arc à l'est, brisé cette fois-ci. Les deux murs gouttereaux forment une légère courbe vers l'intérieur à cet endroit, ce qui a souvent été interprété comme les vestiges du départ d'une abside semi-circulaire détruite<sup>64</sup>. Latéralement, cette travée communique avec les deux chapelles nord et sud par deux portes en plein cintre, entièrement enduites. Ces oratoires sont des constructions du XIX<sup>e</sup> siècle (*cf. supra*).

Toutes les ouvertures de ce transept ont été refaites au XIX<sup>e</sup> siècle. Dominique Adrot et Jean-Louis Bernard signalaient toutefois dans les années 1990 la présence, dans le mur sud de l'ancien clocher, autour de l'*oculus* moderne, des traces d'une ancienne baie bouchée, avec son arc clavé en plein cintre et ses piédroits < 1 : p. 39 ; 2 : p. 72 >. Toutefois, nos propres observations dans la souche du clocher sud, dans les combles, permettent de relativiser cette information. Cette ancienne ouverture présente des piédroits appareillés avec des blocs de grès allongés, le tout évoquant une datation plus tardive (*cf.* fig. 39).

Toute cette partie de l'édifice est aujourd'hui voûtée sur croisée d'ogives. La présence des arcs doubleaux, notamment dans la travée ouest du vaisseau central, laisse supposer l'existence d'un voûtement ancien. Étant donné la présence des grandes arcades nord et sud, l'hypothèse d'un berceau plein cintre paraît très improbable. Une voûte d'arêtes semble plus plausible.

## INTERPRÉTATION

### ARGUMENTS DE DATATION ET PERSPECTIVES :

Le caractère ancien, « préroman », de la nef et du transept de l'église de Bourron-Marlotte a toujours été souligné par les différents auteurs < 1 ; 2 ; 4 ; 5 ; 8 >. Pierre Lamotte estimait son édification avant le XI<sup>e</sup> siècle. Son argumentation, fondée sur une description précise du monument, s'appuyait sur les caractères de la construction, jugés archaïques,

---

<sup>64</sup> Largeur du chœur au premier arc occidental : 4,47 m.

Largeur du chœur à la hauteur du retrait de l'ancienne abside : 4,17 m.

Largeur du chœur après le retrait : 5,01 m.

comme les arcs outrepassés ou les types des impostes < 5 : p. 233-235 >. Dans les années 1990, Dominique Adrot s'est assez longuement penché sur le sujet et propose une datation dans la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle, en soulignant la précocité de certains éléments comme les piliers « muraux » que l'on retrouve aussi dans les églises de Rhuis, Vignory ou Notre-Dame de Melun, toutes datées dans les années 1000-1050 < 1 : p. 46-49 >. À sa suite, Jean Louis Bernard a repris rapidement le dossier en 1995. Il repousse la datation plus tardivement dans le XI<sup>e</sup> siècle, en raison d'une tendance archaïsante qu'il conçoit dans l'architecture francilienne < 2 : p. 72 >. Enfin, plus récemment, Bernard Hauviller a repris une datation entre la fin du X<sup>e</sup> et le début du XI<sup>e</sup> siècle, en se basant notamment sur différentes comparaisons avec des cas comme Grangermont ou Saint-Mammès < 4 : p.33-34 >. Il faut toutefois souligner que ces édifices manquent alors d'études poussées et de datations assurées.

Vue l'absence de sources écrites nous renseignant sur les conditions de création de cette église, seule l'analyse de l'architecture peut pour le moment nous permettre de proposer une hypothèse pour la datation. Les murs sont mis en œuvre avec de petits moellons assisés soigneusement, avec une disposition en *opus spicatum*, caractéristique des édifices construits aux alentours de l'an mil, et notamment du XI<sup>e</sup> siècle. Cet appareil est associé pour les supports à l'emploi du moyen appareil, à des joints épais, avec des éléments allongés verticaux, ce qui est plus caractéristique de la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle que de la seconde. Le type des piliers, très allongés, « muraux », le profil des arcs, légèrement outrepassés, et le type des impostes, de petites dimensions et aux décors très variés, renvoient également plutôt à une datation précoce dans le XI<sup>e</sup> siècle, voire dès la fin du X<sup>e</sup> siècle.

La reconstitution du plan de cette première église pose également problème. Si l'aspect de la nef, à trois vaisseaux et deux travées, semble faire l'unanimité, les propositions pour le chevet sont plus variées. Pierre Lamotte estimait que le chevet se terminait par une abside semi-circulaire, encadrée de deux chapelles ou annexes rectangulaires, fermées sur la nef et accessibles uniquement par le chœur, à la manière des *secretaria* du monde occidental < 5 : p. 232, 234 >. Dominique Adrot ne tranche pas sur la fonction de la travée ouest, entre chœur ou transept. Il conçoit ensuite un chevet à trois absides rectangulaires, considérant que les parties en saillie dans les murs du chevet ne correspondent pas aux départs d'un hémicycle mais aux retombées de l'arcade brisée < 1 : p. 46-49 >. Il se base également sur certains documents semblant montrer l'existence d'un mur plat fermant le chevet avant les travaux de l'abbé Pougeois (*cf.* fig. 5, 7). Or, il n'est pas impossible qu'un état intermédiaire du chevet, avec un mur plat, ait succédé à la première abside romane. En outre, les retombées de cette arcade brisée dont parle Adrot se trouvent plus à l'ouest que les décrochements en question. Les deux éléments ne semblent donc pas en relation. Il restitue également un voûtement en berceau plein cintre sur le vaisseau central, ce qui paraît peu probable comme nous l'avons déjà expliqué. Jean-Louis Bernard a également proposé un plan pour l'état ancien de l'église de Bourron. Gardant l'hypothèse d'un chevet plat, il propose une solution avec une abside nord, ouverte sur la nef et sans symétrie au sud dans le prolongement du clocher < 2 : p. 71-72 > (*cf.* fig. 11). On peut constater aussi l'absence de certains ressauts sur les supports de l'église et la présence assez incongrue pour le XI<sup>e</sup> siècle de contreforts en biais aux angles nord de l'édifice. Le tout reste peu expliqué par l'auteur.

En ce qui concerne la nef, les deux murs gouttereaux et le revers de la façade ouest semblent conservés dans leur état d'origine. Le parement extérieur du mur du collatéral nord a

sans doute été en grande partie remanié, avec la mise en place de contreforts en grès et la reprise d'assises avec des blocs de grès également. Le mur sud a été entièrement reconstruit, depuis la base selon les dires de l'abbé Pougeois. À ce propos, il faut noter que ce mur sud n'est pas implanté dans le prolongement direct de celui de l'ancien clocher, mais légèrement en retrait vers le nord. On peut également constater que le collatéral nord est plus large que le sud, mesurant 3,98 m de large contre 3,65 m, mais que si on replace ce mur sud dans le prolongement de celui du clocher, on obtient deux bas-côtés de même largeur, autour de 4 m pour celui du nord et 4,10 m pour celui du sud. Enfin, nous pouvons souligner que sur les documents établis par l'architecte Bidault et montrant l'ancien clocher avant sa destruction en 1858 et probablement avant les travaux ayant affecté le collatéral sud, on peut observer que le mur du clocher et celui du collatéral sont représentés en plan dans le prolongement l'un de l'autre (*cf.* fig. 5). Ainsi, il nous paraît possible qu'à l'origine le mur du collatéral sud se trouvait dans le prolongement de celui du clocher, et que lors de sa reconstruction en 1858, il ait été légèrement déplacé vers le nord (*cf.* fig. 12). Cette disposition du clocher dans le prolongement d'un collatéral, gardant la même largeur, est le cas que nous avons observé dans nos églises, comme à Boësses, Saint-Germain-Laval ou encore Pannes.

Pour la partie orientale de l'édifice, la première travée ouest, plus large, était, comme nous l'avons déjà expliqué, probablement délimitée par des supports complexes à ressauts, soutenant les retombées des doubleaux en plein cintre encore conservés. Étant donné l'importance des arcades reliant les trois vaisseaux dans cette travée, nous privilégions l'hypothèse d'un voûtement d'arêtes plutôt qu'un berceau plein cintre. Plus à l'est, le chevet comprenait vraisemblablement une seconde travée plus courte ouvrant sur une abside, quadrangulaire ou semi-circulaire, cette deuxième option semblant plus vraisemblable en l'état actuel, au regard du léger biais visible sur les parois du chœur et reporté sur les différents plans connus. Les dimensions mesurées sur place l'illustrent (*cf. supra*, note 5) Les dispositifs latéraux posent plus de problèmes. En effet, la seconde petite travée du chevet ouvre par deux portes en plein cintre sur les chapelles latérales de la Vierge et du Sacré Cœur. Ces chapelles ne datent, en leur état actuel que du XIX<sup>e</sup> siècle (*cf. supra*) et les arcades, entièrement enduites, sont indatables. Il n'est pas impossible alors que l'église préromane ne comportait qu'une abside centrale, sans chapelles latérales après la travée ouest du transept. L'abside obtenue semblerait toutefois un peu profonde. Des annexes latérales ne sont ainsi pas à exclure. L'abbé Pougeois précise bien d'ailleurs que les nouvelles chapelles du XIX<sup>e</sup> siècle sont venues remplacer des annexes fermées sur la nef mais ouvertes sur le chœur, à savoir une sacristie au sud et un vestiaire pour les chantres au nord. On peut ainsi envisager l'existence de deux chapelles ou annexes construites de part et d'autre de l'abside dans l'église du XI<sup>e</sup> siècle. Le plan obtenu, en reprenant de manière arbitraire, la même implantation que les murs actuels de ces chapelles, paraît ainsi plus équilibré (*cf.* fig. 12). Une telle configuration semblerait alors conférer à la travée occidentale la fonction d'un transept non saillant, dont le bras sud aurait été surmonté d'un clocher. Tout ceci ne reste que des hypothèses, en l'attente de fouilles permettant ou non de les confirmer.

**SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE**

**SOURCES :**

A : Bergevin O. de, *Commune de Bourron-Marlotte. Contrat régional. Restauration de l'église, juillet 1996*, 3 dossiers : Pièces écrites, Cahier de plans, Dossier photos.

B : Bidault M., *Plan du clocher de la commune de Bourron indiquant la construction de deux contreforts*, Échelle 0,02, 8 septembre 1858, Melun AD 77, 2 O 57 (ex 1 Fi 27/4 Op 48/1).

C : Bidault M., *Plan du clocher de la commune de Bourron indiquant l'étalement et la construction de deux contreforts*, Plan et élévation côté sud, dessin aquarellé, Échelle 0,02, septembre 1858, Melun AD 77, 2 O 57 (ex 1 Fi 28/4 Op 48/1).

D : Bidault M., *Façade occidentale de l'église et du clocher*, Échelle 0,02, 12 juillet 1859, Melun AD 77, 2 O 57 (ex 1 Fi 29/4 Op 48/1).

E : *Bourron-Marlotte : dossier travaux* (Fontainebleau – Service départemental de l'architecture et du patrimoine – Dossier de la commune de Bourron-Marlotte).

F : Bray A., *Église de Bourron. Canton de Nemours*, Plan, Échelle au 1/200<sup>e</sup>, s. d.

G : *Carte de randonnée : Forêt de Fontainebleau*, Échelle : 1/25000<sup>e</sup>, Paris, éd. IGN, 2003, 1 carte (Carte de randonnée 2417 OT).

H : Denizot G., Terrien J., *Carte géologique de la France, Fontainebleau*, Échelle 1/50000<sup>e</sup>, Paris, éd. BRGM, 1970, carte et livret, 20 p.

I : Longnon A., *Pouillés de la province de Sens*, Paris, Imprimerie Nationale, 1904, p. 35, 89 (Recueil des Historiens de la France. Pouillés. Tome IV).

J : Piel C., *Restauration extérieure des façades et des couvertures*, 1997, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 1999/008/0113 (Série 1999/008 : Objets et édifices dans les régions Pays-de-Loire, Nord-Pas-de-Calais, Champagne-Ardenne, Rhône-Alpes, Île-de-France).

K : *Plan d'intendance de la paroisse de Bourron sous Grais et des hameaux de Marlotte, Beauregard et Lajoie en dépendant*, 1778, Melun AD77, C 40/2.

L : *Plan de l'église de Bourron restaurée et agrandie de 1858 à 1861*, s. é., 1865, Région Île-de-France – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune de Bourron-Marlotte.

M : Poupel P., Tricaud A., *Fiche de pré-inventaire de l'église de Bourron-Marlotte*, ministère de la Culture, 4 janvier 1982 (Région Île-de-France – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune de Bourron-Marlotte).

## NOTICE 9 - Bourron-Marlotte

N : Stein H., Hubert J., Bourron-Marlotte, *Dictionnaire topographique de Seine-et-Marne*, Paris, Imprimerie Nationale, 1954, p. 59.

O : *Ventes des biens nationaux. Biens religieux de la commune de Bourron-Marlotte*, 1791, Melun, AD 77, 1 Q 90.

### BIBLIOGRAPHIE :

1 : Adrot D., Bourron-Marlotte, *Architecture religieuse du XI<sup>e</sup> siècle de Melun à Nogent-sur-Seine*, Nanterre, Université de Paris X, 1992, p. 34-53 (Mémoire de maîtrise d'histoire de l'art dactylographié sous la direction de C. Heitz).

2 : Bernard J.-L., Bourron-Marlotte, *Les débuts de l'architecture religieuse romane en Île-de-France. Notices I (A-G)*, Nanterre, Université de Paris X, 1995, p. 70-71 (Thèse de doctorat sous la direction de C. Heitz et J.-P. Caillet).

3 : Froment H., *Histoire de Bourron-Marlotte des origines à nos jours*, Bourron-Marlotte, éd. Les Amis de Bourron-Marlotte, 1985, 72 p. (Supplément au Bulletin d'information, n°2).

4 : Griffisch J.-N., Bourron-Marlotte, *Seine-et-Marne 77/1*, Paris, éd. Académie des Inscriptions et Belles Lettres/Ministère de l'Éducation/Ministère de la Recherche/Ministère de la Culture et de la Communication/Maison des Sciences de l'homme/Conseil général de Seine-et-Marne, 2008, p. 305-306 (Carte archéologique de la Gaule 77/1).

5 : Hauviller B., Notre église de Bourron-Marlotte a-t-elle connu l'an Mil ?, *Monuments et sites de Seine-et-Marne* 38, Coulommiers, éd. de l'Association des Monuments et sites de Seine-et-Marne, 2006, p. 24-34.

6 : Lamotte P., *Les églises romanes et gothiques de l'ancien archidiaconé du Gâtinais*, Paris, École des Chartes, 1948, vol. 1, p. 30, 44, 63, 67, 69, 81, 88, 110, 128 ; vol. 2, p. 231-235. (Thèse de l'École nationale des Chartes).

7 : Ministère de la culture, *Liste des immeubles protégés au titre des législations sur les Monuments Historiques et sur les sites dans le département de Seine-et-Marne*, Paris, Imprimerie Nationale, 1983, p. 8.

8 : Pougeois A., *Notes sur l'histoire de Bourron-Marlotte*, Bourron-Marlotte, éd. Les Amis de Bourron-Marlotte, 1977, 51 p. (Supplément au Bulletin d'information, n°1 – édition d'un document manuscrit rédigé en 1872 par l'abbé Pougeois. Original perdu, d'après une copie détenue par Mme Maillard).

9 : Queguinier J., Bourron-Marlotte, *Dictionnaire des églises de France IV : Ouest et Île-de-France*, Paris, éd. Robert Laffont, 1968, p. IV D 24.

## ***LA-CELLE-SUR-SEINE***

### **IDENTITÉ**

VOCABLE : Saint-Pierre

STATUT : Paroisse

DIOCÈSE : Sens

ARCHIDIACONÉ : Melun

DOYENNÉ : Montereau

DÉPENDANT DE :

DÉPARTEMENT : Seine-et-Marne

N° INSEE : 77494

COORDONNÉES LAMBERT : x = 636,1625 ; y = 2377,225.

PROPRIÉTAIRE ACTUEL : Commune

PROTECTION MH : Néant.

### **HISTORIQUE**

PRINCIPALES DONNÉES TEXTUELLES :

L'église et la paroisse de La Celle-sur-Seine ne sont pas mentionnées avant les années 1350 dans les comptes du diocèse de Sens < D : p. 26 >.

En 1993, les enduits extérieurs ont été refaits, les murs observés à cette occasion par Gibert-Robert Delahaye < 2 >. La réfection des parements intérieurs a probablement eu lieu depuis cette date. L'enduit actuel laisse en effet les pierres apparentes dans la nef, ce dont ne parle pas Delahaye en 1993.

### **DESCRIPTION**

PRÉSENTATION DU MONUMENT :

L'église de la Celle-sur-Seine est implantée sur une légère éminence, à moins d'une centaine de mètres au nord de la Seine, au cœur d'un tissu construit relativement dense aujourd'hui. Seule une ruelle permet de contourner l'édifice à l'ouest et au sud. Une route départementale et une rue bordent les côtés nord et est. Les constructions étaient beaucoup plus dispersées à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle (*cf.* fig. 2). L'ancien cimetière se développait entre le mur nord de l'église et le chemin de la cote, devenue la route départementale 39. L'histoire ancienne du village, qui a été fusionné avec celui de Vernou en 1972, est mal connue. En effet, aucune découverte archéologique n'a jamais été effectuée sur le site < 3 >.

Le plan de l'église est constitué d'une petite nef unique basse suivie d'un chevet plus haut de deux travées, de forme rectangulaire, avec au sud un clocher suivi d'une chapelle quadrangulaire (*cf.* fig. 3-7). Dans le mur sud de la nef, des arcades bouchées ouvraient peut-être sur un bas-côté situé dans le prolongement du clocher. L'édifice mesure 20,50 m de long pour 11 m de large dans le chevet.

La nef semble être la partie la plus ancienne. Le chevet, avec son triplet oriental, date probablement du début du XIII<sup>e</sup> siècle. Le collatéral sud a sans doute été rajouté au cours de la période flamboyante, comme en témoignent les remplages des baies.

Les parements extérieurs sont entièrement masqués par une épaisse couche de crépis ocre clair appliquée lors des travaux de restauration effectués en 1993 < 2 >. À l'intérieur, les murs de la nef ont été rejointoyés avec un mortier de chaux clair. Un enduit ocre pâle couvre les murs du chœur (*cf.* fig. 8 et 11).

**PARTIES CONCERNÉES ET ÉLÉMENTS CONSERVÉS :** Seule la nef présente des vestiges susceptibles de nous intéresser ici. Celle-ci est aujourd'hui couverte d'un berceau lambrissé, avec fermes apparentes, et mesure 10,90 m de long pour 6,50 m de large.

À l'extérieur, les murs de la nef sont enduits. Tous les éléments d'architecture (portail, fenêtres, contreforts) sont largement postérieurs à l'époque qui nous intéresse, à l'exception éventuellement des deux petites fenêtres du mur gouttereau nord, en plein cintre, sans ébrasement extérieur et haut placées dans le mur. (*cf.* fig. 8-10). Leurs encadrements sont malheureusement enduits. C'est justement à propos de ce parement nord que Gilbert-Robert Delahaye a pu faire des observations à l'occasion des travaux de 1993 :

« À la Celle, le mur gouttereau nord montre deux registres d'appareil correspondant peut-être à des phases de construction ou de reconstruction différentes. À la base, sur une hauteur d'environ 1,70 m au-dessus du niveau du sol, le mur est construit en lits réguliers de moellons dont certains disposés en *opus spicatum*. Au-dessus et jusqu'au niveau de la toiture, il s'agit d'un appareil de pierres rectangulaires en lits horizontaux à joints réguliers. C'est dans ce niveau que sont encastrés les encadrements des fenêtres. » < 2 : p.117 >.

À l'intérieur, les premières observations effectuées à l'extérieur se vérifient. Les murs sud et ouest ont semble-t-il été reconstruits. Le premier est en effet animé par une série de trois arcades brisées reposant sur des colonnettes et aujourd'hui bouchées, évoquant la construction d'un bas-côté sud à la fin du Moyen Âge (*cf.* fig. 11). Le mur ouest paraît également avoir été remanié, avec une baie du XV<sup>e</sup> siècle et un parement mêlant des moellons et des remplois de pierres taillées (*cf.* fig. 12). Ainsi, c'est le mur nord qui semble le mieux préservé (*cf.* fig. 13). On peut encore y observer environ 45 assises de moellons de calcaire, soigneusement assisés, avec une disposition partielle en *opus spicatum* (*cf.* annexe 1). Celui-ci a été en partie remanié, dans ses parties basses, par la mise en place de plusieurs niches. Toutefois, on peut constater que dans les parties hautes, notamment entre les deux baies, les assises en *opus spicatum* sont toujours présentes, contrairement au parement extérieur observé par Gilbert-Robert Delahaye où une probable reprise est sans doute à envisager.

À l'est, la rupture est évidente avec le chaînage du premier support du chevet gothique. À l'ouest, l'angle avec le pignon est appareillé en partie en pierre de taille, en partie en moellons. Diverses irrégularités dans le parement peu avant cet angle laissent supposer que celui-ci a fait l'objet d'un remaniement.

Les deux baies sont constituées d'un assez fort ébrasement intérieur fourré, de deux piédroits appareillés de trois assises dotées chacune d'un bloc relativement court, et d'un arc clavé avec des claveaux trapézoïdaux, de largeurs variées (*cf.* fig. 15).

## INTERPRÉTATION

### ARGUMENTS DE DATATION ET PERSPECTIVES :

La nef de l'église de La Celle-sur-Seine est généralement datée du XII<sup>e</sup> siècle, sans réelle justification < 1 ; 4 ; 5 >.

L'emploi de l'*opus spicatum* dans le mur nord, associé au couvrement charpenté, aux dimensions restreintes de la nef par rapport au chevet, à la position et aux dimensions des deux petites baies dans le mur nord, pourrait renvoyer à une datation plus précoce, dans le courant du XI<sup>e</sup> siècle. Toutefois, l'appareillage des baies, avec l'emploi de blocs courts et non pas une alternance de carreaux et boutisses et avec des claveaux trapézoïdaux, nous emmèneraient plutôt vers la fin du siècle. Mais, au regard des dimensions des baies, de l'absence d'ébrasement extérieur, et du maintien d'un ébrasement intérieur non appareillé, une datation au XII<sup>e</sup> siècle paraît peu probable.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

### SOURCES :

A : *Carte de randonnée : Montereau-Fault-Yonne*, Échelle : 1/25000°, Paris, éd. IGN, 1994, 1 carte (Carte de randonnée 2517 O).

B : Denizot G., Terrien J., *Carte géologique de la France, Fontainebleau*, Échelle 1/50000°, Paris, éd. BRGM, 1970, carte et livret, 20 p.

C : *La Celle-sur-Seine : dossier travaux* (Fontainebleau – Service départemental de l'architecture et du patrimoine – Dossier de la commune de La Celle-sur-Seine).

D : Longnon A., *Pouillés de la province de Sens*, Paris, Imprimerie Nationale, 1904, p. 26 (Recueil des Historiens de la France. Pouillés. Tome IV).

E : *Plan d'intendance de la paroisse de La Celle-sous-Moret*, 1785, Melun, AD 77, 1 C 39/5.

F : Stein H., Hubert J., *Dictionnaire topographique de Seine-et-Marne comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Paris, Imprimerie Nationale, 1954, p. 81.

### BIBLIOGRAPHIE :

1 : Bray A., La Celle-sur-Seine, Inventaire archéologique du canton de Moret (première partie), *En Seine & Loing. Revue des amis de Moret et de sa région*, nouvelle série, vol. 4, n°159, Moret, éd. des amis de Moret et de sa région, 2001 (1<sup>er</sup> trimestre), p. 23-24.

2 : Delahaye G.-R., Emploi de l'*opus spicatum* à l'église de la Celle-sur-Seine, *Bulletin de l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing et du Massif de Fontainebleau* 69/2, Paris, éd. de l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing et du Massif de Fontainebleau, 1993, p. 117-118.



## NOTICE 10 - La Celle-sur-Seine

3 : Griffisch J.-N., La Celle-sur-Seine, *Seine-et-Marne 77/2*, Paris, éd. Académie des Inscriptions et Belles Lettres/Ministère de l'Éducation/Ministère de la Recherche/Ministère de la Culture et de la Communication/Maison des Sciences de l'homme/Conseil général de Seine-et-Marne, 2008, p. 1111 (Carte archéologique de la Gaule 77/2).

4 : Queguinier J., La Celle-sur-Seine, *Dictionnaire des églises de France IV : Ouest et Île-de-France*, Paris, éd. Robert Laffont, 1968, p. IV D 9.

5 : Perrot C. C., *Fiche de pré-inventaire de l'église de La Celle-sur-Seine*, ministère de la Culture, 7 mars 1974 (Région Île-de-France – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune de Vernou-La Celle-sur-Seine).

## CHAILLY-EN-GÂTINAIS

### IDENTITÉ

VOCABLE : Saint-Aignan  
STATUT : Paroisse  
DIOCÈSE : Sens  
ARCHIDIACONÉ : Gâtinais  
DOYENNÉ : Gâtinais  
DÉPENDANT DE :

DÉPARTEMENT : Loiret  
N° INSEE : 45066  
COORDONNÉES LAMBERT : x = 615,475 ; y = 2327,675.  
PROPRIÉTAIRE ACTUEL : Commune  
PROTECTION MH : Néant.

### HISTORIQUE

PRINCIPALES DONNÉES TEXTUELLES :

Le curé et la paroisse de Chailly sont mentionnés dès 1222, dans une charte du prieuré de Flotin, réglant un désaccord entre le prêtre des lieux et les religieux de Flotin d'un côté, et un seigneur local de l'autre < H : p. 114 >. On retrouve l'église et la cure par la suite dans les pouillés du diocèse de Sens, levés au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle < E : p. 51, 96 >.

### DESCRIPTION

PRÉSENTATION DU MONUMENT :

L'église, située dans le village, se trouve à moins de 50 mètres du canal d'Orléans qui passe juste au nord et à 175 mètres au sud de l'Huillard, un cours d'eau doublant le canal (*cf.* fig. 2). Deux grandes places sont aménagées au sud, à l'emplacement de l'ancien cimetière, et au nord de l'église < C >. La partie orientale de l'église est en revanche actuellement prise dans des propriétés privées.

L'édifice présente une nef unique à laquelle s'adosse une tourelle d'escaliers au nord, et un chevet plus haut de deux travées terminé par une abside à trois pans. Il mesure 7,38 m de large pour 28,90 m de long.

Les parements extérieurs sont recouverts d'un enduit jaune, avec l'emploi de ciment pour traiter les joints des parties appareillées et recouvrir la base des murs (*cf.* fig. 6-7). À l'intérieur, la même couche de ciment est présente dans la partie inférieure. La portion supérieure est masquée par un enduit de plâtre avec un décor de faux appareil peint, caractéristique des travaux XIX<sup>e</sup> siècle (*cf.* fig. 12-13). Le chœur est une belle construction voûtée d'ogives du XVI<sup>e</sup> siècle. La nef, charpentée, semble plus ancienne mais est fortement remaniée.

**PARTIES CONCERNÉES ET ÉLÉMENTS CONSERVÉS** : Les murs sud et ouest de cette nef présentent encore des éléments qui peuvent nous intéresser. Couverte d'un berceau lambrissée, celle-ci mesure 16,43 m de long pour 7,38 m de large.

La mise en œuvre des murs n'est malheureusement pas visible. Les angles occidentaux de la nef sont traités en moyen appareil de calcaire coquillé ocre jaune. À la jonction avec le chevet gothique, subsistent deux contreforts relativement peu saillants, qui peuvent éventuellement être plus anciens que ce dernier<sup>65</sup>. Toutefois, si celui présent au sud présente un calcaire jaune proche de celui utilisé pour le reste des parties anciennes de la nef, celui du nord est en calcaire blanc comme le reste du chevet. Ainsi, seul celui visible au sud pourrait éventuellement appartenir à une phase XI<sup>e</sup> siècle.

La façade ouest est ornée d'un portail avec un arc en plein cintre à double rouleau retombant directement jusqu'au sol<sup>66</sup> (*cf.* fig. 8-9). Les piédroits extérieurs sont en grande partie enduits. Les deux arcs sont constitués de claveaux de calcaire ocre jaune irréguliers et qui paraissent plutôt trapus. L'ensemble reste très rejointoyé. La face interne est entièrement masquée par les enduits.

Une fenêtre est percée juste au-dessus de ce portail (*cf.* fig. 11). Deux autres baies similaires sont situées en haut du mur gouttereau sud (*cf.* fig. 10). Il s'agit de petites ouvertures appareillées dans le même calcaire coquillé ocre jaune, en plein cintre, sans ébrasement extérieur. Les piédroits sont constitués de quatre assises de moyen appareil, avec une alternance de carreaux et de boutisses renforcées. Les arcs comptent 5 à 6 claveaux très irréguliers dans leurs largeurs mais plutôt courts.

L'intérieur de la nef, entièrement enduit, n'offre guère d'informations supplémentaires. Il faut noter toutefois la présence, dans la partie supérieure du mur pignon ouest, d'un retrait horizontal dans le mur sur toute sa longueur et qui pourrait éventuellement correspondre à l'emplacement d'un ancien plafond (*cf.* fig. 13).

## **INTERPRÉTATION**

### ARGUMENTS DE DATATION ET PERSPECTIVES :

Cette église n'a guère été étudiée l'attention jusqu'ici. C'est surtout la construction du chevet gothique que l'on a parfois mentionné < F ; G >. La nef est alors souvent présentée comme un agrandissement postérieur de celui-ci, à l'origine simple chapelle.

Toutefois, la typologie des petites baies de la nef, à linteau monolithe plein cintre, boutisses renforcées et sans ébrasement extérieur, associée à celle du portail et à l'absence de voûtement sur la nef, invitent à revoir la chronologie de cette partie et à la replacer dans le courant du XI<sup>e</sup> siècle. Le type du portail, avec un simple double rouleau, permet d'envisager une datation pas trop tardive dans le siècle, hypothèse appuyée également par la présence des boutisses renforcées, caractère relativement archaïque. Ainsi, nous proposerons une construction vers les années 1050 au plus tard.

---

<sup>65</sup> Le contrefort au nord mesure 22 cm de saillie pour 48,5 cm de large. Celui du sud : 29 x 52 cm.

<sup>66</sup> A l'extérieur, ce portail mesure 171 cm de large pour 290 cm de hauteur sous clé dont 191 cm pour les piédroits. A l'intérieur, il mesure 218 cm de large pour environ 320 cm de hauteur sous clé dont 233 cm pour les piédroits.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

### SOURCES :

A : *Carte de randonnée : Pannes*, Échelle : 1/25000<sup>e</sup>, Paris, éd. IGN, 1998, 1 carte (Carte de randonnée 2419 O).

B : *Chailly : dossier travaux* (Orléans – Service départemental de l'architecture et du patrimoine – Dossier de la commune de Chailly).

C : Delnaud M., *Plan cadastral parcellaire de la commune de Chailly-en-Gâtinais, Section H, dite du Bourg*, Échelle 1/2500<sup>e</sup>, 1811, Orléans, AD 45 (Coligny), 3 P 066/9.

D : Delnaud M., *Plan cadastral parcellaire de la commune de Chailly-en-Gâtinais, Tableau d'assemblage*, Échelle 1/10000<sup>e</sup>, 1811, Orléans, AD 45 (Coligny), 3 P 066/1.

E : Longnon A., *Pouillés de la province de Sens*, Paris, Imprimerie Nationale, 1904, p. 51, 96 (Recueil des Historiens de la France. Pouillés. Tome IV).

F : Moreau M., *Fiche de pré-inventaire de l'église de Chailly*, ministère de la Culture, 22 avril 1969 (Région Centre – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune de Chailly).

G : Rivière E., *Notice sur la commune de Chailly (Loiret)*, notice dactylographiée, Chailly, 19 décembre 1891, 16 p.

H : Stein H., Recueil de chartes relatives au prieuré de Notre-Dame de Flotin au diocèse de Sens, *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais XLIII*, Fontainebleau, éd. de la Société historique et archéologique du Gâtinais, 1937, p. 91-125.

### BIBLIOGRAPHIE :

1 : Michel E., Chailly-en-Gâtinais, *Histoire et description des églises des arrondissements de Gien et de Montargis*, Paris, éd. Plon, 1885, p. 147-148.

2 : Michel E., Chailly, *Monuments religieux, civils et militaires du Gâtinais (Départements du Loiret et de Seine-et-Marne) depuis le XI<sup>e</sup> jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle*, Lyon, éd. Librairie générale Henri Georg, 1879, p. 66-67.

# CHAINTREAUX

## IDENTITÉ

VOCABLE : Saint-Pierre et Saint-Paul

STATUT : Paroisse

DIOCÈSE : Sens

ARCHIDIACONÉ : Gâtinais

DOYENNÉ : Milly

DÉPENDANT DE :

DÉPARTEMENT : Seine-et-Marne

N° INSEE : 77071

COORDONNÉES LAMBERT : x = 636 ; y = 2355,675

PROPRIÉTAIRE ACTUEL : Commune

PROTECTION MH : L'église est inscrite par arrêté du 22 août 1949.

## HISTORIQUE

PRINCIPALES DONNÉES TEXTUELLES :

L'église et la cure de Chaintreaux ne semblent pas mentionnées avant les années 1350, dans les comptes du diocèse de Sens publiés par Longnon < I : p. 36, 89 >. Elles sont alors placées sous le patronage du prieuré de Néronville.

Les parements extérieurs de l'édifice ont été restaurés au début des années 1990 < E >.

## DESCRIPTION

PRÉSENTATION DU MONUMENT :

Chaintreaux est une commune agricole relativement vaste du sud-est de la Seine-et-Marne, regroupant dix-huit hameaux. Sa bordure sud est marquée par des zones boisées appartenant au Bois de Cercanceaux, au nord-est duquel une *villa* gallo-romaine a été fouillée dans les années 1934-1936 par l'abbé Marois < 2 >.

L'église paroissiale est située au cœur du bourg de Chaintreaux, légèrement en retrait par rapport à la voie principale (*cf.* fig. 2). Elle est au centre d'une place, entourée de rues, occupée autrefois par l'ancien cimetière < J >. Sur le plan d'intendance de la paroisse, levé en 1785, on peut également noter la présence au sud-est de l'église d'un bâtiment se développant autour d'une cour rectangulaire et doté de deux tours sur la rue, pouvant correspondre à une ancienne maison-forte médiévale.

Une autre église est présente sur le territoire de la commune, dans le hameau de Lagerville, à environ 2 km plus au sud. En 1350, celle-ci était le siège d'une cure, dépendant également du prieuré de Néronville < I : p. 37, 90 >. Cette paroisse fut supprimée en 1842. En l'état actuel, l'édifice ne semble pas antérieur au XIII<sup>e</sup> siècle < 3 >.

Le plan de l'église de Chaintreaux est constitué d'un clocher-porche, d'une nef unique, d'un transept et d'un chevet plat (*cf.* fig. 3-5). Le bras nord du transept est plus long que le

sud, contre le mur ouest duquel une sacristie vient s'appuyer. L'édifice mesure 27,40 m de long, sans compter le clocher, et 18,80 m de large dans le transept. À l'exception de la nef, l'ensemble ne semble pas antérieur à la fin du Moyen Âge.

Les parements extérieurs ont été très largement rejointoyés avec un mortier de chaux ocre clair (*cf.* fig. 7-8). À l'intérieur, la base des murs est masquée par une couche de béton sur environ 1 m de hauteur. Un enduit couvert d'un badigeon blanc est présent sur le reste des élévations (*cf.* fig. 17-18). On peut encore observer différents vestiges de décors peints : une litre funéraire sur les murs sud et ouest, du XVII<sup>e</sup> siècle (blason de Marie-Françoise-Elisabeth de l'Hôpital, épouse d'Antoine-Philibert de Torcy, dame d'Egreville, décédée en 1694), et des peintures murales de la fin du Moyen Âge dans le transept sud (Annonciation, Mise au tombeau et architectures en trompe l'œil).

**PARTIES CONCERNÉES ET ÉLÉMENTS CONSERVÉS :** La nef est la partie la plus ancienne et va nous intéresser ici. Elle mesure 6,75 m de large pour 13,80 m de long au nord et 13,50 m au sud ; elle est couverte d'un berceau lambrissé avec fermes apparentes (*cf.* fig. 17-18).

Les murs gouttereaux nord et sud de la nef présente un appareil de moellons de calcaire qui semblent soigneusement assisés, avec une disposition ponctuelle en *opus spicatum* (*cf.* fig. 9-10, 12-13, 15). Les calcaires employés sont blanc-gris. Ce sont sans doute soit des calcaires de Château-Landon, soit du Gâtinais, deux types de pierres présentes dans le périmètre immédiat du village, et qualifiés de calcaires « blanchâtres » par le BRGM < G >. L'importance du rejointoiement empêche de déterminer l'emplacement exact des reprises, autour des baies gothiques et à proximité des angles avec le transept et le clocher-porche.

Dans le mur gouttereau nord, on peut encore observer une petite baie bouchée en plein cintre (*cf.* fig. 11). De forme étroite et allongée, à la manière d'une meurtrière, elle est placée haut dans le mur et dépourvue d'ébrasement extérieur. Elle est constituée de deux piédroits en moyen appareil, comprenant trois assises avec une alternance de carreaux et boutisses, et d'un linteau monolithe plein cintre. Dans le mur gouttereau sud, les vestiges de deux autres baies du mêmes types sont encore visibles, recoupées par les baies gothiques (*cf.* fig. 14, 16).

L'intérieur de l'édifice apporte peu d'informations supplémentaires. Le portail occidental, donnant dans le clocher, présente un arc en plein cintre, mais qui pourrait avoir été remanié et est malheureusement entièrement enduit (*cf.* fig. 18).

## **INTERPRÉTATION**

### **ARGUMENTS DE DATATION ET PERSPECTIVES :**

L'église de Chaintreaux a peu intéressé les historiens jusqu'ici et est généralement datée de la fin du Moyen Âge < H >. La présence de parements en *opus spicatum* et de petites baies étroites à linteau monolithe plein cintre dans les murs de la nef indique toutefois l'existence d'un premier édifice construit au cours du XI<sup>e</sup> siècle.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

### SOURCES :

A : *Carte de randonnée : Château-Landon*, Échelle : 1/25000°, Paris, éd. IGN, 2002, 1 carte (Carte de randonnée 2418 E).

B : *Chaintreaux*, [plan de l'église], Échelle 1/200°, 1865, Région Île-de-France – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune de Chaintreaux.

C : *Chaintreaux : dossier travaux* (Fontainebleau – Service départemental de l'architecture et du patrimoine – Dossier de la commune de Chaintreaux).

D : *Correspondance : mauvais état du clocher. Demande de classement de l'édifice*, 1929, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0081/077/0008 (Série 0081/077 : Restauration d'édifice de la Seine-et-Marne, série générale).

E : *Correspondance : rapport. Restauration sculpture*, 1982-1985, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 1994/003/0001 (Série 1994/003 : Restauration architecture et objets mobiliers du département de Seine-et-Marne).

F : *Correspondance relative à l'édifice et à sa restauration*, 1976-1982, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 1989/003/0003 (Série 1989/003 : Travaux dans les départements du Loiret et de Seine-et-Marne).

G : Denizot G., Terrien J., *Carte géologique de la France, Château-Landon*, Échelle 1/50000°, Paris, éd. BRGM, 1970, carte et livret, 16 p.

H : Fillion J.-I., *Commune de Chaintreaux*, 1888, Melun, AD 77, 30 Z 64, n. p. (Monographie communale des instituteurs pour l'exposition universelle de 1889).

I : Longnon A., *Pouillés de la province de Sens*, Paris, Imprimerie Nationale, 1904, p. 36-37, 89-90 (Recueil des Historiens de la France. Pouillés. Tome IV).

J : *Plan d'intendance de la paroisse de Chaintreaux*, 1785, Melun, AD 77, 1 C 34/6.

K : Poupel P., Tricaut A., *Fiche de pré-inventaire de l'église de Chaintreaux*, ministère de la Culture, 6 août 1981 (Région Île-de-France – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune de Chaintreaux).

L : Stein H., Hubert J., *Dictionnaire topographique de Seine-et-Marne comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Paris, Imprimerie Nationale, 1954, p. 81.

**BIBLIOGRAPHIE :**

1 : CEDA, Sorties d'études d'architecture : Lagerville, Egreville, Chaintreaux, *Monuments et sites de Seine-et-Marne* 31, Coulommiers, éd. de l'Association des Monuments et sites de Seine-et-Marne, 1999, p. 24-34.

2 : Griffisch J.-N., Chaintreaux, *Seine-et-Marne 77/1*, Paris, éd. Académie des Inscriptions et Belles Lettres/Ministère de l'Éducation/Ministère de la Recherche/Ministère de la Culture et de la Communication/Maison des Sciences de l'homme/Conseil général de Seine-et-Marne, 2008, p. 341-342 (Carte archéologique de la Gaule 77/1).

3 : Perrot C. C., Lagerville et son église, *Monuments et sites de Seine-et-Marne* 13, Coulommiers, éd. de l'Association des Monuments et sites de Seine-et-Marne, 1982, p. 24-34.



# CHAMBON-LA-FORÊT

## IDENTITÉ

VOCABLE : Saint-Étienne et Sainte-Mesme

STATUT : Paroisse

DIOCÈSE : Orléans

ARCHIDIACONÉ : Pithiviers

DOYENNÉ :

DÉPENDANT DE :

DÉPARTEMENT : Loiret

N° INSEE : 45069

COORDONNÉES LAMBERT : x = 596,900 ; y = 2340,337.

PROPRIÉTAIRE ACTUEL : Commune

PROTECTION MH : Néant

## HISTORIQUE

### PRINCIPALES DONNÉES TEXTUELLES

Chambon-la-Forêt est citée comme *villa* dans les possessions de l'évêché d'Orléans dès les années 840-843 jusqu'en 990 < T : p. 65, p.78-85 >.

L'église et la paroisse de Chambon sont mentionnées pour la première fois dans une charte du prieuré de Flotin, concernant la vente de biens d'un seigneur sis dans la paroisse à l'établissement religieux : « *in tota parochia de Chambon* » < R : p. 100 >.

La paroisse est de nouveau citée en 1344 dans le cartulaire de Saint-Avit d'Orléans : *curato de Campobono* < U : p. 165 >. Ceci est confirmé en 1369-1370 < O : p. 96 >.

Le 6 décembre 1665, l'un des pignons de l'église a été l'objet de travaux, de même que la couverture de la nef < K >. Le 12 novembre 1727, le clocher de l'église a été reconstruit par Vigny, architecte des bâtiments du Roi à Paris < V >. Entre 1839 et 1840, les charpentes et les couvertures de la nef et du chevet ont été remaniées < A >. L'année suivante, la sacristie est agrandie ; les contreforts et les piliers sont repris < A >. En 1845, des travaux sont cités, portant sur la prolongation d'une galerie voûtée < A >. Entre 1864 et 1866 est monté un projet de restauration concernant notamment la toiture en ardoises du clocher < Q >. En 1882, les couvertures de l'église qui menacent de s'effondrer sont restaurées < A >. En 1890, un projet pour la construction d'une nouvelle sacristie est accepté < A >.

Au XX<sup>e</sup> siècle, divers travaux se succèdent : des réparations à l'église en 1902 < L >, des réparations sur la toiture en 1930 < A >. Entre 1948 et 1949, suite aux dommages de guerre, l'architecte Sellier dirige des travaux de restauration des couvertures, des vitraux et du clocher < A >. En 1955 et 1956, en raison de la dégradation du clocher par la foudre, des travaux sont entrepris < A >. En 2002, l'ensemble des couvertures et des charpentes de l'édifice est restauré < M ; N >.

## DESCRIPTION

### PRÉSENTATION GÉNÉRALE :

L'église de Chambon-La-Forêt se dresse au cœur de son village, bordée au nord par une rue et au sud par un petit ruisseau, la Petite Rimarde (*cf.* fig. 2). A l'ouest, une place plantée d'arbres la sépare de l'enceinte du château de la Luzerne, cité dès 1403 d'après le dossier de pré-inventaire < H >.

L'édifice actuel se présente comme un grand monument gothique, composé d'une nef courte de trois travées et basse, et d'un chevet plus haut de deux travées terminé par une abside polygonale à trois pans (*cf.* fig. 3-5). Un collatéral de cinq travées se situe au sud. Celui-ci correspond probablement en partie à la galerie voûtée prolongée en 1845 (*cf. supra*). En effet, sur le plan du château relevé en 1743, l'église est représentée avec un collatéral sud présent uniquement à la hauteur du chevet, et pas le long de la nef (*cf.* fig. 2) < B >. La présence de deux petites fenêtres bouchées à linteau monolithique échancré plein cintre dans le mur nord de la nef, d'une baie romane dans le mur ouest atteste néanmoins d'une origine plus ancienne pour cet édifice. Les parements sont masqués par des enduits anciens qui se sont parfois largement détachés et laissent voir la maçonnerie. Seul le mur ouest est masqué par un enduit rose pâle récent.

L'intérieur de l'édifice a été très largement repris au XIX<sup>e</sup> siècle, tant dans les enduits, que les voûtes et certains éléments d'architecture (*cf.* fig. 12).

L'église mesure 30,30 m de long dans l'axe du chevet sur 12,50 m de large au maximum, dans la nef.

### PARTIES CONCERNÉES ET ÉLÉMENTS CONSERVÉS :

A l'extérieur, seuls les murs nord et ouest de la nef présentent un intérêt pour nous.

Le mur nord est construit à l'aide d'un petit appareil de moellons de calcaire clair régulièrement disposés en assises (*cf.* fig. 8). Certaines zones semblent même présenter une disposition en *opus spicatum*. Ce parement est en partie masqué par différentes couches d'enduits gris et, à sa base, par un ciment moderne. L'élévation est partagée en deux parties par un petit contrefort et percée par cinq fenêtres. Trois de celles-ci, à couronnement brisé, datent visiblement de l'époque gothique. Les deux dernières, situées plus haut dans la paroi, sont aujourd'hui bouchées. Néanmoins, elles semblent appartenir à la même phase de construction que le parement.

Le mur ouest est édifié à l'aide d'une maçonnerie de petits moellons assisés qui se devinent sous l'enduit orangé moderne (*cf.* fig. 11). Le pignon central est encadré par deux contreforts plats et percé d'une porte et de deux fenêtres superposées. Le portail et la fenêtre supérieure présentent des formes et encadrements les rattachant à un remaniement du XIX<sup>e</sup> siècle.

Les deux petites baies de la nef sont constituées de deux piédroits en moyen appareil de calcaire gris clair, avec alternance non régulière de carreaux et boutisses renforcées, surmontés d'un linteau monolithe échancré en plein cintre. Elles ne possèdent pas d'appui appareillé. Elles sont de forme étroite et placées assez haut dans le parement, de manière centrée et régulièrement espacées dans la longueur du mur (*cf.* fig. 9-10).

La petite baie du mur ouest est percée au centre de la façade. Elle est constituée d'un encadrement en moyen appareil de calcaire avec un arc plein cintre clavé et un appui constitué

d'une petite pierre allongée. Elle semble située à peu près au même niveau que les deux fenêtres nord.

L'angle nord-ouest de la nef est traité à l'aide de blocs de moyen appareil de calcaire gris qui appartiennent au chaînage du contrefort nord de la façade.

Le contrefort de la nef est peu élevé, terminé par un glacis et entièrement masqué sous un ciment moderne, de même que son éventuel chaînage (*cf.* fig. 8). Néanmoins, il est situé au milieu du mur de la nef et est parfaitement centré entre les deux petites baies bouchées. Il paraît plus logique de le relier à cette phase de construction plutôt qu'à celle illustrée par les trois baies gothiques avec lesquelles il ne semble pas du tout fonctionner. En effet, en plan, ce contrefort n'est pas implanté dans l'alignement des supports des voûtes de la nef (*cf.* fig. 4-5). Les deux contreforts de la façade sont mis en œuvre à l'aide d'un moyen appareil de blocs de calcaire gris (*cf.* fig. 11). Ils sont peu saillants, montent jusqu'à la base de la toiture et se terminent par un glacis de trois assises. Leurs chaînages avec le mur pignon de la nef centrale et le mur nord sont bien visibles. En revanche, il ne semble pas y avoir de liaison avec le mur ouest du collatéral, ce qui confirme sa postériorité.

### **INTERPRÉTATION**

#### ARGUMENTS DE DATATION ET PERSPECTIVES :

Cet édifice est très peu connu et signalé. L'inventaire du ministère de la culture ne signale pas d'état avant le XIV<sup>e</sup> siècle < G >. Seul le dossier de demande de protection de 1987 évoque une première phase dont subsisteraient les deux baies bouchées au nord et celle de la façade. Blandine Danion, auteur de ce dossier, place cette construction au XII<sup>e</sup> siècle < I >. La monographie de l'association *Connaissance et sauvegarde du patrimoine* met bien en avant l'existence d'une première église au XI<sup>e</sup> siècle avec la présence des deux ouvertures du mur nord < 3 >.

Le mur nord de la nef présente des caractéristiques semblables à celles de nombreux édifices des X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles avec une mise en œuvre de petits moellons, parfois disposés en *opus spicatum*, des petites fenêtres étroites, à linteau échancré et placées très haut dans le mur, avec des boutisses renforcées, et un contrefort appareillé du même type que celui observé à Villemer par exemple. Ces éléments tendraient à placer la construction de cette nef plutôt dans la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle que dans la seconde.

### **SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE**

#### SOURCES :

A : *Archives municipales de Chambon-La-Forêt*, 1828-2007, Chambon-La-Forêt.

B : Benoist F., *Plan des château et parc de Chambon appartenant à Mme Roujault*, Encre de chine et aquarelle, H=94 cm et l=1225 cm, Échelle 1/812<sup>e</sup>, 1753, Paris, AN, NII Loiret 16.

C : *Carte de randonnée : Forêt d'Orléans. Massif d'Ingrannes. Bellegarde*, Échelle : 1/25000<sup>e</sup>, Paris, éd. IGN, 2003, 1 carte (Carte de randonnée 2319 OT).

## NOTICE 13 - Chambon-la-Forêt

D : Célarié M., *Plan cadastral de la commune de Chambon-la-Forêt, Section D*, Échelle 1/2500°, 15 octobre 1813, Orléans, AD 45 (Coligny), 3 P 069/1.

E : Célarié M., *Plan cadastral de la commune de Chambon-la-Forêt, Tableau d'assemblage*, Échelle 1/15000°, 15 octobre 1813, Orléans, AD 45 (Coligny), 3 P 069/1.

F : *Chambon-La-Forêt : église Saint-Étienne et Saint-Mesme, Dossier général* (CRMH, DRAC Centre, Orléans, dossiers sur la commune de Chambon-La-Forêt, 45069-1 G1).

G : Coste G., *Fiche de pré-inventaire de l'église de Chambon-la-Forêt*, ministère de la Culture, 1982 (Région Centre – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune de Chambon-la-Forêt).

H : Coste G., *Fiche de pré-inventaire du château de la Luzerne de Chambon-la-Forêt*, ministère de la Culture, 1982 (Région Centre – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune de Chambon-la-Forêt).

I : Danion B., *Chambon-La-Forêt. Église Saint-Étienne et Saint-Mesme. Dossier de protection des Monuments Historiques*, 24 août 1987, 17 p. (CRMH, DRAC Centre, Orléans, dossiers sur la commune de Chambon-La-Forêt, 45069-1 G1).

J : Dindault É., Lecoste P., *Marché d'oeuvre passé entre Étienne Dindault, maître maréchal à Chambon et Pierre Lecoste, maître fondeur de Paris et les marguilliers de l'église de Saint-Michel pour fondre et refaire une des cloches de l'église de Chambon-La-Forêt*, 26 avril 1688, Orléans, AD 45, 3 E 450 (Fonds des notaires).

K : Duvert C., Lhéritier J., *Marché entre les marguilliers de Chambon, Claude Duvert, maître charpentier, et Jean Lhéritier, maître maçon, pour refaire le pignon et recouvrir la nef de l'église de Chambon-La-Forêt*, 16 décembre 1665, Orléans, AD 45, 3 E 25865 (Fonds des notaires).

L : *Église. Réparations*, 1902-1903, 3 p., Archives communales de Chambon-La-Forêt, Orléans, AD 45, O Suppl 516/9 M 1.

M : *Loiret. Chambon-la-Forêt. Église Saint-Étienne. Restauration générale intérieure et extérieure. Demande de permis de construire. Vol 1 : Rapport de présentation*, SARL BMH, sept 2006, 59 p.

N : *Loiret. Chambon-la-Forêt. Église Saint-Étienne. Restauration générale intérieure et extérieure. Demande de permis de construire. Vol 2 : Documents graphiques*, SARL BMH, sept 2006, 9 p.

O : Longnon A., *Pouillés de la province de Sens*, Paris, Imprimerie Nationale, 1904, p. 51, 96 (Recueil des Historiens de la France. Pouillés. Tome IV).

## NOTICE 13 - Chambon-la-Forêt

P : *Projet d'agrandissement du cimetière de Chambon-La-Forêt*, 1734, 2 p., Orléans, AD 45, 3 E 25892 (Fonds des notaires).

Q : *Projet de restauration de l'église*, 1865-1867, Orléans, AD 45, 50 J 279 (Fonds de l'évêché d'Orléans).

R : Stein H., Recueil de chartes relatives au prieuré de Notre-Dame de Flotin au diocèse de Sens, *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais* XLIII, Fontainebleau, Imp. Ernest Bourges, 1937, p. 100.

S : *Tableau d'assemblage du plan cadastral de la commune de Chambon-la-Forêt*, Échelle 1/10000°, cadastre révisé pour 1963, Orléans, AD 45 (Coligny), 1132W/CHAMBON-LA-FORET.

T : Thillier J., Jarry E., *Cartulaire de Sainte-Croix d'Orléans (814-1300) contenant le Chartularium Ecclesiae Aurelianensis Vetus*, Paris, éd. Alphonse Picard et fils, 1906, p. 39, 80, 519.

U : Vignat G., *Cartulaire du chapitre de Saint-Avit d'Orléans*, Orléans, éd. Herluison, 1886, p. 164-165 (Collection des cartulaires du Loiret).

V : Vigny M., *Devis pour les travaux de reconstruction du clocher de l'église de Chambon-La-Forêt dressé par Vigny, architecte des Bâtiments du Roi à Paris*, 12 novembre 1727, Orléans, AD 45, 3 E 25890 (Fonds des notaires).

### BIBLIOGRAPHIE :

1 : Patron C., *Recherches historiques sur l'Orléanais, ou Essai sur l'histoire, l'archéologie, la statistique des villes, villages, hameaux, églises, chapelles, châteaux-forts, abbayes, hôpitaux et institutions de l'Orléanais proprement dit, depuis l'époque celtique jusqu'à nos jours*, Orléans, éd. Blanchard, 1870-1871, vol. II, p. 345-346 (Réimprimé en 1991 sous le titre *Département du Loiret. Dictionnaire des communes*, Paris, éd. Comédit, 1991, 2 vol.)

2 : Soyer J., *Les noms de lieux du Loiret. Recherches sur l'origine et la formation des noms de lieux du département du Loiret*, Roanne, éd. Horvath, 1979, p. 400-401.

3 : Virlet J.-B., Raunet J., Lizandier C. et al., *Église Saint-Étienne-Sainte-Mesmes de Chambon-La-Forêt*, Pithiviers, éd. de l'Association Connaissance et Sauvegarde du Patrimoine, 2006, 12 p.

## ***CHARMONT-EN-BEAUCE***

### **IDENTITÉ**

VOCABLE : Notre-Dame

STATUT : Paroisse

DIOCÈSE : Sens

ARCHIDIACONÉ : Gâtinais

DOYENNÉ : Étampes

DÉPENDANT DE :

DÉPARTEMENT : Loiret

N° INSEE : 45080

COORDONNÉES LAMBERT : x = 582,8375 ; y = 2359,75

PROPRIÉTAIRE ACTUEL : Commune

PROTECTION MH : Néant

### **HISTORIQUE**

PRINCIPALES DONNÉES TEXTUELLES :

L'église et la paroisse de Charmont-en-Beauce sont mentionnées pour la première fois dans une charte du cartulaire de l'abbaye de Notre-Dame des Voisins, en 1232, concernant des droits cédés par Guillelmus de Gratelou situés « *in parrochia de Karoli-Monte, diocesis Senonensis* » < D : p. 50 >. La paroisse est ensuite citée dans les comptes du diocèse de Sens, vers 1350 < E : p.41 >.

### **DESCRIPTION**

PRÉSENTATION DU MONUMENT :

L'église est située au cœur du village de Charmont-en-Beauce, sur une légère éminence, entourée d'un réseau de maisons assez dense. Le cimetière ancien se développait en deux parties : à l'est du chevet et au sud-ouest de la nef (*cf.* fig. 2) < F >.

Le plan est constitué d'une nef unique de trois travées à laquelle un collatéral nord a été rajouté postérieurement et d'un chevet surmonté d'un clocher carré très massif, donnant un aspect quasiment fortifié (*cf.* fig. 3-5). L'ensemble mesure 22,50 m de long pour 12,15 m de large à l'ouest. Une sacristie est aujourd'hui plaquée contre le mur est de la tour, communiquant avec celle-ci par une porte juste avant l'angle nord-est. La présence d'un chaînage en moyen appareil, dans l'angle extérieur nord-est, entre la tour et la sacristie, dans le prolongement des assises du contrefort de l'angle, reprenant les mêmes moulurations, permet de restituer l'existence probable d'une abside détruite ou transformée.

La chronologie générale de l'édifice peut être résumée grossièrement en quatre phases principales : la façade occidentale présente des éléments évoquant l'architecture romane (*cf.* fig. 8-9), le clocher, avec ses arcs brisés, ses chapiteaux et ses bases ne semblent pas antérieurs à la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle, l'arc triomphal ouest évoquant même plutôt le XIII<sup>e</sup> siècle (*cf.* fig. 12-18) ; le collatéral nord évoque la fin du Moyen Âge (*cf.* fig. 12) ; enfin,

de nombreux remaniements semblent avoir eu lieu au cours du XIX<sup>e</sup> siècle (fenêtres du collatéral nord, contreforts sud de la nef).

Les murs extérieurs sont soit masqués par des enduits, soit rejointoyés au ciment. À l'intérieur, l'édifice présente un état remontant probablement à la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, mêlant des décors néo-gothiques de peintures et de sculptures de plâtre, essentiellement concentrés dans le clocher et la chapelle de la Vierge<sup>67</sup>, et un décor de faux appareil peint sur les autres murs et les voûtes (*cf.* fig. 12-13).

**PARTIES CONCERNÉES ET ÉLÉMENTS CONSERVÉS :** Le portail occidental de la nef pourrait peut-être dater de l'époque qui nous intéresse<sup>68</sup> (*cf.* fig. 8-11). Il est constitué d'un arc en plein cintre à double rouleau retombant directement jusqu'au sol, sans intermédiaire. La voussure supérieure est surmontée d'un cordon en saillie orné de motifs d'étoiles à quatre branches sculptées en relief, d'un style différent, plus « naturaliste », de celles présentes par exemple au portail de Chevry-sous-le-Bignon.

Ce portail est encadré de deux contreforts plats qui, au-dessus du portail s'amincissent peu à peu par le biais de trois petits glacis successifs<sup>69</sup>. Les assises en moyen appareil semblent continues des contreforts aux supports du portail. On retrouve des contreforts de ce type sur la façade de l'église d'Engenville, datant probablement de la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle.

## INTERPRÉTATION

### ARGUMENTS DE DATATION ET PERSPECTIVES :

Le portail de la façade ouest évoque l'architecture romane. Bien que de conception simple, il est compris dans un massif en saillie, encadré de contreforts à ressauts, évoquant la fin du XI<sup>e</sup> siècle ou le début des années 1100, comme le proposent Raunet et Virlet < 3 : p. 9 >. Aucun autre élément ne nous semble éventuellement attribuable à cette période. Nous devons toutefois souligner ici l'existence d'une étude consacrée par Dominique Bureau à cette église, à l'origine de notre intérêt < 1 >. Celui-ci propose une évolution très complexe pour le monument, d'après des réflexions peu aisées à comprendre et auxquelles il est souvent difficile d'adhérer (*cf.* notice 65 sur la collégiale de Pithiviers). Ainsi, il envisage de multiples états à partir de la construction d'une tour de guet, à l'emplacement de l'actuelle tour-chevet, avant le XI<sup>e</sup> siècle. Au cours de cette évolution, il place une phase de construction entre 1040 et 1080 dont les éléments sculptés auraient été réemployés dans l'édifice actuel à une date postérieure (cordon mouluré du portail, bases et chapiteaux de la tour : *cf.* fig. 10, 14-18). Sa datation est basée sur la comparaison avec les deux églises de Pithiviers : Saint-Georges, à partir de 1040, et Saint-Salomon, en 1080. À part le fait que ces datations nous semblent beaucoup trop précoces, Saint-Georges ne datant probablement que de la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle et Saint-Salomon de la première partie du siècle suivant, ces chapiteaux nous paraissent beaucoup plus proches de ceux de Saint-Salomon que de Saint-Georges. En outre,

---

<sup>67</sup> À l'est du collatéral nord.

<sup>68</sup> Ce portail ouest mesure, à l'extérieur, 152,5 cm de large pour 3,10 de hauteur sous clé, dont 2,52 m pour les piédroits.

<sup>69</sup> Contrefort nord : 14 x 64,5 x 25 cm. Contrefort sud : 15 x 64,5 x 25 cm. Le contrefort de l'ancien angle nord-ouest du vaisseau central a des dimensions proches, bien que légèrement plus saillant : 23,5 x 64 x 32,5 cm.

la présence de griffes sur les bases nous paraît également clairement indiquer l'architecture du XII<sup>e</sup> siècle.

En conclusion, cette église parfois auparavant présentée comme datant en partie du XI<sup>e</sup> siècle ne nous semble pas antérieure à la toute fin du XI<sup>e</sup> siècle, voire au XII<sup>e</sup> siècle seulement.

## **SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE**

### **SOURCES :**

A : Berthelot M., *Fiche de pré-inventaire de l'église de Charmont-en-Beauce*, ministère de la Culture, 4 juin 1968 (Région Centre – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune de Charmont-en-Beauce).

B : *Carte de randonnée : Pithiviers. Neuville-aux-Bois*, Échelle : 1/25000<sup>e</sup>, Paris, éd. IGN, 1997, 1 carte (Carte de randonnée 2218 E).

C : *Charmont-en-Beauce : dossier travaux* (Orléans – Service départemental de l'architecture et du patrimoine – Dossier de la commune de Charmont-en-Beauce).

D : Doinel J., *Cartulaire de Notre-Dame de Voisins*, Orléans/Paris, éd. Herluison/Société bibliographique, 1887, p. 49-50 (Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais, tome XVI).

E : Longnon A., *Pouillés de la province de Sens*, Paris, Imprimerie Nationale, 1904, p. 41 (Recueil des Historiens de la France. Pouillés. Tome IV).

F : Penaud M., *Plan cadastral de la commune de Charmont-en-Beauce, Section F dite de l'église*, Échelle 1/2500<sup>e</sup>, 9 septembre 1829, Orléans, AD 45, 2 Mi 5153.

G : Penaud M., *Plan cadastral de la commune de Charmont-en-Beauce, Tableau d'assemblage*, Échelle 1/10000<sup>e</sup>, 9 septembre 1829, Orléans, AD 45, 2 Mi 5153.

### **BIBLIOGRAPHIE :**

1 : Bureau D., Labory-Dumas E., *Charmont-en-Beauce : Un bourg médiéval du Loiret*, Neuville-aux-Bois, éd. de la Fédération archéologique du Loiret, 2006, 63 p. (Revue archéologique du Loiret, hors série n°2).

2 : Gaillard L., *Charmont-en-Beauce, Essai sur les églises du diocèse d'Orléans. Étude historique des monuments religieux des communes du département du Loiret, vol. 1 : Anciens arrondissements d'Orléans et Pithiviers*, Orléans, éd. de L. Gaillard, 1988, p. 177.

3 : Godin R., Raunet J., Virlet J.-B., *Charmont-en-Beauce*, Pithiviers, éd. de l'Association Connaissance et Sauvegarde du Patrimoine, 1991, 13 p. (Notice 81, visite du 10 mars 1991).

4 : Patron C., *Charmont et Léouville, Recherches historiques sur l'Orléanais, ou Essai sur l'histoire, l'archéologie, la statistique des villes, villages, hameaux, églises, chapelles*,



## NOTICE 14 - Charmont-en-Beauce

*châteaux-forts, abbayes, hôpitaux et institutions de l'Orléanais proprement dit, depuis l'époque celtique jusqu'à nos jours*, Orléans, éd. Blanchard, 1870-1871, vol. 2, p. 304-305 (Réimprimé en 1991 sous le titre *Département du Loiret. Dictionnaire des communes*, Paris, éd. Comédit, 1991, 2 vol.)

# CHÂTEAUBLEAU

## IDENTITÉ

VOCABLE : Notre-Dame

STATUT : Paroisse

DIOCÈSE : Sens

ARCHIDIACONÉ : Provins

DOYENNÉ : Provins

DÉPENDANT DE : Peut-être de Notre-Dame de la Charité-sur-Loire au XI<sup>e</sup> siècle puis aux Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem à partir de 1203 < A >. L'église dépend par la suite de la Commanderie de la Croix-en-Brie<sup>70</sup> < T : p. 110 >.

DÉPARTEMENT : Seine-et-Marne

N° INSEE : 77098

COORDONNÉES LAMBERT : x = 657,050 ; y = 2399,075.

PROPRIÉTAIRE ACTUEL : Commune.

PROTECTION MH : Néant.

## HISTORIQUE

PRINCIPALES DONNÉES TEXTUELLES :

Le site de Châteaubleau est mentionné pour la première fois en 1203. Le prieuré de La Charité-sur-Loire cède une série de biens à l'ordre hospitalier de Saint-Jean de Jérusalem, parmi lesquels la Croix-en-Brie (futur siège d'une commanderie) et Châteaubleau < A >.

L'église elle-même n'apparaît toutefois que dans le Pouillé du diocèse de Sens, levé vers 1350, en même temps que la cure < K : p. 57 >.

Après la mort du dernier curé en 1786, l'église est désaffectée deux ans plus tard et la cure réunie à celle de Saint-Just-en-Brie < 5 >.

En 1820, une visite de l'église est organisée avec des maîtres maçons et charpentiers. Le clocher menace ruines, les quatre poteaux d'angle supportant son poids étant pourris. Le compte-rendu indique également que l'église s'est écroulée quelques années plus tôt de 13 m de long en son milieu. Il ne reste debout que 5 m à l'est et 10 m à l'ouest < B >.

Entre 1825 et 1829, l'église est rouverte au culte, en tant que chapelle dépendant de la paroisse voisine de Saint-Just-en-Brie<sup>71</sup> < 1 : p. 268 >. Un nouveau bénitier est alors probablement posé dans la nef de l'église, contre le mur ouest<sup>72</sup> (cf. fig. 31). Ceci pourrait témoigner de la fin de travaux réalisés suite à l'écroulement de l'édifice constaté en 1820.

<sup>70</sup> L'information est donnée par Henri Stein : « En 1789, Châteaubleau [...]. Son église paroissiale, dépendant de l'ordre de Malte, appartenait au diocèse de Sens, doyenné de Provins ; elle était dédiée à Notre-Dame et le commandeur de La Croix-en-Brie présentait à la cure. ». Dans le *Pouillé du diocèse de Sens* rédigé vers 1350, l'église était alors directement placée sous le patronage du « *Magni Prioris Francie Sancti Johannis Jherusalem* » < K : p. 81 >.

<sup>71</sup> Information issue du dépouillement des Registres des délibérations du Conseil municipal, effectué par Brigitte Boissavit-Camus.

<sup>72</sup> Le deuxième chiffre n'est que partiellement visible et pourrait également être un 6 : 1629.

Entre 1859 et 1862, une importante restauration de l'édifice est menée, avec la pose d'un badigeon blanc à l'intérieur de l'église, accompagné d'une couche de plâtre à la base des murs sur 1,20 m de hauteur après dégradation des joints antérieurs ; une nouvelle charpente avec des poutres longitudinales est installée ; une niche est percée dans le mur oriental ; la fenêtre nord-est de la nef est aménagée et celle du sud-est est agrandie < B >. Les travaux se poursuivent, en 1863 et 1864, par le réaménagement intérieur de l'édifice, avec un nouveau dallage de terre cuite et un renouvellement du mobilier liturgique (autel, cuve baptismale)<sup>73</sup> < 1 : p. 269 >.

En 1881, le cimetière qui se développait dans la partie occidentale de l'îlot de l'église est abandonné < 5 >.

En 1921, le clocher est réparé < B >. Quatre ans plus tard, le local de la pompe à incendie est construit (situé contre le mur pignon oriental de l'église : cf. fig. 17, à droite) et une demande de percement d'une fenêtre dans la sacristie est déposée < B >.

Entre 1970 et 1974, la porte occidentale de l'église est réparée < B >.

De 1977 à 1978, la couverture en ardoises du clocher est restaurée < B >.

En 2001, une nouvelle phase de travaux importante est lancée, avec la mise en place d'une charpente au-dessus de la nef, le rejointoiement de l'*oculus* ouest et la réalisation du porche occidental < B >.

## **DESCRIPTION**

### PRÉSENTATION DU MONUMENT :

Le site de Châteaubleau est implanté au cœur du département actuel de la Seine-et-Marne, dans une zone autrefois frontière entre le Domaine royal capétien et le comté de Champagne. Le village est situé légèrement en retrait de la route départementale 209, reprenant le tracé de l'ancienne *Via Agrippa* qui marque un coude important à cet endroit. L'occupation est ancienne et remonte à l'époque gallo-romaine, entre le I<sup>er</sup> et le V<sup>ème</sup> siècle, durant laquelle une agglomération assez importante se développait. Le site fait l'objet de fouilles régulières depuis les années 1960, menées actuellement par l'association La Riobé sous la direction de Fabien Pilon, en collaboration avec Paul Van Ossel (Paris Ouest Nanterre La Défense). Ces recherches permettent aujourd'hui d'avoir une bonne idée de l'organisation générale du site antique (cf. fig. 7). De nombreux ensembles cultuels dominaient le tissu urbain avec quatre temples alignés du nord au sud dans un périmètre, un sanctuaire nord constitué de quatre absides reliées par une galerie en U entourant une cour centrale avec un bassin monumental et desservi par une chaussée parallèle à la *Via Agrippa*, et plusieurs autres sanctuaires non fouillés dont probablement un grand ensemble au sud. La parure monumentale de l'agglomération comprenait également un théâtre, construit à la fin du II<sup>e</sup> siècle. Trois grands quartiers d'habitations ont pu également être fouillés : celui des Grands Jardins, situé au nord-ouest du site et occupé entre le milieu du II<sup>e</sup> siècle et la fin du III<sup>e</sup> siècle ; celui de l'Aumône, au nord-est, en fonction au cours du III<sup>e</sup> siècle ; et le quartier de la Justice, au sud, occupé entre le II<sup>e</sup> et le V<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>73</sup> Information issue du dépouillement des Registres des délibérations du Conseil municipal, effectué par Brigitte Boissavit-Camus.

L'église est implantée au cœur du périmètre antique. Elle se trouve à environ 70 mètres à l'ouest des *fana* retrouvés en fouille et suit la même orientation que ces derniers (*cf.* fig. 7). Elle occupe le centre d'un îlot comprenant deux grands bâtiments parallèles se développant au sud, perpendiculairement à l'église, et un troisième qui est situé au sud-ouest de notre édifice et qui comprend une porte et une grande arcade en plein cintre bouchées (*cf.* fig. 3-6). Celui-ci est souvent attribué aux installations des Hospitaliers. La partie nord-ouest de l'îlot était autrefois occupée par le cimetière, déplacé en 1880 < B > (*cf.* fig. 4).

Des prospections électriques ont été menées en 2001 au nord et à l'ouest de l'église, afin de repérer d'éventuels vestiges, de bâtiments plus anciens notamment < M : p. 5 ; 2 : p. 387 >. À une soixantaine de centimètres de profondeur, une structure mince et résistante a été repérée le long du gouttereau nord, interprétée comme un « boulo-drome » (*cf.* fig. 8). À une profondeur de 2,5 m, une autre anomalie de 7 m de côté a été repérée à environ 25 m de la façade occidentale, en plein dans l'ancien cimetière. Elle pourrait correspondre à un ancien monument funéraire. Aucune trace de construction antérieure, ni même d'inhumations a toutefois pu être repérée. Cela n'exclut toutefois pas la présence de tombes en pleine terre.

En plan, l'église de Châteaubleau se présente comme un simple rectangle de 11,75 m de long au nord pour 11,55 m au sud, et de 7,80 m de large à l'ouest pour 7,81 m à l'est (*cf.* fig. 9-12). Une porte juste avant l'angle nord-est de l'édifice permet d'accéder à une petite sacristie accolée au mur pignon oriental.

Les parements extérieurs de l'édifice sont en partie masqués sous divers états d'enduits (mortiers de chaux, de tuileau, ciments, bétons). Le mur sud, en outre, est aujourd'hui caché par diverses constructions postérieures venues s'appuyer contre lui. Seule une petite portion du mur, juste avant l'angle sud-est, peut être observée. Une sacristie et le local de la pompe à incendie sont également plaqués contre la partie inférieure du mur pignon oriental.

À l'intérieur, les parois sont recouvertes par plusieurs états de laits de chaux, plus ou moins dégradés laissant apparaître sur les murs gouttereaux nord et sud les vestiges d'un décor peint imitant un faux appareil à l'aide d'un trait ocre rouge. Une couche de béton est également observable sur environ 1 m de hauteur à la base des murs.

### PARTIES CONCERNÉES ET ÉLÉMENTS CONSERVÉS :

Seuls les murs nord et sud ont conservé des éléments attribuables aux X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles. Nous décrivons cependant très rapidement également les deux murs pignons afin de donner les éléments nécessaires à l'argumentation concernant le phasage général de l'édifice.

Le mur occidental de l'église est mis en œuvre à l'aide d'un moellonnage assez hétérogène, mêlant des calcaires blancs, gris et des grès de Fontainebleau, liés par un mortier de chaux sableux, beige, fin et très dur (*cf.* fig. 15). La majorité des pierres restent de petites dimensions mais certains blocs sont plus importants. Ces caractères permettent d'envisager l'utilisation de remplois ici pour la construction. Ce parement fonctionne au ras du sol avec une assise de fondation semi-enterrée, constituée de blocs allongés de grès de Fontainebleau<sup>74</sup> et deux chaînages d'angle en moyen appareil de grès de Fontainebleau et de calcaire gris (*cf.* fig. 16, 20). Le portail central a été entièrement rejointoyé au béton, sans doute entre 1970

---

<sup>74</sup> A moins qu'il ne s'agisse ici des vestiges d'une première façade. Les conditions d'observation ne permettent malheureusement pas d'en juger de manière certaine.

et 1974, ce qui nous empêche aujourd'hui de déterminer sa chronologie par rapport au reste de la façade. L'*oculus* rond qui le surmonte prend place au sein d'une zone de parement remaniée, constituée de petits moellons de calcaire blanc.

Les murs nord et sud présentent une mise en œuvre radicalement différente de celle du pignon occidental. Des moellons de calcaire de Brie blanc et gris sont soigneusement assisés, avec une disposition ponctuelle en *opus spicatum* (cf. fig. 19, 23, 27-29). Ils sont noyés dans un mortier de chaux blanc très granuleux, avec des inclusions de gravillons, de nodules de chaux et de tuileau (observé dans l'un des trous de boulins du mur nord). De multiples revêtements masquent en partie les deux murs (cf. fig. 24, 32). Dans le mur gouttereau nord, un ensemble de 10 trous de boulins bouchés et répartis en 3 rangs et 5 colonnes, est observable (cf. fig. 25-26). Ces cavités sont distantes d'environ 1 m en hauteur et entre 1,75 et 2,45 m en longueur. Un trou du même type est également visible sur le mur gouttereau sud, ce qui laisse supposer l'existence d'un système comparable (cf. fig. 27-28).

Dans le mur gouttereau nord, une assise de pierres calcaires légèrement en saillie est observable au ras du sol actuel, sur environ 3 m de longueur, dans la partie occidentale du mur. L'ensemble étant rejointoyé au béton, il est impossible de déterminer s'il s'agit d'une semelle de fondation débordante, des vestiges liés à un édifice plus ancien ou d'une reprise en sous-œuvre.

À l'ouest, à environ 1 m de l'angle, une rupture verticale est observable dans le parement (cf. fig. 21). Le petit moellonnage en *opus spicatum* laisse alors place à une maçonnerie hétérogène constituée de moellons de calcaire blanc, de blocs de moyen appareil de calcaire gris, de tuiles, de blocs de grès, le tout étant très largement couvert par un épais mortier beige clair. L'ensemble paraît être en lien avec la mise en place de l'angle nord-ouest de l'édifice.

La liaison avec l'angle oriental ne paraît guère meilleure. Un coup de sabre vertical est également observable peu avant l'angle nord-est et la maçonnerie qui prend place à l'est, bien que masquée par divers enduits successifs, paraît très hétérogène et irrégulière.

Dans le mur gouttereau sud, la liaison entre le parement en moellons et l'angle occidental de l'édifice est masquée en l'état actuel ; celle avec l'angle oriental est difficile à apprécier. Une reprise verticale est très claire mais il est impossible de déterminer si elle est en lien avec une reprise de l'angle ou le percement/réaménagement de la baie voisine, les deux ayant pu se recouper (cf. fig. 27).

Deux fenêtres sont en effet percées dans la partie orientale de ces deux murs gouttereaux, une au nord et l'autre au sud (cf. fig. 22, 27). Leurs dimensions et leur mise en œuvre excluent une datation ancienne, tout comme les ruptures visibles avec le reste du parement autour. Le devis des travaux exécutés en 1862 nous apprend que celle du nord est seulement percée à ce moment-là et que celle du sud est alors agrandie < B >.

À l'intérieur, une baie bouchée supplémentaire est observable dans le mur gouttereau nord. Située haut dans le mur, allongée et très étroite, elle présente un fort ébrasement intérieur (cf. fig. 32-33). Son encadrement extérieur reste malheureusement invisible, sous une épaisse couche de mortier couvrant également son bouchage (cf. fig. 19, 25). Ce bouchage est très visible sur d'anciennes cartes postales du début du siècle (cf. fig. 14). Un renflement dans l'enduit intérieur du mur gouttereau méridional, au même emplacement, permet de supposer l'existence d'une ouverture symétrique identique au sud.

Toute la partie inférieure du pignon oriental de l'église est masquée par la sacristie, antérieure à 1865 (cf. fig. 11), et le local incendie, édifié en 1925 < B > (cf. fig. 17). Au-dessus, le parement peut être observé, constitué d'assises de moellons de calcaire de petits calibres et de blocs de grès, plus ponctuels et de dimensions plus importantes. Malgré la présence de fissures, l'ensemble paraît bien fonctionner avec les deux chaînages d'angles constitués de blocs de grès de moyen format, disposés alternativement en carreaux et boutisses<sup>75</sup> (cf. fig. 18). Aucune rupture n'apparaît non plus avec la baie centrale percée dans ce mur pignon oriental.

### INTERPRÉTATION

#### ARGUMENTS DE DATATION ET PERSPECTIVES :

L'église de Châteaubleau a fait l'objet d'une première étude à l'été 2006 dans le cadre du chantier-école de l'Université de Paris Ouest Nanterre La Défense, dirigé par Brigitte Boissavit-Camus, maître de conférences en archéologie médiévale, et auquel nous avons participé. En complément aux études menées sur l'agglomération antique de Châteaubleau, cette intervention visait à essayer de déterminer les « origines » de l'église médiévale dont l'emplacement (au cœur de l'ancien péribole gallo-romain), l'orientation (identique à celle des *fana* retrouvés en fouilles), et la mise en œuvre (présence de blocs de pierres de dimensions plus importantes dans les fondations), pouvaient laisser supposer l'éventuelle réutilisation d'une construction antique et posaient, de manière plus large, la question de la transition entre Antiquité et Moyen Âge, de la christianisation progressive de la société au cours du I<sup>er</sup> millénaire dans cette région et du rôle éventuel de la *Via Agrippa* comme vecteur de la diffusion de la religion chrétienne<sup>76</sup> < 1 : p. 268 >.

L'étude des élévations de l'édifice (sans décrépiage préalable) a permis de mettre en avant plusieurs phases de construction. Les ruptures observées dans le mur nord, juste avant les angles, ainsi que les différences d'appareils entre les murs gouttereaux nord et sud (mis en œuvre avec de petits moellons de calcaire assisés, disposés ponctuellement en *opus spicatum*), le pignon oriental (moellons de calcaire assisés, quelques blocs de grès ponctuels, sans *opus spicatum*) et la façade ouest (appareil hétérogène de calcaires et de grès) permettent de déterminer trois grandes phases de construction.

De la première phase, seuls subsistent les murs gouttereaux nord et sud et la petite baie bouchée nord. L'emploi d'un petit moellonage soigné, avec une disposition ponctuelle en *opus spicatum*, et en association avec de petites baies hautes étroites, allongées et haut placées, permet d'envisager une construction entre la fin du X<sup>e</sup> siècle et le XI<sup>e</sup> siècle. L'absence de sources écrites et d'autres caractères architecturaux ne permet malheureusement pas d'être plus précis en l'état actuel des recherches.

Deux principales modifications sont venues affecter ce premier état :

- La reconstruction probable de la façade occidentale intervient sans doute dans un premier temps, comme l'indiquent le coup de sabre visible au nord juste avant

---

<sup>75</sup> Ces fissures observables le long des angles sont probablement ici dues à une fragilité de l'édifice, en raison des reprises dues à la construction postérieure de ce mur pignon oriental par rapport aux deux gouttereaux : cf. partie Interprétation.

<sup>76</sup> Outre le cas particulier de l'église qui nous intéresse ici, le chantier a également porté sur la morphogénèse du village médiéval < 1 >.

l'angle ouest et les changements de mise en œuvre. La datation de cette phase reste difficilement appréciable ; les deux ouvertures sont en effet peu caractérisées et semblent, en outre, avoir été remaniées. La récurrence de la mention d'une reconstruction de l'église au XVI<sup>e</sup> siècle dans la bibliographie pourrait correspondre à ces travaux < 4 ; 5 >.

- La mise en place du pignon oriental qui paraît également bien attestée une nouvelle fois par les reprises observables dans le mur nord, juste avant l'angle est, et les changements de mise en œuvre. Les sources textuelles permettent ici de dater avec précision cette étape. En 1820, un compte-rendu de visite conservé dans les Archives municipales nous apprend qu'alors l'église est écroulée en son milieu sur 10 m et qu'il ne subsiste que 5 m à l'est et 10 m à l'ouest. L'église actuelle ne mesurant qu'une douzaine de mètres de long (et non pas les 28 m évoqués en 1820), on peut en déduire que seule la partie occidentale alors encore debout en 1820 a été conservée et qu'un nouveau pignon a été édifié à l'est pour la fermer. Cette réduction de l'édifice en longueur apparaît clairement sur les plans anciens du XVIII<sup>e</sup> siècle (*cf.* fig. 3-5). Le bâtiment, marqué d'une croix, couvre tout l'espace compris entre les deux maisons qui lui sont perpendiculaires au sud (les trois formant un plan en U autour d'une cour). Sur le cadastre napoléonien, levé en 1932, l'église apparaît alors drastiquement réduite en longueur, limitée presque à la largeur du premier bâtiment perpendiculaire ouest (*cf.* fig. 6). Est apparu en plus, depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, une construction parallèle à l'ancienne église, ayant probablement permis la sauvegarde d'une partie du mur gouttereau sud. Bien qu'actuellement très rejointoyé, ce mur est encore en partie préservé et mériterait d'être étudié afin de confirmer cette hypothèse.

Cette étude préliminaire de l'église de Châteaubleau n'a pour l'instant pas permis de mettre en évidence un lien direct avec un bâtiment antique, ni de relever des vestiges antérieurs aux X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles. Il serait toutefois intéressant de pouvoir poursuivre ces recherches, avec une analyse des élévations après décrépiage des murs (notamment pour le mur sud de l'église et celui placé dans son prolongement oriental) et avec des fouilles, à l'est particulièrement, afin de vérifier le plan de l'ancien chevet et sa chronologie. En effet, les premières observations sur le mur sud préservé semblent indiquer un agrandissement du chevet, peut-être attribuable au XIII<sup>e</sup> siècle et à des travaux d'embellissements réalisés par les Hospitaliers suite à leur acquisition de la seigneurie de Châteaubleau en 1203 < 1 : p. 269 >.

### **SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE**

#### SOURCES :

A : [Acte de vente passé entre le prieuré de La Charité-sur-Loire et l'ordre hospitalier Saint-Jean de Jérusalem], 1203, AN S 5162 n°19.

B : *Archives municipales de Châteaubleau*, Melun, AD 77, 4 OP 99.

C : *Cadastre général parcellaire napoléonien. Atlas levé en seconde phase. Section du village*, Échelle graphique, 1824-1839, Melun, AD 77, 4 P 34/95.

## NOTICE 15 - Châteaubleau

D : *Carte de randonnée : Donnemarie-Dontilly*, Échelle : 1/25000<sup>e</sup>, Paris, éd. IGN, 2004, 1 carte (Carte de randonnée 2516 E).

E : *Châteaubleau. Place de l'église et de l'école*, Carte postale, Oblitérée en 1911, éd. Gauthier [Collection F. Pilon].

F : *Châteaubleau. Place de l'église et la mairie*, Carte postale, s. d., éd. Gauthier [Collection F. Pilon].

G : *Châteaubleau. Place de l'église*, Carte postale, s. d., éd. A. Vernant [Collection F. Pilon].

H : Coulangeon C., Fasse A., Gob J., Joigneau F., *Châteaubleau. Église Notre-Dame et Saint-Gond. Plan au niveau du sol avec localisation des ouvertures*, Échelle 1 :100<sup>e</sup>, 17 août 2006.

I : Délivré J, *Fiche de pré-inventaire de l'église de Châteaubleau*, ministère de la Culture, 10 avril 1972 (Région Île-de-France – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune de Châteaubleau).

J : Eusèbe S., *Châteaubleau Centre. Plan des vestiges archéologiques*, Échelle 1/1500<sup>e</sup>, 2001 [Documentation F. Pilon].

K : Longnon A., *Pouillés de la province de Sens*, Paris, Imprimerie Nationale, 1904, p. 57 et 81 (Recueil des Historiens de la France. Pouillés. Tome IV).

L : Marin M., *Plan. Projet avant travaux*, s. é., 26/05/1859, Melun, AD 77, 4 OP 99.

M : Martinaud M., *Châteaubleau - Prospections électriques*, 2001, 5 p.

N : Pineda-Quevedo J.-M., *Châteaubleau. Plan général comprenant les sites archéologiques*, Échelle 3,7 cm pour 15000 cm, 1994, Châteaubleau, AM.

O : *Plan d'intendance de la paroisse de Châteaubleau*, Échelle de 20 pieds pour 1 perche, 1782, Melun, AD77, 1 C 56/4.

P : *Plan de l'église*, Échelle 0,005 m pour 1 m, 1865 (Région Île-de-France – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune de Châteaubleau).

Q : *Plans parcellaires de la seigneurie de Châteaubleau*, s. é., XVIII<sup>e</sup> siècle, Melun, AD 77, H 708.

R : Quesvers P., Stein H., *Inscriptions de l'ancien diocèse de Sens publiées d'après les estampages d'Edmond Michel, tome I : Pouillé du diocèse, Inscriptions de la ville et des faubourgs de Sens*, Paris, éd. Alphonse Picard et Fils, 1897, p. 297.



S : Semane M., *Plan parcellaire de la commune de Châteaubleau*, Échelle 1/1250<sup>e</sup> et 1/2500<sup>e</sup>, 1932, Châteaubleau, AM.

T : Stein H., Hubert J., *Dictionnaire topographique de Seine-et-Marne comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Paris, Imprimerie Nationale, 1954, p. 110.

U : *Ventes des biens nationaux. Biens religieux de la commune de Châteaubleau*, 1792-1795, Melun, AD 77, 1 Q 142.

**BIBLIOGRAPHIE :**

1 : Boissavit-Camus B., Actualité. Seine-et-Marne. Châteaubleau. L'église et le village médiéval, *Bulletin monumental* 166-3, Paris, éd. Société française d'archéologie, 2008, p. 268-270.

2 : Bontron R., Pilon F., Châteaubleau, *Seine-et-Marne 77/1*, Paris, éd. Académie des Inscriptions et Belles Lettres/Ministère de l'Éducation/Ministère de la Recherche/Ministère de la Culture et de la Communication/Maison des Sciences de l'homme/Conseil général de Seine-et-Marne, 2008, p. 368-398 (Carte archéologique de la Gaule 77/1).

3 : Coll., *Le patrimoine des communes de la Seine-et-Marne*, Paris, éd. Flohic, 2001, vol. 2, p. 1091-1092 (Collection Le patrimoine des communes de France).

4 : Fleury A., Châteaubleau. L'église de Châteaubleau, *Le Briard*, s. é., 18 janvier 1931, n. p.

5 : Fleury A., Châteaubleau. L'église de Châteaubleau (suite), *Le Briard*, s. é., 6 juillet 1931, n. p.

6 : Pineda-Quevedo J.-M., *Châteaubleau. Étude préalable et propositions pour la mise en valeur du site archéologique*, Paris, éd. SRA Île-de-France et École d'architecture de Paris La Villette, 1994, 30 p.

# CHÂTEAU-LANDON

## IDENTITÉ

VOCABLE : Saint- Séverin  
 STATUT : Abbaye bénédictine  
 DIOCÈSE : Sens  
 ARCHIDIACONÉ : Gâtinais  
 DOYENNÉ : Gâtinais  
 DÉPENDANT DE :

DÉPARTEMENT : Seine-et-Marne

N°INSEE : 77099

COORDONNÉES LAMBERT : x = 627,725 ; y = 2350,250.

PROPRIÉTAIRE ACTUEL : Conseil de Seine-et-Marne.

PROTECTION MH : Les vestiges de l'église, du cloître et de la crypte sont classés Monuments historiques le 3 juillet 1937. Les bâtiments conventuels avaient auparavant été inscrits à l'Inventaire supplémentaire le 18 mars 1926.

## HISTORIQUE

PRINCIPALES DONNÉES TEXTUELLES :

L'histoire de l'église abbatiale de Saint-Séverin est aujourd'hui très difficile à appréhender, en raison de la perte de la quasi-totalité des sources médiévales ayant trait à celle-ci. Les archives de l'abbaye, et en particulier le cartulaire, ont notamment disparu au cours des diverses vicissitudes qui se sont abattues sur le monastère après le Moyen Âge. Deux sources principales peuvent être utilisées : les différentes versions de la *Vie de saint Séverin*, conservées notamment à la Bibliothèque nationale, documents qui ne semblent pas antérieurs aux IX<sup>e</sup> – X<sup>e</sup> siècles, ainsi que le chapitre consacré par dom Morin à la ville de Château-Landon dans son *Histoire du Gastinois* parue en 1630 < BC ; 11 ; 18 ; 30 >. Celui-ci, repris par les différents historiens qui lui ont succédé, avait visiblement accès à des chartes royales et bulles papales conservées dans les archives de l'abbaye de Ferrières (également détruites), notamment une série de documents de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle ayant trait à l'adoption de la règle de saint Augustin dans l'abbaye < 30 : p. 365-384 >. Tous ces documents sont aujourd'hui perdus, comme l'explique Olivier Bauchet qui a soigneusement dépouillé tous les fonds d'archives susceptibles de renfermer des pièces en rapport avec le monument < C >. Son travail a également permis d'authentifier celui de l'abbé Préau, qui, dans son ouvrage sur l'abbaye de Saint-Séverin, avait semble-t-il soigneusement exploité les fonds notariés (bien qu'aucune source n'ait alors été antérieurement mentionnée) < 34 >. Pour ne pas trop alourdir la présentation qui suit, nous nous sommes limitée à ne faire état ici que des événements affectant directement l'histoire de l'église, en laissant de côté ce qui concernait les autres bâtiments monastiques.

Les premières informations connues sur l'abbaye de Saint-Séverin sont issues d'une *Vita S. Severini abbatis*, écrite par un moine nommé Faustus qui se présente comme l'un des

disciples de saint Séverin < O : col. 200 ; BC ; 11 ; 18 >. Différentes versions, avec quelques variations de détails, tirées de manuscrits relativement tardifs dans le Moyen Âge (X<sup>e</sup> – XIV<sup>e</sup> siècles), semblent avoir circulé et l'authenticité du texte est souvent remise en question, au regard de nombreuses incohérences de dates<sup>77</sup>.

Le récit reste relativement court et se déroule au cours de la vingt-cinquième année de règne du roi Clovis, soit au début de l'année 507 (cf. annexe). Le souverain souffre depuis deux ans d'une fièvre, que personne ne peut soigner. Dans la maison royale se trouve alors un homme, Tranquilinus, qualifié d'homme sage et du titre de *doctor*, qui conseille au roi d'envoyer quelqu'un au monastère de Saint-Maurice d'Agaune, dont l'abbé, Séverin, est connu pour recevoir et guérir de nombreux malades. Le roi, convaincu, charge son chambellan, Transoarius, de prendre une somme d'argent dans son trésor et d'aller se prosterner aux pieds de cet abbé pour lui demander son aide. Transoarius se rend ainsi à Agaune auprès du saint et lui fait part de la requête de son roi. Séverin accepte et annonce devant ses frères que Dieu lui est apparu en songe, par le biais d'un ange, pour lui annoncer qu'il allait mourir dans un lieu nommé Château-Landon où Pascal et Ursicin s'occuperaient de son inhumation. Il va ainsi partir avec Transoarius et ne reviendra pas à Agaune.

En chemin, les hommes font halte dans l'église de Nevers. Là, des soldats lui parlent de l'évêque, Euladius qui, depuis une année, vit reclus dans sa chapelle, muet et sourd. Séverin lui demande alors de lui parler et, miraculeusement, l'évêque répond. Arrivés à Paris, ils croisent un lépreux mendiant aux portes de la ville. Le saint l'examine, prenant sa main, et le guérit de sa maladie. Une fois au palais royal, devant la civière du souverain, Séverin se prosterne et se met à prier. Après s'être relevé, il retire son manteau à capuchon et le pose sur le corps du roi, le délivrant de sa fièvre. Celui-ci s'agenouille alors à ses pieds, bénissant Dieu, demandant à l'abbé d'accepter de l'argent pour les pauvres, et promettant de libérer les prisonniers. Le saint reste alors quelque temps à Paris, soignant les autres malades du palais et de la capitale.

Se rappelant les paroles de l'envoyé de Dieu, il rejoint ensuite Château-Landon. À l'entrée d'un oratoire en bois, il est reçu par les prêtres Pascal et Ursicin. Il leur annonce alors qu'il souhaite que son corps soit inhumé dans ce lieu. Il leur recommande ses compagnons de voyage, le prêtre Faustus, attaché à son service depuis trente ans, et le moine Vitalus. Trois ans après, il rend son âme à Dieu. Les deux prêtres l'inhument alors avec tous les honneurs. Au contact du tombeau, de nombreux miracles s'opèrent alors : guérisons d'aveugles, délivrances de possédés, guérisons de malades. Peu de temps après, Childebart succède à son père. Voyant les miracles accomplis par Séverin, il ordonne d'édifier une église au-dessus du tombeau du bienheureux, en signe de dévotion et pour le glorifier. Il la consacre, lui attribue des revenus, la place sous le patronage du saint et institue des religieux pour la desservir.

Deux informations importantes se dégagent de ce texte : un oratoire en bois semble avoir précédé la fondation de l'abbaye par le roi Childebart : « *Ingressus in Oratorium ex ligno munitum Paschasio & Ursicino Presbyteris allocutus est sanctus Dei Severinus dicens*

---

<sup>77</sup> Bibliothèque nationale : ms lat 5297, fol. 27-29 (XIII<sup>e</sup> siècle) ; ms lat 5318, fol. 198-199 (XII<sup>e</sup> siècle) ; ms lat 5324, fol. 126-128 (X<sup>e</sup> siècle) ; ms lat 5349, fol. 16-18 (XIV<sup>e</sup> siècle) ; ms lat 5352, fol. 46-48 (XIII<sup>e</sup> siècle) ; ms lat 5594, fol 59-66 (XIV<sup>e</sup> siècle) < C >.

À noter également divers récits présents dans le *Propre de Saint-Séverin*, manuscrit du XVIII<sup>e</sup> siècle publié en 1890 par Adrien Dupont < 11 >.

[...] » < BC : p. 569 ; 16 >. Ce premier oratoire semble par la suite être remplacé par une première basilique, édifée par Childebert, le fils de Clovis : « [...] & post paucos dies succedens in Regnum gloriosus Childebertus Rex, [...] tunc ad ordinationem ipsius super sepulcrum Beativiri aedificare jussit Ecclesiam, [...] » < BC : p. 570 >. Le texte de la *Vita* ne précise pas de date, or de nombreux historiens évoquent l'année 545 < 12 : p. 8 ; 29 : p. 22 ; 34 : p. 14-15 >. Le premier d'entre eux est Dom Morin ; toutefois sa version est fort différente de celle de la *Vita*. En effet, il précise d'abord que les deux prêtres, Pascal et Ursicin, ayant accueilli Séverin étaient deux religieux détachés de Ferrières afin d'assurer le culte à Château-Landon. Puis, il indique que la première basilique aurait été construite en 545 sous le règne de Sigisbert, roi de Metz. Dom Morin aurait consulté une charte du souverain confirmant cela, attestée dans la *Vie de Maurilius*, le premier abbé de Ferrières. Le texte de l'historien n'est d'ailleurs pas très clair : on se demande parfois si la construction est due à Sigisbert ou à l'abbé de Ferrières. L'authenticité du document est probablement à mettre en doute. Comme la charte de Clovis que mentionne Dom Morin relativement à la fondation de Ferrières, considérée comme un faux tardif, il est tout à fait probable que ce document soit également plus tardif, et a destiné à placer l'abbaye de Saint-Séverin dans le giron de celle de Ferrières.

Cette première basilique semble avoir été saccagée une première fois par les Saxons < 29 : p. 27 >. Dom Morin ne donne ni date, ni détails sur les dégâts en question < 30 : p. 369 >. M. Dorvet, suivi par l'abbé Préau, place l'événement en 774 et précise que l'église a été saccagée et sa tour détruite < 12 : p. 11 ; 34 : p. 20 >. L'ouvrage dirigé par Daniel Mordant et paru en 2004 fait également allusion à un pillage du site par les Normands en 858, pillage dont nous n'avons pas retrouvé mention ailleurs < 29 : p. 24 >. Daniel Mordant est également le seul, avec Jacques Moulin dans ses rapports et Claude de Mecquenem dans la publication des fouilles de la crypte dans *Archéologie médiévale*, à évoquer une restauration de l'abbaye sous Hugues Capet, avec une reconstruction de l'abbatiale entre 987 et 996 < AK ; 3 : p. 78 ; 29 : p. 24 >. Aucune source n'étant indiquée, cette proposition est sans doute issue du résultat des fouilles.

En 1112, dans la charte de fondation de l'église de Saint-Victor de Paris par Louis VI, les chanoines de l'abbaye de Saint-Séverin sont mentionnés : « *Preterea sciendum est quod canonici Sancti Severini de Castro Nantonis [...]* » < D : p. 135 >. En 1125, toujours au bénéfice de Saint-Victor de Paris, le roi donne les annates des prébendes vacantes de l'église de Saint-Séverin : « *Sunt autem ecclesie, ut nominatim designentur, apud Castrum Nantonis due, una Sancti Severini, altera Sancti Tudualdi [...]* ». < D : p. 492 >. À l'exception des premières versions de la *Vie* de saint Séverin, ce sont là les plus anciens documents conservés pour l'édifice connus à ce jour.

Par la suite, les chanoines desservant l'abbaye de Saint-Séverin adoptent la règle augustinienne, sous l'influence de leur abbé Garnier, en 1150 selon Dom Morin, 1151 selon la *Gallia Christiana* et l'abbé Préau, 1159 selon Dorvet < 30 : p. 369 ; O : col. 200, instr. col. 38 ; 34 : p. 26-27 ; 12 : p. 14 >. Le monastère rejoint alors l'ordre de Saint-Victor. En 1151, un acte du roi Louis VII, retranscrit dans les colonnes de la *Gallia Christiana* concerne la donation d'églises de Château-Landon aux chanoines : « [...] *ecclesias Castri-Nantonis religioni donavimus, & pro saecularibus canonicis regularis canoniae ibidem claricos collocavimus.* » < O : col. 200, instr. col. 38 >. Le terme d'églises étant assez large, les historiens en ont déduit que toutes celles de la ville avaient fait l'objet de la donation : Notre-

Dame, Sainte-Croix et Saint-Thugal < 29 : p. 32-33 ; 30 : p. 369, 372 ; 34 : p. 26-27 >. Toutefois, la charte précise dans la phrase suivante : « *Notum sit igitur tam suturis quam praesentibus, quod nos abbati gaufrido & fratribus ejus eorumque successoribus pro nostra & patris nostri bonae memoriae Ludovici, & avi nostri Philippi animabus, ecclesias sancti Severini & sancti Tuguali de Castro-Nantonis aliasque ad istas respondentes in perpetuum & cum plena libertate habendas donavimus cum omnibus pertinentiis & possessionibus quas antea habuerant saeculares canonici in eisdem ecclesiis.* » < O : col. 200, instr. col. 38 >. On peut ainsi légitimement s'interroger sur le fait que les églises Notre-Dame et Sainte-Croix soient réellement concernées par ce texte, d'autant plus que la *Gallia christiana* nous rapporte que la seconde n'a été fondée par le roi Philippe Auguste qu'à la fin du XII<sup>e</sup> siècle < O : col. 201 >.

Ces changements de statut entraînent la reconstruction de l'abbaye. La nouvelle abbatiale aurait été consacrée par saint Thomas Becket, en 1167 < 12 : p. 15 ; 29 : p. 34-36 ; 30 : p. 368 ; 34 : p. 31 >.

Les informations concernant l'église abbatiale deviennent plus rares pour les siècles suivants. Selon M. Dorvet et l'abbé Préau (qui le reprend probablement), un abbé Rémi aurait fait reconstruire la tour du clocher pour 202 livres parisis en 1242. Le paiement aurait été soldé en 1268, ce qui donne une idée de la durée des travaux < 12 : p. 17 ; 34 : p. 34 >. Ces travaux sont évoqués dans la publication de 2004 et attribués cette fois-ci à l'abbé Gauthier < 29 : p. 48 >.

L'abbaye de Saint-Séverin est citée dans le *Pouillé du diocèse de Sens* rédigé vers 1350 : « *Abbas Sancti Severini de Castronantonis, ordinis S. Augustini : visitationem et procurationem.* » < Q : p. 53 >. Elle est également présente dans les comptes levés en 1369-1370 : « *Abbas Sancti Severini de Castronantonis, attingens, etc., debet 18 lb. 15 s. Solvit.* » < Q : p. 99 >.

À partir du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, l'abbaye est plusieurs fois saccagée par les Anglais < O : col. 202 >. En 1433, un incendie ravage la nef de l'église < 12 : p. 18 ; 29 : p. 48-49 ; 30 : p. 375 ; 34 : p. 41-42 >. En 1440, un ouragan provoque l'effondrement du clocher < 12 : p. 18 ; 30 : p. 375 ; 34 : p. 43 >. Il faut attendre l'abbatiat de Jacques d'Aubusson, de 1474 à 1519, pour voir l'abbaye restaurée. L'église est reconstruite sur les bases de l'ancien édifice, et une chapelle dédiée à la Vierge est ajoutée au nord, à destination des paroissiens < 29 : p. 52 ; 30 : p. 376 ; 34 : p. 46 >.

En 1540, à la mort du dernier abbé élu, l'abbaye est mise en commende < 34 : p. 59 >. Les guerres de religion amènent une autre série de pillages en 1556, 1567 et 1589, entraînant une nouvelle ruine. Le monastère sera lentement rénové au cours du siècle suivant < 12 : p. 21 ; 29 : p. 54-55 ; 34 : p. 62-74 >. Dom Morin précise que l'abbé Fougeu a fait débiter cette restauration par l'église, dont le clocher fut reconstruit et la charpente du chœur réparée. Il évoque le fait que la foudre avait frappé l'église au cours des Vêpres de l'Assomption, sans préciser les dégâts occasionnés à l'édifice, ni si ces travaux en étaient la conséquence ou celle des multiples assauts protestants contre la ville < 30 : p. 383 >. M. Dorvet indique de son côté que cet événement eut lieu en 1607, soit à une date plus tardive que les travaux de l'abbé Fougeu < 12 : p. 23 >.

À la Révolution, l'ensemble de l'abbaye est vendu comme bien national, en deux étapes, au sieur Paulmier entre le 19 mars 1791 et le 19 juillet 1792. L'église avait en effet

dans un premier temps été épargnée, jusqu'au rattachement de la paroisse Saint-Séverin à celle de Notre-Dame < BA ; BB ; 29 : p. 56-60 ; 34 : p. 256-290 >. Elle est alors transformée en carrière de pierres et détruite peu à peu.

De multiples ventes se succèdent au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, morcelant les terres de l'abbaye jusqu'en 1889, date à laquelle André Ouvré parvient à rassembler l'ensemble des bâtiments dans une même propriété. Il en fait donation au département de Seine-et-Marne, le 31 mai 1892, pour créer un asile destiné aux vieillards indigents et aux infirmes < 29 : p. 60, 68 ; 34 : p. 293-294 >.

En 1901, le mur nord de l'église qui avait subsisté jusque là et les vestiges de la chapelle de la Vierge sont détruits < C : p. 12 >.

### RESTAURATIONS :

Les vestiges de la crypte médiévale sont mis au jour à partir de 1925 par les résidents de l'asile effectuant des travaux de terrassement dans le jardin s'étendant alors à l'emplacement de l'ancien chœur de l'abbatiale. En décembre 1927, la paroi sud de la salle centrale est dégagée, permettant la découverte des premières fresques : la Messe de saint Séverin et les figures de Pierre, avec ses clés, et de la Vierge. Ces deux dernières disparaissent en quelques jours, en raison des fortes gelées de cette période de l'année < H ; AW >. Le déblaiement de la crypte se poursuit et, en 1928, ce sont les peintures des murs est et nord qui apparaissent, avec respectivement deux figures debout, Jean-Baptiste et le Christ, et la guérison de Clovis. En septembre de la même année, Louis-Joseph Ypermann réalise une première consolidation, avec des injections de mortier liquide au silicate < H >. L'ensemble des vestiges, murs et fresques, est classé Monument historique le 5 décembre. Très rapidement, les peintures se détériorent. La crypte, dont les murs sont exposés aux intempéries, n'est protégée que par des tôles ondulées. La surface du mortier supportant la couche picturale se boursoufle, s'effrite et tombe. En juin 1929, le dépôt des fresques sur toile est réalisé par M. Chauffrey. Elles sont alors classées comme objet mobilier et seront par la suite exposées dans le réfectoire, jusqu'en 1970, année au cours de laquelle elles seront déplacées dans la chapelle < H >. L'ensemble des vestiges de l'abbaye, dont ceux de la crypte, devra alors être une nouvelle fois classé monument historique en 1937.

La même année, les premiers travaux de restauration sont menés sous la direction de l'architecte Albert Bray. Il s'agit alors de consolider partiellement les restes de la crypte : murs, arcades, et départs de voûtes. Une dalle en ciment est également posée sur la partie occidentale du bas-côté nord < AW >. Une succession d'hivers pluvieux impose une nouvelle consolidation des vestiges en 1952 < AW >.

En 1990, un grand projet de restauration de l'abbaye et d'agrandissement des bâtiments de la maison de retraite est envisagé. L'étude préalable est confiée à l'architecte en chef des Monuments historiques Jacques Moulin < AL >. Celui-ci prévoit de sauvegarder la crypte, en la recouvrant d'une dalle de béton qui permettra de constituer une base à la reconstruction des volumes de l'abbatiale et de la partie nord de l'aile orientale du cloître.

En préalable à la réalisation de ce projet, un premier diagnostic archéologique du site est réalisé entre septembre et décembre 1995, sous la direction de Claude de Mecquenem, suivi d'une campagne de fouille préventive d'une durée d'un an à partir du 14 mars 1996 < AE ; AF ; C >. L'ensemble des terrains concerné par l'agrandissement de la maison de retraite \_

superficie de l'ancienne abbatiale, partie nord de l'aile est du cloître avec notamment l'emplacement de l'ancienne salle capitulaire\_ est fouillé. Les différentes élévations de la crypte ont alors fait l'objet de relevés pierre à pierre par Claude de Mecquenem, les matériaux utilisés ont été étudiés par Stéphane Büttner et les mortiers analysés par Bénédicte Palazzo-Bertholon. Cette campagne s'achève en 1999 par un sondage effectué à l'emplacement présumé de la façade de l'abbatiale du XII<sup>e</sup> siècle < AG >. Les résultats de ces études ont été publiés en deux fois dans *Archéologie médiévale*, en 2005 pour la salle capitulaire et en 2009 pour la crypte < 3 ; 26 >.

La restauration peut ensuite avoir lieu à la fin des années 1990. Jacques Moulin est peu intervenu sur les vestiges de la crypte, se contentant de quelques remontages ponctuels sur des maçonneries effondrées et d'une consolidation intérieure par l'injection d'un coulis de chaux aérienne. Comme prévu, il a fait recouvrir l'ensemble d'une dalle de béton, réviser et remonter partiellement les maçonneries du chevet gothique afin de supporter la reconstruction des parties hautes de l'abbatiale et d'une portion de l'aile est du cloître < AI ; F >. La restauration de la crypte et l'aménagement d'un accès pour le public restent à mener.

### **DESCRIPTION**

#### PRÉSENTATION DU MONUMENT :

La commune de Château-Landon est située à la limite sud du département de la Seine-et-Marne et regroupe de nombreux hameaux. Le bourg est perché sur une éminence dominant la vallée du Fusain qui se jette dans le Loing à la limite orientale de la commune (cf. fig. 2).

L'occupation du site paraît attestée dès l'âge du bronze. En effet, dans le parc de l'ancienne abbaye, des tessons de vases caractéristiques du bronze final ont été découverts en 1982 < 17 : p. 401 >.

Château-Landon est depuis longtemps assimilée par les historiens à l'agglomération de *Vellaudunum* mentionnée par César dans ses *Commentaires*, et sur la *Table de Peutinger* < 4 : p. 49 ; 17 : p. 399 >. Plusieurs voies romaines semblaient converger vers le site : l'une menant vers Montargis, une autre reliant Montereau-Fault-Yonne à Chateaufort-sur-Loire et une troisième venant d'Auxerre, via Courtenay, et menant à Chartres. En outre, le chemin de César, l'ancienne voie reliant Sens à Orléans, passait à proximité < 17 : p. 399 >. Les vestiges d'un pont romain en pierre franchissant le Loing étaient encore visibles au XIX<sup>e</sup> siècle. Des pieux en bois pris dans la maçonnerie des piles ont fait l'objet d'analyses qui ont permis de donner une datation au tout début du premier siècle de notre ère < 17 : p. 399-400, fig. 356 >. À Port-aux-Planches, toujours dans le cours du Loing, un barrage constitué de 136 pieux en bois a été repéré, daté par dendrochronologie du III<sup>e</sup> siècle < 17 : p. 401-402 >. Une autre structure composée de 76 pieux de chêne et de pierres calcaires a été repérée à 700 m de là, à La Grande Prairie de Néronville. Le bois a été daté de 283 après Jésus-Christ. La fonction est moins évidente : aménagement de berge, digue, barrage de retenue, gué. De multiples découvertes ponctuelles de monnaies et céramiques confirment cette occupation gallo-romaine dans la partie orientale de la commune.

Pour la période suivante, les sources et vestiges archéologiques sont moins nombreux. La *Vita S. Severini* est un document trop tardif et ne donne aucun détail sur le site, à part la mention de l'oratoire en bois. Toutefois, à en juger par l'abondance des remplois de sarcophages

mérovingiens dans la crypte de l'abbatiale Saint-Séverin, l'occupation du site s'est maintenue. Au bord du Loing, le barrage construit au III<sup>e</sup> siècle est complété par un gué, daté par dendrochronologie et carbone 14 du V<sup>e</sup> siècle < 17 : p. 401-402 >. À une soixantaine de mètres du pont romain, un autre aménagement a été repéré : des alignements de pieux en bordure d'une zone empierrée le long de la rive du Loing, formant un haut-fond de plusieurs dizaines de mètres carrés. Pouvant être interprété comme un aménagement de berge de type quai, l'ensemble a été daté entre le V<sup>e</sup> et le VII<sup>e</sup> siècle (carbone 14 et mobilier) < 17 : p. 402 >.

La ville semble prendre de l'importance au IX<sup>e</sup> siècle, période au cours de laquelle les empereurs carolingiens ont sans doute créé le comté du Gâtinais, dont Château-Landon devint alors la capitale < 12 : p. 29-32 >. À cette époque, Charles le Chauve a également institué un atelier monétaire, actif pendant près de trois siècles < 17 : p. 399 >. À la fin du IX<sup>e</sup> siècle, le comté du Gâtinais passe dans les mains d'un certain Ingelger, déjà comte d'Anjou ; celui-ci fonde une dynastie héréditaire de comtes d'Anjou et du Gâtinais dont le plus célèbre sera Foulques III, dit Nerra, né en 972 et décédé en 1040 < 12 : p. 32 >. À la suite des luttes entre deux de ses petits-fils, Geoffroy le Barbu et Foulques IV, dit le Réchin, le roi Philippe I prit possession du comté du Gâtinais en 1068, lequel entra ainsi dans le Domaine royal < 12 : p. 33 ; 35 >. Château-Landon est par la suite rapidement attestée comme prévôté royale, dès 1113 : « [...] *prepositi nostri, scilicet de Castro Nantonis et de Sosciacensi Castro* [...] ». < D : p. 202 >.

Des vestiges carolingiens ont pu être mis en évidence par les fouilles menées dans l'abbatiale : un mur antérieur à la crypte, soigneusement mis en œuvre, daté du IX<sup>e</sup> siècle (cf. fig. 17-18) ; des traces d'une occupation domestique avec différentes fosses recoupées par les inhumations d'une nécropole qui se développe entre le IX<sup>e</sup> et le XI<sup>e</sup> siècle à l'emplacement de l'église et au sud de celle-ci < 17 : p. 400-401 >.

D'autres éléments ont été mis au jour à proximité de l'abbaye, à la Motte Saint-Séverin où, en 1989, un mur d'1,60 m d'épaisseur et conservé sur environ 1,10 m de haut a été découvert. Il est appareillé en *opus spicatum* et pourrait ainsi appartenir à un bâtiment construit à la même époque que la crypte de l'abbatiale : peut-être s'agissait-il une tour-donjon du type Langeais ou Loches, ou d'un Hôtel Dieu pour recevoir les pèlerins de l'abbaye < AG ; 17 : p. 401 >.

Au XII<sup>e</sup> siècle, trois églises sont attestées sur le territoire de la ville alors probablement cernée, dans la partie orientale de l'éperon rocheux, d'une enceinte dont le tracé est encore relativement aisé à suivre dans la partie la plus étroite du plateau : Notre-Dame à l'ouest, puis Sainte-Croix et Saint-Thugal, à cheval sur le mur d'enceinte<sup>78</sup> (cf. fig. 2-4). L'abbaye Saint-Séverin se trouve complètement à l'est de la ville, *extra-muros*, de même que le prieuré bénédictin Saint-André, implanté dans les faubourgs, au sud-ouest<sup>79</sup>. Un Hôtel Dieu, dont la

<sup>78</sup> L'église Sainte-Croix était le siège d'une des quatre paroisses de Château-Landon au Moyen Âge. Selon la *Gallia christiana*, elle fut fondée par Philippe Auguste à la fin du XII<sup>e</sup> siècle < O : col. 201 >. Elle est citée vers 1350 dans le pouillé en tant que prieuré < Q : p. 54 >. La cure fut supprimée en 1660, probablement en raison de sa proximité avec Notre-Dame < 34 : p. 88-91 >. Redevenue simple chapelle, elle fut vendue comme bien national en 1791 et détruite < 12 : p. 42 >.

<sup>79</sup> Le prieuré Saint-André est cité en 1350 dans le *Pouillé du diocèse de Sens*, en tant que prieuré placé sous le patronage de l'abbaye de Ferrières < Q : p. 53 >. On le retrouve dans les comptes de 1369-1370, dans lesquels il est indiqué que le prieuré est exempté de paiement de droits de cure à l'évêché < Q : p. 99 >. Selon Dom Morin,



fondation est attribuée à l'abbé Jean Vere dans les années 1180, se situe dans la partie occidentale de la ville, entre Notre-Dame et Sainte-Croix < O : col. 201 ; 29 : p. 21 ; 34 : p. 32 >. Enfin, les historiens s'opposent sur la localisation du château comtal soit à l'est, entre Saint-Thugal et Saint-Séverin, soit autour de l'église Sainte-Croix.

En dehors du bourg, les hameaux constituant aujourd'hui la commune de Château-Landon abritaient au Moyen Âge plusieurs établissements religieux : une abbaye de femmes, avec une maladrerie à Pontfraud<sup>80</sup>, un prieuré bénédictin à Néronville<sup>81</sup> et une abbaye cistercienne à Cercanceaux<sup>82</sup>.

L'abbaye de Saint-Séverin est implantée à l'extrémité orientale du plateau sur lequel la ville de Château-Landon est construite (cf. fig. 5-6). Au XVII<sup>e</sup> siècle, sur la gravure de Claude Chastillon, on peut encore observer l'enceinte crénelée à l'intérieur de laquelle se serrent les différents bâtiments. L'église abbatiale prenait place sur le côté nord du cloître (cf. fig. 7-9). L'aile orientale, en grande partie détruite jusqu'aux récents travaux de restauration (cf. fig. 10), était composée de la salle capitulaire, au rez-de-chaussée contre l'église, et probablement du dortoir au premier étage. D'après les rares documents conservés du début du XIX<sup>e</sup> siècle, elle semble en grande partie avoir été reconstruite après le Moyen Âge, probablement au XVII<sup>e</sup> siècle, consécutivement aux guerres de religion (cf. fig. 9). L'aile sud, bien conservée, date pour l'essentiel de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle. L'aile ouest semble avoir disparu depuis longtemps (cf. fig. 7-9, 39).

L'église abbatiale est restée à l'état de ruine jusqu'aux travaux de restauration des années 1990 qui ont permis une restitution de son volume général. Il n'en subsistait auparavant que les bases des murs du chevet (cf. fig. 49), et quelques portions de murs de la nef et de la chapelle de la Vierge au nord, le tout appartenant à l'abbatiale reconstruite sous Jacques d'Aubusson au XV<sup>e</sup> siècle (cf. fig. 13). L'église est alors assez réduite, avec une nef unique.

La crypte qui nous intéresse se développe sous cette église. De plan rectangulaire, elle est constituée de deux salles successives : une salle occidentale, éventuellement une ancienne confession, et une salle orientale (cf. fig. 14-16). Cette dernière communique au nord et au

---

l'établissement bénéficierait de cette exemption depuis 1243, grâce à une bulle du pape Innocent IV < 30 : p. 371 >. Il indique également que le prieuré accueillait autrefois des moines bénédictins, ce qui semble sous-entendre que ce n'est plus le cas en 1630.

<sup>80</sup> Selon plusieurs historiens, il existait dès l'époque carolingienne une abbaye féminine à Pontfraud dans laquelle une dame de Château-Landon se retira en 878 après avoir transmis le comté du Gâtinais à son filleul Ingelger, comte d'Anjou < 12 : p. 31 ; 30 : p. 384 >. À partir du XII<sup>e</sup> siècle, une maladrerie est attestée, présente dans les pouillés du XIV<sup>e</sup> siècle < Q : p. 55 >.

<sup>81</sup> L'église Saint-Pierre de Néronville est mentionnée en 876 dans une charte de l'abbaye de Saint-Benoit-sur-Loire, dans laquelle un certain Hécard donne à Otgarius un aleu situé à Néronville avec son église dédiée à saint Pierre : « *Donate illo alodo a Nerovilla cum ecclesia in honore Sancti Petri [...]* » < AU : p. 63 >. Le prieuré semble cité pour la première fois en 1085 : « [...] *ecclesie Sancti Petri Neronisville seipsum donavit, et a quodam monacho loci illius habitum religionis accipiens [...]* » < AX : p. 305 >. Il est toujours présent dans les pouillés du diocèse de Sens levés vers 1350 et en 1369-1370 < Q : p. 53, 98 >. En 1630, Dom Morin raconte que le prieuré accueillait autrefois des moines bénédictins mais que ceux-ci sont partis depuis 50 ans en raison de la ruine du monastère et qu'aujourd'hui on ne voit plus que les cloîtres et les dortoirs < 30 : p. 385 >. Sur le plan d'intendance de la paroisse, en 1786, on peut encore observer un ensemble de bâtiments organisés autour d'un édifice rectangulaire, marqué d'une croix, et précédé d'un cimetière à l'ouest < AR >. De nos jours, l'endroit est occupé par une ferme, avec des bâtiments qui paraissent relativement anciens. Aucune église n'est apparemment visible mais il serait intéressant de pouvoir entrer dans ces bâtiments pour regarder les vestiges de plus près.

<sup>82</sup> L'abbaye de Cercanceaux, de l'ordre cistercien, a été fondée à la fin du XII<sup>e</sup> siècle par Philippe Auguste < 30 : p. 385 >.

sud, par deux arcades, avec deux vaisseaux latéraux, formant bas-côtés. Ceux-ci voient leur largeur réduite le long de la salle occidentale, formant alors des couloirs d'accès. Une pièce supplémentaire complète l'ensemble au sud, comprise entre la crypte et la salle capitulaire (*cf.* fig. 11).

La crypte mesure 9,50 m de large, dans la partie orientale. Le couloir nord compte 17,30 m de long mais est coupé par un mur moderne à l'ouest. Le couloir sud a 17,76 m de longueur jusqu'à la naissance d'un escalier à l'ouest.

Les parements se présentent de nos jours avec des joints très détériorés, en creux. Certains pans ont été rejointoyés au mortier de chaux gris ou au ciment, comme l'appui de la fenêtre de la salle orientale (*cf.* fig. 50). Les récents travaux de restauration laissent une impression d'inachevé : des canalisations en plastique et divers câblages traînent un peu partout, ce qui est regrettable pour un tel monument (*cf.* fig. 47-48, 66, 72).

### PARTIES CONCERNÉES ET ÉLÉMENTS CONSERVÉS :

Dans les vestiges du mur nord de l'église haute, Claude de Mecquenem a observé les traces d'une porte en plein cintre avec des claveaux trapézoïdaux, ainsi que le départ d'un arc également en plein cintre au-dessus du formeret de la dernière travée ouest, arc appartenant probablement à une baie éclairant le deuxième niveau de l'abbatiale romane<sup>83</sup> < C : p. 17 >. Il évoque également des parties d'élévation mises en œuvre en *opus spicatum* dans ce qui subsiste des murs de la chapelle de la Vierge, à l'emplacement présumé de l'ancien transept roman. Ces éléments ne sont plus visibles, par suite de la restauration de la maison de retraite. Un sondage réalisé dans le prolongement occidental de l'église, en 1999, à l'emplacement présumé de la façade romane, a permis de retrouver deux murs parallèles, orientés nord-sud, distants de 4,5 m. Le premier, à l'ouest, est doté d'un contrefort sur la face occidentale, le second est associé à un sol damé à l'est. Pour Claude de Mecquenem, ces deux murs constituent les vestiges de la façade de l'abbatiale du XI<sup>e</sup> siècle, et marquent la longueur de la première travée de la nef < AG >. Ils présentent en effet des techniques de mise en œuvre proches de celles observées dans la crypte, avec l'emploi de calcaires tendres. Les traces de taille sont toutefois relativement assez fines, en oblique, ce qui a été observé notamment pour les bases des piles sud de la nef (*cf. infra* : description du couloir sud). Il faut également noter que ces murs prennent place sur des fondations plus anciennes.

Seule la crypte est encore accessible, avec son annexe sud. Nous allons décrire l'un après l'autre les différents espaces qui la composent : les deux salles centrales (orientale et occidentale), les deux couloirs latéraux, et les annexes qui la bordent au sud et au nord.

- **Salle orientale** : De plan rectangulaire, la salle orientale mesure 4 m de large à l'est et 4,03 m à l'ouest, pour 7 m de long au nord et 7,10 m au sud. Les murs présentent une épaisseur de 97 à 99 cm. Leurs sommets sont arasés et aucune trace de voûtement ou d'ancrage de charpente n'est conservée. Les murs nord et sud communiquent avec les couloirs latéraux par l'intermédiaire de deux arcades en plein cintre. Une troisième baie, dans le mur ouest, permet d'accéder à la salle occidentale (*cf.* fig. 37-39).

---

<sup>83</sup> Nous n'avons pas eu accès à ces éléments.

Les murs nord, sud et est présentent la même mise en œuvre avec des assises régulières de moellons de calcaire, mesurant en moyenne entre 15 et 20 cm de hauteur (cf. fig. 44, 50-51 et annexe). Les éléments sont en partie disposés en *opus spicatum* et noyés dans un mortier de chaux sableux de couleur beige, avec de nombreuses inclusions de gravillons (vers 2-3 cm en moyenne) et de charbons (cf. fig. 56-57). À l'extérieur, la base de ce parement présente un traitement légèrement différent, avec trois assises légèrement en saillie, sur une hauteur d'une quarantaine de centimètres environ (cf. fig. 25-B). Les angles intérieurs de cette salle sont appareillés avec des moellons. Ce mur pignon oriental est contrebuté par deux contreforts. Ceux-ci ne sont pas disposés dans le prolongement des murs nord et sud mais légèrement décalés vers l'intérieur (cf. fig. 15, 41-42). Le contrefort sud est mal conservé, son parement a été en grande partie arraché<sup>84</sup>. On observe ainsi le blocage intérieur avec des moellons liés par le même mortier que celui du mur oriental du chevet (cf. fig. 46). Quelques éléments de remplois de sarcophages haut-médiévaux subsistent également. Le contrefort nord est mieux préservé, bien que son parement soit également arraché sur 80 cm de haut environ à la base, et que ses joints aient été repris au ciment<sup>85</sup>. Il est mis en œuvre avec des pierres de calcaire blanc taillées, de moyen format (cf. fig. 45). Il n'y a pas de chaînage en moyen appareil avec le parement du mur est (cf. fig. 44). Comme pour le parement, ces deux contreforts présentent à la base une partie assez fortement en saillie. Ceci correspond probablement à une limite entre les fondations enterrées de la crypte et son élévation laissée à l'air libre. L'essentiel du volume, abondamment percé de fenêtres, devait ainsi être hors de terre, formant une église basse.

Les arcades permettant la communication entre cette salle centrale et les couloirs latéraux sont constituées d'arcs en plein cintre fourrés retombant sur des supports sans imposte. L'ensemble reste très peu articulé (cf. fig. 51-52, 54). Les piliers sont mis en œuvre avec des blocs de moyen appareil, d'appareil allongé, des remplois de cuves de sarcophages et des moellons (cf. fig. 58-59). Ils sont disposés de manière très irrégulière, en ne respectant pas toujours les assises. Des traces de taille \_ retaille pour les remplois \_ à la polka, au ciseau et/ou au marteau taillant sont observables (cf. annexe) < 3 : p. 92 >. Les enlèvements s'avèrent assez larges, de l'ordre de 2 à 3 cm. Les arcs sont constitués de claveaux étroits et allongés, plutôt rectangulaires, provenant de remplois de sarcophages. Ceux situés au sommet des arcs, jouant le rôle de clés, ont visiblement été retaillés de manière à avoir un format trapézoïdal. En observant l'extrados de ces arcs, on peut constater une rupture dans le mortier, correspondant à une pause dans le chantier, montrant que les arcs ont été montés lors d'une étape qui leur était propre, distincte de la mise en œuvre du reste de l'élévation des murs (cf. fig. 55) < C : p. 20 >.

La fenêtre orientale est mal conservée, toute la partie supérieure ayant disparu, et l'appui a été restauré (cf. fig. 44, 50). Elle est dotée d'un fort ébrasement intérieur et en est dépourvue du côté extérieur. Son encadrement est mis en œuvre avec des éléments allongés et des blocs de moyen format de calcaire blanc.

Le mur occidental se distingue dans cette salle par rapport aux autres (cf. fig. 53). Moins épais<sup>86</sup>, il est mis en œuvre avec des moellons de calcaire assisés de dimensions plus

<sup>84</sup> Dimensions du contrefort sud : 68 cm de large pour 30 cm de profondeur environ.

<sup>85</sup> Dimensions du contrefort nord : 67 cm de large pour 51 cm de profondeur.

<sup>86</sup> Épaisseur du mur ouest : 67 cm. Épaisseur des murs nord, sud et est comprise entre 97 et 99 cm.

importantes et dans lesquels la disposition en oblique, même si elle est toujours présente, est beaucoup moins fréquente (*cf.* annexe). Les angles sont toujours appareillés avec des moellons, mais la reprise est très nette par rapport aux murs nord et sud (*cf.* fig. 60). On observe très bien la superposition entre les deux mortiers (*cf.* fig. 61). Ceux-ci restent toutefois de composition assez proche, assez sableux, avec des inclusions importantes. Au nord, un angle appareillé avec des remplois de sarcophages se devine entre les deux murs de moellons ouest et nord. L'arcade donnant accès à la salle occidentale est également mise en œuvre de manière différente par rapport aux autres. Les piédroits sont très soigneusement appareillés en moyen appareil de calcaire blanc, sans remploi de sarcophage ni moellons (*cf.* fig. 85). Les assises sont plus régulières, avec des joints épais, presque en relief. Les traces de taille, en oblique, restent relativement larges (*cf.* annexe). L'arc en plein cintre, toujours fourré, est constitué de claveaux soit étroits et plutôt rectangulaires, soit plus larges et trapézoïdaux. Claude de Mecquenem indique dans ses rapports que la partie sud de cet arc a été récemment remontée, et que des remplois de sarcophages sont visibles dans la retombée nord, seule d'origine < AF ; AE ; C : p. 22 >.

Des fresques ont été retrouvées dans les années 1920 dans cette salle occidentale. Il s'agissait d'abord d'un panneau représentant la Vierge et saint Pierre dans la partie occidentale du mur sud. Malheureusement, il a disparu en l'espace de quelques jours, le mortier s'étant décollé du mur. Trois autres fresques, situées sur les murs nord, sud et est, sont apparues par la suite et sont encore conservées aujourd'hui (*cf.* fig. 30-36). Elles sont datées de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle<sup>87</sup>.

- **Salle occidentale** : De plan rectangulaire, la salle occidentale mesure 3,43 m de large à l'est et 3,75 m à l'ouest pour 13,14 m de longueur au nord et 13,10 m au sud. Les murs nord et sud présentent encore le départ d'une voûte en berceau plein cintre longitudinal (*cf.* fig. 80-83). Celui-ci prend naissance directement dans les deux murs qui présentent, en coupe, une courbure progressive. L'accès à cette pièce se fait depuis l'est par l'arcade précédemment décrite. Le parement occidental de ce mur présente une mise en œuvre avec des moellons assisés, noyés dans un mortier de chaux sableux beige, avec de nombreuses inclusions, qui semble identique à celui observé sur la face orientale (*cf.* fig. 84). La disposition en *opus spicatum* est cette fois-ci quasiment absente. La partie supérieure de ce mur est masquée par la naissance de la voûte en berceau plein cintre. Les deux ensembles semblent chaînés entre eux, avec des moellons, et présenter le même mortier dans leurs joints. La liaison entre le mur nord et le mur oriental apparaît bonne, avec un chaînage en moellons et la persistance du même mortier. Au sud, toutefois, on constate l'absence de liaison entre les murs est et sud, qui viennent se plaquer sur un élément appareillé (*cf.* fig. 86-87).

Le mur sud est mis en œuvre avec des moellons de calcaire assisés, de manière relativement régulière et serrée, sans disposition en épis. Entre 17 et 20 assises sont

---

<sup>87</sup> La plupart des auteurs s'accordent à placer la réalisation de ces fresques entre le milieu et le troisième quart du XII<sup>e</sup> siècle < 7 : p. 132 ; 29 : p. 144 ; 9 ; 10 ; 13 >. Seul Otto Demus envisage une datation plus tardive, au plus tôt dans le troisième quart du XII<sup>e</sup> siècle, voire seulement au début du XIII<sup>e</sup> siècle. Claude de Mecquenem envisageait un lien entre la réalisation de ce décor et le changement de statut de l'abbaye au milieu du XII<sup>e</sup> siècle < 3 : p. 79 >.

aujourd'hui conservées. Les joints, moins dégradés que dans la salle orientale, présentent un mortier de chaux beige, légèrement rosé, avec des inclusions de gravillons (1-2 cm environ) et très peu de charbons. Des lambeaux d'un enduit plus fin, ocre jaune, sont parfois préservés par dessus. Certaines parties du mur ont par ailleurs été reprises au mortier gris. À environ un mètre de hauteur, la paroi s'incline progressivement pour former la naissance de la voûte. Le mur nord présente une mise en œuvre assez similaire (cf. fig. 83). Toutefois, le parement est moins bien conservé. On observe, en effet, de nombreuses lacunes et des joints beaucoup plus creux. On peut ainsi se demander si le mur sud n'a pas été rejointoyé. Claude de Mecquenem avait observé, sur une portion du mur où le parement était tombé, que celui-ci était venu recouvrir un mur plus ancien, d'où la forte épaisseur des deux murs nord et sud et l'effet de renflement visible à la base de ces deux parements < AF ; AE >.

À l'ouest, ces deux murs se terminent par deux angles comprenant un appareil allongé de calcaire, soutenant le départ d'une arcade en plein cintre détruite qui devait fermer la voûte en berceau plein cintre de ce côté-ci de la salle (cf. fig. 82). Il n'en subsiste que quelques claveaux, étroits, allongés et plutôt rectangulaires. Claude de Mecquenem a pu observer des traces de brettage sur ces éléments, ce qui indique une mise en œuvre à l'époque gothique seulement < C : p. 22 >. Après cette arcade, les vestiges des marches d'un escalier montant probablement dans l'église haute sont visibles. Celles-ci mesurent environ 1,50 m de large, et se situent à 1,20 m du mur sud et à 1,05 m du mur nord. L'observation de cette zone est relativement malaisée, notamment en raison des conditions d'éclairage et de l'état du sol, surhaussé. Claude de Mecquenem indique que l'ensemble de cette partie occidentale a été reprise vers 1500, avec la mise en place du mur de fondation de la nouvelle façade de l'abbatiale, et la création de cet escalier d'accès < C : p. 22 >.

- **Couloir nord** : Le couloir nord mesure 17,30 m de long. Il est divisé en deux parties par un ressaut, situé dans le prolongement du parement occidental du mur séparant les deux salles précédemment décrites (cf. fig. 15-16). La partie est, formant un bas-côté pour la salle orientale, mesure 1,74 m de large à l'est pour 1,85 m à l'ouest et 7,70 m de long. La partie ouest, le couloir d'accès à proprement parler, a 1,16 m de large à l'est et à l'ouest pour 9,60 m de long. Dans ce secteur subsistent deux assises au sommet du mur nord, qui commencent à dessiner une courbe vers l'intérieur : probables vestiges d'un voûtement en berceau plein cintre (cf. fig. 24-A).

La partie orientale du couloir présente une mise en œuvre identique à celle de la salle orientale, avec des moellons de calcaire assisés, généralement disposés en *opus spicatum*. Sur la face extérieure du pignon oriental, nous retrouvons quelques assises légèrement en saillie à la base, comme pour la partie centrale du mur (cf. fig. 25-B, 47). Trois ouvertures sont présentes dans cette moitié du couloir, sans compter les deux arcades donnant dans le mur sud sur la salle centrale, déjà décrites. Une première fenêtre est partiellement conservée dans le pignon oriental (cf. fig. 47, 66). Dotée d'un fort ébrasement intérieur, son encadrement est constitué de blocs allongés, parmi lesquels on reconnaît des remplois de sarcophages (première assise sud, à gauche sur la fig. 65). Deux autres baies sont présentes dans le mur nord (cf. fig. 24-A). La première, à l'est, est dotée d'un ébrasement intérieur et d'un

encadrement une nouvelle fois appareillé avec des éléments allongés<sup>88</sup> (cf. fig. 67). Ce dernier a visiblement été repris du côté est et a presque entièrement disparu du côté ouest. La seconde ouverture septentrionale est, dans son état actuel, le résultat d'un remaniement postérieur<sup>89</sup>. Il s'agit d'une grande ouverture rectangulaire, avec un ébrasement droit, et un appui qui est constitué de deux hautes marches. Son piédroit droit semble avoir été remonté, celui de gauche est arraché.

À l'ouest, dans le prolongement du parement occidental du mur séparant les deux salles centrales, le mur sud opère une saillie vers le nord de 69 cm, réduisant d'autant par la suite la largeur du couloir. Du côté du mur sud du couloir, l'extrémité est appareillée avec des pierres calcaires taillées et des remplois de sarcophages. La partie en saillie est, elle, mise en œuvre avec des pierres taillées de moyen format, de hauteur plus importante. Les deux éléments ne sont pas chaînés entre eux, mais clairement juxtaposés l'un à l'autre (cf. fig. 65 : le mur nord de la salle centrale à gauche, derrière la gouttière, se terminant par des éléments allongés, et l'élément en saillie dans le couloir à droite, avec un appareil taillé de moyen format). Faisant face à cet angle, on peut observer dans le mur nord du couloir un chaînage vertical dans le mur, constitué d'une succession de cinq blocs de remplois de sarcophages, dont quatre taillés dans des angles de cuves (cf. fig. 24-A, 64).

Dans la partie occidentale, après ce rétrécissement, les deux murs sont appareillés avec des moellons de calcaire assisés, mais sans disposition en *opus spicatum*. Dix-sept assises sont encore conservées. Le mur sud est aveugle. Trois ouvertures sont présentes dans le mur nord (cf. fig. 24-A). L'encadrement de la première fenêtre, à l'est, est encore conservé<sup>90</sup>. Celui de l'extérieur, sans ébrasement, est constitué de deux piédroits appareillés de moellons parmi lesquels prennent place quelques blocs allongés, supportant un linteau monolithe plein cintre, dont l'arête interne a été adoucie d'un léger biseau (cf. fig. 24-B, 68). Un fort ébrasement intérieur, fourré, présente un couvrement mis en œuvre avec une succession de pierres plates, formant linteau, et disposées en escalier. L'encadrement intérieur est mis en œuvre d'une manière similaire à la face extérieure.

Vient ensuite une porte, à moitié coupée par une fondation soutenant un support de l'église haute gothique (cf. fig. 24-A). Seul le piédroit est et quelques claveaux sont conservés. Quelques remplois de sarcophages sont visibles, mêlés avec des blocs taillés (cf. fig. 69). Une dernière ouverture rectangulaire a été pratiquée dans la partie reprise à l'époque gothique. Elle permettait, par l'intermédiaire d'une salle accolée au nord, un nouvel accès depuis l'église haute par suite de la reconstruction de celle-ci (cf. fig. 98-99).

- **Couloir sud** : Le couloir sud mesure 17,76 m de long, jusqu'à la naissance d'un escalier qui devait remonter dans l'église haute. Comme au nord, il est divisé en deux parties, un bas-côté à l'est et le couloir d'accès à l'ouest, par un ressaut situé dans le prolongement du parement occidental du mur de refend entre les deux pièces centrales (cf. fig. 15-16). Le collatéral mesure 1,78 m de large à l'est pour 1,75 m à l'ouest et 7,80 m de long. Le couloir

---

<sup>88</sup> Il faut souligner que sur les relevés réalisés par Claude de Mecquenem, la fenêtre est encore surmontée d'un arc constitué de claveaux allongés et que ce dernier avait disparu lors de notre visite (cf. fig. 67). Elle mesure environ 86 cm de large à l'intérieur.

<sup>89</sup> Cette ouverture mesure environ 105 cm de large.

<sup>90</sup> Cette ouverture mesure environ 40 cm de large à l'extérieur et 86 cm à l'intérieur.

occidental a 1,91 m de largeur à l'est pour 1,86 m à l'ouest, et 9,96 m de long, jusqu'à la naissance de l'escalier. Aucune trace de système de couverture n'est observable. Consécutivement aux fouilles, il a pu être déterminé que le sol, en terre battue, marquait une légère pente, dans le prolongement d'un escalier d'accès à l'ouest (*cf.* fig. 23) < 3 : p. 83 >.

Dans la partie orientale formant bas-côté, nous retrouvons des murs mis en œuvre avec des moellons de calcaire assisés, ponctuellement disposés en *opus spicatum*. Les parements sont toutefois très mal conservés : le pignon est complètement éventré<sup>91</sup> et de nombreuses reprises sont visibles dans le mur sud (*cf.* fig. 48). La première est visiblement récente puisque, sur les relevés de Claude de Mecquenem, on peut reconnaître les vestiges d'une première fenêtre, du même type que celles observées au nord (*cf.* fig. 16, 70). Celle-ci était ainsi placée dans l'alignement de la première baie du couloir méridional. Vient ensuite, vers l'ouest, un grand trou béant par lequel on accède aujourd'hui à l'intérieur de la crypte. Celui-ci a remplacé récemment une porte gothique, dont Claude de Mecquenem nous donne la description. Elle était constituée de deux piédroits soutenant un arc brisé aplati < AF ; AE ; C : p. 19 >. Juste à l'ouest de cette porte, subsiste un piédroit de fenêtre, mis en œuvre avec des blocs allongés, entre lesquels des vestiges de joints anciens étaient préservés, relativement larges (3 à 5 cm), irréguliers, non biseautés et largement débordants sur les blocs<sup>92</sup> (*cf.* fig. 23). Cette seconde ouverture ancienne semble également alignée avec la deuxième présente au nord.

Ce bas-côté se termine, du côté ouest, par un retour du mur nord, formant, comme dans l'autre couloir, une saillie. L'ensemble est appareillé avec des remplois de sarcophages et des blocs de moyen appareil de calcaire, mais le mur nord et l'élément en saillie ne sont pas chaînés l'un avec l'autre : mais juxtaposés, comme dans le couloir septentrional<sup>93</sup> (*cf.* fig. 72). Juste en face, dans le mur sud, on observe une superposition de remplois de sarcophages en L, formant un coup de sabre vertical net (*cf.* fig. 74). Les relevés réalisés par Claude de Mecquenem montrent la présence de quelques claveaux surmontant la partie en saillie du côté nord, laissant supposer l'existence d'un arc franchissant l'espace du couloir et retombant sur le mur sud, dans le prolongement de l'alignement de remplois de sarcophages, formant ainsi une porte (*cf.* fig. 26-B). Claude de Mecquenem souligne, dans ses rapports, la présence de claveaux simulés par la gravure d'un joint < AF ; AE >. Ces claveaux ont malheureusement disparu aujourd'hui, probablement pour laisser place à une canalisation en PVC, ce qui est tout à fait regrettable (*cf.* fig. 72). Confirmant cette hypothèse de l'existence d'une porte, on peut également observer, dans l'un des remplois de sarcophages formant le piédroit sud, une cavité en lien probablement avec un système de verrou (*cf.* fig. 74 : emploi marqué par l'échelle photographique).

Dans la seconde partie occidentale formant le couloir d'accès, le mur nord marque rapidement un nouveau retrait, afin de retrouver une largeur comparable à celle attestée dans la partie orientale ; et ceci, jusqu'à la naissance de l'escalier, où l'espace se rétrécit une nouvelle et où subsistent les vestiges d'un angle appareillé (*cf.* fig. 15-16, 23). Toutefois, en

<sup>91</sup> Claude de Mecquenem émet l'hypothèse que cette fenêtre ait été agrandie dès les XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles afin de ménager un passage vers la partie comprise entre le mur est de la crypte et les fondations de l'abside gothique, devenue une zone funéraire privilégiée (*cf.* fig. 16, 49) < C : p. 21 >.

<sup>92</sup> Ces joints ont été décrits par Claude de Mecquenem et ne sont plus observables aujourd'hui.

<sup>93</sup> La pose d'une gouttière posée juste dans l'angle empêche toute photographie pertinente : *cf.* fig. 72.

observant ce parement d'un peu plus près, on constate rapidement que ces deux changements dans le mur nord ne sont pas appareillés correctement et qu'à chaque fois, les angles paraissent avoir été bûchés (cf. fig. 73). Il semblerait ainsi que, dans un premier temps, le mur nord ait été construit dans le prolongement de l'élément en saillie à l'est et du mur bordant l'escalier occidental, puis que l'ensemble ait été repris afin de créer un couloir plus large d'environ 75 cm. Le mur sud, lui, semble avoir été mieux préservé. Il est constitué de moellons de calcaire assisés en *opus spicatum*. Il faut noter que ce type de disposition disparaît toutefois peu à peu à mesure que l'on avance vers l'ouest, au profit d'une simple mise en œuvre à plat (cf. fig. 23). Dix-sept rangs sont encore observables (cf. fig. 71). Une fenêtre est percée dans ce mur, dotée d'un fort ébrasement intérieur et d'un encadrement appareillé avec des remplois de sarcophages et des blocs de calcaire taillés, de moyen format et souvent allongés<sup>94</sup> (cf. fig. 75).

Ce mur sud marque un léger ressaut d'une trentaine de centimètres avant l'escalier ouest, résultat d'une reprise, attribuée par Claude de Mecquenem aux fondations d'un support de l'abbatiale gothique < C : p. 19 >. Vient ensuite, au-dessus des vestiges de l'escalier d'accès, une portion de mur appareillée avec des moellons posés à plat, parmi lesquels de nombreux blocs taillés de moyen format sont également visibles (cf. fig. 76). Cet ensemble se termine à l'est par un coup de sabre vertical créé par la superposition de deux éléments taillés (cf. fig. 77). Sur environ 2,50 m de long apparaît ensuite un pan de mur appareillé avec des moellons de dimensions très variées, disposés de manière assez anarchique, avant, de nouveau, quelques éléments de pierre taillée (cf. fig. 23). Une disposition analogue a été relevée sur le revers du mur (cf. fig. 28-A, 79) et a été interprétée par Claude de Mecquenem comme les vestiges des bases des piliers formant les arcades de la nef romane, bouchées par les fondations de la façade de l'église gothique < C : p. 19 >. En effet, les deux éléments superposés à l'est peuvent correspondre à une première pile engagée, puis nous aurions les bases du premier pilier quadrangulaire indépendant de la nef. Il faut noter que ces derniers éléments \_ bases des piliers et parement associé juste avant à l'est, avec éléments de taille plus importante \_ marquent une rupture par rapport au reste du mur sud du couloir qui les précédait. Sur la face sud, on observe bien, sur les relevés, qu'ils viennent se juxtaposer à un premier angle dans le mur sud du couloir, constitué d'une succession d'éléments allongés (cf. fig. 28-A, 78). En plan, la reprise est également évidente puisqu'on observe un léger désaxement et amincissement du mur à partir de cet endroit (cf. fig. 11). Les bases semblent privilégier la pierre de taille aux remplois de sarcophages. Des traces de layage obliques plus serrées que dans les parties orientales de la crypte y sont observables (cf. annexe).

- **Salle sud** : Une salle rectangulaire est présente contre le mur du couloir sud, entre la crypte et la salle capitulaire. D'après les plans levés par Claude de Mecquenem, son mur oriental se trouve dans l'alignement du mur séparant les deux salles centrales, et son mur nord vient doubler en épaisseur le mur sud de la crypte (cf. fig. 11). Les dimensions sont de 3,97 m de large pour 9,35 m de long côté nord. Il faut noter toutefois que l'extrémité ouest du mur est bûchée (cf. fig. 94). Le mur sud porte encore les vestiges du départ d'une voûte en berceau plein cintre (cf. fig. 88).

<sup>94</sup> Largeur de cette fenêtre : 87 cm.



Cette salle a subi de nombreux remaniements : l'extrémité occidentale a été remaniée, avec la création d'un retour et la mise en place de deux portes à arcs surbaissés (*cf.* fig. 88-90) ; l'arcade permettant l'accès depuis l'est a visiblement été réduite (*cf.* fig. 91) et de nombreuses reprises et/ou rejointoiements sont observables (*cf.* fig. 89).

Les murs nord et sud sont mis en œuvre avec des moellons de calcaire allongés, disposés à plat dans les assises (*cf.* annexe). Le mur nord est aveugle et permet encore de bien observer le départ de la voûte en berceau plein cintre prenant directement appui sur les dernières assises de l'élévation, sans intermédiaire (*cf.* fig. 89). Le mur sud est percé de trois baies<sup>95</sup>. Celle située à l'est est la mieux préservée (*cf.* fig. 92-93). Elle est constituée de deux piédroits appareillés avec des blocs allongés de calcaire blanc évoquant des remplois de sarcophages, comme les autres fenêtres déjà observées dans la crypte. La présence de ces ouvertures, bouchées par l'édification de la salle capitulaire au sud, montre l'antériorité de la construction de cette salle par rapport aux travaux du XII<sup>e</sup> siècle (*cf.* fig. 11).

Le mur oriental était doté d'une grande arcade en plein cintre, occupant quasiment toute la largeur, et en partie bouchée de nos jours<sup>96</sup>. La mise en œuvre est cette fois-ci différente, avec un arc constitué de claveaux taillés dans du calcaire, de format trapézoïdal, et retombant sur deux piédroits constitués de moyen appareil<sup>97</sup>. Aucun remploi de sarcophage n'intervient ici (*cf.* fig. 91). On retrouve l'emploi du même mortier de chaux à gros gravillons que dans les murs nord et sud. Contre le piédroit nord, des vestiges d'une couche d'enduit de chaux sont également observables.

La partie occidentale a été remaniée à de nombreuses reprises, avec la mise en place de deux portes à arc surbaissé dans l'angle sud-ouest, probablement à la suite de la construction de la salle capitulaire au sud (*cf.* fig. 90) < C : p. 23 >.

Une seconde salle rectangulaire est présente au sud de la crypte, dans le prolongement oriental de la première (*cf.* fig. 95-97). Les parements, aujourd'hui visibles, sont toutefois relativement tardifs. Ils viennent en effet s'appuyer sur les contreforts gothiques de l'abbatiale au nord et sur ceux de la salle capitulaire au sud. La présence de la grande arcade en plein cintre assurant la liaison entre les deux espaces permet toutefois de supposer l'existence d'un espace oriental dans le prolongement de la salle sud dès le XI<sup>e</sup> siècle.

- **Salle nord** : Au nord de la crypte, Claude de Mecquenem a retrouvé les vestiges de murs orientés nord-sud et est-ouest, appareillés avec des moellons disposés en *opus spicatum* reposant sur une fondation constituée de blocs de calcaire et de grès de dimensions plus importantes<sup>98</sup> < C : p. 23 >. Ces deux parements permettent de reconstituer une salle de 6,10 m de large pour 11,90 m de long, l'angle nord-ouest étant préservé (*cf.* fig. 24-C). La jonction entre les fondations et l'élévation permet de restituer le niveau de circulation originel. Celui-ci bouche en partie l'une des baies du couloir nord. En outre, les vestiges du mur oriental viennent prendre appui sur l'un des contreforts du mur nord de la crypte. Tout

---

<sup>95</sup> Le relevé effectué par Claude de Mecquenem indique trois baies dans ce mur sud. Nous n'avons pu observer que la première à l'ouest. Celle-ci mesure 48 cm de large.

<sup>96</sup> Largeur de l'arcade : 2,71 m.

<sup>97</sup> Dimensions des claveaux : 107 x 124 x 279 ; 81 x 100 x 275 ; 85 x 105 x 283 ; 89 x 107 x 275 ; 121 x 147 x 283 ; 130 x 154 x 271 ; 91 x 114 x 279 ; 91 x 110 x 272 ; 94 x 120 x 277 ; 70 x 97 x 280. (Largeur intrados x largeur extrados x longueur, en mm.)

<sup>98</sup> Ces éléments ne sont plus visibles.

ceci montre que cet espace nord, pouvant être attribué à un croisillon de transept, a été rajouté dans un second temps par rapport au couloir nord < C : p. 23 >.

## **INTERPRÉTATION**

### **ARGUMENTS DE D ATATION ET PERSPECTIVES :**

Depuis sa redécouverte à la fin des années 1920, la crypte de l'abbatiale Saint-Séverin a souvent été évoquée par divers historiens de l'art et est généralement datée du XI<sup>e</sup> siècle, en raison des caractères de sa construction, et notamment des remplois de sarcophages < 8 ; 14 ; 33 ; 36 >. En 1948, Pierre Lamotte propose une datation plus précoce, entre le IX<sup>e</sup> et le X<sup>e</sup> siècle, en se basant sur des travaux de l'abbé Plat qui soulignait que l'usage de calcaires tendres disparaissait au profit des calcaires durs à partir du XI<sup>e</sup> siècle < 20 : p. 278-279 >. Lamotte précise en effet que la crypte de Saint-Séverin est construite essentiellement à partir de calcaires tendres et que Notre-Dame, plus tardive, présente des calcaires durs. Il s'inspire également des travaux de Jean Hubert pour renforcer une datation haute, les piliers de la crypte étant dépourvus d'impostes, ce qu'il considérait comme un critère des constructions carolingiennes. Jean Hubert datait toutefois la crypte de Château-Landon à une époque beaucoup plus tardive, disant qu'elle n'était pas antérieure à la fin du XI<sup>e</sup> siècle et avait été construite dans un deuxième temps, dans un chevet plus ancien pouvant dater du X<sup>e</sup> siècle < 19 : p. 76 >. Il présentait à l'appui de son propos un relevé des anciennes structures encore visibles dans le mur nord de l'abbatiale, avec des portions de parements en épis et de grandes arcades en plein cintre retombant sur des piliers dépourvus de modénature (*cf.* fig. 22).

L'observation des vestiges couplée aux apports des fouilles menées sous la direction de Claude de Mecquenem, notamment l'étude des matériaux et des mortiers par Stéphane Büttner, Fabrice Henrion et Bénédicte Palazzo-Bertholon, permet toutefois de retracer une chronologie relativement précise et fiable du site, avec quatre grandes phases de construction au cours du Moyen Âge (*cf.* fig. 17) :

- Une première église, voire plusieurs, semble attestée par plusieurs indices : les sources textuelles tardives évoquant la construction de plusieurs édifices sur le site, un oratoire en bois remplacé par une basilique au milieu du VI<sup>e</sup> siècle (*cf. supra*, historique) ; une occupation funéraire qui semble dense et maintenue depuis le VI<sup>e</sup> siècle (remplois de sarcophages) jusqu'au IX<sup>e</sup> siècle (nécropole carolingienne mise au jour lors des fouilles) ; une construction de la crypte qui semble un peu aléatoire (ruptures, changements dans l'épaisseur et l'orientation de certains murs), ce qui pourrait s'expliquer par la présence d'un édifice antérieur que l'on tente d'englober en partie dans la nouvelle construction. Quelques portions de murs antérieurs à la construction du XI<sup>e</sup> siècle ont également été mises au jour : l'une est située dans l'angle sud-ouest de la crypte, formant un retour vers le sud, et les deux autres se trouvent à l'ouest, sous les deux murs de la façade occidentale repérés en sondage. Il est difficile d'attribuer ces différents vestiges à la même campagne de construction, des prélèvements de mortier n'ayant pas été réalisés sur les murs du sondage occidental. On pourrait toutefois penser qu'ils appartiennent à une nef plus ancienne, avec un système à l'entrée ouest de type clocher-porche. Les données issues des fouilles ont montré que le mur retrouvé dans la crypte était antérieur au milieu du IX<sup>e</sup> siècle, puisqu'une fosse recoupée par deux tombes carolingiennes avait été aménagée postérieurement à l'arasement de celui-ci

< C : p. 30 >. Ainsi, ce mur ne fait probablement pas partie de l'édifice engagé et en partie détruit lors de la construction de la crypte.

- La phase suivante est illustrée par la reconstruction de l'église abbatiale au cours du XI<sup>e</sup> siècle. Des reprises et nombreux changements montrent toutefois que ce chantier ne s'est pas déroulé de manière continue et harmonieuse, mais en quatre grandes étapes :

- La partie orientale de la crypte, avec une salle centrale de deux travées encadrée de deux bas-côtés, est semble-t-il la partie la plus ancienne (*cf.* fig. 18). Les différents coups de sabre dans les murs, à l'ouest, avec le reste des élévations, montrent bien le premier arrêt dans le chantier. Les deux murs gouttereaux, percés d'arcades, venaient à l'ouest se terminer par des piles appareillées qui n'ont pas connu de suite (*cf.* fig. 86-87).

- Dans un second temps, l'édification de la crypte s'est poursuivie vers l'ouest, avec l'édification des deux couloirs encadrant la salle occidentale. L'angle occidental de ces derniers est encore bien marqué au sud. La présence d'une fenêtre dans chaque mur extérieur et d'une porte au nord semble indiquer qu'à ce moment, le projet ne prévoyait pas d'annexes latérales. Le sort réservé à la salle située entre les deux couloirs pose plus de problèmes, cette partie ayant été entièrement reprise à l'époque gothique < 3 : p. 100 >. Malgré les changements opérés dans le projet, les techniques de construction restent assez proches, avec des parements à moellons partiellement disposés en *opus spicatum*, des remplois de sarcophages, des traces de taille assez larges. L'analyse de Bénédicte Palazzo-Bertholon a révélé l'emploi de mortiers similaires < 3 : p. 100 >.

- De nouvelles modifications, essentiellement visibles au sud, interviennent ensuite, soulignant un nouveau changement de projet. L'extrémité occidentale du couloir est remaniée, afin de lui donner une continuité. Amino, il s'interrompt rapidement afin de laisser place ensuite à quelques alignements de pierre taillée, régulièrement espacés, ce qui semble correspondre à l'établissement des bases de piliers quadrangulaires pour une nef à trois vaisseaux (*cf.* fig. 18-19). La rupture la plus brutale apparaît au sud où une salle voûtée est accolée contre le couloir, bouchant sa fenêtre, afin de servir probablement de base à un bras de transept. Une nouvelle fois, les analyses de mortier ont permis de souligner les similitudes avec les deux étapes précédentes. Les techniques de mise en œuvre évoluent toutefois quelque peu : les remplois de sarcophages ont tendance à disparaître au profit d'éléments taillés, ce qui est notamment visible avec l'arcade orientale de la salle sud, et les traces de taille s'affinent. Les parements de la salle sud présentent un moellonage allongé, très différent des autres. Ces observations ont permis de rapprocher de cette phase la construction des deux murs ouest, rattachés à la façade.

- La dernière étape du chantier correspond à l'édification de l'annexe nord, formant le second bras du transept. Les techniques de mise en œuvre restent assez similaires, mais un mortier différent des trois autres phases a été analysé et mis en évidence (*cf.* fig. 18-19, 29) < 3 : p. 99-100 >.

L'église haute était ainsi probablement constituée d'une nef à trois vaisseaux charpentés, d'un transept saillant et d'un chevet plat (*cf.* fig. 19-21). À l'ouest, la découverte de deux murs épais, distants de 4,50 m, laisse supposer l'existence d'une entrée occidentale monumentale prenant peut-être la forme d'un clocher-porche. La restitution de l'équipe de Claude de Mecquenem propose une première travée plus large et plus haute que les autres (*cf.* fig. 21). Cette proposition ne nous paraît pas être la plus logique. En effet, la largeur des murs

conservés, plus importante que dans la crypte, semble plus conforme avec l'hypothèse d'un clocher. De même, le mur le plus oriental se transforme en mur de fondation entre deux piliers avec la solution proposée par Claude de Mecquenem, ce qui sous-entendrait des fondations importantes, presque en grilles ; ce qui serait très précoce dans ce cas, et n'est pas attesté pour les piles observées au sud-est de la nef. L'hypothèse d'une structure « fermée » en avant de la nef elle-même nous paraît ainsi plus plausible, et l'épaisseur des murs plaide en faveur de la présence d'une tour.

La reconstitution de l'élévation intérieure de l'abbatiale repose sur l'unique relevé connu de son élévation nord avant sa destruction (*cf.* fig. 21-22). Le chœur apparaît comme une structure à deux niveaux, avec église basse et haute, plutôt que comme une crypte semi-enterrée surmontée d'un chevet. En cela, il se rapproche de la configuration du chevet de la priorale Saint-Martin de Montereau, également à deux niveaux superposés, non enterrés. Là aussi, le chœur supérieur était surélevé sur une plate-forme.

Malgré les changements assez radicaux dans la conception de l'édifice, les techniques de construction de ces différentes étapes du chantier restent toutefois relativement proches, laissant supposer une exécution relativement rapide. Ni les sources écrites, ni la chronologie relative issue des fouilles ne permettent toutefois de dater avec précision ce chantier < C : p. 27-29 ; 3 : p. 87-89 >. La construction de l'église se place en effet entre une occupation carolingienne, attestée par une nécropole et un mur arasé, et la reconstruction de l'abbaye par suite de l'adoption de la règle de saint Augustin dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle. Seules les techniques de construction et les comparaisons peuvent aider, de ce point de vue. Claude de Mecquenem propose ainsi une édification de la partie orientale à la fin du X<sup>e</sup> siècle, voire au début du XI<sup>e</sup> siècle, au regard de l'appareil de moellons en *opus spicatum*, des remplois de sarcophages, et des traces de taille larges, réalisées au ciseau, à la polka et au marteau-taillant. Les autres phases se seraient déroulées dans le courant de la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle. Cette datation permettrait de placer la reconstruction de Saint-Séverin dans le mouvement de restauration des grandes abbayes du Domaine royal et de ses franges par les premiers souverains capétiens, à savoir Hugues Capet et son fils, Robert le Pieux < 3 : p. 89 >.

- Une première modification semble avoir rapidement lieu (avant le XII<sup>e</sup> siècle) avec l'adjonction, dans l'angle formé par les bras du transept avec le chevet, de deux espaces quadrangulaires pouvant être interprétés comme des clochers en raison de la présence d'escaliers à vis et de puissants contreforts<sup>99</sup> (*cf.* fig. 19-21) < 3 : p. 79, n. 13 >. Il est difficile de déterminer si cet ajout intervient indépendamment de la phase précédente ou s'il en fait partie et en constitue l'ultime étape, une nouvelle fois décidée au dernier moment. La monumentalisation du chevet par l'ajout de ces deux tours intervient dans un contexte régional bien marqué au cours du XI<sup>e</sup> siècle, avec les cas de Saint-Germain-des-Prés, Notre-Dame de Melun ou encore Saint-Germain-Laval.

- La phase suivante correspond à la reconstruction de l'abbaye consécutivement à l'adoption de la règle de saint Augustin pour les chanoines. Ce sont essentiellement les bâtiments monastiques qui sont concernés par ces travaux, avec l'édification du cloître, de la

---

<sup>99</sup> Nous n'avons pu faire aucune observation à ce sujet et reprenons simplement les données fournies par Claude de Mecquenem.

salle capitulaire et du mur d'enceinte (*cf.* fig. 12). La confrontation entre les sources écrites, la chronologie relative et la typologie de l'architecture ainsi que de la modénature des supports de la salle capitulaire ont permis d'obtenir une datation dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle < C : p. 42 >. L'église, quant à elle, semble avoir subi peu de modifications profondes : seuls des embellissements avec la réalisation du portail occidental et la mise en place d'un décor de fresques < 3 : p. 79 >.

- La dernière grande phase de construction médiévale semble avoir eu lieu à la fin de l'époque gothique, aux alentours de 1500 (*cf.* fig. 13). Consécutivement aux multiples dommages que le monastère a eu à subir au cours des XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles, l'église fut reconstruite sous l'abbatiate de Jacques d'Aubusson (1474-1519). L'ancienne abbatale est alors détruite, à l'exception de la crypte. La nouvelle construction, plus courte, dotée d'une nef unique, vient se poser sur les murs de celle-ci, dont les voûtes ont été démontées. Ce qui subsiste de l'ancien mur oriental du chevet est englobé dans l'abside à pans coupés gothique. La superposition des deux édifices a provoqué des reprises dans les murs de la crypte, avec le bouchage de l'ancienne porte nord, la reprise en saillie du côté sud, le rejointoiement du mur nord du couloir nord et la consolidation des murs de la salle occidentale (*cf.* fig. 23-24, 29). La nouvelle abbatale étant plus courte, sa façade vient s'implanter à l'emplacement de l'ancien mur occidental de la crypte. Les fondations de ce nouveau pignon recouperont ainsi toute la partie ouest, supprimant les anciens accès depuis les couloirs. De nouveaux accès sont alors créés : un escalier d'axe à l'ouest de la salle occidentale, et deux portes latérales, dans les couloirs nord et sud, afin de maintenir la communication avec, respectivement, l'église, le cimetière et l'abbaye. Dans un second temps, la chapelle de la Vierge est édifiée au nord, en remplacement du transept, et une annexe est rajoutée dans le prolongement de la salle sud<sup>100</sup>.

Par la suite, la crypte ne semble pas avoir subi trop de modifications jusqu'à la Révolution. La vente de l'église abbatale et sa démolition ont probablement entraîné son comblement, son oubli et ainsi sa préservation jusqu'à sa redécouverte à la fin des années 1920.

La construction de l'abbatale de Saint-Séverin de Château-Landon a donc sans doute débuté aux alentours de l'an mil, pour se poursuivre au cours de la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle. Malheureusement, une nouvelle fois, ce ne sont que les caractères de l'architecture et les techniques de construction qui permettent de proposer cette datation. À cet égard, nous ne manquerons pas de souligner les similitudes entre ces dernières et celles mises en œuvre à l'église de Cortrat : même appareillage de moellons disposés en *opus spicatum*, même usage des remplois de sarcophages pour les angles et les ouvertures, avec une préférence pour les débits allongés plutôt que les blocs en L, même maintien pour certains angles intérieurs d'un traitement avec de simples moellons, et même typologie des arcades, sans modénature. Toutefois, en raison de la présence du portail occidental à Cortrat, presque un siècle sépare la datation de ces édifices, ce qui n'est pas sans poser problème au regard des chronologies que l'on tente d'établir.

---

<sup>100</sup> Cette chronologie en deux temps et l'association de cette salle sud-est à la phase gothique est permise grâce aux analyses de mortier : < 3 : p. 100-101 >.

## **SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE**

### SOURCES :

A : [Acte de donation de l'abbaye par André Ouvré au département de Seine-et-Marne], acte notarié, 31 mai 1892, Melun, AD 77, 4 N 199 [Avec plan de l'abbaye].

B : *Antiphonaire de l'abbaye Saint-Séverin*, s. d., Melun, AD 77, 188 Edt 1 S 1.

C : Bauchet O., Celly P., Delattre V., Mecquenem C. de, Paccard N., Simonin D., *L'abbaye Saint-Séverin de Château-Landon (Seine-et-Marne). DFS de fouille préventive. 04/03/96 – 14/03/97*, Saint-Denis : Service régional d'archéologie d'Île-de-France/Dammarie-les-Lys : Service départemental d'archéologie de Seine-et-Marne, 1997, 2 vol.

D : Bautier R.-H., *Recueil des actes de Louis VI, roi de France (1108-1137)*, Paris, éd. De Boccard, 1992-1194, 4 vol. (Chartes et diplômes relatifs à l'histoire de France).

E : *Carte de randonnée : Château-Landon*, Échelle : 1/25000<sup>e</sup>, Paris, éd. IGN, 2003, 1 carte (Carte de randonnée 2418 E).

F : *Château-Landon - Abbaye Saint-Séverin : dossier travaux* (Fontainebleau – Service départemental de l'architecture et du patrimoine – Dossier de la commune de Château-Landon).

G : Chastillon C., *Le chasteau Landon en Gatinois, Topographie françoise ou Représentations de plusieurs villes, bourgs, chasteaux, plans, forteresses, vestiges d'antiquités, maisons modernes et autres du Royaume de France, La plupart sur les desseings de Claude Chastillon*, Paris, éd. Louys Boissevin, 1655, pl. 32.

H : *Correspondance, rapport : peinture murale, 1928-1991*, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 1994/003/0001 (Série 1994/003 : Restauration, architecture et objets mobiliers du département de Seine-et-Marne).

I : *Correspondance relative à l'édifice et à sa restauration, 1927-1976*, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 1989/003/0003 (Série 1989/003 : Travaux dans les départements du Loiret et de Seine-et-Marne).

J : Deneux H., *Croquis schématique (MH 56380)*, s. d., Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0080/144 (Série 0080/144 : Croquis de Henri Deneux (1874-1969), architecte en chef des Monuments historiques).

K : Denizot G., Terrien J., *Carte géologique de la France. Château-Landon*, Échelle 1/50000<sup>e</sup>, Paris, éd. BRGM, 1970, 1 carte et 1 livret, 11 p.

L : *Élévation de la façade de l'abbatiale sur le jardin. Plan général de l'abbaye avec indication des emplacements des différents bâtiments*, s. é., s. d., Médiathèque de

l'architecture et du patrimoine, 0082/077/2006 (Série 0082/077 : Plans d'édifices de la Seine-et-Marne).

M : Fichot C., Lemerancier M., *Château-Landon. Les anciens remparts, la tour Saint-Ugal, et l'ancienne abbaye de Saint-Séverin. Vue prise de la promenade du Loing*, estampe, s. d., Melun, AD 77, 6 Fi 133.

N : Fichot C., Lemerancier M., *Maison abbatiale de Saint-Séverin*, estampe de grand format, s. d., Melun, AD 77, 6 Fi 87.

O : *Gallia Christiana in provincias ecclesiasticas distributa : in qua series et historia archiepiscoporum et abbatum regionum omnium quas vetus Gallia complectebatur, ab origine Ecclesiarum ad nostra tempora deducitur, & probatur ex authenticis Instrumentis ad calcem appositis. Tomus duodecimus : ubi de Provinciis Senonensi & Tarentasiensi agitur*, Paris, Ex Typographia Regia, 1770, col. 200-205.

P : Henrard M., *Asile Saint-Séverin. Vues aériennes*, photographies noir et blanc, 1954, Melun, AD 77, 12 Fi Château-Landon 4-5.

Q : Longnon A., *Pouillés de la province de Sens*, Paris, Imprimerie Nationale, 1904, p. 53, 99 (Recueil des Historiens de la France. Pouillés. Tome IV).

R : Louzier S. A., *Croquis des façades et plans, état actuel et état restauré*, s. é., s. d., Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/077/2006 (Série 0082/077 : Plans d'édifices de la Seine-et-Marne).

S : Louzier S. A., *Croquis perspectif de l'ensemble, état actuel et restauration. Croquis des façades, plan et détails. État actuel et restauration*, s. é., s. d., Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/077/2006 (Série 0082/077 : Plans d'édifices de la Seine-et-Marne).

T : Louzier S. A., *Détails*, s. é., s. d., Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/077/2006 (Série 0082/077 : Plans d'édifices de la Seine-et-Marne).

U : Louzier S. A., *Détails de fenêtres*, s. é., s. d., Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/077/2006 (Série 0082/077 : Plans d'édifices de la Seine-et-Marne).

V : Louzier S. A., *Détails de la pile de la chapelle, de formeret, de corbeau à l'entrée de la chapelle, d'arc-doubleau, d'arêtier et de petite porte dans la deuxième travée de la chapelle*, s. é., s. d., Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/077/2006 (Série 0082/077 : Plans d'édifices de la Seine-et-Marne).

W : Louzier S. A., *Plans de l'abbatiale*, s. é., s. d., Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/077/2006 (Série 0082/077 : Plans d'édifices de la Seine-et-Marne).

X : Louzier S. A., *Vue extérieure de la chapelle*, s. é., s. d., Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/077/2006 (Série 0082/077 : Plans d'édifices de la Seine-et-Marne).

Y : Louzier S. A., *Vue perspective de l'ensemble de l'abbaye*, s. é., s. d., Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/077/2006 (Série 0082/077 : Plans d'édifices de la Seine-et-Marne).

Z : Macé de l'Épinay F., *Projet de restauration des parties protégées et d'extension de la maison de retraite*, 1997, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine (Saint-Cyr), 2003/018/0026 (Série 2003/018 : Archives de l'Inspection générale des Monuments historiques : Languedoc-Roussillon, Auvergne, Paca, Corse).

AA : Mas M., *Peintures murales découvertes près des jardins au moment du dégagement d'une crypte. La messe de saint Séverin*, Photographie, 1929, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine.

AB : Mas M., *Peintures murales découvertes près des jardins au moment du dégagement d'une crypte. Partie inférieure d'un saint, peut-être saint Jean-Baptiste*, Photographie, 1929, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine.

AC : Mas M., *Peintures murales découvertes près des jardins au moment du dégagement d'une crypte. Saint Séverin soignant Clovis*, Photographie, 1929, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine.

AD : Mecquenem C. de dir., *Château-Landon. « La Motte Saint-Séverin ». Seine-et-Marne. DFS de fouille programmée*, Service régional d'archéologie d'Île-de-France/AFAN Centre/Île-de-France, 1998, n. p.

AE : Mecquenem C. de, *DFS Diagnostic archéologique. Ancienne abbaye Saint-Séverin de Château-Landon (Seine-et-Marne 77)*, SRA Île-de-France, 1996, n. p.

AF : Mecquenem C. de, *Présentation de l'église-basse de l'abbaye Saint-Séverin de Château-Landon : état de la recherche*, 1996, n. p.

AG : Mecquenem C. de, Delattre V., Coste M.-C., Delattre B., *Ancienne abbaye Saint-Séverin de Château-Landon. Seine-et-Marne. Porche de l'ancienne abbatiale Saint-Séverin*, Saint-Denis : Service régional d'archéologie d'Île-de-France/Dammarié-les-Lys : Service départemental du patrimoine de Seine-et-Marne/ Antenne AFAN Centre /Île-de-France, 1999, n. p.

AH : Moulin J., *Château-Landon (Seine-et-Marne). Ancienne abbaye Saint-Séverin. Etude préalable à l'extension et à la restauration de la maison de retraite*, 1994, 103 p.



AI : Moulin J., *Seine-et-Marne. Château-Landon. Abbaye de Saint-Séverin. Restauration et mise en valeur des ruines de la crypte. Dossier documentaire des ouvrages exécutés*, 2000, n. p.

AJ : Moulin J., *État actuel, Élévation est du bâtiment conventuel. Coupe du chevet de l'église*, Échelle 0,01, s. d., Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/077/2006 (Série 0082/077 : Plans d'édifices de la Seine-et-Marne).

AK : Moulin J., *État actuel. Coupe transversale sur la chapelle. Coupe transversale sur le bâtiment conventuel*, Échelle 0,01, s. d., Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/077/2006 (Série 0082/077 : Plans d'édifices de la Seine-et-Marne).

AL : Moulin J., *Seine-et-Marne. Château-Landon. Ancienne abbaye Saint-Séverin. Étude préalable à la restauration et à la mise en valeur de la crypte et à l'extension éventuelle de la maison de retraite*, 1990, n. p., Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, ETU/0167 (Série ETU : Études préalables à la restauration de monuments).

AM : Moulin J., *Restauration, extension et réhabilitation de la maison de retraite Saint-Séverin*, 1998, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine (Saint-Cyr), 2003/005/0011 (Série 2003/005 : Projet architectural et technique).

AN : Palazzo-Bertholon B., *Étude des mortiers prélevés sur les structures mises au jour sur le site de « La Motte » à Château-Landon. Caractérisation structurelle et physico-chimique des matériaux. Rapport d'étude*, juillet-août 1998, 16 p.

AO : Piel C., *Extension de la maison de retraite : concours, projet de restauration des peintures murales déposées, réhabilitation du bâtiment conventuel, restauration de l'ancien cloître*, 1998-1999, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 1999/008/0114 (Série 1999/008 : Objets et édifices dans les régions Pays-de-Loire, Nord-Pas-de-Calais, Champagne-Ardenne, Rhône-Alpes, Île-de-France).

AP : Piel C., *Restauration des peintures murales*, 1996-1998, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine (Saint-Cyr), 2003/019/0029 (Série 2003/019 : Archives de l'Inspection des Monuments historiques).

AQ : *Plan d'intendance des paroisses de Château-Landon*, 1789, Melun AD77, 1 C 34/7.

AR : *Plan d'intendance de la paroisse de Néronville*, 1786, Melun, AD 77, 1C34/9.

AS : Poupel P., Tricaud A., *Fiche de pré-inventaire de l'abbaye Saint-Séverin de Château-Landon*, ministère de la Culture, 15 juillet 1981 (Région Île-de-France – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune de Château-Landon).

AT : *Projet d'installation d'un asile pour vieillards. Plan d'un fragment d'un bas-côté à restaurer et à transformer en chapelle et parloir*, 30 juillet 1892, Échelle 0,01, Médiathèque

de l'architecture et du patrimoine, 0082/077/2006 (Série 0082/077 : Plans d'édifices de Seine-et-Marne).

AU : Prou M., Vidier A., *Recueil des chartes de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire*, Paris, éd. A. Picard, 1907, 2 vol. (Documents publiés par la société historique et archéologique du Gâtinais V et VII).

AV : Rebèche M., *Abbaye Saint-Séverin*, photographies noir et blanc, s. d., Melun, AD 77, 12 Fi Château-Landon 9-10.

AW : *Restauration de la crypte. Demandes de crédits*, 1951, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0081/077/0013 (Série 0081/077 : Restauration d'édifices de la Seine-et-Marne, série générale).

AX : Stein H., Recueil des chartes de la maladrerie de Pontfraud, près Château-Landon, XI<sup>e</sup> – XV<sup>e</sup> siècles, *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais XXVI*, Fontainebleau, Imp. Ernest Bourges, 1908, p. 37-109.

AY : Stein H., Recueil des chartes du prieuré de Néronville, près Château-Landon, *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais XIII*, Fontainebleau, Imp. Ernest Bourges, 1895, p. 298-373.

AZ : Stein H., Hubert J., Château-Landon, *Dictionnaire topographique de Seine-et-Marne*, Paris, Imprimerie Nationale, 1954, p. 111.

BA : [Ventes des biens nationaux. Biens religieux de la commune de Château-Landon], 1791, Melun, AD 77, 1 Q 1096. [Vente des bâtiments de l'abbaye au sieur Paulmier, avec plan].

BB : [Ventes des biens nationaux. Biens religieux de la commune de Château-Landon], 1792, Melun, AD 77, 1 Q 1101. [Vente de l'église abbatiale au sieur Paulmier].

BC : Vita S. Severini abbatibus Agaunensis, *Acta sanctorum ordinis S. Benedicti, in saeculorum classes distributa. Saeculum I. Quod est ab anno Christi D. ad DC. Collegit Domnus Lucas d'Achery, Congregationis S. Mauri Monachus, ac cum eo edidit D. Johannes Mabillon, ejusdem congregationis, qui & universum opus notis, observationibus indicibusque necessariis illustravit*, Paris, éd. Apud Ludovicum Billaine, 1668, p. 568-570.

BD : Yperman L.-J., *La guérison du roi Clovis*, Relevé à l'aquarelle, Échelle 0,33 m par m, 1929, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine (Saint-Cyr), 1996/089/ (Série 1996/089 : Relevés de peintures murales).

BE : Yperman L.-J., *La messe de saint Séverin*, Relevé à l'aquarelle, Échelle 0,33 m par m, 1929, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine (Saint-Cyr), 1996/089/ (Série 1996/089 : Relevés de peintures murales).

BF : Yperman L.-J., *La Vierge et saint Pierre, partie inférieure*, Relevé à l'aquarelle, Échelle 1/6<sup>e</sup>, 1929, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine (Saint-Cyr), 1996/089/ (Série 1996/089 : Relevés de peintures murales). [En réalité : saint Jean-Baptiste et le Christ]

**BIBLIOGRAPHIE :**

1 : Baffoy G.-A., *Château-Landon, La destruction des Vieux Monuments, L'abbaye de Saint-Séverin, Le Château royal, L'atelier monétaire*, Fontainebleau, éd. Maurice Bourges, 1898, 35 p.

2 : Baffoy G.-A., Château-Landon. Les derniers jours de l'abbaye de Saint-Séverin, *Annales de la Société archéologique et historique du Gâtinais XXVIII*, Fontainebleau, éd. Imp. Maurice Bourges, 1910, p. 75-151.

3 : Büttner S., Henrion F., Mecquenem C. de, Palazzo-Bertholon B., La crypte de l'abbaye Saint-Séverin à Château-Landon (Seine-et-Marne) : analyse architecturale d'un édifice de l'an mil, *Archéologie médiévale XXXIX*, Paris, éd. CNRS, 2009, p. 77-104.

4 : *Château-Landon. Les pierres de l'histoire*, Nemours, éd. Groupe histoire & archéologie du foyer rural de Château-Landon, 1995, 192 p.

5 : Delattre V., De Mecquenem C., Une communauté privilégiée du XII<sup>e</sup> siècle, L'abbaye de Saint-Séverin à Château-Landon, *Archéologia* 418, Dijon, éd. Faton, Janvier 2005, p. 42-51.

6 : Demus O., *La peinture murale romane*, Paris, éd. Flammarion, 1970, notice 138, p. 143.

7 : Deschamps P., Thibout M., *La peinture murale en France. Le haut Moyen Âge et l'époque romane*, Paris, éd. Plon, 1951, p. 131-132, pl. LXIV (Collection Ars et Historia).

8 : Deshoulières F., Château-Landon. Abbaye de Saint-Séverin, *Congrès archéologique de France, Orléans, 1930, XCIII<sup>e</sup> session*, Paris, éd. Picard, 1931, p. 259-266.

9 : Didier M.-H., Château-Landon, ancienne abbaye Saint-Séverin ; La messe de saint Séverin, *Le dévoilement de la couleur. Relevés et copies de peintures murales du Moyen Âge et de la Renaissance, cat. expo. tenu à Paris, La Conciergerie, 15 déc. 2004-28 fév. 2005*, Paris, éd. Monum/éditions du Patrimoine/CTHS, 2004, p. 188-190.

10 : Dulau R., Mayer J., Château-Landon, ancienne abbaye Saint-Séverin. La Vierge et saint Pierre, *Le dévoilement de la couleur. Relevés et copies de peintures murales du Moyen Âge et de la Renaissance, cat. expo. tenu à Paris, La Conciergerie, 15 déc. 2004-28 fév. 2005*, Paris, éd. Monum/éditions du Patrimoine/CTHS, 2004, p. 191-195.

11 : Dupont A., Le propre de Saint-Séverin de Château-Landon, *Annales de la Société archéologique et historique du Gâtinais VIII*, Fontainebleau, éd. Imp. Maurice Bourges, 1890, p. 263-299.

## NOTICE 16 - Château-Landon

12 : Dorvet M., *Histoire de Château-Landon*, Paris, Res Universis, 1991, 66 p. (Monographies des villes et villages de France).

13 : Fujita C., *L'abbaye Saint-Séverin et ses peintures murales*, Paris, éd. Université de Paris IV, 1986, 2 vol. (Mémoire de maîtrise d'histoire de l'art sous la direction d'Anne Prache).

14 : Gallet Y., Château-Landon. Abbaye Saint-Séverin (vestiges), *Églises médiévales d'Île-de-France, De l'art roman à l'art gothique, XI<sup>e</sup> – XII<sup>e</sup> siècle*, Paris, éd. Parigramme, 2004, p. 56 (Collection Promenades en Île-de-France).

15 : Gauquelin J.-P., *Château-Landon en Gâtinais*, Villegenon, Imprimerie du Pays-Fort, 1981, 198 p.

16 : Gauthier N., Note annexe : les églises en bois du VI<sup>e</sup> siècle d'après les sources littéraires, *Grégoire de Tours et l'espace gaulois, actes du Congrès international de Tours, 3-5 nov. 1994*, Tours, éd. Conseil régional du Centre/Conseil général d'Indre-et-Loire/Association Grégoire 94, 1997, p. 237-240.

17 : Griffisch J.-N., Château-Landon, *Seine-et-Marne 77/1*, Paris, éd. Académie des Inscriptions et Belles Lettres/Ministère de l'Éducation/Ministère de la Recherche/Ministère de la Culture et de la Communication/Maison des Sciences de l'homme/Conseil général de Seine-et-Marne, 2008, p. 398-402 (Carte archéologique de la Gaule 77/1).

18 : Guérin P., 11 février. S. Séverin, abbé de Saint-Maurice en Valais, *Les Petits Bollandistes : vies des saints*, Paris, éd. Bloud et Barral, 1876, vol. 2, p. 454-456.

19 : Hubert J., Château-Landon (Ancienne église de l'abbaye de Saint-Séverin), *L'architecture religieuse du haut Moyen Âge en France*, Paris, éd. Picard, 1952, p. 37, 76.

20 : Lamotte P., Château-Landon. Église basse de l'ancienne abbaye de Saint-Séverin, *Les églises romanes et gothiques de l'ancien archidiaconé du Gâtinais*, Paris, École des Chartes, 1948, vol. 2, p. 275-280. (Thèse de l'École nationale des Chartes).

21 : Hugues A., *L'abbaye et l'asile départemental de Saint-Séverin à Château-Landon*, Melun, éd. A. Drosne, 1895, 21 p.

22 : Mecquenem C. De, Château-Landon. Abbaye Saint-Séverin, *Bilan scientifique Île-de-France*, Paris, éd. du ministère de la culture, 1995, p. 46.

23 : Mecquenem C. De, Château-Landon. Abbaye Saint-Séverin, *Bilan scientifique Île-de-France*, Paris, éd. du ministère de la culture, 1996, p. 47-49.

24 : Mecquenem C. de, Château-Landon (Seine-et-Marne). Maison de retraite Saint-Séverin, *Archéologie Médiévale XXVII*, Caen, éd. du CNRS, 1997, p. 190-191.

25 : Mecquenem C. de, Château-Landon (Seine-et-Marne). Maison de retraite Saint-Séverin. Ancienne abbaye Saint-Séverin, *Archéologie Médiévale* XXX-XXXI, Caen, éd. du CNRS, 2001, p. 244-245.

26 : Mecquenem C. de, Delattre V., La salle capitulaire de l'abbaye de Saint-Séverin à Château-Landon (Seine-et-Marne) : analyse architecturale et fonction funéraire (XII<sup>e</sup> – XIII<sup>e</sup> siècles), *Archéologie médiévale* XXXV, Paris, éd. CNRS, 2005, p. 73-96.

27 : Michel E., *Monuments religieux, civils et militaires du Gâtinais (Départements du Loiret et de Seine-et-Marne) depuis le XI<sup>e</sup> jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle*, Lyon, éd. Librairie générale Henri Georg, 1879, p. 227-230.

28 : Ministère de la culture, *Liste des immeubles protégés au titre des législations sur les Monuments Historiques et sur les sites dans le département de Seine-et-Marne*, Paris, Imp. Nationale, 1983, p. 12.

29 : Mordant D., *Saint-Séverin de Château-Landon, De l'abbaye à la maison de retraite départementale*, Melun, éd. du Conseil général de Seine-et-Marne, 2004, p. 23-29.

30 : Morin G., *Histoire générale des pays de Gastinois, Senonais & Hurepoix contenant la description des antiquités des Villes, Bourgs, Châteaux, Abbayes, Églises et maisons nobles desdits pays, avec mes Genealogies des Seigneurs & familles qui en dépendent. Composée par feu R. P. Dom Guillaume Morin, Grand Prieur de l'Abbaye Royale de Ferrière en Gastinois : & du depuis mise en lumière par les vénérables religieux de ladite abbaye*, Paris, éd. Veuve Pierre Chevalier, 1630, p. 365-384.

31 : Pérouse-de-Montclos J.-M., Château-Landon. Abbaye Saint-Séverin, *Le guide du patrimoine. Île-de-France*, Paris, éd. Hachette, 1992, p. 177-178.

32 : Piel C., Pitiot S., Les peintures murales de l'abbaye Saint-Séverin. Château-Landon, Seine-et-Marne, *Monumental* 18, Paris, éd. du patrimoine, 1997, p. 65-69.

33 : Prache A., Château-Landon. Saint-Séverin, *Île-de-France Romane*, La Pierre-qui-Vire, éd. Zodiaque, 1983, p. 375-377 (La Nuit des Temps 60).

34 : Préau A., *L'abbaye royale de Saint-Séverin-lez-Château-Landon*, Nemours, éd. Groupe histoire & archéologie du foyer rural de Château-Landon, 2001, 359 p. (Les monuments religieux de Château-Landon).

35 : Prou M., L'acquisition du Gâtinais par Philippe I, *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais* XVI, Fontainebleau, Imp. Ernest Bourges, 1898, p. 177-190.

36 : Queguinier J., Château-Landon. Abbaye Saint-Séverin, *Dictionnaire des églises de France IV : Ouest et Île-de-France*, Paris, éd. Robert Laffont, 1968, p. IV D 49.

## NOTICE 16 - Château-Landon

37 : Roques R., Découverte de l'église primitive et des fresques de l'abbaye royale de Saint-Séverin de Château-Landon, *Monuments et sites de Seine-et-Marne* 20, Thorigny-sur-Marne, éd. des Amis des Monuments et sites de Seine-et-Marne, 1989, p. 47-50.

38 : Serbat L., Excursion à Larchant, Château-Landon, Ferrières-en-Gâtinais, *Bulletin Monumental* 75, Paris/Caen, éd. Picard/Henri Delesque, 1911, p. 297-298.

39 : Verrier J., Note sur les peintures murales découvertes dans la crypte de Saint-Séverin, à Château-Landon (Seine-et-Marne), *Annales de la Société archéologique et historique du Gâtinais* XXXIX, Fontainebleau, éd. de la Société archéologique et historique du Gâtinais, 1929, p. 159-163.

# CHÂTEAU-LANDON

## IDENTITÉ

VOCABLE : Saint-Thugal ou Saint-Ugal

STATUT : Collégiale exerçant des droits de cure

DIOCÈSE : Sens

ARCHIDIACONÉ : Gâtinais

DOYENNÉ : Gâtinais

DÉPENDANT DE :

DÉPARTEMENT : Seine-et-Marne

N° INSEE : 77099

COORDONNÉES LAMBERT : x = 627,325 ; y = 2350,100.

PROPRIÉTAIRE ACTUEL : Famille Canault.

PROTECTION MH : Inscrite par arrêté du 18 mars 1926.

## HISTORIQUE

### PRINCIPALES DONNÉES TEXTUELLES :

Selon plusieurs historiens, lors de l'attaque de la ville de Château-Landon par les Saxons en 774, les religieux de l'abbaye de Saint-Séverin auraient trouvé refuge *intra-muros*, avec les reliques du saint, et se seraient installés dans une chapelle dédiée à Saint-Étienne et édifiée sur les murailles. Consécutivement à cela, deux d'entre eux seraient restés sur place, fondant une nouvelle paroisse prenant plus tard la dédicace à saint Thugal lorsque le corps du saint breton y est amené < 8 : p. 370 ; 9 : p. 21 >. Aucune source textuelle ne permet toutefois d'accréditer cette fondation.

La première mention de l'église n'apparaît en effet qu'en 1125 dans une charte du roi de France Louis VI, faisant donation des annates des prébendes vacantes dans plusieurs édifices : « *Sunt autem ecclesie, ut nominatim designentur, apud Castrum Nantonis due, una Sancti Severini, altera Sancti Tudualdi [...]* » < A : p. 492 >. En 1151, elle fait l'objet d'un acte de donation aux chanoines de Saint-Séverin, dans une charte de Louis VII, perdue de nos jours mais copiée dans *Gallia christiana* : « *Notum sit igitur tam suturis quam praesentibus, quoad nos abbati gaufrido & fratribus ejus eorumque successoribus pro nostra & patris nostri bonae memoriae Ludovici, & avi nostri Philippi animabus, ecclesias sancti Severini & sancti Tuguali de Castro-Nantonis aliasque ad istas respondentes in perpetuum & cum plena libertate habendas donavimus cum omnibus pertinentiis & possessionibus quas antea habuerant saeculares canonici in eisdem ecclesiis.* » < J : col. 200, instr. col. 38 >. Il semblerait ainsi qu'à cette occasion, le roi remplace à Saint-Thugal une communauté de chanoines séculiers par des réguliers.

Elle est mentionnée par la suite à deux reprises dans le pouillé du diocèse de Sens rédigé vers 1350, une première fois dans la liste principale d'églises sans statut précisé, probablement les cures, et une seconde fois dans celle des prieurés < K : p. 53-54 >. Elle est alors placée sous le

patronage de l'abbaye Saint-Séverin. Dans les comptes levés en 1369-1370, elle n'est toutefois pas présente < K : p. 96-101 >.

L'église aurait ensuite souffert des attaques des protestants en 1587 et 1589, attaques au cours desquelles, en raison de sa position sur l'enceinte, elle aurait été bombardée et saccagée < 9 : p. 66-67 >.

Le 8 août 1660, l'assemblée des notables de Château-Landon est réunie afin de statuer sur la suppression des différentes paroisses de la ville au profit de celle de Notre-Dame. Le vote aboutit à la suppression de celle de Sainte-Croix mais à la préservation de celle de Saint-Thugal<sup>101</sup> < 9 : p. 88 >.

À la Révolution, l'église Saint-Thugal est pendant quelques temps transformée en Hôtel de ville en 1795, avant d'être vendue en différents lots et partiellement détruite < M ; 9 : p. 245 >.

Les vestiges de l'église ont subi une première restauration entre 1962 et 1965. Le clocher a, par la suite, subi des travaux d'entretien de maçonneries en 1987 < D ; F ; G >. Ceux-ci ont fait suite à des chutes de pierres depuis la tour. Ils ont porté sur un délièrage du mur sud, alors révisé, la reprise des contreforts du clocher ainsi que celle d'un pilier soutenant les vestiges du chœur. Nous n'avons en revanche pas réussi à trouver de détails concernant la campagne des années 1960, qui fit visiblement suite à l'acquisition de la propriété par la famille Canault en 1958. Elle correspond sans doute à l'aménagement actuel de la tour, avec des pièces à vivre aux différents étages, et à la réouverture des baies des trois derniers étages du clocher qui apparaissent bouchées sur les photographies de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle (*cf.* fig. 8-9).

## **DESCRIPTION**

### PRÉSENTATION DU MONUMENT :

L'église de Saint-Thugal se situe dans la partie orientale de la ville, sur le rebord méridional du plateau, et son mur sud fait partie intégrante du mur d'enceinte (*cf.* fig. 1-2, 6).

L'édifice est aujourd'hui en grande partie détruit. La superficie qu'il occupait a été découpée en différentes parcelles, attribuées à plusieurs propriétaires (*cf.* fig. 5). Toute la partie orientale, correspondant à l'ancien chevet avec la tour sud, appartient à la famille Canault depuis 1958. Cette propriété comprend une maison allongée, dont la largeur correspond à peu près à celle du clocher. Un mur récent vient la fermer du côté oriental, et la séparer d'un jardin établi sur une plate-forme semi-circulaire, qui correspond à l'ancien chœur (*cf.* fig. 18-19). À l'ouest de cette première construction, nous avons affaire à deux rangées de maisons contigües au nord et sud, entourant une cour, disposition qui reflète probablement l'ancienne tripartition de la nef de l'édifice (*cf.* fig. 5, 39). Nous n'avons eu accès qu'à la propriété de M. Canault et ne pouvons donc donner ici d'un aperçu partiel des vestiges.

L'état de conservation du monument semble bon. Les parements sont soigneusement rejointoyés ou enduits et la tour est bien entretenue, isolée notamment de l'extérieur. Il faut noter toutefois la présence d'un lierre très envahissant qui couvre la portion subsistante du mur gouttereau sud de l'abside, et qui commence à envahir l'angle nord-est du clocher, et

---

<sup>101</sup> Minutes notariées de Pierre Mesnager, notaire royal, datées du 8 août 1660.



pénètre même à l'intérieur (*cf.* fig. 7, 9, 29). Cela ne peut que nuire à la stabilité et à la bonne conservation des vestiges, et pourrait masquer des problèmes non négligeables. L'édifice ayant été transformé en habitation, la quasi-totalité des murs intérieurs sont enduits, de manière plus ou moins heureuse, et l'espace subdivisé, ce qui oblige à une petite gymnastique intellectuelle pour reconstituer le monument<sup>102</sup>. Nous avons essayé de proposer un premier schéma de localisation des différents éléments que nous avons observés, mais il serait nécessaire de poursuivre le travail en prenant des mesures précises et en accédant à toutes les maisons situées sur la parcelle<sup>103</sup>.

### PARTIES CONCERNÉES ET ÉLÉMENTS CONSERVÉS :

- **Chevet** : Un petit jardin occupe actuellement l'emplacement de l'ancienne abside du chevet. Le mur gouttereau nord est préservé sur quasiment toute sa hauteur (*cf.* fig. 19). En face, seule une petite portion du mur est encore préservée, masquée en grande partie sous le lierre (*cf.* fig. 21). Pour le reste, un petit muret fait le tour de la plate-forme et correspond probablement à l'emprise originale du chevet (*cf.* fig. 18).

Le mur nord présente un parement de moellons de calcaire blanc assisés, très largement rejointoyé au ciment, et dans lequel on devine des reprises. Ce mur est ainsi divisé : après une partie droite, suivant une direction sur quelques mètres, l'orientation du mur change après un angle vers le sud. Ceci semble montrer que le chevet était constitué d'une travée droite suivie d'une abside à pans coupés (dont seul le premier est préservé) (*cf.* fig. 5). On ne retrouve toutefois pas ces pans dans le tracé réalisé par le muret bas, qui adopte plutôt une forme semi-circulaire. Ceci peut toutefois être le résultat d'un réaménagement postérieur à la disparition de l'abside. Un peu avant l'angle entre les deux pans de murs, on peut observer un support quadrangulaire, cantonné de trois colonnettes appareillées surmontées de chapiteaux sculptés à double rang de feuilles lisses recourbées, encore relativement souples malgré leur stylisation. Le pan de l'abside était entièrement percé par une grande baie dont seuls les piédroits en moyen appareil sont conservés. Ils soutenaient encore, au début du XX<sup>e</sup> siècle, un arc brisé (*cf.* fig. 4, 8). Il faut noter que le sommet du support à colonnettes engagées est situé à une hauteur bien moindre que les piédroits de la baie du pan et qu'il semble avoir été « prolongé » par un chaînage en pierres de taille.

Les vestiges du mur sud sont quasiment invisibles sous le lierre. On ne peut que deviner la présence d'une très haute baie constituée de piédroits appareillés en moyen appareil et d'un arc en plein dont la structure pourrait être fourrée (*cf.* fig. 8-9, 21).

Ces quelques éléments laissent ainsi présager une chronologie complexe de la construction du chœur, sur laquelle nous reviendrons.

---

<sup>102</sup> Pour les enduits, il faut noter ainsi par exemple que l'arc de tête de l'absidiole sud a été recouvert d'une couche d'enduit type « crépis plastifié », imitant la pierre de taille, et que la voûte en cul-de-four est recouverte d'un enduit dont la texture évoque également du plastique au toucher (*cf.* fig. 24).

<sup>103</sup> Il faut noter qu'il ne semble exister aucun plan de l'église. Nous n'avons malheureusement pas pris de mesures.

- **Clocher sud** : Ce clocher est implanté au sud-ouest du chevet précédemment décrit, et dessert, sur sa face orientale, une absidiole semi-circulaire. Il est de nos jours divisé en cinq niveaux à l'intérieur, qui ne correspondent pas toujours aux niveaux médiévaux.

On trouve ainsi un rez-de-chaussée, accessible par l'extérieur de l'abside par une porte, et éclairée par une croisée rectangulaire (*cf.* fig. 10-11, 22). Ce rez-de-chaussée est le résultat d'un réaménagement moderne de la chapelle formée par la travée du clocher et l'abside, qui ont été subdivisées en deux par un plancher intermédiaire. La porte d'accès vient ainsi clairement couper la baie axiale en plein cintre de l'abside. Aucun élément pertinent n'y est visible.

Le second niveau correspond à la partie supérieure de la chapelle déjà évoquée et sert de salon. Le mur intérieur de l'abside a été entièrement enduit dans les années 1960, avec une imitation de pierre de taille pour l'arc de tête. Une unique fenêtre éclaire la travée sur la face sud de la partie droite. Elle est constituée de deux piédroits appareillés en moyen appareil de calcaire blanc, de 7 et 6 assises, dans lesquels on peut observer une alternance entre carreaux et boutisses renforcées. Ils soutiennent un arc en plein cintre fourré comprenant vingt claveaux de calcaire taillés, plutôt étroits et de format légèrement trapézoïdal. Le reste des murs est enduit et un plafond en bois couvre l'espace.

L'étage suivant, aménagé en chambre, présente des murs entièrement masqués sous des enduits et un plafond en bois reposant sur solives. Une unique petite fenêtre rectangulaire éclaire l'ensemble au sud.

Le troisième étage est percé sur chaque face d'une baie en plein cintre, aux caractéristiques proches de celle déjà décrite pour le second niveau : piédroits en moyen appareil avec carreaux et boutisses renforcées, arcs en plein cintre fourrés constitués de claveaux étroits, légèrement trapézoïdaux (*cf.* fig. 27). On entre aujourd'hui par la fenêtre nord, transformée en porte, ce qui permet d'observer son ébrasement, mis en œuvre avec des blocs taillés de moyen format parmi lesquels s'insèrent des éléments verticaux, courts (*cf.* fig. 28). Les angles du clocher bénéficient également d'un traitement en pierre de taille (*cf.* fig. 26).

Ces quatre premiers niveaux correspondent à l'ancienne souche du clocher (*cf.* fig. 7-11). Celle-ci était contrebutée aux angles par quatre puissants contreforts, dont deux disposés en équerre au sud-est, et s'élevant sur les deux tiers de la hauteur avec un glacis intermédiaire. Ils étaient mis en œuvre avec des assises de moyen appareil, dans lesquelles quelques éléments verticaux sont visibles (*cf.* fig. 11). Seuls deux niveaux de baies attribuables au Moyen Âge semblent attestés, correspondant à ceux observés à l'intérieur : le premier devait correspondre à l'intérieur de l'église, et le second à une chapelle haute ou un premier beffroi. Les deux ouvertures présentent une mise en œuvre identique à celle observée à l'intérieur : piédroits avec boutisses renforcées, arcs en plein cintre à claveaux étroits et allongés. Il faut noter toutefois la présence d'impostes pour la plus haute des deux, non présentes ailleurs (*cf.* fig. 12).

Le parement de cette souche est constituée d'assises de moellons de calcaire qui paraissent très régulièrement et soigneusement disposés en *opus spicatum* (*cf.* fig. 11-12). Celui-ci semble bien fonctionner avec les chaînages en moyen appareil des contreforts aux angles. Les traces laissées par le chantier de construction sont encore bien visibles, avec des alignements de trous de boulins sur deux colonnes et douze rangées (*cf.* fig. 10-11). Tous les accès anciens à cette tour ont disparu. Ainsi, le rez-de-chaussée est accessible par une porte récemment

aménagée. Le premier étage est de plain pied avec la maison actuelle. Par la suite, une cage d'escalier en bois a été plaquée au nord-ouest du clocher et dessert les premier, deuxième et troisième étages.

Cette souche est couronnée par une petite corniche en saillie ayant permis de ménager un léger rétrécissement des murs pour l'étage suivant. Le même dispositif se répète également à la naissance et au couronnement du dernier niveau conservé, avec le renfort supplémentaire de modillons (*cf.* fig. 13, 17). La majorité de ces derniers semblent simplement moulurés. Quelques têtes sculptées sont toutefois conservées, notamment sur la face orientale (*cf.* fig. 16). Ces deux derniers étages marquent également un changement dans la mise en œuvre, avec l'utilisation exclusive du moyen appareil pour les murs (*cf.* fig. 13, 16, 29, 32). Quatre nouvelles rangées de deux trous de boulins, dans le même alignement vertical que ceux de la souche, sont visibles. Toutefois, quelques trous supplémentaires aux deux extrémités latérales laissent supposer une organisation légèrement différente (*cf.* fig. 13).

Chacun de ces deux derniers étages est très largement ouvert, sur chaque face, par deux baies géminées en plein cintre, réunies sous un arc de décharge également en plein cintre (*cf.* fig. 16, 30-31). Ces baies présentent des techniques de mise en œuvre pas très éloignées de celles des fenêtres de la souche : des piédroits appareillés en moyen appareil, dans lesquels les boutisses renforcées sont toutefois impossibles à voir mais dans l'ébrasement desquels on observe ponctuellement des éléments verticaux, des impostes, des arcs en plein cintre fourrés et des claveaux étroits, allongés, et très légèrement trapézoïdaux. Ces baies sont dotées au centre d'une petite colonnette à la retombée des arcs (*cf.* fig. 30, 34). La base est un simple volume presque cubique, bien que légèrement évasé vers le bas, surmonté d'un tore. Elle est sculptée dans le même bloc que la petite colonne, monolithe. Elles sont surmontées d'un chapiteau, sculpté dans une pierre indépendante. Le volume de celui-ci, en forme de pyramide inversée, est simplement équerri. Il est surmonté d'un tailloir assez saillant, d'un format rectangulaire qui ne s'adapte pas toujours très bien à celui du chapiteau qu'il domine (*cf.* fig. 34). Il est mouluré d'un court bandeau surmontant un biseau sur lequel se développe une frise décorative avec des motifs de tresse ou de triangles emboîtés (*cf.* fig. 34 : tresse, 36 : triangles). Il n'y a pas de décors sculptés sur les bases et les chapiteaux de l'avant-dernier étage, soit qu'ils n'aient jamais été réalisés, soit qu'ils aient disparu avec le temps, la surface du calcaire paraissant assez érodée (*cf.* fig. 36-37). Seul le support de la baie sud est encore orné de manière très sommaire, sur la base et le chapiteau, avec quelques stries profondes qui semblent dessiner des jeux de triangles (*cf.* fig. 34-35). Nous n'avons pas pu observer les chapiteaux du dernier niveau. Toutefois, des décors assez simples semblent s'y développer (*cf.* fig. 16).

L'accès à ces étages se fait aujourd'hui par un système de trappe aménagée dans le plancher, très moderne. Il faut toutefois noter qu'au ras de ce sol, on observe dans chacun des angles du clocher une petite trompe appareillée avec des claveaux étroits et allongés (*cf.* fig. 33). L'ensemble est malheureusement très rejointoyé au ciment, et les liaisons avec le parement autour impossibles à apprécier. On peut toutefois se demander si nous n'avons pas ici les vestiges d'un dispositif ancien de couverture de la souche du clocher, avec les soutiens d'une voûte détruite.

Le clocher est couronné par un pan de toiture en appentis qui résulte d'aménagements réalisés au cours du XX<sup>e</sup> siècle (*cf.* fig. 14, 16). En effet, à l'occasion du *Congrès archéologique de*

1930, François Deshoulières avait publié une photographie du clocher alors surmonté d'une toiture de pierre en pyramide, en partie démolie ; il ajoutait alors que le tout était antérieurement terminé par une flèche en pierre détruite peu de temps auparavant < 4 : p. 267 > (cf. fig. 8). On peut observer également cette dernière sur une ancienne estampe conservée aux archives départementales < E > (cf. fig. 4).

- **Chapelle nord** : Au nord du chevet, dans une position symétrique par rapport au clocher sud, nous avons pu repérer divers éléments laissant supposer à l'existence d'une chapelle identique à celle présente dans le clocher (cf. fig. 5).

En effet, nous avons pu observer, au même niveau que la salle « haute » de la chapelle sud et dans l'alignement du parement oriental du clocher, un mur appareillé avec des moellons de calcaire assisés, disposés en *opus spicatum*, et rejointoyés au ciment (cf. fig. 40). Celui-ci fonctionne, au nord, avec un chaînage en moyen appareil que l'on peut observer juste avant l'angle actuel de la maison sur la rue, ce qui laisse supposer qu'il était contemporain d'un mur situé au même emplacement que la façade actuelle de la maison sur rue. Cette façade étant entièrement enduite, intérieur et extérieur, il est impossible d'en apprécier l'ancienneté.

Ce mur est percé, en son centre, par une grande arcade en plein cintre, constituée de claveaux plutôt étroits et allongés, proches d'un format rectangulaire. L'arc retombe légèrement au-dessus du sol actuel, sur des supports en moyen appareil. Nous avons pu accéder à la cave qui se trouve juste en dessous, où nous avons retrouvé la partie inférieure de l'une des deux piles (celle située du côté sud) (cf. fig. 41). Dans l'alignement de cette pile, à l'angle sud-ouest de la cave, se trouve un second pilier (cf. fig. 42). Les deux sont mis en œuvre en moyen appareil, avec des joints épais et irréguliers, et des éléments verticaux dans les assises. À l'exception de ces deux supports encore bien visibles, le reste des murs de la cave nous a semblé être le résultat de différents bouchages et reprises en moellons.

Entre le clocher sud et cette chapelle nord, la travée du vaisseau central faisant la jonction entre la nef et le chœur est aujourd'hui occupée par la maison. Le seul vestige visible est une colonne appuyée contre le mur nord du clocher et couronnée d'un chapiteau orné de grandes feuilles lisses à nervure centrale, se recourbant aux angles et au centre de la corbeille dans un style qui rappelle celui des sculptures du chevet (cf. fig. 38).

- **Nef** : Il faudrait pouvoir accéder aux maisons voisines afin de mieux appréhender l'étendue des vestiges de la nef. Nous avons toutefois pu apercevoir, depuis le clocher, quelques éléments appartenant au mur gouttereau nord de la nef, avec une arcade en plein cintre retombant sur un pilier quadrangulaire doté d'une colonne engagée sur sa face sud, et couronnée d'un chapiteau probablement orné de feuilles recourbées aux angles (cf. fig. 39).

## INTERPRÉTATION

### ARGUMENTS DE DATATION ET PERSPECTIVES :

L'église Saint-Thugal de Château-Landon a été rapidement signalée par différents historiens de l'art. François Deshoulières a ainsi proposé une datation au cours du XI<sup>e</sup> siècle, au regard de l'appareil de la souche du clocher < 4 >. Plus récemment, Yves Gallet a estimé

que la construction ne remontait qu'au début du XII<sup>e</sup> siècle < 6 >. Ces contributions restent assez succinctes, leurs auteurs n'ayant vraisemblablement pas eu accès à l'intérieur de la tour.

Notre première approche permet de reconstituer dans ses grandes lignes l'église du XI<sup>e</sup> siècle. Au regard des éléments observés dans la cave, celle-ci était probablement constituée d'une nef à trois vaisseaux, terminés par un chevet à trois absides semi-circulaires étagées. L'absidiole sud était précédée d'un clocher, et celle du nord devait communiquer directement avec le collatéral sud de la nef. La présence des deux piliers observés dans la cave indique effectivement que la travée précédant l'abside nord était largement ouverte sur ses faces sud et ouest, ce qui exclut l'hypothèse d'un second clocher symétrique à celui encore existant au sud. Il est probable que, dans un premier temps, le clocher ne comportait que la haute souche et que celle-ci était couronnée par un système de voûtement (voûte d'arêtes ou coupole), ou encore une structure charpentée, reposant sur les trompes décrites ci-dessus. Puis ce clocher a été surélevé avec l'adjonction des deux derniers étages. Ces deux phases ne sont sans doute pas très éloignées dans le temps, les techniques de construction restant relativement proches, à l'exception de la généralisation du moyen appareil. Pour la première phase, la mise en œuvre en moellons disposés en *opus spicatum*, la présence de petits éléments verticaux dans les parties en pierre taillée, les joints épais et irréguliers, les boutisses renforcées, les claveaux étroits, allongés et très légèrement trapézoïdaux, renvoient sans doute à la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle. La seconde phase voit l'emploi systématique du moyen appareil, cas relativement unique dans notre corpus. Toutefois, comme nous l'avons souligné, certains éléments restent relativement proches du premier état, notamment la typologie des arcs. Une réalisation dans la seconde moitié, voire la fin du XI<sup>e</sup> siècle, est probable. Cet emploi relativement précoce du moyen appareil peut peut-être s'expliquer en partie par la présence, autour de Château-Landon, de bancs de calcaire de relativement bonne qualité, appelé d'ailleurs du nom de la ville < H >. Enfin, soulignons que le niveau de circulation de cet édifice se trouvait beaucoup plus bas et correspondait probablement plus ou moins à celui des cours actuelles, soit plus de deux mètres plus bas.

D'autres phases de construction peuvent être identifiées. Les chapiteaux visibles dans l'abside contre le mur nord du clocher, et celui aperçu de loin dans la nef, sont relativement proches. Ils présentent un décor de feuilles lisses assez souples se recourbant aux angles des corbeilles et sont associés à des colonnes ou colonnettes appareillées et non pas en délit. Ces éléments évoquent l'art gothique de la fin du XII<sup>e</sup> siècle. Les sculptures sont en effet relativement proches de plusieurs exemples, conservés au musée de Cluny, et datées de cette époque < 3 : p. 114 >. Il semblerait ainsi que le vaisseau central de la nef et l'abside située dans son prolongement aient fait l'objet d'un remaniement important à cette période, consistant peut-être en la mise en place d'un voûtement retombant sur ces supports à chapiteaux. Il n'est pas impossible que ces travaux puissent être mis en relation avec la mise en place de chanoines dans l'église au milieu du XII<sup>e</sup> siècle.

Enfin, l'observation des vestiges du chevet permet de supposer une dernière grande phase de travaux à la fin du Moyen Âge. En effet, le premier pan de l'abside était percé d'une très haute et large baie brisée, dont les proportions ne fonctionnent pas avec celles du petit support à trois colonnettes de la fin du XII<sup>e</sup> siècle. Ainsi, il n'est pas impossible que l'abside à pans coupés n'ait été construite qu'aux XV<sup>e</sup> ou XVI<sup>e</sup> siècle, peut-être au cours d'une campagne destinée à réparer l'édifice consécutivement aux troubles de cette époque. L'unique

représentation ancienne de l'édifice, sur la gravure de Chastillon, ne nous aide malheureusement pas beaucoup pour reconstituer l'église (*cf.* fig. 2). On peut y observer un grand bâtiment à collatéraux très largement épaulés par des contreforts surmontés de pinacles, avec le clocher au milieu. La nef centrale semble éclairée par de grandes baies à deux lancettes sous un *oculus*. On retrouve toutefois ce type de baies pour toutes les églises figurées par l'artiste. En outre, la représentation du clocher, avec seulement deux fenêtres superposées, n'est pas non plus conforme à la réalité encore observable.

Le potentiel du site semble important, mais il faudrait pouvoir accéder à toutes les maisons voisines et effectuer des relevés précis afin de déterminer l'histoire du monument.

### **SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE**

#### SOURCES :

A : Bautier R.-H., *Recueil des actes de Louis VI, roi de France (1108-1137)*, Paris, éd. De Boccard, 1992-1994, 4 vol. (Chartes et diplômes relatifs à l'histoire de France).

B : *Carte de randonnée : Château-Landon*, Échelle : 1/25000<sup>e</sup>, Paris, éd. IGN, 2003, 1 carte (Carte de randonnée 2418 E).

C : Chastillon C., *Le chasteau Landon en Gatinois, Topographie françoise ou Représentations de plusieurs villes, bourgs, chasteaux, plans, forteresses, vestiges d'antiquités, maisons modernes et autres du Royaume de France, La plupart sur les desseings de Claude Chastillon*, Paris, éd. Louys Boissevin, 1655, pl. 32.

D : *Château-Landon – Église Saint-Thugal : dossier travaux* (Fontainebleau – Service départemental de l'architecture et du patrimoine – Dossier de la commune de Château-Landon).

E : *Château-Landon (Seine-et-Marne)*, [Vue de l'église Saint-Ugal], estampe, s. d., Melun, AD 77, 5 Fi 233.

F : *Correspondance relative à l'édifice et à sa restauration*, 1965, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 1989/003/0003 (Série 1989/003 : Travaux dans les départements du Loiret et de Seine-et-Marne).

G : *Correspondance : Versement de subventions pour travaux de restauration*, 1962-1987, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0081/077/0013 (Série 0081/077 : Restauration d'édifices de la Seine-et-Marne).

H : Denizot G., Terrien J., *Carte géologique de la France. Château-Landon*, Échelle 1/50000<sup>e</sup>, Paris, éd. BRGM, 1970, 1 carte et 1 livret, 11 p.

I : Fichot C., Lemerancier M., *Château-Landon. Les anciens remparts, la tour Saint-Ugal, et l'ancienne abbaye de Saint-Séverin. Vue prise de la promenade du Loing*, estampe, s. d., Melun, AD 77, 6 Fi 133.

J : *Gallia Christiana in provincias ecclesiasticas distributa : in qua series et historia archiepiscoporum et abbatum regionum omnium quas vetus Gallia complectebatur, ab origine Ecclesiarum ad nostra tempora deducitur, & probatur ex authenticis Instrumentis ad calcem appositis. Tomus duodecimus : ubi de Provinciss Senonensi & Tarentasiensi agitur*, Paris, Ex Typographia Regia, 1770, col. 200-203, instr. 37-38.

K : Longnon A., *Pouillés de la province de Sens*, Paris, Imprimerie Nationale, 1904, p. 54 (Recueil des Historiens de la France. Pouillés. Tome IV).

L : *Plan d'intendance des paroisses de Château-Landon*, 1789, Melun AD77, 1 C 34/7.

M : [Ventes des biens nationaux. Biens religieux de la commune de Château-Landon], 1791-1792, Melun, AD 77, 1 Q 1094/2.

**BIBLIOGRAPHIE :**

1 : Baffoy G.-A., *Château-Landon, La destruction des Vieux Monuments, L'abbaye de Saint-Séverin, Le Château royal, L'atelier monétaire*, Fontainebleau, éd. Maurice Bourges, 1898, 35 p.

2 : *Château-Landon. Les pierres de l'histoire*, Nemours, éd. Groupe histoire & archéologie du foyer rural de Château-Landon, 1995, 192 p.

3 : Dectot X., *Sculptures des XI<sup>e</sup> – XII<sup>e</sup> siècles. Roman et premier art gothique*, Paris, éd. RMN, 2005, p. 111-116.

4 : Deshoulières F., *Château-Landon. Église Saint-Ugal, Congrès archéologique de France, Orléans, 1930, XCIII<sup>e</sup> session*, Paris, éd. Picard, 1931, p. 266-267.

5 : Dorvet M., *Histoire de Château-Landon*, Paris, Res Universis, 1991, 66 p. (Monographies des villes et villages de France).

6 : Gallet Y., *Château-Landon. Abbaye Saint-Séverin (vestiges), Églises médiévales d'Île-de-France, De l'art roman à l'art gothique, XI<sup>e</sup> – XII<sup>e</sup> siècle*, Paris, éd. Parigramme, 2004, p. 57 (Collection Promenades en Île-de-France).

7 : Gauquelin J.-P., *Château-Landon en Gâtinais*, Villegenon, Imprimerie du Pays-Fort, 1981, 198 p.

## NOTICE 17 - Château-Landon

8 : Morin G., *Histoire générale des pays de Gastinois, Senonais & Hurepoix contenant la description des antiquités des Villes, Bourgs, Châteaux, Abbayes, Églises et maisons nobles desdits pays, avec mes Genealogies des Seigneurs & familles qui en dépendent. Composée par feu R. P. Dom Guillaume Morin, Grand Prieur de l'Abbaye Royale de Ferrière en Gastinois : & du depuis mise en lumière par les vénérables religieux de ladite abbaye*, Paris, éd. Veuve Pierre Chevalier, 1630, p. 365-384.

9 : Préau A., *L'abbaye royale de Saint-Séverin-lez-Château-Landon*, Nemours, éd. Groupe histoire & archéologie du foyer rural de Château-Landon, 2001, 359 p. (Les monuments religieux de Château-Landon).



# CHÂTEAU-LANDON

## IDENTITÉ

VOCABLE : Notre-Dame

STATUT : Paroisse et prieuré-cure de l'ordre de Saint-Augustin en 1789

DIOCÈSE : Sens

ARCHIDIACONÉ : Gâtinais

DOYENNÉ : Gâtinais

DÉPENDANT DE :

DÉPARTEMENT : Seine-et-Marne

N° INSEE : 77099

COORDONNÉES LAMBERT : x = 627,200 ; y = 2350,025.

PROPRIÉTAIRE ACTUEL : Commune

PROTECTION MH : L'église Notre-Dame a été classée Monument historique par la liste de 1840.

## HISTORIQUE

PRINCIPALES DONNÉES TEXTUELLES :

Très peu d'informations sont connues de nos jours sur l'église Notre-Dame de Château-Landon. De nombreux historiens considèrent que l'église fait partie des édifices donnés par le roi Louis VII en 1151 à l'abbaye Saint-Victor < 19 : p. 6 >. Toutefois, l'examen de la charte en question, reproduite dans *Gallia Christiana*, semble indiquer que seules les églises Saint-Séverin et Saint-Thugal étaient concernées<sup>104</sup>. En effet, si le texte emploie le terme général d'« *ecclesias Castri-Nantonis religioni donavimus* », il précise ensuite : « *Notum sit igitur tam suturis quam praesentibus, quod nos abbati gaufrido & fratribus ejus eorumque successoribus pro nostra & patris nostri bonae memoriae Ludovici, & avi nostri Philippi animabus, ecclesias sancti Severini & sancti Tuguali de Castro-Nantonis aliasque ad istas respondentes in perpetuum & cum plena libertate habendas donavimus cum omnibus pertinentiis & possessionibus quas antea habuerant saeculares canonici in eisdem ecclesiis.* » < K : instr. col. 38 >.

Ainsi, la première mention conservée de l'église apparaît dans le *Pouillé du diocèse de Sens*, rédigé vers 1350 seulement, dans la liste des prieurés : « *Prior Beate Marie de Castronantonis* » < R : p. 54 >. Elle est également mentionnée dans les comptes de 1369-1370 : « *Prior Beate Marie Castrensis debet ut supra. Solvit.* » < R : p. 98 >.

Une plaque située dans le mur oriental du bras nord du transept présente une inscription commémorant la réfection du clocher grâce à des financements de l'archevêque de Reims de l'époque, Jacques Jouvenel des Ursins, et d'un habitant de Château-Landon, Simon Samedi dit Bontemps, maître d'hôtel < 4 : p. 12 ; 6 : p. 243 >.

Dom Morin rapporte ensuite qu'en 1538, l'évêque de Calcédoine Jacques Aimery consacra huit autels dans l'église : l'un en l'honneur de la Trinité et de la Vierge, un à saint

<sup>104</sup> F. Deshoulières évoque déjà ce problème dans le *Congrès archéologique* de 1930 : < 6 : p. 242-243 >.

Jacques, un à saint Jean Évangéliste, un à saint Léonard, un à saint Nicolas, un à Jean-Baptiste, le septième à saint Séverin et le dernier à saint Éloy < 16 : p. 383 >.

Le 15 septembre 1607, la foudre est tombée sur l'église Notre-Dame, entraînant un incendie d'une partie de la toiture < 19 : p. 29 >.

Le 19 janvier 1668, elle frappe une nouvelle fois le clocher, détruisant le sommet de celui-ci et provoquant à l'intérieur de la tour un important incendie dont les traces étaient encore visibles au XIX<sup>e</sup> siècle < 19 : p. 29 >. L'abbé Préau a retrouvé dans les registres paroissiaux les différents textes relatifs aux réparations qui s'ensuivirent, terminées par une nouvelle bénédiction des cloches deux ans plus tard le 24 mai 1690 < 19 : p. 29 >. Juste avant 1668, une réfection de la voûte de la nef principale était mentionnée dans les comptes en 1667 < 19 : p. 50 >.

En 1751, le chœur est réaménagé avec la mise en place de nouvelles grilles < 19 : p. 93 >.

### RESTAURATIONS :

En 1785, une remise en état de l'intérieur de l'édifice est envisagée, avec la pose de grillages à certaines fenêtres, et l'apposition d'un enduit blanc sur certaines voûtes, « des parties de voûtes aux petites nefs des portes latérales », sur les piliers et les voûtes du chœur < 19 : p. 93-94 >.

En 1793, l'église Notre-Dame est transformée un temps en usine de salpêtre puis en Temple de la raison avant d'être rendue au culte < 19 : p. 63-64 >. Ces changements entraînent une ruine importante de l'édifice, dont l'état va être au cœur des préoccupations et des projets tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle. Dès 1827, les portes principales sont remplacées. Peu après, vers 1830, des travaux ont eu lieu dans la chapelle Saint-Séverin \_ abside nord \_ avec la pose de grilles, de portes et d'un nouveau dallage provenant de l'ancienne église de Néronville, de manière à la transformer en sacristie < 19 : p. 96 >.

En 1839, le plafond de la grande nef Sainte-Anne \_ travées dans le prolongement de l'abside sud \_ qui menace de s'effondrer est restauré. L'année suivante, le dallage du chœur est à son tour l'objet d'une réfection < 19 : p. 96 >. En 1843, un nouveau badigeon vient recouvrir les murs intérieurs < 19 : p. 97 >. Dans la nuit du 30 au 31 juillet 1854, la foudre tombe une nouvelle fois sur le clocher, causant des dommages très importants < E ; F >.

À cette époque (1840), l'église est inscrite sur la liste des Monuments historiques. Les projets de restauration de l'édifice se multiplient alors au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, proposant parfois des changements assez radicaux pour la nef, avec la suppression du collatéral sud gothique au profit de la restitution d'une nef à trois vaisseaux sur le modèle de ce qui était conservé au nord (*cf.* fig. 7-9).

De 1865 à 1866, le chevet, le transept et le clocher sont restaurés sous la direction des architectes Mimey et Baffoy < E ; F >. L'abbé Préau précise que tout l'intérieur du clocher a été repris en sous-œuvre, les anciennes baies bouchées réouvertes, l'entablement du dernier étage et la toiture refaits (*cf.* fig. 15) < 19 : p. 99-100 >. La lecture du décompte des travaux exécutés confirme ces observations, et permet de constater que les parements de l'abside et du transept ont également été l'objet de reprises et que les charpentes et les couvertures ont été restaurées < E ; F >.

À l'occasion de cette première restauration, les différents témoins de l'époque soulignent l'état déplorable de la nef, proche de l'effondrement. La décision est alors prise d'étayer le mur nord, qui pose le plus de problèmes, et de condamner le portail (*cf.* fig. 20) < E ; F ; 19 : p. 100 >. En 1882, un mur est édifié dans l'édifice afin d'isoler toute la nef (*cf.* fig. 22). Les photographies de cette époque montrent qu'un unique pan de toiture était alors installé sur toute la partie nord de la nef : les baies du mur gouttereau étaient ainsi bouchées et le mur nord du collatéral avait été surélevé (*cf.* fig. 20).

De 1891 à 1899, la restauration de la nef est finalement menée sous la direction de l'architecte Léon Sauvageot, suivant un projet fidèle au maintien de l'état actuel, avec un bas-côté préroman et l'autre gothique (*cf.* fig. 10-14) < E ; F >. La restauration a porté sur toute la nef. Les murs ont été grattés et les joints repris au ciment. Le dallage, les voûtes et les toitures ont également été refaits. Le collatéral nord a semble-t-il été l'objet des remaniements les plus importants, afin de lui redonner ses dispositions d'origine. L'abbé Préau décrit ainsi les travaux réalisés :

« Le mur qui sépare la nef centrale du collatéral nord et dont les six fenêtres étaient complètement aveuglées fut démolí en partie et redressé, car il était en surplomb de 0,50 à 0,60 m en dehors de son axe vertical. Ce mur, ainsi que celui du collatéral ont été refaits dans le style de l'époque [...]. Les pierres et claveaux des fenêtres ont été remis exactement à la même place qu'ils occupaient, chacun et chacune ayant été numérotés avec soin au fur et à mesure de la démolition » < 19 : p. 101 >.

À cette occasion, différentes découvertes importantes sont advenues : celle du portail nord, qui était noyé sous une couche d'enduit ; celle du niveau originel du sol de la nef, retrouvé à une trentaine de centimètres sous le sol actuel (*cf.* fig. 13) ; celle d'un châssis en bois dans l'ébrasement de l'une des baies du mur gouttereau nord (*cf.* fig. 22) : « C'est dans l'une de ces fenêtres, la première auprès du chœur, que fut retrouvé, noyé dans la maçonnerie, un vieux châssis en bois, aux trois quarts vermoulu et rongé par le temps. M. Sauvageot, l'architecte des Beaux-Arts, [...], le fit soigneusement retirer et remettre plus tard en place après une minutieuse réfection, le considérant comme faisant partie de l'œuvre primitive. » < 19 : p. 102 >.

À la fin des travaux, la sacristie est installée dans les deux premières travées ouest du bas-côté nord, qui sont alors isolées par de grandes boiseries < 19 : p. 104 >.

En 1913, des documents évoquent un incendie de la sacristie le 18 octobre 1913. L'architecte en chef Hurhmann propose un projet pour la remettre en état le 10 novembre < E ; F >.

En 1918, M. Louzier dirige la restauration de l'ensemble des couvertures de l'édifice < E ; G >.

En 1931, Albert Bray se charge de divers travaux ponctuels : le bouchage d'une lézarde sur la façade sud du transept, avec consolidation du mur, ainsi que des réparations de couvertures. Puis, en 1936 et 1937, il s'occupe de la réfection de la couverture de l'abside, accompagnée de celle de deux chéneaux entre cette abside et d'un côté la chapelle sud, de l'autre le clocher. En 1941, à la suite de tirs de mitrailleuses, Albert Bray prend en charge des changements d'ardoises et de tuiles dans les couvertures du chevet et du clocher. Enfin, en 1953, l'architecte travaille probablement à des réfections sur les toitures du bas-côté et du bras

sud du transept, qui présentaient des brèches importantes par suite d'un ouragan dans la nuit du 12 au 13 décembre 1952 < E ; G >.

En 1959 et 1960, l'architecte Jean Creuzot reprend en charge le dossier de l'église et mène une restauration du clocher, essentiellement dans les parties hautes. Sa face sud est ainsi remise en état < E ; F >.

Entre 1973 et 1983, Jean-Claude Rochette dirige une nouvelle phase de travaux sur les maçonneries du clocher, terminant probablement ceux de Jean Creuzot restés inachevés. Les rapports de l'architecte soulignent que cette tour a déjà été restaurée au XIX<sup>e</sup> siècle, surtout le mur sud, mais que les autres parements n'ont presque pas été touchés et que l'état actuel devient dangereux < D ; E ; F >. Cette reprise s'achève en 1976. À partir de 1980, un nouveau projet voit le jour, concernant la remise en état du pignon du transept sud et la réfection des couvertures du transept, avec restauration de chéneaux. Les travaux sont terminés en 1983 < D ; E ; F >.

En 1987, Jacques Moulin a dirigé quelques travaux de gros entretien permettant d'assurer l'étanchéité du clocher et de remettre en état les emmarchements du transept < AG >.

### **DESCRIPTION**

#### PRÉSENTATION DU MONUMENT :

L'église Notre-Dame est située dans la partie occidentale de la ville, au cœur d'un quartier densément construit. Comme on peut le voir sur la gravure de Chastillon, elle desservait au Moyen Âge une partie de la ville de Château-Landon située en dehors de la partie fortifiée, la « ville forte » était quant à elle desservie par Saint-Thugal (*cf.* fig. 1). Une seconde église paroissiale, Sainte-Croix, était implantée à peu de distance, vers le nord. Cette proximité géographique est probablement à l'origine de la suppression de celle-ci dès le XVII<sup>e</sup> siècle (*cf.* notice Saint-Séverin).

L'édifice présente en plan une nef à trois vaisseaux, un transept saillant et un chevet à trois absides semi-circulaires échelonnées, précédées d'une travée droite. Un clocher s'élève au-dessus de la chapelle nord (*cf.* fig. 3-5). La nef est asymétrique : le bas-côté nord, roman, compte six travées, celui du sud, gothique, seulement trois. Son mur méridional s'infléchit progressivement afin de rejoindre l'angle sud-ouest du transept. La façade occidentale et toute la moitié nord de la nef constituent les parties les plus anciennes de l'édifice. Le transept et le chevet ont été reconstruits au cours de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle (*cf.* fig. 77-84). Enfin, le collatéral sud est une œuvre plus tardive, du XIII<sup>e</sup> ou XIV<sup>e</sup> siècle (*cf.* fig. 60, 62, 81) < 4 >. L'église mesure 38 m de long pour 25 m de large dans le transept. La nef compte 21,40 m de long, le transept 6,40 m et le chevet 10,20.

La majorité de l'édifice a été remaniée au cours des travaux du XIX<sup>e</sup> siècle. L'essentiel des murs extérieurs et intérieurs ont ainsi été rejointoyés au ciment. Quelques vestiges de mortiers de chaux plus anciens sont toutefois encore conservés, sur la façade occidentale de la nef. À l'intérieur, les portions de parements non appareillées sont masquées sous un enduit beige clair.

PARTIES CONCERNÉES ET ÉLÉMENTS CONSERVÉS : L'ensemble de la nef, à l'exception du mur sud du collatéral gothique, va nous intéresser ici.

Elle présente un plan atypique, dû à la reconstruction du bas-côté méridional. À l'origine, elle devait être constituée d'un vaisseau central et de deux collatéraux de six travées. Le premier mesure 9,71 m de large à l'ouest et 8,90 m à l'est, pour 21,40 m de long. Le collatéral nord compte 3,31 m de large à l'ouest et 3,44 m à l'est. Les arcades du mur gouttereau mesurent entre 2,39 et 2,41 m de large (l'arcade orientale est cependant plus courte et compte 2,34 m seulement). Par comparaison, le collatéral sud mesure 3,07 m à l'ouest et 10,10 m à l'est. L'examen de la façade ouest montre que l'ensemble de ce dernier a été reconstruit, même son mur pignon (*cf.* fig. 67).

Toute la partie supérieure du mur gouttereau nord et une grande part du mur nord du bas-côté ont été démontées et remontées au cours des travaux des années 1890. Une partie des éléments d'origine ont toutefois été remis en place et il reste assez facile de faire la différence entre ces derniers et les reconstitutions et remplacements du XIX<sup>e</sup> siècle (*cf.* fig. 27, 29).

Les murs de la nef sont construits avec des moellons de calcaire blanc qui sont assez régulièrement disposés en oblique, de manière à former un appareil en *opus spicatum*. 36 rangs sont ainsi visibles dans le mur du collatéral nord, et 38 dans la partie supérieure du mur gouttereau nord (*cf.* fig. 24-25, 31). La présence ponctuelle d'éléments de plus grandes dimensions, ainsi qu'une certaine « irrégularité visuelle » dans les assises sont probablement les conséquences du remontage moderne des murs<sup>105</sup>. Le tout est très largement rejointoyé au ciment gris. La façade occidentale est également mise en œuvre avec des moellons de calcaire blanc partiellement disposés en *opus spicatum* et masqués par des lambeaux d'un enduit de chaux gris friable. Sous ce dernier, un mortier de chaux ocre orange avec des nodules de chaux est conservé dans les joints. Il semblerait ainsi que cette façade ait été peu touchée par les travaux du XIX<sup>e</sup> siècle, à l'exception de la base des murs (*cf.* fig. 16-18) et des joints des parties appareillées en pierre de taille, traités au ciment.

Seuls deux contreforts viennent consolider l'ensemble. Le premier est situé à l'angle nord-ouest du collatéral, du côté nord<sup>106</sup> (*cf.* fig. 25). Très endommagé avant les restaurations, il a été en grande partie reconstitué, ce qui est bien visible, notamment dans la partie supérieure du pignon ouest du bas-côté (*cf.* fig. 30). Un second contrefort est présent dans la façade ouest, implanté dans le prolongement du mur gouttereau nord<sup>107</sup> (*cf.* fig. 35-36). Relativement peu saillant, il commence par une petite base en saillie, restaurée, et se termine par un glacis. Un chaînage en moyen appareil est assuré avec le parement en moellons voisin. Les autres angles de la nef sont simplement traités avec un chaînage en moyen appareil. À l'est, au contact avec le transept, on peut observer les vestiges d'un tel traitement dans la partie inférieure, entre le collatéral et le croisillon nord (*cf.* fig. 26). Au-dessus, toutefois, entre le mur gouttereau et le même mur, aucun élément taillé n'est visible, l'angle étant appareillé avec des moellons (*cf.* fig. 32). On peut noter que ces différences de traitement dans les

---

<sup>105</sup> Les assises paraissent ainsi souvent un peu trop serrées par endroit, irrégulières, comme si elles avaient été montées moins soigneusement que ce que l'on a l'habitude de voir au XI<sup>e</sup> siècle.

<sup>106</sup> Ce contrefort mesure 69 cm de large pour 31 cm de profondeur. Il est constitué de onze assises surmontées d'un glacis de deux assises.

<sup>107</sup> Le contrefort nord de la façade ouest mesure 34 cm de saillie pour 79 cm de large.

chaînages avec le mur ouest du transept sont en correspondance avec un changement dans la mise en œuvre du parement de celui-ci. Dans la partie inférieure, le mur du transept est construit avec des moellons assisés, sans *opus spicatum* ; cela laisse ensuite place, dans la partie supérieure, à des assises de petit appareil mêlées à des rangs de moellons plus serrés. Ces modifications dans l'élévation du transept sont probablement à mettre en lien avec la reprise de l'édifice lors de la reconstruction du chevet et du transept à partir du milieu du XII<sup>e</sup> siècle.

Le bas-côté communique avec le vaisseau central par l'intermédiaire de six arcades en plein cintre, retombant sur des piliers quadrangulaires maçonnés. À l'ouest, le premier support est engagé dans le mur gouttereau, à 1,35 m de l'angle nord-ouest. Cette petite portion de mur est entièrement mise en œuvre en moyen appareil. À l'est, le dernier support a été profondément remanié par la mise en place de la pile nord-ouest du transept et de l'arcade brisée permettant la communication avec le bras nord (*cf.* fig. 70). Les cinq piliers intermédiaires sont tous de plan rectangulaire, mesurant en moyenne 100 cm de long pour 80 cm d'épaisseur<sup>108</sup>. Ils sont mis en œuvre avec des blocs de calcaire blanc de Château-Landon et comprennent de onze à treize assises. La surface des blocs est très usée, très peu de traces de taille y sont ainsi visibles (*cf.* annexe). Ces piliers reçoivent des arcs en plein cintre fourrés, appareillés avec des claveaux de calcaire d'un format proche du rectangle, de largeur irrégulière et assez trapus. Des impostes sont présentes à la retombée des arcs, sous l'intrados. Elles sont toutes moulurées de manière différente. Pour la première arcade ouest, elles sont sculptées d'un bandeau surmontant un cavet orné d'un cartouche (carolingien ?) avec le cadre en relief à l'ouest et en creux à l'est (*cf.* fig. 76). Dans la seconde arcade, les deux impostes ont été bûchées. Pour la suivante, elles sont moulurées d'un bandeau surmontant un cavet laissé lisse. Dans la quatrième arcade, elles sont simplement traitées avec un bandeau surmontant un biseau orné d'un tore du côté est (*cf.* fig. 75). Pour la cinquième, on observe à l'ouest une imposte avec un bandeau surmontant un cavet orné d'un cartouche (carolingien ?) dont le cadre est simplement gravé d'un trait, et à l'est une autre imposte avec un bandeau surmontant un biseau orné d'une tresse (*cf.* fig. 73-74). Dans la dernière arcade, les deux impostes ont été brisées. Les impostes situées à la retombée des troisième et quatrième arcs sont toutes bûchées du côté du vaisseau central, ce qui correspond probablement à d'anciens cloisonnements à ces emplacements.

Chaque arc est légèrement surhaussé, et les écoinçons sont appareillés en moyen appareil.

Le mur gouttereau nord de la nef est éclairé dans sa partie haute par un ensemble de six fenêtres en plein cintre dans l'alignement des grandes arcades (*cf.* fig. 13, 31, 63, 68). Elles sont constituées de deux piédroits en moyen appareil dans lesquels alternent carreaux et boutisses renforcées, d'un arc clavé en plein cintre avec un intrados fourré, et d'un ébrasement intérieur appareillé en pierre taillée. C'est dans la dernière baie orientale qu'au cours des travaux de restauration des années 1890 avait été mis au jour un châssis de fenêtre en bois, attribué à la période de construction de l'église (*cf.* fig. 22). Il dessinait deux panneaux centraux, presque carrés, surmontés d'une forme en plein cintre et entourés de petits compartiments quadrangulaires, formant un cadre extérieur. Dans le mur gouttereau sud, au-dessus des grandes arcades gothiques, apparaissent les vestiges de cinq ouvertures, avec des

<sup>108</sup> D'ouest en est, les piliers mesurent : 95 x ? ; 100 x 78 ; 100 x 78,5 ; 101,5 x 78,5 ; 101 x 79,5 cm.

arcs en plein cintre, identiques à celles conservées du côté nord (*cf.* fig. 71-72). Ainsi, ce mur n'a probablement pas été entièrement reconstruit mais simplement repris dans sa partie inférieure.

Le collatéral nord est quant à lui percé de quatre petites baies en plein cintre, trois dans le mur nord et une supplémentaire dans le pignon occidental (*cf.* fig. 12). Ces ouvertures ont été en grande partie reconstituées lors des restaurations du XIX<sup>e</sup> siècle. Elles avaient visiblement été supprimées auparavant. Ainsi, la baie du mur ouest est complètement invisible sur les photographies de l'époque (*cf.* fig. 20). Celles du mur nord n'étaient que partiellement conservées, avec quelques portions d'arcs (*cf.* fig. 22). Les restaurations restent bien discernables, la quasi-totalité des encadrements ayant été restitués (*cf.* fig. 24, 29, 33).

Deux portails desservent la partie ancienne de la nef. L'un, situé dans le mur nord du collatéral, devait probablement faire le lien avec un ancien cimetière ou des annexes du type presbytère (*cf.* fig. 12). Le second, percé dans le mur pignon ouest et support d'un décor sculpté développé, constituait vraisemblablement l'entrée principale de l'édifice. Il est surmonté d'une baie en plein cintre, également richement ornée (*cf.* fig. 6, 10, 16-19).

À l'extérieur, le portail nord est constitué de deux piédroits en moyen appareil de neuf assises, visiblement entièrement restaurés<sup>109</sup> (*cf.* fig. 27). Ceux-ci soutiennent un linteau monolithe orné de deux rangs de tresses sculptées et surmonté d'un tympan appareillé avec des petits blocs de pierre quadrangulaires taillés, disposés sur la pointe, formant de l'*opus reticulatum*. Un arc en plein cintre de 21 claveaux couronne l'ensemble, souligné d'un cordon en saillie mouluré d'une double baguette à l'extrados ; cet arc, comme les piédroits, semble avoir été très restauré. Il est surmonté d'une petite pierre quadrangulaire, sculptée de deux quadrupèdes. Le portail est légèrement plus large à l'intérieur (*cf.* fig. 28). Il est constitué de deux piédroits de onze assises, restaurés comme à l'extérieur, supportant un arc en plein cintre comprenant 24 claveaux plutôt minces et allongés. Aucun décor n'est présent sur cette face intérieure.

Le portail et la baie percés dans le pignon occidental sont placés dans un massif en saillie, mis en œuvre en moyen appareil. Celui-ci paraît assez maladroitement chaîné avec le parement en *opus spicatum* du mur ouest à la hauteur du portail, et ne l'est plus du tout à la hauteur de la fenêtre (*cf.* fig. 37-38). Deux niveaux sont clairement marqués dans ce petit avant-corps, soulignés par deux corniches en saillie soutenues par des modillons moulurés ou sculptés de têtes humaines et animales. Le portail est relativement bien implanté au centre du massif en saillie ; en revanche, la baie haute apparaît décalée vers le sud (*cf.* fig. 34). Celle-ci est constituée d'une archivolt à deux voussures (*cf.* fig. 38). La première est moulurée d'un tore suivi d'une gorge et retombe sur des piédroits appareillés dont l'arête a été traitée en boudin, de manière à créer l'illusion d'une colonnette engagée. Chaque jambage est surmonté d'un chapiteau, plus proche d'une pierre quadrangulaire sculptée que d'une réelle corbeille, orné de grands feuilles traitées à l'aide de stries profondes, et d'un tailloir mouluré d'un bandeau surmontant un cavet. Celui du sud est orné des mêmes motifs de feuilles que les chapiteaux et celui du nord d'un double tore (*cf.* fig. 39-40). La voussure extérieure est moulurée d'un tore suivi de deux gorges et est soulignée à l'extrados par un cordon en saillie, sculpté de

---

<sup>109</sup> À l'extérieur, le portail nord mesure 122,5 cm de large pour 292 cm de hauteur sous clé, dont 207 cm pour les piédroits. À l'intérieur, il compte 138 cm de large.

baguettes. Elle retombe, par l'intermédiaire de deux tailloirs lisses, sur des pierres rectangulaires sculptées, jouant le rôle de chapiteaux et elles-mêmes posées sur des culots. Tous ces éléments portent le même type de décor floral déjà évoqué.

Le portail présente également une archivolte à voussures<sup>110</sup> (cf. fig. 44). Surmontant un linteau monolithe en bâtière et un tympan appareillé avec des petites pierres cubiques posées sur la pointe, formant comme pour la porte nord un *opus reticulatum*, le premier arc en plein cintre est simplement appareillé avec 22 claveaux plutôt allongés (cf. fig. 52). Vient ensuite un deuxième arc comprenant 20 pierres moulurées d'un tore suivi d'une gorge ; puis un troisième, constitué de 28 claveaux sculptés d'un ou deux rangs de trois étoiles en creux à quatre branches. Les largeurs de ces claveaux restent irrégulières et on peut constater que certaines étoiles sont aujourd'hui coupées, ce qui pourrait indiquer la présence de remplois (cf. fig. 53). Cette dernière voussure est soulignée, à l'extrados, par un cordon en saillie mouluré de baguettes. Ces trois arcs retombent sur des supports à ressauts aménagés dans l'épaisseur du massif en saillie. Les trois premières assises au nord et quatre au sud ont été restaurées. Le linteau et le premier arc reposent sur deux piédroits dont les arêtes ont été retaillées afin d'imiter deux colonnettes engagées, comme pour la fenêtre haute. Ils comptent onze et douze assises. Du côté sud, dans les rangs non restaurés, on peut encore observer les traces d'un support quadrangulaire succédant à la partie arrondie et accentuant l'illusion d'une colonne engagée, ce qui semble avoir disparu ou n'avoir jamais existé au nord (cf. fig. 49). Ces colonnettes sont couronnées par deux chapiteaux, ornés de feuilles dont les nervures s'étalent en éventail, évoquant des palmettes ; ces chapiteaux sont surmontés de tailloirs sculptés d'une succession de petits tores étagés (cf. fig. 47, 50). La voussure, moulurée d'un tore et d'une gorge, retombe sur une seconde série de supports traités de la même manière, en imitant des colonnettes engagées. Celles sont légèrement plus hautes, constituées de 14 assises du côté nord et 13 du côté sud. Elles sont également terminées par des chapiteaux, couronnés de tailloirs, présentant des décors identiques (cf. fig. 48, 51). Le dernier arc, à claveaux étoilés, retombe sur deux supports quadrangulaires simples, comprenant 17 assises au nord et 14 au sud, et terminés par des impostes simples. Au sud, cette dernière a disparu. Au nord, la pierre est très érodée, ce qui empêche de déterminer l'existence ou non d'un décor sculpté.

À l'intérieur, les deux baies ne sont pas incluses dans une partie en saillie, ce qui donne une première impression plus harmonieuse. Le portail reprend en partie la même composition, avec un linteau en bâtière surmonté d'un tympan appareillé en *opus reticulatum* et d'un arc en plein cintre constitué de 22 claveaux de calcaire blanc irréguliers, assez allongés<sup>111</sup> (cf. fig. 54). Après une bande de 5 à 10 cm de large recouverte de ciment se trouve une voussure en plein cintre comprenant 25 claveaux, moulurée d'un tore et d'une large scotie et dotée, à l'extrados, d'un cordon en saillie orné de billettes (cf. fig. 55). L'ensemble retombe sur deux piédroits taillés de manière à simuler des colonnes engagées. Ils sont mis en œuvre en moyen appareil, avec une alternance entre carreaux et boutisses renforcées. Ces supports sont très largement rejointoyés au ciment. Leurs blocs ont été endommagés par divers remaniements, notamment à l'emplacement des gonds où différentes reprises ont eu lieu, avec des renforts de

<sup>110</sup> À l'extérieur, le portail mesure 167 cm de large pour 274 cm de haut.

<sup>111</sup> À l'intérieur, le portail mesure 212 cm de large pour 311 cm de hauteur sous clé.



petits morceaux de tuiles plates. La deuxième assise est occupée par des bases à deux tores entourant une scotie, ces trois moulures étant de même hauteur (*cf.* fig. 58, 59). Les colonnes sont surmontées de chapiteaux avec un astragale à la base et couronnés de tailloirs sculptés de chevrons (*cf.* fig. 56, 57). Leurs corbeilles sont ornées de motifs de feuilles lisses s'enroulant en volutes aux angles. Au sud, une seule volute est visible, contre deux du côté nord. Ces chapiteaux semblent mal s'intégrer par rapport au linteau qui les surmonte. En effet, celui-ci passe derrière le chapiteau sud, qui semble avoir été légèrement tronqué puisqu'il manque une volute d'angle. Au nord, il semble avoir été cassé pour laisser place au chapiteau.

La fenêtre haute est constituée d'un arc en plein cintre à double rouleau, mouluré d'une alternance de tores et de gorges, retombant sur des supports à ressauts taillés de manière à imiter, une nouvelle fois, des colonnettes engagées (*cf.* fig. 41). Celles-ci sont couronnées de chapiteaux à feuilles striées s'enroulant plus ou moins en volutes aux angles (*cf.* fig. 42-43). Au sud, les tailloirs semblent sculptés d'une succession de baguettes alors que ceux du nord sont ornés de billettes.

## **INTERPRÉTATION**

### **ARGUMENTS DE DATATION ET PERSPECTIVES :**

L'église Notre-Dame de Château-Landon, en raison de la richesse de ses nombreux portails sculptés (relativement rares dans la région), a depuis longtemps attiré l'attention des historiens de l'art. Dès 1931, François Deshoulières lui consacrait une étude à l'occasion du *Congrès archéologique* et soulignait l'existence d'éléments contradictoires du point de vue de la datation : l'appareillage en *opus spicatum*, les piles quadrangulaires à impostes et le type des baies, renvoyant à l'architecture du XI<sup>e</sup> siècle ; les moulurations du portail et de la baie ouest, évoquant le XII<sup>e</sup> siècle ; et les chapiteaux de la façade ouest, antérieurs au XI<sup>e</sup> siècle < 6 : p. 252 >. Il note également des différences dans les appareillages du mur nord et du gouttereau, ainsi que des désaxements entre les ouvertures de ces deux murs, et le fait que le collatéral nord est plus large à l'est qu'à l'ouest < 6 : p. 248 >. Il en conclut que trois phases se sont succédées sur le site<sup>112</sup>. La première remonterait avant le XI<sup>e</sup> siècle et correspondrait au mur nord du bas-côté ; la deuxième, au cours du XI<sup>e</sup> siècle, aurait concerné la construction de la nef centrale avec sa façade ouest ; et la troisième, au XII<sup>e</sup> siècle, aurait porté sur la reconstruction du chevet et du transept, étape au cours de laquelle la façade ouest aurait été remaniée avec la mise en place des vousses < 6 : p. 254 >. Ces conclusions ont été contestées par Pierre Lamotte en 1948, dans son étude sur les églises du Gâtinais. Celui-ci y souligne les parallèles entre les moulures des vousses de Notre-Dame de Château-Landon et celles des portails voisins de Cortrat et de Chuelles, qu'il date du XI<sup>e</sup> siècle. La mise en œuvre du mur nord du bas-côté, avec la disposition en *opus spicatum*, renverrait elle aussi à une datation dans ce même siècle < 12 : p. 267-268 >. Peu après, en 1952, Jean Hubert consacre à son tour quelques lignes à l'édifice dans sa synthèse sur *L'architecture religieuse du haut Moyen Âge en France*. Il date la nef du XI<sup>e</sup> siècle, à l'exception du mur nord qui remonterait à la fin du X<sup>e</sup> siècle < 11 : p. 84 >. En 1983, dans le volume des éditions Zodiaque consacré à *l'Île-de-France romane*, Anne Prache propose une datation relativement tardive, à la fin du XI<sup>e</sup> siècle, en comparant la façade ouest à celle de la Basse-Œuvre de Beauvais < 18 : p. 369-

---

<sup>112</sup> Sans tenir compte des phases récentes, postérieures au XII<sup>e</sup> siècle.

371 >. En 1992, Isabelle Berton consacre une partie de son mémoire sur l'église Notre-Dame à la partie primitive de la nef, en reprenant les arguments de Jean Hubert, François Deshoulières et Anne Prache. Elle propose ainsi une construction dans la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle, à l'emplacement d'un ancien édifice dont le mur nord aurait suivi le tracé, d'où son désaxement < 4 : p. 37 >. Les travaux universitaires plus récents n'ont pas réellement permis d'avancer dans le débat. En 1995, Jean-Louis Bernard a souligné l'homogénéité de la mise en œuvre des deux murs gouttereaux de la nef (hors arcades gothiques) et des murs nord et ouest, relevant probablement tous de la même phase de construction. Il propose ainsi deux solutions : soit la nef a été construite dans la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle, comme semble l'indiquer la typologie des piles à impostes rappelant celles de Notre-Dame de Melun ou Rhuis, et le portail ouest, avec sa fenêtre haute, ont été remaniés à la fin du XI<sup>e</sup> siècle ou au début du XII<sup>e</sup> siècle ; soit nous serions face à un édifice archaïsant de la fin du XI<sup>e</sup> siècle < 2 : p. 99 >. En 2003, Bérangère Bertrand reprend cette datation de la fin du XI<sup>e</sup> siècle pour la façade de l'église, sur critères stylistiques, avec une légère antériorité par rapport à Cortrat qui s'en serait inspiré < 3 : p. 133 >.

L'examen des parements du collatéral nord et de la façade ouest ne nous a pas paru révéler de différences fondamentales entre les différents murs, notamment entre le gouttereau et le mur nord. L'*opus spicatum* de la façade ouest paraît moins régulier, plus maladroit dans sa mise en œuvre par rapport aux deux autres. Toutefois, cette différence nous paraît essentiellement due aux restaurations qui ont affecté les deux murs septentrionaux. En ce qui concerne la non-correspondance dans l'alignement entre les six fenêtres du mur gouttereau et les trois du mur nord, on en a un équivalent dans l'église de Mareau-aux-Bois par exemple, et cela ne nous semble pas pouvoir être retenu comme argument pour justifier d'une non-contemporanéité entre le mur nord et le mur gouttereau. Enfin, l'observation concernant un décalage dans l'orientation de ces deux mêmes murs nous paraît également peu pertinente quant à la chronologie de l'édifice. En effet, ce décalage apparaît peu marqué sur les différents plans que nous avons consultés ; à l'exception toutefois de celui publié par Deshoulières et repris souvent par la suite, notamment par Anne Prache<sup>113</sup> (cf. fig. 4-6). Avec nos propres mesures, nous obtenons, à partir du troisième pilier et d'ouest en est : 3,31 m ; 3,28 m ; 3,34 m ; 3,40 m et 3,44 m à la hauteur du dernier support. Celui-ci ayant été en partie retaillé lors de la reconstruction du transept, nous aurions tendance à laisser de côté cette dernière mesure. Nous pouvons ainsi remarquer que ces largeurs sont très irrégulières et qu'on obtient un décalage maximum de 12 cm entre la largeur au quatrième pilier ouest et celle au sixième, et que cet élargissement intervient essentiellement dans la dernière travée orientale. En l'attente d'un relevé précis du plan de l'édifice, cela nous paraît ainsi relativement insuffisant pour affirmer qu'un édifice préexistant aurait conditionné l'orientation du mur nord par rapport aux autres. Ainsi, il nous paraît logique de conclure qu'en l'état actuel des connaissances du monument, les deux murs gouttereaux de la nef et les murs nord et ouest du bas-côté nord sont le résultat d'une seule campagne de construction. En revanche, des éléments de reprise sont visibles dans le massif en saillie de la façade, avec son portail et sa baie. En effet, le premier semble maladroitement chaîné avec le parement en *opus spicatum* du pignon dans sa partie inférieure, puis plus du tout à la hauteur de la fenêtre. Cette

<sup>113</sup> Cf. : < 6 : p. 245 ; 18 : p. 370 >.

dernière s'intègre d'ailleurs très mal dans l'ensemble, en étant décentrée vers le sud. La face intérieure du portail révèle également quelques irrégularités. Un espace vide assez important prend ainsi place entre le premier arc clavé et la voussure moulurée d'un tore et d'une scotie. La jonction entre les deux chapiteaux et le linteau semble également peu harmonieuse. Ainsi, on peut se demander si, dans un premier temps, le portail ouest n'était pas simplement constitué de deux piédroits soutenant un linteau, le tympan avec *opus reticulatum* et le premier arc clavé ; et si ce premier portail n'aurait pas été inclus, dans un second temps, dans le massif en saillie et transformé en une structure plus complexe avec une archivolte à voussures retombant sur des supports à ressauts garnis de chapiteaux. La baie le surmontant aurait alors subi le même traitement. Nous obtiendrions ainsi deux phases de construction pour le XI<sup>e</sup> siècle. Pour la première, la typologie des baies avec un fort ébrasement intérieur et l'utilisation de boutisses renforcées, l'emploi de l'*opus spicatum*, et les piles de la nef peu élevées et dotées d'impostes aux décors sculptés variés, renvoient à une datation dans la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle. Toutefois, une certaine régularité dans la conception de l'édifice, avec une définition des travées bien marquée (ce qui n'est pas encore le cas à Mareau-aux-Bois ou Notre-Dame de Melun), incite à privilégier le milieu du XI<sup>e</sup> siècle plutôt que le début. Dans la seconde phase, l'emploi du moyen appareil, les moulurations des voussures, et le développement de la sculpture avec des chapiteaux végétaux et des motifs d'étoiles « normandes », renvoient à la seconde moitié, voire à la fin du XI<sup>e</sup> siècle seulement. Il n'est par ailleurs pas impossible de voir un lien de cause à effet entre le rattachement en 1068 au Domaine royal du comté du Gâtinais, dont Château-Landon était la capitale, et l'enrichissement de la façade de l'église paroissiale de la ville basse. On pourrait ainsi supposer que les modifications apportées à la façade ouest ont eu lieu dans les années 1070, par des équipes de sculpteurs venus du nord du Domaine royal ; équipes qui ont pu, dans les années qui ont suivi, travailler sur les portails d'autres églises du comté comme Chuelles et Cortrat. Le traitement des chapiteaux de la façade n'est d'ailleurs pas sans rappeler certaines productions du nord du Domaine royal, dans les vallées de l'Aisne et de l'Oise, comme les chapiteaux de Morienvall par exemple datés de la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle < 24 >.

### **SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE**

#### SOURCES :

A : *Carte de randonnée : Château-Landon*, Échelle : 1/25000<sup>e</sup>, Paris, éd. IGN, 2003, 1 carte (Carte de randonnée 2418 E).

B : Chastillon C., *Le chasteau Landon en Gatinois, Topographie françoise ou Représentations de plusieurs villes, bourgs, chasteaux, plans, forteresses, vestiges d'antiquités, maisons modernes et autres du Royaume de France, La plupart sur les desseings de Claude Chastillon*, Paris, éd. Louys Boissevin, 1655, pl. 32.

C : *Château-Landon – Église Notre-Dame : dossier travaux* (Fontainebleau – Service départemental de l'architecture et du patrimoine – Dossier de la commune de Château-Landon).

## NOTICE 18 - Château-Landon

D : *Correspondance relative à l'édifice et à sa restauration*, 1945-1986, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 1989/003/0003 (Série 1989/003 : Travaux dans les départements du Loiret et de Seine-et-Marne).

E : *Correspondance : travaux, financements, divers*, 1836-1989, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0081/077/0013 (Série 0081/077 : Restauration d'édifice de la Seine-et-Marne, série générale).

F : *Dossier travaux*, 1871-1980, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0081/077/0013 (Série 0081/077 : Restauration d'édifice de la Seine-et-Marne, série générale).

G : Edouard H. Y., *Église*, photographie noir et blanc, s. d., Melun, AD 77, 12 Fi Château-Landon 12.

H : *Élévation de la façade latérale suivant AB. Plan d'ensemble avec indication des travaux*, s. é., s. d., Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/077/2007 (Série 0082/077 : Plans d'édifices de la Seine-et-Marne).

I : Esposito F., *Transept. Charpente, élévation ferme principale, ferme secondaire, coupe longitudinale d'une travée*, s. é., 1999, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine (CRMH), 1996/088/0026 (Série 1996/088 : Relevés mis au net - CRMH).

J : Fichot C., *Château-Landon. Église Notre-Dame, porte latérale*, estampe de grand format, s. d., Melun, AD 77, 6 Fi 524.

K : *Gallia Christiana in provincias ecclesiasticas distributa : in qua series et historia archiepiscoporum et abbatum regionum omnium quas vetus Gallia complectebatur, ab origine Ecclesiarum ad nostra tempora deducitur, & probatur ex authenticis Instrumentis ad calcem appositis. Tomus duodecimus : ubi de Provinciis Senonensi & Tarentasiensi agitur*, Paris, Ex Typographia Regia, 1770, col. 200-203, instr. 37-38.

L : Garrez P.-J., *Coupe transversale. Détail d'un groupe de colonnes marqué A dans la coupe transversale*, Échelle 0,01, 1850, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/077/2007 (Série 0082/077 : Plans d'édifices de la Seine-et-Marne).

M : Garrez P.-J., *Élévation de la façade au couchant. Détail de l'entrée principale, élévation*, Échelle 0,01, 1850, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/077/2007 (Série 0082/077 : Plans d'édifices de la Seine-et-Marne).

N : Garrez P.-J., *Plan d'ensemble*, Échelle 0,01, 1850, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/077/2007 (Série 0082/077 : Plans d'édifices de la Seine-et-Marne).

O : Henrard M., *Église*, photographies noir et blanc, 1954, Melun, AD 77, 12 Fi Château-Landon 6-8.

P : Herpe M., Bray A., Creuzot J., *Remise en état de la couverture du clocher endommagé par la foudre, des maçonneries et couvertures, rejointoiement des faces sud et ouest du clocher, reprise des trois contreforts de la nef sud, du clocher, du mur ouest, du bras nord du transept*, 1949-1960, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0080/042/065 (Série 0080/042 : Travaux sur les édifices d'Île-de-France, Normandie par Chauvel, ACMH).

Q : Lebois M., *Ville de Château-Landon. Projet de restauration de l'église. Plan, Coupe sur CD, Élévation sur AB*, Échelle 0,02, 1861, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/077/2007 (Série 0082/077 : Plans d'édifices de la Seine-et-Marne).

R : Longnon A., *Pouillés de la province de Sens*, Paris, Imprimerie Nationale, 1904, p. 54 (Recueil des Historiens de la France. Pouillés. Tome IV).

S : Millet E., *Coupe longitudinale*, s. é., 1863, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/077/2007 (Série 0082/077 : Plans d'édifices de la Seine-et-Marne).

T : Millet E., *Coupe longitudinale sur la nef*, Échelle 0,005, 1863, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/077/2007 (Série 0082/077 : Plans d'édifices de la Seine-et-Marne).

U : Millet E., *Coupe transversale sur la nef*, Échelle 0,005, 1863, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/077/2007 (Série 0082/077 : Plans d'édifices de la Seine-et-Marne).

V : Millet E., *Élévation de la façade latérale sud*, s. é., 1863, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/077/2007 (Série 0082/077 : Plans d'édifices de la Seine-et-Marne).

W : Millet E., *Plan d'ensemble avec indication des travaux et d'une sacristie*, Échelle 0,005, 1863, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/077/2007 (Série 0082/077 : Plans d'édifices de la Seine-et-Marne).

X : Mimey M.-É., *Clocher de l'église de Château-Landon. Aspect du clocher, 1865. État actuel, 1868*, Échelle 0,005, 1868, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/077/2007 (Série 0082/077 : Plans d'édifices de la Seine-et-Marne).

Y : Mimey M.-É., *Coupes longitudinales. Coupe transversale de la nef. Plans d'ensembles. État actuel, modifications et projet approuvé*, Échelle 0,0025, 1875, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/077/2007 (Série 0082/077 : Plans d'édifices de la Seine-et-Marne).

Z : Neury A., *Chapelle nord du chœur, porte intérieure à linteau appareillé*, photographie, 1963, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine (CRMH), 1996/096/ (Série 1996/096/ : Fonds de prises de vues du CRMH).

## NOTICE 18 - Château-Landon

AA : Neury A., *Fenestration restaurée du bas-côté sud de la nef, dernière fenêtre*, photographie, 1963, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine (CRMH), 1996/096/ (Série 1996/096/ : Fonds de prises de vues du CRMH).

AB : *Plan de l'église*, s. é., 1865 (Région Île-de-France – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune de Château-Landon).

AC : *Plan d'intendance des paroisses de Château-Landon*, 1789, Melun AD77, 1 C 34/7.

AD : Poupel P., Tricaud A., *Fiche de pré-inventaire de l'église Notre-Dame de Château-Landon*, ministère de la Culture, 21 septembre 1981 (Région Île-de-France – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune de Château-Landon).

AE : Poupel P., Tricaud A., *Fiche de pré-inventaire. Inscription rappelant une restauration de l'église Notre-Dame de Château-Landon en 1450*, ministère de la Culture, 21 septembre 1981 (Région Île-de-France – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune de Château-Landon).

AF : Poupel P., Tricaud A., *Fiche de pré-inventaire. Restes d'un ancien châssis de bois ayant contenu un vitrail dans la nef de l'église Notre-Dame de Château-Landon*, ministère de la Culture, 21 septembre 1981 (Région Île-de-France – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune de Château-Landon).

AG : *Restauration, entretien*, 1987-1991, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine (Saint-Cyr), 1998/042/0001 (Série 1998/042 : Travaux sur les édifices : Seine-et-Marne).

AH : Rochette J.-C., *Élévation de la façade est. Coupe du clocher. Plan*, Échelle 0,01, s. d., Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/077/1005 (Série 0082/077 : Plans d'édifices de la Seine-et-Marne).

AI : Rochette J.-C., *Élévation de la façade est. Coupe du clocher. Plan au sol et plan des toitures. Indications des travaux. Clocher*, Échelle 0,01, s. d., Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/077/1005 (Série 0082/077 : Plans d'édifices de la Seine-et-Marne).

AJ : Sauvageot L., *Église de Château-Landon. Seine-et-Marne, Coupe sur la nef*, Échelle 0,02, 1891, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/077/2007 (Série 0082/077 : Plans d'édifices de la Seine-et-Marne).

AK : Sauvageot L., *Église de Château-Landon. Seine-et-Marne, Coupe transversale*, Échelle 0,02, 1890.

AL : Sauvageot L., *Église de Château-Landon. Seine-et-Marne, Coupe transversale sur la nef*, Échelle 0,02, 1890, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/077/2007 (Série 0082/077 : Plans d'édifices de la Seine-et-Marne).

AM : Sauvageot L., *Église de Château-Landon. Seine-et-Marne, Façade latérale nord. Restauration*, Échelle 0,02, 1890, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/077/2007 (Série 0082/077 : Plans d'édifices de la Seine-et-Marne).

AN : Sauvageot L., *Église de Château-Landon. Seine-et-Marne, Façade occidentale. Restauration*, Échelle 0,02, 1890, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/077/2007 (Série 0082/077 : Plans d'édifices de la Seine-et-Marne).

AO : Sauvageot L., *Église de Château-Landon. Seine-et-Marne, Plan d'ensemble avec indication de la sacristie projetée*, Échelle 0,01, 1890, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/077/2007 (Série 0082/077 : Plans d'édifices de la Seine-et-Marne).

AP : Stein H., Hubert J., Château-Landon, *Dictionnaire topographique de Seine-et-Marne*, Paris, Imprimerie Nationale, 1954, p. 111.

**BIBLIOGRAPHIE :**

1 : Baffoy A., Notes historiques sur Château-Landon, *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais VII*, Fontainebleau, Imp. Ernest Bourges, 1889, p. 212-224.

2 : Bernard J.-L., *Les débuts de l'architecture religieuse romane en Île-de-France, Notices I (A-G)*, Nanterre, Université de Paris X, 1995, p. 97-100 (Thèse de doctorat sous la direction de C. Heitz et J.-P. Caillet).

3 : Bertrand B., Château-Landon, *Les façades occidentales des églises romanes de l'ancien archidiaconé du Gâtinais*, Paris, Université de Paris I – Panthéon Sorbonne, 2003, vol. I, p. 126-134 (Mémoire de DEA d'histoire de l'art, sous la direction de Maylis Baylé).

4 : Berton I., *Étude architecturale de l'église Notre-Dame de Château-Landon*, Paris, Université de Paris IV, 1992, 2 vol. (Mémoire de maîtrise sous la direction de Anne Prache).

5 : Delahaye G.-R., Les appareils décoratifs de l'église Notre-Dame de Château-Landon et de la crypte Saint-Paul de Jouarre, *Bulletin de l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing et du massif de Fontainebleau* 67/1, Paris, éd. de l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing et du Massif de Fontainebleau, 1991, p. 44-48.

6 : Deshoulières F., Château-Landon. Église Notre-Dame, *Congrès archéologique de France, Orléans, 1930, XCIII<sup>e</sup> session*, Paris, éd. Picard, 1931, p. 242-259.

7 : Dorvet M., *Histoire de Château-Landon*, Paris, éd. Res Universis, 1991, 66 p. (Monographies des villes et villages de France).

8 : Gallet Y., Château-Landon. Église Notre-Dame, *Églises médiévales d'Île-de-France, De l'art roman à l'art gothique, XI<sup>e</sup> – XII<sup>e</sup> siècle*, Paris, éd. Parigramme, 2004, p. 54-55 (Collection Promenades en Île-de-France).

## NOTICE 18 - Château-Landon

- 9 : Gauquelin J.-P., *Château-Landon en Gâtinais*, Villegenon, Imprimerie du Pays-Fort, 1981, 198 p.
- 10 : Griffisch J.-N., Château-Landon, *Seine-et-Marne 77/1*, Paris, éd. Académie des Inscriptions et Belles Lettres/Ministère de l'Éducation/Ministère de la Recherche/Ministère de la Culture et de la Communication/Maison des Sciences de l'homme/Conseil général de Seine-et-Marne, 2008, p. 398-402 (Carte archéologique de la Gaule 77/1).
- 11 : Hubert J., Château-Landon (Église Notre-Dame), *L'architecture religieuse du haut Moyen Âge en France*, Paris, éd. Picard, 1952, p. 84.
- 12 : Lamotte P., *Les églises romanes et gothiques de l'ancien archidiaconé du Gâtinais*, Paris, École des Chartes, 1948, vol. 2, p. 261-274 (Thèse de l'École nationale des Chartes).
- 13 : Lasteurie R. de, Note sur un châssis de vitrail découvert à Notre-Dame de Château-Landon, *Revue de l'art chrétien*, tome IV, 36<sup>e</sup> année, 5<sup>e</sup> série, Paris, éd. H. Champion, 1893, p. 443-447.
- 14 : Michel E., Château-Landon, *Monuments religieux, civils et militaires du Gâtinais (Départements du Loiret et de Seine-et-Marne) depuis le XI<sup>e</sup> jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle*, Lyon, éd. Librairie générale Henri Georg, 1879, p. 230-236.
- 15 : Ministère de la culture, *Liste des immeubles protégés au titre des législations sur les Monuments Historiques et sur les sites dans le département de Seine-et-Marne*, Paris, Imp. Nationale, 1983, p. 12.
- 16 : Morin G., *Histoire générale des pays de Gastinois, Senonais & Hurepoix contenant la description des antiquités des Villes, Bourgs, Châteaux, Abbayes, Églises et maisons nobles desdits pays, avec mes Genealogies des Seigneurs & familles qui en dépendent. Composée par feu R. P. Dom Guillaume Morin, Grand Prieur de l'Abbaye Royale de Ferrière en Gastinois : & du depuis mise en lumière par les vénérables religieux de ladite abbaye*, Paris, éd. Veuve Pierre Chevalier, 1630, p. 365-384.
- 17 : Pérouse de Montclos J.-M. dir., Château-Landon. Église Notre-Dame, *Le guide du patrimoine. Île-de-France*, Paris, éd. Hachette, 1992, p. 174-177.
- 18 : Prache A., Château-Landon. Notre-Dame, *Île-de-France Romane*, La Pierre-qui-Vire, éd. du Zodiaque, 1983, p. 369-373 (La Nuit des Temps 60).
- 19 : Préau C., *Les monuments religieux de Château-Landon. Église Notre-Dame. Notes et souvenirs*, Tulle, Imp. De la Bonne presse du Centre, 1910, 124 p.
- 20 : Queguinier J., Château-Landon. Église Notre-Dame, *Dictionnaire des églises de France IV : Ouest et Île-de-France*, Paris, éd. Robert Laffont, 1968, p. IV D 49.



## NOTICE 18 - Château-Landon

21 : Sandron D., Château-Landon. Notre-Dame, *Le guide du patrimoine. Île-de-France*, Paris, éd. Hachette, 1992, p. 174-177.

22 : Serbat L., Excursion à Larchant, Château-Landon, Ferrières-en-Gâtinais, *Bulletin Monumental* 75, Paris/Caen, éd. Picard/Henri Delesque, 1911, p. 291-296.

23 : Stein H., Restauration de Notre-Dame de Château-Landon, *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais* IX, Fontainebleau, Imp. Ernest Bourges, 1891, p. 149-151.

24 : Valin-Johnson D., Architectural sculpture of the Aisne and Oise Valleys during the second half of the eleventh century, *Cahiers archéologiques* 37, Paris, éd. Picard, 1989, p. 18-42.

## ***CHEVILLON-SUR-HUILLARD***

### **IDENTITÉ**

VOCABLE : Saint-Martin

STATUT : Paroisse

DIOCÈSE : Sens

ARCHIDIACONÉ : Gâtinais

DOYENNÉ : Gâtinais

DÉPENDANT DE :

DÉPARTEMENT : Loiret

N° INSEE : 45092

COORDONNÉES LAMBERT : x = 621,625 ; y = 2329,250

PROPRIÉTAIRE ACTUEL : Commune

PROTECTION MH : Néant

### **HISTORIQUE**

PRINCIPALES DONNÉES TEXTUELLES :

L'église ne semble pas mentionnée avant les années 1350, dans les comptes du diocèse de Sens < F : p. 51 >. La paroisse apparaît dans le pouillé levé dans les années 1369-1370 < F : p. 96 >.

L'extérieur de l'église a été restauré en 1987<sup>114</sup>.

### **DESCRIPTION**

PRÉSENTATION DU MONUMENT :

La commune de Chevillon-sur-Huillard est implantée le long de la vallée de l'Huillard, doublée par le canal d'Orléans. Son territoire est marqué par quelques zones boisées, notamment au nord (bois de Villoiseau), et de nombreux étangs.

L'église se situe au cœur du bourg, qui regroupait une quarantaine d'édifices au début du XIX<sup>e</sup> siècle, à environ 800 m au sud-est de l'Huillard (*cf.* fig. 2). Le cimetière se développait autrefois tout autour de l'édifice, accessible notamment par une porte percée dans le mur gouttereau de la nef.

Son plan est constitué d'un clocher porche, d'une nef unique et d'un chevet de deux travées droites terminées par une abside à cinq pans (*cf.* fig. 3-4). L'ensemble mesure 27,50 m de long, sans le clocher, pour 7,98 m de large. La nef est probablement la partie la plus ancienne de l'édifice. Le chœur, avec ses baies à remplages à soufflets et mouchettes, et ses supports à pénétration, a sans doute été construit au XV<sup>e</sup> ou XVI<sup>e</sup> siècle. Le clocher-porche a été rajouté au début du XVII<sup>e</sup> siècle, si l'on en croit la date inscrite sur la clé de l'arc de son

---

<sup>114</sup> Information communiquée par la mairie.

portail (1603). Les voûtes du chœur n'ont probablement été réalisées qu'au XIX<sup>e</sup> siècle. La date de 1867 est ainsi visible sur la clé de voûte de l'abside.

Les parements extérieurs sont dissimulés sous une épaisse couche d'enduit, résultat des travaux menés en 1987 (*cf.* fig. 5-7). À l'intérieur, dans le clocher, un enduit de mortier de chaux ocre légèrement rose, sableux, recouvre tous les murs et a été utilisé pour rejointoyer le portail de la nef (*cf.* fig. 12-13). Dans cette dernière et dans le chœur, un épais enduit de chaux gris, recouvert d'un badigeon avec un décor de faux appareil peint masque les murs (*cf.* fig. 10-11).

### PARTIES CONCERNÉES ET ÉLÉMENTS CONSERVÉS :

La nef est la partie la plus ancienne de l'édifice. Elle est couverte d'un berceau charpenté à fermes apparentes, et mesure 7,98 m de large pour 14,60 m de long.

La mise en œuvre des murs est impossible à étudier en raison de la présence d'enduits. Seuls quelques éléments anciens sont visibles sur la face extérieure du pignon occidental. Celui-ci est contrebuté aux angles par deux contreforts plats, dont les parties inférieures ont probablement été modifiées par l'adjonction d'arcatures (*cf.* fig. 8-9). Au-dessus, sont toutefois préservées quelques assises appareillées avec des blocs de calcaire très blancs, dont certains de format allongé, évoquant des remplois de sarcophages. La commune de Chevillon se situe sur des terrains composés de molasses du Gâtinais et de calcaires du Gâtinais, qui ont des faciès différents de ceux utilisés ici. Aucune carrière n'est d'ailleurs localisée dans un périmètre proche par le BRGM < E >.

Sous le clocher se trouve le portail occidental de la nef probablement remanié avec une réduction de son ouverture (*cf.* fig. 13). L'ouverture actuelle du portail mesure 163 cm de large mais la largeur entre les deux piédroits est de 284 cm<sup>115</sup>. L'ensemble est entièrement appareillé en remplois de sarcophages : des blocs en L sont en effet visibles dans les piédroits et certaines pierres présentent même des faces ornées de stries, formant des motifs en épis (*cf.* fig. 16-17). Le piédroit nord compte dix assises, mêlant grands blocs et petits débits allongés (*cf.* fig. 14). Le piédroit sud a en partie été remanié, dans ses assises inférieures (*cf.* fig. 15). L'arc est constitué de plus de 40 claveaux. Les écoinçons sont également appareillés avec ces remplois. Le revers de ce portail, à l'intérieur de la nef, présente une simple ouverture quadrangulaire, entièrement enduite (*cf.* fig. 11). Les dispositifs d'origine ne sont plus discernables.

## INTERPRÉTATION

### ARGUMENTS DE DATATION ET PERSPECTIVES :

Cette église a peu suscité d'intérêt jusqu'ici, généralement considérée comme un édifice tardif < G >. Quelques éléments de la façade occidentale de la nef, et notamment le portail ouest, permettent d'envisager un premier état au début de l'époque romane pour la nef. L'utilisation quasi-exclusive des remplois de sarcophages en remplacement de la pierre de taille est caractéristique des constructions des X<sup>e</sup> – XI<sup>e</sup> siècles, jusque dans les années 1050.

---

<sup>115</sup> Le piédroit nord mesure 252 cm de hauteur, le piédroit sud 261. La hauteur sous clé est de 385 cm.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

### SOURCES :

A : Baron M., *Plan cadastral parcellaire de la commune de Chevillon-sur-Huillard, Section G, dite du Bourg*, Échelle 1/2500<sup>e</sup>, 1823, Orléans, AD 45 (Coligny), 3 P 092/8.

B : Baron M., *Plan cadastral parcellaire de la commune de Chevillon-sur-Huillard, Tableau d'assemblage*, Échelle 1/10000<sup>e</sup>, 1823, Orléans, AD 45 (Coligny), 3 P 092/1.

C : *Carte de randonnée : Pannes*, Échelle : 1/25000<sup>e</sup>, Paris, éd. IGN, 2008, 1 carte (Carte de randonnée 2419 O).

D : *Chevillon-sur-Huillard : dossier travaux* (Orléans – Service départemental de l'architecture et du patrimoine – Dossier de la commune de Chevillon-sur-Huillard).

E : Denizot G., *Carte géologique de la France, Montargis*, Échelle 1/50000<sup>e</sup>, Paris, éd. BRGM, 1970, carte et livret, 11 p.

F : Longnon A., *Pouillés de la province de Sens*, Paris, Imprimerie Nationale, 1904, p. 51 (Recueil des Historiens de la France. Pouillés. Tome IV).

G : Moreau M., *Fiche de pré-inventaire de l'église de Chevillon-sur-Huillard*, ministère de la Culture, 10 avril 1969 (Région Centre – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune de Chevillon-sur-Huillard).

### BIBLIOGRAPHIE :

1 : Patron C., Chevillon, *Recherches historiques sur l'Orléanais, ou Essai sur l'histoire, l'archéologie, la statistique des villes, villages, hameaux, églises, chapelles, châteaux-forts, abbayes, hôpitaux et institutions de l'Orléanais proprement dit, depuis l'époque celtique jusqu'à nos jours*, Orléans, éd. Blanchard, 1870-1871, vol. 2, p. 29-31 (Réimprimé en 1991 sous le titre *Département du Loiret. Dictionnaire des communes*, Paris, éd. Comédit, 1991, 2 vol.)

## ***CHEVRY-SOUS-LE-BIGNON***

### IDENTITÉ

VOCABLE : Saint-Martin, aujourd'hui Saint-Jean-Baptiste

STATUT : Prieuré-cure

DIOCÈSE : Sens

ARCHIDIACONÉ : Gâtinais

DOYENNÉ : Ferrières

DÉPENDANT DE : Abbaye Saint-Jean de Sens

DÉPARTEMENT : Loiret

N° INSEE : 45094

COORDONNÉES LAMBERT : x = 641,850 ; y = 2349,1875.

PROPRIÉTAIRE ACTUEL : Commune

PROTECTION MH : L'église de Chevry-sous-le-Bignon a été inscrite par arrêté du 5 mai 1950.

### HISTORIQUE

PRINCIPALES DONNÉES TEXTUELLES :

L'église de Chevry-sous-le-Bignon est mentionnée pour la première fois en 1132 dans une bulle de l'archevêque de Sens, en faveur de l'abbaye Saint-Jean, parmi les biens de cette dernière : « *ecclesiam de Capriaco, in honore beati Martini* » < Q : p. 291 >. Le pape Eugène III confirme cette possession en 1152 : « *ecclesiam beati Martini de Capriaco* » < J : col. 40 ; Q : p. 503 >. Depuis au moins cette période, l'édifice semble être un prieuré dépendant de l'abbaye Saint-Jean de Sens, comme indiqué dans les comptes du diocèse vers 1350 < L : p.48 >.

La paroisse ne semble pas mentionnée avant 1293, dans une charte de donation de droits situés « *in parrochia de Chevriaco prope Buinionem* », à l'abbaye de Pontfraud < R : p. 162-163 >.

Plusieurs informations sont connues quant à l'évolution du bâtiment depuis la Révolution. Ainsi, en 1788, la baie axiale de l'abside aurait été percée, accompagnée de la mise en place de nouvelles peintures à l'intérieur < E >. En 1792, des travaux de restauration des couvertures sont effectués < E >.

Une nouvelle phase de restauration est engagée en 1874 et 1875, concernant l'intérieur (enduit avec faux appareil) et l'extérieur de l'édifice < F >.

En 1958 et 1959, des sondages ont été réalisés dans l'édifice afin de déterminer l'importance des décors peints < I >.

Depuis le début des années 1990, l'église a été progressivement restaurée, en particulier ses peintures murales :

- En 1990 ont eu lieu des travaux de ravalement, de restaurations des couvertures et d'assainissement. < F >.

- En 1992 a eu lieu la première tranche de restauration des peintures murales de la nef, sur les murs sud et ouest < F ; D >.
- En 1994-1995 se déroule la deuxième tranche de restauration des peintures de la nef, sur les murs nord et ouest < F ; D >.
- De novembre 2004 à septembre 2006, l'architecte des Bâtiments de France Marie-Hélène Merceron a dirigé une nouvelle phase de restauration, concernant la toiture, la charpente et la pré-consolidation des peintures murales de l'arc triomphal et de la porte sud < F ; N >.
- Entre janvier et novembre 2007, les peintures précédemment citées sont restaurées < F >.
- Au cours de l'été 2009, des sondages effectués dans l'abside ont permis de retrouver la suite des litres funéraires visibles dans la nef, ainsi qu'une piscine liturgique < F >.

### **DESCRIPTION**

#### PRÉSENTATION DU MONUMENT :

Le bourg de Chevry-sous-le-Bignon se développe essentiellement le long d'une rue principale orientée nord-sud (cf. fig. 2). L'église est située en retrait de cette dernière, du côté est. Une construction est accolée à l'angle sud-ouest. Le cimetière se développait autrefois essentiellement à l'ouest ainsi que le long du côté nord < B >. La rivière du Betz passe à moins d'une centaine de mètres au sud.

En plan, l'édifice se compose d'une nef unique rectangulaire, précédée à l'ouest d'un porche moderne, et se terminant par une travée droite et une abside semi-circulaire à l'est (cf. fig. 3-6). L'ensemble mesure 24,70 m de long pour 7,20 m de large. Un collatéral nord a été rajouté postérieurement. Ses deux travées orientales communiquent avec le reste de l'église. En revanche, sa partie occidentale est séparée de la nef, constituant une sacristie.

Les parements extérieurs de l'édifice sont actuellement très difficiles d'accès. Le mur ouest est en grande partie masqué par le porche. Le mur nord est longé par une petite ruelle. L'observation n'est possible qu'avec très peu de recul. Enfin, le mur sud et l'abside sont actuellement compris dans une propriété privée, à laquelle nous n'avons pas eu accès (cf. fig. 8, 10, 11, 13). D'après ce que l'on peut observer sur les murs nord et ouest, les parements en moellons sont très largement rejointoyés avec un mortier de chaux ocre clair.

À l'intérieur, les murs sont masqués sous différentes couches de badigeons et de peintures. Les murs de la nef sont ornés d'un grand cycle de peintures narratives du XIV<sup>e</sup> siècle, sur lesquelles ont été mises en place au XVII<sup>e</sup> siècle deux grandes litres funéraires, se poursuivant sur les murs de l'abside (cf. fig. 18-19).

#### PARTIES CONCERNÉES ET ÉLÉMENTS CONSERVÉS :

Seule la nef semble ancienne<sup>116</sup>. La travée droite et l'abside du chœur sont en effet dotées de voûtes sur croisées d'ogives en plâtre et briques et séparées par un arc brisé<sup>117</sup>.

---

<sup>116</sup> Cette nef mesure 7,20 m de large pour 16,80 m de long.

<sup>117</sup> Compte-rendu de visite du 11 septembre 2009 par Frédéric Aubanton, architecte des Bâtiments de France, décrivant une voûte en briques chargée de gravats, notamment ceux d'une première voûte en plâtre < F >.

L'aspect extérieur du mur sud rappelle des nefs du XI<sup>e</sup> siècle que nous avons pu observer par ailleurs, notamment à Rozoy-le-Vieil (*cf.* fig. 11). Le parement est mis en œuvre à l'aide de moellons de calcaire soigneusement assisés. Ce parement est encore en partie visible à la base des murs de la nef, à l'intérieur (*cf.* fig. 20), et sur le pignon ouest, au-dessus du porche (*cf.* fig. 14). Le reste de son élévation, organisée autour d'un chaînage vertical, semble avoir été remaniée. Les éléments qui composent alors le parement sont en effet de plus gros calibres, moins réguliers, et disposés de manière aléatoire, comme pour le mur du bas-côté nord. On peut encore observer, sur ce pignon occidental, l'ancien angle nord-ouest de la nef unique, chaîné en moyen appareil. En revanche, d'après ce que nous pouvons observer sur les photographies, l'angle sud-est de la nef a probablement été remanié, de même que les contreforts du chevet, ainsi que la baie et la porte sud de la travée droite orientale (*cf.* fig. 8, 10, 11).

Un portail en plein cintre est actuellement protégé sous le petit porche moderne<sup>118</sup> (*cf.* fig. 12, 15). Il est constitué d'une grande arcade moulurée continue à double rouleau, retombant directement jusqu'au sol, sans interruption. Le rouleau inférieur reste simple. Le rouleau supérieur est orné d'un tore à l'intrados et souligné d'un cordon sculpté de motifs d'étoiles à quatre branches à l'extrados (*cf.* fig. 17). Les claveaux, en calcaire gris, paraissent assez trapus. L'ensemble est toutefois très largement rejointoyé et la jonction avec le parement du mur ouest impossible à déterminer.

À l'intérieur, la porte est également constituée d'une grande arcade en plein cintre, à rouleau unique, retombant jusqu'au sol sans interruption (*cf.* fig. 16). Les piédroits sont constitués de 10 assises au sud, parmi lesquelles on aperçoit les vestiges d'un dispositif alternant carreaux et boutisses renforcées, et de neuf assises au nord. L'arc comprend 17 claveaux aux largeurs irrégulières, plutôt trapus également. L'ébrasement est en partie fourré, notamment au niveau de l'arc. Deux cavités quadrangulaires aménagées dans la sixième assise au sud et dans la cinquième au nord, semblent correspondre à un ancien système de fermeture.

À l'est, la nef communique avec le chœur actuel par un grand arc triomphal en plein cintre, retombant sur deux piliers quadrangulaires engagés à impostes (*cf.* fig. 18, 21-23). L'ensemble est en grande partie dissimulé sous les enduits à faux joints du XIX<sup>e</sup> siècle. Toutefois, il semblerait que l'intrados de l'arc, entièrement enduit à l'exception des claveaux, soit fourré. On notera également la présence de deux impostes au sommet des piliers, se développant uniquement sous l'intrados de l'arc, et moulurées d'un bandeau court surmontant un léger cavet. Celle du nord est quasiment entièrement restaurée (*cf.* fig. 22). En revanche, celle du sud présente encore un décor gravé à base de triangles, traitement relativement unique dans notre corpus (*cf.* fig. 23).

---

<sup>118</sup> À l'extérieur, ce portail mesure 1,69 m de large pour 3,10 m de hauteur sous clé, dont 2,35 m pour les piédroits. À l'intérieur, l'ouverture mesure 2,05 m de large pour 3,71 m de hauteur sous clé, dont 2,60 m pour les piédroits.

**INTERPRÉTATION**

## ARGUMENTS DE DATATION ET PERSPECTIVES :

Une première analyse de ce monument met en évidence des éléments rattachant cette église à la période qui nous intéresse : piliers à impostes sans retour, moulurées d'un bandeau sur un cavet, arcs fourrés, murs en moellons réguliers soigneusement assisés. Toutefois, les auteurs qui se sont penchés précédemment sur cet exemple l'ont généralement daté du dernier tiers du XII<sup>e</sup> siècle < 3 : p. 132 ; 2 : p. 2 ; 1 : p. 137 >. Cette datation est généralement peu débattue. La mention de l'église dans le volume XII de la *Gallia Christiana* en 1152 étant rappelée à chaque fois, la première charte de 1132 étant ignorée < J : col. 40 >. Cette proposition nous paraît peu compatible avec les caractères architecturaux que nous avons énumérés ci-dessus. Seul l'abbé Moufflet se prononce en faveur d'une datation aux alentours de 1100 pour l'abside orientale et les murs sud et ouest de la nef < O >. L'incertitude peut résider toutefois dans la datation du portail ouest. L'importance des rejointoiements actuels nous empêche de nous prononcer sur sa chronologie par rapport au reste de la nef : contemporain ou postérieur. Nous souhaitons simplement souligner que ce portail nous paraît relativement simple dans sa conception extérieure, encore plus à l'intérieur, avec des supports dépourvus de toute imposte, chapiteau, colonne... à l'inverse de ce que nous pouvons voir dans les exemples de Chuelles, Cortrat, ou Notre-Dame de Château-Landon. Soulignons également l'aspect relativement trapu et les largeurs irrégulières des claveaux, ainsi que la présence de boutisses renforcées aux piédroits intérieurs. Pour toutes ces raisons, il nous paraît possible de placer la construction de ce portail dès le milieu du XI<sup>e</sup> siècle. En revanche, une datation au cours du XII<sup>e</sup> siècle paraît ainsi très improbable.

Nous avons souligné des remaniements dans la travée droite et l'abside, avec l'ajout de contreforts, le percement de baies gothiques et la présence d'un arc doubleau brisé et de voûtes d'ogives en briques. Toutefois, il n'est pas impossible qu'à l'origine, comme le propose l'abbé Moufflet, cette partie ait été construite en même temps que le reste de la nef, suivant un plan que l'on retrouve dans l'église de Rozoy-le-Vieil<sup>119</sup>. Il faut d'ailleurs souligner que dans celle-ci, ces parties n'ont pas été voûtées à l'origine, et sont restées charpentées. Ce cas de figure a pu être reproduit ici, avec la mise en œuvre des ogives en briques à l'époque moderne seulement. Il faudrait ainsi pouvoir accéder aux parties extérieures de l'édifice afin de poursuivre cette étude et confirmer ou pas ces premières hypothèses. En effet, certains éléments aperçus de loin semblent aller dans ce sens (*cf.* fig. 13).

---

<sup>119</sup> Il faut souligner les fortes ressemblances entre les plans et les élévations des deux églises de Chevry-sous-le-Bignon et Rozoy-le-Vieil, villages distants d'environ 5 km. Le portail de Rozoy, pris dans un massif en saillie, et constitué de plusieurs rouleaux retombant sur des colonnes à chapiteaux, paraît toutefois plus tardif, rajouté dans un second temps, probablement dans la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle seulement.



## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

### SOURCES :

A : *Carte de randonnée : Lorrez-le-Bocage-Préaux. Chéroy*, Échelle : 1/25000<sup>e</sup>, Paris, éd. IGN, 2002, 1 carte (Carte de randonnée 2518 O).

B : Célarié M., *Plan cadastral parcellaire de la commune de Chevry-sous-le-Bignon, Section A, feuille 1, dite du Bourg*, Échelle 1/2500<sup>e</sup>, 1832, Orléans, AD 45 (Coligny), 3 P 094/2.

C : Célarié M., *Plan cadastral parcellaire de la commune de Chevry-sous-le-Bignon, Tableau d'assemblage*, Échelle 1/10000<sup>e</sup>, 1832, Orléans, AD 45 (Coligny), 3 P 094/1.

D : *Chevry-sous-le-Bignon : dossier général* (Région Centre – Centre de recherches sur les Monuments historiques – Dossier de la commune de Chevry-sous-le-Bignon 45094-1 G1).

E : *Chevry-sous-le-Bignon : dossier objets mobiliers* (Région Centre – Centre de recherches sur les Monuments historiques – Dossier de la commune de Chevry-sous-le-Bignon 45094-1 OM 1).

F : *Chevry-sous-le-Bignon : dossier travaux* (Orléans – Service départemental de l'architecture et du patrimoine – Dossier de la commune de Chevry-sous-le-Bignon).

G : *Chevry-sous-le-Bignon (Loiret). L'église*, Carte postale, éd. Vandebeulque, s. d.

H : *Correspondance : demande de remise en état, financement, 1967-1989*, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0081/054/0011 (Série 0081/054 : Restauration d'édifice du Loiret, série générale).

I : *Correspondance relative à l'édifice et à sa restauration, 1961-1969*, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 1989/003/0013 (Série 1989/003 : Travaux dans les départements du Loiret et de Seine-et-Marne).

J : *Gallia Christiana in provincias ecclesiasticas distributa : in qua series et historia archiepiscoporum et abbatum regionum omnium quas vetus Gallia complectebatur, ab origine Ecclesiarum ad nostra tempora deducitur, & probatur ex authenticis Instrumentis ad calcem appositis. Tomus duodecimus : ubi de Provinciis Senonensi & Tarentasiensi agitur*, Paris, Ex Typographia Regia, 1770, Instrumenta, col. 40.

K : Heurteau M., *Département du Loiret. Commune de Chevry. Projet de restauration intérieure de l'église*, Échelle de 0,01 m pour 1 m, 23 juin 1874, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0081/054/0011 (Série 0081/054 : Restauration d'édifice du Loiret, série générale).

L : Longnon A., *Pouillés de la province de Sens*, Paris, Imprimerie Nationale, 1904, p. 48 (Recueil des Historiens de la France. Pouillés. Tome IV).

## NOTICE 20 - Chevry-sous-le-Bignon

M : Merceron M.-H., *Chevry-sous-le-Bignon. Église Saint-Jean-Baptiste. Plan*, Échelle 1/100<sup>e</sup>, novembre 2003.

N : Merceron M.-H., *Chevry-sous-le-Bignon. Église Saint-Jean-Baptiste. Restauration. Première tranche. Étude préalable*, avril 2004, 7 p.

O : Moufflet R., *Chevry-sous-le-Bignon*, s. d., Archives de l'abbaye de Saint-Benoit-sur-Loire, 3 p.

P : *Notes, correspondance relative à l'édifice et aux objets*, 1957, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 1993/001/0422 (Série 1993/001 : Restauration des édifices et dossiers thématiques).

Q : Quantin M., *Cartulaire général de l'Yonne. Recueil de documents authentiques pour servir à l'histoire des pays qui forment ce département*, Auxerre, éd. Perriquet, 1854, vol. 1, p. 290-291, 502-503.

R : Stein H., Recueil des chartes de la maladrerie de Pontfraud, près Château-Landon, XI<sup>e</sup> – XV<sup>e</sup> siècles, *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais XXVI*, Fontainebleau, Imp. Ernest Bourges, 1908, p. 162-163.

### BIBLIOGRAPHIE :

1 : Bertrand B., Chevry-sous-le-Bignon, *Les façades occidentales des églises romanes de l'ancien archidiaconé du Gâtinais*, Paris, Université de Paris I – Panthéon Sorbonne, 2003, vol. I, p. 135-137 (Mémoire de DEA d'histoire de l'art, sous la direction de Maylis Baylé).

2 : Boitel R., L'église de Chevry (Loiret). Résumé d'une communication de M. Robert Boitel, architecte des Monuments historiques, *Bulletin de liaison provisoire de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, Orléans, éd. de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, 1950, p. 2.

3 : Michel E., Chevry-sous-le-Bignon, *Histoire et description des églises des arrondissements de Gien et de Montargis*, Paris, éd. Plon, 1885, p. 132-133.

4 : Michel E., Chevry-sous-le-Bignon, *Monuments religieux, civils et militaires du Gâtinais (Départements du Loiret et de Seine-et-Marne) depuis le XI<sup>e</sup> jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle*, Lyon, éd. Librairie générale Henri Georg, 1879, p. 158.

5 : Patron C., Chevry, *Recherches historiques sur l'Orléanais, ou Essai sur l'histoire, l'archéologie, la statistique des villes, villages, hameaux, églises, chapelles, châteaux-forts, abbayes, hôpitaux et institutions de l'Orléanais proprement dit, depuis l'époque celtique jusqu'à nos jours*, Orléans, éd. Blanchard, 1870-1871, vol. 2, p. 177-178 (Réimprimé en 1991 sous le titre *Département du Loiret. Dictionnaire des communes*, Paris, éd. Comédit, 1991, 2 vol.).

# *CHUELLES*

## IDENTITÉ

VOCABLE : Saint-Etienne  
 STATUT : Paroisse  
 DIOCÈSE : Sens  
 ARCHIDIACONÉ : Gâtinais  
 DOYENNÉ : Ferrières  
 DÉPENDANT DE :

DÉPARTEMENT : Loiret  
 N° INSEE : 45097  
 COORDONNÉES LAMBERT : x = 647,050 ; y = 2334.  
 PROPRIÉTAIRE ACTUEL : Commune  
 PROTECTION MH : Néant

## HISTORIQUE

PRINCIPALES DONNÉES TEXTUELLES :

L'église et la paroisse de Chuelles ne semblent pas mentionnées avant les années 1350, dans les comptes du diocèse de Sens < D : p. 46 >.

En 1774, un unique pan de toiture a été mis en place entre la nef centrale et le collatéral sud < A >.

En 1973, des travaux de restauration ont porté sur le clocher, avec la pose d'abat-sons et le remaniement des baies jumelées ouest et sud notamment < C >.

## DESCRIPTION

PRÉSENTATION DU MONUMENT :

Le bourg de Chuelles est organisé autour d'un carrefour relativement large de quatre rues : le chemin de Chateaurenard au sud-ouest, celui de Chuelles à Montargis au nord-ouest, celui de Chuelles à Courtenay à l'est et un dernier au sud. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, des constructions relativement denses sont implantées autour de ce carrefour et se développent le long de la rue sud et de celle de Chateaurenard. L'église est située légèrement en retrait à l'est du carrefour et était alors entièrement entourée par le cimetière (*cf.* fig. 2) < E >.

Le plan de l'église est constitué d'un porche occidental, d'une nef unique terminée par un chevet plat et un unique collatéral nord plus court de quatre travées, dont la première à l'ouest est occupée par le clocher (*cf.* fig. 3-5). La nef semble être la partie la plus ancienne. Le clocher et le chevet, avec son triplet de baies brisées, ont probablement été édifiés au XIII<sup>e</sup> siècle (*cf.* fig. 8). Le bas-côté nord est voûté sur croisée d'ogives retombant sur des culs-de-lampes sculptés et éclairé par de grandes baies dont certaines dotées de remplages constitués de mouchettes et soufflets. Ceci laisse supposer que celui-ci a été rajouté au XV<sup>e</sup> ou XVI<sup>e</sup>

siècle. Le porche ne paraît pas antérieur au XIX<sup>e</sup> siècle. L'ensemble mesure 24 m de long pour 14,50 m de large.

Les parements extérieurs sont masqués par une épaisse couche de mortier gris (*cf.* fig. 6-8). À l'intérieur, la base des murs est ornée de boiseries sur environ 2 m de hauteur. Le reste de l'élévation est dissimulée sous des badigeons blancs. Certaines baies ont leur encadrement repris au ciment (*cf.* fig. 14-15).

#### **PARTIES CONCERNÉES ET ÉLÉMENTS CONSERVÉS :**

La nef centrale va nous intéresser ici. Elle est couverte d'un berceau lambrissé enduit et mesure 8,25 m de large. Sa longueur est impossible à déterminer, architecturalement. Rien ne vient marquer une différence entre les parties, à l'exception du mobilier moderne.

Les murs de cette nef sont entièrement masqués par des enduits. Les contreforts et les fenêtres ont tous été remaniés. Seul le portail occidental est préservé (*cf.* fig. 9). Il est constitué d'un arc en plein cintre à double rouleau retombant sur deux piédroits à ressauts. Ils sont constitués de sept et neuf assises de blocs de calcaire. Parmi eux, des remplois de sarcophages sont probables (*cf.* fig. 12). Les arêtes des ressauts intérieurs ont été retaillées de manière à former deux colonnettes engagées, couronnées par deux chapiteaux aux corbeilles étroites, ornées de décors à base de stries. Celle du sud est simplement dotée de stries verticales, s'incurvant légèrement vers l'extérieur au sommet (*cf.* fig. 11). Celle du nord associe des stries verticales à une rangée de quatre spirales (*cf.* fig. 10). Ces deux piédroits sont couronnés par des impostes continues sur toutes les faces des ressauts, jouant également le rôle de tailloir pour les deux chapiteaux. Elles sont simplement moulurées d'un bandeau surmontant un biseau. Au-dessus, les deux rouleaux de l'arc se développent, constitués de claveaux relativement étroits, d'un format plutôt rectangulaire. Le rouleau inférieur est mouluré d'un tore, avec des claveaux lisses. Le rouleau supérieur, non mouluré, est doté de claveaux sculptés de motifs d'étoiles à quatre branches, dites « étoiles normandes » (*cf.* fig. 13). Les claveaux les plus étroits présentent une rangée de trois étoiles. Les plus larges sont divisés en deux rangs de trois étoiles, voire en quatre rangs pour deux d'entre eux.

### **INTERPRÉTATION**

#### **ARGUMENTS DE DATATION ET PERSPECTIVES :**

L'église de Chuelles est généralement datée du XII<sup>e</sup> siècle < G > ou de l'époque romane, sans plus de précisions < 1 >. Bérandère Bertrand, dans son étude sur les façades romanes dans le Gâtinais, propose la fin du XI<sup>e</sup> siècle, par comparaisons avec d'autres édifices comme Cortrat ou Triguères, portails édifiés à la fin du siècle sur le modèle de celui de Château-Landon < 3 : p. 139 >. Les arguments stylistiques avancés par celle-ci s'appuient notamment sur des comparaisons avec la Normandie où l'on retrouve des étoiles comme celles sculptées ici < 3 : p. 133 >. Maylis Baylé, dans sa thèse sur les débuts de la sculpture normande, date en effet l'apparition de ces motifs des années 1070, à la Trinité de Caen, et leur expansion entre la fin du XI<sup>e</sup> et le début du XII<sup>e</sup> siècle < 2 : p. 377-378 >.

Le portail de Chuelles reste relativement simple, avec une arcade à double rouleau, constituée de claveaux plutôt étroits et rectangulaires, retombant sur des piédroits à impostes. Celles-ci, bien que non décorées, sont toutefois dotées de retours. En outre, des colonnes engagées sont simulées dans l'angle intérieur des piédroits, taillé en conséquence. L'ensemble

reste relativement frustré, plus qu'à Cortrat ou Château-Landon, mais nous ne sommes pas à l'abri d'une imitation plus malhabile. Toutefois, comme pour les exemples de Cortrat et probablement également de Triguères, le portail de Chuelles semble mis en œuvre au moins en partie avec des remplois de sarcophages haut-médiévaux, ce qui paraît étonnant dans le cas d'une datation à la fin du XI<sup>e</sup> siècle, époque à laquelle ce type de mise en œuvre se raréfie < 4 >. Ceci aurait tendance à nous faire envisager la datation la plus haute possible, dès les années 1070-1080.

## **SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE**

### **SOURCES :**

A : *L'église de Chuelles*, notice historique, s. d., n. p.

B : *Carte de randonnée : Château-Renard (Loiret)*, Échelle : 1/25000<sup>e</sup>, Paris, éd. IGN, 2001, 1 carte (Carte de randonnée 2519 O).

C : *Chuelles : dossier travaux* (Orléans – Service départemental de l'architecture et du patrimoine – Dossier de la commune de Chuelles).

D : Longnon A., *Pouillés de la province de Sens*, Paris, Imprimerie Nationale, 1904, p. 46 (Recueil des Historiens de la France. Pouillés. Tome IV).

E : Merlet M., *Plan cadastral parcellaire de la commune de Chuelles, Section L, feuille 2, dite du Bourg*, Échelle 1/1000<sup>e</sup>, 1839, Orléans, AD 45 (Coligny), 3 P 097/25 (avec plan au sol de l'église, du cimetière et dessin d'une croix).

F : Merlet M., *Plan cadastral parcellaire de la commune de Chuelles, Tableau d'assemblage*, Échelle 1/10000<sup>e</sup>, 1839, Orléans, AD 45 (Coligny), 3 P 097/1.

G : Moreau M., *Fiche de pré-inventaire de l'église de Chuelles*, ministère de la Culture, 11 avril 1969 (Région Centre – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune de Chuelles).

### **BIBLIOGRAPHIE :**

1 : Banchereau R.-J., Chuelles, *Dictionnaire des églises de France III, Sud-Ouest*, Paris, éd. Robert Laffont, 1967, p. III D 59-60.

2 : Baylé M., *Les origines et les premiers développements de la sculpture romane en Normandie*, Paris, éd. Université de Paris I, 1979, 2 vol. (Thèse de l'Université de Paris I, sous la direction de Léon Pressouyre).

3 : Bertrand B., Chuelles, *Les façades occidentales des églises romanes de l'ancien archidiaconé du Gâtinais*, Paris, Université de Paris I – Panthéon Sorbonne, 2003, vol. I, p. 137-139 (Mémoire de DEA d'histoire de l'art, sous la direction de Maylis Baylé).

4 : Gély J.-P., Nature et origine des sarcophages du haut Moyen Âge en remploi dans les églises du Centre de la France, *Pierres du patrimoine européen. Économie de la pierre de l'Antiquité à la fin des Temps modernes, actes du colloque international de Château-Thierry, 18-21 octobre 2005*, Paris, éd. du CTHS, 2008, p. 35-48.

5 : Michel E., Chuelles, *Histoire et description des églises des arrondissements de Gien et de Montargis*, Paris, éd. Plon, 1885, p. 88-89.

6 : Michel E., Chuelles, *Monuments religieux, civils et militaires du Gâtinais (Départements du Loiret et de Seine-et-Marne) depuis le XI<sup>e</sup> jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle*, Lyon, éd. Librairie générale Henri Georg, 1879, p. 158-159.

6 : Patron C., Chuelles, *Recherches historiques sur l'Orléanais, ou Essai sur l'histoire, l'archéologie, la statistique des villes, villages, hameaux, églises, chapelles, châteaux-forts, abbayes, hôpitaux et institutions de l'Orléanais proprement dit, depuis l'époque celtique jusqu'à nos jours*, Orléans, éd. Blanchard, 1870-1871, vol. 2, p. 75-77 (Réimprimé en 1991 sous le titre *Département du Loiret. Dictionnaire des communes*, Paris, éd. Comédit, 1991, 2 vol.)

## CONFLANS-SUR-LOING

### IDENTITÉ

VOCABLE : Saint-Pierre-ès-Liens

STATUT : Paroisse

DIOCÈSE : Sens

ARCHIDIACONÉ : Gâtinais

DOYENNÉ : Ferrières

DÉPENDANT DE :

DÉPARTEMENT : Loiret

N° INSEE : 45102

COORDONNÉES LAMBERT : x = 633,725 ; y = 2328,275.

PROPRIÉTAIRE ACTUEL : Commune

PROTECTION MH : Néant

### HISTORIQUE

PRINCIPALES DONNÉES TEXTUELLES :

L'église de Conflans est citée pour la première fois dans une charte de 1162, réglant un désaccord intervenu entre l'archevêque de Sens et l'abbaye de Ferrières, au sujet de plusieurs églises : « [...] *de ecclesiis de Conflans, de villa Mandore, de Sora-terra, de Curia-Erardi* [...] » < A : p. 774 >.

La paroisse de Conflans-sur-Loing ne semble en revanche pas mentionnée avant les années 1350 dans les comptes d'un pouillé du diocèse de Sens < E : p. 46 >.

### DESCRIPTION

PRÉSENTATION DU MONUMENT :

L'église est implantée dans le village, sur le flanc d'une hauteur dominant la vallée de l'Ouanne dont le cours se trouve à une soixantaine de mètres au nord, peu avant son confluent avec le Loing (*cf.* fig. 2). La pente est orientée est-ouest, le chevet apparaissant ainsi comme semi-enterré par rapport à la façade occidentale (*cf.* fig. 7).

L'édifice est situé au cœur du cimetière qui l'entoure de toutes parts. Ce dernier comprend encore des tombes du XIX<sup>e</sup> siècle, et des vestiges de tombeaux médiévaux sont exposés ici et là.

Cet ensemble borde au sud l'ancien chemin de Montargis à Gy-les-Nonnains, autour duquel s'étaient fixés les quelques bâtiments du village au début des années 1800 (*cf.* fig. 2).

En plan, cette église présente un petit porche moderne, une nef unique suivie d'un chevet quadrangulaire plus bas et plus étroit (*cf.* fig. 3-5). L'édifice mesure environ 9,05 m de large dans la nef, et 15,80 m de long dont 9,70 pour la nef et 6,10 pour le chevet.

Une annexe a été rajoutée au sud contre le choeur.

Les parements extérieurs sont entièrement masqués par un enduit ocre jaune (*cf.* fig. 6-8). À l'intérieur, les murs sont dissimulés derrière un décor de boiseries en association avec un enduit (*cf.* fig. 10-11).

**PARTIES CONCERNÉES ET ÉLÉMENTS CONSERVÉS :** Deux éléments sont préservés dans la façade occidentale : le portail ouest et le contrefort nord.

Le portail est constitué d'un arc en plein cintre à double rouleau, de même épaisseur, retombant directement sur deux piédroits appareillés, sans aucun intermédiaire<sup>120</sup> (*cf.* fig. 8). L'intégralité de ce portail est appareillée en remplois de sarcophages haut-médiévaux en calcaire de Tonnerre < 2 >. Les claveaux des deux rouleaux superposés sont des débits minces et allongés de cuves. Les piédroits alternent ces mêmes plaquettes allongées avec de grands blocs quadrangulaires, probablement en L, posés de champ. Tous les joints ont été repris avec l'enduit des façades. Le parement, autour de ce portail, semble en partie mis en œuvre avec des remplois du même type. Le seuil du portail est également réalisé avec d'anciennes pierres tombales.

Le contrefort nord de la façade est lui aussi appareillé avec des blocs de remplois de sarcophages, dans lesquels domine le type des calcaires de La Charité-sur-Loire<sup>121</sup> < 2 > (*cf.* fig. 9). Il comprend douze assises totales. Il est peu saillant, doté d'un petit socle en saillie de cinq rangs à la base sur les faces sud et ouest, et se termine par un léger glacis sur deux assises. Des plaques de sarcophages en L servent à former les deux côtés latéraux ; les manques dans la face principale ont ensuite été comblés avec des petites plaquettes allongées.

## **INTERPRÉTATION**

### ARGUMENTS DE DATATION ET PERSPECTIVES :

Les remplois de sarcophages hauts médiévaux sont typiques de l'architecture autour de l'an mil dans la région. Des arcs à double rouleau, du même type que celui du portail de Conflans mais mis en œuvre en moyen appareil de calcaire ocre clair, sont présents dans les églises de Mareau-aux-Bois (tribune du clocher), de Chailly-en-Gâtinais (portail ouest) ou encore de Courtenay (arcade ouest du chœur), exemples qui paraissent dater du milieu du XI<sup>e</sup> siècle.

## **SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE**

### SOURCES :

A : Bouquet M. (dom), *Recueil des historiens des Gaules et de la France : Rerum Gallicarum et francicarum scriptores*, Paris, éd. V. Palmé, 1869-1904, vol. 15, p. 774.

B : Buyer M., *Plan cadastral parcellaire de la commune de Conflans-sur-Loing, Section A dite du Bourg*, Échelle 1/2500<sup>e</sup>, 15 juin 1824, Orléans, AD 45 (Coligny), 3 P 102/2 (avec dessin d'une croix et plan au sol de l'église et du cimetière).

---

<sup>120</sup> Dimensions extérieures du portail : 163 cm de large et 225 cm de hauteur sous clé.

<sup>121</sup> Dimensions du contrefort : 84 cm de largeur et 60 cm de profondeur. Socle : 91 cm de largeur et 67 cm de profondeur.



## NOTICE 22 - Conflans-sur-Loing

C : Buyer M., *Plan cadastral parcellaire de la commune de Conflans-sur-Loing, Tableau d'assemblage*, Échelle 1/10000<sup>e</sup>, 15 juin 1824, Orléans, AD 45 (Coligny), 3 P 102/1.

D : *Carte de randonnée : Montargis*, Échelle : 1/25000<sup>e</sup>, Paris, éd. IGN, 1998, 1 carte (Carte de randonnée 2419 E).

E : *Conflans : dossier travaux* (Orléans – Service départemental de l'architecture et du patrimoine – Dossier de la commune de Conflans).

F : Longnon A., *Pouillés de la province de Sens*, Paris, Imprimerie Nationale, 1904, p. 46 (Recueil des Historiens de la France. Pouillés. Tome IV).

G : Moreau M., *Fiche de pré-inventaire de l'église de Conflans-sur-Loing*, ministère de la Culture, 10 avril 1969 (Région Centre – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune de Conflans-sur-Loing).

### BIBLIOGRAPHIE :

1 : Gaillard L., Conflans, *Essai sur les églises du diocèse d'Orléans. Étude historique des monuments religieux des communes du département du Loiret, vol. 2 : Anciens arrondissements de Montargis et Gien*, Orléans, éd. de L. Gaillard, 1988, p. 17-19.

2 : Gély J.-P., Nature et origine des sarcophages du haut Moyen Âge en remploi dans les églises du Centre de la France, *Pierres du patrimoine européen. Économie de la pierre de l'Antiquité à la fin des Temps modernes, actes du colloque international de Château-Thierry, 18-21 octobre 2005*, Paris, éd. du CTHS, 2008, p. 35-48.

3 : Michel E., Conflans, *Histoire et description des églises des arrondissements de Gien et de Montargis*, Paris, éd. Plon, 1885, p. 68.

4 : Michel E., Conflans, *Monuments religieux, civils et militaires du Gâtinais (Départements du Loiret et de Seine-et-Marne) depuis le XI<sup>e</sup> jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle*, Lyon, éd. Librairie générale Henri Georg, 1879, p. 159.

5 : Patron C., Conflans, *Recherches historiques sur l'Orléanais, ou Essai sur l'histoire, l'archéologie, la statistique des villes, villages, hameaux, églises, chapelles, châteaux-forts, abbayes, hôpitaux et institutions de l'Orléanais proprement dit, depuis l'époque celtique jusqu'à nos jours*, Orléans, éd. Blanchard, 1870-1871, vol.2, p. 31-32 (Réimprimé en 1991 sous le titre *Département du Loiret. Dictionnaire des communes*, Paris, éd. Comédit, 1991, 2 vol.).

<i>CORTRAT</i>
----------------

**IDENTITÉ**

VOCABLE : Saint-Martin  
 STATUT : Paroisse  
 DIOCÈSE : Sens  
 ARCHIDIACONÉ : Gâtinais  
 DOYENNÉ : Ferrières  
 DÉPENDANT DE :

DÉPARTEMENT : Loiret

N° INSEE : 45105

COORDONNÉES LAMBERT : x = 632,075 ; y = 2321,975.

PROPRIÉTAIRE ACTUEL : Commune

PROTECTION MH : L'église a été inscrite à l'Inventaire des Monuments historiques le 16 janvier 1923 puis classée le 28 mai 1972.

**HISTORIQUE**

PRINCIPALES DONNÉES TEXTUELLES :

L'édifice est mentionné pour la première fois dans une charte de 1162, réglant un désaccord intervenu entre l'archevêque de Sens et l'abbaye de Ferrières, au sujet de plusieurs églises : « [...] *de ecclesiis de Conflans, de villa Mandore, de Sora-terra, de Curia-Erardi* [...] » < D : p. 774 >.

La cure de Cortrat est mentionnée dans le pouillé du diocèse de Sens, rédigé vers 1350, puis dans les comptes de 1369-1370. Le patronage est alors confié à l'archevêque de Sens < AG : p. 47, 78 >.

En 1789, l'église est désaffectée puis transformée en grange < E >. S'ensuit une période de relatif abandon, provoquant la ruine du chevet. La démolition de la toiture et de la charpente de la nef est effectuée en 1926-1927 par la mairie, dans un souci de sécurité. Le bâtiment menaçait de s'écrouler. De multiples projets concernant la conservation du portail voient alors le jour, d'une préservation *in situ* à un déplacement du portail dans un musée à Montargis. Une structure en bois enveloppant le portail est finalement posée ; les vestiges en sont encore visibles sur les photographies prises dans les années 1950 (*cf.* fig. 57-58) < G ; S >.

En 1946, le portail est restauré. Le linteau était alors brisé en trois morceaux ; une barre de fer est placée dessous. L'ensemble est gougeonné et rejointoyé (*cf.* fig. 57) < G >.

En 1955, quelques travaux sommaires sont exécutés pour préserver les vestiges encore en place, notamment les fresques : un auvent est posé pour les protéger (*cf.* fig. 69), un chaînage est mis en œuvre au-dessus de l'arc triomphal pour éviter son effondrement, et un rocaillage sur les arêtes supérieures de la nef est réalisé < A ; E >.

En 1958 et 1959, les fresques de l'arc triomphal sont finalement déposées au musée Girodet de Montargis < A ; E ; I >.

En 1968 et 1969, la municipalité, soutenue par une équipe de bénévoles, se lance dans la restauration de l'église, avec la reprise des sommets des murs de la nef et la pose d'une nouvelle charpente et toiture. Les joints du mur pignon ouest sont repris au ciment < E >.

En 1970, les fondations du chevet sont dégagées (*cf.* fig. 39) < E >. Sa reconstruction est un temps envisagée, mais en définitive n'intervient pas. Les vestiges sont simplement consolidés en 1975 (*cf.* fig. 40).

En 2005, une étude préalable à une nouvelle campagne de restauration a été réalisée par l'architecte Antoine Leriche, concernant l'intérieur de l'édifice, la façade ouest et la pose d'un clocheton et d'un petit porche au-dessus du portail. Les travaux ont été effectués entre 2006 et 2007 < G >.

## **DESCRIPTION**

### PRÉSENTATION DU MONUMENT :

Le bourg de Cortrat est organisé autour du croisement, presque à angle droit, de deux routes. Il ne comprend que quelques fermes réunies autour de l'église. À 250 m environ à l'ouest coule le Vernisson, un affluent du Loing (*cf.* fig. 2).

Le site semble avoir été l'objet d'une occupation relativement ancienne. En 1965, M. Oudin a retrouvé huit inhumations, datées de La Tène I ou II, dans le champ de la Cannelière, à environ 1,5 km au nord de l'église < 31 : p. 150 >. À une centaine de mètres de là, en 1957, Hubert Zurfluh avait mis au jour une nécropole de "Lètes". Fouillée de 1958 à 1964, celle-ci a révélé une quarantaine de tombes datées de la seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle. Elle a été interprétée comme relative à un ensemble familial originaire d'Europe de l'est. Les inhumations comprenaient en effet un riche mobilier rapproché de celui de tombes hongroises, comme celles de Szalacska (bague en or avec chaton carré, fibules en argent du type "en clochette", collier de perles en ambre...) < 26 : p. 14-15 ; 31 : p. 151 ; 32 ; 39 >.

L'église est souvent présentée par les auteurs comme étant construite sur l'emplacement d'un cimetière mérovingien. Pourtant, aucune découverte de sarcophage haut-médiéval ne ressort dans la littérature scientifique, à l'exception de ceux mis au jour dans l'église lors des travaux au cours du XX<sup>e</sup> siècle<sup>122</sup> (*cf.* fig. 7). Charles Picard avait souligné l'importance de déterminer les limites de la nécropole découverte par Hubert Zurfluh, et émis l'hypothèse que les sarcophages utilisés pour l'église en provenaient peut-être < 31 >. Toutefois, la datation de cette nécropole, au IV<sup>e</sup> siècle, paraît un peu précoce. En outre, aucune publication ne fait allusion à la présence de sarcophages en pierre. L'hypothèse d'un cimetière mérovingien plus tardif, à l'emplacement même de l'église, paraît plus plausible.

L'église est aujourd'hui constituée d'une nef unique ouvrant sur un chevet plus étroit, en ruines, comprenant une travée droite et une abside semi-circulaire (*cf.* fig. 3-7). L'ensemble mesure 6 m de large dans la nef et 19,30 m de long. L'édifice semble remonter à l'époque romane, à l'exception de deux grandes fenêtres percées dans le mur sud de la nef, et qui ne semblent pas antérieures à la fin du Moyen Âge (*cf.* fig. 9, 13, 50-51).

---

<sup>122</sup> L'un a été retrouvé dans la travée droite du chevet au cours des travaux de restauration des années 1960 et l'autre dans la nef, près de l'arc triomphal, en 1926 < 35 : p. 323, note 3 >.

À l'extérieur, les murs nord et sud de la nef présentent majoritairement des joints dégradés, avec un ancien mortier de chaux. Leur partie supérieure, le pignon occidental et les ruines du chevet ont été rejointoyés au ciment gris, probablement lors des travaux des années 1960-1970. Les parements intérieurs de la nef ont été récemment restaurés, avec un mortier de chaux ocre clair.

#### PARTIES CONCERNÉES ET ÉLÉMENTS CONSERVÉS :

- **Nef** : La nef, de plan rectangulaire, mesure 6,03 m de large pour 11,40 m de long. Elle est couverte d'une simple charpente. Aucun élément conservé ne laisse supposer l'existence, à une période donnée, d'un autre mode de couverture.

Les différents murs de cette nef présentent le même type de mise en œuvre : des moellons de calcaire gris clair, mêlés à de nombreux emplois de sarcophages haut-médiévaux. D'après Jean-Pierre Gély, ces derniers sont des calcaires de Tonnerre < 20 : p. 38, 39, 45 >. Le site de Cortrat est implanté sur des terrains lacustres, formés de calcaire du Gâtinais, probablement utilisé ici sous forme de moellons pour compléter les emplois < O >. Tous ces éléments sont soigneusement assisés. On peut compter entre 40 et 45 rangs pour les deux murs gouttereaux, mesurant en moyenne entre 13 et 15 cm de hauteur. Quelques moellons y sont disposés en oblique, formant ponctuellement de l'*opus spicatum* (cf. fig. 8-11, 32, 36, 51-52).

Les trente premières assises des murs nord et sud, à l'extérieur, présentent encore des vestiges d'un mortier de chaux ancien, très dégradé au fond des joints, de couleur ocre orange, sableux, avec des inclusions de nodules de chaux et quelques gravillons (cf. fig. 36, 52). Des lambeaux d'un enduit de chaux plus fin sont encore visibles. À partir de la trente-et-unième assise, le parement a été très largement rejointoyé au ciment, probablement lors de la mise en place de la charpente et de la toiture en 1969 (cf. fig. 32, 51). On pourrait se demander si ces assises supérieures n'ont pas été en grande partie reprises à cette occasion. L'observation de photographies des années 1950 montre toutefois que les rangées de pierre encadrant les petites baies en plein cintre étaient alors bien conservées (cf. fig. 31, 33). Les remaniements pourraient n'avoir concerné que les tout derniers rangs.

Ce petit moellonage est associé, pour les angles extérieurs, à l'utilisation de emplois de sarcophages : soit des débits de format allongé, soit, le plus souvent, des éléments en L (cf. fig. 34, 44, 50). En revanche, les angles intérieurs ne présentent pas de mise en œuvre particulière par rapport au reste des murs, et sont appareillés en moellons (cf. fig. 69, 71-72, 75).

Les murs gouttereaux nord et sud étaient percés chacun d'une unique petite baie en plein cintre, haut placée, sans ébrasement extérieur, avec un fort ébrasement intérieur. Une nouvelle fois, le recours à des emplois de sarcophages semble généralisé. Au nord, l'encadrement extérieur est constitué de deux rangs de gros blocs de calcaire surmontés d'un linteau monolithe plein cintre (cf. fig. 53). Au sud, on retrouve le même type de linteau couronnant deux piédroits mêlant des blocs de moyen format et des plaquettes allongées, entre lesquels apparaissent des calages ponctuels de TCA (cf. fig. 54). À l'intérieur, les deux fenêtres présentent des ébrasements fourrés, deux piédroits appareillés et des arcs constitués de claveaux étroits et allongés (cf. fig. 76-77). Le piédroit ouest de la baie sud est doté d'un

remploi de sarcophage en L, bien visible. Aucune fenêtre ne semble avoir été prévue dans les pignons est et ouest.

Deux portes permettaient l'accès à cette nef. La première, dans le mur ouest, plus ornée, était probablement l'entrée principale. La seconde, percée dans le mur nord et dépourvue de décor, était probablement plus secondaire et devait permettre de communiquer directement avec l'ancien cimetière qui devait se développer autour de l'église au Moyen Âge. Ce portail nord est aujourd'hui bouché, et une partie de l'encadrement extérieur a été reprise (cf. fig. 35, 78). Ce dernier est constitué de deux piédroits appareillés soutenant un arc clavé en plein cintre. L'ensemble, mêlant blocs de moyen format et éléments allongés, semble à nouveau témoigner de l'usage de remplois de sarcophages<sup>123</sup>. L'ouverture semble légèrement plus large et haute à l'intérieur qu'à l'extérieur, laissant supposer l'existence d'un léger ébrasement intérieur ou d'un petit ressaut<sup>124</sup>.

Le portail occidental est également entièrement appareillé avec des remplois de sarcophages en calcaire de Tonnerre<sup>125</sup> < 21 : p. 39 >. Sur la face extérieure, il est constitué de deux piédroits à ressauts, soutenant un linteau, un tympan, et un arc à double rouleau souligné d'un cordon en saillie à l'extrados (cf. fig. 16, 57-59). Les deux piédroits sont très largement rejointoyés au ciment. Les photographies prises dans les années 1950-1960 montrent un portail déjà très largement endommagé, avec de nombreuses pierres brisées. Ces jambages ont sans doute également été très remaniés, si l'on en juge par le premier bloc du piédroit nord, ressaut intérieur, visiblement "neuf", ainsi que d'après la présence d'une date (1850) gravée sur le premier grand bloc du piédroit nord, ressaut extérieur, et ainsi encore que la présence de nombreux morceaux de TCA dans le piédroit sud. On peut également noter qu'il n'y a pas de continuité dans les assises entre les ressauts internes et externes, ce qui renforce l'impression de reprises. Ces supports sont couronnés par des impostes. Pour les ressauts internes, celles-ci se développent uniquement sous le linteau. Celle située au nord est moulurée d'un bandeau surmontant un biseau orné d'un rang de trois billettes (cf. fig. 65). Celle du sud présente un décor plus complexe avec deux rangs de billettes encadrant un tore, ce qui donne un profil plutôt quadrangulaire à l'ensemble (cf. fig. 66). Pour les ressauts extérieurs, les impostes sont dotées de retour. Celle du nord, en partie bûchée, est ornée d'un tore torsadé semble-t-il (la pierre étant érodée) (cf. fig. 67). Celle du sud présente un tore lisse, en grande partie brisé (cf. fig. 68).

Ces deux piédroits soutiennent un linteau monolithe plus haut que le tympan (52 cm maximum contre 30 cm), de 178 cm de large et d'une épaisseur de 28,5 cm. Il a souvent été considéré comme le remploi d'un grand morceau de cuve de sarcophage en calcaire de

<sup>123</sup> Les claveaux de l'arc de ce portail nord mesurent : 65 x 241 ; 56 x 232 ; 42 x 223 ; 54 x 244 ; 41 x 71 x 229 ; 64 x 239 x 98 ; 39 x 243 x 62 (largeur à l'intrados x longueur x largeur à l'extrados – en mm).

<sup>124</sup> À l'extérieur, le portail nord mesure environ 70 cm de large pour 220 cm de hauteur sous clé. Aucun seuil n'est visible. À l'intérieur, il compte 84 cm de large pour 257 cm de hauteur sous clé dont 201 cm pour les piédroits. On peut constater que les assises de ces piédroits ne sont pas visibles jusqu'au sol actuel, ce qui pourrait laisser penser que celui-ci a été abaissé depuis le Moyen Âge. On peut en effet remarquer la même chose pour le portail ouest. Il faut probablement imaginer un premier sol situé à une trentaine de centimètres plus haut, ce qui ferait une hauteur sous clé d'environ 230 cm. Les variations entre l'intérieur et l'extérieur restent donc faibles, d'une dizaine de centimètres aussi bien pour la largeur que pour la hauteur.

<sup>125</sup> Le portail ouest mesure 122 cm de large pour 302 cm de haut sous clé dont 204 cm pour les piédroits à l'extérieur. Il compte 143 cm de large pour 337 cm de hauteur sous clé dont 251 cm pour les piédroits à l'intérieur, par rapport au sol actuel.

Tonnerre < 20 : p. 39, photo 9 >. Il est le support d'un décor gravé dont la chronologie relative laisse peu de doute. En effet, les deux extrémités du tympan présentent une simulation des trois (au sud) et quatre (au nord) premiers claveaux de l'arc. La réalisation de ce décor est ainsi contemporaine de la mise en œuvre du portail. Le sujet représenté au centre a fait couler beaucoup d'encre chez les historiens de l'art et aucune hypothèse n'a jusqu'ici véritablement remporté les suffrages. La "scène" semble s'organiser autour de deux personnages, accompagnés d'animaux, sur un fond de sillons gravés plus ou moins concentriques. Celui situé à droite est debout, les pieds posés juste au-dessus de la base du linteau. Sa tête ovoïde, dépourvue de cheveux, est tournée vers le spectateur et on devine encore les creux figurant les yeux et la bouche (cf. fig. 62). Il tend son bras droit devant lui, paume ouverte, et semble laisser son bras gauche retomber derrière lui. Au-dessus de son bras droit, on peut observer trois petits motifs circulaires, souvent interprétés comme les feuilles ou les fruits d'un arbre. Au-dessous apparaît un quadrupède, avec un museau allongé. Dans la partie gauche du linteau se trouve le second personnage, perché debout sur un animal (cf. fig. 61). Bien qu'il soit de taille plus petite, cette position surélevée et plus centrée lui offre une certaine prééminence visuelle sur le premier. Sa tête, également ovoïde et chauve, est bien marquée par la présence de deux yeux creusés légèrement en amande. Son bras gauche est tendu vers la droite, paume ouverte, les doigts bien écartés. Le bras droit est en revanche très peu discernable mais semble être fléchi vers l'arrière, la main revenant se poser sur les hanches. Le torse semble plus court que celui du personnage de gauche. On peut effectivement observer la présence, à l'entre-jambes, d'un petit triangle en saillie pouvant représenter un sexe masculin. Trois quadrupèdes sont présents sous les pieds de ce second personnage, deux affrontés à gauche, et un troisième tourné vers le personnage de droite. Le premier quadrupède, à gauche, présente un museau plus court que celui observé sur l'animal accompagnant le personnage de droite. Le second, au centre, et sur lequel est perchée notre deuxième personnage, est plus imposant et possède une grande tête évoquant, par son ampleur, celle d'un lion dotée d'une crinière ; on peut observer la présence d'un élément partant de son arrière-train, revenant devant son corps et se terminant par une boule, le tout pouvant en effet correspondre à une queue de lion. Le troisième animal, à droite, semble être le plus frêle ; il possède un fin museau allongé avec deux oreilles pointues. Tout le reste de la surface du linteau est occupé par un réseau serré de sillons creusés, répondant probablement à l'horreur du vide des artistes médiévaux à cette époque. Deux grands ensembles s'opposent une nouvelle fois : des stries rayonnantes partant d'un motif circulaire placé juste à côté de la main du personnage de gauche, semblant se diriger vers celui de droite et venant alors buter contre des cercles concentriques, formant comme un bouclier pour le personnage de droite. L'ensemble de la composition semble ainsi opposer les deux personnages. Celui de droite, dominateur, perché sur un lion, semble être un homme nu. Celui de gauche, dans une position inférieure, est soit un homme vêtu d'une tunique, soit éventuellement une femme nue (on n'observe pas d'élément évoquant un sexe masculin, comme pour l'autre, mais l'ensemble s'avère, il est vrai, dégradé). L'une des anciennes cassures suivait le côté gauche du corps du personnage (cf. partie « interprétation » pour les hypothèses concernant l'iconographie en question).

Au-dessus du linteau se trouve un second remploi de sarcophage faisant office de tympan. Sa surface est ornée d'une série de losanges gravés, imitant l'*opus reticulatum*. Vient ensuite le premier rouleau de l'arc, constitué de vingt-quatre claveaux tous ornés de différentes façons,

les sept premiers étant simulés dans la pierre du linteau, avec de faux joints. Le motif le plus fréquent est celui de l'étoile à quatre, six ou huit branches, répété trois fois sur les claveaux (cf. fig. 63-64). Celui-ci est relativement fréquent dans les églises de la région. Il est notamment visible à Chuelles ou Thimory. D'autres décors sont présents : un homme, portant une main à la tête et l'autre à la taille, des torsades, des chevrons, une fleur à quatre pétales, des stries diverses pouvant notamment former des épis. Le second rouleau comprend trente-huit claveaux étroits et allongés, en apparence réguliers. Il est mouluré d'un tore suivi d'une gorge et est souligné à l'extrados d'un cordon en saillie orné d'un rang de billettes, alternativement courtes et longues. Malgré de nombreuses restaurations, l'ensemble semble former un tout cohérent.

Au revers, le portail s'élargit légèrement grâce à un ressaut intervenant après le linteau (cf. fig. 79). On retrouve en effet ce dernier, bien identifiable avec son format trapézoïdal et, comme à l'extérieur, les premiers claveaux gravés de l'arc le surmontant (cf. fig. 80). Sa partie centrale est toutefois dépourvue de décor de ce côté. Le tympan est simplement maçonné à l'aide de quelques moellons et les claveaux de l'arc non gravés. Une deuxième arcade est appareillée au nu du parement intérieur du pignon ouest, masquant en partie le revers du linteau et son arc, témoignant soit d'une reprise, soit plus probablement, au regard de l'unité de l'ensemble, d'une certaine maladresse dans la mise en œuvre. Les deux piédroits sont appareillés avec des blocs de moyen format associés à des éléments allongés et soutiennent, sans imposte, l'arc en plein cintre qui est constitué de vingt-cinq claveaux. Ceux situés aux retombées sont plus larges et correspondent à des remplois de sarcophages en L, bien visibles à l'intrados (cf. fig. 81). Les autres, plus étroits, sont de simples plaquettes débitées dans les parois des cuves. L'ébrasement, fourré, est très largement enduit, ce qui masque sans aucun doute les traces de fermeture.

Le mur pignon oriental ouvrait sur le chœur par le biais d'une grande arcade en plein cintre, aujourd'hui bouchée<sup>126</sup> (cf. fig. 75). Elle est constituée de deux piédroits appareillés en remplois de sarcophages, de onze et neuf assises. Les chaînages sont plus importants que pour les portails et les fenêtres puisqu'on peut observer des boutisses renforcées (cf. fig. 82-83). L'arc comprend quarante-cinq claveaux, en majorité étroits et allongés. De nombreux lambeaux d'enduits peints sont encore visibles *in situ*. Sur l'intrados de l'arc se trouvait autrefois le décor de fresques déposé au musée Girodet de Montargis (cf. fig. 19-24, 88). Au sommet prenait place un médaillon constitué de plusieurs cercles concentriques : un motif de vagues rouges et blanches, un anneau rouge, un jaune, un blanc et enfin au centre un dernier cercle bleu. Sur ce médaillon se détachait la figure d'un agneau blanc, tournant sa tête ornée d'un nimbe crucifère vers l'arrière, accompagné d'une croix pattée (cf. fig. 20).

Ce médaillon était porté par des deux personnages debout, de chaque côté. Ils prennent place dans un espace délimité par des bandes de couleur ocre jaune et rouge. Ces deux figures présentent un visage relativement allongé doté d'une bouche mince, presque pincée, aux lèvres horizontales terminées par deux traits verticaux rouges, d'un long nez fin s'élargissant à la base, de deux yeux en amande qui semblent grands ouverts et d'un front assez dégagé sur lequel l'arcade sourcilière, une ride et la bordure des cheveux sont soulignées par un trait blanc plus ou moins marqué. Les joues, elles, sont rehaussées de deux marques ocre rouge.

<sup>126</sup> Cette arcade mesure 258 cm de large et 344 cm de hauteur sous clé dont 186 cm pour les piédroits.

Les cheveux encadrent la tête et retombent derrière la nuque. Ils sont surmontés d'un nimbe circulaire d'un bleu profond, le même que celui du nimbe de l'agneau. Les deux personnages lèvent leurs bras au-dessus de la tête pour soutenir l'agneau. Leurs longs doigts se partagent entre ceux suivant la courbe du médaillon et ceux passant devant, illustrant ainsi une emprise solide. La figure située au sud porte une tunique à manches longues ocre jaune, assez ample, sur laquelle les drapés et l'encolure sont soulignés par des rehauts blancs. Un grand manteau ocre rouge est placé par-dessus. Le personnage au nord présente une solution inverse : tunique foncée et manteau clair. Derrière leurs bras, on peut observer un motif blanc cerclé de rouge, qui se trouve en grande partie masqué derrière les larges manches mais qui, du côté externe, empiète sur les bordures colorées encadrant les figures (*cf.* fig. 88 : bien visible à gauche). Cette zone semble ornée de petits motifs rouges, comme des touffes végétales à trois brins, et se termine, sous le coude, par des sortes de franges épaisses blanches, faisant penser à des plumes. Grâce à ces éléments, évoquant des ailes mais difficilement discernables de nos jours, ces deux figures ont été interprétées comme des anges. Étant donné que ce sont souvent des séraphins qui sont au contact de la gloire divine, on peut se demander si ce qui ressemble à un semis végétal rouge ne serait pas là pour évoquer leurs ailes constellées d'yeux. À noter enfin, pour terminer, que sous ces dernières, passant derrière les éventuels anges, on aperçoit deux arcs de cercle, l'un rouge et l'autre blanc, pouvant soit correspondre à des pans de vêtement volant, soit encore à un système de bordure mettant en avant les personnages.

D'un point de vue stylistique, les couleurs sont limitées : ocre rouge, ocre jaune, blanc et deux nuances de bleu, l'une très foncée pour les fonds des nimbes et l'autre plus vif et clair, rappelant le lapis lazuli, pour le fond de la gloire de l'agneau. Les principaux éléments de la composition sont délimités par un fin trait ocre rouge. Des rehauts blancs complètent les aplats de couleur pour donner le modelé et les drapés. L'ensemble reste assez frontal et hiératique, avec peu de relief et de souplesse pour les personnages. Il faut toutefois souligner l'absence de certains détails, notamment dans la chevelure, et les yeux, dépourvus de pupilles. Ceci laisse supposer que certaines couches picturales, notamment celles posées en dernier (probablement *a secco*) et donnant les détails fins, ont disparu.

Un certain nombre d'éléments mobiliers sont conservés à l'intérieur de la nef, et notamment trois autels. Deux, mis en œuvre avec une maçonnerie de moellons, sont plaqués contre le mur pignon oriental, de part et d'autre de l'arcade, dans des dispositions analogues à ce qui est encore partiellement visible dans la chapelle Sainte-Berthe à Adon (*cf.* fig. 82-83). Celui du nord est surmonté d'une petite niche quadrangulaire aménagée dans l'épaisseur du mur, à l'aide de pierres allongées<sup>127</sup>. Un troisième autel, constitué de pierres taillées, est implanté au centre (*cf.* fig. 84). Il est surmonté d'un plateau légèrement plus large, dans lequel une cavité quadrangulaire est aménagée<sup>128</sup>. Il est très difficile de se prononcer sur la datation de tels éléments, hors de tout contexte, et très largement restaurés. Sur les quelques photographies anciennes consultées par nos soins, on peut apercevoir deux massifs arasés à l'emplacement des autels latéraux et quelques pierres taillées posées au centre (*cf.* fig. 69, 87). Les trois structures ont ainsi été en grande partie, voire entièrement, remontées.

<sup>127</sup> Cette niche mesure 39 cm de large, 32 cm de haut et 31 cm de profondeur.

<sup>128</sup> La table de cet autel mesure 125 cm de long, 65 cm de profondeur et 70 cm de hauteur. Le plateau compte 157 cm de long, 92 cm de profondeur et 19 cm de haut. La cavité centrale mesure 31 cm de large, 42 cm de longueur et 5 cm de profondeur.



Enfin, nous pouvons noter la présence d'une petite cuve baptismale monolithe circulaire, posée sur un socle appareillé<sup>129</sup> (cf. fig. 86). Elle est moulurée, sur le pourtour extérieur, d'un bandeau surmontant un filet. Une feuillure est aménagée sur le pourtour intérieur, probablement pour poser un système de fermeture. Un trou est visible au fond pour évacuer l'eau. Là encore, la datation est difficile à préciser.

- **Chevet** : Le chevet est constitué d'une travée droite mesurant 3,80 m de large pour 3,90 m de long, ouvrant sur une abside semi-circulaire plus étroite, de 3,05 m de large pour 3,10 m de profondeur. Celle-ci présente une partie droite sur 2,10 m avant un léger retrait marquant la partie arrondie en elle-même (cf. fig. 4-7). Dans la travée droite, les arrachements dans les angles ouest avec la nef laissent supposer l'existence d'un voûtement d'arêtes. Dans l'abside, la présence de contreforts à l'extérieur permet de proposer un voûtement en cul-de-four, bien que de rares exemples comme Rozoy ne nous autorisent pas à exclure une charpente.

Les murs du chevet sont construits avec des moellons de calcaire soigneusement assisés. Si les éléments les plus allongés sont placés en oblique, la disposition en *opus spicatum* n'apparaît pas comme dans la nef (cf. fig. 43-46).

Les angles du chevet avec la nef ne sont pas appareillés en remplois de sarcophages, mais en moellons. Ceci pourrait laisser supposer une reprise entre la nef et le chœur. Toutefois, nous avons déjà vu que les angles intérieurs de celle-là ne présentaient pas de mise en œuvre particulière. En outre, l'observation de l'angle extérieur nord montre une parfaite continuité entre les assises des deux ensembles (cf. fig. 44). Les angles intérieurs ont été profondément endommagés et l'angle sud repris par le percement d'une porte (cf. fig. 45-46, 50).

Le premier retrait effectué par le chevet entre la travée droite et l'abside est, cette fois-ci, appareillé avec des blocs de calcaire gris taillés, et non pas des remplois de sarcophages (cf. fig. 47-48). Entre ces deux angles, on observe, au ras du sol, une rangée de blocs de moyen appareil, marquant l'entrée dans le sanctuaire. Est-ce un simple chaînage en correspondance avec une arcade se trouvant à l'entrée de l'abside, les vestiges d'un ancien mur, ou ceux d'un emmarchement ?

Le mur effectue un second retrait à la naissance de l'abside, uniquement mis en œuvre en moellons. Cette abside est contrebutée par deux contreforts, également construits avec des moellons assisés et non en moyen appareil ou avec des remplois de sarcophages<sup>130</sup> (cf. fig. 49).

Une seule fenêtre subsiste dans ce chevet, dans le mur nord de la travée droite. Il faut probablement en restituer une deuxième, en symétrie, dans le mur sud, et de une à trois autres dans l'abside. Cette baie nord est appareillée avec des blocs de calcaire gris clair, presque blancs. À l'extérieur, elle est constituée de deux piédroits appareillés de deux assises, soutenant un linteau monolithe plein cintre<sup>131</sup> (cf. fig. 17, 55). Un léger ébrasement extérieur est attesté, par le biais d'un biseau adoucissant l'arête interne de cet encadrement. À

<sup>129</sup> Cette cuve mesure 49 cm de diamètre et 20 cm de hauteur à l'intérieur, 76 cm de diamètre et 49 cm de hauteur à l'extérieur (sans le socle).

<sup>130</sup> Les contreforts mesurent 71 cm de large et 36 cm de profondeur, 80 cm de large et 34 cm de profondeur.

<sup>131</sup> Cette fenêtre mesure 15 cm de large pour 98 cm de hauteur sous clé dont 80 cm pour les piédroits à l'extérieur, et 96 cm de large pour 150 cm de hauteur sous clé dont 100 cm pour les piédroits, à l'intérieur.

l'intérieur, cette fenêtre présente un fort ébrasement et un arc clavé qui apparaît légèrement brisé, avec une courbe irrégulière (*cf.* fig. 56). Si on réfère aux photographies prises juste avant les travaux des années 1970, on peut constater que cet arc s'était effondré (*cf.* fig. 39). Cet aspect irrégulier est ainsi probablement à mettre en rapport avec un remontage maladroit au moment des restaurations. L'encadrement intérieur comprend, outre cet arc, des piédroits appareillés de trois et quatre assises et un ébrasement fourré. Les claveaux de l'arc sont relativement larges et courts, et ainsi trapus. Il faut souligner les nombreuses différences que présente cette baie du chevet par rapport aux autres observées jusqu'ici : disparition des claveaux étroits et allongés, des plaquettes et blocs en L dans les piédroits. Ainsi, il semblerait que cette ouverture n'ait pas été mise en œuvre avec des remplois de sarcophages. L'examen du parement qui l'entoure montre de nombreuses irrégularités, des ruptures d'assises, ce qui permet de supposer qu'elle n'a été mise en œuvre que dans un second temps.

## **INTERPRÉTATION**

### **ARGUMENTS DE DATATION ET PERSPECTIVES :**

Grâce à son portail atypique, l'église de Cortrat a très tôt attiré l'attention des historiens de l'art et archéologues. Le caractère archaïque et le style très particulier des sculptures du portail ouest ont longtemps poussé vers une datation haute, au cours de la période mérovingienne. Ainsi, l'abbé Moufflet proposait encore, en 1952, une datation au VII<sup>e</sup> siècle, en raison de l'appareillage reprenant des sarcophages de cette période < 24 : p. 4 >. En 1930, P. Bouex commence à rajeunir l'édifice en proposant une construction au cours du X<sup>e</sup> siècle, basée sur la typologie des moulures de l'archivolte du portail < 8 : p. 3 >. Pierre Lamotte le suit dans sa thèse sur les églises romanes du Gâtinais en 1948 < 23 : p. 73 >. Depuis les années 1950, les historiens de l'art proposent une même datation à la fin du XI<sup>e</sup> siècle, voire au début du suivant, et semblent unanimes sur le fait que l'église, le portail et les fresques appartiennent à la même époque<sup>132</sup> < 16 >. Jean Hubert souligne le caractère archaïque d'une construction mais qui, selon lui, ne peut être antérieure à la fin du XI<sup>e</sup> siècle notamment en raison du caractère abouti du portail avec linteau, tympan et archivolte < AV ; 22 >. À sa suite, Pierre Rousseau reprend le dossier en 1969, en se basant en grande partie sur les mêmes arguments pour la datation de l'architecture et du portail < 33 : p. 319-320 >. Il souligne également les liens de ce dernier avec celui de Notre-Dame de Château-Landon où se retrouve le même type de tympan à *opus reticulatum*, de moulurations (*cf.* fig. 18) ainsi que de décor au revers. Il suppose ainsi l'existence d'un modèle commun aux deux portails ou l'influence de l'un sur l'autre. Il note également des modifications dans l'architecture du chevet par rapport à la nef ; et il propose de voir un premier état de l'édifice comprenant une nef terminée par un chevet plat, et agrandie par la suite < 33 : p. 316, note 6 >. Aucun nouvel élément n'est venu enrichir la réflexion depuis lors, les travaux universitaires de Nathalie Sornicle et Bérandère Bertrand reprenant en grande partie les conclusions de Pierre Rousseau < 4 : p. 142-143 ; 35 : p. 51 >.

---

<sup>132</sup> Ainsi, P. Deschamps affirme en 1951 dans sa notice sur Cortrat : « La porte d'entrée a conservé un très curieux linteau sculpté que M. Jean Hubert attribue au XI<sup>e</sup> siècle. Cette église devait être entièrement peinte ; [...] ; la peinture qui est la seule bien conservée décore l'intrados de l'arc triomphal, encore debout. [...] Cette peinture est évidemment de la même époque que le linteau. » < 16 : p. 63 >.

Trois éléments doivent être pris en compte dans la datation de cet édifice : les caractères de l'architecture, le portail ouest et son décor sculpté, et le décor de peintures qui ornait l'arc triomphal.

- **L'architecture** : Comme l'avait avancé Pierre Rousseau en 1969, l'examen de l'architecture de cet édifice permet de poser la question d'une chronologie de la construction éventuellement plus complexe qu'il n'y paraît. En effet, si la nef semble former un ensemble relativement homogène, le chevet l'est moins. Nous avons ainsi pu observer que les remplois de sarcophages y sont moins fréquents, et même parfois remplacés par de la pierre de taille pour les chaînages entre la travée droite et l'abside et pour l'encadrement de la baie nord. Les assises du mur nord du chevet étant bien dans le prolongement de celles de la nef, la travée droite semble avoir été mise en œuvre au cours de la même phase. En revanche, le chaînage en moyen appareil à l'entrée de l'abside surprend, dans un édifice où la pierre de taille était exclue. L'hypothèse d'un agrandissement du chevet avec l'ajout de cette abside dans un second temps, comme le proposait Pierre Rousseau, apparaît alors possible. Malheureusement, les vestiges des parements de cette partie orientale de l'église ne sont pas conservés dans un état permettant de les comparer efficacement à celui de la travée droite, et nous devons nous contenter de ce changement de mise en œuvre avec l'irruption de la pierre taillée comme seul argument, ce qui reste faible.

Nous pourrions alors proposer la chronologie suivante :

- Dans un premier état, la nef, charpentée, avec ses deux portails ouest et nord, éclairée uniquement par une petite baie dans chaque mur gouttereau, ouvrait sur une abside probablement rectangulaire, plus étroite, correspondant à la travée droite actuelle, sur le même plan que celui de la chapelle Sainte-Berthe à Adon, souvent rapprochée de l'église de Cortrat < AK ; 35 >. Si nous nous focalisons uniquement sur les caractères de la construction, la mise en œuvre soignée avec des moellons ponctuellement disposés en *opus spicatum*, associée à des remplois de sarcophages aux angles et pour les baies, ainsi que la typologie des fenêtres de la nef, sans ébrasement extérieur et avec un linteau monolithe plein cintre, renvoient à l'architecture du XI<sup>e</sup> siècle ; et, plus probablement à la première moitié, voire au plus tard au troisième quart de ce même siècle.

- Dans un deuxième temps, le chevet aurait été agrandi vers l'est avec l'adjonction de l'abside semi-circulaire. Il n'est pas impossible que cet agrandissement ait eu des répercussions sur l'architecture de la travée droite et que les fenêtres de cette dernière aient été refaites, ainsi que le voûtement<sup>133</sup>. Dans cette hypothèse, au regard de la typologie de la baie sud, avec un ébrasement extérieur mais toujours un linteau monolithe et un arc clavé plein cintre, une datation au cours du XII<sup>e</sup> siècle est envisageable.

- **Le portail ouest** : Le portail ouest a toujours été considéré comme contemporain de la nef de l'église, ce que rien ne permet en l'état actuel de contredire. Le premier problème concernant cet élément réside dans l'identification de la scène, réalisée selon une technique de sculpture en méplat. Nous avons vu, au cours de la description, à quel point il était difficile, en raison de l'état de conservation de l'œuvre, d'identifier les différentes figures représentées,

---

<sup>133</sup> Ces fenêtres ont pu être refaites ou tout simplement percées pour la première fois, la première abside pouvant être seulement éclairée par une baie axiale et les murs gouttereaux restant aveugles.

en particulier les animaux. Ainsi, de multiples interprétations ont pu être proposées, plus ou moins acceptables. Nous n'allons faire état ici, rapidement, que des quatre principales, de la plus improbable à nos yeux pour aller vers celle qui retient notre attention :

- La première, émise par Maurice Broëns, renvoie à l'illustration d'un culte solaire < 9 >. Partant notamment de l'idée que diverses positions d'orant (les bras levés ou un bras levé, l'autre posé sur la hanche) sont directement reprises de celles utilisées pour rendre hommage au soleil dans différentes civilisations antiques, il propose de voir dans le linteau la représentation à droite de la déesse Artémis, accompagnée de sa biche, en tant qu'ancienne divinité païenne, et à gauche, un soleil anthropomorphisé régnant sur la Création, symbolisée entre autre par les trois animaux passants : un sphinx, un lion et un bouquetin < 9 : p. 36-37 >. L'arc surmontant l'ensemble renverrait à ce décor par la présence du petit personnage se tenant la tête d'une main et les hanches de l'autre, posture attestée dans les cultes proche-orientaux. Les vingt-quatre claveaux de l'arc, réels ou figurés, symboliseraient les heures du jour. Le reste des motifs, chevrons, étoiles,... reste relativement obscur à interpréter mais évoquerait, selon le même auteur, des groupes d'étoiles, comme une sorte d'équivalent aux signes du zodiaque ornant les archivoltes de nombreux portails romans du XII<sup>e</sup> siècle < 9 : p. 40-41 >. La raison avancée par Maurice Broëns pour justifier une telle iconographie ici réside dans la présence, à proximité de l'église, du cimetière de Lètes, peuple d'origine proche-orientale ayant longtemps entretenu ce culte solaire et astral < 9 : p. 44 ; 17 ; 27-28 >. Adhérer à une telle interprétation pour cet ensemble reste toutefois difficile.

- La seconde proposition est l'œuvre de Jacques Charles qui, en 1958, propose l'illustration d'un thème issu de l'art sassanide, en se focalisant sur les deux lions affrontés qu'il identifie à gauche du linteau comme étant les gardiens de la source sacrée jaillissant au pied de l'arbre sacré, le Hom, dont la boisson accordait l'immortalité < 12 : p. 26 >. Cette idée aurait seule été retenue par les chrétiens. Là encore, il semble difficile d'adhérer à cette hypothèse qui, en outre, laisse de côté toute la partie droite du linteau.

- Plus récemment, en 1982, l'abbé François Garnier a proposé une relecture du tympan, axée sur l'opposition entre le bien et le mal s'offrant à la vue du fidèle entrant dans l'église < U >. Cette analyse se fonde notamment sur la composition générale, avec la partie gauche, avec un réseau de ligne tourmenté, agressif, et celle de droite, marquée par des courbes plus calmes et harmonieuses. La première moitié symboliserait ainsi le mal, avec un personnage affectant une position forte, debout sur un lion, animal souvent connoté négativement pendant le Moyen Âge. La seconde partie représenterait le bien, l'humilité, avec une figure esquissant un geste de protection au-dessus d'un animal. La présence dans l'un des claveaux, du côté gauche « négatif », d'un personnage se tenant la tête (évoquant ainsi une maladie ou la folie) et posant une main sur ses cuisses (indiquant ainsi qu'il se complait dans le mal) renforcerait l'idée générale. L'idée d'opposition entre les deux figures nous a paru évidente, et y associer le bien et le mal pourrait en effet être logique. Toutefois, nous nous interrogeons sur l'interprétation de la figure de gauche comme un symbole négatif. En effet, il nous semble que ce personnage domine la composition, à l'inverse du second, déporté dans un coin. Or, il nous paraît peu probable que les concepteurs de ce linteau ait souhaité y mettre en avant une figure négative.

- La dernière hypothèse, avancée depuis le XIX<sup>e</sup> siècle par certains historiens, nous paraît ainsi la plus acceptable. Il s'agirait d'une composition résumant différents

épisodes de la Création du monde < 28 : p. 108 ; 23 : p. 73 ; 33 : p. 318 >. Au centre de la composition, nous pourrions ainsi avoir la création du soleil, avec ce motif circulaire d'où partent des rayons, et celle des océans, avec les motifs circulaires concentriques, dans une vision très schématique. Plus satisfaisante est l'identification des deux figures humaines. En effet, il serait possible d'identifier dans le personnage de droite, qui paraît asexué, une représentation d'Ève sous l'arbre du Paradis, prête à cueillir le fruit défendu et semblant déjà tendre le bras vers Adam pour l'entraîner dans la tentation. La figure représentée à gauche, clairement sexuée en revanche, a été rapprochée par Pierre Rousseau de celle d'Adam nommant les animaux < 33 : p. 318, 323 : note 10 >. Celui-ci souligne en effet les similitudes entre la composition de cette scène et celle que l'on peut voir sur l'un des feuillets du diptyque du musée du Bargello de Florence, où l'on peut voir Adam, assis près d'un arbre, au-dessus d'une série d'animaux superposés variés, résumant l'espèce animale < 10 ; 38 >. Une composition du même type est également visible, à une date plus tardive, sur la plaque de reliure des Ordres de la Création, réalisée sous Charles le Chauve et conservée au musée du Louvre < 10 ; 18 >. Adam et Ève se font face, au registre supérieur, de part et d'autre d'un arbre. Ève tend une main vers Adam, tout en regardant dans la direction opposée, vers l'arbre autour duquel s'enroule le serpent. Adam, lui, pose une main sur ses hanches et tend l'autre devant lui. Sur les registres inférieurs se trouve le défilé des animaux. Un dernier exemple peut être évoqué avec un des feuillets de la Bible de Bamberg, appartenant également au IX<sup>e</sup> siècle sur lequel les scènes de la Création sont représentées. Au premier registre, Adam et Dieu entourent une masse d'animaux, chacun tendant le bras vers ceux qu'ils nomment < 5 >. L'ensemble du linteau représenterait ainsi un résumé de certaines étapes de la Création, avant le péché originel. On peut toutefois s'interroger sur l'absence de représentation de Dieu, protagoniste central de ce récit de la Création. Ainsi, aucune explication ne donne pour l'instant totalement satisfaction.

En ce qui concerne la datation, le style de la sculpture a longtemps joué un rôle déterminant. En effet, la technique en méplat, l'espace vide systématiquement occupé par des jeux de lignes sinueuses, et les représentations très schématiques des figures ont souvent été rapprochées de l'art mérovingien, d'où très probablement les datations proposées par certains auteurs comme l'abbé Moufflet < 24 >. Il est vrai que cet ensemble n'est pas sans rappeler certaines œuvres mérovingiennes, comme la châsse de Mumma réalisée pour le trésor de Saint-Benoît-sur-Loire au VII<sup>e</sup> siècle et ainsi conservée à quelques dizaines de kilomètres de Cortrat < 4 >. On peut en effet y observer le même type de relief et la même schématisation des figures, avec des têtes ovales, des mains schématiques et disproportionnées, et des pieds représentés de profil. Toutefois, l'examen du linteau, taillé de manière à suivre la courbe de l'arc, avec l'inclusion des premiers claveaux gravés, montre que la sculpture est contemporaine de la mise en œuvre du portail et ne peut donc pas être antérieure au XI<sup>e</sup> siècle. Le caractère archaïsant, voire parfois franchement fruste de la sculpture romane dans certains cas tout au long de ce siècle, a souvent été mis en avant par les historiens de l'art. Une nouvelle fois, nous pouvons nous pencher sur le cas de Saint-Benoît-sur-Loire et des chapiteaux mis en œuvre dans le transept, à l'occasion de la reconstruction de la partie orientale de l'abbatiale sous l'abbatiale de Guillaume (1067-1080). Bien que réalisés avec une sculpture affectant un relief beaucoup plus accentué, nous ne pouvons qu'être frappé par ces anatomies somme toute encore relativement schématiques, des têtes ovoïdes, souvent sans

chevelure visible, des bras et des jambes disproportionnés par rapport aux troncs. L'ensemble est situé par Eliane Vergnolle à une date antérieure à la réalisation des chapiteaux du chevet, donc plutôt au début de la campagne < 37 >. La réalisation du tympan de Cortrat pourrait éventuellement être un écho malhabile au grand chantier de Saint-Benoit-sur-Loire, dans le dernier tiers du XI<sup>e</sup> siècle. D'autres arguments ont été avancés pour dater ce portail de la fin du XI<sup>e</sup> siècle, et notamment sa composition, aboutie, avec un linteau, un tympan et une archivolte, qui semble impossible à une date antérieure < AK ; 33 : p. 320 >. Il faut toutefois souligner que, dans la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle, les portails de Saint-Genis-des-Fontaines, Saint-André de Sorède et Arles-sur-Tech présente déjà des linteaux sculptés pour les deux premiers et un tympan orné d'une croix avec un arc clavé souligné d'un cordon en saillie sculpté pour le dernier, ce qui a tendance à amener à relativiser ce type d'affirmation < 36 : p. 123-126 >. Ainsi, il n'est pas possible d'exclure complètement la réalisation d'un linteau sculpté avant la fin du XI<sup>e</sup> siècle, surtout au regard de la composition générale du portail de Cortrat, qui reste maladroit avec un linteau très haut, réduisant le tympan de manière conséquente. La présence de l'imitation d'un appareil décoratif, l'*opus reticulatum*, a également été soulignée. Mais, ce type de décor restant relativement fréquent, notamment dans la vallée de la Loire, au cours du XI<sup>e</sup> siècle, cela ne permet pas de préciser la datation au-delà < 36 : p. 113 >. Un dernier élément pourrait être pris en compte : la présence récurrente de l'étoile, à quatre, six ou huit branches, qui est un motif régulièrement rattaché à l'ornementation géométrique qui se développe dans l'architecture romane en Normandie. Celle-ci a fait l'objet d'une étude au début des années 1990 par Maylis Baylé dans sa thèse. Ce motif d'étoiles serait apparu dans les années 1070 dans les chantiers de Caen et répandu très rapidement entre la fin du XI<sup>e</sup> et le début du XII<sup>e</sup> siècle < 2 : p. 377-378 >. La plupart des arguments tendent ainsi à placer la réalisation de ce portail dans les dernières décennies du XI<sup>e</sup> siècle, voire au début du suivant seulement. Toutefois, aucun argument décisif n'emporte la décision.

- **Les fresques** : La scène représentée à l'intrados de l'arc triomphal de Cortrat est relativement fréquente dans l'art médiéval. Elle apparaît dès l'époque paléochrétienne, comme on peut le voir à la voûte d'arêtes de la travée droite du chœur de Saint-Vital de Ravenne, dans les années 530-550, où l'agneau nimbé prend place dans un médaillon à fond bleu orné d'étoiles, entouré d'une large bordure végétale chargée de fruits et soutenu par quatre anges debout, levant leurs bras au-dessus de leurs têtes, dans une attitude proche des anges de Cortrat < 25 >. Cette iconographie est toujours très fréquente à l'époque romane, aussi bien dans des manuscrits que dans le décor monumental peint. Dans le chœur de l'église d'Areines, cette scène se développe sur la voûte du chœur, un espace plus ouvert qu'à Cortrat < 13 : p. 100-105 >. Quatre anges y soulèvent la gloire dans laquelle figure un agneau au corps relativement lourd, sur un fond bleu rappelant celui de Cortrat. La même composition est également visible à la voûte du chœur de Notre-Dame-la-Grande de Poitiers, dans une fresque datée des années 1070-1080 < 11 >. À Saint-Aignan-sur-Cher, dans la crypte de l'église, sur la voûte de l'absidiole sud, deux anges présentent la gloire divine et sont eux-mêmes compris dans un médaillon circulaire < 3 : p. 217-273 ; 15 >. Leurs corps sont ainsi courbés, coincés entre deux cercles concentriques, selon les lois de l'adaptation au cadre. L'exemple le plus proche de Cortrat, du point de vue de la composition, semble ainsi être

celui de Montoire-sur-le-Loir, puisque la scène se développe également sur l'intrados de l'arc triomphal < 3 : p. 289-335 ; 13 : p. 134-147 >. L'agneau, relativement svelte et dynamique, se détache sur un médaillon à cercles concentriques alternativement ocre rouge, jaune et vert, séparés par des traits blancs ou des rangs de perles. La croix présente à Cortrat semble remplacée ici par le Livre sur lequel l'animal pose ses pattes avant. Les principaux changements résident dans la représentation des anges, des séraphins, dont les corps disparaissent sous leurs ailes. Ils ne portent pas réellement la gloire divine, mais l'entourent de leurs ailes.

D'un point de vue stylistique, ces trois exemples sont très différents de Cortrat. Ils présentent des corps beaucoup plus souples, déhanchés, avec un traitement des drapés plus virtuose, mouvementé. Le rendu des visages y est en revanche plus minimaliste, avec une forme plus ronde et un modelé rendu de manière plus simple, avec des aplats de couleur plus restreints. Les peintures d'Areines et de Saint-Aignan-sur-Cher sont datées relativement tard, dans la seconde moitié voire la fin du XII<sup>e</sup> siècle seulement < 13 : p. 105 ; 15 >. Celles de l'abside de Montoire semblent plus anciennes, de la fin du XI<sup>e</sup> ou du début du XII<sup>e</sup> siècle < 13 : p. 147 >. Elles appartiennent toutefois, avec leurs figures déhanchées et leurs vêtements aux drapés qui s'envolent, à une tradition complètement différente. Les peintures de Cortrat sont, en effet, plus frontales, figées, probablement en partie à cause de leur emplacement sur une surface étroite. Elles donnent également une impression d'œuvre moins aboutie dans le traitement général du modelé et des drapés, mais cela étant sans doute une nouvelle fois en grande partie dû à la disparition de certaines couches picturales. Le modelé des visages est travaillé à partir d'une succession de couches de rehauts de couleur, un fond rose, des traits à l'ocre rouge, puis des rehauts blancs apportant de la lumière. Cette manière de peindre renvoie plutôt aux fresques de la seconde moitié du XI<sup>e</sup> et du début du XII<sup>e</sup> siècle, ce que les historiens de l'art appellent la tendance « classique » < 13 : p. 26-29 ; 15 >. Peu de décors sont conservés au nord de la vallée de la Loire. Les fresques préservées de la crypte Saint-Séverin de Château-Landon offrent un style différent, avec des figures plus dynamiques, allongées, des visages plus fins et un travail des bordures ornementales plus élaboré, en trompe-l'œil. Les deux ensembles semblent ainsi relever de traditions différentes et sont d'ailleurs datés de deux périodes distinctes. Il faut ainsi aller chercher des exemples de comparaison dans les régions voisines : la Bourgogne, le Val de Loire, les vallées du Cher et du Loir, voire le Poitou. Ces comparaisons restent toutefois assez limitées. Celle avec les fresques de la cathédrale d'Auxerre, par exemple, qui sont datées vers 1100, permet de souligner quelques parallèles dans la gamme colorée, le traitement des bordures par de simples aplats colorés, et le format allongé des visages < 34 : p. 225-263 >. Mais, le modelé des visages est travaillé de manière beaucoup plus fine qu'à Cortrat où les traits sont plus larges, presque grossiers par comparaison. Cette remarque peut s'appliquer pour la plupart des comparaisons avec les grands ensembles peints de la fin du XI<sup>e</sup> et du début du XII<sup>e</sup> siècle. Il apparaît ainsi relativement difficile de déterminer une éventuelle filiation entre les fresques de Cortrat et l'un de ces ensembles, et de préciser la datation entre les dernières décennies du XI<sup>e</sup> et les premières du siècle suivant.

Ainsi, pris séparément, les différents éléments de ce monument peuvent apporter des datations légèrement différentes, notamment entre l'architecture et le décor du portail ouest. Nous nous retrouvons ici face à une situation complexe, liée aux critères de datation, que nous avons déjà rapidement abordée pour le cas de Chuelles. En effet, selon les datations actuelles en ce qui concerne l'architecture, l'utilisation des remplois de sarcophages dans les édifices du XI<sup>e</sup> siècle tendrait à disparaître après les années 1050 < 20 >. Il paraît ainsi peu probable qu'un tel usage de ces remplois ait pu avoir lieu à la fin du XI<sup>e</sup> siècle ou au début du XII<sup>e</sup> siècle. À l'inverse, d'un point de vue formel, la conception de ce portail avant les années 1070-1080 semble impossible. Ainsi, il nous faut proposer une datation, pour le premier état de l'édifice, au plus tôt aux alentours de l'an mil (problématique pour le portail) et au plus tard vers 1090-1100 (choix délicat pour l'architecture).

En ce qui concerne le décor peint, il est aujourd'hui impossible de déterminer s'il se rattachait à la première ou à la seconde phase de construction. Dans le second cas, cela reviendrait à dater l'agrandissement du chevet des premières décennies du XII<sup>e</sup> siècle, soit à une date relativement proche du premier état.

Une autre solution reviendrait à envisager une chronologie en deux étapes avec la construction d'une première église entre la fin du X<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle comprenant la nef terminée par une abside quadrangulaire et dotée d'un portail ouest simple. Par la suite, dans le dernier tiers du XI<sup>e</sup> siècle voire au début du XII<sup>e</sup> siècle seulement, l'édifice aurait été agrandi vers l'est et enrichi d'un important décor sculpté, avec une reprise du portail ouest, et d'un décor intérieur peint. Les petites maladdresses que nous avons soulignées dans les assises des piédroits et des arcs intérieurs de la porte seraient alors les seules traces de ce remaniement et nous aurions une évolution comparable à celle déjà observée pour l'église Notre-Dame de Château-Landon (*cf.* notice 18).

## **SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE**

### **SOURCES :**

A : Auzas P. M., *Notes, correspondance relative à l'édifice et aux objets*, 1958, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 1993/001/0422 (Série 1993/001 : Restaurations des édifices et dossiers thématiques).

B : Bardisa M., Pouvreau P., *Dossier d'inventaire topographique de l'église paroissiale Saint-Martin de Cortrat*, ministère de la Culture, 1990-1993 (Région Centre – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune de Cortrat). [en ligne sur le site du ministère de la culture : [www.culture.gouv.fr/documentation/memoire/HTML/IVR24/IA00124218](http://www.culture.gouv.fr/documentation/memoire/HTML/IVR24/IA00124218) ].

C : Boitel R. J., *Loiret. Cortrat. Église. Plan. Façades*, Échelle de 0,01 m pour 1 m, s. d., Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 1990/022/0004 (Série 1990/022 : Travaux sur les édifices du Loiret).

D : Bouquet M. (dom), *Recueil des historiens des Gaules et de la France : Rerum Gallicarum et francicarum scriptores*, Paris, éd. V. Palmé, 1869-1904, vol. 15, p. 774.



E : *Carte de randonnée : Montargis*, Échelle : 1/25000<sup>e</sup>, Paris, éd. IGN, 1998, 1 carte (Carte de randonnée 2419 E).

F : *Correspondance, projet de couverture*, 1955-1972, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 1990/022/0004 (Série 1990/022 : Travaux sur les édifices du Loiret).

G : *Correspondance : Projet de transfert du portail classé (1906-1926) ; Location de l'édifice (1927) ; Restauration du portail (1926) ; Autorisation de fouilles (1950) ; Conservation des peintures murales (1952) ; Dépose des fresques et transfert (1959-1961)*, 1906-1961, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0081/045/0014 (Série 0081/045 : Restauration d'édifices du Loiret, série générale).

H : *Cortrat : dossier travaux* (Orléans – Service départemental de l'architecture et du patrimoine – Dossier de la commune de Cortrat).

I : *Cortrat : église Saint-Martin. Dossier général* (CRMH, DRAC Centre, Orléans, dossiers sur la commune de Cortrat, 45105-1 G1).

J : *Cortrat : église Saint-Martin. Dossier objets mobiliers* (CRMH, DRAC Centre, Orléans, dossiers sur la commune de Cortrat, 45105-1 OM1).

K : *Cortrat, par Montcresson (Loiret) – Ancienne église de la période romane, dont les sculptures du portail semblent représenter la Création*, Carte postale, s. é., s. d., Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 1993/001/0422 (Série 1993/001 : Restaurations des édifices et dossiers thématiques).

L : Debès M., *Détail de l'agneau de Dieu dans un médaillon soutenu par deux saints, saint de droite*, Aquarelle, Échelle de 1 pour 1 m, juillet 1949, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 1996/089/ (Série 1996/089 : Relevés de peintures murales).

M : Debès M., *Détail de l'agneau de Dieu dans un médaillon soutenu par deux saints, saint de gauche*, Aquarelle, Échelle de 1 pour 1 m, juillet 1949, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 1996/089/ (Série 1996/089 : Relevés de peintures murales).

N : Debès M., *Vue d'ensemble de l'arc et l'agneau de Dieu dans un médaillon soutenu par deux saints*, Aquarelle, Échelle de 0,35 pour 1 m, juillet 1949, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 1996/089/ (Série 1996/089 : Relevés de peintures murales).

O : Denizot G., *Carte géologique de la France. Montargis*, Échelle 1/50000<sup>e</sup>, Paris, éd. BRGM, 1970, 1 carte et 1 livret, 11 p.

P : Leriche A., *Cortrat (45) – Église Saint-Martin. Restauration de l'église (tranche 1). Coupes*, Échelle 1/100<sup>e</sup>, décembre 2005.

Q : Leriche A., *Cortrat (45) – Église Saint-Martin. Restauration de l'église (tranche 1). Élévations extérieures*, Échelle 1/100<sup>e</sup>, décembre 2005.

R : Leriche A., *Cortrat (45) – Église Saint-Martin. Restauration de l'église (tranche 1). Plans. État actuel*, Échelle 1/100<sup>e</sup>, décembre 2005.

S : Leriche A., *Loiret. Cortrat. Église Saint-Martin. Restauration générale. Première tranche (clocheton, porche et divers). Dossier de demande de subventions*, décembre 2005, n. p.

T : *Église de Cortrat. Plan*, Échelle de 2 cm pour 1 m, s. d., CRMH, DRAC Centre, Orléans, dossiers sur la commune de Cortrat, 45105-1 G1.

U : Garnier F., *Le tympan de l'église de Cortrat. Étude iconographique*, s. é., 1982, 5 p. (Région Centre – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune de Cortrat).

V : Hubert J., *Notes inédites de Monsieur Jean Hubert. Cortrat*, 7 p., Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 1999/045/0010 (Série 1999/045 : Dossiers, tirages photographiques, plans, notes et relevés de l'érudit Pierre Rousseau relatifs à l'art roman et gothique en France).

W : Hurault C., *Peinture murale de l'arc triomphal, ensemble de l'arc triomphal*, Photographie, 1950, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 1996/096/ (Série 1996/096 : Fonds photographique du Centre de Recherche des Monuments Historiques).

X : Hurault C., *Peinture murale de l'arc triomphal, ensemble de l'arc triomphal : agneau, partie centrale*, Photographie, 1950, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 1996/096/ (Série 1996/096 : Fonds photographique du Centre de Recherche des Monuments Historiques).

Y : Hurault C., *Peinture murale de l'arc triomphal, ensemble de l'arc triomphal : saint*, Photographie, 1950, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 1996/096/ (Série 1996/096 : Fonds photographique du Centre de Recherche des Monuments Historiques).

Z : Hurault C., *Peinture murale de l'arc triomphal, ensemble de l'arc triomphal : saint (2)*, Photographie, 1950, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 1996/096/ (Série 1996/096 : Fonds photographique du Centre de Recherche des Monuments Historiques).

AA : Hurault C., *Peinture murale de l'arc triomphal, ensemble de l'arc triomphal : saint et agneau divin*, Photographie, 1950, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 1996/096/ (Série 1996/096 : Fonds photographique du Centre de Recherche des Monuments Historiques).

AB : Hurault C., *Peinture murale de l'arc triomphal, ensemble de l'arc triomphal : saint et agneau divin (2)*, Photographie, 1950, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine,

1996/096/ (Série 1996/096 : Fonds photographique du Centre de Recherche des Monuments Historiques).

AC : Hurault C., *Relevé de la figure de droite de la peinture murale de l'arc entre nef et chœur*, Photographie, 1950, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 1996/096/ (Série 1996/096 : Fonds photographique du Centre de Recherche des Monuments Historiques).

AD : Hurault C., *Relevé de la figure de gauche de la peinture murale de l'arc entre nef et chœur*, Photographie, 1950, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 1996/096/ (Série 1996/096 : Fonds photographique du Centre de Recherche des Monuments Historiques).

AE : Hurault C., *Relevé de l'ensemble de la peinture murale de l'arc entre nef et chœur : saints et agneau divin*, Photographie, 1950, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 1996/096/ (Série 1996/096 : Fonds photographique du Centre de Recherche des Monuments Historiques).

AF : Lablaude P., *Loiret. Cortrat. Église. Plan et façades*, Échelle 1/100<sup>e</sup>, 1971.

AG : Longnon A., *Pouillés de la province de Sens*, Paris, Imprimerie Nationale, 1904, p. 47, 78 (Recueil des Historiens de la France. Pouillés. Tome IV).

AH : Petit M., *Plan cadastral parcellaire de la commune de Cortrat, Section C, dite du Bourg*, Échelle 1/5000<sup>e</sup>, 1831, Orléans, AD 45 (Coligny), 3 P 105/4.

AI : Petit M., *Plan cadastral parcellaire de la commune de Cortrat, Tableau d'assemblage*, Échelle 1/10000<sup>e</sup>, 1831, Orléans, AD 45 (Coligny), 3 P 105/1.

AJ : Picard J.C., *Le chevet de l'église de Cortrat*, photographie, s. d., Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0081/045/0014 (Série 0081/045 : Restauration d'édifices du Loiret, série générale).

AK : Rousseau P., *Notes, relevés, articles de P. Rousseau et alii*, 1957-1971, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 1999/045/0010 (Série 1999/045 : Dossiers, tirages photographiques, plans, notes et relevés de l'érudit Pierre Rousseau relatifs à l'art roman et gothique en France).

AL : Soyer J., *Les noms de lieux du Loiret. Recherches sur l'origine et la formation des noms de lieux du département du Loiret*, Roanne, éd. Horvath, 1979, p. 234-235.

**BIBLIOGRAPHIE :**

1 : Banchereau R.-J., *Cortrat, Dictionnaire des églises de France III, Sud-Ouest*, Paris, éd. Robert Laffont, 1967, p. III D 64.

- 2 : Baylé M., *Les origines et les premiers développements de la sculpture romane en Normandie*, Paris, éd. Université de Paris I, 1979, 2 vol. (Thèse de l'Université de Paris I, sous la direction de Léon Pressouyre).
- 3 : Berland J.-M., *Val de Loire roman*, La Pierre-qui-Vire, éd. Zodiaque, 1980, 378 p. (La Nuit des Temps 3).
- 4 : Bertrand B., Cortrat, *Les façades occidentales des églises romanes de l'ancien archidiaconé du Gâtinais*, Paris, Université de Paris I – Panthéon Sorbonne, 2003, vol. I, p. 140-144 (Mémoire de DEA d'histoire de l'art, sous la direction de Maylis Baylé).
- 5 : Boinet A., *La miniature carolingienne, ses origines, son développement. Planches*, Paris, éd. Alphonse Picard et fils, 1913, pl. XIX.
- 6 : Boile G., Le tympan de l'église de Cortrat, *Bulletin folklorique d'Île-de-France*, 15-16, XXXIII<sup>e</sup> année, Paris, éd. de la Fédération folklorique d'Île-de-France, 1971, p. 358-359.
- 7 : Boitel M., Séance du 23 octobre 1964. Église de Cortrat, *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, Nouvelle série, Tome III, n° 24, Orléans, éd. de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, 4<sup>ème</sup> trimestre 1964, p. 208.
- 8 : Bouex P., L'église de Cortrat, *Bulletin de la Société d'émulation de l'arrondissement de Montargis* 18, 1930, Montargis, Imp. M. Midol, 1931, p. 2-3.
- 9 : Broëns M., L'iconographie des cultes solaires dans la chrétienté médiévale, *Chthonia* 7-8, Barcelone, éd. Herder, 1963, p. 18-64.
- 10 : Cabrol F. (dom), Leclercq H. (dom), *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, tome XIII-2, Paris, éd. Librairie Letouzey et Ané, 1938, col. 1609, fig. 9710.
- 11 : Camus M.-T., Andrault-Schmidt C., *Notre-Dame-la-Grande de Poitiers. L'œuvre romane*, Paris/Poitiers, éd. Picard/CESCM/Université de Poitiers, 2002, 344 p.
- 12 : Charles J., Hypothèse sur le linteau du portail de l'église de Cortrat, *Bulletin de liaison provisoire de la Société historique et archéologique de l'Orléanais*, novembre 1958, Orléans, éd. Société historique et archéologique de l'Orléanais, 1958, p. 26.
- 13 : Davy C., Juhel V., Paoletti G., *Les peintures murales romanes de la Vallée du Loir*, Vendôme, éd. du Cherche-Lune, 1997, 210 p.
- 14 : Debal J., Toujours à propos des Lètes de Cortrat : Quelques aspects du culte des astres, *Bulletin de la Société historique et archéologique de l'Orléanais*, Nouvelle série, tome IV, n° 27, Orléans, éd. Société historique et archéologique de l'Orléanais, 1965, p. 71-75.

15 : Demus O., *La peinture murale romane*, Paris, éd. Flammarion, 1970, 233 p.

16 : Deschamps P., Thibout M., *La peinture murale en France. Le haut Moyen Âge et l'époque romane*, Paris, éd. Plon, 1951, p. 63, pl. XIX (Collection Ars et Historia).

17 : France-Lanord A., Un cimetière de Lètes à Cortrat (Loiret), *Revue archéologique* 1963-1, Paris, éd. Presses universitaires de France, 1963, p. 15-35.

18 : Gaborit-Chopin D., *Ivoires médiévaux. V<sup>e</sup> – XV<sup>e</sup> siècles*, Paris, éd. RMN, 2003, p. 80, 156-157.

19 : Gache P., La France de Cortrat. Point de départ de la France tout court, *L'éclaireur du Gâtinais et du Centre*, 20 avril 1972, Montargis, éd. Société d'édition montargoise, 1972, p. 20.

20 : Gély J.-P., Nature et origine des sarcophages du haut Moyen Âge en remploi dans les églises du Centre de la France, *Pierres du patrimoine européen. Économie de la pierre de l'Antiquité à la fin des Temps modernes, actes du colloque international de Château-Thierry, 18-21 octobre 2005*, Paris, éd. du CTHS, 2008, p. 35-48.

21 : Hubert J., *L'architecture religieuse du haut Moyen Âge en France*, Paris, éd. Imp. Nationale, 1952, p. 42, 82 (notice n° 156) (École pratique des Hautes-Études. Section des sciences religieuses. Collection chrétienne et byzantine).

22 : Hubert J., Monuments du XI<sup>e</sup> siècle entre Loire et Seine, *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France* 1948-1949, Paris, éd. Klincksieck, 1952, p. 253-255.

23 : Lamotte P., Cortrat, *Les églises romanes et gothiques de l'ancien archidiaconé du Gâtinais*, Paris, École des Chartes, 1948, vol. 2 (Thèse de l'École nationale des Chartes).

24 : Moufflet R., Les journées d'études de la XIX<sup>e</sup> circonscription archéologique, *Bulletin de liaison provisoire de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, Supplément au n°19, 4<sup>ème</sup> année, Orléans, éd. de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, 1952, p. 4.

25 : Lowden J., *L'art paléochrétien et byzantin*, Paris, éd. Phaidon, 2001, p. 125-135.

26 : Mauret-Cribellier V., *Le canton de Châtillon-Coligny. Loiret*, Paris/Orléans, éd. du Patrimoine/AREP-Centre/Société historique et archéologique de l'Orléanais, 2000, p. 16-17, 40-41 (Collection Images du patrimoine ; 199).

27 : Nollent P., L'église de Cortrat, *Études ligériennes d'histoire et d'archéologie médiévales. Mémoires et exposés présentés à la semaine d'études médiévales de Saint-Benoît-sur-Loire du 3 au 10 juillet 1969*, Auxerre, éd. de la Société des fouilles archéologiques et des monuments historiques de l'Yonne, 1975, p. 519-521.

28 : Patron C., Cortrat, *Recherches historiques sur l'Orléanais, ou Essai sur l'histoire, l'archéologie, la statistique des villes, villages, hameaux, églises, chapelles, châteaux-forts, abbayes, hôpitaux et institutions de l'Orléanais proprement dit, depuis l'époque celtique jusqu'à nos jours*, Orléans, éd. Blanchard, 1870-1871, vol. 2, p. 107-108 (Réimprimé en 1991 sous le titre *Département du Loiret. Dictionnaire des communes*, Paris, éd. Comédit, 1991, 2 vol.)

29 : Pérouse de Montclos J.-M. dir., Cortrat, *Le guide du patrimoine. Architectures en région Centre. Val-de-Loire. Beauce. Sologne. Berry. Touraine*, Paris, éd. Hachette/Conseil régional du Centre, 1988, p. 334.

30 : Picard C., Informations archéologiques. Circonscription de Paris (sud). Loiret. Cortrat, *Gallia* tome XVII-fasc. 2, Paris, éd. CNRS, 1959, p. 313-315.

31 : Provost M., 106 - Cortrat (INSEE n°105), *Le Loiret. 45*, Paris, éd. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1988, p. 150-152 (Collection Carte archéologique de la Gaule).

32 : Rapin A., Zurfluh H., Le cimetière celtique de Cortrat (Loiret), *Revue archéologique du Centre de la France* 37, Vichy, éd. RACF, 1998, p. 33-79.

33 : Rousseau P., L'église de Cortrat et son portail, *Études ligériennes d'histoire et d'archéologie médiévales. Mémoires et exposés présentés à la semaine d'études médiévales de Saint-Benoît-sur-Loire du 3 au 10 juillet 1969*, Auxerre, éd. de la Société des fouilles archéologiques et des monuments historiques de l'Yonne, 1975, p. 313-325.

34 : Sapin C. dir., *Peindre à Auxerre au Moyen Âge : IX<sup>e</sup> – XIV<sup>e</sup> siècles. 10 ans de recherches à l'abbaye Saint-Germain et à la cathédrale Saint-Étienne d'Auxerre*, Auxerre/Paris, éd. CNRS/CTHS, 1999, 493 p. (Mémoires de la Section d'archéologie et d'histoire de l'art X).

35 : Sornicle N., Cortrat, *Architecture religieuse précoce dans le Loiret*, Nanterre, éd. de l'Université de Paris X, 1987, vol. 2, p. 46-52 (Mémoire de maîtrise sous la direction de Carol Heitz).

36 : Vergnolle E., *L'art roman en France*, Paris, éd. Flammarion, 1994, 383 p.

37 : Vergnolle E., *Saint-Benoit-sur-Loire et la sculpture du XI<sup>e</sup> siècle*, Paris, éd. Picard, 1985, p. 226-231.

38 : Volbach W. F., *Elfenbeinarbeiten der Spätantike und des frühen Mittelalters*, Mainz am Rhein, éd. Verlag Philipp von Zabern, 1976, p. 78, pl. 58.

39 : Zurfluh H., Séance du 13 octobre 1963. Le cimetière germanique de Cortrat, *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, Nouvelle série, Tome III, n° 20,

## NOTICE 23 - Cortrat

Orléans, éd. de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, 4<sup>ème</sup> trimestre 1963, p. 89.

40 : Zurfluh H., *Cortrat. Ses cimetières antiques. Son église, son portail*, Châtillon-Coligny, éd. Office de Tourisme de Châtillon-Coligny et Sainte-Geneviève-des-Bois, 2006, 4 p.

# COURTENAY

## IDENTITÉ

VOCABLE : Saint-Pierre et Saint-Paul

STATUT : Prieuré-cure

DIOCÈSE : Sens

ARCHIDIACONÉ : Gâtinais

DOYENNÉ : Courtenay

DÉPENDANT DE : Abbaye de Cluny

DÉPARTEMENT : Loiret

N° INSEE : 45115

COORDONNÉES LAMBERT : x = 654,125 ; y = 2338,375.

PROPRIÉTAIRE ACTUEL : Commune

PROTECTION MH : L'église de Courtenay a été classée Monument historique par arrêté du 17 janvier 1911.

## HISTORIQUE

PRINCIPALES DONNÉES TEXTUELLES :

Une église est citée dans un fragment d'un pouillé du diocèse de Sens au cours du XI<sup>e</sup> siècle. Il est toutefois impossible de l'attribuer avec certitude à l'église Saint-Pierre. Il est même probable que cette mention désigne alors l'église paroissiale de la ville, dédiée à Notre-Dame, et détruite au début du XIX<sup>e</sup> siècle < N : p. 2 ; 1 : p. 234 ; 9 : p. 133 >.

Le prieuré Saint-Pierre de Courtenay apparaît ainsi pour la première fois dans le cartulaire de l'abbaye de Cluny vers 1160, dans une charte de Pierre, seigneur de Courtenay, fils du roi Louis VI, cédant une série de privilèges à l'établissement : « *Ego igitur Petrus, Ludivici regis Galliae frater, dominusque Curtiniaci, qui plurima mala ecclesiae Beati Petri Curtiniaci per homines meos nescienter commisi, sed amodo nulla irrationabilia prefatae ecclesiae per me et per meos, Deo atestente, fieri affirmo, et hoc in perpetuum, sed sicut antecessores mei res Sancti Petri Curtiniaci manutenuerunt, ego conservabo* » < A : p. 546 >. Le prieuré est de nouveau mentionné en 1190, dans une charte de donation de dîmes au monastère par Pierre de Courtenay, alors comte de Nevers et futur empereur de Constantinople, et en 1193, dans une lettre du prieur de Saint-Pierre de Courtenay au même seigneur < A : p. 708, 722-723 >.

La paroisse de Saint-Pierre de Courtenay ne semble pas apparaître dans les sources avant les années 1350, dans les comptes du diocèse < N : p. 13 >.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, l'église est reconstruite. L'abbé Augustin Berton indique que cette reconstruction suit la destruction de l'église et de la ville par les Anglais en 1358, lors de la guerre de Cent Ans et que l'édifice aurait subi une longue période d'abandon jusqu'en 1405, date à laquelle le monastère aurait définitivement été abandonné < 1 : p. 124 >. Un nouveau projet n'aurait vu le jour que vers le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, projet resté inachevé puisque seule la nef fut construite. Les voûtes et la façade occidentale n'ont jamais été terminées < W >.



Quelques dates, présentes ici et là, aux clés des voûtes de l'église, permettent de retracer la chronologie du chantier : 1550, 1551, 1556 et 1564 < 1 : p. 125 >. Des inscriptions encore visibles sur l'édifice permettent de constater que la construction n'a été terminée qu'au XVII<sup>e</sup> siècle :

- dans la chapelle des fonts baptismaux, sur un contrefort extérieur (*cf.* fig. 4, n°1) : « M · FRANCOIS · LESODEC · MARGUILLER · L'AN · 1634 » < 1 : p. 125 > ;

- dans la chapelle voisine des fonts, à l'intérieur, juste au-dessus des boiseries (*cf.* fig. 4, n°2) : « CES · DEULX · DERNIERE · CHAPELLE · ET · VOVSTE · ET · VISTR · ONT · ESTE · MARCHANDEZ · P · HONESTE · PERSONNE · MICHEL · HVE · ET · PIERRE · COCHOIS · MARQUILLERS · DE · L'EGLISE · DE · SÉANS · L'AN · 1670 · ET · 1671 » < 1 : p. 126 > ;

- dans la sacristie, au-dessus de la fenêtre sud, à l'extérieur (*cf.* fig. 4, n°3) : « LE PRÉSENT THRÉSOR A ESTÉ BASTY ET CONSTRUYT PENDANT QUE HONORABLE HOMME MRE MATHIEU GRATIEN, PROCUREUR DU ROY EN L'ESLECTION PARTICULIERRE DE COURTENAY, ET HONNESTE PERSONNE, JACQUE MENASSIER, MARCHANT, ONT ESTÉ MARGUILLIERS DE LA FABRICQUE DE CÉANS ET A LEUR DILIGENCE. LA PREMIERRE PIERRE A ESTÉ POSÉE, PAR SCIENTIFIQUE PERSSONNE GEOFFROY CANDON, PBRE BABHELIER, CURÉ ET DOYEN DE COURTENAY, LE 14 D'APVRIL 1632. » < 1 : p. 126 >.

#### RESTAURATIONS :

En 1827, un nouveau portail occidental, d'inspiration classique, est mis en place à l'ouest par l'architecte M. Naudi < 1 : p. 239 ; W >.

De 1858 à 1863, des voûtes d'arêtes en briques ont été mises en œuvre dans l'église dont l'intérieur est réaménagé (enduits, podium sur le chœur, vitreries) < L ; W >.

Entre 1911 et 1920, l'architecte Lucien Roy dirige des campagnes successives de restaurations des couvertures, se limitant à l'indispensable < F >.

En 1921, un devis évoque la restauration des chapelles et des travées du bas-côté nord correspondant, ainsi que le rejointoiement des contreforts de la façade ouest. Aucune preuve de réalisation de ces travaux n'est conservée dans les archives de la médiathèque du patrimoine < F >.

De 1926 à 1930 ont lieu plusieurs phases de restauration des verrières de l'église, ainsi que le remplacement des meneaux de la fenêtre de la chapelle Sainte-Jeanne d'Arc < F >.

En 1971 et 1972, les façades extérieures est et ouest sont restaurées sous la direction de l'architecte Pierre Lablaude, et notamment la base du clocher. Les anciens enduits sont piochés et les joints dégradés. Un nouvel enduit au mortier de chaux est appliqué. Des reprises de maçonneries ont visiblement eu lieu, notamment dans les chaînages d'angles < F >.

En 1981 et 1982, l'architecture André Lemort a dirigé une campagne de restauration des couvertures de l'édifice < M >.

Entre 1995 et 2005, l'église a été entièrement restaurée sous la direction des architectes Jacques Moulin et Régis Martin. Des mouvements étaient en effet apparus dans la maçonnerie entre mai et juin 1991, provoquant la mise en place d'étais < G ; H ; I >. En ce qui concerne le clocher, c'est la façade extérieure sud qui a été l'objet des plus grands remaniements. Les parements en moellons ont été partiellement repris, à l'aide de nouveaux

moellons ; les joints dégradés ont été dégarnis puis refaits au mortier de chaux avec patine ; les enduits anciens piochés puis refaits au mortier de chaux aérienne (cf. fig. 8). L'ensemble des maçonneries de ce mur a été consolidé, en interne, par des coulis et des injections de mortier de chaux hydraulique. < X : p. 13 >. Dans un compte-rendu de chantier daté du 6 février 1997, Jacques Moulin indique, pour la restauration du clocher, que les pierres des glacis du clocher seront remplacées à l'identique, en reproduisant les blocs anciens conservés<sup>134</sup>, et que les modillons des bandeaux en saillie, du côté sud, seront sculptés en continuité des modillons encore préservés sur la face orientale < I >. Un projet pour une restauration plus complète de tout le pignon oriental de l'édifice a été déposé en 2010 par Régis Martin, avec la réfection des couvertures, le nettoyage des parements en pierre de taille avec rejointoiements, une réfection des enduits, la protection des appuis des baies par des bavettes en plomb et la pose de grillages anti-volatiles dans toutes les ouvertures < P >.

### DESCRIPTION

#### PRÉSENTATION DU MONUMENT :

Le cadastre de 1837 montre que la ville de Courtenay est installée le long de la rive sud de la Cléry, comprise probablement anciennement dans une enceinte dont on suit le tracé dans le parcellaire et grâce à la toponymie : mail au sud, rue du Fossé de l'égout à l'ouest (cf. fig. 2). Le tracé est plus difficile à cerner à l'est et suivait probablement la rue des Juifs puis la rue des Ponts, avec sans doute une correspondance pour un passage sur la Cléry. Trois faubourgs encadrent ce centre densément construit : le faubourg Notre-Dame à l'ouest, le faubourg du Martineau au sud et le faubourg Saint-Pierre à l'est.

La ville *intra-muros* est organisée autour de deux axes est/ouest parallèles à la Cléry : la rue des Couturières au nord et la rue royale, suivie de la rue Dauphine au sud qui constituent l'axe principal, desservant la grande place aux Halles. L'ancienne église paroissiale Notre-Dame était implantée dans ce quartier (cf. fig. 2).

L'église Saint-Pierre se situe visiblement *extra-muros*, au nord de la rue du faubourg du même nom. Au XIX<sup>e</sup> siècle, une petite place est ménagée devant la façade ouest, des bâtiments sont accolés au mur nord et contre le pignon oriental. Le cimetière était alors situé de l'autre côté de la rue du faubourg Saint-Pierre.

En plan, l'édifice présente une nef de cinq travées à double collatéraux, les vaisseaux extrêmes étant divisés en chapelles. L'ensemble mesure 25,90 m de largeur dans la première travée occidentale pour 25 m dans la travée orientale du chevet, pour 24,90 m de longueur dans l'axe du vaisseau central. Celui-ci possède une largeur d'environ 8 m contre 4 m pour les deux collatéraux et 3 m pour les chapelles<sup>135</sup>. Les travées occidentales mesurent environ 4 m de long, celle du chevet à l'est seulement 2,80 m. La dernière travée est désaxée pour faire la jonction avec le clocher roman, qui vient s'implanter contre le mur pignon oriental, dans le prolongement du mur gouttereau nord de la nef (cf. fig. 3-6).

Les parements intérieurs et extérieurs de l'église sont entièrement masqués sous des enduits récemment posés lors de la restauration menée par Jacques Moulin, à l'exception de ceux du

---

<sup>134</sup> Toujours uniquement sur la face sud ou également sur les autres ? Cela n'est pas précisé de manière claire.

<sup>135</sup> Comme le montre le plan (cf. fig. 4), l'implantation des supports reste relativement irrégulière. Ces dimensions constituent une moyenne et varient dans la réalité de quelques centimètres d'une travée à l'autre.

clocher, à l'extérieur, dont on devine l'appareil de moellons sous les enduits de chaux (*cf.* fig. 12-13). À l'intérieur de cette tour, les parements sont également en partie visibles, sous des revêtements visiblement plus anciens (*cf.* fig. 17-35).

Le clocher est actuellement pris dans des propriétés privées. Les murs est et sud sont assez aisément observables depuis la rue. En revanche, nous n'avons pas pu voir le mur nord (*cf.* fig. 10).

### PARTIES CONCERNÉES ET ÉLÉMENTS CONSERVÉS :

C'est la tour du clocher, plaquée contre le mur oriental de l'église, qui nous intéresse ici. Il s'agit d'une tour de plan rectangulaire, mesurant 4,65 m de long, d'est en ouest, et 5,18 m de large, du nord au sud. L'épaisseur des murs est variable : on compte au minimum 1,51 m dans l'embrasure de la porte nord, au rez-de-chaussée, mais seulement 1,08 m dans l'embrasure de la porte occidentale, donnant dans le reste de l'église<sup>136</sup>.

Cette tour comporte trois niveaux : une très haute souche autrefois voûtée, percée sur ses quatre faces par de grandes arcades surmontées de baies, et deux niveaux successifs percés de triples baies sur chaque face (*cf.* fig. 7-10). À l'intérieur, le clocher est aujourd'hui divisé en cinq niveaux : le rez-de-chaussée, avec un sol irrégulier en terre battue, un premier plancher coupant la retombée des arcs des grandes arcades, un second plancher placé à la naissance du voûtement de la souche, puis deux niveaux situés à la hauteur de chaque étage de triples baies. Les angles du rez-de-chaussée sont masqués par des piliers en bois soutenant le plancher du premier étage, rendant difficile l'observation des retombées des arcades (*cf.* fig. 11, 17, 22-23). Les deux derniers niveaux sont très difficiles à étudier, en raison de la présence d'un ouvrage de charpente soutenant les cloches et la couverture, et de l'absence de plancher sur la totalité des niveaux (*cf.* fig. 30-35).

#### - **Rez-de-chaussée et premier étage actuel (ancienne souche) :**

Le premier niveau présente quatre grandes arcades en plein cintre, une sur chaque face<sup>137</sup> (*cf.* fig. 11, 17-21). Ces arcades sont aujourd'hui fermées par des bouchages dans lesquelles des portes sont percées, une par face. Ce sont des ouvertures constituées de piédroits appareillés surmontés d'un arc surbaissé, qui évoquent l'architecture du XVI<sup>e</sup> siècle et la reconstruction de la nef (*cf.* fig. 17). Derrière les piliers en bois, les piles qui soutenaient les arcades aux angles sont difficilement discernables. Deux supports sont encore en partie visibles, dans les angles sud-est et nord-ouest. Au sud-est, on aperçoit la retombée de l'arc, se poursuivant par un pilier rectangulaire très simple (*cf.* fig. 23). L'une des pierres, peu après la retombée de l'arc, est située légèrement en saillie et constitue peut-être les restes d'une imposte. Dans l'angle nord-ouest, ce sont les vestiges d'une pile composée qui subsistent,

---

<sup>136</sup> Le plan de Jacques Moulin (*cf.* fig. 1) semble tout à fait juste et montre bien les différences d'épaisseur entre les différents murs.

<sup>137</sup> Nous avons réalisé un relevé pierre à pierre des parties appareillées de cet ensemble (*cf.* fig. 22). À partir d'un niveau horizontal référence, placé au premier étage actuel, nous avons relevé les quatre grandes arcades, les baies anciennes et les blocs liés aux chaînages d'angle. Toutefois, la présence d'une grande trappe d'accès à l'ouest nous a empêché de relever entièrement le rouleau inférieur de l'arc occidental. De même, dans l'angle sud-est, une ancienne trappe mal bouchée a rendu impossible le relevé de la baie sud du mur est. À partir de ce même niveau référence, nous avons essayé de replacer le sol en terre battue du rez-de-chaussée, très irrégulier, ainsi que les vestiges visibles des supports soutenant les arcs. Le rendu de ces derniers éléments reste toutefois schématique et n'est destiné qu'à donner une idée des dispositions et proportions de l'ensemble.

avec un plan en L, correspondant à la retombée des deux arcs nord et ouest (*cf.* fig. 22). À l'ouest, une pierre en saillie au sommet des assises conservées peut aussi renvoyer à une ancienne imposte. Cet élément est en revanche absent du côté nord. Il est impossible, dans l'état actuel des choses, de dire si la retombée du double rouleau de l'arc ouest avait une influence sur la morphologie du pilier. En effet, la jonction entre les deux éléments a été détruite.

Les pierres qui composent ces supports sont des calcaires gris, à la surface très irrégulière, soit simplement débités au pic, soit très endommagés et bûchés lors des remaniements au XVI<sup>e</sup> siècle du rez-de-chaussée du clocher. Aussi, nous resterons très prudente quant à l'authenticité de ces structures.

Les deux arcades nord et sud sont moins larges et plus basses que celles ouvrant sur l'est et sur l'ouest<sup>138</sup>. Les trois arcs nord, sud et est semblent constitués d'un seul rouleau (*cf.* fig. 18-19, 21). En revanche, l'arcade occidentale présente un double rouleau (*cf.* fig. 20). Il est difficile de savoir si cet aspect actuel traduit la réalité de l'architecture ou si toutes les arcades étaient constituées de doubles rouleaux, aujourd'hui masqués sous les bouchages au nord, au sud et à l'est.

Ces quatre arcs sont constitués de claveaux globalement étroits et allongés, quasiment rectangulaires, en calcaire ocre clair. Ils mesurent en moyenne autour de 35 cm de long pour les arcs sud et nord, et environ 37 cm à l'est et à l'ouest. Les largeurs sont comprises en moyenne entre 7 et 9 cm. Quelques-uns sont plus larges, entre 12 et 16 cm, mais restent minoritaires. Ils présentent des traces de layage oblique, relativement serrées (*cf.* annexe : frottis 5-8). Les joints sont assez fins et irréguliers, entre 1 et 2 cm d'épaisseur en moyenne. Les claveaux situés au sommet des arcs, autour de la clef, sont le plus souvent posés à joints vifs<sup>139</sup>. Dans ce cas-là, l'enduit du mur est appliqué de façon débordante sur les pierres, de manière à créer un joint rubané d'environ 2 cm de large. Un trait, tracé à la truelle dans ce même enduit, permet également de souligner l'extrados de l'arc (*cf.* fig. 24).

Au-dessus de ces arcades, le parement de la partie supérieure de la souche est constitué en grande majorité de moellons de silex (environ 80%) ainsi que de quelques calcaires blancs (20%), soigneusement assisés, avec une disposition partielle en *opus spicatum*<sup>140</sup>. Les moellons ont des longueurs en moyenne autour de 12,6 cm et des hauteurs vers 8,6 cm. Ces valeurs sont relativement peu dispersées, ce qui laisse supposer un calibrage grossier.

Cet appareil est associé à quelques blocs taillés de calcaire blanc, disposés en alternance aux angles à l'intérieur, mais pas de manière systématique. Ces blocs portent des traces de taille différentes, assez larges et courtes, évoquant plus l'emploi d'une polka que d'un taillant droit (*cf.* annexe frottis 1-4). Des reprises sont probables pour ces derniers, notamment à l'intérieur, pour l'angle nord-est. À l'extérieur, les deux angles orientaux ont été profondément remaniés, par la mise en place d'un puissant contrefort au nord (*cf.* fig. 10), et une restauration complète au sud (*cf.* fig. 12-13).

<sup>138</sup> Les arcades nord et sud mesurent environ 4,65 m de large et dépassent du premier plancher de 25 à 30 cm environ. Les arcades est et ouest mesurent environ 5,18 m de large. L'arcade occidentale émerge de 93 cm au-dessus du plancher, l'arcade orientale de 128 cm (mesures de hauteurs prises sous l'intrados du rouleau supérieur, sous la clé).

<sup>139</sup> *Cf.* Annexe : Courtenay. Analyse des claveaux des arcs du clocher.

<sup>140</sup> *Cf.* Annexe : Courtenay. Analyse des parements en moellons du clocher.

Sur l'ensemble des quatre murs, les pierres sont liées par un mortier de chaux beige clair, compact, constitué de sables fins (1 à 2 mm), de nodules de chaux de dimensions irrégulières (de quelques mm à 2-3 cm) et de rares gravillons (vers 2-3 cm). Ce mortier est recouvert d'une couche d'enduit légèrement rosé, fin, comprenant également des nodules de chaux. Celui-ci a été soigneusement lissé à la surface à la truelle et se poursuit en partie sur les joints des arcs, où il forme des bandeaux soignés. Sur les portions de murs en moellons, l'enduit est couvrant, de manière quasi intégrale. Ceci est parfaitement conservé sur les murs ouest et est (cf. fig. 18, 20). Des reprises peuvent être notées dans cet enduit. En effet, dans le mur est, deux reprises parallèles horizontales sont visibles, à 1,95 m et 2,10 m en moyenne au-dessus du plancher (cf. fig. 11, 25). Une reprise est également visible à la même hauteur (2 m) sur le mur sud, l'enduit de la partie supérieure venant sur celui de la partie inférieure du mur. Nous n'avons pas réussi à voir de telles reprises sur les deux autres murs. Toutefois, nous pouvons souligner dès à présent que ce niveau est en correspondance avec un rang de trous de boulins présents sur les murs nord, sud et ouest, et avec les appuis des deux baies du mur est (cf. fig. 11). Ainsi, il n'est pas impossible que ces reprises d'enduit soient liées aux différentes phases du chantier, et notamment à la mise en place d'un niveau d'échafaudage à ce niveau, porté du côté est par des structures posées sur les appuis des baies<sup>141</sup>.

Deux rangs de trous de boulins, distants de 123 cm au nord et 141 cm à l'ouest, sont observables au premier étage actuel<sup>142</sup>. Ce sont des trous mis en œuvre généralement grâce à deux moellons de silex, formant les piédroits, et un troisième moellon de calcaire blanc, de format allongé, servant de linteau. La cavité présente une ouverture souvent proche du carré, de 11 à 14 cm de côté en moyenne<sup>143</sup>. Les profondeurs sont variables. Il faut toutefois souligner que le trou de boulin du mur sud atteint une profondeur de 90 cm, ce qui laisse supposer qu'il était traversant.

Diverses ouvertures sont percées dans les quatre murs :

- À l'est, deux baies sont aménagées au-dessus des écoinçons de l'arc (cf. fig. 18). Elles sont constituées de deux piédroits appareillés, composés d'appareils allongés et de moyens appareils, et d'un arc en plein cintre comprenant 16 claveaux au nord et au minimum 15 au sud<sup>144</sup>. La pierre utilisée est de nouveau un calcaire presque blanc, comme pour les angles. Ces deux baies sont visibles à l'extérieur, regroupées probablement sous un grand arc de décharge, aux caractères proches de ceux observés à l'intérieur (cf. fig. 13).

- Au nord, une unique baie est percée du côté oriental, au-dessus de l'arc (cf. fig. 19). Elle présente les mêmes caractères que les deux baies précédentes, bien que de dimensions plus importantes<sup>145</sup>. Il faut noter que dans le mur sud, une fenêtre est présente au même emplacement, mais dans un état postérieur (cf. fig. 7, 21). La présence, à l'est de la baie, d'un

---

<sup>141</sup> Ce phénomène a également pu être observé dans le clocher de Pithiviers-le-Vieil. À Courtenay, la question se pose toutefois de savoir pourquoi on ne retrouve pas ces traces au nord et à l'est. Pour le mur nord, l'état dégradé de l'enduit peut éventuellement expliquer qu'on ne distingue plus cette reprise. Toutefois, l'enduit est très bien conservé à l'ouest et on n'observe pas un tel dispositif.

<sup>142</sup> Quatre sur deux rangs à l'ouest et trois colonnes, trois sur deux rangs et deux colonnes au nord, et un seul au sud (cf. fig. 11).

<sup>143</sup> Dimensions des cavités des trous de boulins, en cm (Largeur x Hauteur x Profondeur). Mur nord : 14 x 14 x 75 ; 11,5 x 13 x 50 ; 15 x 20 x 35. Mur ouest : 11 x 10,5 x 19 ; 12 x 13 x 56 ; 13 x 15 x 54 ; 14 x 9,5 x 55. Mur sud : 10 x 11 x 90.

<sup>144</sup> La fenêtre sud mesure 110 cm de haut pour 62 cm de large, celle du nord 110 cm de haut pour 60 cm de large.

<sup>145</sup> La fenêtre percée dans le mur nord mesure 153 cm de haut pour 89,5 cm de large.

alignement de petites pierres calcaires allongées blanches, très altérées, pourrait constituer les vestiges du piédroit oriental de la baie d'origine (*cf.* fig. 11).

- À l'ouest, une dernière ouverture est présente dans ce mur, à un niveau supérieur, au ras du plancher du deuxième étage. L'ébrasement est droit, les piédroits parementés d'un appareil allongé et l'arc en plein cintre formés de claveaux étroits, le tout en calcaire blanc (*cf.* fig. 29).

Cette haute souche semble se terminer au-dessus de cette dernière fenêtre par un système de voûtement dont les arrachements sont visibles sur les quatre murs. Ce couverture affectait un profil brisé au sommet et retombait aux angles sur des culots aujourd'hui situés au ras du plancher (*cf.* fig. 27-29). Ces éléments pencheraient pour la restitution d'une voûte d'ogives, mise en place dans un second temps. Aucune autre trace d'arrachements de voûte n'a pu être repérée. Nous avons toutefois constaté que les poutres modernes, soutenant le plancher actuel du deuxième étage s'encastrent au nord et au sud dans des cavités soigneusement appareillées avec des blocs de calcaire blanc allongés, semblables à ceux utilisés pour les piédroits des baies précédemment décrites (*cf.* fig. 19, 21 et 26). Ainsi est-il possible de proposer la réutilisation de dispositifs plus anciens lors d'une restauration récente et de placer à ce niveau le système de couverture de cette souche ancienne. Un problème se pose toutefois : la mise en place de sablières dans ces cavités coupe le sommet des arcs des deux baies orientales, comme on le voit encore aujourd'hui dans la disposition moderne, ce qui paraît peu esthétique, surtout à cet endroit-là de l'édifice<sup>146</sup> (*cf.* fig. 18). Cela a-t-il paru peu important aux constructeurs de cette époque ? Était-ce un mauvais ajustement ? Ou bien, avions-nous ici la mise en place d'un couverture en bâtière, dans un premier état du clocher s'arrêtant à ce niveau ?

#### - Les étages supérieurs

Le deuxième étage actuel, que nous avons déjà évoqué à propos de l'unique baie percée à l'ouest et de l'arrachement de la voûte, semble mis en œuvre de la même manière que le premier. Toutefois, la présence d'un enduit différent de celui du niveau précédent, appliqué de manière très débordante sur les pierres, empêche toute analyse précise (*cf.* fig. 27-29). On ne peut que deviner l'existence d'un parement en moellons de silex, probablement assisés. Trois nouveaux rangs de trous de boulins y sont visibles. Seules deux colonnes par mur sont présentes, même à l'est et à l'ouest. Les dimensions restent comparables à celles observées au premier étage<sup>147</sup>. Les rangs sont toutefois plus rapprochés, distants d'une hauteur comprise entre 92 et 108 cm seulement.

Les deux derniers niveaux sont construits sur le même modèle : chaque face du clocher est abondamment percée de trois baies appareillées en plein cintre, soulignées par un cordon continu orné de billettes à l'extérieur (*cf.* fig. 7, 9-10). Les piédroits sont appareillés en calcaire blanc, avec des blocs de moyen appareil et de nombreux éléments allongés, parmi lesquels des fragments de cuves de sarcophages sont bien visibles (*cf.* fig. 30-31). La ressemblance frappante avec les appareils des baies du premier étage permet d'avancer

---

<sup>146</sup> *Cf.* partie interprétation.

<sup>147</sup> Dimensions des trous de boulins, en cm (Largeur x Hauteur x Profondeur) : au nord : 11,5 x 15 x 48,5 ; 12 x 12,5. Mur ouest : 12 x 10,5 x 44 ; 11 x 10 x 58. Mur sud : 12 x 13 x 53,5 ; 13 x 12. Mur est : 12 x 11 ; 11 x 10 x 47.

l'hypothèse que l'ensemble des pierres d'appareil en calcaire blanc serait en fait des remplois de sarcophages haut-médiévaux.

Les arcs des baies du dernier niveau présentent en revanche des différences. Certaines, à l'est notamment, présentent toujours les piédroits appareillés en remplois de sarcophages et des arcs à claveaux allongés en calcaire blanc (*cf.* fig. 34). En revanche, sur la face ouest, d'autres baies, bien que conservant des piédroits en remplois de sarcophages, sont dotées d'arcs en plein cintre avec des claveaux plus larges et trapus, en calcaire ocre clair (*cf.* fig. 35). Il est ainsi possible que certains arcs de ce niveau supérieur aient été remaniés. Cela ne serait pas étonnant étant donné l'état de conservation de la partie supérieure de ce dernier étage, dans laquelle des créneaux semblent avoir été aménagés postérieurement (*cf.* fig. 7, 8, 16).

La portion de parement surmontant les baies est appareillée à l'extérieur avec des moellons de calcaire blanc allongés, posés à plat (*cf.* fig. 14-15), alors qu'à l'intérieur, on retrouve l'appareillage en moellons de silex (*cf.* fig. 30).

Ces deux derniers niveaux sont clairement marqués, à l'extérieur, par la présence de deux corniches en saillie, ornées, comme les baies, d'un cordon à billettes, et reposant sur des modillons sculptés de têtes animales (*cf.* fig. 14-16). Ces deux corniches sont surmontées d'une portion de parement en petit appareil allongé, formant un glacis ce qui permet une légère réduction du clocher par rapport au niveau inférieur.

## INTERPRÉTATION

### ARGUMENTS DE DATATION ET PERSPECTIVES :

La configuration de la partie inférieure de ce clocher, avec une grande arcade par face, permet de restituer l'hypothèse d'un clocher de chœur ou de croisée d'un transept, avec, dans l'axe de la nef et du chœur, deux grandes arcades hautes, et, donnant soit sur les bras d'un transept, soit sur des chapelles latérales, deux autres plus basses. L'abbé Berton évoque très rapidement cette possibilité, après avoir développé une autre hypothèse qui nous paraît très peu recevable : celle d'un clocher porche, en tenant compte seulement des arcades est et ouest, ouvrant sur une église orientée vers l'ouest<sup>148</sup> < 1 : p. 124-125 >. Ce type d'orientation paraît très peu probable au XI<sup>e</sup> siècle et la configuration du rez-de-chaussée de la tour, avec ces quatre grandes arcades, est trop ouverte pour constituer un porche.

Le monument n'a été que peu étudié jusqu'ici. En 1906, dans son étude sur le clocher de Triguères, Eugène Jarry rapproche les deux tours qui présentent des caractères communs dans la mise en œuvre et l'architecture, et sont proches du point de vue géographique et de l'appartenance à un même contexte politique. Il les date toutes deux du XI<sup>e</sup> siècle < 5 : p. 99 >. Jacques Moulin, en 1991, propose la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle, en se fondant sur le type d'appareillage, petit et irrégulier, ainsi que sur les claveaux serrés ornés de billettes < W >.

Plusieurs critères pourraient aller dans le sens d'une datation plus haute, dans la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle : le recours massif aux remplois de sarcophages, qui sont beaucoup moins fréquents dans la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle < 3 : p. 42 >, le type des ouvertures,

---

<sup>148</sup> Il faut noter qu'à son époque, vers 1870, l'abbé Berton pouvait observer dans l'église, sur le mur ouest du clocher, les traces de l'ancrage de l'ancien pignon de la nef sur le clocher, d'où son idée que le monument se déployait vers l'ouest.

extrêmement simple, droites, sans ébrasement extérieur, et la maçonnerie de moellons partiellement en *opus spicatum*. En revanche, certains éléments évoquent plutôt la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle, comme la présence d'un arc à double rouleau, les joints relativement fins des claveaux des arcs, les cordons moulurés à billettes et les corniches à modillons. Toutefois, l'église du prieuré Saint-Sauveur de Melun présente dans sa nef des arcades à double rouleau datées de la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle < 4 p. 46 >. De même, le décor extérieur des derniers niveaux du clocher reste extrêmement simple, et il n'est pas impossible que les modillons sculptés aient été rajoutés dans un second temps<sup>149</sup>. Le seul argument réellement convaincant est la typologie des arcs, avec des joints fins et réguliers. Ainsi, resterons-nous prudente en proposant une datation entre 1050 et 1075 pour la construction du clocher de Courtenay.

Nous avons évoqué la possibilité de deux états successifs pour cet ensemble : un premier se limitant à la souche actuelle, et couvert dans un premier temps d'une toiture à deux pans au-dessus du premier étage, puis une surélévation avec les deux étages percés de baies en plein cintre. Les arguments allant dans ce sens résident essentiellement dans l'implantation des trous de charpente qui induiraient une coupure des arcs des baies du mur est dans le cadre d'un couverture avec un plancher horizontal, et dans une éventuelle différence dans l'implantation des trous de boulins au deuxième étage actuel par rapport au premier<sup>150</sup>. Il faudrait pouvoir aller plus loin dans l'analyse des parements, afin de prouver cette hypothèse. Si celle-ci était avérée, il semble difficile de faire remonter très haut dans le XI<sup>e</sup> siècle l'édification de la souche, étant donné la mise en œuvre des arcades. La présence des remplois de sarcophages pour l'appareillage des baies hautes du clocher ne permet guère, par contre, d'envisager une surélévation postérieure au XI<sup>e</sup> siècle.

## **SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE**

### SOURCES :

A : Bernard A., Bruel A., *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny, formé par Auguste Bernard, complété, révisé et publié par Alexandre Bruel*, Paris, Imprimerie nationale, 1894, vol. V, p. 546-547, 708-709, 722-723 (Collection de documents inédits sur l'Histoire de France ; 1<sup>ère</sup> série : Histoire politique).

B : Berthelot M., *Fiche de pré-inventaire de l'église de Saint-Pierre de Courtenay*, ministère de la Culture, 27 septembre 1968 (Région Centre – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune de Courtenay).

C : Buyer M., Merlet M., *Plan cadastral parcellaire de la commune de Courtenay, Section H, dite de la Ville*, Échelle 1/1250<sup>e</sup>, 1837, Orléans, AD 45 (Coligny), 3 P 115/19 (avec dessin de deux croix et plan au sol de l'église et du cimetière).

---

<sup>149</sup> Étant donné la distance à laquelle nous pouvons observer ces éléments et la récente restauration du clocher, nous ne pouvons affirmer que tous les éléments visibles à l'extérieur appartiennent bien à la même phase.

<sup>150</sup> Deux colonnes de trous de boulins contre trois dans le mur ouest, et des rangs plus serrés (92 à 108 cm contre 123 à 141 cm).



## NOTICE 24 - Courtenay

D : Buyer M., Merlet M., *Plan cadastral parcellaire de la commune de Courtenay, Tableau d'assemblage*, Échelle 1/20000<sup>e</sup>, 1837, Orléans, AD 45 (Coligny), 3 P 115/1.

E : *Carte de randonnée : Courtenay*, Échelle : 1/25000<sup>e</sup>, Paris, éd. IGN, 2008, 1 carte (Carte de randonnée 2519 E).

F : *Correspondance : Action du Comité paroissial pour la rénovation de l'édifice. Travaux, financements*, 1985-1994, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0081/045/0014 (Série 0081/045 : Restauration d'édifices du Loiret, série générale).

G : *Courtenay : dossier travaux* (Orléans – Service départemental de l'architecture et du patrimoine – Dossier de la commune de Courtenay).

H : *Courtenay : église Saint-Pierre, Dossier général* (CRMH, DRAC Centre, Orléans, dossiers sur la commune de Courtenay, 45115-1 G1).

I : *Courtenay : église Saint-Pierre, Dossier travaux* (CRMH, DRAC Centre, Orléans, dossiers sur la commune de Courtenay, 45115-1 T1).

J : *Courtenay : église Saint-Pierre, Plan au sol : plan des toitures*, Échelle de 0,005 m pour 1 m, s. d., Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/045/2006 (Série 0082/045 : Plans d'édifices du Loiret).

K : *Dossier travaux : Travaux de restauration des couvertures et de la charpente ; réfection des voûtes des chapelles ; restauration des verrières ; remplacement de meneaux ; restauration des façades ; consolidation*, 1912-1992, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0081/045/0014 (Série 0081/045 : Restauration d'édifices du Loiret, série générale).

L : Frottier J., *Église Saint-Pierre de Courtenay. Loiret. Plans et coupes*, s. é., 1942 (CRMH, DRAC Centre, Orléans, dossiers sur la commune de Courtenay, 45115-1 G1).

M : Lablaude P., Lemort A., *Réparation de la couverture, restauration de la façade ouest*, 1971-1981, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 1990/022/0004 (Série 1990/022 : Travaux sur les édifices du Loiret).

N : Longnon A., *Pouillés de la province de Sens*, Paris, Imprimerie Nationale, 1904, p. 13 (Recueil des Historiens de la France. Pouillés. Tome IV).

O : Martin R., *Courtenay. Église Saint-Pierre, Projet architectural et technique*, 2006, n. p. [Réfection des couvertures de l'édifice].

P : Martin R., *Courtenay. Église Saint-Pierre, Projet architectural et technique pour la restauration du clocher et du pignon est*, 2010, n. p.

## NOTICE 24 - Courtenay

Q : Martin R., *Loiret. Courtenay. Église Saint-Pierre. Restauration des baies et des vitraux, Dossier Documentaire des Ouvrages Exécutés*, 2001, n. p.

R : Moulin J., *Loiret. Courtenay. Église. Façade est*, Échelle de 1 cm pour 1 m, 1989 (CRMH, DRAC Centre, Orléans, dossiers sur la commune de Courtenay, 45115-1 G1).

S : Moulin J., *Loiret. Courtenay. Église. Façade nord*, Échelle de 1 cm pour 1 m, 1989 (CRMH, DRAC Centre, Orléans, dossiers sur la commune de Courtenay, 45115-1 G1).

T : Moulin J., *Loiret. Courtenay. Église. Façade sud*, Échelle de 1 cm pour 1 m, 1989 (CRMH, DRAC Centre, Orléans, dossiers sur la commune de Courtenay, 45115-1 G1).

U : Moulin J., *Loiret. Courtenay. Église. Plan – État actuel*, Échelle de 1 cm pour 1 m, 1989 (CRMH, DRAC Centre, Orléans, dossiers sur la commune de Courtenay, 45115-1 G1).

V : Moulin J., *Loiret. Courtenay. Église Saint-Pierre. Consolidation de la façade occidentale. Dossier Documentaire des Ouvrages exécutés*, décembre 1996, n. p.

W : Moulin J., *Loiret. Courtenay. Église Saint-Pierre. Étude préalable à la restauration du monument*, janvier 1991, n. p.

X : Moulin J., *Loiret. Courtenay. Église Saint-Pierre. Restauration générale. Projet architectural et technique (PAT)*, 1994, n. p. (MDAP 2001/004/0004).

Y : Moulin J., *Loiret. Courtenay. Église Saint-Pierre. Restauration générale. Dossier documentaire des ouvrages exécutés (DDOE)*, janvier 2001, n.p. (MDAP 2001/004/0077).

Z : Moulin J., *Loiret. Courtenay. Église Saint-Pierre. Travaux d'assainissement*, 1997, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine (Saint-Cyr), 1997/024/0008 (Série 1997/024 : Dossier des ouvrages exécutés lors de la restauration de monuments).

AA : Roy L., *Plan de l'église de Courtenay*, Échelle de 0,005 m pour 1 m, s. d., Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/045/2006 (Série 0082/045 : Plans d'édifices du Loiret).

### BIBLIOGRAPHIE :

1 : Berton A., *Courtenay et ses anciens seigneurs. Notes historiques*, Montargis, Imp. De Grimont, 1877, 244 p.

2 : Charles J., Les possessions de Cluny dans l'Orléanais, *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, tome I, n°1, Orléans, éd. de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, 1959, p. 23-30.

3 : Gély Jean-Pierre, Nature et origine des sarcophages du haut Moyen Âge en remploi dans les églises du centre de la France, dans Blary François, Gély Jean-Pierre, Lorenz Jacqueline, dir., *Pierres du patrimoine européen : économie de la pierre de l'Antiquité à la fin des temps modernes, actes du colloque international de Château-Thierry, 18-21 octobre 2005*, Paris, éd. CTHS, 2008, p. 35-48 (Archéologie et histoire de l'art ; 28).

4 : Henrion F., *Melun (77). Ancien prieuré Saint-Sauveur. Rapport d'intervention archéologique*, 2001, 59 p., DRAC Île-de-France, Service régional de l'archéologie, Saint-Denis, RAP 00324.

5 : Jarry E., Notice archéologique sur l'église de Triguères, *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais XXIV*, Fontainebleau, Imp. Ernest Bourges, 1906, p. 78-111.

6 : Masson L., Liste des Monuments historiques du département du Loiret, *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, 1911-1913, Orléans, éd. de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, 1913, p. 127-129.

7 : Michel E., Courtenay, *Histoire et description des églises des arrondissements de Gien et de Montargis*, Paris, éd. Plon, 1885, p.108-111.

8 : Michel E., Courtenay, *Monuments religieux, civils et militaires du Gâtinais (Départements du Loiret et de Seine-et-Marne) depuis le XI<sup>e</sup> jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle*, Lyon, éd. Librairie générale Henri Georg, 1879, p.42.

9 : Patron C., *Recherches historiques sur l'Orléanais, ou Essai sur l'histoire, l'archéologie, la statistique des villes, villages, hameaux, églises, chapelles, châteaux-forts, abbayes, hôpitaux et institutions de l'Orléanais proprement dit, depuis l'époque celtique jusqu'à nos jours*, Orléans, éd. Blanchard, 1870-1871, vol. II, p. 129-136.

10 : Pérouse de Montclos J.-M. dir., Courtenay, *Le guide du patrimoine. Architectures en région Centre. Val-de-Loire. Beauce. Sologne. Berry. Touraine*, Paris, éd. Hachette/Conseil régional du Centre, 1988, p.336-337.

11 : Soyer J., *Les noms de lieux du Loiret. Recherches sur l'origine et la formation des noms de lieux du département du Loiret*, Roanne, éd. Horvath, 1979, p. 73.

## ***CROTTES-EN-PITHIVERAIS***

### **IDENTITÉ**

VOCABLE : Saint-Pierre-et-Sainte-Philomène

STATUT : Paroisse

DIOCÈSE : Orléans

ARCHIDIACONÉ : Pithiviers

DOYENNÉ :

DÉPENDANT DE :

DÉPARTEMENT : Loiret

N° INSEE : 45118

COORDONNÉES LAMBERT : x = 519,800 ; y = 2347,2875.

PROPRIÉTAIRE ACTUEL : Commune

PROTECTION MH : Néant

### **HISTORIQUE**

PRINCIPALES DONNÉES TEXTUELLES :

L'église de Crottes-en-Pithiverais est citée pour la première fois au cours du XI<sup>e</sup> siècle dans un pouillé du diocèse d'Orléans < C : p. 323 >.

La paroisse ne semble pas mentionnée avant 1369 < C : p. 325 >.

### **DESCRIPTION**

PRÉSENTATION DU MONUMENT :

Le site de la commune de Crottes-en-Pithiverais a délivré de nombreux vestiges attestant d'une occupation relativement continue, depuis le Paléolithique jusqu'à l'époque romaine < 4 >. L'église est de nos jours implantée dans un tissu construit lâche. Quelques maisons sont présentes à l'est et au sud mais à l'ouest et au sud s'étendent des champs. Le cimetière actuel, situé à une centaine de mètres plus à l'ouest, est accessible par un chemin dans les cultures. Au XIX<sup>e</sup> siècle, il se trouvait à l'emplacement du champ sud, séparé de l'église par une large voie entourée d'arbres (*cf.* fig. 2).

L'édifice présente un plan à nef unique précédée d'un porche bas moderne (XIX<sup>e</sup> siècle) ; le chevet plus élevé, du XV<sup>e</sup> siècle ou XVI<sup>e</sup> siècle, comporte une abside à cinq pans (*cf.* fig. 3-4).

Tous les parements extérieurs ont été rejointoyés au ciment (*cf.* fig. 5-7). À l'intérieur, les murs sont entièrement masqués par une couche de béton à la base puis par des enduits de plâtre peints en faux appareil et des boiseries (*cf.* fig. 13-14).

L'église mesure environ 22 m de longueur dont 15,30 m pour la nef et 6,70 m de largeur (prise dans la nef).

PARTIES CONCERNÉES ET ÉLÉMENTS CONSERVÉS : La nef présente encore nombre d'éléments attribuables aux X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles. Les murs sont construits à l'aide de

petits moellons de calcaire gris assisés, fréquemment disposés en *opus spicatum* (cf. fig. 7, 9). Ce parement en moellons est associé, aux angles de la façade ouest, à des contreforts en moyen appareil de calcaire, montant jusqu'au sommet des murs gouttereaux et comprenant trois ou quatre assises de moins en façade, ces deux derniers ayant visiblement été quelque peu remaniés lors de l'adjonction du porche<sup>151</sup> (cf. fig. 5, 12).

À noter également la présence, au centre des deux murs gouttereaux nord et sud, de chaînages verticaux en moyen appareil s'arrêtant à mi-hauteur des parements (cf. fig. 7, 9). Une seule chaîne est visible au nord alors qu'il y en a deux parallèles au sud, permettant de supposer l'existence de petits contreforts médians supprimés.

Une petite baie en plein cintre est visible dans le mur pignon ouest, sans ébrasement extérieur, constituée de deux piédroits appareillés en calcaire gris et d'un arc en plein cintre comprenant neuf claveaux très irréguliers, dans lesquels pourraient prendre place des remplois de sarcophages (cf. fig. 11).

Enfin, un portail aujourd'hui bouché et coupé par de multiples remaniements se trouve pratiquement au centre du mur gouttereau nord<sup>152</sup> (cf. fig. 8-9). Le piédroit oriental est détruit. Celui qui subsiste montre un appareillage en moyen appareil de calcaire, avec alternance de carreaux et boutisses renforcées. Le linteau est constitué d'une succession de cinq blocs de calcaire allongés. Le tympan est occupé d'une petite maçonnerie de moellons presque carrés, régulièrement assisés. L'arc en plein cintre, coupé par une baie gothique, comprend encore 29 claveaux de calcaire, assez irréguliers, mais majoritairement très étroits. Un seul de ces claveaux est sculpté d'un motif de tresse (cf. fig. 10). Notons enfin la présence d'un unique corbeau sculpté à l'ouest de l'arc. Très usé, il devait probablement être sculpté d'une tête animale.

## INTERPRÉTATION

### ARGUMENTS DE DATATION ET PERSPECTIVES :

Les murs gouttereaux de la nef portent les traces de nombreuses reprises et remaniements, illustrant au moins trois phases de construction :

- Le premier état est illustré par les murs de moellons, avec les contreforts d'angle, le portail nord et la fenêtre ouest. L'emploi de l'*opus spicatum* et les formes en plein cintre renvoient à une datation probable au XI<sup>e</sup> siècle. La présence de boutisses renforcées dans les piédroits du portail permet de privilégier la première moitié du siècle. Certains auteurs proposent même une datation plus haute, aux IX<sup>e</sup> – X<sup>e</sup> siècles < 1 >.

- Au XII<sup>e</sup> siècle a lieu la mise en place d'un ensemble de grandes fenêtres en plein cintre, associé à deux petits contreforts au centre des deux murs gouttereaux, contreforts aujourd'hui arrachés.

- Enfin, de nouvelles baies sont percées, probablement à l'occasion de la reconstruction du chevet gothique aux XV<sup>e</sup> –XVI<sup>e</sup> siècles.

<sup>151</sup> Le contrefort sud mesure 35 x 80 x 32 cm, le nord 35 x 77,5 x 37,5 cm.

<sup>152</sup> Dimensions du portail : largeur de 186 cm, hauteur sous clé de 297 cm et hauteur sous linteau de 190 cm.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

### SOURCES :

A : Berthelot M., *Fiche de pré-inventaire de l'église de Crottes-en-Pithiverais*, ministère de la Culture, 4 juin 1968 (Région Centre – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune de Crottes-en-Pithiverais).

B : *Carte de randonnée : Pithiviers. Neuville-aux-Bois*, Échelle : 1/25000°, Paris, éd. IGN, 1997, 1 carte (Carte de randonnée 2218 E).

C : Longnon A., *Pouillés de la province de Sens*, Paris, Imprimerie Nationale, 1904, p. 323, 325 (Recueil des Historiens de la France. Pouillés. Tome IV).

D : Peynaud M., *Plan cadastral parcellaire de la commune de Crottes-en-Pithiverais, Section*, Échelle 1/2500°, 12 décembre 1830, Orléans, AD 45, 2 Mi 5173.

E : Peynaud M., *Plan cadastral parcellaire de la commune de Crottes-en-Pithiverais, Tableau d'assemblage*, Échelle 1/10000°, 12 décembre 1830, Orléans, AD 45, 2 Mi 5173.

### BIBLIOGRAPHIE :

1 : *Crottes-en-Pithiverais. Saint-Pierre Sainte Philomène*, Pithiviers, éd. Connaissance et sauvegarde du patrimoine, s. d., 2 p.

2 : Gaillard L., *Crottes-en-Pithiverais, Essai sur les églises du diocèse d'Orléans. Étude historique des monuments religieux des communes du département du Loiret, vol. 1 : Anciens arrondissements d'Orléans et Pithiviers*, Orléans, éd. de L. Gaillard, 1988, p. 177.

3 : Patron C., *Crottes, Recherches historiques sur l'Orléanais, ou Essai sur l'histoire, l'archéologie, la statistique des villes, villages, hameaux, églises, chapelles, châteaux-forts, abbayes, hôpitaux et institutions de l'Orléanais proprement dit, depuis l'époque celtique jusqu'à nos jours*, Orléans, éd. Blanchard, 1870-1871, vol. 2, p. 308-310 (Réimprimé en 1991 sous le titre *Département du Loiret. Dictionnaire des communes*, Paris, éd. Comédit, 1991, 2 vol.).

4 : Provost M., 204 – Crottes-en-Pithiverais (INSEE n°118), *Le Loiret. 45*, Paris, éd. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1988, p. 195-196 (Collection Carte archéologique de la Gaule).

# DONNERY

## IDENTITÉ

VOCABLE : Saint-Étienne et Saint-Sébastien

STATUT : Prieuré-cure

DIOCÈSE : Orléans

ARCHIDIACONÉ : Pithiviers

DOYENNÉ :

DÉPENDANT DE : Abbaye de Beaugency.

DÉPARTEMENT : Loiret

N° INSEE : 45126

COORDONNÉES LAMBERT : x = 582,4875 ; y = 2324.

PROPRIÉTAIRE ACTUEL : Commune

PROTECTION MH : L'église est inscrite à l'inventaire des Monuments Historiques depuis le 26 octobre 1925.

## HISTORIQUE

PRINCIPALES DONNÉES TEXTUELLES :

L'église de Donnery est mentionnée pour la première fois au cours du XI<sup>e</sup> siècle, dans un fragment d'un pouillé du diocèse d'Orléans < D : p. 323 >.

La paroisse apparaît en 1208 dans une charte par laquelle Ernaud Portier engage au chapitre de Sainte-Croix d'Orléans les dîmes qu'il touche dans la paroisse de Donnery, « *in parrochia de Donisiaco* », pour 30 livres parisis < H : p. 231 > puis en 1235, dans une charte du cartulaire de l'abbaye Notre-Dame de Voisins : « *in parrochia de Donnesiaco* » < B : p. 64 >. Nous la trouvons une nouvelle fois en 1369-1370, dans les comptes du diocèse de Sens, avec la mention d'un prieur : « *Prior curatus de Donesiaco* » < D : p. 325 >.

## DESCRIPTION

PRÉSENTATION DU MONUMENT :

L'église est située au cœur du village, entourée de ruelles sur ses quatre côtés. La mairie, installée dans un bâtiment relativement ancien, XVIII<sup>e</sup> – XIX<sup>e</sup> siècles, déjà présent sur le plan cadastral de 1834, se trouve en face du mur occidental. Un parking a été aménagé au sud sur une place (*cf.* fig. 2). Des bâtiments sont accolés au nord, le long du chevet et d'une partie de la nef, également visibles dès 1834. La sacristie actuelle a été édifiée en 1865 (*cf.* fig. 5). À cette occasion, des monnaies antiques et un morceau de colonne de marbre blanc ont été mis au jour < 3 >. En 1978, au cours de fouilles menées par Jean-François Baratin sur la place de l'église, une villa romaine avec des vestiges d'un système de chauffage et de décors en *opus sectile* et *opus tessellatum*. L'archéologue a ainsi constaté que les murs de l'église sont alignés dans l'axe de l'un des murs de la villa. Une nécropole du VII<sup>e</sup> siècle a également été fouillée sur le site.

L'église présente un plan constitué d'une nef avec un unique collatéral au sud, visiblement rajouté dans un deuxième temps, et d'un chevet rectangulaire de deux travées avec une chapelle au sud (*cf.* fig. 3-5). Un clocher prend également place au sud entre cette chapelle et le collatéral. L'ensemble mesure 26 m de longueur pour 13 m de largeur. Le chœur, avec son triplet de baies brisées en tiers point, et le clocher ont vraisemblablement été construits au XIII<sup>e</sup> siècle (*cf.* fig. 9, 22). Le collatéral sud a sans doute été rajouté qu'à la fin du Moyen Âge (*cf.* fig. 13).

L'extérieur de l'église a visiblement été restauré récemment : les parements ont été recouverts d'une couche de mortier rose pâle. À l'intérieur, les murs de la nef ont été rejointoyés avec un mortier de chaux gris clair. Ceux du chevet et du bas-côté sud présentent un état plus ancien avec un enduit peint pour imiter un appareil de pierre taillée, parfois associé à une couche de béton à la base des parements sur environ 1,70 m de hauteur (mur nord du chevet).

**PARTIES CONCERNÉES ET ÉLÉMENTS CONSERVÉS :** Le vaisseau central de la nef va nous intéresser ici. Il mesure 7,37 m de large pour 13,56 m de long et il est couvert par une voûte en berceau lambrissée, avec fermes apparentes.

Les murs nord et ouest de la nef sont mis en œuvre avec des moellons de calcaire gris soigneusement assisés (*cf.* fig. 14). Les angles intérieurs sont également appareillés avec des moellons (*cf.* fig. 20-21). Les ruptures avec le chevet, à l'est, et les arcades gothiques du mur gouttereau sud sont bien visibles (*cf.* fig. 18, 21). À l'extérieur, les angles de la façade occidentale présentent des chaînages en moyen appareil, très réguliers, qui renvoient à une restauration récente du XIX<sup>e</sup> ou XX<sup>e</sup> siècle. Les ouvertures de cette façade ont toutes été refaites, probablement au cours de la même phase de travaux. Toutefois, sous l'enduit, on peut observer quelques éléments de calcaire taillés, avec notamment des décors de triangles, qui pourraient être des vestiges ou des remplois de l'ancienne façade (*cf.* fig. 11). Trois baies anciennes sont en revanche encore observables dans le mur gouttereau nord. Au centre se trouve un portail bouché constitué de deux piédroits appareillés soutenant un arc en plein cintre comprenant 22 claveaux étroits et allongés (*cf.* fig. 15). Les deux jambages sont mis en œuvre avec des éléments allongés qui évoquent des remplois de sarcophages pouvant provenir de la nécropole découverte sur la place voisine. Le seuil du portail est encore observable, à 60 cm de hauteur ce qui permet de supposer que le sol intérieur de l'église a été exhausé d'autant depuis le Moyen Âge. Deux fenêtres hautes encadrent ce portail, dont l'une encore en partie visible à l'extérieur (*cf.* fig. 6, 10, 14). Elles sont constituées de deux piédroits soutenant un arc clavé probablement en plein cintre et aujourd'hui coupé par le berceau charpenté (*cf.* fig. 16-17). La mise en œuvre est identique à celle du portail : blocs et claveaux allongés, provenant sans doute de remplois de sarcophages haut-médiévaux.



## **INTERPRÉTATION**

### ARGUMENTS DE DATATION ET PERSPECTIVES :

La majorité des historiens de l'art s'entend à placer la construction de l'église de Donnery au cours du XIII<sup>e</sup> siècle, avec des remaniements postérieurs, probablement au regard de l'architecture du chevet < E ; 1 ; 2 >. Toutefois, l'observation des murs de la nef permet d'envisager un état plus ancien avec une nef unique terminée par une simple abside, et dotée sans doute de deux portails, l'un disparu à l'ouest et l'autre au nord permettant d'accéder rapidement au cimetière se développant alors à cet endroit depuis au moins le VII<sup>e</sup> siècle. L'appareil en petits moellons assisés, en apparence régulier, associé à des angles non appareillés et à l'utilisation de remplois de sarcophages, renvoient à d'autres exemples de notre corpus comme Saint-Séverin de Château-Landon ou Cortrat, ce qui permet d'envisager une datation dans le courant du XI<sup>e</sup> siècle, avec une préférence pour la première moitié.

## **SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE**

### SOURCES :

A : *Carte de randonnée : Orléans. Forêt d'Orléans. Massif d'Orléans*, Échelle : 1/25000<sup>e</sup>, Paris, éd. IGN, 2001, 1 carte (Carte de randonnée 2219 ET).

B : Doinel J., *Cartulaire de Notre-Dame de Voisins*, Orléans/Paris, éd. Herluison/Société bibliographique, 1887, p. 63-64 (Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais, tome XVI).

C : *Donnery : dossier travaux* (Orléans – Service départemental de l'architecture et du patrimoine – Dossier de la commune de Donnery).

D : Longnon A., *Pouillés de la province de Sens*, Paris, Imprimerie Nationale, 1904, p. 323 (Recueil des Historiens de la France. Pouillés. Tome IV).

E : Moreau M., *Fiche de pré-inventaire de l'église de Donnery*, ministère de la Culture, 20 décembre 1968 (Région Centre – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune de Donnery).

F : *Plan cadastral parcellaire de la commune de Donnery, Section*, Échelle 1/2500<sup>e</sup>, 1834, Orléans, AD 45, 2 Mi 5311.

G : *Plan cadastral parcellaire de la commune de Donnery, Tableau d'assemblage*, Échelle 1/10000<sup>e</sup>, 1834, Orléans, AD 45, 2 Mi 5311.

H : Thillier J., Jarry E., *Cartulaire de Sainte-Croix d'Orléans (814-1300) contenant le Chartularium Ecclesiae Aurelianensis Vetus*, Paris, éd. Alphonse Picard et fils, 1906, p. 411-412.

**BIBLIOGRAPHIE :**

1 : Gaillard L., *Essai sur les églises du diocèse d'Orléans. Étude historique des monuments religieux des communes du département du Loiret, vol. 1 : Anciens arrondissements d'Orléans et Pithiviers*, Orléans, éd. de L. Gaillard, 1988, p. 49.

2 : Patron C., *Recherches historiques sur l'Orléanais, ou Essai sur l'histoire, l'archéologie, la statistique des villes, villages, hameaux, églises, chapelles, châteaux-forts, abbayes, hôpitaux et institutions de l'Orléanais proprement dit, depuis l'époque celtique jusqu'à nos jours*, Orléans, éd. Blanchard, 1870-1871, vol. I, p. 326-327 (Réimprimé en 1991 sous le titre *Département du Loiret. Dictionnaire des communes*, Paris, éd. Comédit, 1991, 2 vol.)

3 : Provost M., 68 – Donnery (INSEE n°126), *Le Loiret. 45*, Paris, éd. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1988, p. 81 (Collection Carte archéologique de la Gaule).

## ***DONTILLY***

### **IDENTITÉ**

VOCABLE : Saint-Pierre et Saint-Paul

STATUT : Paroisse

DIOCÈSE : Sens

ARCHIDIACONÉ : Melun

DOYENNÉ : Montereau

DÉPENDANT DE :

DÉPARTEMENT : Seine-et-Marne

N° INSEE : 77159

COORDONNÉES LAMBERT : x = 658,500 ; y = 2386,575.

PROPRIÉTAIRE ACTUEL : Commune.

PROTECTION MH : Classée le 12 décembre 1930.

### **HISTORIQUE**

PRINCIPALES DONNÉES TEXTUELLES :

L'église et la paroisse sont mentionnées pour la première fois dans le *Pouillé du diocèse de Sens*, rédigé vers 1350 < G : p. 26 >. La cure est une nouvelle fois citée dans les comptes levés ensuite en 1369-1370 : « *Curatus de Dontilly* » < G : p. 75 >. Selon Jean Queguigner, l'église aurait été consacrée en 1489 par l'archevêque de Sens<sup>153</sup> < 2 >.

En 1932, l'architecte Albert Bray dirige les travaux de restauration des couvertures et des charpentes du bas-côté nord de l'église < C >. Ceux-ci se poursuivent en 1936-1937, par celles de l'abside, de l'avant-dernière travée du collatéral sud et du clocher < C >. En 1948, suite à de mauvaises conditions climatiques, la couverture de la croupe entre la nef et le clocher doit être reprise en urgence < C >. En 1952, Albert Bray toujours prend en charge la restauration des toitures du porche latéral nord.

En 1958, les couvertures et les charpentes de la nef et du bas-côté sud sont à leur tour restaurées sous la direction de Jean Creuzot < D >. Ceci n'empêche pas qu'une partie des voûtes en plâtre du vaisseau central, mises en place au XIX<sup>e</sup> siècle, s'effondrent en 1970, entraînant la fermeture de l'édifice au public. Ces voûtes sont ensuite détruites entre 1982 et 1984 < H : p. 4 >.

À la fin des années 1980, la municipalité lance une procédure de désaffectation de l'église, dont le mobilier est déplacé dans l'église Notre-Dame de Donnemarie < N ; B >. Le projet est d'en faire un centre culturel. En 1999, une étude préalable à la restauration de l'édifice est ainsi confiée à Jacques Moulin < H >. Le dossier semble dans une impasse depuis.

<sup>153</sup> Nous n'avons pas retrouvé de sources confirmant cela.

## DESCRIPTION

### PRÉSENTATION DU MONUMENT :

Les villages de Dontilly et de Donnemarie-en-Montois, aujourd'hui fusionnés, sont implantés dans la vallée de l'Auxence, un affluent de la Seine. L'église est située sur une légère éminence et était autrefois entièrement entourée de son cimetière (*cf.* fig. 2). Cette position sur une butte est à l'origine de l'hypothèse de l'existence d'un château auquel l'église aurait été associée < 3 : p. 287 >. Aucun élément ne permet toutefois de l'attester.

En plan, l'église présente un clocher-porche en façade, une nef à trois vaisseaux de quatre travées et un chevet constitué de deux travées droites, à trois vaisseaux toujours, et d'une abside à cinq pans (*cf.* fig. 3-6). Le clocher est la partie la plus ancienne. Le chevet, avec ses baies géminées brisées en tiers point surmontées d'*oculi*, renvoient à l'architecture francilienne du début du XIII<sup>e</sup> siècle (*cf.* fig. 7). Les quatre travées de la nef sont plus tardives et pourraient n'avoir été reconstruites qu'au XVI<sup>e</sup> siècle.

Les parements extérieurs de l'édifice offrent différents états d'enduits anciens, en partie tombés et laissant par endroits visibles les appareils. L'église étant désaffectée, nous n'avons pas eu l'autorisation d'accéder à l'intérieur.

**PARTIES CONCERNÉES ET ÉLÉMENTS CONSERVÉS :** Le clocher-porche présente une architecture susceptible de remonter aux X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles. Il est de plan presque carré, avec 3,05 m de large pour 2,95 m de long, et précède une nef dont le vaisseau central est plus large (*cf.* fig. 11).

Son élévation est constituée de trois parties (*cf.* fig. 7, 9) :

- Une haute souche, contrebutée par des contreforts disposés en équerre, et quasiment aveugle à l'exception d'une fenêtre dans le mur ouest surmontant le portail d'entrée.
- Un premier étage autrefois percé d'une baie en plein cintre sur chaque face.
- Un deuxième étage, souligné par des corniches simplement appareillées, et doté de baies géminées sur chacun des côtés.

Les murs de la souche sont mis en œuvre avec des moellons de calcaire gris clair, parfois blanc, et quelques meulières (*cf.* fig. 21). Ceux-ci sont soigneusement assisés et posés soit à plat, soit en oblique mais sans former d'*opus spicatum*. Ils sont associés aux angles occidentaux à des contreforts placés en équerre, assez fortement saillants et dépourvus de chaînages avec les murs ce qui laisse supposer qu'ils ont été rajoutés postérieurement à la construction du clocher (*cf.* fig. 14, 17). Côté est, la jonction avec la nef gothique est très maladroite et laisse voir de multiples reprises (*cf.* fig. 16).

Le portail ouest est constitué d'un arc en plein cintre de 25 claveaux de calcaire gris clair, assez trapus, avec des joints relativement fins, retombant sur deux piédroits entièrement remaniés, probablement au cours de la mise en place des contreforts voisins (*cf.* fig. 17, 20). La fenêtre qui le surmonte est très endommagée, avec des blocs érodés (*cf.* fig. 19). Les deux piédroits sont appareillés en pierre de taille, avec une alternance de carreaux et de boutisses simples. Ils soutiennent un arc clavé en plein cintre. Une simple assise en moellons du parement forme l'appui.

Le premier étage est délimité en bas par une bande d'enduit qui masque probablement un léger amincissement des murs, comme cela est indiqué sur les relevés de Jacques Moulin

(cf. fig. 7-9). Le parement est constitué une nouvelle fois de moellons de calcaire assisés et semble relativement proche de celui de la souche. Il est associé aux angles à des chaînages en moyen appareil (cf. fig. 15, 18, 22). Les trois baies qui éclairent ce niveau présentent des piédroits avec alternance de carreaux et boutisses, des arcs clavés en plein cintre et des rangs de moellons comme appui, ce qui rappelle l'unique fenêtre de la souche.

Enfin, le niveau supérieur montre des changements importants dans la mise en œuvre : délimitation par des corniches appareillées, murs presque entièrement construits en pierre de taille et baies géminées avec des arcs à double rouleau retombant sur des piédroits à ressauts avec impostes (cf. fig. 15, 18, 22). Tout ceci indique que ce dernier étage a été rajouté postérieurement.

À l'intérieur, Maryse Emery indique la présence d'une voûte en berceau plein cintre, couvrant le rez-de-chaussée, et d'un second portail en plein cintre également donnant sur la nef. L'accès aux étages se fait par un escalier implanté dans l'angle sud-est, dans l'épaisseur des murs, qui lui a paru d'origine à l'exception de la porte d'accès au premier étage intérieur qui correspond au niveau marqué par la baie ouest surmontant le portail. Là, une seconde ouverture identique, avec un ébrasement droit, dans le mur oriental, ouvrait sur la nef < 1 : p. 151 >.

## **INTERPRÉTATION**

### **ARGUMENTS DE DATATION ET PERSPECTIVES :**

Les datations proposées jusqu'ici pour la construction de la tour tournent autour des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles. Ainsi, Maryse Emery puis Arnaud Timbert envisagent l'édification de la souche à la fin du XI<sup>e</sup> siècle avec l'ajout du dernier niveau au cours du XII<sup>e</sup> siècle < 1 ; 3 >. Maryse Emery semble toutefois sous-entendre un unique chantier s'étendant entre la fin du XI<sup>e</sup> et le début du suivant, alors qu'Arnaud Timbert distingue deux phases : l'une entre 1080 et 1100 et l'autre entre 1100 et 1150.

Les changements dans la mise en œuvre entre les deux premiers niveaux et le troisième, que ce soit du point de vue des appareils, de la typologie des baies et des matériaux, nous incitent à privilégier deux phases différentes de construction. Pour la première phase, le petit moellonnage d'apparence régulier associé à des ouvertures en plein cintre, sans ébrasement extérieur ni décor, nous font pencher pour une datation au cours du XI<sup>e</sup> siècle. Les joints relativement minces de l'arc du portail et l'alternance très régulière des carreaux et des boutisses, non renforcées, dans les piédroits des fenêtres, permettent effectivement de privilégier plutôt la fin du siècle. La construction du dernier étage semble en revanche exclue avant le XII<sup>e</sup> siècle.

La restitution du premier état de la tour rappelle celle de Mareau-aux-Bois avec un rez-de-chaussée voûté formant passage vers la nef, un accès au premier étage par un escalier aménagé dans l'épaisseur des murs de l'un des angles et probablement une chapelle aménagée au premier étage avec une ouverture sur la nef, sans doute plus restreinte ici qu'à Mareau si on se fie aux descriptions de Maryse Emery.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

### SOURCES :

A : *Carte de randonnée : Donnemarie-Dontilly*, Échelle : 1/25000<sup>e</sup>, Paris, éd. IGN, 2004, 1 carte (Carte de randonnée 2516 E).

B : *Correspondance, rapport*, 1982-1989, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 1994/003/0002 (Série 1994/003 : Restauration architecture et objets mobiliers du département de Seine-et-Marne).

C : *Correspondance : Réparation des dégâts causés aux vitraux par des écoliers. Restauration des couvertures, abside, travée du bas-côté, maçonneries. Consolidation d'urgence. Travaux d'assainissement*, 1931-1985, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0081/077/0023 (Série 0081/077 : Restauration d'édifice de la Seine-et-Marne, série générale).

D : Creuzot J., Bray A., *Travaux de réparation des couvertures et charpentes de la nef, des couvertures et maçonneries*, 1951-1959, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0080/042/0065 (Série 0080/042 : Travaux sur les édifices d'Île-de-France, Normandie par Chauvel, ACMH).

E : *Dontilly : dossier travaux* (Fontainebleau – Service départemental de l'architecture et du patrimoine – Dossier de la commune de Dontilly).

F : *Église de Dontilly. Plan*, Échelle de 0,01, s. d., Melun, AD 77, 1 Fi 47.

G : Longnon A., *Pouillés de la province de Sens*, Paris, Imprimerie Nationale, 1904, p. 26, 75 (Recueil des Historiens de la France. Pouillés. Tome IV).

H : Moulin J., *Seine-et-Marne. Donnemarie-Dontilly. Église Saint-Pierre et Saint-Paul de Dontilly. Étude préalable à la restauration générale de l'édifice*, mai 1999, 60 p.

I : Moulin J., *Seine-et-Marne. Donnemarie-Dontilly. Église Saint-Pierre et Saint-Paul de Dontilly. État actuel. Coupe longitudinale vers le sud*, Échelle 1/100<sup>e</sup>, 1997.

J : Moulin J., *Seine-et-Marne. Donnemarie-Dontilly. Église Saint-Pierre et Saint-Paul de Dontilly. État actuel. Coupe transversale vers l'est*, Échelle 1/100<sup>e</sup>, 1997.

K : Moulin J., *Seine-et-Marne. Donnemarie-Dontilly. Église Saint-Pierre et Saint-Paul de Dontilly. État actuel. Façade occidentale*, Échelle 1/100<sup>e</sup>, 1997.

L : Moulin J., *Seine-et-Marne. Donnemarie-Dontilly. Église Saint-Pierre et Saint-Paul de Dontilly. État actuel. Façade nord*, Échelle 1/100<sup>e</sup>, 1997.

M : Moulin J., *Seine-et-Marne. Donnemarie-Dontilly. Église Saint-Pierre et Saint-Paul de Dontilly. État actuel. Plan*, Échelle 1/100<sup>e</sup>, 1997.

N : Piel C., *Désaffection de l'église, rapport de visite*, 1989-1997, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 1999/008/0115 (Série 1999/008 : Objets et édifices dans les régions Pays-de-Loire, Nord-Pas-de-Calais, Champagne-Ardennes, Rhône-Alpes, Île-de-France).

O : *Plan d'intendance de la paroisse de Dontilly*, 1784, Melun, AD 77, 1 C 55/6.

P : Poupel P., Spicuzza A. V., *Fiche de pré-inventaire de l'église de Dontilly*, ministère de la Culture, 27 avril 1983 (Région Île-de-France – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune de Donnemarie-Dontilly).

Q : Rochette J.-C., Bray A., *Seine-et-Marne. Dontilly. Église* [plan], Échelle 0,005 m par m, 1975.

R : Stein H., Hubert J., *Dontilly, Dictionnaire topographique de Seine-et-Marne*, Paris, Imprimerie Nationale, 1954, p. 182.

#### BIBLIOGRAPHIE :

1 : Emery M., *Dontilly, église Saint-Pierre et Saint-Paul (Seine-et-Marne), Les clochers-porches en Île-de-France du XI<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, éd. Université de Paris X – Nanterre, 1994, p. 146-154.

2 : Queguinier J., *Dontilly, Dictionnaire des églises de France IV : Ouest et Île-de-France*, Paris, éd. Robert Laffont, 1968, p. IV D 57.

3 : Timbert A., *Église Saint-Pierre de Dontilly, Dictionnaire des Monuments d'Île-de-France*, Paris, éd. Hervas, 1999, p. 287-288.

# ÉCUELLES

## IDENTITÉ

VOCABLE : Saint-Rémi  
 STATUT : Paroisse  
 DIOCÈSE : Sens  
 ARCHIDIACONÉ : Gâtinais  
 DOYENNÉ : Milly  
 DÉPENDANT DE :

DÉPARTEMENT : Seine-et-Marne

N° INSEE : 77166

COORDONNÉES LAMBERT : x = 635,875 ; y = 2372,850.

PROPRIÉTAIRE ACTUEL : Commune

PROTECTION MH : Église inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques le 17 juin 1926 et classée le 22 octobre 1987.

## HISTORIQUE

PRINCIPALES DONNÉES TEXTUELLES :

L'église et la cure d'Écuelles ne semblent pas mentionnées avant les années 1350, dans les comptes du diocèse de Sens publiés par Auguste Longnon < J : p. 36 >.

L'édifice a été restauré à plusieurs reprises au cours du XX<sup>e</sup> siècle, notamment le clocher en 1939 (couvertures) et 1975 < D ; E >. La dernière campagne remonte à la fin des années 1980 < D >.

## DESCRIPTION

PRÉSENTATION DU MONUMENT :

Le village d'Écuelles est implanté dans la vallée du Loing, en amont de la ville de Moret-sur-Loing. D'importants vestiges d'une occupation protohistorique ont été retrouvés à divers endroits sur la commune < 3 >. L'église se trouve à environ 300 m au sud-est de ce dernier, sur une légère éminence et était autrefois entourée par son cimetière au sud, à l'est et à l'ouest (*cf.* fig. 2-4). Le château de la seigneurie d'Écuelles occupait le terrain compris entre l'église et le Loing.

En plan, l'édifice présente une nef unique suivie d'un chevet de deux travées, avec un clocher accolé au sud contre sa première travée ouest (*cf.* fig. 5-7). L'ensemble mesure 21,60 m de long pour 6,46 m de large. Le chevet et le clocher ont probablement été construits dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, comme le montre notamment le triplet oriental de baies brisées en tiers point (*cf.* fig. 16-17). La nef est plus ancienne mais a été remaniée à la fin du Moyen Âge. La façade occidentale a été profondément transformée dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, comme le montre le plan levé en 1865 sur lequel on peut observer une ancienne porte désaxée remplacée par le portail actuel (*cf.* fig. 7, 12-13).



À l'extérieur, les murs de l'édifice sont rejointoyés avec un mortier gris (cf. fig. 9). Les parements intérieurs sont masqués sous un badigeon clair (cf. fig. 17-18).

**PARTIES CONCERNÉES ET ÉLÉMENTS CONSERVÉS :** La nef va nous intéresser ici. Elle mesure 13,30 m de long pour 6,46 m de large et est couverte par trois voûtes sur croisées d'ogives retombant sur des supports engagés contrebutés par de puissants contreforts à l'extérieur et la divisant en trois travées.

L'élévation extérieure des murs gouttereaux nord et sud est constituée de deux niveaux divisés par une corniche en saillie. La moitié supérieure est percée de plusieurs baies brisées associées à un parement de moellons de tailles diverses, non assisés. La partie inférieure présente des assises de petits moellons de calcaire clair soigneusement rangés avec une disposition ponctuelle en *opus spicatum* (cf. fig. 10-11, 14-15). Tous les angles ont été remaniés avec l'ajout des contreforts gothiques. Seuls subsistent les vestiges de l'arc d'une porte en plein cintre, recoupée par l'un des contreforts dans le mur gouttereau sud (cf. fig. 11). La façade ouest reprend un petit moellonage assisé, partiellement en épis (cf. fig. 12). Au sud du portail moderne, on peut observer les vestiges d'un piédroit appareillé correspondant probablement à la porte représentée sur le plan de 1865 (cf. fig. 7, 13). Toutefois, au regard des blocs et du départ du linteau encore conservé, il semble peu probable que cette baie puisse remonter au XI<sup>e</sup> siècle. Elle évoquerait plutôt le XV<sup>e</sup> siècle.

## INTERPRÉTATION

### ARGUMENTS DE DATATION ET PERSPECTIVES :

La majorité des historiens de l'art qui se sont penchés sur cette église proposent une datation relativement tardive pour la construction de la nef, dans le courant du XV<sup>e</sup> siècle < 2 ; 6 >. Seule Dominique Adrot avait envisagé la possibilité d'un premier état dans le courant du XI<sup>e</sup> siècle < 1 >.

L'examen des deux murs gouttereaux permet assez aisément de repérer les deux principales étapes :

- Une première nef, probablement charpentée et dotée d'un portail dans le gouttereau sud, en lien avec l'ancien cimetière.
- Celle-ci est par la suite surélevée et contrebutée par de puissants contreforts, sans doute en lien avec la mise en place d'un voûtement sur croisée d'ogives à l'intérieur. De grandes baies brisées sont percées dans chaque travée nouvellement créée.

L'emploi de l'*opus spicatum* et les vestiges de l'arc clavé en plein cintre de la porte sud, avec des pierres étroites et allongées et des joints relativement épais, permettent de proposer une construction au XI<sup>e</sup> siècle, sans pouvoir être plus précis.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

### SOURCES :

A : *Atlas des plans de la terre et seigneurie de Ravannes*, 31 cartes, s. d., Melun, AD 77, 119 F1. [Dont : Carte topographique de la seigneurie d'Écuellen, les fiefs de Montchavant Le Gravier y réunis ; Carte n° 24 avec représentation de l'église].

B : *Carte de randonnée : Montereau-Fault-Yonne*, Échelle : 1/25000<sup>e</sup>, Paris, éd. IGN, 1994, 1 carte (Carte de randonnée 2517 O).

C : *Correspondance, rapport : peinture, restauration*, 1985-1986, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 1994/003/0002 (Série 1994/003 : Restauration architecture et objets mobiliers du département de Seine-et-Marne).

D : *Correspondance relative à la restauration du clocher*, 1975, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 1989/003/0005 (Série 1989/003 : Travaux dans les départements du Loiret et de Seine-et-Marne).

E : *Correspondance : travaux, financement*, 1939-1989, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0081/077/0025 (Série 0081/077 : Restauration d'édifice de la Seine-et-Marne, série générale).

F : Délivré J., Teyssot J., *Fiche de pré-inventaire de l'église d'Écuellenes*, ministère de la Culture, 8 janvier 1975 (Région Île-de-France – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune d'Écuellenes).

G : Deshayes M., *Plan de l'église d'Écuellenes*, Échelle 0,01, s. d., Melun, AD 77, 1 Fi 71.

H : *Écuellenes : dossier travaux* (Fontainebleau – Service départemental de l'architecture et du patrimoine – Dossier de la commune d'Écuellenes).

I : *Écuellenes : église Saint-Rémi* [plan], 1865, (Région Île-de-France – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune d'Écuellenes).

J : Longnon A., *Pouillés de la province de Sens*, Paris, Imprimerie Nationale, 1904, p. 36 (Recueil des Historiens de la France. Pouillés. Tome IV).

K : *Plan topographique du territoire de la paroisse d'Écuellenes*, 1783, Melun, AD 77, 1 C 39/3.

L : Stein H., Hubert J., Écuellenes, *Dictionnaire topographique de Seine-et-Marne*, Paris, Imprimerie Nationale, 1954, p. 186.

#### BIBLIOGRAPHIE :

1 : Adrot D., Écuellenes, *Architecture religieuse du XI<sup>e</sup> siècle de Melun à Nogent-sur-Seine*, Nanterre, Université de Paris X, 1992, p. 54-65 (Mémoire de maîtrise d'histoire de l'art dactylographié sous la direction de C. Heitz).

2 : Bray A., Écuellenes. Inventaire archéologique du canton de Moret (deuxième partie), *En Seine & Loing. Revue des Amis de Moret et de sa région*, Nouvelle série vol. 4 (n°160), Moret, éd. des Amis de Moret et de sa région, 2001 (2<sup>ème</sup> trimestre), p. 44-49.

3 : Griffisch J.-N., Magnan D., Mordant D., 166. Écuellen, *Seine-et-Marne 77/1*, Paris, éd. Académie des Inscriptions et Belles Lettres/Ministère de l'Éducation/Ministère de la Recherche/Ministère de la Culture et de la Communication/Maison des Sciences de l'homme/Conseil général de Seine-et-Marne, 2008, p. 498-502.

4 : Michel E., Écuellen, *Monuments religieux, civils et militaires du Gâtinais (Départements du Loiret et de Seine-et-Marne) depuis le XI<sup>e</sup> jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle*, Lyon, éd. Librairie générale Henri Georg, 1879, p. 278.

5 : Ministère de la culture, *Liste des immeubles protégés au titre des législations sur les Monuments Historiques et sur les sites dans le département de Seine-et-Marne*, Paris, Imp. Nationale, 1983, p. 16.

6 : Perrot C.-C., Écuellen (Seine-et-Marne) – Église Saint-Rémi, *Dictionnaire des Monuments d'Île-de-France*, Paris, éd. Hervas, 1999, p. 303.

# ÉGREVILLE

## IDENTITÉ

VOCABLE : Saint-Martin  
 STATUT : Paroisse  
 DIOCÈSE : Sens  
 ARCHIDIACONÉ : Gâtinais  
 DOYENNÉ : Gâtinais  
 DÉPENDANT DE :

DÉPARTEMENT : Seine-et-Marne

N° INSEE : 77168

COORDONNÉES LAMBERT : x = 639,800 ; y = 2353,050.

PROPRIÉTAIRE ACTUEL : Commune

PROTECTION MH : La tour a été classée par arrêté du 4 décembre 1913. Le reste de l'église est inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques depuis le 19 octobre 1946.

## HISTORIQUE

PRINCIPALES DONNÉES TEXTUELLES :

La première mention de l'église et de la paroisse d'Égreville semble remonter à 1267 < P >.

En 1273, un incendie ravage le village et endommage probablement la première église. Suite à cela, Jean II, seigneur d'Égreville, aurait entamé la reconstruction de l'édifice en intégrant les vestiges de la première église et la tour de guet, transformée en tour-porche < O : p. 1 >. Une crypte serait alors aménagée sous le chœur, pour recevoir les corps des seigneurs d'Égreville et la nouvelle église aurait été consacrée en 1282.

À la fin de la guerre de Cent Ans, l'édifice est une nouvelle fois reconstruit à partir de 1454 et consacrée en 1483 < A : p. 4 ; O : p. 2 >.

En 1630, le maréchal Louis de la Chatre, seigneur d'Égreville, fait agrandir l'édifice en rajouter un collatéral sud à la nef et fait percer une porte dans le clocher-porche < O : p. 2 >.

En 1687, le marquis Antoine Philibert de Torcy, seigneur de Nemours, fait construire la puissante flèche surmontant la croisée du transept dont l'arêtier sud porte l'inscription suivante : « posé en 1687 par Me François Mergery P. marguillier » < A : p. 4 >.

En 1888, une chapelle, dédiée à Saint-Martin, située au sud de la chapelle de la Vierge, à droite du chœur, est détruite. Cette même année, l'accès à la crypte est fermé par la dalle funéraire de Gabriel de Villers < O : p. 2-3 >.

Une importante phase de restauration a eu lieu entre 1873 et 1888, voyant la mise en place des peintures intérieures en faux appareil et le remplacement de tous les vitraux. En 1912, le dernier vitrail de la rosace ouest est mis en place < O : p. 3 >. En 1988, des travaux de restauration ont eu lieu dans la nef, permettant de retrouver une ancienne toiture en bois sur celle-ci (cf. fig. 8) < O : p. 3 >. En 1999-2000, suite à l'effondrement des enduits des voûtes

du transept, l'ensemble est restauré, ainsi que la flèche, cause des désagréments < A ; K ; O : p. 3 >.

## DESCRIPTION

### PRÉSENTATION DU MONUMENT :

Le village d'Égreville semble s'être développé autour d'un carrefour entre deux routes perpendiculaires. L'église est implantée au cœur d'une place située à la hauteur de ce croisement, avec d'anciennes halles en bois. Un château moderne, entouré d'un grand parc, se développe à environ 300 m au sud-ouest de l'ensemble. (cf. fig. 2). Le chemin de César, ancienne voie romaine entre Orléans et Sens, traverse le territoire de la commune au sud et constitue la limite entre les deux départements du Loiret et de la Seine-et-Marne < 3 >.

En plan, l'édifice est constitué d'un clocher-porche, d'une nef avec un unique collatéral sud, d'un transept saillant et d'un chœur qui comprenait à l'origine cinq absides échelonnées, la plus méridionale, consacrée à Saint-Martin, ayant été détruite au XIX<sup>e</sup> siècle (cf. fig. 3-5). L'ensemble mesure 47 m de long, clocher-porche compris, pour 13,50 m de large dans la nef et 20 m dans le transept.

La tour-porche présente des baies au profil fortement brisé, se rattachant à l'architecture du XIII<sup>e</sup> siècle < 1 > (cf. fig. 6). Elle est dotée, à l'angle sud-est, d'une tourelle d'escalier à meurtrières plus élevée, pouvant évoquer une fonction de guet.

Le transept et le chœur sont couverts de voûtes d'ogives fortement nervurées, retombant directement sur des supports engagés, quasiment sans interruption jusqu'au sol. Ce type de nervure évoque l'architecture du XV<sup>e</sup> siècle, et correspond bien avec la date de consécration donnée de 1483.

À l'extérieur, les parements ont été rejointoyés au ciment gris. Les murs intérieurs sont eux masqués par un enduit imitant le faux appareil. Il faut également noter la présence, à la base du mur nord de la nef, d'une couche de ciment.

**PARTIES CONCERNÉES ET ÉLÉMENTS CONSERVÉS :** Le mur nord de la nef présente un appareillage typique avec des petits moellons de calcaire blanc et de meulières partiellement disposés en *opus spicatum*<sup>154</sup> (cf. fig. 7, 10). Les vestiges d'une porte à l'est et d'une baie au centre du mur, toutes deux bouchées, complètent cet ensemble. La première, comportant 17 claveaux de longueur et largeur différentes, a ses piédroits presque entièrement masqués par la couche de ciment courant à la base du mur<sup>155</sup> (cf. fig. 8). La seconde, très allongée et étroite, presque de type meurtrière, semble présenter deux piédroits de cinq assises et un arc en plein cintre aux claveaux à peine taillés (cf. fig. 9). Enfin, il est possible de rajouter à cette première phase la corniche, en blocs de calcaire blanc, moulurée d'un court bandeau surmontant un quart de rond (cf. fig. 9). En effet, cette dernière semble coupée, à l'est et à l'ouest, juste avant les reprises des deux extrémités de la nef, ce qui pourrait prouver son antériorité.

À l'intérieur, le vaisseau central de cette nef est couvert d'un berceau brisé charpenté, avec fermes apparentes (cf. fig. 11). Il mesure 7,68 m de large pour environ 18,65 m de long,

<sup>154</sup> Le vaisseau central de la nef mesure 19 m de long et 5,70 m de large.

<sup>155</sup> Dimensions de la porte : 125 cm de large pour 222 cm de haut, sous clé.

auxquels il faut éventuellement ajouter tout ou partie des 1,80 m des deux contreforts de façade du clocher-porche. L'ancienne toiture en bois retrouvée dans les années 1980 couvrait ce vaisseau central (cf. fig. 12). Aucune datation n'a été proposée pour celle-ci.

### **INTERPRÉTATION**

#### ARGUMENTS DE DATATION ET PERSPECTIVES :

Le mur nord de la nef présente, à l'extérieur, des caractères permettant de le rattacher à l'architecture des alentours de l'an mil. Les formes en plein cintre, non ébrasées à l'extérieur, l'irrégularité des claveaux, le type et l'emplacement de la baie, ainsi que le recours à l'*opus spicatum*, permettent d'envisager une datation probable dans la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle. Nous pouvons ainsi restituer une première église avec une nef unique<sup>156</sup>, probablement suivie d'une abside plus étroite. La présence continue du petit moellonnage en épis dans toute la moitié inférieure du mur gouttereau nord exclue l'existence d'un collatéral nord, contrairement à ce qu'affirment certains textes < A ; I >.

### **SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE**

#### SOURCES :

A : Bergevin O. et É., *Seine-et-Marne. Commune d'Égreville. Église Saint-Martin. Projet de restauration des voûtes du transept et de la charpente de la flèche*, mai 1998.

B : Brunet E., *Égreville. Église Saint-Martin. Plan du clocher*, 1917, Échelle 0,005, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/077/2008 (Série 0082/077 : Plans d'édifices de la Seine-et-Marne).

C : *Carte de randonnée : Château-Landon*, Échelle : 1/25000<sup>e</sup>, Paris, éd. IGN, 2003, 1 carte (Carte de randonnée 2418 E).

D : *Correspondance : demande de travaux, électrification des cloches, remise en état du clocher*, 1914-1935, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0081/077/0025 (Série 0081/077 : Restauration d'édifice de la Seine-et-Marne, série générale).

E : *Correspondance relative à la restauration du clocher*, 1974, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 1989/003/0005 (Série 1989/003 : Travaux dans les départements du Loiret et de Seine-et-Marne).

F : Délivré J., Boivin A., *Fiche de pré-inventaire de l'église d'Égreville*, ministère de la Culture, 1974 (Région Île-de-France – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune d'Égreville).

G : *Église d'Égreville. Seine-et-Marne. Plan d'ensemble. État actuel*, juin 1969.

---

<sup>156</sup> Dimensions de la nef unique : 7,68 m de large pour environ 18,65 m de long (en enlevant l'épaisseur du contrefort du clocher, par rapport à la longueur de la nef actuelle).

H : *Égreville : dossier travaux* (Fontainebleau – Service départemental de l’architecture et du patrimoine – Dossier de la commune d’Égreville).

I : *Égreville : Église Saint-Martin. Travaux projetés : rénovation de la toiture de la nef, restauration des vitraux, réparation du moteur de la cloche*, avril 2005.

J : Longnon A., *Pouillés de la province de Sens*, Paris, Imprimerie Nationale, 1904, 790 p. (Recueil des Historiens de la France. Pouillés. Tome IV).

K : Piel C., *Restauration des voûtes du transept et de la charpente de la flèche*, 1999, Médiathèque de l’architecture et du patrimoine, 1999/008/0115 (Série 1999/008 : Objets et édifices dans les régions Pays-de-Loire, Nord-Pas-de-Calais, Champagne-Ardenne, Rhône-Alpes, Île-de-France).

L : *Plan de l’église d’Égreville*, Échelle 0,002, s. d., Melun, AD 77, 1 Fi 50.

M : *Plan de l’église d’Égreville*, s. é., s. d., Melun, AD 77, 1 Fi 51.

N : *Plan d’intendance de la paroisse d’Égreville*, 1755, Melun, AD 77, 1 C 37/4.

O : *Notice sur l’église Saint-Martin d’Égreville. XIII<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles*, s. d., 6 p.

P : Stein H., Hubert J., *Égreville*, *Dictionnaire topographique de Seine-et-Marne*, Paris, Imprimerie Nationale, 1954, p. 186.

Q : *Travaux d’entretien*, 1987-1989, Médiathèque de l’architecture et du patrimoine (Saint-Cyr), 1998/042/0002 (Série 1998/042 : Travaux sur les édifices : Seine-et-Marne).

**BIBLIOGRAPHIE :**

1 : Emery M., *Les clochers-porches en Île-de-France, du XI<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle*, Nanterre, éd. de l’Université de Paris-X, 1994, p. 163-171 (Thèse de doctorat d’histoire de l’art sous la direction de Carol Heitz).

2 : Gallet Y., *Égreville (Seine-et-Marne) – Église Saint-Martin*, *Dictionnaire des Monuments d’Île-de-France*, Paris, éd. Hervas, 1999, p. 304.

3 : Griffisch J.-N., Magnan D., Mordant D., 168. *Égreville*, *Seine-et-Marne 77/1*, Paris, éd. Académie des Inscriptions et Belles Lettres/Ministère de l’Éducation/Ministère de la Recherche/Ministère de la Culture et de la Communication/Maison des Sciences de l’homme/Conseil général de Seine-et-Marne, 2008, p. 508.

# ESCRENNES

## IDENTITE

VOCABLE : Saint-Lubin et Saint-Éloi

STATUT : Paroisse

DIOCESE : Orléans

ARCHIDIACONE : Pithiviers

DOYENNE : Pithiviers

DEPENDANT DE :

DEPARTEMENT : Loiret

N° INSEE : 45137

COORDONNÉES LAMBERT : x = 589,75 ; y = 2348,425.

PROPRIETAIRE ACTUEL : Commune

PROTECTION MH : Église inscrite à l'inventaire des Monuments Historiques le 6 mars 1928.

## HISTORIQUE

PRINCIPALES DONNÉES TEXTUELLES :

L'église d'Escrennes est mentionnée dès les années 840-843 dans une charte de Charles le Chauve comme possession de la cathédrale Sainte-Croix d'Orléans : « *Hae sunt autem cellae et res quas reddidit ecclesiae : cellam sancti Evurcii, sancti Aviti, sancti Maximini [...], Bellum campum, Treonas, Marogilum, Prisciniacum [...]* » < L : p. 65 >. Joseph Thillier et Eugène Jarry traduisent en effet le terme *cellae* par chapelles. La charte présentant ensuite une seconde énumération de noms qualifiés uniquement de *villae*, ils estiment que tous les sites mentionnés dans la première liste sont alors dotés d'une église appartenant au chapitre Sainte-Croix à l'inverse de ceux de la seconde qui ne seraient que des domaines < L : p. xxxv-xxxvi et lx >. Nous retrouvons cette église parmi les listes de biens du monastère en 938 (privilège de Léon VII), en 956 (diplôme de Lothaire), 979 (diplôme de Louis V), 990 et 991 (diplômes de Hugues Capet et Robert II) < L : p. 39, 520, 126, 80, 86 >.

L'église est par ailleurs mentionnée au cours du XI<sup>e</sup> siècle, dans un pouillé du diocèse de Sens < F : p. 323 >. La paroisse apparaît seulement dans les comptes du diocèse levés en 1369-1370 : « *Curatus de Escrenis debet ut supra* » < F : p. 325 >.

L'abbaye de Saint-Benoit-sur-Loire possédait également des biens à Escrennes puisqu'en 1071 elle en fait don à son prieuré de Beaudrevilliers < H : p. 148-151 >.

En 1694, le clocher est endommagé par la foudre et sans doute repris < 2 : p. 36 >. En 1790, les enduits des parements intérieurs et des voûtes sont restaurés. À cette occasion, un ancien décor peint avec les noms des seigneurs d'Escrennes disparaît < 2 : p. 33 ; 35 >. En 1857, la sacristie en ruines est reconstruite et la couverture du clocher est reprise < 2 : p. 35, 36 >. Dix ans plus tard, une importante restauration de l'église est lancée, avec le remaniement des couvertures et le ravalement des façades < 2 : p. 35 >. En 1882, ce sont les sols qui font l'objet des travaux < 2 : p. 35 >. Entre 1894 et 1895, une restauration et une



consolidation du clocher sont effectuées < 2 : p. 36 >. Enfin, de 1966 à 1968, l'église est entièrement restaurée sous la direction de M. Boitel, architecte des Monuments historiques. À cette occasion, les murs ont été décrépis et les parements rejointoyés au ciment < D ; 2 : p. 35-36 >. L'un des piliers, soutenant le clocher et sur le point de s'effondrer, a également été consolidé<sup>157</sup>.

## **DESCRIPTION**

### **PRÉSENTATION DU MONUMENT :**

L'édifice actuel est situé au cœur du village ancien : la façade ouest donne dans le cimetière paroissial, le mur nord est longé par l'ancienne enceinte du château détruit au début du XVIII<sup>e</sup> siècle (*cf.* fig. 2). La rivière de l'Œuf, future Essonne, coule à quelques dizaines de mètres à l'est.

L'église présente un vaste plan rectangulaire comprenant un vaisseau central de cinq travées accosté d'un bas-côté au sud (*cf.* fig. 3-5). Le chevet rectangulaire se termine par un mur plat percé d'un triplet. Les voûtes d'ogives, les grandes arcades et les baies brisées en tiers point appartiennent à l'architecture gothique du XIII<sup>e</sup> siècle (*cf.* fig. 7, 9, 18). Ce sont les deux travées orientales du bas-côté, terminées par une abside semi-circulaire, qui évoquent une construction du XI<sup>e</sup> siècle ainsi que le clocher surmontant l'une d'elles. L'ensemble de l'édifice mesure environ 27 m de long pour 11 m de large.

L'édifice est en bon état de conservation. Les joints des parements extérieurs sont repris en creux au ciment. À l'intérieur, les murs sont recouverts par une épaisse couche d'enduit et les parties en moyen appareil simplement rejointoyées.

### **PARTIES CONCERNÉES ET ÉLÉMENTS CONSERVÉS :**

Nous allons nous intéresser ici à la chapelle sud terminant le collatéral, et au clocher qui surmonte la quatrième travée depuis l'ouest dans celui-ci, juste avant la chapelle. Ces deux parties formant un ensemble cohérent, unifié à l'intérieur, nous allons les traiter dans une seule partie.

Le plan de cette chapelle sud présente une abside semi-circulaire, englobée dans un mur plat à l'extérieur, et précédée d'une travée droite. Cette dernière mesure 2,90 m de long (d'est en ouest) pour 3,28 m de large (entre les piliers). Le clocher est implanté dans le prolongement de la chapelle et présente un plan quadrangulaire. Il mesure 3,30 m de large et 4,15 m de long<sup>158</sup>. La souche du clocher et la travée droite précédant l'absidiole sont couvertes d'une voûte en berceau plein cintre, celle du clocher étant percée d'un *oculus* permettant l'accès aux niveaux supérieurs (*cf.* fig. 19). L'abside est dotée d'une voûte en cul de four (*cf.* fig. 22).

À l'extérieur, la paroi orientale est un mur plat construit en même temps que le chevet du XIII<sup>e</sup> siècle (*cf.* fig. 7). Une baie en plein cintre est visible au centre du parement, constituée de deux piédroits appareillés soutenant un arc clavé plein cintre biseauté vers l'ouverture et un fort ébrasement intérieur. Le parement est mis en œuvre à l'aide de petits

---

<sup>157</sup> Lettre de C. Paganelli au directeur de l'architecture, datée du 2 octobre 1966, signalant les « travaux de consolidation du pilier du clocher qui menace de s'écrouler » sans toutefois préciser lequel < D >.

<sup>158</sup> Mesures prises entre les piliers. Il faut rajouter 90 cm pour l'épaisseur des piliers.

moellons disposés de façon à peu près régulière<sup>159</sup>. Le mur sud garde lui les traces de nombreux remaniements effectués depuis le XI<sup>e</sup> siècle, notamment pour les ouvertures. Des contreforts viennent rythmer les différentes travées (*cf.* fig. 12). L'ancien départ de l'abside est encore visible à l'est (*cf.* fig. 13). À l'ouest, le clocher est divisé en quatre niveaux : le rez-de-chaussée, dans le prolongement de la chapelle, est encadré par deux contreforts d'angle et percé d'une porte et d'une fenêtre plus récentes. Il est surmonté d'un premier étage aveugle, d'un deuxième présentant deux baies jumelées sur chaque face et un dernier correspondant à la toiture à deux pans avec deux murs pignons à l'est et à l'ouest (*cf.* fig. 10-11). Le troisième niveau est souligné par un cordon mouluré et la base de la toiture par une corniche à modillons.

Le mur sud est mis en œuvre, dans sa partie inférieure, avec des petits moellons de calcaire de Beauce assisés proches d'un petit appareil régulier (*cf.* fig. 14-15). Dans la partie supérieure, les pierres et la mise en œuvre sont beaucoup plus irrégulières, en raison de nombreuses reprises dues aux percements d'ouvertures. À l'extrémité orientale, les vestiges du départ de l'abside semi-circulaire peuvent être observés (*cf.* fig. 13). Les cinq premières assises sont édifiées avec des petits moellons irréguliers qui semblent appartenir au remaniement gothique de cet ensemble. La partie supérieure est constituée de blocs de moyen format réguliers, bien ajustés et chaînés avec le mur de la travée précédente. En revanche, aucun chaînage n'est présent avec la maçonnerie qui poursuit le mur sud vers l'est (*cf.* fig. 12). Une petite niche en plein cintre est visible à mi-hauteur du mur, aménagée dans l'arrondi du parement. La travée droite qui précède l'abside puis le clocher sont rythmés par des contreforts en moyen appareil. Le premier, relativement plat, présente des éléments verticaux au sein de ses assises et un chaînage avec le parement en moellons voisin, de chaque côté, ce qui permet de supposer qu'il est en grande partie contemporain de la construction du XI<sup>e</sup> siècle (*cf.* fig. 16). Celui situé à l'angle sud-ouest du clocher est très saillant et doit en revanche être mis en lien avec un remaniement postérieur. Des coups de sabre y sont d'ailleurs bien visibles (*cf.* fig. 17).

Les niveaux supérieurs du clocher présentent un appareil de moellons réguliers assisés alternant avec des zones proches du moyen appareil comme au premier étage et des passages avec des modules de petit format comme pour le mur pignon oriental. Ils semblent ainsi avoir été en grande partie remaniés. Les baies géminées sont constituées de piédroits avec des blocs courts, soulignés par un biseau, ce qui évoque une datation plus tardive que le XI<sup>e</sup> siècle.

A l'intérieur, la travée droite et la souche du clocher sont délimitées par de grandes arcades en plein cintre (*cf.* fig. 19). Celle située à l'orient s'ouvre sur une abside semi-circulaire éclairée par la baie observée à l'extérieur (*cf.* fig. 22).

Ces arcs sont constitués de claveaux irréguliers plutôt trapus encadrant une fourrure. Ils retombent sur deux supports quadrangulaires dotés d'impostes (*cf.* fig. 20). Les supports méridionaux sont engagés dans le mur (*cf.* fig. 20). Ceux côté nord ont été profondément remaniés à l'est et à l'ouest afin d'être intégrés dans la reconstruction gothique et il est difficile de déterminer s'ils étaient engagés dans un mur ou non à l'origine (*cf.* fig. 21). Ils sont constitués d'une dizaine d'assises de moyen appareil, dans lesquelles des éléments courts sont observables. Pour les piliers précédant l'abside, le dernier bloc avant le sol est en saillie

<sup>159</sup> Ce mur n'a pu être observé que de loin par nos soins.

et taillé avec un biseau au niveau de l'arête supérieure, créant une base. Pour les supports du clocher, cette première assise est plus légèrement en saillie et dépourvue de biseau.

Les impostes sont moulurées d'un bandeau surmontant un biseau. Un simple filet souligne la jonction entre les deux (cf. fig. 26-27). Celles des piliers occidentaux du clocher ont été bûchées côté ouest, sans doute pour permettre la mise en place d'un cloisonnement à une époque inconnue (cf. fig. 28).

L'arc de tête de l'abside présente un seul rang de claveaux qui retombent sur deux supports engagés et maçonnés en moyen appareil sans imposte (cf. fig. 22). Dans le mur de l'abside sont présentes deux niches quadrangulaires mises en œuvre à l'aide de pierres calcaire plates (cf. fig. 23). Il n'y a pas de trace de feuillure. Il pourrait s'agir d'armoires tabernacle, à saintes huiles ou à reliques. Juste avant l'abside, dans le mur sud de la travée droite se trouve une autre niche quadrangulaire surmontée d'un arc en plein cintre clavé (cf. fig. 24). Cet encadrement en moyen appareil est doté d'une feuillure. L'appui de cette armoire est percé de deux cavités circulaires permettant de l'identifier comme un lavabo à deux cuvettes (cf. fig. 25).

### INTERPRÉTATION

#### ARGUMENTS DE DATATION ET PERSPECTIVES :

Peu d'études se sont penchées sur cet édifice. En 1988, Louis Gaillard rappelle les anciennes citations concernant le village et passe brièvement sur les parties anciennes de l'église qu'il place à l'époque romane < 1 >. Après lui, Joseph Languille, dans sa monographie sur le village, indique qu'à l'origine ce bâtiment était une simple chapelle accolée à une tour carrée construite à partir de la fin du XI<sup>e</sup> siècle < 2 >. Il ajoute qu'une charte, signée en 1193 par un seigneur de Pithiviers, mentionne l'existence d'un *atrium* en avant de cette église<sup>160</sup>.

Il semble que l'abside, la travée qui la précède et le clocher (au moins les deux premiers niveaux) appartenaient à un unique édifice du XI<sup>e</sup> siècle, cité dans le pouillé du diocèse de Sens à cette époque. Il est probable que nous soyons face à un chevet, qui était prolongé par une nef unique détruite. L'existence d'un *atrium* à la fin du XII<sup>e</sup> siècle est assez étonnante et pourrait renvoyer à une structure beaucoup plus ancienne du haut Moyen Âge. Il faudrait vérifier le terme réellement employé dans cette charte. Malheureusement nous n'avons pas réussi à la retrouver.

Les grandes arcades fourrées en plein cintre retombant sur des piliers maçonnés à impostes, le petit moellonage et la présence d'éléments courts dans les assises en moyen appareil, sont assez caractéristiques de l'architecture du XI<sup>e</sup> siècle, et plus particulièrement de la première moitié. L'édifice présentait alors probablement en plan une nef unique, suivie d'un chevet comprenant deux travées droites voûtées en berceau plein cintre et terminées par une abside, avec un clocher surmontant la première d'entre elles (cf. fig. 6).

---

<sup>160</sup> Nous n'avons malheureusement pas retrouvé ce document.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

### SOURCES :

A : Andral L., *Plan cadastral parcellaire de la commune d'Escrennes, Section*, Échelle 1/2000°, 15 septembre 1810, Orléans, AD 45, 2 Mi 5185.

B : Andral L., *Plan cadastral parcellaire de la commune d'Escrennes, Tableau d'assemblage*, Échelle 1/10000°, 15 septembre 1810, Orléans, AD 45 (Coligny), 3 P 137/1.

C : *Carte de randonnée : Pithiviers. Neuville-aux-Bois*, Échelle : 1/25000°, Paris, éd. IGN, 1997, 1 carte (Carte de randonnée 2218 E).

D : *Escrennes : église Saint-Lubin, Correspondance : remise en état du clocher, subventions*, 1966, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine (Croisilles), 0081/045/0014 (Série 0081/045 : Restauration d'édifices du Loiret, série générale).

E : *Escrennes : église Saint-Lubin, Dossier général* (CRMH, DRAC Centre, Orléans, dossiers sur la commune d'Escrennes, 45137-1 G1).

F : Longnon A., *Pouillés de la province de Sens*, Paris, Imprimerie Nationale, 1904, p. 323, 325, 341 (Recueil des Historiens de la France. Pouillés. Tome IV).

G : *Plan de l'église d'Escrennes*, Échelle 1/250°, s. d. (Région Centre – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune d'Escrennes).

H : Prou M., *Recueil des actes de Philippe I, roi de France (1059-1108)*, Paris, éd. Imp. Nationale, 1908, 508 p. (Chartes et diplômes relatifs à l'histoire de France 1).

I : Prou M., Vidier A., *Recueil des chartes de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire*, Paris, éd. A. Picard, 1907, p. 208-211, 213-215 (Documents publiés par la société historique et archéologique du Gâtinais V et VII).

J : Sevestre M., Thibaudin C., *Fiche de pré-inventaire de l'église d'Escrennes*, ministère de la Culture, septembre 1974 (Région Centre – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune d'Escrennes).

K : *Tableau d'assemblage du plan cadastral de la commune d'Escrennes*, Échelle 1/10000°, cadastre révisé pour 1934, revu en 1965, Orléans, AD 45 (Coligny), 1132W/ESCRENNES.

L : Thillier J., Jarry E., *Cartulaire de Sainte-Croix d'Orléans (814-1300) contenant le Chartularium Ecclesiae Aurelianensis Vetus*, Paris, éd. Alphonse Picard et fils, 1906, p. 37-43, 63-66, 78-85, 125-129, 519-521.

**BIBLIOGRAPHIE :**

- 1 : Gaillard L., *Essai sur les églises du diocèse d'Orléans. Étude historique des monuments religieux des communes du département du Loiret, vol. I : Anciens arrondissements d'Orléans et Pithiviers*, Orléans, éd. de L. Gaillard, 1988, p. 147.
- 2 : Languille J., *Escrennes... mon village. Monographie d'un village du Pithiverais*, Saint-Jean-de-Braye, éd. du Comité des Fêtes d'Escrennes, 1994, p. 31-40.
- 3 : Ortega P., Raunet J., Virlet J.-B., *Escrennes*, Pithiviers, éd. de l'Association Connaissance et Sauvegarde du Patrimoine, 1995, 12 p. (Notice 129, visite du 8 octobre 1995).
- 4 : Patron C., *Recherches historiques sur l'Orléanais, ou Essai sur l'histoire, l'archéologie, la statistique des villes, villages, hameaux, églises, chapelles, châteaux-forts, abbayes, hôpitaux et institutions de l'Orléanais proprement dit, depuis l'époque celtique jusqu'à nos jours*, Orléans, éd. Blanchard, 1870-1871, vol. II, p. 268-270 (Réimprimé en 1991 sous le titre *Département du Loiret. Dictionnaire des communes*, Paris, éd. Comédit, 1991, 2 vol.)
- 5 : Pérouse-de-Montclos J.-M., *Le guide du patrimoine. Architectures en région Centre. Val-de-Loire. Beauce. Sologne. Berry. Touraine*, Paris, éd. Hachette/Conseil régional du Centre, 1988, p. 681.
- 6 : Soyer J., *Les noms de lieux du Loiret. Recherches sur l'origine et la formation des noms de lieux du département du Loiret*, Roanne, éd. Horvath, 1979, p. 133.

# ESCRIGNELLES

## IDENTITÉ

VOCABLE : Notre-Dame  
 STATUT : Paroisse  
 DIOCÈSE : Auxerre  
 ARCHIDIACONÉ : Puisaye  
 DOYENNÉ : Puisaye  
 DÉPENDANT DE :

DÉPARTEMENT : Loiret  
 N° INSEE : 45138  
 COORDONNÉES LAMBERT : x = 636,400 ; y = 2301,850.  
 PROPRIÉTAIRE ACTUEL : Commune  
 PROTECTION MH : Néant.

## HISTORIQUE

PRINCIPALES DONNÉES TEXTUELLES :

L'église d'Escrignelles est mentionnée pour la première fois dans les comptes du diocèse d'Auxerre levés en 1369-1370 : « *Curatus de Scrinellis* » < D : p. 242 >.

Le carrelage intérieur a été posé en 1910<sup>161</sup>. En 1983, les enduits ont été restaurés et un paratonnerre a été installé < B >. En 1997, l'architecte des Bâtiments de France, Mathilde Lavenu, mentionne la présence d'enduits à base de ciment < C >. Ceux-ci ayant été remplacés par des enduits à base de chaux, on peut en déduire que l'édifice a été entièrement restauré depuis 1997.

## DESCRIPTION

PRÉSENTATION DU MONUMENT :

L'église est implantée au cœur d'un petit village, une rue passant au ras de son chevet. Une place est aménagée au nord alors qu'au sud se développe le cimetière, enfermé dans son enceinte, qui s'étendait également au début du XIX<sup>e</sup> siècle devant la façade ouest (cf. fig. 2). De l'autre côté de la rue, à l'est, s'étendait alors une série de structures en partie circulaires et en eau, autour d'une parcelle nommée *Pré de la motte* ce qui pourrait témoigner de l'existence d'une ancienne fortification médiévale. Le château d'Escrignelles, à environ deux kilomètres au nord, est une construction moderne.

Le plan de l'église est composé d'une nef unique, avec un clocher du XIX<sup>e</sup> siècle en façade, terminée par une abside gothique à trois pans. Une annexe a été rajoutée contre le mur sud. L'ensemble mesure 7,31 m de large pour 17,70 m de longueur, sans compter le clocher.

<sup>161</sup> La date est inscrite sur certains carreaux, juste avant l'embranchement du chevet.

À l'extérieur, les murs nord, ouest et est sont masqués par une épaisse couche de crépis ocre (cf. fig. 5). Le parement sud a simplement été rejointoyé avec un enduit du même type (cf. fig. 8). Les murs intérieurs sont également dissimulés sous une épaisse couche de mortier clair (cf. fig. 15-16).

### PARTIES CONCERNÉES ET ÉLÉMENTS CONSERVÉS :

La nef présente plusieurs éléments susceptibles de se rapporter à l'architecture des environs de l'an mil. Elle mesure 7,31 m de large. Il est assez difficile de déterminer sa longueur, aucun élément architectural ne marquant la jonction avec le chœur. Si on se limite à supprimer l'abside, on obtient une longueur de 14,59 m. Mais, il est fort probable que la nef originelle était plus courte, étant donné la répartition des ouvertures anciennes à l'extérieur, concentrées dans la partie occidentale de l'édifice. Cette nef est couverte de nos jours par un berceau charpenté à fermes apparentes (cf. fig. 16).

L'observation du mur sud révèle l'existence d'une mise en œuvre avec de petits moellons de calcaire et de silex soigneusement assisés, avec une disposition ponctuelle en *opus spicatum* (cf. fig. 8). Cet appareil est associé, dans l'angle sud-ouest de la nef, à un chaînage mis en œuvre avec des remplois de sarcophage haut-médiévaux en calcaire de Tonnerre<sup>162</sup> (cf. fig. 12-13) < 1 : p. 45 >. Cet angle a disparu au nord, le mur gouttereau ayant été prolongé vers l'ouest suite à l'ajout du clocher. Sa présence est néanmoins perceptible avec la portion de chaînage en cuves de sarcophage qui subsiste au même endroit, au-dessus du piédroit est de la porte latérale nord (cf. fig. 5, 7).

Dans les murs gouttereaux nord et sud sont encore visibles trois petites baies en plein cintre, sans ébrasement extérieur, haut placées et une nouvelle fois mises en œuvre à l'aide de remplois de sarcophages haut-médiévaux (cf. fig. 5-6, 8-10). D'autres remplois de ce type apparaissent ponctuellement dans le mur nord, probablement en remplois.

## INTERPRÉTATION

### ARGUMENTS DE DATATION ET PERSPECTIVES :

L'utilisation d'un petit moellonage assisé, partiellement en *opus spicatum*, associé à celui de remplois de sarcophages haut-médiévaux pour les chaînages d'angles et les ouvertures, ainsi que la typologie des fenêtres permettent d'envisager de dater la construction de la nef de l'église d'Escrignelles dans la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

### SOURCES :

A : *Carte de randonnée : Châtillon-Coligny*, Échelle : 1/25000<sup>e</sup>, Paris, éd. IGN, 2004, 1 carte (Carte de randonnée 2420 E).

B : *Correspondance : restauration et entretien de l'édifice*, 1983, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0081/045/0079 (Série 0081/045 : Restauration d'édifice du Loiret, série générale).

---

<sup>162</sup> La fenêtre de la photographie n°5 publiée par Jean-Pierre Gély < 1 : p. 38 > est celle du mur gouttereau sud de la nef d'Escrignelles (fig. 9) et non pas celle de la nef d'Adon, contrairement à ce qu'indique la légende.

C : *Escrignelles : dossier travaux* (Orléans – Service départemental de l'architecture et du patrimoine – Dossier de la commune d'Escrignelles).

D : Longnon A., *Pouillés de la province de Sens*, Paris, Imprimerie Nationale, 1904, p. 242 (Recueil des Historiens de la France. Pouillés. Tome IV).

E : Petit M., *Plan cadastral parcellaire de la commune d'Escrignelles, Section B dite du Bourg et du Château*, Échelle 1/5000<sup>e</sup>, 1835, Orléans, AD 45 (Coligny), 3 P 138/3.

F : Petit M., *Plan cadastral parcellaire de la commune d'Escrignelles, Tableau d'assemblage*, Échelle 1/10000<sup>e</sup>, 1835, Orléans, AD 45 (Coligny), 3 P 138/1.

G : Vilpoux M., *Fiche de pré-inventaire de l'église d'Escrignelles*, ministère de la culture, 26 janvier 1968 (Région Centre – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune d'Escrignelles).

**BIBLIOGRAPHIE :**

1 : Gély J.-P., Nature et origine des sarcophages du haut Moyen Âge en remploi dans les églises du Centre de la France, *Pierres du patrimoine européen. Économie de la pierre de l'Antiquité à la fin des Temps modernes, actes du colloque international de Château-Thierry, 18-21 octobre 2005*, Paris, éd. du CTHS, 2008, p. 35-48.

2 : Michel E., Escrignelles, *Monuments religieux, civils et militaires du Gâtinais (Départements du Loiret et de Seine-et-Marne) depuis le XI<sup>e</sup> jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle*, Lyon, éd. Librairie générale Henri Georg, 1879, p. 161.

3 : Patron C., Escrignelles, *Recherches historiques sur l'Orléanais, ou Essai sur l'histoire, l'archéologie, la statistique des villes, villages, hameaux, églises, chapelles, châteaux-forts, abbayes, hôpitaux et institutions de l'Orléanais proprement dit, depuis l'époque celtique jusqu'à nos jours*, Orléans, éd. Blanchard, 1870-1871, vol. 2, p. 500-501 (Réimprimé en 1991 sous le titre *Département du Loiret. Dictionnaire des communes*, Paris, éd. Comédit, 1991, 2 vol.)



# ***ESTOUY***

## **IDENTITÉ**

VOCABLE : Saint-Martin, Saint-Euverte, Saint-Grégoire

STATUT : Paroisse

DIOCÈSE : Sens

ARCHIDIACONÉ : Gâtinais

DOYENNÉ : Milly

DÉPENDANT DE :

DÉPARTEMENT : Loiret

N° INSEE : 45139

COORDONNÉES LAMBERT : x = 599,225 ; y = 2354,250.

PROPRIÉTAIRE ACTUEL : Commune

PROTECTION MH : Néant

## **HISTORIQUE**

PRINCIPALES DONNÉES TEXTUELLES :

L'église est mentionnée dès le XI<sup>e</sup> siècle dans un fragment d'un pouillé du diocèse de Sens < B : p. 2 >. Vers 1159, l'évêque Manassès d'Orléans a donné l'église Saint-Euverte d'Estouy à l'abbaye cistercienne de la Cour-Dieu < 3 : p. 34 >. Dans une autre charte de ce même évêque, nous apprenons que, vu l'état de délabrement de l'édifice, le pape Eugène a ordonné que l'autel de cette église soit détruit et reconstruit < 3 : pièce jointe IX >. L'évêque évoque également la décision des moines de la Cour Dieu de permettre la nomination d'un prêtre pour s'occuper de l'édifice, ce qui laisse supposer la mise en place d'une paroisse.

En 1994, une restauration générale de l'édifice a été menée, avec une reprise des parements, des enduits et des couvertures < 1 >.

## **DESCRIPTION**

PRÉSENTATION DU MONUMENT :

L'église est située au cœur du village, à environ 300 m au nord de l'Œuf (future Essonne). Une rangée de maisons serrées borde le monument au nord. Une grande place est en revanche aménagée à l'ouest et au sud, à l'emplacement de l'ancien cimetière, et à l'est (cf. fig. 2).

L'édifice présente un plan comprenant une nef unique de trois travées suivie d'un chevet quadrangulaire à deux vaisseaux de deux travées, avec un clocher au sud (cf. fig. 3-4). Une sacristie est appuyée contre le mur pignon oriental aveugle. L'ensemble mesure 11,92 m de large pour 25,36 m de long.

Les parements extérieurs sont très largement restaurés avec un enduit jaune vif. Les parties appareillées ont été rejointoyées avec un mortier de tuileau rose. À l'intérieur, seuls les éléments en moyen appareil sont visibles.

**PARTIES CONCERNÉES ET ÉLÉMENTS CONSERVÉS** : L'église d'Estouy est mentionnée dès le XI<sup>e</sup> siècle, il est toutefois difficile de retrouver des éléments pouvant être rattachés à cet état. La façade occidentale de la nef est percée d'un portail surmonté d'une fenêtre (*cf.* fig. 5). Le premier est constitué d'un arc en plein cintre retombant sur deux piédroits appareillés (*cf.* fig. 8). Toutefois, la taille des pierres et le calcaire utilisé d'une teinte beaucoup plus claire que dans le reste de l'édifice, incitent à penser que cette porte a été très restaurée voire refaite à une époque relativement récente. La fenêtre haute est en revanche plus intéressante (*cf.* fig. 9). Appareillée avec des calcaires gris et jaune, elle est composée de deux jambages de quatre assises, avec une alternance de carreaux et de boutisses, et d'un arc en plein cintre clavé. Elle pourrait ainsi dater du XI<sup>e</sup> siècle, malgré la présence d'un biseau extérieur qui pourrait avoir été réalisé dans un second temps. Aucun autre élément de la nef ne semble appartenir à cette époque (*cf.* fig. 6, 7).

Le chevet est constitué de deux travées et trois vaisseaux. La travée orientale appartient franchement à l'architecture gothique du XIII<sup>e</sup> siècle (*cf.* fig. 16-17). La partie occidentale est plus ancienne (*cf.* fig. 10). Le vaisseau central et ses collatéraux communiquent par l'intermédiaire de grands arcs en plein cintre, à l'intrados appareillé, retombant sur des piles cruciformes dotées d'impostes et de bases moulurées d'un bandeau surmontant un cavet ou inversement (*cf.* fig. 14). Ces supports sont mis en œuvre avec des blocs de moyen appareil de calcaire de Beauce, avec des joints qui ont été restaurés mais qui semblent relativement larges. Quelques blocs très courts sont ponctuellement visibles (*cf.* fig. 15). Taillés dans un calcaire très blanc, ils font penser à l'utilisation de remplois de sarcophages. Leurs angles saillants ont été adoucis par un chainfrein au sommet duquel une petite tête sculptée apparaît. Trois voûtes sur croisées d'ogives couvrent cette travée occidentale en retombant sur des culots sculptés avec des têtes humaines. Celle de la partie sud, sous le clocher, présente des ogives moulurées en tore, les deux autres ont des ogives avec un profil en amande.

## **INTERPRÉTATION**

### **ARGUMENTS DE DATATION ET PERSPECTIVES :**

Dans les années 1950, l'abbé Moufflet envisageait l'existence d'une nef construite au XI<sup>e</sup> siècle pour cette église, sans toutefois donner d'argument dans ce sens : « Les murs de la nef, très remaniés, sont, au moins en partie, du XI<sup>e</sup> siècle. » < C >. Il considérait ensuite que le chevet avait été construit au XII<sup>e</sup> siècle et très profondément remanié au XVII<sup>e</sup> siècle. En 1983, M. Godin propose une construction de la nef et de la première travée du chevet dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle, au regard des profils des ogives et des décors sculptés < 2 >. La seconde travée du chevet et la partie supérieure du clocher auraient été rajoutées peu de temps après, au XIII<sup>e</sup> siècle.

Il est possible que la nef ait été construite au XI<sup>e</sup> siècle comme semble le montrer la petite fenêtre ouest. Le cas du chevet est plus problématique. Moufflet et Godin ont proposé des datations dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle, considérant que les arcades et les voûtes sur croisées d'ogives étaient contemporaines. Toutefois, un rapide examen permet de voir que les profils des croisées d'ogives ne sont pas les mêmes d'une travée à une autre, et que certaines sont profilées en amande, ce qui serait plutôt caractéristique des périodes tardives du gothique que du début. De même, les arêtes des piles sont adoucies par un chainfrein, ce qui

renvoie également plutôt à la fin du gothique. Ainsi, nous nous demandons si la mise en place des vouîtes et des chainfreins aux piliers ne serait pas intervenue qu'à une date relativement tardive dans le Moyen Âge (XV<sup>e</sup> ou XVI<sup>e</sup> siècle). Ce type de modification a par ailleurs été observé pour les piliers soutenant le clocher de Pithiviers-le-Vieil (*cf.* notice 69). Pour le reste, nous faisons probablement là face aux parties anciennes du chevet concernées par la charte de l'évêque Manassès (*cf.* ci-dessus). La reconstruction dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle paraît avoir été quasiment complète. Nous pouvons simplement observer, ici et là, quelques éléments probablement réemployés (remplois de sarcophages ?) et quelques maladresses pour une construction de cette époque, avec le maintien d'arcs en plein cintre, de joints relativement épais, témoignant de l'existence d'un chevet plus ancien que l'on réédifiait alors et dont certaines caractéristiques ont pu être maintenues ou reproduites.

### **SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE**

#### SOURCES :

A : *Carte de randonnée : Malesherbes. Puiseaux*, Échelle : 1/25000<sup>e</sup>, Paris, éd. IGN, 2003, 1 carte (Carte de randonnée 2318 E).

B : Longnon A., *Pouillés de la province de Sens*, Paris, Imprimerie Nationale, 1904, p. 2, 41 (Recueil des Historiens de la France. Pouillés. Tome IV).

C : Moufflet R., *Estouy. Arrondissement et canton de Pithiviers*, notice manuscrite, s. d., 2 p. (Archives de Saint-Benoit-sur-Loire, fonds Moufflet).

D : Sevestre M., Thibaudin M., *Fiche de pré-inventaire de l'église d'Estouy*, ministère de la Culture, 5 août 1974 (Région Centre – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune d'Estouy).

E : Vendol M., *Plan cadastral parcellaire de la commune d'Estouy, Section C*, Échelle 1/2500<sup>e</sup>, vers 1811, Orléans, AD 45, 2 Mi 5186.

F : Vendol M., *Plan cadastral parcellaire de la commune d'Estouy, Tableau d'assemblage*, Échelle 1/10000<sup>e</sup>, vers 1811, Orléans, AD 45, 2 Mi 5186.

#### BIBLIOGRAPHIE :

1 : Estouy. Rénovation de l'église, *Le courrier du Loiret*, 18 avril 1994.

2 : Godin M., Raunet J., *Estouy*, Pithiviers, éd. de l'Association Connaissance et Sauvegarde du Patrimoine, 1983, 4 p. (visite du 2 octobre 1983).

3 : Jarry E., *Histoire de l'abbaye de La Cour-Dieu, ordre de Citeaux, diocèse d'Orléans (1178-1793)*, Orléans, éd. Herluison, 1864, 235 p.

4 : Michel E., Estouy, *Monuments religieux, civils et militaires du Gâtinais (Départements du Loiret et de Seine-et-Marne) depuis le XI<sup>e</sup> jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle*, Lyon, éd. Librairie générale Henri Georg, 1879, p. 161.

5 : Patron C., Estouy, *Recherches historiques sur l'Orléanais, ou Essai sur l'histoire, l'archéologie, la statistique des villes, villages, hameaux, églises, chapelles, châteaux-forts, abbayes, hôpitaux et institutions de l'Orléanais proprement dit, depuis l'époque celtique jusqu'à nos jours*, Orléans, éd. Blanchard, 1870-1871, vol. 2, p. 270-271 (Réimprimé en 1991 sous le titre *Département du Loiret. Dictionnaire des communes*, Paris, éd. Comédit, 1991, 2 vol.)

# ***FEINS-EN-GÂTINAIS***

## **IDENTITÉ**

VOCABLE : Saint-Sulpice  
 STATUT : Paroisse  
 DIOCÈSE : Sens  
 ARCHIDIACONÉ : Gâtinais  
 DOYENNÉ : Ferrières  
 DÉPENDANT DE :

DÉPARTEMENT : Loiret  
 N° INSEE : 45143  
 COORDONNÉES LAMBERT : x = 637,775 ; y = 2305,325.  
 PROPRIÉTAIRE ACTUEL : Commune  
 PROTECTION MH : Néant.

## **HISTORIQUE**

PRINCIPALES DONNÉES TEXTUELLES :

L'église et la paroisse de Feins-en-Gâtinais ne semblent pas mentionnées avant les années 1350 dans un pouillé du diocèse de Sens < C : p.47 >.

## **DESCRIPTION**

PRÉSENTATION DU MONUMENT :

L'église de Feins-en-Gâtinais est située dans un village peu densément construit. Elle est comprise dans la petite enceinte du cimetière qui se développe autour d'elle au moins depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle (*cf.* fig. 2). Un ruisseau coule à une dizaine de mètres au sud de l'édifice, le Feins, simple jonction entre deux étangs.

Le monument présente un plan rectangulaire simple, contre lequel une sacristie est accolée à l'est (*cf.* fig. 3-5). Il mesure 6,98 m de large et 14,62 m de long. La sacristie compte 2,61 m de large pour 5 m de long. Une tribune a été installée au revers de la façade occidentale (*cf.* fig. 14).

Les parements intérieurs et extérieurs sont entièrement masqués par une épaisse couche de crépis.

PARTIES CONCERNÉES ET ÉLÉMENTS CONSERVÉS : L'ensemble de l'édifice va nous intéresser ici. La partie principale est couverte d'un berceau charpenté, à fermes apparentes (*cf.* fig. 13-14).

Les parements de l'édifice sont totalement invisibles, masqués sous les enduits. Seuls les angles peuvent être observés. Ceux situés à l'ouest sont appareillés avec des blocs de moyen appareil, avec une alternance entre carreaux et boutisses renforcées (*cf.* fig. 11). Les angles orientaux présentent, d'après ce que les enduits nous laissent observer, une mise en œuvre plus simple, avec une alternance de carreaux et de boutisses non renforcées, ce qui

nous inciterait à penser qu'ils sont peut-être plus récents (*cf.* fig. 12). Les deux premières assises de l'angle sud-est sont toutefois dotées de blocs de grand format pouvant être plus anciens (*cf.* fig. 12).

Le mur ouest de l'édifice est percé d'une petite baie caractéristique, constituée de deux piédroits appareillés de trois et quatre assises soutenant un linteau monolithe plein cintre<sup>163</sup> (*cf.* fig. 10). Un très léger biseau est présent à l'extérieur et un fort ébrasement marque l'intérieur. Cette fenêtre surmonte un portail en plein cintre sans linteau, constitué de deux jambages en moyen appareil et d'un arc en plein cintre comprenant des claveaux relativement larges qui laissent supposer un remaniement (*cf.* fig. 9, 15).

L'intérieur de l'édifice apporte peu d'informations supplémentaires, à l'exception dans le mur ouest de ce qui constitue aujourd'hui la sacristie, d'une grande arcade bouchée et en partie coupée par le plafond moderne<sup>164</sup> (*cf.* fig. 16). Elle est constituée de deux piédroits appareillés avec des blocs de calcaire blanc parmi lesquels on peut observer des remplois de sarcophages en forme de L, taillés dans du calcaire de Tonnerre < 1 : p. 45 >. Ces jambages sont couronnés par deux impostes et soutiennent un arc légèrement outrepassé, constitué de claveaux étroits et allongés, provenant sans doute une nouvelle fois de remplois de sarcophages (*cf.* fig. 17-18). Le piédroit gauche se trouve à 147 cm de l'angle sud de la sacristie et celui de droite à 140 cm de l'angle nord, ce qui fait que l'arcade est presque centrée par rapport à l'implantation de la sacristie. Ainsi, on peut se demander si celle-ci n'a pas remplacé ou réutilisé une ancienne abside sur laquelle ouvrait cette arcade, telle un arc triomphal ou de tête. Les enduits laissent voir peu de choses de la mise en œuvre de cette annexe, à l'exception d'ouvertures modernes et de chaînages en moyen appareil aux angles (*cf.* fig. 7).

## INTERPRÉTATION

### ARGUMENTS DE DATATION ET PERSPECTIVES :

L'église de Feins-en-Gâtinais fait partie de ces modestes édifices ruraux, dans des petits villages, qui n'ont que peu attiré l'attention et dont l'absence d'éléments architecturaux très caractérisés ont poussé certains auteurs à proposer des datations très tardives, au XVII<sup>e</sup> siècle < F >. Toutefois, un rapide examen permet de repérer des éléments attestant de l'existence de l'édifice à une date relativement précoce. La fenêtre occidentale, en forme de meurtrière, avec un linteau monolithe plein cintre, et l'arc triomphal du chevet, avec son tracé outrepassé, ses impostes et ses remplois de sarcophages, permettent d'envisager une construction probable dans la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>163</sup> Cette fenêtre mesure à l'extérieur 16 cm de large pour 96 cm de hauteur sous clé dont 90 pour les piédroits et à l'intérieur 72 cm de large pour 165 cm de hauteur sous clé dont 135 pour les piédroits.

<sup>164</sup> L'arcade mesure 215 cm de large et ses piédroits 182 cm de haut.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

### SOURCES :

A : *Carte de randonnée : Châtillon-Coligny*, Échelle : 1/25000<sup>e</sup>, Paris, éd. IGN, 2004, 1 carte (Carte de randonnée 2420 E).

B : *Feins-en-Gâtinais : dossier travaux* (Orléans – Service départemental de l'architecture et du patrimoine – Dossier de la commune de Feins-en-Gâtinais).

C : Longnon A., *Pouillés de la province de Sens*, Paris, Imprimerie Nationale, 1904, p. 47 (Recueil des Historiens de la France. Pouillés. Tome IV).

D : Petit M., *Plan cadastral parcellaire de la commune de Feins-en-Gâtinais, Section C, dite du Bourg de la Malétrie*, Échelle 1/2500<sup>e</sup>, 1835, Orléans, AD 45 (Coligny), 3 P 143/4.

E : Petit M., *Plan cadastral parcellaire de la commune de Feins-en-Gâtinais, Tableau d'assemblage*, Échelle 1/10000<sup>e</sup>, 1835, Orléans, AD 45 (Coligny), 3 P 143/1.

F : Vilpoux M., *Fiche de pré-inventaire de l'église de Feins*, ministère de la Culture, 26 janvier 1968 (Région Centre – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune de Feins).

### BIBLIOGRAPHIE :

1 : Gély J.-P., Nature et origine des sarcophages du haut Moyen Âge en remploi dans les églises du Centre de la France, *Pierres du patrimoine européen. Économie de la pierre de l'Antiquité à la fin des Temps modernes, actes du colloque international de Château-Thierry, 18-21 octobre 2005*, Paris, éd. du CTHS, 2008, p. 35-48.

2 : Michel E., Feins, *Monuments religieux, civils et militaires du Gâtinais (Départements du Loiret et de Seine-et-Marne) depuis le XI<sup>e</sup> jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle*, Lyon, éd. Librairie générale Henri Georg, 1879, p. 161.

3 : Patron C., Feins, *Recherches historiques sur l'Orléanais, ou Essai sur l'histoire, l'archéologie, la statistique des villes, villages, hameaux, églises, chapelles, châteaux-forts, abbayes, hôpitaux et institutions de l'Orléanais proprement dit, depuis l'époque celtique jusqu'à nos jours*, Orléans, éd. Blanchard, 1870-1871, vol. 2, p. 502-504 (Réimprimé en 1991 sous le titre *Département du Loiret. Dictionnaire des communes*, Paris, éd. Comédit, 1991, 2 vol.)

## ***FERRIÈRES-EN-GÂTINAIS***

### **IDENTITÉ**

VOCABLE : Mathieu ( ?) puis Apolline  
 STATUT : Chapelle  
 DIOCÈSE : Sens  
 ARCHIDIACONÉ : Gâtinais  
 DOYENNÉ : Ferrières  
 DÉPENDANT DE : Abbaye Saint-Pierre et Saint-Paul de Ferrières ( ?)

DÉPARTEMENT : Loiret  
 N° INSEE : 45145  
 COORDONNÉES LAMBERT : x = 2343,450 ; y = 633,900.  
 PROPRIÉTAIRE ACTUEL : Commune  
 PROTECTION MH : Néant

### **HISTORIQUE**

#### PRINCIPALES DONNÉES TEXTUELLES :

Très peu d'informations sont disponibles sur cet édifice, qui n'apparaît pas dans les documents comptables du diocèse de Sens au cours du Moyen Âge < F >. Il faut d'ailleurs noter que seules l'abbaye et l'église paroissiale Saint-Éloy sont alors citées à Ferrières alors que plusieurs autres églises, dont Sainte-Apolline, sont conservées.

Tranquille Désiré Picard affirmait que la chapelle dépendait de l'abbaye et était d'abord placée sous le vocable de Mathieu avant de prendre celui de sainte Apolline à l'occasion de l'arrivée des reliques de cette dernière à une date non précisée < 2 : chap. 31 >. Dans un ouvrage collectif paru sur Ferrières en 2003, la notice consacrée à l'édifice indique que cette chapelle constituait l'ancienne paroisse des desservants de l'abbaye et qu'elle était entourée autrefois d'un cimetière < 1 : p. 86 >. Elle n'a été vendue par la municipalité qu'en 1887 < G >.

### **DESCRIPTION**

#### PRÉSENTATION DU MONUMENT :

La commune de Ferrières est implantée à environ 500 m à l'est de la vallée du Loing, dans un méandre de la Cléry (cf. fig. 2). C'est une ancienne ville fortifiée dont la partie sud est occupée par l'enceinte de l'abbaye Saint-Pierre et Saint-Paul (cf. fig. 5 et notices 38-39). De nombreux autres édifices religieux existaient au Moyen Âge : *intra-muros*, la chapelle Saint-Fiacre dans la partie nord de la ville, et *extra-muros*, au nord, l'église paroissiale Saint-Eloy qui dépendait de l'abbaye et a été détruite en 1818 < 1 : p. 85 >, au sud-est, la chapelle Sainte-Apolline, et au sud-ouest, celle de Saint-Lazare (cf. notice 37).

La chapelle Sainte-Apolline est située à environ 150 m à l'est de l'église abbatiale, en dehors de l'enceinte du monastère, au nord de la Cléry, à la hauteur d'un carrefour formant



place sur laquelle une ancienne croix est implantée depuis au moins 1832 (*cf.* fig. 7). Aucun cimetière n'est alors indiqué.

L'église présente en plan une nef unique suivie d'un chevet plat (*cf.* fig. 5). Elle appartient aujourd'hui à un propriétaire privé et nous n'avons pas eu accès à l'intérieur, ni aux murs sud et est. À l'extérieur, elle présente divers états d'enduits de chaux anciens, en partie dégradés qui laissent apparaître l'appareil. Une grande porte, de type grange, a été aménagée dans le mur gouttereau nord de la nef (*cf.* fig. 9). C'est un édifice de petites dimensions, entre 5 et 6 m de large pour une quinzaine de mètres de longueur.

### PARTIES CONCERNÉES ET ÉLÉMENTS CONSERVÉS :

L'ensemble de l'édifice va nous intéresser ici. Le mur nord de la nef et du chevet et le pignon occidental sont mis en œuvre avec des moellons de silex soigneusement assisés et disposés de manière presque systématique en *opus spicatum* (*cf.* fig. 9-11). Cette mise en œuvre est associée, aux angles, à des chaînages en moyen appareil de calcaire gris, avec une alternance sur chaque face entre carreaux et boutisses renforcées. Les terrains situés dans un périmètre proche autour de Ferrières sont relativement pauvres en pierres à bâtir (*cf.* fig. 3). Des silex sont effectivement présents autour de la ville et sur l'autre rive du Loing, entre Nargis et Griselles. En revanche, pour trouver des calcaires du Gâtinais, il faut aller beaucoup plus à l'ouest, ce qui devait induire un coût de transport beaucoup plus important < E >.

Plusieurs ouvertures bouchées sont observables sur les murs de l'église. Le pignon oriental présente une baie à remplages avec des mouchettes, signe d'un remaniement au cours du XV<sup>e</sup> ou du XVI<sup>e</sup> siècle (*cf.* fig. 14). Dans le mur nord de la nef et du chevet, trois fenêtres sont bouchées et une quatrième a probablement disparu avec le percement de la grande porte. Ces ouvertures sont appareillées en blocs de calcaire gris, avec deux piédroits de quatre assises où alternent carreaux et boutisses, soutenant des arcs en plein cintre à claveaux relativement trapus (*cf.* fig. 13). Ces derniers sont malheureusement en grande partie masqués sous des reprises d'enduits. L'appui était formé par une assise de silex du parement. Dans le pignon occidental, un portail gothique à arc surbaissé est aujourd'hui bouché. Juste au-dessus apparaissent les vestiges d'un arc en plein cintre, avec des claveaux trapus, de largeurs irrégulières, appartenant probablement à un état antérieur (*cf.* fig. 16). Cette porte est surmontée d'une petite baie bouchée dont la mise en œuvre est proche de celles des fenêtres du mur nord (*cf.* fig. 17). Une dernière ouverture est présente au sommet du pignon et correspond à un accès moderne aux combles de l'édifice (*cf.* fig. 15).

Sur la gravure de Chastillon représentant la ville de Ferrières, une petite église est figurée à droite de l'abbaye, en dehors de murs (*cf.* fig. 6). Sa position et ses dimensions modestes nous amènent à penser qu'il pourrait s'agir de la chapelle Sainte-Apolline. Toutefois, cette représentation nous apporte peu d'informations supplémentaires, la plupart des éléments architecturaux étant « standardisés » comme nous avons déjà eu l'occasion de le souligner. Nous pouvons noter la présence d'un bâtiment accolé contre le vaisseau principal, à la manière d'un bras de transept qui, s'il existait, n'a pas laissé de traces observables en l'état actuel.

## INTERPRÉTATION

### ARGUMENTS DE DATATION ET PERSPECTIVES :

La mise en œuvre des murs de cette chapelle, avec un *opus spicatum* soigné et presque systématique, associé à des petites ouvertures en plein cintre, sans ébrasement extérieur, avec des arcs aux claveaux trapus, permet d'envisager la construction de cet édifice dans le courant du XI<sup>e</sup> siècle, avec une préférence pour la première moitié. Les matériaux utilisés, les silex, qui correspondent aux matières premières disponibles à proximité de Ferrières et sont relativement communs dans ce coin du Gâtinais (cf. Griselles par exemple : notice 45) tranchent toutefois avec ceux utilisés à l'abbaye voisine. Les enjeux économique n'étaient d'évidence pas les mêmes. On peut également s'interroger sur la fonction de cette chapelle, si proche du monastère et de ses églises.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

### SOURCES :

A : Blute M., *Plan cadastral parcellaire de la commune de Ferrières-en-Gâtinais, Section I dite de la Côte de l'Étang et Courte Épée*, Échelle 1/2500<sup>e</sup>, 1832, Orléans, AD 45 (Coligny), 3 P 145/10.

B : Blute M., *Plan cadastral parcellaire de la commune de Ferrières-en-Gâtinais, Tableau d'assemblage*, Échelle 1/10000<sup>e</sup>, 1832, Orléans, AD 45 (Coligny), 3 P 145/1.

C : *Carte de randonnée : Château-Landon*, Échelle : 1/25000<sup>e</sup>, Paris, éd. IGN, 2003, 1 carte (Carte de randonnée 2418 E).

D : Chastillon C., La petite ville et notable abbaye de Ferrière, *Topographie françoise ou Représentations de plusieurs villes, bourgs, chasteaux, plans, forteresses, vestiges d'antiquités, maisons modernes et autres du Royaume de France, La plupart sur les desseings de Claude Chastillon*, Paris, éd. Louys Boissevin, 1655, pl. 32. [Numéro indiqué sur la gravure de Chastillon].

E : Denizot G., Terrien J., *Carte géologique de la France, Château-Landon*, Échelle 1/50000<sup>e</sup>, Paris, éd. BRGM, 1970, carte et livret, 16 p.

F : Longnon A., *Pouillés de la province de Sens*, Paris, Imprimerie Nationale, 1904, p. 46-51, 77-80 (Recueil des Historiens de la France. Pouillés. Tome IV).

G : *Registre des délibérations du Conseil municipal*, Ferrières-en-Gâtinais, Archives municipales, 1 D 7.

### BIBLIOGRAPHIE :

1 : Duchateau V., Lepecq J.-M., Souchet F., Tomassone R., *Ferrières-en-Gâtinais. Promenades dans le passé*, Ferrières-en-Gâtinais, éd. Ville de Ferrières-en-Gâtinais, 2003, p. 86.

## NOTICE 34 - Ferrières-en-Gâtinais

2 : Picard T. D., *Histoire de Ferrières-en-Gâtinais, d'après Dom Guillaume Morin, Grand prieur de l'abbaye royale de Ferrières décédé l'an 1628 le 21 mai*, Ferrières, éd. ARS, 2008, n. p. [Impression d'un manuscrit daté de 1884 : recueil de divers documents et sources réunis par l'auteur].

# ***FERRIÈRES-EN-GÂTINAIS***

## **IDENTITÉ**

VOCABLE : Lazare

STATUT : Chapelle

DIOCÈSE : Sens

ARCHIDIACONÉ : Gâtinais

DOYENNÉ : Ferrières

DÉPENDANT DE : Abbaye Saint-Pierre et Saint-Paul de Ferrières ( ?)

DÉPARTEMENT : Loiret

N° INSEE : 45145

COORDONNÉES LAMBERT : x = 2343,450 ; y = 633, 275.

PROPRIÉTAIRE ACTUEL : Privé.

PROTECTION MH : Néant.

## **HISTORIQUE**

PRINCIPALES DONNÉES TEXTUELLES :

Comme pour la chapelle Sainte-Apolline, celle de Saint-Lazare n'apparaît pas dans les sources médiévales conservées < F >. Certains historiens indiquent toutefois que cet édifice faisait partie d'une maladrerie dépendant de l'abbaye < 5 ; 6 >. Celle-ci aurait été supprimée et réunie à une maison de charité sise *intra-muros* en 1693 < 5 : p. 90 >.

En 1793, la chapelle est vendue comme bien national < A >.

## **DESCRIPTION**

PRÉSENTATION DU MONUMENT :

La chapelle est implantée au sud-est de la ville, à environ 450 m de l'abbaye. Elle se trouve aujourd'hui en surplomb d'un virage de la route départementale 115, ancienne route nationale 7, d'ajà observable sur le cadastre de 1832. Au sud, se déploient quelques bâtiments qui occupent sans doute l'emplacement de l'ancienne maladrerie (*cf.* fig. 1).

En plan, cet édifice présente une nef unique suivie d'une abside semi-circulaire (*cf.* fig. 2). Les dimensions sont relativement proches de celles de Cortrat ou de la chapelle Sainte-Apolline. À l'extérieur, divers états d'enduits dégradés coexistent, permettant ça et là l'observation des parements (*cf.* fig. 3, 12). Les murs intérieurs sont en revanche entièrement masqués sous un enduit recouvert d'un badigeon blanc (*cf.* fig. 16). Des vestiges de fresques sont conservés sur la voûte en cul-de-four de l'abside (*cf.* fig. 23-26). La chapelle servant aujourd'hui de dépôt pour un magasin d'antiquités, l'observation de l'intérieur et la prise de mesures étaient peu évidentes.

### PARTIES CONCERNÉES ET ÉLÉMENTS CONSERVÉS :

L'ensemble de l'édifice va nous intéresser ici.

- **Nef** : La nef est de plan rectangulaire simple. Elle est couverte d'une charpente à fermes apparentes, posées sur le sommet des murs gouttereaux (*cf.* fig. 16).

Les murs sont mis en œuvre avec des rognons de silex assisés, qui sont fréquemment disposés en *opus spicatum* (*cf.* fig. 4, 11, 13). Le mur gouttereau nord est mieux préservé que le sud qui a subi de nombreux remaniements, notamment en raison du percement de trois grandes ouvertures modernes. Toutefois, on peut observer la présence, dans la partie supérieure du mur, de deux corbeaux en calcaire gris en saillie, alignés semble-t-il à la même hauteur. Ils pourraient éventuellement correspondre à l'accroche d'une toiture contre ce mur gouttereau sud.

Ce parement en silex est associé, aux angles occidentaux, à des chaînages en moyen appareil de calcaire gris, pour lesquels on peut observer une alternance entre carreaux et boutisses (*cf.* fig. 4, 15). Côté chevet, les angles sont dotés d'un ressaut type contrefort, implantés contre le mur pignon de la nef (*cf.* fig. 10). Au sud, l'angle est resté vif mais au nord, il a été traité légèrement en arrondi. Ces contreforts sont couronnés par deux petits glacis successifs, juste sous la toiture de l'abside. La mise en œuvre reprend des blocs de calcaire gris et des joints relativement fins.

Deux petites baies hautes sont percées dans les murs gouttereaux ainsi qu'une troisième dans la façade ouest. Elles sont dotées d'un linteau monolithe plein cintre, avec une série de claveaux gravés, de deux piédroits appareillés de quatre assises avec une alternance entre carreau et boutisse et d'un appui constitué d'un bloc taillé allongé. Un léger chanfrein anime l'arête extérieure.

Le portail nord prend place dans un petit massif en saillie appareillé en moyen appareil, doté d'une base légèrement en saillie et terminé par un glacis (*cf.* fig. 6). L'ouverture présente un arc à double rouleau ; le premier est orné d'un chanfrein et le second d'un tore. Ils retombent sur des piédroits à ressauts présentant les mêmes moulurations : chanfrein et boudin permettant d'imiter une colonne engagée avec une base, moulurée d'un tore surmonté d'une scotie, de hauteurs comparables, et un chapiteau sculpté (*cf.* fig. 7). Ceux-ci sont composés de deux niveaux, avec une couronne de feuilles lisses à la base, très érodées à l'est mais mieux préservées à l'ouest, surmontée de motifs végétaux et floraux organisés autour de l'angle saillant, deux autres grandes feuilles lisses emboîtées, aux bords découpés, avec un bouton floral au centre de la plus petite pour l'est, et un crochet végétal formé par les extrémités recourbées de feuillages dont les contours ne sont plus discernables pour celui de l'est (*cf.* fig. 8-9). Le chapiteau oriental est en outre couronné par une frise de dents de scie. Un tailloir mouluré d'une doucine termine l'ensemble et se prolonge sur toute la largeur du massif en saillie, formant imposte sur le ressaut intérieur des piédroits.

L'importance de ce portail et la richesse de son décor attirent l'attention sur l'entrée de la chapelle depuis l'extérieur de la maladrerie. Il s'agit sans doute de l'unique porte accès à l'établissement depuis l'extérieur puisqu'il semblerait que le pignon occidental soit dépourvu d'ouverture à l'exception de la fenêtre haute.

- **Chevet** : Le chevet est constitué d'une simple abside semi-circulaire, voûtée en cul-de-four.

Les murs présentent une mise en œuvre analogue à celle de la nef, avec des moellons de silex soigneusement assisés, avec une disposition fréquente en *opus spicatum* (cf. fig. 5). Deux contreforts en moyen appareil, relativement saillants, contrebutent cette abside. Ils sont couronnés par une série de petits glacis successifs qui excluent une datation aux X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles.

Trois petites baies en plein cintre éclairent l'abside, ainsi qu'un *oculus* visiblement postérieur. Elles sont constituées d'un appui appareillé, de deux piédroits de trois assises et d'un arc clavé en plein cintre. Sans ébrasement ni chanfrein à l'extérieur, elles présentent un fort ébrasement intérieur.

À l'intérieur, l'arc de tête de l'abside est en plein cintre, constitué d'une succession de claveaux relativement larges, aux joints fins (cf. fig. 18). Il retombe sur deux piédroits appareillés, couronnés d'une imposte moulurée d'une doucine, selon un modèle très proche de celles du portail extérieur nord (cf. fig. 21). La partie supérieure du pignon oriental, au-dessus de cet arc de tête, permet d'observer des chaînages en moyen appareil dont la chronologie est difficile à établir en raison des enduits couvrant le reste du mur (cf. fig. 19-20).

Des vestiges de fresques apparaissent sur la voûte en cul-de-four et autour de la fenêtre nord de l'abside. Ceux-ci paraissent former un ensemble cohérent, unifié par la présence d'un fait appareil peint avec des blocs peints en ocre jaune et des joints avec un trait ocre rouge sur fond blanc. Une bordure, avec deux traits rouges encadrant un motif difficile à identifier (sortes de vaguelettes ou d'oves), souligne l'extrados des arcs des fenêtres et, en se rejoignant aux deux-tiers de la hauteur des piédroits, forme un niveau de sol au-dessus duquel prennent place des personnages (cf. fig. 24). Seuls deux d'entre eux sont encore visibles, de part et d'autre de la baie nord. À droite, on peut observer un homme debout, enveloppé dans un manteau ocre rouge sous lequel il semble nu puisqu'on voit une grande partie de sa jambe et de sa cuisse gauche et également des éléments de son torse (cf. fig. 26). Ses pieds sont dotés de ronds rouges desquels partent des filets de sang, évoquant des stigmates. Les mains ne sont pas discernables mais sur son torse, on aperçoit une petite incision rouge avec une nouvelle fois des traînées rouges qui en coulent, évoquant une blessure. Ces éléments nous permettent de supposer que nous sommes là face à une représentation du Christ. La tête a été détruite mais on peut toutefois observer, au-dessus de son épaule droite, le départ d'un croissant blanc, avec une strie rouge, qui pourrait bien correspondre à un nimbe crucifère. À gauche de la même fenêtre, on devine une deuxième silhouette, vêtue d'une tunique longue. Toutefois, l'état de conservation ne permet pas de repérer ni la tête, ni les mains ou les pieds.

Sur la voûte, sur le fond de faux appareil, seules deux mains aux doigts bien dépliés et donc sans geste de bénédiction, permettent de supposer la présence d'un personnage, sans doute debout, dans la position de l'orant (cf. fig. 23).

L'état de conservation des peintures ne permet pas de mettre en avant beaucoup d'éléments en ce qui concerne le rendu stylistique. La palette de couleurs est restreinte, limitée au blanc, et à des dégradés d'ocre jaune et rouge. Les contours des corps sont réalisés avec un trait rouge. Les détails du modelé et des drapés semblent rendus avec des rehauts de rouge et/ou de blanc sur un fond monochrome rouge pour le manteau du Christ et rose pour sa peau.

## INTERPRÉTATION

### ARGUMENTS DE DATATION ET PERSPECTIVES :

L'édifice semble à première vue former un ensemble cohérent mais dont la datation est pourtant difficile à établir.

La mise en œuvre, avec des moellons de silex disposés en *opus spicatum*, associée à la voûte en cul-de-four non brisée de l'abside et aux petites baies en plein cintre, évoque une construction du XI<sup>e</sup> siècle. Les contreforts de l'abside et du mur pignon oriental de la nef, avec leurs glacis successifs, sont eux plus tardifs et pourraient bien avoir été rajoutés postérieurement. Les présences d'un massif en saillie en moyen appareil au nord, d'appuis appareillés et de chanfreins extérieurs pour les fenêtres et de claveaux plutôt larges, avec des joints fins, pour l'arc de tête de l'abside, permettent toutefois d'envisager plutôt la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle que la première.

Les deux chapiteaux du portail nord présentent une composition en deux niveaux, avec un premier doté d'un rang de feuilles lisses et un second avec des feuilles plus grandes organisées autour de l'angle. Ce type de composition a été mis en évidence par Danielle Johnson dans son étude sur les chapiteaux sculptés des vallées de l'Oise et de l'Aisne dans la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle < 7 : fig. 3c >. Le chapiteau ouest (*cf.* fig. 9) n'est pas sans rappeler ceux rassemblés dans son groupe régional 5, regroupant les églises de Saint-Rémi de Laigneville et Saint-Martin de Cinqueaux (*cf.* vol. IV, fig. 247-248). L'ornementation du registre supérieur de ces chapiteaux semble toutefois essentiellement reposer sur des motifs géométriques alors que le végétal paraît dominant pour ceux de Ferrières. Certains chapiteaux du clocher de Saint-Martin-des-Champs à Paris présentent également une composition à deux niveaux dont le premier est orné de feuilles lisses recourbées, comme on peut le voir sur l'une des photographies anciennes publiées par Xavier Dectot < 3 : p. 29, fig. 2 > (*cf.* vol. IV, fig. 249-250). Les datations proposées pour ces différents ensembles oscillent entre les années 1055 et 1090 (groupe 5 de Johnson) et le début du XII<sup>e</sup> siècle au plus tard pour Saint-Martin-des-Champs < 7 : p. 34 ; 10 : p. 34 >. L'emploi de la doucine pour les différentes impostes du portail nord et de l'arc de tête de l'abside pourrait coïncider avec une datation tardive dans le XI<sup>e</sup> siècle puisque nous les voyons apparaître à cette époque également dans la collégiale Saint-Georges de Pithiviers (*cf.* notice 65).

La datation des vestiges des fresques de l'abside est assez délicate, en raison de leur état très dégradé, avec notamment la perte de tous les visages. La peinture se développe sur fond clair, avec un faux appareil peint en rouge sur fond jaune, ce qui paraît peu fréquent au regard des grandes synthèses sur la peinture < 2 ; 4 >. L'apogée de ces faux appareils peints se situe aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles. Toutefois, leur existence dès le XI<sup>e</sup> siècle semble attestée par quelques exemples < 1 >. On ne peut ainsi pas exclure une datation à cette période pour notre exemple, d'autant plus que le trait de joint rouge sur fond clair, la simplicité des traits et l'absence d'ornements vont en ce sens. Les figures sont rendues avec une palette de couleurs conservées très restreinte, des carnations roses dont les contours sont précisés avec des traits rouges, et des drapés dont les effets d'ombre et de lumière sont rendus avec des rehauts de blanc ou de rouge foncé. Tout ceci concorde avec ce que Christian Davy a défini comme la « facture classique » de la peinture romane dans les régions de Loire dans la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle et le début du suivant < 2 : p. 25-26 >.

Ainsi, l'analyse de l'architecture, des peintures et des décors sculptés fait pencher la datation de cette chapelle vers la fin du XI<sup>e</sup> siècle, voire le début du XII<sup>e</sup> siècle au plus tard. Le profil en plein cintre de l'arc de tête de l'abside et de la voûte en cul-de-four semble toutefois exclure une construction très tardive dans le XII<sup>e</sup> siècle. Nous ne pouvons pas non plus assurer complètement, en l'état actuel du monument, que l'architecture, le portail nord et les fresques aient été mis en œuvre au cours d'une unique phase de travaux. Ainsi, poursuivre les investigations sur cet édifice serait du plus grand intérêt afin de préciser la chronologie de ce petit édifice qui regroupe décor sculpté et fresques.

### **SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE**

#### SOURCES :

A : *Archives municipales de la commune de Ferrières*, Ferrières-en-Gâtinais, Archives municipales, 9 M 6.

B : Blute M., *Plan cadastral parcellaire de la commune de Ferrières-en-Gâtinais, Section M dite de Saint-Lazare et Saint-Éloy*, Échelle 1/2500<sup>e</sup>, 1832, Orléans, AD 45 (Coligny), 3 P 145/13.

C : Blute M., *Plan cadastral parcellaire de la commune de Ferrières-en-Gâtinais, Tableau d'assemblage*, Échelle 1/10000<sup>e</sup>, 1832, Orléans, AD 45 (Coligny), 3 P 145/1.

D : *Carte de randonnée : Château-Landon*, Échelle : 1/25000<sup>e</sup>, Paris, éd. IGN, 2003, 1 carte (Carte de randonnée 2418 E).

E : Denizot G., Terrien J., *Carte géologique de la France, Château-Landon*, Échelle 1/50000<sup>e</sup>, Paris, éd. BRGM, 1970, carte et livret, 16 p.

F : Longnon A., *Pouillés de la province de Sens*, Paris, Imprimerie Nationale, 1904, p. 46-51, 77-80 (Recueil des Historiens de la France. Pouillés. Tome IV).

#### BIBLIOGRAPHIE :

1 : Autenrieth H.-P., Structures ornementales et ornements à motifs structuraux : les appareils peints jusqu'à l'époque romane, *Le rôle de l'ornement dans la peinture murale du Moyen Âge, actes du colloque international de Saint-Lizier, 1-4 juin 1995*, Poitiers, éd. Centre d'études supérieures de civilisation médiévale, 1997, p. 57-71.

2 : Davy C., Juhel V., Paoletti G., *Les peintures murales romanes de la Vallée du Loir*, Vendôme, éd. du Cherche-Lune, 1997, 210 p.

3 : Dectot X., *Sculptures des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles. Roman et premier art gothique*, Paris, éd. RMN, 2005, p. 27-33.

4 : Demus O., *La peinture murale romane*, Paris, éd. Flammarion, 1970, 230 p.



## NOTICE 35 - Ferrières-en-Gâtinais

5 : Duchateau V., Lepecq J.-M., Souchet F., Tomassone R., *Ferrières-en-Gâtinais. Promenades dans le passé*, Ferrières-en-Gâtinais, éd. Ville de Ferrières-en-Gâtinais, 2003, p. 90-91.

6 : Jarossay E., *Histoire d'une abbaye à travers les siècles. Ferrières-en-Gâtinais. Ordre de Saint-Benoit (508-1790). Son influence religieuse, sociale et littéraire*, Orléans, éd. H. Herluison, 1901, p. 475.

7 : Johnson D. V., Architectural sculpture of the Aisne and Oise Valleys during the second half of the eleventh century, *Cahiers archéologiques* 37, Paris, éd. Picard, 1989, p. 19-44.

8 : Johnson D. V., L'architecture et la sculpture du XI<sup>e</sup> siècle de l'ancien prieuré de Saint-Martin-des-Champs à Paris, *Société des Amis des arts et des sciences de Tournus* tome 90, Tournus, éd. Centre international d'Études romanes, 1991, p. 107-138.

9 : Picard T. D., *Histoire de Ferrières-en-Gâtinais, d'après Dom Guillaume Morin, Grand prieur de l'abbaye royale de Ferrières décédé l'an 1628 le 21 mai*, Ferrières, éd. ARS, 2008, n. p. [Impression d'un manuscrit daté de 1884 : recueil de divers documents et sources réunis par l'auteur].

10 : Plagnieux P., Le chevet de Saint-Martin-des-Champs à Paris, Incunable de l'architecture gothique et temple de l'oraison clunisienne, *Bulletin monumental* 167-1, Paris, éd. SFA, 2009, p. 3-39.

## ***FERRIÈRES-EN-GÂTINAIS***

### **IDENTITÉ**

VOCABLE : Notre-Dame de Bethléem

STATUT : Chapelle

DIOCÈSE : Sens

ARCHIDIACONÉ : Gâtinais

DOYENNÉ : Ferrières

DÉPENDANT DE : Abbaye bénédictine de Ferrières-en-Gâtinais

DÉPARTEMENT : Loiret

N° INSEE : 45145

COORDONNÉES LAMBERT : x = 633,675 ; y = 2343,550.

PROPRIÉTAIRE ACTUEL : Commune

PROTECTION MH : La chapelle de Bethléem a été classée Monument historique le 18 janvier 1921.

### **HISTORIQUE**

PRINCIPALES DONNÉES TEXTUELLES :

Nous allons ici présenter l'ensemble des données concernant les deux églises de l'abbaye de Ferrières, dont l'histoire est liée, dans le but d'éviter les répétitions avec la notice suivante consacrée à l'abbatiale Saint-Pierre. Pour ne pas trop alourdir le récit, nous nous limiterons aux faits concernant l'histoire architecturale des deux édifices, en laissant de côté les faits et gestes des abbés et des religieux qui ne les ont pas affectés, surtout en ce qui concerne les siècles postérieurs au Moyen Âge.

La difficulté première de cet exercice réside dans la disparition quasi-complète des archives de l'abbaye par suite des multiples destructions qui ont touché le monastère, notamment au cours des guerres de religion. La disparition des fonds anciens des Archives départementales durant la Seconde guerre mondiale nous a privés des derniers documents conservés. Il faut ainsi se contenter de quelques documents transcrits par les anciens historiens, dont l'authenticité est parfois sujette à caution, et de mentions indirectes de l'abbaye dans diverses chroniques médiévales. Deux grands historiens ont travaillé sur le sujet : Dom Guillaume Morin, prieur de l'abbaye de 1610 à 1628, et l'abbé Eugène Jarossay, docteur en théologie et aumônier de l'abbaye Saint-Euverte d'Orléans autour de 1900 < 18 ; 19 ; 14 >. Tous deux fervents croyants se laissent souvent porter par leur foi et portent un jugement peu critique, voire naïf, sur les événements anciens de l'histoire de l'abbaye, notamment la légende de fondation. Nous avons ainsi essayé au maximum de recroiser leurs affirmations avec d'autres sources, parfois en vain. Ils restent toutefois des témoins précieux en ce qui concerne leur propre époque et les décennies qui les ont immédiatement précédés.

Les origines légendaires du monastère royal de Ferrières-en-Gâtinais remonteraient au premier siècle après Jésus-Christ. Un groupe de disciples, comprenant saints Potentien et

Savinien, se serait arrêté à Ferrières au cours de leur voyage évangélisateur en Gaule. Là, à la suite d'une vision de la Nativité du Christ, ils auraient construit un premier oratoire dédié au Christ et à la Vierge, nommé Bethléem en l'honneur de cette apparition < Q : col. 156 ; 10 : p. 13 ; 18 : p. 737-738 >. Eugène Jarossay précise qu'il puise la source de son récit dans les *Actes de la Grande Passion de saint Savinien et de ses compagnons martyrs*, un texte qui aurait été écrit à Sens au cours du V<sup>e</sup> siècle mais qui ne serait parvenu jusqu'à nous que par des copies médiévales, pas antérieures au XI<sup>e</sup> siècle < 14 : p. 13 >. Jean Hubert remet clairement en cause l'ancienneté de ce récit, insistant sur le fait qu'aucune source écrite durant le premier millénaire n'y fait allusion, que ce soit les *Lettres de l'abbé saint Loup* ou les premières *Vies de saint Savinien* < 11 : p. 2-3 >. Pour lui, il ne s'agit que d'un récit légendaire composé à une date relativement tardive dans le Moyen Âge, ce qui se vérifie dans de nombreux autres cas<sup>165</sup>.

Dom Morin et Eugène Jarossay considèrent ensuite qu'en 507, l'abbaye aurait été restaurée par Clovis, qui aurait alors fondé une seconde église dédiée à saint Pierre < 14 : p. 28-29 >. Le premier roi franc chrétien est généralement considéré comme le fondateur historique du monastère. Dom Morin explique qu'en 1547, les moines ont retrouvé dans les archives de l'abbaye la charte de fondation du souverain, gravée sur une tablette de bois. Ce document a alors été soigneusement copié pour servir de preuve dans un procès chargé d'établir le caractère royal de la création du monastère. C'est cette copie que le mauriste a vu et dont il donne le texte dans son livre < 18 : p. 765-771 >. Sans remettre nécessairement en cause l'ancienneté de l'abbaye, on peut légitimement s'interroger sur la véracité et la datation du document vu les conditions de réalisation de la copie. L'abbé Jarossay en réfute d'ailleurs longuement et patiemment l'authenticité < 14 : p. 31-37 ; 11 : p. 3 >.

Le monastère aurait ensuite été reconstruit par le duc Wandebert, qui aurait alors refondé l'abbaye, en l'offrant en donation à Saint-Pierre de Rome. Dom Morin, qui présente successivement ce Wandebert de manière confuse sous divers noms, aurait consulté une copie datée de 1362 des documents originaux < 18 : p. 756 >. L'abbé Jarossay est plus clair à ce sujet. Il présente ce personnage comme un officier royal en charge du monastère, duc d'Étampes et gouverneur du Gâtinais. Son action aurait été tellement importante selon lui dans la restauration du monastère que, postérieurement, certaines personnes l'ont reconnu comme le fondateur de l'abbaye : ainsi le pape Pascal II en 1103 < 14 : p. 41-46, 450-452 >.

En 1934, Jean Hubert propose une relecture de ces premiers événements, voyant dans la personne de Wandebert le premier et unique fondateur de l'abbaye, sous le vocable de Bethléem, durant le règne de Clovis II < 11 >. Il part de la remarque qu'effectivement dans une bulle datée du 11 novembre 1103, le pape Pascal II cite ce souverain en tant que bâtisseur de l'abbaye qu'il avait dotée de ses biens : « [...] *quod videlicet monasterium sanctae memoriae quidam venerabilis dux, Wandebertus nomine, antiquitus edificasse et rerum suarum muneribus ditasse cognoscitur.* » < Q : instr. col. 15 ; 11 : p. 4 >. Il reste à essayer de dater cette fondation. Jean Hubert souligne alors également la présence d'une mention du

---

<sup>165</sup> Cf. par exemple l'enrichissement progressif du récit de la vie de Saint-Denis au fil des siècles durant le premier millénaire : Browne. A. R., *Saint-Denis. La basilique*, Paris, éd. Zodiaque, 2001, p. 42-51 (Collection Le ciel et la pierre ; 6).

monastère de Ferrières, dans une charte du roi Clovis II, datée entre 639 et 642<sup>166</sup> : « *[Ferr]ariensis ecclesiae seu jamdictus princeps* » < Z ; 11 : p. 5 >. Selon Hubert, ceci permet de faire remonter la fondation de Wandebert avant 642. L'historien mentionne ensuite un autre document, perdu, mais cité par Dom Morin, à savoir une lettre du roi Dagobert adressée au duc Wandebert et datée du 18 juillet 636. Il en conclut que l'abbaye a probablement été fondée par ce duc Wandebert, sous le règne de Dagobert, avec le vocable de Bethléem. D'ailleurs, l'un des premiers abbés de Ferrières, voire le premier, est cité dans la *Vita Eligii* : « *Habebat praeterea secum plures vernaculos in suo contubernio degentes sibi que necessario jugiter obtemperantes. Ex quibus erat [...]. Buchinus ex gentile conversus, qui et ipse postea venerabilis extitit ac Ferrariensi coenobio praefuit.* » < S : p. 678 >. Cette fondation sous le règne de Dagobert expliquerait que ce roi ait bénéficié d'une place privilégiée dans les offices à Ferrières et la prééminence historique accordée à la chapelle dans la légende plus tardive < 11 : p. 6-7 >.

Nous n'avons plus d'informations par la suite jusqu'à l'avènement des Carolingiens. En 752, le roi Pépin Le Bref aurait ainsi effectué à l'abbaye de Ferrières une visite au cours de laquelle il aurait tué un lion < 14 : p. 54-57 >. Cet événement aurait eu lieu dans les « arènes » de Ferrières, identifiées aujourd'hui avec une terrasse aménagée au bord de la Cléry, sous l'enceinte abbatiale, à quelques dizaines de mètres à l'ouest de Notre-Dame de Bethléem. Cet « exploit » est aujourd'hui illustré sur l'un des chapiteaux de la porte papale de l'église abbatiale : le roi terrasse de son épée le lion, devant une assemblée de moines dominés par la figure de leur abbé.

Au cours du IX<sup>e</sup> siècle, l'abbaye de Ferrières connaît sans doute sa période d'apogée, marquée par les abbatiats d'hommes cultivés proches du milieu impérial.

Ainsi, de 794 à 801, le monastère fait partie des biens confiés à Alcuin d'York par Charlemagne. C'est l'un de ses compagnons, Sigulfe, qui lui succède. Ce sont sous ces deux directions que se développèrent les études littéraires à Ferrières, d'abord axées sur la théologie avec Alcuin, puis s'ouvrant à un contexte littéraire plus large sous son successeur < 14 : p. 58-64 >. La renommée de l'École de Ferrières atteint rapidement des sommets, comparée à l'époque avec les plus grandes comme Saint-Martin de Tours et Saint-Denis de Paris < 14 : p. 65 >.

Le règne de Louis le Pieux est marqué par le début de la mise en place de la réforme bénédictine, décidée par décret en 817 avec remplacement des anciens chanoines < 14 : p. 48-49, 68 >. Il semblerait également qu'une campagne de restauration de l'abbaye soit lancée par l'empereur à partir de 814 < 14 : p. 65 >.

Entre 821 et 828, les destinées du monastère sont placées entre les mains d'Aldric, un notaire de la chancellerie impériale. Son abbatiat marque une période de prospérité pour l'abbaye, avec la donation de l'abbaye de Saint-Josse < 14 : p. 78-79 >. Le récit de sa vie, daté entre le IX<sup>e</sup> et le X<sup>e</sup> siècle par Jean Hubert, nous apprend que l'abbé aurait fait construire une nouvelle église en l'honneur des saints Pierre et Paul : « *Hic monasterium novum in*

---

<sup>166</sup> La charte originale est perdue, seulement connue par une copie du X<sup>e</sup> siècle, conservée dans le trésor des chartres de la cathédrale de Sens.

*honore Beatorum Apostolorum Petri et Pauli construxit ; et quasdam officinas usibus Fratrum perutiles [...] »* < R : p. 754 ; Q : col. 156 >. Cette reconstruction de l'abbaye est confirmée par le texte de la *Vita et Actus Imperatoris Ludovici Pii*, rédigée en 840 par un auteur anonyme, qui rappelle que l'empereur a financé en partie les travaux : « *Et quidem multa, ut dictum est, ab eo sunt in ejus ditione reparata, imo a fundamentis aedificata monasteria, sed praecipue haec : monasterium sanctae Mariae et sancti Petri de Ferrariis, quod antiquitus Bethlehem vocabatur, in cujus curia pater ejus Pippinus occidit leonem, et ipsemet a Stephano papa Romano in regem honorifice consecratus est in eadem ecclesia ; [...] »*. < W : vol. 104, col. 939, A-B >. Le 6 juin 829, Aldric est nommé archevêque de Sens et cède son siège d'abbé à Eudes. À sa mort en 836, il sera toutefois inhumé selon son souhait « *juxta oratorium B. Andreae, in lapideo tumulo, quem vivus sibi construxerat [...] »* < R : p. 755, F >. Cette dernière précision a permis de localiser la tombe dans la chapelle Saint-André à Ferrières, aujourd'hui remplacée par celle de Sainte-Élizabeth. Il paraît toutefois impossible d'exclure la possibilité d'une inhumation dans un oratoire de Sens dédié à Saint-André, comme celui par exemple de Saint-Pierre-le-Vif.

Entre 841 et 862, l'abbaye est dirigée par l'abbé Loup Servat, un conseiller de Charles le Chauve. Il obtient d'ailleurs de ce dernier une charte de protection pour l'abbaye en 841, document qui mentionne l'abbaye de Saint-Josse parmi les biens possédés par Ferrières < 14 : p. 92-93, 444-445 >. Un deuxième acte du même type est édité en 844 < 14 : p. 447-448 >. Le souvenir de Loup Servat a traversé les siècles en raison de son importante correspondance. Un ensemble de 134 lettres nous sont aujourd'hui connues par le biais d'une copie réalisée au X<sup>e</sup> siècle et conservée à la Bibliothèque Nationale (ms. lat. 2858). La lettre XIII, adressée au roi Edilufe, nous informe que Loup mit en place sous son abbatiat des couvertures en plomb sur l'église abbatiale, qui allaient être conservées selon Dom Morin jusqu'en 1426 : « *Praecipite igitur quicquid possibile mihi creditis, & me in omnibus ad famulandum paratum invenietis, sed ut vos ad promerendum Dominu excitemus, certadi vobis prioribus materiam ostendimus et in presenti speciale & in futuro seculo mercedem proculdubio praebituram Ecclesiam in monasterio nostro, quod est a mari fluminibusve remotum mediterraneu & ferrarias appellatur, ac Bethlehem a conditore impositum nomen possidet, operire plumbo molimur post Dominum in honore beati Petri, & omnium caeterorum Apostolorum consecratam. »* < V : p. 21 ; Q : col. 156 ; 14 : p. 101-102 ; 18 : p. 777-778 >. Loup explique également dans cette lettre que le premier nom de l'abbaye était Bethléem, soulignant en quelque sorte la prééminence de la chapelle de Bethléem sur l'église abbatiale.

Deux abbatiats peu importants, ceux de Wénilon et de Gausbert, succèdent à celui de Loup et sont marqués par divers troubles < 14 : p. 125-128 >.

En 879, sous l'abbatiat d'Albuste ou Albéric, les deux fils de Louis le Bègue, Louis et Carloman, sont couronnés dans l'église abbatiale de Ferrières : « *Audientes autem Hugo abbas et ceteri primores, qui cum filiis quondam senioris sui Hludowici, Hludowico scilicet et Karlomanno, agebant, Hludowicum cum uxore sua in istas partes venturum, quosdam episcopos, Ansegisum et alios, miserunt ad Ferrarias monasterium, et ibi eos consecrari et coronari in reges fecerunt. »* < 14 : p. 129 ; I : p. 281-282 >. Quelques années plus tard, les deux enfants décèdent, successivement en 882 et 884 et sont inhumés à Ferrières < 14 : p. 131 >.

Après cette époque faste sous les Carolingiens, intervint pour l'abbaye une longue période de troubles jusqu'au début du XI<sup>e</sup> siècle, mal documentée par les sources, marquée notamment par les invasions normandes et la destruction de l'abbaye de la Josse < 14 : p. 134-146 >. La prospérité revient au tournant du millénaire, avec l'abbatiat de Rainard (987-v. 1005), formé à Sainte-Colombe de Sens et également abbé de Saint-Pierre-le-Vif de Sens. Eugène Jarossay indique qu'il remet en état les bâtiments de l'abbaye, sans citer de sources malheureusement < 14 : p. 146 >. La situation difficile dans laquelle se trouve l'abbaye est mise par Jarossay sur le compte des nombreuses spoliations effectuées par Foulque III Nerra, alors vicomte du Gâtinais, qui se serait approprié par la force une grande partie des domaines du monastère < 14 : p. 147 >. Il se base pour cela sur une lettre de l'abbé de Saint-Benoît-sur-Loire, Abbon, adressée en 997 au pape Grégoire V dans laquelle il dénonce l'état du monastère de Ferrières, à la suite des exactions des hommes du comte d'Anjou : « *Caeterum suggero vestrae sanctitati ut eorum recordemini quae per me vobis comes Fulco mandavit, malle se scilicet vetera monasteria dirula restaurare, quam nova a fundamentis condere. Quod quam frivolum sit et omnino vacuum, vicinum nobis Sancti Petri monasterium, quod dicitur Ferrarias, indicat, priscis temporibus regia munificentia magnificentissimum Romanae Ecclesiae membrum, nunc vero suorum vassallorum beneficio ita corrosus, ut vix aliquid remanserit ad stipendia paucorum fratrum.* » < W : vol. 139, col. 419 >. L'abbé Jarossay semble en déduire que le pape a enjoint alors Foulques à se repentir ; il se serait rendu en pèlerinage en Terre sainte et aurait fait restaurer entièrement le monastère de Ferrières < 14 : p. 148 >. Cela semble pure spéculation de sa part et n'est pas confirmé dans les sources auxquelles il renvoie < U : p. 30 >.

Après l'abbatiat de Rainard, l'histoire de Ferrières retombe dans l'inconnu pendant plusieurs décennies jusqu'en 1068, avec le différent opposant Geoffroy, comte d'Anjou et de Saintonge, à Foulque le Réchin, comte du Gâtinais et de Touraine, à propos de l'héritage de leur oncle, Geoffroy Martel. Le premier envahit alors le Gâtinais, forçant le second à se réfugier à Ferrières. Ce dernier y aurait alors construit une forteresse, à proximité de l'église Saint-Éloy où il se serait réfugié, et aurait été secouru par le roi Philippe I, auquel il aurait cédé le comté du Gâtinais en remerciement < 14 : p. 158-159 ; 22 >.

Une nouvelle plongée dans l'oubli nous emmène ensuite jusqu'en 1163, date à laquelle l'église abbatiale, reconstruite, est consacrée par le pape Alexandre III < Q : col. 156 ; 14 : p. 203-204 >. Dom Morin ne donne aucune indication sur cette période, considérant que l'église qu'il contemple au début du XVII<sup>e</sup> siècle est toujours l'œuvre de Clovis < 18 : p. 775 >.

Un autre bond dans le temps nous mène ensuite aux dégâts subis par le monastère au cours de la guerre de Cent Ans. En 1358, une lettre conservée aux Archives nationales évoque les destructions anglaises à Ferrières, sans toutefois faire allusion à l'abbaye : « Les bourgeois et habitanz de la ville et banlive de Ferrières en Gastynois ont esté pilliez, robez et gastez, et en partye ars [brûlés] leurs maisons et plusieurs de leurs biens par les ennemis du royaume qui sont à présent par le païs environ la dicte ville [...] »<sup>167</sup> < 14 : p. 258 >. Eugène Jarossay indique que, consécutivement à ces événements, l'abbé de

<sup>167</sup> Archives nationales : JJ n° 90, fol. 38.

Ferrières, Jean de Sarthenay, et la plupart des religieux avaient fui l'abbaye et s'étaient réfugiés à Paris, où l'abbé décède peu après, en 1360 < 14 : p. 261 >.

En 1421, un nouvel assaut des Anglais leur permet de prendre la ville. Lorsque les Français, menés par le comte de la Marche, duc de Bourbon, les repoussent depuis Montargis et les assiègent, les occupants fuient en mettant le feu à l'abbaye et à la ville. La chapelle de Bethléem brûle alors entièrement, la toiture en plomb de l'église abbatiale fond, détruisant les voûtes, le transept et le chœur de l'abbatiale Saint-Pierre < 18 : p. 701, 778 ; 14 : p. 272-274 >.

Le monastère est relevé de ses ruines par Louis I de Blanchefort, abbé entre 1465 et 1505 < Q : col. 167 ; 18 : p. 780 ; 14 : p. 283 >. Issu d'une riche famille de la noblesse de la région de Nevers et filleul du roi Louis XI, il put réunir des fonds importants dans ce but. La chapelle Notre-Dame de Bethléem fut reconstruite. Selon l'abbé Jarossay, il n'en restait que la tour octogonale du clocher et quelques pans de murs du chevet. Il ne renvoie malheureusement à aucune source à ce propos < 14 : p. 289 >. De même, pour l'église abbatiale, il nous indique qu'il subsistait la façade occidentale, les murs de la nef, la coupole soutenant le clocher central, et que seuls le transept, le chevet et la partie supérieure du clocher sud furent entièrement réédifiés < 14 : p. 289 >. Les vitraux du chœur sont également mis en place sous l'abbatiate de Louis de Blanchefort, et sous celui de son successeur Pierre de Martigny, le premier abbé commendataire de 1518 à 1527 < 14 : p. 311-315 >.

En 1568, les troupes du Prince de Condé pillent l'abbaye < 14 : p. 326-329 >. L'année suivante, la même chose se reproduit. Six moines sont tués, le trésor de l'abbaye est volé et les archives détruites par un feu qui se propage à toute l'église < 18 : p. 718-724 ; 14 : p. 330-332 >. L'abbé Jarossay a notamment retranscrit le texte du procès-verbal qui a suivi ces événements et qui mentionne la destruction des archives : « Dict oultre le dict depposant que les rebelles estant en la dicte abbaye meirent le feu dedans la dicte esglise, bruslèrent les chaires et tout le boys qui estoit dedans icelle esglise, et emportèrent tous les meubles qui estoient en icelle ; ils brûlèrent leurs tiltres et enseignements, [...] » < 14 : p. 491 >.

Le début du XVII<sup>e</sup> siècle est marqué par l'empreinte de Dom Guillaume Morin, élu Grand Prieur en 1610. Entre 1618 et 1621, il fait reconstruire le clocher du transept de l'église en bois et en plomb : « Sa forme est octogone, bien percée de portiques fort élevés son pinacle ou couronne est de balustres, sur les huit coins desquels d'élèvent autant de figures toutes de plomb hautes de 10 pieds chacune, les armes du roi Louis le juste XIII du nom y sont appliquées en deux côtés, celles de Monsieur le Prince de Condé, auteur d'un si beau et royal ouvrage. » < 18 : p. 779 >. L'abbé Eugène Jarossay avait retrouvé dans les archives départementales, dans le fonds des notaires, les contrats passés avec les artisans : Jean Trottin, maître-charpentier à Paris ; Antoine de Lhorme, charpentier ; Sylvain Perronet, maçon ; Michel et Chrétien Brodier, plombiers. Le 15 août 1621 a également lieu la consécration des deux chapelles latérales de Notre-Dame que Dom Morin a fait édifiées : celle de gauche est dédiée au saint Esprit et celle de droite aux saints Roch et Sébastien < 18 : p. 780 >. L'abbé Jarossay avait également consulté des contrats passés avec Pierre Perret, maître peintre à Puiseaux, Jehan du Puys, maître peintre et verrier à Montargis et Georges Géraldin, maître peintre de Joigny, le 11 décembre 1623, afin de réaliser 29 tableaux en sept mois pour orner le sanctuaire de la chapelle < 14 : p. 351 >.

Peu de temps après, l'abbaye est rattachée à la congrégation de Saint-Maur, en 1633 < 14 : p. 368-370 >.

En 1739, la partie supérieure en plomb du clocher central de la croisée du transept de l'église abbatiale s'écroule sur le collatéral nord, entraînant sa destruction. Dans les années suivantes, une nouvelle tour de croisée est reconstruite. En revanche, les arcades du mur gouttereau nord de la nef furent simplement bouchées et seul le pignon occidental du bas-côté nord, préservé de l'écroulement, est resté < 14 : p. 414 >.

La Révolution marque la fin de l'abbaye. Les neuf derniers religieux partent à la fin de l'année 1790 et les bâtiments sont vendus comme biens nationaux. La mairie demande alors la possibilité de garder les deux églises de l'abbaye, en remplacement notamment de l'église paroissiale Saint-Éloy qu'elle juge trop éloignée de la ville, ainsi que les bâtiments de l'abbaye pouvant servir pour établir les nouveaux services municipaux ainsi que l'école<sup>168</sup> < 14 : p. 434-435 >. En 1793, l'église Saint-Pierre est transformée en Temple de la Raison et la chapelle de Bethléem en salle de danse < 14 : p. 437 >. L'abbé Eugène Jarossay indique ensuite que les deux églises ont été vendues à Mme. Duboutoir, en même temps que les bâtiments monastiques. La nouvelle propriétaire aurait alors décidé la destruction d'une grande partie de ces derniers, de même que du démontage du clocher de la croisée du transept afin de récupérer les plombs des toitures pour faire des munitions < 14 : p. 438 >. Nous pouvons toutefois nous poser des questions sur ce rachat des deux églises par un particulier. En effet, il semblerait que dans les délibérations du conseil municipal, figure à la date du 24 septembre 1793, la décision de jeter bas le plomb du clocher de l'abbatiale pour fabriquer des balles<sup>169</sup> < A >. Si le Conseil municipal continue de prendre de telles décisions sur l'église abbatiale, il nous semble logique de penser qu'il en est toujours propriétaire et que l'abbé Eugène Jarossay a confondu quelque peu les événements à ce sujet.

Le lundi 14 janvier 1839, le clocher-porche de la chapelle Notre-Dame de Bethléem s'effondre, entraînant avec lui le tiers de la nef. Cette dernière est reconstruite dans les années qui suivent, mais pas le clocher < F >.

En 1926, un éclairage électrique est installé dans la chapelle, entraînant le remplacement des anciens dallages < F >. En 1942, les couvertures de l'édifice sont restaurées sous la direction de l'architecte Dousset, sur la nef et les chapelles nord et sud < F >. Elles sont reprises en 1982 sous la direction de l'architecte Lemort, pour le chœur, l'abside et la chapelle nord < F ; M >. En 1998, un projet de restauration des murs de l'église et des toitures est préparé par l'architecte Jacques Moulin < X >. Les travaux commencent dès le mois de mars avec la restauration de la voûte du chœur et des enduits extérieurs partiels du chevet (cf. fig. 15-20) < M >. En 2003, la campagne se poursuit par la chapelle nord puis les couvertures de la sacristie en 2004-2005 et enfin celles de l'abside en 2006 < M >.

---

<sup>168</sup> L'abbé Jarossay nous donne le texte complet de la délibération du Conseil municipal à ce sujet, datée du 15 avril 1791.

<sup>169</sup> Document non consulté mais dont le détail est relevé dans les dépouillements réalisés par les archivistes des Archives départementales du Loiret.



**DESCRIPTION****PRÉSENTATION GÉNÉRALE :**

La ville de Ferrières se développait à l'est du cours de la Cléry, dans une enceinte dont on lit encore relativement bien le tracé dans le parcellaire, avec la marque en négatif des tours (*cf.* fig. 1). Le cadastre de Ferrières levé en 1832 montre une organisation bipolaire, avec la partie civile au nord, avec une implantation relativement régulière des rues et des parcelles, selon un schéma presque orthogonal, et l'abbaye au sud. L'enceinte de cette dernière adopte un tracé circulaire du côté de la ville, qui rompt avec la régularité du plan de cette dernière.

La composition de l'abbaye, bien que partiellement détruite, peut être reconstituée par différents documents (*cf.* fig. 2-4) < G ; Z >. L'entrée principale, située dans le secteur nord-ouest de l'enceinte, donnait accès à la cour principale du monastère, dans laquelle se trouvait deux églises placées dans le prolongement l'une de l'autre : l'église abbatiale dédiée à Saint-Pierre et Saint-Paul à l'est, et la chapelle Notre-Dame de Bethléem à l'ouest. Le long du flanc nord de l'enceinte se trouvaient notamment les écuries et à l'est la grange aux dîmes. Une porte, située entre les deux églises (*cf. infra*), donnait accès à la partie fermée du monastère et à la cour de l'abbé s'étendant au sud de la chapelle de Bethléem. Du même côté, sur le flanc de l'église abbatiale prenait place le grand cloître bordé par les anciens dortoirs à l'est (actuels locaux de la mairie) et par la maison de l'abbé au sud et à l'est (détruite). À l'est de cet ensemble, se trouvait un deuxième cloître bordé par la chapelle Sainte-Élisabeth au nord et les nouveaux dortoirs au sud (détruits). Le bord sud de l'enceinte était occupé par de nombreux jardins bordant la Cléry.

Une lettre de l'évêque d'Orléans au ministre chargé des cultes datée du 1<sup>er</sup> juillet 1854 évoque le projet de suppression d'un passage qui reliait alors encore les deux églises < F >. Le prélat en rappelle la fonction, qui était de permettre autrefois aux moines d'aller rapidement de l'église abbatiale à la chapelle afin d'y assurer tous les jours un office. Ce passage, qu'il qualifie de galerie, était alors en mauvais état et il était prévu de le supprimer au cours des restaurations engagées par l'architecte Delton depuis l'année précédente. Dans son rapport préliminaire sur les travaux à entreprendre, daté du 5 juillet 1853, celui-ci mentionne la démolition de ce passage reliant la petite et la grande église, construit en mauvais matériaux et causant la destruction progressive du perron qui le supportait par des infiltrations dans les maçonneries < F >. L'examen des sources graphiques anciennes permet de repérer, entre les deux églises, la présence d'un mur, percé d'une porte, nommée porte de l'abbé et surmontée d'un corps de bâtiments avec deux étages de fenêtres couronnés d'une toiture (*cf.* fig. 2, 4). Aujourd'hui, sur place, il ne reste aucune trace de cette structure ou d'arrachements de murs sur les deux églises, qui sont séparées par une rue (*cf.* fig. 5-6, 12). Nous pouvons toutefois noter que l'entrée de l'église abbatiale se trouve surélevée avec un perron accessible par des escaliers et que, sur les murs de ce dernier, on peut observer des reprises qui pourraient correspondre aux traces de l'ancienne porte de l'abbé et de la structure qui la surmontait à l'emplacement indiqué sur le cadastre de 1832 (*cf.* notice 39, fig. 22). En outre, nous pouvons également faire état de l'existence d'un plan de l'église abbatiale et d'un relevé de sa façade ouest, antérieurs aux travaux de restauration de l'édifice au XIX<sup>e</sup> siècle et montrant la présence d'une seconde petite porte dans le mur pignon, en association avec un passage construit (*cf.* notice 39, fig. 3 et 10). Ainsi, nous pouvons supposer que les religieux quittaient l'abbatiale par cette baie et prenaient un passage qui surmontait la porte de l'abbé. Une fois la

porte franchie, il faut sans doute imaginer que des marches d'escalier permettaient de redescendre de l'autre côté, à peu près au niveau actuel du sol de la place. En effet, aucune trace d'ouverture n'est visible dans les parties hautes de l'abside, à l'exception des fenêtres en plein cintre. En revanche, une porte est percée dans le pan axial de l'abside et il paraît ainsi logique de penser qu'elle fonctionnait avec ce passage entre les deux églises (*cf.* fig. 14). La typologie de son linteau en bâtière, avec un tracé en accolade à l'intrados, indique une datation tardive dans le Moyen Âge, ce qui correspondrait à l'avis donné par Delton au XIX<sup>e</sup> siècle et suivant lequel le passage avait été rajouté après la construction de ce qu'il appelle le perron (perron qui pourrait correspondre à l'ensemble formé par la plate-forme d'accès au portail de l'abbatiale et peut-être la porte de l'abbé). Il est ainsi difficile de déterminer s'il existait une communication entre les deux édifices avant la fin du Moyen Âge.

La chapelle présente une nef unique terminée par une abside à trois pans et dotée de deux chapelles quadrangulaires formant un faux transept aux bras asymétriques (*cf.* fig. 5-9). L'ensemble mesure environ 31 m de long pour 8,24 m de large à l'ouest et 22,50 m dans le transept. L'église porte la trace de multiples reconstructions, mais le chevet et la nef présentent des éléments qui vont retenir notre attention ici. En revanche, les deux chapelles formant transept paraissent relativement tardives, en concordance avec le récit de Dom Morin, et nous ne nous en occuperons pas.

Les parements extérieurs du chevet sont relativement peu visibles, sous la couche d'enduit de mortier de chaux ocre clair posé au cours des restaurations de la décennie précédente (*cf.* fig. 14-15). Ceux de la nef sont recouverts de divers états d'enduits plus anciens et partiellement dégradés, ce qui permet ponctuellement de les observer (*cf.* fig. 33, 40, 42). On peut également constater la présence, ici et là, de bouchages ou colmatages peu esthétiques au ciment gris. À l'intérieur, les murs sont entièrement masqués sous des enduits à base de plâtre supportant d'anciens décors peints de faux appareil dont le style évoque le XIX<sup>e</sup> siècle (*cf.* fig. 44-45). Seule l'abside a été restaurée avec un enduit uni de couleur ocre (*cf.* fig. 49). À cette occasion, des vestiges de fresques ont été mises au jour sur les intrados des trois baies axiales (*cf.* fig. 55-56).

### PARTIES CONCERNÉES ET ÉLÉMENTS CONSERVÉS :

- **Nef** : La nef présente un plan rectangulaire, avec 24,20 m de long pour 8,24 m de large à l'ouest, 7,56 m à l'est et jusqu'à 8,36 m de large peu avant les arcades ouvrant sur les chapelles latérales. Elle est couverte d'une voûte en berceau brisé lambrissé, avec fermes apparentes.

Les murs extérieurs de la nef présentent les traces de multiples remaniements, témoignant d'une histoire architecturale longue et chaotique. La nef apparaît divisée en trois travées par trois paires de contreforts, dont l'une est située juste avant la naissance de l'abside et a été transformée en transept par l'adjonction de deux chapelles latérales. Les dimensions et les techniques de mise en œuvre des contreforts en question indiquent des dates de construction différentes mais toutes postérieures à l'époque qui nous intéresse ici. La manière dont les chapelles viennent s'appuyer sur les quatre contreforts orientaux prouve bien leur datation tardive (*cf.* fig. 29, 33-34, 39, 47). Les deux grandes baies qui éclairent cette nef dans la travée centrale, avec leurs remplages à petits arcs surbaissés, ont également été mises en

œuvre à une date tardive (*cf.* fig. 33, 40). Dans la travée occidentale, les signes de la reconstruction de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle par suite de l'effondrement du clocher sont clairement observables : un appareillage différent, avec des assises bien régulières de pierres taillées de moyen format, des remplois d'éléments sculptés dans la maçonnerie, et deux portails au nord et à l'ouest entièrement refaits (*cf.* fig. 42, 43).

Une fois ces premiers éléments identifiés et mis de côté, nous pouvons nous concentrer sur l'observation de la travée centrale de la nef, où subsistent les éléments les plus anciens. Nous pouvons encore y observer les vestiges d'un petit appareil de moellons de calcaire gris clair, d'apparence réguliers et d'un format presque quadrangulaire, ce qui permet de penser que ces éléments ont été soit remployés, soit taillés (moellon *smillé* voire piqué : *cf.* fig. 35, 41). Sur le mur gouttereau nord, ces assises de petit moellonage en apparence régulier semblent fonctionner avec les vestiges d'une baie en plein cintre, en partie coupée par l'un des contreforts (*cf.* fig. 34-35). On distingue toutefois un piédroit de quatre assises, avec une alternance de blocs allongés posés sur une face ou sur un bout<sup>170</sup>, et un arc en plein cintre avec neuf claveaux plutôt trapus. L'ensemble paraît dépourvu d'ébrasement extérieur. Sur le mur sud, seul le piédroit occidental surmonté de deux claveaux est encore visible, avec des caractéristiques identiques, notamment dans l'alternance des blocs du jambage (*cf.* fig. 39-40). Le petit moellonage étant mieux préservé à l'ouest de la baie de ce côté-ci, on peut constater que ce jeu d'alternance dans les montants latéraux des ouvertures n'est pas dû à la disparition de pierres supplémentaires venant compléter les assises, ce que l'on aurait pu éventuellement envisager au sud.

Dans la partie inférieure du mur gouttereau sud, toujours dans cette travée centrale, subsistent également les vestiges d'une ancienne baie bouchée, avec son piédroit ouest constitué de sept assises avec une alternance entre carreaux et boutisses et couronné par une imposte avec un court bandeau surmontant un cavet (*cf.* fig. 36-37). Un premier claveau surmonte le tout. Cinq autres claveaux sont partiellement visibles à la retombée orientale (*cf.* fig. 38). À l'intérieur, quelques claveaux de l'arc sont également préservés (*cf.* fig. 46). Le tout devait former une grande arcade en plein cintre retombant sur des supports à impostes et permettant une communication avec un espace situé au sud de la chapelle. Deux corbeaux en saillie sont par ailleurs conservés juste au-dessus, indiquant probablement les traces de l'accroche d'un pan de toiture couvrant cet espace (*cf.* fig. 36). La manière dont le piédroit oriental est appareillé, avec un simple alignement de pierres taillées, va plutôt dans le sens d'un support engagé dans le mur gouttereau et donc d'une ouverture ponctuelle plutôt que dans celui d'un pilier autonome, qui aurait probablement été entièrement appareillé, et ainsi d'une succession d'arcades ouvrant sur un collatéral. Il faut toutefois rester prudent à ce sujet, car les deux autres travées de la nef ont été reprises, et il est donc impossible d'observer si un tel dispositif s'y répétait. Sur le mur gouttereau nord, aucun vestige de ce type n'est visible non plus (*cf.* fig. 40). Il faut ainsi partir sur l'hypothèse d'une ouverture donnant sur une chapelle, ou d'une communication avec des bâtiments annexes situés au sud de l'église dont nous ne savons malheureusement rien.

---

<sup>170</sup> D'après les définitions données dans : Pérouse de Montclos J.-M., *Architecture. Description et vocabulaire méthodiques*, Paris, éd. du Patrimoine, 2011, p. 100.

À l'exception des deux blocs réemployés au XIX<sup>e</sup> siècle dans la partie occidentale du mur gouttereau nord, aucun élément de décor n'est préservé dans cette nef (*cf.* fig. 42-43). Le premier à gauche est orné d'un personnage à cheval et semble brandir une arme, du type lance, dans sa main droite, tout en maintenant les rênes de la gauche. Dans le bloc suivant, trois personnages se partagent la composition. Le premier trône sur un siège à marchepied et semble porter à la hauteur de sa bouche un objet en partie tenu par la deuxième figure qui lui fait face, et qui semble introduite auprès de l'homme trônant par le dernier personnage à droite, lequel lève une main ouverte et pose l'autre sur l'objet que le deuxième tient posé sur son épaule : un bâton de commandement, une arme (épée ?) ou un outil (marteau). Les trois hommes sont représentés avec des tuniques longues, trapus, sans respect des proportions de l'anatomie, avec des mains et des têtes démesurées. Ces têtes affectent une forme ovoïde et sont animées de grands yeux en amande avec des orbites creusées et le détail des paupières et du globe oculaire, de bouches figurées par une fente horizontale, d'un nez droit et d'oreilles indiquées par un trou circulaire. Les cheveux semblent en revanche absents. Le style assez fruste de ces sculptures pourrait correspondre à une réalisation aux X<sup>e</sup> – XI<sup>e</sup> siècles. Il faut toutefois rester prudent puisqu'une datation autre n'est pas impossible.

- **Chevet** : Le chevet est constitué d'une abside à cinq pans. Il mesure 5,86 m de large à l'entrée et 6,15 m de profondeur au minimum<sup>171</sup>. L'ensemble est voûté avec un berceau plein cintre sur la partie droite se terminant en cul-de-four.

Les murs du chevet sont mis en œuvre avec des moellons de calcaire gris clair assisés. L'importance des rejointoiements effectués au cours des dernières restaurations empêche toutefois toute observation précise et il est fort possible que des remaniements aient eu lieu. On peut en effet souligner une différence entre les assises inférieures du mur, sous les fenêtres, qui semblent assez régulières, avec des moellons plutôt quadrangulaires et allongés, et celles situées dans la partie supérieure, au-dessus des baies, qui paraissent plus hétérogènes, aussi bien du point de vue des dimensions, des formats et de la disposition (*cf.* fig. 14-15).

Ce parement est associé aux angles des pans à des chaînages en moyen appareil de calcaire gris, constitués de la superposition d'un bloc allongé par assise, posé soit sur l'une de ses faces, soit sur l'un de ses bouts, avec la face principale taillée de manière à former l'angle du pan en question (*cf.* fig. 26-27). Des décors gravés sont encore observables sur certaines pierres, avec des motifs de chevrons ou de quadrillages. Il faut noter que dans la partie supérieure du mur, au-dessus des fenêtres, les blocs paraissent légèrement différents, plus allongés et toujours disposés sur une face et plus du tout verticalement. Ceci irait dans la même direction que l'observation déjà faite sur le parement en moellons, à savoir que la partie supérieure de l'abside aurait été reprise.

L'ensemble est couronné par une corniche moulurée, au tracé semi-circulaire qui ne suit pas le plan à pans coupés, et soutenue par des modillons sculptés de têtes humaines ou animales

---

<sup>171</sup> Ces mesures restent approximatives et inférieures à la réalité en raison de la présence du retable aménagé dans le fond de l'abside et qui est associé à des boiseries qui habillent tout le pourtour de celle-ci. Cet ensemble mobilier empêche en outre d'observer la forme du tracé de l'abside, qui pourrait être à pans coupés, comme à l'extérieur, ou semi-circulaire, comme semble le montrer la naissance de la voûte où l'on ne discerne plus du tout les pans.

(*cf.* fig. 28). Cette corniche est visiblement postérieure à la construction de l'abside elle-même.

Dans la partie supérieure du pan nord de l'abside subsistent les vestiges d'un grand arc en plein cintre qui occupait toute la largeur du mur et a été recoupé par la mise en place d'une baie géminée moderne surmontée d'un fronton (*cf.* fig. 15). L'ensemble est aujourd'hui peu lisible mais des photographies prises au cours des dernières restaurations permettent de mieux appréhender cet ensemble<sup>172</sup> (*cf.* fig. 16-21). L'arc est constitué de claveaux de calcaire ocre clair, de format plutôt rectangulaire, soit étroits et allongés, soit assez larges et plutôt trapus (*cf.* fig. 17-18). L'intrados est couvert d'une épaisse couche de mortier de chaux avec un badigeon peint en surface. Il semble que l'on retrouve cette couche d'enduit dans le prolongement de la retombée orientale de l'arc, le long du premier angle appareillé, où se trouvent un coup de sabre et divers calages, contre lesquels a été appliquée une couche de mortier bien lissée recouverte d'un badigeon peint (*cf.* fig. 19-20). D'autres traces de reprises sont visibles dans le mur, dans le prolongement des piédroits de la baie géminée moderne (*cf.* fig. 21). Une grande zone dans le parement du mur est d'ailleurs aujourd'hui entièrement enduite en correspondance avec ces reprises (*cf.* fig. 15). Ainsi, nous pouvons reconstituer la chronologie suivante : un premier mur a été établi, fonctionnant avec le chaînage d'angle ; puis une grande arcade en plein cintre a été percée, ce qui permet de supposer le rajout d'une chapelle latérale ; dans une troisième phase, l'arcade a été bouchée, l'annexe nord sans doute supprimée et une première grande baie percée dans le mur ; et enfin cette dernière a été réduite en hauteur avec la mise en place de la fenêtre actuelle. Du côté sud, aucune trace d'une arcade du même type n'est visible de part et d'autre de la baie jumelée (*cf.* fig. 30-31).

Un ensemble de six ouvertures anime ce chevet. Nous avons déjà évoqué les deux baies jumelées latérales, surmontées de frontons, qui sont visiblement de conception moderne (*cf.* fig. 15, 30). La porte percée dans le pan axial, avec son linteau à intrados reprenant la forme d'un arc surbaissé, dénote également un aménagement tardif dans le Moyen Âge. En revanche, les trois baies en plein cintre percées dans chacun des pans de l'abside vont retenir notre attention (*cf.* 22-24). Elles sont relativement larges et hautes, et dépourvues d'ébrasement extérieur. Elles sont constituées de deux piédroits mis en œuvre en moyen appareil de calcaire gris, et d'un arc en plein cintre comprenant des claveaux relativement étroits. Elles ont vraisemblablement été bouchées lors de la mise en place du retable à l'intérieur. Lors des restaurations de 1998, des vestiges de fresques ont été retrouvés sur l'intrados de l'une des baies, sous le bouchage (*cf.* fig. 55-56). Sur une épaisse couche d'enduit de mortier de chaux, apparaissent en effet des frises décoratives à base d'ocre rouge, jaune, de blanc et de vert foncé. On peut distinguer une première frise étroite, encadrée de deux traits ocre rouge, avec des motifs difficiles à identifier se développant sur un fond blanc. Vient ensuite une seconde frise, entourée de deux traits ocre jaune, dans laquelle se développent des sortes de vaguelettes (ou des motifs de feuilles ?), à moitié ocre rouge et blanc, le tout sur un fond foncé, peut-être vert (*cf.* fig. 55).

À l'intérieur de ce chevet, l'entrée de l'abside est marquée par un arc de tête au tracé légèrement outrepassé, constitué de 79 claveaux de format plutôt rectangulaire (*cf.* fig. 49,

<sup>172</sup> Ces photographies ont été prises par le Service départemental de l'architecture et du patrimoine et sont conservées dans leurs dossiers : < M >.

51). Ils sont relativement étroits et allongés, à l'exception de ceux situés aux naissances de l'arc (sommiers) qui sont plus larges. Bien qu'étant peu épais, l'intrados de cet arc est fourré (cf. fig. 50). Deux colonnes maçonnées et engagées, dont les joints ont été repris au ciment, supportent les retombées de cet arc. Elles sont dotées de chapiteaux, composés d'un astragale lisse, d'une corbeille sculptée et d'un tailloir mouluré d'un bandeau surmontant un biseau. Le décor de ces chapiteaux reste fruste : on distingue des formes triangulaires aux angles et au centre de la corbeille, ainsi qu'un bandeau supérieur qui semble ne pas avoir été touché et reprend la forme quadrangulaire du bloc de pierre (cf. fig. 52-53). Aucun décor gravé ou sculpté n'est visible. On pourrait ainsi penser que ces chapiteaux ont simplement été épannelés et non terminés, à moins de supposer qu'ils portaient un décor complémentaire peint. Les bases des colonnes sont aujourd'hui en partie encastrées dans un emmarchement du chœur moderne (cf. fig. 54). Elles semblent être constituées d'un bloc légèrement plus large que les autres tambours, couronné d'un petit filet mais sans réel jeu de mouluration.

### INTERPRÉTATION

#### ARGUMENTS DE DATATION ET PERSPECTIVES :

La chapelle Notre-Dame de Bethléem a beaucoup moins intéressé les chercheurs que l'église abbatiale. En 1930, Marcel Aubert signale l'éventuelle existence de vestiges préromans dans le chevet de l'église, et notamment les deux colonnes de l'arc triomphal « surmontées de chapiteaux à décor géométrique grossier, datant peut-être du X<sup>e</sup> ou du XI<sup>e</sup> siècle » < 1 : p. 229 >. Cette datation est reprise en 1968 par M. Berthelot dans le dossier de pré-inventaire de l'édifice < B >. Seul Jacques Moulin en 1998 met en avant l'ancienneté des parties basses de l'abside et de l'arc triomphal, qu'il place au IX<sup>e</sup> siècle < Y : p. 7 >.

L'examen des parements visibles de la chapelle nous laisse observer différentes reprises et remaniements, permettant de reconstituer la chronologie des interventions.

- L'abside à pans coupés, avec ses trois grandes baies en plein cintre, ses angles mis en œuvre avec des pierres posées verticalement, portant des traces de gravure décorative, et son arc triomphal, semble être la partie la plus ancienne de l'édifice. Nous pouvons constater que ce type de construction, avec des blocs allongés alternativement posés à plat ou verticalement pour les montants des ouvertures ou les chaînages, peut également être observé dans les piédroits des deux fenêtres en plein cintre encore partiellement préservées dans la travée centrale de la nef (cf. fig. 34-35, 40-41). Ainsi, il n'est pas impossible qu'il subsiste aujourd'hui des vestiges d'une nef qui accompagnait cette première abside (cf. fig. 10).

Le plan choisi et la mise en œuvre sont très atypiques et ne se retrouvent peu ou pas dans d'autres édifices des X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles, que ce soit dans notre corpus ou dans les régions limitrophes. Par comparaison, la salle occidentale du baptistère de Poitiers, l'un des rares édifices présentant un plan à pans coupés dans la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle, montre le recours à des contreforts plats en moyen appareil pour le traitement des angles, radicalement différent du choix effectué à Ferrières. L'appareillage des baies et des angles, avec une alternance de blocs allongés, posés soit à plat, soit verticalement, ne correspond pas non plus à une pratique que nous retrouvons par ailleurs dans notre corpus. L'hypothèse de voir ici une phase de construction antérieure à la période que nous étudions, durant le haut Moyen Âge, est ainsi possible. Les sources textuelles carolingiennes évoquent une reconstruction sous l'abbatiate d'Aldric (821-828) mais manquent toutefois de précision. Dans les *Acta sanctorum*

*de sancto Aldrico*, le texte parle du « *monasterium novum in honore Beatorum Apostolorum Petri et Pauli* », ce qui semble plutôt concerner l'église abbatiale, comme l'ont dit la plupart des auteurs depuis Jean Hubert < R : p. 754 >. Le texte de la *Vita Ludovici Pii*, dont la date de rédaction est mieux établie vers 840 et qui est probablement antérieur au précédent, reste beaucoup plus vague et évoque la reconstruction du « *monasterium sanctae Mariae et sancti Petri de Ferrariis, quod antiquitus Bethlehem vocabatur* », ce qui ne concerne pas seulement l'église abbatiale mais pourrait désigner l'ensemble du monastère < W : p. 939, A-B >. Ainsi, cette campagne aurait pu toucher la chapelle Notre-Dame de Bethléem. La comparaison de la mise en œuvre des parties de l'église abbatiale attribuées à la phase carolingienne (*cf.* : notice 39 : arc avec des claveaux plutôt trapus, avec insertion de TCA) avec celles que nous venons de voir reste toutefois peu pertinente. Ainsi, nous devons probablement envisager une datation différente, éventuellement durant le VII<sup>e</sup> siècle, au moment de la fondation présumée de l'abbaye.

- Dans une deuxième phase, les murs de cette abside orientale ont été repris, avec une surélévation des parements, comme l'illustrent les changements dans l'appareillage des murs et des angles des pans coupés, et l'aménagement de la grande arcade nord (*cf.* fig. 15). La mise en œuvre, avec des petits claveaux de calcaire blanc irréguliers, de format plutôt rectangulaire et allongé, évoque l'architecture des X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles. L'intrados de cette arcade était très visiblement couvert d'une épaisse couche d'enduit avec un lait de chaux polychrome en surface, ce qui semble indiquer que cette arcade ouvrait sur un espace construit au nord de l'abside (*cf.* fig. 18-19). Il n'est pas impossible alors que le chevet ait été remanié à cette époque, afin de rajouter une, voire deux, chapelle(s) latérale(s) (*cf.* fig. 10). Tout ceci demanderait à être vérifié puisque en l'état actuel, seule l'arcade bouchée côté nord est visible.

D'autres éléments ont probablement été mis en œuvre au cours de cette phase ou à une époque proche. Le clocher-porche, écroulé en 1839, évoque en effet les constructions du début de la période romane. Le petit relief encastré dans le mur nord de la nef provenait sans doute de son décor sculpté. Dans le mur sud de la nef, la grande arcade en plein cintre peut également être rattachée à cette période. La mise en œuvre est toutefois radicalement différente de celle de l'arcade nord de l'abside : le calcaire est d'une nature différente, les claveaux plus larges et en apparence plus réguliers. Ce changement peut s'expliquer soit par la fonction différente des deux baies, celle de la nef pouvant s'apparenter à un large portail extérieur permettant la communication avec l'intérieur de l'abbaye, protégé par un auvent dont subsistent les modillons qui supportaient la toiture, soit par une datation plus récente, à la fin du XI<sup>e</sup> siècle seulement.

Les vestiges de décor peint à l'intrados d'un des arcs des baies du chevet restent difficiles à dater. Les motifs de frises décoratives peuvent toutefois être rapprochés des décors de l'époque romane et pourraient avoir été rajoutés à cette époque < 2 >.

- L'édifice semble avoir été profondément remanié à la fin du Moyen Âge. L'arcade nord de l'abside est bouchée, ce qui laisse supposer que les éventuelles chapelles latérales ont disparu. Une première grande baie est aménagée dans la nouvelle maçonnerie. La nef est également modifiée, avec la mise en place de six contreforts et le percement de grandes brisées à remplages, probablement dans chaque travée ainsi délimitée (*cf.* fig. 10). Ces travaux pourraient correspondre à la restauration menée par l'abbé Louis de Blanchefort

(1465-1505), à la suite de la destruction de l'abbaye par les Anglais en 1421 (*cf. supra*). Il n'est pas impossible que la voûte actuelle du chevet ait été reconstruite au cours de cette phase ou de la suivante. Lors des récents travaux de restauration, il a en effet pu être observé que la voûte actuelle est constituée de plâtre et de briques, ce qui indique une construction postérieure aux phases précédemment évoquées < M >.

- Une nouvelle phase de travaux intervint peu après. Deux chapelles latérales, formant transept, ont également été rajoutées contre la travée orientale de la nef. Deux grandes baies en plein cintre, dépourvues de remplages contrairement à celles de la nef, y ont été percées. Ces deux adjonctions relèvent de l'initiative de Dom Morin et ont été consacrées en 1621, comme celui-ci l'annonce dans ses ouvrages (*cf. supra*). De nouvelles baies ont également été aménagées dans la partie supérieure des murs latéraux de l'abside, et placées sous des petits frontons, en remplacement des grandes fenêtres de la phase précédente. Ce changement est sans doute en lien avec l'aménagement du retable dont parle Dom Morin, et qui a nécessité la surélévation des ouvertures latérales et probablement le bouchage des trois anciennes baies en plein cintre dans les trois pans coupés de l'abside.

- Enfin, toute la partie occidentale de la nef, à l'ouest de la dernière paire de contreforts conservés, a été reconstruite après 1839, par suite de l'écroulement du clocher.

La chapelle Notre-Dame de Bethléem apparaît ainsi comme étant l'édifice présentant les vestiges les plus anciens sur le site, ce qui apporte une certaine crédibilité au récit légendaire de fondation attribuant à la chapelle une prééminence sur l'église abbatiale, laquelle n'aurait été ajoutée que dans un second temps. Le plan du monastère, avec ces deux églises alignées, reste toutefois assez atypique et nous renvoie aux églises doubles du haut Moyen Âge qui ont fait l'objet de nombreuses études, depuis les articles de Jean Hubert dans les années 1950 jusqu'à la publication de la Table ronde de Grenoble en 1996 sous la direction de Jean-Pierre Caillet et Noël Duval < 4 ; 12 ; 13 ; 24 >. Ces études sur les églises doubles sont toutefois essentiellement centrées sur les groupes cathédraux et leurs apports semblent limités par rapport à notre sujet. Elles ont toutefois permis de mettre en avant un type particulier d'églises doubles, avec un premier édifice construit ayant fonction de *memoria* ou de mausolée, complété dans un second temps par une église avec des fonctions culturelles « classiques » < 4 : p. 225 >. L'exemple le plus prestigieux de ce type serait l'*Anastasis* de Jérusalem. Ceci semblerait pouvoir correspondre au cas de Ferrières. En effet, la chapelle de Bethléem, commémorant selon la tradition l'apparition miraculeuse de la Nativité à saint Savinien et ses compagnons, pourrait avoir fait fonction de *memoria*, et l'église abbatiale, rajoutée postérieurement, aurait été dédiée à l'usage du monastère qui se créait alors autour de ce lieu.

Il faut noter que l'ensemble de Ferrières présente une organisation atypique avec les deux églises placées en file et non pas côte à côte, comme c'est le cas le plus fréquent. Toutefois, cette disposition en file se retrouve aussi au Saint-Sépulcre de Jérusalem, modèle de ce type de cas, avec la *memoria* à l'ouest et la basilique « classique » à l'est, comme c'est également le cas à Ferrières. Ainsi, une éventuelle filiation entre l'exemple de l'*Anastasis* à Jérusalem et le développement de l'abbaye de Ferrières ne nous semble pas totalement exclue.



## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

### SOURCES :

A : *Archives municipales de la commune de Ferrières*, Ferrières-en-Gâtinais, Archives municipales, 1 D 2.

B : Berthelot M., *Fiche de pré-inventaire de la chapelle de Bethléem de Ferrières-en-Gâtinais*, ministère de la Culture, 2 décembre 1968 (Région Centre – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune de Ferrières).

C : Blute M., *Plan cadastral parcellaire de la commune de Ferrières-en-Gâtinais, Section O, dite de la Ville*, Échelle 1/2500<sup>e</sup>, 1832, Orléans, AD 45 (Coligny), 3 P 145/15.

D : Blute M., *Plan cadastral parcellaire de la commune de Ferrières-en-Gâtinais, Tableau d'assemblage*, Échelle 1/10000<sup>e</sup>, 1832, Orléans, AD 45 (Coligny), 3 P 145/1.

E : *Carte de randonnée : Château-Landon*, Échelle : 1/25000<sup>e</sup>, Paris, éd. IGN, 2003, 1 carte (Carte de randonnée 2418 E).

F : *Correspondance : Effondrement d'une tour (1839) ; Demande de secours ; Travaux de restauration ; Allocations (1839-1889), Déplacement d'un calvaire sans autorisation (1902) ; Demande de sondages archéologiques (1970) ; Mise en valeur de l'édifice (1985)*, 1839-1985, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0081/045/0015 (Série 0081/045 : Restauration d'édifices du Loiret, série générale).

G : Chastillon C., *La petite ville et notable abbaye de Ferrières, Topographie françoise ou Représentations de plusieurs villes, bourgs, chasteaux, plans, forteresses, vestiges d'antiquités, maisons modernes et autres du Royaume de France. La plupart sur les desseings de Claude Chastillon*, Paris, éd. Louys Boissevin, 1655, pl. 35.

H : *Correspondance : Installation mobile d'un théâtre (1923) ; Devis et subvention (1931) ; Aménagement d'un musée dans la chapelle (1938) ; Demande de restauration d'un pavillon neuf inclus dans la mesure de protection (1948), Restauration et mise en valeur (1981)*, 1923-1981, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0081/045/0015 (Série 0081/045 : Restauration d'édifices du Loiret, série générale).

I : Dehaines C. abbé, *Les annales de Saint-Bertin et Saint-Vaast. Suivies de fragments d'une chronique inédite, publiées avec des annotations et les variantes des manuscrits*, Paris, éd. Jules Renouard, 1871, p. 281-282.

J : Deneux H., *Chapelle Notre-Dame de Bethléem. Nef*, Croquis schématique, s. d., s. é., Médiathèque de l'architecture et du patrimoine (Croisilles), 0080/144/ (Série 0080/144 : Croquis de Henri Deneux : 1874-1969, architecte en chef des Monuments historiques).

## NOTICE 36 - Ferrières-en-Gâtinais

K : *Dossier travaux : Restauration du corps de bâtiment principal ; Aménagements des services municipaux et de la gendarmerie ; Travaux de couverture de la chapelle Sainte-Elisabeth ; Restauration de la chapelle de Bethléem, 1927-1981, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0081/045/0015 (Série 0081/045 : Restauration d'édifices du Loiret, série générale).*

L : *Dossier travaux : Restauration et assainissement de l'édifice ; Restauration des peintures murales de la sacristie ; Restauration de la chapelle Sainte-Elisabeth, 1896-1993, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0081/045/0015 (Série 0081/045 : Restauration d'édifices du Loiret, série générale).*

M : *Ferrières-en-Gâtinais : dossier travaux (Orléans – Service départemental de l'architecture et du patrimoine – Dossier de la commune de Ferrières-en-Gâtinais).*

N : *Ferrières-en-Gâtinais : chapelle Notre-Dame de Bethléem, Dossier général (CRMH, DRAC Centre, Orléans, dossiers sur la commune de Ferrières-en-Gâtinais, 45145-3 G1).*

O : *Ferrières-en-Gâtinais : chapelle Notre-Dame de Bethléem, Dossier travaux (CRMH, DRAC Centre, Orléans, dossiers sur la commune de Ferrières-en-Gâtinais, 45145-3 T1).*

P : Frottier J., *Ferrières-en-Gâtinais. Chapelle de Bethléem. Loiret. Plan. Plan des toitures. Coupe longitudinale. Coupe transversale, 1944, Échelle de 10 cm pour 20 m, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 1990/022/0005 (Série 1990/022 : Travaux sur les édifices du Loiret).*

Q : *Gallia Christiana in provincias ecclesiasticas distributa : in qua series et historia archiepiscoporum et abbatum regionum omnium quas vetus Gallia complectebatur, ab origine Ecclesiarum ad nostra tempora deducitur, & probatur ex authenticis Instrumentis ad calcem appositis. Tomus duodecimus : ubi de Provinciis Senonensi & Tarentasiensi agitur, Paris, Ex Typographia Regia, 1770, col. 156-170.*

R : Janninck C., Baert F., *Acta sanctorum de sancto Aldrico, archiepiscopo senonensis in Gallia, in Acta sanctorum Junii, tomus primus, Paris/Rome, éd. V. Palmé, 1867, p. 752-758.*

S : Krusch B., Levison W. éd., *Passiones vitaeque sanctorum aevi merovingici IV, Hanovre, éd. Impensis Bibliopolii Hahniani, 1913, 676 p. (Monumenta Germaniae Historica, Scriptores rerum Merovingicarum 6).*

T : Lablaude P., Lemort A., *Restauration de la chapelle de Bethléem, devis, correspondance, travaux, 1967-1981, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine (Croisilles), 1990/022/0005 (Série 1990/022 : Travaux sur les édifices du Loiret).*

U : Liron J.-B. C., *Bibliothèque d'Anjou, traité historique et critique des auteurs de cette province et de leurs ouvrages, Nantes, éd. Société des bibliophiles bretons, 1897, p. 19.*

V : *Lupi apud Ferrariam monasterium Senonum, in Gallia, clarissimi abbatis, qui Carolo Caluo vixit, Epistolarum liber, nunc primum in lucem aeditus Papiry Massoni beneficio atque opera*, Paris, éd. Apud Marcum Orry, 1588, 117 p.

W : Migne J.-P., *Patrologiae cursus completus, sive Bibliotheca universalis, integra, uniformis, commoda, oeconomica, omnium s. s. Patrum, doctorum scriptorumque ecclesiasticorumque qui ab aevo apostolico ad usque Innocenti III tempora floruerunt*, Turnholt, éd. Brepols, 1844-1863.

X : *Monuments historiques du Loiret. Chapelle de Bethléem. Plan*, anonyme, s. d., Échelle de 0,05 m pour 1 m, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0081/045/0015 (Série 0081/045 : Restauration d'édifices du Loiret, série générale).

Y : Moulin J., *Ferrières-en-Gâtinais. Église Saint-Pierre et Saint-Paul et Chapelle Notre-Dame de Bethléem. Étude préalable à la restauration du chevet de l'église et à la remise en état des façades et toitures de la chapelle, Cahier II : La chapelle Notre-Dame de Bethléem*, 1998, 20 p.

Z : Peigné-Delacourt A., *Monasticon Gallicanum. Collection de 168 planches de vues topographiques représentant les monastères de l'Ordre de Saint-Benoit*, Paris, éd. V. Palmé, 1871.

AA : Prou M., *Fragments d'un diplôme inédit de Clovis II pour Ferrières*, Paris, éd. Émile Bouillon, 1899, 6 p.

AB : Roy L., *Monuments historiques du Loiret. Abbaye de Ferrières et chapelle de Bethléem. État actuel*, 26 juillet 1914, Échelle de 0,005 m pour 1 m, (Région Centre – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune de Ferrières – Reproduction cliché 80 45 0275 Z).

**BIBLIOGRAPHIE :**

1 : Aubert M., Ferrières-en-Gâtinais (Loiret), *Congrès archéologique de France, Orléans, 1930, XCIII<sup>e</sup> session*, Paris, éd. Picard, 1931, p. 229.

2 : Autenrieth H.-P., Structures ornementales et ornements à motifs structuraux : les appareils peints jusqu'à l'époque romane, *Le rôle de l'ornement dans la peinture murale du Moyen Âge, actes du colloque international de Saint-Lizier, 1-4 juin 1995*, Poitiers, éd. Centre d'études supérieures de civilisation médiévale, 1997, p. 57-71.

3 : Boissavit-Camus B. et al., *Le baptistère Saint-Jean de Poitiers*, Poitiers, éd. de la Société des Antiquaires de l'ouest, 1991, 62 p.

4 : Caillet J.-P., Duval N. dir., *Les églises doubles et les familles d'églises, table-ronde organisée à Grenoble en juin 1994*, Trunhout, éd. Brepols, 1996, 350 p. (Antiquité tardive IV).

## NOTICE 36 - Ferrières-en-Gâtinais

- 5 : Charles J., Séance du 23 novembre 1962. Réflexions sur quelques sculptures de l'église Notre-Dame de Bethléem, *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, Nouvelle série, tome II, n°16, Orléans, éd. de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, 1962, p. 292-293.
- 6 : Crespin C., *Notre-Dame de Ferrières, reine du Gâtinais. Notice historique*, s. é., 1954, 18 p.
- 7 : Duchateau V., Lepecq J.-M., Souchet F., Tomassone R., *Ferrières-en-Gâtinais. Promenades dans le passé*, Ferrières-en-Gâtinais, éd. Ville de Ferrières-en-Gâtinais, 2003, p. 90-91.
- 8 : Gache P., L'apogée de Ferrières, *Bulletin de la Société d'émulation de Montargis*, 3<sup>e</sup> série, n°24, Montargis, éd. de la Société d'émulation de Montargis, 1973, p. 58-77.
- 9 : Gache P., Les invasions hongroises et la deuxième destruction de Ferrières, *Bulletin de la Société d'émulation de Montargis*, 3<sup>e</sup> série, n°23, Montargis, éd. de la Société d'émulation de Montargis, 1973, p. 62-78.
- 10 : Gand M., Les origines de l'abbaye de Ferrières (Loiret), *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, Nouvelle série, tome XV, n°119, Orléans, éd. de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, 1998, p. 13-15.
- 11 : Hubert J., Notes sur l'abbaye de Ferrières, *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais XLII*, Fontainebleau, Imp. Ernest Bourges, 1934, p. 95-114.
- 12 : Hubert J., Les « cathédrales doubles » et l'histoire de la liturgie, *Atti del 1° Congresso di studi Longobardi, Spolète, 27-30 settembre 1951*, Spolète, éd. Presso l'Accademia Spoletina, 1952, p. 167-176.
- 13 : Hubert J., Les « cathédrales doubles » de la Gaule, *Genava*, nouv. série, tome XI, Genève, éd. Musée d'art et d'histoire, 1963, p. 105-125.
- 14 : Jarossay E., *Histoire d'une abbaye à travers les siècles. Ferrières-en-Gâtinais. Ordre de Saint-Benoît (508-1790). Son influence religieuse, sociale et littéraire*, Orléans, éd. H. Herluison, 1901, 513 p.
- 15 : Langalerie C. de, Séance du vendredi 14 janvier 1859. Mémoire de M C. de Langalerie. Ferrières, *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais* 32, 1<sup>er</sup> trimestre 1859, Orléans, Imp. Alex Jacob, 1859, p. 23-27.
- 16 : Lanson M., *Notre-Dame de Bethléem et les églises de Ferrières. Guide du pèlerin et du visiteur*, Lyon, éd. héliogravure Lescuyer, s. d., n. p.

## NOTICE 36 - Ferrières-en-Gâtinais

17 : Michel E., Ferrières-en-Gâtinais, *Monuments religieux, civils et militaires du Gâtinais (Départements du Loiret et de Seine-et-Marne) depuis le XI<sup>e</sup> jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle*, Lyon, éd. Librairie générale Henri Georg, 1879, p. 9-19, pl. IV.

18 : Morin G., *Histoire générale des pays de Gastinois, Senonais & Hurepoix contenant la description des antiquités des Villes, Bourgs, Châteaux, Abbayes, Églises et maisons nobles desdits pays, avec mes Genealogies des Seigneurs & familles qui en dépendent. Composée par feu R. P. Dom Guillaume Morin, Grand Prieur de l'Abbaye Royale de Ferrière en Gastinois : & du depuis mise en lumière par les vénérables religieux de ladite abbaye*, Paris, éd. Veuve Pierre Chevalier, 1630, 838 p.

19 : Morin G. Dom, *La naissance miraculeuse de la chapelle de Bethléem en France, fondée en l'abbaye royale de Saint-Pierre & S. Paul de Ferrières en Gastinois, au diocèse de Sens*, Paris, éd. Gilles Blaisot, 1610, 170 p.

20 : Patron C., *Recherches historiques sur l'Orléanais, ou Essai sur l'histoire, l'archéologie, la statistique des villes, villages, hameaux, églises, chapelles, châteaux-forts, abbayes, hôpitaux et institutions de l'Orléanais proprement dit, depuis l'époque celtique jusqu'à nos jours*, Orléans, éd. Blanchard, 1870-1871, vol. II, p. 158-176 (Réimprimé en 1991 sous le titre *Département du Loiret. Dictionnaire des communes*, Paris, éd. Comédit, 1991, 2 vol.)

21 : Picard T. D., *Histoire de Ferrières-en-Gâtinais, d'après Dom Guillaume Morin, Grand prieur de l'abbaye royale de Ferrières décédé l'an 1628 le 21 mai*, Ferrières, éd. ARS, 2008, n. p. [Impression d'un manuscrit daté de 1884 : recueil de divers documents et sources réunis par l'auteur].

22 : Prou M., L'acquisition du Gâtinais par Philippe I, *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais XVI*, Fontainebleau, Imp. Ernest Bourges, 1898, p. 177-190.

23 : Soyer J., *Les noms de lieux du Loiret. Recherches sur l'origine et la formation des noms de lieux du département du Loiret*, Roanne, éd. Horvath, 1979, p. 442.

24 : Welie E. G. van, Double churches – some aspects of the form and function of a phenomenon in fourth to seventh century church architecture, *Boreas* 16, Münster, éd. Münstersche Beiträge zur archäologie, 1993, p. 165-180.

# ***FERRIÈRES-EN-GÂTINAIS***

## IDENTITÉ

VOCABLE : Saint-Pierre et Saint-Paul

STATUT : Abbaye bénédictine

DIOCÈSE : Sens

ARCHIDIACONÉ : Gâtinais

DOYENNÉ : Ferrières

DÉPENDANT DE :

DÉPARTEMENT : Loiret

N° INSEE : 45145

COORDONNÉES LAMBERT : x = 633,725 ; y = 2343,575.

PROPRIÉTAIRE ACTUEL : Commune

PROTECTION MH : L'église abbatiale de Ferrières a été classée Monument historique le 18 janvier 1921.

## HISTORIQUE

PRINCIPALES DONNÉES TEXTUELLES :

Pour compléter l'historique de l'abbaye donné dans la notice précédente, nous précisons ici simplement les travaux de restauration effectués à l'église abbatiale depuis la Révolution. Ceux-ci interviennent seulement à partir de 1854, sous la direction de l'architecte Delton. Des réparations ont alors été menées sur la charpente et sur le contrefort reliant le clocher à la nef. Plusieurs parements ont également été repris ainsi que des enduits couvrant les voûtes. L'assainissement autour de l'église a par ailleurs été opéré, et le passage permettant une communication directe avec la chapelle Notre-Dame de Bethléem a été détruit < I >.

Entre 1867 et 1873, une nouvelle phase est menée par l'architecte Lisch. Les travaux, très importants, concernent la restauration des couvertures et de l'intérieur de l'édifice avec la réfection des parements, des dallages, des enduits et des supports. À cette occasion, plusieurs plans et relevés du monument ont été levés, montrant l'état de l'édifice avant et après travaux, avec notamment la représentation de l'ancien passage reliant les deux églises (*cf.* fig. 3, 10, 11). Les projets illustrent la volonté de reconstruire la tour de croisée et le bas-côté nord, ce qui n'a jamais abouti < I ; AC ; AE >.

Les travaux reprennent de 1889 à 1893, sous la direction de l'architecte Dusserre. Celui-ci s'occupe des couvertures du bras nord du transept et de la sacristie, ainsi que de la reprise des soubassements des murs nord et est de l'église, déchaussés par l'abaissement du niveau de la rue < I >.

Consécutivement à une chute de foudre sur le clocher nord de l'église le 6 août 1894, une reprise du beffroi et de la flèche a été nécessaire, accompagnée de la pose d'un paratonnerre < I >. En 1909, de nouvelles réparations au clocher suivent, en raison d'un autre accident lié à la foudre < I >.

En 1942, divers documents évoquent un projet de restauration des couvertures de l'église (nef, chœur et transept) par l'architecte André Dousset. Nous n'avons toutefois trouvé aucune preuve de la réalisation de ces travaux < I >.

Entre 1975 et 1977, les couvertures du chœur et du croisillon sud de l'église sont restaurées sous la direction de Lemort < I ; R >. Ces travaux se poursuivent en 1984 pour les couvertures de la nef et du bras nord du transept < I >.

De 1989 à 1997, la chapelle Sainte-Élisabeth fait l'objet d'un vaste projet de restauration, sous la direction de l'architecte Jacques Moulin < AI >.

Le 26 février 1997, un incendie dans le clocher détruit en grande partie l'escalier à vis en bois qui dessert les différents niveaux dans la tourelle latérale. Celui-ci est alors remis en état < R >.

À partir de 1998, l'ensemble du chevet de l'église abbatiale est restauré. Le projet est confié à Jacques Moulin < AH > et les travaux dirigés par Régis Martin < R >. Les sacristies sont reprises en 2000 ; on intervient sur la chapelle nord-est et pour l'assainissement en 2002, sur l'abside en 2003 et sur la sacristie en 2005. L'essentiel de ces travaux a donc porté sur les réfections des enduits intérieurs et extérieurs et la mise hors d'eau de l'édifice, avec la restauration des couvertures et la reprise de l'assainissement.

Enfin, en mars et avril 2006, une des nervures de la rotonde du chœur a du être reprise près de la naissance des claveaux, sur 1,20 m<sup>173</sup> < R >.

### **DESCRIPTION**

**PRÉSENTATION GÉNÉRALE :** Nous renvoyons à la notice précédente (notice 36) pour tout ce qui concerne la présentation générale de l'abbaye et nous nous limiterons ici à l'église abbatiale.

Divers sondages et opérations de surveillance archéologique ont été menés au cours des récents travaux de restaurations. Ainsi, en 1998, pour mieux comprendre les désordres affectant l'angle nord-est du transept, Jacques Moulin a commandé une série de sondages à l'entreprise Simescol < Y >. Ceux-ci ont permis d'observer que les contreforts de l'angle présentaient des fondations sur 2 m de hauteur et de retrouver les vestiges d'un mur de « gros moellons bien hourdés », parallèle au mur oriental du transept, ce qui laisserait supposer que le mur actuel du transept gothique est probablement venu remplacer un mur plus ancien (*cf.* fig. 8-9).

Quelques années plus tôt, en 1992, une opération de drainage a eu lieu autour de la chapelle Sainte-Élisabeth, sous la surveillance archéologique de Dominique Petit (*cf.* fig. 6) < AJ >. Celui-ci évoque la présence d'un mur de moellons avec un tracé en forme d'abside à - 80 cm du sol actuel, avec, à - 1,20 m plus bas soit - 2 m du sol actuel, un ressaut de fondation d'une dizaine de centimètres. Ces murs recoupaient une couche de terre noire, avec des éléments de démolition et des fragments d'os humains évoquant peut-être la présence d'une ancienne nécropole dans laquelle se serait implantée la construction. Aucun élément datant n'a toutefois pu être recueilli pour cette couche. Par-dessus l'ensemble, venaient une couche de démolition, celle de l'abside elle-même probablement, contenant des tessons de céramique

---

<sup>173</sup> La première nervure au nord quand on pénètre dans la rotonde depuis la nef.

datés des XIV<sup>e</sup> – et XV<sup>e</sup> siècles, puis une couche de remblai du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>174</sup>. Le rapport de l'archéologue reste malheureusement très succinct, et n'apporte aucune information quant à la localisation de l'abside en question (à l'est, au nord ou au sud de la chapelle actuelle ?) et à son orientation. En effet, si cette abside se situe au nord et est orientée (ainsi dans le prolongement de la sacristie actuelle sud : fig. 6, n° 2), il n'est pas impossible qu'elle ait appartenu à un état antérieur de l'église. Nous ne pouvons pas nous empêcher de penser également à l'oratoire Saint-André, dans lequel l'abbé Aldric fut inhumé, et qui devait se trouver à proximité de la chapelle Sainte-Elisabeth qui est venue le remplacer à l'époque gothique. Nous pourrions aussi penser qu'une nécropole, fonctionnant avec une chapelle funéraire, a pu précéder l'établissement de l'abbaye.

En plan, l'église abbatiale est constituée d'une nef unique, d'un transept saillant et d'un chevet comprenant une travée droite terminée par une abside à cinq pans (*cf.* fig. 1-7). Un clocher se dresse isolé à la pointe nord-ouest du transept. La chronologie de l'ensemble est complexe : de multiples phases de construction sont en effet visibles. La nef unique est couverte d'un berceau lambrissé. Son mur gouttereau nord conserve les traces du bas-côté disparu en 1739 : sept arcades en plein cintre retombent sur des colonnes alternativement fortes et faibles mais jumelées et une partie du mur pignon est encore debout. Les moulurations des bases, des bagues, des tailloirs et les décors des chapiteaux (feuilles souples et bien découpées, se courbant en volutes aux angles) évoquent la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle. La croisée du transept est construite selon un plan octogonal, couverte par une voûte d'ogives rayonnante à huit branches, moulurées de deux petits tores circulaires, retombant sur huit colonnes à chapiteaux ornés de feuilles lisses se recourbant en crochets aux angles, le tout évoquant plutôt l'architecture gothique classique (*cf.* fig. 26). Les murs et les voûtes des deux bras du transept semblent plus tardifs et assez hétérogènes, évoquant plusieurs étapes de construction entre le XIII<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle. La même hétérogénéité se retrouve pour le chevet. Les murs de l'église sont entièrement enduits à l'intérieur, hormis sur les parties appareillées (supports et encadrements de baies). A l'extérieur, les maçonneries de la nef sont encore visibles mais celles du chevet viennent d'être masquées par des enduits lors des restaurations récentes (*cf.* fig. 20).

L'ensemble de l'édifice mesure environ 58 m de long pour 32 m de large au maximum dans le transept. La nef mesure 28,10 m de long pour 9,69 m de large à l'ouest et 9,55 m à l'est.

### PARTIES CONCERNÉES ET ÉLÉMENTS CONSERVÉS :

Quelques vestiges ponctuels, soit visibles, soit connus à travers divers relevés et documents photographiques, témoignent encore, dans le transept, le chevet et le clocher, des phases de construction antérieures au XII<sup>e</sup> siècle.

- **Transept** : Le transept est haut et saillant. Il s'organise autour d'une rotonde octogonale centrale délimitée par huit colonnes. Les deux croisillons du transept sont irréguliers : le bras nord mesure 10,77 m de long pour 10,91 m de large à l'est et 6,90 m à

---

<sup>174</sup> Ces observations sont contenues dans un compte-rendu d'une page de l'archéologue, sans aucun élément graphique : < AJ >. Nous n'avons pas retrouvé de rapports correspondant au SRA.



l'ouest. Le croisillon sud compte 9,46 m de long pour 6,52 m de large à l'est et 7,20 m à l'ouest. L'espace central mesure 10,73 m de large du nord au sud et 9,52 m d'est en ouest.

Les murs externes du transept et la rotonde ont été mis en œuvre à l'époque gothique. Seule une arcade, située dans l'angle sud-est de la rotonde, donnant accès aujourd'hui à la sacristie, présente des caractères antérieurs (*cf.* fig. 12 : **A** ; fig. 27-28). Elle est constituée de deux piédroits appareillés. Celui du nord-est est entièrement enduit mais comporte encore une imposte moulurée, avec un bandeau surmontant un filet et une doucine (*cf.* fig. 30). L'arc en plein cintre comprend 23 claveaux de calcaire ocre clair irréguliers. Les joints sont épais, dotés de calages de tuiles de terre cuite (*cf.* fig. 29).

- **Chevet** : Le chevet est constitué d'une travée droite terminée par une abside à cinq pans. Il mesure 12,27 m de long pour 8,35 m de large. La travée droite mesure 3,48 m de long au nord et 4,70 m au sud. L'essentiel du chevet est une construction gothique du XIII<sup>e</sup> siècle, avec des reprises du XV<sup>e</sup> siècle. La mise en œuvre des murs a été faite de moellons associés à des contreforts en moyen appareil ; de grandes baies brisées en tiers point se trouvent dans la moitié supérieure des murs (*cf.* fig. 20, 31).

Ce sont les murs de la travée droite du chœur qui nous intéressent (*cf.* fig. 23-24, 32-35). Ceux-ci sont très épais : 140 cm au nord et 150 cm au sud<sup>175</sup>. Plusieurs vestiges de baies en plein cintre plus anciennes ont attiré l'attention des chercheurs : deux, distantes de trois mètres, se trouvaient dans le mur nord de la travée droite, à deux niveaux différents, à l'extérieur. La plus basse est la seule ouverture à avoir conservé l'un de ses piédroits, de 120 cm de haut (*cf.* fig. 12 : **2** ; fig. 23-24). L'autre est située à environ un mètre au-dessus, ce qui suggère un probable changement de niveau dans le chevet (*cf.* fig. 12 : **1** ; fig. 23). Une autre portion d'arc est également apparue sur ce mur, face interne, entre 1969 et 1970 (*cf.* fig. 12 : **3** ; fig. 32). À la même date, sur le mur sud, à l'intérieur, juste au-dessus des arcades abritant les sièges des célébrants, deux grands arcs, dont l'un complet, ont également été repérés (*cf.* fig. 12 : **4** ; fig. 34). La hauteur sous clé est de 4,35 m et le diamètre de 1,70 m. Les vestiges présents sur le mur nord à l'intérieur (*cf.* fig. 12 : **3**) semblent appartenir à un ensemble identique. Sur l'autre face du parement sud, dans le comble de la sacristie, les vestiges de deux baies jumelées ont été découverts par le chanoine Chenesseau dans les années 1930 et par Lydwine Saulnier en 1969-70 (*cf.* fig. 12 : **5, 6** ; fig. 13-15, 17). Ces deux ouvertures sont distantes de 2,40 m et se situent à environ 6,30 m au-dessus du niveau actuel du sol de l'église. Leur diamètre est de 52 cm environ.

Les trois doubles baies (fig. 12 : **2, 5, 6**) sont construites sur le même modèle (*cf.* fig. 23, 17). Elles possèdent deux arcs en plein cintre retombant à l'extérieur sur un piédroit appareillé de douze assises doté d'une imposte moulurée et au centre sur un tailloir également mouluré. Elles sont mises en œuvre dans un calcaire blanc très clair, évoquant des remplois de sarcophages haut-médiévaux probablement repérés par Jean-Pierre Gély < 7 : p. 45 >. Les claveaux sont très étroits, presque rectangulaires (entre 4,5 et 6 cm à la base, entre 6 et 8 cm au sommet et entre 14 et 22 cm de long).

<sup>175</sup> Toutes les dimensions données ici sont reprises de l'article de Lydwine Saulnier, les murs étant aujourd'hui à nouveau masqués sous des enduits < 24 >.

La grande ouverture du mur sud (fig. 12 : 4) a été établie sur le même modèle (cf. fig. 34). Les piédroits n'en sont pas conservés. L'arc, en plein cintre, est constitué de 32 claveaux étroits et rectangulaires et retombe au centre sur un tailloir plat.

La dernière ouverture partiellement conservée au nord (fig. 12 : 1) ne présente plus que sept claveaux entre un contrefort et une baie gothique (cf. fig. 23). Ils ont le même aspect que ceux des autres ouvertures, en calcaire blanc et étroits.

L'unique imposte conservée (fig. 12 : 2) est moulurée d'un bandeau surmontant un cavet orné d'un cartouche carolingien en relief. Les tailloirs centraux des petites baies géminées sont décorés d'un filet, d'une doucine et d'un méplat (fig. 12 : 2, 5, 6 ; cf. fig. 16).

- **Clocher** : Le clocher est complètement isolé du reste de l'église, à côté de l'angle nord-ouest du transept (cf. fig. 1, 2, 6, 18). Son plan est rectangulaire.

Il présente six niveaux d'ouvertures différentes de l'un à l'autre : un premier avec des petites meurtrières rectangulaires bouchées, dont une seule subsiste face ouest (cf. fig. 37) ; un second avec des *oculi* également obturés, constitués d'une vingtaine de claveaux de largeurs irrégulières et d'aspect plutôt trapu, uniquement conservés sur la face ouest (cf. fig. 38) ; un troisième avec des baies en plein cintre bouchées, à double rouleau, dont les claveaux présentent une apparence proche de ceux des *oculi* ; un quatrième avec des meurtrières couronnées d'arcs brisés ; et les deux derniers avec des ouvertures également brisées (cf. fig. 36). Le sommet de l'oeuvre est occupé par une flèche maçonnerie. Deux types de parements sont visibles : un petit moellonage plus ou moins régulièrement assisé pour les deux premiers niveaux puis un moyen appareil pour les étages supérieurs. La jonction entre les deux coïncide avec la répartition entre les ouvertures en plein cintre en dessous et celles en arc brisé au-dessus.

Deux très gros épaulements sont implantés aux angles de la face ouest. Au centre des côtés sud et ouest, deux petits contreforts sont observables. Ils semblent bien chaînés avec le reste des moellons, mais sont animés de ressauts et se poursuivent aux étages supérieurs gothiques (cf. fig. 37, 39). Ainsi, ils ont probablement été rajoutés postérieurement. La souche de ce clocher a en effet visiblement été profondément remaniée puisqu'il ne subsiste plus qu'une seule meurtrière sur la face ouest, puis deux *oculi* sur la face ouest, et trois baies en plein cintre sur les faces ouest et sud. L'angle sud-est semble avoir été entièrement repris avec la mise en place de la structure qui relie aujourd'hui la tour au transept et qui contient une tourelle d'escalier, menant à la plate-forme des cloches d'un côté et aux combles de l'église abbatiale de l'autre.

L'examen de l'intérieur du clocher n'apporte guère plus d'information. La souche est accessible par une porte percée dans le mur sud, constituée de deux piédroits surmontés d'un arc en plein cintre, et qui paraît avoir été profondément remaniée (cf. fig. 39 : première porte à gauche, la seconde est celle de la tourelle d'escalier). L'intérieur reste peu accessible, le sol étant entièrement encombré de gravas et objets divers, nous obligeant à une observation superficielle depuis le seuil. Il apparaît toutefois très clairement que l'ensemble des murs a été doublé, probablement pour solidifier la souche lors de l'édification des étages supérieurs. En effet, aucune des ouvertures visibles à l'extérieur ne l'est à l'intérieur et les deux murs qui bordent la porte montrent très clairement un épaississement. Dans le mur ouest, une unique baie aveugle (niche ?) permet d'observer très clairement cet épaississement, avec deux

maçonneries très clairement accolées l'une contre l'autre (cf. fig. 41-42). Ainsi, l'intérieur du clocher semble avoir été profondément remanié et n'apporte aucune information complémentaire en l'état actuel.

## INTERPRÉTATION

### ARGUMENTS DE DATATION ET PERSPECTIVES :

Marcel Aubert, dans le *Congrès archéologique* de 1930, commence à évoquer la possibilité de l'existence de murs plus anciens que l'édifice des XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles visible actuellement ; cela avec, notamment, l'arcade de la rotonde (cf. fig. 12 : **A**) ; et il reconnaît que le clocher est plus ancien que l'église < 1 : p. 223, 226 >. Il s'inspire des travaux du chanoine Chenesseau qui, un peu plus tôt, a émis l'hypothèse que l'arcade en question appartiendrait à un monument antérieur de plan octogonal qui aurait conditionné la construction de la rotonde au XIII<sup>e</sup> siècle. Ce type de plan et l'association de pierres et de briques l'incitent à proposer des comparaisons avec des monuments essentiellement carolingiens (Aix-la-Chapelle, Nimègue, Ottmarsheim pour des rotondes isolées ; Saint-Bénigne de Dijon, Charroux et Saint-Riquier pour des édifices avec nef et transept) < 4 : p. 491 >. Poursuivant ses recherches, il découvre la première petite baie géminée du mur sud du chevet, dans les combles de la sacristie. Il propose alors une nouvelle restitution pour l'état de l'église avant le XII<sup>e</sup> siècle, avec un plan comprenant probablement une nef, un octogone central encadré d'une tribune, poursuivi vers l'est par un chevet à trois vaisseaux terminés par des absidioles, avec des tribunes sur les deux bas-côtés accessibles depuis l'arcade sud-est (fig. 12 : **A**). Il propose une datation de l'ensemble au IX<sup>e</sup> siècle, avec une hésitation néanmoins pour les baies du chevet qui lui rappellent le XI<sup>e</sup> siècle. Mais les moulurations étant identiques à celle de l'arcade, il reste plutôt sur la première position et rattache à cette phase carolingienne la base du clocher.

Le sujet est relancé en 1954 par l'abbé Moufflet, consécutivement à la chute d'enduits dans le chœur ayant mis au jour de nouvelles traces d'arcatures. Il s'agit des deux ouvertures visibles dans le mur extérieur nord (fig. 12 : **1-2**). Du fait de ces nouvelles découvertes, l'abbé réexamine les combles de la sacristie et met au point une nouvelle chronologie. Dans une première phase, il propose la construction d'un édifice avec un noyau octogonal, un déambulatoire annulaire, entouré de trois ou quatre branches formant une croix, avec les tribunes reconnues par le chanoine Chenesseau, sur le modèle du plan du baptistère de Nevers. Il attribue cette phase à la construction d'Aldric. Il évoque ensuite une phase de surélévation du chevet qu'il date du XI<sup>e</sup> siècle, caractérisée par un appareil plus grossier < 18 >. En ce qui concerne le clocher, l'abbé Moufflet considère que le niveau des *oculi* est à rattacher à une phase carolingienne et que l'étage avec les baies en plein cintre à double rouleau appartient lui au XI<sup>e</sup> siècle. Il propose de voir, dans le premier état du clocher, un petit édifice carré qui aurait pu accueillir la tombe de saint Aldric, ce qui paraît toutefois peu probable.

Les données sont ensuite reprises en 1975 par Pierre Rousseau à l'occasion de la semaine d'études médiévales de Saint-Benoît-sur-Loire < 21 >. Approuvant l'idée que l'octogone actuel reprendrait des dispositions d'un plan carolingien antérieur (tout en ne se prononçant pas avec certitude sur la datation de l'arcade sud-est), il évoque surtout les ouvertures du chevet. En effet, en 1969-1970, un décrépiage partiel du mur sud du chevet a

fait apparaître une nouvelle ouverture (fig. 12 : 4), de plus grande taille, à un niveau inférieur à celles déjà découvertes. Cela permet de relancer la discussion. Pierre Rousseau met en avant que l'épaisseur des murs (150 cm environ) permet de mettre en doute l'hypothèse de Chenesseau sur le rôle des petites baies géminées comme ouvertures de tribunes. Il relie également le type des ouvertures à celui des églises du XI<sup>e</sup> siècle, et non plus à celles de l'époque carolingienne. Ces nouvelles découvertes ont ensuite été étudiées en détail par Lydwine Saulnier, qui repère également une deuxième baie à côté de celle du chanoine Chenesseau < 24 >. Elle souligne les difficultés pour relier les différentes ouvertures, en hauteur (en prenant la hauteur du piédroit conservé au nord, on n'obtient qu'une dizaine de centimètres d'écart entre la base des baies géminées et le sommet des grandes arcades basses) et en profondeur (difficile d'imaginer des ouvertures de 52 cm de large et 150 cm de profondeur), et évoque la possibilité que ces arcs aient appartenu non pas à des ouvertures mais à des arcatures murales. Comme Pierre Rousseau, Lydwine Saulnier met bien en avant la datation de ce chevet au XI<sup>e</sup> siècle par de nombreuses comparaisons avec les édifices voisins de cette époque (Pannes, Château-Landon, Pithiviers-le-Vieil, Saint-Savinien de Sens). Enfin, elle souligne la certitude de l'existence d'un édifice carolingien octogone ayant conditionné les plans des constructions postérieures mais penche plutôt pour l'existence d'une rotonde isolée, augmentée peu à peu par l'ajout d'un chevet puis d'une nef, et non pas pour un plan associant une croix et un octogone dès l'époque carolingienne, beaucoup trop complexe surtout pour un établissement de second ordre comme Ferrières.

Toutes ces conclusions sont résumées par Christian Sapin en 1986, qui souligne l'importance probable de la construction carolingienne et l'intérêt de mener des fouilles sur le site < 22 >.

Malheureusement, ces fouilles n'ont toujours pas eu lieu et nous devons nous contenter ici de repasser les différents arguments en revue.

Le plan en rotonde de la croisée du transept semble en effet appartenir à un état antérieur au XIII<sup>e</sup> siècle, comme en témoigne l'arcade sud-est en plein cintre. Le plan était visiblement constitué d'un espace central octogone entouré d'un déambulatoire sur le même plan. Cette configuration a été très rapidement mise en relation avec l'architecture carolingienne, et ses nombreuses rotondes mariales dont des exemples comme la chapelle palatine d'Aix ou la rotonde de Fulda nous apportent encore le témoignage < 8 ; 11 ; 20 : vol. I, p. 15-16, p. 87-89 >. L'importance du site de Ferrières à l'époque carolingienne, qui voit se succéder à sa tête une succession d'abbés de premier plan, avec notamment Alcuin d'York et Aldric, pourrait aller dans ce sens, de même que la dédicace du monastère dans les textes de l'époque : « *monasterium sanctae Mariae et sancti Petri de Ferrariis* » < AF : p. 939, A-B > et l'évocation d'une reconstruction par Aldric (*cf.* historique notice 38). Toutefois, il faut souligner qu'aucun vestige carolingien ne peut aujourd'hui être mis en évidence sur le site, en l'état actuel des connaissances. En effet, l'arcade sud-est présente effectivement des caractères de mise en œuvre différents de ceux des autres baies connues dans le chevet. Ces dernières sont constituées très probablement de remplois de sarcophages haut-médiévaux, ce qui permet de les dater avec une forte probabilité entre la fin du X<sup>e</sup> siècle et le milieu du XI<sup>e</sup> siècle. Les arguments et les comparaisons avancés sur ce point par Pierre Rousseau et Lydwine Saulnier sont tout à fait pertinents. L'arcade sud-est de la rotonde présente

effectivement, comme les auteurs précédents n'ont pas manqué de le faire remarquer, une mise en œuvre radicalement différente, avec l'utilisation non plus de remplois mais de blocs de calcaire taillés soigneusement et assemblés avec l'aide ponctuelle de TCA dans les joints. Ceci pourrait effectivement renvoyer à une datation plus ancienne, comme certains l'ont conclu. Toutefois, le recours à l'emploi de TCA en renfort dans des joints trop irréguliers nous est connu pour des édifices du XI<sup>e</sup> siècle. On en trouve notamment pour les contreforts de l'église de Pithiviers-le-Vieil, par exemple (*cf.* notice). En outre, envisager une datation forcément différente de cette arcade par rapport aux autres baies ne nous paraît pas obligé. En effet, le relevé des profils d'impostes effectué par Pierre Rousseau montre l'emploi de moulurations relativement proches, affectant presque la forme d'une doucine, pour le piédroit gauche de notre arcade et le support central d'une des baies jumelées du mur sud du chevet (*cf.* fig. 16). En outre, nous avons déjà eu l'occasion d'observer, dans le cas du clocher de Courtenay, un exemple où la pierre de taille a été réservée pour la mise en œuvre des grandes arcades basses (soit dans la croisée de transept, soit dans le chevet : *cf.* notice 24), et où les baies des étages supérieurs n'étaient appareillées qu'en remplois de sarcophages. Ainsi, il ne nous paraît pas impossible que l'ensemble des vestiges aujourd'hui connus renvoient à une unique phase de construction, à la fin du X<sup>e</sup> siècle ou dans la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle, dans laquelle on a privilégié la mise en œuvre de la rotonde centrale, véritable cœur de l'édifice. Seules des fouilles pourraient ainsi permettre de savoir si une première rotonde carolingienne existait ou pas.

Pour être totalement complet avec l'attribution de certains éléments à l'époque carolingienne, la souche du clocher mérite notre attention. L'abbé Moufflet avait ainsi proposé de voir dans les deux premiers niveaux d'ouvertures (meurtrières et *oculi*), un premier état carolingien, surélevé au XI<sup>e</sup> siècle, avec les baies en plein cintre à double rouleau < 18 >. Cette souche du clocher, très rejointoyée au ciment, a subi de très nombreux remaniements et nécessiterait une vraie opération d'analyse du bâti. Si nous observons la face ouest, qui paraît être la mieux préservée, il n'est pas évident de mettre en avant une reprise entre le niveau des *oculi* et celui des baies en plein cintre. Nous avons au contraire plutôt souligné la parenté des claveaux entre les deux ensembles. D'autre part, la présence d'*oculi* n'est pas inconnue au début du XI<sup>e</sup> siècle, comme nous le montrons ici avec Pannes, Saint-Germain-Laval, ou Triguères (*cf.* notices). Ainsi, en l'état actuel des choses, les justifications manquent pour faire remonter la souche de ce clocher à l'époque carolingienne plutôt qu'au XI<sup>e</sup> siècle.

Un autre argument nous semble en faveur de la réévaluation du lien avec les rotondes mariales carolingiennes : il s'agit de la complexité du plan de l'édifice. En effet, la plupart des rotondes carolingiennes semblent être conçues sur des plans relativement simples, avec éventuellement des annexes qui viennent se greffer autour comme on peut le voir à Aix-la-Chapelle. Dans le cas de Ferrières, la rotonde semble conçue comme faisant partie intégrante d'un espace plus vaste. L'arcade sud-est permettait en effet de communiquer avec des espaces latéraux, le développement du chevet oriental semble attesté par la présence des baies latérales en remplois de sarcophages, et il n'est pas impossible que le transept ait déjà existé, au regard du mur de moellons retrouvé au cours du sondage dont nous avons précédemment parlé. Les informations concernant la nef sont malheureusement manquantes mais nous pouvons ainsi imaginer un édifice avec un plan assez développé, avec une rotonde au centre d'un transept, et un chevet venant se développer à l'est de celui-ci. Ce type d'organisation très

complexe, bien que préfiguré à une date assez haute avec des exemples comme celui des Sains-Apôtres de Milan au IV<sup>e</sup> siècle, intègre ici parfaitement la rotonde au cœur du plan basilical, au contraire des exemples antérieurs, notamment carolingiens où les annexes viennent se greffer autour, de manière assez autonome. Les exemples comparables semblent assez rares et renvoient plutôt au XI<sup>e</sup> siècle, comme on peut le voir avec le cas de l'abbatiale de Charroux où la rotonde est parfaitement intégrée dans un plan en croix latine avec transept et chevet à déambulatoire et chapelles rayonnantes (*cf.* vol. IV, fig. 393-394) < 3 >. Bien que les modalités de mise en place de cette rotonde dans le courant du XI<sup>e</sup> siècle restent à préciser, notamment pour déterminer si le plan actuellement proposé a été projeté ainsi dès le départ ou si la rotonde n'a été rajoutée que dans un second temps, après 1047, il semble toutefois relativement établi qu'une telle structure n'existait pas avant ce chantier du XI<sup>e</sup> siècle et qu'on n'aurait pas ici de rotonde carolingienne, reconstruite dans un second temps.

La présence d'un chevet à déambulatoire et chapelles rayonnantes accolé à la rotonde de Charroux permet d'envisager la possibilité d'un chevet relativement développé. Dans le cas de Ferrières, il apparaît plausible de restituer une travée droite, de même largeur que celle aujourd'hui conservée, terminée par une abside. Les contributions de Pierre Rousseau et Lydwine Saulnier mettaient bien en avant les problèmes soulevés par les vestiges de baies dans les murs latéraux encore conservés, notamment du côté sud. Les grands arcs du niveau inférieur pourraient effectivement appartenir à des arcatures plaquées, ornant les murs du chevet. De nombreux exemples existent dans l'architecture du XI<sup>e</sup> siècle, dans le milieu ottonien notamment, comme on peut le voir par exemple au chevet de Sainte-Gertrude de Nivelles. Les baies géminées venant former un second niveau ne sont visibles que sur les faces extérieures de la travée droite, les faces intérieures étant restées enduites, et étant donné l'épaisseur importante du mur, ont été interprétées également par Lydwine Saulnier comme des arcatures. Celles-ci adoptent toutefois une forme atypique pour des arcatures extérieures, et ce type d'ornement s'avère peu utilisé régionalement. Elles ne correspondent pas non plus avec les fenêtres utilisées dans nos chevets, où nous retrouvons plus fréquemment de simples fenêtres en plein cintre, plus ou moins larges. Elles évoquent en revanche plus facilement les baies que l'on peut trouver dans les tribunes, et ceci dès l'époque carolingienne, avec par exemple le chevet encore partiellement conservé de Flavigny. Ainsi, nous pouvons nous demander si des tribunes ne faisaient pas, au moins partiellement, le tour du chevet de l'église du XI<sup>e</sup> siècle. Celles-ci auraient pu d'ailleurs très facilement être placées dans le prolongement de tribunes surmontant le couloir de la rotonde, cas attesté dès l'époque paléochrétienne à Saint-Vital de Ravenne. Le développement des circulations caractéristique de l'époque romane se traduirait ici par l'association de ces tribunes de rotondes avec celles d'un chevet. L'épaisseur importante du mur nous semble d'ailleurs pouvoir être justifiée par un système de voûtement développé, aussi bien dans la partie centrale que dans les tribunes en question. Nous aurions ainsi tendance à rejoindre l'opinion du chanoine Chenesseau sur ce point.

En ce qui concerne les fonctions, la construction de la rotonde de Charroux est mise en relation par Marie-Thérèse Camus avec le nombre très important de reliques conservées sur place. En effet, une cinquantaine y était attestée, dont dix directement liées au Christ et à la Vierge < 3 : p. 120 >. Marie-Thérèse Camus en conclut que l'église de Charroux, tout comme d'autres du même type comme Centula-Saint-Riquier, Saint-Bénigne de Dijon, ou Neuvy-

Saint-Sépulcre, perpétuait « en Occident le souvenir des événements de la vie du Christ, non seulement par la présence indispensable de reliques mais aussi par des dispositions architecturales particulières rappelant celles des églises de Terre Sainte. » < 3 : p. 133 >. L'importance du modèle du Saint-Sépulcre, que nous avons déjà évoqué par rapport à la composition générale de l'abbaye avec ces deux églises en file (*cf.* notice 36), apparaît ainsi de manière évidente. Si le contexte historique de Charroux est bien connu, nous ne disposons toutefois d'aucune information concernant les éventuelles et probables reliques conservées à Ferrières. On ne peut que souligner le fait que, dans ce cas, le culte du Sauveur n'est pas particulièrement attesté dans les écrits conservés. En revanche, la légende de fondation évoque la vision de la Nativité à Bethléem, qui a transmis son nom au monastère. Or, la première basilique construite sur le lieu de la naissance du Christ associait à une nef basilicale un appendice de plan octogonal au-dessus de la grotte de la Nativité. Ainsi, il n'est pas impossible qu'un second grand modèle architectural soit intervenu ici, modèle qui aurait été plus en lien avec l'histoire personnelle du site, ce qui pourrait expliquer le soin particulier accordé à la mise en œuvre de la rotonde par rapport aux autres parties de l'édifice. Les modalités de la transmission de ce modèle restent, il est vrai, moins évidentes à cerner que pour le cas du Saint-Sépulcre, représenté à de multiples reprises sur différentes œuvres, comme la plaque-boucle de ceinture de saint Césaire dès le VI<sup>e</sup> siècle. Nous pouvons toutefois nous étonner que ce soit l'église abbatiale qui ait été l'objet de ce plan particulier, et non la chapelle originelle, la *memoria*.

Ces quelques réflexions visent à essayer de compléter les interprétations avancées jusqu'ici. Nos observations nous ont conduit à penser que les éléments architecturaux encore observables sur place ne dataient probablement que de la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle, ou de la fin du X<sup>e</sup> siècle au plus tôt, ce qui nous a amenée à essayer de revoir les problématiques par rapport à cette période, et non plus seulement celle des Carolingiens. Le plan probable de l'édifice au début du second millénaire présentait sans doute une nef, suivi d'un transept saillant à la croisée duquel prenait place la rotonde, transept sans doute en association au nord avec le clocher. L'ensemble se terminait par un chevet comprenant au centre une travée droite terminée par une abside de plan inconnu. Des tribunes étaient sans doute aménagées au nord et au sud, ainsi que des annexes latérales au nord et au sud, soit proprement liturgiques, soit plus utilitaires (sacristies) comme semble l'indiquer l'arcade sud-est de la rotonde.

À l'issue de cette étude, nous ne pouvons toutefois pas exclure l'existence d'une première rotonde carolingienne, plus simple, reprise et réaménagée à l'époque romane comme le proposait Lydwine Saulnier, avec un accent mis sur les circulations. Seules des fouilles pourront permettre un jour de mieux cerner l'histoire architecturale de cette abbaye.

## **SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE**

### SOURCES :

A : Auzas P.-M., *Notes, correspondance relative à l'édifice et aux objets*, 1958, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 1993/001/0422 (Série 1993/001 : Restauration des édifices et dossiers thématiques).

## NOTICE 37 - Ferrières-en-Gâtinais

B : *Basilique de Saint-Pierre et Saint-Paul, ancienne abbaye de Ferrières. Coupe longitudinale*, lithographie sur papier, anonyme, s. d., Échelle de 7,9 cm pour 20 m, Société archéologique et historique de l'Orléanais, carton II l'Orléanais.

C : *Basilique de Saint-Pierre et Saint-Paul, ancienne abbaye de Ferrières. Élévation*, lithographie sur papier, anonyme, s. d., Échelle de 5 cm pour 10 m, Société archéologique et historique de l'Orléanais, carton II l'Orléanais.

D : *Basilique de Saint-Pierre et Saint-Paul, ancienne abbaye de Ferrières. Plan de l'abbaye de Ferrières*, lithographie sur papier, anonyme, s. d., s. é., Société archéologique et historique de l'Orléanais, carton II l'Orléanais.

E : Berthelot M., *Fiche de pré-inventaire de l'église Saint-Pierre et Saint-Paul de Ferrières-en-Gâtinais*, ministère de la Culture, 2 décembre 1968 (Région Centre – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune de Ferrières).

F : Blute M., *Plan cadastral parcellaire de la commune de Ferrières-en-Gâtinais, Section O, dite de la Ville*, Échelle 1/2500<sup>e</sup>, 1832, Orléans, AD 45 (Coligny), 3 P 145/15.

G : Blute M., *Plan cadastral parcellaire de la commune de Ferrières-en-Gâtinais, Tableau d'assemblage*, Échelle 1/10000<sup>e</sup>, 1832, Orléans, AD 45 (Coligny), 3 P 145/1.

H : *Carte de randonnée : Château-Landon*, Échelle : 1/25000<sup>e</sup>, Paris, éd. IGN, 2003, 1 carte (Carte de randonnée 2418 E).

I : *Correspondance : effondrement d'une tour (1839) ; Demande de secours ; Travaux de restauration ; Allocations (1839-1889), Déplacement d'un calvaire sans autorisation (1902) ; Demande de sondages archéologiques (1970) ; Mise en valeur de l'édifice (1985)*, 1839-1985, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0081/045/0015 (Série 0081/045 : Restauration d'édifices du Loiret, série générale).

J : *Correspondance : installation mobile d'un théâtre (1923) ; Devis et subvention (1931) ; Aménagement d'un musée dans la chapelle (1938) ; Demande de restauration d'un pavillon neuf inclus dans la mesure de protection (1948), Restauration et mise en valeur (1981)*, 1923-1981, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0081/045/0015 (Série 0081/045 : Restauration d'édifices du Loiret, série générale).

K : Deneux H., *Transept et chœur*, Croquis schématique, s. d., s. é., Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0080/144/ (Série 0080/144 : Croquis de Henri Deneux, 1874-1969, architecte en chef des monuments historiques).

L : *Détails de l'église Saint-Pierre et Saint-Paul*, dessins, anonyme, s. d., (Région Centre – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune de Ferrières – Reproduction cliché 80 45 0281 Z).



## NOTICE 37 - Ferrières-en-Gâtinais

M : *Dossier travaux : Restauration du corps de bâtiment principal ; Aménagements des services municipaux et de la gendarmerie ; Travaux de couverture de la chapelle Sainte-Elisabeth ; Restauration de la chapelle de Bethléem, 1927-1981, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0081/045/0015 (Série 0081/045 : Restauration d'édifices du Loiret, série générale).*

N : *Dossier travaux : Restauration et assainissement de l'édifice ; Restauration des peintures murales de la sacristie ; Restauration de la chapelle Sainte-Elisabeth, 1896-1993, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0081/045/0015 (Série 0081/045 : Restauration d'édifices du Loiret, série générale).*

O : *Église Saint-Pierre et Saint-Paul de Ferrières. Coupe longitudinale, anonyme, s. d., s. é., (Région Centre – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune de Ferrières – Reproduction cliché 80 45 0280 Z).*

P : *Église Saint-Pierre et Saint-Paul de l'ancienne abbaye de Ferrières. Département du Loiret. Plan de l'état actuel, anonyme, s. d., Échelle 1/184<sup>e</sup>, (Région Centre – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune de Ferrières – Reproduction cliché 80 45 0666 Z).*

Q : *Façade de l'église Saint-Pierre Saint-Paul de Ferrières. Loiret, dessin, anonyme, s. d., s. é. (Région Centre – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune de Ferrières – Reproduction cliché 80 45 0668 Z).*

R : *Ferrières-en-Gâtinais : dossier travaux (Orléans – Service départemental de l'architecture et du patrimoine – Dossier de la commune de Ferrières-en-Gâtinais).*

S : *Ferrières-en-Gâtinais : église Saint-Pierre et Saint-Paul, Dossier général (CRMH, DRAC Centre, Orléans, dossiers sur la commune de Ferrières-en-Gâtinais, 45145-1 G1).*

T : *Foucré P., Vue intérieure de l'église de Ferrières, gravure sur cuivre, 1885, Société archéologique et historique de l'Orléanais, carton II l'Orléanais.*

U : *Frottier J., Ferrières-en-Gâtinais. Église Saint-Pierre et Saint-Paul. Loiret. Coupe sur la nef. Coupe sur le transept, 1944, Échelle de 10 cm pour 20 m, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0081/045/0015 (Série 0081/045 : Restauration d'édifices du Loiret, série générale).*

V : *Frottier J., Ferrières-en-Gâtinais. Église Saint-Pierre et Saint-Paul. Loiret. Plan, 1944, Échelle de 10 cm pour 20 m, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 1990/022/0005 (Série 1990/022 : Travaux sur les édifices du Loiret).*

W : *Frottier J., Ferrières-en-Gâtinais. L'ancienne abbaye. Loiret. Plan. Coupe transversale de l'abbaye. Coupe transversale de la chapelle. Coupe longitudinale de l'abbaye. Coupe*

## NOTICE 37 - Ferrières-en-Gâtinais

*longitudinale de la chapelle Sainte-Élisabeth*, 1944, Échelle de 10 cm pour 20 m, (Région Centre – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune de Ferrières – Reproduction cliché 80 45 0662 Z).

X : *Gallia Christiana in provincias ecclesiasticas distributa : in qua series et historia archiepiscoporum et abbatum regionum omnium quas vetus Gallia complectebatur, ab origine Ecclesiarum ad nostra tempora deducitur, & probatur ex authenticis Instrumentis ad calcem appositis. Tomus duodecimus : ubi de Provinciis Senonensi & Tarentasiensi agitur*, Paris, Ex Typographia Regia, 1770, col. 156-170.

Y : Goubet R., *Ferrières-en-Gâtinais (45). Église Saint-Pierre et Saint-Paul. Études de sols. Rapport*, 3 juillet 1998, 14 p. (Annexe de l'étude préalable de Jacques Moulin de 1998).

Z : Lablaude P., Lemort A., *Restauration des couvertures et des vitraux, devis, correspondance, travaux*, 1964-1987, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 1990/022/0005 (Série 1990/022 : Travaux sur les édifices du Loiret).

AA : Lemort A., *Ferrières. Église Saint-Pierre Saint-Paul. Plan des toitures*, 1981, Échelle 0,005 m pour 1 m, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 1990/022/0005 (Série 1990/022 : Travaux sur les édifices du Loiret).

AB : Lisch J., *Église de Ferrières. Coupe sur la ferme principale. Détail des poinçons. Détail des bardeaux de la voûte. Coupe longitudinale. Détails des sablières*, août 1865, Échelle 0,02 m pour 1 m, (Région Centre – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune de Ferrières – Reproduction cliché 80 45 0665 Z).

AC : Lisch J., *Église de Ferrières. Plan*, août 1865, Échelle 0,005 m pour 1 m, (Région Centre – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune de Ferrières – Reproduction cliché 80 45 0664 Z).

AD : Lisch J., *Église de Ferrières. Restauration*, août 1865, Échelle 0,01 m pour 1 m, (Région Centre – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune de Ferrières – Reproduction cliché 80 45 0277 Z).

AE : Lisch J., *Église de Ferrières. Restauration. Coupe*, août 1865, Échelle 0,01 m pour 1 m, (Région Centre – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune de Ferrières – Reproduction cliché 80 45 0276 Z).

AF : Migne J.-P., *Patrologiae cursus completus, sive Bibliotheca universalis, integra, uniformis, commoda, oeconomica, omnium s. s. Patrum, doctorum scriptorumque ecclesiasticorumque qui ab aevo apostolico ad usque Innocenti III tempora floruerunt*, Turnholt, éd. Brepols, 1844-1863, vol. 104, col. 939.

## NOTICE 37 - Ferrières-en-Gâtinais

AG : Moulin J., *Chapelle Sainte-Elisabeth. Restauration et mise en valeur (2<sup>ème</sup> tranche) : terminaison de la restauration intérieure*, 1997, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine (Saint-Cyr), 1997/024/0008 (Série 1997/024 : Dossier des ouvrages exécutés lors de la restauration des monuments).

AH : Moulin J., *Ferrières-en-Gâtinais. Église Saint-Pierre et Saint-Paul et Chapelle Notre-Dame de Bethléem. Étude préalable à la restauration du chevet de l'église et à la remise en état des façades et toitures de la chapelle, Cahier I : Le chevet de l'église Saint-Pierre et Saint-Paul*, 1998, 73 p.

AI : Moulin J., *Restauration et mise en valeur de la chapelle Sainte-Élisabeth*, 1988, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, ETU/0001 (Série ETU : Étude préalable à la restauration de monuments).

AJ : Moulin J., *Travaux d'assainissement de la chapelle Sainte-Élisabeth (1<sup>ère</sup> tranche)*, 1993, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine (Saint-Cyr), DOE/0011 (Série DOE : Dossier des ouvrages exécutés lors de la restauration des monuments).

AK : Lanson M., *Notre-Dame de Bethléem et les églises de Ferrières. Guide du pèlerin et du visiteur*, Lyon, éd. héliogravure Lescuyer, s. d., n. p.

AL : Peigné-Delacourt M., *Monasticon Gallicanum : Collection de 168 planches de vues topographiques représentant les monastères de l'ordre de saint Benoît, congrégation de saint Maur. Avec deux cartes des établissements bénédictins de France*, Paris, éd. les Humanités du XX<sup>e</sup> siècle, 1983, pl. 134.

AM : Ronceray F., *Histoire de la ville de Ferrières*, ms, 1847, n. p.

AN : Rousseau P., *Abbaye Saint-Pierre. Documentation, notes, relevés, cartes postales*, 1950-1970, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine (Saint-Cyr), 1999/045/0007 (Série 1999/045 : Dossiers, tirages photographiques, plans, notes et relevés de l'érudit Pierre Rousseau relatifs à l'art roman et gothique en France).

AO : Roy L., *Monuments historiques du Loiret. Abbaye de Ferrières et chapelle de Bethléem. État actuel*, 26 juillet 1914, Échelle de 0,005 m pour 1 m, (Région Centre – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune de Ferrières – Reproduction cliché 80 45 0275 Z).

AP : Vetter A.-M., *Transept. Charpente, élévation ferme principale, ferme secondaire, coupe longitudinale d'une travée*, 1999, s. é., Médiathèque de l'architecture et du patrimoine (CRMH), 1996/088/0026 (Série 1996/088 : Relevés mis au net).

### BIBLIOGRAPHIE :

1 : Aubert M., *Ferrières-en-Gâtinais (Loiret), Congrès archéologique de France, Orléans, 1930, XCIII<sup>e</sup> session*, Paris, éd. Picard, 1931, p. 219-232.

## NOTICE 37 - Ferrières-en-Gâtinais

2 : Bertrand B., Ferrières, *Les façades occidentales des églises romanes de l'ancien archidiaconé du Gâtinais*, Paris, Université de Paris I – Panthéon Sorbonne, 2003, vol. I, p. 147-154 (Mémoire de DEA d'histoire de l'art, sous la direction de Maylis Baylé).

3 : Camus M.-T., À propos de la rotonde de Charroux, *Guillaume de Volpiano et l'architecture des rotondes, actes du colloque organisé à Dijon, 23-25 sept. 1993*, Dijon, éd. Presses universitaires de Dijon, 1996, p. 119-133.

4 : Chenesseau G., Les vestiges de la première église abbatiale de Ferrières-en-Gâtinais, *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais* XXII, n°234, 1935, Orléans, éd. R. Houzé, 1947, p. 489-500.

5 : Crespin C., *Notre-Dame de Ferrières, reine du Gâtinais. Notice historique*, s. é., 1954, 18 p.

6 : Donnat L., L'abbaye de Ferrières-en-Gâtinais, *Études ligériennes d'histoire et d'archéologie médiévales. Mémoires et exposés présentés à la semaine d'études médiévales de Saint-Benoît-sur-Loire du 3 au 10 juillet 1969*, Auxerre, éd. de la Société des fouilles archéologiques et des monuments historiques de l'Yonne, 1975, p. 522-524.

7 : Gély J.-P., Nature et origine des sarcophages du haut Moyen Âge en remploi dans les églises du Centre de la France, *Pierres du patrimoine européen. Économie de la pierre de l'Antiquité à la fin des Temps modernes, actes du colloque international de Château-Thierry, 18-21 octobre 2005*, Paris, éd. du CTHS, 2008, p. 35-48.

8 : Heitz C., D'Aix-la-Chapelle à Saint-Bénigne de Dijon, de 792 à 1002. Rotondes mariales carolingiennes et ottoniennes, *Cahiers de Saint-Michel de Cuxa* 25, Prades-Codalet, éd. Association culturelle de Cuxa, 1994, p. 5-11.

9 : Hubert J., Notes sur l'abbaye de Ferrières, *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais* XLII, Fontainebleau, Imp. Ernest Bourges, 1934, p. 95-114.

10 : Jarossay E., *Histoire d'une abbaye à travers les siècles. Ferrières-en-Gâtinais. Ordre de Saint-Benoît (508-1790). Son influence religieuse, sociale et littéraire*, Orléans, éd. H. Herluison, 1901, 513 p.

11 : Krautheimer R., Sancta Maria Rotunda, *Arte del Primo millenio, atti del II<sup>e</sup> Convegno per lo studio dell'alto Medio Evo, sept. 1950*, Turin, éd. Viglongo, 1953, p. 21-27.

12 : Langalerie C. de, Séance du vendredi 14 janvier 1859. Mémoire de M. C. de Langalerie. Ferrières, *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais* 32, 1<sup>er</sup> trimestre 1859, Orléans, Imp. Alex Jacob, 1859, p. 23-27.

## NOTICE 37 - Ferrières-en-Gâtinais

13 : Lanson M., *Notre-Dame de Bethléem et les églises de Ferrières. Guide du pèlerin et du visiteur*, Lyon, éd. héliogravure Lescuyer, s. d., n. p.

14 : Lesueur F., Ferrières, *Dictionnaire des églises de France III, Sud-Ouest*, Paris, éd. Robert Laffont, 1967, p. III D 76-77.

15 : Maupoix M. dir., *Ferrières-en-Gâtinais. Les vitraux du XVI<sup>e</sup> siècle*, Limoges, éd. Rencontre avec le patrimoine religieux, 2003, 96 p. (Art sacré 19).

16 : Michel E., Ferrières-en-Gâtinais, *Monuments religieux, civils et militaires du Gâtinais (Départements du Loiret et de Seine-et-Marne) depuis le XI<sup>e</sup> jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle*, Lyon, éd. Librairie générale Henri Georg, 1879, p. 9-19, pl. IV.

17 : Morin G., *Histoire générale des pays de Gastinois, Senonais & Hurepoix contenant la description des antiquités des Villes, Bourgs, Châteaux, Abbayes, Églises et maisons nobles desdits pays, avec mes Genealogies des Seigneurs & familles qui en dépendent. Composée par feu R. P. Dom Guillaume Morin, Grand Prieur de l'Abbaye Royale de Ferrière en Gastinois : & du depuis mise en lumière par les vénérables religieux de ladite abbaye*, Paris, éd. Veuve Pierre Chevalier, 1630, 838 p.

18 : Moufflet R., Les parties carolingiennes de Saint-Pierre de Ferrières, *Bulletin de liaison provisoire de la Société archéologique et historique de l'Orléanais* 28, mai-juin 1954, Orléans, éd. de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, 1954, n. p.

19 : Moufflet R., Séance du 23 décembre 1953, *Bulletin de liaison provisoire de la Société archéologique et historique de l'Orléanais* 25, 6<sup>e</sup> année, nov-déc. 1953, Orléans, éd. de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, 1953, p. 9.

20 : Oswald F., Schaefer L., Sennhauser H. R., Jacobsen W., *Vorromanische Kirchenbauten : Katalog der Denkmäler bis zum Ausgang der Ottonen*, Munich, éd. Prestel, 1990-1991, 2 vol.

21 : Rousseau P., L'église Saint-Pierre de Ferrières-en-Gâtinais, *Études ligériennes d'histoire et d'archéologie médiévales. Mémoires et exposés présentés à la semaine d'études médiévales de Saint-Benoît-sur-Loire du 3 au 10 juillet 1969*, Auxerre, éd. de la Société des fouilles archéologiques et des monuments historiques de l'Yonne, 1975, p. 525-530.

22 : Sapin C., Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Ferrières, *La Bourgogne préromane. Construction, décor et fonction des édifices religieux*, Paris, éd. Picard, 1986, p. 79-81.

23 : Sapin C. dir., *Guillaume de Volpiano et l'architecture des rotondes, actes du colloque organisé à Dijon, 23-25 sept. 1993*, Dijon, éd. Presses universitaires de Dijon, 1996, 334 p.

24 : Saulnier L., Ferrières-en-Gâtinais, *Bulletin Monumental* 130-IV, Paris, éd. de la Société française d'archéologie, 1972, p. 267-277.

## ***FLEURY-EN-BIÈRE***

### **IDENTITÉ**

VOCABLE : Sainte-Croix puis Notre-Dame

STATUT : Prieuré-cure

DIOCÈSE : Sens

ARCHIDIACONÉ : Melun

DOYENNÉ : Melun

DÉPENDANT DE : Saint-Victor de Paris

DÉPARTEMENT : Seine-et-Marne

N° INSEE : 77185

COORDONNÉES LAMBERT : x = 615,675 ; y = 2383,100.

PROPRIÉTAIRE ACTUEL : Commune

PROTECTION MH : Inscription par arrêté du 28 mai 1926.

### **HISTORIQUE**

#### PRINCIPALES DONNÉES TEXTUELLES :

L'histoire de l'église est étroitement liée à celle des seigneurs locaux de Fleury et de leur château. La première apparaît dans les sources textuelles dès 1082, dans une charte de l'archevêque de Sens Richer, parmi les biens de l'abbaye de Saint-Père de Melun < 1 : p. 2 >. Quelques années plus tard, en 1128, Thierry de Milly cède ses droits sur l'église de Fleury à Henri Sanglier, archevêque de Sens, à la condition qu'il en fasse don à l'abbaye de Saint-Victor de Paris. Il donna également un moulin, un four et la dîme du lieu, ce qui semble prouver l'existence d'une paroisse en ce lieu dès cette époque < 1 : p. 3 >. La donation de l'église à l'abbaye parisienne intervient peu de temps après ; elle est confirmée par le pape Innocent II en 1133. Un prieuré de chanoines augustins est alors rapidement installé, sous la direction d'un certain Mathieu, chanoine issu de l'abbaye parisienne auquel la construction du prieuré est généralement attribuée < 1 : p. 3 >.

Il semble y avoir peu de religieux sur place au cours du Moyen Âge. Divers passages des annales de Saint-Victor indiquent l'envoi régulier de religieux de l'abbaye parisienne à Fleury, notamment à l'occasion des grandes cérémonies < 1 : p. 5 >.

Le prieuré est cité par la suite dans le *Pouillé du diocèse de Sens*, levé vers 1350, avec droits de procuration et bien placé sous le patronage de Saint-Victor de Paris < G : p. 32 >. Il est également mentionné dans les comptes levés en 1369-1370 < G : p. 86 >.

La suppression du prieuré intervient à une date relativement précoce, bien avant la Révolution. Le seigneur local, Cosme Clause, souhaite en faire l'acquisition afin d'agrandir son château voisin. Un échange est alors proposé aux chanoines de Saint-Victor avec le domaine d'Oncy-en-Gâtinais et le prieuré est sécularisé en 1604 < D ; 1 : p. 5 >.

**DESCRIPTION****PRÉSENTATION DU MONUMENT :**

Le village de Fleury-en-Bière est implanté à la sortie occidentale de la forêt de Fontainebleau. Divers éléments se rapportant à une occupation gallo-romaine y ont été repérés en prospection<sup>176</sup> < 4 : p. 524 >.

Le plan d'intendance de la paroisse, levé en 1781, permet d'observer un regroupement relativement conséquent d'habitats, organisés suivant un axe vertical, le long d'une ou deux rues principales parallèles (*cf.* fig. 2). Au milieu se trouve le château, constitué de deux ailes perpendiculaires, dotées de tours aux angles et entourées de fossés en eau, le tout précédé de deux grandes ailes allongées encadrant un pavillon d'entrée (*cf.* fig. 3). L'ensemble ne semble pas remonter au-delà du XVI<sup>e</sup> siècle mais les historiens s'accordent à penser que l'état actuel a remplacé une forteresse médiévale plus ancienne. Au nord, séparée du fossé par un mur d'enceinte, prend place l'église, dont les volumes extérieurs semblent complètement écrasés par ceux du château voisin. Le cimetière quant à lui était alors implanté à quelques dizaines de mètres au nord-est.

En plan, l'édifice est constitué d'une nef à trois vaisseaux de quatre travées, présentant une alternance entre des piles fortes à ressauts et des piles faibles correspondant à de simples colonnes (*cf.* fig. 4-8, 15). Vient ensuite un transept saillant et asymétrique de deux travées, avec au sud, le clocher correspondant à la première travée ouest puis une chapelle de plan trapézoïdal pour la seconde travée. Le bras nord présente un plan plus régulier pour ses deux travées. L'édifice est terminé à l'est par une simple abside quadrangulaire contre laquelle diverses annexes sont venues s'appuyer au fil des siècles (*cf.* fig. 6-8). L'ensemble mesure 29,5 m de long environ, pour 12,50 m de largeur dans la nef.

L'accès à la nef ne se fait pas par le pignon occidental, dépourvu de porte. Un portail en plein cintre, doté d'une archivolt moulurée d'un tore, de deux scoties et soulignée d'un cordon en saillie, est implanté dans le mur sud et constitue probablement l'entrée principale, en lien avec l'ancien château médiéval et l'habitat (*cf.* fig. 13). Au nord, dans la travée ouest, les vestiges d'un arc clavé en plein cintre indiquent sans doute l'emplacement d'une porte plus modeste permettant la communication avec les bâtiments du prieuré qui devaient s'y développer (*cf.* fig. 16).

À l'extérieur, seule la façade sud est aujourd'hui observable, les autres murs étant pris dans des propriétés privées ou masqués par des adjonctions postérieures (*cf.* fig. 10). Les enduits dégradés permettent ponctuellement d'observer les parements. Le portail sud vient d'être récemment restauré. À l'intérieur, les murs sont masqués sous une épaisse couche d'enduit recouverte d'un badigeon ocre clair (*cf.* fig. 15).

---

<sup>176</sup> Par prospection aérienne : un enclos protohistorique et une villa gallo-romaine, au lieu-dit Les Fourneaux (F. Besse, en 1999). Par prospection au sol : des pierres de fondations et divers vestiges mobiliers, ainsi qu'un axe routier reliant Arbonne-la-Forêt à Chailly-en-Bière (J. et C. Wagner en 1965).

### PARTIES CONCERNÉES ET ÉLÉMENTS CONSERVÉS :

Plusieurs éléments isolés dans la nef et le clocher pourraient renvoyer à la période qui nous intéresse ici :

- Dans la partie supérieure du mur sud de la nef, dans les deuxième et troisième travées, l'enduit dégradé laisse apparaître un parement de moellons de calcaire assisés avec une disposition ponctuelle en *opus spicatum* (cf. fig. 11-12). Ce parement est recoupé par les sommets des contreforts.
- Dans le mur nord de la nef, dans la première travée, le sommet d'un arc en plein cintre est encore observable, avec une dizaine de claveaux de calcaire au format plutôt proche du rectangle (cf. fig. 16).
- Le clocher est constitué d'une haute souche, épaulée par des contreforts en équerre aux angles, dont l'aspect actuel n'apporte guère d'informations quant à sa datation. Elle est surmontée d'un étage largement ouvert sur chaque face par des baies géminées, réunies par une petite colonnette à chapiteau sculpté, sous un arc de décharge en plein cintre. L'ensemble pourrait dater de la fin du XI<sup>e</sup> siècle comme du XII<sup>e</sup> siècle.

## INTERPRÉTATION

### ARGUMENTS DE DATATION ET PERSPECTIVES :

Dans *Île-de-France romane*, Anne Prache proposait déjà de dater les murs extérieurs de la nef et le clocher du XI<sup>e</sup> siècle, avec une transformation de celle-ci dans la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle par la mise en place des grandes arcades brisées et de leurs chapiteaux dont elle avait rapproché le style de certaines productions de l'Oise et l'Aisne < 5 : p. 399-401 >.

Les sources textuelles indiquent l'existence d'un édifice dès 1082 et la présence de moellons disposés en *opus spicatum* laisse supposer que certains vestiges de cette première église sont encore conservés, notamment dans le mur sud. Les claveaux de l'arc de la porte nord pourraient également appartenir à cette phase. Nous n'avons malheureusement pas pu observer d'autres éléments concernant ce mur nord et le pignon ouest.

La donation de l'église à l'abbaye Saint-Victor de Paris en 1128 est probablement à l'origine de la transformation et de l'embellissement de l'édifice, dans le second quart du XII<sup>e</sup> siècle. Toute la partie orientale a par la suite été reprise, en différentes phases, durant les époques gothiques et modernes.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

### SOURCES :

A : *Carte de randonnée : Forêt de Fontainebleau*, Échelle : 1/25000<sup>e</sup>, Paris, éd. IGN, 2003, 1 carte (Carte de randonnée 2417 OT).

B : Drozd A., Leynet T., *Seine-et-Marne. Fleury-en-Bière. Église Notre-Dame. État actuel. Façade sud*, Échelle 1/100<sup>e</sup>, 2003.

C : Drozd A., Leynet T., *Seine-et-Marne. Fleury-en-Bière. Église Notre-Dame. État actuel. Plan*, Échelle 1/100<sup>e</sup>, 2003.



D : *Échange du prieuré de Fleury-en-Bière contre la seigneurie d'Oncy*, 1604, Melun, AD 77, H302.

E : *Fleury-en-Bière : dossier travaux* (Fontainebleau – Service départemental de l'architecture et du patrimoine – Dossier de la commune de Fleury-en-Bière).

F : Gibess M. abbé, *Fleury-en-Bière*, 1847, notes manuscrites, 3 p.

G : Longnon A., *Pouillés de la province de Sens*, Paris, Imprimerie Nationale, 1904, p. 32, 86 (Recueil des Historiens de la France. Pouillés. Tome IV).

H : *Plan d'intendance de la paroisse de Fleury-en-Bière*, 1781, Melun, AD 77, 1 C 51/6.

I : Stein H., Hubert J., *Fleury-en-Bière, Dictionnaire topographique de Seine-et-Marne*, Paris, Imprimerie Nationale, 1954, p. 212.

J : Vaugelade P., *Église de Fleury-en-Bière. Seine-et-Marne* [plan, coupes et façades], Échelle 1/100<sup>e</sup>, 1955, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/077/1008 (Série 0082/077 : Plans d'édifice de la Seine-et-Marne).

**BIBLIOGRAPHIE :**

1 : Beignet C., Lebret D., Marandet P., Meneux A., Moitié R., Petit H., *Est-ce que l'église de Fleury a précédé le château ? Est-ce que le château existait avant l'église ?*, Fleury-en-Bière, éd. Connaissance de Fleury-en-Bière, 1999, 15 p.

2 : Beignet C., Lebret D., Marandet P., Meneux A., Moitié R., Petit H., *Fleury-en-Bière. L'église et le prieuré*, Fleury-en-Bière, éd. Connaissance de Fleury-en-Bière, 1992, 19 p.

3 : Bertrand B., *Fleury-en-Bière, Les façades occidentales des églises romanes de l'ancien archidiaconé du Gâtinais*, Paris, Université de Paris I – Panthéon Sorbonne, 2003, vol. I, p. 154-156 (Mémoire de DEA d'histoire de l'art, sous la direction de Maylis Baylé).

4 : Griffisch J.-N., *Fleury-en-Bière, Seine-et-Marne 77/1*, Paris, éd. Académie des Inscriptions et Belles Lettres/Ministère de l'Éducation/Ministère de la Recherche/Ministère de la Culture et de la Communication/Maison des Sciences de l'homme/Conseil général de Seine-et-Marne, 2008, p. 524 (Carte archéologique de la Gaule 77/1).

5 : Prache A., *Fleury-en-Bière, Île-de-France Romane*, La Pierre-qui-Vire, éd. du Zodiaque, 1983, p. 399-401 (La Nuit des Temps 60).

# FORGES

## IDENTITÉ

VOCABLE : Saint-Baudel

STATUT : Paroisse

DIOCÈSE : Sens

ARCHIDIACONÉ : Melun

DOYENNÉ : Montereau

DÉPENDANT DE :

DÉPARTEMENT : Seine-et-Marne

N° INSEE : 77194

COORDONNÉES LAMBERT : x = 646,275 ; y = 2380,175.

PROPRIÉTAIRE ACTUEL : Commune

PROTECTION MH : Néant

## HISTORIQUE

PRINCIPALES DONNÉES TEXTUELLES :

La paroisse de Forges est mentionnée dès 1339 : « *Parrochia Beate Marie de Forgiis* »<sup>177</sup> < G >. Elle est par la suite citée deux fois au XIV<sup>e</sup> siècle dans les différents pouillés du diocèse de Sens publiés par Longnon < E >.

## DESCRIPTION

PRÉSENTATION DU MONUMENT :

Le village de Forges est implanté à environ 3,25 km au nord du confluent entre l'Yonne et la Seine, à Montereau, à environ 2,5 km du prieuré Saint-Martin. Un ancien habitat, doté d'installations artisanales métallurgiques, a été mis au jour sur le territoire de la commune à environ 2 km à l'ouest de l'église<sup>178</sup> < 5 >. L'ensemble aurait été abandonné au début du XI<sup>e</sup> siècle, peut-être au profit du village actuel. Henri Stein mentionne également la présence d'un prieuré dépendant de l'abbaye de Saint-Laumer de Blois sur le territoire de la commune < G >. Il s'agit probablement du prieuré Saint-Martin, aujourd'hui compris dans les limites de la ville de Montereau (cf. notice 58). En 1790, il faisait partie des terres comprises dans la baronnie de Forges < A >.

Divers documents graphiques permettent de reconstituer l'environnement de notre édifice dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle (cf. fig. 2-6). Celui-ci était implanté à l'ouest du château des seigneurs de Forges et son cimetière se développait au-delà du portail occidental, le long d'un corps de ferme appartenant à la Ferme dite du Colombier. À l'exception des bâtiments et des structures liées au château, l'ensemble du bourg reste peu construit.

<sup>177</sup> AN S 275.

<sup>178</sup> Au cours des fouilles préventives de l'autoroute A5, sous la direction d'A. Speller, en 1989-1990.

En plan, l'édifice présente une nef unique terminée par un chevet plat, contre lequel une sacristie est venue s'appuyer (cf. fig. 7-9). L'ensemble mesure 28,50 m de long sur 9,80 m de large. Le type des contreforts et des baies brisées en tiers point évoque une construction au cours du XIII<sup>e</sup> siècle pour le chevet (cf. fig. 11). La façade occidentale a visiblement été profondément remaniée au XVIII<sup>e</sup> siècle (cf. 14). La mise en place des deux « sas » d'entrée, supportant une tribune, a probablement eu lieu à la même époque (cf. fig. 14).

Les murs intérieurs de l'édifice sont entièrement masqués sous un enduit de chaux peint en ocre clair. Les parements extérieurs ont simplement été très largement beurrés avec un mortier de chaux, probablement en 1993 et 1994 < 2 ; 3 ; 4 >.

**PARTIES CONCERNÉES ET ÉLÉMENTS CONSERVÉS :** Le mur gouttereau nord de la nef laisse deviner à l'extérieur, sur environ 7,50 m de longueur à partir de la façade occidentale, un parement de moellons assisés en *opus spicatum* (cf. fig. 12-13). Celui-ci a visiblement été mis au jour au cours des travaux de restauration des enduits réalisés entre 1993 et 1994 et signalés à cette époque par Gilbert-Robert Delahaye < 2 ; 3 ; 4 >. Ces assises sont clairement interrompues par le percement de la porte occidentale du mur nord et par le contrefort voisin, ce qui montre son ancienneté. Il faut également noter qu'il disparaît dans les murs du chevet du XIII<sup>e</sup> siècle.

## **INTERPRÉTATION**

### ARGUMENTS DE DATATION ET PERSPECTIVES :

Les indices restent minces mais, comme le soulignait Gilbert-Robert Delahaye, il est fort probable que ce pan de mur constitue l'un des rares vestiges d'un édifice plus ancien que le chevet aujourd'hui attribué au XIII<sup>e</sup> siècle. L'emploi relativement fréquent de ce type d'appareillage au XI<sup>e</sup> siècle, ainsi que l'habitat découvert en fouilles à proximité et abandonné au début du XI<sup>e</sup> siècle sont autant d'arguments afin d'envisager la construction d'une première église à cette époque.

## **SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE**

### SOURCES :

A : *Atlas de la baronnie de Forges et ses dépendances*, 1790, 16 feuillets, Melun, AD 77, 10 Fi 2. [Plan général de la baronnie de Forges ; Feuille I, I<sup>ère</sup> partie : Malheureusement, la moitié droite de la feuille est manquante. Seule l'église est visible, juste avant la plaine, avec le cimetière en face, à l'ouest.]

B : *Carte de randonnée : Montereau-Fault-Yonne*, Échelle : 1/25000<sup>e</sup>, Paris, éd. IGN, 2003, 1 carte (Carte de randonnée 2517 O).

C : Délivré J., Teyssot J., *Fiche de pré-inventaire de l'église de Forges*, ministère de la Culture, 3 avril 1973 (Région Île-de-France – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune de Forges).

D : *Plan géométrique et topographique du territoire de la paroisse de Forges*, 1783, Melun, AD 77, 1 C 38/5.

E : Longnon A., *Pouillés de la province de Sens*, Paris, Imprimerie Nationale, 1904, p. 26, 75 (Recueil des Historiens de la France. Pouillés. Tome IV).

F : *Plan de Saint-Germain-Laval et Laval Saint-Germain*, Échelle de 100 perches et 24 pieds pour 35 mm, 1764, Melun, AD77, 9 Fi 59.

G : Stein H., Hubert J., Forges, *Dictionnaire topographique de Seine-et-Marne*, Paris, Imprimerie Nationale, 1954, p. 230.

H : Tondu-Nangis M., *Forges* [dessin de l'église de Forges], dessin, 1831, AD 77, 6 Fi 589.

**BIBLIOGRAPHIE :**

1 : Delahaye G.-R., A propos d'une pierre tombale de l'église de Forges (Seine-et-Marne), *Paris et Île-de-France, Mémoires*, t. 45, 1994, Paris, éd. Fédération des sociétés historiques et archéologiques de Paris et Île-de-France, 1994, p. 161-168.

2 : Delahaye G.-R., Un détail architectural de l'église de Forges, *Délivrance*, 2365, jeudi 19 septembre 1991, Montereau, p. 6.

3 : Delahaye G.-R., Observation d'*opus spicatum* à l'église de Forges, *Bulletin de l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing et du massif de Fontainebleau* 70/1, Paris, éd. de l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing et du Massif de Fontainebleau, 1994, p. 40-41.

4 : Delahaye G.-R., *Opus spicatum* dans les murs de l'église Saint-Baudel de Forges, *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Provins* 148, Provins, éd. de la Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Provins, 1994, p. 135.

5 : Griffisch J.-N., Forges, *Seine-et-Marne 77/1*, Paris, éd. Académie des Inscriptions et Belles Lettres/Ministère de l'Éducation/Ministère de la Recherche/Ministère de la Culture et de la Communication/Maison des Sciences de l'homme/Conseil général de Seine-et-Marne, 2008, p. 530-531 (Carte archéologique de la Gaule 77/1).

# GIRONVILLE

## IDENTITÉ

VOCABLE : Notre-Dame de l'Assomption

STATUT : Paroisse

DIOCÈSE : Sens

ARCHIDIACONÉ : Gâtinais

DOYENNÉ : Gâtinais

DÉPENDANT DE :

DÉPARTEMENT : Seine-et-Marne

N° INSEE : 77207

COORDONNÉES LAMBERT : x = 614,250 ; y = 2354,050

PROPRIÉTAIRE ACTUEL : Commune

PROTECTION MH : Aucune

## HISTORIQUE

PRINCIPALES DONNÉES TEXTUELLES :

L'église n'apparaît dans les sources textuelles que dans les différents pouillés du diocèse de Sens, levés vers 1350, puis en 1369-1370. Dans le second, la cure est également mentionnée < D >.

## DESCRIPTION

PRÉSENTATION DU MONUMENT :

L'église de Gironville est implantée au cœur du village, au croisement de plusieurs routes et à l'est d'une place plantée d'arbres (*cf.* fig. 2). Une grande mare occupait auparavant cet emplacement, jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle au moins < B ; C >. Une autre était également présente au sud-est. Le cimetière quant à lui se développait autrefois au nord de l'édifice. Un château, avec un grand parc à la française, était implanté à une centaine de mètres plus loin.

L'édifice présente en plan une nef unique suivie d'un chevet de deux travées terminées par une abside à trois pans (*cf.* fig. 3-4). Deux chapelles polygonales font saillie à la jonction entre les deux parties principales de l'église. Un clocher prend place à l'entrée de la nef, côté nord. L'ensemble mesure 28,17 m de long pour 6,35 m de large dans la nef et 7,01 m dans le chœur.

L'édifice reste peu caractérisé architecturalement et difficile à dater. Les contreforts et les fenêtres du chevet pourraient indiquer une construction au XIII<sup>e</sup> siècle, très remaniée (*cf.* fig. 5-6, 14). Certains éléments de la façade ouest, comme le portail, semble plutôt renvoyer à la fin du Moyen Âge (*cf.* fig. 7, 15).

Les parements extérieurs ont été rejointoyés avec un mortier de chaux ocre clair en 1996 (cf. fig. 5-7). Les enduits intérieurs ne remontent qu'au milieu des années 2000 (cf. fig. 14-15). Le pan nord de la toiture vient d'être restauré, en 2010<sup>179</sup>.

**PARTIES CONCERNÉES ET ÉLÉMENTS CONSERVÉS :** Les murs gouttereaux nord et sud de la nef présentent, au sein d'un petit moellonage assisé, chacun une petite baie en plein cintre, haut placée dans le mur, constituée de deux piédroits appareillés soutenant un linteau en plein cintre (cf. fig. 8-9, 10-12). L'arête extérieure est à chaque fois adoucie par un biseau. À l'intérieur, les deux fenêtres sont dotées d'un fort ébrasement, entièrement enduit. L'examen des deux extrémités de cette nef semble montrer qu'à l'ouest celle-ci a été agrandie pour la mise en place du clocher. En effet, si l'on observe le mur gouttereau nord, on constate que la petite baie est parfaitement centrée entre la chapelle orientale, marquant la transition avec le chevet, et le clocher (cf. fig. 8). Côté sud, la petite fenêtre apparaît en revanche complètement décalée dans le mur de la nef qui a probablement été rallongé afin de créer une nouvelle façade dans le prolongement du clocher (cf. fig. 9). On observe ainsi, dans la partie occidentale, un renflement du parement qui pourrait bien correspondre à cela. À l'est, les jonctions avec le chevet et les deux chapelles ne semblent pas harmonieuses non plus (cf. fig. 11-13).

## INTERPRÉTATION

### ARGUMENTS DE DATATION ET PERSPECTIVES :

Un examen rapide des parements extérieurs de l'église de Gironville permet de remarquer que la nef, agrandie par la suite vers l'ouest par l'ajout d'un clocher, est probablement la partie la plus ancienne de cet édifice, très remanié. La présence d'un petit moellonage soigné et d'une unique baie en plein cintre à linteau monolithe dans chaque gouttereau pourrait plaider en faveur d'une datation au cours des deux siècles qui nous intéressent ici. Le léger biseau extérieur est susceptible en effet d'avoir été réalisé dans un second temps. Les indices récoltés dans cette direction restent toutefois minces. Ainsi, l'exemple de l'église de Gironville est représentatif d'un certain nombre d'édifices que nous avons laissés de côté dans cette étude, comme Aulnay-la-Rivière<sup>180</sup>, Fréville-du-Gâtinais<sup>181</sup> ou encore Auvilliers-en-Gâtinais<sup>182</sup>, par manque d'arguments en faveur d'une datation haute mais qui pourraient bien présenter des vestiges d'édifices construits autour de l'an mil. Le doute nous a semblé toutefois suffisamment important, en l'état actuel des choses, pour ne pas garder ce type d'exemples dans notre corpus.

---

<sup>179</sup> Informations communiquées par la mairie.

<sup>180</sup> Aulnay-la-Rivière : vestiges d'une baie en plein cintre dans le mur nord de la nef.

<sup>181</sup> Fréville-du-Gâtinais : deux petites baies en plein cintre dans le mur gouttereau sud, avec arête extérieure adoucie d'un léger biseau.

<sup>182</sup> Auvilliers-en-Gâtinais : mur nord construit en *opus spicatum* mais baies et contreforts gothiques.

**SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE**

SOURCES :

A : *Carte de randonnée : Corbeilles*, Échelle : 1/25000<sup>e</sup>, Paris, éd. IGN, 2003, 1 carte (Carte de randonnée 2418 O).

B : *Gironville (Seine-et-Marne). L'Église*, Carte postale, Puiseaux, éd. A. Marguillier, s. d., Melun, AD 77, 2 Fi 3379.

C : Lejeune M., Roy M., *Plan d'intendance de la paroisse de Gironville*, 1787, Melun, AD 77, 1 C 34/11.

D : Longnon A., *Pouillés de la province de Sens*, Paris, Imprimerie Nationale, 1904, p. 52, 97 (Recueil des Historiens de la France. Pouillés. Tome IV).

E : Stein H., Hubert J., *Dictionnaire topographique de Seine-et-Marne*, Paris, Imprimerie Nationale, 1954, p. 252.

BIBLIOGRAPHIE :

# **GRANGERMONT**

## **IDENTITÉ**

VOCABLE : Saint-Georges

STATUT : Paroisse

DIOCÈSE : Sens

ARCHIDIACONÉ : Gâtinais

DOYENNÉ : Gâtinais

DÉPENDANT DE :

DÉPARTEMENT : Loiret

N° INSEE : 45159

COORDONNÉES LAMBERT : x = 606,750 et y = 2354,550.

PROPRIÉTAIRE ACTUEL : Commune

PROTECTION MH : Néant

## **HISTORIQUE**

PRINCIPALES DONNÉES TEXTUELLES :

La première mention de l'église apparaît dans le *Pouillé du diocèse de Sens* rédigé vers 1350, sans détail quant à son statut < E : p. 52 >. Dans une autre version datée de 1369-1370, l'auteur a précisé « *Curatus de Grangermont* » < E : p. 97 >.

Une grande partie de l'édifice a été remaniée au cours de la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, comme l'atteste la date inscrite sur le linteau de la porte sud : 1730.

Depuis le milieu du XX<sup>e</sup> siècle, un épais enduit de ciment a été posé sur les murs extérieurs sud et ouest. Les parements extérieurs étaient en effet encore visibles en 1948 par Lamotte et sur des photos de l'abbé Moufflet (*cf.* fig. 11-12) < F ; 4 >.

## **DESCRIPTION**

PRÉSENTATION DU MONUMENT :

Le site de Grangermont est implanté sur une légère éminence, sur la route de Boynes à Puiseaux (*cf.* fig. 2). L'église est située au cœur du bourg, comprise dans un îlot muré avec quelques autres bâtiments d'habitations (ancien presbytère ?) avec lesquels elle communique par le biais d'une porte percée dans le mur nord du clocher (*cf.* fig. 4-6). Le village s'est développé autour de l'église et semble relativement ancien : maisons construites en moellons de calcaire, toitures en tuiles plates, rues étroites et sinueuses. L'ancien cimetière se développait au sud et à l'ouest de l'église (*cf.* fig. 3).

Celle-ci présente un plan quadrangulaire composé d'une nef à trois vaisseaux de quatre travées et d'un chevet rectangulaire dans le prolongement (*cf.* fig. 4-6). Dans la chapelle sud, une porte permet d'accéder à une sacristie plus moderne. Celle du nord correspond au rez-de-chaussée du clocher. L'ensemble mesure 17,69 m de long dans l'axe pour 11,80 m de large au chevet et 12,94 m à l'ouest dans la nef.



À l'extérieur, les murs ouest et sud sont masqués par une épaisse couche de béton (*cf.* fig. 13, 15). Les parties appareillées sont simplement rejointoyées dans le même matériau. Le mur nord de la nef présente des vestiges de plusieurs enduits de mortier dégradés, laissant le parement relativement visible (*cf.* fig. 22). Seuls les contreforts ont fait l'objet d'un rejointoiement au ciment. Les murs du clocher et le pignon oriental sont en grande partie recouverts d'enduits de mortiers anciens (*cf.* fig. 17-21).

Les parements intérieurs sont presque tous cachés sous divers états d'enduits et de badigeons. La majorité d'entre eux sont ainsi recouverts d'un enduit de plâtre blanc, recouvert d'un badigeon ocre avec un faux appareil peint en orange, un décor remontant probablement au XIX<sup>e</sup> siècle (*cf.* fig. 26-27). À la base des murs, sur 1,17 m de hauteur, un badigeon gris vient remplacer le fond ocre mais le décor de faux appareil orange est maintenu sans interruption. Ce revêtement commence à se fissurer et à s'effriter et a notamment été repris (deuxième travée du mur gouttereau nord). Sur le mur nord et est du bas-côté nord, sur les pignons ouest des deux collatéraux et la base de celui du vaisseau central (sur 1,46 m de hauteur), on observe un enduit beige plus récent qui masque mal un revêtement de béton (*cf.* fig. 25, 30). Les absides centrale et nord sont recouvertes d'un simple badigeon blanc, surmontant soit une couche de plâtre ou de mortier de chaux (mur nord et est), soit du béton (mur ouest de l'abside nord). Les quatre piles du chœur et le mur ouest de la nef centrale, dans sa partie supérieure, ont été rejointoyés au ciment gris<sup>183</sup> (*cf.* fig. 31-35). On observe toutefois, pour les piles du chœur, des traces de badigeons plus anciens avec des laits de chaux polychromes (blanc, gris, rouge, orange) avec des motifs de traits horizontaux et verticaux évoquant un faux appareil peint<sup>184</sup>.

**PARTIES CONCERNÉES ET ÉLÉMENTS CONSERVÉS** : L'ensemble de l'édifice, nef et chevet, avec leurs combles, va nous intéresser ici.

- **Nef** : La nef est constituée de trois vaisseaux et quatre travées. Elle mesure 15,10 m de long au nord, 13,99 m dans le vaisseau central et 14,70 m au sud. Sa largeur totale est de 12,01 m à l'est et de 12,94 m à l'ouest. Le vaisseau central compte 3,95 m de large à l'ouest et 3,97 m à l'est, le bas-côté nord 3,55 m à l'ouest et 3,28 à l'est et celui du sud 3,71 m à l'ouest et 3,06 m à l'est. Les piliers de la nef mesurent entre 84 et 88 cm de large pour 98 à 122 cm de long. Ils sont espacés très régulièrement de 2,35 m (à 1 cm près). La nef est actuellement couverte par des voûtes d'arêtes en plâtre qui masquent les ouvertures anciennes (*cf.* fig. 26-27). A l'origine, elle était probablement couverte par une charpente.

La façade ouest est scandée par deux contreforts placés dans le prolongement des murs gouttereaux et encadrant le portail (*cf.* fig. 13-14). Une baie en plein cintre surmontée d'un corbeau sculpté est visible au-dessus du portail. Deux fenêtres, postérieures, sont percées dans les deux pignons des collatéraux. Le mur sud présente des ouvertures toutes reprises au XVIII<sup>e</sup> dont la porte sud inscrite avec la date de 1730 (*cf.* fig. 15). Les parements sont masqués mais des photographies et des témoignages plus anciens nous montrent qu'ils étaient

---

<sup>183</sup> Le rejointoiement des piles du chœur aurait été effectué il y a 20 ou 30 ans, à l'occasion du mariage de l'un des conseillers municipaux.

<sup>184</sup> Pile nord-ouest, face nord : traces de laits de chaux blanc et gris, avec des traits horizontaux peints en orange. Pile nord-est, face sud : traces de polychromie ocre rouge et orange.

mis en œuvre à l'aide de moellons disposés en *opus spicatum* (cf. fig. 11-12) < F ; 4 : p. 333 >. L'abbé Moufflet nous apprend aussi, qu'avant la restauration, on pouvait voir le tracé d'origine des toitures sur le mur pignon ouest, avec les surélévations effectuées pour installer une couverture d'un seul jet entre la nef centrale et les collatéraux. Ce petit moellonage est associé sur la façade ouest à deux contreforts minces, peu élevés et terminés par un glacis moderne en ciment<sup>185</sup> (cf. fig. 12, 14). Ils sont mis en œuvre à l'aide de calcaires gris taillés, mêlant au sein des assises des blocs allongés et des éléments courts (cf. annexe). Les joints sont repris au ciment et les éventuels chaînages avec le mur pignon masqués par l'enduit gris.

Le mur nord présente un appareil de moellons assisés, sans disposition en oblique (cf. fig. 22). Les fenêtres ont également été reprises à une époque relativement moderne, avec leurs linteaux à arcs surbaissés semblables à ceux des baies des murs sud et ouest. Le mur est soutenu par de puissants contreforts postérieurs à l'époque qui nous occupe, non chaînés au mur. À l'est, ce mur semble venir s'appuyer contre le contrefort du clocher (cf. fig. 23). Il lui serait alors postérieur.

L'intérieur de la nef est divisé en trois vaisseaux par deux rangées d'arcs retombant sur des piliers, de plan barlong et de longueurs irrégulières<sup>186</sup>. Sur certains d'entre eux, la dégradation de l'enduit de plâtre laisse apparaître la mise en œuvre. On peut ainsi observer sur la première pile du mur gouttereau sud un support avec deux faces appareillées, sous les retombées des arcs, et un bourrage de moellons entre les deux (cf. fig. 44). Ce type de construction peut également être vu sur la face nord du pilier sud-ouest du clocher, qui termine la nef, avec un bloc taillé côté est, deux autres côté ouest, et entre les deux des moellons. Toutefois, cette technique ne paraît pas se vérifier partout. Sur le quatrième pilier du mur gouttereau nord, face sud, sous l'enduit de plâtre, on devine la présence de pierres taillées sur toute la longueur. Seul un décrépiage de l'ensemble des supports pourrait permettre d'avoir plus de certitudes à ce sujet.

Ces piliers soutiennent des arcs en plein cintre, aux arêtes vives et au tracé légèrement outrepassé, qui retombent sur eux par l'intermédiaire d'impostes aux profils et décors sculptés variés (cf. fig. 10, 36-42). Celles des premières arcades occidentales (A, B, N et O) ont été remplacées par des copies modernes en plâtre et celle du deuxième pilier sud, face ouest, a disparu (Q)<sup>187</sup>. Certaines présentent un profil simple, plus ou moins saillant, avec un bandeau surmontant un biseau ou un cavet laissé lisse (C, D, E, H, P – cf. fig. 38). Trois d'entre elles présentent des variations autour du cartouche carolingien, avec un simple cartouche en relief (R : fig. 39), un cartouche en relief dans un cadre constitué de baguettes (T : fig. 42) ou dans un cadre tressé (S : fig. 41). Une autre imposte présente deux tores fins encadrant le cavet (G : fig. 36). La dernière présente une simple tresse ornant le cavet (U : fig. 37).

Toutes les ouvertures ont été refaites, probablement au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle. Seul le portail occidental présente encore un état attribuable aux époques qui nous intéressent. Sans ébrasement, il est constitué de deux piédroits appareillés soutenant un arc en plein cintre constitué de petits claveaux de calcaire gris assez irréguliers, certains très étroits et d'autres

<sup>185</sup> Dimensions des contreforts : 30 x 75 cm ; 36 x 71 cm.

<sup>186</sup> Longueurs des piliers nord : 98 cm ; 122 cm ; 114 cm. Longueurs des piliers sud : 98 cm ; 118 cm ; 114 cm. D'ouest en est. Hauteur moyenne de 2,15 m (au-dessus des impostes).

<sup>187</sup> Les lettres permettant de désigner les impostes sont légendées dans le plan accompagnant la fig. 10.

plus larges<sup>188</sup> (cf. fig. 24-25). Son ébrasement est droit, simplement marqué par un léger ressaut de 8 cm de large et 17,5 cm d'épaisseur, côté extérieur.

- **Chevet** : Le chevet est constitué de trois absides rectangulaires placées dans le prolongement des vaisseaux de la nef. L'abside nord correspond au rez-de-chaussée du clocher dont les parties supérieures sont postérieures à l'édifice des X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles. La partie centrale mesure 3,90 m de large à l'ouest et 4,01 m à l'est pour 3,97 m de long au nord et 3,95 m au sud. La chapelle sud comprend 3,56 m de long pour 3,10 m de large et la chapelle nord 3,10 m de long pour 3,07 m de large.

La voûte de la chapelle sud est visiblement moderne. Celles de deux autres absides sont des voûtes d'arêtes plus anciennes qui pourraient être contemporaines de la construction. Celle de la partie centrale a été renforcée par une poutre en bois, enchâssée dans les murs nord et sud à la manière d'un tirant, soutenant le couverture. Sa chronologie par rapport à la voûte est impossible à déterminer en l'état actuel.

Le mur est du chevet est mis en œuvre à l'aide de moellons assisés de divers calibres, sans *opus spicatum* (cf. fig. 17-18). La partie centrale est percée d'une grande baie brisée surmontée d'un *oculus*, postérieurs aux X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles. Au sud de ces ouvertures, on peut remarquer la présence d'un chaînage en moyen appareil vertical, appartenant à un angle plus ancien, montrant que la partie méridionale du chevet a probablement été rajoutée postérieurement à la partie centrale (cf. fig. 19).

Au nord, le chevet est occupé par la souche du clocher, épaulée aux angles par de puissants contreforts (cf. fig. 20-21). Celui du sud, très saillant et construit avec des moellons, est sans aucun doute relativement récent. La liaison avec le mur du chevet est difficile à voir en raison de rejointoiements au ciment, toutefois il semblerait que ce dernier soit plus ancien. L'autre contrefort de la face est montre des traces d'arrachement sur sa face principale. Le clocher est construit en moellons mais ceux-ci sont souvent masqués sous un épais enduit gris. Les chaînages avec les contreforts paraissent néanmoins inexistantes.

À l'intérieur, l'accès à l'abside centrale se fait depuis la nef par un grand arc triomphal outrepassé (cf. fig. 29). Au sud, elle ouvre sur une chapelle par un grand arc surbaissé (cf. fig. 32). Le profil de cet arc, associé à des imitations d'impostes en plâtre, va dans le sens de l'observation faite à l'extérieur : la partie sud est plus récente que le reste du chevet. La reprise de la pile sud-ouest entre la partie XI<sup>e</sup> et celle moderne est d'ailleurs évidente (cf. fig. 9, 33). Au nord, un arc en plein cintre outrepassé ouvre sur la troisième chapelle, sous le clocher, dotée d'une fenêtre moderne et d'une porte dans le mur septentrional (cf. fig. 34).

Tous les parements sont masqués par des enduits, mis à part quelques piliers. Ceux-ci sont ici plus complexes que dans la nef, à plans cruciformes, avec des ressauts sur plusieurs faces pour recevoir un arc (sauf du côté sud, simplifié lors de la construction de la chapelle). Ils sont mis en œuvre avec des blocs de moyen appareil de calcaire, portant des traces de layages obliques (cf. annexe) et dotés d'impostes sous la retombée des arcs (cf. fig. 31). Le pilier oriental de l'arc entre l'abside centrale et le clocher présente en outre des fragments de sarcophages réemployés dans certaines de ses assises (cf. fig. 8, 35, 45).

<sup>188</sup> Le portail mesure 165 cm de large à l'extérieur pour 430 cm de hauteur sous clé dont 337 cm pour les piédroits. À l'intérieur, la largeur est de 183 cm et les piédroits mesurent 366 cm de haut.

Les impostes sont toujours moulurées d'un bandeau surmontant un biseau mais sont globalement de dimensions plus restreintes que celles de la nef (*cf.* fig. 10 : I, J, K, L). Celles de l'arc triomphal sont dotées d'un cartouche carolingien, avec un tore à la base (M, V : *cf.* fig. 40). L'une de celles de l'arcade nord du chevet est sculptée d'une tresse sur le biseau (K : *cf.* fig. 43). Celles de l'arcade sud sont en plâtre et ont été rajoutées lors de la construction de cette abside.

- **Combles** : La visite des combles de l'église s'est révélée riche d'enseignements pour la compréhension générale de l'édifice. Nous avons ainsi pu accéder à celles du vaisseau central de la nef, du bas-côté nord, de l'abside centrale et au premier étage du clocher.

Dans le bas-côté nord et le vaisseau central de la nef, nous avons ainsi pu observer à loisir la partie supérieure du **mur gouttereau nord de la nef**, parfaitement préservée avec ses fenêtres hautes (*cf.* fig. 51). Nous y avons retrouvé le parement en moellons disposés en *opus spicatum* décrit par nos prédécesseurs (*cf.* annexe). Les joints, dégradés, sont creux, avec des vestiges d'un mortier de chaux ocre clair. Un rejointoiement grossier, avec un mortier blanc, compact, a été effectué au ras du mur, au contact avec les voûtes. On peut noter sur l'ensemble de ce mur, face nord, de multiples reprises, essentiellement au plâtre, en lien visiblement avec l'ancrage de la charpente actuelle. Enfin, au sommet de l'élévation, toujours face nord, se trouve une ligne épaisse d'enduit ocre, faisant un léger bourrelet avec ponctuellement quelques éléments de tuiles, le tout correspondant probablement aux traces d'accroche d'une ancienne toiture du collatéral (*cf.* fig. 52). Celle-ci étant située au-dessus des baies romanes, elle est à mettre en relation avec des états relativement récents de l'édifice.

Un ensemble de neuf trous de boulins est également observable sur la face nord du mur. Ils sont alignés sur trois rangées en quatre colonnes (*cf.* fig. 52, 54). Le premier rang se situe entre 98 et 122 cm de hauteur par rapport au rein des voûtes actuelles qui forment un niveau irrégulier d'où ces écarts importants. Le second arrive ensuite entre 91 et 95,5 cm au-dessus. Ces trous sont mis en œuvre par décalage des moellons dans les assises, avec l'utilisation d'une pierre allongée comme linteau. Ils mesurent entre 14 et 17 cm de haut pour 16 à 18 cm de long. L'un d'eux avait une profondeur de 72 cm alors que le mur gouttereau mesure à peine 90 cm d'épaisseur au sol (*cf.* fig. 54 : le premier en bas). Ceci laisse supposer la présence probable de trous de boulins traversants à l'origine et qui ont été bouchés par la mise en place des voûtes.

Trois fenêtres éclairaient à l'origine le vaisseau central de la nef<sup>189</sup> (*cf.* fig. 53-55). Elles sont implantées de manière irrégulière dans le mur : la première apparaît à 3,55 m de l'angle occidental, la suivante à 2,87 m de la précédente, et la troisième à 3,35 m de la deuxième. Il reste ensuite 4,25 m jusqu'à l'angle avec le pignon oriental de la nef et le clocher. La baie centrale est la mieux préservée. On y observe deux piédroits appareillés avec une alternance de carreaux et boutisses soutenant un arc clavé en plein cintre. L'appui correspond à une

---

<sup>189</sup> La première baie ouest mesure 42,5 cm de large pour 158,5 cm de hauteur sous clé dont 129,5 cm pour les piédroits ; celle du centre 40,5 cm de large pour 159 cm de hauteur sous clé dont 127,5 cm pour les piédroits. La fenêtre orientale compte 44 cm de large pour 155 cm de hauteur sous clé dont 126,5 cm pour les piédroits. Ces dimensions ont été prises dans les combles du collatéral nord et correspondent ainsi aux dimensions extérieures des baies.

assise en moellons du parement. Dans les combles du vaisseau central, subsistent encore les vestiges de joints traités en bandeau pour les arcs (*cf. fig. 49-50*).

À l'ouest, la liaison avec le pignon occidental est bonne dans le vaisseau central de la nef : on retrouve en effet le parement de moellons en *opus spicatum* et la partie supérieure d'une ancienne baie en plein cintre (*cf. fig. 48*). En revanche, le pignon du collatéral nord présente des traces de remaniements importants, avec les marques d'ancrage d'une ancienne charpente. Celles-ci ne correspondent probablement pas à celle de la toiture romane puisqu'une profonde rupture est observable entre le chaînage en moyen appareil de l'angle et le parement de moellons (*cf. fig. 59*).

À l'est, le mur gouttereau nord est en association avec le pignon oriental du vaisseau central, avec une mise en œuvre semblable en *opus spicatum*. Aucune baie n'est présente de ce côté. En revanche, les premières assises visibles sont encore recouvertes par une épaisse couche d'enduit posé à pierre vue (*cf. fig. 47*). Dans le collatéral nord, le pignon oriental apparaît très remanié, avec des appareils différents (*cf. fig. 56*). On constate l'absence de chaînage avec le gouttereau, ce qui laisse supposer que ce mur oriental du bas-côté nord, à la hauteur des combles, est postérieur alors qu'au rez-de-chaussée, on pouvait observer un arc en plein cintre, doté de claveaux étroits et allongés, retombant sur deux piliers à impostes (*cf. fig. 57, 46*).

Une porte percée dans le pignon oriental du collatéral nord permet d'accéder au **premier étage du clocher** (*cf. fig. 56-57*). Cette porte a été remaniée mais l'arc clavé en plein cintre qui la surmonte, côté collatéral, laisse supposer qu'une ancienne ouverture du XI<sup>e</sup> siècle a pu être reprise. Les différents murs du clocher laissent toutefois peu de place au doute quant à sa postériorité par rapport à l'édifice du XI<sup>e</sup> siècle : les calcaires utilisés sont plus foncés, les moellons de dimensions plus importantes et irrégulières (*cf. fig. 60-63*).

L'**abside centrale** est couverte par un pan de toiture qui vient s'appuyer contre le mur pignon oriental de la nef. Cet espace est accessible par une baie percée en hauteur dans le mur sud du clocher (*cf. fig. 67*). Une nouvelle fois, la typologie de cette ouverture, la mise en œuvre du mur, et la mauvaise liaison à l'angle avec le pignon de la nef montrent bien la postériorité des murs du clocher par rapport à la nef du XI<sup>e</sup> siècle (*cf. fig. 68*). De la même manière, le mur bordant cet espace au sud, surmontant l'arcade surbaissée séparant l'abside centrale celle du sud, présente un petit moellonage allongé, sans rapport avec l'appareil en *opus spicatum* (*cf. fig. 66*).

Le pignon oriental de la nef permet de faire des observations proches de celles du mur gouttereau. Il présente un parement constitué de 23 assises de moellons de calcaire, en grande partie disposés en *opus spicatum* (*cf. fig. 44*). Un ensemble de cinq trous de boulins, alignés sur deux rangées et trois colonnes est visible. Le premier rang se situe à 30-40 cm du sol et le second entre 91,5 et 95 cm au-dessus. Ils mesurent entre 11,5 et 22 cm de large pour 15 à 25 cm de hauteur. Les deux trous de la rangée supérieure sont traversants, ils sont par ailleurs visibles depuis les combles de la nef (*cf. fig. 47*). Si aucun chaînage appareillé n'est observable côté nord, en revanche, les traces d'un ancien angle en moyen appareil arraché apparaissent au sud, juste avant l'angle actuel et une reprise moderne en ciment. Il n'est toutefois présent que sur six assises. L'ancien mur sud fermant le chevet au XI<sup>e</sup> siècle venait peut-être s'accrocher à cet emplacement avant d'être reconstruit à l'époque moderne.

## INTERPRÉTATION

### ARGUMENTS DE DATATION ET PERSPECTIVES :

Malgré son intérêt et la bonne conservation de ses parties anciennes, l'église de Grangermont reste relativement méconnue. En 1948, Pierre Lamotte lui consacre une notice, soulignant les parties anciennes encore conservées, notamment dans les combles et les similitudes avec la nef de Notre-Dame de Château-Landon, et proposant une datation au cours du XI<sup>e</sup> siècle < 4 >. Probablement à la même époque, l'abbé Moufflet s'est également grandement intéressé au monument, le comparant également à Château-Landon et à Mareau-aux-Bois, mais allant jusqu'à proposer une datation à l'époque carolingienne pour ces édifices, fondée sur leur aspect très particulier, implaçables dans l'évolution de l'architecture religieuse entre le XI<sup>e</sup> siècle et le reste du Moyen Âge et donc antérieures pour lui < F >. En 1987, Nathalie Sornicle se penche également sur Grangermont qu'elle date du XI<sup>e</sup> siècle d'après le plan du chevet plat, les profils des baies et des arcades en plein cintre, et l'emploi de l'*opus spicatum* < 5 >. Les données du problème ont ensuite été rapidement résumées par M. Verdier en 1988, reprenant la datation au XI<sup>e</sup> siècle et la comparaison avec Château-Landon < 7 > puis par Louis Gaillard qualifiant l'édifice de « style roman primitif » < 2 >.

D'après les observations effectuées sur l'édifice, et notamment dans les combles, il semble que l'on puisse reconstituer un plan avec une nef à trois vaisseaux terminée par une abside centrale probablement rectangulaire (cf. fig. 7). Celle-ci aurait été accompagnée d'une chapelle nord rectangulaire également comme l'attestent la présence des supports appareillés à impostes. En revanche, on peut penser que le collatéral sud s'arrêtait à la dernière travée orientale de la nef puisqu'il n'existe aucune trace d'arcade ancienne de ce côté-ci et qu'un angle est matérialisé à l'extérieur dans le mur est du chevet. Nous ne pouvons pas exclure toutefois, en l'état actuel du monument, qu'un remaniement plus profond du mur oriental du chevet n'ait pas été mené. Les parements nord et est du clocher sont ainsi invisibles et le pignon oriental de l'abside centrale présente un appareillage de moellons sans disposition en *opus spicatum*. Il faut espérer qu'un futur décrépiage de ces murs, à l'occasion de travaux de restauration, permettra un jour d'apporter de plus amples informations à ce sujet.

En ce qui concerne la restitution des volumes du chevet, il faut imaginer une partie centrale beaucoup plus élevée que la chapelle nord puisqu'il n'y a pas de chaînage dans les combles entre les deux parties.

Suite à ce premier état, la chapelle nord a du être transformée en clocher par une surélévation de ses murs et le rajout des contreforts. Le type de ces derniers, le profil de la porte nord et le format des claveaux de la fenêtre du premier étage ne permettent pas d'envisager une datation avant le XV<sup>e</sup> siècle. La manière dont le mur nord du collatéral vient s'appuyer sur l'un des contreforts du clocher et l'absence totale d'appareil en épis pour ce mur nous amènent à nous demander si celui-ci n'aurait pas été reconstruit après la mise en place du clocher, dans une troisième phase.

Enfin, nous pouvons proposer une dernière grande phase de transformation de l'édifice au XVIII<sup>e</sup> siècle (la date de 1730 est inscrite sur le linteau de la porte sud) avec le remaniement de presque toutes les ouvertures de l'édifice, la mise en place du voûtement sur la nef et les modifications apportées à la toiture. En effet, il est assez logique de penser que les fenêtres des collatéraux aient été reprises suite au voûtement de la nef et à la suppression des baies de la partie centrale, afin de pallier au manque de lumière engendré par ces bouchages. Étant

donné que la chapelle sud est dotée de l'une de ces voûtes et d'une baie de ce type, on peut en conclure qu'elle a été construite soit peu avant 1730, soit en même temps que ces travaux d'une ampleur non négligeable. Ce serait alors à ce moment que l'arcade sud du chevet et le mur qui la surmonte dans les combles auraient été édifiés.

Il reste le cas des contreforts du collatéral nord qui viennent s'appuyer contre le mur et sont donc probablement postérieurs à la phase 3. Ils peuvent avoir été mis en place au cours des travaux de 1730, suite à la mise en place du voûtement, ou après coup, afin de pallier à d'éventuels désordres engendrés par celui-ci.

Les caractères généraux de l'architecture de cet édifice permettent sans contestation de rattacher sa construction aux X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles : appareillage en *opus spicatum*, probable couverture charpentée, ordonnance générale de la nef avec grandes piles à impostes, arcs en plein cintre, fenêtres hautes, et des travées non définies (trois baies hautes pour quatre arcades basses). Certains auteurs, comme l'abbé Moufflet, ont proposé d'y voir un édifice très ancien de la période carolingienne. Sans aller jusque là, il ne nous semble pas impossible de proposer une datation assez haute pour cet édifice, autour de l'an mil. En effet, la présence de remplois de sarcophages débités, la variété des formes et des décors des impostes et la mise en œuvre des piliers avec des faces en moyen appareil et d'autres en moellons nous rapprochent plutôt d'édifices datés fin X<sup>e</sup> – début XI<sup>e</sup> siècle comme Saint-Séverin de Château-Landon.

### **SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE**

#### SOURCES :

A : Berthelot M., *Fiche de pré-inventaire de l'église de Grangermont*, ministère de la Culture, 11 mars 1968 (Région Centre – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune de Grangermont).

B : *Carte de randonnée : Malesherbes. Puiseaux*, Échelle : 1/25000<sup>e</sup>, Paris, éd. IGN, 2003, 1 carte (Carte de randonnée 2318 E).

C : Leclaire M., *Plan cadastral parcellaire de la commune de Grangermont, Section B dite du Bourg*, Échelle 1/1250<sup>e</sup>, 1836, Orléans, AD 45, 2 Mi 5197.

D : Leclaire M., *Plan cadastral parcellaire de la commune de Grangermont, Tableau d'assemblage*, Échelle 1/10000<sup>e</sup>, 1836, Orléans, AD 45, 2 Mi 5197.

E : Longnon A., *Pouillés de la province de Sens*, Paris, Imprimerie Nationale, 1904, p. 52, 97 (Recueil des Historiens de la France. Pouillés. Tome IV).

F : Moufflet R., *Grangermont*, notice manuscrite, s. d., 5 p., Archives de l'abbaye de Saint-Benoit-sur-Loire, fonds privé Moufflet.

**BIBLIOGRAPHIE :**

- 1 : Devilliers C. dir., Grangermont, *Les églises dans le canton de Puiseaux, cat. expo. tenue à la mairie de Puiseaux, 22-24 avril 2000*, Puiseaux, éd. de la Société archéologique de Puiseaux, 2000, p. 34-37 (Bulletin de la Société archéologique de Puiseaux 30).
- 2 : Gaillard L., *Essai sur les églises du diocèse d'Orléans. Étude historique des monuments religieux des communes du département du Loiret, vol. 1 : Anciens arrondissements d'Orléans et Pithiviers*, Orléans, éd. de L. Gaillard, 1988, p. 241.
- 3 : Godin R., Virlet J.-B., Ortega P., Bauchy J., *Grangermont*, Pithiviers, éd. Connaissance et sauvegarde du patrimoine, 1987, 16 p. (Notice n°46).
- 4 : Lamotte P., *Les églises romanes et gothiques de l'ancien archidiaconé du Gâtinais*, Paris, École des Chartes, 1948, vol. 2, p. 330-334 (Thèse de l'École nationale des Chartes).
- 5 : Michel E., Grangermont, *Monuments religieux, civils et militaires du Gâtinais (Départements du Loiret et de Seine-et-Marne) depuis le XI<sup>e</sup> jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle*, Lyon, éd. Librairie générale Henri Georg, 1879, p. 161-162.
- 6 : Patron C., *Recherches historiques sur l'Orléanais, ou Essai sur l'histoire, l'archéologie, la statistique des villes, villages, hameaux, églises, chapelles, châteaux-forts, abbayes, hôpitaux et institutions de l'Orléanais proprement dit, depuis l'époque celtique jusqu'à nos jours*, Orléans, éd. Blanchard, 1870-1871, vol. II, p. 425-426 (Réimprimé en 1991 sous le titre *Département du Loiret. Dictionnaire des communes*, Paris, éd. Comédit, 1991, 2 vol.)
- 7 : Sornicle N., *Architecture religieuse précoce dans le Loiret*, Nanterre, éd. de l'Université de Paris X, 1987, p. 18-25 (Mémoire de maîtrise sous la direction de Carol Heitz).
- 8 : Soyer J., *Les noms de lieux du Loiret. Recherches sur l'origine et la formation des noms de lieux du département du Loiret*, Roanne, éd. Horvath, 1979, p. 421.
- 9 : Verdier M. Une église pré-romane : Grangermont, *Sur quelques églises du Gâtinais, Château-Landon*, éd. du Foyer rural de Château-Landon, 1988, p. 8-10 (Cahiers du Passé 11).



## ***GRENEVILLE-EN-BEAUCE***

### **IDENTITÉ**

VOCABLE : Saint-Pierre-ès-Liens et Saint-Hubert

STATUT : Paroisse

DIOCÈSE : Orléans

ARCHIDIACONÉ : Pithiviers

DOYENNÉ :

DÉPENDANT DE :

DÉPARTEMENT : Loiret

N° INSEE : 45160

COORDONNÉES LAMBERT : x = 583,275 ; y = 2354,550.

PROPRIÉTAIRE ACTUEL : Commune

PROTECTION MH : Le choeur de l'église a été inscrit à l'inventaire des Monuments historiques par arrêté du 12 janvier 1931.

### **HISTORIQUE**

PRINCIPALES DONNÉES TEXTUELLES :

L'église de Greneville-en-Beauce, anciennement Grigneville, est mentionnée dès le XI<sup>e</sup> siècle dans un fragment d'un pouillé du diocèse d'Orléans < D : p.323 >.

Selon Jacques Soyer, la paroisse était citée en 1188 dans un acte conservé aux archives départementales du Loiret, série G, dans les documents en relation avec le chapitre de Saint-Pierre-Empont d'Orléans < 4 : p.182 >.

Sinon, la cure apparaît dans les comptes du diocèse d'Orléans en 1369-1370 < D : p. 325 >.

### **DESCRIPTION**

PRÉSENTATION DU MONUMENT :

La commune de Greneville-en-Beauce est implantée sur le tracé de l'ancienne voie romaine entre Sens et Le Mans < 2 : p. 2 >. L'église est prise dans un réseau construit assez dense. Une route passe au sud-ouest et une petite place est aménagée le long de l'édifice, les deux occupant la majeure partie de l'ancien cimetière qui entourait intégralement l'église (*cf.* fig. 2). Des habitations sont présentes au nord, l'ancien presbytère, et à l'est.

L'édifice présente en plan une nef unique, avec un clocher isolé au sud en façade, et un chevet constitué d'une travée droite terminée par une abside semi-circulaire (*cf.* fig. 3-5). Une sacristie est accolée au nord du chœur. L'édifice mesure environ 30 m de long pour 6,70 m de large. La nef et l'abside ont été remaniées à plusieurs reprises. La seconde a été en grande partie édifiée à la fin du XII<sup>e</sup> ou au début du XIII<sup>e</sup> siècle, comme le montrent les voûtes sur croisées d'ogives de la travée droite et les chapiteaux des supports qui les reçoivent, à feuilles recourbées (*cf.* fig. 18-19). Le clocher semble assez tardif, probablement du XVI<sup>e</sup> ou du XVII<sup>e</sup> siècle (*cf.* fig. 6).

Certains murs extérieurs ont été rejointoyés au ciment (façade ouest, clocher), d'autres présentent encore des joints anciens, en creux, avec des vestiges d'enduits de chaux ocre orange et de tuileau rose (mur nord de la nef). L'intérieur de l'église a été restauré, en 1993, avec la mise en place d'un enduit ocre clair sur l'ensemble des parements < 2 : p. 8 >.

**PARTIES CONCERNÉES ET ÉLÉMENTS CONSERVÉS** : Les murs de la nef présentent encore des éléments relativement anciens. À l'intérieur, celle-ci est couverte d'un berceau charpenté (*cf.* fig. 16-17).

Le mur nord, peu restauré, permet d'observer un parement constitué de moellons de calcaire assisés, liés par un mortier de chaux (*cf.* fig. 12-14). Il est rythmé par des contreforts plats, élevés sur les trois quarts de la hauteur totale, en moyen appareil. Ils sont dotés d'une assise à la base légèrement en saillie et d'un court glacis. Les dimensions sont proches, sans être standardisées<sup>190</sup>. On retrouve les mêmes types de contreforts aux angles de la façade ouest, disposés en équerre<sup>191</sup>.

Les vestiges de plusieurs ouvertures sont visibles dans ce mur (*cf.* fig. 12). Ce sont des baies appareillées en calcaire, sans ébrasement extérieur, avec des arcs en plein cintre. Certaines sont assez longues et larges, d'autres beaucoup plus courtes. Elles semblent ainsi être le résultat de différentes campagnes.

Le mur sud a visiblement été remanié au XIII<sup>e</sup> siècle, les ouvertures et les contreforts étant très différents (*cf.* fig. 11). Les deux murs gouttereaux de la nef sont tous deux couronnés par une corniche en saillie, soutenue par des modillons sculptés (moulurations ou masques). La bande de la corniche elle-même est ornée de petits motifs répétés : losanges, fleurs de lys, croix grecques et peut-être motifs héraldiques type blasons. Cette corniche pourrait être contemporaine des remaniements du mur sud.

La façade ouest a été plus restaurée, notamment en ce qui concerne les enduits et la base du mur qui présente aujourd'hui un fort ressaut bétonné (*cf.* fig. 6-8). Deux petits contreforts plats, terminés par un petit glacis, encadrent le portail<sup>192</sup>. Mesurant 294 cm de haut pour 146,5 cm de large, celui-ci est constitué d'un arc en plein cintre à double rouleau retombant sans interruption jusqu'au sol<sup>193</sup>. L'extrados de l'arc est souligné par un cordon en saillie sculpté de boules. Il est difficile de juger la liaison entre ce portail et le reste de la façade ouest en raison des larges rejointoiements au ciment. La fenêtre qui le surmonte est visiblement postérieure, probablement une petite baie du XI<sup>e</sup> siècle agrandie à l'époque moderne.

---

<sup>190</sup> Dimensions des contreforts du mur nord de la nef : 67 x 27 cm ; 63,5 x 27 cm (largeur x profondeur).

<sup>191</sup> Dimensions des contreforts d'angle : 65 x 30 cm ; 64,5 x 32,5 cm ; 64 x 26 cm.

<sup>192</sup> Dimensions des contreforts encadrant le portail : 55,5 x 30 cm ; 55 x 31 cm.

<sup>193</sup> Hauteur sous clé et largeur prises à l'extérieur.

## INTERPRÉTATION

### ARGUMENTS DE DATATION ET PERSPECTIVES :

L'architecture intérieure du chevet, avec ses voûtes sur croisées d'ogives et ses chapiteaux sculptés, ainsi que la corniche à modillons sculptés de la nef constituent les principaux arguments pour dater la construction de l'église dans le courant de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle < A >. La mention de l'édifice dans un pouillé daté du XI<sup>e</sup> siècle atteste toutefois de son existence dès cette époque. Le mur gouttereau nord de la nef, avec son petit moellonnage soigné et ses contreforts plats, correspond probablement à cette première église. Le fait que les contreforts de la façade occidentale présentent les mêmes dimensions et une mise en œuvre proche que ceux du gouttereau nord incite à rattacher également ce mur à ce premier état. Les caractères du portail ouest et l'absence d'éléments courts dans les assises en moyen appareil des épaulements nous invitent à privilégier la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

### SOURCES :

A : Berthelot M., *Fiche de pré-inventaire de l'église de Greneville-en-Beauce*, ministère de la Culture, 6 juin 1968 (Région Centre – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune de Greneville-en-Beauce).

B : *Carte de randonnée : Pithiviers. Neuville-aux-Bois*, Échelle : 1/25000<sup>e</sup>, Paris, éd. IGN, 1997, 1 carte (Carte de randonnée 2218 E).

C : *Greneville-en-Beauce : dossier travaux* (Orléans – Service départemental de l'architecture et du patrimoine – Dossier de la commune de Greneville-en-Beauce).

D : Longnon A., *Pouillés de la province de Sens*, Paris, Imprimerie Nationale, 1904, p. 323, 325 (Recueil des Historiens de la France. Pouillés. Tome IV).

E : Mauvalet M., *Plan cadastral parcellaire de la commune de Grigneville, Section D dite du Bourg, feuille 2*, Échelle 1/1250<sup>e</sup>, 12 août 1830, Orléans, AD 45, 2 Mi 5198.

F : Mauvalet M., *Plan cadastral parcellaire de la commune de Grigneville, Tableau d'assemblage*, Échelle 1/10000<sup>e</sup>, 12 août 1830, Orléans, AD 45, 2 Mi 5198.

### BIBLIOGRAPHIE :

1 : Gaillard L., *Gréneville-en-Beauce, Essai sur les églises du diocèse d'Orléans. Étude historique des monuments religieux des communes du département du Loiret, vol. 1 : Anciens arrondissements d'Orléans et Pithiviers*, Orléans, éd. de L. Gaillard, 1988, p. 179.

2 : Ortega P., Raunet J., Virlet J.-B., Bouvard M., *Greneville-en-Beauce*, Pithiviers, éd. de l'Association Connaissance et Sauvegarde du Patrimoine, 1994, 28 p. (Notice 115, visite du 5 mars 2000).

## NOTICE 42 - Greneville-en-Beauce

3 : Patron C., Grigneville et Chatillon-le-Roi, *Recherches historiques sur l'Orléanais, ou Essai sur l'histoire, l'archéologie, la statistique des villes, villages, hameaux, églises, chapelles, châteaux-forts, abbayes, hôpitaux et institutions de l'Orléanais proprement dit, depuis l'époque celtique jusqu'à nos jours*, Orléans, éd. Blanchard, 1870-1871, vol. 2, p. 313-315 (Réimprimé en 1991 sous le titre *Département du Loiret. Dictionnaire des communes*, Paris, éd. Comédit, 1991, 2 vol.)

4 : Soyer J., *Les noms de lieux du Loiret. Recherches sur l'origine et la formation des noms de lieux du département du Loiret*, Roanne, éd. Horvath, 1979, p. 182.

# **GRISELLES**

## **IDENTITÉ**

VOCABLE : Saint-Aignan  
 STATUT : Paroisse  
 DIOCÈSE : Sens  
 ARCHIDIACONÉ : Gâtinais  
 DOYENNÉ : Ferrières  
 DÉPENDANT DE :

DÉPARTEMENT : Loiret  
 N° INSEE : 45161  
 COORDONNÉES LAMBERT : x = 636,650 ; y = 2342,150.  
 PROPRIÉTAIRE ACTUEL : Commune  
 PROTECTION MH : Néant

## **HISTORIQUE**

PRINCIPALES DONNÉES TEXTUELLES :

L'église et la paroisse de Griselles semblent mentionnées pour la première fois en 1251<sup>194</sup> < F : p.492 >.

## **DESCRIPTION**

PRÉSENTATION DU MONUMENT :

Une nécropole de l'Antiquité tardive, avec des sarcophages trapézoïdaux orientés ouest-est, a été découverte en 1855 sur le territoire de la commune, à un emplacement non précisé < 1 ; 5 >.

Selon plusieurs anciens historiens comme Dom Morin et l'abbé Patron, le village de Griselles était occupé par plusieurs châteaux au cours du Moyen Âge, en relation avec de nombreuses possessions des souverains capétiens qui venaient chasser dans les bois situés juste au sud de la commune lorsqu'ils séjournaient à Montargis (*cf.* fig. 2) < 3 ; 4 >. L'un de ces châteaux, situé dans le hameau de Bois-le-Roi, aurait été édifié par Louis VII et servait ainsi de rendez-vous de chasse. Un autre était implanté dans les prés entourant le cours de la Cléry, près du bourg. L'abbé Patron évoque des fossés en eaux, des murailles et les vestiges d'une porte équipée d'une herse < 4 : p. 191 >. Le troisième aurait été situé dans le bourg, à l'emplacement de l'église paroissiale dont le chœur aurait constitué l'ancienne chapelle seigneuriale. Enfin, un dernier château se serait trouvé près d'une fontaine.

L'église paroissiale se trouve ainsi au centre du bourg, à la hauteur d'un carrefour, entourée de rues à l'ouest et au nord, et d'habitations au sud et à l'est. Une rupture de pente importante commence au sud de l'église, descendant vers la vallée de la Cléry, coulant à 75 m

---

<sup>194</sup> Source consultée par Jacques Soyer, perdue suite aux bombardements des archives départementales au cours de la Seconde guerre mondiale.

environ de l'édifice. Le cimetière entourait autrefois entièrement l'église, se développant surtout vers l'est (*cf.* fig. 3).

L'édifice présente en plan une nef de trois travées, avec un unique collatéral nord, précédée d'un porche à l'ouest, et suivie d'un chevet de trois travées à l'est, à deux vaisseaux également, terminé par un mur plat (*cf.* fig. 4-5). La dernière travée orientale du collatéral nord a été transformée en sacristie. L'ensemble mesure 29 m de long pour 13 m de large. Le chevet est doté de puissants arcs doubleaux brisés retombant sur des piles circulaires dont les chapiteaux sont simplement moulurés (*cf.* fig. 13). Il est également couvert de voûtes d'arêtes. Ces éléments évoquent plutôt les débuts de l'architecture gothique à la fin du XII<sup>e</sup> ou durant le XIII<sup>e</sup> siècle. Le collatéral nord semble relativement tardif. Il est couvert de voûtes d'ogives en plâtre, probablement mises en place au XIX<sup>e</sup> siècle.

À l'intérieur, les murs sont couverts d'une épaisse couche d'enduit blanc. À l'extérieur, la façade occidentale est en grande partie rejointoyée au ciment gris. Plusieurs autres états d'enduits anciens dégradés sont visibles sur les autres parements.

**PARTIES CONCERNÉES ET ÉLÉMENTS CONSERVÉS :** La façade occidentale de l'édifice présente des éléments susceptibles d'être attribués aux débuts de l'architecture romane (*cf.* fig. 7-8). Il s'agit des vestiges de deux contreforts plats mis en œuvre avec des remplois de sarcophages haut-médiévaux débités en calcaire de Tonnerre (*cf.* fig. 9-11). Ces contreforts ont été remaniés, dans leur partie inférieure, probablement lors de la mise en place du portail actuel à la Renaissance. Néanmoins, des vestiges de chaînages avec le parement en moellons de silex sont encore partiellement visibles. Au-dessus de la toiture du porche, le chaînage de l'angle sud-ouest de la nef semble également mis en œuvre avec des remplois de sarcophages (*cf.* fig. 12).

Le reste du vaisseau central, couvert d'un berceau charpenté, n'offre malheureusement pas d'autres indices en l'état actuel (*cf.* fig. 14). Nous n'avons toutefois pas pu avoir accès au gouttereau sud, à l'extérieur.

## **INTERPRÉTATION**

### **ARGUMENTS DE DATATION ET PERSPECTIVES :**

Cet édifice, relativement méconnu, a été profondément remanié au cours des siècles et il ne subsiste que très peu d'éléments pouvant se rapporter à un édifice des X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles. Toutefois, il semblerait que la façade occidentale du vaisseau central de la nef ait connu un premier état au cours du XI<sup>e</sup> siècle comme le montre les vestiges d'éléments appareillés avec des débits de sarcophages haut-médiévaux.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

### SOURCES :

A : *Carte de randonnée : Château-Landon*, Échelle : 1/25000<sup>e</sup>, Paris, éd. IGN, 2003, 1 carte (Carte de randonnée 2418 E).

B : *Griselles : dossier travaux* (Orléans – Service départemental de l'architecture et du patrimoine – Dossier de la commune de Griselles).

C : Mauvalet M., *Plan cadastral parcellaire de la commune de Griselles, Section F, dite du Bourg*, Échelle 1/2500<sup>e</sup>, 1832, Orléans, AD 45 (Coligny), 3 P 161/7.

D : Mauvalet M., *Plan cadastral parcellaire de la commune de Griselles, Tableau d'assemblage*, Échelle 1/10000<sup>e</sup>, 1832, Orléans, AD 45 (Coligny), 3 P 161/1.

E : Moreau M., *Fiche de pré-inventaire de l'église de Griselles*, ministère de la Culture, 21 avril 1969 (Région Centre – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune de Griselles).

F : Soyer J., *Les noms de lieux du Loiret. Recherches sur l'origine et la formation des noms de lieux du département du Loiret*, Roanne, éd. Horvath, 1979, p.492.

### BIBLIOGRAPHIE :

1 : Brosse M. de, Séance du 31 août 1855, *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, vol. II, 1854-1858, Orléans, éd. de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, 1859, p. 182.

2 : Michel E., Griselles, *Histoire et description des églises des arrondissements de Gien et de Montargis*, Paris, éd. Plon, 1885, p.138.

3 : Morin G., *Histoire générale des pays de Gastinois, Senonais & Hurepoix contenant la description des antiquités des Villes, Bourgs, Châteaux, Abbayes, Églises et maisons nobles desdits pays, avec mes Genealogies des Seigneurs & familles qui en dépendent. Composée par feu R. P. Dom Guillaume Morin, Grand Prieur de l'Abbaye Royale de Ferrière en Gastinois : & du depuis mise en lumière par les vénérables religieux de ladite abbaye*, Paris, éd. Veuve Pierre Chevalier, 1630, p.

4 : Patron C., Griselles, *Recherches historiques sur l'Orléanais, ou Essai sur l'histoire, l'archéologie, la statistique des villes, villages, hameaux, églises, chapelles, châteaux-forts, abbayes, hôpitaux et institutions de l'Orléanais proprement dit, depuis l'époque celtique jusqu'à nos jours*, Orléans, éd. Blanchard, 1870-1871, vol. 2, p. 190-193 (Réimprimé en 1991 sous le titre *Département du Loiret. Dictionnaire des communes*, Paris, éd. Comédit, 1991, 2 vol.)

5 : Provost M., 136 - Griselles (INSEE n°161), *Le Loiret. 45*, Paris, éd. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1988, p. 164 (Collection Carte archéologique de la Gaule).

# GUIGNONVILLE

## IDENTITÉ

VOCABLE : Saint-Félix et Saint-Fiacre

STATUT : Paroisse

DIOCÈSE : Orléans

ARCHIDIACONÉ : Pithiviers

DOYENNÉ :

DÉPENDANT DE :

DÉPARTEMENT : Loiret

N° INSEE : 45163

COORDONNÉES LAMBERT : x = 583,450 ; y = 2354, 875.

PROPRIÉTAIRE ACTUEL : Commune

PROTECTION MH : Le clocher de l'église a été inscrit sur la liste des Monuments historiques par arrêté du 26 octobre 1925.

## HISTORIQUE

PRINCIPALES DONNÉES TEXTUELLES :

L'église de Guignonville est mentionnée dès le XI<sup>e</sup> siècle dans un fragment d'un pouillé du diocèse d'Orléans < E : p. 323 >. De nombreux auteurs évoquent une fondation de l'édifice par un certain Guignon, seigneur d'Onville, en 1033 < A ; 3 ; 4 : p. 13 >. Aucune source n'étant citée, nous n'avons pas réussi à retrouver une confirmation de cela.

En 1218, l'abbaye de la Cour-Dieu fait l'acquisition d'une partie de la dîme de Guignonville, laissant supposer l'existence d'une paroisse à cette date < 2 : p. 63 >. Celle-ci n'est toutefois pas citée dans le pouillé de 1369-1370, elle n'apparaît que dans celui daté du XVI<sup>e</sup> siècle < E : p. 341 >.

Sur l'arc séparant le chevet de la nef, deux dates sont inscrites, témoignant probablement d'anciennes phases de travaux : 1672 et 1875.

## DESCRIPTION

PRÉSENTATION DU MONUMENT :

L'église est implantée dans le village, entourée par un ensemble de rues et de ruelles au sud, à l'est et à l'ouest, une place ayant été toutefois ménagée au sud. Au nord, un simple passage étroit sépare le monument d'un groupe de maisons. Le plan cadastral de 1830 montre qu'autrefois le cimetière entourait entièrement l'église (*cf.* fig. 2).

L'édifice présente, en plan, une nef unique suivie d'un chevet rectangulaire de deux travées (*cf.* fig. 3-5). Une sacristie a été rajoutée contre le mur sud et un clocher est isolé au nord, contre la travée occidentale du chevet. Ces deux derniers ont probablement été construits au XIII<sup>e</sup> siècle. Les voûtes sur croisées d'ogives et les chapiteaux à crochets végétaux naturalistes évoquent en effet l'architecture de cette époque (*cf.* fig. 22).



L'église mesure environ 23 m de long. La nef en compte 12,95 m environ pour 5,95 m de large.

Les murs extérieurs ont été soigneusement rejointoyés au ciment. À l'intérieur, les parements sont masqués par des enduits anciens ocre jaune avec un décor de faux appareil.

**PARTIES CONCERNÉES ET ÉLÉMENTS CONSERVÉS :** La nef est la partie la plus ancienne de l'édifice. Elle est couverte à l'intérieur par un berceau charpenté peu fréquent, soutenu par deux arcs diaphragmes en anse de panier retombant sur des piliers en bois (*cf.* fig. 21).

Les murs gouttereaux nord et sud sont mis en œuvre avec des petits moellons de calcaire assisés, fréquemment en *opus spicatum* (*cf.* fig. 8-11). Une rupture dans le parement est visible avant la jonction avec le clocher au nord, juste au-dessus de la toiture d'un bâtiment annexe (*cf.* fig. 9). Le mur sud est doté d'un contrefort, non chaîné, visiblement postérieur. Dans la partie supérieure, deux fenêtres sont percées dans chaque mur. Sans ébrasement extérieur, relativement allongées et couronnées par un arc en plein cintre clavé, elles sont visiblement appareillées avec des remplois de sarcophages (*cf.* fig. 18). On retrouve les mêmes remplois de sarcophages pour la mise en œuvre de l'angle nord-ouest de la nef, dépourvu de contreforts (*cf.* fig. 8, 10, 16).

Le mur occidental de la nef se distingue des deux précédents par son style et ses techniques de construction (*cf.* fig. 12). Le parement est toujours constitué de moellons assisés mais la disposition en arêtes de poisson disparaît et les dimensions des pierres sont visiblement plus importantes. Le recours aux remplois de sarcophages pour les angles et les encadrements d'ouvertures n'est plus privilégié.

Au milieu du mur a été aménagé un portail, au centre d'un petit massif en saillie encadré par deux contreforts. Ces derniers sont relativement peu saillants, construits en moyen appareil, dotés d'un socle en saillie à la base et d'un petit glacis sur deux assises, bien chaînés avec le parement et édifiés sur environ les 3/5<sup>e</sup> de la hauteur totale du mur. De dimensions relativement proches, ils sont identiques à un troisième contrefort situé à l'angle sud-est<sup>195</sup>. Celui-ci est placé en équerre avec un dernier contrefort en moyen appareil au sud, élevé lui sur toute la hauteur du mur gouttereau, et mal chaîné avec le parement<sup>196</sup> (*cf.* fig. 17).

Le portail mesure 164,5 cm de large pour 316 cm de haut à l'extérieur. Il est constitué d'un arc en plein cintre à double rouleau et claveaux relativement étroits et de format plutôt rectangulaire (*cf.* fig. 13). Cet arc retombe directement jusqu'au sol, sans intermédiaire. Son extradors est souligné par un cordon en saillie. Ce portail est entièrement dépourvu de décor, à l'exception de deux figures gravées dans les piédroits de la voussure interne : on reconnaît la représentation d'un guerrier au nord, en armure, tenant son épée (*cf.* fig. 14) et celle d'un ecclésiastique, les mains jointes en prière, au sud (*cf.* fig. 15).

Le portail est surmonté d'une fenêtre appareillée en plein cintre, dont l'arc est souligné par le même cordon en saillie non orné (*cf.* fig. 19). À l'exception de ce dernier, cette baie est très proche de celles des murs gouttereaux de la nef, mise à part sa mise en œuvre, non pas en remplois de sarcophages mais en moyen appareil de calcaire.

---

<sup>195</sup> Dimensions des trois contreforts de façade : 55 x 42 cm ; 57 x 40 cm ; 64 x 43 cm (largeur x profondeur).

<sup>196</sup> Dimension du contrefort du mur sud, placé à l'angle sud-ouest : 57 x 43,5 cm (largeur x profondeur).

À l'intérieur, peu d'éléments intéressants sont visibles, en raison des enduits. Mais il faut noter la présence d'un arc en plein cintre séparant le chevet de la nef. Il retombe toutefois sur deux faisceaux de colonnettes gothiques et a ainsi probablement été remanié (cf. fig. 20). Il peut éventuellement s'agir des vestiges d'un arc ouvrant sur le chœur primitif.

### **INTERPRÉTATION**

#### ARGUMENTS DE DATATION ET PERSPECTIVES :

Deux phases de construction nous concernant sont clairement identifiables dans cette nef :

- La première, la plus ancienne, est visible sur les murs gouttereaux nord et sud. Elle se caractérise par l'emploi d'un petit moellonnage, partiellement en épis, associé à l'utilisation de remplois de sarcophages haut-médiévaux pour les angles et les encadrements d'ouvertures. Cette première nef était visiblement dépourvue de contreforts.

- La seconde concerne visiblement une reprise des trois-quarts sud du mur de façade avec la construction du portail et de la fenêtre qui le surmonte et de l'ensemble des contreforts du mur ouest. Cette phase se distingue de la précédente par la dimension et la disposition des moellons, et par le remplacement des remplois de sarcophages par du moyen appareil. La concentration des contreforts dans la partie sud de la façade pourrait indiquer un défaut de stabilité de ce côté-ci, hypothèse renforcée par l'ajout supplémentaire, à une période inconnue, d'un contrefort supplémentaire au centre du mur gouttereau sud. L'aspect extrêmement simple du portail et de la fenêtre, sans ébrasement extérieur, sans décor, avec des claveaux étroits et rectangulaires, suggère une datation dans la seconde moitié ou la fin du XI<sup>e</sup> siècle et rappelle celui de Greneville-en-Beauce. La première phase pourrait alors être datée entre la fin du X<sup>e</sup> siècle et le milieu du XI<sup>e</sup> siècle.

### **SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE**

#### SOURCES :

A : Berthelot M., *Fiche de pré-inventaire de l'église de Guignonville*, ministère de la Culture, 6 juin 1968 (Région Centre – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune de Guignonville).

B : *Carte de randonnée : Pithiviers. Neuville-aux-Bois*, Échelle : 1/25000<sup>e</sup>, Paris, éd. IGN, 1997, 1 carte (Carte de randonnée 2218 E).

C : *Correspondance : demande de réfection de la couverture du clocher*, 1935, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0081/045/0022 (Série 0081/045 : Restauration d'édifices du Loiret, série générale).

D : *Guignonville : dossier travaux* (Orléans – Service départemental de l'architecture et du patrimoine – Dossier de la commune de Guignonville).

E : Longnon A., *Pouillés de la province de Sens*, Paris, Imprimerie Nationale, 1904, p. 323, 341 (Recueil des Historiens de la France. Pouillés. Tome IV).

## NOTICE 44 - Guignonville

F : Mauvalet M., *Plan cadastral parcellaire de la commune de Guignonville, Section D*, Échelle 1/1250<sup>e</sup>, 12 août 1830, Orléans, AD 45, 2 Mi 5200.

G : Mauvalet M., *Plan cadastral parcellaire de la commune de Guignonville, Tableau d'assemblage*, Échelle 1/10000<sup>e</sup>, 12 août 1830, Orléans, AD 45, 2 Mi 5200.

### BIBLIOGRAPHIE :

1 : Gaillard L., Guignonville, *Essai sur les églises du diocèse d'Orléans. Étude historique des monuments religieux des communes du département du Loiret, vol. 1 : Anciens arrondissements d'Orléans et Pithiviers*, Orléans, éd. de L. Gaillard, 1988, p. 179-180.

2 : Jarry E., *Histoire de l'abbaye de La Cour-Dieu, ordre de Citeaux, diocèse d'Orléans (1178-1793)*, Orléans, éd. Herluison, 1864, 235 p.

3 : Patron C., Guignonville, *Recherches historiques sur l'Orléanais, ou Essai sur l'histoire, l'archéologie, la statistique des villes, villages, hameaux, églises, chapelles, châteaux-forts, abbayes, hôpitaux et institutions de l'Orléanais proprement dit, depuis l'époque celtique jusqu'à nos jours*, Orléans, éd. Blanchard, 1870-1871, vol. 2, p. 315-317 (Réimprimé en 1991 sous le titre *Département du Loiret. Dictionnaire des communes*, Paris, éd. Comédit, 1991, 2 vol.)

4 : Raunet J., Virlet J.-B., *Guignonville*, Pithiviers, éd. Connaissance et sauvegarde du patrimoine, 1986, n. p.

# INGRANNES

## IDENTITÉ

VOCABLE : Saint-Médard  
 STATUT : Paroisse  
 DIOCÈSE : Orléans  
 ARCHIDIACONÉ : Beauce  
 DOYENNÉ :  
 DÉPENDANT DE :

DÉPARTEMENT : Loiret  
 N° INSEE : 45168  
 COORDONNÉES LAMBERT : x = 590,925 ; y = 2332,425.  
 PROPRIÉTAIRE ACTUEL : Commune  
 PROTECTION MH : Néant

## HISTORIQUE

### PRINCIPALES DONNÉES TEXTUELLES :

Le site d'Ingrannes apparaît dans les possessions de l'évêché d'Orléans dès 990 en tant que *villa* < E : p. 80 >. L'église est une première fois citée dans un fragment d'un pouillé du diocèse d'Orléans daté du XI<sup>e</sup> siècle < D : p. 323 >. Elle est ensuite une nouvelle fois présente dans une charte du pape Eugène III, de 1151, récapitulant les possessions de l'évêché d'Orléans : « *ecclesiam de Ingrana* » < E : p. 51 >.

## DESCRIPTION

### PRÉSENTATION GÉNÉRALE :

Le village d'Ingrannes est situé au cœur de la forêt d'Orléans, sur les bords de la rivière du Cens. Il a été assimilé au site dénommé *Fines* sur la table de Peutinger, un probable *vicus* implanté sur la voie romaine de Sens à Orléans < 4 : p. 202 >. Des vestiges de cette voie romaine ont pu être observés dans le marais de Bordeaux les Rouches < 4 : p. 203 >. De nombreux autres vestiges mobiliers ont pu être observés sur le territoire de la commune, témoignant d'une occupation des lieux à l'époque gallo-romaine.

Au Moyen Âge, outre l'église qui nous occupe ici, l'abbaye cistercienne de La Cour Dieu fut fondée en 1168 par Jean II, évêque d'Orléans < 3 >. Supprimée à la Révolution, elle est aujourd'hui en ruines et propriété privée.

Au cœur du bourg, l'église paroissiale était, au XIX<sup>e</sup> siècle, entourée par le cimetière de la commune (*cf.* fig. 2) < A >. Elle présente un plan composé d'une nef avec un unique collatéral sud de trois travées, d'un transept saillant uniquement au nord et d'un chevet avec deux absidioles au nord et au sud et une grande abside centrale précédée d'une travée droite (*cf.* fig. 3-4). Une flèche en bois recouverte d'ardoises se situe à la croisée du transept (*cf.* fig. 5-6). L'ensemble mesure environ 25 m de long pour 10,40 m de largeur dans la nef et

13,70 m dans le transept. Le vaisseau central de la nef compte 13 m de long pour 5,57 m de largeur à l'ouest.

Le collatéral sud est postérieur aux époques qui nous intéressent et a visiblement été rajouté à l'époque gothique (arcades et fenêtres brisées, voûtes d'ogives, chapiteaux à motifs de feuillages naturalistes). Le chevet, à trois absides semi-circulaires, est très proche de celui de Courcy-aux-Loges : petites baies en plein cintre, contreforts appareillés plats et voûte en berceau brisé (*cf.* fig. 6, 12). Des voûtes sur croisées d'ogives couvrent les bras du transept. Elles ne sont pas constituées d'ogives mais d'arcs plats se croisant au sommet de la voûte et retombant sur des colonnes engagées à chapiteaux sculptés, comme dans l'ancienne chapelle de l'église Saint-Salomon de Pithiviers (*cf.* fig. 13, 16-19 ; vol. IV, fig. 140). Ces éléments permettent de placer la construction du transept et du chevet dans la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle.

À l'extérieur, les murs de la nef sont entièrement masqués par des enduits, ceux du chevet ont seulement été fortement rejointoyés (*cf.* fig. 5-10). Les parements intérieurs sont masqués par une couche d'enduit blanc à l'exception des éléments d'architecture importants type supports et de l'abside centrale dotée de peintures néo-gothiques (*cf.* fig. 11-13). Toute tentative de compréhension de la chronologie du monument repose donc entièrement sur les caractères de l'architecture, ouvertures et supports essentiellement.

### PARTIES CONCERNÉES ET ÉLÉMENTS CONSERVÉS :

La nef centrale, charpentée, présente encore à l'extérieur les vestiges d'une petite fenêtre, dans le mur nord, qui évoque l'architecture de notre période (*cf.* fig. 7-8). Étroite, placée haut dans le mur, sans ébrasement extérieur, elle est constituée de deux piédroits appareillés, associant pierres de moyen appareil de calcaire et remplois de sarcophages, et d'un arc en plein cintre avec des claveaux relativement étroits et irréguliers, également débités dans des sarcophages haut-médiévaux. Ceux-ci ont été taillés dans du calcaire de la Charité-sur-Loire < 3 : p. 46 >.

## INTERPRÉTATION

### ARGUMENTS DE DATATION ET PERSPECTIVES :

Seul le vaisseau central de la nef, charpenté, renvoie à l'architecture des X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles avec sa fenêtre bouchée au nord, en concordance avec la mention de l'église à cette époque. Il est difficile de dire si un premier chevet, une simple abside, avait été construit dans son prolongement ou si le chantier s'est poursuivi plusieurs années plus tard avec la construction du chevet actuel.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

### SOURCES :

A : Bienvenu M., Mauvalet M., *Plan cadastral parcellaire de la commune d'Ingrannes, Section E dite du bourg*, Échelle 1/2500<sup>e</sup>, janvier 1835, Orléans, AD 45, 2 Mi 5203.

B : Bienvenu M., Mauvalet M., *Plan cadastral parcellaire de la commune d'Ingrannes, Tableau d'assemblage*, Échelle 1/10000<sup>e</sup>, janvier 1835, Orléans, AD 45, 2 Mi 5203.

C : *Carte de randonnée : Forêt d'Orléans. Massif d'Ingrannes. Bellegarde*, Échelle : 1/25000<sup>e</sup>, Paris, éd. IGN, 2003, 1 carte (Carte de randonnée 2319 OT).

D : Longnon A., *Pouillés de la province de Sens*, Paris, Imprimerie Nationale, 1904, p. 323 (Recueil des Historiens de la France. Pouillés. Tome IV).

E : Thillier J., Jarry E., *Cartulaire de Sainte-Croix d'Orléans (814-1300) contenant le Chartularium Ecclesiae Aurelianensis Vetus*, Paris, éd. Alphonse Picard et fils, 1906, p. 51 et 80.

### BIBLIOGRAPHIE :

1 : Duley B., Caillard L., Beaufort C., Levalois B., Lory M., Raunet J., Terrasse G., Virlet J.-B., *Ingrannes*, Pithiviers, éd. de l'Association Connaissance et Sauvegarde du Patrimoine, 1998, 20 p. (Notice 145, visite du 15 mars 1998).

2 : Gély J.-P., Nature et origine des sarcophages du haut Moyen Âge en remploi dans les églises du Centre de la France, *Pierres du patrimoine européen. Économie de la pierre de l'Antiquité à la fin des Temps modernes, actes du colloque international de Château-Thierry, 18-21 octobre 2005*, Paris, éd. du CTHS, 2008, p. 35-48.

3 : Patron C., *Recherches historiques sur l'Orléanais, ou Essai sur l'histoire, l'archéologie, la statistique des villes, villages, hameaux, églises, chapelles, châteaux-forts, abbayes, hôpitaux et institutions de l'Orléanais proprement dit, depuis l'époque celtique jusqu'à nos jours*, Orléans, éd. Blanchard, 1870-1871, vol. 1, p. 436-437 (Réimprimé en 1991 sous le titre *Département du Loiret. Dictionnaire des communes*, Paris, éd. Comédit, 1991, 2 vol.)

4 : Provost M., 226 – Ingrannes (INSEE n°168), *Le Loiret. 45*, Paris, éd. Académie des Inscriptions et Belles Lettres, 1988, p. 202-203 (Collection Carte archéologique de la Gaule).

5 : Soyer J., *Les noms de lieux du Loiret. Recherches sur l'origine et la formation des noms de lieux du département du Loiret*, Roanne, éd. Horvath, 1979, p. 52.

# LANGESSE

## IDENTITÉ

VOCABLE : Sainte-Croix et Saint-Georges

STATUT : Paroisse

DIOCÈSE : Sens

ARCHIDIACONÉ : Gâtinais

DOYENNÉ : Ferrières

DÉPENDANT DE :

DÉPARTEMENT : Loiret

N° INSEE : 45180

COORDONNÉES LAMBERT : x = 624,050 ; y = 2313,625.

PROPRIÉTAIRE ACTUEL : Commune

PROTECTION MH : Néant.

## HISTORIQUE

PRINCIPALES DONNÉES TEXTUELLES :

L'église et la paroisse de Langesse sont mentionnées dans les comptes du diocèse de Sens, levés vers 1350 < p. 47 >.

## DESCRIPTION

PRÉSENTATION DU MONUMENT :

En 1825, le bourg de Langesse était constitué d'une dizaine de bâtiments, organisés autour d'une rue principale, à proximité d'un grand étang d'environ 400 m de long (*cf.* fig. 2). L'église se trouve au cœur de ce bourg, le long de la voie principale. Un château, constitué de plusieurs corps de bâtiments allongés, dotés de tourelles d'angles, et associé à des jardins avec canaux, était également présent à environ 250 m au sud-est.

L'église présente un plan comprenant une nef unique, de 8,30 m de large pour 15,20 m de long, et un chevet constitué d'une simple abside semi-circulaire de 3,50 m de profondeur environ pour 7 m de large à son entrée (*cf.* fig. 4-5).

Les parements extérieurs et intérieurs de l'édifice sont entièrement masqués par des enduits<sup>197</sup> (*cf.* fig. 6-11).

PARTIES CONCERNÉES ET ÉLÉMENTS CONSERVÉS :

La nef et le chevet présentent quelques ouvertures de type meurtrières qui pourraient renvoyer à la période qui nous intéresse ici.

La nef rectangulaire est couverte d'un berceau charpentée. Elle est accessible depuis un mur pignon occidental aveugle, à l'exception d'un petit portail en plein cintre, doté de deux impostes moulurées d'un bandeau, souligné d'une baguette, et surmontant un quart de

<sup>197</sup> Nous n'avons pas pu avoir accès à l'intérieur de l'édifice.

rond. L'ensemble paraît toutefois avoir été restauré. Les murs gouttereaux nord et sud présentent chacun, en leur milieu, une petite baie allongée composée de deux piédroits appareillés de deux ou trois assises, surmontés d'un linteau monolithe plein cintre. L'ensemble est souligné à chaque fois d'un très léger biseau à l'extérieur (*cf.* fig. 8-9). Toutes les autres ouvertures récentes observables dans cette nef sont postérieures. Les angles occidentaux semblent appareillés avec des chaînages en moyen appareil alors que de très légers contreforts animent l'angle oriental, sur le retour du pignon (*cf.* fig. 6-7). En 1987, Nathalie Sornicle avait pu observer le parement du mur gouttereau nord qui ne devait pas être enduit à ce moment-là. Elle décrit un « mélange de pierres, de silex et quelquefois de briques lignés de façon assez ordonnée » < 3 : p. 68 >. Cette description reste malheureusement assez vague.

L'abside est dotée d'une voûte en cul-de-four (*cf.* fig. 10). Cinq baies, dont deux bouchées, sont visibles à l'extérieur (*cf.* fig. 6). Celle située dans l'axe et les deux plus extrêmes sont dotées d'arcs brisées et renvoient plutôt à l'architecture gothique. Les deux autres qui s'intercalent entre les précédentes, sont de petites fenêtres allongées, de type meurtrière, relativement proches de celles de la nef. Celle du sud semble toutefois avoir été remaniée.

### **INTERPRÉTATION**

#### ARGUMENTS DE DATATION ET PERSPECTIVES :

Nathalie Sornicle avait attribué, dès 1987, la construction de l'édifice avec ses petites baies allongées au courant du XI<sup>e</sup> siècle, notamment par comparaison avec celles de l'église voisine de Boismorand < 3 >. L'état d'observation de l'édifice n'ayant pas évolué depuis son étude, nous ne pouvons que rester sur cette hypothèse de la construction d'un édifice de dimensions modestes, aux ouvertures restreintes, au cours du XI<sup>e</sup> siècle, en nous basant sur la typologie de ces baies et sur la présence d'une voûte en cul-de-four sur l'abside. La présence de biseaux sur les encadrements extérieurs des baies incite à privilégier à première vue la seconde moitié du siècle.

### **SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE**

#### SOURCES :

A : *Carte de randonnée : Châtillon-Coligny*, Échelle : 1/25000<sup>e</sup>, Paris, éd. IGN, 2004, 1 carte (Carte de randonnée 2420 E).

B : Longnon A., *Pouillés de la province de Sens*, Paris, Imprimerie Nationale, 1904, p. 47 (Recueil des Historiens de la France. Pouillés. Tome IV).

C : Peynaud M., *Plan cadastral parcellaire de la commune de Langesse. Section A dite du Bourg*, Échelle 1/5000<sup>e</sup>, 1825, Orléans, AD 45, 3 P 180/2.

D : Peynaud M., *Plan cadastral parcellaire de la commune de Langesse. Tableau d'assemblage*, Échelle 1/10000<sup>e</sup>, 1825, Orléans, AD 45, 3 P 180/2.



E : Vilpoux E., *Fiche de pré-inventaire de l'église de Langesse*, ministère de la Culture, 15 janvier 1968 (Région Centre – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune de Langesse).

**BIBLIOGRAPHIE :**

1 : Michel E., *Histoire et description des églises des arrondissements de Gien et de Montargis*, Paris, éd. Plon, 1885, p.11.

2 : Patron C., Langesse, *Recherches historiques sur l'Orléanais, ou Essai sur l'histoire, l'archéologie, la statistique des villes, villages, hameaux, églises, chapelles, châteaux-forts, abbayes, hôpitaux et institutions de l'Orléanais proprement dit, depuis l'époque celtique jusqu'à nos jours*, Orléans, éd. Blanchard, 1870-1871, vol.2, p.458-459 (Réimprimé en 1991 sous le titre *Département du Loiret. Dictionnaire des communes*, Paris, éd. Comédit, 1991, 2 vol.)

3 : Sornicle N., Langesse, *Architecture religieuse précoce dans le Loiret*, Nanterre, éd. de l'Université de Paris X, 1987, vol. 2, p. 67-70 (Mémoire de maîtrise sous la direction de Carol Heitz).

# LOMBREUIL

## IDENTITÉ

VOCABLE : Saint-Baudèle

STATUT : Paroisse

DIOCÈSE : Sens

ARCHIDIACONÉ : Gâtinais

DOYENNÉ : Gâtinais

DÉPENDANT DE :

DÉPARTEMENT : Loiret

N° INSEE : 45185

COORDONNÉES LAMBERT : x = 621,950 ; y = 2326, 900.

PROPRIÉTAIRE ACTUEL : Commune

PROTECTION MH : Néant.

## HISTORIQUE

PRINCIPALES DONNÉES TEXTUELLES :

L'église de Lombreuil est citée dans le pouillé du diocèse de Sens, levé vers 1350 < E : p. 52 >. La paroisse n'apparaît que dans les comptes des années 1369-1370 < E : p. 97 >. En 1472, le doyen du Gâtinais accorde la permission aux marguilliers de l'église de Lombreuil de percevoir une taille exceptionnelle de 10 livres parisis afin de réparer l'édifice < G >. En 1480, ils obtiennent une autorisation identique, afin de lever un impôt de 20 livres tournois, toujours pour mener des travaux de réparation sur l'église < G >.

## DESCRIPTION

PRÉSENTATION DU MONUMENT :

Le village de Lombreuil est implanté le long de la route reliant Lorris à Montargis qui longe le ruisseau du Limetin à une centaine de mètres plus à l'ouest. En 1824, une dizaine de bâtiments seulement s'organisaient autour de celle-ci (*cf.* fig. 2-3). L'église est située légèrement en retrait d'un croisement de la voie principale avec un chemin secondaire, entourée par son cimetière. Un château est également observable au nord de celle-ci, doté d'un plan en M entouré de fossés en eau et de jardins.

L'église présente un plan composé d'une nef unique dotée d'un berceau lambrissé et d'un chevet comprenant une travée droite charpentée et une abside semi-circulaire voûtée en cul-de-four brisé (*cf.* fig. 4-6). Une sacristie a été rajoutée au nord de la travée droite du chevet. L'ensemble mesure 24,15 m de long pour 6,28 m de large dans la nef.

Les parements intérieurs sont entièrement masqués par un enduit de mortier ocre clair. Des vestiges d'un enduit plus ancien de plâtre, avec un faux appareil peint sont conservés sur les deux tiers supérieurs des murs de la nef et la voûte en berceau lambrissée (*cf.* fig. 24-25). À l'extérieur, la base des murs a été bétonnée sur environ 1,35 m de hauteur. Divers états d'enduits de chaux dégradés, laissant partiellement voir les parements occupent le reste de

l'élévation des murs, à l'exception du pignon occidental entièrement recouvert d'une épaisse couche d'enduit gris, type ciment (*cf.* fig. 7-8, 23).

#### PARTIES CONCERNÉES ET ÉLÉMENTS CONSERVÉS :

- **Nef** : La nef présente un plan rectangulaire simple, de 14,26 m de long pour 6,28 m de large. Elle est couverte d'un voûte en berceau lambrissée et une structure en charpente appuyée contre le mur pignon oriental soutient la flèche en ardoise qui surmonte l'édifice. Trois tirants en fer ont également été mis en place entre les deux murs gouttereaux.

Les murs sont mis en œuvre à l'aide de moellons de calcaire gris et jaune, dont certains ont visiblement subi une rubéfaction et présentent une teinte rouge brique. Ces éléments sont régulièrement assisés, avec ponctuellement une disposition en *opus spicatum* (*cf.* fig. 22). Quatre rangées de six trous de boulins bouchés sont partiellement observables (*cf.* fig. 16-20). Les platelages étaient implantés tous les 95 cm environ et les perches entre 2,70 m et 2,90 m. Les cavités accueillant les boulins étaient mises en œuvre à l'aide de deux petits moellons cubiques formant les montants latéraux, surmontés d'une plaquette allongée de calcaire gris clair, permettant de les repérer relativement facilement malgré les remaniements et les enduits (*cf.* fig. 21).

Ce parement est associé aux angles de la nef à des chaînages appareillés de blocs de calcaire clair, soit débités en plaquettes allongés, soit en blocs de moyen format parmi lesquels des formes en L sont observables permettant d'identifier des remplois de sarcophages (*cf.* fig. 11-12). Jean-Pierre Gély a identifié des calcaires de La Charité-sur-Loire, de Suilly, de Bourges et de Tonnerre < 2 : p. 36 >.

Toutes les fenêtres anciennes de la nef ont disparu, sans doute lors de la mise en place des grandes baies brisées aujourd'hui visibles, qui ne semblent pas antérieures au XIX<sup>e</sup> siècle, dans leur état actuel. On devine parfois des piédroits appartenant à des états antérieurs mais il reste très difficile de dater ces éléments (*cf.* fig. 16, 20). Les dimensions générales de ces ouvertures semblent toutefois trop importantes pour pouvoir les attribuer au XI<sup>e</sup> siècle. Une porte, constituée de deux piédroits appareillés couronnés d'impostes moulurées en quart de rond et soutenant un linteau en bâtière orné d'un motif floral, est percée dans le mur gouttereau sud, sous un porche en bois. L'ensemble paraît difficilement pouvoir être attribué avant la fin du Moyen Âge. Seul le portail aménagé dans le mur pignon occidental pourrait remonter au XI<sup>e</sup> siècle (*cf.* fig. 23). Il est constitué d'un arc de 30 cm de l'épaisseur retombant sur deux piédroits appareillés sans interruption et d'un ébrasement intérieur probablement repris<sup>198</sup>. Sa mise en œuvre reprend des plaquettes allongées et des blocs en L, débités dans des sarcophages haut-médiévaux. Ainsi, 30 claveaux étroits, entre 6 et 8 cm de large à l'intrados, compose l'arc à l'exception de trois éléments plus larges situés aux retombées.

<sup>198</sup> Le portail mesure 1,75 m de large pour 2,77 m de hauteur sous clé, dont 1,88 m pour les piédroits à l'extérieur. À l'intérieur, il mesure 2,07 m de large pour 2,99 m de hauteur sous clé. Il est alors doté de deux piédroits surmontés d'un arc très surbaissé, qui semble peu probable pour le XI<sup>e</sup> siècle et évoque plutôt la fin du Moyen Âge. La reprise est ainsi probable mais l'enduit couvrant l'ensemble empêche d'observer les éléments.

- **Chevet** : Le chevet présente un plan comprenant une travée droite de 6,68 m de long pour 4,97 m de large, couverte d'un berceau lambrissé enduit, et une abside semi-circulaire, voûtée avec un cul-de-four brisé, mesurant 4,30 m de largeur à l'entrée pour environ 3,20 m de profondeur.

Les murs de la travée droite ont un parement relativement proche de celui de la nef, avec des moellons de calcaire gris et jaune assisés partiellement disposés en *opus spicatum* (cf. fig. 15). Trois trous de boulins, comparables à ceux signalés pour la nef, sont encore observables, organisés sur deux rangées. Les angles orientaux avec l'abside sont appareillés avec des remplois de sarcophages, comme pour la nef (cf. fig. 13-14). Par comparaison avec ceux de celle-ci, il semblerait que les murs de l'abside viennent s'appuyer contre les angles de la travée droite et qu'ainsi, l'abside ait été rajoutée contre la travée droite. La baie percée dans le mur sud ne date que du XIX<sup>e</sup> siècle.

Les murs de l'abside sont mis en œuvre avec des moellons essentiellement de calcaire gris clair, parmi lesquels les calcaires jaunes et rubéfiés deviennent très rares. La disposition en *opus spicatum* disparaît ; les assises semblent moins régulières et les moellons de dimensions plus importantes en moyenne (cf. fig. 7-8). Deux contreforts en moyen appareil de calcaire gris, dotés d'un socle en saillie et terminés par un simple biseau, épaulent cette abside<sup>199</sup>. Les trois baies brisées qui l'éclairent semblent en grande partie avoir été remaniées au XIX<sup>e</sup> siècle.

À l'intérieur, l'arc de tête de l'abside, appareillé en calcaire, adopte un tracé brisé simple alors que l'arc triomphal entre nef et chevet est doté d'un profil brisé mouluré et retombe sur des bases moulurées de type prismatique (cf. fig. 24-25).

## INTERPRÉTATION

### ARGUMENTS DE DATATION ET PERSPECTIVES :

L'édifice a jusqu'ici peu attiré l'attention, la datation au XVI<sup>e</sup> siècle qui lui était attribuée étant relativement tardive < F >. De nombreux éléments permettent toutefois d'attribuer la construction de la nef et de la travée droite du chevet au XI<sup>e</sup> siècle : la couverture charpentée, les parements mis en œuvre avec des moellons partiellement disposés en *opus spicatum*, l'association avec des remplois de sarcophage pour appareiller les angles et le portail ouest, seule baie encore préservée de cette première église. Cette première église a été agrandie par l'ajout de l'abside orientale, au XII<sup>e</sup> siècle voire seulement au XIII<sup>e</sup> siècle au regard des baies actuellement visibles, si celles-ci ne sont pas des créations du XIX<sup>e</sup> siècle. D'autres aménagements sont intervenus à la fin du Moyen Âge, avec la reprise de l'arc triomphal et le percement de la porte sud. Ils pourraient correspondre avec les travaux évoqués dans les sources textuelles en 1472 et 1480.

---

<sup>199</sup> Dimensions du contrefort sud : 31 x 61 x 31 cm. Dimensions du contrefort nord : 31 x 61,5 x 31 cm.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

### SOURCES :

A : Bizouerne M., *Plan cadastral parcellaire de la commune de Lombreuil, Tableau d'assemblage*, Échelle 1/10000<sup>e</sup>, 1824, Orléans, AD 45, 3 P 185/1.

B : Bizouerne M., *Plan cadastral parcellaire de la commune de Lombreuil, Section A, dite des Blots*, Échelle 1/2500<sup>e</sup>, 1824, Orléans, AD 45, 3 P 185/2.

C : *Carte de randonnée : Pannes*, Échelle : 1/25000<sup>e</sup>, Paris, éd. IGN, 2004, 1 carte (Carte de randonnée 2419 O).

D : *Lombreuil : dossier travaux* (Orléans – Service départemental de l'architecture et du patrimoine – Dossier de la commune de Lombreuil).

E : Longnon A., *Pouillés de la province de Sens*, Paris, Imprimerie Nationale, 1904, p. 52, 97 (Recueil des Historiens de la France. Pouillés. Tome IV).

F : Moreau M., *Fiche de pré-inventaire de l'église de Lombreuil*, ministère de la Culture, 10 avril 1969 (Région Centre – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune de Lombreuil).

G : Prou M., *Églises paroissiales du Gâtinais : réparations du XV<sup>e</sup> siècle*, *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais* 2, Fontainebleau, Imp. Ernest Bourges, 1884, p. 164.

### BIBLIOGRAPHIE :

1 : Gaillard L., Lombreuil, *Essai sur les églises du diocèse d'Orléans. Étude historique des monuments religieux des communes du département du Loiret, vol. 2 : Anciens arrondissements de Montargis et Gien*, Orléans, éd. de L. Gaillard, 1988, p. 19.

2 : Gély J.-P., Nature et origine des sarcophages du haut Moyen Âge en emploi dans les églises du Centre de la France, *Pierres du patrimoine européen. Économie de la pierre de l'Antiquité à la fin des Temps modernes, actes du colloque international de Château-Thierry, 18-21 octobre 2005*, Paris, éd. du CTHS, 2008, p. 35-48.

3 : Michel E., Lombreuil, *Histoire et description des églises des arrondissements de Gien et de Montargis*, Paris, éd. Plon, 1885, p. 69.

## **LORCY**

### **IDENTITÉ**

VOCABLE : Saint-Aignan  
 STATUT : Paroisse  
 DIOCÈSE : Sens  
 ARCHIDIACONÉ : Gâtinais  
 DOYENNÉ : Gâtinais  
 DÉPENDANT DE :

DÉPARTEMENT : Loiret  
 N° INSEE : 45186  
 COORDONNÉES LAMBERT : x = 614,775 ; y = 2339,750.  
 PROPRIÉTAIRE ACTUEL : Commune  
 PROTECTION MH : Néant

### **HISTORIQUE**

PRINCIPALES DONNÉES TEXTUELLES :

L'église n'est pas mentionnée avant 1350 et le pouillé du diocèse de Sens < C : p. 52 >. La paroisse apparaît à son tour dans les comptes de ce même évêché en 1369 < C : p. 97 >.

### **DESCRIPTION**

PRÉSENTATION DU MONUMENT :

L'église de Lorcy est située dans le village, au bord de la route départementale 31 qui passe à l'ouest et au nord (*cf.* fig. 2). Les murs est et sud sont pris dans des propriétés. Le cimetière est présent au sud-est de l'édifice mais un peu l'écart : ainsi il n'est pas directement en contact actuellement avec le monument. Le plan cadastral de 1817 montre que l'église était implantée à l'ouest d'une place, avec le presbytère au sud, le cimetière au même emplacement qu'aujourd'hui et visiblement pas de rue au nord mais un champ (*cf.* fig. 2).

L'édifice présente un plan composé d'une nef de cinq travées, avec un seul collatéral au sud, et d'un chevet comprenant deux travées droites terminées par une abside semi-circulaire, avec une chapelle annexe placée dans le prolongement du bas-côté (*cf.* fig. 3-5). La nef et la chapelle sud sont couvertes de voûtes sur croisées d'ogives. Les deux travées droites du chevet ont une voûte en berceau brisé et l'abside un cul-de-four brisé également. L'ensemble mesure environ 32,50 m de long pour 10,94 m de largeur dans la nef.

Les murs extérieurs sont masqués par une couche de crépis ocre clair récente. À l'intérieur, un enduit de plâtre recouvert d'un faux appareil peint recouvre les différents parements. Un décor peint d'arcatures néo-roman orne l'abside (*cf.* fig. 15).

## PARTIES CONCERNÉES ET ÉLÉMENTS CONSERVÉS :

- **Nef** : La nef est constitué d'un vaisseau central, mesurant 7.05 m de large sur 21.62 m de long, et d'un unique collatéral sud, de 3.17 m de large, vraisemblablement rajouté au XVI<sup>e</sup> siècle au regard des grandes arcades brisées séparant les deux. Le vaisseau central est voûtée de croisées d'ogives minces, entièrement enduites, et retombant sur des supports par l'intermédiaire de pénétrations, ce qui laisse penser que ce voûtement n'est pas antérieur au XVI<sup>e</sup> siècle (*cf.* fig. 13).

À l'extérieur, dans le mur gouttereau nord et dans la seconde travée en partant de l'ouest, une petite baie bouchée est observable, en plein cintre, sans ébrasement extérieur, mise en œuvre avec des pierres allongées et irrégulières de calcaire blanc. Ce sont probablement des remplois de sarcophages haut-médiévaux. Ils sont associés à des tuiles de terre cuite dans les joints (*cf.* fig. 12).

Aucun autre élément ancien ne peut être observé dans cette nef de nos jours. En 1989, le parement de la nef était encore visible, avec des moellons partiellement disposés en *opus spicatum* < 1 : p. 7 >.

- **Chevet** : Le chevet est constitué de deux travées droites, légèrement plus étroites que le vaisseau central, se terminant par une abside semi-circulaire. Les deux travées, couvertes d'une voûte en berceau brisé soutenue par des doubleaux, mesurent 5.81 m de long et l'abside, dotée d'une voûte en cul-de-four, compte 5.05 m de largeur à l'entrée pour environ 4.15 m de profondeur. Le collatéral sud se poursuit avec trois travées droites à l'est. Leur architecture montre qu'elles ont été rajoutées à la même époque que le bas-côté de la nef.

À l'extérieur, dans le mur nord du chevet, trois fenêtres en plein cintre sont également aménagées (*cf.* fig. 9-10). Animées d'un très léger biseau extérieur, elles sont aussi mises en œuvre dans un calcaire très blanc, et présentent des blocs de formats irréguliers et parfois très allongés, évoquant également des remplois de sarcophages. Ce mur nord est épaulé par quatre contreforts plats en moyen appareil. Le deuxième en partant de l'est, dépourvu de chaînage en moyen appareil, vient couper le piédroit de l'une des baies, ce qui montre sa postériorité (*cf.* fig. 9). Celui situé juste à l'ouest du précédent est le moins élevé, doté d'un chaînage régulier laissé bien visible par l'enduit actuel. Les deux autres, à l'est et à l'ouest, montent jusqu'au sommet du mur mais ne présentent un chaînage appareillé que sur les deux tiers inférieurs environ, soit une hauteur comparable au plus petit de l'ensemble. Ainsi, on peut se demander si, à l'origine, ce mur nord n'était pas contrebuté par trois contreforts d'une hauteur équivalente au plus bas aujourd'hui conservé. Les deux extrêmes auraient été par la suite surélevés et un quatrième épaulement aurait été rajouté.

À l'intérieur, ce même mur nord est rythmé par les supports engagés des retombées des arcs doubleaux de la voûte en berceau brisé qui couvre les deux travées droites du chevet. Ce sont des piliers engagés, appareillés en moyen appareil, dotés d'impostes moulurées d'un très court bandeau surmontant un biseau encadré de deux tores (*cf.* fig. 16-17). Dans chaque travée, la partie inférieure du mur est occupé par une double arcature en plein cintre, reposant sur un petit mur bahut. Les arcs, très enduits et avec des claveaux qui semblent très courts, retombent au centre sur une colonnette et à l'extérieur dans l'épaisseur des piliers. Les colonnettes sont constituées d'un petit fût monolithe, d'une base moulurée, d'un chapiteau sculpté et d'un tailloir. Les bases sont constituées d'une scotie encadrée de deux tores, celui

inférieur étant beaucoup plus larges et épais, orné de griffes. Le chapiteau occidental est le plus orné, comprenant des motifs de palmettes, surmontées de crosses se recourbant aux angles puis de petits masques (cf. fig. 19). Le chapiteau oriental est doté de minces feuilles nervurées aux angles de la corbeille, surmontées de crosses d'angles (cf. fig. 18).

Ces arcatures sont surmontées des baies observées à l'extérieur, dont les arcs sont ici très clairement brisés (cf. fig. 16-17). Elles prennent place dans une portion de mur, très enduite, mais qui semble appareillée en moyen appareil. On peut observer que les assises ne sont pas toujours placées dans le prolongement de celles des supports qui les encadrent.

L'observation de l'abside n'apporte guère d'informations supplémentaires, l'extérieur étant peu visible et l'intérieur enduit. L'arc de tête est brisé, dans le prolongement de la voûte des travées droites (cf. fig. 15). Une unique baie est visible à l'extérieur, avec des caractères proches de celles du mur nord (cf. fig. 7, 11).

## **INTERPRÉTATION**

### **ARGUMENTS DE DATATION ET PERSPECTIVES :**

En 1989, l'association *Connaissance et Sauvegarde du Patrimoine* avait souligné l'ancienneté de l'édifice, avec une nef construite avant les années 1070, en raison de la présence de l'*opus spicatum*, et un chevet de la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle, le tout agrandi au XVI<sup>e</sup> siècle avec le vaisseau sud.

La présence probable d'un parement en moellons, avec ponctuellement une disposition en *opus spicatum*, associée à la typologie de la petite baie nord, permettent en effet d'attribuer la construction de la nef au courant du XI<sup>e</sup> siècle, voire dès le X<sup>e</sup> siècle. Dans le chevet, la voûte et les arcs doubleaux avec des profils brisés, l'appareillage en moyen appareil du mur nord, les profils des bases à griffes et les chapiteaux indiquent effectivement une datation dans la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle. Toutefois, certains détails, comme la surélévation probable des contreforts extérieurs, les changements des tracés des arcs des baies entre l'intérieur et l'extérieur, l'aspect très trapu des claveaux des arcatures intérieures laissent supposer que le chevet a été assez fortement remanié et nous pouvons ainsi nous demander si l'état actuel ne résulte pas d'un remaniement dans la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle du chevet de l'église du XI<sup>e</sup> siècle, et non pas d'une reconstruction complète. Il serait intéressant de pouvoir vérifier cette hypothèse, à l'occasion d'un piquetage des murs.

## **SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE**

### **SOURCES :**

A : *Carte de randonnée : Pannes*, Échelle : 1/25000<sup>e</sup>, Paris, éd. IGN, 1998, 1 carte (Carte de randonnée 2419 O).

B : *Fiche de pré-inventaire de l'église de Lorcy*, ministère de la Culture, 1986 (Région Centre – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune de Lorcy).

C : Longnon A., *Pouillés de la province de Sens*, Paris, Imprimerie Nationale, 1904, p. 52, 97 (Recueil des Historiens de la France. Pouillés. Tome IV).



D : *Lorcy : dossier travaux* (Orléans – Service départemental de l'architecture et du patrimoine – Dossier de la commune de Lorcy).

E : Merlet M., Barreyre M., *Plan cadastral parcellaire de la commune de Lorcy, Section C dite du bourg*, Échelle 1/2500<sup>e</sup>, vers 1817, Orléans, AD 45, 2 Mi 5217.

F : Merlet M., Barreyre M., *Plan cadastral parcellaire de la commune de Lorcy, Tableau d'assemblage*, Échelle 1/10000<sup>e</sup>, vers 1817, Orléans, AD 45, 2 Mi 5217.

**BIBLIOGRAPHIE :**

1 : Godin R., Ortega P., Raunet J., Virlet J.-B., *Lorcy*, Pithiviers, éd. de l'Association Connaissance et Sauvegarde du Patrimoine, 1989, 12 p. (Notice 77, visite du 14 octobre 1990).

2 : Michel E., *Lorcy, Monuments religieux, civils et militaires du Gâtinais (Départements du Loiret et de Seine-et-Marne) depuis le XI<sup>e</sup> jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle*, Lyon, éd. Librairie générale Henri Georg, 1879, p. 54-55.

3 : Patron C., *Lorcy, Recherches historiques sur l'Orléanais, ou Essai sur l'histoire, l'archéologie, la statistique des villes, villages, hameaux, églises, chapelles, châteaux-forts, abbayes, hôpitaux et institutions de l'Orléanais proprement dit, depuis l'époque celtique jusqu'à nos jours*, Orléans, éd. Blanchard, 1870-1871, vol. 2, p. 358-360 (Réimprimé en 1991 sous le titre *Département du Loiret. Dictionnaire des communes*, Paris, éd. Comédit, 1991, 2 vol.)

# LOURY

## IDENTITÉ

VOCABLE : Saint-Aignan, aujourd'hui Saint-Bon et Sainte-Placide

STATUT : Paroisse

DIOCÈSE : Orléans

ARCHIDIACONÉ : Pithiviers

DOYENNÉ :

DÉPENDANT DE :

DÉPARTEMENT : Loiret

N° INSEE : 45188

COORDONNÉES LAMBERT : x = 581,250 ; y = 2333,625.

PROPRIÉTAIRE ACTUEL : Commune

PROTECTION MH : Néant

## HISTORIQUE

PRINCIPALES DONNÉES TEXTUELLES :

Dès le X<sup>e</sup> siècle, l'évêché d'Orléans avait des possessions à Loury. Dès 922-923, une charte (perdue) du roi Robert I rendait l'église de Loury et six manses à Sainte-Croix d'Orléans < B : p. 10-13 >. L'acte est connu par une copie dans un diplôme de Lothaire, en 956 < J : p. 519-521 >. L'église est toujours mentionnée dans les énumérations des biens de Sainte-Croix en 990 et en 1151 < J : p. 78-85, 47-49 >. Nous pouvons également noter qu'elle est également présente dans un acte du roi Louis VI en 1120, l'exemptant de toutes coutumes, ainsi que dans les possessions de l'abbaye de Saint-Benoit-sur-Loire en 1146 et 1157 < A : p. 372-373 ; I : p. 329-337, 387-392 >.

L'existence d'une charte d'Alexandre III, datée de 1164, dans lequel il obtient que le seigneur de Loury, Gilles, renonce à ses droits sur l'église a poussé certains auteurs, comme l'abbé Patron, à affirmer que l'église était tombée entre les mains des laïcs et qu'elle ne fut donnée à l'évêché qu'après cette date alors que sa présence régulière dans les chartes de Sainte-Croix conservées depuis le début du X<sup>e</sup> siècle ne traduit pas une telle situation < J : p. 57 ; 3 : p. 438 >.

La paroisse de Loury ne semble pas mentionnée avant 1369 < G : p. 326 >.

## DESCRIPTION

PRÉSENTATION DU MONUMENT :

Le village de Loury est implanté au nord-est de la confluence entre deux petits ruisseaux, la Petite Esse et la Grande Esse, entre deux massifs de la forêt d'Orléans. Le site semble avoir été peuplé à une date relativement précoce : une cabane de Hallstatt a été repérée par Alain Ferdière et de très nombreux vestiges mobiliers gallo-romains ont été récoltés (*tegulae*, céramiques communes, fibules ; monnaies...). Ainsi, Jean-François Baratin a mis en évidence une ancienne *villa* dans le bourg, occupée entre le I<sup>er</sup> et le IV<sup>e</sup> siècle. Un ensemble

d'*ex-votos* en pierre, sans doute en lien avec un temple, a également été découvert au lieu-dit La Maison Blanche, à environ 4,8 km au sud-ouest de l'église, à proximité de la voie entre Orléans et Pithiviers < 4 : p. 201-202 >.

L'église de Loury est implantée dans le village, au nord d'une assez grande place transformée en parking, correspondant à l'ancien cimetière (*cf.* fig. 2). Des fouilles menées en 1988 ont permis d'y mettre au jour des sarcophages haut-médiévaux < 5 : p. 1 >. La façade ouest est bordée par une route départementale (RD 11). Au nord et à l'est se trouve une enceinte délimitant un parc planté d'arbres dans lequel est implanté un petit château du type donjon à quatre tours (actuelle mairie). Le château en question ne paraît pas très ancien (XIX<sup>e</sup> siècle) mais a été édifié sur les restes d'un donjon médiéval < 5 >.

L'église présente un plan composé d'une nef avec un unique collatéral nord terminé par un chevet à pans coupés (*cf.* fig. 3-6). Un clocher se trouvait, isolé, au sud mais a été détruit en 1695. Ses fondations ont été mises au jour lors de fouilles en 1988 (plaque commémorative). Le plan cadastral de 1834 indique la présence d'une annexe accolée contre le mur gouttereau sud, dans la partie occidentale (*cf.* fig. 2). L'ensemble mesure environ 33 m de long dont 21,66 m dans la nef, pour 14,24 m de large.

À l'extérieur, les parements de la nef sont entièrement masqués par un mortier de couleur beige rose. Les murs de la façade ouest et du chevet sont rejointoyés au ciment. Les parements intérieurs sont également intégralement recouverts d'enduits, à l'exception des supports.

#### PARTIES CONCERNÉES ET ÉLÉMENTS CONSERVÉS :

Les murs ouest et sud présentent encore des vestiges intéressants : contreforts, ouvertures et parements (*cf.* fig. 9-10). Les murs semblent construits à l'aide de petits moellons de calcaire assisés, parfois disposés en oblique. Les contreforts de la façade ouest paraissent avoir été repris : plus saillants et massifs, ils sont constitués d'assises de moyen appareil régulières et dotés de socles (80 x 78 cm et 93 x 67 cm pour les contreforts de l'angle sud-ouest<sup>200</sup>). Ceux du mur sud sont plus parlants. Ils sont encore relativement saillants et élevés sur les 4/5 de la hauteur du mur (78 x 65 cm pour le contrefort central et 61 x 61 cm pour celui de l'est<sup>201</sup>). Mais ils présentent des assises beaucoup plus irrégulières, mélangeant des blocs de moyen format, en calcaire gris ou rouille au centre, ou calcaire jaune à l'est, et des éléments blancs de format allongé qui sont des remplois de sarcophages haut-médiévaux (calcaires oolithiques à bioclastiques du Bathonien et calcaire de Tonnerre) (*cf.* fig. 13) < 2 : p. 36 >. Des chaînages, avec le même type d'appareil, ont été laissés visibles. Des emplois ponctuels de sarcophages sont également visibles, face ouest, dans le parement en moellons. Dans ce même mur gouttereau apparaissent les vestiges de quatre petites baies en plein cintre bouchées, dont deux en partie détruites par les grandes ouvertures gothiques. Situées haut dans le mur, sans ébrasement extérieur, elles sont également mises en oeuvre avec des débits de sarcophages (*cf.* fig. 11-12).

<sup>200</sup> Largeur de la face principale x profondeur.

<sup>201</sup> *Idem.*

## INTERPRÉTATION

### ARGUMENTS DE DATATION ET PERSPECTIVES :

Les parties anciennes de l'église ont déjà été mises en avant, dans la notice de l'association *Connaissance et sauvegarde du patrimoine* qui souligne la présence des petites fenêtres dotées de claveaux de « facture carolingienne » dont le « type disparaît autour de 1050 » < 5 : p. 13 >. Depuis, Dominique Bureau a repris le dossier, proposant une évolution complexe de l'histoire de l'édifice (cf. fig. 7-8). Pour les états anciens, il envisage de voir dans le clocher la partie la plus ancienne de l'édifice, en raison du changement d'orientation de 3° qu'il a constaté entre le mur nord du clocher et le mur gouttereau sud de la nef. Il en déduit que la tour est antérieure au mur de la nef et l'interprète comme une tour de guet édifiée à la fin du premier millénaire, suite aux invasions vikings. La construction de la nef intervient dans un second temps, à la fin du XI<sup>e</sup> siècle, datation qu'il fonde sur l'appareillage et les dimensions des petites baies dont les arcs auraient toutefois été repris à la fin du XII<sup>e</sup> siècle < C >. L'auteur reste indécis quant à savoir si cette nef primitive mesurait la même longueur qu'aujourd'hui ou si elle était plus courte, réduite à la partie dans laquelle les petites fenêtres sont préservées<sup>202</sup>.

Les hypothèses formulées par Dominique Bureau pour la restitution des états anciens de l'édifice nous paraissent peu probables. Le changement d'orientation entre les murs de la nef et du clocher peut, selon nous, s'expliquer effectivement par le fait que les deux structures ne soient pas contemporaines mais il nous paraît très difficile de déterminer si le clocher a précédé la nef ou inversement. Au regard du peu que nous pouvons observer de la tour de nos jours, aucun élément ne semble antérieur au XIII<sup>e</sup> siècle. Ainsi, en l'état actuel des choses, il nous paraît plus logique de voir dans le clocher un élément rajouté postérieurement à la construction de la nef et non pas l'inverse. La longueur de la première nef n'a probablement pas changé non plus. Il faut sans aucun doute restituer deux baies supplémentaires qui ont disparu suite au percement des deux fenêtres est et ouest. Le report des espacements entre deux baies permet de les restituer au milieu de leurs ouvertures, ce qui expliquerait qu'aucun élément n'en soit conservé. Dominique Bureau soulignait également l'irrégularité des espacements de ces fenêtres. D'après ses relevés, on peut compter 3.34 m entre les deux premières baies à l'ouest, puis 3.11 m et enfin 3.45 m entre les deux ouvertures orientales. Les écarts ne nous semblent pas si importants que cela pour une période durant laquelle la définition des travées n'est pas encore établie avec rigueur. En outre, d'autres exemples dans ce *corpus* montrent que les ouvertures ne sont pas toujours placées à intervalles réguliers dans les murs gouttereaux mais peuvent être regroupées par deux ou trois, créant un rythme (cf. notice 58 par exemple). Ainsi, nous pouvons sans doute envisager deux groupes de trois baies légèrement plus rapprochées, avec un espacement un peu plus important, entre la troisième et la quatrième, soit 3.45 m.

Les baies que l'on peut observer ici, en plein cintre, sans ébrasement extérieur, appareillées avec des remplois de sarcophages haut-médiévaux et percées dans une nef visiblement unique et charpentée à l'origine sont tout à fait caractéristiques de l'architecture

---

<sup>202</sup> Son hypothèse d'une nef plus courte repose sur l'absence de baies supplémentaires dans les parties ouest et est de la nef et sur le fait que celles-ci sont inégalement espacées, résultats selon lui d'agrandissements progressifs de la nef.

des environs de l'an mil. L'intérêt de ce monument réside dans la présence d'une mention de l'édifice dès 956, ce qui permet pour une fois, d'envisager la datation de cette construction avant cette date, sans écarter non plus la possibilité d'une reconstruction entre les années 950 et 1050. L'abbé Patron évoque même une origine encore plus ancienne pour cet édifice, citant sa présence dans un acte de 760, puis évoquant une destruction par les Normands au IX<sup>e</sup> siècle et une reconstruction en 1126 < 3 : p. 438 >. Nous n'avons malheureusement trouvé aucun document prouvant ces affirmations.

## **SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE**

### SOURCES :

A : Bautier R.-H., *Recueil des actes de Louis VI, roi de France (1108-1137)*, tome I, Paris, éd. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1992, p. 372-373.

B : Bautier R.-H., *Recueil des actes de Robert I et Raoul, rois de France (922-936)*, Paris, éd. Imprimerie Nationale, 1978, p. 10-13.

C : Bureau D., *Éléments et corps architecturaux de l'église St-Bon et St-Dulcide à Loury (Loiret)*, 2008, n. p.

D : Buyer M., Blute M., *Plan cadastral parcellaire de la commune de Loury, Section, Échelle 1/2500<sup>e</sup>*, juin 1834, Orléans, AD 45, 2 Mi 5218.

E : Buyer M., Blute M., *Plan cadastral parcellaire de la commune de Loury, Tableau d'assemblage, Échelle 1/10000<sup>e</sup>*, juin 1834, Orléans, AD 45, 2 Mi 5218.

F : *Carte de randonnée : Orléans. Forêt d'Orléans. Massif d'Orléans*, Échelle : 1/25000<sup>e</sup>, Paris, éd. IGN, 2001, 1 carte (Carte de randonnée 2219 ET).

G : Longnon A., *Pouillés de la province de Sens*, Paris, Imprimerie Nationale, 1904, p. 326 (Recueil des Historiens de la France. Pouillés. Tome IV).

H : *Loury : dossier travaux* (Orléans – Service départemental de l'architecture et du patrimoine – Dossier de la commune de Loury).

I : Prou M., Vidier A., *Recueil des chartes de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire*, Paris, éd. A. Picard, 1907, vol. I, p. 329-337, 387-392 (Documents publiés par la société historique et archéologique du Gâtinais V et VII).

J : Thillier J., Jarry E., *Cartulaire de Sainte-Croix d'Orléans (814-1300) contenant le Chartularium Ecclesiae Aurelianensis Vetus*, Paris, éd. Alphonse Picard et fils, 1906, 634 p.

K : Vilpoux E., *Fiche de pré-inventaire de l'église de Loury*, ministère de la Culture, 20 décembre 1967 (Région Centre – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune de Loury).

**BIBLIOGRAPHIE :**

- 1 : Gaillard L., *Essai sur les églises du diocèse d'Orléans. Étude historique des monuments religieux des communes du département du Loiret, vol. 1 : Anciens arrondissements d'Orléans et Pithiviers*, Orléans, éd. de L. Gaillard, 1988, p. 103.
- 2 : Gély J.-P., Nature et origine des sarcophages du haut Moyen Âge en remploi dans les églises du Centre de la France, *Pierres du patrimoine européen. Économie de la pierre de l'Antiquité à la fin des Temps modernes, actes du colloque international de Château-Thierry, 18-21 octobre 2005*, Paris, éd. du CTHS, 2008, p. 35-48.
- 3 : Patron C., *Recherches historiques sur l'Orléanais, ou Essai sur l'histoire, l'archéologie, la statistique des villes, villages, hameaux, églises, chapelles, châteaux-forts, abbayes, hôpitaux et institutions de l'Orléanais proprement dit, depuis l'époque celtique jusqu'à nos jours*, Orléans, éd. Blanchard, 1870-1871, vol. I, p. 437-440 (Réimprimé en 1991 sous le titre *Département du Loiret. Dictionnaire des communes*, Paris, éd. Comédit, 1991, 2 vol.).
- 4 : Provost M., 224 – Loury (INSEE n°188), *Le Loiret. 45*, Paris, éd. Académie des Inscriptions et Belles Lettres, 1988, p. 201-202 (Collection Carte archéologique de la Gaule).
- 5 : Raunet J., Virlet J.-B., *Loury*, Pithiviers, éd. de l'Association Connaissance et sauvegarde du patrimoine, 1992, 20 p. (Notice 103, visite du 4 octobre 1992).

# LOUZOUER

## IDENTITÉ

VOCABLE : Saint-Martin

STATUT : Paroisse

DIOCÈSE : Sens

ARCHIDIACONÉ : Gâtinais

DOYENNÉ : Ferrières

DÉPENDANT DE :

DÉPARTEMENT : Loiret

N° INSEE : 45189.

COORDONNÉES LAMBERT : x = 640,700 ; y = 2337,825.

PROPRIÉTAIRE ACTUEL : Commune.

PROTECTION MH : Néant.

## HISTORIQUE

PRINCIPALES DONNÉES TEXTUELLES :

L'église et la paroisse de Louzouer ne semblent pas mentionnées avant les années 1350 dans un pouillé du diocèse de Sens < C : p. 47 >.

En 1865 et 1866, le sanctuaire de l'église menaçant ruine, il fut reconstruit par l'abbé Courson et l'ensemble de l'église restauré. Une inscription sur plaque de marbre, au revers du mur pignon, en atteste :

« Au cours des années 1865 et 1866  
Le sanctuaire de cette église qui tombait  
De vétusté fut complètement réédifié par  
Le zèle et les soins de M. l'abbé Courson  
Alors curé de la paroisse et qui fit également  
Restaurer en même temps le reste du monument. »

Il semblerait que les travaux aient notamment concerné la voûte de l'église qui s'effondrait alors < B >.

## DESCRIPTION

PRÉSENTATION DU MONUMENT :

L'église est située au cœur du village de Louzouer, à proximité de la route départementale 36 qui passe à 100 ou 200 m à l'est. Des ruelles dessinent un îlot quadrangulaire dans lequel prend place le monument et autrefois occupé par l'ancien cimetière (cf. fig. 2). À l'est de l'église se trouve une mare dans laquelle une source a été repérée, à un mètre de profondeur, dans la vase, accessible autrefois par un chemin dallé. L'hypothèse d'une ancienne occupation du site, avec un oratoire lié à cette source, a alors été avancée < B >. Le célèbre menhir de la Chaise, situé à environ 1,5 km au nord-ouest de l'église, atteste en tous cas d'un peuplement précoce des environs.

L'édifice présente un plan comprenant une nef unique précédée d'un porche à l'ouest et d'un chevet constitué d'une travée droite, voûtée en arêtes, et d'une abside semi-circulaire couverte d'un cul-de-four (cf. fig. 3-5). Une chapelle de deux travées voûtée sur croisée d'ogives a été rajoutée au sud-est, sans doute à la fin du Moyen Âge. Elle dessert une petite chapelle privée moderne (famille Béblenger), greffée à l'ouest. Une sacristie récente est également appuyée au nord, contre la travée droite du chevet.

L'ensemble de l'édifice mesure 22,87 m de long pour 5,80 m de large.

À l'extérieur, le mur occidental de la nef, le transept et le chevet sont entièrement masqués par des enduits gris clair et jaune. Les parements des murs gouttereaux de la nef sont simplement rejointoyés au ciment. Les murs intérieurs présentent un vieil enduit peint en jaune, victime de nombreuses infiltrations, probablement à cause de la couche de béton observable à la base de ces derniers. Le parement de l'abside est simplement rejointoyé au ciment.

### PARTIES CONCERNÉES ET ÉLÉMENTS CONSERVÉS :

- **Nef** : La nef unique est couverte d'un berceau lambrissé, à fermes apparentes. Elle mesure 14,80 m de long pour 5,80 m de large.

Les murs gouttereaux sud et nord de la nef sont mis en œuvre à l'aide de moellons de silex soigneusement assisés et régulièrement disposés en *opus spicatum*. Leur partie supérieure, appareillée en moellons de calcaire blanc non assisés, a en revanche été remaniée. Dans certaines assises, des blocs de calcaire blanc allongés, posés à plat, sont visibles à intervalles réguliers, laissant supposer l'existence de cavités bouchées, régulièrement alignées, correspondant probablement aux traces d'un échafaudage encastré. On peut ainsi observer sur le mur nord deux rangées de quatre trous et sur le mur sud trois rangées de trois trous (cf. fig. 9-10).

Ce parement en moellons est associé, aux angles occidentaux, à des chaînages en moyen appareil de calcaire ocre très clair. Toutes les ouvertures ont été remaniées à aux époques gothique et moderne, avec notamment des appareils de briques industrielles au nord.

- **Chevet** : Le chevet est constitué d'une travée droite, voûtée en arêtes, de 5,22 m de long sur 5,50 m de large, ouvrant sur une abside semi-circulaire voûtée en cul-de-four, de 4,73 m de large à l'entrée pour 2,85 m de profondeur.

À l'extérieur, les murs de l'abside sont entièrement enduits. Deux puissants contreforts à ressauts épaulent cette partie de l'édifice qui est éclairée par trois baies en plein cintre dont les encadrements sont en grande partie enduits et paraissent avoir été très remaniés (cf. fig. 7). La travée droite, masquée à l'extérieur par la sacristie au nord et la chapelle rajoutée à la fin du Moyen Âge au sud, est entièrement enduite à l'intérieur. Elle est encadrée par quatre petites colonnes à chapiteaux qui correspondent probablement aux travaux des années 1865-1866 (cf. fig. 12). Les murs de l'abside, simplement rejointoyés au ciment, permettent d'observer une mise en œuvre différente de celle de la nef, avec des moellons de calcaire assisés, sans disposition en *opus spicatum* (cf. fig. 13). Les fenêtres sont dotées d'arcs en plein cintre entièrement enduits au ciment, sans claveaux taillés observables, de piédroits appareillés en calcaire et d'ébrasements fourrés en moellons.



## INTERPRÉTATION

### ARGUMENTS DE DATATION ET PERSPECTIVES :

L'église de Louzouer a peu attiré l'attention, faisant l'objet de datations relativement tardives. L'abbé Patron attribuait sa construction au XIII<sup>e</sup> siècle et Edmond Michel au XVI<sup>e</sup> siècle < 2 ; 1 >.

L'observation de l'édifice permet toutefois d'envisager l'hypothèse d'une construction plus ancienne, dans le courant du XI<sup>e</sup> siècle, au regard de la mise en œuvre très soignée de la nef, avec les moellons de silex disposés de manière quasi-systématique en *opus spicatum*, en association avec les angles en moyen appareil. Le chevet, en revanche, est de construction plus récente, comme en témoignent les changements visibles dans la mise en œuvre. Il est toutefois difficile de déterminer, en l'état actuel, si son état découle d'une construction plus tardive dans le Moyen Âge avec une reprise importante en 1865-1866 ou si l'ensemble a été entièrement reconstruit à cette date-là comme l'annonce l'inscription citée auparavant.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

### SOURCES :

A : *Carte de randonnée : Château-Renard (Loiret)*, Échelle : 1/25000<sup>e</sup>, Paris, éd. IGN, 2000, 1 carte (Carte de randonnée 2519 O).

B : *L'église de Louzouer*, notice anonyme, s. d., 2 p.

C : Longnon A., *Pouillés de la province de Sens*, Paris, Imprimerie Nationale, 1904, p. 47 (Recueil des Historiens de la France. Pouillés. Tome IV).

D : *Louzouer : dossier travaux* (Orléans – Service départemental de l'architecture et du patrimoine – Dossier de la commune de Louzouer).

E : Mauvalet M., *Plan cadastral parcellaire de la commune de Louzouer, Section A dite du bourg*, Échelle 1/5000<sup>e</sup>, 1837, Orléans, AD 45, 3 P 189/2.

F : Mauvalet M., *Plan cadastral parcellaire de la commune de Louzouer, Tableau d'assemblage*, Échelle 1/10000<sup>e</sup>, 1837, Orléans, AD 45, 3 P 189/1.

G : Moreau M., *Fiche de pré-inventaire de l'église de Louzouer*, ministère de la Culture, 18 avril 1969 (Région Centre – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune de Louzouer).

### BIBLIOGRAPHIE :

1 : Michel E., Louzouer, *Histoire et description des églises des arrondissements de Gien et de Montargis*, Paris, éd. Plon, 1885, p. 116-117.

2 : Patron C., Louzouer, *Recherches historiques sur l'Orléanais, ou Essai sur l'histoire, l'archéologie, la statistique des villes, villages, hameaux, églises, chapelles, châteaux-forts, abbayes, hôpitaux et institutions de l'Orléanais proprement dit, depuis l'époque celtique*

## **NOTICE 50 - Louzouer**

*jusqu'à nos jours*, Orléans, éd. Blanchard, 1870-1871, vol. 2, p. 148-150 (Réimprimé en 1991 sous le titre *Département du Loiret. Dictionnaire des communes*, Paris, éd. Comédit, 1991, 2 vol.)

## MAREAU-AUX-BOIS

### IDENTITÉ

VOCABLE : Saint-Georges

STATUT : Prieuré-cure

DIOCÈSE : Orléans

ARCHIDIACONÉ : Pithiviers

DOYENNÉ :

DÉPENDANT DE : Abbaye Saint-Euverte d'Orléans

DÉPARTEMENT : Loiret

N° INSEE : 45195

COORDONNÉES LAMBERT : x = 588,9625 ; y = 2344,8625.

PROPRIÉTAIRE ACTUEL : Commune

PROTECTION MH : Le clocher est classé Monument historique depuis le 15 juillet 1920. Le reste de l'édifice est inscrit à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques depuis le 6 mars 1928.

### HISTORIQUE

PRINCIPALES DONNÉES TEXTUELLES :

L'église de Mareau-aux-Bois est mentionnée dès les années 840-843 dans une charte de Charles le Chauve comme possession de la cathédrale Sainte-Croix d'Orléans : « *Hae sunt autem cellae et res quas reddidit ecclesiae : cellam sancti Evurcii, sancti Aviti, sancti Maximini [...], Bellum campum, Treonas, Marogilum, Prisciniacum [...]* » < AQ : p. 65 >. Joseph Thillier et Eugène Jarry traduisent en effet le terme *cellae* par chapelles. La charte présentant ensuite une seconde énumération de noms qualifiés uniquement de *villae*, ils estiment que tous les sites mentionnés dans la première liste sont alors dotés d'une église appartenant au chapitre Sainte-Croix à l'inverse de ceux de la seconde qui ne seraient que des domaines < L : p. xxxv-xxxvi et lxi >. Le principal doute concerne l'identification du lieu : le terme *Marogilum* pouvant correspondre aussi bien à Mareau-aux-Bois qu'à Mareau-aux-Prés, autre commune du Loiret. Toutefois, l'étude que nous allons présenter ici confortera sans aucun doute l'idée communément admise qu'il s'agit bien de Mareau-aux-Bois, aucun lien particulier ne semble avoir lié en Mareau-aux-Prés au chapitre Sainte-Croix d'Orléans contrairement à Mareau-aux-Bois.

Nous retrouvons par la suite cette église parmi les listes de biens du monastère en 938 (privilege de Léon VII), en 956 (diplôme de Lothaire), 979 (diplôme de Louis V), 990 et 991 (diplômes de Hugues Capet et Robert II) < AQ : p. 39, 520, 126, 80, 86 >. Elle est mentionnée également (« *Marogilum* ») dans un fragment d'un pouillé du diocèse d'Orléans levé au XI<sup>e</sup> siècle < N : p. 323 >. Mareau-aux-Bois apparaît une dernière fois dans le cartulaire de l'évêché, en 1151, en tant que domaine avec dépendances de l'évêché : « *Marolium cum pertinentiis suis* » < AQ : p. 50-52 >. Une résidence épiscopale est attestée en 1286, l'évêque Gilles y délivrant un acte : « *Datum apud Marolium in Bosco domum nostram, anno Domini*

*millesimo ducentesimo octogesimo sexto, die veneris post Resurrectionem Domini.* »  
< L : p. 392 >.

La paroisse quant à elle apparaît dans les années 1131-1145. La terre de la Couture, située sur le territoire de la paroisse de Mareau-aux-Bois, est alors donnée à l'abbaye de Tiron-au-Perche : « [...] *terram suam totam quae vulgo Cultura nuncupatur apud parrochiam de Mereil* ». < AD : vol. I, p. 183 >.

En 1168, Manassès de Garlande, évêque d'Orléans, fait donation à l'abbaye Saint-Euverte d'Orléans de l'église de Mareau-aux-Bois qui devient alors le siège d'un prieuré-cure : « *Inde est quod ego Manasses Dei gratia Aurelianensis episcopus devotionem fratrum in ecclesia Beati Evurcis regulariter servientium Deo attendens petitionem dilecti fratris nostri Stephani ejusdem ecclesie abbatis gratanter suscepti et ecclesiam Sancti Georgii de Marogilo ecclesie Beati Evurcii quam speciali diligimus affectu in perpetuum habendam concessi Herberto sancte cruci... archidiacono volente et hanc donationem in presentia nostra confirmante. [...]* *Et autem hec donatio nostra plenior et atitior canonicile in praefata Sancti Georgii ecclesia servientibus existat addidi eis in ipsa villa quam eligere voluerunt oschiam unam ab omni quersus consuetudine liberam et quidam usum quisque memoris nostri ad edificandum et calefaciendum ceteraque Domus eorum necessaria concessi.* » < F : p. 444-446 >. Le cartulaire de Saint-Euverte offre un bilan des possessions du prieuré : des droits de dîmes dans diverses paroisses voisines (Torville, Verrines, Bouilly), des arpents de terre, des prés, des vignes, des droits sur les récoltes de blé à Mareau même et dans les alentours immédiats < F : p. 440-442 >.

En 1677, les trois travées occidentales de la nef et les deux collatéraux ont été voûtés, et les deux chapelles lambrissées (absidioles ?) : « En cette année 1677 ont été voûtées trois grands espaces de la nef, lambrissées les deux chapelles et faits les deux plafonds des basses aisles. Curé Vangeois. »<sup>203</sup>

En 1836, le comble de l'édifice menace de s'effondrer par l'effet des fermes et chevrons qui se trouvent en surplomb d'environ 65 cm sur une hauteur de 4,60 m sur le bas-côté nord. Toute la charpente et la couverture sont reprises, les ardoises étant alors remplacées par des tuiles < A >.

En 1864, une importante restauration intérieure est réalisée. Un carrelage mosaïque est posé dans le sanctuaire, le chœur, les deux chapelles latérales et le chemin de la grande nef, ainsi qu'un carrelage ordinaire dans le reste de la nef et les bas-côtés. Les emmarchements du chœur, de la porte d'entrée et de la porte latérale côté nord sont repris. Les fonds baptismaux, les tableaux d'autels, les bancs du chœur et l'intérieur de l'édifice sont restaurés < A >.

En 1897, le clocher est restauré sous la direction de l'architecte Eugène Jeannet. Les travaux portent sur les quatre lucarnes, les quatre clochetons et la flèche. Les joints ont été dégradés sur 5 cm de profondeur et repris au ciment < A >.

Dans une lettre datée du 27 novembre 1934, le maire parle d'un effondrement d'une voûte de la nef nord sur 1 m<sup>2</sup> < A >.

<sup>203</sup> Cette information a été relevée dans les sources par M. Jacques Raunet, qui nous l'a communiquée, malheureusement sans précision supplémentaire. Nous ne l'avons pas retrouvé au cours de nos recherches.

Le 8 août 1944, le curé de la paroisse M. Bourgeon envoie une lettre au maire de la commune afin de l'informer de l'écroulement d'une partie de la sacristie (absidiole sud). Trois ans plus tard, en 1947, la voûte de l'absidiole sud du chevet s'effondre complètement. Par mesure de sécurité, le maire fait raser la chapelle en question < A ; I >.

En 1956, le clocher et les couvertures de l'édifice, endommagés par la foudre tombée le 10 août de cette année, font l'objet de travaux sous la direction de l'architecte Lablaude : les couvertures sont reprises, les voûtes percées rebouchées, et un badigeon est posé « avec façon de joints en raccord de tons » < A ; I >. Le 11 août, R. J. Boitel avait dressé le rapport suivant :

« Sa partie supérieure, bouleversée sur environ 6 m de hauteur, s'est effondrée par moitié ; l'autre moitié menaçant chute dans un équilibre très provisoirement stable. Des blocs de pierre sont tombés sur les versants sud et nord et sur le faîtage de la toiture de la haute nef, ainsi que sur les appentis des collatéraux nord et sud, écrasant de nombreuses tuiles et pratiquant des brèches. Deux compartiments de voûte des deux premières travées de la nef, voûtes de bois enduites de plâtre, ont même été crevés. L'explosion à laquelle a donné lieu l'accident a soufflé une partie d'enduit à l'intérieur du clocher dans l'entrée de l'édifice, où des lézardes, sans doute anciennes, ont apparu dessous ; et les deux portes occidentales en bois, extérieure et intérieure, ont eu des pièces de battement endommagées et arrachées partiellement. La visite des combles ne décèle rien de particulier, non plus que celle du cône intérieur de maçonnerie de la flèche, au-dessus du beffroi, où la partie supérieure est toutefois désormais à jour. » < R >.

En 1967 et 1968, les vitraux sont remis en état par l'entreprise Gouffault < A >.

Dans une lettre datée du 8 avril 1971, le maire de la commune souligne l'état du clocher qui bouge quand la cloche sonne et dont les pierres du beffroi sont disjointes et menacent de tomber (face ouest) < A >. En août et septembre 1972, une première intervention a lieu, sous la direction de l'architecte Boitel. Elle porte sur une consolidation et une restauration des parements en moellons à l'intérieur de la tour. Le mémoire des travaux exécutés évoque une reprise de parement en moellons, des piochements d'enduits, une façon de parement allongé et un rejointoiement < A >.

Entre 1975 et 1981, une seconde intervention concerne la base du clocher qui est consolidée et le parement de la face sud de celui-ci qui est restauré, sous la direction de l'architecte Lemort. < M ; R > ; À la même époque, en 1979, une réfection générale des toitures de l'église est effectuée (nef et transept : découverture et recouverture en tuiles plates, reprise des rives en ciment) < A >. En 1980, les travaux se poursuivent avec la gestion de l'écoulement des eaux pluviales des toitures. Des tranchées (80 cm de profondeur) sont creusées autour de l'édifice par engin mécanique pour placer des canalisations < A >.

En 2004 et 2005, une restauration générale de l'église a lieu sous la direction de l'architecte Régis Martin < S ; T >. Dans la nef, la voûte en plâtre sur lattis de bois de la première travée ouest de la nef est restaurée, la couverture et le solin de la nef au droit du clocher sont révisés ; dans le clocher, un remaillage des fissures dans le porche avec réfection de l'enduit de la voûte est réalisé de même qu'une purge de l'ensemble de la flèche avec nettoyage et rejointoiement ; enfin les deux murs extérieurs des collatéraux subissent des travaux importants : remplacement de pierres (surtout dans les contreforts), rejointoiement (au

mortier romain à la base des murs), pose d'un drain à l'extérieur le long du mur du collatéral sud et du transept, reprise de la partie inférieure des parements intérieurs des deux murs, alors rejointoyés sur 1,90 m de haut environ au ciment, remplacé par un enduit gris.

## DESCRIPTION

### PRÉSENTATION GÉNÉRALE :

Le village de Mareau-aux-Bois est situé à environ 1,25 km au sud-est de la route nationale 152, au nord de la forêt d'Orléans qui s'interrompt dans la partie sud de la commune (cf. fig. 2, 4). À partir de là, les grandes étendues de la Beauce commencent. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, l'ancien bourg s'était développé essentiellement le long d'une rue nord-sud, presque parallèlement à 150 m à l'ouest du cours de l'Essonne. L'habitat était alors relativement restreint, constitué d'une trentaine de maisons seulement, alignées le long de cette rue (actuel GR 32). L'église est située légèrement en retrait, à l'est de la rue, entourée sur ses côtés ouest et nord par le cimetière (cf. fig. 4). Depuis, le village s'est développé vers le sud, d'abord en suivant le GR 32 puis en le doublant à quelques mètres à l'est, et le long d'une autre rue orientée nord-sud, de l'autre côté de l'Essonne. La commune reste toutefois modeste, avec moins de 500 habitants.

Les fouilles réalisées à l'occasion de la construction de l'autoroute A 79 passant au nord de Mareau ont permis de retrouver un habitat occupé de manière presque continue entre les époques gallo-romaine et mérovingienne (cf. fig. 2). Un premier petit établissement rural antique (I<sup>er</sup>-IV<sup>e</sup> siècles) est réaménagé au VI<sup>e</sup> siècle, avec la construction de nouveaux bâtiments, associés à des fonds de cabane et des silos de stockage. L'ensemble est alors cerné d'une palissade et desservi par un chemin, ce qui pourrait témoigner d'une organisation de type villageoise. L'occupation se maintient jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle < 11 >.

Outre le prieuré Saint-Georges qui nous intéresse ici, deux autres établissements sont créés au Moyen Âge sur le territoire de la commune. Le premier est le prieuré Saint-Thomas, dépendant également de l'abbaye Saint-Euverte et qui constituait un important domaine au nord-ouest du village. Une porte en plein cintre, proche de celle présente au sud de l'église Saint-Georges, en indique probablement l'entrée (cf. fig. 2, 30) < 7 : p. 4 >.

Le second est le prieuré Saint-Laurent de la Couture qui dépendait de l'abbaye de Tiron-au-Perche (cf. fig. 2). Les possessions de cette dernière à Mareau sont citées pour la première fois vers 1131-1145 (cf. *supra*) < AD : vol. I, p. 183 >. Plusieurs autres dons sont réalisés par la suite en faveur de l'abbaye, notamment celui de la dîme du domaine de Piponvilliers par Erard de Courcy [aux-Loges] et son épouse. L'acte en question fut déposé sur l'autel de la Couture probablement au moment de la consécration de l'édifice : « [...] *et super altare cellae Culturae ad primam missam que ibi cantata fuit donum fecimus [...]* ». L'acte n'est malheureusement daté, placé aux environs de 1137 par l'éditeur < AD : vol. I, p. 246 >. On retrouve toutefois l'édifice dès 1147 dans une bulle du pape Eugène III qui confirmait les biens de l'abbaye du Tiron : « [...] *ecclesiam de Cultura [...]* » < AD : vol. II, p. 65 >. L'église et le prieuré ont donc probablement été fondés entre 1131 et 1147. Aucun vestige n'est aujourd'hui conservé de ce domaine, les terres dénommées « La Couture » correspondant à de grands champs à l'est du village. Toutefois, Jacques Charles mentionne la découverte à cet endroit dans les années 1970-1980 de fondations : un alignement de trois piles rectangulaires, d'un mètre de large, un mur parallèle à cet alignement quelques mètres

au nord, ainsi qu'une cave et un petit caveau attenant, plus au nord. Un vaste terrain empierré, pouvant appartenir à une cour, complétait ces vestiges à l'ouest de ces fondations. Aucune pierre sculptée n'aurait été mise au jour, mise à part une dalle gravée d'une croix, de 50 cm de côté < 3 : p. 258-259 >.

Outre ces deux prieurés, le cartulaire de Saint-Euverte d'Orléans mentionne parmi les biens du prieuré Saint-Georges : « *Habet etiam pro anniversario Guidonis Boissum preciam terra juxta capellam Sancti Petri de Marolio sitam* » < F : p. 441 >. Nous n'avons trouvé aucune autre mention de cette chapelle Saint-Pierre de Mareau.

Deux domaines importants ont également laissé des traces dans l'histoire et le paysage du village : le château-fort de la Salle, ancienne résidence épiscopale, qui est situé au sud du village, sur une légère éminence et entouré de fossés en eau (cf. fig. 4, 32) ; et le domaine de Montpoulin appartenant aux seigneurs qui ont laissé leurs armes aux clés des voûtes de l'église (cf. fig. 2, 4, 31).

L'église priorale Saint-Georges, au cœur du village, est située légèrement en retrait de la rue principale (cf. fig. 4). Le cimetière a laissé place au nord à un parking et des parterres. Au sud, un ensemble de bâtiment, disposés autour d'une cour centrale et déjà observables sur le plan cadastral de 1810, pourraient constituer les vestiges du prieuré, accessibles soit depuis l'est, soit depuis la porte aménagée au droit du mur pignon ouest du collatéral sud (cf. fig. 2). À l'est, un champ semble s'étendre jusqu'à l'Essonne.

En plan, l'édifice présente un clocher-porche, une nef à trois vaisseaux de cinq travées, un transept haut et saillant desservant à l'est deux absidioles (celle du sud ayant été démolie en 1947) encadrant une abside centrale à cinq pans (cf. fig. 5-10). L'ensemble mesure environ 36 m de long : le clocher compte 4 m, la nef environ 20 m, le transept 5,10 m et l'abside centrale 6,20 m. La nef mesure 14,81 m de largeur et le transept 17,85 m.

Les niveaux supérieurs du clocher sont de nos jours accessibles par un escalier aménagé contre le mur pignon ouest du collatéral nord, une paroi en plâtre et briques le séparant de l'intérieur de la nef. À l'extérieur, les parements restent relativement visibles, avec divers états d'enduits anciens dégradés, à l'exception des deux murs nord et sud des collatéraux, entièrement rejointoyés lors des dernières restaurations en 2004-2005, ce qui pose de gros problèmes de compréhension de leur chronologie. Les murs du clocher ont également été assez largement rejointoyés au mortier gris, probablement au cours des restaurations des années 1970. À l'intérieur, les murs sont masqués par divers états d'enduits de plâtre peints, imitant un faux appareil. Les parties en pierre de taille (supports, arcs,...) ont simplement été rejointoyées mais de manière très débordante. Dans le transept, les deux portions de mur est, ouvrant sur les absidioles, présentent des joints au ciment gris, de même que la base des autres murs (nord, sud et ouest, sur environ deux mètres de hauteur), le reste de l'élévation étant masquée par les enduits avec faux appareil. La base des deux murs des collatéraux présentait le même traitement au ciment, avant d'être recouverte par un mortier gris lors de la récente restauration par Régis Martin. En revanche, le couloir d'accès au clocher et les combles du collatéral nord n'ont pas subi trop de restaurations et présentent des joints et des revêtements anciens dans un très bon état de conservation pour notre propos.

**PARTIES CONCERNÉES ET ÉLÉMENTS CONSERVÉS** : L'ensemble de l'édifice, à l'exception de l'abside centrale du chevet et de certaines parties hautes (nef et clocher notamment), est conservé dans son état originel.

### - Clocher :

Le clocher est implanté à l'entrée occidentale de l'église, globalement dans le prolongement des murs gouttereaux du vaisseau central de la nef. Il présente un plan barlong, avec 4,07 m de largeur à l'ouest, 4,08 m à l'est pour 3,59 m de longueur au sud et 3,60 m au nord. Le rez-de-chaussée est couvert d'une voûte en berceau plein cintre, percée postérieurement en son centre d'un *oculus* d'accès au premier étage (*cf.* fig. 45). Il ne subsiste pas d'autres traces de couverture, mis à part la voûte sur croisée d'ogives primitive, située sous la flèche de pierre (*cf.* fig. 85). Le petit couloir d'accès au premier étage est couvert lui d'une voûte en berceau plein cintre continue, dont les traces des coffrages en bois sont encore clairement visibles (*cf.* fig. 55).

Cette tour est constituée de quatre principaux niveaux : le rez-de-chaussée, un deuxième niveau percé d'une ouverture sur chaque face, un troisième (le beffroi) doté de quatre baies géminées et la flèche en pierre. Chaque angle est contrebuté par des contreforts disposés en équerre, à l'intérieur et à l'extérieur. L'accès au premier étage se fait depuis le collatéral nord, par l'intermédiaire d'un escalier aménagé dans l'épaisseur de l'angle nord-ouest de la tour<sup>204</sup>. Puis, un escalier à vis charpenté est installé contre l'angle nord-ouest du clocher et permet d'accéder jusqu'au niveau du beffroi où un système d'échelle prend le relai pour conduire jusqu'au noyau de la flèche.

**Rez-de-chaussée** : La souche de la tour est largement ouverte sur ses faces est et ouest par deux portails en plein cintre, permettant l'accès à la nef. Les murs nord et sud sont fermés et ornés chacun d'un groupe de trois arcatures en plein cintre, ce qui montre que ce rez-de-chaussée ne constituait pas un porche ouvert sur ses trois faces mais plutôt un sas d'entrée.

À l'extérieur, les parements nord et sud sont constitués d'assises de moellons de calcaire de Beauce<sup>205</sup> assisés, largement rejointoyés au mortier gris (*cf.* fig. 41-42). Le mur ouest ainsi que les parements intérieurs sont en revanche mis en œuvre à l'aide de blocs de calcaire de moyen appareil, également largement rejointoyés au ciment gris à l'extérieur, et en grande partie recouverts d'un enduit de chaux ocre jaune, support d'un faux appareil peint en gris et blanc à l'intérieur (*cf.* fig. 38, 45-46, 52-53). Les angles sont épaulés par de très importants contreforts en moyen appareil, disposés en équerre (*cf.* fig. 36-37). Dépourvus de tout glacis intermédiaire, ils présentent notamment dans les murs nord et sud d'importants chaînages comprenant 4 à 5 blocs par assise en moyenne (*cf.* fig. 41-42). De dimensions

---

<sup>204</sup> Accessible de nos jours par un escalier en pierre moderne plaqué contre le mur ouest du bas-côté. À l'origine, il faut probablement restituer un escalier ou une échelle en bois permettant un accès direct depuis l'intérieur de la nef.

<sup>205</sup> Les environs immédiats de Mareau-aux-Bois sont riches en carrières recensées par le BRGM, notamment en calcaire de Beauce (Pithiviers) sur le territoire de la commune d'Ascoux à environ 4 km au nord-est et de sable à la frange sud de Mareau < O > (*cf.* fig. 3).



relativement importantes mais probablement en lien avec l'imposante hauteur de la tour<sup>206</sup>, il reste très difficile de déterminer si ces contreforts sont contemporains du chantier initial ou s'ils ont été rajoutés postérieurement. L'importance des rejointoiements au ciment et des restaurations empêche toute certitude à ce sujet.

Le portail occidental du clocher prend la forme d'une grande arcade en plein cintre<sup>207</sup> (cf. fig. 38, 45). Les piédroits sont appareillés avec 14 assises de moyen appareil dans le prolongement de celles du parement du mur ouest et qui restent continues sur toute l'épaisseur de l'ébrasement. Ils sont couronnés par deux impostes qui sont placées uniquement sous les retombées de l'arc et qui ont été bûchées à l'ouest sans doute pour mettre en place les vantaux en bois de la porte. Ces impostes sont moulurées d'un court bandeau surmontant un biseau sur lequel un cartouche carolingien est gravé (cf. fig. 48). L'arc surmontant la porte comprend 27 claveaux à l'intérieur et 28 à l'extérieur, réunis par une fourrure. Relativement allongés, ils présentent un format plutôt rectangulaires et des largeurs irrégulières. Les joints ont été repris au ciment gris à l'extérieur et avec un mortier de chaux ocre jaune, servant de support au faux appareil peint à l'intérieur. Dans les deux cas, ces restaurations empêchent de repérer toute reprise. Si l'ensemble paraît homogène, il faut toutefois souligner la présence incongrue d'un bloc mouluré en saillie dans la façade occidentale, placé dans le prolongement de l'assise supérieure du piédroit du portail (cf. fig. 38). Il paraît peu probable qu'à l'origine un tel parti ait été mis en œuvre. Il nous faut ainsi probablement envisager que soit cet élément est le résultat d'une reprise, ou que soit son symétrique lui répondait du côté sud du portail.

La partie inférieure des murs nord et sud est ornée d'une série de trois petites arcatures plaquées, placées sur une petite banquette couronnée par une assise de blocs minces et allongés, faisant légèrement saillie afin de rendre l'assise confortable (cf. fig. 46-47). Les trois arcs sont constitués de 7 à 10 claveaux trapézoïdaux et de dimensions irrégulières. Ils retombent sur les côtés externes directement dans le prolongement des murs est et ouest du clocher. Une petite imposte moulurée marquait à chaque fois ces retombées. Seule l'imposte ouest des arcatures nord est bien préservée, avec un bandeau surmontant un tore (cf. fig. 49). Au centre, les arcs sont soutenus par deux petites colonnettes maçonnées, dotées d'un socle, d'une base moulurée de type prismatique, d'un fût et d'un chapiteau orné de grands motifs de feuilles relativement naturalistes (cf. fig. 50-51). Ces éléments sculptés sont impossibles au XI<sup>e</sup> siècle ; le type prismatique de la base renvoie à une réalisation durant la dernière phase du gothique (flamboyant) entre la fin du XIV<sup>e</sup> et le début du XVI<sup>e</sup> siècle. Ils permettent d'attester que ces arcatures ont été remaniées à cette période. Malheureusement, le fond de ces éléments est entièrement masqué par des enduits et les parties appareillées sont très largement rejointoyées par un mortier de chaux ocre jaune (servant de support au faux appareil peint). Il est ainsi impossible d'observer avec précisions l'étendue des reprises.

Le portail occidental de la nef est très clairement le résultat d'une campagne de travaux à l'époque flamboyante, comme l'illustrent sa face occidentale, avec un arc fortement mouluré retombant sur des piédroits avec des bases prismatiques, et sa face orientale, avec un

<sup>206</sup> Pour l'angle nord-ouest : le contrefort ouest mesure 60 x 94 x 60 cm ; le contrefort nord mesure 62 x 92 x 61 cm. Pour l'angle sud-ouest : le contrefort ouest mesure 58,5 x 92,5 x 61,5 cm ; le contrefort sud mesure 62 x 93 x 66,5 cm.

<sup>207</sup> Le portail ouest du clocher mesure 2,87 m de large à l'extérieur pour 2,76 m à l'intérieur. L'ébrasement mesure 1,50 m.

arc surbaissé<sup>208</sup>. Ces deux côtés s'intègrent parfaitement dans le mur oriental du clocher : aucune rupture n'est observable dans les assises en moyen appareil qui sont malheureusement une nouvelle fois très fortement rejointoyées avec le même mortier de chaux jaune, recouvert du faux appareil peint. Cette homogénéité visible du parement laisse toutefois peu de doutes quant à l'importance des reprises à l'époque gothique. En effet, sur la face occidentale, au-dessus du portail actuel, apparaît un ancien arc en plein cintre, proche de ceux observés pour le portail ouest du clocher (cf. fig. 52, 45). Il s'agit probablement là des vestiges de la première porte romane dont l'ouverture était plus large que celle actuellement mise en place. Toutefois, dans le prolongement des retombées de cet arc, aucun coup de sabre, aucun alignement de blocs ne permet de retrouver le tracé des anciens piédroits (cf. fig. 52). Là est probablement la preuve de la reprise complète du parement en moyen appareil à cet endroit à l'époque gothique.

**Premier étage** : L'accès au premier étage se faisait à l'origine par l'intermédiaire d'un petit escalier mis en œuvre dans l'épaisseur de l'angle nord-est de la tour, à partir d'une porte aménagée dans l'angle sud-ouest du collatéral nord. De nos jours, une cloison moderne (structure en fer, plâtre et briques) a permis de créer un petit couloir d'approche le long du mur pignon ouest du collatéral, permettant une communication directe depuis l'extérieur (cf. fig. 6-10, 92). À l'origine, il faut probablement restituer un dispositif d'accès depuis l'intérieur du collatéral, avec une structure en bois, éventuellement mobile, permettant de monter jusqu'au seuil de la porte encore conservée dans l'angle du collatéral (cf. fig. 54). Il faut d'ailleurs tout de suite souligner que deux cavités aménagées dans le parement du couloir peu après cette porte se font face et pourraient tout à fait correspondre aux points d'ancrage d'une telle structure<sup>209</sup> (cf. fig. 54-56).

Les murs de ce couloir sont constitués de onze assises de moellons de calcaire de Beauce liés par un mortier granuleux de couleur ocre clair, à base de chaux, avec des inclusions de gravillons, de nodules de chaux et de charbons, appliqué de manière très débordante sur les pierres. Celui-ci est recouvert par un enduit de chaux ocre clair plus fin dépourvu des grosses inclusions observables dans le mortier de pose. Cet enduit est très soigneusement lissé en surface et ne laisse apercevoir qu'une faible partie des moellons (cf. fig. 55-56, 179).

Cette porte aménagée dans l'angle sud-ouest du collatéral nord est constituée de deux piédroits appareillés en calcaire de Beauce soutenant un arc en plein cintre de 10 claveaux. L'angle entre les murs nord et ouest prend place entre les cinquième et sixième claveaux de l'arc, rendant impossible la mise en place d'une clé. Les joints et revêtements anciens sont parfaitement préservés pour l'arc et le chaînage en moyen appareil qui le surmonte. Nous retrouvons le même mortier de chaux ocre clair avec son enduit que dans le couloir. Les joints pour les parties appareillées sont ici traités en rubans (cf. fig. 181). L'un d'entre deux souligne notamment l'extrados de l'arc. À l'est du piédroit gauche de la porte, aucun chaînage ne vient marquer la liaison avec le mur gouttereau nord de la nef. Cette jonction est particulièrement

<sup>208</sup> Ce deuxième portail mesure 2,12 m de large pour environ 3,60 m de hauteur face ouest, 2,32 m de large pour 3,80 m de hauteur face est. L'ébrasement est de 1,40 m.

<sup>209</sup> La cavité gauche (paroi sud-est de l'escalier d'accès) mesure 21,5 cm de large, 17 cm de haut et 31 cm de profondeur. La cavité droite (paroi nord-ouest de l'escalier) mesure 20 cm de large, 17 cm de haut et 145 cm de profondeur. Elle semble intégrée dans le parement du mur ; on retrouve partout à l'intérieur le même mortier de chaux.

masquée par les anciens enduits de chaux des deux murs, celui lié au couloir et à sa porte venant clairement mourir sur celui du mur gouttereau nord de la nef (*cf.* fig. 126).

La fin du couloir d'accès, juste avant d'arriver dans la salle haute du clocher, a malheureusement été remaniée. La paroi nord-ouest a notamment été complètement reprise sur le dernier mètre et l'ouverture aménagée dans le parement nord du clocher, avec son arc surbaissé, a également été entièrement refaite (*cf.* fig. 57).

Une fois arrivé dans cette salle haute, le regard peut s'élever sans interruption jusqu'à la structure en bois maintenant les cloches, au niveau du beffroi. Aucune subdivision horizontale ne peut être repérée avant ce beffroi (ni cavités pour encastrer un plancher, ni arrachements de voûtes).

À première vue, nous retrouvons des caractères déjà observés à l'extérieur : les angles sont contrebutés par des contreforts à double ressauts<sup>210</sup>, le mur occidental présente un bel appareil taillé (*cf.* fig. 62-63) alors que les murs nord et sud sont mis en œuvre avec des moellons (au sud : fig. 67) ou des éléments plus hétérogènes (au nord : fig. 58). Nous découvrons également que le mur oriental quant à lui était largement ouvert sur la nef par une grande arcade qui a été réduite à une simple porte (*cf.* fig. 73). Un examen plus attentif permet toutefois rapidement de se rendre compte que là aussi, malheureusement, les reprises ont été nombreuses. Une meilleure conservation des parements permet toutefois de mieux comprendre la chronologie qu'au rez-de-chaussée.

Commençons par le mur sud qui, nous allons le voir, est l'un des mieux préservés avec le mur oriental. Le parement est mis en œuvre à l'aide de moellons de calcaire de Beauce assisés et noyés dans un mortier de chaux de couleur rose, ayant viré au gris en surface, doté d'inclusions de gravillons (0,5 cm environ), de nodules de chaux et de charbons (*cf.* fig. 67). Ce mortier peut être observé également dans les joints de la baie centrale, des contreforts latéraux, ainsi qu'à l'intérieur des huit trous de boulins qui sont alignés en deux colonnes et quatre rangées le long des contreforts d'angles<sup>211</sup> (*cf.* fig. 70). La première rangée est située à 22 cm du sol actuel du premier étage. Les suivantes sont espacées de 116 cm, 125 cm et 105 cm. Nous pouvons les suivre jusqu'au niveau de l'appui de la baie bouchée mais plus par la suite (inexistants ? bouchés ? reprise du mur ?). Soulignons également que ces éléments sont visibles à l'intérieur mais qu'à l'extérieur nous n'avons pas réussi à les repérer. Ces trous ne sont pas (ou plus) traversants mais restent très profonds, entre 80 et 105 cm (sur une épaisseur du mur qui doit approcher les 150 cm). Ces cavités sont mises en œuvre à la limite entre les chaînages des contreforts et le parement du mur, par décalage des blocs dans les assises. Dans la partie orientale du mur, entre les deux premiers boulins apparaît une autre cavité, de dimensions plus importantes, et qui s'apparente plutôt à une niche<sup>212</sup> (*cf.* fig. 71). L'intérieur est en effet soigneusement mis en œuvre et non pas grossièrement enduit comme

---

<sup>210</sup> Ces ressauts comptent entre 30 et 38 cm de largeur et/ou d'épaisseur. Ainsi, dans l'angle sud-ouest, le ressaut nord mesure 34 cm de large pour 34 cm de profondeur ; le ressaut est mesure 34 cm de large et 34 cm de profondeur. Dans l'angle nord-ouest, le ressaut sud mesure 35 cm de large pour 32 cm d'épaisseur ; le ressaut est mesure 37 cm de large pour 38 cm d'épaisseur. Dans l'angle sud-est, le ressaut nord mesure 34,5 cm de large pour 35 cm de profondeur ; le ressaut ouest mesure 33 cm de large pour 34 cm de profondeur.

<sup>211</sup> Dans la première rangée, les trous mesurent 12 cm de large pour 16 cm de haut et 80 cm de profondeur (ouest) ; 10 cm de large pour 24 cm de haut et 104 cm de profondeur (est). Dans la deuxième rangée, les trous mesurent 13 cm de large pour 15,5 cm de haut et 87 cm de profondeur (ouest) ; 14 cm de large pour 16,5 cm de haut et 100 cm de profondeur (est).

<sup>212</sup> Cette cavité mesure 31 cm de large pour 20,5 cm de hauteur et 36 cm de profondeur.

pour les trous de boulin. Aucune trace de feuillure ou autre dispositif de fermeture ne peut toutefois être observé. Elle s'intègre plutôt bien dans le parement environnant et est également mise en œuvre avec le même mortier rosé.

Au centre du mur se trouve une baie constituée de deux piédroits de 6 à 7 assises de blocs calcaire soutenant un arc en plein cintre clavé (7 claveaux à l'extérieur et 13 à l'intérieur)<sup>213</sup>. Son ébrasement est entièrement fourré (*cf.* fig. 37, 67). Une seconde ouverture bouchée est observable à l'intérieur, à 4,50 m environ au-dessus de la précédente, juste avant le contrefort d'angle sud-est (*cf.* fig. 68, 69, 72). Elle est constituée d'un piédroit occidental de 7 assises de moyen appareil, avec une alternance de carreaux et boutisses, et d'un arc en plein cintre comprenant 8 claveaux trapézoïdaux, plutôt étroits. Cette baie revêt une importance cruciale dans l'appréhension de la chronologie de la tour. En effet, cette ouverture est aujourd'hui inexistante dans le parement extérieur sud (*cf.* fig. 37, 43). Deux possibilités s'offrent à nous : envisager une fonction en lien avec des dessertes aménagées dans l'épaisseur du mur ou en déduire qu'une partie importante du parement extérieur sud de la tour a été repris. Cette deuxième hypothèse a retenu l'attention de Pierre Rousseau qui a observé que le contrefort intérieur semble venir couper la partie orientale de la baie et qui en a conclu que les contreforts étaient postérieurs à la mise en œuvre de la tour < AM : p. 15 > (*cf.* fig. 72). L'arc apparaît en effet trop incomplet de ce côté gauche. Nous n'avons malheureusement pas pu observer la baie de près pour nous faire une opinion de la liaison entre les deux éléments et ne pouvons pas exclure complètement cette hypothèse. Toutefois, elle ne nous satisfait pas vraiment. Premièrement, nous pensons que les contreforts intérieurs sont contemporains de la mise en œuvre de la tour (*cf. infra*). Et deuxièmement, cette baie isolée dans un angle du clocher nous paraît incongrue. Aucune autre ouverture n'est préservée à ce niveau qui reste complètement aveugle. L'hypothèse d'un lien avec une desserte des niveaux supérieurs via des couloirs et escaliers aménagés dans l'épaisseur des murs nous paraît plus probable (et en tous cas pas impossible puisqu'ils existent déjà pour accéder au premier étage). Nous avons notamment envisagé la possibilité qu'un accès depuis le bas-côté nord desservait le premier étage et qu'un accès du même type depuis le collatéral sud aurait peut-être pu mener aux niveaux supérieurs de la tour. Malheureusement, les épaisses couches d'enduit masquant le pignon de ce bas-côté sud nous empêchent de vérifier quoi que ce soit de ce côté-là. Mais l'idée que cette ouverture bouchée ait pu être en lien avec un escalier aménagé dans l'épaisseur de l'angle sud-est de la tour pourrait expliquer sa dissymétrie. La porte de l'escalier nord, bien que remaniée, affiche également une asymétrie (souvenir de la baie originelle) ; le piédroit oriental est inexistante et l'arc retombe tant bien que mal contre le contrefort d'angle (*cf.* fig. 57).

Le mur occidental présente à l'intérieur 24 assises de blocs de moyen appareil qui laissent place, au-dessus de la baie centrale, à un parement traité en moellons (*cf.* fig. 62-63). À l'extérieur, seule la pierre taillée est utilisée. Un examen attentif du parement intérieur permet toutefois de repérer une rupture au sommet de l'arc de la baie, une reprise importante sous l'appui de cette même fenêtre, ainsi qu'une légère différence entre les parties nord et sud du parement. En effet, dans la moitié sud du mur, les blocs utilisés paraissent plus allongés que dans la moitié nord, impression confirmée par nos prises de mesures (*cf.* annexe). Nous

<sup>213</sup> La baie mesure 80 cm de large pour 160 cm de hauteur à l'intérieur.

avons également repéré une irrégularité au sommet des assises en moyen appareil côté nord qui pourrait bien être le signe d'une reprise (*cf.* fig. 65). Du côté sud en revanche, la transition entre la partie en moyen appareil et celle en moellons paraît beaucoup plus harmonieuse (*cf.* fig. 66). Nous pouvons également observer le long du contrefort sud-ouest le même alignement de trous de boulin que ceux observés sur le mur sud, avec quatre cavités superposées<sup>214</sup> (*cf.* fig. 64). En revanche, aucun trou n'est visible de l'autre côté de la baie nord. Il faut attendre la partie du mur surmontant la reprise horizontale pour pouvoir observer deux trous de boulines superposés dans le ressaut sud du contrefort d'angle (*cf.* fig. 65). Tous ces éléments permettent d'affirmer que le mur occidental a subi de nombreux remaniements, ce qui apparaît dans le parement extérieur également malgré l'importance du rejointoiement au ciment (*cf.* fig. 39-40). Il semblerait que la partie méridionale du mur soit contemporaine du mur sud observé précédemment : nous retrouvons les mêmes caractères et traces d'échafaudages. La partie inférieure du mur nord, sur les vingt-quatre premières assises, a visiblement été reprise après coup.

Sur le mur nord, 25 rangées de moyen appareil peuvent également être observées à l'intérieur, contrastant avec l'extérieur traité en moellonage assisé (*cf.* fig. 58, 41). Les 12 premiers rangs affichent une assez bonne unité avec les assises du contrefort d'angle nord-ouest et celles du piédroit ouest de la porte de l'escalier d'accès (*cf.* fig. 60). Elles sont associées à deux petites cavités peu profondes mises en œuvre dans la huitième assise<sup>215</sup>. Les rangs supérieurs apparaissent plus hétérogènes : les assises se dédoublent parfois et ne sont pas très droites. Au-dessus de la vingt-cinquième assise, nous retrouvons une reprise horizontale dans le parement, dans le prolongement de celle observée dans la partie nord du parement ouest (*cf.* fig. 61, 65). Une petite cavité type trou de boulin apparaît juste au-dessus, le long du contrefort d'angle nord-ouest. S'ensuit ensuite une zone de parement plus hétérogène et malheureusement très enduite, mise en œuvre à l'aide de moellons (comme pour les murs sud et ouest). Ces observations sur le parement intérieur du mur nord, cumulées avec celles effectuées sur la partie nord du mur ouest et sur le débouché de l'escalier d'accès au premier étage du clocher, nous amènent à penser que les vingt-cinq premières assises de ce mur ont été reprises, en même temps que la partie nord du mur ouest et probablement le contrefort d'angle situé entre les deux. Nous pourrions être face ici à un nouveau remaniement de la fin de l'époque gothique, au regard de l'arc surbaissé qui a été mis en place au-dessus de la porte nord-est. La possibilité de reprises plus récentes n'est toutefois pas à exclure. En 1945, Pierre Rousseau écrivait notamment en décrivant le premier étage de la tour : « Celui-ci est éclairé de chaque côté par des baies étroites et à l'ouest par une fenêtre plus importante » < AN : p. 2 >. Ceci pourrait nous laisser supposer qu'en 1945 existait encore dans le mur nord une baie identique à celle conservée dans le mur sud et qu'un important remaniement des parements intérieur et extérieur du mur nord aurait été réalisé depuis. L'examen des sources textuelles permet d'ailleurs de mettre en avant l'intervention de l'architecte R. J. Boitel sur la tour au début des années 1970 (*cf.* ci-dessus). Mais ces travaux semblent plutôt devoir être

<sup>214</sup> Le premier trou mesure 15 cm de large, 13 cm de hauteur et 105 cm de profondeur. Le deuxième trou mesure 12 cm de large, 18 cm de haut et 115 cm de profondeur.

<sup>215</sup> La cavité ouest mesure 15,5 cm de large, 17 cm de haut et 16 cm de profondeur. Celle de l'est mesure 15,5 cm de large, 21,5 cm de haut et 13 cm de profondeur. Elles sont situées à 110 cm de hauteur par rapport au sol actuel de ce premier étage du clocher.

mis en relation avec une zone située au-dessus de la porte de l'escalier d'accès au premier étage du clocher, où l'on peut observer une importante reprise à l'aide d'un mortier compact blanc le long du contrefort nord-est, probablement dans le but de colmater des fissures dans le mur<sup>216</sup>. Des témoins y ont été posés portant la date du 14 août 1972.

Le mur oriental était quant à lui très largement ouvert sur la nef par l'intermédiaire d'une grande arcade en plein cintre à double rouleau qui occupe toute la largeur du mur comprise entre les ressauts des contreforts d'angle<sup>217</sup> (cf. fig. 73). Les deux rouleaux sont placés sur le même plan et sont constitués de claveaux de calcaire de Beauce gris, plutôt rectangulaires et allongés<sup>218</sup>. Ils retombent sur des pilastres appareillés placés dans le prolongement des ressauts intérieurs des deux contreforts d'angle (cf. fig. 76-77). Le même mortier de chaux granuleux légèrement rosé, appliqué de manière débordante avec parfois quelques vestiges de joints rubanés, est présent sur tous ces éléments (claveaux des arcs, supports et ressauts des contreforts). On peut également observer que les assises des contreforts sont placées dans le prolongement de celles des supports. Tout ceci nous porte à privilégier l'hypothèse d'une mise en place contemporaine des contreforts d'angle et de l'arcade. Des impostes étaient placées à la retombée de l'arc : seule celle du sud, moulurée d'un bandeau surmontant un biseau, est conservée (cf. fig. 78-79). Cette grande ouverture a dans un second temps été bouchée pour pouvoir être réduite à une simple porte en plein cintre fortement ébrasée (cf. fig. 73). Face ouest, du côté de la nef, nous pouvons observer cette porte ainsi que les piédroits latéraux de l'ancienne arcade (cf. fig. 75). Il faut toutefois souligner que les voûtes d'ogives actuelles viennent recouper le sommet de l'arc de la petite porte et que l'arc à double rouleau de la grande arcade est entièrement pris dans les combles actuels du vaisseau central, ce qui permet de restituer un couverture à l'origine situé beaucoup plus haut que l'actuel système (probablement une simple charpente).

Le bouchage de la grande arcade a été mis en œuvre à l'aide de quatre trous de boulins, disposés en deux colonnes et sur deux rangées dont les niveaux ne correspondent absolument pas avec ceux observés sur le mur voisin sud (cf. fig. 76). Ceci permet bien de voir que nous avons affaire à deux phases de construction différentes. Le parement qui surmonte la grande arcade est malheureusement très peu visible, en grande partie masqué par divers enduits.

**Beffroi** : À l'extérieur, aucune interruption ne vient marquer la naissance du beffroi. Le mur occidental poursuit son parement en moyen appareil, sans interruption malgré quelques restaurations flagrantes (cf. fig. 40). Les murs nord et sud marquent un retour à l'emploi de la pierre taillée après celui du moellon (cf. fig. 36-37). Les angles restent contrebutés par les contreforts placés en équerre qui prennent fin au sommet de ce beffroi, en marquant leur seul et unique glacis. Le sommet de la tour marque alors un rétrécissement (type grand glacis) à partir de la 74<sup>e</sup> assise du parement (à l'ouest) avant d'être couronné par une petite corniche en saillie ornée de motifs de pointes de diamant (81<sup>e</sup> assise face ouest : fig. 40).

<sup>216</sup> Malheureusement, cette zone est impossible à photographier derrière l'escalier en bois qui mène au beffroi.

<sup>217</sup> L'arcade mesure 3,48 m de large pour 4,50 m de hauteur environ dont 1,53 m pour les supports.

<sup>218</sup> Le rouleau inférieur est constitué de 31 claveaux de 37 cm de longueur environ, le rouleau supérieur est constitué de 28 claveaux de 35 cm de longueur environ.

Chacune des faces du beffroi est percée d'une baie géminée comprenant deux ouvertures constituées d'arcs en plein cintre à double rouleau retombant sans aucune interruption ni mouluration sur des piédroits à ressauts dans le prolongement des arcs (*cf.* fig. 40, 44).

Malgré quelques restaurations évidentes (piédroit sud de la baie ouest : fig. 40), l'ensemble reste homogène avec le reste de la tour et d'une « simplicité » compatible avec le XI<sup>e</sup> siècle. Les baies présentent notamment de petits claveaux étroits et trapus, tout à fait possibles à une telle époque. L'examen de l'intérieur apporte toutefois quelques doutes qui restent malheureusement difficiles à lever en raison des conditions d'observation. En effet, l'espace est entièrement occupé par la structure en bois des cloches, rendant inaccessibles (et en grande partie invisibles) les parements. Notre unique accès et point d'observation reste l'escalier en bois placé contre l'angle nord-ouest et dont la montée devient très périlleuse entre marches manquantes et tirants en fer qu'il faut enjamber dans un équilibre précaire. Les baies présentent la même simplicité de mise en œuvre qu'à l'extérieur. Nous remarquons que toutefois certains arcs présentent deux ou trois claveaux très larges, associés avec d'autres plus étroits. Ces pierres très larges sont peu compatibles avec une datation au XI<sup>e</sup> siècle et doivent nous faire envisager une datation plus tardive ou un remaniement postérieur. Les baies sont surmontées d'arcs de décharge en plein cintre qui prennent naissance dans le prolongement du sommet des ressauts des contreforts d'angles. Une voûte d'ogives couvre l'ensemble (*cf.* fig. 85). Elle apparaît primitive, avec ses deux arcs plats qui s'entrecroisent, mais est constituée de très larges claveaux qui témoigneraient plutôt d'une datation tardive dans le Moyen Âge (ou une nouvelle fois d'un remaniement postérieur). Les deux arcs ou ogives retombent aux angles sur des pierres placées de biais au sommet des ressauts des contreforts d'angle. Ce dispositif ne paraît pas toujours très harmonieux ; malheureusement, les conditions d'observation nous ont empêchée d'observer ces éléments de manière optimale (*cf.* fig. 82-83).

**Flèche** : La flèche en pierre s'élève ensuite au sommet de la tour, épaulée par quatre petits clochetons aux angles et ouverte sur chaque face par quatre baies en plein cintre (*cf.* fig. 36-37, 84). Aucun élément ne nous semble attribuable au XI<sup>e</sup> siècle.

### - Nef :

La nef est composée d'un vaisseau central avec deux bas-côtés, de cinq travées chacun (*cf.* fig. 6). Elle mesure 14,81 m de largeur à l'ouest et 14,70 m à l'est. Le vaisseau central fait 20,17 m de longueur au nord et 20,09 m au sud, pour 5,73 m de large à l'ouest et 5,71 m à l'est. Le collatéral nord compte 19,22 m de long au nord et 19,38 m au sud pour 3,54 m de large à l'ouest et 3,54 m à l'est. Le collatéral sud quant à lui mesure 19,83 m de long au nord et 19,62 m au sud, pour une largeur de 3,83 m à l'ouest et 3,62 m à l'est. Les travées restent relativement régulières : entre deux piliers, on retrouve un espacement compris entre 2,61 et 2,63 m, à l'exception de la première travée occidentale sud où l'on ne retrouve que 2,45 m. L'ensemble est couvert de voûtes sur croisées d'ogives (en bois, briques et plâtre sur le

vaisseau central ; en pierre, briques et plâtre sur les bas-côtés et les trois premières travées ouest du vaisseau central) qui ne sont pas antérieures au XVI<sup>e</sup> siècle<sup>219</sup>.

Les murs gouttereaux du vaisseau central de la nef présentent une élévation à deux niveaux avec cinq grandes arcades basses surmontées d'une rangée de cinq baies (*cf.* fig. 111, 115-116). Ces dernières ne sont pas exactement placées dans l'alignement des premières, ce qui montre que les travées ne sont pas encore complètement définies<sup>220</sup> (*cf.* fig. 114, 119). Les cinq arcades retombent sur des piles de plan barlong, mesurant 90 cm d'épaisseur, 145 cm de longueur et 2,55 m de hauteur environ<sup>221</sup>. Celles-ci sont constituées de 10 à 13 assises de blocs de moyen appareil de calcaire de Beauce portant des traces de taille obliques, assez larges et irrégulières évoquant plutôt l'emploi du ciseau que du marteau taillant. 3 blocs sont visibles sur les largeurs et entre 4 à 6 sur les longueurs, avec une alternance quasi-systématique entre des blocs longs (entre 30 et 50 cm environ) et des éléments plus courts (entre 6 et 18 cm). Les hauteurs sont comprises entre 15 et 35 cm environ. Les piles sont couronnées par des impostes qui sont placées sous la retombée des arcs et qui sont moulurées d'un bandeau surmontant un biseau gravé d'un cartouche carolingien (*cf.* fig. 28, 122, 123). Un trait de peinture rouge vient souligner le dessin de ce cartouche (*cf.* fig. 182). Des vestiges de laits de chaux sont observables à la surface des pierres et viennent notamment sur cette polychromie rouge présente sur les parties biseautées des impostes. Eux-mêmes ont été recouverts par une épaisse couche de mortier de chaux gris, fin et compact appliquée de manière très débordante sur les joints et sur laquelle un trait de peinture blanche vient créer un faux appareil peint. Ce revêtement gêne considérablement pour observer les épaisseurs réelles des joints et les traces de taille.

Ces supports reçoivent les retombées d'arcs clavés en plein cintre, dotés d'une première pierre relativement haute marquant une petite courbe vers l'intérieur de l'arcade au-dessus des impostes et donnant un tracé légèrement outrepassé à ces arcs (*cf.* fig. 119). Ceux-ci sont constitués de 35 claveaux environ, d'aspect plutôt trapus et de largeurs irrégulières. Ils sont associés à des écoinçons en moyen appareil. Tous ces éléments portent les mêmes traces de laits de chaux blancs et sont rejointoyés très largement avec le mortier fin gris sur lequel le faux appareil est peint en blanc.

La partie supérieure des murs gouttereaux est mise en œuvre avec des moellons de calcaire qui semblent de petites dimensions et plutôt allongés (*cf.* fig. 107-108). Ils sont soigneusement assisés et ponctuellement disposés en *opus spicatum*. La portion du mur gouttereau nord comprise entre les deux niveaux d'arcades et de baies hautes est visible dans les combles du collatéral nord (*cf.* fig. 125-126). On peut y observer les vestiges parfaitement

<sup>219</sup> 1677 pour celles des bas-côtés et des trois travées occidentales du vaisseau central de la nef : *cf.* ci-dessus partie Historique.

<sup>220</sup> Il ne faut ainsi pas se fier complètement aux relevés de Régis Martin qui montrent un parfait alignement entre les baies et les arcades (*cf.* fig. 15). De nombreuses autres incohérences peuvent être relevées, notamment les formes des arcs de certaines baies de la nef et du clocher (toutes en plein cintre alors qu'en réalité, des baies brisées sont ponctuellement présentes).

<sup>221</sup> Les largeurs et longueurs de ces piles sont constantes, à 2 cm près. Les hauteurs diminuent progressivement en allant vers l'est : on passe ainsi de 2,61 m pour la pile engagée occidentale à 2,52 m pour celle située le plus à l'est. L'espacement entre ces supports reste stable, entre 2,61 m et 2,63 m, à l'exception de la première arcade ouest du mur gouttereau sud qui ne mesure que 2,45 m de large. Une nouvelle fois, le rythme introduit dans les murs gouttereaux par Régis Martin dans ses relevés ne correspond pas à la réalité (alternance d'arcades courtes et longues : *cf.* fig. 10, 15).



conservés d'un enduit de chaux débordant, appliqué à pierre vue, de manière à créer ce que les historiens de l'art ont souvent appelé un appareil alvéolé. Un retrait d'une vingtaine de cm dans ce mur gouttereau nord est également visible juste au-dessus des voûtes du bas-côté, sans doute destiné à porter les demies fermes qui couvraient à l'origine cette partie de l'édifice. Les fenêtres hautes ont malheureusement été remaniées au fil des siècles. Celles qui éclairent les deux travées orientales ont été refaites à la fin du Moyen Âge, sans doute au moment de la mise en place du voûtement (*cf.* fig. 86). Les autres ont été visiblement raccourcies, suite à une modification des toitures des collatéraux (évident au sud : fig. 108, un peu moins au nord : fig. 107) et reprises à l'intérieur (notamment pour les arcs qui semblent avoir été remontés pour suivre la courbe des nouvelles voûtes). Les encadrements extérieurs permettent toutefois de retrouver des dispositifs anciens, avec des piédroits appareillés en pierre de taille, avec une alternance entre carreaux et boutisses renforcées, et des arcs clavés en plein cintre (*cf.* fig. 107, 109). Les ébrasements intérieurs semblent peu marqués et sont entièrement mis en œuvre avec du moyen appareil (*cf.* fig. 117). Seuls les arcs restent fourrés. Comme nous l'avons déjà dit, il reste difficile de déterminer quels éléments ont pu être repris dans ces ouvertures.

Les deux autres murs nord et sud de la nef, fermant les collatéraux, sont beaucoup plus difficiles à appréhender en raison des récentes restaurations. À l'intérieur, la partie inférieure des parois, autrefois rejointoyée au ciment, a été recouverte d'une épaisse couche de mortier gris (*cf.* fig. 113, 124). La partie supérieure présente encore l'ancien enduit de plâtre du XIX<sup>e</sup> siècle recouvert d'un faux appareil peint. À l'extérieur, les deux murs ont été très copieusement rejointoyés avec des mortiers de chaux, l'un à base de tuileau (partie inférieure), l'autre gris (partie supérieure). Si ces deux murs semblent majoritairement mis en œuvre avec des moellons, des blocs de pierres taillées visibles ponctuellement et des irrégularités laissent supposer l'existence de remaniements importants (*cf.* fig. 86, 100, 103-104). Régis Martin indique lui-même dans son rapport avoir détruit et reconstruit certaines parties des murs<sup>222</sup> < A >. À l'exception des contreforts placés en équerre aux angles occidentaux, tous les éléments d'épaulement sont dépourvus de chaînages et ont visiblement été rajoutés postérieurement, probablement lors de la mise en place des voûtes<sup>223</sup>. Les baies actuelles, avec leurs ébrasements restaurés au ciment, sont également postérieures à la construction de la nef et pourraient fonctionner avec la mise en place des voûtes et des contreforts. Seuls subsistent dans le mur nord les vestiges de trois ouvertures plus anciennes, aujourd'hui bouchées voire en grande partie détruites (*cf.* fig. 86). Dans la première travée

<sup>222</sup> Dans le mur nord : dans la troisième travée, le long du contrefort ouest, une zone de 100 cm sur 60 cm de haut à la base du mur ; dans la cinquième travée, le long du chaînage d'angle avec le transept, une zone de 90 cm de large sur 70 cm de haut à la base du mur. Dans le mur sud : dans les travées 1 à 3, les fondations des murs ont toutes été reprises ; dans la quatrième travée, le long du contrefort est, une bande de 40 à 80 cm de large sur quasiment toute la hauteur du mur ; dans la dernière travée, une portion de mur de 300 cm de large sur 175 cm de haut, à la base du mur (dont 70 cm de hauteur en fondations), une autre portion de mur le long du contrefort ouest, de 90 cm de large et 140 cm de haut, et enfin une zone de 50 cm de large et 70 cm de haut au-dessus de l'ouverture bouchée dans le mur du transept.

<sup>223</sup> À noter toutefois l'exception éventuelle du quatrième contrefort du mur nord qui présente des blocs de calcaire d'aspect moins « neuf », des éléments courts dans les assises et un chaînage en moyen appareil avec le mur du collatéral et qui pourrait être plus ancien (*cf.* fig. 88 : à gauche). Le quatrième contrefort du mur sud présente le même aspect ancien pour ses blocs de calcaire mais est dépourvu de chaînage avec le parement. Nous pensons ainsi que ces deux éléments, comme les autres, ont été rajoutés postérieurement mais ont été moins restaurés au début des années 2000.

occidentale se trouve une ancienne porte en partie coupée par le premier contrefort moderne<sup>224</sup> (cf. fig. 87, 90). Elle est constituée de deux piédroits appareillés, endommagés sur leurs premières assises, surmontés d'un arc en plein cintre de 12 claveaux. Il s'agit là probablement de la porte latérale nord dont l'embranchement est restauré en 1864 (cf. ci-dessus). Cette dernière permettait de lier l'édifice au cimetière et a sans doute été supprimée à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, quand ce dernier fut déplacé. Dans la troisième travée, une petite baie en plein cintre bouchée est également observable (cf. fig. 88, 91). Sans ébrasement extérieur, placée haut dans le mur, elle est constituée d'un appui appareillé avec deux blocs allongés, de deux piédroits en moyen appareil et d'un arc à 10 claveaux. Enfin, dans la dernière travée, une baie moderne à l'ébrasement cimentée prend place dans le bouchage d'une large baie brisée appartenant vraisemblablement aux remaniements de la fin du Moyen Âge (cf. fig. 89). Toutefois, du côté ouest, un alignement de quelques pierres calcaires plus foncées et de format différent laissent supposer qu'une seconde petite baie ancienne existait ici. Il est ainsi possible de restituer un premier état pour ce mur nord avec une porte côté ouest et deux baies. Le mur sud semble avoir été plus profondément remanié et les vestiges des ouvertures anciennes sont rares. Nous pouvons simplement souligner la présence de quelques blocs de calcaire gris juste avant le troisième contrefort, à un emplacement presque équivalent à celui de la baie nord préservée (située elle juste après le troisième contrefort : cf. fig. 101). Dans la troisième travée, deux piédroits en moyen appareil, s'arrêtant à 36 cm au-dessus du sol extérieur actuel, pourraient appartenir à une porte en partie visible sur d'anciennes photographies (cf. fig. 102, 124). L'ensemble reste difficile à dater en l'absence d'arc ou de linteau conservé.

Le mur pignon occidental du collatéral nord est mis en œuvre avec des moellons de calcaire assisés, avec une disposition ponctuelle en *opus spicatum* (comme observé pour les murs gouttereaux du vaisseau central : cf. fig. 92 et annexe). 46 assises peuvent être observées le long du contrefort du clocher. Les pierres sont liées par un mortier de chaux granuleux ocre clair. À l'intérieur, celui-ci est appliqué de manière débordante sur les pierres et recouvert d'une couche d'enduit (même composition mais granulation plus fine : cf. fig. 127). Trois trous (de boulins ?) traversants peuvent être observés, le long du contrefort du clocher. Une ancienne baie bouchée est percée au centre de ce pignon nord, sans ébrasement extérieur<sup>225</sup> (cf. fig. 94). Elle est constituée de deux piédroits comprenant 5 à 7 assises de moyen appareil, avec une alternance entre carreaux et boutisses, et d'un arc en plein cintre clavé. L'ébrasement intérieur des piédroits est appareillé, l'arc reste fourré. De très beaux joints rubanés sont conservés à l'intérieur, réalisés dans les mêmes mortier et enduit de chaux que ceux utilisés pour le parement en moellons (cf. fig. 127). L'un de ces rubans souligne notamment l'extrados de l'arc.

Au sud, aucune rupture n'est visible avec l'angle nord-est du clocher. La liaison semble notamment parfaite à l'intérieur avec la porte d'accès au premier étage du clocher dont les pierres sont une nouvelle fois liées avec les mêmes mortier et enduit de chaux (cf. partie sur le clocher). En revanche, ce dernier vient s'arrêter sur l'enduit couvrant le parement du mur gouttereau nord de la nef, à la jonction entre celle-ci et le piédroit gauche de la porte d'accès

<sup>224</sup> Cette porte mesure 84 cm de large pour 224 cm de hauteur sous clé.

<sup>225</sup> Elle mesure 40 cm de large pour 120 cm de hauteur sous clé à l'extérieur et 84 cm de large pour 175 cm de hauteur sous clé à l'intérieur.

au premier étage de la tour (*cf.* fig. 126). Au nord, l'angle nord-ouest de la nef est épaulé par deux contreforts placés en équerre. Ceux-ci sont mis en œuvre en moyen appareil de calcaire de Beauce, avec l'inclusion de nombreux éléments courts au sein des assises, disposition plutôt caractéristique pour le XI<sup>e</sup> siècle (*cf.* fig. 93). D'un côté, le chaînage avec le mur pignon nord du bas-côté a été coupé par le percement d'une porte menant à un escalier plaqué contre le mur pour rejoindre la baie conduisant au premier étage de la tour (*cf.* fig. 92). De l'autre, un chaînage en moyen appareil peut être observé à l'extérieur avec le mur nord du bas-côté (*cf.* fig. 87 : à droite). Toutefois, au revers, une reprise apparaît assez nettement entre le parement du mur nord et ce chaînage, permettant de supposer que les deux éléments (mur et contrefort) n'ont pas été mis en œuvre en même temps (*cf.* fig. 23-24).

Le mur pignon du collatéral sud présente moins d'intérêt, en raison de la présence d'enduits masquant sa mise en œuvre (*cf.* fig. 95). Une quinzaine d'assises de moellons de calcaire peuvent toutefois être observées sous la baie centrale. Celle-ci est encore bien préservée, avec ses deux piédroits appareillés de 5 assises surmontés d'un arc en plein cintre comprenant 6 claveaux trapézoïdaux, mais son ouverture a été abaissée<sup>226</sup> (*cf.* fig. 96). La liaison au nord avec l'angle sud-est du clocher n'est pas observable. Au sud, l'angle de la nef est épaulé par deux contreforts disposés en équerre, comme au nord (*cf.* fig. 97). Nous retrouvons la même mise en œuvre avec des assises de moyen appareil au sein desquelles des éléments courts sont régulièrement insérés. Un beau chaînage en moyen appareil est observable avec le mur pignon ouest. Au sud, la face principale du contrefort méridional a été en grande partie remaniée pour pouvoir servir de piédroit à une porte (permettant sans doute l'accès à l'intérieur de l'enceinte du prieuré : *cf.* fig. 97). Il reste toutefois intéressant d'observer la liaison de ce contrefort avec le mur sud du collatéral et de noter que les pierres formant le chaînage sont en saillie de 4 cm environ par rapport au droit du mur, ce qui semble indiquer, comme au nord, que le mur pignon ouest et le mur sud sont liés à deux campagnes de travaux différentes (*cf.* fig. 98-99).

À l'est, la jonction entre la nef et le transept pose également problème. Nous allons nous y pencher maintenant, en abordant la description de celui-ci.

#### - Transept :

Le transept, haut et saillant, est légèrement désaxé par rapport à la nef (*cf.* fig. 6). Il desservait à l'origine deux absidioles orientées, greffées sur ses bras (*cf.* fig. 7). Celle du nord est encore conservée ; celle du sud a été détruite en 1947 (*cf. supra*). Le bras nord mesure 5,12 m de long au nord et 5,17 au sud pour 5,47 m de large à l'ouest et 4,98 m à l'est. Le bras sud a une longueur de 5,54 m au nord et 5,90 m au sud et une largeur de 4,91 m à l'ouest et 5,10 m à l'est. La croisée du transept mesure 5,75 m de largeur, à l'est et à l'ouest, pour 4,14 m de long au nord et 4,11 au sud (entre les piles des deux grandes arcades). L'ensemble est couvert de voûtes sur croisée d'ogives en pierre retombant sur des culots en pierre dans les bras et sur des supports engagés dans la croisée.

Les deux bras du transept sont mis en œuvre à l'aide de moellons de calcaire de Beauce soigneusement assisés (*cf.* annexe et fig. 27, 129, 149, 186). Ils sont noyés dans un

<sup>226</sup> La baie mesurait environ 30 cm de large et 125 cm de hauteur sous clé, à l'extérieur. L'ouverture actuelle, de dimensions proches, est dotée d'un châssis en bois qui pourrait être un remploi de celui qui fermait la première fenêtre.

mortier de chaux de couleur ocre jaune, pulvérulent, avec des inclusions de gravillons (entre 0,5 et 1 cm environ), de nodules de chaux et de charbons de bois, vers 2-3 cm environ (cf. fig. 185). Des vestiges d'un enduit de mortier de chaux ocre beige clair, sableux et relativement compact sont encore observables, notamment à la surface des moellons ce qui laisse supposer qu'il devait couvrir intégralement les parements extérieurs. La partie inférieure des murs a été rejointoyée sur 80 à 110 cm de hauteur avec un mortier de tuileau rose compact, comprenant des nodules de chaux, des gravillons (inférieurs à 0,5 cm), de la terre cuite broyée et quelques fragments de tuiles plus importants. Ce parement est associé aux angles du transept à des chaînages en moyen appareil relativement importants, avec deux à trois blocs par assise (cf. fig. 27, 129, 132, 147). Des différences de traitement apparaissent toutefois si on observe les angles, laissant planer un doute quant à d'éventuelles reprises. D'un côté, les deux angles occidentaux sont simplement chaînés avec des pierres de taille. Celui au nord-ouest présente notamment sept premières assises de moyen appareil qui se poursuivent sur toute la largeur du mur ouest et semblent en rupture avec l'angle du collatéral (cf. fig. 130). Celui au sud-ouest a malheureusement été en grande partie repris suite à la mise en place d'une fenêtre (remaniée et aujourd'hui bouchée) dans la partie inférieure du mur occidental (cf. fig. 104). Nous pouvons observer que la liaison avec le collatéral reste peu harmonieuse, avec une nouvelle fois un chaînage en moyen appareil qui paraît forcé, avec des blocs en saillie par rapport au droit du mur du collatéral (cf. fig. 106). Dans la partie supérieure de ce mur ouest, les chaînes en moyen appareil sont beaucoup plus développées et une reprise semble apparaître assez clairement entre les deux-trois blocs situés au contact direct de l'angle et les autres qui s'intègrent très mal dans le mur et apparaissent légèrement en saillie (cf. fig. 147-148). Il faut noter que ces éléments sont situés dans le prolongement vertical de la baie aménagée postérieurement dans la partie inférieure du mur. Ainsi, nous pouvons nous demander si ce percement n'a pas affaibli le mur juste avant l'angle et nécessité une consolidation.

De l'autre côté, les deux angles orientaux du transept présentent des choix différents, avec l'ajout de contreforts. L'angle sud-est est épaulé du côté sud par un haut contrefort dont la mise en œuvre, avec des blocs disposés alternativement en carreaux et boutisses avec des petits éléments courts venant ponctuellement s'intercaler entre les deux, est caractéristique pour le XI<sup>e</sup> siècle<sup>227</sup>. Il présente un bon chaînage avec le parement du pignon sud du transept, avec deux blocs par assise, comme ce que l'on peut voir au bras nord. Il était probablement associé à l'est avec un second contrefort placé en équerre qui a malheureusement été remanié suite à l'écroulement de l'absidiole (cf. fig. 143, 146). Nous retrouvons en effet la même mise en œuvre en carreaux et boutisses, avec 18 assises conservées placées dans le prolongement de celles du contrefort sud. Le sommet a été remanié, avec un petit glacis en ciment au-dessus duquel on peut apercevoir un arrachement montrant que le contrefort montait autrefois plus haut. Sur la face orientale, l'arrachement du mur de l'absidiole sud n'est visible que sur les 70 cm (au nord – côté gauche sur la fig. 143), la partie sud ayant préservé le parement en moyen appareil du contrefort (côté droit sur la fig. 143). Ainsi, l'angle sud-est du transept était ainsi probablement épaulé par deux contreforts placés en équerre. Une autre solution semble avoir

<sup>227</sup> Ce contrefort mesure 63 cm de largeur pour 50 cm de profondeur à l'ouest et 31,5 cm à l'est. Il comprend 31 assises de blocs de calcaire de Beauce.

été choisie pour le dernier angle nord-est, avec un simple chaînage côté nord et un contrefort à l'est à partir duquel naît directement le mur de l'absidiole (*cf.* fig. 132, 134).

Ces choix différents pour traiter les angles du transept nous ont amenée à nous interroger sur d'éventuelles reprises de certains. Nos observations ne nous ont toutefois pas permis de mettre en avant des ruptures, à l'exception du percement de la baie dans le mur ouest du bras sud ayant probablement entraîné un remaniement du mur la surmontant. Les différents chaînages et contreforts semblent en effet mis en œuvre à l'aide du même mortier de chaux ocre jaune que les moellons des murs. Nous avons également réalisé une série de mesures sur les blocs utilisés pour les contreforts et les chaînages d'angles et les résultats obtenus n'ont pas permis de déterminer d'éventuelles reprises (*cf.* annexe).

Les deux pignons du transept sont percés en leur centre d'une baie en plein cintre, dépourvue d'ébrasement extérieur (*cf.* fig. 129, 131). Ces deux ouvertures sont constituées de deux piédroits appareillés avec une alternance de carreaux et de boutisses renforcées, soutenant un arc doté de claveaux plutôt rectangulaires et trapus. La baie sud (malheureusement très difficile à photographier en raison de l'absence de recul) est bien préservée, avec treize claveaux et neuf assises pour les piédroits. La baie nord a en revanche été remaniée : son arc est en partie détruit et ses piédroits ne comptent plus que cinq rangs. La zone de parement qui la surmonte et qui se développe juste en-dessous est d'ailleurs très fortement enduite, avec des fissures, laissant supposer une reprise (*cf.* fig. 129, 131). Le pignon sud présente également une petite corniche en saillie, constituée de 19 blocs, située juste au-dessus de la naissance de la toiture (*cf.* fig. 146). Son chronologie avec le reste du mur reste très difficile à appréhender, tout comme sa fonction. Aucune trace d'un tel dispositif n'est observable côté nord.

À l'intérieur, la croisée du transept est séparée des deux bras latéraux par deux arcades en plein cintre plus hautes et larges que celles de la nef<sup>228</sup> (*cf.* fig. 150-152). Les supports sont constitués d'une vingtaine d'assises de blocs de moyen appareil de calcaire de Beauce, couronnées par une imposte moulurée d'un bandeau surmontant un biseau gravé d'un cartouche carolingien (*cf.* fig. 161, 164-165). Ils présentent également la particularité unique dans l'édifice d'être dotés de bases en saillie, traitées en biseau et soulignées d'un cadre gravé (même type de décor que les cartouches carolingiens sur les biseaux des impostes : *cf.* fig. 161-163). Les blocs portent les vestiges d'anciens laits de chaux blancs. Les joints ont tous été repris à l'aide d'un mortier gris généreusement appliqué à la surface des blocs et sur lequel un faux appareil a été peint en blanc. Les supports situés à l'ouest, du côté de la nef, restent les plus intéressants en raison de leur complexité. De nos jours, ils présentent en effet un plan en T, avec un long côté lisse du côté du vaisseau central de la nef (*cf.* fig. 121) et un petit ressaut du côté des collatéraux afin de recevoir l'arc séparant ces bas-côtés des bras du transept (*cf.* fig. 153-154, 157-158). Les longues faces lisses donnant sur le vaisseau central montrent un parement non rectiligne, alternativement bombé ou creusé, illustrant bien le désaxement qui intervient dans l'édifice entre la nef et le transept (*cf.* fig. 6-8). Ces surfaces sont malheureusement aujourd'hui entièrement enduites autour du petit pilastre engagé qui a

---

<sup>228</sup> Hauteur des supports de 4,70 m pour cette croisée contre 2,50 à 2,60 m dans la nef. Largeur des arcades de 4,14 m contre 2,62 m en moyenne dans la nef.

été rajouté à la fin de l'époque gothique pour soutenir le voûtement sur croisée d'ogives (*cf.* fig. 121). Il n'est pas impossible d'envisager l'existence d'un ressaut dès le XI<sup>e</sup> siècle, soutenant un arc marquant l'entrée occidentale de la croisée, supprimé lors de la mise en place du voûtement. Cette solution a notamment été proposée par Pierre Rousseau (*cf.* fig. 7). Malheureusement, en l'état actuel, aucun vestige visible ne permet de confirmer cette hypothèse. Dans les collatéraux, l'examen des ressauts externes souligne une nouvelle fois des maladresses dans la jonction entre la nef et le transept. Les assises entre les derniers supports de la nef et les ressauts en question ne semblent pas parfaitement alignées (*cf.* fig. 154). On constate également que le dernier ressaut du mur gouttereau sud de la nef semble aminci dans sa partie supérieure (*cf.* fig. 158).

Si nous nous penchons maintenant sur ces arcades qui séparent les bas-côtés des bras du transept, nous pouvons observer des éléments supplémentaires confirmant la mauvaise liaison entre la nef et le transept. Dans les murs ouest de celui-ci apparaissent ainsi des ruptures nettes entre les supports engagés soutenant ces arcs et les parements en moyen appareil du transept (*cf.* fig. 25-26, 153, 157). Il faut également souligner que certains des piliers soutenant ces deux arcs présentent une largeur plus importante que les arcs qu'ils supportent (dans le bras sud mais pas dans le bras nord : *cf.* fig. 159-160) et que toutes les impostes de ces deux arcs ont été bûchées du côté du chevet et reprises au mortier (*cf.* 155-156, 159-160). Toutes ces observations (désaxement en plan entre les deux parties, mauvais chaînages à l'extérieur entre les collatéraux et les bras du transept, piles très irrégulières à la jonction entre nef et transept, coups de sabre dans les murs ouest du transept entre les supports des arcades et les parements) illustrent bien que la liaison entre la nef et le transept n'est pas bonne et que les deux parties de l'édifice sont probablement le résultat de deux campagnes de travaux différentes.

Observons le côté oriental du transept maintenant. Deux grandes arcades bouchées marquaient l'entrée des absidioles latérales (*cf.* fig. 166, 168). Elles prennent place au sein d'assises en moyen appareil mises en œuvre sur l'intégralité des murs jusqu'aux niveaux des sommets des deux arcades où elles laissent place à un petit moellonnage assisé. L'ensemble a été très largement rejointoyé au ciment mais les pierres portent les vestiges de multiples revêtements : plusieurs laits de chaux, dont certains polychromes avec du jaune, de l'orange, du rouge et du noir (ou du bleu ayant viré). D'autres revêtements peints sont observables sur les blocs des autres murs du transept (*cf.* fig. 21, 22, 25-26). On devine notamment des jeux de lignes qui pourraient évoquer un faux appareil peint (*cf.* fig. 26). Sur le mur oriental du bras nord, les motifs semblent plutôt concentriques (*cf.* fig. 183). Ces revêtements pourraient être relativement anciens : ils ne correspondent pas à un premier état de revêtement puisqu'ils viennent recouvrir un badigeon blanc mais ils sont présents sur plusieurs éléments lapidaires remployés pour le bouchage des deux arcades d'accès aux absidioles (*cf.* fig. 184). Il faut noter toutefois que nous avons pu relever quatre états de laits de chaux successifs sur les pierres de l'abside gothique, dont deux polychromes. Il reste ainsi très difficile de dater avec précision ce type de décor, sans plus d'informations stratigraphiques ou stylistiques.

Malgré l'importance du rejointoiment au ciment, ces deux murs semblent parfaitement fonctionner avec les deux murs pignons du transept. Nous retrouvons ainsi aux angles orientaux des chaînages en pierre taillée assez développés et dans la continuité parfaite des assises des murs orientaux (*cf.* fig. 169). En revanche, dans le bras sud, la jonction avec la pile

de la croisée apparaît peu harmonieuse, les assises étant décalées entre les deux éléments, ce qui pose une nouvelle fois question sur la chronologie de la construction (*cf.* fig. 167). Un tel décalage est toutefois inexistant dans le bras nord.

#### - Chevet :

Le chevet actuel est composé d'une abside centrale à cinq pans coupés et d'une absidiole nord semi-circulaire (*cf.* fig. 6). Celle-ci mesure 2,95 m de large et environ 2 m de profondeur (l'absidiole est remplie de chaises empilées, ce qui gêne pour prendre cette dimension avec précision). L'abside centrale mesure 5,55 m de large pour 6,20 m de profondeur. L'entrée de l'absidiole sud, encore visible, mesure 3,06 de largeur.

Il ne reste malheureusement rien de l'abside centrale du XI<sup>e</sup> siècle. À l'intérieur, un épais enduit masque la reprise entre les piles orientales de la croisée et la reconstruction gothique qui intervient très rapidement, probablement dès les retombées du doubleau oriental gothique. Soulignons simplement, pour la compréhension de la chronologie générale de l'édifice, qu'un changement intervient dans le voûtement sur croisée d'ogives entre le transept et le chevet. Les deux supports engagés gothiques marquant l'entrée de l'abside correspondent au doubleau oriental de la croisée. Les retombées des formerets et de la voûte d'ogives de cette croisée retombent parfaitement en pénétrations d'un côté alors que, de l'autre, celles des formerets et des nervures de la voûte de l'abside ne retombent pas sur les mêmes supports mais sur des culots placés contre (*cf.* fig. 152, à gauche). En outre, les profils des nervures ne sont pas les mêmes entre le transept et l'abside. Le voûtement du premier appartient ainsi probablement à une phase de travaux légèrement antérieure à la reconstruction de l'abside.

À l'extérieur, une observation attentive des parements de cette abside permet rapidement de constater qu'elle a été en grande partie édifiée en réemployant les pierres de l'état précédent. La base des murs est notamment appareillée en grande partie avec des pierres taillées de format légèrement trapézoïdal, permettant de reconnaître d'anciens claveaux (*cf.* fig. 141). Jacques Raunet avait avancé l'hypothèse que le premier pan nord, plus épais et constitué d'assises en moyen appareil au contraire du reste de l'abside, correspondait à la naissance de l'ancienne abside romane qui aurait été préservée ici < 4 : p. 17 > (*cf.* fig. 140). Un examen rapide permet de constater que la liaison avec l'absidiole nord a été reprise (*cf.* ci-dessous) et que ces assises viennent très nettement s'appuyer contre le premier contrefort gothique de l'abside et ne peuvent donc que lui être postérieures et non pas antérieures.

Seule l'absidiole nord est encore préservée en élévation dans son état originel, malgré un important remaniement évident dans sa partie supérieure pour mettre en place le couvrement actuel qui prolonge celui du transept (*cf.* fig. 139). Ce dispositif est probablement relativement récent puisqu'en 1945 Pierre Rousseau décrivait que les murs des deux absidioles étaient surhaussés et couronnés de corniches, éléments aujourd'hui disparus < AN : p. 3 >. Sa voûte en cul-de-four (très fissurée) est épaulée à l'extérieur par deux contreforts en moyen appareil<sup>229</sup> (*cf.* fig. 133). Ils sont constitués de 18 assises de blocs de calcaire de Beauce, disposés sur la face principale alternativement en carreaux et boutisses

<sup>229</sup> Le contrefort nord (remanié) mesure 33 x 64 x 31 cm. Le contrefort sud mesure 39 x 63 x 36 cm.

avec ponctuellement des éléments courts intercalés entre les deux (*cf.* annexe). Leurs joints sont épais et irréguliers, comblés par un mortier de chaux ocre jaune, pulvérulent, avec des gravillons, des nodules de chaux et des charbons. Des calages à l'aide de fragments de TCA ou de petites pierres calcaires apparaissent parfois. La face principale du contrefort nord a été retaillée de manière à créer sur les huit premières assises un ressaut de 4 cm situé à 45,5 cm de son angle sud-est. Les assises 9 à 12 sont encore plus remaniées avec l'introduction d'une pierre taillée en arc-de-cercle (type large claveau) dans la neuvième et une petite portion de parement au-dessus. Ces éléments sont probablement à mettre en relation avec la création d'une arcade contre le contrefort nord faisant probablement office de porte. Le départ de l'arc reste très proche de celui de la porte implantée contre l'angle sud-ouest de la nef et pourrait correspondre à une seconde entrée aménagée à la fin du Moyen Âge vers les bâtiments du prieuré.

Ces deux contreforts présentent de bons chaînages avec le parement du mur, pour les zones nord et centrale de l'absidiole. Une trentaine d'assises en moellons de calcaire de Beauce sont mises en œuvre avec le même mortier de chaux ocre jaune. Ces moellons disparaissent autour des ouvertures, les chaînages des contreforts étant continus avec les piédroits des petites baies éclairant l'absidiole (*cf.* fig. 135, 136). Celles-ci sont constituées d'un appui formé d'une seule pierre, de deux piédroits de trois assises et d'un linteau monolithe plein cintre (*cf.* fig. 135-136). Une épaisse couche d'enduit masque malheureusement le fort ébrasement intérieur de l'unique ouverture non bouchée. Deux rangs de claveaux gravés ornent les linteaux monolithes à l'extérieur (*cf.* fig. 135-136).

La partie sud de l'absidiole présente des changements importants par rapport aux deux autres : aucune petite baie n'est observable à l'extérieur ; la liaison avec le chaînage du contrefort voisin est très mauvaise ; le mur est mis en œuvre avec des moellons assisés, mêlés à des pierres taillées, le tout lié par un mortier granuleux de chaux beige et friable (*cf.* fig. 137). Il paraît ainsi assez évident que cette partie sud de l'absidiole ait été reprise, peut-être en lien avec la reconstruction de l'abside centrale au XV<sup>e</sup> siècle ou avec la reprise du premier pan de cette dernière en moyen appareil (*cf.* fig. 138). Il nous a toutefois semblé qu'un coup de sabre était présent juste avant l'angle avec le petit pan de mur marquant la transition avec l'abside centrale (les conditions d'observation étant peu aisées). La chronologie de toute cette zone de transition entre les deux absides apparaît ainsi relativement complexe, avec de multiples reprises successives.

L'intérieur de l'absidiole apporte peu d'informations supplémentaires. Les murs sont en effet entièrement recouverts d'une épaisse couche d'enduit. On peut toutefois encore observer de chaque côté les deux impostes soutenant l'arc de tête de l'absidiole (également visibles face ouest : *cf.* fig. 168, 171, 174-175). Au nord, sous l'épaisse couche d'enduit, on devine les blocs taillés du support et d'anciens joints rubanés en relief (*cf.* fig. 171). Une petite niche est aménagée dans l'épaisseur du mur juste en-dessous<sup>230</sup> (*cf.* fig. 171-172). Elle est composée de deux piédroits appareillés de 6 assises, avec une alternance de carreaux et boutisses renforcées, de deux petites impostes moulurées d'un bandeau surmontant un biseau et d'un arc malheureusement enduit. Les pierres sont liées par un mortier de chaux granuleux de couleur ocre clair, friable, avec des inclusions de nodules de chaux, de gravillons et de

<sup>230</sup> La niche mesure 55 cm de large, 35 cm de profondeur et 165 cm de hauteur.



charbons. Ce mortier est appliqué sur tout l'intérieur de la niche, avec l'intrados de l'arc, ainsi que de manière débordante autour des joints sur la face principale. Des vestiges de joints rubanés apparaissent sous l'enduit moderne pour les claveaux de l'arc.

Au sud, des fissures laissent deviner l'emplacement d'une troisième petite baie (en plus des deux visibles au nord et à l'est à l'extérieur). Ceci, associé à la préservation du support d'entrée voisin, laisse supposer que le parement intérieur de la partie sud de l'absidiole n'a pas été repris à l'intérieur, mais uniquement à l'extérieur (*cf.* fig. 174).

Peu d'éléments sont en revanche conservés de l'absidiole sud qui s'est effondrée et a été détruite en 1947 (*cf.* historique). Pierre Rousseau en avait donné la description suivante en 1945 :

« Les absidioles peu profondes sont formées par un cul-de-four et éclairées par trois baies étroites. Elles ouvrent sur le transept par un grand arc qui a été muré à une époque déjà ancienne. La chapelle méridionale, convertie en sacristie, est reliée au chevet par un couloir. La fenêtre d'axe primitive a fait place à une baie plus large au cintre brisé. » < AN : p. 2 >.

Aujourd'hui, il ne subsiste que l'arc de tête de l'abside (avec ses impostes moulurées d'un bandeau surmontant un biseau avec un cartouche carolingien gravé, entièrement couvert par une épaisse couche de ciment), et le début de l'absidiole sur 86,5 cm au sud (*cf.* fig. 142, 145). Là, le départ d'un petit arc clavé en plein cintre dans la partie inférieure du mur correspond probablement aux vestiges d'une niche similaire à celle préservée dans l'absidiole nord (*cf.* fig. 144).

Aucun autre élément ne subsiste de cette chapelle sud, à l'exception d'un linteau monolithe plein cintre déposé dans le clocher (*cf.* fig. 176). Orné de claveaux gravés en forme d'écailles (comme au portail de Pithiviers-le-Vieil), il provient probablement de l'une des anciennes baies et avait été décrit par Pierre Rousseau < AN : p. 8 >.

## INTERPRÉTATION

### ARGUMENTS DE DATATION ET PERSPECTIVES :

Bien que méconnue au niveau national, l'église de Mareau-aux-Bois a déjà fait l'objet de plusieurs études sur plan régional. Dès 1931, François Deshoulières lui consacrait quelques pages dans le cadre du *Congrès archéologique de France* < 4 : p. 437-439 >. Soulignant l'importance probable du site pour l'évêché d'Orléans qui y possédait une résidence attestée en 1286 (*cf.* historique), il proposait de dater la majeure partie de l'édifice du XI<sup>e</sup> siècle, voire même peut-être légèrement plus tôt. Toutefois, le clocher n'aurait été édifié selon lui qu'au XV<sup>e</sup> siècle, sur une souche plus ancienne, et les grandes arcades de la croisée du transept auraient été reprises à la même époque en raison de la mise en place du voûtement.

La principale contribution reste toutefois celle apportée en 1945 par Pierre Rousseau, en collaboration avec l'abbé Moufflet et le chanoine Chenesseau, réalisée dans le cadre d'un projet de classement de l'édifice < AN >. Ses descriptions précises sont utiles afin de prendre conscience des changements réalisés depuis, notamment dans le chevet. Il propose de dater la construction de l'édifice du XI<sup>e</sup> siècle, à l'exception des parties hautes de l'édifice et de l'abside, refaites aux XV<sup>e</sup> – XVI<sup>e</sup> siècles. Il souligne le désaxement dans le plan entre la nef et le transept, signe éventuel de deux phases de construction différentes mais toutefois très

rapprochées au regard des caractères de construction. Reprenant les hypothèses formulées par Deshoulières quelques années auparavant, notamment pour la probable ingérence des évêques dans la construction de l'édifice, il réfute toutefois l'idée d'un remaniement gothique des piles de la croisée, avançant que l'ensemble est cohérent architecturalement et que les irrégularités visibles sont liées au désaxement du transept et non pas à la mise en place du voûtement. Pour la chronologie de la tour, il considère que le rez-de-chaussée et le premier étage (jusqu'à la base des baies du beffroi) sont contemporains de la nef, les contreforts étant montés selon lui en liaison avec les murs pignons latéraux. Les contreforts intérieurs seraient en revanche plus récents, puisque soutenant les grands arcs de décharge supportant la plate-forme de la flèche. Enfin, les arcatures et la voûte du porche ne dateraient que du XV<sup>e</sup> siècle. En résumé, il propose ainsi de placer la construction de la nef, du transept, des absidioles et de la souche du clocher dans la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle en se basant sur le type d'appareil, le traitement de l'élévation avec les grandes arcades à impostes, le type et le décor des baies des absidioles, la faible saillie des contreforts, la présence de joints épais, de boutisses renforcées dans les piédroits des baies, éléments que l'on retrouve dans divers édifices datés de cette période comme Grangermont, Château-Landon ou la Chapelle-Saint-Mesmin. En revanche, il constate que les appareils allongés observables dans certains édifices comme Saint-Lyé-la-Forêt mais surtout Saint-Aignan d'Orléans sont absents à Mareau. C'est pourquoi il n'envisage pas une datation plus précoce que la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle < AN : p. 9-10 >. Dans un second temps, il place la surélévation de la tour, avec la construction de la flèche dans le courant du XII<sup>e</sup> siècle, notamment par comparaison avec celle de Meung-sur-Loire, autre résidence épiscopale < AN : p. 5 >. Pour terminer, il propose la reconstruction de l'abside et les reprises du clocher et des parties hautes de la nef et du transept vers 1500, le voûtement des trois premières travées de la nef entre le XVI<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècle, et enfin celui des collatéraux au XVIII<sup>e</sup> siècle < AN : p. 5 >.

Ces conclusions sont reprises par Frédéric Lesueur pour le *Dictionnaire des églises de France* en 1967, à la différence près qu'il date la flèche du clocher du XIII<sup>e</sup> siècle, sans explication < 10 >. Vingt ans plus tard, Nathalie Sornicle consacre à son tour une courte notice descriptive au monument, replaçant la datation des phases anciennes au milieu du XI<sup>e</sup> siècle, en se basant sur des comparaisons avec Grangermont et Juziers, deux édifices tout aussi mal datés que Mareau. Le dossier est repris un an plus tard par Jacques Raunet et ses collègues de l'association *Connaissance et sauvegarde du Patrimoine* < 7 >. Ceux-ci s'étonnent de voir un plan avec des absidioles qui ne sont pas placées dans le prolongement des bas-côtés de la nef. Ils proposent donc une construction en deux étapes, avec un premier plan en tau sur lequel des absidioles auraient été greffées dans un second temps < 7 : p. 16 >. Ils placent l'édification de ce premier état avant 1050, par comparaison avec d'autres exemples comme Vignory, Château-Landon et Grangermont et certains caractères communs (édifices placés en contrebas, impostes à cartouches carolingiens, plan en tau, baies à linteau monolithe, élévation intérieure de la nef avec des piles irrégulières outrepassées) < 7 : p. 17 >.

La dernière contribution à l'étude de l'église de Mareau a été apportée en 1999 par Florence Juin, dans le cadre de son mémoire sur les tours-porches de la région < 9 >. Cette première approche est restée toutefois rapide, se contentant de rappeler les difficultés de datation de la tour et les nombreuses propositions faites par ses prédécesseurs < 9 : p. 142 >.

Notre étude des parements de l'église nous a permis de mettre en évidence certaines irrégularités et reprises, permettant de proposer une nouvelle chronologie (*cf.* fig. 29). Comme l'avait déjà souligné Pierre Rousseau, la nef et le transept ne sont pas orientés de la même façon, ce qui selon lui pouvait être le signe de deux phases de construction différentes. D'autres éléments sont venus confirmer cette hypothèse : les coups de sabre dans les murs ouest du transept avec les derniers supports de la nef et les mauvais chaînages des angles entre les collatéraux et les bras du transept. Nous n'avons pas observé en revanche de ruptures entre le transept entre les absidioles du chevet qui nous ont semblé former un ensemble cohérent. Seules les piles de la croisée du transept (celle du sud-est notamment) présentent des liaisons incohérentes avec le reste de cette partie de l'édifice. Nous avons également repéré à l'ouest un certain nombre d'irrégularités : les chaînages entre les murs nord et sud des collatéraux et la façade occidentale sont mauvais ; la première arcade occidentale est plus courte que les autres et la retombée du premier arc sud paraît assez maladroitement sur le support engagé dans le mur ouest. Nous pouvons ainsi déterminer trois états principaux pour les parties anciennes de l'édifice : la nef, les parties orientales et la tour-porche avec la façade occidentale. Les irrégularités observées pour les piles de la croisée du transept nous paraissent pouvoir éventuellement être expliquées par le fait que le chantier aurait commencé par l'édification de l'enveloppe extérieure du transept et du chevet et que la croisée intérieure n'aurait été rajoutée que dans un second temps. Si nous revenons aux informations disponibles sur l'histoire de l'édifice, il paraît attesté qu'une première église existait ici depuis au moins la première moitié du IX<sup>e</sup> siècle, comme en témoigne la charte de 840-843. Il paraît toutefois peu probable que l'édifice que nous venons d'étudier soit concerné. Nous sommes ainsi plutôt ici face à un chantier de reconstruction. Les caractères de l'architecture restant très proches entre ces différents ensembles, nous penchons plutôt pour l'hypothèse d'un long chantier se déroulant sur les trois premiers tiers du XI<sup>e</sup> siècle plutôt que pour celle d'un premier édifice agrandi par la suite. La première phase correspond sans aucun doute à l'édification de la nef. La construction en petits moellons d'aspect allongé, soigneusement assisés et disposés en *opus spicatum*, associée à des baies en plein cintre sans ébrasement extérieur à boutisses renforcées, ainsi que l'élévation intérieure avec des travées non définies et des arcades légèrement outrepassées permettent de proposer une datation relativement précoce dans la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle. Il apparaît très difficile de déterminer quelle partie de l'édifice a été édifiée ensuite. Le transept et le chevet présentent une mise en œuvre à l'aide de moellons d'aspect beaucoup plus cubique que ceux utilisés pour la nef, qui sont probablement en grande partie des remplois, et qui sont simplement posés à plat dans les assises et non plus en épis (*cf.* annexe). Les murs ouest et est du transept permettent également d'observer les prémices d'une généralisation de l'emploi du moyen appareil pour les parements (murs est et ouest). Les contreforts sont peu saillants, mis en œuvre avec une disposition alternant carreaux et boutisses, avec des éléments courts venant régulièrement s'intercaler entre les deux. Les types de baies, sans ébrasement extérieur et à boutisses renforcées, ainsi que les arcades à impostes gravées d'un cartouche carolingien restent toutefois très proches de celles de la nef. Nous retrouvons des caractères proches dans les parties occidentales de l'édifice : les parements sont mis en œuvre à l'aide de moellons assisés (mur nord et sud du clocher), le moyen appareil prend une place de plus en plus prépondérante (importance des contreforts et mur ouest du clocher), des éléments courts restent utilisés dans les contreforts d'angle de la

nef (mais pas ailleurs dans le clocher), les baies présentent des boutisses renforcées. Ainsi, il paraît assez difficile de déterminer quelle partie est la plus ancienne et il ne nous semble pas impossible que le chantier se soit déroulé simultanément sur les parties orientales et occidentales de l'édifice, les premières étant probablement achevées avant les secondes. Du côté oriental, le fort désaxement que l'on peut observer entre la nef et l'ensemble du transept et du chevet, parfois interprété comme un indice pour y voir deux périodes de construction différentes, peut selon nous s'expliquer de manière beaucoup plus simple si nous retournons aux informations apportées par les sources historiques. Une première église existait dès l'époque carolingienne, vers 840-843. Il reste ainsi tout à fait possible d'imaginer que les travaux de reconstruction ont donc commencé par la nef en maintenant en fonction le chevet du lieu de culte antérieur. Une fois la nef terminée, les travaux ont pu se poursuivre en englobant progressivement l'ancien chevet par le nouveau, plus ample et développé. Ceci pourrait expliquer le désaxement tout comme le fait que les absides du chevet ne se situent pas exactement dans le prolongement des bas-côtés de la nef. Cette dernière a pu être conçue dans le prolongement des structures de l'ancien chevet et l'englobement de ce dernier, provoquant un élargissement important de l'édifice à cet endroit, a entraîné un décalage entre les vaisseaux de la nef et les chapelles orientales. Le désaxement est probablement à mettre en lien avec l'ancienne église et sa suppression progressive au cours du chantier, bien qu'il reste difficile de savoir si c'est la nef qui a été orientée différemment par rapport au premier bâtiment ou le nouveau chevet. Les irrégularités soulignées pour les piles de la croisée du transept prennent alors tout leur sens : la construction a d'abord porté sur l'édification de l'enveloppe extérieure du transept et du chevet, en maintenant l'ancien chevet. Puis, ce dernier a été détruit et les piles de la croisée intérieure ont pu être rajoutées.

Du côté occidental, nos prédécesseurs ont généralement considéré que dans son premier état la tour se limitait à ses deux premiers niveaux et que le niveau du beffroi n'avait été mis en place que dans un second temps, en lien avec l'édification de la flèche. Or, nous pensons que, bien que fortement restaurées, ces baies avec leurs arcs en plein cintre à claveaux trapus, retombant sur de simples piédroits à ressauts, pourraient tout à fait être datées de la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle. Les arcs de décharge qui les surmontent paraissent plutôt fonctionner avec eux et non pas avec la plate-forme de la flèche (nous avons pu observer des arcs du même type au-dessus des baies géminées du beffroi de Boësses notamment, édifice dépourvu de flèche \_ cf. notice 6\_, ainsi que de celles du clocher-porche de Saint-Germain-des-Prés). Nous n'avons pas non plus relevé de ruptures entre les contreforts intérieurs qui supportent ces grands arcs de décharge et le reste de l'élévation intérieure de la tour. Tout ceci nous amène à penser que celle-ci comprenait dans ce premier état son rez-de-chaussée, avec un passage axial avec deux portails et des jeux d'arcatures plaquées contre les murs, son premier étage avec le mur ouest en moyen appareil avec sa grande baie, les murs nord et sud probablement chacun percé d'une plus petite ouverture et le mur est avec sa grande arcade ouvrant sur la nef. L'ensemble était couronné par le beffroi probablement surmonté d'une simple toiture. L'accès au premier étage se faisait depuis le collatéral, grâce à un escalier aménagé dans l'épaisseur de l'angle nord-est de la tour. Une seconde porte située plus haut dans le mur sud laisse supposer l'existence d'un autre accès pour les parties supérieures aménagées dans l'angle sud-est. L'importance de ce projet laisse supposer que la construction, probablement lancée au milieu du XI<sup>e</sup> siècle au regard des techniques de mise en

œuvre, a pu se prolonger jusque dans les années 1080-1090 pour les parties les plus hautes de la tour. Ce projet colossal est sans aucun doute à mettre en relation avec la présence des évêques d'Orléans à Mareau-aux-Bois, qui y avaient des possessions sans doute importantes attestées depuis l'époque carolingienne, un domaine cité dès 1151 et une résidence mentionnée en 1286. L'église appartenait vraisemblablement à l'évêché puisque Manassès de Garlande en fait don en 1156 à l'abbaye Saint-Euverte d'Orléans. Il est fort probable que la résidence épiscopale existait dès le XI<sup>e</sup> siècle, ce qui pourrait justifier l'ampleur de cette construction qui devait accueillir l'évêque quand il séjournait sur place. Il n'est pas impossible non plus que cet intérêt pour Mareau soit en lien avec le fait que le siège de l'évêché d'Orléans fut occupé entre 1012 et 1066 par des membres de la famille de Broyes, seigneurs de Pithiviers dont le fief était situé à une dizaine de km au nord de Mareau<sup>231</sup>. Les dimensions exceptionnelles de l'édifice et de la tour-porche, la qualité de la construction avec le recours important à la pierre taillée, l'entrée magnifiée par la tour et par les jeux d'arcatures murales au rez-de-chaussée sont des signes évidents de prestige et renvoient aux grands monuments de l'époque tels Saint-Germain-des-Prés ou Saint-Benoit-sur-Loire. La présence d'une tribune au premier étage de la tour place également l'église de Mareau-aux-Bois dans la tradition des massifs occidentaux carolingiens et dans le sillage des deux exemples cités précédemment. Contrairement à Saint-Benoit-sur-Loire ou Saint-Philibert-de-Tournus où l'espace aménagé au premier étage ne communique pas visuellement avec la nef et semble ainsi plutôt fonctionner comme une chapelle indépendante, la salle du premier étage de Mareau (de dimensions relativement restreintes par rapport aux exemples précédemment cités) est entièrement ouverte côté est sur la nef par une arcade qui occupe toute la largeur du mur, ce qui renvoie plutôt à certaines réalisations carolingiennes comme Corvey et reprend les mêmes dispositifs que les autres tours-porches construites dans la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle dans la région comme Saint-Germain-des-Prés et Meung-sur-Loire<sup>232</sup>. L'hypothèse d'une tribune paraît ainsi plus probable que celle d'une chapelle indépendante, au regard des dimensions de la salle et de l'importance de cette ouverture mise en valeur par la présence du seul arc à double rouleau de l'édifice. Cet espace pouvait éventuellement accueillir des chantres, comme cela est attesté dans certaines sources textuelles<sup>233</sup>, mais nous pensons également à l'hypothèse d'une tribune accueillant l'évêque lors de ses séjours dans sa résidence de Mareau. La comparaison avec Meung-sur-Loire pourrait aller dans ce sens

<sup>231</sup> A savoir saint Thierry (1012-1022), mais surtout Odolric, fils de Rainard, seigneur de Broyes et de Pithiviers, et Héloïse (1022-v. 1033), Isembart, frère d'Odolric (v. 1033-1063) et Hédry, neveu d'Isembart (1063-1066). Cf. : Boussard J., Les évêques en Neustrie avant la réforme grégorienne (950-1050 environ), *Journal des savants* Paris, éd. Académie des Inscriptions et Belles Lettres, 1970, p. 177-181.

<sup>232</sup> La tour-porche de Saint-Germain-des-Prés a été édifiée sous l'abbatiat de Morard (990-1014) : < 5 : p. 255 >. La datation de la tour-porche de Meung-sur-Loire pose plus de problèmes < 8 ; 9 ; 15 >. L'église est attestée dans les sources textuelles dès l'époque carolingienne. Elle est érigée en collégiale sous le règne de Philippe I. Aux alentours de 1100, l'église est occupée par les hommes de Léon de Meung qui ont trouvé refuge dans le clocher qualifié de fortifié. Suivent des travaux de restauration de la tour et une consécration le 14 octobre 1104. La tour fait par la suite l'objet de remaniements sous l'évêché de Manassès de Garlande (1146-1185) qui fait accoler aux parties occidentales de l'église un donjon. Les datations varient ainsi chez les historiens de l'art entre le XI<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> siècle. De son côté, Eliane Vergnolle place la construction du gros de la tour à la même époque que celle de Saint-Benoît-sur-Loire < 16 : p. 31 >. Nous irions plutôt dans le même sens, au regard des caractéristiques de l'architecture.

<sup>233</sup> À Centula-Saint-Riquier, la tour-mâtesse était dotée de galeries pour les chantres surplombant la tribune du premier étage < 2 : p. 72 >. À Corvey, des vestiges d'inscriptions reprenant des partitions de musique ont été retrouvées sur les murs des tribunes surmontant la chapelle du premier étage < 2 : p. 71 >. »

puisque quand l'évêque Manassès fait construire son donjon au milieu du XII<sup>e</sup> siècle contre la tour-porche, il réaménage entièrement la chapelle du premier étage et fait installer une communication directe entre ses appartements et cette dernière < 8 ; 9 ; 15 >.

Rétrospectivement, ce chantier permet également de se faire une idée de l'église carolingienne (ou mérovingienne voire paléochrétienne) qui avait précédé l'église actuelle. Nous avons souligné à quel point la construction du chevet a probablement été conditionnée par la présence de l'ancien chœur que l'on tente de maintenir en place pendant les travaux. Cette volonté est probablement à l'origine des maladresses dans la jonction entre la nef et le transept (mauvais chaînages, coups de sabre, supports aux plans irréguliers). Mais nous pouvons également observer les mêmes irrégularités dans la jonction entre la nef et le clocher-porche : mauvais chaînage du contrefort sud avec le mur du collatéral, coup de sabre en symétrique au nord, arcade occidentale plus courte dans la nef. Faut-il envisager un cas de figure équivalent au chevet : la nouvelle nef est-elle venue buter contre un ancien massif occidental que l'on avait préservé dans un premier temps, avant de le détruire pour le reconstruire ? Ceci pourrait expliquer pourquoi la dernière travée de la nef est plus courte. Si l'on s'était contenté de créer *ex nihilo* une façade et un clocher porche, rien *a priori* n'aurait empêché de maintenir la régularité parfaite des quatre autres arcades de la nef. Ces considérations permettent d'envisager la présence au haut Moyen Âge d'une église assez monumentale à Mareau, de l'ordre de 30 à 40 m de long. Ce sont là autant de pistes de réflexion qui mériteraient à l'avenir de trouver des réponses grâce à l'archéologie.

En résumé, la construction de l'église de Mareau-aux-Bois au XI<sup>e</sup> siècle s'est sans doute déroulée en deux (ou trois) phases principales (*cf.* fig. 29) : la nef a été la première partie édifiée, probablement dès le premier tiers du XI<sup>e</sup> siècle (état 1). Le chantier s'est ensuite poursuivi à l'est par la construction de l'enveloppe extérieure du transept et du chevet, autour du chœur de l'édifice précédent (état 2a ou 3a), puis par la mise en place de la croisée une fois celui-ci détruit (état 2b ou 3b), ainsi qu'à l'ouest, par l'édification de la façade occidentale et de la tour-porche (état 2 ou 3). Les techniques de construction restent relativement proches mais un emploi plus généralisé de la pierre de taille invite à proposer un début des travaux seulement autour des années 1050. L'importance de la tour-porche nous incite à penser que le chantier a pu se prolonger jusque dans les années 1080. Par la suite, cette dernière subit une première phase de remaniement dès le XII<sup>e</sup> siècle, avec l'ajout de la flèche, le voûtement du beffroi et le comblement de l'ouverture donnant sur la nef au premier étage (état 4). La typologie de cette flèche évoque celle de la tour-porche de Meung-sur-Loire, probablement édifiée par l'évêque Manassès de Garlande dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle. Nous pourrions ainsi nous demander si ces travaux ne seraient pas plus ou moins liés à la donation de l'église de Mareau par ce dernier à l'abbaye Saint-Euverte d'Orléans en 1168. Le bouchage de la baie du premier étage pourrait éventuellement s'expliquer par un besoin de conforter la solidité de la tour suite à cette surélévation mais également par cette donation : l'église n'appartenant plus à l'évêché d'Orléans, la tribune réservée à l'évêque perd son utilité et est transformée.

Nous n'avons pas repéré de modifications apportées ensuite à l'édifice avant la fin du XV<sup>e</sup> siècle (état 5), époque à laquelle le transept et les deux travées orientales de la nef sont voûtées à l'aide de croisées d'ogives retombant sur des supports engagés dans la nef. Les

baies des murs gouttereaux de ces deux travées de la nef sont probablement reprises à cette occasion. Peu de temps après, l'abside centrale est reconstruite à son tour. C'est à la même époque que d'importants travaux de restauration sont réalisés dans la tour-porche : le rez-de-chaussée est profondément remanié, avec l'aménagement d'un nouveau portail dans le mur pignon de la nef, la reprise des arcatures (chapiteaux et bases remplacés), celle de la porte de l'escalier d'accès et de nombreux remaniements dans la voûte couvrant le beffroi, dans les arcs des baies géminées des niveaux supérieurs. Il nous est malheureusement difficile de déterminer si la reprise observée au premier étage du clocher, sur le mur nord et une partie du mur ouest, est liée à ces remaniements de la fin du Moyen Âge ou était déjà intervenue dès le XII<sup>e</sup> siècle.

En 1677, le voûtement des trois travées occidentales de la nef, en plâtre et briques sur des ogives en bois, est achevé, en association avec la mise en place de voûtes d'arêtes sur les collatéraux (état 6). Les contreforts épaulant ces derniers sont probablement ajoutés à ce moment-là. Enfin, en 1947, l'absidiole sud est démolie, entraînant une reprise au ciment des éléments laissés sur place (état 7). D'autres remaniements ont affecté l'histoire de l'édifice. Parmi les plus importants, les absidioles ont été condamnées par la mise en place de bouchages dans leurs arcades de tête ; celle du sud a été transformée en sacristie accessible par une porte percée dans le pan sud de l'abside centrale ; la jonction entre le pan nord de cette dernière et l'absidiole septentrionale a subi plusieurs remaniements ; une porte a été percée dans le mur ouest du bras sud du transept, entraînant un remaniement important de cet angle à l'extérieur ; le mur pignon du collatéral nord a été dédoublé par une cloison de bois et percé d'une porte afin de réaménager un accès aux niveaux supérieurs du clocher directement depuis l'extérieur de l'église et non plus l'intérieur. Nous manquons toutefois d'éléments afin de replacer ces différentes modifications dans la chronologie générale de l'édifice. Espérons que d'autres études plus poussées pourront permettre à l'avenir de préciser l'histoire de ce monument qui a occupé une place de tout premier plan dans notre travail.

### **SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE**

#### SOURCES :

A : *Archives municipales de Mareau-aux-Bois*, 1836-1972, Mareau-aux-Bois, AM.

B : Boitel R. J., *Absidiole sud détruite*, quatre photographies, octobre 1947, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0081/045/0023 (Série 0081/045 : Restauration d'édifices du Loiret, série générale).

C : *Cadastre de la commune de Mareau-aux-Bois. Feuille remembrée pour 1967, mise à jour pour 1987, Tableau d'assemblage*, Échelle 1/10000<sup>e</sup>, 1987, Mareau-aux-Bois, AM.

D : *Cadastre de la commune de Mareau-aux-Bois. Feuille remembrée pour 1967, mise à jour pour 1987, Section dite du bourg*, Échelle 1/1000<sup>e</sup>, 1987, Mareau-aux-Bois, AM.

E : *Carte de randonnée : Pithiviers. Neuville-aux-Bois*, Échelle : 1/25000<sup>e</sup>, Paris, éd. IGN, 1997, 1 carte (Carte de randonnée 2218 E).

## NOTICE 51 - Mareau-aux-Bois

F : *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Euverte d'Orléans. Copie faite en 1775 pour le titulaire de ladite abbaye Monsieur l'Abbé de Césarge, maître de l'oratoire du Roy, 1775, 607 p., Paris, BNF, ms lat 10089.*

G : *Correspondance. Demande de subvention pour la réfection de la couverture et la réparation d'une voûte, 1956-1975, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0081/045/0023 (Série 0081/045 : Restauration d'édifices du Loiret, série générale).*

H : *Correspondance. Effondrement de l'abside méridionale sans autorisation, 1948, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine (Croisilles), 0081/045/0023 (Série 0081/045 : Restauration d'édifices du Loiret, série générale).*

I : *Dossier travaux. Remise en état du clocher et des couvertures, 1956-1975, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0081/045/0023 (Série 0081/045 : Restauration d'édifices du Loiret, série générale).*

J : *Église de Mareau-aux-Bois. Loiret. Plan, Échelle de 0,005 m pour 1 m, s. d., Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 1990/022/0007 (Série 1990/022 : Travaux sur les édifices du Loiret). [Plan probablement antérieur à 1947 car l'absidiole sud est encore représentée].*

K : *Gallia Christiana in provincias ecclesiasticas distributa : in qua series et historia archiepiscoporum et abbatum regionum omnium quas vetus Gallia complectebatur, ab origine Ecclesiarum ad nostra tempora deducitur, & probatur ex authenticis Instrumentis ad calcem appositis. Tomus octavus : in quo de quatuor Congregationis S. Mauri Ordinis S. Benedicti, Paris, Ex Typographia Regia, 1744, instr. col. 510-511.*

L : Jusselin M., Une maison du XIII<sup>e</sup> siècle récemment découverte au cloître Notre-Dame, à Chartres, *Bulletin monumental* 75, Paris, éd. Picard, 1911, p. 392 [pièce justificative 1].

M : Lablaude P., Lemort A., *Consolidation et restauration de la flèche et du clocher, 1958-1981, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 1990/022/0007 (Série 1990/022 : Travaux sur les édifices du Loiret).*

N : Longnon A., *Pouillés de la province de Sens, Paris, Imprimerie Nationale, 1904, p. 323 (Recueil des Historiens de la France. Pouillés. Tome IV).*

O : Manivit J., Desprez N., *Carte géologique de la France à 1/50000. Feuille de Pithiviers, Paris, éd. BRGM, 1976, 1 carte et 1 livret de 32 p. (Carte n°328).*

P : Marcihac M., *Plan parcellaire de la commune de Mareau-aux-Bois, département du Loiret, arrondissement communal de Pithiviers, Tableau d'assemblage, Échelle 1/10000<sup>e</sup>, 1810, Mareau-aux-Bois, AM.*



## NOTICE 51 - Mareau-aux-Bois

Q : Marcilhac M., *Plan parcellaire de la commune de Mareau-aux-Bois, département du Loiret, arrondissement communal de Pithiviers, Section du village*, Échelle 1/2500<sup>e</sup>, 1810, Mareau-aux-Bois, AM.

R : *Mareau-aux-Bois : dossier travaux* (Orléans – Service départemental de l'architecture et du patrimoine – Dossier de la commune de Mareau-aux-Bois).

S : *Mareau-aux-Bois : église Saint-Georges, Dossier général* (CRMH, DRAC Centre, Orléans, dossiers sur la commune de Mareau-aux-Bois, 45195-1 G1).

T : *Mareau-aux-Bois : église Saint-Georges, Dossier travaux* (CRMH, DRAC Centre, Orléans, dossiers sur la commune de Mareau-aux-Bois, 45195-1 T1).

U : Martin R., *Loiret. Mareau-aux-Bois. Église. Restauration générale. Dossier d'étude préalable*, Marcilly-sur-Eure, 2004, 19 p. et fig.

V : Martin R., *Loiret. Mareau-aux-Bois. Église Saint-Georges. Coupe longitudinale*, Échelle 1/100<sup>e</sup>, 2004.

W : Martin R., *Loiret. Mareau-aux-Bois. Église Saint-Georges. Coupe transversale*, Échelle 1/100<sup>e</sup>, 2004.

X : Martin R., *Loiret. Mareau-aux-Bois. Église Saint-Georges. Façade est*, Échelle 1/100<sup>e</sup>, 2004.

Y : Martin R., *Loiret. Mareau-aux-Bois. Église Saint-Georges. Façade nord*, Échelle 1/100<sup>e</sup>, 2004.

Z : Martin R., *Loiret. Mareau-aux-Bois. Église Saint-Georges. Façade ouest*, Échelle 1/100<sup>e</sup>, 2004.

AA : Martin R., *Loiret. Mareau-aux-Bois. Église Saint-Georges. Façade sud*, Échelle 1/100<sup>e</sup>, 2004.

AB : Martin R., *Loiret. Mareau-aux-Bois. Église Saint-Georges. Plan*, Échelle 1/100<sup>e</sup>, 2004.

AC : Masson L., *Loiret. Mareau-aux-Bois. Abside de l'église*, deux photographies, 1930, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0081/045/0023 (Série 0081/045 : Restauration d'édifices du Loiret, série générale).

AD : Merlet L., *Cartulaire de l'abbaye de la Sainte-Trinité de Tiron*, Chartres, éd. Imp. Garnier, 1883, 2 vol.

AE : Rousseau P., *Église de Mareau-aux-Bois (Loiret). Détails d'appareils, relevés*, s. é., 1945.

AF : Rousseau P., *Église de Mareau-aux-Bois (Loiret). Profils*, relevé, Échelle 1/20<sup>e</sup>, s. d., Médiathèque de l'architecture et du patrimoine (Saint-Cyr), 1999/045/0003 (Série 1999/045 : Dossiers, tirages photographiques, plans, notes et relevés de l'érudit Pierre Rousseau relatifs à l'art roman et gothique en France).

AG : Rousseau P., *Mareau-aux-Bois (Loiret). Étage supérieur du clocher. Profil d'imposte d'un pilier de la nef. Support des hautes voûtes de la nef*, relevés, s. é., 1945.

AH : Rousseau P., *Mareau-aux-Bois (Loiret). Plan*, Échelle de 0,005 m par m, 1945.

AI : Rousseau P., *Mareau-aux-Bois (Loiret). Porche et portail ouvrant sur la nef*, relevé, Échelle 0,005 m pour 1 m, s. d., Médiathèque de l'architecture et du patrimoine (Saint-Cyr), 1999/045/0003 (Série 1999/045 : Dossiers, tirages photographiques, plans, notes et relevés de l'érudit Pierre Rousseau relatifs à l'art roman et gothique en France).

AJ : Rousseau P., *Mareau-aux-Bois (Loiret). Vestiges des peintures murales. Mur oriental du croisillon nord à droite de l'absidiole*, relevé, Échelle 1/10<sup>e</sup>, 1946, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine (Saint-Cyr), 1999/045/0003 (Série 1999/045 : Dossiers, tirages photographiques, plans, notes et relevés de l'érudit Pierre Rousseau relatifs à l'art roman et gothique en France).

AK : Rousseau P., *Mareau-aux-Bois. Traces de faux-joints peints sur l'arc d'entrée de l'abside du croisillon sud (intradors)*, dessin, s. é., 1952, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine (Saint-Cyr), 1999/045/0003 (Série 1999/045 : Dossiers, tirages photographiques, plans, notes et relevés de l'érudit Pierre Rousseau relatifs à l'art roman et gothique en France).

AL : Rousseau P., *Notes et tirages photographiques relatifs à l'église de Mareau-aux-Bois*, s. d., Médiathèque de l'architecture et du patrimoine (Saint-Cyr), 1999/045/0003 (Série 1999/045 : Dossiers, tirages photographiques, plans, notes et relevés de l'érudit Pierre Rousseau relatifs à l'art roman et gothique en France).

AM : Rousseau P., *Plan*, Échelle 1/100<sup>e</sup>, s. d., Médiathèque de l'architecture et du patrimoine (Saint-Cyr), 1999/045/0003 (Série 1999/045 : Dossiers, tirages photographiques, plans, notes et relevés de l'érudit Pierre Rousseau relatifs à l'art roman et gothique en France).

AN : Rousseau P., Moufflet R. Chenesseau G., *Mareau-aux-Bois. Arrondissement et canton de Pithiviers (Loiret)* [Dossier de proposition de classement], 1945, 10 p. (Orléans – Service départemental de l'architecture et du patrimoine – Dossier de la commune de Mareau-aux-Bois).

AO : Roy L., *Clocher depuis la place*, photographie, Société française d'archéologie et archives photographiques, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine.

AP : Sevestre M., Thibaudin C., *Fiche de pré-inventaire de l'église de Mareau-aux-Bois*, ministère de la Culture, septembre 1974 (Région Centre – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune de Mareau-aux-Bois).

AQ : Thillier J., Jarry E., *Cartulaire de Sainte-Croix d'Orléans (814-1300) contenant le Chartularium Ecclesiae Aurelianensis Vetus*, Paris, éd. Alphonse Picard et fils, 1906, p. 65.

**BIBLIOGRAPHIE :**

1 : Caillet J.-P., *L'art carolingien*, Paris, éd. Flammarion, 2005, 255 p. (Collection Tout l'art. Histoire).

2 : Caillet J.-P., Le massif occidental en Neustrie : le point sur les caractères et la mesure des apports carolingiens, *Carolingian Europe, Actes du colloque organisé à Porec et Split, 23-27 mai 2001*, Zagreb-Motovun, éd. International Research Center for Late Antiquity and Middle Ages, 2002, p. 71-82 (*Hortus Artium Medievalium* ; 8).

3 : Charles J., Le prieuré Saint-Laurent-de-La-Couture de Mareau-aux-Bois, *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, Nouvelle série, tome II, n°16, Orléans, éd. de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, 1962, p. 254-265.

4 : Deshoulières F., Mareau-aux-Bois, *Congrès archéologique de France, Orléans, 1930, XCIII<sup>e</sup> session*, Paris, éd. Picard, 1931, p. 437-441.

5 : Erlande-Brandenburg A., Mérel-Brandenburg A.-B., Morard, abbé de Saint-Germain-des-Prés à Paris (990-1014), maître d'ouvrage du monastère et de la nef, *Spolia in Late Antiquity and the Middle Ages - Ideology, Aesthetics and Artistic Practice*, Zagreb-Motovun, éd. International Research Center for Late Antiquity and Middle Ages, 2011, p. 255 (*Hortus Artium Medievalium* ; 17).

6 : Gaillard L., Mareau-aux-Bois, *Essai sur les églises du diocèse d'Orléans. Étude historique des monuments religieux des communes du département du Loiret, vol. 1 : Anciens arrondissements d'Orléans et Pithiviers*, Orléans, éd. de L. Gaillard, 1988, p. 153-155.

7 : Godin R., Raunet J., Virlet J.-B., Péron N., *Mareau-aux-Bois. Notice n°51*, Pithiviers, éd. de l'Association Connaissance et sauvegarde du patrimoine, 1987, 20 p.

8 : Juin F., Les tours occidentales des églises romanes en Orléanais, *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, nouvelle série, t. XVI, n°133, Orléans, éd. de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, 2002, p. 3-34.

9 : Juin F., Saint-Georges de Mareau-aux-Bois (Loiret), *Les tours-porches de la Loire moyenne et du Berry (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles). État de la question*, Poitiers, éd. du Centre d'études supérieures de civilisation médiévale, octobre 1999, vol. 2, p. 138-143 (Mémoire de DEA de Civilisation médiévale sous la direction de Claude Andrault-Schmitt).

10 : Lesueur F., Mareau-aux-Bois, *Dictionnaire des églises de France III : Sud-Ouest*, Paris, éd. Robert Laffont, 1967, p. III D 100.

11 : Morin J.-M., Guiot T., *Aux origines du Loiret. De la préhistoire à l'A19*, Orléans, éd. Conseil général du Loiret, 2009, p. 18-19.

12 : Patron C., Mareau-aux-Bois, *Recherches historiques sur l'Orléanais, ou Essai sur l'histoire, l'archéologie, la statistique des villes, villages, hameaux, églises, chapelles, châteaux-forts, abbayes, hôpitaux et institutions de l'Orléanais proprement dit, depuis l'époque celtique jusqu'à nos jours*, Orléans, éd. Blanchard, 1870-1871, vol. 2, p. 277-279 (Réimprimé en 1991 sous le titre *Département du Loiret. Dictionnaire des communes*, Paris, éd. Comédit, 1991, 2 vol.)

13 : Rousseau P., Excursion du 26 septembre 1971 en Gâtinais, *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, Nouvelle série, tome VI, n°44, Orléans, éd. de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, 1971, p. 155.

14 : Sornicle N., Mareau-aux-Bois, *Architecture religieuse précoce dans le Loiret*, Nanterre, éd. de l'Université de Paris X, 1987, vol. 2, p. 76-82 (Mémoire de maîtrise sous la direction de Carol Heitz).

15 : Valléry-Radot J., Meung-sur-Loire. L'église Saint-Lifard et la tour de Manassès de Garlande, *Congrès archéologique de France, Orléans, 1930, XCIII<sup>e</sup> session*, Paris, éd. Picard, 1931, p. 278-297.

16 : Vergnolle E., L'architecture de la tour-porche, *Saint-Benoît-sur-Loire et la sculpture du XI<sup>e</sup> siècle*, Paris, éd. Picard, 1985, p. 31-61.

<i>MELUN</i>
--------------

**IDENTITÉ**

VOCABLE : Notre-Dame

STATUT : Collégiale

DIOCÈSE : Sens

ARCHIDIACONÉ : Sens

DOYENNÉ : Melun

DÉPENDANT DE :

DÉPARTEMENT : 77

N° INSEE : 77288

COORDONNÉES LAMBERT : x = 623,925 ; y = 2393.

PROPRIÉTAIRE ACTUEL : Commune.

PROTECTION MH : L'église a été classée sur la liste des Monuments historiques en 1840.

**HISTORIQUE**

PRINCIPALES DONNÉES TEXTUELLES :

La première mention d'une église dédiée à Notre-Dame à Melun remonte à l'époque carolingienne. En 827, le roi Louis le Pieux prit sous sa protection un certain nombre d'édifices parmi lesquels se trouvaient les églises Notre-Dame et Saint-Étienne de Melun :

« [...] *et in eodem pago castro Nantoni cella sancti Severini, similiter et in pago Milidunense loco Miliduno ecclesiae beatae Mariae semper Virginis et beati Stephani protomartyris* [...] » < AL : col. 18 >.

Au siècle suivant, en 901, Charles le Simple confie une « abbayette » dédiée à sainte Marie à l'un de ses fidèles nommé Thierry : « [...] *quandam abbatiam fundatam in honore sanctae Mariae sitam juxta castrum Miliduni* [...] » < AL : col. 127 ; 25 : p. 97-98, 123-124 >.

En 979, un acte des rois Lothaire et Louis mentionne une chapelle dédiée à la Vierge Marie à Melun : « [...] *ex potestate Miliduni cum omni integritate que ad ipsum pertinebat, capella inibi sita et consecrata in honore sancte Dei genetricis Marie* [...] » < BB : p. 87 >.

En 989, le roi Hugues Capet renonce à deux églises de Melun, Saint-Père et Saint-Étienne, qu'il cède à l'archevêque de Sens Seguin, chargé de les remettre en état. Cet événement est connu par une lettre du prélat, publiée par Bernard de la Fortelle, dans laquelle il narre le refus du souverain de lui restituer la chapelle Notre-Dame : « [...] *haec considerantes praedictae personae annuentes vociferationi nostrae, miseratione divina inspirati consilio suorum fidelium reddiderunt cellulam sancti Stephani positam intra castrum supra dictum et cellulam sancti Petri conditam extra oppidum ; cellulam vero sanctae Mariae nequivimus impetrare.* [...] » < 25 : p. 118-119 >.

Deux ans plus tard, une charte évoque les travaux de restauration menés par l'archevêque Seguin aux églises Saint-Pierre et Saint-Étienne mais aucun mot n'est dit sur

Notre-Dame, ce qui tend à confirmer que le roi a gardé par devers lui cet édifice < AL : *instr.* col. 12-13 >.

Dans le premier tiers du XI<sup>e</sup> siècle, l'église Notre-Dame est reconstruite par le roi Robert le Pieux, selon son biographe Helgaud de Fleury : « *Fecit [...] monasterium sanctae Marie in Miliduno castro, cum alia ecclesia [...]*. » < F : p. 130 >. Selon différents auteurs, cette construction ne débiterait pas avant 1016 ou 1020, après les décès de Bouchard le Vénérable puis de son fils Renaud entraînant le retour du comté dans le Domaine royal. < F : p. 130, n. 7 ; 11 : p. 411 ; 14 : p. 165, n. 3 >. Dans son étude sur le comté de Vendôme, Dominique Barthélémy a récemment avancé l'idée que Renaud n'avait pas hérité du comté de Melun et que celui-ci était retourné directement dans le giron royal à la mort de Bouchard en 1005 : « Seul héritier mâle de Bouchard Ier [...], Renaud n'hérite pas du comté de Paris. C'est une charge à laquelle les Capétiens ne donneront plus de titulaires ! Mais en outre, il ne reprend ni Corbeil ni Melun et ne paraît jamais comme souscripteur des diplômes de Robert le Pieux. » < 4 : p. 291 >. Cette hypothèse permettrait de faire remonter éventuellement les travaux à Notre-Dame dès 1005, voire avant. En effet, les documents relatifs à Seguin en 989-991 montrent que le roi semble déjà avoir des droits sur la collégiale, même si le comté ne lui appartient alors pas directement. Il n'est pas impossible qu'il ait déjà prévu de s'occuper personnellement de Notre-Dame, contrairement aux deux autres églises qu'il confie à l'archevêque.

Les donations de Robert le Pieux à Notre-Dame sont confirmées par son fils Henri I<sup>er</sup> en 1053 puis par Louis VI et son épouse Adélaïde en 1120 < CT : n°99 ; 25 : p. 98 ; E : vol. I, p. 347-348 >.

En 1108, Philippe I<sup>er</sup> décède à Melun et ses obsèques sont célébrées dans la collégiale : « *Cumque fere sexagenarius esset, regem exuens, apud Milidunum castrum super fluvium Sequane, presente domino Ludovico, extremum clausit diem. [...] Qui nobile regie majestatis cadaver ad ecclesiam Beate Marie perferentes, celebres ei exequias pernoctaverunt.* » < DB : p. 82-83 >.

En 1198, la collégiale Notre-Dame est consacrée par Michel de Corbeil, probablement à la suite des travaux de reconstruction du chevet et de voûtement de la nef : « *Eodem anno [1198] ecclesiam B. Mariae de Meloduno dedicavit* » < AL : col. 56 >.

Bernard de la Fortelle mentionne ensuite l'existence d'une bulle papale adressée au chapitre de Notre-Dame de Melun, qui confirme l'établissement de chapelains et pourrait être en lien avec le dédoublement des bas-côtés de l'église et la construction de chapelles. La date de ce document reste indéterminée, soit 1188, soit entre 1234 et 1237, voire seulement en 1376 si l'on suit l'hypothèse tendant à reconnaître dans le Grégoire mentionné en tête de charte Grégoire XI < 25 : p. 8 et 103 >.

En 1254, Louis IX délivre par lettres patentes l'autorisation de vendre un bois à Perthes afin de financer des travaux à la collégiale : « [...] *ad ecclesiae suae memoriae reparationem [...]* » < 25 : p. 11 et 105 >.

En 1420, la ville de Melun est prise par les Anglais ; des dégradations ont sans doute été commises à la collégiale à cette occasion.

Dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle débute une phase de restauration de l'église, à l'initiative du roi Charles VII et d'Étienne Chevalier. Celle-ci concerne probablement la façade ouest. Les deux tours du chevet ont ensuite été remaniées au début du règne de

François I<sup>er</sup>, comme le montre la présence des armes et chiffres du souverain et de son épouse Claude de France. Cette dernière étant décédée en 1524, cette phase de travaux a sans doute eu lieu entre 1515 et 1524 < 16 : p. 249 >.

En 1662, les voûtes de la deuxième travée de la nef s'effondrent et sont refaites peu après < 15 : p. 58 >.

À la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, la façade ouest est reprise (mise en place des contreforts) et une inscription dédicatoire à la gloire de Louis XIV y est apposée. Bernard de la Fortelle avance la date de 1698, François Deshoulières et Jean-Louis Bernard celle de 1696 < 25 : p. 27, 115 ; 11 : p. 410 ; 5 : p. 196 >. La localisation de l'inscription change également entre ces différents auteurs : au-dessus de la rose occidentale ou au-dessous.

En 1773, la décision est prise de supprimer les chapelles implantées au nord et au sud de la nef. Les habitants se prononcent en ce sens le 4 juillet : « L'assemblée, délibérant, est d'avis qu'il est avantageux de supprimer les doubles bas-côtés de l'église de Notre-Dame de cette ville, pour la rendre plus saine, plus claire, plus solide, et moins sujette à l'avenir aux réparations, et que les titres des huit chapelles qui sont renfermés dans lesdits bas-côtés peuvent être transportés et réunis à ceux des six chapelles qui resteront existantes dans l'enceinte de ladite église, pour néanmoins toujours faire quatorze titres de chapelles dans ladite église de Notre-Dame » < 25 : p. 117 >. Bernard de la Fortelle indique qu'à cette occasion, les murs de la nef furent profondément remaniés ainsi que les tours dont « les flèches qui se trouvaient au-dessus de leur galerie furent descendues » < 25 : p. 29 >. L'observation des anciennes représentations de la collégiale permettent en effet de retracer une telle évolution, avec la présence de flèches sur les gravures et estampes des XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles, puis de balustrades dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle avant la restitution des flèches lors des travaux de restauration des années 1853-1859 (*cf.* fig. 3-4, 20, 38-43).

En 1791, le Chapitre de Notre-Dame est supprimé. La collégiale connaît alors divers statuts : accueil de fêtes patriotiques, siège d'une paroisse (5 juillet 1791), magasin pour les fourrages militaires (1792-1793) < 25 : p. 30 >. En 1808, l'hôtel-Dieu Saint-Nicolas, se développant autour du chevet de l'église, est transformé en prison centrale.

Des travaux de restauration ont rapidement eu lieu au début du XIX<sup>e</sup> siècle pour remettre l'édifice en état avec la pose d'un nouveau badigeon intérieur, de vitraux en verre blanc, et avec le bouchage des baies du bras méridional du transept donnant sur la prison < CG : p. 5 >. En 1808, les voûtes de la chapelle Saint-Nicolas sont refaites. Dix ans plus tard, une sacristie est construite au sud de l'abside. En 1821, le sol du chœur est refait et celui-ci est délimité par de nouvelles grilles dessinées par l'architecte Solente < CG : p. 5 >.

Malgré ces petits remaniements, l'édifice montre rapidement de gros problèmes de stabilité et d'infiltrations, notamment dans le chevet. La tour sud menace de s'affaisser et doit être étayée en 1839 < CG : p. 5 >. À la suite du classement de l'édifice en tant que Monument historique sur la liste de 1840, de vastes projets de restauration voient le jour. Certains vont jusqu'à proposer en 1845 la démolition du chevet et de ses tours en raison de leur état de délabrement avancé < CG : p. 5 >.

En 1844 et 1845, l'architecte Jean-Jacques Gilson dirige une première mise en place d'étais dans l'église, notamment dans les tours < V >. En 1850, il est remplacé par Garrez qui constate des problèmes identiques dans la tour nord et propose alors un projet de restauration complète des tours, avec reprise en sous-œuvre après démontage des parties hautes. Il meurt

en 1853 et est remplacé par Eugène Millet qui va exécuter ce projet entre 1853 et 1859. Les travaux portent sur le chevet avec ses tours et le transept ; l'argent a par la suite manqué pour la nef. Les deux tours orientales sont alors démontées, reprises en sous-œuvre puis reconstruites à l'identique, en utilisant les pierres d'origine, et couronnées de flèches charpentées recouvertes d'ardoises, sur le modèle de celles connues au XVI<sup>e</sup> siècle. La partie supérieure du chœur (corniche, charpente et toiture) est également détruite et reconstruite, ainsi que la portion de voûte comprise entre les deux tours. À l'intérieur, les parements sont nettoyés, le dallage et les marches restaurées. La chapelle sud et celle adossée au clocher nord sont toutes deux reconstruites. Le transept est également remanié : des fenêtres sont ouvertes dans le transept sud dont les voûtes sont restaurées (la mairie ayant racheté les terrains situés au sud de l'église qui sont alors dégagés). Les murs et les contreforts du bras nord du transept sont entièrement reconstruits < V >.

Le témoignage du baron Guilhermy, de passage sur le chantier, permet de se faire une idée de l'ampleur des travaux : « Le croisillon septentrional avait été démoli, à l'exception d'un angle de voûte. On y rebâtissait une chapelle orientale, entièrement détruite. De ce côté, non seulement le croisillon mais aussi les deux travées suivantes se trouvaient rasées. [...] Dans le croisillon méridional, les voûtes en partie crevées ; une chapelle gothique, en style du XVI<sup>e</sup> siècle, démolie, à refaire [sans doute la chapelle Saint-Leu] ; une petite sacristie, de même style à deux étages. [...] Deux tours accompagnaient l'abside. J'ai trouvé celle du nord complètement abattue. La tour du sud restait debout [...] L'abside n'a pas été démolie mais reprise en sous œuvre [...]. » < AT >.

En 1875, la municipalité de Melun fait construire deux sacristies accolées aux côtés nord et sud du chœur < CG : p. 5 >.

En 1899 et 1900, des travaux d'entretien et de couverture ont été réalisés sous la direction des architectes Blondeau et Louzier. Les réfections concernent le portail (rejointoiement de parement et reprises des contreforts), le bas-côté sud (*idem*), le bas-côté nord (reprises des contreforts), les bras nord et sud du transept sud (reprise de parement), les couvertures (changements de tuiles, sans localisation précise) < V >.

En 1903, des travaux de réfection de la couverture du clocher nord de l'église ont lieu, sous la direction de l'architecte Louzier, avec la recouverture à neuf de la flèche en ardoises < V >.

En 1907, une nouvelle campagne de restauration de l'église est lancée, toujours sous la direction de l'architecte Louzier. Le bas-côté sud, le mur gouttereau sud et les voûtes étaient dégradés par des infiltrations et ont été restaurés, ainsi que la corniche d'entablement et les contreforts. Les charpentes et couvertures de la sacristie et de la salle de catéchisme ont été réparées. Le chéneau situé à la base du clocher sud, sur les quatre faces, et les ardoises situées autour, ont été réparés < V >.

L'architecte Louzier poursuit les travaux entre 1914 et 1917 avec la couverture de la flèche du clocher sud < V >.

En 1932, des rapports mentionnent des travaux d'urgence à effectuer : les maçonneries ont subi de graves dislocations à cause des gelées d'hiver et des pierres du contrefort sud du portail menacent de tomber sur ce dernier. Une demande de crédit est déposée afin de restaurer ce contrefort < V >.



Le 17 juin 1936, la foudre tombe sur la flèche du clocher nord de l'église, détruisant un arêtier. La réfection est menée peu après sous la direction d'Albert Bray < V >.

Le 15 juin 1940, une explosion provoquée par la rupture du pont de fer de Melun, sur le bras gauche de la Seine, entraîne la destruction des toitures de la nef et d'une partie du transept, ainsi que de tous les vitraux de l'église < V >. Albert Bray dirige alors une campagne de restauration des couvertures de l'église, sur les deux collatéraux, la nef centrale, le bras sud du transept et la sacristie. Les ouvertures sont également obturées de manière provisoire avec de simples vitres < V >. Ces restaurations des couvertures de l'édifice se poursuivent jusqu'en 1944 et sont suivies, de 1947 à 1952 par plusieurs campagnes successives de réfection des vitraux, toujours sous la direction d'Albert Bray (verrières de l'abside en 1950) < V >.

Entre 1950 et 1958, le bras sud du transept et l'*oculus* de la façade ont été restaurés par Jean Creusot (rejointoiements) < W >.

En 1978 et 1979, Jean-Claude Rochette dirige une nouvelle campagne de restauration de l'église, concernant les contreforts du collatéral sud, la restitution de la croix en pierre autrefois placée sur le mur pignon occidental, et la réfection de la couverture de la nef, en remplaçant les ardoises posées au XIX<sup>e</sup> siècle par des tuiles plates < U ; V >.

En 1989, des sondages sont effectués autour de l'église, afin de déterminer les causes des désordres affectant le monument < CG ; R >. De très nombreuses fissures étaient en effet observables sur les murs des bas-côtés, dans la première travée de la nef et autour des contreforts de l'abside < CG : p. 10-11, 23-24 >. Le rapport, annexé à une étude préalable menée par Jacques Moulin en 1991, a permis de mettre en évidence la mauvaise qualité du terrain sur lequel les fondations de l'édifice ont été posées. Ce sous-sol est en effet constitué soit d'alluvions anciens très hétérogènes, soit d'alluvions modernes peu compacts, pouvant entraîner des tassements de terrain. Les fondations de l'église ne descendant qu'à 2 à 3 m de profondeur, le rapport préconisait de les reprendre avec des micropieux pour atteindre une profondeur de 9 m et les terrains naturels. Dans son étude préalable, Jacques Moulin revenait sur ces problèmes et sur la nécessité de lancer un programme de consolidation à l'aide de pieux inclinés traitant en priorité la nef puis le chevet et enfin le transept < CG : p. 27 >.

En 1992, un nouveau système de chauffage est installé dans l'église, entraînant la dépose du carrelage, le décaissement du sol, la pose de câbles et le remplacement du dallage < BG >.

Le 26 février 1992, un incendie se déclare dans la chapelle nord de l'église, affectant la partie inférieure du clocher nord. De juillet à septembre, la restauration a été menée par Jacques Moulin. Les toitures et les charpentes, détruites, ont pratiquement toutes été reprises. Le plafond du vestibule de la chapelle a été restauré en plâtre. Les parements ont été nettoyés de façon générale. Ceux de la cage d'escalier, située entre la chapelle et la tour, qui avaient éclatés sous l'effet de la chaleur, ont été repris < BG ; BA >.

Entre 2001 et 2005, une importante campagne de restauration de l'église est menée sous la direction de Jacques Moulin. La nef et le transept ont été restaurés, intérieur et extérieur < CG ><sup>234</sup> Les parements ont été rejointoyés et semblent avoir été profondément

---

<sup>234</sup> Le détail des travaux réalisés n'étaient pas encore disponibles à la Médiathèque du patrimoine ni au SDAP au moment de nos recherches.

repris, notamment les parties en pierres de taille (encadrements de baies et piles de la nef). Les fenêtres romanes du vaisseau central de la nef ont été rouvertes, et les contreforts qui venaient scander ses murs gouttereaux ont été restitués.

À l'occasion de ces travaux, une analyse dendrochronologique des charpentes de la nef et du chevet a été réalisée par le laboratoire de dendrochronologie de l'université de Liège en 2004. La date d'abattage des bois pour le chevet a été établie entre 1855 et 1875, soit en lien avec les restaurations importantes de l'édifice à cette époque. La datation de la charpente de la nef a été plus délicate mais paraît de peu postérieure à celle du chevet < AD : p. 4-5 >.

## DESCRIPTION

### PRÉSENTATION DU MONUMENT :

La collégiale Notre-Dame de Melun occupe la partie occidentale de l'île Saint-Étienne située au creux d'un méandre de la Seine. Le récit de la guerre des Gaules par César nous apprend qu'un *oppidum* gaulois, *Metlosedum*, y était implanté : des pieux retrouvés sous le pont Leclerc attestent que des installations permettaient bien alors d'accéder à l'île depuis la rive gauche et correspondent au récit de la prise de l'île par Labienus < 12 : p. 21 ; 20 : p. 824 >. L'occupation et le développement du site est d'ailleurs probablement en lien avec le franchissement du fleuve rendu plus aisé à la hauteur de l'île. À l'*oppidum* gaulois succède une agglomération antique associée au culte du dieu Mercure. Celle-ci se développa essentiellement sur la rive gauche et il faut attendre le Bas-Empire (fin IV<sup>e</sup> – V<sup>e</sup> siècles) pour voir un habitat se regrouper dans l'île, ceint d'un rempart dont des sections ont été mises au jour notamment autour de l'église Notre-Dame (au nord, au sud et autour du chevet) < 20 : p. 856, 826 >. Plusieurs blocs de pierres sculptés ont également été découverts par Gabriel Leroy en 1865 au cours d'une fouille menée autour du monument < 20 : p. 856-860 >. Différents bâtiments occupaient alors probablement la pointe amont de l'île comme l'illustrent les substructions mises au jour dans le square Notre-Dame implanté au sud de l'église < 20 : p. 860 >. Des portions de voies antiques ont également été retrouvées à l'angle oriental de la place Notre-Dame < 20 : p. 861 >. L'ensemble de ces vestiges témoigne ainsi d'une forte occupation de l'île et du *castrum* jusqu'au VI<sup>e</sup> siècle, époque à laquelle Grégoire de Tours en fait mention dans ses écrits < 20 : p. 860 >. À cette époque, vers 535-538, une lettre de l'archevêque de Sens témoigne de la volonté du roi Childebert I<sup>er</sup> de créer un nouvel évêché à Melun, tentative restée sans lendemain < 13 ; 20 : p. 864 >. La topographie ancienne de la pointe amont de l'île de Melun présente toutefois de troublants points communs avec celles des groupes épiscopaux de la même époque, comme celui de Paris. La collégiale Notre-Dame était ainsi bordée au nord d'une deuxième église dédiée à Saint-Étienne (*cf.* fig. 6) ; un troisième lieu de culte était consacré à Saint-Laurent et un hôtel-Dieu se trouvait également au sud-ouest avec un oratoire sous le vocable de Saint-Nicolas (*cf.* fig. 7-8) < 20 : p. 103-105 >. L'existence d'un évêché à Melun sur une très courte durée à partir des années 540 n'est ainsi pas totalement à exclure.

Les fouilles archéologiques menées sur l'île ont montré qu'après les niveaux d'occupation du *castrum* jusqu'aux V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècles succèdent des niveaux de terres noires qui laissent planer l'incertitude sur le destin de l'île durant le haut Moyen Âge. Les sources textuelles prennent alors le relais au IX<sup>e</sup> siècle, période au cours de laquelle le comté de Melun a sans doute été créé < 20 : p. 864 >. Celui-ci sera par la suite donné en fief par Hugues Capet à l'un de ses

fidèles, le comte de Vendôme Bouchard le Vénérable<sup>235</sup> < K : p. xi >. Celui-ci le confia à l'un de ses vicomtes, Gautier, qui livra la place en 991 à Eudes de Blois, poussant Bouchard et Robert le Pieux à assiéger le *castrum* pour le récupérer < K : p. 18-19 >. Les historiens ont longtemps avancé l'idée que le comte de Vendôme avait légué tous ses fiefs, dont Melun, à son fils Renaud, évêque de Paris, et que Robert le Pieux avait ainsi dû attendre la mort de ce dernier, vers 1017, pour faire revenir le comté dans le Domaine royal. La construction du Palais, à la pointe aval de l'île, remonterait ainsi probablement à cette époque tout comme la reconstruction du prieuré Saint-Sauveur (cf. notice 53). Les récentes études de Dominique Barthélémy ont remis en question ce schéma longtemps admis, en envisageant un retour du comté de Melun dès 1005 et la mort de Bouchard (cf. ci-dessus) < 4 : p. 281 >.

La ville de Melun prend de l'importance sous les premiers Capétiens : Robert le Pieux y installe un atelier monétaire et elle accède au rang de prévôté au plus tard sous le règne de Henri I<sup>er</sup> < 12 : p. 34-35 >. Dans les sources textuelles de l'époque, l'île Saint-Étienne apparaît alors comme le cœur de la ville médiévale et semble constituée d'une multitude d'îlots qui ont peu à peu été regroupés pour former une superficie unique. Les textes évoquent en effet l'« île Saint-Nicolas » ou l'« île Notre-Dame » pour désigner la pointe amont et les expressions « île du château » ou « île de la vicomté » sont utilisées pour la partie aval.

À côté de ce noyau sur l'île Saint-Étienne, la rive gauche a constitué le centre de l'agglomération antique de Melun : l'urbanisme s'y est développé autour de sept grands axes nord-sud disposés en éventail dès le début du I<sup>er</sup> siècle après JC (cf. fig. 5). Le temple principal de la ville, dédié à Mercure, s'y trouvait probablement, à moins qu'il n'ait occupé la pointe orientale de l'île. Les deux hypothèses coexistent chez les archéologues ; le manque d'informations concernant l'occupation de l'île Saint-Étienne avant le Bas-Empire amène toutefois à privilégier aujourd'hui une localisation de ce temple sur la rive gauche < 12 : p. 27-28 >. Un grand ensemble thermal a été retrouvé dans la partie méridionale de l'avenue Thiers. Au haut Moyen Âge, une importante nécropole mérovingienne a été mise au jour sur le site de l'ancienne brasserie Grüber. L'occupation semble toutefois se retreindre autour du bourg Saint-Ambroise au profit du développement de la rive droite < 12 : p. 37 >.

Aucune preuve d'une urbanisation de cette dernière à l'époque antique n'a pu être mise en évidence jusqu'ici < 12 : p. 24 >. L'occupation n'est réellement attestée qu'à partir du haut Moyen Âge. Elle est marquée par la création de nécropoles et de deux établissements ecclésiastiques : l'abbaye Saint-Père dont la restauration est confiée par Hugues Capet à l'archevêque de Sens en 989 mais dont les origines sont très probablement plus anciennes ; l'église Saint-Liesne implantée au nord-est de la ville, au cœur d'une nécropole utilisée aux VI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècles. Selon le rédacteur des *Miracles de Saint-Liesne*, un moine de l'abbaye Saint-Père nommé Gautier qui rédige son texte en 1136, l'église Saint-Liesne aurait été incendiée par les Normands entre 861 et 866 puis reconstruite < 27 : p. 61 >. Un hôtel-Dieu, dépendant de l'abbaye Saint-Père, y est fondé (mentionné en 1162), ainsi que deux paroisses : Saint-Barthélémy, liée à l'abbaye royale, et Saint-Aspais < 12 : p. 37 >.

---

<sup>235</sup> Vers 960 selon Bourel, à une date incertaine selon Dominique Barthélémy. Eudes de Saint-Maur mentionne en effet en une seule phrase la donation de plusieurs comtés \_ dont Melun \_ par le roi à Bouchard de Vendôme mais il semble probable que ces récompenses aient jalonné le fil de sa vie et non pas cédées en une seule fois : < 4 : p. 281 ; K : p. xi >.

La collégiale Notre-Dame est implantée dans la partie orientale de l'île de Melun, complètement enserrée de nos jours à l'est par l'enceinte de la Maison d'arrêt, construite en 1808. Un square occupe l'espace compris entre le côté sud de l'édifice et la Seine alors que la façade occidentale est directement bordée par une rue qui traverse l'île dans toute sa largeur à cet endroit, dans le prolongement d'un des principaux ponts de la ville (avec 4 voies).

En plan, l'édifice présente une nef à trois vaisseaux et quatre travées, un transept saillant et un chevet comprenant deux travées droites à trois vaisseaux. Deux tours sont implantées sur les bas-côtés de la travée occidentale de ce chevet, collatéraux qui s'achèvent à l'est par un mur plat. Le vaisseau central quant à lui se termine par une abside semi-circulaire saillante. L'ensemble mesure environ 49,75 m de longueur pour 20,90 m de largeur dans le transept.

Actuellement, la nef et la croisée du transept se présentent dans l'état faisant suite aux restaurations de Jacques Moulin, avec des parements fortement rejointoyés (extérieur et intérieur). Les supports intérieurs présentent notamment des joints en relief parfaitement régularisés de 2 cm d'épaisseur, traités au mortier. Leurs blocs ont visiblement été fréquemment retaillés (remplacés ?). Le tout est noyé sous une épaisse couche de badigeon ocre jaune. Les parements extérieurs du transept n'ont pas été repris par Jacques Moulin et présentent des vestiges d'enduits plus anciens. À l'intérieur, nous pouvons encore observer dans les deux bras les décors peints sur plâtre de style néo-gothique mis en place sous Eugène Millet. Le chevet se présente également dans l'état des restaurations du XIX<sup>e</sup> siècle, avec des parements rejointoyés au ciment.

#### **PARTIES CONCERNÉES ET ÉLÉMENTS CONSERVÉS :**

La nef, le transept et les deux tours du chevet se rattachent à des campagnes de construction du XI<sup>e</sup> siècle et vont retenir notre attention ici.

##### **- Nef :**

La nef présente un plan de type basilical, avec trois vaisseaux et quatre travées couvrant un espace de 22,45 m de long pour 15,30 m de large. Le vaisseau central mesure 6,61 m de large à l'ouest pour 6,49 m à l'est. Le bas-côté nord compte 3,45 m de large à l'ouest pour 3,37 m à l'est ; celui du sud présente des valeurs voisines avec 3,48 m à l'ouest pour 3,36 m à l'est. Les travées ont des longueurs relativement proches, comprises entre 3,84 m (troisième travée depuis l'ouest) et 4 m (première travée occidentale). Le vaisseau central est couvert de voûtes sur croisées d'ogives alors que les deux bas-côtés sont voûtés en arêtes. Ces couvertures sont généralement datés de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle.

**À l'extérieur, le mur gouttereau du bas-côté sud** présente sur les  $\frac{3}{4}$  de sa hauteur un parement hétérogène, parfois assisé, parfois non, mêlant des moellons de petites dimensions avec d'autres éléments plus importants, notamment des remplois de pierres taillées (cf. fig. 54). Cet appareil correspond probablement au bouchage des arcades ouvrant sur les chapelles latérales, supprimées à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il laisse place parfois, dans le quart supérieur du mur, au-dessus des sommets des contreforts et des baies, à un appareillage différent, constitué de petits moellons de calcaire blanc et gris, soigneusement assisés et ponctuellement disposés en *opus spicatum*. Ce sont probablement là les vestiges du mur originel, préservé au-dessus des arcades aménagées pour accéder aux chapelles disparues.

Une telle arcade est encore observable dans la travée orientale (*cf.* fig. 57). Le mur est couronné par une corniche en blocs de calcaire, reposant sur des modillons, qui ne paraît pas antérieure au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Ce mur sud est régulièrement scandé par un ensemble de cinq contreforts qui marquent la subdivision intérieure des travées. Les quatre occidentaux présentent des dimensions relativement massives (90 cm de large pour 121 cm de profondeur) et ne sont pas chaînés avec le mur (*cf.* fig. 54). Appareillés avec de longs blocs de calcaire blanc alternant avec des moellons, ils ne sont pas antérieurs à la destruction des chapelles latérales au XVIII<sup>e</sup> siècle. Le dernier contrefort, implanté à l'angle entre la nef et le transept, possède des dimensions et un appareillage complètement différent (*cf.* fig. 66-67). D'une largeur de 63 cm pour une profondeur de 36 cm, il est constitué de 21 assises de moyen appareil de calcaire ocre clair dont les 9 premières ont probablement été restaurées (on y observe notamment la même base à ressauts en grès que pour les quatre autres contreforts). Côté occidental, ce contrefort ne présente pas de chaînage avec le mur du bas-côté sud à l'exception des assises supérieures situées au-dessus de l'ancienne arcade de la travée orientale (donnant autrefois dans une chapelle), en correspondance avec les zones de parement en petit moellonage partiellement en épis décrites précédemment. Du côté sud, un chaînage est également partiellement préservé avec le mur occidental du bras sud du transept.

Toutes les baies de ce mur gouttereau sud sont modernes.

**Le mur gouttereau nord du bas-côté nord** présente des caractères proches, avec les mêmes types de contreforts et baies probablement mis en œuvre à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, après la démolition des chapelles latérales (*cf.* fig. 61). Le parement est en majorité hétérogène, mêlant petits moellons de calcaire blanc et blocs taillés remployés. Une seule arcade bouchée est préservée dans la troisième travée occidentale, avec un grand arc surbaissé occupant la moitié inférieure du mur et ouvrant probablement autrefois sur une chapelle (*cf.* fig. 60). Sa forme et sa mise en œuvre sont radicalement différentes de celles de l'arcade préservée du côté sud, ce qui laisse supposer que l'établissement des chapelles latérales n'a pas été réalisé en une seule phase mais de manière progressive dans le temps.

**Le mur gouttereau sud du vaisseau central** de la nef est constitué d'un parement de petits moellons de calcaire blanc et gris, mêlés à quelques grès (*cf.* fig. 46, 55). Ils sont soigneusement assisés et ponctuellement disposés en *opus spicatum*. 23 rangées sont observables au-dessus de la toiture du collatéral et sont couronnées par une corniche à modillons identique à celle du mur du bas-côté. Dans la partie orientale, au-dessus du bras sud du transept, le parement devient plus irrégulier et des blocs de moyen appareil de calcaire gris viennent se mêler aux moellons ce qui laisse supposer l'existence d'un remaniement à cet endroit (*cf.* fig. 56). Nous pouvons également noter qu'au droit du mur occidental du bras du transept, une rupture peut clairement être observée dans la corniche. Celle-ci n'a clairement pas été mise en œuvre au même moment : la partie surmontant la nef est nettement plus ancienne que celle surmontant le transept, malgré la volonté de maintenir une unité de style.

Ce parement est associé à deux contreforts, l'un implanté à l'angle occidental de la façade, l'autre au centre du mur. Le premier semble très restauré et présente 11 assises de blocs de calcaires ocre clair, disposés alternativement en carreaux et boutisses (*cf.* fig. 59). Aucun chaînage n'est observable avec le parement en moellons. Il est difficile de déterminer, dans les conditions actuelles d'observation, s'il s'agit d'un élément d'origine très restauré ou d'une

reprise liée aux travaux modernes sur la façade occidentale. Le second contrefort a été entièrement refait par Jacques Moulin d'après les traces d'arrachement observables sur les photographies anciennes et les éléments encore préservés dans les combles du bas-côté (cf. fig. 58, 116). Les chaînages étaient bien préservés avec le parement en *opus spicatum* du mur, ne laissant que peu de doutes quant à la datation de cet élément.

Ce contrefort amène à distinguer deux groupes de trois baies, qui se répartissent donc dans chaque moitié du mur gouttereau. Ces ouvertures sont constituées de piédroits de 7 à 8 assises de blocs de moyen appareil de calcaire ocre clair, avec une alternance de carreaux et boutisses renforcées, supportant des arcs clavés en plein cintre (cf. fig. 55). L'ensemble est dépourvu d'ébrasement extérieur. Les baies centrales de chaque groupe avaient été bouchées par la mise en place des voûtes sur croisées d'ogives et ont été rétablies par Jacques Moulin (cf. fig. 39, 42-43, 45-46, 53).

Nous retrouvons les mêmes caractéristiques sur **le mur gouttereau nord du vaisseau central**. Le parement est également constitué de petits moellons de calcaire blanc et gris, alignés sur 25 assises au-dessus de la toiture du collatéral, avec une disposition ponctuelle en *opus spicatum* (cf. fig. 61-62). Les mêmes ruptures dans le parement et la corniche sont observables au droit du bras nord du transept (cf. fig. 63). Deux groupes de trois baies sans ébrasement extérieur sont également séparés par un contrefort qui a été restitué par Jacques Moulin au cours des dernières restaurations. Leurs piédroits sont appareillés avec des blocs de moyen appareil disposés alternativement en carreaux et boutisses renforcées. Ils soutiennent des arcs clavés en plein cintre.

**À l'intérieur**, la nef présente une élévation à deux niveaux comprenant quatre grandes arcades en plein cintre surmontées de six baies, dont deux sont aujourd'hui masquées à l'intérieur par les retombées des voûtes sur croisées d'ogives (cf. fig. 47-49, 80-81). La définition verticale des travées n'est donc plus possible (cf. fig. 83). Les grandes arcades inférieures sont séparées par deux fois trois piles maçonnées quadrangulaires. La paire centrale diffère des autres par la présence d'un ressaut du côté des bas-côtés (créant un plan un T) pour répondre à la présence d'un arc diaphragme dans ces derniers, en correspondance avec le contrefort médian décrit précédemment à l'extérieur dans les murs gouttereaux du vaisseau central (cf. fig. 84-85). Des piles du même type peuvent également être observées à l'est, délimitant la croisée et recevant la retombée des arcades fermant la nef de ce côté-là (cf. fig. 89). Les supports barlongs simples présentent des longueurs comprises entre 153 cm et 175 cm pour des largeurs entre 96,5 cm et 98,5 cm et des hauteurs entre 500 cm et 511 cm. Les supports composés à plan en T présentent des dimensions équivalentes. Seuls les supports implantés à la jonction avec le transept affichent des différences, avec des longueurs plus importantes, autour de 225 cm.

L'appareillage est aujourd'hui impossible à observer en raison de l'épais badigeon ocre jaune qui recouvre l'ensemble des parois intérieures. Grâce aux anciennes photographies et à divers témoignages, nous pouvons restituer l'emploi d'un moyen appareil de calcaire et de tuf, à joints épais<sup>236</sup> (cf. fig. 47-51).

---

<sup>236</sup> La présence d'un mélange de calcaires et de tufs dans l'appareil des piles de la collégiale nous a été confirmée par Mme Annie Blanc.

Ces supports reçoivent des arcs en plein cintre, surhaussés de deux assises ce qui leur donne parfois un tracé légèrement outrepassé (*cf.* fig. 83). Les claveaux semblent de largeurs irrégulières mais dans l'ensemble plutôt allongés. Les intrados sont fourrés.

Les bas-côtés sont couverts de voûtes d'arêtes encadrées d'arcs doubleaux venant rythmer les travées (*cf.* fig. 82). Ces arcs présentent des profils variés, généralement brisés, peu épais et entièrement appareillés, à l'exception des deux arcs médians dans chaque collatéral qui sont plus larges, en plein cintre et fourrés. Ces derniers retombent, du côté du vaisseau central, sur les ressauts des piles en T décrites précédemment et, du côté extérieur, sur des supports engagés dans le mur<sup>237</sup>, mis en œuvre en moyen appareil et couronnés d'une imposte moulurée (*cf.* fig. 86-87). Les arcs brisés séparant les autres travées retombent vers le vaisseau central sur des culots sculptés, engagés dans l'une des faces des piles barlongues déjà décrites, et vers l'extérieur sur des pilastres imitant ceux des arcs médians en plein cintre<sup>238</sup>. Les différences sont toutefois relativement évidentes, que ce soit dans le traitement des impostes ou dans la liaison avec les arcs et voûtes (*cf.* fig. 88). Les études précédentes sur la collégiale ont rapidement souligné la postériorité du voûtement en arêtes des bas-côtés par rapport au reste de la nef. Les pilastres engagés et arcs brisés sont liés à la mise en place de ce couverture et seuls les arcs médians en plein cintre avec leurs supports sont contemporains de l'église du XI<sup>e</sup> siècle et jouaient alors probablement le rôle d'arcs diaphragmes dans une structure charpentée. Ils fonctionnaient ainsi probablement avec les éléments disposés en équerre, encore observables dans les deux angles occidentaux de la nef<sup>239</sup> (*cf.* fig. 90-91). Raccourcis au moment du voûtement, ils peuvent sans doute être interprétés comme des supports de la charpente romane.

L'ensemble des supports romans de la nef présente une ornementation proche, avec des bases et des impostes moulurées situées sur les faces accueillant les retombées des arcs. Les bases présentent une mouluration simple en saillie, avec un biseau lisse surmontant un haut bandeau (*cf.* fig. 84-85). Deux modèles principaux coexistent pour les impostes : soit le bandeau surmontant un biseau (le modèle inversé des bases), soit un simple bandeau en saillie. La répartition de ces deux modèles semble totalement aléatoire à l'intérieur de la nef. Le bandeau simple reste toujours lisse (*cf.* fig. 95) ; il est mis en œuvre dans un bloc de pierre dont la moitié inférieure est taillée de manière à former la moulure (le bandeau n'est pas formée par une pierre allongée que l'on aurait décalée dans une assise de manière à ce qu'elle fasse saillie). Le deuxième type du bandeau surmontant un biseau peut en revanche être décliné de diverses manières : laissé lisse, souligné de filets ou orné sur le biseau d'un cartouche dit carolingien (*cf.* fig. 93). Notons pour terminer avec ces impostes que celle surmontant le pilastre engagé au centre du mur du bas-côté sud, recevant l'arc diaphragme en plein cintre,

<sup>237</sup> Le pilastre dans le collatéral nord mesure 28,5 cm x 65 x 29,5 cm, pour une hauteur de 498,5 cm. Celui présent dans le collatéral sud mesure 24,5 x 66 x 24,5 cm, pour une hauteur de 531 cm. Les arcs en plein cintre qu'ils supportent ont des épaisseurs en moyenne de 65-66 cm.

<sup>238</sup> Les dimensions des quatre pilastres associés aux arcs brisés dans les deux bas-côtés sont : 30 x 65 x 26,5 cm (bas-côté nord, ouest) ; 29 x 64 x 27,6 cm (bas-côté nord, est) ; 25,5 x 66,5 x 24,5 cm (bas-côté sud, ouest) ; 24,5 x 66,5 x 24 cm (bas-côté sud, est). Les dimensions sont ainsi très proches de celles des supports romans mais les arcs brisés ont une épaisseur moitié moindre, vers 25-30 cm seulement.

<sup>239</sup> Au nord, le ressaut gauche mesure 43 x 31,7 cm pour une hauteur actuelle de 580 cm. Au sud, le ressaut mesure 22,5 cm de large pour 584 cm de hauteur.

est la seule imposte à retours de la nef (*cf.* fig. 87). Elle est ornée d'un cartouche dit « carolingien ».

Dans les combles du vaisseau central de la nef, les parties supérieures des quatre baies (deux dans chaque mur gouttereau) bouchées lors de la mise en place des voûtes sur croisée d'ogives peuvent être observées. Les arcs sont appareillés avec des claveaux de calcaire de format légèrement trapézoïdal et de largeurs irrégulières. Les joints sont épais, avec un traitement en ruban dans un enduit de mortier que l'on retrouve également largement appliqué à la surface du mur en moellons, laissant simplement une très petite superficie de la pierre visible (« enduit à pierre vue ») (*cf.* fig. 115). Dans les deux tiers occidentaux de la nef, apparaissent également au sommet des murs des encoches quadrangulaires, disposées de manière symétrique entre les murs nord et sud, qui correspondent probablement aux traces d'ancrage des fermes de la charpente primitive de la nef (la charpente actuelle est posée sur le sommet des murs, à une cinquantaine de centimètres au-dessus du niveau originel).

- **Transept :**

Le transept est saillant et bas. Il mesure 20,90 m de large environ pour 6,40 m de long. La croisée, entre les supports qui la délimitent, présente 6,49 m de large à l'ouest et 6,68 m à l'est, pour 5,12 m de long au nord et 5,13 m au sud. Le bras nord mesure 5,90 m de large pour 6,34 m de long ; le bras sud compte 5,84 m de large pour 6,42 m de long. L'ensemble présente un voûtement sur croisée d'ogives postérieur aux époques qui nous intéressent ici, dispositif qui est probablement venu remplacer une charpente primitive.

À l'extérieur, le mur occidental du bras sud du transept présente un parement en moellons de calcaire blanc et gris, mêlés à quelques grès (*cf.* fig. 66). Ceux-ci sont assisés et partiellement disposés en *opus spicatum*, rappelant ainsi les parements des murs de la nef. Cet appareil est coupé sur toute sa hauteur par un grand chaînage vertical constitué de blocs de calcaire gris (aujourd'hui caché en partie par une gouttière). Ce chaînage laisse ensuite place vers le sud à une maçonnerie très hétérogène qui semble être liée à un arrachement, probablement d'un contrefort d'angle (son symétrique a été restitué par Eugène Millet au nord : *cf.* fig. 71). Notons également, dans ce mur occidental, la présence, dans le prolongement de l'angle formé avec le mur sud du collatéral, de quelques blocs de moyen appareil qui pourraient bien témoigner d'une reprise de la toiture du collatéral suite à un écrêtement du mur du bas-côté sur quelques dizaines de centimètres de hauteur (*cf.* fig. 69).

Le mur pignon de ce bras sud du transept présente dans sa moitié inférieure un parement proche de celui du mur occidental, avec des moellons de calcaire gris, blanc, mêlés à quelques grès (*cf.* fig. 65, 68). Ces éléments restent soigneusement assisés et une disposition ponctuelle en *opus spicatum* est observable. Des reprises sont toutefois à envisager : quelques blocs taillés sont présents et une ouverture a été bouchée dans la partie inférieure droite du mur. Dans la partie supérieure du mur, les emplois de pierres taillées se multiplient et la disposition en *opus spicatum* disparaît, laissant supposer un remaniement beaucoup plus radical. Les angles de ce mur pignon sont épaulés par deux contreforts saillants en moyen appareil de calcaire gris terminés par un long glacis. Les blocs de calcaire sont anciens (par comparaison avec ceux utilisés pour le bras nord du transept) mais la typologie de ce



contrefort empêche d'envisager toute datation au XI<sup>e</sup> siècle ; elle se rapproche toutefois de celle des épaulements de l'abside (*cf.* fig. 65, 76). Ces deux contreforts auraient ainsi pu être mis en œuvre dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle, en lien avec la mise en place du voûtement dans le transept. Les angles du transept (au-dessus des contreforts), les rampants du pignon et les baies sont tous le résultat des travaux d'Eugène Millet au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

L'observation du **bras nord du transept** permet rapidement de confirmer le témoignage du baron Guilhermy, qui rapportait que celui-ci avait été entièrement détruit et reconstruit (*cf.* ci-dessus et fig. 70-71). Nous retrouvons les mêmes baies et le même traitement des parties supérieures des deux angles et du rampant de la toiture qu'au sud. Le petit moellonnage ponctuellement en *opus spicatum* a ici complètement disparu au profit d'une alternance d'assises de moellons et de moyen appareil. Les angles sont épaulés par des contreforts disposés en équerre, entièrement refaits au XIX<sup>e</sup> siècle. Les mêmes observations peuvent être maintenues pour le mur occidental. Un chaînage vertical en moyen appareil peut y être observé juste avant l'angle avec le mur nord du bas-côté et pourrait peut-être correspondre à l'arrachement d'un contrefort d'angle symétrique à celui observé au sud (*cf.* fig. 67).

À l'intérieur, le transept est couvert par des voûtes sur croisée d'ogives (*cf.* fig. 96, 101). La croisée est délimitée dans l'axe est-ouest par deux arcs brisés retombant sur des supports de style gothique engagés dans les piles quadrangulaires romanes (*cf.* fig. 80). Aucun vestige ne subsiste des dispositions primitives de la croisée sur ces deux côtés, puisqu'il est très difficile de déterminer l'existence d'un ressaut supplémentaire aux piles de la croisée pour recevoir d'éventuels arcs en plein cintre (*cf.* fig. 101). Les colonnes soutenant les ogives et arcs doubleaux gothiques semblent venir se placer sur une sorte de pilastre coupé aux deux-tiers de sa hauteur, qui pourrait correspondre à un élément roman remanié. Venant confirmer cela, l'observation des combles du vaisseau central de l'édifice permet de retrouver, au-dessus des voûtes d'ogives, les traces des arrachements probables d'un arc qui venait fermer la croisée du transept à l'ouest, traces remontant bien jusqu'au sommet du mur ce qui permet de restituer un arc relativement haut (*cf.* fig. 118-119). À l'est, dans l'alignement des contreforts occidentaux des clochers, le sommet d'un autre arc peut être observé, remontant à une hauteur toutefois moindre qu'à l'ouest (*cf.* fig. 120-121). La datation de cet élément reste délicate : les contreforts des clochers viennent s'appuyer dessus mais ils ne remontent dans leur état actuel qu'à la restauration d'Eugène Millet. Cet arc correspond probablement à l'arc gothique présent à l'entrée du chœur qui retombe sur des colonnes engagées dans un pilastre quadrangulaire plus massif que pour les autres supports du chevet. Il s'agit également du seul arc doubleau lié aux voûtes du XII<sup>e</sup> siècle, qui « émerge » ainsi dans les combles entre deux voûtes. Son emplacement, à la naissance du chevet, entre les deux tours, n'est pas anodin ; il joue probablement un rôle important dans la stabilité de cet ensemble oriental et doit sans doute être contemporain de la construction de ces deux tours, simplement repris et « réhabillé » au moment de la reconstruction du chevet.

Au nord et au sud de la croisée, les deux grandes arcades en plein cintre sont encore préservées (*cf.* fig. 47, 80, 101). Dans les deux bras latéraux, d'autres arcades en plein cintre permettent également la liaison avec à l'ouest les bas-côtés de la nef et à l'est les tours du

chevet (*cf.* fig. 98, 99). Seule l'arcade occidentale du bras nord du transept, ouvrant sur le collatéral, a été reprise et présente un profil brisé (*cf.* fig. 97). Des éléments d'épaulements des deux tours du chevet sont par ailleurs observables dans les murs orientaux du transept (*cf.* fig. 98).

Les supports qui reçoivent les arcades précédemment évoquées sont légèrement différents de ceux de la nef (*cf.* fig. 89). Leurs bases ne présentent plus la même mouluration en biseau mais un simple ressaut en saillie de 2 cm environ. Les impostes des deux piles occidentales de la croisée sont moulurées d'un bandeau surmontant un biseau orné d'un cartouche dit « carolingien », reprenant un type déjà présent dans la nef. Celles de l'arcade reliant le bas-côté sud au transept sont différentes : ce sont les seules impostes à retour des parties anciennes de l'édifice (avec celle précédemment évoquée dans le bas-côté sud) et les seules également à porter un décor sculpté plus élaboré (*cf.* fig. 51). Celle située au sud présente un biseau orné d'une succession de baguettes et celle qui lui fait face au nord montre une série de triangles gravés, disposés alternativement sur la pointe ou sur l'un des côtés (*cf.* fig. 92, 94). Toutes les autres impostes du côté oriental du transept et celle située au nord de l'arcade communiquant avec le bas-côté septentrional présentent un profil avec un bandeau surmontant un tore (*cf.* fig. 102). Ce type se retrouve de manière systématique dans les parties restaurées du chevet. Les deux impostes ornées dans l'arcade du bas-côté sud tranchent ainsi radicalement par rapport aux autres et peuvent soulever des questions quant à leur localisation à cet endroit de l'édifice. Dans la dernière travée du bas-côté sud se trouve de nos jours une porte d'aspect moderne qui a sans doute été mise en place au plus tôt à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, après la suppression des chapelles latérales (*cf.* fig. 57). Mais il n'est pas impossible qu'il y ait eu une porte dès le XI<sup>e</sup> siècle dans cette partie de l'édifice. Si on observe les plans anciens du quartier, le côté nord de l'église était occupé par le cloître Notre-Dame et donc réservé aux chanoines (*cf.* fig. 7-8). Le côté sud en revanche voyait le développement de l'Hôtel-Dieu avec son église dédiée à saint Nicolas, des dispositions probablement en place dès le XI<sup>e</sup> siècle. Est-il possible qu'un accès à la collégiale ait été aménagé dès les origines depuis l'Hôtel-Dieu ? Quelles raisons auraient eu les occupants de l'Hôtel-Dieu de venir à la collégiale alors qu'ils disposaient de leur propre lieu de culte ? Et pourquoi mettre en valeur cet accès qui paraît somme toute secondaire comparé à l'entrée occidentale principale ou à un accès réservé aux chanoines ? Ce sont là des questions qui restent difficiles à résoudre en l'état actuel.

Un autre problème se pose également quant à la configuration originelle de la croisée du transept. Yves Gallet avait de manière tout à fait pertinente souligné la présence d'une double rangée d'impostes sur les piles délimitant la croisée < 14 : p. 159-160 >. Celles-ci sont observables sur les relevés anciens de Gilson, Millet et Guillaume (*cf.* fig. 17-19), mais la rangée inférieure a malheureusement disparu depuis, supprimée par Eugène Millet sans doute si l'on se fie au relevé proposé en 1875 par Bérard (*cf.* fig. 21, 100). Yves Gallet a souligné le fait que sur un relevé de Guillaume, cette rangée était implantée à la même hauteur que les impostes ornant les piles de la nef (*cf.* fig. 19). D'après les marques observables sur les supports actuellement, cela semble en effet être le cas (*cf.* fig. 47, 100). Il faut toutefois mentionner que sur le relevé de Gilson, les impostes inférieures de la croisée sont représentées à une hauteur différente de celles de la nef (*cf.* fig. 17). Il reste bien difficile aujourd'hui de déterminer la chronologie de cet ensemble : les deux rangées d'impostes sont-elles

contemporaines de la construction du XI<sup>e</sup> siècle ? ou bien y-a-t-il eu une reprise ? L'importance des rejointoiements ne permet pas vraiment de trancher.

- **Chevet :**

Seules les deux tours encadrant la naissance du chevet vont nous intéresser ici. Elles prennent place dans l'angle formé entre le vaisseau central du chevet et les deux bras du transept. Elles présentent un plan proche du carré : celle du nord mesure 3,35 m de large pour 3,39 m de long, celle du sud compte 3,36 m de large pour 3,35 m de long. Les deux culminent environ à 30 m de haut.

**À l'extérieur, la tour sud** présente une organisation subdivisée en deux niveaux principaux. Vient dans un premier temps une haute souche mise en œuvre à l'aide de moellons et épaulée aux angles par des contreforts en pierres taillées disposés en équerre. Cette souche est couronnée par une corniche en saillie soutenue par des modillons sculptés (*cf.* fig. 77). Elle est dotée de deux rangées d'ouvertures : la première comprend une unique petite fenêtre en plein cintre (face sud) et la seconde correspond à une baie géminée en plein cintre retombant sur un support central à colonnette et chapiteau, le tout compris dans deux arcades de décharge. Cette baie géminée est observable sur les faces sud et est mais laisse place face ouest à un simple *oculus*. La souche est ensuite surmontée par le beffroi mis en œuvre en moyen appareil de calcaire et constitué de deux niveaux de baies géminées en plein cintre, séparés par des corniches en saillie. Cette partie supérieure de la tour a été profondément remaniée dès la Renaissance, comme l'illustrent les colonnettes à balustres ornant les piédroits des baies et les médaillons sculptés ornés des armes de François I<sup>er</sup> et Claude de France.

**La tour nord** présente la même organisation générale que la tour sud, avec une subdivision en deux grands niveaux : la souche construite en moellons, épaulée par des contreforts en équerre aux angles et couronnée par une corniche à modillons, et le beffroi appareillé en pierres taillées et comprenant deux rangées de baies géminées sur chaque face. Des différences apparaissent toutefois rapidement. La face nord de la souche est en grande partie masquée par une tourelle accolée qui abrite l'escalier d'accès aux parties hautes de l'édifice. Celle-ci est simplement surmontée par un *oculus* que nous retrouvons également face ouest (*cf.* fig. 79). Seul le côté oriental de la tour reprend le type de la baie double observée dans la tour sud à ce niveau. Le beffroi ne semble pas avoir été repris à la Renaissance. Les piédroits des baies géminées sont ici dotés de colonnettes monolithes à chapiteaux sculptés, difficiles à observer avec précision en raison de la distance. Des cordons de billettes viennent souligner les intrados des arcs et les tailloirs des chapiteaux où ils se poursuivent en une frise continue sur tout le pourtour de la tour (*cf.* fig. 78). Les deux niveaux de baies du beffroi sont séparés par des corniches en saillie reposant sur des modillons sculptés (visages humains et animaliers, moulures). Celles-ci sont surmontées de glacis qui permettent un léger rétrécissement des dimensions de la tour, niveau après niveau. Ces glacis se terminent par une frise de billettes.

**À l'intérieur, les deux tours** présentent une architecture pratiquement similaire. Leurs niveaux inférieurs y sont couronnés par des plafonds en pierre reposant sur des modillons

moulurés. Celui de la tour sud est percé d'une trappe permettant d'accéder aux niveaux supérieurs.

Dans l'axe est-ouest, les deux souches sont délimitées par des arcs en plein cintre entièrement appareillés qui reposent sur des supports engagés dans les murs latéraux nord et sud. Ces supports sont couronnés d'impostes uniformes, moulurées d'un bandeau surmontant un tore circulaire (cf. fig. 98, 107).

Au contact du vaisseau central du chevet, un mur plein a été maintenu ; une simple porte y a été aménagée pour relier les différents espaces (cf. fig. 104, 109, 112, 113). Dans la tour septentrionale, le mur nord présente une petite porte donnant accès à la tourelle d'escalier et une baie en plein cintre (cf. fig. 103). Dans la tour méridionale, le mur sud est percé d'une unique porte permettant de gagner les bâtiments annexes accolés contre le flanc sud de la tour (cf. fig. 108).

Une observation rapide des deux tours, comme nous venons de le faire, permet très rapidement de confirmer ce que les sources anciennes permettaient déjà de supposer, à savoir que ces deux parties de l'édifice ont été entièrement refaites par Eugène Millet au XIX<sup>e</sup> siècle. De manière générale, l'architecture présente des décors uniformes et répétitifs (moultures) ; elle est mise en œuvre avec des pierres taillées à l'aspect très « neuf » comparé aux parties anciennes de la nef et du transept étudiées jusqu'ici. Seule l'étude des sources iconographiques antérieures à cette restauration peut servir de base à une reconstitution de l'état ancien des tours et à une proposition de chronologie. Ce travail a été mené avec brio par Yves Gallet dans les années 1990 et a donné lieu à une publication dans le *Bulletin Monumental* en 1998 < 16 >. Les plans et relevés d'Eugène Millet avant restauration permettent ainsi de reconstituer un rez-de-chaussée pour les deux tours largement ouvert, notamment par des arcades est et ouest plus élancées qu'aujourd'hui et dotées d'impostes à retours (cf. fig. 26, 32) < 16 : p. 240, 245 >. Vers le chevet, le même type d'arcade ouvrait sur le vaisseau central (cf. fig. 26 : en haut, à gauche : coupe CD vers le chœur). Dans la tour septentrionale, le mur nord présentait une configuration proche de celle restituée par Millet avec la porte d'accès à la tourelle d'escalier et une baie en plein cintre (cf. fig. 26 : en bas à gauche : coupe CD côté de l'escalier). Pour la tour sud, nous retrouvons une nouvelle fois une arcade élancée en plein cintre, avec impostes à retour, du côté du vaisseau central du chevet et un mur sud remanié, avec des ouvertures brisées donnant sur la chapelle accolée au sud de la tour (cf. fig. 32 : en haut, à droite : coupe AB, côté I). Nous pouvons donc légitimement restituer un rez-de-chaussée intérieur très largement ouvert, côté transept, vaisseau central du chevet et chapelles orientales, par des arcades élancées en plein cintre, ornées d'impostes à retours, un mur sud pour la tour méridionale sans doute simplement percé d'une baie (entièrement remanié sur les relevés à la fin du Moyen Âge) et un mur nord pour la tour septentrionale marqué également par une baie en plein cintre et par un accès à l'escalier de la tourelle accolée là. Concernant cette dernière, Yves Gallet a souligné le fait que les relevés extérieurs de la tour semblaient montrer que la tourelle était venue s'appuyer contre les contreforts de l'angle nord-est de la tour et lui serait donc postérieure (cf. fig. 22-25) < 16 : p. 240 >.

Les relevés du premier étage de la souche de la tour nord montrent un niveau construit avec soin, voûté en berceau plein cintre et ouvert sur ses quatre faces par des baies en plein cintre

dépourvues d'imposte (*cf.* fig. 27) < 16 : p. 241-242 >. Yves Gallet proposait de voir dans la baie orientale un accès aux combles du chevet, dans celle située au sud une ouverture sur l'espace central du chœur et dans la troisième à l'ouest, la seule à présenter sur les relevés un double rouleau, un éventuel accès aux parties hautes depuis le transept. Reste le problème du côté nord où le relevé de Millet montre sous la grande baie formant ici arc de décharge deux ouvertures côte à côte : l'une joue le rôle probable de fenêtre et l'autre correspond à l'arrivée de l'escalier. Le relevé ne semble pas montrer de trace de reprises, ce qui pose la question de la chronologie entre la tour et la tourelle d'escalier : les deux sont-elles contemporaines ou bien le mur nord a-t-il été entièrement repris au moment de l'ajout de la tourelle ?

Pour la tour sud, les relevés du premier étage sont beaucoup plus sommaires et se limitent à un plan, un croquis rapide d'une baie et une coupe. La configuration générale est ainsi beaucoup plus délicate à déterminer mais semble différer des aménagements observés au nord. Le plan montre des ouvertures uniquement sur deux faces, avec de simples baies en plein cintre, et la coupe permet de constater que ce niveau était couvert d'une voûte d'arêtes reposant sur des culots moulurés, ce qui permet de penser qu'elle est le résultat d'un remaniement (*cf.* fig. 32) < 16 : p. 245-246 >. Les relevés du premier étage de cette tour sud ont été réalisés par Millet sur la même planche que celle utilisée pour le rez-de-chaussée. L'orientation choisie est inhabituelle pour le plan de ce dernier puisque le nord a été placé en bas de la planche et l'est à droite, facilement identifiable par la présence de la voûte à liernes et tiercerons de la chapelle Saint-Leu qui se trouvait autrefois dans le prolongement oriental de la tour (*cf.* fig. 32 et plan par Guillaume fig. 20). Yves Gallet en a déduit que le plan du premier étage de la tour levé sur la même planche présentait la même orientation et a ainsi situé les deux baies dans les murs est et ouest. Si on se réfère aux relevés des murs extérieurs de la tour, aucune baie n'est représentée à ce niveau sur aucun des trois murs est, ouest ou sud, ce qui n'aide pas à déterminer l'emplacement des deux baies en question (est-ouest ou nord-sud). Il faut ainsi être prudent quant à la localisation de ces deux ouvertures, d'autant plus qu'Eugène Millet a restitué une baie à ce niveau-là dans le mur sud mais pas à l'est ni à l'ouest. Dans tous les cas, les premiers étages des tours nord et sud présentent des différences assez importantes dans l'organisation des baies et la typologie des couvrements.

Si nous passons au deuxième étage de la souche de la tour nord, le mur sud est doté d'une simple ouverture en plein cintre qui ouvrait probablement, comme l'a souligné Yves Gallet, sur les combles du chevet (*cf.* fig. 28) < 16 : p. 242-243 >. Les faces nord, est et ouest étaient toutes trois dotées d'un arc de décharge en plein cintre retombant sur des supports à impostes. À l'ouest, une simple ouverture est représentée à l'intérieur de cette arcade, déportée sur le côté sud sans raison apparente. Au nord, nous retrouvons la même configuration : une baie en plein cintre occupe la partie occidentale sous l'arc de décharge mais en raison cette fois-ci de la présence de la porte d'accès à l'escalier dans la partie orientale du mur. À l'est, une baie géminée en plein cintre vient occuper l'espace central du mur, constituée de deux arcs en plein cintre retombant sur un petit pilier central quadrangulaire à impostes à retours. Les relevés extérieurs permettent de retrouver cette ouverture dotée non plus d'un pilier central mais d'une colonnette et placée sous un double arc de décharge, ce qui a fait dire à Yves Gallet que la baie avait sans doute été remaniée sur sa face extérieure (*cf.* fig. 29) < 16 : p. 242-243 >.

Pour la tour sud, la documentation est une nouvelle fois moins détaillée qu'au nord. Eugène Millet n'a transmis qu'un plan accompagné du relevé des parois est et sud (*cf.* fig. 33). À l'est, son relevé a également pris en compte une partie de la charpente du chevet voisin et montre une série de marches aménagées entre le sol du deuxième étage de la tour et les combles du chevet. Le mur oriental présente un grand arc de décharge en plein cintre à impostes sous lequel prend place le même type de baie géminée observé précédemment dans la tour nord avec deux petits arcs en plein cintre reposant sur un pilier central (*cf.* fig. 33). Le relevé de la face extérieure permet de constater qu'on retrouve ce petit pilier central et non pas une colonnette comme dans la tour nord (*cf.* fig. 35).

Au sud, Eugène Millet a représenté un grand arc en plein cintre, sans doute l'arc de décharge fréquemment présent à cet étage, suivi d'un second arc plus bas et moins large (*cf.* fig. 33). Il est logique de penser que dans un premier état, le mur sud se présentait comme le mur oriental avant que la baie géminée soit modifiée avec un simple arc en plein cintre puis bouchée. Dans ce bouchage, Millet a mis au jour au cours des travaux une grande croix antéfixe qui ornait probablement la façade occidentale de l'église ou la toiture de l'abside de la collégiale (*cf.* fig. 31) < 16 : p. 246 >.

Les relevés du beffroi de la tour nord permettent de constater que peu de changements ont été apportés par l'architecte au moment de la restauration : nous retrouvons les baies géminées à colonnettes et chapiteaux, ainsi que les ornements de billettes (*cf.* fig. 30) < 16 : p. 244-245 >. Ceux de la tour sud montrent les multiples remaniements de la Renaissance : seule la face nord montre la disposition originelle conservée sur la tour nord, selon Yves Gallet<sup>240</sup> (*cf.* fig. 36-37).

La restitution des parties anciennes de ces deux tours apparaît ainsi délicate, d'autant plus que les relevés d'Eugène Millet sont à prendre avec précaution. D'un relevé à un autre, des différences sont sensibles. Il suffit pour s'en rendre compte d'observer les relevés de la tour nord (*cf.* fig. 23-25). Sur l'un, la souche de la tour semble mise en œuvre en pierres taillées (*cf.* fig. 25 : à droite) et sur deux autres, l'architecte semble avoir reproduit des assises en moyen appareil dans la partie supérieure de la souche de la tour (2<sup>ème</sup> étage) mais pas avant, ce qui laisserait supposer un appareil de moellons (*cf.* fig. 23-24). Les mêmes constatations peuvent être faites pour la tourelle d'escalier dont la chronologie avec la tour pose question : sur un relevé, nous observons des lignes horizontales bien régulières évoquant un appareil de pierres taillées (*cf.* fig. 24), sur un autre, le moyen appareil semble réservé aux angles de la tourelle seulement (*cf.* fig. 23) et sur un troisième, Eugène Millet a représenté un parement en *opus spicatum* (*cf.* fig. 25). La fiabilité des relevés pose ainsi question, notamment si nous essayons de déterminer la chronologie de la tour. La restauration effectuée par l'architecte ne nous aide pas plus : des éléments importants ont clairement été modifiés, comme les arcades qui mettaient en relation les tours avec la partie centrale du chevet au rez-de-chaussée (remplacées par de simples portes) ou encore l'élévation des deux souches qui semble avoir été profondément modifiée (nombre de niveaux, types de baies, appareil ?). En prenant ces éléments en compte, la tour sud semble avoir subi de très nombreux remaniements, évidents à la hauteur du beffroi mais également aux deux étages supérieurs de

---

<sup>240</sup> Nous n'avons pas retrouvé le relevé de cette face nord dont parle Yves Gallet, et qui n'a pas été publié dans son article < 16 : p. 246 >.

la souche. La tour nord se présente ainsi comme un meilleur point de départ à la réflexion. Après un rez-de-chaussée intérieur très largement ouvert côté transept, vaisseau central du chevet et chapelles orientales par des arcades élancées en plein cintre, ornées d'impôstes à retours, le premier étage était sans doute occupé par des chapelles voûtées en plein cintre comme le proposait Yves Gallet. Sur le modèle de ce qui a été relevé par Eugène Millet pour la tour nord, ces chapelles étaient largement ouvertes par des baies en plein cintre sur chaque face permettant ainsi une ouverture sur l'extérieur (au nord ou au sud selon la tour), une autre sur la partie centrale du chevet (*idem*), une troisième sur les combles du chevet vers l'est et une dernière à l'ouest sur le transept. Celle-ci étant mise en valeur par un arc à double rouleau, l'hypothèse d'un accès à ces chapelles depuis le transept par ces baies doit retenir notre intérêt. Quant à l'escalier d'accès dans la tourelle, il est probablement postérieur, comme l'indiquait Yves Gallet : la mauvaise implantation sur l'angle nord-est et l'idée d'un accès à la chapelle haute depuis le transept vont dans ce sens, tout comme les comparaisons avec les autres tours de notre corpus où de telles tourelles sont absentes et où les accès aux parties hautes sont aménagés à partir de baies depuis l'intérieur ou l'extérieur de l'édifice ou par des escaliers pris dans l'épaisseur des angles.

La souche des deux tours comprenait ensuite un deuxième étage où l'on retrouvait sans doute sur les murs orientaux et extérieurs (nord pour la tour nord, sud pour l'autre) des baies géminées en plein cintre à impostes, retombant sur un petit pilier central, et placées sous un grand arc de décharge. Sur les murs internes (sud pour la tour nord, nord pour la tour sud), de probables accès aux combles du vaisseau central étaient aménagés, sur le modèle de celui relevé par Millet au nord (*cf.* fig. 28). La configuration des murs occidentaux reste plus délicate à appréhender.

Sur cette souche à trois niveaux prenait ensuite place un beffroi à deux étages, en moyen appareil, percé sur chaque face de baies géminées en plein cintre soulignées de frises de billettes, sur le modèle de ce que l'on peut toujours observer – bien que très restauré – sur la tour nord.

## INTERPRÉTATION

### ARGUMENTS DE DATATION ET PERSPECTIVES :

La collégiale Notre-Dame de Melun, par son architecture et ses liens avérés avec Robert le Pieux, est l'édifice le plus prestigieux et le plus célèbre de notre corpus. À ce titre, il a été l'objet, dès le XIX<sup>e</sup> siècle, de multiples études. La première d'importance a été celle menée par Bernard de la Fortelle en 1843 < 25 >. Maire de la ville de Melun, celui-ci livre une étude précise de l'histoire et une description détaillée du monument, reprenant notamment les faits avancés par Sébastien Rouillard (le premier auteur d'une histoire de la ville de Melun, en 1628 : < 31 >) en se fondant sur des sources textuelles précises, presque toujours mentionnées et même souvent transcrites. Il a fourni ainsi une première version précise de l'histoire sur laquelle ont pu s'appuyer ses successeurs et qui a été enrichie en 1932 par François Deshoulières dans un article publié au sein du *Bulletin monumental* < 11 >. Revenant sur l'authenticité de certaines sources retenues par Bernard de la Fortelle (charte de Childéric de 451), il a complété l'historique par des informations issues de ses recherches au sein des Archives municipales de la ville ainsi que des Archives départementales. Le lien entre l'apport des sources et l'architecture est également fait, contrairement à Bernard de la Fortelle qui s'était contenté d'un côté d'étudier l'histoire et de l'autre de décrire avec précision l'édifice qu'il avait sous les yeux. François Deshoulières est ainsi le premier à établir la chronologie des vestiges de l'édifice et à rattacher clairement la nef, le transept et les tours originelles du chevet à l'action de Robert le Pieux et à poser les premières comparaisons avec les autres chevets à deux tours de la région (Saint-Germain-des-Prés, Morienvall) et les premiers liens avec l'architecture rhénane. Il avance aussi l'hypothèse que l'action du souverain est liée à la présence royale dans le château de Melun et que celle-ci ne serait possible qu'à partir de la mort de Renaud et du retour du comté de Melun dans le Domaine royal en 1020. Les travaux à Notre-Dame n'auraient donc pas pu débiter avant cette date, ni après celle de la mort du roi en 1031 < 11 : p. 411 >. À partir de là, toutes les contributions sur la collégiale s'attacheront à cette fourchette chronologique resserrée à la décennie 1020-1030. François Deshoulières rattache ensuite la construction du chevet, des supports engagés portant les voûtes de la nef et du transept à la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle et à la dédicace de l'édifice en 1198 par Michel de Corbeil < 11 : p. 412, 418 >. Il se trompe malheureusement de date dans son article, notant 1158 au lieu de 1198 pour cette cérémonie, erreur qui sera régulièrement reprise par la suite (Anna Prache notamment) avant d'être dénoncée par Yves Gallet dans les années 1990.

Par la suite, Jean Hubert reprend l'exemple de Notre-Dame en 1952 dans sa synthèse sur *L'architecture religieuse du haut Moyen Âge* en soulignant l'intérêt de la présence de certaines caractéristiques majeures de cette période (*opus spicatum*, arcs diaphragmes, quasi-absence de décor sculpté) dans un édifice daté de manière précise entre 1020 et 1030 < 23 : notice 111 p. 75, plan p. 36 >. Quelques années plus tard, en 1968, Jean Queguiner consacre une courte notice à la collégiale dans le *Dictionnaire des Églises de France*, reprenant la décennie 1020 pour la construction de la nef et du transept (le cas du chevet apparaît plus problématique, l'auteur parlant d'abord du XIII<sup>e</sup> siècle avant d'attribuer sa construction au XII<sup>e</sup> siècle) < 30 >.

En 1983, dans le volume de la collection *Zodiaque* consacré à *L'Île-de-France romane*, Anne Prache reprend les grandes lignes de l'article de Deshoulières et insiste sur l'importance de la



collégiale dans l'architecture romane de la région dans la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle, sans toutefois renouveler l'approche du monument, ce que ne fera pas non plus Jean-Louis Bernard dans le cadre de sa thèse en 1995 < 29 ; 5 >. Aucune étude sur les sources textuelles n'ayant été menée par ce dernier, le même historique de l'édifice est maintenu bien que la fourchette chronologique pour les parties anciennes ait été élargie de 1003 à 1031, sans explication de la part de l'auteur (qui a sans doute pris la date de la mort de Bouchard comme point de départ) < 5 : p. 195 >. Jean-Louis Bernard lance toutefois une réflexion intéressante sur les parties orientales du chevet : la présence de piles massives à la croisée du transept l'incite à envisager l'existence d'une tour-lanterne disparue ; le type des baies et des cernes des deux tours orientales lui semblent en revanche incompatibles avec une construction dans le premier tiers du XI<sup>e</sup> siècle. Il penche ainsi plutôt pour un ajout de ces tours entre la fin du XI<sup>e</sup> siècle et le début du XII<sup>e</sup> siècle, suivant le modèle de l'église de Morienvil présentant une chronologie comparable < 5 : p. 198 >.

À la même époque, Yves Gallet mène enfin une étude approfondie et renouvelée du monument dans le cadre d'un mémoire de maîtrise < 18 >, travail qui aboutit à la publication de deux articles : l'un en 2000 dans le cadre du colloque *Art et architecture à Melun au Moyen Âge* qu'il organisa < 14 > et l'autre en 1998 dans le *Bulletin monumental*, consacré plus spécifiquement au problème des tours du chevet < 16 >. Ce travail a renouvelé considérablement les connaissances sur l'édifice, grâce à un réexamen minutieux des sources conservées, notamment la documentation moderne liée aux restaurations de l'édifice au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Cette approche a permis de préciser la chronologie des tours avec une édification des souches sous le règne de Robert le Pieux et une surélévation avec l'ajout des deux niveaux des beffrois entre 1080 et 1120 < 16 : p. 255 > et de redonner toute son importance au chantier mené par le souverain capétien dans cette zone du Domaine royal, véritable propagande dynastique face à son rival champenois < 16 : p. 255-256 >.

La datation des parties anciennes de la collégiale n'a ainsi guère fait l'objet de débats chez les médiévistes. En effet, l'appareil de moellons soigneusement assisés, avec une disposition partielle en *opus spicatum*, associé à l'emploi du moyen appareil pour les éléments structurants de l'architecture (angles, contreforts, supports...) et les encadrements de baies (où s'observe une disposition alternée entre carreaux et boutisses renforcées) renvoie à une datation au X<sup>e</sup> ou XI<sup>e</sup> siècle, avec une préférence pour les décennies entourant l'an mil. Les vestiges d'un enduit largement appliqué à pierre vue sur les moellons des murs gouttereaux sont également caractéristiques : de tels revêtements ont pu être observés pour la même période dans le clocher de Pithiviers-le-Vieil (*cf.* notice 67) et dans les combles de la priorale de Mareau-aux-Bois (*cf.* notice 51). Les éléments formels viennent confirmer cette datation : les travées de la nef ne sont pas définies, les arcades sont très légèrement outrepassées et les impostes présentent une grande variété de types (moultres et décors sculptés). Ces caractères se retrouvent également dans une série de monuments de notre corpus comme Mareau-aux-Bois une nouvelle fois (*cf.* notice 51) mais également Bourron-Marlotte (*cf.* notice 9) et Grangermont (*cf.* notice 41) et renforcent la datation de la collégiale aux alentours de l'an mil. La mention dans le texte d'Helgaud de la construction par Robert le Pieux d'un *monasterium* dédié à Notre-Dame à Melun coïncide parfaitement avec ce que nous venons d'observer et permet d'envisager le début des travaux sous le règne du souverain, entre 996 et 1031.

À la suite de François Deshoulières, la plupart des historiens de l'art ont privilégié la dernière décennie du règne de Robert le Pieux pour placer le démarrage du chantier. L'argument principal sur lequel repose cette datation est, comme nous l'avons déjà dit, lié au destin du comté de Melun. Confié à Bouchard le Vénérable, comte de Vendôme, par Hugues Capet à une date inconnue, il aurait ensuite été dans les mains de l'héritier du Vendômois Renaud jusqu'à sa mort sans descendant vers 1017. Le comté serait alors revenu dans les mains du souverain, rejoignant le Domaine royal. Ce ne serait qu'à cette date que Robert le Pieux aurait pu intervenir à Melun et lancer le chantier de reconstruction de l'église Notre-Dame.

Deux arguments peuvent à l'encontre de cette hypothèse :

- Le premier est à mettre au crédit de Dominique Barthélémy qui en 1993 a remis en cause l'idée généralement admise que Renaud ait hérité de tous les domaines de son père, en soulignant qu'aucune preuve n'existe qu'il ait été comte de Melun. Ainsi, il n'est pas possible d'exclure la possibilité que ce comté soit revenu dans le Domaine royal dès la mort de Bouchard en 1005. < 4 >.
- Le second est lié à la conception du Domaine royal sous les premiers Capétiens. L'étude des sources textuelles attribuées à Hugues Capet et Robert le Pieux (*cf.* synthèse) montre que les deux souverains ont des droits à Melun et dans sa région, malgré une éventuelle non-possession directe du comté. En outre, la lignée de Bouchard est présentée comme un des meilleurs soutiens de la jeune dynastie capétienne. Ainsi, il est tout à fait possible – voire probable – que Robert le Pieux ait pu avoir des droits importants sur l'église Notre-Dame et décider de sa reconstruction même si le comté appartenait toujours aux Vendôme.

La date retenue jusqu'ici de la mort de Renaud en 1016 (1020 selon certains même) ne nous semble ainsi pas pertinente, pas plus que celle de la mort de Bouchard en 1005. La fourchette plus large du règne de Robert le Pieux nous semble ainsi préférable (996-1031) pour placer le début des travaux de la collégiale. Ceux-ci ont même pu être envisagés dès 989 et le choix d'Hugues Capet de conserver Notre-Dame dans les biens royaux alors qu'il confie Saint-Père et Saint-Étienne à l'archevêque de Sens qui lancent alors des travaux de restaurations. Au regard des caractères de l'architecture que nous avons soulignés précédemment, il est en effet possible d'envisager qu'à la mort de Robert le Pieux, en 1031, le gros des travaux ait été exécuté et donc de proposer une date relativement haute pour le début de la construction.

La surélévation des deux tours du chevet est la seule modification attribuable à la période qui nous intéresse ici. Les changements dans l'architecture et sa mise en œuvre par rapport aux souches interdisent de l'attribuer à l'époque de Robert le Pieux. L'emploi exclusif du moyen appareil et de colonnettes accolées à chapiteaux pour les encadrements de baies ne paraît guère envisageable avant la seconde moitié, voire la fin du XI<sup>e</sup> siècle. Les décors sculptés et les jeux de moulurations des chapiteaux et des bases ne sont pas observables dans les conditions actuelles ; les restaurations ont également été très importantes ; une datation précise de ces surélévations reste ainsi très délicate. Si le dernier quart du XI<sup>e</sup> siècle est possible, la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle ne peut pas être exclue non plus.

La reconstitution de cette collégiale édifiée sous le règne de Robert le Pieux pose également question. La nef présente de nos jours un plan à trois vaisseaux et quatre travées, rythmés par la présence de piles à ressauts et d'arcs diaphragmes dans les bas-côtés, entre les

deuxième et troisième travées. À l'extérieur, des contreforts viennent reprendre ce rythme au centre des murs gouttereaux du vaisseau central de la nef. L'ensemble était à l'origine simplement charpenté : les fermes du vaisseau central venaient reposer sur les murs gouttereaux dans des encoches prévues à cet effet au sommet des murs tout comme les demi-fermes des bas-côtés qui portaient également sur les supports intérieurs engagés notamment dans les angles occidentaux de la nef. Sa terminaison occidentale reste inconnue. Le mur pignon actuel reprend probablement des éléments de la façade originelle (conservation à l'intérieur des supports du XI<sup>e</sup> siècle) et peut-être son organisation (avec des contreforts placés au droit des murs gouttereaux et un portail aménagé dans le pignon de chaque vaisseau).

Cette nef reprend ainsi des caractéristiques la plaçant dans la tradition des grandes basiliques paléochrétiennes charpentées que nous retrouvons systématiquement dans les nefs à plusieurs vaisseaux de notre corpus (Bourron-Marlotte, Notre-Dame de Château-Landon, Grangermont, Mareau-aux-Bois, Saint-Sauveur de Melun). La nef de la collégiale de Melun présente toutefois des caractères uniques au sein de cet ensemble : des proportions beaucoup plus élancées pour les arcades basses avec des piliers de plus de 5 m de haut contre à peine 2 m dans la plupart des autres édifices, un traitement plus poussé de l'ornementation des supports avec des bases moulurées, et l'introduction d'un rythme dans l'architecture avec un accent mis au centre de la nef par la présence de piles à ressauts, d'arcs diaphragmes dans les bas-côtés et de contreforts contre les murs gouttereaux du vaisseau central séparant deux groupes de trois baies. Ces différences sont probablement à mettre en lien avec le cadre royal dans lequel se déroule la construction.

À l'est, la nef laissait place à un transept saillant, aujourd'hui très remanié. Les deux arcades nord et sud de la croisée et le bras méridional permettent toutefois de reconstituer au moins partiellement les dispositions originelles de cette partie de l'édifice. Dans son étude, Yves Gallet avait insisté sur deux aspects sur lesquels nous aimerions revenir : la typologie d'un transept bas et la configuration de la croisée. À l'heure actuelle, en effet, le transept ne vient pas couper le vaisseau central à la même hauteur à l'extérieur. Il est donc légèrement plus bas, couvert d'une toiture en bâtière dont le faîte seulement vient rejoindre la corniche du vaisseau central, formant ainsi un transept bas (*cf.* fig. 52-53). Toutefois, cette disposition n'est que le résultat des restaurations drastiques menées par Eugène Millet. En effet, en observant les représentations de la collégiale antérieures à ces travaux, nous pouvons constater que le transept présentait alors une configuration fort différente avec une couverture à un pan venant buter au-delà de la naissance de la toiture du vaisseau central (*cf.* fig. 15-16, 20, 23, 39). Les traces de ces dispositions sont encore clairement visibles sur place : la corniche du vaisseau central de la nef présente une rupture nette au droit des murs ouest du transept et a été complètement refaite au-dessus de ce dernier (*cf.* fig. 56, 63). Des traces de reprises sont également observables dans le parement. Il apparaît peu probable que cette couverture à un pan des bras du transept soit d'origine : une peinture du XVI<sup>e</sup> siècle conservée au musée de Melun montre en effet une toiture en bâtière au-dessus du bras nord du transept (*cf.* fig. 4). Il est toutefois difficile de déterminer si le transept était alors haut ou bas, le peintre ayant accolé le bras nord à la tour du chevet et non pas contre le vaisseau central de l'édifice. Pour argumenter en faveur d'un transept bas, Yves Gallet avait insisté sur la configuration intérieure de la croisée, présentant au nord et au sud des arcs d'une hauteur

inférieure à ceux présents à l'est et à l'ouest, faisant apparaître les bras du transept comme des espaces latéraux isolés et indépendants de la croisée, reprenant en cela la définition donnée par Éliane Vergnolle pour les transepts bas des alentours de l'an mil comme Saint-Michel de Cuxa (*cf.* vol. IV, fig. 377-378) < 14 : p. 158 ; 33 : p. 66 >.

Nous aimerions revenir ici sur ce point précis. Comparer la hauteur des arcades nord et sud avec celle des deux autres à l'ouest et à l'est ne nous paraît pas très pertinent ici. En effet, ces deux dernières ont été refaites dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle au moment de la mise en place du voûtement actuel et leur hauteur est liée à celle de la voûte et ne nous paraît pas devoir être forcément retenue comme étant celle des arcs du XI<sup>e</sup> siècle. À titre de comparaison, nous pouvons renvoyer au transept haut de Mareau-aux-Bois où nous pouvons observer les mêmes dispositions de la croisée où les arcs est et ouest, refaits à l'époque gothique au moment du voûtement de l'édifice, sont plus hauts que les arcs nord et sud préservés dans leur état du XI<sup>e</sup> siècle (*cf.* notice 51 : fig. 150-152). Cette comparaison avec Mareau-aux-Bois montre des parallèles assez nets avec Melun quant à la conception générale des volumes et à la liaison entre la nef et le transept, marquée par des piles plus volumineuses et complexes et des arcades latérales beaucoup plus hautes et larges, faisant bien communiquer les bras du transept avec le vaisseau central. En outre, l'observation des combles du vaisseau central à Notre-Dame de Melun nous a probablement permis de retrouver les traces des arcades est et ouest de la croisée (et donc de bien attester leur existence) et de restituer une arcade occidentale sans doute relativement haute et une autre à l'est en revanche plus basse.

Ces dispositions n'ont toutefois rien à voir avec la conception des volumes pouvant être observés dans les rares édifices à transept bas de la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle et avec lesquels Yves Gallet avait proposé des comparaisons : ainsi Saint-Michel de Cuxa, où aucune arcade ne vient interrompre transversalement le vaisseau central et dont les bras du transept sont reliés au vaisseau central par des arcades légèrement plus hautes et larges que celles de la nef mais qui cloisonnent complètement les espaces et nient quasiment la présence du transept depuis l'intérieur du vaisseau central (*cf.* vol. IV, fig. 377-378). Sans complètement pouvoir exclure l'hypothèse d'un transept bas, les éléments que nous pouvons observer actuellement nous amènent ainsi à privilégier soit celle d'un transept haut, soit celle d'un transept bas mais du type de Sainte-Gertrude de Nivelles (*cf.* vol. IV, fig. 379-380) < 3 : p. 75-122 >. En effet, dans ce dernier cas, malgré la présence de bras légèrement plus bas que le vaisseau central de la nef, l'espace de la croisée est clairement délimité par quatre arcades aux dimensions plus importantes que celles de la nef.

Le deuxième point qui avait été soulevé par Yves Gallet au sujet du transept de la collégiale portait sur la configuration de la croisée, notamment des arcs nord et sud. La présence d'une autre rangée d'impostes pose en effet question. Yves Gallet avait proposé d'y voir le départ d'une arcade dans le cadre d'une croisée à arcades et arcatures, comme celle de Perrecy-les-Forges par exemple à la même époque (*cf.* vol. IV, fig. 385) < 14 : p. 160 >. Cette hypothèse ne nous convainc pas vraiment. En effet, Yves Gallet souligne l'homogénéité des arcades, excluant l'idée de reprises et attribuant les deux rangées d'impostes à la même phase de construction. Nous sommes plutôt d'accord avec lui sur ce point (avec toute la prudence induite par l'état actuel du monument). Mais sa proposition de restituer deux arcades superposées introduit, de fait, l'idée d'une reprise majeure des supports au-dessus des

impostes inférieures au moment de la suppression de l'arcade basse ; ce qui n'est absolument pas décelable actuellement, et sous entend un remaniement majeur contradictoire avec l'hypothèse de départ d'un ensemble non repris. En outre, une disposition avec deux arcs superposés de même largeur n'est pas une solution connue pour ce type de croisée dit à arcades et arcatures, constitué généralement d'une grande arcade basse surmontée de quelques petites arcatures. Ainsi, seules deux hypothèses peuvent être retenues actuellement selon nous :

- Soit les deux arcs nord et sud et leurs supports ont été entièrement refaits, ce qui est impossible à déterminer en raison des conditions actuelles d'observation.
- Soit les deux arcs et leurs supports se présentent effectivement dans leur état originel et il faut interpréter autrement la rangée inférieure d'impostes. Ont-elles pu être en lien avec des dispositifs disparus comme des structures en bois ? L'hypothèse d'une poutre posée sur les impostes, portant des éléments mobiliers, est-elle envisageable ? De tels dispositifs sont connus à l'entrée des absides sur des poutres de gloire, pourquoi ne pas les voir se répéter à l'entrée des bras du transept ? Ces impostes font d'ailleurs penser à des dispositifs repérés dans les transepts des églises normandes où, de part et d'autre de l'ouverture des tribunes dans les bras, se retrouvent des départs de supports engagés qui s'arrêtent brusquement à environ 2,20 m de hauteur dans tous les édifices concernés (Boscherville, Saint-Martin de Caen, Saint-Étienne de Caen, Cerisy-la-Forêt) < 10 : p. 131 >. Jean-Yves Canoville, suivi par Carol Heitz, a proposé d'y voir des supports pour des poutres destinées à l'exposition de reliques. Nous pourrions retrouver ici quelque chose d'équivalent < 9 : p. 87 >.

Reste à aborder pour terminer cette analyse le problème du chevet de l'église du XI<sup>e</sup> siècle, dont ne subsistent que les deux tours encadrant la naissance d'une probable abside. Cette configuration permet le rattachement à un type prestigieux, celui du chevet dit harmonique, dont les origines et les types ont notamment été étudiés par Pierre Héliot en 1966 < 21 >. On a généralement songé à l'abbatiale de Centula-Saint-Riquier à la fin du VIII<sup>e</sup> siècle où la tour orientale de croisée est suivie de deux petites tourelles d'escalier encadrant l'abside (*cf.* vol. IV, fig. 403-405). Ce type a connu un grand succès par la suite, notamment dans le milieu ottonien où la formule est légèrement transformée pour gagner en monumentalité : les tourelles latérales deviennent de vraies tours où des chapelles hautes peuvent se développer au premier étage, comme à Saint-Maximim de Trèves entre 934 et 949. Les chapelles hautes identifiées par Yves Gallet (au premier étage de la tour nord notamment) se placent ainsi dans une tradition attestée par ailleurs. La cathédrale de Spire au XI<sup>e</sup> siècle illustre notamment l'apogée esthétique de la formule ottonienne (*cf.* vol. IV, fig. 470). Dans le Domaine royal capétien, ce type va visiblement connaître un certain succès aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, mais avec une simplification : la tour de croisée disparaît et seules les deux tours latérales subsistent à l'entrée du chevet. Outre Notre-Dame de Melun, nous les retrouvons à la même époque (premier tiers du XI<sup>e</sup> siècle) autour du chevet de Saint-Germain-des-Prés (*cf.* vol. IV, fig. 467), du prieuré de Saint-Germain-Laval (dépendant de Saint-Germain-des-Prés : *cf.* notice 74). Deux tours viennent également encadrer dans le courant du XI<sup>e</sup> siècle le chevet plat de Saint-Séverin de Château-Landon (*cf.* notice 16) et à la fin du XI<sup>e</sup> siècle celui de

l'église de Morienvall. Ce type, renvoyant aux antécédents carolingiens et aux plus grandes réalisations contemporaines des ottoniens et des saliens, a sans doute été une forme privilégiée pour la nouvelle dynastie pour affirmer son autorité et sa légitimité dans le paysage monumental du XI<sup>e</sup> siècle, et la collégiale de Melun en est l'une des illustrations les plus abouties.

La restitution des extrémités orientales reste très ouverte, avec soit trois absides semi-circulaires (avec une abside centrale précédée d'une travée droite et deux absidioles accolées aux clochers), ou avec des formes quadrangulaires.

## **SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE**

### SOURCES :

A : *Archives ecclésiastiques, Chapelles*, 1499-1768, Melun, AD 77, G 242 (Série G, Clergé séculier). [Documents concernant les chapelles de la collégiale et leurs possessions].

B : *Archives ecclésiastiques, Copie conforme d'une déclaration du temporel appartenant au prieuré de Saint-Sauveur uni en 1693 à celui du chapitre collégial Notre-Dame de Melun*, 1672-1789, Melun, AD 77, G 438 (Série G, Clergé séculier).

C : *Autel gallo-romain découvert à Melun*, estampe de petit format, 1849, Melun, AD 77, 5 Fi 483.

D : *Bas-relief provenant de la décoration d'un tombeau gallo-romain. Fouilles de la place Notre-Dame de Melun*, estampe de petit format, 1865, Melun, AD 77, 5 Fi 410.

E : Bautier R.-H., *Recueil des actes de Louis VI, roi de France (1108-1137)*, Paris, éd. Académie des Inscriptions et Belles Lettres, 1992-1994, 4 vol. (Coll. Chartes et diplômes relatifs à l'histoire de France).

F : Bautier R.-H. et Labory G., *Vie de Robert le Pieux, Epitoma vitae regis Rotberti PII*, Helgaud de Fleury, Paris, éd. CNRS, 1965, 165 p. (Sources d'histoire médiévale 1).

G : Belloche R., *Melun*, [Vue de la pointe de l'île Saint-Etienne], estampe de petit format, s. d., Melun, AD 77, 5 Fi 88.

H : Bérard E., *Vues perspectives. Coupes, élévations du clocher. Plans d'ensembles, état actuel et état primitif. Plans et détails*, s. é., 1875, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/077/1018 (Série 0082/077 : Plans d'édifices de la Seine-et-Marne).

I : Berthet A.-N., *Notre-Dame de Melun*, calque d'un dessin conservé dans un album, 1848, Melun, AD 77, 6 Fi 537.

J : Billion M., *La ville de Melun en 1611*, estampe de petit format, Melun, AD 77, 5 Fi 17.

K : Bourel de La Roncière C. de, *Vie de Bouchard le Vénérable, comte de Vendôme, de Corbeil, de Melun et de Paris (X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles)*, Saint-Maur E. de, Paris, éd. A. Picard et fils, 1892, 43 p. (Collection de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire).

L : Bridoux M., *Notes de M. l'abbé Bridoux sur la collégiale Notre-Dame de Melun*, s. d., Melun, AD 77, Mdz 556.

M : *Carte de randonnée : Évry – Melun. Forêts de Notre-Dame, de Sénart et de Rougeau*, Échelle : 1/25000<sup>e</sup>, Paris, éd. IGN, 2003, 1 carte (Carte de randonnée 2415 OT).

N : Chambrey M., *Notre-Dame de Melun*, estampe de grand format, s. d., Melun, AD 77, 6 Fi 114.

O : *Chapitre Notre-Dame. Censives et dîmes, 1505-1789*, Melun, AD 77, G 223-235.

P : *Chapitre Notre-Dame. Domaines et rentes, 1379-1489*, Melun, AD 77, G 221-222.

Q : Chastillon C., *Melun, ville antique, fortifiée modernement*, estampe de petit format, s. d. (XVII<sup>e</sup> siècle), Melun, AD 77, 2 Fi 252.

R : *Chauffage et éclairage, 1992-1993*, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 1998/042/0005 (Série 1998/042 : Travaux sur les édifices : Seine-et-Marne).

S : [Chevet de la collégiale Notre-Dame de Melun], photographie anonyme, 1859, Bibliothèque municipale de Melun, HH21.

T : [Collégiale Notre-Dame de Melun], carte postale non datée.

U : *Correspondance relative à l'édifice et à sa restauration*, s. d., Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 1989/003/0007 (Série 1989/003 : Travaux dans les départements du Loiret et de Seine-et-Marne).

V : *Correspondance : travaux, financement, électrification des cloches, monument commémoratif, chauffage, accueil, 1843-1989*, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0081/077/0061 (Série 0081/077 : Restauration d'édifices de la Seine-et-Marne, série générale).

W : Creuzot J., *Remise en état du bras sud du transept et de l'oculus de la façade ouest, 1950-1958*, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0080/042/ (Série 0080/042 : Travaux sur les édifices d'Île-de-France, Normandie par Chauvel).

X : Decourbe F. J., *Notre-Dame de Melun vue du quai de la Courtille avant la construction du quai actuel*, fusain et estompe sur papier, vers 1840, Melun, musée municipal, 970.7.259.

Y : Desprez M., *Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal de la Ville de Melun, Projet d'isolement de l'église Notre-Dame, 22 novembre 1855, Melun, AD77, Mdz 556.*

Z : *Domaines. Administration et contentieux, Établissement de répression. Maison centrale de force et de correction de Melun, Acquisition par l'État de terrains appartenant à la ville, en vertu de la concession qui lui en a été faite par arrêt du conseil du 11 février 1763. Plans, ordonnance royale, anciens titres et correspondance, 1838-1840, Melun, AD 77, 2 Q 41.*

AA : *Dossier travaux : restauration des couvertures, flèche du clocher ; réfection des dommages de guerre ; remise en état des vitraux : façade, sacristie, bras sud du transept ; assainissement des contreforts, 1900-1978, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0081/077/0061 (Série 0081/077 : Restauration d'édifices de la Seine-et-Marne, série générale).*

AB : Durand E., *Notre-Dame de Melun*, estampe de petit format, Melun, AD 77, 5 Fi 1132.

AC : Durand E., *Notre-Dame de Melun*, estampe de petit format, Melun, AD 77, 5 Fi 1134.

AD : Eeckhout J., Houbrechts D., *Rapport d'analyse dendrochronologique. L'église Notre-Dame de Melun*, 2004, Laboratoire de dendrochronologie : université de Liège, 13 p.

AE : *Église Notre-Dame*, photographies, s. d., Melun, AD 77, 12 Fi Melun 220-221.

AF : *Église Notre-Dame. Melun. Seine-et-Marne. Rapport technique. Résultat des sondages complémentaires. Schéma de la proposition de consolidation*, 7 p. (Annexé à l'étude préalable de Jacques Moulin).

AG : *Élévation, coupe et détails d'une croix trouvée dans les maçonneries, placée probablement jadis sur le pignon de la tour occidentale*, s. é., s. d., Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/077/2014 (Série 0082/077 : Plans d'édifices de la Seine-et-Marne).

AH : *Étude préalable à l'aménagement intérieur*, 1991-1993, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 1998/042/0004 (Série 1998/042 : Travaux sur les édifices : Seine-et-Marne).

AI : Fichot C., *Église Notre-Dame, Vue prise de la maison de détention*, estampe de grand format, s. d., Melun, AD 77, 6 Fi 176.

AJ : Fichot C., Decourbe F.-J., *Bas-relief provenant de la décoration d'un tombeau gallo-romain. Fouilles de la place Notre-Dame*, estampe de petit format, 1865, Melun, AD 77, 5 Fi 570.



AK : Förstel J., *Dossier d'inventaire topographique. Collégiale Notre-Dame de Melun*, 2001, 74 p.  
(en ligne : <http://www.culture.gouv.fr/documentation/merimee/PDF/sri11/IA77000404.pdf>).

AL : *Gallia Christiana in provincias ecclesiasticas distributa : in qua series et historia archiepiscoporum et abbatum regionum omnium quas vetus Gallia complectebatur, ab origine Ecclesiarum ad nostra tempora deducitur, & probatur ex authenticis Instrumentis ad calcem appositis. Tomus duodecimus : ubi de Provinciss Senonensi & Tarentasiensi agitur*, Paris, Ex Typographia Regia, 1770, col. 18, 56.

AM : Gilson J.-J., *Arrachement de la tour sud. Élévation*, Échelle 0,06, 1843, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/077/1018 (Série 0082/077 : Plans d'édifices de la Seine-et-Marne).

AN : Gilson J.-J., *Arrachement et chapiteau de la tour du nord. Arrachement de la porte principale d'entrée*, Échelle 0,2 et 0,06, 1843, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/077/1018 (Série 0082/077 : Plans d'édifices de la Seine-et-Marne).

AO : Gilson J.-J., *Coupe longitudinale*, s. é., 1843, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/077/1018 (Série 0082/077 : Plans d'édifices de la Seine-et-Marne).

AP : Gilson J.-J., *Coupe transversale*, s. é., 1843, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/077/1018 (Série 0082/077 : Plans d'édifices de la Seine-et-Marne).

AQ : Gilson J.-J., *Détails des chapiteaux, d'une gargouille et de lettres sculptées de la tour sud*, Échelle 0,2, 1843, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/077/1018 (Série 0082/077 : Plans d'édifices de la Seine-et-Marne).

AR : Gilson J.-J., *Élévation, plan et détails de la porte latérale côté nord*, Échelle 0,005, 0,10 et 0,20, 1843, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/077/1018 (Série 0082/077 : Plans d'édifices de la Seine-et-Marne).

AS : Gilson J.-J., *Plan d'ensemble côté et élévation de la façade principale*, s. é., 1843, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/077/1018 (Série 0082/077 : Plans d'édifices de la Seine-et-Marne).

AT : Guilhermy M. de, *Notes archéologiques sur la collégiale Notre-Dame de Melun*, Paris, BNF, Nouvelle acquisition, p. 6103, fol. 277-280, Melun, AD 77, Mdz 325 (Copie 1950).

AU : Guillaume C., *Collégiale Notre-Dame de Melun, Coupe transversale sur la tour sud*, Échelle 0,01m pour 1m, XIX<sup>e</sup> siècle, Melun, Bibliothèque municipale, HH6.

AV : Guillaume C., *Collégiale Notre-Dame de Melun, Détails de la tour sud*, s. é., XIX<sup>e</sup> siècle, Melun, Bibliothèque municipale, HH5.

AW : Guillaume C., *Collégiale Notre-Dame de Melun, Élévation de la façade occidentale et des tours*, Échelle 0, 01m pour 1m, XIX<sup>e</sup> siècle, Melun, Bibliothèque municipale, HH16.

AX : Guillaume C., *Collégiale Notre-Dame de Melun, Partie supérieure de la tour sud. Façade occidentale*, s. é., XIX<sup>e</sup> siècle, Melun, Bibliothèque municipale, HH7.

AY : Guillaume C., *Collégiale Notre-Dame de Melun, Vue du chevet*, Échelle 0,01m pour 1m, XIX<sup>e</sup> siècle, Melun, Bibliothèque municipale, HH17.

AZ : Guillaume C., *Études sur l'église collégiale de Sainte-Marie ou Notre-Dame de Melun, 1850*, Melun, Bibliothèque municipale, HL Fol. 47.

BA : *Incendie de la chapelle nord (février 1992) et travaux de réfection*, 1992-1994, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 1998/042/0005 (Série 1998/042 : Travaux sur les édifices : Seine-et-Marne).

BB : Lasteyrie R. de, *Cartulaire général de Paris ou Recueil de documents relatifs à l'histoire et à la topographie de Paris*, Paris, Imprimerie Nationale, 1887, vol. I, p. 87.

BC : Lauer P., *Recueil des actes de Charles III le simple*, Paris, éd. Imprimerie nationale, 1940, p. 82-83 (Chartes et diplômes relatifs à l'histoire de France).

BD : *Le chevet*, photographie, 1859, Melun, Bibliothèque municipale, HH21.

BE : Lemerancier M., Fichot C., *Façade de l'église Notre-Dame après la reconstruction de l'abside et des deux tours par. M. Eug. Millet, architecte diocésain*, estampe de grand format, 1848, Melun, AD 77, 6 Fi 120.

BF : *Maison castrale de détention de Melun*, plan dressé à Melun le 26 octobre 1838, Échelle de 0,0025, Melun, AD 77, 2 Q 41.

BG : Maupéou C. de, Macé de Lépinay F., Piel C., *Aménagement intérieur lié au nouveau chauffage. Rapport suite à un incendie. Restauration et création de verrières. Étude de restauration et consolidation. Restauration d'un panneau peint*, 1992-1994, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 1999/008/0118 (Série 1999/008 : Objets et édifices dans les régions Pays-de-Loire, Nord-Pas-de-Calais, Champagne-Ardenne, Rhône-Alpes, Île-de-France).

BH : *Melun : dossier travaux* (Fontainebleau – Service départemental de l'architecture et du patrimoine – Dossier de la commune de Melun).

BI : *Mellun*, [Vue générale de Melun avec ses fortifications], estampe de petit format, s. d., Melun, AD 77, 5 Fi 232.

BJ : *Melun au début du siècle : L'église Notre-Dame*, photographies, s. d., Melun, AD 77, 12 Fi Melun 240-241.

BK : *Melun au début du siècle : vue partielle de la prison et l'église Notre-Dame*, photographie, s. d., Melun, AD 77, 12 Fi Melun 235.

BL : Merlin D., *Église Notre-Dame. Melun. Reconnaissance de sols. Rapport*, 1989, 17 p. (Annexé à l'étude préalable de Jacques Moulin).

BM : Millet E., *Coupe et élévation schématique de la tour nord, face nord (avant restauration)*, s. é., s. d., Médiathèque de l'architecture et du patrimoine 0082/077/2014 (Série 0082/077 : Plans d'édifices de la Seine-et-Marne).

BN : Millet E., *Coupe longitudinale du chœur. Détails de modénatures*, s. é., s. d., Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/077/2014 (Série 0082/077 : Plans d'édifices de la Seine-et-Marne).

BO : Millet E., *Croquis de la tour de façade septentrionale. Élévation. Vue des tours de côté de l'abside. Vue extérieure et plan de l'escalier. Vue intérieure des piliers*, Échelle 0,005, 1857, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/077/1018 (Série 0082/077 : Plans d'édifices de la Seine-et-Marne).

BP : Millet E., *Élévation et profil de la croix du transept nord*, Échelle 0,1, 1857, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/077/2014 (Série 0082/077 : Plans d'édifices de la Seine-et-Marne).

BQ : Millet E., *Élévation partielle de la tour nord, face côté du chevet (avant restauration)*, s. é., s. d., Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/077/2014 (Série 0082/077 : Plans d'édifices de la Seine-et-Marne).

BR : Millet E., *Élévation partielle de la tour sud. Détails de la corniche*, s. é., s. d., Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/077/2014 (Série 0082/077 : Plans d'édifices de la Seine-et-Marne).

BS : Millet E., *Élévation partielle de la tour sud. Détails de modénature*, s. é., s. d., Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/077/2014 (Série 0082/077 : Plans d'édifices de la Seine-et-Marne).

BT : Millet E., *Plan côté (état avant restauration)*, s. é., s. d., Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/077/2014 (Série 0082/077 : Plans d'édifices de la Seine-et-Marne).

BU : Millet E., *Plan de situation*, s. é., s. d., Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/077/2014 (Série 0082/077 : Plans d'édifices de la Seine-et-Marne).

BV : Millet E., *Plan du chœur au-dessus des voûtes*, s. é., s. d., Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/077/2014 (Série 0082/077 : Plans d'édifices de la Seine-et-Marne).

BW : Millet E., *Plan et coupe de l'ancienne chapelle Saint-Leu*, s. é., s. d., Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/077/2014 (Série 0082/077 : Plans d'édifices de la Seine-et-Marne).

BX : Millet E., *Plan et coupes du rez-de-chaussée de la tour sud (avant restauration)*, s. é., s. d., Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/077/2014 (Série 0082/077 : Plans d'édifices de la Seine-et-Marne).

BY : Millet E., *Plan et élévations des étages supérieurs de la tour nord de gauche (avant restauration). Détails*, s. é., s. d., Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/077/2014 (Série 0082/077 : Plans d'édifices de la Seine-et-Marne).

BZ : Millet E., *Plans des étages de la tour nord (avant restauration)*, s. é., s. d., Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/077/2014 (Série 0082/077 : Plans d'édifices de la Seine-et-Marne).

CA : Millet E., *Plans et coupes du deuxième étage de la tour nord de gauche (avant restauration)*, s. é., s. d., Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/077/2014 (Série 0082/077 : Plans d'édifice de la Seine-et-Marne).

CB : Millet E., *Plans et coupes du premier étage de la tour nord de gauche (avant restauration)*, s. é., s. d., Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/077/2014 (Série 0082/077 : Plans d'édifices de la Seine-et-Marne).

CC : Millet E., *Plans et coupes du rez-de-chaussée de la tour nord de gauche (avant restauration)*, s. é., s. d., Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/077/2014 (Série 0082/077 : Plans d'édifices de la Seine-et-Marne).

CD : Millet E., *Tour nord, élévation et détails des parties basses, face nord (avant restauration)*, s. é., s. d., Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/077/2014 (Série 0082/077 : Plans d'édifices de la Seine-et-Marne).

CE : Millet E., *Tour sud, deuxième étage : élévation et détails*, s. é., s. d., Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/077/2014 (Série 0082/077 : Plans d'édifices de la Seine-et-Marne).

CE : Millet E., *Tour sud, premier et deuxième étages. Plans et coupes*, s. é., s. d., Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/077/2014 (Série 0082/077 : Plans d'édifices de la Seine-et-Marne).

CF : Moulin J., *Melun : église Notre-Dame, Étude préalable à la conservation du monument*, mai 1991, 54 p. (Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, ETU/0167).

CG : Moulin J., *Seine-et-Marne. Melun. Église Notre-Dame. Étude préalable à la restauration du monument*, 1991, 40 p., Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, ETU/0167 (Série ETU : Études préalables à la restauration de monuments).

CH : Moulin J., *Seine-et-Marne. Melun : église Notre-Dame. Incendie de la chapelle nord, mercredi 26 février 1992. Rapport*, mars 1992, 14 p. (Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 1998/042/0005).

CI : Newman W. M., *Le domaine royal sous les premiers Capétiens (987-1108)*, Paris, éd. Sirey, 1937, 276 p.

CJ : [Notre-Dame à Melun], estampe anonyme de grand format, s. d., Melun, AD 77, 6 Fi 325.

CK : *Notre-Dame de Melun en 1848*, estampe anonyme de grand format, Melun, AD 77, 6 Fi 92.

CL : *Plan de la ville de Melun et de ses faubourgs*, 1787, Melun, AD 77, 1 C 50/8.

CM : *Plan des terrains appartenant à la ville de Melun dans la partie orientale de l'Île Saint-Etienne*, Échelle de 0,002, 1836, Melun, AD 77, 2 Q 41.

CN : Queguiner J., *Église Notre-Dame*, photographie noir et blanc, 1972, Melun, AD 77, 12 Fi Melun 108.

CO : *Réfection des clochers DOE*, 1993, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 1998/042/0005 (Série 1998/042 : Travaux sur les édifices : Seine-et-Marne).

CP : Rochette J.-C., *Croix antéfixe ouest. Profil, élévation, coupe et plan*, Échelle 0,20 et 1, s. d., Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/077/2014 (Série 0082/077 : Plans d'édifices de la Seine-et-Marne).

CQ : Rochette J.-C., *Plan schématique des toitures*, Échelle 0,005, 1977, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/077/1018 (Série 0082/077 : Plans d'édifices de la Seine-et-Marne).

CR : Silvestre I., *Profil de la ville de Melun au XVII<sup>e</sup> siècle*, estampe de petit format, s. d. (XVII<sup>e</sup> siècle), Melun, AD 77, 5 Fi 143.

CS : Silvestre I., *Vue de Nostre-Dame de Melun sur la rivière de Seyne, deux estampes de petit format*, s. d. (XVII<sup>e</sup> siècle), Melun, AD 77, 5 Fi 22 et 5 Fi 32.

CT : Soehnée F., *Catalogue des actes d'Henri Ier, roi de France (1034-1060)*, Paris, éd. H. Champion, 1907, 147 p. (Bibliothèque de l'École des Hautes Études ; sciences historiques et philologiques, fasc. 161).

CU : Stein H., Hubert J., *Dictionnaire topographique de Seine-et-Marne comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Paris, Imprimerie Nationale, 1954, p. 358-359.

CV : *Travaux d'aménagement*, 1992, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 1998/042/0004 (Série 1998/042 : Travaux sur les édifices : Seine-et-Marne).

CW : *Ventes des biens nationaux. Biens religieux de la commune de Melun, 1790-1796*, Melun, AD 77, 1 Q 365.

CX : *Vue de l'église Notre-Dame à Melun*, estampe anonyme de petit format, s. d., Melun, AD 77, 5 Fi 20.

CY : *Vue de la maison centrale* (avec le clocher de Notre-Dame), estampe anonyme de petit format, s. d., Melun, AD 77, 5 Fi 91.

CZ : *Vue de Notre-Dame*, estampe anonyme de petit format, s. d., Melun, AD 77, 5 Fi 1133.

DA : *Vue du clocher de l'église Notre-Dame et du clocher de Saint-Aspais*, estampe anonyme de petit format, Melun, AD 77, 5 Fi 97.

DB : Waquet H., *Suger – Vie de Louis VI Le Gros*, Paris, éd. Honoré Champion, 1929, 332 p.

**BIBLIOGRAPHIE :**

1 : D'Ablon M., Lussiez A. C., Poupel P., Poupel M. C., Prestat J., *La collégiale Notre-Dame de Melun*, Melun, éd. de l'Association des Amis de la collégiale Notre-Dame de Melun, 1986, n. p.

2 : Adrot D., Melun, *Architecture religieuse du XI<sup>e</sup> siècle de Melun à Nogent-sur-Seine*, Nanterre, Université de Paris X, 1992, p. 83-89 (Mémoire de maîtrise d'histoire de l'art dactylographié sous la direction de C. Heitz).

3 : Barral I Altet X., *Belgique romane*, La Pierre-qui-Vire, éd. Zodiaque, 1989, p. 75-122.

4 : Barthélémy D., *La société dans le comté de Vendôme de l'an mil au XIV<sup>e</sup> siècle*, Paris, éd. Fayard, 1993, p. 291.

5 : Bernard J.-L., Melun. Notre-Dame, *Les débuts de l'architecture religieuse romane en Île-de-France, Notices II (H-Z)*, Nanterre, Université de Paris X, 1995, p. 195-199 (Thèse de doctorat sous la direction de C. Heitz et J.-P. Caillet).

6 : Bernard J.-L., Roche-Bernard G.-E., La première architecture romane d'Île-de-France, recherche d'exemples de référence, *Les Cahiers de Saint-Michel de Cuxa* 22, Prades-Codalet, éd. de l'Association culturelle de Cuxa, 1991, p. 203-217.

7 : Bridoux F., *Melun, ville royale*, Melun, éd. du Syndicat d'initiative de Melun, 1883

8 : Bridoux F., *Histoire de la collégiale Notre-Dame de Melun*, Conférence, 1948 ?

9 : Canoville J.-Y., Architecture et liturgie en Normandie au XI<sup>e</sup> siècle : les transepts, *Études normandes*, n°1-2, Rouen, éd. Association d'études normandes, 1978, p. 75-120.

10 : Chaix V., *Les églises romanes de Normandie*, Paris, éd. Picard, 2011, 359 p.

11 : Deshoulières F., Notre-Dame de Melun, *Bulletin Monumental* 91, Paris, éd. Picard, 1932, p. 409-429.

12 : Förstel J., *Melun. Une île, une ville. Patrimoine urbain de l'Antiquité à nos jours*, Paris, éd. de l'Association pour le patrimoine de l'Île-de-France, 2006, 271 p.

13 : Gallet Y., Childebert et le groupe épiscopal de Melun au VI<sup>e</sup> siècle, *Art et architecture à Melun au Moyen Âge, Actes du colloque d'histoire de l'art et d'archéologie de Melun, 28-29 novembre 1998*, Paris, éd. Picard, 2000, p. 101-117.

14 : Gallet Y., La collégiale Notre-Dame de Melun au temps de Robert le Pieux, *Art et architecture à Melun au Moyen Âge, Actes du colloque d'histoire de l'art et d'archéologie de Melun, 28-29 novembre 1998*, Paris, éd. Picard, 2000, p. 151-167.

15 : Gallet Y., La collégiale Notre-Dame, *Melun, une île, une ville. Patrimoine urbain de l'Antiquité à nos jours*, Paris, éd. de l'association pour le patrimoine d'Île-de-France, 2006, p. 54-59 (Inventaire général du patrimoine culturel, Cahiers du Patrimoine 84).

16 : Gallet Y., Les tours de chevet de Notre-Dame de Melun : nouvelles hypothèses chronologiques, *Bulletin Monumental* 156-3, Paris, éd. de la Société Française d'archéologie, 1998, p. 237-256.

17 : Gallet Y., Melun. Collégiale Notre-Dame, *Églises médiévales d'Île-de-France, De l'art roman à l'art gothique, XI<sup>e</sup> –XII<sup>e</sup> siècle*, Paris, éd. Parigramme, 2004, p. 30-32 (Collection Promenades en Île-de-France).

18 : Gallet Y., *Notre-Dame de Melun, étude historique et architecturale*, mémoire de maîtrise d'histoire de l'art médiéval, université Paris IV, 1995, 2 vol.

19 : Grézy E., Notice sur les antiquités découvertes à Melun en 1847, *Mémoires de la société royale des antiquaires de France*, 19, Paris, éd. de la Société des antiquaires de France, 1847.

20 : Griffisch J. N. dir., 288 – Melun, *Seine-et-Marne 77/2*, Paris, éd. Académie des Inscriptions et Belles Lettres/Ministère de l'Éducation/Ministère de la Recherche/Ministère de la Culture et de la Communication/Maison des Sciences de l'homme/Conseil général de Seine-et-Marne, 2008, p. 823-868.

21 : Héliot P., Sur les tours jumelées au chevet des églises du Moyen Âge, *Arte in Europa. Scritti di storia dell'arte in onore Edoardo Arslan*, Milan, 1967, p. 249-270.

22 : Hubert J., *Notre-Dame de Melun*, Melun, 1948.

23 : Hubert M.-C., Les sources écrites de l'histoire de Melun au Moyen Âge, *Art et architecture à Melun au Moyen Âge, Actes du colloque d'histoire de l'art et d'archéologie de Melun, 28-29 novembre 1998*, Paris, éd. Picard, 2000, p. 41-57.

24 : La Caille C.-M., La topographie de Melun et son évolution au Moyen Âge, *Art et architecture à Melun au Moyen Âge, Actes du colloque d'histoire de l'art et d'archéologie de Melun, 28-29 novembre 1998*, Paris, éd. Picard, 2000, p. 81-100.

25 : La Fortelle B. de, *Histoire et description de Notre-Dame de Melun*, Melun, s. é., 1843.

26 : Leroy G., *Histoire de Melun depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, Melun, éd. Drosne, 1887, p. 96-103.

27 : L'Hermite-Leclercq P., Une œuvre retrouvée : Les Miracles de saint Liesne, patron de Melun (1136), *Art et architecture à Melun au Moyen Âge, Actes du colloque d'histoire de l'art et d'archéologie de Melun, 28-29 novembre 1998*, Paris, éd. Picard, 2000, p. 59-78.

28 : Ministère de la culture, *Liste des immeubles protégés au titre des législations sur les Monuments Historiques et sur les sites dans le département de Seine-et-Marne*, Paris, Imp. Nationale, 1983, p. 37.

29 : Prache A., Melun. Notre-Dame, *Île-de-France Romane*, La Pierre-qui-Vire, éd. du Zodiaque, 1983, p. 383-386 (La Nuit des Temps 60).

30 : Queguinier J., Melun. Église Notre-Dame, *Dictionnaire des églises de France IV, Ouest et Île-de-France*, Paris, éd. Robert Laffont, 1968, p. IV D 107-108.

31 : Rouillard S., *Histoire de Melun*, Paris, éd. Guillaume Loyson, 1628, 759 p.

32 : Sandron D., Melun. Église Notre-Dame, *Le guide du patrimoine. Île-de-France*, Paris, éd. Hachette, 1992, p. 412-419.

33 : Vergnolle E., *L'art roman en France*, Paris, éd. Flammarion, 1994, 383 p.



<i>MELUN</i>
--------------

**IDENTITE**

VOCABLE : Saint-Sauveur

STATUT : Prieuré

DIOCÈSE : Sens

ARCHIDIACONÉ : Melun

DOYENNÉ : Melun

DÉPENDANT DE :

DÉPARTEMENT : Seine-et-Marne

N° INSEE : 77288

COORDONNÉES LAMBERT : x = 623,700 ; y = 1092,900.

PROPRIÉTAIRE ACTUEL : Commune

PROTECTION MH : Vestiges de l'ancien prieuré dans la salle des ventes, arcades donnant sur le bureau et le dépôt du commissaire priseur, fenestration, porte et pignon sur la rue Saint-Sauveur, arcade double inscrits à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques le 9 décembre 1946.

**HISTORIQUE**

PRINCIPALES DONNÉES TEXTUELLES :

Les archives du prieuré Saint-Sauveur de Melun ont malheureusement disparu au cours de la Révolution. À cette époque, les actes anciens du prieuré se trouvaient dans le chartrier de Notre-Dame de Melun. Martin Gauthier y avait eu accès et avait pu prendre des notes, aujourd'hui conservées aux archives municipales de Melun, notes qui ont servi de base à l'étude de Gabriel Leroy, publiée en 1873 et à toutes celles qui ont suivi < J ; 16 : note 2, p. 11 >.

Une longue tradition attribue la fondation du prieuré Saint-Sauveur de Melun à l'évêque de Paris Renaud, fils du comte Bouchard le Vénérable, sous le règne de Robert le Pieux. Cette attribution reposait sur une charte de fondation datée de 1047 dans laquelle était rapportée la dédicace de l'église Saint-Sauveur commencée par Elisende et achevée par son fils Renaud, évêque de Paris. Les donations effectuées par ces deux personnages avaient été approuvées au bas de la charte par Robert le Pieux : « [...] *Rainaldus Burchardi comitis filius, Parisiorum episcopus, in castro suo Meleduno ecclesiam in honore Jhesu-Christi mundi Salvatoris, quam mater sua Adelaisa a primo fundaverat, devotissime perfecit. Quam vero perfectam et a sancte memorie Letherico Senonum archiepiscopo, atque a Beato Machario Meldensium episcopo, nec non ab eodem Raynaldo religiose dedicatam devote suis propriis possessionibus atque servorum familiis collocata in eadem religiosorum Canonorum collegio mirabili affectu intentionis ditavit atque dotavit.* » < 16 : p. 73 >. Cette charte, reproduite en premier lieu par Sébastien Rouillard qui l'avait retrouvée dans un *vidimus* du 14 juin 1413, est toutefois depuis longtemps tenue pour fautive par les historiens en raison de nombreux problèmes dont notamment ceux des signataires du document : Robert le Pieux,

mort dès 1031, Benoît VIII mort en 1024 et Renaud dont la date de décès fluctue entre 1016 et 1020 chez les historiens < 19 ; J ; 16 : p. 8-10 > (Notons toutefois pour ce dernier cas que les dernières études semblent privilégier une date autour de 1017 < 2 : p. 291 >). Parmi les signatures se trouve également celle de Macaire, en tant qu'évêque de Meaux, fonction à laquelle il n'accède qu'en 1015. Comme le fait remarquer Fabrice Henrion, si on part du principe que cette copie de 1413 a repris une charte originale en se trompant de date, seule l'année 1015 pourrait être retenue < O : p. 11 >.

D'autres historiens prennent en compte la mention par Helgaud d'une église à Melun reconstruite par Robert le Pieux, située aux côtés de Notre-Dame, et identifient celle-ci avec Saint-Sauveur : « *Aedificavit monasterium Sanctae Mariae in Miliduno castro, cum alia ecclesia* » < A : p. 130 >. Christian Sapin a suivi cette hypothèse en 2000 < 20 >. Jean Hubert en 1988 pensait à Saint-Étienne, église paroissiale voisine de Notre-Dame < 12 : p. 17-18 >. Yves Gallet a proposé de son côté une identification avec l'église Saint-Nicolas, liée à l'Hôtel-Dieu < 6 : p. 165, note 2 >.

Un autre argument entre en jeu, en faveur d'un lien fort avec le règne de Robert le Pieux : une inscription lapidaire retrouvée au cours des fouilles de 1977 dans la nef et portant le nom de *Robertus* (cf. fig. 47).

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, une statue du roi Robert était conservée dans le prieuré Saint-Sauveur : elle a été reproduite par Bernard de Montfaucon dans ses *Monuments de la Monarchie française* qui en a donné la description suivante : « La première figure de la planche suivante est d'Hugues Capet ; la seconde de Robert & la troisième de Constance sa femme. Les trois ont été refaites du tems de S. Louis. Celle où le Roi Robert est représenté à genoux, est apparemment originale. Elle se trouve à Melun dans l'Eglise de S. Sauveur que ce Prince avoit fait bâtir. Ce fut en cette ville que mourut le roi Robert. Il y a apparence que ce Monument lui fut érigé, ou quand il eut fondé l'Eglise, ou peu de tems après sa mort. » < T : vol. I, p. 369 et pl. XXXIII > (cf. fig. 48). Malgré les affirmations de Bernard de Montfaucon, il paraît peu probable que la statue remonte au règne de Pieux vu le style dans lequel il l'a représentée. Il est plus probable d'y voir une œuvre de l'époque de saint Louis, ce qui s'intégrerait bien dans la politique de mise en valeur de la dynastie menée par ce souverain, dans la lignée des commandes de tombeaux royaux à Saint-Denis.

Ce faisceau d'éléments met ainsi en lumière la figure de Robert de Pieux qui est resté dans les mémoires comme le fondateur du monument, au détriment ( ?) de Bouchard et de son fils.

En 1094, au bas d'une charte dans laquelle Philippe I<sup>er</sup> confirme les privilèges accordés par ses prédécesseurs à l'abbaye Saint-Père de Melun, apparaît parmi les signatures celle d'un certain « *Herberti, sancti Salvatoris abbatis* ». Aucun lieu n'est précisé, seulement le vocable de l'établissement, mais l'acte ayant été promulgué « [...] *in turre Milidunensi* [...] », il paraît logique de penser, comme l'a fait Gabriel Leroy, qu'il s'agit ici de Saint-Sauveur de Melun < V : p. 339 >.

En 1100, une charte du roi Philippe I<sup>er</sup>, relate la donation d'une demi-prébende par un certain Augier de Fertiaco à l'église Saint-Sauveur de Melun : « *Notum fieri volumus tam presentibus quam futuris sanctae Dei ecclesiae fidelibus, Robertum, ecclesiae sancti Salvatoris que est Miliduni, canonicum, mundana volentem postponere et suo creatori*

*famili[ari]us servire, Gosberto, ejusdem ecclesie abbate, et communi capitulo concedentibus, dimidiam prebendam suam, pro remedio anime sue, predicte ecclesie ad omnimodam procuracionem devotissime dedisse, alia vero dimidia parte ipsius prebende, David fratrem suum canonicasse, post aliqua vero temporum curricula David mortuo, Hildegarium de Fertiaco a Raginaldo, Milonis filio, ejusdem ecclesie abbate, et a canonicis, predicti David predictam dimidiam prebendam impetrasse eidemque ecclesie, pro remedio anime sue et suorum antecessorum, et ut dies sui anniversarii in eadem ecclesia memoriter celebretur, eam, dicto abbate et omnibus canonicis libentissime concedentibus, nostro jussu ex toto concessisse.* » < V : p. 347 ; 16 : p. 77-78 >. Ce texte est en général cité par les historiens comme preuve de l'existence d'un collège de chanoines, placé sous la direction d'un abbé, dans l'église Saint-Sauveur de Melun vers 1100.

D'après les auteurs de la *Gallia Christiana*, le roi Louis VI aurait par la suite concédé l'établissement aux chanoines réguliers de Paris en 1125 < I ; 16 : p. 12 >.

En 1170, Louis VII fait don à perpétuité à l'abbaye Saint-Séverin de Château-Landon du prieuré Saint-Sauveur de Melun ainsi que de tous ses biens, en précisant que l'établissement fait alors partie de ses propres possessions : « *Itaque Sancti Salvatoris quae ad regiam specialiter dinoscitur attinere potestatem, cum omnibus redditibus suis, videlicet : Burgo Sancti Ambrosii et vineis ubicumque sint et villa Rochete, cum nemore et terra culta et inculta et villa Blandessuli cum omnibus terris et nemore eidem ville pertinentibus, et decima de Castelleto, et terra ville de Escrannis et terra de Vere cum pratis et insuper molendino super Sequana, ecclesie beati Severini Castri-Nantonis et fratribus in ibi Domino sub regulari ordine servientibus donavimus et quidquid ad jus regium pertinere videbatur eisdem libere et immutabiliter concessimus ut nulli liceat ea a prefata ecclesia alienare vel aliqua occasione ordinata immutare sigilli nostri auctoritate muniri et nostri nominis Karactere precepimus confirmari.* » < 16 : p. 78 >. Il est fort probable qu'à partir de cette date, la règle des chanoines augustins, suivie à Château-Landon, fut appliquée à Saint-Sauveur de Melun, si elle ne l'était pas déjà auparavant. Les vestiges architecturaux de la fin du XII<sup>e</sup> siècle, observables sur le site (église, cloître), sont généralement attribués à une vague de reconstruction affectant le site après cette donation à Saint-Séverin de Château-Landon.

En 1489, l'établissement en ruines n'est plus occupé que par un seul religieux, portant le titre de prieur < 16 : p. 29 >. La prospérité semble revenir un temps au début du XVI<sup>e</sup> siècle. En effet, Jacques Daubusson, abbé de Château-Landon, lègue en 1509 la somme de 1000 écus d'or afin de restaurer le prieuré < 16 : p. 34 >. Des travaux y sont effectués dans les années qui suivent : de multiples inscriptions observables, sur les élévations conservées du cloître notamment, en témoignent (comme la date de 1535 par exemple, qui peut être relevée sur l'un des cartouches ornant les chapiteaux du cloître). Ces travaux de restauration et d'embellissement s'achevèrent au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, par une consécration du nouveau maître-autel de l'église en l'honneur de la Trinité, de la Vierge, des saints et du Sauveur, le 24 septembre 1555 < 16 : p. 43 >. Des reliques de saint Maurice et ses compagnons sont alors déposées sous la pierre de consécration < 16 : p. 43 >.

En mai 1588, les troupes de la Ligue s'en prennent à l'île de Melun et endommagent l'église Saint-Sauveur à coups de canon, notamment sa tour, entraînant de graves désordres intérieurs : « [...] duquel ils avaient tiré plusieurs coups contre la tour de la dicte église, à raison de quoy les piliers d'icelle étaient beaucoup offensés, le bord de leur clocher coupé et

l'entablement abattu. » < 16 : p. 50 >. En 1610, la tour n'ayant toujours pas été réparée, ordre fut donné par le procureur du roi de la démolir < 16 : p. 51 >. Plusieurs documents postérieurs évoquent toutefois la présence d'une tour, d'un clocher. Dans une description du prieuré rédigée le 28 janvier 1670, on peut en effet lire : « [...] Le lieu prioral et cloître dudit Saint-Sauveur consistant en une église et un clocher sur la rue du Château [...] » < 17 : note 6 ; O : p. 14 >. La documentation figurée rassemblée par Fabrice Henrion montre également plusieurs représentations de l'église aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles avec une tour sur le bas-côté nord de l'église (*cf.* fig. 3). S'agit-il de la tour évoquée dans les sources textuelles ? Ou bien faut-il envisager l'existence de deux tours ? Ni les fouilles menées par Fabrice Henrion ni la documentation ancienne (*cf.* notice 52, fig. 3-4) ne permettent d'aller dans ce sens. Des vues de la chapelle des Coches au XIX<sup>e</sup> siècle permettent d'observer la base polygonale de la « tour » conservée, entièrement en pierre, qui semble plutôt correspondre à une tourelle d'escalier rajoutée contre une tour plus importante disparue, qui aurait pris place sur le bras nord du transept (*cf.* fig. 4-5). Il est probable que seule cette tourelle a subsisté après 1610 alors que les niveaux supérieurs de la tour elle-même étaient abattus.

Les vingt premières années du XVII<sup>e</sup> siècle, de 1604 à 1627, sont marquées par des conflits avec l'abbaye Saint-Séverin de Château-Landon. Les prieurs de Saint-Sauveur tentent en effet à plusieurs reprises de se soustraire à l'autorité de leur abbaye-mère jusqu'à la mise en commende du prieuré le 10 septembre 1627 < 16 : p. 55 >.

Le 25 mars 1690, le prieuré est rattaché au chapitre de Notre-Dame de Melun, ses possessions incluses dans la manse capitulaire de la collégiale < 16 : p. 70 >. La suppression définitive du prieuré ne fut toutefois entérinée qu'en 1701. L'église est alors convertie en grenier à sel, louée par les chanoines aux fermiers généraux. En 1768, un plan de l'église est levé, montrant les aménagements prévus pour ce grenier à sel (*cf.* fig. 8) < D >. Un deuxième plan levé en 1796 montre que ce projet de réaménagement des espaces intérieurs de l'église a été parfaitement réalisé (*cf.* fig. 9) < W >.

Vendu à la Révolution comme bien national, le prieuré est alors subdivisé en de multiples parties et habitations privées : le démantèlement de la parcelle est observable sur le plan cadastral de 1826 (*cf.* fig. 6) < Z ; O : vol. II, ill. 11 >. Seul le collatéral nord est alors préservé, transformé en chapelle (dite des coches) pour les habitants du quartier qui étaient rattachés à la paroisse Saint-Étienne et pour les voyageurs du coche d'eau Paris-Melun (*cf.* fig. 4-5) < P >. L'ensemble sera détruit en 1869 pour élargir la rue du Château. < 16 : p. 6 >.

L'histoire du prieuré Saint-Sauveur se perd ensuite, avant de basculer à partir des années 1960. La municipalité de Melun fait l'acquisition progressive des différentes parcelles de l'îlot et entame la démolition des bâtiments modernes « parasites ». Ainsi, en 1967, les immeubles situés autour de l'abside de l'église, en bordure de la rue Saint-Étienne, sont démolis et l'intérêt renaît pour le monument à la vue des vestiges oubliés (*cf.* fig. 49-50). En 1973, une première petite opération de fouille est menée par M. Chanez dans la salle sud de la crypte de l'église, à la suite de la destruction des habitations qui la surmontaient < E >. En 1976, Jacqueline Cottard réalise une série de sondages dans ce qu'elle nomme la nef de

l'église (en réalité la travée droite du chevet et la croisée du transept<sup>241</sup>) en préalable à la restauration des vestiges du chevet, et notamment la pose d'un nouveau sol (chape de béton et dalles) < F >. Douze ans plus tard, en 1988, elle rédige cette fois-ci un rapport préalable à la destruction de la maison située au 5 rue du Château (maison qui reprend dans ses murs l'ancienne façade de l'église) < G >. Seul l'immeuble situé au 5 bis rue du Château sera finalement démoli, permettant à Gilles Martin et son équipe de mener une fouille au début de l'année 1990 à son emplacement (actuel square Jacqueline Cottard), emplacement supposé de l'ancien « jardin » du prieuré d'après certaines représentations (*cf.* fig. 3) < Q >.

En 1995, un diagnostic archéologique de la crypte est demandé par la ville de Melun à l'association Burgondie, opération menée sous la direction de Christian Sapin < X >.

En 1997 et 1999, de nouvelles opérations dirigées par Jean Galbois pour le Service archéologique municipal de Melun ont porté sur le collatéral sud, la nef, la crypte (sols et dégagement de l'escalier sud) < R >. Ces travaux se sont majoritairement centrés sur l'occupation antique du site, au détriment des niveaux médiévaux, et en axant l'essentiel de la chronologie sur l'étude de la céramique < K : p. 6 >. Ces travaux ont ainsi du être repris dès février 2000 par une équipe du Centre d'études médiévales Saint-Germain d'Auxerre placée sous la direction de Fabrice Henrion. À l'aide de relevés précis des plans et élévations, de la reprise des anciens sondages et de la stratigraphie, la chronologie générale des différents espaces de l'église est entièrement revue < K >.

Deux ans plus tard, d'avril à juin 2001, une nouvelle campagne de fouilles est menée sous la direction de Fabrice Henrion et se concentre sur l'étude du bas-côté nord du chevet, du bras nord et de la croisée du transept (transformée en cave remplie de débris de verre suite à l'établissement d'un atelier de verrier) ainsi que sur l'analyse des élévations conservées du mur gouttereau sud de la nef, dans le hangar dit « Villevaudet » < L : p. 6 >. Ces observations ont permis de faire apparaître deux états clairement distincts entre le X<sup>e</sup> et le XI<sup>e</sup> siècle : le premier état, au X<sup>e</sup> siècle, correspond à la construction d'une première église, avec une crypte ; dans la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle (deuxième état), cette crypte est entièrement reconstruite ainsi que la nef, reprise sur les fondations de la construction précédente.

À l'automne 2003, la nécessité de mieux cerner la chronologie et les dispositions des parties occidentales de l'église et du cloître au sud entraîne une nouvelle campagne de fouilles, toujours sous la direction de Fabrice Henrion : de premiers sondages sont pratiqués dans le cloître, pour localiser le mur sud du collatéral de l'église notamment, et l'ensemble de la maison située au 5 rue du château est étudiée, caves comprises < M >.

La dernière campagne de fouilles, de l'automne 2004 au printemps 2005, a vu la fin de l'étude des caves occidentales, ainsi que les fouilles complètes du cloître et du hangar dit « Villevaudet » < O >. Depuis, les parements du mur gouttereau sud de la nef, observables dans ce hangar, ont été largement rejointoyés et l'ensemble du site devrait connaître une réhabilitation afin d'accueillir l'office de tourisme et un musée<sup>242</sup>.

---

<sup>241</sup> Cette dénomination de nef pour les deux travées préservées en élévation juste avant l'abside a longtemps été gardée dans les rapports de fouilles archéologiques, pouvant entraîner des confusions quant aux parties réellement concernées entre ces deux travées en question et la nef telle qu'elle est maintenant connue. Maintenant que le plan de l'édifice est bien établi, nous utiliserons un vocabulaire renvoyant à ce plan (et non pas une terminologie qui ne fait plus vraiment sens).

<sup>242</sup> Information communiquée par Mme Marie Striebel, assistante de Direction des Affaires culturelles de la municipalité de Melun, et Mme Diane Laneluc, archéologue au Service municipal d'Archéologie de la ville.

**DESCRIPTION****PRÉSENTATION DU MONUMENT :**

Le prieuré Saint-Sauveur de Melun occupe une position privilégiée au sein de l'île Saint-Étienne, à proximité de l'ancien château royal capétien qui se développait sur la pointe aval et de l'enceinte du castrum dont le tracé a pu être restitué à proximité immédiate du bâtiment, au sud (*cf.* fig. 1, 10-12, 15) < 15 >. Une occupation antique du site du prieuré (entre le I<sup>er</sup> et la fin du V<sup>e</sup> siècle) est bien attestée par les vestiges architecturaux et mobiliers, bien qu'il soit pour l'instant impossible de déterminer la fonction des bâtiments dont les fondations ont pu être mises au jour (*cf.* fig. 10) < O : p. 109 >. Le haut Moyen Âge, du V<sup>e</sup> au X<sup>e</sup> siècle, n'est en revanche représenté que par des accumulations de terres noires notamment, ce qui a longtemps fait dire que le site (et l'île de Melun en général) aurait été abandonné pendant cette période. Fabrice Henrion pense toutefois qu'il n'en est rien, soulignant les liens entre les maçonneries antiques (murs antiques conditionnant l'orientation de certains murs de l'église, reprises et réaménagements des différentes caves) et celles du X<sup>e</sup> siècle, et les nombreuses traces de réaménagements complets du site au moment de la construction de l'église (remblais côté sud notamment) < O : p. 109-110 >.

Les vestiges du prieuré occupent actuellement une parcelle complète de l'île de Melun, comprise entre la rue Saint-Étienne à l'est et le square Jacqueline Cottard à l'ouest, entre la rue du Château au nord et la rue Saint-Sauveur au sud (*cf.* fig. 7). La partie orientale de la parcelle voit le développement du chevet dont il ne subsiste que la partie centrale avec deux travées droites se terminant par une abside semi-circulaire. Celle-ci surmonte une crypte accessible par deux escaliers encadrant la travée orientale du chevet. Cette crypte est composée de deux salles : l'une sous l'abside préservée du chevet et l'autre au sud. La partie centrale de la parcelle est occupée au nord par un entrepôt, nommé « hangar Villevaudet » dont le mur méridional reprend le mur gouttereau sud de la nef. Au sud de cet ensemble, les vestiges du cloître du prieuré sont englobés dans un autre bâtiment. Dans la partie occidentale, deux constructions accolées occupent l'espace : l'une correspondant à l'ancien bâtiment conventuel au sud et l'autre, dénommée « Maison 5 rue du Château », reprenant dans ses murs l'ancienne façade de la priorale.

Les fouilles menées sur le site ces dernières années ont permis de mettre au jour des inhumations, essentiellement dans la zone de la nef (vaisseau central et bas-côté nord) mais pas uniquement (*cf.* fig. 31-32). La majorité des sépultures a été datée des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles mais quelques tombes sont antérieures au XIII<sup>e</sup> siècle<sup>243</sup> < O : p. 56-64 >.

Un cloître a été installé sur le flanc sud de l'église au cours du XII<sup>e</sup> siècle, entraînant la suppression du bas-côté sud de l'église des X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles, suppression mise en lien par Fabrice Henrion avec le manque de place disponible au sud de l'église avant l'enceinte du castrum < N : p. 9 >. Les fouilles ont permis de mettre en évidence une chronologie complexe de la construction de ce cloître entre le XII<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècle, avec une première étape au XII<sup>e</sup> siècle marquée par une démolition partielle du bas-côté sud, en partie maintenu pendant un certain temps dans ses parties orientales (*cf.* fig. 15) ; le cloître n'aurait probablement été

<sup>243</sup> Notamment la SEP. 05-21, dans la travée occidentale du vaisseau central de la nef, dont la fosse primitive a été datée du X<sup>e</sup> siècle, et est interprétée comme une inhumation privilégiée au sein de la première église : < O : p. 63 >.

achevé ensuite qu'au XVI<sup>e</sup> siècle, avec une galerie orientale édiflée dans le prolongement du bras sud du transept de l'église. Les fouilles n'ont toutefois pas permis de retrouver la moindre trace de cette galerie orientale et c'est le plan levé en 1768, au moment de l'aménagement des greniers à sel, qui a servi de base aux archéologues pour localiser la galerie orientale et proposer une restitution du cloître au XVI<sup>e</sup> siècle (*cf.* fig. 16) < O : p. 27-28 >.

Les plans des deux églises des X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles, tels qu'ils ont pu être reconstitués à la suite des fouilles, sont quasiment identiques : la construction du XI<sup>e</sup> siècle ayant repris les fondations de la nef et du chevet de l'édifice précédent (*cf.* fig. 11-12). Nous nous retrouvons face à un monument qui mesure environ 40 m de long dont 19 m pour la nef et 15,60 m de large dans la nef, 17,20 m dans le transept et 15 m dans le chevet. La nef est à trois vaisseaux et quatre travées pour le XI<sup>e</sup> siècle. Au X<sup>e</sup> siècle, la travée occidentale était séparée du reste de la nef, et l'hypothèse d'un massif occidental a été retenue par Fabrice Henrion pour cet espace. Dans les deux états, la façade occidentale du vaisseau central a été aménagée légèrement en retrait par rapport aux collatéraux. Cette partie occidentale de la nef a été construite au-dessus de deux niveaux de caves superposés d'origine antique, en en reprenant en partie les murs. Les fouilles n'ont toutefois pas permis d'attribuer une fonction liturgique à ces espaces, ni d'établir l'existence d'une communication avec les parties hautes de l'église (l'idée de cryptes occidentales semble ainsi à écarter en l'état actuel des connaissances sur le site). Les investigations menées dans ces caves ont toutefois permis d'attester l'existence dès le X<sup>e</sup> siècle de bâtiments annexes au sud de l'église, ayant pu accueillir la communauté religieuse, et dont le mur oriental déterminera l'implantation de la galerie ouest du cloître au XII<sup>e</sup> siècle.

La nef était suivie d'un transept légèrement saillant qui lui-même ouvrait sur un chevet d'une travée droite à trois vaisseaux dont la partie médiane se terminait par une abside semi-circulaire. Au X<sup>e</sup> siècle, la travée centrale était dotée d'un escalier axial menant à une crypte aménagée sous l'abside principale. Au XI<sup>e</sup> siècle, toute cette partie est remaniée, la crypte est reconstruite et desservie par deux escaliers latéraux prenant naissance dans les bas-côtés du chevet. Dans un troisième temps, une salle supplémentaire est ajoutée, au sud de la chapelle centrale, dotée d'un puits dans son angle sud-est (*cf.* fig. 13).

Deux autres grandes phases de construction ont eu lieu après ces deux premiers états :

- Dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle, le chevet est reconstruit et réaménagé, avec la mise en place d'une (nouvelle) clôture de chœur. L'accès nord à la crypte est supprimé. Au sud de l'église, les travaux de construction du cloître sont lancés, entraînant, dans un premier temps, une destruction partielle du bas-côté sud, le bouchage des arcades du mur gouttereau sud de la nef et la reprise des piles (*cf.* fig. 15).
- L'autre grande phase de travaux aura lieu au XVI<sup>e</sup> siècle : les voûtes et les baies du chevet sont refaites<sup>244</sup>, ainsi que les grandes arcades délimitant le vaisseau central dans la travée droite du chevet et la croisée du transept. Le cloître est également profondément repris (peut-être même seulement terminé du côté est : *cf.* fig. 16), ainsi que le bâtiment situé à l'ouest de celui-ci (bâtiment conventuel : *cf.* fig. 54).

<sup>244</sup> *Cf. supra* la partie concernant la description du chevet.

Des vestiges des chevets et transepts des X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles, il ne reste rien, mis à part la crypte et les éléments découverts en fouilles. En revanche, des pans importants des élévations du mur gouttereau sud de la nef et de sa façade occidentale pour l'église du XI<sup>e</sup> siècle sont préservés.

#### PARTIES CONCERNÉES ET ÉLÉMENTS CONSERVÉS :

Nous allons présenter ici les différents vestiges retrouvés et étudiés par Fabrice Henrion et ses équipes entre 2000 et 2005. Ces éléments n'ont que très partiellement été publiés pour le moment et nous nous fondons essentiellement sur les rapports de fouilles inédits, en remerciant Fabrice Henrion de nous autoriser à les utiliser ici dans le cadre de ce travail.

#### - **La nef :**

La nef présente un plan à trois vaisseaux et quatre travées, mesurant 18,90 m de long dans le vaisseau central et entre 19,50 m et 20,30 m de long dans les bas-côtés, pour 15,50 m de large dont 6,10 m dans le vaisseau central, 3,90 m dans le bas-côté nord et 3,70 m dans le bas-côté sud. Les travées (arcades du mur gouttereau sud) mesurent 2,90 m de long, sauf la première à l'est qui compte 3,70 m et les piles qui les délimitent environ 1,60 m de long à l'exception de la pile orientale qui ne mesure que 1,20 m. Aucune preuve de voûtement n'est attestée pour les deux premiers états, au cours desquels la nef était sans doute charpentée.

La nef était constituée de quatre travées délimitées par des arcades en plein cintre retombant sur des supports appareillés. Seul le mur gouttereau sud est conservé en élévation (*cf.* fig. 26-30, 57-58, 59-61). Sa première arcade orientale est à simple rouleau alors que les trois autres sont à double rouleaux<sup>245</sup>. Les études menées par le CEM sur la stratigraphie et les mortiers ont permis de démontrer que l'ensemble appartient à une même phase de construction et non pas à une reprise : les claveaux sont du même type et le mortier identique. Toutefois, « l'examen de l'intrados du rouleau supérieur montre que des lacunes dans le mortier et des négatifs de coups de truelles sont comblés par le mortier du rouleau inférieur. Cet illogisme technique annule l'idée d'un choix opéré dès le départ du chantier et nous incite plutôt à envisager un changement de parti dont les motivations sont encore difficiles à cerner. » < L : p. 21 >. Cette modification en cours de chantier se lit facilement sur le plan : la première arcade orientale est plus large que les autres et le premier support est également moins long. Les rouleaux des arcs mesurant autour de 40 cm, on parvient facilement à rajouter l'épaisseur d'un arc dans la travée orientale, à passer d'une largeur de 3,80 à celle de 2,90m pour l'arcade, et d'une longueur de 1,20 à 1,60 m pour la pile voisine.

Les piles ont été profondément reprises, essentiellement au XII<sup>e</sup> siècle. Seul un bloc en grès de Fontainebleau appartenant au premier support oriental au ras du sol est conservé [9002] et pourrait permettre de restituer un traitement biseauté dans la partie inférieure du support, formant une base du même type que ce qui est observable dans la collégiale Notre-Dame (*cf.* fig. 26) < L : p. 21, 33 >. Il est en revanche impossible de déterminer si les supports du

<sup>245</sup> Arcade orientale : [9016], 2<sup>ème</sup> arcade [9017/9018], 3<sup>ème</sup> arcade [9034/9035], 4<sup>ème</sup> arcade (arcade ouest) [9184/9185].



XI<sup>e</sup> siècle étaient dotés d'impostes à la retombée des arcs, mais deux fragments d'impostes attribués au XI<sup>e</sup> siècle ont été retrouvés au cours des fouilles < N : ill. 36 >. Les arcs sont constitués de claveaux en tuf plutôt rectangulaires et allongés, portant des traces de taille au ciseau < M : p. 38 > ; leurs joints sont larges et des calages apparaissent, notamment entre les deux rouleaux superposés. Les écoinçons sont également appareillés avec des blocs taillés, plutôt allongés, entre lesquels des éléments courts sont parfois insérés. Les vestiges d'un enduit de plâtre ont été observés sur l'intrados de l'arcade occidentale et l'ensemble des arcs était probablement enduit < M : p. 17 >.

Des sondages pratiqués au pied de ce mur gouttereau sud ont permis de mettre en évidence que cette construction XI<sup>e</sup> siècle reposait sur des fondations à ressauts plus anciennes, soigneusement mises en œuvre avec des rangs de moellons de calcaire de Champigny disposés en oblique et séparés par des lits de mortier épais, appartenant à la phase du X<sup>e</sup> siècle < L : p. 23-26 >.

La travée occidentale de la nef dans le mur gouttereau sud est préservée sur une hauteur plus importante que le reste, dans la cour intérieure de la maison 5 rue du Château. Ceci a permis la préservation de deux baies hautes (cf. fig. 59). Elles présentent deux piédroits appareillés, avec une alternance de carreaux et boutisses renforcées, supportant un arc en plein cintre clavé (cf. fig. 62-63). Ces baies ne sont pas alignées avec les grandes arcades inférieures (cf. fig. 26).

Les limites nord de la nef ont pu être retrouvées dans un sondage lancé dans l'angle nord-est du hangar Villevaudet en 2001 : les fondations d'un angle de bâtiment ont pu être mises au jour avec des ressauts, constituées d'assises de moellons disposées en *opus spicatum* et séparées par d'épais lits de mortier<sup>246</sup>, le tout se rattachant à la phase du X<sup>e</sup> siècle du site (cf. fig. 32) < L : p. 28 >.

Au centre du hangar Villevaudet, les fondations du mur gouttereau nord du vaisseau central de la nef de l'église du X<sup>e</sup> siècle ont également été dégagées au cours des fouilles<sup>247</sup> (cf. fig. 32) < O : p. 30 >. Un ajout de maçonnerie contre le mur marque la mise en place d'un ressaut au XI<sup>e</sup> siècle pour venir supporter un arc diaphragme au centre du bas-côté nord<sup>248</sup> (cf. fig. 33a) < O : p. 31-32 >. Cet élément fonctionne chronologiquement avec un radier de pierres, liées par un sable orangé, vestiges d'un dallage repéré à plusieurs reprises au cours des fouilles et attribué à l'église du XI<sup>e</sup> siècle<sup>249</sup> (cf. fig. 33b). Dans le collatéral nord, un sol de mortier ayant subi un incendie a également été retrouvé, mis en relation avec l'église du X<sup>e</sup> siècle cette fois-ci < O : p. 30-31 >. Des traces d'incendie ont également été retrouvées dans la partie occidentale du vaisseau central de la nef où la localisation d'une sépulture privilégiée<sup>250</sup>, contemporaine de la construction du X<sup>e</sup> siècle, a pu être mise en évidence (cf. fig. 32) < O : p. 36-37 >. Une autre inhumation a attiré l'attention des archéologues dans le vaisseau central de la nef : celle matérialisée par la fosse 9539 dans laquelle un brancard en

<sup>246</sup> Maçonneries [9051] au nord et [9052] à l'est.

<sup>247</sup> Maçonnerie [9057].

<sup>248</sup> Maçonnerie [9058].

<sup>249</sup> Le dallage pourrait avoir été préservé au centre du « secteur C » du hangar : maçonnerie [9535] : < O : p. 35 >.

<sup>250</sup> Le caractère privilégié tient à son emplacement, dans le vaisseau central de la nef du X<sup>e</sup> siècle, et juste à l'est du mur oriental du massif occidental de l'église (cf. *infra*).

bois a été retrouvé mais aucun squelette, ce qui laisse supposer qu'une inhumation, sans doute privilégiée, était prévue mais n'a pas été effectuée. Dans son rapport final en 2005, Fabrice Henrion, encore en attente des résultats d'une datation carbone 14 sur le bois du brancard, a posé l'hypothèse d'une inhumation privilégiée dans l'église du X<sup>e</sup> siècle ou celle du XI<sup>e</sup> siècle et évoqué la possibilité d'y voir une première tombe prévue pour Renaud ou Robert le Pieux, soit finalement non utilisée, soit utilisée mais sur une très courte période avant un transfert dans un autre site (Saint-Denis dans le cas de Robert) < O : p. 38-40 >. De tels projets d'inhumation auraient effectivement le mérite de justifier pleinement la transformation de l'église au début du XI<sup>e</sup> siècle.

Un sondage pratiqué dans l'angle sud-ouest du hangar Villevaudet, à l'angle entre le mur gouttereau sud de la nef et la façade orientale de la maison du 5 rue du Château, a permis de mettre en évidence un arrêt net dans la fondation du mur gouttereau du X<sup>e</sup> siècle (pas dans l'élévation XI<sup>e</sup> siècle) ainsi qu'une tranchée de récupération orientée nord-sud (cf. fig. 32). Ces observations ont débouché sur l'hypothèse de l'existence d'un mur orienté nord-sud à cet emplacement au X<sup>e</sup> siècle, interprété dans un premier temps en 2001 comme l'emplacement de la façade de cette église ; cela avant l'hypothèse actuellement privilégiée du mur oriental d'un massif occidental, supprimé au cours de la reconstruction au XI<sup>e</sup> siècle pour agrandir la nef d'une travée (cf. fig. 11-12) < L : p. 26-27 >.

Au sud, les fouilles réalisées dans le cloître (premier sondage en 2003 puis fouille complète en 2004-2005 : cf. fig. 34) ont permis de mettre au jour les fondations du mur gouttereau du bas-côté sud. Celles-ci sont constituées d'assises de moellons de calcaire de Champigny disposées en *opus spicatum*, avec d'épais lits de mortiers, caractéristiques de la construction du X<sup>e</sup> siècle. Dans le sondage réalisé en 2003, à la hauteur de la pile séparant les deuxième et troisième travées de la nef, ont été mis au jour, contre ces fondations du X<sup>e</sup> siècle pour les deux murs délimitant le bas-côté sud, deux petits massifs de maçonnerie formant ressauts et qui ont été rajoutés au cours du chantier du début du XI<sup>e</sup> siècle (cf. fig. 35) < M : p. 12 >. Ce sondage avait été délibérément localisé ici dans l'espoir de retrouver de tels dispositifs, interprétés comme des ressauts soutenant un arc diaphragme enjambant le bas-côté. L'équivalent a, nous l'avons vu juste avant, été également retrouvé pour le bas-côté nord. L'ensemble permet de reconstituer une configuration équivalente à ce qui peut être encore observé à Notre-Dame, avec une nef à quatre travées, subdivisées en deux parties par des arcs diaphragmes dans les bas-côtés retombant sur des piles composées du côté du vaisseau central et des pilastres aux murs extérieurs.

La façade occidentale de l'église du XI<sup>e</sup> siècle a pu être retrouvée dans le mur de refend nord-sud de la maison du 5 rue du Château (cf. fig. 24). Sous les papiers peints, plâtres et enduits, sont apparus les vestiges d'un petit appareil de moellons, disposés partiellement en *opus spicatum* et liés par un épais mortier de chaux ocre jaune<sup>251</sup>. Un portail y était partiellement conservé, avec son arc en plein cintre à claveaux rectangulaires allongés<sup>252</sup> (cf. fig. 24, 64). Celui-ci a été repris au cours du XII<sup>e</sup> siècle, avec la mise en place d'un

<sup>251</sup> Maçonnerie [9117].

<sup>252</sup> Maçonnerie [9116].

nouveau piédroit en grès et d'un linteau sculpté (*cf.* fig. 66) < M : p. 19-20 >. Le linteau comprend deux blocs : le premier au nord est en grès et présente l'image d'un coq ; le second au sud est en calcaire et est orné de deux médaillons circulaires, délimités par un entrelacement de grecques et de rinceaux végétaux, et accueillant des figures d'animaux fabuleux (un griffon et peut-être une chauve-souris). Ce dernier bloc pourrait être un remploi du XI<sup>e</sup> siècle < M : p. 20 >. Un contrefort vient marquer au sud de ce portail la division tripartite intérieure de la nef, dans le prolongement du gouttereau < M : p. 19-21 >. Des portions de ce parement ont pu être encore observées dans les parties supérieures de la façade, les ouvertures ont toutefois toutes été refaites (*cf.* fig. 65).

Deux niveaux superposés de **caves** se trouvent sous la maison 5 rue du Château et le bâtiment conventuel (*cf.* fig. 17-18, 26). Le premier niveau ne comporte plus qu'une seule cave (cave n°5 : *cf.* fig. 17), située sous la partie occidentale de la maison 5 rue du Château : son mur oriental se trouve ainsi au droit de la façade romane de l'église. L'étude de ce mur a permis de retrouver des fondations avec parement en moellons se rattachant à l'état du X<sup>e</sup> siècle, sur lesquelles une reprise du XI<sup>e</sup> siècle est venue se greffer, confirmant que la nef du XI<sup>e</sup> siècle avait repris en longueur également les dimensions de celle du siècle précédent<sup>253</sup> < M : p. 24-25 > (*cf.* fig. 19, 67). À l'extrémité nord de ce mur de la crypte, apparaissent les vestiges d'un contrefort de façade, symétrique à celui repéré au sud dans les niveaux supérieurs de la façade<sup>254</sup> (*cf.* fig. 20).

Le deuxième niveau (inférieur par rapport au précédent) est constitué de quatre caves (caves 1 à 4 : *cf.* fig. 18). La cave 1 se situe sous celle précédemment décrite et son mur nord est également implanté dans le prolongement de celui de la façade de l'église. On y retrouve les fondations du contrefort évoqué juste au-dessus [9311] reprises en sous œuvre < M : p. 25 ; N : p. 13 >. Il est en effet possible d'observer une portion de maçonnerie plus ancienne [9314] derrière le parement actuel qui a été interprétée comme le premier état de ce contrefort (X<sup>e</sup> siècle) (*cf.* fig. 21, 68).

Les trois autres caves sont orientées est-ouest. Dans la cave 2, deux coups de sabre sont observables dans les murs nord et sud, dans l'alignement de la façade de l'église (*cf.* fig. 22-23). Ces ruptures peuvent également être observées dans la cave suivante (3). Un sondage pratiqué dans la cave 2, dans la zone en correspondance avec les coups de sabre, a permis de retrouver un mur antique [9272], en lien avec le mur nord de la cave [9295] et [9294]. Ce mur était pris dans des remblais de démolition ayant révélé un important mobilier antique (datable entre le I<sup>er</sup> et le IV<sup>e</sup> siècle). Ces éléments ont permis d'établir un premier état antique pour ces caves, sans doute en lien avec celle mise au jour par Gilles Martin en 1998 dans le square Jacqueline Cottard, ensemble qui aurait été exploité, réaménagé au moment de la construction de l'église au X<sup>e</sup> siècle < Henrion 2004 p. 12-13 >. L'examen du mur nord de cette cave a également permis de retrouver des portions de parements se rattachant à la fois à la phase du X<sup>e</sup> siècle et à la suivante au XI<sup>e</sup> siècle (*cf.* fig. 22). Comme elles avançaient au-delà de la limite occidentale marquée par les vestiges de la façade avant de marquer un retour vers le sud, Fabrice Henrion en a conclu que les bas-côtés étaient légèrement plus longs que le

<sup>253</sup> Maçonnerie du X<sup>e</sup> siècle : [9168] ; maçonnerie du XI<sup>e</sup> siècle : [9169].

<sup>254</sup> Maçonneries [9179], [9174], avec une reprise au XII<sup>e</sup> siècle probablement avec [9175] et [9180] : < M : p. 24-25 >.

vaisseau central et que ce qui avait été interprété comme des contreforts se révélait en fait être les angles de la façade entre le vaisseau central plus court et les bas-côtés (*cf.* fig. 11-12).

- **Le chevet et le transept :**

Le transept est très légèrement saillant, mesurant 17,20 m de large pour 6,20 m de long. Le bras sud compte 4,70 m de large pour 6,30 m de long, le bras nord 4,60 m de large pour 6,10 m de long et la croisée 6 m de large pour 6,20 m de long. Fabrice Henrion restitue un couvrement charpenté pour ce transept.

Le chevet qui lui fait suite comprend une travée droite à trois vaisseaux de 15 m de large sur 5,50 m de long. Le vaisseau central présente un plan presque carré de 5,50 m de côté, le bas-côté sud mesure 3,80 m de large pour 5,90 m de long et le bas-côté nord 3 m de large pour 5,80 m de long. L'épaisseur restituée des murs dans cette partie de l'édifice incite à restituer un couvrement voûté dès le X<sup>e</sup> siècle. Les deux vaisseaux latéraux se terminent par un mur plat alors que la partie centrale se prolonge par une abside semi-circulaire précédée d'une petite travée droite supplémentaire. L'ensemble du chevet mesure ainsi presque 12 m de long.

Peu d'éléments anciens sont préservés dans les murs du chevet, entièrement repris aux XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> puis XVI<sup>e</sup> siècles. Les fouilles menées à l'emplacement de la travée droite précédant l'abside ont toutefois permis de retrouver les dispositions romanes de l'édifice, reprises par les reconstructions postérieures, à savoir trois murs qui dessinent à peu près le plan de cette travée droite au sud, au nord et à l'ouest<sup>255</sup> (*cf.* fig. 44-45). Le mur occidental délimitant cette travée a pu être suivi sur plusieurs mètres vers le sud jusqu'à ce qu'il forme un retour vers l'est, dans l'alignement du mur sud de la chapelle sud < K : p.14 >. Son prolongement a également été retrouvé à l'occasion d'une surveillance menée au cours de travaux rue du Château au nord, permettant de restituer les dimensions du chevet du nord au sud<sup>256</sup> < L : p. 13 >. Ces murs viennent sur un remblaiement du site qui vient marquer l'abandon définitif des occupations antérieures antiques < L : p. 13 >. Des analyses au carbone 14 sur les charbons des mortiers ont permis d'obtenir une datation probable au X<sup>e</sup> siècle<sup>257</sup> < L : p. 41 >.

Le mur septentrional du collatéral nord du chevet se trouve sous l'actuelle rue du Château, qui n'a pas pu être fouillée. Toutefois, à l'occasion de la pose d'un pilier en novembre 2001, une surveillance archéologique a permis de retrouver ce mur et de préciser le plan de ce bas-côté < L : p. 7 >.

Sur le bras nord du transept prenait place un clocher, comme les différents documents graphiques conservés permettent de le supposer (*cf. supra*). Les indices retrouvés en fouilles ne permettent toutefois pas d'attribuer sa construction à une phase précise, entre le XI<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècle, étape au cours de laquelle le renforcement de la pile cruciforme entre le bras du

<sup>255</sup> Maçonneries [4006] à l'ouest, [4007] au sud et [4008] au nord. Le mur [4006] a été construit avant les deux autres au nord et au sud, qui ne sont mis en place que dans un second temps < Henrion 2001 : p. 13 >.

<sup>256</sup> Maçonnerie [8026] : [4006] dans la partie centrale du chevet et le collatéral sud et [8070] dans la rue du Château.

<sup>257</sup> Dates les plus probables pour les murs [4406] : 785, 894, 935, 955, 975 et [4007] : 902, 917, 945, 962, 945.

transept et le chevet laisse cette fois-ci peu de place au doute quant à son existence < L : p. 14-15 >.

Cette partie nord du transept et du chevet semble avoir été profondément remaniée, voire reconstruite à la fin du Moyen Âge, comme l'atteste la description qu'en a laissée Gabriel Leroy : « C'était une annexe de deux travées, greffée en quelque sorte à l'église principale et qui put en être séparée, postérieurement à l'établissement du grenier à sel, pour rester à l'usage des voyageurs des coches qui entendaient la messe à leur passage à Melun. Les voûtes de cette annexe étaient ogivales, avec nervures prismatiques, originellement à boudins, suivant les traces qui en restaient, et dont les retombées s'appuyaient sur les chapiteaux de piliers engagés ou sur de simples culs-de-lampes, ornées de feuilles d'eau, de crochets ou de figures grotesques dans le style du XII<sup>e</sup> siècle. Trois baies trinitaires ogivales éclairaient la seconde travée, sur la rue du Château. À la première travée, qui joignait le clocher, consistant en une tour polygonale hors-œuvre, une porte à cintre surbaissé, inscrite entre des pilastres de style Renaissance, donnait accès à la même rue. Enfin, aux clés de voûtes, on remarquait un écu d'attente et un agneau pascal crucifère, symbole du Sauveur Jésus, auquel le couvent était consacré. » < 16 : p. 6-7 >.

- **La crypte :**

La crypte est constituée de deux salles principales : une salle centrale, avec une travée droite voûtée en plein cintre terminée par une abside dotée d'un cul-de-four, située sous l'abside conservée du chevet et entourée latéralement de deux escaliers d'accès, et une salle latérale méridionale voûtée en berceau plein cintre et autrefois fermée du côté sud.

Les fouilles menées en 1999 dans la crypte ont permis de démontrer l'inexistence d'une troisième salle nord, en symétrie à la salle sud < K : p. 13 >. Elles ont également permis de mettre en avant l'existence de trois états successifs dans cette crypte entre le X<sup>e</sup> et le XI<sup>e</sup> siècle (cf. fig. 13) < L : p. 16-19 > :

- un premier état contemporain des maçonneries [4007] et [4008] du chevet (X<sup>e</sup> siècle) dont ne subsistent que quelques éléments de maçonnerie dans le mur occidental de la crypte, dont les accès restent méconnus<sup>258</sup>. L'hypothèse d'un accès par un escalier axial depuis le centre du chevet est privilégiée < L : p. 18 >.
- un second état qui voit au début du XI<sup>e</sup> siècle la reconstruction quasi-totale de la chapelle centrale et la mise en place des deux escaliers latéraux.
- un troisième état peu après qui correspond à l'ajout de la chapelle sud < L : p. 16-17 >

La **salle centrale** est constituée d'une travée droite, légèrement désaxée tout comme le chevet qui la surmonte, terminée par une abside semi-circulaire. Un léger décrochement vient marquer la naissance de l'abside, formé par les piédroits appareillés de son arc de tête (cf. fig. 38, 69) < L : p. 28 >. Celui-ci est appareillé de claveaux plutôt rectangulaires, d'épaisseurs irrégulières, taillés majoritairement dans du calcaire lutétien (lambourdes) mais aussi dans du tuf et dans de la pierre de Tonnerre (probables remplois de sarcophages haut-

<sup>258</sup> L'examen de l'élévation sud de la cage d'escalier nord a montré un coup de sabre entre le mur de la cage d'escalier et le mur 4007 de la travée droite du chevet, montrant que l'escalier est venu après le mur [4007] < K : p. 17 >.

médiévaux dans ce dernier cas) et retombe sur des supports engagés dans le mur, dépourvus d'éléments de modénatures (bases ou impostes) < L : p. 32-33 >. Trois baies, en grande partie remaniées, sont percées dans le mur de l'abside.

Le mur occidental de cette salle centrale présente un parement dans laquelle des coups de sabre verticaux et un changement d'appareillage sont clairement observables, permettant de restituer une ouverture centrale, aujourd'hui bouchée (cf. fig. 40, 70). Au pied de l'emplacement supposé de cette baie, Fabrice Henrion a noté que le sol semble plus usé, ce qui pourrait témoigner de passages ou stations à cet endroit < K : p. 9 >. Ces éléments pourraient conforter l'hypothèse d'un accès axial à la première crypte depuis le chevet, abandonné au moment de la reconstruction au début du XI<sup>e</sup> siècle, et remplacé par les escaliers latéraux < L : p. 18 >. De part et d'autre de cette probable ouverture centrale, le parement en moellons du mur fonctionne bien avec les deux angles du mur où des chaînages en petit appareil maçonné sont observables < L : p. 16-17 >. Ces angles ont par la suite été repris au moment de la mise en place des accès latéraux actuels < L : p. 16-17 >.

Les murs nord et sud présentent des baies, en partie remaniées, qui correspondent aux passages menant vers les escaliers latéraux (et également vers la chapelle sud dans un second temps).

Le mur oriental de la **salle sud** présente une grande arcade en plein cintre bouchée (cf. fig. 71). Le démontage de cette maçonnerie de bouchage en 1999 a permis de vérifier l'absence d'absidiole derrière et de restituer un *arcosolium* < K : p. 13 >. Dans la partie inférieure de l'ouverture ont été décelés les indices de la présence d'un muret-bahut, formant banquette. Au sud de cet *arcosolium* se trouve une petite baie desservant un puits (celui retrouvé par les fouilles Chanez en 1973 : fig. 71-72). Les piédroits de ces deux ouvertures sont appareillés de blocs de moyen appareil et les arcs mis en œuvre avec des claveaux plutôt étroits et rectangulaires, taillés majoritairement dans du calcaire lutétien ainsi que dans de la pierre de Tonnerre (emplois de sarcophages haut-médiévaux probablement là aussi) (cf. fig. 39) < L : p. 32 >. Les joints sont irréguliers et épais, avec des insertions ponctuelles de *tegulae* minces. Dans la partie supérieure du mur apparaissent les vestiges de deux baies, l'une recoupant aujourd'hui l'arcade principale et l'autre bien alignée au-dessus de l'ouverture desservant le puits.

Le mur occidental de cette salle sud présente une porte en plein cintre avant l'angle nord, correspondant au débouché d'un escalier dans cette salle (cf. fig. 41, 76). Les études archéologiques ont permis de retrouver dans le piédroit sud de cette baie les traces d'arrachements montrant que, dans un premier temps, cet escalier débouchait dans un petit sas faisant retour vers le nord et la chapelle centrale de la crypte < X : p. 4 >.

Le mur sud de cette salle méridionale ouvre aujourd'hui par une porte sur des caves se développant au sud du chevet (cf. fig. 42-43, 77). La présence de quelques claveaux anciens au départ de cette ouverture a permis la restitution d'une baie géminée plaquée sur un mur fermé < X : p. 4 >.

Le mur nord de la salle méridionale communique avec la chapelle centrale par une porte autrefois couronnée d'un linteau plat aujourd'hui bûché (cf. fig. 75).

**L'escalier d'accès nord** a été entièrement repris au XIX<sup>e</sup> siècle, probablement au moment où le bas-côté nord du chevet est utilisé comme chapelle des Coches (cf. fig. 73) < L : p. 12 >. Les fouilles du CEM ont toutefois permis de retrouver la trace d'un escalier

antérieur, dont les parements latéraux sont mis en œuvre avec des moellons de grès et de tufs, et dont les marches en moellons et en plâtre avaient été soigneusement lissées en surface < K : p. 16-17 ; L : p. 11, 37 >. Cet escalier a par la suite été abandonné au moment de la reconstruction du chevet avant d'être refait au XIX<sup>e</sup> siècle < L : p. 14 >.

## **INTERPRETATION**

### ARGUMENTS DE DATATION ET PERSPECTIVES :

En 1873, Gabriel Leroy est le premier à consacrer au prieuré Saint-Sauveur une étude importante, essentiellement historique, avec un travail précis fondé sur une étude des sources anciennes conservées, qu'il publie, ainsi qu'à partir des notes de Martin Gauthier qui avait eu accès aux sources anciennes du prieuré dans le chartrier de Notre-Dame de Melun, avant leur destruction < 10 >. Le prieuré semble ensuite basculer dans l'oubli jusqu'aux travaux menés dans les années 60-70. En 1977, Anne-Claire Lussiez publie dans le *Bulletin du Groupement archéologique de Seine-et-Marne* un premier aperçu sur les vestiges du prieuré, en reprenant les éléments historiques connus. Son discours s'attache toutefois essentiellement à la chapelle du coche, au détriment des parties plus anciennes < 17 >. Depuis cette époque, le prieuré apparaît régulièrement dans les études consacrées à l'art roman dans la région mais de manière extrêmement rapide, en raison sans doute du caractère très « éclaté » des vestiges. Les notices qui lui sont consacrées restent ainsi très brèves et lacunaires < 1 ; 3 ; 5 ; 7 >.

Le programme de fouilles et de recherches mené par le Centre d'études médiévales d'Auxerre, entamé par la crypte en 1995 sous la direction de Christian Sapin et repris sous celle de Fabrice Henrion entre 2000 et 2005, a permis de reconstituer une évolution complexe pour l'histoire architecturale de l'église priorale Saint-Sauveur aux X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles<sup>259</sup>. Ces travaux ont permis de mettre en évidence que dans la seconde moitié du X<sup>e</sup> siècle, le site avait été entièrement remanié, avec de nombreux abandons de bâtiments préexistants, probablement en lien avec la construction de l'église priorale < 6 : p. 63 >. Cet édifice construit dans la seconde moitié du X<sup>e</sup> siècle présentait un plan comprenant une nef à trois vaisseaux, un transept légèrement saillant suivi d'un chevet avec une travée droite encadrée de deux annexes quadrangulaires et terminée par une abside semi-circulaire (cf. fig. 11). Celle-ci surmontait une crypte dont l'accès se faisait par un escalier droit depuis la travée droite. À l'ouest, un puissant massif occidental marquait l'entrée de l'édifice, en lien avec une annexe au sud, et se développant en sous-sol, en reprenant les anciennes caves antiques du site. L'ensemble de l'architecture était probablement charpentée, à l'exception du chevet.

Les analyses archéologiques ont ensuite mis en évidence que le site avait connu un incendie important aux alentours de l'an mil, ayant probablement entraîné des dégâts non négligeables dans le collatéral nord et le massif occidental. Pourtant, aucun niveau de démolition n'a été repéré entre les phases des X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles, ce qui pose aussi la question de savoir si l'église du X<sup>e</sup> siècle a bien été achevée < O : p. 14 >.

---

<sup>259</sup> Quelques rapides articles et comptes-rendus ont depuis été produits par Fabrice Henrion mais la publication détaillée de l'ensemble des opérations reste en cours d'élaboration : < 10 ; 11 >.

Les évolutions entre les deux églises ont été mises en rapport par Fabrice Henrion avec le siège et la prise du *castrum* de Melun par Robert le Pieux en 991 < 10 : p. 63 >. Deux hypothèses peuvent prévaloir : dans la première, la prise du castrum a entraîné la destruction de l'église Saint-Sauveur ; dans la seconde, le chantier du X<sup>e</sup> siècle est en cours au moment du siège qui provoque un abandon, voire une ruine, d'un édifice laissé inachevé < O : p. 14 ; 11 >.

Une fois la paix revenue, il faut probablement voir l'intervention de Robert le Pieux dans la reprise du chantier (ou la reconstruction de l'église), reprise qui n'intervient que sur le chevet avec la crypte, avec la mise en place d'accès latéraux à la chapelle centrale qui est reconstruite, et sur la nef où les murs sont également réédifiés et le massif occidental supprimé afin de rajouter une travée. Sa restitution actuelle amène à reconnaître d'évidents parallèles avec la nef de la collégiale Notre-Dame, construite par le roi dans le premier tiers du XI<sup>e</sup> siècle. Ceci, associé à l'importance de la figure de Robert le Pieux depuis longtemps présenté comme le fondateur du prieuré, permet de supposer également ici un chantier royal succédant aux troubles de la prise de la ville par Eudes de Blois et symbolisant, tout comme le chantier de Notre-Dame, la reprise en main du site par les Capétiens peut-être dès la fin du X<sup>e</sup> siècle. Avec un Bouchard vieillissant, sans doute affaibli par cette prise de Melun et la trahison de son vicomte, et allant finir ses jours à Saint-Maur, la voie était libre pour la nouvelle dynastie à Melun.

## **SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE**

### SOURCES :

A : Bautier R.-H. et Labory G., *Vie de Robert le Pieux, Epitoma vitae regis Roberti PII*, Helgaud de Fleury, Paris, éd. CNRS, 1965, 165 p. (Sources d'histoire médiévale 1).

B : Bérard E., *Melun : ancien prieuré Saint-Sauveur, cloître. Vue perspective intérieure. Plan de masse. Détails des chapiteaux, des ogives et des doubleaux. Coupe de l'archivolte. Coupe transversale*, s. é., 1875, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/077/1018 (Série 0082/077 : Plans d'édifices de la Seine-et-Marne).

C : *Carte de randonnée : Évry – Melun. Forêts de Notre-Dame, de Sénart et de Rougeau*, Échelle : 1/25000<sup>e</sup>, Paris, éd. IGN, 2003, 1 carte (Carte de randonnée 2415 OT).

D : Chapé M., *Plan de Lancienne Eglise de St Sauveur de Melun, Servant actuellement en partie de Grenier a Sel, avec la reforme a faire pour La Grandissement des dit Greniers. Levé En mars 1768*, mars 1768, AD 77, 88 E 145.

E : Chanez M., *Rapport de fouille de sauvetage archéologique de la cave du prieuré Saint-Sauveur*, Association pour la Sauvegarde des Monuments anciens de la ville de Melun, 1973, 5 p.

F : Cottard J., *Prieuré Saint-Sauveur. Rapport de fouilles de sauvetage*, SRA Île-de-France, 1976, 8 p.



G : Cottard J., *Rapport sur les parties du prieuré Saint-Sauveur de Melun concernées par la démolition de l'immeuble situé 5 rue du Château*, 1988, 3 p.

H : Förstel T., *Fiche de pré-inventaire du prieuré Saint-Sauveur de Melun*, ministère de la Culture, 2002 (Région Île-de-France – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune de Melun).

I : *Gallia Christiana in provincias ecclesiasticas distributa : in qua series et historia archiepiscoporum et abbatum regionum omnium quas vetus Gallia complectebatur, ab origine Ecclesiarum ad nostra tempora deducitur, & probatur ex authenticis Instrumentis ad calcem appositis. Tomus septimus*, Paris, Ex Typographia Regia, 1770, col. 659.

J : Gauthier M., *Notes historiques sur Melun, copies de chartes de Notre-Dame et Saint-Sauveur*, avant 1789, Melun, AM, AAd1, pièce 125 bis à 160.

K : Henrion F., *Melun (77). Ancien prieuré Saint-Sauveur, Rapport d'intervention archéologique. Site n°77/288/77. Autorisation de fouille n°2000-062*, DRAC Île-de-France, SRA, Ville de Melun – Service Municipal d'archéologie, Centre d'Études médiévales Saint-Germain d'Auxerre, 2000, 24 p., 38 ill.

L : Henrion F., *Melun (77). Ancien prieuré Saint-Sauveur, Rapport d'intervention archéologique. Site n°77/288/77. Fouille programmée annuelle*, DRAC Île-de-France, SRA, Ville de Melun – Service Municipal d'archéologie, Centre d'Études médiévales Saint-Germain d'Auxerre, 2001, 59 p., 69 ill.

M : Henrion F., *Melun (77). Ancien prieuré Saint-Sauveur, Rapport d'intervention archéologique. Site n°77/288/77. Fouille programmée annuelle*, DRAC Île-de-France, SRA, Ville de Melun – Service Municipal d'archéologie, Centre d'Études médiévales Saint-Germain d'Auxerre, 2003, 45 p., 68 ill.

N : Henrion F., *Melun (77). Ancien prieuré Saint-Sauveur, Rapport d'intervention archéologique. Site n°77/288/03. Rapport intermédiaire d'étude archéologique. Fouille programmée bi-annuelle (n°2004-284)*, DRAC Île-de-France, SRA, Ville de Melun – Service Municipal d'archéologie, Centre d'Études médiévales Saint-Germain d'Auxerre, 2004, 30 p., 36 ill.

O : Henrion F., *Melun (77). Ancien prieuré Saint-Sauveur, Site n°77/288/03. Rapport d'étude archéologique. Fouille programmée bi-annuelle (n°2004-932)*, DRAC Île-de-France, SRA, Ville de Melun – Service Municipal d'archéologie, Centre d'Études médiévales Saint-Germain d'Auxerre, 2005, 3 vol.

P : Jorand J.-B., *Vue prise à Melun, Seine-et-Marne*, avant 1850 [Reproduite par Fabrice Henrion, 2005, vol. II, ill. 12].

Q : Martin G., *Analyse archéologique. Melun. Prieuré Saint-Sauveur. Site n°77 288 003 AH*, 1990, 5 p., 8 pl.

R : Maury O., Chaubard C., *Site du prieuré Saint-Sauveur. Site 77 288 03. Melun (Seine-et-Marne). Document final de synthèse*, DRAC Île-de-France, SRA, Ville de Melun – Service Municipal d'archéologie, 1999, 174 p.

S : *Melun – Prieuré Saint-Sauveur : dossier travaux* (Fontainebleau – Service départemental de l'architecture et du patrimoine – Dossier de la commune de Melun).

T : Montfaucon B. de, *Les monuments de la monarchie française qui comprennent l'histoire de France avec les figures de chaque règne que l'injure des tems a épargnées*, Paris, éd. Gandouin et Giffart, 1729, vol. I, p. 369, pl. XXXIII.

U : [Notes diverses sur le prieuré Saint-Sauveur de Melun signées GL – Gabriel Leroy ?], 1900, Melun, AD 77, 968 F 27.

V : Prou M., *Recueil des actes de Philippe I, roi de France (1059-1108)*, Paris, éd. Imp. Nationale, 1908, p. 347-348 (Chartes et diplômes relatifs à l'histoire de France 1).

W : Rondelet M., Lepicier M., *Plan de l'ancien grenier à sel. Levé par Rondelet et Lepicier. Le 23 prairial de l'an 4<sup>e</sup> républicain*, 11 juin 1796, AD 77, 1 Q 1174/1.

X : Sapin C., *Melun (77). Ancien prieuré Saint-Sauveur. Rapport d'études archéologiques*, DRAC Ile de France, Service régional de l'archéologie, Service municipal d'archéologie de Melun, Association Burgondie, 1995, 13 p., 28 ill.

Y : Stein H., Hubert J., *Dictionnaire topographique de Seine-et-Marne comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Paris, Imprimerie Nationale, 1954, p. 358-359.

Z : [Ventes des biens nationaux. Biens religieux de la commune de Melun], 1791-1792, Melun, AD 77, 1 Q 1077/1.

#### BIBLIOGRAPHIE :

1 : Adrot D., Melun, *Architecture religieuse du XI<sup>e</sup> siècle de Melun à Nogent-sur-Seine*, Nanterre, Université de Paris X, 1992, p. 92-95 (Mémoire de maîtrise d'histoire de l'art dactylographié sous la direction de C. Heitz).

2 : Barthélémy D., *La société dans le comté de Vendôme de l'an mil au XIV<sup>e</sup> siècle*, Paris, éd. Fayard, 1993, p. 291.

3 : Bernard J.-L., Melun. Saint-Séverin, *Les débuts de l'architecture religieuse romane en Île-de-France*, Nanterre, Université de Paris X, 1995, p. 200-202 (Thèse de doctorat sous la direction de C. Heitz et J.-P. Caillet).

4 : Chanez J.-C., Mabire La Caille C., Les cimetières de Melun (Seine-et-Marne) : Des origines à aujourd'hui, *La mort dans le sud-est parisien*, Paris, éd. des Sociétés d'histoire et d'archéologie du Val de Marne, 2004, p. 53-88 (Bulletin du Comité de Liaison des Sociétés d'histoire et d'archéologie du Val de Marne ; 22).

5 : Galbois J., Melun. Prieuré Saint-Sauveur, *Bilan scientifique d'Île-de-France*, Paris, éd. du ministère de la culture, 1995, p. 56.

6 : Gallet Y., La collégiale Notre-Dame de Melun au temps de Robert le Pieux, *Art et architecture à Melun au Moyen Âge, Actes du colloque d'histoire de l'art et d'archéologie de Melun, 28-29 novembre 1998*, Paris, éd. Picard, 2000, p. 151-167.

7 : Gallet Y., Melun. Prieuré Saint-Sauveur, *Monastères du Moyen Âge autour de Paris*, Paris, éd. Parigramme, 2004, p. 62 (Collection Promenades en Île-de-France).

8 : Gallet Y., Melun. Priorale Saint-Sauveur, *Églises médiévales d'Île-de-France, De l'art roman à l'art gothique, XI<sup>e</sup> –XII<sup>e</sup> siècle*, Paris, éd. Parigramme, 2004, p. 33 (Collection Promenades en Île-de-France).

9 : Henrion F., Le prieuré Saint-Sauveur, *Melun. Une île, une ville. Patrimoine urbain de l'Antiquité à nos jours*, Paris, éd. de l'Association pour le patrimoine de l'Île-de-France, 2006, p. 61-64.

10 : Henrion F., Melun (Seine-et-Marne), ancien prieuré Saint-Sauveur, *Bulletin du Centre d'études médiévales Saint-Germain d'Auxerre, BUCEMA* [en ligne] 8, 2004. Mis en ligne le 13 décembre 2006, consulté le 12 septembre 2013. URL : <http://cem.revues.org/881> ; DOI : 10.4000/cem.881

11 : Henrion F., Melun (Seine-et-Marne), ancien prieuré Saint-Sauveur : première synthèse des campagnes 2000-2005, *Bulletin du Centre d'études médiévales Saint-Germain d'Auxerre, BUCEMA* [en ligne] 10, 2006. Mis en ligne le 13 décembre 2006, consulté le 12 septembre 2013. URL : <http://cem.revues.org/881> ; DOI : 10.4000/cem.881

12 : Hubert J., L'architecture et le décor des églises en France au temps de Robert le Pieux (996-1031), *Cahiers archéologiques* 36, Paris, éd. Picard, 1988, p. 13-40.

13 : Hubert M.-C., Les sources écrites de l'histoire de Melun au Moyen Âge, *Art et architecture à Melun au Moyen Âge, Actes du colloque d'histoire de l'art et d'archéologie de Melun, 28-29 novembre 1998*, Paris, éd. Picard, 2000, p. 41-57.

14 : La Caille C.-M., La topographie de Melun et son évolution au Moyen Âge, *Art et architecture à Melun au Moyen Âge, Actes du colloque d'histoire de l'art et d'archéologie de Melun, 28-29 novembre 1998*, Paris, éd. Picard, 2000, p. 81-100.

15 : Le Blay J.-C., Le rempart du Bas-Empire à Melun : premier bilan, *L'époque romaine tardive en Île-de-France*, Nanterre, éd. Presses de l'université de Paris X, mai 2001, p. 169-181 (Dioecesis Galliarum : Document de travail n°5).

16 : Leroy G., Le prieuré Saint-Sauveur de Melun, *Bulletin de la Société d'archéologie de Seine-et-Marne* 7, Melun, éd. de la Société d'archéologie de Seine-et-Marne, 1875, p. 1-84.

17 : Lussiez A. C., Aperçu sur les vestiges du prieuré Saint-Sauveur de Melun, *Bulletin du Groupement archéologique de Seine-et-Marne* 17, Melun, éd. du Groupement archéologique de Seine-et-Marne, 1977, p. 115-126.

18 : Ministère de la culture, *Liste des immeubles protégés au titre des législations sur les Monuments Historiques et sur les sites dans le département de Seine-et-Marne*, Paris, Imp. Nationale, 1983, p. 37.

19 : Rouillard S., *Histoire de Melun*, Paris, éd. Guillaume Loyson, 1628, 759 p.

20 : Sapin C., La crypte de l'ancien prieuré Saint-Sauveur de Melun, Travaux archéologiques en cours, *Art et architecture à Melun au Moyen Âge, Actes du colloque d'histoire de l'art et d'archéologie de Melun, 28-29 novembre 1998*, Paris, éd. Picard, 2000, p. 135-149.

# MÉZIÈRES-EN-GÂTINAIS

## IDENTITÉ

VOCABLE : Saint-Benoît et Saint-Blaise

STATUT : Paroisse

DIOCÈSE : Sens

ARCHIDIACONÉ : Gâtinais

DOYENNÉ : Gâtinais

DÉPENDANT DE :

DÉPARTEMENT : Loiret

N° INSEE : 45205

COORDONNÉES LAMBERT : x = 611,375 ; y = 2337,325.

PROPRIÉTAIRE ACTUEL : Commune

PROTECTION MH : Néant

## HISTORIQUE

PRINCIPALES DONNÉES TEXTUELLES :

L'église de Mézières-en-Gâtinais est mentionnée pour la première fois en 1035, dans un acte de donation de son autel à l'abbaye de Saint-Benoit-sur-Loire par l'archevêque de Sens < G : p. 192-194 >. L'église est par la suite présente dans les chartes confirmant les possessions de l'abbaye en 1146 et 1157 < G : p. 329-337, 387-392 >.

La paroisse est citée quant à elle dès 1108, dans une charte du roi Louis VI par laquelle il abandonne toutes les coutumes que son père percevait dans les *villae* de l'abbaye de Saint-Benoit-sur-Loire : « [...] *in parochia de Veteribus Domibus et in parochia de Castaneto et in illa de Maceriis* [...] < C : p. 260 >.

En 1967, le clocher a été restauré, avec un ravalement général des murs et l'application d'un enduit de chaux gris taloché < F >. En 1984, la façade occidentale fait à son tour l'objet de travaux, avec la mise en place d'un enduit gris en relief, bardé à l'équerre. Le portail est rejointoyé avec d'épais joints en ciment gris. En 1987, un traitement identique est appliqué au mur sud de l'église et au pignon oriental < F >. Nous n'avons pas retrouvé mention de la restauration du mur nord qui a du suivre quelques années plus tard puisque tous les murs extérieurs de l'édifice présentent aujourd'hui un aspect homogène.

## DESCRIPTION

PRÉSENTATION DU MONUMENT :

L'église est située dans le village de Mézières, organisé principalement le long d'une rue principale nord/sud. Elle est encadrée au sud, par une grande place plantée d'arbres, et au nord par un espace vert, clos de murs, correspondant à l'emplacement de l'ancien cimetière (*cf.* fig. 2). La mairie, un bâtiment moderne appuyé contre le chevet, n'existait pas en 1825. À l'ouest, une ruelle sépare l'église d'une rangée de maisons.

L'édifice présente, en plan, une grande nef unique suivie d'un clocher de chœur légèrement plus étroit sur lequel s'ouvre un chevet rectangulaire de même largeur fermé par un mur plat aveugle (*cf.* fig. 3-5). L'église mesure 32,50 m de long environ dont 19,40 m pour la nef pour 7,20 m de large.

À l'extérieur, les murs sont couverts d'une couche de ciment associé à un revêtement de béton à la base (*cf.* fig. 6-8). Les parties appareillées présentent de très larges joints gris, bien dessinés dans le ciment. Le clocher est quant à lui revêtu d'un enduit beige clair qui semble plus ancien, dans lequel les joints des parties appareillées ont également été refaits. À l'intérieur, des enduits blancs avec imitation de faux appareil masquent les parements (*cf.* fig. 11-12).

**PARTIES CONCERNÉES ET ÉLÉMENTS CONSERVÉS** : La nef et le clocher présentent des éléments attribuables aux X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles.

- **Nef** : La nef, de plan rectangulaire, mesure 7,20 m de large pour 19,40 m de long. Elle est couverte par trois voûtes sur croisée d'ogives quadripartites, aux nervures minces, retombant sur des culots, qui semblent relativement modernes.

Les murs gouttereaux de la nef sont contrebutés par de petits contreforts plats, élevés sur les 3/5 de la hauteur totale (*cf.* fig. 6-7). Ils sont dotés d'un socle biseauté, terminés par un léger glacis et mis en œuvre avec des blocs de calcaire de moyen format. Malgré leur faible épaisseur, leur implantation en lien avec le voûtement sur croisée d'ogives permet de douter de leur ancienneté<sup>260</sup>.

Les angles de la façade ouest sont chaînés en moyen appareil, avec un unique contrefort sur les côtés latéraux (*cf.* fig. 6). Au centre de ce pignon occidental, un portail à double ressaut est percé, intégré dans un massif appareillé légèrement en saillie<sup>261</sup> (*cf.* fig. 9-10). Le ressaut interne est constitué de deux piédroits terminés par deux impostes soutenant un grand linteau en bâtière. Le ressaut externe présente un arc en plein cintre retombant sur deux jambages appareillés par le biais d'impostes. La pierre utilisée, un calcaire coquillé de couleur variable entre l'ocre clair et le jaune orangé, est très érodée. On peut observer que les claveaux restent de largeurs très variables. Les impostes possèdent toutes la même mouluration, avec un petit bandeau surmontant un quart de rond. Au revers, ce portail présente un simple arc en plein cintre retombant jusqu'au sol sans interruption (*cf.* fig. 11). L'ébrasement extérieur n'est que faiblement marqué.

- **Le clocher** : Le clocher est aujourd'hui situé entre la nef et le chevet plat. Il mesure 4,50 m de large pour 4,77 m de long et est couvert d'une voûte portée par le croisement de deux arcs plats, caractéristique des premières voûtes sur croisée d'ogives au début du XII<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>260</sup> Dans le mur gouttereau sud : le contrefort est mesure 30 x 60,5 x 30 cm ; celui du milieu mesure 30,5 x 59 x 31 cm ; celui de l'angle sud-ouest compte 73,5 cm de large pour 44 cm d'épaisseur.

Dans le mur gouttereau nord : le contrefort est mesure 32 x 59 x 31,5 cm ; le contrefort central compte 32 x 59 x 31,5 cm ; le contrefort de l'angle nord-ouest n'a pas pu être mesuré.

<sup>261</sup> Le portail mesure 139 cm de large pour 327 cm de hauteur sous clé dont 217 cm pour les piédroits.

La souche du clocher est contrebutée par des contreforts d'angles en moyen appareil, animés d'un glacis intermédiaire<sup>262</sup> (cf. fig. 13-14). Deux autres contreforts, au centre des murs nord et sud, s'arrêtent au même niveau que ceux des angles et sont animés par les mêmes glacis. Ces éléments ont été mis en œuvre avec des assises en moyen appareil de calcaire gris parmi lesquelles de nombreux éléments verticaux sont observables (cf. fig. 16). Le rez-de-chaussée est percé de deux petites baies en plein cintre dans chaque mur. Celles du nord sont mieux conservées que celles du sud. Sans ébrasement extérieur, elles sont constituées de deux piédroits appareillés en calcaire gris soutenant un linteau monolithe plein cintre (cf. fig. 16). Elles sont incluses dans une zone de parement en moyen appareil dans laquelle nous retrouvons les petits éléments verticaux.

L'étage surmontant la souche est doté de chaînes en moyen appareil de calcaire aux angles et est très largement ouvert sur ses quatre faces par des baies géminées en plein cintre, sans ébrasement extérieur, avec également des encadrements en moyen appareil, avec l'utilisation de boutisses renforcées (cf. fig. 17)<sup>263</sup>. Le tout est couronné par une corniche à modillons qui paraît très restaurée.

L'intérieur du clocher présente des arcs à double rouleau brisés retombant des colonnes à chapiteaux végétaux et une voûte sur croisée d'ogives (cf. fig. 12, 18). L'ensemble évoque la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle.

### INTERPRÉTATION

#### ARGUMENTS DE DATATION ET PERSPECTIVES :

L'acte de donation de l'église à l'abbaye de Saint-Benoit-sur-Loire en 1035 permet d'attester l'existence d'un édifice à cette date. L'observation de l'église actuelle ne permet pas toutefois pas d'attester la préservation de vestiges de ce premier lieu de culte.

Plusieurs phases de construction peuvent en effet être mises en avant. Le voûtement de la nef, probablement en association avec le percement des baies des murs gouttereaux nord et sud de la nef, ne nous semble pas antérieur à la fin du Moyen Âge, et pourrait même être très tardif (XIX<sup>e</sup> siècle). La travée orientale du chevet, avec ses baies brisées en tiers point, évoque l'architecture du XIII<sup>e</sup> siècle. Restent le clocher et la nef dont les caractères évoquent l'architecture des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles. Ils sont construits avec des calcaires qui paraissent de natures différentes, ocre-orange et très érodés pour la nef, beaucoup plus gris et mieux conservés pour le clocher, ce qui pourrait indiquer des phases de construction différentes. À l'extérieur, la tour de chœur présente les éléments les plus archaïques, avec les petites baies de type meurtrière, dotées de linteaux monolithes plein cintre, les petits éléments allongés insérés dans les assises des contreforts, et les baies hautes géminées, dotées de boutisses renforcées. Tout ceci pourrait correspondre avec une construction dans le courant du XI<sup>e</sup> siècle, avec une préférence pour la première moitié. La présence ponctuelle d'assises en moyen appareil et l'aspect intérieur, avec la croisée d'ogives et les colonnes à chapiteaux dans les angles, renvoient en revanche à une datation dans la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle seulement. Nous

---

<sup>262</sup> Au nord : le contrefort est mesure 53,5 x 127 x 43 cm ; le contrefort central 50,5 x 79,5 x 52,5 cm.

Au sud : le contrefort est mesure : 32,5 x 127 x 50 cm ; le contrefort central 52 x 82 x 59 cm.

<sup>263</sup> Cette observation est à prendre avec prudence, puisqu'il n'est pas impossible que d'autres blocs de pierres taillées soient masqués par l'enduit et que ces boutisses renforcées soient le résultat du choix de l'architecte ayant dirigé la restauration du clocher.

pouvons notamment faire un parallèle avec la base de la tour de Charmont-en-Beauce, ainsi qu'avec celle de l'église paroissiale de Pithiviers (*cf.* notice 14). Nous aurions tendance à pencher pour l'hypothèse d'une première tour, construite dans la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle, et profondément remaniée un siècle plus tard. En effet, cette tour n'est pas sans rappeler celle de l'église de Saint-Lyé-La-Forêt, que nous replaçons également au XI<sup>e</sup> siècle (*cf.* notice 76).

La nef quant à elle nous paraît légèrement plus récente, au regard du petit massif en saillie, appareillé en moyen appareil, qui encadre le portail ouest, et se rattache probablement plutôt à la fin du XI<sup>e</sup> siècle.

Ainsi, nous proposons de dater la construction d'un premier état du clocher de la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle et celle de la nef plus tardivement dans ce même siècle, et ainsi d'envisager un chantier d'envergure s'étalant durant plusieurs décennies. Le rattachement de l'autel de l'église à l'abbaye de Saint-Benoit-sur-Loire, en 1035, pourrait donc apparaître comme un événement déclencheur, à l'origine de ce chantier. Le clocher aurait d'abord été édifié, à partir des années 1040, suivi dans les dernières décennies du siècle de la nef. La souche du clocher aurait ensuite été embellie, dans la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle et le chevet agrandi par l'ajout d'abside quadrangulaire un siècle plus tard.

Il reste toutefois que l'examen des parements, masqués sous une épaisse couche de ciment gris, serait du plus haut intérêt pour pouvoir réellement préciser cette chronologie.

### **SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE**

#### SOURCES :

A : Baron M., *Plan cadastral parcellaire de la commune de Mézières-en-Gâtinais, Section B dite du Bourg et des Rousselets*, Échelle 1/2500<sup>e</sup>, 1825, Orléans, AD 45, 3 P 205/3.

B : Baron M., *Plan cadastral parcellaire de la commune de Mézières-en-Gâtinais, Tableau d'assemblage*, Échelle 1/10000<sup>e</sup>, 1825, Orléans, AD 45, 3 P 205/1.

C : Bautier R.-H., *Recueil des actes de Louis VI, roi de France (1108-1137)*, tome I, Paris, éd. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1992, p. 260.

D : *Carte de randonnée : Pannes*, Échelle : 1/25000<sup>e</sup>, Paris, éd. IGN, 2003, 1 carte (Carte de randonnée 2419 O).

E : Longnon A., *Pouillés de la province de Sens*, Paris, Imprimerie Nationale, 1904, p. 53, 98 (Recueil des Historiens de la France. Pouillés. Tome IV).

F : *Mézières-en-Gâtinais : dossier travaux* (Orléans – Service départemental de l'architecture et du patrimoine – dossier de la commune de Mézières-en-Gâtinais).

G : Prou M., Vidier A., *Recueil des chartes de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire*, Paris, éd. A. Picard, 1907, vol. I, p. 192-194, 260, 329-337, 387-392 (Documents publiés par la société historique et archéologique du Gâtinais V et VII).



H : Vilpoux E., *Fiche de pré-inventaire de l'église de Mézières-en-Gâtinais*, ministère de la Culture, 26 septembre 1968 (Région Centre – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune de Mézières-en-Gâtinais).

**BIBLIOGRAPHIE :**

1 : Gaillard L., Mézières-en-Gâtinais, *Essai sur les églises du diocèse d'Orléans. Étude historique des monuments religieux des communes du département du Loiret, vol. 2 : Anciens arrondissements de Montargis et Gien*, Orléans, éd. de L. Gaillard, 1988, p. 33-35.

2 : Michel E., Mézières-sous-Bellegarde, *Histoire et description des églises des arrondissements de Gien et de Montargis*, Paris, éd. Plon, 1885, p. 82-83.

3 : Patron C., Mézières, *Recherches historiques sur l'Orléanais, ou Essai sur l'histoire, l'archéologie, la statistique des villes, villages, hameaux, églises, chapelles, châteaux-forts, abbayes, hôpitaux et institutions de l'Orléanais proprement dit, depuis l'époque celtique jusqu'à nos jours*, Orléans, éd. Blanchard, 1870-1871, vol. 2, p. 58-59 (Réimprimé en 1991 sous le titre *Département du Loiret. Dictionnaire des communes*, Paris, éd. Comédit, 1991, 2 vol.)

# MONTBARROIS

## IDENTITÉ

VOCABLE : Saint-Martin et Saint-Bond

STATUT : Prieuré-cure

DIOCÈSE : Sens

ARCHIDIACONÉ : Gâtinais

DOYENNÉ : Gâtinais

DÉPENDANT DE : Abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire à partir de 1035 puis abbaye de Saint-Jean de Sens, au plus tard à partir de 1172.

DÉPARTEMENT : Loiret

N° INSEE : 45209

COORDONNÉES LAMBERT : x = 604,025 ; y = 2338,4375.

PROPRIÉTAIRE ACTUEL : Commune

PROTECTION MH : Néant

## HISTORIQUE

PRINCIPALES DONNÉES TEXTUELLES :

L'église de Montbarrois est mentionnée pour la première fois en 1035, dans un acte de donation de son autel à l'abbaye de Saint-Benoit-sur-Loire par l'archevêque de Sens : « *Notum sit omnibus sanctae Dei ecclesiae fidelibus tam praesentibus quam futuris quod postulavit nostrae serenitatis humilitatem reverentissimus abbas monasterii sanctae Mariae, sancti Petri et sancti Benedicti Floriacensis, nomine Azenerius, exposcens sibi concedi et ad ipsum locum perpetualiter harum altaria ecclesiarum, altare de Flaico, altare de Bussedello, altare de Montebarrasio, altare de Macheriis, altare de Vetulis mansionibus, [...]* » < G : p. 192-194 >. L'église est par la suite présente dans les chartes confirmant les possessions de l'abbaye en 1146 et 1157 < G : p. 329-337, 387-392 >. En 1172, l'archevêque de Sens confirme avoir fait donation de l'église à l'abbaye de Saint-Jean de Sens : « [...] *concedimus in perpetuum et assignamus [...] et ecclesiam de Montebarras, [...] cum omnibus appendiciis earum.* » < H : p. 238 >. Au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, l'édifice apparaît toujours comme un prieuré dépendant de l'abbaye sénonaise dans les pouillés du diocèse : < C : p. 53, 98 >.

La paroisse est citée quant à elle dès 1233, dans l'une des chartes du prieuré de Flotin concernant le leg d'une vigne située sur le territoire de Montbarrois à l'établissement religieux : « [...] *peciam vinee sitam in parrochia de Montbarrois juxta Plessetum in elemosinam ob anime sue remedium erogasse.* » < I : p. 123 >.

En 1995, la charpente, la toiture et le plafond intérieur de l'édifice ont été restaurés < D >.

**DESCRIPTION****PRÉSENTATION DU MONUMENT :**

Le site de Montbarrois semble avoir connu une occupation importante au Moyen Âge, avec l'église citée dès 1035, un domaine vigneron relevant de l'abbaye cistercienne de la Cour-Dieu<sup>264</sup>, et quatre mottes identifiées sur le territoire de la commune < B ; 5 : p. 4 > (cf. fig. 2). La plus importante semble être celle du Plessis, dont le tracé est encore bien visible sur la carte IGN, et qui est citée dans une charte de 1233 < I : p. 123 >.

Sur le cadastre de 1813, l'ancien cimetière se développe en avant de la façade occidentale de l'église, ce qui correspond probablement à une tradition ancienne ici puisqu'aucune porte n'est percée dans les murs latéraux de l'église (cf. fig. 3). Au nord-est, se trouve un ensemble de bâtiments organisés autour d'une cour centrale et entourés d'un fossé en eau. Celui-ci a été identifié comme étant les vestiges d'une ancienne motte de plan quadrangulaire, ainsi qu'avec le domaine appartenant aux cisterciens de la Cour-Dieu < B ; 5 : p. 4 >.

Le plan de l'église est constitué d'un clocher-porche, d'une nef avec un unique collatéral sud et d'un chevet plat de deux travées (cf. fig. 4-6). L'ensemble mesure environ 31 m de long pour 13,90 m de large. Le chevet, avec ses baies brisées en tiers point et ses voûtes sur croisées d'ogives, date du XIII<sup>e</sup> siècle. La nef a sans doute été agrandie avec le collatéral nord au XVI<sup>e</sup> siècle, comme le montrent les petites baies brisées à double ébrasement extérieur et les larges arcades moulurées retombant sur des piles circulaires à pénétrations à l'intérieur. Les départs de colonnes engagées au-dessus de ces supports témoignent d'un projet de voûtement de la nef, non réalisé. La partie inférieure d'une colonne, rajoutée dans le mur gouttereau sud, laisse supposer également que la construction d'un second bas-côté a également été lancée avant d'être abandonnée (cf. fig. 10). Le clocher-porche présente des arcades brisées ou surbaissées qui renvoient à une construction attribuable à une date proche de celle du bas-côté nord.

L'extérieur de l'édifice est relativement peu restauré : différents états d'enduits, notamment à base de tuileau, sont observables (cf. fig. 8-9). À l'intérieur, les parements sont masqués par un ancien enduit de plâtre recouvert d'un faux appareil peint, dans la tradition du XIX<sup>e</sup> siècle (cf. fig. 17, 20).

**PARTIES CONCERNÉES ET ÉLÉMENTS CONSERVÉS :**

Le mur sud de la nef à l'extérieur retiendra essentiellement notre attention. Celle-ci, de plan rectangulaire, mesure 19,30 m de long pour 7,10 m de largeur dans le vaisseau central. Elle est couverte d'un berceau lambrissé enduit, avec fermes apparentes.

Le mur gouttereau sud de cette nef est constitué de petits moellons de calcaire blanc et jaune, probablement des calcaires de Pithiviers, soigneusement assisés et très fréquemment disposés en *opus spicatum* sur les 4/5 de la hauteur totale du mur (cf. fig. 10, 11, 14). À cette hauteur, une assise de petits blocs de calcaire allongés, légèrement en saillie, calée par des éléments de TCA, est observable. Elle est surmontée d'un à deux rangs de blocs de moyen appareil puis d'une zone de moellonage, avec des assises moins régulières et surtout sans

---

<sup>264</sup> Ce domaine est cité dans un acte daté de 1618, concernant le partage des biens de l'abbaye entre l'abbé commendataire et les religieux. Le texte parle d'une maison, de terres et de six arpents de vignes, dont la gestion est confié au vigneron des moines < 2 : p. 222 >.

disposition en *opus spicatum*. Ces éléments permettent de reconstituer un premier état avec un mur gouttereau sud couronné par une corniche, correspondant à l'assise de pierres calcaires allongées. Dans un second temps, l'ensemble du mur aurait été surélevé.

Côté est, l'angle a été remanié avec la mise en place d'un contrefort au XIII<sup>e</sup> siècle, lors de la reconstruction du chevet. L'angle sud-ouest, avant le clocher-porche et sa tourelle d'escalier, est en revanche encore partiellement conservé et montre un traitement en moyen appareil de calcaire jaune (cf. fig. 15). Ce chaînage d'angle a été remanié dans sa partie inférieure, sur environ un mètre de hauteur, lors de la construction de la tourelle. Il est également interrompu à la même hauteur que l'assise marquant l'ancienne corniche du mur, ce qui semble montrer qu'il fonctionnait bien avec ce premier état du mur.

Deux anciennes baies en plein cintre sont aujourd'hui percées dans ce mur sud et paraissent contemporaines de la mise en œuvre du parement à *opus spicatum* (cf. fig. 12-13). Haut placées dans le mur et dépourvues d'ébrasement extérieur, elles sont constituées de blocs de moyen appareil de calcaire jaune, tout comme l'angle sud-ouest. Les vestiges d'une troisième fenêtre se laissent encore deviner, juste à l'ouest du contrefort qui a été rajouté dans la partie occidentale du mur (cf. fig. 14, 16). On peut observer quatre blocs de calcaire jaune superposés, formant le piédroit gauche de la baie qui a été recoupée par le contrefort en question.

À l'intérieur de la nef, peu d'éléments semblent pouvoir être rattachés à cette première phase de l'église. Nous soulignerons toutefois la présence, dans le mur pignon oriental de la nef, de quelques décrochements dans le mur, encadrant l'arc triomphal gothique et faisant penser à deux petits contreforts plats raidissant le mur (cf. fig. 20). Leur interruption brutale, à quelques dizaines de centimètres avant le sommet des murs gouttereaux, rappelle le niveau du sommet du mur gouttereau sud de la nef, avant sa surélévation. Ces éléments pourraient ainsi renvoyer à des dispositifs liés à cette première église. En lien avec ceux-ci, les deux piliers quadrangulaires à impostes qui reçoivent la retombée de l'arc brisé de l'entrée du chœur paraissent assez massifs et la jonction entre ces supports et l'arc en question peu harmonieuse. Il n'est pas impossible que là aussi certains éléments du chevet du XI<sup>e</sup> siècle aient été préservés. L'ensemble a toutefois fortement été repris et les enduits et rejointoiements modernes ne permettent pas d'étudier ces éléments.

Pour terminer, dans le mur gouttereau sud de la nef, juste avant le chevet, une niche accueillant un lavabo a été aménagée dans l'épaisseur du mur (cf. fig. 18-19). Elle est dotée d'un arc en plein cintre, avec un très léger biseau adoucissant l'arête extérieure de son ouverture. L'ensemble est entièrement recouvert d'une épaisse couche d'enduit, empêchant d'observer la mise en œuvre et les liaisons avec le parement du mur.

## **INTERPRÉTATION**

### **ARGUMENTS DE DATATION ET PERSPECTIVES :**

L'église de Montbarrois a été étudiée en 2008 par Jacques Raunet, reprenant en partie l'une de ses précédentes contributions dans le cadre des visites de l'association Connaissance et sauvegarde du Patrimoine en 1989 < 4 ; 1 >. Il propose à cette occasion une chronologie complexe des premières phases de l'église, avec un premier édifice construit avant 1060, au regard des éléments observables dans le mur gouttereau sud de la nef. Il n'a visiblement pas repéré la troisième baie bouchée à l'ouest et restitue un édifice avec une nef rectangulaire plus

courte, s'arrêtant à l'ouest à la hauteur du contrefort sud, et terminée à l'est par une abside. Il envisage ensuite de voir, à la fin du XI<sup>e</sup> siècle, la construction d'une première tour occidentale, isolée dans un premier temps puis reliée à l'église par l'agrandissement de la nef vers l'ouest. Cette chronologie repose essentiellement sur le fait que des contreforts à l'est du clocher sont visibles à l'intérieur de la nef, donnant l'impression que le clocher existait avant la nef qui serait venue s'appuyer contre (cf. fig. 17).

Nos observations concernant le mur gouttereau sud nous paraissent avoir mis en avant que sa partie occidentale, où l'on peut noter le maintien de l'*opus spicatum*, de la corniche ancienne, la présence d'une troisième baie appareillée en calcaire jaune et un angle sud-ouest bien appareillé avec la même pierre, est contemporaine du reste du mur gouttereau. L'idée que la nef ait pu être prolongée vers l'ouest pour intégrer le clocher ne nous semble pas devoir être retenue, d'autant plus qu'aucun élément de l'architecture du clocher ne peut être attribué à l'architecture de la période romane. Ainsi, il faut en conclure que le clocher a été rajouté, à partir de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle, entraînant la reconstruction d'une grande partie du mur pignon ouest de la nef.

L'église de Montbarrois présentait donc dans son premier état une nef unique dont les dimensions correspondraient à celles du vaisseau central actuel, terminée probablement par une abside, semi-circulaire ou quadrangulaire. Les caractères de la mise en œuvre, avec l'emploi de l'*opus spicatum* et la présence de baies en plein cintre, sans ébrasement extérieur, renvoient à l'architecture du XI<sup>e</sup> siècle, plus particulièrement aux années 1000-1050. Toutefois, il nous paraît difficile de déterminer si nous voyons encore l'église citée en 1035 dans l'acte de donation à l'abbaye de Saint-Benoit-sur-Loire ou si nous sommes face à une reconstruction consécutive à cette donation. Dans ce dernier cas, aucun élément plus ancien n'étant visible, l'hypothèse d'une première chapelle en bois pourrait être à envisager.

## **SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE**

### SOURCES :

A : *Carte de randonnée : Forêt d'Orléans. Massif d'Ingrannes. Bellegarde*, Échelle : 1/25000<sup>e</sup>, Paris, éd. IGN, 2003, 1 carte (Carte de randonnée 2319 OT).

B : *Dossier d'inventaire topographique de la commune de Montbarrois*, ministère de la culture, 1986 (Région Centre – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune de Montbarrois).

C : Longnon A., *Pouillés de la province de Sens*, Paris, Imprimerie Nationale, 1904, p. 53, 98 (Recueil des Historiens de la France. Pouillés. Tome IV).

D : *Montbarrois : dossier travaux* (Orléans – Service départemental de l'architecture et du patrimoine – dossier de la commune de Montbarrois).

E : *Plan cadastral parcellaire de la commune de Montbarrois, Section D, feuille 1 dite du bourg*, Échelle 1/1250<sup>e</sup>, 1813, Orléans, AD 45, 2 Mi 5232.

F : *Plan cadastral parcellaire de la commune de Montbarrois, Tableau d'assemblage*, Échelle 1/10000°, 1813, Orléans, AD 45, 2 Mi 5232.

G : Prou M., Vidier A., *Recueil des chartes de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire*, Paris, éd. A. Picard, 1907, vol.I, p.192-194, 329-337, 387-392 (Documents publiés par la société historique et archéologique du Gâtinais V et VII).

H : Quantin M., *Cartulaire général de l'Yonne*, vol. 2, Auxerre, éd. Perriquet, 1860, p. 238-239.

I : Stein H., Recueil de chartes relatives au prieuré de Flotin, *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais* XLIII, Fontainebleau, Imp. Ernest Bourges, 1936, p. 123.

**BIBLIOGRAPHIE :**

1 : Godin R., Ortega P., Raunet J., Virlet J.-B., *Monbarrois*, Pithiviers, éd. Connaissance et Sauvegarde du Patrimoine, 1989, 19 p. (Notice 65 ; Visite du 21 mai 1989)

2 : Jarry E., *Histoire de l'abbaye de La Cour-Dieu, ordre de Citeaux, diocèse d'Orléans (1178-1793)*, Orléans, éd. Herluison, 1864, 235 p.

3 : Patron C., Montbarrois, *Recherches historiques sur l'Orléanais, ou Essai sur l'histoire, l'archéologie, la statistique des villes, villages, hameaux, églises, chapelles, châteaux-forts, abbayes, hôpitaux et institutions de l'Orléanais proprement dit, depuis l'époque celtique jusqu'à nos jours*, Orléans, éd. Blanchard, 1870-1871, vol. 2, p. 360-361 (Réimprimé en 1991 sous le titre *Département du Loiret. Dictionnaire des communes*, Paris, éd. Comédit, 1991, 2 vol.)

4 : Raunet J., L'église Saint-Martin et Saint-Bond de Montbarrois, *Bulletin de liaison de la Société des amis de l'histoire de Beaune, Beaune-la-Rolande (Loiret)* 21, Beaune-la-Rolande, éd. de la Société des amis de l'histoire de Beaune, 2008, p. 10-42.

5 : Richard J., Notes sur Montbarrois, commune du canton de Beaune-la-Rolande, *Bulletin de liaison de la Société des amis de l'histoire de Beaune, Beaune-la-Rolande (Loiret)* 21, Beaune-la-Rolande, éd. de la Société des amis de l'histoire de Beaune, 2008, p. 3-9.

# MONTBOUY

## IDENTITÉ

VOCABLE : Notre-Dame de l'Assomption et Saint-Blaise

STATUT : Prieuré-cure

DIOCÈSE : Sens

ARCHIDIACONÉ : Gâtinais

DOYENNÉ : Ferrières

DÉPENDANT DE : La Charité-sur-Loire

DÉPARTEMENT : Loiret

N° INSEE : 45210

COORDONNÉES LAMBERT : x = 636,210 ; y = 2318,050.

PROPRIÉTAIRE ACTUEL : Commune

PROTECTION MH : L'église a été inscrite à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques par arrêté du 16 février 1967.

## HISTORIQUE

PRINCIPALES DONNÉES TEXTUELLES :

L'église de Montbouy semble mentionnée pour la première fois dans les possessions du prieuré clunisien de la Charité-sur-Loire en 1107 : « [...] *in episcopatu Senonensi, ecclesia de Monteboio* [...] » < F : p. 362 >. Les Templiers fondent par la suite une commanderie à Montbouy, reprise par les Hospitaliers après la suppression des premiers < 8 : p. 291-292 >. L'idée s'est ainsi répandue d'une fondation de l'église par ces frères hospitaliers dans le courant du XII<sup>e</sup> siècle, suite notamment aux affirmations de l'abbé Patron allant dans ce sens < 9 >. Outre le fait qu'au XII<sup>e</sup> siècle, ce sont les Templiers qui auraient pu être concernés, il semblerait que l'église soit restée le siège d'un prieuré clunisien, comme l'atteste les mentions d'un prieuré-cure à Montbouy dans les comptes du diocèse de Sens, au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle < G : p. 47, 49 >.

L'église subit des travaux dès la fin du Moyen Âge, comme l'illustre un document daté du 9 novembre 1493, conservé aux archives départementales de l'Yonne et publié par Maurice Prou, dans lequel le doyen de Ferrières permet au curé et aux marguilliers de l'église de Montbouy de lever une taille de 20 livres tournois sur les paroissiens afin de pouvoir effectuer des réparations à l'église : « *Cum, ut asseritis, vobis sit necesse de presenti facere seu ordinare unam collectam seu tailliam pro nonnullis reparacionibus dicte vestre ecclesie necessariis usque ad summam viginti librarum turonensium* » < K : p. 167-168 >.

Plus récemment, en 1995, les enduits extérieurs de la sacristie, du clocher et des deux pans sud du chevet ont été refaits < J >.

**DESCRIPTION****PRÉSENTATION DU MONUMENT :**

Le village actuel de Montbouy est implanté dans la vallée du Loing, doublée depuis le XVII<sup>e</sup> siècle par le canal de Briare (*cf.* fig. 2-3). Le territoire de la commune offre des vestiges importants remontant à l'époque gallo-romaine, permettant de situer là une agglomération secondaire importante, parfois identifiée par certains auteurs avec l'*Aquae Segetae* de la carte de Peutinger. Ces éléments sont connus depuis la création du canal de Briare au début du XVII<sup>e</sup> siècle, dont le creusement avait entraîné notamment la découverte de l'amphithéâtre (*cf.* fig. 8). Suite aux découvertes successives, se sont ajoutés à celui-ci un sanctuaire des sources (d'où l'identification à *Aquae Segetae* : *cf.* fig. 9), un *fanum*, une salle thermale alimentée par un aqueduc amenant l'eau d'une source située sur la commune de Sainte-Geneviève-des-Bois (sur une distance de 4 kilomètres), des vestiges d'habitations, caves, fours... Tous ces éléments se situent aujourd'hui à environ 1,5 km au nord du village, à la hauteur du confluent du Loing et du Rû Simon (*cf.* fig. 2). L'occupation du site semble aller du I<sup>er</sup> siècle après Jésus-Christ à la seconde moitié du V<sup>e</sup> siècle < 1 ; 3 ; 5 ; 11 >.

Le bourg de Montbouy se développe essentiellement le long d'une rue principale, orientée est/ouest, parallèle au canal de Briare, qui passe aux pieds du chevet de l'église, et au Loing lui-même (*cf.* fig. 3-4). Les vestiges de l'ancienne commanderie templière ont été identifiés dans la partie occidentale du bourg (*cf.* fig. 10). L'église est située dans la zone sud du bourg, avec une grande place depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle aménagée au nord, et des parcelles non construites du côté sud (*cf.* fig. 4). La localisation exacte de l'ancien cimetière n'est pas connue ; aucune porte n'est percée dans les murs latéraux de la nef.

En plan, l'édifice présente une nef de quatre travées avec un unique collatéral sud, suivi d'une travée plus allongée pouvant former transept, avec un bras bas non saillant au nord et le clocher au sud. Le tout est terminé par un chevet constitué d'une travée droite et d'une abside à trois pans (*cf.* fig. 5-7). L'ensemble mesure environ 33,50 m de long pour 16,30 m de large dans le transept.

Le portail occidental de la nef date probablement de la fin du XII<sup>e</sup> siècle, comme le fait remarquer Bérangère Bertrand, au regard des types de colonnes engagées, dotées de bagues, des bases dotées de griffes et des chapiteaux à crochets (*cf.* fig. 18-19) < 2 : p. 167 >. Il n'est pas impossible que le clocher ait été construit à la même époque, entre la fin du XII<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. La construction du bas-côté nord, le percement des grandes baies du mur sud et le chevet appartiennent à une ou plusieurs phases de construction à la fin du Moyen Âge. Les grandes arcades brisées moulurées, retombant sur des piliers par le biais de pénétrations et les baies du mur sud de la nef, à soufflets et mouchettes, évoquent l'architecture flamboyante. Leurs profils ne paraissent pas incompatibles avec des travaux effectués vers 1500, en lien avec l'impôt levé en 1493 (*cf.* ci-dessus). Le chevet, avec ses baies à lancettes très élevées, couronnées d'arcs trilobés très écrasés, nous paraît plus récent et pourrait bien n'avoir été édifié qu'au XVI<sup>e</sup> siècle.

À l'extérieur, l'église présente divers états anciens d'enduits, en grande partie dégradés, à l'exception des murs du clocher et des deux pans sud du chevet qui ont été restaurés en 1995 (*cf.* fig. 5-11). À l'intérieur, les parements sont entièrement masqués sous un enduit ocre clair (*cf.* fig. 12-13).



**PARTIES CONCERNÉES ET ÉLÉMENTS CONSERVÉS :**

Quelques éléments, dans les murs sud et ouest du vaisseau central de la nef, évoquent l'existence d'un état antérieur à la phase illustrée par la construction du portail occidental. Cette partie de l'édifice mesure 19,77 m de long pour 9,22 m de large et est couverte d'un berceau lambrissé enduit, avec fermes apparentes.

Le parement du mur sud, le plus aisément observable, montre une mise en œuvre avec des moellons de calcaire soigneusement assisés. Toutefois, un examen attentif de ce dernier permet de repérer un coup de sabre vertical, entre les deux grandes baies gothiques orientales (*cf.* fig. 13, 16). L'étude des moellons utilisés de part et d'autre met en évidence deux phases distinctes de construction (*cf.* annexe). Ce mur a ainsi visiblement été profondément remanié. La présence d'enduits encore relativement couvrants dans les trois quarts supérieurs de l'élévation n'aide pas à comprendre quelle portion de parement est la plus ancienne. Une comparaison avec des mesures prises sur les vestiges des murs de l'amphithéâtre gallo-romain permet également de réfuter l'hypothèse d'une réutilisation exclusive des pierres des monuments antiques pour construire l'église au XI<sup>e</sup> siècle.

Ce parement est associé, à l'angle sud-ouest de la nef, avec un chaînage en moyen appareil. Des vestiges de chaînages comparables peuvent également être observés à l'angle sud-est, juste avant le clocher, et sur la façade ouest, à l'emplacement de ce qui devait constituer l'angle nord-ouest, avant l'ajout du collatéral (*cf.* fig. 17 et 21). Dans cette même façade occidentale, les ruptures liées à la mise en place du portail au XII<sup>e</sup> siècle sont également bien discernables (*cf.* fig. 21). À l'est, juste avant le clocher, on peut encore observer un chaînage vertical en moyen appareil, avant une petite portion de parement constituée de moellons, trace évidente de remaniement entre les deux structures (*cf.* fig. 17).

En association avec cette première phase de construction, nous pouvons associer les quatre petites baies bouchées encore visibles, deux sur le mur sud et deux sur le mur ouest (*cf.* fig. 13, 19). Ces dernières sont en partie coupées par le massif en saillie du portail (*cf.* fig. 20). La baie occidentale du mur sud est complète (*cf.* fig. 14), celle de l'est est également coupée par une des ouvertures du XV<sup>e</sup> siècle (*cf.* fig. 15). Elles sont toutes dotées d'arcs en plein cintre, dépourvues d'ébrasement extérieur et d'appui appareillé. Elles sont mises en œuvre avec des blocs de calcaire gris et constituées de deux piédroits de trois assises, avec une alternance de carreaux et boutisses, couronnés par un arc formé d'environ six claveaux trapézoïdaux et relativement trapus.

Aucun autre élément ne semble pouvoir être rattaché à cette phase de construction.

## **INTERPRÉTATION**

**ARGUMENTS DE DATATION ET PERSPECTIVES :**

Nous pouvons ainsi probablement restituer une première église, avec une nef unique charpentée terminée par un chevet aux dispositions inconnues.

Les historiens ayant repéré cette phase de construction l'attribuent généralement à la fin du XI<sup>e</sup> siècle < A ; 5 : p. 38 ; 12 >. Nathalie Sornicle inclut également dans cette phase la construction du clocher, en raison de « sa meurtrière et ses baies en plein cintre » < 12 : p. 110 >. La rupture soulignée ci-dessus entre la nef et le clocher, les baies du clocher certes en plein cintre mais dotées d'un ébrasement extérieur, les puissants contreforts terminés par un long glacis, l'arc d'entrée brisé à l'intérieur, le voûtement en ogives de la souche : tous

ces éléments sont contraires à cette hypothèse et renvoient plutôt à une édification dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle, voire au début du XIII<sup>e</sup> siècle seulement. Quant à la datation de la première phase, les caractéristiques des petites baies, avec leurs dimensions assez restreintes, leur position haut placée dans le mur et l'absence d'ébrasement extérieur permettent d'envisager le XI<sup>e</sup> siècle.

## **SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE**

### **SOURCES :**

A : Bardisa M., Pouvreau P., *Fiche de pré-inventaire de l'église Notre-Dame et Saint-Blaise à Montbouy*, ministère de la Culture, 1986-1994 (Région Centre – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune de Montbouy ; <http://www.culture.gouv.fr/documentation/memoire/HTML/IVR24/IA00124243/images/IA001242438001.jpg>).

B : Buyer M., *Plan cadastral parcellaire de la commune de Montbouy, Tableau d'assemblage*, Échelle 1/20000<sup>e</sup>, 25 juin 1831, Orléans, AD 45 (Coligny), 3 P 210/1.

C : Buyer M., *Plan cadastral parcellaire de la commune de Montbouy, Section E, dite des Bérangers (avec plan au sol de l'église)*, Échelle 1/5000<sup>e</sup>, 25 juin 1831, Orléans, AD 45 (Coligny), 3 P 210/9 (avec développement du bourg au 1/2500<sup>e</sup>).

D : *Carte de randonnée : Châtillon-Coligny*, Échelle : 1/25000<sup>e</sup>, Paris, éd. IGN, 2004, 1 carte (Carte de randonnée 2420 E).

E : Lablaude P., Lemort A., *Travaux de couverture*, 1961-1974, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 1990/022/0007 (Série 1990/022 : Travaux sur les édifices du Loiret).

F : Lespinasse R. de, *Cartulaire du prieuré de La Charité-sur-Loire (Nièvre), ordre de Cluny*, Nevers/Paris, éd. Morin-Boutillier/H. Champion, 1887, 478 p.

G : Longnon A., *Pouillés de la province de Sens*, Paris, Imprimerie Nationale, 1904, p. 47 (Recueil des Historiens de la France. Pouillés. Tome IV).

H : *Montbouy : dossier travaux* (Orléans – Service départemental de l'architecture et du patrimoine – Dossier de la commune de Montbouy).

I : *Montbouy : église Notre-Dame et Saint-Blaise, Dossier général* (CRMH, DRAC Centre, Orléans, dossiers sur la commune de Montbouy, 45210-2 G1).

J : *Montbouy : église Notre-Dame et Saint-Blaise, Dossier travaux* (CRMH, DRAC Centre, Orléans, dossiers sur la commune de Montbouy, 45210-2 T1).

K : Prou M., Églises paroissiales du Gâtinais : réparations du XV<sup>e</sup> siècle, *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais* 2, Fontainebleau, Imp. Ernest Bourges, 1884, p. 167-168.

L : Vannoise J. de, *Plan des toitures de l'église de Montbouy*, Échelle de 1/2000<sup>e</sup>, 1990 (CRMH, DRAC Centre, Orléans, dossiers sur la commune de Montbouy, 45210-2 T1).

**BIBLIOGRAPHIE :**

1 : Bellet M.-E., Montbouy- (Loiret), *Agglomérations secondaires antiques en Région Centre*, vol. I, Tours, éd. FERACF/ARCHEA, 1999, 224 p. (17<sup>e</sup> Supplément à la Revue archéologique du Centre de la France).

2 : Bertrand B., Montbouy, *Les façades occidentales des églises romanes de l'ancien archidiaconé du Gâtinais*, Paris, Université de Paris I – Panthéon Sorbonne, 2003, vol. I, p. 164-167 (Mémoire de DEA d'histoire de l'art, sous la direction de Maylis Baylé).

3 : Buchez N., Chardron P., *Montbouy. Un village, une histoire*, Montbouy, éd. ASPAM, 1990, 43 p.

4 : Charron A., *Essai historique sur Montbouy*, Orléans, éd. H. Herluison, 1895, 69 p.

5 : Mauret-Cribellier V., *Le canton de Châtillon-Coligny. Loiret*, Orléans, éd. de l'Association régionale pour l'étude du patrimoine de la région Centre, 2000, p. 14, 15, 38 (Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France – Images du Patrimoine ; 199).

6 : Michel E., Montbouy, *Histoire et description des églises des arrondissements de Gien et de Montargis*, Paris, éd. Plon, 1885, p. 101-102.

7 : Michel E., Montbouy, *Monuments religieux, civils et militaires du Gâtinais (Départements du Loiret et de Seine-et-Marne) depuis le XI<sup>e</sup> jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle*, Lyon, éd. Librairie générale Henri Georg, 1879, p. 124.

8 : Michelet J., *Procès des Templiers*, vol. I, Paris, Imp. Nationale, 1841, p. 290-291.

9 : Patron C., *Recherches historiques sur l'Orléanais, ou Essai sur l'histoire, l'archéologie, la statistique des villes, villages, hameaux, églises, chapelles, châteaux-forts, abbayes, hôpitaux et institutions de l'Orléanais proprement dit, depuis l'époque celtique jusqu'à nos jours*, Orléans, éd. Blanchard, 1870-1871, vol. II, p. 111-113 (Réimprimé en 1991 sous le titre *Département du Loiret. Dictionnaire des communes*, Paris, éd. Comédit, 1991, 2 vol.)

10 : Pérouse de Montclos J.-M. dir., Montbouy, *Le guide du patrimoine. Architectures en région Centre. Val-de-Loire. Beauce. Sologne. Berry. Touraine*, Paris, éd. Hachette/Conseil régional du Centre, 1988, p. 454.

## NOTICE 56 - Montbouy

11 : Provost M., 103 – Montbouy (INSEE n°210), *Le Loiret. 45*, Paris, éd. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1988, p. 142-150 (Collection Carte archéologique de la Gaule).

12 : Sornicle N., *Architecture religieuse précoce dans le Loiret*, mémoire de maîtrise d'histoire de l'art, Université de Paris X, 1987, vol. 1, p. 110.

13 : Soyer J., *Les noms de lieux du Loiret. Recherches sur l'origine et la formation des noms de lieux du département du Loiret*, Roanne, éd. Horvath, 1979, p. 96, 594.

# MONTEREAU

## IDENTITÉ

VOCABLE : Saint-Pierre

STATUT : Paroisse

DIOCÈSE : Sens

ARCHIDIACONÉ : Gâtinais

DOYENNÉ : Gâtinais

DÉPENDANT DE :

DÉPARTEMENT : Loiret

N° INSEE : 45213

COORDONNÉES LAMBERT : x = 617,675 ; y = 2317,425.

PROPRIÉTAIRE ACTUEL : Commune

PROTECTION MH : Néant.

## HISTORIQUE

PRINCIPALES DONNÉES TEXTUELLES :

L'église de Montereau est mentionnée pour la première fois en 1035, dans un acte de l'archevêque de Sens Gelduin en faveur de l'abbaye de Saint-Benoit-sur-Loire, confirmant les dispositions prises par ses prédécesseurs concernant les églises de Montereau et Oussoy : « *Scriptum etiam quod nostri antecessores illis fecerunt, pro redemptione animarum suarum, de duabus ecclesiis, hoc est de Monasteriolo et Ulseto, perpetualiter nostra auctoritate confirmo.* » < F : p. 192-194 >. Le site semble faire partie des possessions anciennes et durables de l'abbaye, puisque un bien inaliénable est cité à Montereau en 900 et que l'on retrouve l'église dans les listes des possessions de Fleury en 1146 et 1157<sup>265</sup> < F : p. 93, 332, 389 >. Vers 1350, dans les comptes du diocèse de Sens, l'église est toujours placée sous le patronage de l'« *Abbatis Sancti Benedicti* » < D : p. 52 >. Quand à la paroisse, il faut attendre le pouillé levé en 1369-1370 pour la voir clairement spécifiée dans les sources textuelles conservées < D : p. 98 >.

En 1981, divers travaux de restauration ont eu lieu sur l'édifice, concernant le rejointoiement intérieur du mur sud du transept sud, et le renouvellement du mobilier < E >. Des photographies, prises en 1995, montrent la façade occidentale de l'église couverte d'un vieil enduit lépreux et les contreforts encadrant le portail couverts de mousses < E >. Une campagne de travaux visant à réhabiliter ce mur pignon a donc eu lieu entre 1995 et 2008, date de notre première visite.

---

<sup>265</sup> Béangère Bertrand notait dans son mémoire que Dom Morin affirmait que l'église de Montereau appartenait à l'abbaye de Saint-Benoit-sur-Loire depuis au moins 855, d'après une charte de Charles le Chauve < 1 : p. 168 >. Toutefois, la référence qu'elle indique concerne Montereau-Fault-Yonne, en Seine-et-Marne, et ne cite pas un tel document, ni la date < 3 : p. 537 >.

## DESCRIPTION

### PRÉSENTATION DU MONUMENT :

Le village de Montereau est implanté dans la vallée d'un petit ruisseau, La Menotte, alimentant plusieurs étangs dont un grand d'environ 250 m de long, situé à quelques dizaines de mètres au sud-est du chevet. Ceux-ci sont qualifiés de viviers sur le plan cadastral de 1838. L'église est implantée légèrement en retrait d'un carrefour entre plusieurs routes, celle menant à Lorris au nord et celle reliant le bourg à Ouzouer au sud qui passe juste au ras de la façade du pignon occidental (*cf.* fig. 2). L'ancien cimetière se développait autrefois de l'autre côté de cette dernière, à l'angle du carrefour principal du village.

En plan, l'édifice est constitué d'une nef unique, suivie de deux chapelles formant transept, et d'une abside quadrangulaire (*cf.* fig. 3-4). L'ensemble mesure environ 29,60 m de long pour 17,25 m de large dans le transept. La partie occidentale de la nef accueille une structure en bois supportant le petit clocher qui surmonte la façade. Une sacristie moderne a été rajoutée contre le mur sud du chevet.

À l'exception du mur pignon occidental de la nef, masqué par une épaisse couche d'enduit récente (*cf.* ci-dessus), les parements extérieurs de l'édifice sont en partie recouverts par plusieurs enduits de chaux anciens, plus ou moins lépreux selon les murs (*cf.* fig. 5-8). À l'intérieur, les maçonneries disparaissent sous d'épaisses couches de plâtre, dotés d'une polychromie blanc et jaune (*cf.* fig. 15-16).

### PARTIES CONCERNÉES ET ÉLÉMENTS CONSERVÉS :

Seule la nef semble conserver des vestiges attribuables aux X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles. Les murs du transept et du chevet présentent des murs en grande partie appareillés avec des assises de briques et nous n'avons pu relever aucun élément ancien parmi eux (*cf.* fig. 6). La nef, de plan rectangulaire, mesure 17,61 m de long dans son état actuel et 7,54 m de large. Elle est couverte d'un berceau lambrissé enduit, légèrement surbaissé (*cf.* fig. 16).

Les enduits relativement dégradés du mur gouttereau sud de la nef permettent d'observer partiellement la mise en œuvre. Des moellons de calcaire soigneusement assisés, avec ponctuellement une disposition en *opus spicatum*, constituent le parement du mur. Ils sont associés à deux anciennes ouvertures bouchées : une petite baie en plein cintre, sans ébrasement extérieur, haut placée dans le mur, recoupée par une fenêtre plus récente et dont ne subsistent que le piédroit oriental, constitué de deux assises, et le linteau monolithe plein cintre, et une porte, avec deux jambages de cinq pierres superposées et un arc clavé en plein cintre (*cf.* fig. 9-11). Le mur est également épaulé par deux contreforts en moyen appareil de calcaire clair, s'élevant sur les  $\frac{3}{4}$  de la hauteur totale du mur, avec un petit socle en saillie de trois assises à la base et un glacis sur deux rangs de pierres au sommet. Les mêmes éléments sont présents contre le mur gouttereau nord (*cf.* fig. 7-9). La chronologie de ces éléments reste difficile à établir. D'importants chaînages en pierre de taille sont observables autour de ces contreforts mais leurs liaisons avec le parement en moellons ne le sont pas (*cf.* fig. 12). Ils restent de dimensions modestes, aussi bien en hauteur qu'en épaisseur (autour de 28-29 cm) et ne semblent pas en relation avec un voûtement.

Le mur pignon occidental est percé en son centre d'un portail de style roman, encadré de deux contreforts, et surmontée d'une grande baie à deux lancettes surmontées d'un *oculus* qui ne retiendra pas notre attention ici. Les deux contreforts rappellent fortement ceux des

murs gouttereaux : dimensions équivalentes et mêmes caractéristiques (cf. fig. 14). Il ne nous semble ainsi pas trop téméraire d'affirmer qu'ils ont probablement été mis en œuvre au cours de la même campagne de travaux. Ils encadrent une porte constituée d'une archivolt à deux voussures, soulignée d'un cordon en saillie mouluré, retombant sur des supports à ressauts, dotés d'impostes. Le rouleau inférieur de l'arc est orné de bâtons rompus, le rouleau supérieur de motifs de pointes de diamant. Le cordon est très simplement mouluré d'un cavet et d'un petit bandeau, souligné d'un filet. Les impostes présentent quant à elles un bandeau, doté d'un filet à sa base, surmontant un biseau légèrement incurvé, avec un tore à la jonction entre les deux (cf. fig. 15).

La jonction entre les contreforts et le portail apparaît toutefois peu harmonieuse : les assises des différents éléments ne sont pas alignées et des vides comblés par du mortier apparaissent entre chaque. Bien que nous devions rester prudente sur ce qui pourrait être un effet du aux dernières restaurations, nous aurions tendance à penser que les contreforts et le portail n'ont pas été mis en œuvre à la même période.

## **INTERPRÉTATION**

### **ARGUMENTS DE DATATION ET PERSPECTIVES :**

Peu d'études ont été consacrées à cet édifice. En 1968, le dossier de pré-inventaire de l'église indique une construction de la nef à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, du transept et du chevet au XVI<sup>e</sup> siècle < G >. Plus récemment, Bérandère Bertrand a consacré quelques lignes au portail occidental dans son étude sur les façades romanes des églises du Gâtinais, dans lesquelles elle propose une datation au milieu du XII<sup>e</sup> siècle, au regard des moulurations utilisées < 1 >.

Les quelques éléments observables sur le mur gouttereau sud de la nef nous paraissent toutefois indiquer l'existence d'un édifice antérieur au XII<sup>e</sup> siècle, confirmée en outre par les sources textuelles. Les deux baies, associées à un parement en moellons avec présence ponctuelle d'*opus spicatum*, renvoient à une datation dans le courant du XI<sup>e</sup> siècle, plus préférentiellement dans la première moitié. L'ensemble des six contreforts pourrait également appartenir à cette phase. En revanche, au regard de ses décors sculptés, le portail est effectivement plus récent, ce que semble prouver les maladresses visibles entre les contreforts et ses piédroits, indiquant sans doute un remaniement de la baie dans le courant du XII<sup>e</sup> siècle. L'église étant citée dès 1035, il reste toutefois très difficile d'affirmer si les vestiges que nous avons relevés appartiennent à cet édifice ou à une reconstruction plus tardive, au milieu du XI<sup>e</sup> siècle par exemple.

## **SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE**

### **SOURCES :**

A : *Carte de randonnée : Forêt d'Orléans. Massif de Lorris. Sully-sur-Loire*, Échelle : 1/25000<sup>e</sup>, Paris, éd. IGN, 2000, 1 carte (Carte de randonnée 2320 ET).

B : Longnon A., *Pouillés de la province de Sens*, Paris, Imprimerie Nationale, 1904, p. 52, 98 (Recueil des Historiens de la France. Pouillés. Tome IV).

C : Mauvalet M., *Plan cadastral parcellaire de la commune de Montereau, Section B, feuille 2, dite du Bourg*, Échelle 1/1250<sup>e</sup>, 1838, Orléans, AD 45, 3 P 213/4.

D : Mauvalet M., *Plan cadastral parcellaire de la commune de Montereau, Tableau d'assemblage*, Échelle 1/20000<sup>e</sup>, 1838, Orléans, AD 45, 3 P 213/1.

E : *Montereau : dossier travaux* (Orléans – Service départemental de l'architecture et du patrimoine – dossier de la commune de Montereau).

F : Prou M., Vidier A., *Recueil des chartes de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire*, Paris, éd. A. Picard, 1907, vol. I, p. 192-194 (Documents publiés par la Société historique et archéologique du Gâtinais V et VII).

G : Vilpoux E., *Fiche de pré-inventaire de l'église de Montereau*, ministère de la Culture, 20 février 1968 (Région Centre – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune de Montereau).

**BIBLIOGRAPHIE :**

1 : Bertrand B., Montereau, *Les façades occidentales des églises romanes de l'ancien archidiaconé du Gâtinais*, Paris, Université de Paris I – Panthéon Sorbonne, 2003, vol. I, p. 168-170 (Mémoire de DEA d'histoire de l'art, sous la direction de Maylis Baylé).

2 : Michel E., *Histoire et description des églises des arrondissements de Gien et de Montargis*, Paris, éd. Plon, 1885, p. 32-33.

3 : Morin G., *Histoire générale des pays de Gastinois, Senonais & Hurepoix contenant la description des antiquités des Villes, Bourgs, Châteaux, Abbayes, Églises et maisons nobles desdits pays, avec mes Genealogies des Seigneurs & familles qui en dépendent. Composée par feu R. P. Dom Guillaume Morin, Grand Prieur de l'Abbaye Royale de Ferrière en Gastinois : & du depuis mise en lumière par les vénérables religieux de ladite abbaye*, Paris, éd. Veuve Pierre Chevalier, 1630, 838 p.

4 : Patron C., Montereau, *Recherches historiques sur l'Orléanais, ou Essai sur l'histoire, l'archéologie, la statistique des villes, villages, hameaux, églises, chapelles, châteaux-forts, abbayes, hôpitaux et institutions de l'Orléanais proprement dit, depuis l'époque celtique jusqu'à nos jours*, Orléans, éd. Blanchard, 1870-1871, vol. 2, p. 558-561 (Réimprimé en 1991 sous le titre *Département du Loiret. Dictionnaire des communes*, Paris, éd. Comédit, 1991, 2 vol.)



## **MONTEREAU-FAULT-YONNE**

### **IDENTITÉ**

VOCABLE : Saint-Martin

STATUT : Prieuré

DIOCÈSE : Sens

ARCHIDIACONÉ : Melun

DOYENNÉ : Montereau

DÉPENDANT DE : Saint-Laumer de Blois

DÉPARTEMENT : Seine-et-Marne

N° INSEE : 77305

COORDONNÉES LAMBERT : x = 646,575 ; y = 2377,575.

PROPRIÉTAIRE ACTUEL : Commune

PROTECTION MH : L'église a été classée Monument historique par arrêté du 15 janvier 1979 ; le reste du prieuré, façades et toitures, a été inscrit à l'Inventaire à la même date.

### **HISTORIQUE**

PRINCIPALES DONNÉES TEXTUELLES :

Les origines de ce prieuré restent peu connues. Selon Dom Noël Mars, l'historien de l'abbaye de Saint-Laumer de Blois, dont dépendait le monastère, il aurait été donné à l'abbaye aux alentours de l'an 908, à l'occasion du passage dans la région de plusieurs religieux de l'abbaye, en route vers l'Auvergne. L'auteur précise toutefois qu'il ne possède aucune source prouvant cela :

« Ma croyance est qu'il fut donné à Saint-Lomer de Corbion, environ l'an 908, lorsque quelques religieux de Blois partirent de la ville pour aller en Auvergne avec une partie du chef & bras de Saint-Lomer ; & ce, à raison des miracles qui se firent en ce lieu. C'est là ma croyance, jusqu'à ce que j'aie vu le contraire. »

< O : p. 344-345 >.

Certains auteurs plus récents avancent l'hypothèse que la donation du prieuré serait à attribuer aux comtes de Blois et de Champagne, seigneurs de la région < 9 : p. 71 >. Toutefois, aucun document préservé aujourd'hui ne permet de prouver ou d'infirmer ces hypothèses.

La première mention aujourd'hui conservée de l'église remonte au pouillé du pays sénonais, daté du XI<sup>e</sup> siècle : dans le doyenné de Marolles, une église nommée *Sanctus Martinus* est identifiée par Auguste Longnon à Saint-Martin-du-Tertre < N : p. 1 >. Le prieuré apparaît ensuite dans les comptes du diocèse de Sens, tenus vers 1350, « *Prior Sancti Martini de Colle : visitationem et procurationem* ». À cette époque, la paroisse Saint-Jean de Courbeton voisine est placée sous le patronage du prieuré < N : p. 27 >.

En 1567, la ville de Montereau subit les assauts des troupes de la Ligue, qui pillent et ruinent le prieuré < K >. Ces événements sont rappelés, de manière allusive, par Dom Noël Mars qui

nous informe que les moines de l'abbaye s'y trouvent depuis réduits au nombre de quatre, contre une vingtaine auparavant < O : p. 345 >.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, le prieuré aurait été une nouvelle fois saccagé par les troupes du duc Charles IV de Lorraine < K ; 3 : p. 35 >.

En 1698, l'érection de l'évêché de Blois entraîne la suppression de l'abbaye Saint-Laumer. Le prieuré Saint-Martin de Montereau est alors rattaché aux biens du nouveau diocèse < I >.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, en 1771, le seigneur voisin de Forges, M. Débonnaire, obtient l'autorisation du roi d'acquérir le prieuré Saint-Martin qui cesse alors d'être un lieu de culte et est transformé en ferme < K ; 3 : p. 35 >. La nouvelle « Ferme de Saint-Martin » apparaît ainsi sur les plans de l'*Atlas de la baronnie de Forges*, levés en 1790 (*cf.* fig. 2) < C >.

À partir de cette date et jusque dans les années 1960, les fermiers vont se succéder dans le prieuré. La nef de l'église est alors transformée en grange et le chœur sert de logement. Les deux parties sont alors séparées par un mur aménagé dans l'arc triomphal, et masquant alors une différence de niveaux de sol entre la nef et le chœur, surélevé d'environ un mètre.

En 1970, la mairie rachète l'ensemble, alors fortement ruiné, afin de le rénover. Les toitures sont dans un premier temps restaurées, dès 1971 < L >. Les travaux portent ensuite sur l'intérieur : le chœur, dans les années 1980-1983 < M >, puis la nef entre 1986 et 1989 < P >. Juste avant, des fouilles avaient été menées dans l'édifice, par les membres de l'association CERHAME<sup>266</sup>, sous la direction de Jacques Bontillot dès 1969 < H ; K >.

Dans le même temps, les autres bâtiments font également l'objet de travaux : la porterie nord, restaurée, est aménagée pour servir de logement au gardien ; une salle polyvalente est créée dans une ancienne grange au nord-est en 1986 < 3 : p. 35 >. Enfin, en 1992 et 1993, la cour est réaménagée, travaux réalisés sous la surveillance archéologique de Gilbert-Robert Delahaye < 11 ; 13 >.

## DESCRIPTION

### PRÉSENTATION DU MONUMENT :

Le prieuré Saint-Martin est implanté sur le flanc est de la colline de Surville, surplombant la vallée de la Seine, et plus au sud son confluent avec l'Yonne (*cf.* fig. 2). Ce site, constituant en réalité le rebord sud du plateau de la Brie, naturellement défensif, dominant toute la vallée, devenu noyau de communication entre les deux cours d'eau et plusieurs routes, a ainsi été peuplé très précocement. Les archéologues situent en effet au pied de la colline de Surville l'ancienne agglomération secondaire gallo-romaine nommée Condate sur la Table de Peutinger (*cf.* fig. 3). Au lieu-dit « Terre des Moines » et à l'emplacement du cimetière actuel, diverses structures ont ainsi été repérées : une voie romaine autour de laquelle s'organisait une vingtaine de bâtiments. Aucun édifice public n'a été reconnu. Les datations proposées, à partir de l'étude du mobilier, s'échelonnent du I<sup>er</sup> siècle aux VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles après Jésus Christ, avec une forte occupation aux II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècles. Parmi les éléments mobiliers remarquables, il faut noter la découverte d'un bronze à l'effigie d'Hadrien et d'un trésor monétaire comprenant des monnaies de Dioclétien, Probus, Claude II et Tacite < 3 ; 5 ; 11 ; 16 >. La proximité du prieuré Saint-Martin avec cet ensemble ainsi que la présence d'une source dans la cour de celui-ci ont amené les archéologues à penser que le prieuré avait pris la

---

<sup>266</sup> Centre d'Études et de Recherches Historiques et Archéologiques de Montereau et des Environs.

succession d'un lieu de culte antique < 16 >. Aucun vestige attribuable à cette période n'a toutefois été mis au jour sur le site même. L'occupation semble s'être maintenue à l'époque mérovingienne, comme en témoignent les datations proposées pour certains habitats repérés < 16 : p. 897 >, ainsi que les découvertes de sarcophages mérovingiens dans le cimetière actuel < 9 ; 16 : p. 894-895 ><sup>267</sup>. C'est probablement peu après cette période que la population s'est déplacée sur le confluent de la Seine et de l'Yonne, autour du monastère Saint-Maurice, cité dans les textes dès le VIII<sup>e</sup> siècle < 21 >.

Le prieuré présente un plan trapézoïdal comprenant différents bâtiments, plus ou moins ruinés, disposés autour d'une cour centrale (*cf.* fig. 4). Deux accès sont encore conservés : une porte cochère, dans l'angle occidental, et une porterie au centre de l'aile nord (*cf.* fig. 4, M). Celle-ci a été réaménagée pour servir de logement au gardien. Sur le côté ouest, une série de bâtiments à contreforts étaient présents < 3 : fig. 6-7 >. Dans la moitié nord, ils sont aujourd'hui complètement ruinés et devaient servir à abriter des animaux ; au sud, ils ont été transformés en hangar. Sur le rebord oriental, se trouvent une grange, transformée en salle polyvalente (B sur le plan), suivie d'anciennes écuries puis d'une habitation. Le côté sud du prieuré est occupé par l'église. Des fouilles ont été menées dans la cour, sous la surveillance de Gilbert-Robert Delahaye. Une citerne, située dans l'angle sud-ouest de la cour, a ainsi été retrouvée, aménagée avec un escalier d'accès voûté < 13 : p. 297 >.

L'église présente un plan comprenant, d'ouest en est, un porche fermé, une nef unique et un chevet rectangulaire de trois travées, encadré de deux chapelles latérales (*cf.* fig. 5-6). Les deux travées orientales sont surélevées au-dessus d'une crypte reprenant un plan identique (*cf.* fig. 8, 15-16). Un clocher est présent au sud de la première travée du chœur, dans le prolongement ouest de la chapelle latérale. Enfin, une structure à deux vaisseaux, construite en pans de bois et torchis, a été accolée le long du mur gouttereau sud de la nef<sup>268</sup>. Cette église mesure 36,40 m de longueur, dont 23,90 pour la nef et 12,50 pour le chevet. La nef mesure environ 7,70 m de largeur et le chœur 13,98 m dont 5,95 pour le vaisseau central. Chronologiquement, trois grandes phases de construction sont clairement identifiables par l'architecture :

- Une première phase du XI<sup>e</sup> siècle, comprenant la construction de la crypte, du chevet et de la nef.
- Une seconde phase à la fin du Moyen Âge, avec mise en place dans la nef de colonnettes nervurées et de culots aux angles, soutenant probablement une voûte d'ogives dont on devinait les traces dans les anciens enduits (*cf.* fig. 27). Ces supports, à l'exception des retombées d'angles, ont été supprimés au cours des restaurations. Ce voûtement s'est accompagné de la mise en place à l'extérieur, de gros contreforts au revers des supports intérieurs, et du percement de grandes baies gothiques dans chaque travée nouvellement créée. Les contreforts du chevet ont aussi probablement été repris à cette époque. La datation avancée pour ces remaniements est le XV<sup>e</sup> siècle. Le profil des nervures des colonnes semble en effet très proches de celles du déambulatoire de l'église Saint-Séverin à Paris, réalisées après 1489 < 17 >.

---

<sup>267</sup> Ce cimetière a été installé à l'emplacement de l'ancienne église Saint-Jean, au sud-ouest de la Terre des Moines.

<sup>268</sup> Pour des raisons de sécurité, cet espace n'est actuellement pas accessible, de même que l'intérieur du clocher.

- Enfin, une dernière étape correspond à l'ajout du porche occidental, probablement au XVII<sup>e</sup> siècle au regard de la datation du sol de carreaux vernissés retrouvé par Jacques Bontillot < H >.

Par la suite, peu de grands travaux affecteront l'église, mis à part les multiples bouchages et percements d'ouvertures liés à l'utilisation du bâtiment comme habitation et grange (*cf.* fig. 14, 22, 31, 32, 39, 41).

Aujourd'hui, l'édifice a été entièrement réhabilité dans les années 1980. Ainsi, dans l'église, tous les parements, intérieurs et extérieurs, ont été restaurés, avec de nombreux blocs remplacés notamment pour les supports et encadrements de baies, et soigneusement enduits (*cf.* fig. 24, 26, 30, 39-42, 54-57). Préalablement à cette restauration, des fouilles archéologiques ont été menées sous la direction de Jacques Bontillot<sup>269</sup>. Elles ont concerné l'ensemble de l'édifice.

Dans le porche ouest, un sol en carreaux de terre cuite vernissée, datant au plus tôt du XVII<sup>e</sup> siècle, a ainsi été mis au jour en différents endroits.

Dans la partie occidentale de la nef, un sondage a eu lieu devant la porte menant au porche ainsi qu'un décapage plus général, afin de reconnaître le sol originel de l'église (*cf.* fig. 12). Le sondage a permis de mettre en avant la présence d'une grande fosse comprenant, dans la terre de surface, de nombreux fragments de tuiles modernes et de carreaux et tuiles vernissés. Venait ensuite une couche cendreuse, associée à un incendie, comprenant également des carreaux vernissés ainsi que des débris de bronze. La fouille n'avait pas alors été poussée plus loin dans le rapport auquel nous avons eu accès < H >. Le décapage plus général de la partie ouest de la nef avait permis de mettre en avant la présence du sol géologique du côté sud, d'ailleurs visible aujourd'hui.

Un sondage longitudinal a également été effectué dans la nef, permettant de mettre en évidence plusieurs niveaux de sols superposés, un mur transversal situé dans l'axe de deux des colonnes gothiques, deux sépultures et les vestiges d'un four avec un moule pour la fonte de cloches (*cf.* fig. 10) < K >.

La fouille a visiblement été poursuivie dans les années 1980 et une dizaine d'inhumations auraient été mis au jour à cette occasion < 9 : p. 74 >. L'une de ces sépultures était en cercueil. Deux monnaies médiévales ont été découvertes : l'une posée dessus, et l'autre juste à côté. Il s'agissait d'une obole d'argent du roi Raoul (923-935) et d'un denier d'argent comtal de Sens, en circulation jusqu'à la fin du X<sup>e</sup> siècle et au début du XI<sup>e</sup> siècle < 7 >. Il est ainsi tout à fait regrettable de ne pas avoir eu d'informations sur cette tombe (localisation ?) et surtout sur ses relations stratigraphiques avec l'église. Elle aurait en effet pu constituer un bon élément de datation.

À la fin des années 1960, le mur bouchant l'arcade triomphale a été détruit, afin de rendre à l'édifice ses proportions originelles. Une petite fouille a été effectuée au pied de ce mur, permettant la découverte de la base d'un autel placée du côté de la nef < K >. Il en a été déduit qu'à l'époque moderne, l'église avait réduite à sa seule nef à un moment donné.

Le chœur a concentré la majorité des efforts des archéologues en 1969. En effet, dans la travée occidentale, le sol moderne du logement s'était effondré, laissant voir une porte

---

<sup>269</sup> Nous avons eu accès à la documentation concernant les premières campagnes de fouilles de 1969-1970 < H ; K >. Gibert-Robert Delahaye évoquent dans ses articles des fouilles menées au milieu des années 1980 pour lesquelles nous n'avons malheureusement rien trouvé.

donnant accès à la crypte, et permettant ainsi de proposer l'existence d'un chœur surélevé dans ses deux travées orientales au-dessus de cette dernière. Toute la travée occidentale a ainsi été fouillée afin de retrouver la configuration originelle du site (cf. fig. 11). Les archéologues ont ainsi mis en évidence, au point de vue de la construction, deux murets dans l'alignement des piédroits de la baie, encadrant l'escalier descendant vers la crypte, ainsi qu'un mur très épais, aux fondations élargies, le long du mur nord actuel, antérieur à la crypte (cf. fig. 50-51). Entre ce niveau et le sol moderne carrelé du logement se trouvait diverses couches de remblai comprenant des ossements et deux urnes funéraires à flammules rouges et trous de tirage. Une sépulture, située à l'emplacement de l'escalier menant à la crypte, a été datée des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, ce qui permet d'envisager un abandon relativement précoce de cet accès<sup>270</sup>. Sous ce niveau matérialisé par le sommet du mur nord<sup>271</sup>, se trouvait une couche de terre plus homogène, comprenant moins de mobilier mais quelques inhumations (un crâne brisé, une sépulture en place avec le crâne placé dans une cavité céphaloïde creusée dans le rocher). Ces éléments appartiendraient, selon Jacques Bontillot, à un ancien cimetière sur lequel le prieuré aurait été construit.

En 1969, la fouille de la crypte était également inachevée. Jacques Bontillot indique que son équipe avait alors dégagé la travée ouest du vaisseau central, faisant apparaître le sol géologique taillé, de même que la chapelle sud.

Enfin, les archéologues avaient également effectué plusieurs sondages au sud de l'église, notamment dans la partie construite en pans de bois, à la recherche du cimetière mérovingien ayant pu fournir tous les sarcophages présents en remploi dans les murs. Ils ont mis au jour ce qui a été interprété comme le cimetière des moines et des serviteurs du prieuré (présence de tombes de femmes et d'enfants), mais pas d'inhumations remontant au haut Moyen Âge < K ; 9 : p. 82 >.

### PARTIES CONCERNÉES ET ÉLÉMENTS CONSERVÉS :

La nef, le chœur et la crypte présentent tous des vestiges importants remontant aux X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles.

- **Nef** : Les parements de la nef sont aujourd'hui entièrement masqués sous des couches d'enduits. Le parti pris de l'architecte a visiblement été de privilégier l'aspect gothique de l'édifice à l'extérieur, où l'on peut voir les contreforts et les baies brisées (cf. fig. 26), et celui du XI<sup>e</sup> siècle à l'intérieur, avec la mise en valeur des fenêtres romanes et la suppression des colonnes gothiques (cf. fig. 30). Comme pour le chevet, il faut ainsi s'en remettre aux photographies anciennes pour tenter de comprendre l'édifice.

Les parements de la nef sont malheureusement entièrement masqués de nos jours et les photographies anciennes trop peu précises pour pouvoir faire des observations à ce sujet. Toutefois, au regard de ces dernières et de la multitude des percements effectués, il est peu

---

<sup>270</sup> Cette sépulture comprenait un linceul de cuir et des poteries flammulées dans un cercueil < K >.

<sup>271</sup> Dans les deux rapports de Jacques Bontillot que nous avons pu consulter, l'interprétation de ce mur semble légèrement différente. Dans le premier, daté de 1969, le sommet de ce mur correspondrait au sol de l'église du XI<sup>e</sup> siècle : « Le niveau supérieur de ce mur épais, arasé, découvert le long du mur nord du chœur, paraît être le niveau d'occupation romane de l'édifice » < H >. Dans le second, postérieur à 1974, Jacques Bontillot indique que ce mur est antérieur à la construction de la crypte mais ne parle plus du niveau d'occupation du XI<sup>e</sup> siècle : « Dans la moitié gauche du chœur, un angle de mur très épais à fondations élargies fut découvert il est antérieur à la construction du mur de la crypte (XI<sup>e</sup> siècle) » < K >.

probable que de grandes portions du parement du XI<sup>e</sup> siècle aient pu être préservées du côté nord (*cf.* fig. 24-25). Le mur gouttereau sud est probablement mieux conservé mais non accessible à l'heure actuelle (*cf.* fig. 33).

La nef était éclairée à l'origine par six petites baies en plein cintre, réparties entre les murs gouttereaux nord et sud, visiblement sans ébrasement extérieur (*cf.* fig. 24-25 ; 31-32). Celles-ci sont mises en œuvre à l'aide de fragments de sarcophages haut-médiévaux : angles en L de la cuve servant à appareiller les piédroits et petites plaquettes pour les claveaux. Ces fenêtres étaient à moitié préservées dans les murs et ont été en partie reconstituées. Nous pouvons toutefois noter la mise au jour, lors des restaurations, de vestiges de décors peints dans le piédroit de l'une des baies sud, montrant trois bandeaux colorés verticaux bleu, ocre jaune et ocre rouge (*cf.* fig. 38).

Dans la partie occidentale, la nef est séparée de ce que nous avons appelé le porche par un mur de 3,50 m de hauteur environ<sup>272</sup>. La question se pose de savoir si la nef du XI<sup>e</sup> siècle s'étendait sur toute la longueur actuelle, porche compris, et aurait ainsi été subdivisée plus tardivement, ou si le porche est un ajout moderne. Les enduits empêchent malheureusement toute observation d'appareillages et de reprises. Toutefois, il faut noter qu'à l'intérieur, le voûtement gothique semble s'arrêter juste avant le mur de refend puisque des culots sont visibles au-dessus de ce mur (*cf.* fig. 13). Ainsi, il semblerait qu'à cette époque, un mur se trouvait déjà là, et montant probablement beaucoup plus haut, de façon à maintenir le voûtement en place de ce côté. Toutefois, cela ne peut exclure l'hypothèse de l'existence d'un porche complètement fermé du côté ouest.

Nous nous sommes également interrogée sur le rythme des baies romanes, irrégulier dans les murs gouttereaux. Ainsi, les deux baies orientales sont beaucoup plus proches l'une de l'autre, et la baie occidentale paraît plus isolée à l'ouest (*cf.* fig. 18). L'hypothèse d'une nef plus longue, avec une baie supplémentaire à l'ouest, nous a paru possible. À partir des relevés de Jacques Moulin, nous avons essayé de replacer une quatrième baie, de manière à former deux couples réguliers dans chaque mur gouttereau (*cf.* fig. 18). Celle-ci serait venue à l'emplacement du mur de refend actuel. Cette hypothèse pourrait être séduisante. Toutefois, il reste plus de 5,60 m jusqu'à la façade ouest du porche, contre 3,15 m entre la dernière baie et le mur pignon oriental, ce qui laisse un déséquilibre certain dans la conception globale de la nef. Il est donc difficile, dans l'état actuel du monument, de trancher entre une nef originelle réduite à la fin du Moyen Âge pour créer un porche ou un simple ajout moderne, voire une chronologie plus complexe avec divers états et emplacements pour une façade ouest.

Le pignon oriental de la nef présente une grande arcade en plein cintre ouvrant sur le chevet, surmontée d'une petite baie en plein cintre donnant dans les combles de celui-ci (*cf.* fig. 16, 27-28). L'ensemble est appareillé avec des fragments de sarcophages haut-médiévaux. Le grand arc, constitué de deux rouleaux superposés comprenant des claveaux plutôt rectangulaires et très irréguliers, soit très larges, soit très étroits, retombent sur deux piliers engagés à impostes. Ceux-ci ont été très largement restaurés : ils étaient en effet en grande partie détruits, notamment sur leurs faces occidentales donnant sur la nef (*cf.* fig. 27). Du côté sud, l'imposte est moulurée d'un bandeau, gravé de losanges, surmontant un tore sculpté

---

<sup>272</sup> Ainsi, la nef est divisée en deux parties : le « porche » occidental mesurant 7,68 m de largeur pour 7,32 m de longueur ; et la nef elle-même mesurant 7,70 m de largeur côté ouest, 7,88 m de large côté est, et 15,70 m de long.

d'une tresse serrée (cf. fig. 34-35). Au nord, le bandeau est gravé de zigzags, pouvant évoquant une succession de dents de scie. Il surmonte un tore autour duquel s'enroule un ruban lâche (cf. fig. 36-37). Ces deux sculptures ont été en grande partie reconstituées lors des restaurations à partir des fragments restés en place.

- **Chevet** : Le chevet est constitué d'un vaisseau central de trois travées, séparées par deux arcs doubleaux en plein cintre, et voûtées en berceau plein cintre également<sup>273</sup>. Chaque arc, fourré, repose sur des piliers engagés, appareillés avec des morceaux de cuves de sarcophages, et dont les impostes, moulurées d'un bandeau surmontant un cavet, semblent avoir été entièrement refaites (cf. fig. 39-42). Deux chapelles latérales jouxtent la partie orientale, accessibles par deux portes dans la travée centrale<sup>274</sup>.

Un muret de 95 cm de hauteur sépare la travée occidentale des deux autres. Celui-ci est constitué de moellons de calcaire assisés, liés au mortier de chaux. Il est placé au droit de la face ouest des deux piliers engagés soutenant l'arc doubleau (cf. fig. 61) lesquels débutent juste au-dessus. Aucune rupture n'apparaît entre les deux éléments qui pourraient tout à fait être contemporains. L'observation de cette zone, possible seulement du côté nord, est toutefois aujourd'hui très malaisée.

La travée occidentale est dotée au centre d'un escalier qui descend à la crypte, escalier en partie retrouvé au cours des fouilles et restauré. De part et d'autre, deux escabeaux en bois ont été posés de manière à accéder au podium du chœur (cf. fig. 53). Dans les murs nord et sud, deux portes sont aménagées, permettant au sud d'accéder au clocher et au nord directement dans la cour du prieuré. Au sud, la porte en question, appareillée en remplois de sarcophages, est surmontée d'un *oculus* (cf. fig. 40, 45)<sup>275</sup>. Son ébrasement semble toutefois avoir été retailé postérieurement. Au nord, l'ouverture donnant sur la cour presque identique à celle du clocher, semble toutefois avoir été entièrement refaite lors des restaurations<sup>276</sup>. En effet, sur les photographies anciennes, on peut deviner la présence d'une grande ouverture rectangulaire (cf. fig. 24, 26, 41). Ainsi, cette travée ouest se démarque du reste du chevet et semble plutôt constituer un espace de circulation entre différents ensembles fonctionnels (cour du prieuré, nef, clocher, chœur et crypte).

La travée centrale présente deux nouvelles portes, au nord et au sud, permettant d'accéder aux deux chapelles latérales. Celle du nord présente un aspect et des dimensions relativement proches de celles de la travée occidentale<sup>277</sup>. Toutefois, son ébrasement, élargi vers le nord après une feuillure, est plus complexe, et les remplois de sarcophages absents. Celle du sud, appareillée avec des remplois de sarcophages et présentant un ébrasement droit, est beaucoup

---

<sup>273</sup> Le vaisseau central mesure 12,50 m de long pour 5,95 m de large. La travée occidentale mesure 3,62 m de long, celle du centre 2,84 m et celle de l'est 3,27 m. Les piles qui les séparent mesurent de 0,86 m à 0,93 m de large.

<sup>274</sup> La chapelle nord mesure 2,80 m de large pour 6,67 m de long. La chapelle sud compte 3,22 m de large pour 6,93 m de long.

<sup>275</sup> Dimensions de la porte du clocher : 100 cm de large, 194 cm de haut pour les piédroits et 261 cm de hauteur sous clé.

<sup>276</sup> Dimensions de la porte nord donnant sur la cour : 100,5 cm de large, 193 cm de haut pour les piédroits et 247 cm de hauteur sous clé.

<sup>277</sup> Dimensions de la porte d'accès à la chapelle nord : 80 cm de large, 187 cm de haut pour les piédroits, 226 cm de hauteur sous clé.

plus basse et large (*cf.* fig. 15, 43)<sup>278</sup>. Elle a été à moitié reconstituée au cours des dernières restaurations. Par comparaison, celle du nord apparaît plus récente.

La travée orientale est simplement ornée latéralement, au nord et au sud, de deux couples d'arcatures, au profil très différent (*cf.* fig. 48-49). Les deux arcatures sud, très simples et épurées, reposent simplement sur un pilier central quadrangulaire avec une imposte. Le tout semble avoir été entièrement reconstitué lors des restaurations et nous n'avons malheureusement pas pu trouver de photographie ancienne de cette partie. Les arcatures nord sont plus larges. L'angle de l'arc gauche a été adouci par un biseau. Le support central consiste en une colonnette assez massive, dotée d'une base et d'un chapiteau ornés de simples dés quadrangulaires aux angles. Les photographies anciennes montrent que seul l'arc de droite a été reconstitué (*cf.* fig. 41).

Le mur pignon oriental présente une configuration particulière. Il est rythmé, à l'extérieur, par trois puissants contreforts : deux situés aux angles avec les chapelles, et un troisième au centre. Assez puissants, ils pourraient facilement passer pour des rajouts postérieurs. Toutefois, la présence de remplois de sarcophages et de portions de chaînages avec les murs en moellons, notamment pour le contrefort situé au contact de la chapelle sud (*cf.* fig. 22), invite à la prudence et permet d'envisager une origine plus ancienne, avec des remaniements gothiques. L'observation d'une photographie ancienne du revers intérieur permet de bien restituer l'éclairage du XI<sup>e</sup> siècle (*cf.* fig. 44). Au-dessus des ouvertures modernes à volets apparaissent encore les baies en plein cintre, avec leurs étroits claveaux, coupées par un conduit moderne. Les deux baies latérales paraissent relativement larges, celle du centre légèrement plus étroite. Son unique piédroit visible semble retomber bien près de celui de la baie sud et l'on peut se demander si, à l'origine, un simple *oculus* n'aurait pas seulement été prévu, afin de former un ensemble plus harmonieux.

Les chapelles nord et sud sont de simples salles rectangulaires, voûtées en berceau plein cintre (*cf.* fig. 46-47). Elles sont éclairées dans leur pignon oriental par une grande baie en plein cintre, reprenant visiblement des éléments du XI<sup>e</sup> siècle au regard de l'arc constitué de petits claveaux étroits visibles sur les photographies anciennes dans la chapelle sud (*cf.* fig. 22). La chapelle nord présente un mur aveugle du côté nord, avec une porte rectangulaire probablement moderne permettant la communication avec le reste de l'aile est du prieuré. La façade méridionale de la chapelle sud est épaulée par quatre contreforts en moyen appareil, dans lesquels des morceaux de sarcophages sont, une fois encore, bien visibles. Deux petites baies en plein cintre complètent l'éclairage de la chapelle sud et semblent avoir été légèrement remaniées<sup>279</sup>. L'appareillage montre des assises de moellons de calcaire blanc, mêlés à quelques grès (*cf.* fig. 23). À l'intérieur, une petite niche quadrangulaire est aménagée entre ces deux baies, difficile à dater (*cf.* fig. 46).

---

<sup>278</sup> Dimensions de la porte d'accès à la chapelle sud : 191,5 cm de large, 109 cm de haut pour les piédroits, 192 cm de hauteur sous clé.

<sup>279</sup> La baie orientale mesure 37 cm de large et 73,5 cm de hauteur sous clé dont 55 cm de piédroits à l'extérieur pour 87 cm de large et 103 cm de hauteur sous clé dont 61 cm de piédroits à l'intérieur. La baie occidentale mesure 37 cm de large et 79 cm de hauteur sous clé dont 60 cm de piédroits à l'extérieur pour 87 cm de large et 104 cm de hauteur sous clé dont 58 cm de piédroits à l'intérieur.



- **Crypte** : La crypte est accessible par une porte située dans la travée occidentale du chevet. Celle-ci est constituée de deux piédroits appareillés soutenant un linteau partiellement conservé lors de sa découverte et un arc clavé en plein cintre (cf. fig. 51-52)<sup>280</sup>. Du côté de la crypte, l'ébrasement a été en partie repris et bétonné, de même que l'escalier qui semble être entièrement restitué.

La crypte présente une salle centrale, subdivisée en deux parties par un grand arc créant deux espaces couverts par deux berceaux en plein cintre transversaux<sup>281</sup>. Dans la salle orientale, deux portes donnent accès à deux chapelles latérales qui sont voûtées en berceau plein cintre<sup>282</sup>. La baie desservant la chapelle nord est de nos jours bouchée par un mur de parpaing. Nous n'avons donc pas pu y accéder.

Deux fenêtres en plein cintre, en forme de meurtrière, sont percées dans le mur est de la partie centrale<sup>283</sup>. Une troisième du même type est présente dans le mur sud. La présence des enduits empêche toutefois toute datation et l'on ne peut s'empêcher de souligner qu'avant restauration, les ouvertures en question présentaient un encadrement d'une toute autre forme (cf. fig. 54, 56).

L'arcade centrale est constituée d'un arc en plein cintre fourré, constitué de claveaux étroits de calcaire blanc, provenant probablement de remplois de sarcophages, alternant avec des claveaux beige plus larges, probablement en calcaire de Champigny (cf. fig. 58-59). Cet arc repose sur deux piédroits relativement bas, appareillés avec des plaques de sarcophages<sup>284</sup>. Une petite cavité quadrangulaire est présente juste au sud de cette arcade, telle un trou de boulin traversant<sup>285</sup>.

La salle occidentale présente de simples murs de moellons comprenant majoritairement des calcaires blancs (remplis de sarcophages ?), avec des meulières et quelques grès ferrugineux, en grande partie masqués sous des enduits (cf. fig. 61). Le sol, en terre battue, révèle ponctuellement la présence du rocher de calcaire sur lequel la crypte est implantée. Sur les murs nord et sud, ce rocher dessine une pente vers la salle orientale. Avant les fouilles de Jacques Bontillot, le sol dessinait une pente depuis le niveau du seuil de la porte d'accès jusqu'à celui du sol conservé dans la salle orientale (cf. fig. 58). L'archéologue indique dans son rapport de 1969 qu'il a dégagé le sol dans cette pièce et mis au jour le rocher retaillé < H >.

La salle orientale est dotée, dans les murs latéraux, d'une porte en plein cintre, donnant accès aux chapelles latérales, et d'une niche type *arcosolium* (cf. fig. 54-57). L'ensemble situé du côté nord s'est bien conservé et est visiblement mis en œuvre en grande partie à l'aide de

---

<sup>280</sup> La porte d'accès à la crypte mesure 93 cm de large pour 260 cm de hauteur sous clé. Les piédroits comptent 183 cm de haut.

<sup>281</sup> La partie occidentale mesure 2,81 m de long pour 5,95 m de large. La partie orientale compte 3,05 m de long pour 5,91 m de large.

<sup>282</sup> La chapelle sud mesure 2,90 m de large pour 7,12 m de long.

<sup>283</sup> La baie sud mesure 15 cm de large pour 55,5 cm de haut à l'extérieur, et 68 cm de large pour 119 cm de haut à l'intérieur. Celle du nord : 18 cm de large et 58 cm de haut à l'extérieur, et 67,5 cm de large pour 122 cm de haut à l'intérieur.

<sup>284</sup> Les deux piles soutenant l'arcade centrale mesurent 87 cm de haut au sud et 90 cm au nord. La hauteur sous clé de l'arcade est de 217 cm.

<sup>285</sup> Cette cavité mesure 12,5 cm de large sur 15 cm de haut. Elle traverse tout le mur, qui mesure 97,5 cm d'épaisseur.

remplois de sarcophages (*cf.* fig. 54-55)<sup>286</sup>. Celui du mur sud avait été en partie détruit et a ainsi été reconstitué lors des restaurations (*cf.* fig. 56-57)<sup>287</sup>.

Dans cette pièce, la base des murs est dépourvue d'enduit sur environ quinze à vingt centimètres de hauteur, laissant apercevoir autour du mur de refend deux assises de moellons, ainsi qu'à la base des murs nord et sud, la semelle retaillée du rocher. Ainsi, il est fort probable que le sol actuel de cette salle ait été décaissé par rapport au niveau de circulation du XI<sup>e</sup> siècle.

La chapelle sud présente des murs entièrement enduits, sans dispositifs particuliers à l'exception d'une petite cavité bouchée, type trou de boulin, dans le mur ouest (*cf.* fig. 62). Le rocher affleure là encore, notamment à la base du mur nord, à l'ouest de la porte d'accès.

### INTERPRÉTATION

#### ARGUMENTS DE DATATION ET PERSPECTIVES :

Les auteurs ayant précédemment travaillé sur cet édifice ont tous proposé une datation pour la construction de l'église au XI<sup>e</sup> siècle < 1 ; 3-4 ; 8-12 ; 14-15 ; 18 >. Cette datation apparaît comme un fait un peu établi et n'est rarement justifiée. Nous supposons qu'elle repose sur les caractères de l'architecture. Seul Jacques Bontillot propose une chronologie plus précise et nuancée, basée sur ses observations au cours des fouilles qu'il a dirigées < K > :

- Un premier cimetière, correspondant aux quelques tombes découvertes lors des fouilles du chevet, au fond du sondage mené dans la travée occidentale.
- Puis la construction d'un édifice préroman, dont ne subsistent que les très larges fondations au pied du mur nord de la travée occidentale du chevet. Cet édifice pourrait correspondre avec celui donné à Saint-Laumer de Blois en 908, selon les informations de Dom Noël Mars. Il est difficile pour nous de nous prononcer à ce sujet, ce mur n'étant pas observable aujourd'hui.
- Vient ensuite l'édification d'une première église avec des fondations directement posées sur le rocher. Jacques Bontillot ne donne pas plus de précisions sur celle-ci (plan, éléments conservés...).
- Cette première église aurait été rapidement réaménagée (crypte) et surélevée par la construction du chevet actuel. Les chapelles latérales et le clocher auraient alors été rajoutés.
- La nef aurait enfin été édifiée à son tour.

Cette chronologie, fruit des premières réflexions de Jacques Bontillot suite aux fouilles des années 1969-1970, est difficile à commenter de notre part, étant donné que nous n'avons pas pu voir les mêmes éléments que lui et que l'édifice se présente aujourd'hui à nous sous un aspect très différent, complètement restauré. Que la première phase corresponde à une

---

<sup>286</sup> La porte d'accès à la chapelle nord mesure 102 cm de large et 197 cm de hauteur sous clé dont 146 cm pour les piédroits. La niche mesure 144 cm de large et 136,5 cm de hauteur sous clé, dont 76 cm pour les piédroits.

<sup>287</sup> La porte d'accès à la chapelle sud mesure 102 cm de large et 197 cm de hauteur sous clé dont 143 cm pour les piédroits. L'épaisseur du mur, pris dans l'ébrasement droit de la porte, est de 115 cm. La largeur de la porte, côté sud, est identique : 102 cm.

La niche mesure 144,5 cm de large et 139 cm de hauteur sous clé, dont 65,5 cm pour les piédroits.

nécropole ne fait guère de doute étant donné l'importance des remplois de sarcophages haut-médiévaux dans l'église.

Toutefois, nous n'avons pas observé sur place d'éléments permettant de penser que la crypte, le chevet et la nef ont été construits en plusieurs phases. Jacques Bontillot ne donne pas d'éléments dans ses écrits pour justifier cela. Nous pouvons simplement souligner la présence d'un léger désaxement sur le plan levé par Jacques Moulin entre les deux travées orientales du chœur et le reste de l'église (*cf.* fig. 7). Mis à part cela, l'ensemble de l'édifice nous paraît relativement cohérent, avec des formes en plein cintre fourrées, la parfaite correspondance des plans de la crypte et du chevet, et l'utilisation massive de remplois de sarcophages. Celle-ci, associée à certains caractères de l'architecture comme les ébrasements droits des portes de communication du chevet (notamment avec les chapelles), et les décors des impostes de l'arc triomphal soulignés par des tores ornés de tresses ou rubans, nous orienteraient plutôt vers une datation précoce dans le XI<sup>e</sup> siècle. En effet, on retrouve ces caractères dans des édifices comme Saint-Martin-le-Seul à Bondaroy (portes à ébrasement droit entre les chapelles du chœur), Grangermont (impostes) et Pannes (impostes et remplois de sarcophages). La comparaison avec l'église voisine de Saint-Germain-Laval, que nous avons daté de la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle, conforte cette hypothèse de datation. En effet, sans vouloir entrer dans une vision trop évolutionniste et en gardant à l'esprit une probable différence de statut pour les commanditaires respectifs des deux édifices, l'église de Saint-Germain-Laval semble appartenir à une génération un peu plus récente. Les moulurations des impostes, par exemple, sont beaucoup plus élaborées et en même temps plus standardisées qu'ici. Enfin, nous soulignerons que le type de crypte aménagée ici, cloisonnée, avec un escalier axial d'accès et un chœur surélevé sur un podium renvoient plutôt à des modèles haut-médiévaux et ne correspond pas aux types les plus fréquents de l'architecture romane. Tous ces éléments nous semblent concorder afin de proposer une datation dans la seconde moitié du X<sup>e</sup> siècle ou au tout début du XI<sup>e</sup> siècle. Cette datation concorde par ailleurs avec les monnaies découvertes dans la nef, dont nous avons parlé plus haut.

En revanche, les baies présentes dans le mur sud de la partie centrale du chevet (porte d'accès à la chapelle sud, arcature retombant sur une colonnette centrale) nous paraissent plus récentes. En effet, les ébrasements sont plus complexes, les proportions légèrement différentes et les claveaux nous semblent taillés dans du calcaire local et non plus débités dans des parois de sarcophages<sup>288</sup>. Ainsi, nous pensons que ces éléments ont été repris plus tardivement dans la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle, voire au début du XII<sup>e</sup> siècle. La reprise de l'ébrasement de la porte menant au clocher pourrait remonter à la même phase.

Pour terminer, il reste à s'interroger sur la fonction de cet édifice, et en particulier de la crypte. Celle-ci semble justifiée au premier abord pour compenser la pente de la colline vers l'est. Indépendamment de cela, il est quand même probable que ces espaces revêtaient également une fonction liturgique. Gilbert-Robert Delahaye, qui a publié plusieurs articles sur le sujet, envisage l'existence d'un corps saint ou de reliques, propres à avoir attiré les foules au haut Moyen Âge et à l'origine de la création d'une nécropole *ad sanctos*. Il proposait notamment la possibilité de la conservation d'une relique de saint Martin, titulaire de l'édifice

---

<sup>288</sup> Nous restons prudente car ces éléments ont été tellement restaurés qu'il est difficile d'avoir des certitudes.

< 8 : p. 175 >. Étant donné le succès du culte des reliques, cette possibilité n'est pas à rejeter mais impossible à prouver. L'archéologue s'est également intéressé au problème posé par la configuration du vaisseau central de la crypte, divisé en deux par une arcade, et à la présence de la petite cavité dans le mur, au sud de l'arcade que nous avons décrite plus haut. Il a ainsi proposé d'imaginer des cérémonies dans la crypte, mêlant pèlerins et moines. Ceux-ci auraient été séparés par l'arcade, fermée par une tenture, les moines dans la partie orientale et les pèlerins dans l'autre. La cavité qui évoque un trou de boulin traversant aurait ainsi pu constituer un conduit acoustique < 9 : p. 87 >.

Il est très difficile, vu l'état actuel, de pouvoir préciser l'usage que l'on pouvait faire de cette crypte au Moyen Âge. L'idée que des reliques aient pu y être conservées paraît tout à fait plausible, notamment au regard des deux grandes niches latérales de la salle orientale, qui auraient servi à déposer des reliquaires. À l'hypothèse de reliques de saint Martin, nous pouvons aussi rajouter celle de reliques de saint Laumer, surtout à la lecture de Dom Noël Mars, narrant les miracles accomplis dans ce lieu lorsque les moines étaient venus accompagnés des reliques de leur saint patron :

« [...] environ l'an 908, lorsque quelques religieux de Blois fortirent de la ville pour aller en Auvergne avec une partie du chef & bras de Saint-Lomer ; & ce, à raifon des miracles qui firent en ce lieu [...] ». < O : p. 345 >.

Toutefois, nous ne pouvons manquer de nous interroger sur le déroulement d'offices religieux, mêlant moines et pèlerins, et sur des flux importants de visiteurs dans la crypte. Celle-ci nous paraît en effet de dimensions trop restreintes. Le sol en pente dans la partie occidentale, taillé dans la roche, et l'unique escalier axial vont dans le même sens. Un accès relativement limité aux religieux et quelques privilégiés nous paraît plus plausible.

Les niches aménagées dans les murs nord et sud de la partie orientale de la salle centrale font penser à des *arcosolia* ; une fonction funéraire ne doit pas être exclue (inhumation des prieurs ? de seigneurs locaux ?).

En ce qui concerne le chevet, nous ne manquerons pas de souligner que les absidioles latérales sont séparées de la partie centrale, et uniquement accessibles par le biais d'une porte ce qui évoque plutôt des fonctions d'annexes liturgiques. Notons que nous retrouvons ce type de cloisonnement dans la plupart des chevets conservés de notre corpus (Bondaroy, Yèvre-la-Ville, Pannes, Saint-Germain-Laval – notices 8, 89, 63, 74)).

## **SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE**

### SOURCES :

A : *Aménagement de la cour pour l'assainissement des bâtiments*, 1992, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 1999/008/0118.

B : *Assainissement et aménagement de la cour*, 1993-1994, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 1998/042/0008.

C : *Atlas de la baronnie de Forges et ses dépendances*, 1790, 16 feuillets, Melun, AD 77, 10 Fi 2. [Plan général de la baronnie de Forges ; Feuille XI : Seigneurie de Saint-Martin.]

## NOTICE 58 - Montereau-Fault-Yonne

D : Bontillot J., *Montereau-Fault-Yonne : prieuré Saint-Martin. Avant-projet d'aménagement. Plans du rez-de-chaussée et de l'étage. Coupes. Élévation de la façade est. Indication des travaux*, s.é., s. d., Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/077/3004.

E : Bontillot J., *Le prieuré Saint-Martin de Montereau*, s. d., Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 1989/003/0008, 6 p. dactylographiées.

F : Bontillot J., *Montereau. Prieuré Saint-Martin. État des toitures avant les travaux de réfection*, photographie, s. d., Melun, AD 77, 12 Fi Montereau/172.

G : Bontillot J., *Montereau-Fault-Yonne : prieuré Saint-Martin. Chœur, emmarchement de l'autel et des sols (carrelage). Relevés*, s.é., 1972, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/077/1016.

H : Bontillot J., Neumann P., Garand P., *Prieuré Saint-Martin de Montereau. Rapport de fouille pour la période du 5 octobre au 31 décembre 1969*, Rapport dactylographié, 1970, n. p. (en annexe : 3 études anthropologiques, 8 photographies, 2 plans généraux par Pierre Neumann, 6 relevés par Pierre Garand et Jacques Bontillot). (AD 77 : Mdz 1099).

I : *Bulle de l'érection de l'évêché de Blois portant union audit évêché du prieuré simple de Saint-Martin-du-Tertre-lez-Montereau*, 19 octobre 1698, Melun, AD 77, mdz 1112 (Copie des AD 89, G 635).

J : *Carte de randonnée : Montereau-Fault-Yonne*, Échelle : 1/25000<sup>e</sup>, Paris, éd. IGN, 1994, 1 carte (Carte de randonnée 2517 0).

K : *Correspondance relative à l'édifice et à sa restauration*, 1975-1985, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 1989/003/0008.

L : *Correspondance : Travaux, financement*, 1980-1989, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0081/077/0071.

M : *Dossier travaux : Consolidation du chœur et de l'ensemble de l'édifice*, 1980, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0081/077/0071.

N : Longnon A., *Pouillés de la province de Sens*, Paris, Imprimerie Nationale, 1904, p. 27 (Recueil des Historiens de la France. Pouillés. Tome IV).

O : Mars N. Dom, *Histoire du Royal Monastère de Saint-Lomer de Blois de l'ordre de Saint-Benoist, recueillie fidèlement des vieilles Chartes du mesme monastère et divisée en quatre parties par Dom Noel Mars, orléanois, religieux bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, publié textuellement sous les auspices de la Société des Sciences et lettres de Loir-et-Cher, avec notes, additions et tables, par A. Dupré*, Blois, Imp. J. Marchand, 1869, 474 p.

## NOTICE 58 - Montereau-Fault-Yonne

P : *Montereau-Fault-Yonne : prieuré Saint-Martin. Dossier travaux* (Fontainebleau – Service départemental de l'architecture et du patrimoine – dossier de la commune de Montereau-Fault-Yonne). [Importante série de clichés photographiques, pour la plupart anonymes et non datés, antérieurs à la restauration de l'édifice dans les années 70-80].

Q : *Montereau-Fault-Yonne : prieuré Saint-Martin, Église. Différents travaux, 1985-1993*, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 1998/042/0008.

R : *Montereau-Fault-Yonne : prieuré Saint-Martin, Église. Peinture de l'église, 1989*, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 1998/042/0008.

S : Moulin J., *Montereau-Fault-Yonne : prieuré Saint-Martin. Aménagement d'une salle polyvalente. Plan de situation, état actuel et état futur. Plan de masse*, Échelle 0,02 et 0,0005, 1985, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/077/3004.

T : Moulin J., *Montereau-Fault-Yonne : prieuré Saint-Martin. État actuel et état proposé. Schéma d'ensemble. Plans des étages. Coupes. Élévation de la façade : état actuel et état proposé*, Échelle 0,01, 1985, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/077/2004.

U : Moulin J., *Seine-et-Marne. Montereau-Fault-Yonne. Ancien prieuré Saint-Martin. État actuel de l'église. Coupe longitudinale*, Échelle 0,01, 1987, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0081/077/0071.

V : Moulin J., *Seine-et-Marne. Montereau-Fault-Yonne. Ancien prieuré Saint-Martin. État actuel de l'église. Coupe transversale sur la nef*, Échelle 0,01, 1987, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0081/077/0071.

W : Moulin J., *Seine-et-Marne. Montereau-Fault-Yonne. Ancien prieuré Saint-Martin. État actuel de l'église. Coupe transversale sur le chœur*, Échelle 0,01, 1987, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0081/077/0071.

X : Moulin J., *Seine-et-Marne. Montereau-Fault-Yonne. Ancien prieuré Saint-Martin. État actuel de l'église. Façade nord*, Échelle 0,01, 1987, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0081/077/0071.

Y : Moulin J., *Seine-et-Marne. Montereau-Fault-Yonne. Ancien prieuré Saint-Martin. État actuel de l'église. Plan*, Échelle 0,01, 1987, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0081/077/0071.

Z : Moulin J., *Seine-et-Marne. Montereau-Fault-Yonne. Ancien prieuré Saint-Martin. Projet pour la restauration de l'église. Coupe longitudinale*, Échelle 0,01, 1987, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0081/077/0071.

## NOTICE 58 - Montereau-Fault-Yonne

AA : Moulin J., *Seine-et-Marne. Montereau-Fault-Yonne. Ancien prieuré Saint-Martin. Projet pour la restauration de l'église. Coupe transversale sur la nef*, Échelle 0,01, 1987, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0081/077/0071.

AB : Moulin J., *Seine-et-Marne. Montereau-Fault-Yonne. Ancien prieuré Saint-Martin. Projet pour la restauration de l'église. Coupe transversale sur le chœur*, Échelle 0,01, 1987, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0081/077/0071.

AC : Moulin J., *Seine-et-Marne. Montereau-Fault-Yonne. Ancien prieuré Saint-Martin. Projet pour la restauration de l'église. Façade nord*, Échelle 0,01, 1987, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0081/077/0071.

AD : Moulin J., *Seine-et-Marne. Montereau-Fault-Yonne. Ancien prieuré Saint-Martin. Projet pour la restauration de l'église. Plan*, Échelle 0,01, 1987, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0081/077/0071.

AE : Moulin J., *Seine-et-Marne. Montereau-Fault-Yonne. Prieuré Saint-Martin (ancien). Étude préalable à la restauration et l'aménagement des bâtiments, au traitement des abords et du site*, 1991, 35 p., Médiathèque de l'architecture et du patrimoine (Saint-Cyr), 1998/042/0008.

AF : *Plan géométrique et topographique du territoire de la paroisse de Saint-Jean Courbeton*, 1793, Melun, AD 77, 1C38/10.

AG : Rochette J.-C., *Montereau-Fault-Yonne : prieuré Saint-Martin. Aménagement d'une salle polyvalente. Plans. Coupes. Élévation de la façade*, Échelle 0,01, 1984, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/077/3004.

AH : Rochette J.-C., *Montereau-Fault-Yonne : prieuré Saint-Martin. Avant-projet d'aménagement. Plans des étages et du rez-de-chaussée. Schéma d'ensemble. Élévation de la façade est. Coupes*, Échelle 0,0005, 1981, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/077/3004.

AI : Rochette J.-C., *Montereau-Fault-Yonne : prieuré Saint-Martin. Avant-projet d'aménagement. Plans du rez-de-chaussée et de l'étage avec indication des parties à démolir et des parties à construire. Schéma d'ensemble, état actuel*, Échelle 0,01, 1980, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/077/3004.

AJ : Rochette J.-C., *Montereau-Fault-Yonne : prieuré Saint-Martin. État actuel. Plans du rez-de-chaussée et de l'étage. Élévation de la façade est. Coupes. Schéma d'ensemble des travaux en avril 1980*, Échelle 0,0005, 1980, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/077/3004.

## NOTICE 58 - Montereau-Fault-Yonne

AK : Rochette J.-C., *Montereau-Fault-Yonne : prieuré Saint-Martin. État actuel et état proposé des bâtiments A et L. Plans, coupes et élévation de la façade sud. Schéma d'ensemble*, Échelle 0,01, 1979, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/077/3004.

AL : Rochette J.-C., *Montereau-Fault-Yonne : prieuré Saint-Martin. Indication des travaux des chapitres I et II. Plan d'ensemble. Plan de situation. Coupes. Schéma des toitures*, Échelle 0,5 et 0,01, 1980, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/077/3004.

AM : Rochette J.-C., *Montereau-Fault-Yonne : prieuré Saint-Martin. Projet d'accès au chœur. Croquis perspectif. Élévation suivant AA*, Échelle 0,05, 1983, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/077/1016.

AN : Rochette J.-C., *Montereau-Fault-Yonne : prieuré Saint-Martin. Projet d'accès au chœur et sol du chœur*, Échelle 0,05, 1983, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/077/1016.

AO : Rochette J.-C., *Montereau-Fault-Yonne : prieuré Saint-Martin. Projet de restauration de l'arc sud-ouest du chœur. Élévation côté chœur*, Échelle 0,1, 1982, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/077/1016.

AP : Stein H., Hubert J., *Dictionnaire topographique de Seine-et-Marne comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Paris, Imprimerie Nationale, 1954, p. 378-379.

AQ : Thoretton J.-P., *Montereau-Fault-Yonne : prieuré Saint-Martin. Relevé. Plan avec repérage des pièces. Plan de situation cadastrale. Schéma des toitures. Coupes*, Échelle 0,05 et 0,01, 1975, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/077/3004.

### BIBLIOGRAPHIE :

1 : Bontillot J., *Fiche de pré-inventaire du prieuré Saint-Martin de Montereau-Fault-Yonne*, ministère de la Culture, 6 mars 1974 (Région Île-de-France – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune de Montereau-Fault-Yonne).

2 : Bontillot J., *Le vicus routier de Montereau : Condate Senonum, Gallo-romains en Île-de-France, cat. expo. itinérante*, Sceaux, éd. de l'Association des conservateurs des musées d'Île-de-France, 1984, p. 225-226.

3 : Delahaye G.-R., *Archéologie. Le prieuré Saint-Martin de Montereau dans son environnement archéologique*, *Bulletin de l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing et du massif de Fontainebleau* 71/1, Paris, éd. de l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing et du Massif de Fontainebleau, 1995, p. 34-42.

4 : Delahaye G.-R., *Archéologie. Une hypothèse sur la fonction de la crypte de l'église du prieuré Saint-Martin de Montereau*, *Bulletin de l'Association des Naturalistes de la Vallée du*



## NOTICE 58 - Montereau-Fault-Yonne

*Loing et du massif de Fontainebleau* 80/2, Paris, éd. de l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing et du Massif de Fontainebleau, 2004, p. 81-88.

5 : Delahaye G.-R., Découvertes archéologiques à Montereau-Fault-Yonne (Seine-et-Marne), rue de la colline Saint-Martin, en 1994, *Bulletin de la Société des fouilles archéologiques et des monuments historiques de l'Yonne* 12, Auxerre, éd. de la Société des fouilles archéologiques et des monuments historiques de l'Yonne, 1995, p. 59-64.

6 : Delahaye G.-R., De *Curtem Bettonis* à Courbeton, *Bulletin de l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing et du massif de Fontainebleau* 61/4, Paris, éd. de l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing et du Massif de Fontainebleau, 1985, p. 272-273.

7 : Delahaye G.-R., Deux monnaies médiévales découvertes au prieuré Saint-Martin de Montereau, *Bulletin de l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing et du massif de Fontainebleau* 62/4, Paris, éd. de l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing et du Massif de Fontainebleau, 1986, p. 222.

8 : Delahaye G.-R., Hypothèses sur les origines du prieuré Saint-Martin de Montereau, *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Provins* 130-140, Provins, éd. de la Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Provins, 1985-1986, p. 171-182.

9 : Delahaye G.-R., Le prieuré Saint-Martin de Montereau (Seine-et-Marne), site, implantation, topographie, *Paris et Île-de-France. Mémoires publiés par la Fédération des sociétés historiques et archéologiques de Paris et de l'Île-de-France* 48, Paris, éd. de la Fédération des sociétés historiques et archéologiques de Paris et de l'Île-de-France, 1997, p. 67-78.

10 : Delahaye G.-R., Montereau-Fault-Yonne (Seine-et-Marne) : prieuré Saint-Martin, *Archéologie médiévale* XXIII, Caen/Paris, éd. Centre de recherches archéologiques médiévales/CNRS, 1993, p. 383.

11 : Delahaye G.-R., Observations archéologiques faites en 1992-1993 au prieuré Saint-Martin de Montereau (Seine-et-Marne), *Bulletin de la Société des fouilles archéologiques et des monuments historiques de l'Yonne* 13, Auxerre, éd. de la Société des fouilles archéologiques et des monuments historiques de l'Yonne, 1996, p. 53-62.

12 : Delahaye G.-R., Remploi de sarcophages au prieuré Saint-Martin de Montereau, *Bulletin monumental* 142-2, Paris, éd. de la Société française d'archéologie, 1984, p. 193.

13 : Delahaye G.-R., Une citerne et des contreforts observés au prieuré Saint-Martin de Montereau, *Bulletin du Groupement archéologique de Seine-et-Marne* 32-34, Melun, éd. du Groupement archéologique de Seine-et-Marne, 1996, p. 297-298.

## NOTICE 58 - Montereau-Fault-Yonne

14 : Gallet Y., Montereau-Fault-Yonne : Prieuré Saint-Martin, *Monastères du Moyen Âge autour de Paris*, Paris, éd. Parigramme, 2006, p. 74-75.

15 : Gambart P., Le prieuré Saint-Martin à Montereau-Fault-Yonne, *Monuments et sites de Seine-et-Marne 1*, Verneuil l'Étang, éd. des Amis des Monuments et Sites de Seine-et-Marne, 1970, p. 57-59.

16 : Griffisch J.-N., Montereau-Fault-Yonne, *Seine-et-Marne 77/2*, Paris, éd. Académie des Inscriptions et Belles Lettres/Ministère de l'Éducation/Ministère de la Recherche/Ministère de la Culture et de la Communication/Maison des Sciences de l'homme/Conseil général de Seine-et-Marne, 2008, p. 890-898 (Carte archéologique de la Gaule 77/2).

17 : Grodecki L., *Architecture gothique*, Paris, éd. Berger-Levrault, 1976, p. 399 (Collection Histoire mondiale de l'architecture).

18 : Hubert J., Montereau-Fault-Yonne. Ancien prieuré Saint-Martin-du-Tertre, *La sauvegarde de l'art français*, Cahier n°3, Paris, éd. Picard, 1983, p. 212-214.

19 : Marais J., *Histoire de Montereau-Fault-Yonne : des origines à nos jours*, Montereau-Fault-Yonne, Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Provins, 2000, 352 p.

20 : Ministère de la culture, *Liste des immeubles protégés au titre des législations sur les Monuments Historiques et sur les sites dans le département de Seine-et-Marne*, Paris, Imp. Nationale, 1983, p. 40.

21 : Quesvers P., Note sur l'étymologie du nom de Montereau, *Bulletin de la Société d'archéologie, sciences, lettres et arts du département de Seine-et-Marne 2*, 1865, p. 85-87.

## **MORMANT-SUR-VERNISSON**

### **IDENTITÉ**

VOCABLE : Saint-Denis

STATUT : Paroisse

DIOCÈSE : Sens

ARCHIDIACONÉ : Gâtinais

DOYENNÉ : Ferrières

DÉPENDANT DE :

DÉPARTEMENT : Loiret

N° INSEE : 45216

COORDONNÉES LAMBERT : x = 629,950 ; y = 2327,675.

PROPRIÉTAIRE ACTUEL : Commune

PROTECTION MH : Néant

### **HISTORIQUE**

PRINCIPALES DONNÉES TEXTUELLES :

L'église de Mormant-sur-Vernisson apparaît dès 1147, dans une énumération des biens de l'abbaye de Ferrières, dans une bulle du pape Eugène III : « [...] *ecclesiam sancti Dyonisii de Mulmento*, [...] » < 3 : p. 456 >. Au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, l'église n'est plus placée sous le patronage de l'abbaye mais sous celui de l'archevêché de Sens < B : p. 47 >. Jacques Soyer signale qu'il avait trouvé mention de la paroisse en 1251, dans les archives du couvent des Dominicaines de Montargis, déposées aux archives départementales à Orléans, série H<sup>289</sup> < 7 : p.60 >.

Une pierre surmontant la baie du mur oriental de l'église porte la date de 1685 (ou 1683 ? Le dernier chiffre est en partie effacé), ce qui pourrait renvoyer à une phase de travaux.

Dans les documents conservés au Service départemental de l'architecture et du patrimoine, nous avons trouvé l'évocation d'une restauration intérieure de l'édifice en 1983 < D >. Au début des années 2000, la toiture a été restaurée et les parements ont été rejointoyés<sup>290</sup>.

### **DESCRIPTION**

PRÉSENTATION DU MONUMENT :

L'église est située à l'entrée ouest du village, à quelques centaines de mètres au nord-ouest de l'ancienne route nationale 7 menant à Paris et à environ 200 m à l'ouest du Vernisson, un petit affluent du Loing. Sur le cadastre napoléonien, on peut constater que le

<sup>289</sup> Nous n'avons pas retrouvé le document en question, qui a du disparaître au cours de la Seconde guerre mondiale.

<sup>290</sup> Information communiquée par M. le Maire.

village est alors restreint à une quinzaine de maisons autour de l'édifice (cf. fig. 2). Le cimetière se développe au sud, probablement en lien avec la porte percée dans le mur gouttereau (cf. fig. 6). L'ancien presbytère est implanté juste au nord.

L'édifice présente un plan comprenant une haute nef unique suivie d'un petit chevet quadrangulaire bas, communiquant avec une annexe orientale (cf. fig. 3-5). L'ensemble mesure 19,77 m de long ou près de 23 m si l'on tient compte de l'annexe orientale, pour 6,89 m de largeur.

Tous les parements ont été largement rejointoyés avec un enduit à base de chaux.

### PARTIES CONCERNÉES ET ÉLÉMENTS CONSERVÉS :

L'ensemble de l'édifice va nous intéresser ici.

- **Nef** : De plan rectangulaire, mesurant 6,89 m de large pour 16,48 m de long, la nef est couverte d'un plafond lambrissé. Des poutres plaquées contre les murs gouttereaux soutiennent la charpente du clocher (cf. fig. 16).

Les murs sont mis en œuvre à l'aide de moellons de calcaire gris assisés. Une différence frappe rapidement le regard de l'observateur : dans la partie occidentale de la nef, les moellons sont disposés à plat et les assises ne sont pas très droites et se dédoublent parfois alors que dans la partie orientale, les pierres sont plus rigoureusement alignées et très régulièrement disposées en *opus spicatum* (cf. fig. 9-11, 17-20). Les mêmes différences se retrouvent dans les murs pignons. À l'ouest, les moellons sont disposés à plat et les rangs paraissent peu réguliers (cf. fig. 7). À l'est, nous retrouvons des éléments bien assisés, avec un emploi partiel de l'*opus spicatum* (cf. fig. 21).

À l'extérieur, les angles orientaux de la nef sont appareillés avec des plaquettes allongées ou des éléments de moyen format parmi lesquels des blocs en forme de L sont observables, permettant d'identifier des remplois de sarcophages haut-médiévaux (cf. fig. 8, 12). Ce sont essentiellement des calcaires de Bourges et de Tonnerre qui ont été utilisés ici, ainsi que quelques calcaires de Sully < 2 : p. 45 >. À l'intérieur, les angles sont simplement traités avec des moellons, dans la continuité des assises du parement (cf. fig. 21). À l'ouest, en revanche, les angles de la nef sont mis en œuvre avec de belles chaînes en moyen appareil de calcaire gris sombre.

Toutes les baies aujourd'hui visibles sont les résultats de percements et/ou remaniements postérieurs à l'époque qui nous intéresse ici, à l'exception éventuellement des piédroits d'une porte située dans le mur gouttereau nord, dans la partie du mur avec *opus spicatum*<sup>291</sup> (cf. fig. 18). Ceux-ci sont en effet mis en œuvre avec des remplois de sarcophages.

- **Chevet** : Le chevet est constitué d'une abside rectangulaire suivie d'une annexe servant de sacristie dans le prolongement. L'abside mesure 3,99 m de large pour 3,29 m de long et la partie orientale compte 4,47 m de large pour 2,97 m de long. On peut ainsi en déduire que les murs de la sacristie sont beaucoup moins épais que ceux de l'abside<sup>292</sup>. Cette dernière est couverte d'une voûte en berceau plein cintre.

---

<sup>291</sup> Cette zone a malheureusement fait l'objet d'une reprise à l'extérieur. Seuls les deux piédroits intérieurs sont ainsi préservés.

<sup>292</sup> Environ 25 cm d'épaisseur en moins pour les murs de la sacristie par rapport à ceux de l'abside.

Les murs gouttereaux du chevet sont mis en œuvre avec des moellons de calcaire assisés. Une rupture verticale est très clairement visible dans leurs parements, à la hauteur du mur séparant l'abside de la partie annexe, en concordance avec une reprise dans la charpente presque au même endroit (*cf.* fig. 14, 15). À l'ouest, les murs de l'abside présentent un parement d'aspect régulier, avec ponctuellement une disposition des pierres en *opus spicatum*, comme dans la partie orientale de la nef voisine. À l'est, les moellons sont posés exclusivement à plat et leur densité apparaît beaucoup plus importante. Il semblerait ainsi que la partie orientale résulte d'un agrandissement postérieur du chevet, dont la date pourrait être apportée par l'inscription présente au-dessus de la petite fenêtre orientale (*cf.* ci-dessus). D'autres remaniements sont également visibles côté nord de l'abside, avec l'arrachement d'une maçonnerie plus large contre le mur nord, dont on suit le tracé originel dans le pignon de la nef, avec les blocs de calcaire de moyen format (*cf.* fig. 15). Une structure, de type enfeu par exemple, a probablement été aménagée contre ce mur nord, postérieurement à la construction du mur, puis démolie en partie afin de percer la baie actuelle.

Les angles occidentaux du chevet avec la nef sont appareillés en moellons à l'extérieur (*cf.* fig. 14-15). Les angles orientaux, en lien avec l'agrandissement du XVII<sup>e</sup> siècle, présentent toutefois des chaînages appareillés en partie avec des remplois de sarcophages haut-médiévaux, preuve une nouvelle fois de l'importance de la réutilisation des matériaux provenant des édifices que l'on reconstruisait (*cf.* fig. 13).

À l'intérieur, les murs gouttereaux nord et sud présentent toujours le petit moellonnage soigné, avec des parties en *opus spicatum* (*cf.* fig. 22, 23). Le parement du mur oriental offre un appareil différent, avec des pierres disposées à plat, et un aspect beaucoup moins soigné et régulier, ce qui permet de supposer qu'il a été rajouté postérieurement.

L'arc de tête de l'abside a un tracé légèrement outrepassé (*cf.* fig. 21). Il est constitué de remplois de sarcophages, avec quelques blocs de moyen format dans les piédroits et des plaquettes allongées formant claveaux. Celles-ci ne sont toutefois pas disposées de manière rayonnante comme à l'accoutumé mais penchée, à droite du côté droit et vers la gauche du côté gauche, formant tas de charge. L'arc est ainsi dépourvu de clé et une petite pierre taillée en pointe vient se glisser entre les deux claveaux sommitaux.

## INTERPRÉTATION

### ARGUMENTS DE DATATION ET PERSPECTIVES :

L'église de Mormant-sur-Vernisson a suscité peu d'intérêt et les datations proposées jusqu'ici étaient relativement tardives, en lien avec l'inscription du chevet < C ; 4 : p. 69 >.

L'observation des parements, laissés relativement bien visibles par la dernière restauration, permet de mettre en avant les différentes phases de construction et les parties les plus anciennes. Celles-ci sont représentées par la partie orientale de la nef et la partie occidentale du chevet, qui sont toutes les deux appareillées avec des moellons soigneusement assisés, ponctuellement disposés en *opus spicatum* et noyés dans du mortier. Ceux-ci sont associés pour les angles extérieurs et les vestiges conservés d'encadrements de baies (portail nord et arc de tête de l'abside) à une mise en œuvre avec des remplois de sarcophages haut-médiévaux. L'appareil de l'arc de tête de l'abside, en tas de charge, renvoie à des exemples connus en Bourgogne : nous pouvons citer notamment les baies de la nef de l'église de Saint-Aubin, du X<sup>e</sup> siècle, ou celles de l'église Saint-Maïeul de Cluny, aux alentours de l'an mil

< 1 ; 6 >. Tous ces éléments permettent d'envisager une construction probable dans la seconde moitié du X<sup>e</sup> siècle, voire au début du XI<sup>e</sup> siècle, comme pour l'église de Cortrat dont le plan et l'architecture sont très proches (cf. notice 21). Le fait que le mur oriental de l'abside ait été reconstruit permet de supposer que le premier chevet se terminait par une abside semi-circulaire, hypothèse déjà émise par Edmond Michel en 1885 < 4 : p. 69 >.

Par la suite, l'édifice a été agrandi deux fois, une fois vers l'ouest et une fois vers l'est. La datation de l'agrandissement du chevet, en 1685, laisse peu de place au doute, grâce à l'inscription présente à l'extérieur. Celle de la nef repose sur les caractères de la construction, notamment des baies qui sont dotées d'arcs surbaissés moulurés de tores, ce qui correspondrait plutôt à la fin du Moyen Âge.

### SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

#### SOURCES :

A : *Carte de randonnée : Montargis*, Échelle : 1/25000<sup>e</sup>, Paris, éd. IGN, 1998, 1 carte (Carte de randonnée 2419 E).

B : Longnon A., *Pouillés de la province de Sens*, Paris, Imprimerie Nationale, 1904, p. 47, 80 (Recueil des Historiens de la France. Pouillés. Tome IV).

C : Moreau M., *Fiche de pré-inventaire de l'église de Mormant-sur-Vernisson*, ministère de la Culture, 10 avril 1969 (Région Centre – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune de Mormant-sur-Vernisson).

D : *Mormant-sur-Vernisson : dossier travaux* (Orléans – Service départemental de l'architecture et du patrimoine – dossier de la commune de Mormant-sur-Vernisson).

E : *Plan cadastral parcellaire de la commune de Mormans, Section A, dite du Bourg*, Échelle 1/2500<sup>e</sup>, s. d., Orléans, AD 45 (Coligny), 3 P 216/2.

F : *Plan cadastral parcellaire de la commune de Mormans, Tableau d'assemblage*, Échelle 1/10000<sup>e</sup>, s. d., Orléans, AD 45 (Coligny), 3 P 216/1.

#### BIBLIOGRAPHIE :

1 : Baud A., L'église Saint-Maïeul de Cluny, étude archéologique, *Architecture, décor, organisation de l'espace. Les enjeux de l'archéologie médiévale, Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'art du Moyen Âge offerts à Jean-François Reynaud*, Lyon, éd. Association de liaison pour le patrimoine et l'archéologie en Rhône-Alpes et Auvergne/Publications de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée/Université Lumière Lyon 2/CNRS, 2012, p. 27-36 (DARA ; 38).

2 : Gély J.-P., Nature et origine des sarcophages du haut Moyen Âge en remploi dans les églises du Centre de la France, *Pierres du patrimoine européen. Économie de la pierre de l'Antiquité à la fin des Temps modernes, actes du colloque international de Château-Thierry, 18-21 octobre 2005*, Paris, éd. du CTHS, 2008, p. 35-48.

## NOTICE 59 - Mormant-sur-Vernisson

3 : Jarossay E., *Histoire d'une abbaye à travers les siècles. Ferrières-en-Gâtinais. Ordre de Saint-Benoit (508-1790). Son influence religieuse, sociale et littéraire*, Orléans, éd. H. Herluison, 1901, p. 456.

4 : Michel E., *Histoire et description des églises des arrondissements de Gien et de Montargis*, Paris, éd. Plon, 1885, p. 69-70.

5 : Patron C., Mormans, *Recherches historiques sur l'Orléanais, ou Essai sur l'histoire, l'archéologie, la statistique des villes, villages, hameaux, églises, chapelles, châteaux-forts, abbayes, hôpitaux et institutions de l'Orléanais proprement dit, depuis l'époque celtique jusqu'à nos jours*, Orléans, éd. Blanchard, 1870-1871, vol. 2, p. 33-34 (Réimprimé en 1991 sous le titre *Département du Loiret. Dictionnaire des communes*, Paris, éd. Comédit, 1991, 2 vol.)

6 : Sapin C., Saint-Aubin (Côte d'Or), nouvelles recherches sur un oratoire méconnu du X<sup>e</sup> siècle, *Architecture, décor, organisation de l'espace. Les enjeux de l'archéologie médiévale, Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'art du Moyen Âge offerts à Jean-François Reynaud*, Lyon, éd. Association de liaison pour le patrimoine et l'archéologie en Rhône-Alpes et Auvergne/Publications de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée/Université Lumière Lyon 2/CNRS, 2012, p. 47-54 (DARA ; 38).

7 : Soyer J., *Les noms de lieux du Loiret. Recherches sur l'origine et la formation des noms de lieux du département du Loiret*, Roanne, éd. Horvath, 1979, p. 60.

# NOYERS

## IDENTITÉ

VOCABLE : Saint-Pierre

STATUT : Paroisse

DIOCÈSE : Sens

ARCHIDIACONÉ : Gâtinais

DOYENNÉ : Gâtinais

DÉPENDANT DE :

DÉPARTEMENT : Loiret

N° INSEE : 45230

COORDONNÉES LAMBERT : x = 613,975 ; y = 2323,950.

PROPRIÉTAIRE ACTUEL : Commune

PROTECTION MH : Néant

## HISTORIQUE

PRINCIPALES DONNÉES TEXTUELLES :

En 1240, l'archevêque de Sens Gautier confirme la vente faite au prieuré de Flotin par Robert Nois de la dime du blé et du vin qu'ils possédaient à Noyers, ce qui semble prouver l'existence de la cure, et ainsi de l'église à cette date : « [...] *totam partem quam habebant in magna decima bladi et vini de Noeriis juxta Lorriacum in Wastinensi* [...] » < G : p. 100-101 >. Le curé est explicitement mentionné quelques années plus tard, en 1259, dans une autre charte relative au même prieuré de Flotin, concernant un désaccord entre plusieurs parties sur la jouissance de la dime de Noyers : « *Noverint universi quod, cum contentio verteretur inter participantes decime de Noeriis magne, videlicet priorem de Flotano, priorem de Sosiaco, curator ecclesie de Lorriaco, Johannem militem de Achilo[s]iis, et magistrum et fratres Domus Dei de Lorriaco, super eo ad declarandum quis eorum participantium teneretur solvere tricesimam sextam partem totius dicte magne decime, quam tricesimam sextam partem curatus ecclesie de Noeriis petit et dicit se habere communiter super totam magnam decimam supradictam ; [...]* » < G : p. 101-102 >.

En 1620, le clocher de l'église a probablement été édifié, comme en témoignent les multiples noms gravés dans les poutres soutenant sa structure (cf. fig. 23-27).

En 1859, le chevet a été restauré, avec la mise en place du décor polychrome. Le nom du curé et la date sont encore inscrits juste au-dessus de l'arc triomphal du chœur (cf. fig. 28). Au début des années 1970, les enduits extérieurs ont été refaits < F >.



## DESCRIPTION

### PRÉSENTATION DU MONUMENT :

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, la commune de Noyers est relativement modeste en ce qui concerne sa population, puisqu'une dizaine de constructions seulement sont visibles sur les cadastres de cette époque autour de l'église qui est implantée à la hauteur d'un carrefour (cf. fig. 2). Celle-ci est alors entourée par le cimetière<sup>293</sup>. À 170 m d'un ruisseau à l'ouest coule un petit ruisseau, nommé la Poterie.

En plan, l'édifice est constitué d'une nef unique suivie d'un chevet d'une travée droite terminée par une abside semi-circulaire (cf. fig. 3-5). L'ensemble mesure environ 26,30 m de long pour 7,87 m de large.

Les parements extérieurs sont masqués par une épaisse couche d'enduit, probablement celle appliquée au début des années 1970 (cf. fig. 6-8). À l'intérieur, dans la partie occidentale de la nef, les murs sont recouverts d'un enduit peint en blanc, avec une couche de béton à la base sur 1,25 m de hauteur, recouverte de peintures imitant un faux appareil, puis une zone de ciment sur 1 m. Dans la partie orientale de la nef, derrière les poutres soutenant le clocher, on peut observer d'anciens laits partant en lambeaux et des pierres verdies par les mousses. Dans le chevet subsiste un décor de style classique, composé de boiseries et de plâtres peints, réalisé en 1858.

### PARTIES CONCERNÉES ET ÉLÉMENTS CONSERVÉS :

Seule la nef va nous intéresser ici. Le chevet, avec ses baies à ébrasement extérieur et sa voûte brisée, ne semble pas antérieur au XII<sup>e</sup> siècle (cf. fig. 14-17). En outre, il a été très profondément remanié, avec l'ajout de puissants contreforts, probablement à l'occasion de la construction du clocher en 1620.

Cette nef est de plan rectangulaire. Elle mesure 17,02 m de long pour 7,87 m de large. Elle est couverte d'un berceau lambrissé, avec fermes apparentes.

Le parement n'est malheureusement plus observable de nos jours. Toutefois, certaines photographies anciennes permettent d'observer que les murs sont construits à l'aide de moellons assisés, avec, semble-t-il, une disposition ponctuelle en *opus spicatum* (cf. fig. 19). Ce moellonage était associé aux angles à de simples chaînages en pierres taillées (cf. fig. 18). L'intérêt de cette nef réside essentiellement dans les baies, qui sont encore partiellement conservées dans leur état ancien. Dans les murs gouttereaux nord et sud, six petites baies en plein cintre peuvent être observées (cf. fig. 8-13). Elles sont relativement étroites, dépourvues d'ébrasement extérieur et constituées d'un appui appareillé avec une petite pierre plate, de deux piédroits comptant soit deux assises de moyen appareil, soit trois assises mêlant moyen appareil et petites plaquettes allongées, et d'un arc comprenant trois à cinq claveaux relativement trapus et de largeurs très variables. Ces groupes de trois ouvertures apparaissent aujourd'hui décentrés vers l'ouest par rapport aux murs gouttereaux dans lesquels ils sont aménagés (cf. fig. 9). Ainsi, nous pouvons nous demander si une quatrième baie n'aurait pas été supprimée lors du percement de la fenêtre orientale de la nef, au nord et au sud, ou si la

<sup>293</sup> De petites croix, presque effacées, avaient été représentées sur le cadastre de 1811 : cf. fig. 2.

nef n'aurait pas simplement été prolongée postérieurement vers l'est, lors de la mise en place du clocher, en réduisant en partie l'espace du chevet<sup>294</sup> (cf. fig. 14, 17).

Dans le mur pignon occidental subsiste également un ancien portail, encadré par deux contreforts<sup>295</sup> (cf. fig. 18-21). Celui-ci est constitué d'un arc en plein cintre à triple rouleau retombant directement sur le sol, sans aucune interruption. Les piédroits du rouleau supérieur correspondent aux deux contreforts qui sont appareillés en moyen appareil et se terminent simplement par un léger glacis (cf. fig. 21). Un chaînage en moyen appareil avec le mur a été laissé visible mais il reste hasardeux de s'y fier entièrement. À l'intérieur, la porte présente un encadrement avec un arc en plein cintre, retombant directement sur ses piédroits, sans interruption. L'ensemble est malheureusement enduit.

### **INTERPRÉTATION**

#### ARGUMENTS DE DATATION ET PERSPECTIVES :

L'édifice a peu intéressé les historiens jusqu'ici. Or, les petites baies de la nef, de type meurtrières, le portail occidental de la nef et un probable parement en moellons, avec *opus spicatum*, permettent d'envisager une construction au cours du XI<sup>e</sup> siècle. La datation du portail est moins évidente. La structure à trois rouleaux paraît complexe et invite à une datation plutôt tardive. Dans le même temps, l'ensemble reste simple, inarticulé et dépourvu de décor. Ainsi, nous aurions tendance à penser qu'il soit possible qu'il date du XI<sup>e</sup> siècle, mais plutôt de la seconde moitié voire de la fin. Toute la question est de savoir si ce portail est contemporain de la construction du reste de la nef ou postérieur. Dans le premier cas, il paraît difficile d'attribuer la construction de l'ensemble avant la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle. Dans le second cas, la nef pourrait avoir été édifiée dans la première moitié du siècle, et le portail rajouté dans la seconde.

### **SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE**

#### SOURCES :

A : *Carte de randonnée : Pannes*, Échelle : 1/25000<sup>e</sup>, Paris, éd. IGN, 2004, 1 carte (Carte de randonnée 2419 O).

B : Ligneau M., *Plan cadastral parcellaire de la commune de Noyers, Section A, dite de La Rue*, Échelle 1/2500<sup>e</sup>, 1811, Orléans, AD 45 (Coligny), 3 P 230/2.

C : Ligneau M., *Plan cadastral parcellaire de la commune de Noyers, Tableau d'assemblage*, Échelle 1/10000<sup>e</sup>, 1811, Orléans, AD 45 (Coligny), 3 P 230/1.

D : Longnon A., *Pouillés de la province de Sens*, Paris, Imprimerie Nationale, 1904, p. 53, 98 (Recueil des Historiens de la France. Pouillés. Tome IV).

---

<sup>294</sup> On peut ainsi observer que l'organisation de la travée droite du chevet n'est pas du tout symétrique.

<sup>295</sup> Le portail mesure 1,80 m de large pour 2,29 m de hauteur sous clé dont 1,37 m pour les piédroits à l'extérieur. À l'intérieur, il mesure 2,10 m de large pour 2,67 m de hauteur sous clé dont 1,70 m pour les piédroits. Le contrefort mesure 33 x 70 x 34 cm et celui du sud 33,5 x 69 x 36 cm.

E : Moreau M., *Fiche de pré-inventaire de l'église de Noyers*, ministère de la Culture, 22 avril 1969 (Région Centre – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune de Noyers).

F : *Noyers : dossier travaux* (Orléans – Service départemental de l'architecture et du patrimoine – Dossier de la commune de Noyers).

G : Stein H., Recueil de chartes relatives au prieuré de Flotin, *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais XLIII*, Fontainebleau, Imp. Ernest Bourges, 1936, p. 100-102.

**BIBLIOGRAPHIE :**

1 : Patron C., Noyers, *Recherches historiques sur l'Orléanais, ou Essai sur l'histoire, l'archéologie, la statistique des villes, villages, hameaux, églises, chapelles, châteaux-forts, abbayes, hôpitaux et institutions de l'Orléanais proprement dit, depuis l'époque celtique jusqu'à nos jours*, Orléans, éd. Blanchard, 1870-1871, vol. 2, p. 221-222 (Réimprimé en 1991 sous le titre *Département du Loiret. Dictionnaire des communes*, Paris, éd. Comédit, 1991, 2 vol.)

## ***ONDREVILLE-SUR-ESSONNE***

### **IDENTITÉ**

VOCABLE : Saint-Léger

STATUT : Paroisse

DIOCÈSE : Sens

ARCHIDIACONÉ : Gâtinais

DOYENNÉ : Gâtinais

DÉPENDANT DE :

DÉPARTEMENT : Loiret

N° INSEE : 45233

COORDONNÉES LAMBERT : x = 605,350 ; y = 2355,700.

PROPRIÉTAIRE ACTUEL : Commune

PROTECTION MH : Néant

### **HISTORIQUE**

PRINCIPALES DONNÉES TEXTUELLES :

En 1022, le roi Robert le Pieux fait donation à l'abbaye de Micy-Saint-Mesmin de la moitié de la *villa* d'Ondreville-sur-Essonne, avec l'église et les moulins : « *Est autem pars una ipsius terrulae in comitatu Vuastinensi super fluvium Exone, medietas Undrevillae ex omnibus rebus ad ipsam pertinentibus tam de ecclesia et molendinis quam de aliis adjacentiis [...]* » < F : p. 107-108 ; 4 : p. 111 >.

L'église et la cure sont par la suite mentionnées dans les pouillés du diocèse de Sens, levés au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle < C : p. 53, 99 >.

### **DESCRIPTION**

PRÉSENTATION DU MONUMENT :

L'église, implantée dans le bourg, légèrement en retrait de la route départementale entre Pithiviers et Puiseaux, est située à environ 250 m de l'Essonne. Le cimetière se développait autrefois le long du flanc nord du monument (*cf.* fig. 2).

En plan, l'édifice est composé d'une nef de trois travées, suivie d'une travée droite au nord de laquelle se trouve un clocher, et terminée par une abside semi-circulaire (*cf.* fig. 3-4). Des annexes viennent s'appuyer au nord et au sud, créant un plan très asymétrique. Au nord, deux travées précèdent le clocher à l'ouest et un espace cloisonné à l'est sert de sacristie. Au sud, une travée supplémentaire fait pendant au clocher nord, formant un faux transept, précédée d'une autre petite travée à l'ouest, communiquant par une porte avec la nef centrale. L'ensemble mesure environ 19,50 m de long pour 12,80 m de large.

Les murs extérieurs sont difficilement observables, entièrement pris dans un réseau complexe de propriétés privées. Ainsi, nous avons uniquement pu avoir accès au mur nord, dont les parements sont largement rejointoyés avec un ciment gris (*cf.* fig. 5). Les parois intérieures sont entièrement masquées sous plusieurs états d'enduits ocre clair, avec un faux

appareil peint en blanc (*cf.* fig. 8). Une épaisse couche de béton peinte a été mise en place à la base des murs.

### PARTIES CONCERNÉES ET ÉLÉMENTS CONSERVÉS :

De multiples phases de construction ont marquées l'histoire de cet édifice et seuls quelques éléments rappellent l'existence d'un édifice dès le XI<sup>e</sup> siècle.

Le vaisseau central de la nef, couvert de voûtes sur croisées d'ogives en plâtre, mesure 5,59 m de large pour 11,35 m de long. Son mur gouttereau sud est mis en œuvre à l'aide de moellons de calcaire assisés (*cf.* fig. 6). Parmi les nombreux vestiges d'ouvertures observables dans ce mur, nous pouvons souligner la présence d'une ancienne porte située peu avant la chapelle sud. Elle présente un arc en plein cintre, appareillé avec des claveaux étroits et irréguliers, de couleur claire, évoquant des remplois de sarcophages haut-médiévaux<sup>296</sup>.

À l'intérieur, ce vaisseau central communique avec une travée droite précédant l'abside et entourée par les chapelles latérales nord et sud. Cette travée est couverte d'une voûte d'arêtes soutenue par des arcs brisés (*cf.* fig. 8). Ceux-ci retombent toutefois sur des supports dotés à l'ouest d'impostes moulurées d'un bandeau surmontant un cavet. Du côté nord, le bandeau présente un motif de tresses en réserve (*cf.* fig. 9-10) ; du côté sud, des filets rainurés animent le bandeau (*cf.* fig. 11-12). Ces deux impostes et la porte sud constituent les uniques éléments pouvant être attribués au XI<sup>e</sup> siècle.

## INTERPRÉTATION

### ARGUMENTS DE DATATION ET PERSPECTIVES :

L'église d'Ondreville-sur-Essonne est généralement présentée dans l'historiographie comme un monument construit au XIII<sup>e</sup> siècle, puis remanié à de multiples reprises (XVI<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles essentiellement) < A >. En 2000, Devilliers propose la construction au XII<sup>e</sup> siècle d'une « église romane, comportant une nef, un chœur et une abside, avec des éléments carolingiens (impostes, claveaux étroits) » ce qui paraît assez contradictoire comme critères de datation < 1 : p. 46 >.

La mise en œuvre de la porte du mur gouttereau sud et les deux impostes sculptées sont peu probables au XII<sup>e</sup> siècle et renvoient plutôt à l'architecture du siècle précédent. La mention de l'édifice dans un acte de donation royal en 1022 conforte cette datation.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

### SOURCES :

A : Berthelot M., *Fiche de pré-inventaire de l'église d'Ondreville-sur-Essonne*, ministère de la culture, 18 mars 1968 (Région Centre – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune d'Ondreville-sur-Essonne).

B : *Carte de randonnée : Malesherbes. Puisieux*, Échelle : 1/25000<sup>e</sup>, Paris, éd. IGN, 2003, 1 carte (Carte de randonnée 2318 E).

---

<sup>296</sup> Jean-Pierre Gély ne mentionne toutefois pas de remplois de sarcophages haut-médiévaux dans l'église d'Ondreville-sur-Essonne < 2 : p. 45 >.

## NOTICE 61 - Ondreville-sur-Essonne

C : Longnon A., *Pouillés de la province de Sens*, Paris, Imprimerie Nationale, 1904, p. 53, 99 (Recueil des Historiens de la France. Pouillés. Tome IV).

D : Mauvalet M., Bienvenu M., *Plan cadastral parcellaire de la commune d'Ondreville-sur-Essonne, Section E dite du bourg*, Échelle 1/1250<sup>e</sup>, 1836, Orléans, AD 45, 2 Mi 5244.

E : Mauvalet M., Bienvenu M., *Plan cadastral parcellaire de la commune d'Ondreville-sur-Essonne, Tableau d'assemblage*, Échelle 1/10000<sup>e</sup>, 1836, Orléans, AD 45, 2 Mi 5244.

F : Stein H., Un diplôme inédit du roi Robert (1022), *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais XIII*, Fontainebleau, Imp. Ernest Bourges, 1895, p. 105-109.

### BIBLIOGRAPHIE :

1 : Devilliers C. dir., Ondreville-sur-Essonne, *Les églises dans le canton de Puiseaux, cat. expo. tenue à la Mairie de Puiseaux, 22-24 avril 2000*, Puiseaux, éd. de l'Association Archéologique de Puiseaux, 2000, p. 42-46 (Bulletin de la Société archéologique de Puiseaux ; 30).

2 : Gély J.-P., Nature et origine des sarcophages du haut Moyen Âge en remploi dans les églises du Centre de la France, *Pierres du patrimoine européen. Économie de la pierre de l'Antiquité à la fin des Temps modernes, actes du colloque international de Château-Thierry, 18-21 octobre 2005*, Paris, éd. du CTHS, 2008, p. 35-48.

3 : Michel E., Ondreville-sur-Essonne, *Monuments religieux, civils et militaires du Gâtinais (Départements du Loiret et de Seine-et-Marne) depuis le XI<sup>e</sup> jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle*, Lyon, éd. Librairie générale Henri Georg, 1879, p. 167.

4 : Newman W. M., *Le domaine royal sous les Premiers Capétiens (987-1180)*, Paris, éd. Recueil Sirey, 1938, 276 p.

5 : Patron C., Ondreville, *Recherches historiques sur l'Orléanais, ou Essai sur l'histoire, l'archéologie, la statistique des villes, villages, hameaux, églises, chapelles, châteaux-forts, abbayes, hôpitaux et institutions de l'Orléanais proprement dit, depuis l'époque celtique jusqu'à nos jours*, Orléans, éd. Blanchard, 1870-1871, vol. 2, p. 428-429 (Réimprimé en 1991 sous le titre *Département du Loiret. Dictionnaire des communes*, Paris, éd. Comédit, 1991, 2 vol.)

## ***OUZOUE-DES-CHAMPS***

### **IDENTITÉ**

VOCABLE : Saint-Martin et Saint-Fiacre

STATUT : Paroisse

DIOCÈSE : Sens

ARCHIDIACONÉ : Gâtinais

DOYENNÉ : Ferrières

DÉPENDANT DE :

DÉPARTEMENT : Loiret

N° INSEE : 45242

COORDONNÉES LAMBERT : x = 627,400 ; y = 2320,425.

PROPRIÉTAIRE ACTUEL : Commune

PROTECTION MH : Néant

### **HISTORIQUE**

PRINCIPALES DONNÉES TEXTUELLES :

L'église et la paroisse d'Ouzouer-des-Champs sont mentionnées pour la première fois dans le Pouillé du diocèse de Sens, rédigé vers 1350 < C : p. 47 >. Paul Gache signale l'existence durant le haut Moyen Âge d'un petit monastère, la Celle Saint-Fiacre, dépendant de l'abbaye de Ferrières, dont la chapelle aurait été à l'origine du nom du village et de l'église paroissiale (*Oratorium in campis*) < 1 >. Nous n'avons pas retrouvé de sources textuelles confirmant l'existence de cet établissement, le site et l'église n'étant pas cités dans les possessions de Ferrières < 3 >.

En 1494, le doyen de Ferrières accorde aux marguilliers de l'église la permission de lever une taille de 25 livres tournois afin de financer des travaux de réparation à l'édifice < F >.

L'église a connu d'importants travaux dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle : au clocher (1846, 1862), aux toitures (1848), au chevet (1855 : condamnation de la baie axiale pour mettre en place la niche abritant une statue de saint Martin, 1866 : création du décor néo-gothique de colonnes et nervures en plâtre et peintures achevées en 1892) < B : p. 4 >.

En 1911, le clocher fait une nouvelle fois l'objet de travaux, sous la direction de M. Berthault de Varennes < B : p. 4 >. En 1978 et 1979, les toitures sont restaurées et les enduits extérieurs refaits < B : p. 4 >.

Le clocher de l'église a été refait en 2003, suite aux dégâts occasionnés par un orage<sup>297</sup>.

---

<sup>297</sup> Information donnée en mairie.

## DESCRIPTION

### PRÉSENTATION DU MONUMENT :

La commune d'Ouzouer-des-Champs se développe à quelques centaines de mètres à l'ouest du Puisieux. Le site a été occupé dès l'époque gallo-romaine comme en témoignent un trésor d'une cinquantaine de pièces romaines découvert en 1853 et une levée de terre attribuée par Paul Gache à cette période<sup>298</sup> < 5 >.

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, l'église d'Ouzouer se trouvait à la sortie nord-ouest d'un village relativement peu construit, une vingtaine de bâtiments l'entourait alors (cf. fig. 2). L'ancien cimetière se développait alors autour de la partie occidentale de l'église.

Quatre châteaux ont été construits au cours des siècles (Les Ormes, Plaisance, La Manderie et Ouzouer), témoignant de l'importance du village, relativement fréquenté. Selon Paul Gache, ce développement est à mettre en lien avec le chemin qui longeait la rivière du Puisieux et reliait alors la Loire à Seine, chemin qui ne sera remplacé qu'à partir du XV<sup>e</sup> siècle < 1 >

En plan, l'édifice est constitué d'une nef unique suivie d'une travée droite plus étroite terminée par une abside semi-circulaire (cf. fig. 3-5). L'ensemble mesure 6,30 m de large pour 27,90 m de long.

Les parements extérieurs sont rejointoyés, laissant les moellons visibles (cf. fig. 6). À l'intérieur, la partie inférieure des murs de la nef sont masqués par une couche de béton sur environ un mètre de hauteur (cf. fig. 19). Une épaisse couche de plâtre laissée blanche est appliquée sur le reste de l'élévation. Le chevet reste dans son état de 1866, avec ses colonnes en plâtre et ses peintures néo-gothiques (cf. fig. 18).

PARTIES CONCERNÉES ET ÉLÉMENTS CONSERVÉS : L'ensemble de l'édifice va nous intéresser ici.

- **Nef** : Mesurant 6,30 m de large et 18 m de long, la nef est couverte d'un berceau charpenté à fermes apparentes.

Les murs sont mis en œuvre avec des moellons de calcaire assisés. Une différence est observable entre les deux tiers orientaux de la nef et la partie occidentale. Dans cette dernière, les moellons apparaissent en moyenne légèrement plus grands et sont systématiquement posés à plat alors que dans le reste de la nef les pierres sont ponctuellement disposées en *opus spicatum* (cf. fig. 6, 10, 12, 17). À la jonction entre ces deux types d'appareils, dans le mur gouttereau sud, on peut encore observer les vestiges d'un ancien chaînage mis en œuvre à l'aide de débits de sarcophages haut-médiévaux, facilement identifiables grâce aux blocs en L superposés (cf. fig. 7-8). L'hypothèse d'une première nef de 11 m de long environ, agrandie postérieurement vers l'ouest, peut ainsi être avancée sans risque.

Les débits de sarcophages haut-médiévaux ont également été utilisés pour appareiller les angles orientaux de cette nef (cf. fig. 9, 11). Ils ont par ailleurs été signalés par Jean-Pierre Gély qui a identifié une grande variété de pierres : quelques grès grossiers du Permien, calcaires de Suilly et grès calcaires micacés du Turonien, et surtout une grande majorité de calcaires de La Charité < 2 : p. 45 >.

Toutes les ouvertures ont malheureusement été remaniées.

---

<sup>298</sup> Cette levée de terre se situe au Lieu des Champs, à 2 km environ au sud-ouest du bourg.



- **Chevet** : En plan, le chevet est constitué d'une travée droite, de 4,60 m de large pour 5,50 m de long, suivie d'une abside semi-circulaire de 4,60 m de large pour 4,40 m de profondeur. Des voûtes au profil brisé couvrent l'ensemble.

Les murs gouttereaux nord et sud de la travée droite reprennent le même type d'appareil que la partie orientale de la nef, avec de petits moellons de calcaire soigneusement assisés, avec une disposition partielle en *opus spicatum* (cf. fig. 13-15). Le parement de l'abside est en revanche différent, avec des moellons de calcaire blanc, plutôt allongés, mais systématiquement posés à plat (cf. fig. 16). Une telle disposition est également observable pour les assises supérieures de la travée droite, ce qui permet de supposer qu'un premier chevet quadrangulaire a été surélevé et agrandi par l'ajout de l'abside.

Les ouvertures sont toutes postérieures au XI<sup>e</sup> siècle.

### **INTERPRÉTATION**

#### ARGUMENTS DE DATATION ET PERSPECTIVES :

Les précédentes contributions portant sur cette église sont restées très prudentes quant à la chronologie de l'édifice, se contentant de souligner qu'il avait fait l'objet de très nombreux remaniements < D ; 1 ; 4 >. Un examen attentif des parements permet toutefois de mettre en avant les parties anciennes et de restituer un premier état avec une nef unique plus courte, de 11 m de longueur, terminée par un chevet plat plus bas, correspondant à la travée droite. Le recours aux remplois de sarcophages haut-médiévaux associé à un petit moellonnage soigné, avec une disposition partielle en *opus spicatum*, permet de dater l'ensemble de la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle. Cette première église fut agrandie en plusieurs étapes : au XII<sup>e</sup> siècle vraisemblablement pour l'abside (parement en moellons disposés à plat mais encore relativement réguliers dans leurs dimensions, voûte en cul-de-four brisé) et plutôt à la fin du Moyen Âge pour la partie occidentale de la nef (typologie des ouvertures). La mention de travaux dans les sources textuelles en 1494 pourrait éventuellement correspondre à cet allongement de la nef < F >.

### **SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE**

#### SOURCES :

A : *Carte de randonnée : Montargis*, Échelle : 1/25000<sup>e</sup>, Paris, éd. IGN, 2004, 1 carte (Carte de randonnée 2419 E).

B : Dabard M.-T., *Ouzouer-des-Champs et ses origines*, cat. expo. tenue en octobre 2002, 20 p.

C : Longnon A., *Pouillés de la province de Sens*, Paris, Imprimerie Nationale, 1904, p. 47, 79 (Recueil des Historiens de la France. Pouillés. Tome IV).

D : Moreau M., *Fiche de pré-inventaire de l'église d'Ouzouer-des Champs*, ministère de la culture, 22 avril 1969 (Région Centre – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune d'Ouzouer-des-Champs).

## NOTICE 62 - Ouzouer-des-Champs

E : *Ouzouer des Champs : dossier travaux* (Orléans – Service départemental de l'architecture et du patrimoine – Dossier de la commune d'Ouzouer-des-Champs).

F : Prou M., Églises paroissiales du Gâtinais : réparations du XV<sup>e</sup> siècle, *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais* 2, Fontainebleau, Imp. Ernest Bourges, 1884, p. 168.

G : Vayssié M., *Plan cadastral parcellaire de la commune d'Ouzouer-des-Champs, Section A, dite du Bourg*, Échelle 1/2500<sup>e</sup>, 1811, Orléans, AD 45 (Coligny), 3 P 242/2.

H : Vayssié M., *Plan cadastral parcellaire de la commune d'Ouzouer-des-Champs, Tableau d'assemblage*, Échelle 1/10000<sup>e</sup>, 1811, Orléans, AD 45 (Coligny), 3 P 242/1.

### BIBLIOGRAPHIE :

1 : Gache P., Ouzouer-des-Champs... des bois et des châteaux, *Promenons-nous dans le Gâtinais*, Montargis, s. é., s. d., 2 p.

2 : Gély J.-P., Nature et origine des sarcophages du haut Moyen Âge en remploi dans les églises du Centre de la France, *Pierres du patrimoine européen. Économie de la pierre de l'Antiquité à la fin des Temps modernes, actes du colloque international de Château-Thierry, 18-21 octobre 2005*, Paris, éd. du CTHS, 2008, p. 35-48.

3 : Jarossay E., *Histoire d'une abbaye à travers les siècles. Ferrières-en-Gâtinais. Ordre de Saint-Benoît (508-1790). Son influence religieuse, sociale et littéraire*, Orléans, éd. H. Herluison, 1901, 513 p.

4 : Michel E., Ouzouer-des-Champs, *Histoire et description des églises des arrondissements de Gien et de Montargis*, Paris, éd. Plon, 1885, p. 151.

5 : Patron C., Ouzouer-des-Champs, *Recherches historiques sur l'Orléanais, ou Essai sur l'histoire, l'archéologie, la statistique des villes, villages, hameaux, églises, chapelles, châteaux-forts, abbayes, hôpitaux et institutions de l'Orléanais proprement dit, depuis l'époque celtique jusqu'à nos jours*, Orléans, éd. Blanchard, 1870-1871, vol. 2, p. 223-224 (Réimprimé en 1991 sous le titre *Département du Loiret. Dictionnaire des communes*, Paris, éd. Comédit, 1991, 2 vol.)

6 : Provost M., 123 – Ouzouer-des-Champs (INSEE n°242), *Le Loiret. 45*, Paris, éd. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1988, p. 160-161 (Collection Carte archéologique de la Gaule).

# PANNES

## IDENTITÉ

VOCABLE : Saint-Pierre-ès-Liens

STATUT : Paroisse

DIOCÈSE : Sens

ARCHIDIACONÉ : Gâtinais

DOYENNÉ : Gâtinais

DÉPENDANT DE :

DÉPARTEMENT : Loiret

N° INSEE : 45247

COORDONNÉES LAMBERT : x = 624,650 ; y = 2335,575.

PROPRIÉTAIRE ACTUEL : Commune

PROTECTION MH : L'église a été inscrite à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques le 27 octobre 1987.

## HISTORIQUE

PRINCIPALES DONNÉES TEXTUELLES :

L'église et la paroisse de Pannes sont citées pour la première fois en 1239 < 10 >.

Dans le dossier de protection au titre des Monuments historiques, rédigé en 1987 par Blandine Danion, l'auteure précise que l'église aurait été fondée par l'abbaye de Ferrières en même temps qu'un prieuré qu'elle desservait dans le courant du VII<sup>e</sup> siècle. Par la suite, à la fin du XI<sup>e</sup> siècle, le pape aurait fait don au seigneur local de reliques de saint Pierre, des limailles de fer du saint à l'origine du vocable de l'église. Cette dernière aurait alors été reconstruite dans le premier quart du XII<sup>e</sup> siècle, en réutilisant les pierres de l'édifice précédent (remplois de sarcophages et colonnette sculptée de la base du clocher). Blandine Danion ne précise aucune source et nous n'avons pas retrouvé de documents confirmant cette chronologie < H >. Au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, dans les pouillés du diocèse de Sens, la cure de Pannes est placée sous l'autorité de l'archevêché, et non pas sous celle de l'abbaye voisine de Ferrières < K : p. 53, 98 >. L'église de Pannes n'est pas mentionnée non plus dans l'étude d'Eugène Jarossay sur Ferrières et n'apparaît pas dans les rares listes conservées listant les possessions du monastère entre le XI<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> siècle < 3 : p. 450-452, 456-461, 474-476 >.

Le 23 août 1494, le doyen du Gâtinais autorise les marguilliers de l'église à soulever une taille exceptionnelle de 30 livres tournois sur les paroissiens afin de réparer l'église < O : p. 164 >. Le 9 octobre 1500, cette autorisation est renouvelée pour les mêmes raisons, le montant de la taille n'a malheureusement pas été indiqué sur le document < O : p. 165 >.

De nombreux auteurs citent des travaux importants menés en 1765, date inscrite à l'aide de briques sur le pignon oriental du chevet < H ; 4 : p. 53 > (cf. fig. 20). Ceux-ci sont associés à la mise en place du maître-autel provoquant la construction d'un mur pignon aveugle dans le chevet et les agrandissements des baies romanes latérales et de l'arc

trionphal. Blandine Danion associe également à cette phase de construction la mise en place d'un berceau avec lattis enduit pour masquer la charpente (*cf.* fig. 32) et la construction d'un porche à l'ouest < H >. Ce dernier est en effet observable sur le plan cadastral de 1824 (*cf.* fig. 2).

En 1862, des voûtes en briques sont mises en œuvre sur les départs des nervures en pierre en place, dans l'ensemble de l'édifice (nef et bas-côtés, partie centrale du chevet). Les entrails et les poinçons de la charpente sont alors coupés, ce qui entraîna à long terme la dislocation des assemblages et le dévers des murs. Une tribune est également installée sur la première travée occidentale de la nef dont les fenêtres sont agrandies pour améliorer la luminosité < P >

En 1872, le conseil municipal vote une série de crédits afin de reconstruire la sacristie < P >. Sept ans plus tard, des travaux urgents sont décidés pour remettre en état la toiture du clocher < P >. Puis, en 1884, le porche occidental qui menaçait de s'écrouler et empiétait sur la voie est supprimé < P >.

En 1987, l'architecte Jacques Ballereau est chargé d'une étude préalable à la restauration de l'édifice < F >. Les deux premières tranches s'étalent jusqu'en 1991 et concernent la suppression des voûtes en briques, la restauration de la charpente, la suppression de la tribune ouest de la nef, la reprise de l'arc triomphal, et la démolition d'un porche qui surmontait la porte latérale sud. À l'occasion de ces travaux, les anciennes baies romanes des murs gouttereaux de la nef ont été remises en valeur < L ; N >.

La dernière tranche des travaux de restauration de l'église a lieu entre 1993 et 1995. Les façades ont été reprises, les enduits anciens piquetés et remplacés, ainsi que le clocher qui a subi une restauration de ses parements, joints et enduits < L ; N >.

## **DESCRIPTION**

### **PRÉSENTATION DU MONUMENT :**

Le village de Pannes est implanté à environ 5 km au nord-est de Montargis, sur la rive gauche de la Bézonde. Le site a été occupé dès l'époque gallo-romaine, comme en témoignent les trésors monétaires mis au jour sur le territoire de la commune, ainsi que la zone d'habitation repérée le long de la Bézonde, sur le site des Closiers < 8 : p. 164 >. Des fouilles récemment menées en 1996-1997 au Clos du Détour sous la direction de Valérie Renard ont permis de mettre au jour un grand sanctuaire rassemblant trois temples de type *fanum* à l'intérieur d'une enceinte (*cf.* fig. 3) < 1 >. L'ensemble permet de supposer l'existence d'une agglomération antique, probablement en bordure du tracé de la voie antique Montargis-Sceaux<sup>299</sup>.

Un ensemble de souterrains est présent sous le chevet de l'église. L'une des pierres du contrefort sud du mur pignon oriental du chevet porte l'inscription suivante :

« *HIC SIC PERFODIAS*  
*CAVEAM REPERIRE*  
*VALEBIS . 1765* »<sup>300</sup>.

<sup>299</sup> Le sanctuaire antique est situé environ à 2,5 km à vol d'oiseau au sud-est de l'église médiévale.

<sup>300</sup> L'inscription est en partie effacée mais il nous semble que ce sont là les termes employés, plutôt que ceux rapportés dans le rapport de 1951 : « *HIC SI PERFODIAS / CAVEAM PEPEPARE / VALEBIS. 1765* » < I >.

En 1951, des sondages ont été réalisés au pied du contrefort, afin de vérifier la véracité de l'inscription < I ; J >. Une voûte a ainsi été mise au jour à -1,5 m sous le niveau de fondation du contrefort. Celle-ci s'est alors écroulée, permettant l'accès à une série de couloirs voûtés, d'environ 90 cm de large. Un premier ensemble part vers le sud et se divise en plusieurs embranchements, repérés sur une longueur de 10 à 20 m selon les branches. Un deuxième tunnel se dirige vers le nord, passe sous le chevet et s'avance jusque dans le jardin qui s'étend au nord de l'église. Il a été partiellement exploré sur environ 15 m de longueur. Enfin, dans la deuxième travée ouest de la nef, sous une dalle quadrangulaire, l'entrée d'une galerie creusée dans le tuf, avec escalier d'accès, a été repérée. Celle-ci se développe sur toute la longueur de la nef et est coupée à l'est par un mur construit au droit de l'arc triomphal du chœur. L'hypothèse a alors été avancée d'y voir un prolongement sous le chevet jusqu'aux autres galeries. L'ensemble aurait été modifié et en partie comblé lors de l'installation du maître-autel en 1765. Aucun élément mobilier n'a été signalé dans les rapports, ni aucune fonction avancée.

En plan, l'église présente une longue nef à trois vaisseaux de cinq travées, suivie d'un chevet de deux travées terminé par trois absides quadrangulaires échelonnées (*cf.* fig. 4-6). Un clocher se situe sur la travée occidentale de la chapelle sud du chevet. Une sacristie est plaquée contre le mur nord de l'édifice. L'ensemble mesure 32,45 m de longueur pour 11,84 m de largeur.

Les grandes arcades brisées de la nef, retombant sur des piles à pénétrations et bases prismatiques, indiquent une importante phase de remaniements de l'édifice, probablement à la fin du XV<sup>e</sup> siècle ou au XVI<sup>e</sup> siècle (*cf.* fig. 30-31). Le portail occidental, à arc surbaissé, bases prismatiques et pinacles à crochets, ainsi que la baie à remplages qui le surmonte et les deux contreforts qui l'encadrent, se rattachent également à cette phase de construction. Il s'agit probablement des travaux évoqués par les sources textuelles en 1494 et 1500. Les fenêtres actuelles de la nef résultent d'un agrandissement réalisé en 1862 (*cf.* ci-dessus).

Tous les parements, aussi bien extérieurs qu'intérieurs, sont masqués sous les enduits mis en place au cours des travaux réalisés au début des années 1990. Seules les parties en pierres taillées ont été épargnées et seulement rejointoyées.

### PARTIES CONCERNÉES ET ÉLÉMENTS CONSERVÉS :

La nef, le chevet et le clocher présentent des éléments attribuables à la période qui nous intéresse.

#### - Nef :

La nef est constituée de trois vaisseaux de cinq travées, couverts de voûtes en berceau plein cintre lambrissé, à fermes apparentes, restitués au début des années 1990, suite à la suppression des anciennes voûtes en briques (*cf.* fig. 30, 32). Elle mesure 23,20 m de long pour 11,84 m de large à l'ouest et 11,71 m à l'est. Le vaisseau central mesure 5,36 m de large dans les trois travées orientales et 5,48 m dans les deux autres. Le collatéral nord présente une largeur comprise entre 2,41 m et 2,44 m et celui du sud entre 2,30 m et 2,37 m. Les travées ont des longueurs variant entre 3,92 m et 3,98 m.

L'extérieur de la nef est entièrement masqué par des enduits (*cf.* fig. 12-14). Le mur nord est percé d'une baie, le mur sud de quatre baies et une porte, et la façade ouest, épaulée

par deux puissants contreforts, comporte un portail surmonté d'une fenêtre haute. Tous ces éléments sont largement postérieurs au XI<sup>e</sup> siècle. Des documents antérieurs aux restaurations des années 1990 montrent des vestiges de moellonnage en *opus spicatum*, notamment dans la partie orientale du mur sud < H ; 9 : p. 84 >.

L'intérieur de la nef est également entièrement enduit (*cf.* fig. 30-31). Les vaisseaux sont séparés par deux rangs de grandes arcades nervurées brisées. Dans les trois travées orientales, deux groupes de trois baies en plein cintre sont observables, disposées sans concordance avec les arcades gothiques. Elles sont constituées de deux piédroits appareillés assez longs, parfois recoupés par les arcades, et sont mises en œuvre avec des éléments de calcaire clair allongés, évoquant des remplois de sarcophages haut-médiévaux (*cf.* fig. 33-35).

#### - Chevet :

Le chevet est constitué de trois vaisseaux, dans le prolongement de ceux de la nef, se développant sur deux travées et terminés par des absides quadrangulaires échelonnées. La travée occidentale de la chapelle sud correspond à la souche du clocher. La partie centrale du chevet et le collatéral nord sont couverts par des berceaux lambrissés. La chapelle sud présente en revanche une voûte en berceau plein cintre maçonnée. Le plan levé par Jacques Ballereau en 1990, avant les travaux de restauration, indique toutefois la présence d'une voûte d'ogives sur cette chapelle sud, comme dans tout le reste de l'édifice, ce qui laisse planer un doute sur son ancienneté (*cf.* fig. 6).

La partie centrale mesure 5,66 m de large à l'ouest (4,94 m sous l'arc triomphal) et 5,70 m à l'est. Les deux arcades de communications latérales mesurent 1,92 m de large au nord et 2,19 m au sud. Le reste du chevet mesure 5,31 m de long au nord et 5,32 m au sud.

La chapelle sud compte 5,75 m de long, en comptant le clocher, pour 2,29 m de largeur à l'ouest et 2,32 m à l'est.

L'abside nord mesure 5,35 m de longueur pour 1,97 m de largeur à l'est et 2,35 m à l'ouest.

La mise en œuvre des murs du chevet reste difficile à appréhender, en raison de la présence des enduits (*cf.* fig. 15, 36). Nous pouvons simplement deviner l'utilisation de moellons et non pas de pierres taillées pour les parements. Ceux-ci sont associés aux angles à un ensemble de contreforts disposés en équerre, relativement saillants mais peu élevés (*cf.* fig. 15-17). Ils sont mis en œuvre avec l'aide de blocs de calcaire gris, de moyen format, que l'on retrouve également dans les chaînes qui forment la partie supérieure des angles, au-dessus de ces épaulements. L'ensemble des angles orientaux semble ainsi avoir été repris ; aucun remploi de sarcophage ne peut y être observé. Deux arrachements verticaux sont observables dans le pignon du vaisseau central, le long des contreforts d'angles : ils pourraient correspondre à d'anciens contreforts arrachés, remplacés par ceux actuellement conservés (*cf.* fig. 19).

À l'intérieur, l'accès à la partie centrale du chœur se fait par un grand arc en plein cintre, entièrement enduit (*cf.* fig. 36). Plusieurs documents en 1991 indiquent que cet arc, « constitué de briquettes scellées sous un arc en charpente et recouvert d'un enduit simulant la pierre », est fissuré et menace de s'effondrer<sup>301</sup> < L >. Il a ainsi probablement été entièrement repris au cours de ces travaux de restauration. Blandine Danion sous-entendait en 1987 que

<sup>301</sup> Compte-rendu de la réunion de coordination de chantier, daté du 2 mai 1991 < L >.

cet arc n'était déjà pas conservé dans son état originel mais avait été agrandi en 1765 (*cf. ci-dessus*). Il retombe sur deux piliers engagés mis en œuvre avec des éléments en calcaire blanc, soit de moyen format, soit allongé. Une mise en œuvre identique peut être observée pour tous les supports intérieurs du chevet et fait penser à l'emploi de sarcophages haut-médiévaux. Jean-Pierre Gély souligne d'ailleurs la présence abondante de remplois de sarcophages en calcaire de Tonnerre dans la mise en œuvre de l'église < 2 : p. 45 >.

Deux impostes couronnent ces deux supports. Celle du nord est moulurée d'un bandeau surmontant un cavet orné d'un rang de billettes et celle du sud présente un bandeau sculpté de deux brins entrelacés suivi d'un cavet lisse (*cf. fig. 43-44*).

Cette partie centrale du chevet est dotée de deux portes latérales permettant d'accéder aux deux chapelles nord et sud. Leurs arcs sont fourrés et mis en œuvre avec les mêmes petits claveaux étroits et allongés que ceux utilisés pour les baies de la nef (*cf. fig. 34-35, 37, 39*). Ils retombent sur leurs supports par l'intermédiaire d'impostes également moulurées. Celles situées côté ouest sont dotées de cartouches carolingiens gravés sur leurs cavets (*cf. fig. 46, 48*). Une tresse est sculptée sur l'imposte orientale de la porte nord et un tore sur celle de la porte sud (*cf. fig. 45, 47*).

Le mur pignon est aujourd'hui aveugle. Un ancien *oculus* bouché est toutefois observable dans sa partie supérieure (*cf. fig. 20-21*). Il est mis en œuvre avec des éléments de calcaire blanc allongés de longueurs irrégulières, évoquant toujours un emploi de sarcophages débités. Dans les murs latéraux, deux baies éclairent la partie orientale du chevet. Leurs encadrements extérieurs laissent peu de doutes quant à leur datation tardive (*cf. fig. 16, 18*).

La chapelle nord paraît avoir été profondément reprise. Son entrée est marquée par un arc en plein cintre enduit qui retombe sur deux impostes moulurées de billettes et encastrées directement dans le mur (*cf. fig. 38, 49*). Le tout semble le résultat d'un remaniement récent. La chapelle se développe ensuite sans interruption jusqu'au mur pignon (au contraire du bas-côté sud du chevet, subdivisé en deux travées). Les baies qui éclairent cette partie de l'édifice ont été reprises et ne présentent plus l'appareil avec remplois de sarcophages (*cf. fig. 16*).

La chapelle sud est mieux préservée (*cf. fig. 40*). Les deux travées sont séparées par des arcs en plein cintre fourrés et mis en œuvre avec des claveaux étroits et allongés. Seul l'arc occidental est doté de deux impostes : celle du nord est lisse, celle du sud est ornée d'un tore sur son cavet (*cf. fig. 50*). La fenêtre axiale présente un encadrement moderne (*cf. fig. 15*). Celle du sud pourrait en revanche être plus ancienne comme le montrent les remplois de sarcophages utilisés pour sa mise en œuvre. Son arc en revanche a sans aucun doute été remanié (*cf. fig. 18*).

#### **- Clocher :**

Le clocher est placé sur la première travée de la chapelle sud, dans le prolongement du collatéral de la nef. Il mesure 2,64 m de long pour 2,01 m de large à l'ouest et 2,29 m à l'est<sup>302</sup>.

Ce clocher présente quatre niveaux d'ouvertures (*cf. fig. 22*). Sa souche, éclairée par une baie en plein cintre remaniée, est contrebutée aux angles côté sud par quatre contreforts disposés en équerre qui s'arrêtent juste avant le niveau suivant et sont poursuivis par des chaînages

---

<sup>302</sup> Mesures prises entre les retombées des arcs.

(cf. fig. 23-24). Les contreforts sont plats, peu élevés et terminés par un glacis de deux à trois assises<sup>303</sup>. Ils sont appareillés en remplois de sarcophages, tout comme les chaînages d'angle qui les surmontent : les pierres en forme de L et les plaquettes allongées utilisées en témoignent (cf. fig. 26). Un changement dans les calibres de ces pierres peut être observé à la hauteur du dernier étage avec l'emploi exclusif de moyen appareil de calcaire gris, très restauré (cf. fig. 22, 25).

Le deuxième niveau est doté sur chacune de ses faces ouest, sud et est d'une unique baie bouchée (cf. fig. 25, 27). Ce sont des ouvertures en plein cintre sans ébrasement extérieur ni appui appareillé, mises en œuvre avec des pierres de moyen appareil et des éléments allongés, ainsi que des claveaux étroits et irréguliers.

Les deux derniers étages, marqués par un léger retrait des parements, sont eux largement ouverts sur chaque côté par des baies géminées. Celles du troisième niveau sont constituées de deux fenêtres en plein cintre retombant sur un unique piédroit central et sont appareillées avec des remplois de sarcophages (cf. fig. 28). Des impostes moulurées sont présentes à la retombée des arcs. Les fenêtres du dernier étage, très restaurées, sont postérieures au XI<sup>e</sup> siècle comme l'indiquent leurs légers biseaux extérieurs et leurs très larges claveaux (cf. fig. 29).

À l'intérieur, le rez-de-chaussée est largement ouvert par trois arcades en plein cintre sur le collatéral, la chapelle et le chœur (déjà décrites dans la partie concernant le chevet). Le mur sud, sous la fenêtre observée à l'extérieur, est orné d'une double arcature<sup>304</sup> (cf. fig. 39, 42). Celle-ci est constituée de deux arcs en plein cintre, aux claveaux étroits et irréguliers, retombant sur une colonnette centrale monolithe avec une base, un chapiteau sculpté et un tailloir. Aux extrémités, les supports engagés, dotés d'impostes moulurées d'un cartouche carolingien en relief, sont mis en œuvre avec des remplois de sarcophages (cf. fig. 51). Le chapiteau présente des motifs de médaillons circulaires (un sur chaque face) renfermant des étoiles ou de cercles concentriques (cf. fig. 41). La partie inférieure de la corbeille est gravée de stries verticales. L'astragale est orné d'une tresse. Le tailloir est quant à lui mouluré d'un bandeau surmontant un cavet doté d'un tore. Nous n'avons pas eu accès aux niveaux supérieurs du clocher.

## **INTERPRÉTATION**

### **ARGUMENTS DE DATATION ET PERSPECTIVES :**

Les datations proposées jusqu'ici pour la construction de l'édifice couvrent une large fourchette chronologique. Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'abbé Patron considérait que l'édifice ne remontait pas au-delà du XV<sup>e</sup> siècle, sans doute en raison des caractères du portail occidental < 7 : p. 34 >. Par la suite, l'abbé Moufflet, repris par Vilpoux, a proposé une édification durant l'époque carolingienne, au IX<sup>e</sup> siècle < 6 ; S >. Les contributions les plus récentes, dans les années 1980, ont rajeuni l'édifice en avançant l'hypothèse d'une construction durant le XI<sup>e</sup> siècle pour Nathalie Sornicle, par comparaison avec d'autres cas comme Saint-Martin-le-Seul à Bondaroy et Mareau-aux-Bois, ou au début du XII<sup>e</sup> siècle seulement, pour Blandine

<sup>303</sup> Le contrefort ouest mesure 33 x 80 x 34 cm et le contrefort est 34 x 80 x 34,5 cm.

<sup>304</sup> Cette arcature mesure 207 cm de large pour 163 cm de haut. Elle est située à 62 cm au-dessus du sol actuel. Elle forme deux petites niches de 97 cm de large chacune.



Danion, en se basant sur un historique dont les sources ne sont malheureusement pas citées < 9 : p. 86 ; H >.

Différents éléments permettent de proposer une reconstitution du premier état de l'édifice (cf. fig. 11). Pour la nef, les anciennes baies retrouvées dans les murs gouttereaux ainsi que le parement en *opus spicatum* observé dans le mur sud, à l'est de la porte, permettent de reconstituer une première nef à trois vaisseaux. Celle-ci pouvait toutefois être plus courte qu'aujourd'hui et ne comprendre que les trois premières travées orientales, les anciennes fenêtres n'ayant été retrouvées que dans cette partie, là où a pu être observé le parement en épis < 9 : p. 84 >. Ces trois travées orientales de la nef sont d'ailleurs moins larges que les deux autres, de 5,36 m contre 5,48 m. Suivait un chevet dans le prolongement des trois vaisseaux de la nef, relativement cloisonné et rythmé par des arcs en plein cintre. Nos observations ont mis en avant que les éléments formant ce chevet à l'est étaient mis en œuvre avec des matériaux différents de ceux utilisés pour le reste de l'édifice (contreforts, chaînages, baies). L'idée est fréquemment avancée d'une reconstruction du pignon oriental suite à l'installation du retable en 1765. Deux arrachements sont encore observables ainsi qu'un ancien *oculus* dans la partie supérieure du mur. Il est ainsi possible que dans un premier temps, le chevet se terminait par une abside semi-circulaire, dont les départs sont encore visibles, surmontée d'un *oculus*. Celle-ci aurait été supprimée en 1765, son ouverture dans le mur pignon bouchée et les angles consolidés avec la mise en place des contreforts en équerre et la reprise de l'angle au-dessus. La largeur des murs de l'abside paraît toutefois mince pour une abside probablement voûtée. Une autre hypothèse serait d'envisager un premier chevet à trois vaisseaux, terminé par un mur plat et scandé de petits contreforts. Ceux-ci n'auraient pas été placés dans le prolongement des murs gouttereaux du chœur mais le même décalage peut être observé pour le chevet de Saint-Séverin de Château-Landon (cf. notice 16). Lors de la mise en place du retable en 1765, les ouvertures du pignon central auraient été supprimées. Afin de laisser la lumière entrer dans cette partie centrale du chœur, les pignons des deux bas-côtés auraient été reculés vers l'ouest afin d'aménager des ouvertures permettant d'éclairer latéralement le retable. Les angles orientaux auraient ainsi été entièrement repris et consolidés par de nouveaux contreforts.

Nous avons également souligné que les parties orientales des deux chapelles latérales avaient aussi été remaniées, avec les baies et l'ajout de contreforts identiques. Ainsi, il n'est pas impossible que l'ensemble du chevet ait été repris et que les deux chapelles latérales se terminaient également à l'origine par des absides semi-circulaires. Pour le clocher, ses trois premiers niveaux sont attestés pour le premier état, comme l'indique la mise en œuvre avec les remplois de sarcophages. Une surélévation est intervenue par la suite, avec le dernier étage.

La datation de ce premier état de l'édifice repose sur les caractères de l'architecture. La mise en œuvre des murs avec des moellons probablement en partie disposés en *opus spicatum*, l'utilisation de remplois de sarcophages pour toutes les parties structurantes (arcs, supports, encadrements de baies et épaulements), les arcs fourrés en plein cintre, très légèrement outrepassés, la présence d'impostes aux décors variés, tous ces éléments permettent de proposer une construction probable de l'édifice entre la fin du X<sup>e</sup> siècle et le milieu du XI<sup>e</sup> siècle. La cohérence de l'architecture par rapport aux autres édifices datés de

cette période permet d'exclure l'hypothèse de Blandine Danion concernant une reconstruction au début du XII<sup>e</sup> siècle en remplaçant les pierres de l'édifice antérieur.

## **SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE**

### **SOURCES :**

A : Ballereau J., *Commune de Pannes (45-Loiret). Restauration de l'église Saint-Pierre-ès-Liens. Avant-projet détaillé. État actuel. Coupe longitudinale, Échelle 1/100<sup>e</sup>, juin 1990.*

B : Ballereau J., *Commune de Pannes (45-Loiret). Restauration de l'église Saint-Pierre-ès-Liens. Avant-projet détaillé. État actuel. Coupe transversale vers l'entrée. Coupe transversale vers le chœur, Échelle 1/100<sup>e</sup>, juin 1990.*

C : Ballereau J., *Commune de Pannes (45-Loiret). Restauration de l'église Saint-Pierre-ès-Liens. Avant-projet détaillé. État actuel. Façade sud, s. é., juin 1990.*

D : Ballereau J., *Commune de Pannes (45-Loiret). Restauration de l'église Saint-Pierre-ès-Liens. Avant-projet détaillé. État actuel. Plan, Échelle 1/100<sup>e</sup>, juin 1990.*

E : Ballereau J., *Commune de Pannes (45-Loiret). Restauration de l'église Saint-Pierre-ès-Liens. Avant-projet détaillé. Permis de construire : notice explicative, juin 1990, n. p..*

F : Ballereau J., *Église de Pannes (Loiret). Étude préalable, juillet 1987, n. p..*

G : *Carte de randonnée : Pannes, Échelle : 1/25000<sup>e</sup>, Paris, éd. IGN, 2004, 1 carte (Carte de randonnée 2419 O).*

H : Danion B., *Pannes. Église Saint-Pierre-ès-Liens. Dossier de protection au titre des Monuments Historiques, 24 août 1987, n. p.*

I : *Les fouilles de l'Église de Pannes. Observations et remarques relatives aux fouilles entreprises sous l'église de Pannes, du 5 au 8 septembre 1951, ms, s. d., 6 p. [Consulté sous forme de photocopies au sdap].*

J : *Les fouilles sous l'église de Pannes, ms, s. d., 5 p. [Consulté sous forme de photocopies au sdap].*

K : Longnon A., *Pouillés de la province de Sens, Paris, Imprimerie Nationale, 1904, p. 53, 98 (Recueil des Historiens de la France. Pouillés. Tome IV).*

L : *Pannes : dossier travaux (Orléans – Service départemental de l'architecture et du patrimoine – Dossier de la commune de Pannes).*

M : *Pannes : église Saint-Pierre-ès-Liens, Dossier général (CRMH, DRAC Centre, Orléans, dossiers sur la commune de Pannes, 45247-1 G1).*

N : Pannes : *église Saint-Pierre-ès-Liens, Dossier travaux* (CRMH, DRAC Centre, Orléans, dossiers sur la commune de Pannes, 45247-1 T1).

O : Prou M., *Églises paroissiales du Gâtinais : réparations du XV<sup>e</sup> siècle, Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais 2*, Fontainebleau, Imp. Ernest Bourges, 1884, p. 161-168.

P : *Registres des délibérations du Conseil municipal*, Pannes, Archives municipales.

Q : Vendol M., *Plan cadastral parcellaire de la commune de Pannes, Section A, feuille 1 dite du Bourg de Pannes*, Échelle 1/2500<sup>e</sup>, 1824, Orléans, AD 45 (Coligny), 3 P 247/2.

R : Vendol M., *Plan cadastral parcellaire de la commune de Pannes, Tableau d'assemblage*, Échelle 1/10000<sup>e</sup>, 1824, Orléans, AD 45 (Coligny), 3 P 247/1.

S : Vilpoux É., *Fiche de pré-inventaire de l'église Saint-Pierre-ès-Liens de Pannes*, ministère de la Culture, 19 septembre 1968 (Région Centre – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune de Pannes).

#### BIBLIOGRAPHIE :

1 : Dondin-Payre M., Cribellier C., Un ex-voto oculaire inscrit trouvé au Clos du Détour à Pannes (Loiret), sanctuaire du territoire sénon, *Revue archéologique du Centre de la France* [en ligne], tome 50, 2011 : <http://racf.revues.org/1694>.

2 : Gély J.-P., Nature et origine des sarcophages du haut Moyen Âge en remploi dans les églises du Centre de la France, *Pierres du patrimoine européen. Économie de la pierre de l'Antiquité à la fin des Temps modernes, actes du colloque international de Château-Thierry, 18-21 octobre 2005*, Paris, éd. du CTHS, 2008, p. 35-48.

3 : Jarossay E., *Histoire d'une abbaye à travers les siècles. Ferrières-en-Gâtinais. Ordre de Saint-Benoit (508-1790). Son influence religieuse, sociale et littéraire*, Orléans, éd. H. Herluison, 1901, 513 p.

4 : Michel E., Pannes, *Histoire et description des églises des arrondissements de Gien et de Montargis*, Paris, éd. Plon, 1885, p. 70-71.

5 : Michel E., Pannes, *Monuments religieux, civils et militaires du Gâtinais (Départements du Loiret et de Seine-et-Marne) depuis le XI<sup>e</sup> jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle*, Lyon, éd. Librairie générale Henri Georg, 1879, p. 44-45.

6 : Moufflet R., L'église de Pannes, *Bulletin de liaison provisoire de la Société archéologique et historique de l'Orléanais* 19, juillet-octobre 1952, Orléans, éd. de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, 1952, p. 5.

## NOTICE 63 - Pannes

7 : Patron C., Pannes, *Recherches historiques sur l'Orléanais, ou Essai sur l'histoire, l'archéologie, la statistique des villes, villages, hameaux, églises, chapelles, châteaux-forts, abbayes, hôpitaux et institutions de l'Orléanais proprement dit, depuis l'époque celtique jusqu'à nos jours*, Orléans, éd. Blanchard, 1870-1871, vol. 2, p. 34-35 (Réimprimé en 1991 sous le titre *Département du Loiret. Dictionnaire des communes*, Paris, éd. Comédit, 1991, 2 vol.)

8 : Provost M., 133 - Pannes (INSEE n°133), *Le Loiret. 45*, Paris, éd. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1988, p. 164 (Collection Carte archéologique de la Gaule).

9 : Sornicle N., Pannes, *Architecture religieuse précoce dans le Loiret*, Nanterre, éd. de l'Université de Paris X, 1987, vol. 1, p. 83-87 (Mémoire de maîtrise sous la direction de Carol Heitz).

10 : Soyer J., *Les noms de lieux du Loiret. Recherches sur l'origine et la formation des noms de lieux du département du Loiret*, Roanne, éd. Horvath, 1979, p. 584.

# PERS-EN-GÂTINAIS

## IDENTITÉ

VOCABLE : Saint-Loup  
 STATUT : Prieuré-cure  
 DIOCÈSE : Sens  
 ARCHIDIACONÉ : Gâtinais  
 DOYENNÉ : Ferrières  
 DÉPENDANT DE : Abbaye de Ferrières

DÉPARTEMENT : Loiret  
 N° INSEE : 45250  
 COORDONNÉES LAMBERT : x = 642,300 ; y = 2346,925.  
 PROPRIÉTAIRE ACTUEL : Commune  
 PROTECTION MH : Néant.

## HISTORIQUE

### PRINCIPALES DONNÉES TEXTUELLES :

L'église de Pers-en-Gâtinais est mentionnée pour la première fois dans une bulle du pape Eugène III, datée de 1147, dans laquelle il place l'abbaye de Ferrières sous la protection de Rome et énumère ses privilèges et possessions : « [...] *ecclesiam de Parchis* [...] » < 1 : p. 457 >.

Un prieuré-cure, placé sous le patronage de l'abbaye de Ferrières, est mentionné dans le pouillé du diocèse de Sens levé vers 1350 < D : p. 47, 49 >. La cure apparaît une nouvelle fois dans les comptes du diocèse effectués peu après, en 1369-1370 < D : p. 79 >.

En 1875, l'édifice a été restauré par l'architecte M. Heurteau qui a réalisé les voûtes et les baies en briques < 2 >.

## DESCRIPTION

### PRÉSENTATION DU MONUMENT :

Le village de Pers-en-Gâtinais est implanté à l'extrême nord-est du département du Loiret, à moins d'une dizaine de km de l'abbaye de Ferrières. Le cadastre de 1837 nous montre que le village est alors très peu densément construit le long d'une voie principale orientée nord-sud (*cf.* fig. 2). L'église est située légèrement en retrait de cette rue, précédée par son cimetière, et à une cinquantaine de mètres à l'ouest du Ruisseau de Sainte-Rose.

L'édifice présente un plan rectangulaire très simple, sans réelle délimitation entre la nef et le chevet à l'exception d'une marche aménagée à l'intérieur (*cf.* fig. 3-4). L'ensemble mesure 7,43 m de large pour 16,18 m de long. L'emmarchement permet de séparer une nef de 8,40 m de long d'un chevet de 7,78 m<sup>305</sup>. Un porche moderne a été rajouté contre la façade de

<sup>305</sup> Ces longueurs (longueur générale de l'édifice et longueur du chevet) ne prennent malheureusement pas en compte l'épaisseur du retable en bois appuyé contre le pignon oriental de l'édifice.

l'édifice, ainsi qu'une sacristie au nord-est de l'édifice. Tous deux semblent représentés sur le cadastre de 1837<sup>306</sup> (cf. fig. 2).

Les parements extérieurs ont été très largement rejointoyés au mortier gris. À l'intérieur, les murs sont recouverts d'une épaisse couche d'enduit peinte en blanc. Nous n'avons malheureusement pas eu accès au mur sud de l'édifice, pris dans des propriétés privées.

### PARTIES CONCERNÉES ET ÉLÉMENTS CONSERVÉS :

Le mur gouttereau nord de l'édifice présente dans sa partie occidentale une mise en œuvre à l'aide de petits moellons de calcaires et de silex soigneusement assisés, avec une disposition majoritairement en *opus spicatum* (cf. fig. 8, 10). Ce mur a été fortement repris, avec l'ajout de puissants contreforts et le percement de baies modernes, à encadrements en briques (cf. fig. 7, 9). On peut toutefois encore observer à l'est du contrefort oriental les vestiges d'une baie bouchée plus ancienne, dont la datation reste toutefois délicate en raison de la disparition partielle de son arc (cf. fig. 9). Le parement est très remanié autour d'elle et nous n'avons pas réussi à retrouver ici la disposition caractéristique des moellons en épis. Celle-ci devient d'ailleurs peu évidente dès la travée précédente, entre les deux contreforts modernes (cf. fig. 7).

En revanche, le mur pignon oriental présente une mise en œuvre différente, avec un parement non assisé, des moellons de dimensions plus irrégulières, sans disposition en *opus spicatum* (cf. fig. 6, 11). Il semble donc en relation avec une autre phase de construction. Il est associé à un triplet dont les baies sont constituées d'appuis appareillés et d'arcs aux larges claveaux.

À l'intérieur, l'édifice est couvert d'un berceau en plein cintre charpenté à fermes apparentes (cf. fig. 12-13). Les enduits nous empêchent toutefois de faire d'autres observations. Nous pouvons simplement souligner la présence dans le mur nord de la nef (juste à l'est de la baie occidentale en briques) d'une petite niche quadrangulaire appareillée et aménagée avec une feuillure<sup>307</sup>. Des traces de fermeture sont bien visibles dans ses deux piédroits.

## INTERPRÉTATION

### ARGUMENTS DE DATATION ET PERSPECTIVES :

Les historiens ont généralement daté la construction de l'église de Pers du XII<sup>e</sup> siècle, en se basant notamment sur la typologie des baies du triplet, et en ajoutant de nombreux remaniements postérieurs, notamment à la fin du Moyen Âge (contreforts, porche) < 2 ; 3 ; 4 >. L'observation des parements nord et est de l'édifice auxquels nous avons pu avoir accès permet de mettre en avant deux phases de construction entre la partie occidentale du mur nord (parement en *opus spicatum*, petite niche) et le reste de l'édifice. Ceci nous permet de proposer l'existence d'une petite chapelle construite au X<sup>e</sup> ou XI<sup>e</sup> siècle, occupant la partie nord-ouest de la nef actuelle, et agrandie au XII<sup>e</sup> siècle. Cet agrandissement pourrait bien être

---

<sup>306</sup> La sacristie est bien visible. Il est plus difficile de distinguer le porche du reste de la nef. Toutefois, vu la longueur de la partie occidentale de l'édifice, au-delà du premier contrefort nord, il semblerait que celui-ci soit bien compris.

<sup>307</sup> Cette niche mesure 51 cm de large pour 54,5 cm de haut et 24 cm de profondeur.

en lien avec l'abbaye de Ferrières, pourquoi pas avec l'érection d'une simple chapelle en prieuré-cure.

## **SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE**

### **SOURCES :**

A : *Carte de randonnée : Lorrez-le-Bocage-Préaux. Chéroy*, Échelle : 1/25000<sup>e</sup>, Paris, éd. IGN, 1999, 1 carte (Carte de randonnée 2518 O).

B : Leclaire M., *Plan cadastral parcellaire de la commune de Pers-en-Gâtinais, Section B, dite du Bourg (avec plan au sol de l'église, du cimetière et dessin de croix)*, Échelle 1/2500<sup>e</sup>, 1837, Orléans, AD 45, 3 P 250/3.

C : Leclaire M., *Plan cadastral parcellaire de la commune de Pers-en-Gâtinais, Tableau d'assemblage*, Échelle 1/10000<sup>e</sup>, 1837, Orléans, AD 45, 3 P 250/1.

D : Longnon A., *Pouillés de la province de Sens*, Paris, Imprimerie Nationale, 1904, p. 47, 49, 79 (Recueil des Historiens de la France. Pouillés. Tome IV).

E : Moreau M., *Fiche de pré-inventaire de l'église de Pers-en-Gâtinais*, ministère de la Culture, 18 avril 1969 (Région Centre – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune de Pers-en-Gâtinais).

F : *Pers-en-Gâtinais : dossier travaux* (Orléans – Service départemental de l'architecture et du patrimoine – Dossier de la commune de Pers-en-Gâtinais).

### **BIBLIOGRAPHIE :**

1 : Jarossay E., *Histoire d'une abbaye à travers les siècles. Ferrières-en-Gâtinais. Ordre de Saint-Benoît (508-1790). Son influence religieuse, sociale et littéraire*, Orléans, éd. H. Herluison, 1901, 513 p.

2 : Michel E., Pers, *Histoire et description des églises des arrondissements de Gien et de Montargis*, Paris, éd. Plon, 1885, p. 118.

3 : Michel E., Pers-en-Gâtinais, *Monuments religieux, civils et militaires du Gâtinais (Départements du Loiret et de Seine-et-Marne) depuis le XI<sup>e</sup> jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle*, Lyon, éd. Librairie générale Henri Georg, 1879, p. 46-47.

4 : Patron C., Pers, *Recherches historiques sur l'Orléanais, ou Essai sur l'histoire, l'archéologie, la statistique des villes, villages, hameaux, églises, chapelles, châteaux-forts, abbayes, hôpitaux et institutions de l'Orléanais proprement dit, depuis l'époque celtique jusqu'à nos jours*, Orléans, éd. Blanchard, 1870-1871, vol. 2, p. 151-152 (Réimprimé en 1991 sous le titre *Département du Loiret. Dictionnaire des communes*, Paris, éd. Comédit, 1991, 2 vol.)

# PITHIVIERS

## IDENTITÉ

VOCABLE : Saint-Georges  
 STATUT : Collégiale  
 DIOCÈSE : Orléans  
 ARCHIDIACONÉ : Pithiviers  
 DOYENNÉ :  
 DÉPENDANT DE : Sainte-Croix d'Orléans

DÉPARTEMENT : Loiret  
 N° INSEE : 45252  
 COORDONNÉES LAMBERT : x = 2352,775 ; y = 594,200.  
 PROPRIÉTAIRE ACTUEL : Commune

PROTECTION MH : La collégiale a été inscrite à l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques le 14 décembre 1928 puis classée par arrêté du 7 février 1986.

## HISTORIQUE

### PRINCIPALES DONNÉES TEXTUELLES :

Plusieurs auteurs placent la création de l'église aux V<sup>e</sup> – VI<sup>e</sup> siècles, dans la lignée de Jacques Charles qui proposait cette fondation en relation avec la titulature de l'édifice, le culte de saint Georges ayant été en expansion en Gaule à cette époque < 4 : p. 11 ; J : p. 37-38 >. Aucune source textuelle ne vient toutefois appuyer cela.

Certains historiens évoquent ensuite une prise et une destruction de la ville par les Normands en 865, d'où l'hypothèse que la collégiale Saint-Georges aurait alors été rebâtie à cette époque<sup>308</sup> < J : p. 37-39 >.

Le X<sup>e</sup> siècle est marqué par l'arrivée de plusieurs reliques à Pithiviers, notamment celles de saint Salomon : « *At vero, cum Normanni iterum descendissent in Britanniam Armoricam, Reliquiae ejus deportatae fuerunt in exteris regiones, atque communis opinio fert, illas latere Pluverii (aliis Pithuerium dicitur) in Vastinio.* » < T : p. 249-A >. Le texte des *Acta sanctorum* reste très vague, se contentant de rapporter une vieille tradition, sans donner de dates ni évoquer la collégiale. Jacques Charles a pourtant affirmé que les reliques étaient arrivées en 932 et avaient été déposées dans l'église Saint-Georges<sup>309</sup>. La suite du texte des

<sup>308</sup> L'abbé Duchateau indique qu'un de ses collègues, l'historien Lemaire, affirmait que les Normands avaient pris la ville de Pithiviers en 865 : « Le sac de Pithiviers dont parle l'historien Lemaire fut vraisemblablement accompli au retour de cette expédition » < 11 : p. 67 >. Jacques Charles précise qu'il a trouvé l'information dans les cahiers du Père Gauchet, un manuscrit d'un ancien curé de Pithiviers < L : p. 3 >. Cette prise de Pithiviers en 865 par les Normands n'apparaît toutefois pas dans les chroniques de l'époque, que ce soit chez Adrevald dans les *Miracula Sancti Benedicti* ou dans les *Annales de Saint-Bertin*.

<sup>309</sup> Dans sa contribution la plus détaillée sur la collégiale Saint-Georges, Jacques Charles n'indique pas de sources concernant cette date de 932 < L : p. 2-3 >.



*Acta Sanctorum* n'évoque pourtant que l'église paroissiale Saint-Salomon et l'histoire de saint Grégoire de Nicopolis<sup>310</sup>.

Les reliques de saint Lyé, moine de l'abbaye de Micy retiré par la suite dans la forêt d'Orléans<sup>311</sup> sous le règne de Clothaire I, sont également transférées à Pithiviers dans le courant du X<sup>e</sup> siècle : « *Iacuit autem sacratissimum corpus ejus in eodem loco multis annis, pio Domino publicante dignitatem ejus sanctitatis. Verum postea beatae memoriae Ermentheus Aurelianensis ecclesiae episcopus, divino admonitus oraculo, transtulit saepe dicti sancti glebam cum summo honore Pithveris castro, convenientibus etiam vicinis episcopis et fideli populo. Ubi fabricata condigna meritis ejus basilica, fiunt et facta sunt, operante gratia Christi, multa virtutum miracula.* » < AL : p. 76-D >. Le texte de la *Vita Sancti Laeti*<sup>312</sup>, que nous venons de citer, place cet évènement sous l'évêché d'Ermentheus (vers 941-970)<sup>313</sup>. Il semble également relativement clair sur le fait qu'une église (*basilica*) fut alors construite pour abriter le corps du saint. Aucun vocable n'est précisé mais il n'y a guère de doute qu'il s'agisse de la collégiale Saint-Georges, également dédiée à Saint-Lyé. Le récit de la *Vita* est en effet complété par celui des *Miracula SS. Georgii et Laeti Pitverensia* au XI<sup>e</sup> siècle < AL : p. 78-79 >. Nous avons ainsi probablement la première mention d'une construction de l'église dans les années 940 en lien avec l'arrivée du corps de saint Lyé, mais dans un texte rédigé autour des années 1050.

Le corps d'un troisième saint est réputé arriver dans la région de Pithiviers au cours du X<sup>e</sup> siècle : celui de saint Gaud qui aurait alors été inhumé dans l'église paroissiale de Yèvre-le-Châtel et dont une partie aurait été déposée dans la collégiale Saint-Georges < 4 : p. 21 >. Nous n'avons malheureusement trouvé aucune source à ce sujet.

Par la suite, la principale source écrite pour l'histoire de la collégiale au XI<sup>e</sup> siècle reste la *Vita S. Gregorii Archiepiscopi Nicopolis in Armenia, eremitae in pago Aurelianensi*, récit dont l'original est perdu mais qui a été publié par Charles de La Saussaye en 1615 < AK >. Ce texte a toujours été considéré comme crédible par les différents auteurs qui se sont penchés dessus car l'auteur raconte avoir été témoin de la prise de la ville de Pithiviers par Henri I vers 1037-1047. Les événements advenus autour de l'an mil qu'il narre ne lui sont que de peu antérieurs, voire contemporains s'il avait atteint un âge honorable. Selon cette *Vita*, le saint arménien Grégoire de Nicopolis serait venu s'installer près de Pithiviers, à Saint-Martin-le-Seul, pour y terminer ses jours (*cf.* notice 8). La collégiale Saint-Georges y est mentionnée : « *Haec autem ad suae bonitatis cumulum, pro animae suae, suiq* ;

<sup>310</sup> Au regard du vocable de l'église paroissiale, il paraît en outre plus logique de supposer que les reliques du saint étaient conservées dans cette dernière et pas à Saint-Germain.

<sup>311</sup> À l'emplacement présumé de la commune de Saint-Lyé-la-Forêt : *cf.* notice 76.

<sup>312</sup> Le texte est connu par un manuscrit de la BNF daté du XII<sup>e</sup> siècle (ms lat 11885) mais l'original avait sans doute été écrit au milieu du XI<sup>e</sup> siècle. En effet, plus loin, l'auteur dit : « *Nec minus autem nostro tempore, Oldorico vero morum honestate praeclaro iam cathedram Aurelianensium praesidente [...]* » < AL : p. 77 >. Il semble ainsi avoir écrit son récit peu de temps après l'évêché d'Odolric (1021-1033). A. Poncelet, qui a étudié ce texte pour sa publication dans les *Acta Sanctorum*, démontre parfaitement bien la conception du récit, entièrement copié d'après le texte de la vie d'un autre saint local (Viâtre) à l'exception des parties concernant la fin de vie dans la forêt d'Orléans, et le transfert de son corps dans la collégiale de Pithiviers ainsi que les miracles qui s'ensuivirent < 19 : p. 65-71 >. Nous pourrions ainsi nous demander s'il n'y aurait pas un lien, plus ou moins direct, entre la reconstruction de la collégiale au XI<sup>e</sup> siècle et la rédaction de ce texte, mettant en avant la vie probablement mal connue d'un saint local dont les reliques étaient conservées dans l'édifice en question.

<sup>313</sup> Jacques Charles proposait la date du 6 octobre 943 et l'abbé Duchateau l'année précédente < L : p. 2 ; 11 : p. 81 >. Aucun des deux ne précise sa source.

*mariti salute, Canonicalem in honore S. Georgii sanctique Laeti consessoris atque levitae basilicam in praefato oppido noviter construxerat, atque; ut inibi Canonicali ritu Dei servitium assidue fieret, de Ucello quodam allodio suo, quod dotali lege sibi acciderat, eum locum ditaverat* » < AK : p. 759 >.

Il s'agit là de la fameuse fondation et reconstruction de la collégiale Saint-Georges par Dame Héloïse de Pithiviers, reprise par nombre d'auteurs < J : p. 37-38 ; 4 : p. 11 ; 6 : p. 69 ; 18 : p. 518 ; 5 : p. 428 ; 13 : p. 170-171 >. Une charte de 1028, publiée dans la *Gallia Christiana VIII*, évoque vraisemblablement la mort d'Héloïse, à laquelle Odolric son fils a succédé < R : col. 295-297 >. Cette reconstruction de l'église a ainsi probablement eu lieu dans le premier quart du XI<sup>e</sup> siècle, sans qu'il soit possible de mieux préciser la datation.

La suite du texte de la *Vita* narre la translation du corps du saint arménien à Pithiviers par la même Héloïse. Une nouvelle fois, Jacques Charles place le dépôt du corps du saint dans la collégiale Saint-Georges alors que c'est l'église paroissiale Saint-Salomon qui est clairement mentionnée : « *Tunc praefata matrona nomine Ayliusa tantam populorum cum maximis muneribus frequentiam ad eundem locum defluere conspiciens, piissimae cupiditatis igne succensa, S. viri glebam cum summo honore Pithiveris oppido transtulit, & in Ecclesia S. Salomonis in qua nunc Deo volente requiescit ante vultum Salvatoris iterum honorifice sepeliuit, in qua fecit & faciet benigna Dei dispensatio per serui sui merita plurima miraculorum genera.* » < AK : p. 768 >.

Quelques années plus tard, à la mort de Robert I le Pieux en 1031, Hugues de Pithiviers dit Bardoul, apporte son soutien à Eudes II de Chartres et à la reine Constance dans la contestation de la succession du roi. En représailles, Henri I assiège la ville de Pithiviers qu'il prend et détruit en partie : « *Post haec vero cum Marchione Flandrensi Balduino, Hugonis Bardulfi castellum Merisvillam evertit ; et Petueram castrum biennali obsidione conclusum, suam redegit in potestatem.* » < I : p. 159-A >. Jacques Charles se trompe encore en affirmant alors que la collégiale est détruite par le feu qui laisse miraculeusement intacte la châsse des reliques de saint Grégoire < L : p. 13 >. L'auteur de la *Vita S. Gregorii* a été témoin de la scène et fait le lien avec l'église Saint-Salomon qu'il avait cité juste avant : « *Post multum vero tempus Henrico Rege Francorum Pithiveris oppidum obsidente, illa Ecclesia in qua Sancti viri corpus jacebat cum toto oppido igne cremata est.* » < AK : p. 769 >. Aucune mention n'est faite de la collégiale à ce moment-là. Toutefois, l'expression « *toto oppido igne cremata est* » laisse, il est vrai, peu de place au doute et l'église a probablement subi les conséquences de cet incendie. Notons également que Jacques Charles plaçait ses événements entre 1042 et 1044, or les chroniques que nous avons consultées, sans donner de date précise, les placent au tout début du règne du souverain, soit une dizaine d'années plus tôt<sup>314</sup>.

Peu d'éléments textuels sont disponibles pour le XII<sup>e</sup> siècle, à l'exception d'une simple mention de l'église en 1151 dans les possessions de l'évêché d'Orléans : « *ecclesiam Sancti Georgii Priverensis* » : < AO : p. 51 >.

Au début du XIII<sup>e</sup> siècle, en 1217 ou 1218, Jean d'Orléans, seigneur de Cléry, s'empare de la ville de Pithiviers consécutivement à un différent avec l'évêque d'Orléans,

<sup>314</sup> Malheureusement, nous n'avons pas trouvé mention de cet événement dans les grandes études consacrées au règne d'Henri I.

Manassès<sup>315</sup> < L : p. 18 >. Cet évènement est présenté par les historiens comme étant à l'origine de la reconstruction de la collégiale selon un plan avec trois nefs, séparées par deux rangées de cinq grosses colonnes à chapiteaux à crochets, et terminées par un chevet plat. L'ancienne collégiale romane est entièrement détruite, sa crypte comblée. Seules sont conservées la travée du déambulatoire située sous le clocher et la première absidiole sud de l'ancienne église qui sont alors utilisées comme Trésor et salle de chapitre.

Aucune information ne nous est parvenue sur le sort de la collégiale pendant la Guerre de Cent ans qu'elle semble avoir traversé sans trop de dommages. En revanche, les guerres de religion ont eu un impact beaucoup plus dramatique. La ville est prise une première fois par les Protestants en 1562, puis occupée en 1568. L'église souffre elle-même de pillages et d'incendies, notamment le 11 novembre 1562 : « [...] *que lors de la prise d'icelle ville, qui fut le unziesme novembre, feste Saint Martin, au d. an, la dicte église Saint-Georges et celle de Saint-Salomon du d. Pithiviers auroient esté entierement pillées, tellement qu'il n'est demouré aulcuns calices, joyaulx, richesses, images, ornements et aultres choses qui y estoyent nécessaires pour le divin office. Aussy auroyent esté les livres, tiltres, papiers et enseignements des d. esglises la plus part bruslez, rompuz, perduz, transportez et adirez ; les vitres, bancs, coffres et cloisons rompz et brisez [...] et que, depuis, plusieurs maisons appartenant aus d. de chappitre et aultres qui tenoyent d'eulx, à cens et rente assis en la bassecourt du chastel du d. Pithiviers et aultres lieux, tant dedans que dehors la d. ville, ont estez abatuz et rasez, pour fortifier et reparer la d. ville ; mesme partie de leur esglise, à l'endroit de la chapelle de Bardilly, qui a este abatu*<sup>316</sup>. » < AP : p. 5 >.

La ville est une nouvelle fois occupée en 1567 et 1568, comme le montre un autre passage d'une attestation rédigée en 1571 : « [...] *l'incendie, le pillage et saccagement advenu en leur église durant les troubles et guerres des années mil cinq cent soixante et sept, soixante et huict, auquel temps fut, par les ennemys et adversaires qui lors occupaient la d. ville de Pithiviers, mis le feu au thresor de la d. eglise et autres lieux [...]. Aussi fut lors la d. eglise pillée du tout ; mesme les cloches rompues et emportées. Aussy leurs ornements, victres, chaires, coffres, et generalmente tout ce qui estoyt en la d. eglise rompu, brisé, ravy et emporté [...]* » < AP : p. 7 >. Un peu plus loin dans le texte, il est encore fait la précision suivante : « [...] *lesquels, [...] auroyent tous unanimement dict et déposé en leur conscience qu'en l'an mil cent cinq cent soixante et huict [...] fut mis le feu en ung lieu qui est contigu et joignant au clocher de l'église collegial Saint-Georges du d. Pithiviers appelé le thresor de la d. eglise, où estoit grande quantité de titres, registres et papiers de la d. eglise qui furent tous consummez par le d. feu, avecques les coffres et armoires estans au d. lieu.* » < AP : p. 8 >. Ces évènements expliquent sans aucun doute les nombreuses traces de feu visibles aujourd'hui sur les parements, à divers endroits.

La réduction de la collégiale gothique à son unique bas-côté sud est attribuée à ces pillages et incendies multiples, ayant conduit en quelques années l'édifice et le chapitre à leur ruine < L : p. 19 >. Jacques Charles a relevé dans les archives notariées de Pithiviers les différentes étapes de la démolition des deux vaisseaux nord < L : p. 21 >. Ainsi, le 22 mai 1630, les chanoines cèdent aux marguilliers de l'église de Laas les matériaux provenant de la

<sup>315</sup> Nous n'avons malheureusement pas retrouvé de sources concernant cet évènement et ses conséquences sur la collégiale.

<sup>316</sup> Cette chapelle est localisée au sud-est du chevet de la collégiale gothique.

destruction de la collégiale. Quatre ans plus tard, en 1634, ils accordent à ceux de la paroisse Saint-Salomon la permission de faire abattre l'ancien mur pignon pour faire construire la façade occidentale de leur église. Enfin, en 1669, les mêmes marguilliers rachètent la partie supérieure du mur gouttereau sud de la nef.

Le chapitre survit ensuite jusqu'à sa suppression à la Révolution, le 17 novembre 1790 < L : p. 22 >. Le 26 mai 1791, les biens du chapitre sont acquis par le sieur Prunier < A >. Ils sont rachetés par l'abbé Régnard, curé de Pithiviers, le 18 août de la même année < A >. Celui-ci fait rapidement abattre la flèche du clocher de la collégiale qui menaçait de s'effondrer, les bois de la charpente étant pourris < AG >. Le 19 juin 1911, l'abbé Régnard fait donation de la collégiale Saint-Georges et de ses dépendances à la mairie, à la condition qu'elle y établisse une école. Il inclut également dans le contrat une interdiction de détruire le clocher et la chapelle romane < A >. Un établissement scolaire géré par les frères des écoles chrétiennes est ainsi fondé, installé dans les vestiges de la collégiale gothique. La chapelle romane quant à elle est transformée en logement municipal, sa crypte servant alors de fosse d'aisance (uniquement l'absidiole, pas la travée droite).

En 1840 et 1842, plusieurs devis sont demandés par la mairie à l'architecte Billard afin d'entretenir et de réaménager les bâtiments de l'école. Concernant les parties romanes de l'édifice, seul un comble est mis en place pour protéger les voûtes de la tour (restées à l'air libre depuis la destruction de la flèche en 1791 ?) < O >.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, une première partie de la crypte est dégagée (chapelle sud et première travée du déambulatoire : *cf.* fig. 8). Paul Martellière narre en effet que la fosse d'aisance est supprimée en 1903 et décrit les découvertes réalisées au cours du dégagement : des fragments de sarcophages en pierre tendre et trois sépultures placées dans des cercueils en bois de sapin (posés sur un lit de chaux) et dans lesquelles deux des trois corps étaient dépourvus de têtes < 13 : p. 174 >.

Au début des années 1980, la municipalité décide de restaurer et de mettre en valeur les vestiges de la collégiale. Le logement du gardien est supprimé ; son annexe implantée entre l'absidiole romane et la collégiale gothique est détruite (*cf.* fig. 38) < B >. L'absidiole est restaurée : les percements réalisés pour les portes modernes sont bouchés et les dispositions anciennes restituées ; l'arc doubleau entre l'abside et le déambulatoire est déposé puis remonté ; un ancien plafond en plâtre est démoli et les voûtes étayées ; enfin, un mur de parpaing est monté au sud-est afin de clore cet espace. La restauration des parements extérieurs de l'abside n'est achevée qu'en 1990, sous la direction de Jacques Moulin < Q ; AE >.

Des fouilles ont également été réalisées à cette occasion sous la direction de Jean-François Baratin (archéologue) et Claude Péron (conservateur du musée municipal) en février et mars 1984<sup>317</sup> < B >. Elles ont consisté à dégager les travées occidentales de la crypte, qui avaient été comblées (*cf.* fig. 13).

---

<sup>317</sup> Nous les remercions vivement pour leur aide, pour avoir accepté de nous rencontrer et avoir partagé leurs archives et souvenirs avec nous. Nous remercions également Dominique Bureau qui nous a également reçue, fait visiter la collégiale et transmis son étude de l'édifice < J >.

Un sondage a également pu être effectué à l'emplacement du bâtiment annexe situé entre l'absidiole romane et la collégiale gothique (bâtiment qui venait d'être démoli : *cf.* fig. 15). Il a permis de retrouver un pan supplémentaire du mur du déambulatoire de la crypte (US 100), ainsi qu'une importante couche de remblai de destruction sur tout le secteur (US 110), caractéristique avec un mortier de chaux pulvérulent, de nombreux tessons de rouge (datés entre le XIII<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle), des tuiles faîtières vernissées, des tuiles à crochets, des fragments de tambours de colonnes engagées, des claveaux, des fragments de moulures. La majorité de ces éléments portaient des traces d'incendies marquées : les faces dressées des pierres étaient rubéfiées sur 1 cm d'épaisseur et des loupes calcinées de verre fondu ont également été récoltées < G >. Ces derniers éléments semblent confirmer l'hypothèse selon laquelle la destruction de la collégiale romane et sa reconstruction au XIII<sup>e</sup> siècle sont en lien avec un incendie. Un dallage de pierre (US 105) a également été retrouvé, mis en place au-dessus du remblai de destruction, et contre le mur de la collégiale gothique (US 111), ainsi que deux murs supplémentaires : celui moderne de l'annexe du logement du jardinier (US 112) et un autre mur venu s'appuyer sur celui de la crypte romane (US 108). Une dalle en béton a par la suite été coulée pour protéger les structures mises au jour au cours de ce sondage.

En 2001, un projet d'aménagement de la Place Denis Poisson (au sud-ouest de la collégiale, nommée Place du Grand Cloître sur le cadastre de 1810 : fig. 3) et de la rue de l'abbé Régnard (à l'ouest des vestiges actuels et à l'emplacement probable de la nef romane) a suscité la mise en place de fouilles préventives dirigées par Alexis Luberne < W >. Plusieurs tranchées de surveillance ont ainsi été pratiquées dans la rue (tranchées 1-6, 8-9 : *cf.* fig. 23) et sur la place (tranchée 7 : *cf.* fig. 25). Les observations qui ont pu être réalisées à cette occasion ont permis de faire évoluer de manière significative nos connaissances sur la collégiale et sur l'ensemble castral. Le mur de fondation de la façade occidentale de la collégiale gothique a ainsi été retrouvé dans la tranchée 4 (mur M4-2 : *cf.* fig. 24). Il recoupait un mur plus ancien, d'un mètre d'épaisseur, orienté est-ouest, avec un épaulement soigneusement enduit sur sa face méridionale (mur M4-3 : *cf.* fig. 24). Ce dernier a été interprété comme le mur gouttereau nord de la nef romane de la collégiale et associé à un autre pan de mur (de 86 cm d'épaisseur, orienté nord-sud et mis au jour dans la tranchée 5) identifié avec le mur de façade ouest de cette même nef romane < W : p. 5-6 >. Ces éléments ont ainsi permis à Alexis Luberne de proposer un plan restituant les dispositions générales de la collégiale aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles (*cf.* fig. 27). L'archéologue de l'INRAP a également pu mettre au jour une série de sépultures implantées le long d'une tranchée qu'il a interprétée comme une tranchée de récupération d'un ancien mur le long duquel les inhumations auraient été implantées (dans la tranchée 8 : *cf.* fig. 23 et 27). Il en a déduit l'existence d'un édifice antérieur à la collégiale romane. Concernant le donjon, la tranchée n°7 a permis de retrouver le mur occidental de la fortification (du côté de la ville) associé à un fossé. Ce mur ouest se prolonge de manière à former le mur d'escarpe du fossé, en suivant une pente à 45 °, créant ainsi un glacis défensif < W : p. 6 >. L'angle nord-est du donjon a également été retrouvé dans la tranchée n°9. Appareillé avec des contreforts placés en équerre, il n'était toutefois pas associé à un fossé défensif de ce côté-là (*cf.* fig. 26-27) < W : p. 7 >.

En 2008, un projet de réhabilitation de la salle du donjon (salle de spectacle aménagée au sud-ouest des vestiges de la collégiale) nécessite la réalisation d'un diagnostic archéologique sous la direction d'Hervé Herment et de Carole Lallet < S >. Trois murs sont sondés : les parements extérieurs ouest et sud de la tour<sup>318</sup> (sondages 1 et 2) et la partie supérieure du mur sud de la première travée ouest de la collégiale gothique<sup>319</sup> (sondage 3 : *cf.* fig. 28).

Le sondage 1 a permis de retrouver le revers de l'arcade d'entrée du déambulatoire, avec l'arc en plein cintre retombant sur des chapiteaux qui ont été bûchés de ce côté ouest (*cf.* fig. 31-32). Seuls les tailloirs sont bien préservés (*cf.* fig. 33). Un arrachement correspondant à l'emplacement d'une colonne engagée (partiellement conservée dans la partie basse) est observable sur 3,30 m de hauteur. L'angle sud a été repris pour mettre en place un chaînage, en correspondance avec le contrefort d'angle du clocher. Côté nord, le mur observé dans le sondage 3 vient s'appuyer sur l'arcade romane. Au-dessus de celle-ci, un alignement de pierres taillées juste avant l'angle laisse penser à l'existence d'un piédroit de baie.

Le sondage 2 a permis de mettre en évidence un grand arc brisé mouluré, en lien avec les deux piles préservées au rez-de-chaussée (*cf.* fig. 34). Les caractères de cette architecture permettent de dater l'ensemble des XV<sup>e</sup> – XVI<sup>e</sup> siècles. Des percements et remaniements de baies postérieurs ont également pu être observés dans la partie supérieure du mur (*cf.* fig. 34 : B3, B4 et B5).

Le dernier sondage, sur le mur sud de la tour du clocher, a permis de mettre en évidence l'existence d'un parement régulier en moyen appareil de calcaire sur toute l'élévation (*cf.* fig. 29). Ce parement présente un arrachement au centre sur 2,20 m de largeur, arrachement qui se rétrécit en glacis dans sa partie supérieure et qui pourrait être interprété comme une tourelle d'escalier hors œuvre. Une petite baie, observée au revers de cette zone arrachée, pouvant constituer l'accès depuis cette éventuelle tourelle (*cf.* fig. 30). Dans la partie inférieure du sondage, l'encadrement extérieur de la fenêtre du déambulatoire est apparu, dans un état relativement dégradé (*cf.* fig. 29 : B6).

## DESCRIPTION

### PRÉSENTATION DU MONUMENT :

Le site de Pithiviers est implanté au cœur de la Beauce, à 150 m environ au nord-ouest d'un méandre de l'Essonne (*cf.* fig. 2). L'ancienne ville présentait une enceinte de forme quadrangulaire dont les vestiges ont en grande partie disparu suite au percement de grands boulevards périphériques<sup>320</sup> (*cf.* fig. 3).

Diverses découvertes ponctuelles (monnaie gauloise, clefs romaines, fibule en bronze, plusieurs fragments de statues) sur le territoire de la commune permettent d'envisager une occupation du site dès l'époque gallo-romaine, bien qu'aucun vestige n'ait permis d'envisager l'établissement d'un habitat développé tel celui retrouvé dans la commune voisine de

---

<sup>318</sup> À savoir : pour le mur sud : le revers du mur visible sur les fig. 62 et 63 ; pour le mur ouest : le revers du mur visible sur la fig. 61, auquel nous avons accès dans sa partie inférieure : fig. 65. Le sondage a été réalisé sur la partie supérieure du mur, au-dessus du plafond moderne aujourd'hui en place.

<sup>319</sup> Il s'agit de la partie supérieure du mur visible sur la fig. 67, au-dessus du plafond (seules deux piles gothiques le matérialisent à ce niveau).

<sup>320</sup> Les remparts auraient été édifiés entre 1472 et 1492, tout en reprenant des vestiges plus anciens < 4 : p. 44 >.

Pithiviers-le-Vieil<sup>321</sup> (cf. notice 67). Peu d'informations sont disponibles sur l'évolution de la ville au Moyen Âge, avant les premières mentions du XI<sup>e</sup> siècle. Deux grands pôles structuraient (et structurent encore) la ville : dans l'angle nord-est de l'enceinte est implanté le *castrum* des seigneurs de Pithiviers, composé d'un donjon<sup>322</sup> et de la collégiale qui nous intéresse ici, et vraisemblablement isolé du reste de la ville par un ensemble de fossés (cf. ci-dessus). L'examen du plan cadastral de 1810 montre bien que cette zone reste très peu construite, en opposition avec le reste de la ville divisé en de multiples parcelles serrées, souvent étroites et allongées. Le tracé de deux des principales rues (Rue des 4 vents, Grande Rue de Jean Jacques Rousseau) affecte une forme courbe centrée autour de cette partie nord-est de la ville, comme si l'urbanisme s'était développé en éventail, à partir de ce *castrum*.

L'autre grand pôle religieux s'est implanté autour de l'église paroissiale Saint-Salomon dont l'existence semble bien attestée dès le XI<sup>e</sup> siècle<sup>323</sup> mais dont les vestiges les plus anciens ne remontent probablement qu'au premier tiers du XII<sup>e</sup> siècle (arc brisé, voûte d'ogives archaïque : cf. vol. IV, fig. 140, 237, 254). Un Hôtel Dieu avec sa chapelle dédiée à Saint-Michel et Sainte-Radegonde (fondé selon Jacques Charles au début du XII<sup>e</sup> siècle) venait compléter la parure monumentale de la ville médiévale < 4 : p. 21-22 >.

*Extra-muros*, un prieuré clunisien dédié à Saint-Pierre s'installe au sud de la ville, sur l'autre rive de l'Essonne, en 1066 (cf. fig. 2 : n°3 et notice 66). Un bourg se développe assez rapidement autour de cette communauté, desservi par une église paroissiale sous le vocable de Sainte-Marie de l'abbaye : « *Curatus Beate Marie de Abbatia. Prior S. Petri Pithiverensis presentat.* » < V : p. 341 ; 4 : p. 49 >.

<sup>321</sup> Cela n'empêche pas Jacques Charles d'envisager l'existence d'une ancienne cité antique, construite au croisement de deux anciennes voies romaines (Mans-Sens et Orléans-Reims), avec un *cardo*, un *decumanus*, un *forum* (place du Martroi) et un *oppidum* à l'emplacement du *castrum* médiéval < 4 : p. 7-8 >. Les indices allant dans ce sens restent toutefois assez maigres en l'état actuel des connaissances archéologiques du site.

<sup>322</sup> La construction du donjon est généralement attribuée à dame Héloïse aux alentours de l'an mil. Au XII<sup>e</sup> siècle, Orderic Vital mentionne cette tour qu'il attribue à l'architecte Landred : « *Ferunt quod praefata matrona [Albarède, épouse de Raoul, comte de Bayeux], postquam multo labore et sumptu saepefatam arcem perfecerat [l'auteur parle des travaux de construction de la forteresse d'Ivry-la-Bataille], Lanfredum architectum, cujus ingenii laus super omnes artifices, qui tunc in Gallia erant, transcenderat, qui, post constructionem turris de Pedveriiis, magister hujus operis exstiterat, ne simile opus alicubi fabricerat, decollari fecerat.* » < AD : col. 627-628 >. L'auteur semble ainsi sous-entendre que la tour de Pithiviers devait être assez exceptionnelle pour les alentours de l'an mil, et que tout le mérite en revenait à son maître d'œuvre Lanfred. Les représentations que l'on a de ce donjon ne sont pas sans rappeler Loches et peuvent évoquer une construction de cette époque (cf. fig. 4). Il faut toutefois souligner que ces représentations montrent une construction exclusivement en pierre de taille, ce qui serait vraiment exceptionnel pour la région à cette date. Notons toutefois aussi que les vestiges des fossés occidentaux retrouvés au cours des sondages de 2001 par Alexis Luberne montraient que le mur de la tour se terminait en glacis dans le fossé, avec une pente à 45°, ce qui évoque une architecture castrale beaucoup plus tardive (XIV<sup>e</sup> siècle notamment : fossés du donjon de Vincennes). La tour a ainsi été au minimum remaniée durant le Moyen Âge. L'étude des sources textuelles semble également montrer que la ville a été prise plusieurs fois au cours du Moyen Âge et le *castrum* incendié (cf. supra).

<sup>323</sup> Au regard du texte de la *Vita S. Gregorii* que nous avons cité dans la partie historique. Un fragment d'un pouillé du diocèse d'Orléans daté du XI<sup>e</sup> siècle mentionne également la présence d'une église à Pithiviers, sans préciser son statut ni sa titulature < V : p. 323 >. Il est toutefois probable qu'il s'agisse de l'église paroissiale principale de la ville sans tout autant pouvoir exclure un renvoi à la collégiale Saint-Georges.

Jacques Charles proposait de voir les origines de l'église paroissiale Saint-Salomon dans une chapelle Notre-Dame-des-Chardons qui aurait été érigée au V<sup>e</sup> siècle < 4 : p. 11 >. Il ne cite malheureusement aucune source.

Une autre église paroissiale dédiée à Saint-Jean existait également dans le faubourg du Val Saint-Jean, au nord-est de l'enceinte<sup>324</sup> (cf. fig. 2).

La collégiale Saint-Georges faisait ainsi partie de l'ensemble du *castrum*, implantée au nord-est du donjon. Le mur oriental de la collégiale gothique est situé à l'aplomb du mur d'enceinte qui marque à cet endroit un dénivellement important, la rue le bordant *extra-muros* étant située une dizaine de mètres plus bas. Cette configuration laisse supposer que le terrain originel était naturellement en pente vers la vallée de l'Essonne et qu'une plate-forme artificielle a été mise en place afin de construire la collégiale gothique. Ainsi, lors de la construction de l'édifice roman, il nous semble probable que le terrain sur lequel le chantier se déroulait était légèrement pentu vers l'est.

Les vestiges de la collégiale romane sont constitués d'une unique absidiole conservée côté sud, précédée d'une travée de son déambulatoire surmontée d'un clocher (cf. fig. 6, 11, 16-19). Cet ensemble est précédé à l'ouest d'une grande salle très fortement remaniée, communiquant par une grande arcade brisée avec le collatéral sud de la collégiale gothique (cf. ci-dessus : sondage 2 de H. Herment et C. Lallet en 2008), seul vaisseau préservé comprenant 6 travées voûtées sur croisées d'ogives (cf. fig. 9, 16). Les parties romanes s'étendent sur 9 m de longueur pour 3,94 m de largeur dans le déambulatoire. Le collatéral gothique mesure 43 m de long pour 6,50 m de large.

Ces vestiges de la collégiale romane surmontent une crypte reprenant les mêmes dispositions : une absidiole romane, desservie par un déambulatoire dont le rond-point du chœur et les parties tournantes sont légèrement mieux préservées que dans l'église haute (cf. fig. 7, 12). Ce déambulatoire est précédé de trois travées droites à l'ouest (cf. fig. 10, 13, 14). Les parties nord de cette crypte sont comblées mais semblent préservées sous la collégiale gothique et la cour de l'école voisine. L'ensemble des vestiges dégagés dans cette crypte s'étend sur environ 17 m de long et sur 1,72 à 1,93 m de largeur.

Les parements sont relativement accessibles, en raison de la disparition quasi-générale des enduits, ce qui nous a permis d'observer les mortiers de pose et de repérer assez aisément les reprises entre les différentes phases de construction. Les parties reconstruites dans l'absidiole de l'église haute sont également faciles à isoler, grâce au ciment gris utilisé pour lier des pierres parfaitement taillées. Il faut toutefois souligner le triste état des parements intérieurs de l'absidiole de la crypte, dont les pierres et le mortier ont été très dégradés par sa transformation en fosse sceptique au XIX<sup>e</sup> siècle (cf. fig. 81). Notons également la disparition des voûtes dans les travées occidentales de la crypte, ainsi que la travée droite de la chapelle haute (cf. fig. 66, 55).

### PARTIES CONCERNÉES ET ÉLÉMENTS CONSERVÉS :

Nous allons nous intéresser ici aux parties romanes de l'église haute et de la crypte.

#### - L'église haute :

Il ne subsiste plus de l'église haute que les deux premières travées du déambulatoire et la chapelle sud qu'elles desservaient.

---

<sup>324</sup> Cette église paroissiale Saint-Jean aurait été fondée au XII<sup>e</sup> siècle et reconstruite en 1607 suite aux Guerres de religion. Désaffectée à la Révolution, elle a été transformée en habitation < 4 : p. 25-26 >.



### La chapelle sud

Cette chapelle sud est constituée en plan d'une travée droite, mesurant 3,38 m de large pour 2,51 m de long, suivie d'une absidiole semi-circulaire de 2,80 m de large pour 1,63 m de profondeur. Cette dernière est couverte d'une voûte en cul-de-four. La voûte d'arêtes qui couvrait la travée droite a disparu (*cf.* fig. 52, 55).

L'élévation extérieure de l'abside est divisée en trois niveaux. La base du mur, sur environ 75 cm de hauteur, est couronnée par une corniche en saillie moulurée d'un bandeau, souligné d'un filet et surmonté d'un biseau. Cette base moulurée disparaît dans la travée droite. Vient ensuite la partie médiane des murs, animée par les baies et les contreforts. Quelques assises de moellons soutiennent enfin la corniche et la toiture. Notons également qu'à quelques dizaines de centimètres sous le niveau du sol actuel, il est possible d'apercevoir certaines des baies de la crypte (*cf.* fig. 40).

Le parement est mis en œuvre à l'aide de moellons de calcaire de Beauce assisés, liés à l'origine par un mortier de chaux ocre clair encore compact, avec des inclusions de nodules de chaux et de gravillons (de 0,5 à 2 cm environ). Il a toutefois été très profondément remanié.

Le mur oriental de la travée droite (autrefois percé d'une baie : *cf.* fig. 51) a été entièrement remonté avec des joints au ciment gris, à l'exception des six premières assises (*cf.* fig. 39).

Ce parement de la travée droite est encadré par deux contreforts. Celui de droite, très saillant et orienté en biais, est également le résultat des travaux des années 1980. Celui de gauche paraît plus ancien<sup>325</sup>. Peu épais, il est doté d'un socle plus large non biseauté (dans le prolongement de la base moulurée de l'abside), qui est bien chaîné avec la base de l'abside mais paraît venir s'appuyer contre le parement du mur de la travée droite. Quelques blocs ont été remplacés dans le corps du contrefort qui est bien chaîné avec ce qui l'entoure cette fois-ci. L'ensemble est terminé par un glacis légèrement en saillie à la base.

Un petit ressaut appareillé, constitué de 22 assises de pierres taillées (dont la troisième dotée d'une moulure en saillie dans le prolongement du socle de l'absidiole), marque la jonction au sud avec l'abside (*cf.* 43-45, à droite sur les photographies). De l'autre côté de la chapelle, le clocher est venu masquer en totalité le mur occidental de la travée droite. Nous pouvons simplement observer le même petit ressaut qui venait marquer la transition entre les deux parties de chapelle. Celui-ci n'est toutefois préservé que dans sa partie supérieure, sur 8 assises, laissant supposer un remaniement important du mur (*cf.* fig. 46-47).

Le parement de l'absidiole est épaulé par deux contreforts-colonnes, le divisant en trois parties. La partie centrale a été entièrement restaurée avec des moellons liés au ciment gris dans les années 1980, pour remplacer la porte qui avait été percée à cet endroit pour le logement du jardinier (*cf.* fig. 38). Seules les zones latérales pourraient être anciennes. Du côté est, au-dessus du socle de 6 assises, 41 rangées de moellons de calcaire soigneusement mises en œuvre semblent parfaitement liées avec les chaînages du contrefort-colonne d'un côté et de l'angle avec la travée droite de l'autre. Du côté ouest, l'absence du socle mouluré et de chaînage soigné avec le contrefort-colonne (*cf.* fig. 47-48), ainsi que la disparition partielle de l'angle appareillé avec la travée droite amènent à penser que la quasi-totalité de cette portion du mur de l'absidiole a été reconstruite, peut-être suite à l'implantation du clocher.

<sup>325</sup> Dimensions du contrefort : 31,6 x 52,2 x 26 cm. Dimensions du socle : 89,5 cm de hauteur, 62,5 cm de large et 36 cm de profondeur.

Les deux contreforts-colonnes ont leurs bases posées sur le socle de l'absidiole (*cf.* fig. 41). Celles-ci sont moulurées de deux tores de hauteurs équivalentes encadrant une scotie avec de petits listels intermédiaires. Les colonnes sont constituées de 9 assises constituées de demi-tambours et couronnées de chapiteaux ornés de deux rangs de feuilles lisses recourbées, surmontées d'un dé central et de deux crosses d'angles (*cf.* fig. 42).

À l'intérieur, nous retrouvons les mêmes reprises pour la zone centrale de l'abside et le mur sud de la travée droite (*cf.* fig. 50-53). En revanche, la partie ouest de l'hémicycle ne semble pas avoir été remaniée, contrairement à l'extérieur. L'élévation intérieure de la chapelle est divisée en deux niveaux par un cordon mouluré d'un bandeau, orné d'un filet et surmontant une doucine. Celui-ci est situé à 1,90 m de hauteur dans la travée droite mais seulement 1,42 m de haut dans l'abside, ce qui crée une rupture visuelle entre les deux parties. Les zones préservées des murs permettent d'observer un appareil composé de moellons de dimensions assez importantes (par comparaison avec la majorité des parements étudiés dans le corpus : *cf.* annexe). Ces éléments sont soigneusement assisés et liés par un mortier de chaux friable beige clair.

L'accès à la chapelle depuis le déambulatoire se fait par un grand arc en plein cintre (non surhaussé) dont l'intrados est entièrement appareillé et qui retombe sur deux colonnes engagées<sup>326</sup> (*cf.* fig. 49, 58). Leurs bases moulurées sont proches de celles observées à l'extérieur : deux tores encadrant une scotie, un type que nous allons retrouver de manière systématique à l'intérieur du monument (*cf.* fig. 69). Les deux colonnes engagées sont constituées de 9 demi-tambours en calcaire gris portant des traces de layage serrées et quasiment verticales (*cf.* annexes). Elles sont couronnées par deux chapiteaux ornés de deux rangs de feuilles lisses aux extrémités recourbées, surmontés d'un dé central et deux crosses lisses aux angles (*cf.* fig. 70). Comme pour les bases, ce type domine largement l'ensemble sculpté de la collégiale, sans être toutefois exclusif cette fois-ci.

L'arc de tête de l'abside (non surhaussé) est mis en œuvre de manière différente, avec deux colonnes non pas engagées mais accolées dans l'angle rentrant marquant la naissance de l'hémicycle (*cf.* fig. 52). Celles-ci sont constituées d'une base moulurée (toujours du même type), d'un fût formé de trois tronçons de pierre taillée en délit, et d'un chapiteau sculpté dans la même pierre que l'assise supérieure de la chaîne d'angle<sup>327</sup>. La corbeille est ornée d'un rang de grandes feuilles lisses (*cf.* fig. 74).

Le mur oriental de la travée droite présente une élévation à deux niveaux avec une double arcature dans la partie inférieure et une baie en plein cintre au-dessus. Cette disposition a été en grande partie restituée dans les années 1980, à partir des rares éléments préservés alors (départs de l'arcature, piédroits et claveaux de l'arc de la baie : *cf.* fig. 50-51). Côté ouest, l'ancien mur de la travée droite a été complètement modifié par la mise en place du contrefort du clocher, rajouté postérieurement (*cf.* fig. 56). Entre les chaînages des supports du XI<sup>e</sup> siècle et ceux du contrefort postérieur apparaît une zone de moellons très désorganisée (*cf.* fig. 57). La jonction entre les deux phases de construction reste toutefois très facile à discerner, en raison des changements de mortier : celui du XI<sup>e</sup> siècle est de couleur beige clair, avec de

<sup>326</sup> La colonne orientale mesure 2,86 m de hauteur, celle de l'ouest 2,79 m.

<sup>327</sup> Hauteurs des pierres des colonnes : à l'est : 90,1 cm - 88 cm - 114,5 cm ; à l'ouest : 81 cm - 101,5 cm - 123,7 cm.

nombreux agrégats, alors que celui du contrefort est de couleur plus orangée et de texture plus fine.

L'étude des deux baies de cette chapelle est rendue délicate, en raison des nombreuses restaurations. Les anciennes photographies avant travaux laissaient supposer qu'un certain nombre d'éléments avaient été préservés (baie est : piédroits et arc intérieurs ; baie sud : partie supérieure de l'encadrement intérieur ; cf. fig. 38, 51, 53). L'état actuel laisse l'impression qu'une majorité des éléments a été remplacée et que l'ensemble a été remonté (cf. fig. 39, 46, 50 et 52). Il semblerait toutefois que l'on puisse retenir les caractères suivants : une absence d'ébrasement extérieur, un ébrasement intérieur appareillé en pierre de taille pour les piédroits et fourré pour les arcs et un usage de boutisses renforcées. La baie axiale de la chapelle présente en outre une mise en œuvre particulière, la mettant en valeur, avec la présence de deux colonnettes monolithes (avec base et astragale sculptées dans le même bloc) dotées de chapiteaux ornés de grandes feuilles lisses recourbées (cf. fig. 54, 73).

Aucun vestige liturgique n'est préservé dans cette chapelle sud, à l'exception d'une petite niche quadrangulaire aménagée sous le cordon en saillie, du côté ouest de l'absidiole (cf. fig. 52)<sup>328</sup>. Les parements de la chapelle présentent divers vestiges d'enduits (plusieurs états de laits de chaux ont été observés, ainsi que l'enduit recouvrant encore la calotte de l'absidiole). Nous avons également pu observer que la totalité des zones appareillées en pierre de taille portait des traces de piquetage, ce qui laisse supposer un état au cours duquel la chapelle fut entièrement enduite<sup>329</sup> (cf. fig. 54, 57). Le contrefort du clocher porte également ces traces de piquetage, ce qui permet de les dater au plus tôt du XII<sup>e</sup> siècle. Dominique Bureau a émis l'hypothèse que celles-ci pourraient être mises en lien avec le réaménagement de la chapelle en tant que logement < I : p. 8 >. En effet, on ne les retrouve nulle part ailleurs dans la collégiale.

### **Le déambulatoire**

Deux travées du déambulatoire semblent à première vue conservées : la première travée occidentale et la suivante desservant la chapelle que nous venons d'étudier (cf. fig. 6, 11). Celle-ci n'est toutefois plus préservée dans son volume, ayant disparu au sud-est (remplacée par des structures construites dans les années 1980 pour fermer l'édifice de ce côté<sup>330</sup>) et étant complètement coupée au nord par l'un des contreforts de la collégiale gothique dont le mur sud vient ensuite se superposer avec l'arcade nord de la travée occidentale de ce déambulatoire. Nous allons ainsi nous concentrer sur cette première travée occidentale qui a subi de nombreux remaniements, consécutivement à la construction du clocher qui la surmonte, à celle de la collégiale gothique, et, entre les deux, à la destruction du transept et/ou de la nef de l'église romane. Elle mesure 3 m de long pour 3,95 m de large. L'arcade occidentale marquant l'entrée dans ce déambulatoire a une largeur de 2,52 m ; celle ouvrant vers l'est est large de 1,95 m.

---

<sup>328</sup> Cette niche mesure 31,3 cm de large, 35,1 cm de haut et de 30 à 34 cm de profondeur. Aucune trace de fermeture ni d'aménagement intérieur n'était visible.

<sup>329</sup> À l'exception des différentes colonnes (engagées, accolées) qui en paraissent dépourvues.

<sup>330</sup> Auparavant, une ouverture avait été maintenue ici pour communiquer avec le second bâtiment du logement municipal qui avait été rajouté contre la collégiale gothique : cf. fig. 38).

L'entrée du déambulatoire était marquée par un arc en plein cintre, surhaussé de deux assises, comprenant 21 claveaux et reposant sur deux colonnes engagées à chapiteaux et bases (*cf.* fig. 32-33, 61). Bien qu'en partie bûchés, les bases et les chapiteaux sont du même type que ceux décrits précédemment : deux tores entourant une scotie pour les premières et deux rangs de feuilles lisses recourbées pour les seconds. Il faut toutefois souligner que le chapiteau sud est l'un des rares à avoir été complètement achevé, avec les deux rangs de feuilles lisses surmontées des crosses d'angles parfaitement sculptées ici alors que la quasi-totalité des autres exemples conservés présentent simplement un volume dégrossi à leur place (*cf.* fig. 72, et par comparaison fig. 70, 71, 123-125). Les tailloirs sont moulurés d'un bandeau, souligné d'un filet, surmontant une doucine (*cf.* fig. 33). Cette arcade occidentale est aujourd'hui bouchée par un mur dans lequel une porte a été percée et deux consoles engagées afin de soutenir deux statues de lions qui sont connues pour provenir de l'ancien tombeau de Dame Héloïse<sup>331</sup>. Sur la face ouest du même mur, au sud de l'arcade, apparaît la base, les trois premiers tambours et l'arrachement d'une haute colonne engagée, unique vestige de la transition du chevet avec la nef ou le transept (*cf.* fig. 31-32, 65-66). L'espace occidental qui se développe de nos jours au niveau de l'église haute semble entièrement en lien avec la collégiale gothique et une chapelle aménagée au XVI<sup>e</sup> siècle, accessible par une grande arcade brisée (*cf.* fig. 34, 65-68). Il n'est même pas possible de déterminer si le mur sud de cette partie occidentale (gothique) reprend l'emplacement d'un mur roman. Une reprise est clairement visible dans le parement situé au sud de la colonne engagée, juste avant l'angle, pour la mise en place du contrefort du clocher (La reprise est bien visible sur le relevé de Hervé Herment et Carole Lallet, dans l'angle inférieur droit : fig. 31).

La première travée occidentale du déambulatoire est ouverte à l'est par une seconde arcade en plein cintre, également surhaussée de deux assises, légèrement plus étroite que celle de l'entrée (1,95 m contre 2,52 m). Elle retombe du côté nord sur une colonne engagée du même type que celles observées précédemment (*cf.* fig. 59, 71). Du côté sud, deux colonnettes en délit, sont accolées au mur et posées sur un haut socle qui évoque presque un petit mur bahut de 112,80 cm de hauteur (*cf.* fig. 56, 78). Elles sont chacune constituées d'une base moulurée de deux tores encadrant une scotie, d'un fût composé de deux blocs superposés<sup>332</sup> et d'un chapiteau reprenant le type habituel achevé avec deux rangs de feuilles lisses et recourbées surmontés de crosses s'enroulant aux angles et d'un dé central sculpté en motif de fleur à trois pétales (lys ? : *cf.* fig. 77). Moins massifs et plus élancés, ces deux chapiteaux sont réunis sous un unique tailloir. Une certaine maladresse apparaît dans l'élaboration de cette arcade : l'arc en plein cintre de 21 claveaux est en effet décentré par rapport aux deux supports qui le supportent. Ceci est sans doute à mettre en lien avec la naissance de la partie tournante du déambulatoire qui commence juste après.

Entre les deux supports nord des arcades ouest et est de cette première travée du déambulatoire est encore conservée l'arcade (non surhaussée) qui ouvrait sur la partie centrale du chevet et a été bouchée par la mise en place du mur sud de la collégiale gothique (*cf.* fig. 60). Nous pouvons ici observer au mieux le type des piles utilisé, avec un noyau

<sup>331</sup> Le style de ces deux œuvres, très abouti, nous paraît exclure complètement une datation dans le courant du XI<sup>e</sup> siècle : *cf.* fig. 80.

<sup>332</sup> La colonne orientale est constituée de deux blocs de 88,5 cm de haut et 104 cm ; celle de l'ouest présente un bloc de 110 cm de haut et un autre de 85 cm.

quadrangulaire recevant sur chacune des faces une des colonnes engagées que nous avons déjà décrites indépendamment à plusieurs reprises (*cf.* fig. 60, 71). L'unité du support est assurée par les tailloirs des chapiteaux, moulurés d'un bandeau orné d'un filet surmontant une doucine, qui sont continus sur tout le pourtour du support (se transformant en impostes pour les ressauts intermédiaires).

Au sud, le mur du déambulatoire prend place non pas au droit des supports méridionaux des arcades est et ouest, comme dans la crypte située juste en dessous, mais 1,20 m plus loin (*cf.* fig. 6-7, 11-12, 61). Les petits pans de murs est et ouest qui le précèdent sont en grande partie masqués (dans la partie inférieure) par une épaisse couche d'enduit blanc qui laisse toutefois deviner un petit moellonage surmonté par des assises en moyen appareil (dans la partie supérieure). Le changement entre les deux types d'appareillage est en correspondance avec la corniche séparant les deux niveaux de l'élévation du mur sud (*cf.* fig. 61). Nous pouvons également remarquer une reprise dans la voûte d'arêtes qui surmonte la travée du déambulatoire. Celle-ci est parfaitement centrée entre les supports engagés des arcs nord, est et ouest, mais une petite portion en plein cintre lancée entre les deux petits pans de murs qui précèdent ce mur sud et dont nous venons de parler semble avoir été rajoutée (*cf.* fig. 64). Tous ces éléments (différence de plan entre l'église haute et la crypte, pans de murs à l'appareillage non uniforme, reprise dans la voûte) nous amènent à penser que le mur méridional de cette travée du déambulatoire a été repris, repoussé d'1,20 m plus au sud, probablement au moment de la construction du clocher. Nous reviendrons sur ce point lors de notre étude de la crypte, pour y apporter un argument supplémentaire.

Cette paroi méridionale présente toutefois l'élévation à deux niveaux caractéristique de la collégiale (d'où l'hypothèse qu'il ait simplement été déplacé, remonté, mais en reprenant assez fidèlement les éléments et l'organisation du XI<sup>e</sup> siècle : *cf.* fig. 62-63). Il est divisé par un cordon mouluré en saillie, avec une double arcature basse surmontée d'une baie. L'arcature prend place sur un petit muret bahut de 41 cm de haut. Ses deux piédroits externes sont placés dans le prolongement des deux pans de murs faisant la liaison avec les piles du déambulatoire, ce qui nous semble être un autre indice allant dans le sens d'un remontage puisque partout ailleurs dans l'église où cette élévation est présente, les piédroits des arcatures sont toujours indépendants (*cf.* fig. 50-51, 83, 97). Les deux arcs (constitués chacun de 13 claveaux de format plutôt trapézoïdaux mais encore assez courts et de largeurs irrégulières) retombent sur une colonnette centrale monolithe comprenant un petit socle quadrangulaire, une base (avec la moulure type de la collégiale), un fût cannelé et un chapiteau à deux rangs de feuilles lisses recourbées (*cf.* fig. 79). Seul le tailloir est rapporté dans une autre pierre. La fenêtre qui surmonte cet ensemble présente les mêmes caractères de mise en œuvre que ceux observés dans la chapelle : des piédroits avec un ébrasement entièrement traité en moyen appareil et un arc en plein cintre encore fourré<sup>333</sup> (*cf.* fig. 63). Comme pour la baie de l'abside, l'ouverture a été mise en valeur par la présence de deux colonnettes accolées placées dans deux ressauts aménagés dans l'ébrasement intérieur. Ces deux supports sont dotés de bases moulurées (toujours du même type) et de chapiteaux de format plus tronconique et dont les corbeilles sont recouvertes d'un dense réseau d'entrelacs végétaux de type rubanés (*cf.* fig. 75-76).

<sup>333</sup> Cette fenêtre mesure 136 cm de largeur pour environ 290 cm de hauteur.

**- La crypte :**

Dans la crypte, nous retrouvons l'équivalent de la chapelle sud, le déambulatoire et, à l'ouest de ce dernier, trois travées droites que nous appellerons « partie occidentale ».

**La chapelle sud**

Comme dans l'église haute, cette chapelle sud est constituée en plan d'une travée droite, mesurant 3,14 m de large pour 2,40 m de long, suivie d'une absidiole semi-circulaire de 2,45 m de large pour 1,63 m de profondeur. Cette dernière est couverte d'une voûte en cul-de-four alors que la travée droite est dotée d'une voûte d'arêtes (*cf.* fig. 81, 89).

L'absidiole présente aujourd'hui un aspect très détérioré en raison de son utilisation comme fosse d'aisance (*cf.* fig. 81). Elle présente un simple parement de moellons assisés (dont les dimensions moyennes sont légèrement inférieures à celles des pierres utilisées pour l'abside supérieure : *cf.* annexe), dans lequel trois fenêtres en plein cintre ont été percées. Celles-ci présentent un fort ébrasement intérieur, entièrement fourré et très marqué notamment pour l'appui ce qui semble montrer qu'à l'origine, l'absidiole de la crypte était semi-enterrée et non pas entièrement de plein pied<sup>334</sup> (*cf.* fig. 84). L'encadrement extérieur de ces baies peut être en partie observé depuis l'intérieur et laisse voir l'emploi de linteaux monolithes plein cintre et non pas d'arcs clavés.

L'entrée de cette absidiole est marquée dans la travée droite par la présence de deux pilastres engagés, dotés d'un ressaut vers la travée droite de la chapelle, et couronnés d'impostes qui supportent l'arc de tête de la voûte (non surhaussé : *cf.* fig. 84-85). Dans leurs parties inférieures (les six premières assises), ces pilastres ont la forme d'un simple chaînage d'angle avec le parement en moellons de l'absidiole et ne sont pas clairement délimités du côté sud. Dans leurs parties supérieures (les trois assises suivantes), ils se transforment en supports indépendants, en jouant également le rôle des piédroits nord des deux baies latérales de l'absidiole<sup>335</sup>. Ils sont couronnés par des impostes continues sur toutes les faces des ressauts vers le nord. Ces impostes présentent la même mouluration que celle observée pour les tailloirs et cordons en saillie de l'église haute : un bandeau, souligné d'un filet et surmontant une doucine. À l'exception de la partie occidentale, tous les supports de la crypte sont couronnés par un cordon en saillie (tailloir ou imposte) présentant ce décor (*cf.* fig. 22 : profils 3 à 6).

La travée droite qui précède l'absidiole présente à première vue une organisation semblable à celle observée dans l'église haute : un accès depuis le déambulatoire par un arc en plein cintre, un mur oriental divisé en deux niveaux avec une rangée d'arcatures basses et une fenêtre haute, et un mur occidental entièrement repris par la mise en place des fondations du contrefort du clocher (*cf.* fig. 87, 83, 82). Une observation plus attentive permet toutefois assez facilement de souligner quelques différences.

L'arc d'accès à la chapelle (non surhaussé) est constitué de deux rangées de 20 claveaux qui permettent d'appareiller entièrement son intrados. Contrairement à l'église haute, il ne

<sup>334</sup> La fenêtre ouest mesure 70 cm de large pour 134 cm de hauteur sous clé, dont 93 cm pour les piédroits. Celle du centre mesure 77 cm de large pour 136 cm de hauteur sous clé, dont 95 cm pour les piédroits. La dernière à l'est mesure 77 cm de large pour 132 cm de hauteur sous clé, dont 90 cm pour les piédroits. 75 cm séparent les deux baies à l'ouest et 71 cm les deux baies à l'est. Aucune trace de fermeture n'a pu être observée.

<sup>335</sup> Ils mesurent alors 35 cm (ouest) et 34,5 cm (est) de large pour 230 cm (ouest) et 234,5 cm (est) de hauteur.

retombe pas sur des colonnes engagées mais sur de simples pilastres à ressauts, dotés d'impostes<sup>336</sup> (cf. fig. 87-90). Ils sont constitués de 9 assises de pierres, avec une alternance entre des rangées ne comprenant qu'un seul bloc et d'autres en comprenant deux. Les joints sont fins, souvent creux, avec un mortier de chaux granuleux ocre orange friable, avec des inclusions de gravillons (entre 0,5 et 1 cm environ). Du côté du déambulatoire, les ressauts de ces supports sont placés en biais (et non pas de manière perpendiculaire comme du côté de la chapelle), afin de marquer l'arrondissement du couloir de circulation. Si l'on observe plus particulièrement la base du support oriental, nous pouvons remarquer qu'apparaît sous le pilastre une pierre qui semble posée de biais par rapport à celui-ci mais qui en réalité est placée de manière parfaitement orthogonale avec les ressauts de la face nord du pilier (donnant dans le déambulatoire et dans laquelle est engagée une colonne : cf. fig. 90-91). Ces observations permettent de déduire deux choses. Premièrement, cette pierre qui apparaît aujourd'hui dans le sol en terre battue de la crypte n'était vraisemblablement pas destinée à être vue et fait partie des fondations de l'édifice. Le niveau de sol a ainsi été abaissé, observation que nous aurons l'occasion de confirmer plus loin, quand nous nous pencherons sur les parties occidentales de la crypte. Du coup, l'absence de murets apparaissant entre les différents supports de la crypte permet de supposer que le principe de fondations en grilles n'a pas été retenu ici. Deuxièmement, la présence de cette fondation du pilastre bien orientée par rapport au déambulatoire et non pas la chapelle permet d'envisager la conception des fondations de la partie centrale du chevet avant celles des chapelles rayonnantes.

Le mur oriental de la travée droite reprend l'organisation bipartite déjà observée dans l'église haute, avec une double arcature basse surmontée d'une baie (cf. fig. 83). Les deux niveaux de cette élévation se juxtaposent toutefois de manière directe ici ; la première assise des piédroits de la fenêtre vient se placer sur l'extrados des arcs inférieurs ; le cordon mouluré en saillie disparaît. Nous retrouvons l'arcature qui est posée sur un petit mur bahut en moellons de 42 cm de hauteur. Elle est constituée de deux piédroits couronnés par des impostes moulurées. Celle située à gauche est taillée dans le même bloc que la dernière assise du piédroit ; celle de droite est dans une pierre indépendante. Au centre, un petit pilier monolithe (base, fût et imposte) reçoit la retombée des deux arcs (9 et 10 claveaux trapézoïdaux, trapus et de largeurs irrégulières). La base est moulurée exceptionnellement d'un bandeau surmonté d'une doucine, comme si l'on avait utilisé un tailloir ou une imposte que l'on aurait renversé (cf. fig. 121). Le fond de l'arcature est appareillé avec des moellons de calcaire assisés, en grande partie arrachés, ce qui permet d'observer le mortier de pose, à base de chaux, friable, de couleur ocre orange, avec des inclusions de gravillons (entre 0,5 et 1 cm environ). Cette arcature est surmontée d'une portion de mur appareillée avec 26 assises de moellons de calcaire, largement noyés dans du mortier. Au centre est percée une baie en plein cintre constituée de deux piédroits de cinq rangs de blocs calcaires, d'un arc en plein cintre à 10 claveaux, d'un ébrasement fourré et d'un appui une nouvelle fois très fortement taluté<sup>337</sup>. Nous soulignerons le fait que, contrairement aux piédroits des baies de l'église haute, nous n'observons pas dans la crypte de boutisses renforcées : les assises sont constituées d'un unique bloc dont la queue

<sup>336</sup> Le support ouest mesure 40 cm de large pour 244 cm de hauteur. Le support oriental mesure 39 cm de large pour 247 cm de hauteur.

<sup>337</sup> Cette fenêtre mesure 93,5 cm de large pour 185 cm de hauteur sous clé dont 135 cm pour les piédroits à l'intérieur. À l'extérieur, elle mesure environ 20 cm de large pour 75 cm de hauteur.

externe (par rapport à l'ouverture de la baie) semble juste dégrossie au pic. Ceci nous laisse supposer qu'ils n'étaient pas destinés à être visibles et qu'un enduit devait venir couvrir l'ensemble.

En face, le mur ouest a été profondément modifié par la mise en place du contrefort du clocher, comme dans l'église haute. Il coupe ici dans la partie inférieure du mur une ancienne arcature double dont subsistent les deux piédroits latéraux de quatre assises et leurs impostes moulurées (*cf.* fig. 85-86). Un bourrage de moellons vient occuper l'espace entre ces éléments subsistants du XI<sup>e</sup> siècle et le chaînage du contrefort. On peut supposer qu'une baie identique à celle de l'est surmontait l'arcature à l'origine.

### **Le déambulatoire**

Le déambulatoire est mieux conservé dans la crypte que dans l'église haute puisque le pan de mur suivant la chapelle sud a été dégagé par l'équipe de Jean-François Baratin au milieu des années 1980 (*cf.* fig. 7, 10, 12, 15). Nous retrouvons ainsi la première travée occidentale, mesurant 3,06 m de long pour 2,32 m de large à l'ouest et 2,55 m à l'est. L'arcade occidentale présente une ouverture de 1,76 m de large ; l'arcade orientale mesure 1,93 m de large. Vient ensuite la première travée tournante du couloir, ouvrant par une arcade de 2,52 m de large sur la chapelle (*cf.* ci-dessus), puis la travée suivante mesurant 1,70 m de long. Du côté nord, ces trois travées sont coupées par les fondations de la collégiale gothique et de l'un de ses contreforts qui occupent une grande partie de l'espace des deux travées orientales (*cf.* fig. 87, 95). L'ensemble du déambulatoire était couvert par des voûtes d'arêtes, plus ou moins bien conservées.

Seul le mur sud-est de la travée orientale de ce déambulatoire peut être observé, le reste étant barré par le mur de fondation de la collégiale du XIII<sup>e</sup> siècle (*cf.* fig. 10). Nous retrouvons un parement mis en œuvre à base de moellons assisés, encadré par deux supports à ressauts dotés de colonnes engagées<sup>338</sup> (*cf.* fig. 90 : on peut observer les deux colonnes en question et fig. 94). Celles-ci sont constituées d'un socle de deux assises, d'une base moulurée caractéristique (*cf.* fig. 91), d'un fût constitué de 6 ou 7 tambours (sans joint au centre des colonnes), et d'un chapiteau orné des deux rangs de feuilles lisses habituels (le chapiteau sud-ouest a été bûché : *cf.* fig. 9 ; le chapiteau nord-est reste bien préservé : *cf.* fig. 123).

Ces deux supports encadrent une portion de mur qui reprend l'élévation habituelle avec une arcature basse surmontée d'une baie. La longueur étant beaucoup plus courte par rapport aux travées déjà observées jusqu'ici (seulement 1,70 m), l'arcature basse est simple, avec deux piédroits appareillés de 5 assises, couronnés par des impostes et soutenant un arc en plein cintre de 12 claveaux (*cf.* fig. 93-94). Cette arcature est restée bouchée et n'a pas été entièrement dégagée. Elle est surmontée d'une baie dont l'appui, comme dans la travée droite de la chapelle sud, vient se placer en partie sur l'extrados de la niche inférieure (*cf.* fig. 92). Cette fenêtre présente les mêmes caractéristiques que celles observées dans la chapelle sud (ébrasement fourré, appui très fortement taluté afin de placer l'encadrement extérieur le plus haut possible, absence de boutisses renforcées, queues des blocs des piédroits mal taillés vers l'extérieur, et emploi d'un linteau monolithe plein cintre pour l'encadrement extérieur et d'un

---

<sup>338</sup> La colonne sud-ouest mesure 262,5 cm de hauteur et celle du nord-est 2,71 cm de haut.



arc clavé à l'intérieur)<sup>339</sup>. L'arc clavé couvrant l'ouverture à l'intérieur n'est que partiellement conservé, coupé de nos jours par la dalle de béton qui a été coulée dans les années 1980 pour protéger cette zone après les fouilles menées par Jean-François Baratin (*cf.* ci-dessus et fig. 15, 92). Nous pouvons toutefois encore observer les arrachements des départs de la voûte d'arêtes qui couvrait cette travée du déambulatoire. À l'est, un très faible espace entre la pile nord-est et les fondations de la collégiale gothique permet de glisser sa tête et d'apercevoir la naissance de l'absidiole suivante, notamment le mur sud-ouest de sa travée droite avec la pile à ressaut de l'angle et le départ de l'arcature basse avec son piédroit à imposte (relevé en plan par Jean-François Baratin : *cf.* fig. 10).

La travée occidentale du déambulatoire est la mieux préservée de la crypte. Elle communique avec les autres espaces par une série de trois arcs en plein cintre (au nord, à l'est et à l'ouest) et est fermée au sud par un mur plein.

Les arcades est et ouest sont construites sur le même modèle : deux arcs en plein cintre surhaussés d'une assise, constitués de 14 claveaux et retombant sur deux pilastres engagés soit dans le mur sud soit dans les deux piles nord à ressauts (*cf.* fig. 89 au premier plan et 98). Une première différence réside dans les dimensions de ces deux arcades, celle de l'est étant plus large d'une vingtaine de cm (1,93 m contre 1,76 m). Afin de maintenir une hauteur équivalente aux deux arcades, ceci est probablement compensé par l'assise surhaussant l'arc, de 31 cm de hauteur seulement à l'est mais de presque 40 cm à l'ouest. Une seconde différence apparaît dans les dimensions des pilastres, mesurant entre 50 et 51,5 cm à l'est et entre 60 et 62 cm à l'ouest. La mise en œuvre reste toutefois identique, avec des supports constitués de 8 à 10 assises de 1 à 3 blocs de calcaire<sup>340</sup> (à l'exception du pilier sud-est qui ne présente qu'1 ou 2 blocs par rangs comme tous les autres situés plus à l'est), avec des joints fins, presque creux exceptés ceux de la pile nord-est qui présente des vestiges de joints beurrés (*cf.* annexe sur l'étude des supports de la crypte pour les différences d'appareillage des supports).

La troisième arcade est implantée côté nord entre deux autres ressauts des deux piles évoquées précédemment (*cf.* fig. 95). Elle a malheureusement été bouchée au cours de la construction de la collégiale gothique mais ce bouchage a été en partie démonté (afin de vérifier si les vestiges de la crypte étaient encore préservés vers le nord ou s'ils avaient été détruits). Ceci a permis de retrouver les deux colonnes engagées à base et chapiteaux<sup>341</sup> qui soutiennent cet arc nord (15 claveaux, non surhaussé, intrados appareillé) et de mettre également au jour une seconde colonne engagée pour la pile nord-est qui reçoit encore le départ d'un des arcs s'élançant au-dessus de l'abside centrale<sup>342</sup> (*cf.* fig. 96, 124-125). Un départ de voûte d'arêtes a également été mis au jour, partant du ressaut intermédiaire entre les deux colonnes engagées de la pile nord-est, ce qui permet de supposer que les structures de la

<sup>339</sup> Cette fenêtre mesure 95 cm de large pour 110,5 cm de hauteur pour les piédroits.

<sup>340</sup> Du côté sud, le pilastre oriental mesure 2,68 m de haut et celui occidental 2,67 m. Du côté nord, le ressaut de la pile orientale mesure 2,64 m de haut et celui de la pile occidentale 2,66 m.

<sup>341</sup> Mêmes types de chapiteaux sculptés et de bases moulurées (*cf.* fig. 22-7). La colonne engagée de la pile nord-est mesure 2,60 m de haut.

<sup>342</sup> Cet arc est fortement surhaussé puisqu'on peut simplement observer deux assises de blocs verticaux (sur environ 75 cm de hauteur) avant que les claveaux commencent à marquer la courbure de l'arc. Ceci semble relativement logique puisque la partie centrale de la crypte devait sans doute être plus haute et large que les parties latérales.

crypte romane ont bien été simplement comblées et non pas détruites au XIII<sup>e</sup> siècle (et laisse quelque peu rêveur sur le potentiel archéologique du site). Les colonnes montrent toujours la mise en œuvre, avec une superposition de tambours, des joints fins et des traces de layage serrées et orientées verticalement (*cf.* annexe). Les joints et revêtements sont toutefois bien mieux conservés ici. Nous pouvons encore observer sur ces supports les vestiges d'un enduit de mortier ocre clair fin, placé sur les joints et beurré, dans lequel un faux joint a été tiré au fer dedans. Des vestiges de cet enduit (une couche de 2 à 3 mm d'épaisseur environ) apparaissent également de manière ponctuelle sur la surface des blocs, ce qui rend possible l'hypothèse d'un enduit couvrant toute la surface des pierres à l'origine.

Le mur sud est donc encadré par les pilastres engagés supportant les retombées des arcs est et ouest évoqués ci-dessus. Nous y retrouvons notre élévation type à deux niveaux : une double arcature basse surmontée d'une baie dont l'appui se confond avec l'extrados des arcs du niveau inférieur (*cf.* fig. 97). La mise en œuvre de l'arcature reste la même, à l'exception d'un changement dans la modénature des impostes des petits piédroits qui font un retour sur le mur principal, ce qui n'était pas le cas dans les autres exemples. Le petit support central est une nouvelle fois monolithe avec un petit socle, une base moulurée type et un chapiteau avec un rang de feuilles lisses recourbées surmonté d'une collerette avec des dés quadrangulaires aux angles et au centre de chaque face (*cf.* fig. 122). La partie supérieure du mur présente un petit moellonage assisé au cœur duquel est percée une baie en plein cintre. Celle-ci a la particularité de présenter un très profond ébrasement, qui mesure environ 2,20 m, contrairement aux autres baies de la crypte qui possèdent des ébrasements compris entre 0,90 et 0,95 m. L'épaisseur de ce mur sud est ainsi plus que doublée par rapport aux autres murs de la crypte, ce qui nous ramène aux observations que nous avons faites sur ce même mur dans l'église haute (différences de plans entre la travée droite de la crypte et celle du rez-de-chaussée, traces de reprises dans la voûte du rez-de-chaussée et dans les petits pans de parements encadrant ce mur sud). Nous avons ainsi envisagé la possibilité que le mur sud ait été déplacé d'un bon mètre vers le sud lors de la construction du clocher. Cette hypothèse semble se vérifier ici : si le mur n'a pas été repoussé vers le sud dans la crypte, il a en revanche été clairement doublé en épaisseur afin d'asseoir les élévations des niveaux supérieurs.

Pour terminer sur cette travée occidentale du déambulatoire, nous soulignerons la présence d'un couvrement en voûte d'arêtes, retombant sur les ressauts intermédiaires des quatre supports d'angle et appareillée avec des moellons posés de champ, liés par le mortier de chaux ocre orange compact (avec des inclusions de gravillons, entre 0,5 et 2 cm environ) que l'on retrouve partout dans les joints de cette partie de l'édifice. D'anciennes traces de coffrage sont encore observables au-dessus de la pile sud-est.

Entre les deux travées précédemment décrites, prend place une travée supplémentaire (desservant la chapelle sud) qui est en grande partie occupée par les fondations de la collégiale gothique, et notamment de l'un de ses contreforts que nous avons déjà observé dans l'église haute. Celui-ci vient traverser la voûte d'arêtes qui couvre encore partiellement cet espace (*cf.* fig. 87). Le massif de fondation gothique reliant ce contrefort à la pile nord-est de la travée occidentale du déambulatoire a toutefois été partiellement démonté et permet d'observer le départ de la deuxième arcade du rond-point de la crypte romane (*cf.* fig. 87 et 88). Celle-ci, en plein cintre, retombe sur un pilastre engagé dans la face orientale de la pile

nord-est de la première travée occidentale du déambulatoire. Nous pouvons observer les cinq assises supérieures de ce support et les cinq premiers claveaux de l'arc ainsi que son intrados fourré. Ces éléments nous ont beaucoup interpellés car leur typologie et leur mise en œuvre semblent totalement différents du reste de la crypte. En effet, nous pouvons ici observer un support plus large que les autres (68,5 cm contre 51,5 cm pour le ressaut sud de la même pile), plus haut (l'arc prend naissance à 88 cm au-dessus de l'imposte du ressaut sud de la même pile), d'apparence plus simple (sans imposte, ni colonne engagée semble-t-il) et qui est surmonté d'un arc avec une structure fourrée alors que toutes les arcades de la collégiale présentent des arcs à intrados appareillés. Certains historiens de l'art passés avant nous ont voulu voir ici un remaniement postérieur du rond-point du chevet par rapport au reste de la crypte < J >. Nous leur opposerons les remarques suivantes : les assises entre ce pilastre et le reste de la pile sont en continuité les unes avec les autres jusqu'à l'assise surmontant l'imposte du ressaut de la face sud. Nous y retrouvons le même mortier et le même type de joints fins. Les deux ensembles paraissent ainsi contemporains. Nous pensons donc qu'il est possible d'expliquer ces différences par des choix esthétiques et architecturaux : le départ de la partie tournante du rond-point du chœur induit la mise en place de travées de plan trapézoïdal et donc d'arcades beaucoup moins larges du côté nord, ce qui nécessite de surélever de manière importante ces arcades afin de maintenir toujours la même hauteur à l'intérieur de l'édifice ; le changement de modénature, avec la disparition des impostes, des colonnes et des chapiteaux, pourrait également traduire des choix esthétiques afin de mettre en valeur telle partie du chevet plutôt qu'une autre ; enfin, la présence d'un arc fourré pourrait trouver son explication dans la largeur plus importante de l'arc et de son intrados que l'on ne parvient plus à appareiller en utilisant simplement l'épaisseur des claveaux. Ainsi, bien qu'il reste difficile d'avoir des certitudes quant à la chronologie en raison du faible dégagement de cet ensemble, nous pencherions pour voir dans ce départ d'arcade du rond-point un élément contemporain de la construction de la crypte au XI<sup>e</sup> siècle, et non pas un remaniement postérieur.

### **La partie occidentale de la crypte**

Trois travées supplémentaires sont conservées à l'ouest du déambulatoire dont l'espace est de nos jours occupé par la présence d'un escalier en bois qui permet l'accès à la crypte depuis l'église haute (*cf.* fig. 98, 117). Les arcs et voûtes qui couvraient à l'origine cette partie occidentale de la crypte ont tous disparu. La largeur de cet ensemble reste régulière, avec 1,76 m à l'est (entre les deux piles occidentales du déambulatoire) et 1,73 m à l'ouest. La première travée orientale mesure 1,96 m, celle qui suit 1,94 m et la dernière à l'ouest 1,94 m également. Celle-ci ouvre au sud vers un escalier conservé sur 2,26 m de longueur (*cf.* fig. 10, 13-14, 106).

Les trois travées étaient probablement rythmées par des arcs en plein cintre qui retombaient sur des piles à ressauts encore partiellement conservées. Dans les murs sud et ouest, les piles sont engagées dans un parement en moellons assisé (*cf.* fig. 99, 100, 104, 113). Celui-ci présente des caractères très différents de ceux des autres murs observés jusqu'ici (*cf.* annexe). Il est constitué à sa base d'une petite banquette en saillie, constituée de 2 à 3 assises de moellons d'une hauteur comprise entre 38 et 46 cm et d'une profondeur de 39 à 50 cm (*cf.* fig. 99, 103-104 : en faisant abstraction pour la fig. 104 de blocs déposés sur la

banquette elle-même, observables côté gauche de la photo). Celle-ci est placée dans le prolongement des premières assises des piles engagées traitées en moyen appareil, avec des blocs qui dépassent à chaque fois de la largeur des supports en question (*cf.* fig. 21, 102). Ces dispositions interpellent une nouvelle fois sur la question du niveau de sol originel de l'édifice et nous nous demandons si cette banquette ne correspond pas en fait à la naissance des fondations rendues visibles par un exhaussement du sol de la crypte. Le parement est ensuite conservé sur 11 à 18 assises de pierres mêlant des moellons et de très nombreux blocs taillés (des traces de layage obliques sont ponctuellement observables) qui sont probablement des remplois d'un édifice plus ancien. Les joints restent épais, en creux, et montrent l'emploi d'un mortier de chaux ocre orange, très friable, avec une granulation plus importante (en quantité et en dimensions des gravillons) que celui utilisé pour les parties orientales de la crypte. Ces murs sud et ouest présentent également en commun un ensemble de six cavités alignées sur la même assise, qui pourraient bien être des trous de boulines<sup>343</sup> (*cf.* fig. 21, 104).

Ce parement semble parfaitement lié aux différentes piles engagées de cette partie occidentale de la crypte : des chaînages en moyen appareil sont présents et le même mortier peut être observé entre les différents éléments (*cf.* fig. 104-105). Ces supports à ressauts semblent à première vue identiques à ceux des parties orientales de la crypte. Des différences apparaissent toutefois rapidement. Dans la mise en œuvre, si nous retrouvons de beaux exemples de joints beurrés et tirés au fer (*cf.* fig. 131-132), les pilastres sont légèrement plus larges (60 cm en moyenne), constitués d'assises où alterne une répartition des blocs avec carreaux et boutisses à chaque fois, avec des joints plus larges et irréguliers (*cf.* annexe). À de rares occasions, la présence dans les assises d'un petit bloc allongé en calcaire blanc pourrait indiquer un remploi de sarcophages haut-médiévaux (*cf.* fig. 133). Pour la modénature, ces supports sont couronnés d'impostes qui ne font plus retour sur les faces latérales des ressauts et qui sont simplement moulurées d'un bandeau, souligné d'un filet, mais surmontant un simple cavet et non plus une doucine (*cf.* fig. 21, 22 : n°1-2, 126-127).

Toutes ces observations permettent d'envisager que les parties orientale (déambulatoire et chapelle sud) et occidentale (les trois premières travées) de la crypte relèvent de deux phases de construction différentes. La jonction entre les deux peut être placée juste à l'ouest de la pile sud-ouest du déambulatoire (*cf.* fig. 21 et 101). Un chaînage en moyen appareil est présent avec le mur sud mais semble parfois forcé. Les deux mortiers utilisés entre les deux parties de la crypte sont malheureusement très proches, à l'exception d'une granulation plus chargée pour celui utilisé à l'ouest, ce qui nous a gênée pour placer exactement la reprise entre les deux ensembles. Dans la partie supérieure de la pile, l'appareillage de son ressaut secondaire semble également très maladroit, avec une succession de petites plaquettes allongées (*cf.* fig. 101). Ceci pourrait également être un indice de la jonction entre les deux phases de construction, et être également en lien avec la mise en place des fondations du niveau supérieure de l'église et plus particulièrement de la colonne engagée encore conservée juste au-dessus (*cf.* fig. 66, 114).

---

<sup>343</sup> Les dimensions de ces six trous sont les suivantes (en partant de l'est et en progressant vers l'ouest) : 13,5 x 13 cm ; 10 x 12,7 cm ; 19 x 12 cm ; 19 x 13 cm ; 14,2 x 16,5 cm ; 16 x 15,5 cm. Ils sont tous situés entre la 9<sup>e</sup> et la 11<sup>e</sup> assise mais à une hauteur équivalente du sol actuel (entre 158 et 163 cm). De telles cavités ne sont pas visibles au nord, dans les comblements mis en place au XIII<sup>e</sup> siècle (*cf.* fig. 117).

La paroi nord de cette partie occidentale est constituée par les comblements de la crypte au XIII<sup>e</sup> siècle pour asseoir les murs de la collégiale gothique (*cf.* fig. 117, 119). Dans la première travée orientale, nous retrouvons les fondations d'un second contrefort gothique qui s'est glissé entre les deux piles romanes délimitant la travée (*cf.* fig. 13, 14, 98, 115). Nous pouvons toutefois restituer l'arcade originelle qui s'élançait entre les deux supports grâce aux quelques claveaux préservés à la naissance orientale de l'arc (*cf.* fig. 115-116). Dans la travée suivante, le bouchage gothique a également laissé visible le départ d'une seconde arcade surhaussée à partir d'un support à ressaut uniquement doté d'une imposte sous la retombée de l'arc en question (*cf.* fig. 117). La pile suivante n'a pas été englobée dans le bouchage gothique, comme toutes celles que nous avons vu jusqu'ici mais coupée, laissant son ressaut sud isolé (*cf.* fig. 119). Une troisième arcade devait ouvrir sur la partie centrale de la crypte dans la dernière travée occidentale, comme le montre l'imposte qui surmonte le ressaut oriental de la pile nord-ouest de la crypte (*cf.* fig. 105). Les caractéristiques des piles subsistantes de ce côté nord sont les mêmes que celles des supports qui leur font face au sud, nous ne revenons pas dessus.

Les rares assises préservées au-dessus des impostes des piliers dans cette partie occidentale sont droites et laissent supposer que tous ces arcs étaient surhaussés, en raison probablement de la faible portée des arcades (entre 1,70 et 1,90 m). L'arc nord de la travée centrale par exemple présente deux assises rectilignes, sur environ 40 cm de haut, avant les premiers claveaux marquant sa courbure (*cf.* fig. 118). La présence de ressauts intermédiaires laisse supposer l'existence d'un voûtement d'arêtes retombant sur ceux-ci, comme dans la travée occidentale du déambulatoire.

Nous avons gardé pour la fin l'étude de l'angle sud-ouest de la crypte. Dans la première travée occidentale, le mur sud disparaît au profit de l'arrivée d'un escalier dont les marches sont encore lisibles (*cf.* fig. 106). Les deux piles qui encadrent l'entrée de cet escalier voient leurs ressauts intérieurs se prolonger afin de former les côtés latéraux de cet accès. Ceux-ci sont dotés, de manière symétrique, de deux ressauts successifs, réduisant progressivement la largeur de cet espace (*cf.* fig. 14). À la hauteur du second rétrécissement, on peut observer du côté ouest un petit piédroit surmonté encore de deux claveaux qui permettent de replacer ici l'ancienne porte d'accès à la crypte (*cf.* fig. 107, 112). Quatre gonds en fer rouillés, placés dans le creux du ressaut précédent, permettent de confirmer cette interprétation (*cf.* fig. 106-107).

Au-delà de cette ouverture, côté est, commence un pan de mur en moyen appareil. Sept assises sont préservées, avec des blocs de calcaire présentant des traces de layage serrées et proches de l'horizontale, liés par un mortier de chaux ocre orange beurré, avec de faux-joints tirés au fer dedans. Ce pan de mur se développe sur 2,20 m de longueur avant qu'un bouchage dans le passage de l'escalier ne vienne s'appuyer contre lui (*cf.* fig. 109). Un petit sondage réalisé dans ce bouchage permet d'observer que ce mur s'arrête définitivement peu après. Il reste toutefois impossible de dire si cet arrêt est d'origine ou si le mur a été détruit (*cf.* fig. 14).

En face, après le piédroit de l'arc d'entrée de la crypte (39,5 cm de large), le passage se divise en deux embranchements, avec un second couloir de 91 cm de large (contre 152 cm pour le passage principal) qui est également rapidement bouché au bout de 80 cm par une maçonnerie de moellons (*cf.* fig. 111). Ce bouchage est probablement à mettre en lien avec la construction

du mur qui ferme actuellement les vestiges à l'ouest et qui est situé dans le prolongement du mur occidental de la crypte. La reprise est d'ailleurs bien visible dans le parement du mur ouest (*cf.* fig. 120).

La fonction d'escalier est bien attestée pour le passage principal, les vestiges des emmarchements étant conservés, soit grâce aux amorces des marches dans les murs, soit grâce à leur négatif. Si nous partons du principe que le sommet de la banquette latérale bordant les murs dans cette partie occidentale de la crypte correspond à peu près au niveau du sol originel, nous avons une première marche en négatif suivie du seuil de la porte relativement bien préservé avec les deux premières pierres latérales (*cf.* fig. 106). Quatre autres marches peuvent être ensuite repérées. Dans le passage latéral partant vers l'ouest, nous pouvons observer un niveau matérialisé par une pierre placée au même niveau que la deuxième marche suivant le seuil de la porte. La suite du sol de ce passage est recouverte par toute une série de « gravas » amenés par un phénomène d'éboulement. En effet, le bouchage n'est pas complètement étanche. Les pluies ruissellent ainsi à l'intérieur de la crypte, et charrient avec elles de la terre, des cailloux, divers déchets qui sont venus recouvrir le sol à cet endroit. Jean-François Baratin avait toutefois pris soin de relever avec précision cette zone et d'indiquer la présence de deux autres marches, attestant que les deux branches du passage avaient bien fonction d'escaliers d'accès (*cf.* fig. 14).

## **INTERPRÉTATION**

### ARGUMENTS DE DATATION ET PERSPECTIVES :

Depuis la redécouverte du monument au début du XX<sup>e</sup> siècle, les études sur la collégiale Saint-Georges de Pithiviers se sont multipliées, proposant des datations et des restitutions changeantes, au gré des différents auteurs, de leurs découvertes et de leurs formations professionnelles.

Ainsi, en 1904, Paul Martellière n'a connaissance que des vestiges de l'église haute et, dans la crypte, de la chapelle sud et de la travée occidentale du déambulatoire (*cf.* fig. 8). Il restitue un plan tréflé, avec la travée occidentale faisant fonction de nef, suivie à l'est d'un chevet sous la forme d'une abside encadrée de part et d'autre par deux absidioles (dont la chapelle sud) < 13 : p. 173-174 >. Au regard des moulurations et des types de chapiteaux, il propose une construction dans le courant du XII<sup>e</sup> siècle qui aurait repris les murs et les voûtes d'un édifice plus ancien. Il souligne en effet que les voûtes semblent mal liées avec les arcs qui les supportent (espace vide de quelques centimètres entre les deux) et estiment que les supports ont simplement été plaqués contre les murs avec lesquels ils ne sont pas chaînés < 13 : p. 172 >. L'espace parfois présent entre l'extrados des arcs et les voûtes peut à notre avis s'expliquer par l'utilisation des coffrages en bois pour la mise en œuvre des voûtes, posés sur ces mêmes extrados. L'absence de chaînages en moyen appareil entre les piles et les rares portions de parements en moellons n'implique pas automatiquement une absence de liaison entre les différents éléments. Aucun collage, aucune rupture n'est décelable à l'œil nu et la présence d'un même mortier assure la cohésion de l'ensemble. La période d'utilisation relativement courte de la crypte (guère plus de 150 ans) semble exclure par ailleurs des reprises de mortiers et/ou d'enduits suffisamment importantes pour nous donner une telle illusion.

À l'occasion du *Congrès archéologique de France* tenu à Orléans en 1930, le chanoine Chenesseau reprend le dossier. Tout en restant sur l'hypothèse d'une construction de l'édifice au début du XII<sup>e</sup> siècle, en même temps que celle de la tour, il abandonne les idées de Martellière en ce qui concerne la restitution du plan de l'édifice. Il est ainsi le premier à proposer l'adoption d'un chevet doté d'un déambulatoire desservant cinq chapelles rayonnantes (*cf. fig. 9*) < 5 : p. 429 >. Pour expliquer le déplacement de la collégiale vers l'est dans sa reconstruction au XIII<sup>e</sup> siècle, il émet l'hypothèse d'y voir y lien avec un agrandissement du donjon, nécessitant un déplacement de l'édifice pour gagner de la place. L'idée est séduisante mais nous manquons malheureusement cruellement d'informations sur l'histoire et l'architecture de la tour pour l'étayer < 5 : p. 433 >. Cet article du chanoine Chenesseau va dominer l'historiographie sur l'architecture de la collégiale jusqu'aux fouilles menées dans les années 1980, comme l'illustre la notice rédigée par Frédéric Lesueur en 1967 pour le *Dictionnaire des églises de France* < 12 >. En parallèle, l'histoire de la ville de Pithiviers est étudiée par l'historien local Jacques Charles. Celui-ci pose les bases d'un historique de la collégiale qui domine encore les esprits : une fondation du monument au V<sup>e</sup> siècle (culte de Saint-Georges en vogue à cette époque) ; première destruction en 865 par les Normands ; arrivée de multiples reliques au X<sup>e</sup> siècle (saint Lyé, saint Salomon, saint Gaud puis saint Grégoire au début du siècle suivant) ; construction du donjon et reconstruction de l'église, en lien avec la fondation d'une collégiale, par dame Héloïse aux alentours de l'an mil ; deuxième destruction de l'édifice en 1044 suite à la prise de la ville par Henri I ; troisième destruction en 1217 par un incendie suite aux conflits avec Jean de Cléry ; abandon du collatéral sud suite aux guerres de religion et aux prises de la ville en 1562 et 1567 < 3 >. L'érudit ne cite malheureusement aucune source et nos recherches ont montré que certains événements cités sont difficilement vérifiables, d'autres incomplets ou incorrects.

Les recherches menées par la suite par Jean-François Baratin et Claude Péron sur la crypte ont permis de rajeunir quelque peu la datation proposée jusqu'ici, en envisageant une construction dès la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle < D ; G ; 6 >. La mise au jour des parties occidentales de la crypte et d'une travée supplémentaire dans le déambulatoire, à l'est, ont aidé à corriger et à compléter le plan initialement proposé par le chanoine Chenesseau : le chevet à déambulatoire ne desservait pas 5 mais seulement 4 absidioles. Dans la crypte, ce plan était précédé de trois travées droites et un double accès était aménagé dans l'angle sud-ouest (*cf. fig. 10*). Nous ne pouvons malheureusement que regretter que les résultats de ces recherches n'aient jamais été formulés en détails par écrit et publiés. Ils ont toutefois été en partie repris dans les contributions postérieures. Ainsi, dès 1988, Jean-Marie Pérouse-de-Montclos propose une datation revue pour la construction, à partir de la fin du XI<sup>e</sup> siècle, et donne le plan avec seulement quatre chapelles rayonnantes et non plus cinq < 18 >. En 1999, Jacques Raunet rajeunit encore la datation, en avançant un début des travaux à partir de 1045, suivant en cela la chronologie de Jacques Charles (après la destruction en 1044 suite à la prise de Pithiviers par Henri I) < 20 : p. 87 >. Il reprend également la théorie de l'historien concernant le lien entre l'arrivée de reliques à Pithiviers au X<sup>e</sup> siècle et le choix d'un déambulatoire à chapelles rayonnantes : le corps de saint Georges aurait été conservé dans la partie centrale de la crypte et chaque absidiole aurait abrité les reliques de l'un des quatre saints connus (Lyé, Salomon, Gaud et Grégoire) < 20 : p. 90-91 >. L'historien souligne ainsi parfaitement le lien entre le nombre de saints dont les reliques étaient conservées dans la collégiale et le nombre de

chapelles. Nous lui opposerons (outre les remarques préliminaires que nous avons faites dans la partie Historique sur le problème de ces reliques) le fait que les chapelles existaient sur deux niveaux, et étaient en réalité au nombre de 8 et non pas de 4. Ainsi, le seul lien avec le culte des reliques ne suffit pas à expliquer le choix de ce parti. Les remarques de Jacques Raunet concernant ensuite des parallèles entre certains chapiteaux de la collégiale et la sculpture de Saint-Benoit-sur-Loire, ainsi que celles sur la nécessité de l'existence d'un transept en lien avec les accès de la crypte nous paraissent en revanche beaucoup plus pertinentes. Nous reviendrons dessus plus loin.

Au cours de la première décennie du XXI<sup>e</sup> siècle, Dominique Bureau<sup>344</sup> reprend une dernière fois le dossier < J ; 2 >. À la suite d'une démonstration complexe, basée sur de nombreuses prises de mesures, il propose une chronologie nouvelle pour le site. Dans une première phase, au début du XI<sup>e</sup> siècle, il place la construction de la crypte qui aurait alors été de plein pied. Cette première hypothèse est basée sur la présence de baies dans la crypte, prouvant que le niveau de sol a été surhaussé depuis le Moyen Âge puisque ces dernières sont aujourd'hui bouchées. En outre, étant donné que les baies ne sont pas forcément obturées à cette époque, il lui paraît impossible que ces ouvertures aient pu être placées à une hauteur par rapport au niveau du sol extérieur pouvant permettre à n'importe qui passant au pied du chevet de pénétrer dans la crypte. Il en conclut donc que le sol extérieur de l'édifice aux alentours de l'an mil se situait environ 5 mètres plus bas qu'aujourd'hui. Quant au fait que cette première église ne possédait qu'un seul niveau, l'argumentation tourne essentiellement autour de l'épaisseur des murs de la crypte, autour de 85 cm, ce qui lui paraît beaucoup trop mince pour supporter deux étages. D'après des règles simples de maçonneries, un mur de 85 cm d'épaisseur ne peut pas monter au-delà de 8,5 m sans s'écrouler. Enfin, pour justifier une datation de la crypte aussi précoce, il reprend l'idée selon laquelle les supports de la crypte ont été plaqués plus tardivement sur des murs préexistants, lorsque l'église haute fut construite vers 1080 seulement d'après lui. Dans une troisième phase, il place ensuite l'ajout de la tour vers 1200 puis la reconstruction de la collégiale gothique à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Pour la restitution du plan, l'auteur a levé un plan, montrant un élargissement progressif de la crypte en allant vers l'ouest et illustrant surtout ses hypothèses concernant le transept, qu'il imagine très peu saillant, à l'emplacement du mur sud qui ferme actuellement la chapelle gothique sud-ouest<sup>345</sup> (cf. fig. 20, 66 à droite de la photo, 68). Il considère également que les trois travées occidentales de la crypte ouvrait au sud sur un collatéral supplémentaire et que la nef n'a jamais été construite. Nous allons revenir sur ces points, dans notre discussion sur la restitution de l'édifice au XI<sup>e</sup> siècle. Nous voulons juste souligner que la démarche consistant à chercher la moindre irrégularité dans le plan ou les dimensions d'un édifice de cette époque

<sup>344</sup> Docteur en géologie, ancien ingénieur de recherches chez EDF-GDF, retraité reconverti dans l'archéologie du bâti.

<sup>345</sup> La possibilité d'avoir un plan qui s'élargit progressivement vers l'ouest, sur le même modèle que celui de Saint-Aignan d'Orléans, est séduisante. Nous n'avons malheureusement pas pu vérifier la véracité de ce plan. En revanche, nous avons vérifié les nombreux relevés d'architecture qui étaient joints au dossier et nous y avons trouvé de nombreuses approximations : erreurs dans le nombre d'assises ou de claveaux représentés, régularisation des pierres ou des claveaux, ... ainsi, nous avons préféré utiliser le plan de Jean-François Baratin, malgré son aspect très orthogonal et régulier comme le dit Dominique Bureau. Mais les dimensions sont respectées et ses relevés beaucoup plus précis et justes que ceux de Dominique Bureau. Si l'occasion se présentait toutefois à l'avenir, il serait tout à fait intéressant de reprendre un plan détaillé des vestiges des deux niveaux de l'église.



et à en déduire une reprise, en se basant sur quelques idées préétablies sur des principes d'architecture ou de chronologie, sans mener conjointement une étude historique, sans tenir compte non plus de l'étude formelle, archéologique et fonctionnelle, nous paraît risqué.

Notre analyse des élévations de l'édifice nous a conduite à envisager deux phases de construction, entre les trois travées occidentales de la crypte et le reste de l'édifice.

En effet, la partie ouest de la crypte présente des supports avec une mise en œuvre plus « archaïque » (blocs moins bien taillés, quelques remplois de sarcophages haut-médiévaux, disposition en carreaux et boutisses dans les assises, joints plus larges et irréguliers, présence d'impostes uniquement sous la retombée des arcs et absence de mouluration en doucine) en association avec un parement probablement mis en œuvre avec des remplois de pierres de taille.

Les autres parties de l'édifice ne présentent plus cet aspect dans leurs parements, mis en œuvre avec des moellons. Les supports montrent une évolution certaine des techniques de construction, avec des joints qui deviennent très fins, presque vifs, une disparition de la disposition en carreaux et boutisses des blocs, et des traces de taille très serrées, disposées soit à la verticale, soit à l'horizontale. Les supports sont tous couronnés par des impostes moulurées avec des doucines qui sont continues sur toutes les faces des piles complexes.

La rupture avec les parties orientales de la crypte n'est toutefois pas très évidente et, malgré l'absence de moulurations en doucine et de retours pour les impostes, une certaine parenté peut être soulignée dans les modénatures (*cf.* fig. 22). Ainsi, nous pensons que les différences entre les trois premières travées occidentales de la crypte et le reste de l'édifice sont plus liées à des phases de chantier plutôt qu'à la conservation d'éléments appartenant à un état antérieur de la collégiale.

Des différences peuvent être également soulignées entre l'église haute et la crypte. D'un point de vue technique, les baies de la crypte sont encore dotées d'ébrasements entièrement fourrés et les moellons qui composent les murs sont en moyenne de dimensions légèrement plus petites. D'un point de vue formel, les élévations sont également légèrement divergentes : trois baies sont percées dans l'absidiole au niveau inférieur et seulement une au niveau supérieur ; aucun bandeau en saillie ne vient subdiviser l'élévation dans la crypte ; enfin, les colonnes engagées sont réservées au déambulatoire dans la crypte alors que dans l'église haute, colonnes engagées ou accolées sont mises en place afin de mettre en valeur la chapelle sud. Toutefois, ces différences sont gommées par l'aspect très unitaire de l'ensemble de cette partie de l'église et par l'absence de traces de reprises<sup>346</sup>. Elles sont à notre avis à mettre en relation avec l'avancement progressif du chantier qui a d'abord porté sur la crypte puis sur l'église haute. Nous réfutons en revanche l'idée d'une première église correspond à la crypte, comme l'avance Dominique Bureau. La raison la plus évidente est la présence dans l'angle sud-ouest de la crypte d'un escalier prévu dès la première phase du chantier et montrant bien l'association avec un espace supérieur. La seconde raison tient aux raisons évoquées par Dominique Bureau lui-même, en lien avec l'épaisseur insuffisante des murs. Si cette raison était valable et que l'on avait rajouté postérieurement le niveau supérieur sans

---

<sup>346</sup> En ce qui concerne les colonnes engagées à chapiteaux sculptés, très unitaires, nous pensons que l'ensemble a été préparé d'un seul coup, soit à l'avance et mis en place au fur et à mesure de l'avancée du chantier, soit à la fin, en imaginant que les emplacements prévus avaient été laissés en attente.

l'avoir prévu, il nous paraît difficilement envisageable que cela ait pu être fait sans mettre en place des consolidations importantes dans la crypte. Il suffit de regarder les conséquences du rajout d'une tour sur la travée du déambulatoire pour s'en convaincre.

Pour la datation, nous avons vu dans la partie historique qu'une première collégiale pouvait avoir été construite au milieu du X<sup>e</sup> siècle, suite à l'arrivée des reliques de saint Lyé, qu'une reconstruction était ensuite intervenue autour de l'an mil au moment de la fondation de la collégiale par Dame Héloïse (*cf.* ci-dessus). Ce sont les seules mentions crédibles de (re)constructions de l'édifice. Les vestiges visibles de nos jours appartiennent à un état postérieur. De nombreux auteurs ont vu dans les petites colonnettes monolithes et dans les deux chapiteaux de la baie sud du déambulatoire des remplois provenant des états antérieurs haut-médiévaux (*cf.* fig. 75-76, 79, 121-122). Pour les premières, les moulurations de leurs bases (incluses dans le même bloc de pierre) reprenant soit les deux tores encadrant la scotie ou le profil à doucine renversé des tailloirs et impostes excluent l'hypothèse de remploi. Pour les seconds, il est vrai que l'épannelage de la corbeille et le décor sculpté d'entrelacs végétaux à base de palmettes sont complètement différents des autres chapiteaux sculptés. Toutefois, nous ne pensons pas à un remploi carolingien. Le rapprochement fait par Jacques Raunet avec certains chapiteaux de la tour-porche de Saint-Benoît-sur-Loire nous paraît tout à fait intéressant ici puisqu'on retrouve des rinceaux de palmettes de même style à la base de certaines corbeilles<sup>347</sup>. Cette comparaison permettrait d'envisager un remploi non pas d'un édifice carolingien, mais plus probablement de celui construit aux alentours de l'an mil (dont les pierres sont probablement celles réutilisées dans les travées occidentales de la crypte).

Pour le reste, deux critères principaux vont retenir notre attention en ce qui concerne la datation de l'édifice. L'architecture montre une mise en œuvre très soignée et « perfectionnée » au regard de ce que nous avons pu étudier dans le cadre de cette thèse. Les joints très fins, les traces de layage serrées orientées, soit à l'horizontale sur les supports, soit à la verticale sur les tambours des colonnes, et les profils en doucine des tailloirs et impostes sont autant d'indices pouvant nous conduire spontanément vers une datation relativement tardive, à la fin du XI<sup>e</sup> siècle voire au début du XII<sup>e</sup> siècle seulement. Toutefois, certains éléments contrebalancent une telle hypothèse. Le type des bases et des chapiteaux paraît en effet quelque peu archaïque pour les alentours de 1100. Les bases à deux tores entourant une scotie ne sont en effet pas sans rappeler ce qui se fait plutôt au début du XI<sup>e</sup> siècle qu'à la fin (*cf.* vol. IV, fig. 258 : base située dans la tour-porche de Saint-Benoît-sur-Loire). L'épannelage corinthien des chapiteaux rappelle également les modèles mis en place à Saint-Benoît-sur-Loire (*cf.* vol. IV, fig. 251). D'un point de vue formel, il nous faut également souligner le maintien systématique des formes en plein cintre dans la crypte alors que les autres édifices construits au tournant du siècle adoptent très rapidement les profils brisés et la voûte sur croisée d'ogives comme dans la chapelle sud-est de l'église paroissiale Saint-Salomon (*cf.* vol. IV, fig. 237) ou dans l'église du prieuré Saint-Pierre (*cf.* notice 66). Nous pensons ainsi qu'il faut placer le début de la construction dans le troisième quart du XI<sup>e</sup> siècle, vers 1060-1070, et la fin vers 1080-1090. Ce chantier serait ainsi probablement contemporain de celui du chevet de Saint-Benoît-sur-Loire. Les évolutions rapides que l'on peut observer entre les trois étapes du chantier (partie ouest de la crypte, partie est de la crypte, église haute)

<sup>347</sup> Voir par exemple les chapiteaux 16a, 32a ou 42a chez Eliane Vergnolle : < 23 : p. 81-82 >.

sont à mettre en relation avec la forte émulation architecturale qui semble régner dans la ville de Pithiviers à cette époque, animée par de nombreux chantiers (collégiale, reconstruction de l'église paroissiale, construction du prieuré Saint-Pierre à partir de 1066, probables travaux sur le donjon suite à la prise de la ville par Henri I ?).

Il nous reste à aborder l'épineuse question de la restitution de l'édifice au XI<sup>e</sup> siècle. Depuis les fouilles de Jean-François Baratin, le plan du chevet et de la crypte avec un déambulatoire desservant quatre absidioles rayonnantes ne laisse guère de doutes (*cf.* fig. 10). Ce plan reste toutefois assez rare et, à quelques exceptions près (Saint-Martin de Tulle, Saint-Apollinaire de Valence et Saint-Hilaire de Poitiers), se rencontre uniquement en Auvergne probablement sous l'influence du modèle de la cathédrale de Clermont-Ferrand (8 exemples recensés<sup>348</sup>). Cette influence s'étendait au-delà de la région, si l'on en croit le récit d'Helgaud concernant Saint-Aignan d'Orléans < H : p. 108-109 >. Il faut noter toutefois que, malgré cette mention, le chevet de l'église orléanaise présente 5 chapelles et non pas 4 et que ces deux édifices renvoient au début du XI<sup>e</sup> siècle et devaient déjà paraître un peu vieux pour servir de modèle dans les années 1060-1070. Un dernier exemple peut être cité, plus pertinent chronologiquement et géographiquement : le chevet de Saint-Benoît-sur-Loire, construit à peu près à la même époque et présentant un plan avec 4 chapelles rayonnantes, bien que les deux premières soient orientées et non pas greffées directement sur le déambulatoire (*cf.* vol. IV, fig. 452).

Vient ensuite la question de la nef et du transept. Dominique Bureau avance l'idée d'un petit transept et de l'absence de nef, en raison de la proximité avec le donjon et du fait que cela aurait gêné en cas d'attaque afin de défendre efficacement la tour < J : p. 18 >. Cette hypothèse ne nous semble pas pouvoir être retenue, pour plusieurs raisons. Tout d'abord, les sondages réalisés à l'emplacement du donjon en 2001 ont permis de mettre en avant que les systèmes de défense (fossé, glacis) étaient mis en place du côté ouest, vers la ville, mais pas du côté est, au contact avec la collégiale. Celle-ci faisait partie intégrante du *castrum* et incluse dans son système de défense. Ensuite, l'implantation d'un transept court ne nous paraît pas justifiée, ni par la présence du donjon (situé à quelques dizaines de mètres au sud-ouest), ni par les vestiges conservés. Le départ de ce transept est en effet bien marqué par le pan de mur qui se développe dans l'église haute, sur la face ouest de l'entrée du déambulatoire, avec les vestiges d'une haute colonne engagée (*cf.* fig. 20, 31, 65-66). Ce mur est toutefois rapidement coupé juste après par la mise en place du contrefort de la tour. Aucun lien chronologique ne peut ainsi être relevé avec le mur sud de la chapelle gothique que Dominique Bureau a choisi comme mur pignon du transept. En outre, si ce mur fonctionnait avec le transept roman, la localisation de la colonne engagée conservée paraît complètement incongrue à moins d'un mètre du pignon. Il aurait été beaucoup plus logique de la voir placée dans l'angle sud-est, afin de supporter le voûtement. Dernier argument enfin pour terminer et non pas des moindres à notre avis : si nous gardons le transept court et l'absence de nef proposés par Dominique Bureau, il nous faut alors imaginer que l'accès sud-ouest à la crypte prenait naissance à l'extérieur de l'édifice et qu'il n'y avait alors pas de lien entre les deux

<sup>348</sup> Il nous faut souligner ici l'apport du répertoire des plans des églises avec un chevet à déambulatoire et chapelles rayonnantes réalisé par Pierre Martin dans sa thèse et que nous avons utilisé ici pour comptabiliser ces exemples : < 14 : vol. IV, p. 4-28 >.

niveaux à l'intérieur ce qui s'oppose totalement aux schémas de circulation connus avec ce type de plan.

Nous proposerions ainsi une restitution avec un transept saillant, suffisamment débordant pour englober de manière confortable la remontée des escaliers d'accès (conservé au sud et restitué en symétrique au nord pour assurer une circulation continue à l'intérieur de la crypte : cf. fig. 35). Étant donné que l'accès sud-ouest à la crypte est subdivisé en deux branches, avec un retour vers l'ouest, nous pensons que celui-ci permettait de remonter également directement dans la nef. Il serait ainsi possible d'envisager un système de circulation double, avec la partie orientale de l'église haute (chevet et transept) réservée aux chanoines (et probablement close par un système de type grilles) qui auraient disposé de leur propre accès depuis les bras du transept, et une nef, réservée aux fidèles (occupants du *castrum* et éventuellement pèlerins), avec un parcours de déambulation aménagé depuis la nef. Seul obstacle à cette hypothèse séduisante : les vestiges de la nef repérés dans les sondages réalisés en 2001 ont permis la restitution d'une nef plus étroite que le chevet, laissant déboucher l'escalier de la crypte en dehors de son périmètre<sup>349</sup> (cf. fig. 27). Les vestiges retrouvés restent très succincts (deux pans de murs mis au jour dans deux tranchées différentes) et malheureusement les caractères de leur mise en œuvre ne sont pas décrits et il est difficile d'en déduire quoi que ce soit après coup. Toutefois, les résultats offrent un plan relativement atypique pour un édifice de ce type. Le répertoire des plans d'églises dotées de chevets à déambulatoire et chapelles rayonnantes de Pierre Martin permet de constater rapidement qu'il n'existe aucun cas de chevet de ce type associé à une nef plus étroite et que les vaisseaux uniques restent exceptionnels et en lien soit avec le maintien d'une nef plus ancienne (Mehun-sur-Yèvre), soit avec une particularité régionale (nefs à files de coupoles du sud-ouest : Fontevraud, Saint-Nicolas à Angers, Saint-Maur de Glanfeuil, Notre-Dame-la-Couture au Mans, Sainte-Radegonde de Poitiers) < 14 : vol. IV, p. 4-28 >. Mis à part ces quelques cas, les chevets à déambulatoire et chapelles rayonnantes sont toujours associés à des nef à collatéraux dont les murs sont placés dans le prolongement de ceux du chevet, afin d'assurer une circulation continue entre les différents espaces < 14 : vol. I, p. 276 >. Quelques édifices exceptionnels, comme Cluny III, Paray-le-Monial ou La Charité-sur-Loire ont des nef plus larges que le chevet mais l'alignement des murs des vaisseaux centraux est toujours respecté. Que pouvons-nous en déduire pour notre collégiale de Pithiviers ? Nous aurions tendance à penser que les fondations mises au jour au cours des sondages en 2001 appartiennent à un état antérieur de l'édifice (la nef de l'église ayant accueilli les reliques de saint Lyé au milieu du X<sup>e</sup> siècle ou celle de la reconstruction par dame Héloïse aux alentours de l'an mil). Deux possibilités s'offrent alors à nous. Il est possible soit de considérer que le chantier roman n'a jamais été achevé, que la reconstruction s'est limitée aux parties orientales et qu'on a conservé la nef antérieure. La juxtaposition entre les deux constructions ne devait pas être évidente, les murs n'étant pas du tout alignés les uns avec les autres. Pour l'accès à la crypte, il faut alors envisager un aménagement avec un retour de l'escalier vers l'ancienne nef ou considérer l'éventualité d'une circulation depuis l'extérieur du monument. La seconde hypothèse est basée sur la possibilité que les archéologues n'aient pas retrouvé les fondations

<sup>349</sup> Concernant ce plan proposé par Alexis Luberne (cf. fig. 27), la nef proposée aurait une largeur comprise entre 10 et 11 m (la reconstitution du chevet offre une largeur de 13,80 m environ, avec un vaisseau central de 6,60 m de large).

de la nef romane mais seulement celles de l'édifice précédent et qu'une nef à plusieurs vaisseaux, dans le prolongement de ceux du chevet avait bien été construite. Si nous restons sur l'idée que le retour ouest de l'escalier d'accès à la crypte prenait bien naissance dans les collatéraux de cette nef, il faut envisager que ces derniers étaient plus larges que dans le chevet (comme vu à Cluny, Paray-le-Monial, La Charité-sur-Loire, avec un dédoublement ou un élargissement des bas-côtés). Cette hypothèse est intéressante car elle pourrait s'expliquer par le fait que manquant de place en longueur pour la construction de cette nef en raison de la présence du donjon, le maître d'œuvre aurait insisté sur sa largeur (cf. fig. 35). Il n'est pas impossible que les archéologues soient passés à côté, pour plusieurs raisons. Il nous semble en effet que les tranchées orientées est-ouest n'étaient pas placées au bon endroit, notamment dans le prolongement des murs gouttereaux de la partie centrale du chevet (cf. fig. 23). Ce qui est plus étonnant en revanche, c'est qu'ils ne soient pas tombés dessus dans la grande tranchée 8, orientée nord-sud. Mais, ils n'ont pas mentionné non plus dans leur rapport y avoir retrouvé le mur qu'ils ont interprété comme le mur gouttereau nord de la nef. Dans tous les cas, les vestiges ont vraisemblablement en partie disparu et il est fort dommage qu'un décapage global de l'espace situé à l'ouest des vestiges de la collégiale n'ait pas été mené pour avoir de meilleures certitudes à ce sujet. D'une manière générale, on ne peut que regretter que depuis les travaux menés dans les années 1980, la municipalité n'ait pas cherché à mieux étudier, dégager et mettre en valeur les vestiges de cette collégiale romane dont le plan et la qualité de la construction et des décors sculptés restent exceptionnels au cœur de cette région et qui pourrait constituer un pôle d'attraction culturelle non négligeable.

### **SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE**

#### SOURCES :

A : *Archives municipales de Pithiviers : devis de restaurations et documents divers concernant le XIX<sup>e</sup> siècle*, 1811-1842, Pithiviers, AM, 4 M 2 [1811 : acte de donation de la collégiale à la commune de Pithiviers par l'abbé Regnard ; 1840 : devis de restauration du clocher de la collégiale ; 1842 : devis de restauration des bâtiments dédiés à l'école].

B : *Archives municipales de Pithiviers : documentation concernant les fouilles et restauration des années 1980*, 1982-1985, Pithiviers, AM, 442 W 8 [1982 : arrêté de démolition du logement du jardinier ; 1983 : projet préliminaire ; 1984-1985 : travaux de protection et d'aménagement des vestiges romans → CCATP, réception des travaux, mémoires des travaux exécutés].

C : *Arrêté de classement de la collégiale Saint-Georges par les Monuments historiques*, 14 décembre 1928, Pithiviers, AM, 3 R 15.

D : Baratin J. F., *Pithiviers. Collégiale Saint-Georges. Dossier de protection des Monuments Historiques*, 1985, 17 p.

E : Baratin J.-F. et al., *Pithiviers. Collégiale Saint-Georges. Édifice roman. Crypte. Plan avec fondations du mur méridional de l'édifice gothique et restitution*, Échelle 5/100<sup>e</sup>, mars 1984-avril 1985.

F : Baratin J.-F. et al., *Pithiviers. Collégiale Saint-Georges. Édifice roman. Crypte* [Plan détaillé de la partie occidentale de la crypte], Échelle 1/20<sup>e</sup>, avril 1987.

G : Baratin J. F., *Pithiviers. Dossier sur la collégiale Saint-Georges* (Orléans, DRAC Centre - SRA, dossiers du fonds Baratin 32).

H : Bautier R.-H. et Labory G., *Vie de Robert le Pieux, Epitoma vitae regis Rotberti PII*, Helgaud de Fleury, Paris, éd. CNRS, 1965, p. 108-109 (Sources d'histoire médiévale 1).

I : Bouquet M. dom, Delisle L., *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, Paris, éd. Palme, 1876, p. 159-A, 457-C.

J : Bureau D., *Une visite de la collégiale Saint-Georges, à Pithiviers (Loiret)*, 2008, 38 p.

K : *Carte de randonnée : Pithiviers. Neuville-aux-Bois*, Échelle : 1/25000<sup>e</sup>, Paris, éd. IGN, 1997, 1 carte (Carte de randonnée 2218 E).

L : Charles J., *L'église et le chapitre Saint-Georges de Pithiviers*, Serquigny, s. é., 1960, 44 p. dactylographiée, Pithiviers, AM.

M : Charles J., Sevestre M., Thibaudin C., *Fiche de pré-inventaire de la collégiale Saint-Georges de Pithiviers*, ministère de la Culture, 1974 (Région Centre – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune de Pithiviers).

N : *Correspondance : demande d'autorisation de maîtrise d'œuvre*, 1985, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0081/045/0067 (Série 0081/045 : Restauration d'édifices du Loiret, série générale).

O : *Devis de restauration de la tour de la collégiale Saint-Georges*, s. d., Pithiviers, AM, 4 M 1.

P : *Dossier documentaire sur la collégiale Saint-Georges*, 1984-1996, Pithiviers, AM (Divers articles de presses locales sur l'histoire du monument).

Q : *Dossier travaux : restauration des parements extérieurs de l'absidiole romane*, 1988, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0081/045/0067 (Série 0081/045 : Restauration d'édifices du Loiret, série générale).

R : *Gallia Christiana in provincias ecclesiasticas distributa : in qua series et historia archiepiscoporum et abbatum regionum omnium quas vetus Gallia complectebatur, ab origine Ecclesiarum ad nostra tempora deducitur, & probatur ex authenticis Instrumentis ad calcem appositis. Tomus octavus : in quo de quatuor Congregationis S. Mauri Ordinis S. Benedicti*, Paris, Ex Typographia Regia, 1744, instr. col. 295-297 [mention d'Odolric, évêque d'Orléans, héritier d'Héloïse de Pithiviers].

S : Herment H., Lallet C., *Pithiviers. Salle du donjon. Ancienne collégiale Saint-Georges (Loiret). Rapport de diagnostic*, avril 2004, n. p.

T : Janningo C., *De S. Salomone Rege, mart. in Britannia Armorica, Acta sanctorum Junii : ex latinis & graecis, aliarumque gentium monumentis, servata primigenia scriptorum phrasi*, tomus VI, pars I, Antverpiae, Apud Joannem Paulum Robins, 1715, p. 248-259.

U : Lablaude P., Lemort A., *Correspondance*, 1969-1985, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 1990/022/0009 (Série 1990/022 : Travaux sur les édifices du Loiret).

V : Longnon A., *Pouillés de la province de Sens*, Paris, Imprimerie Nationale, 1904, 790 p. (Recueil des Historiens de la France. Pouillés. Tome IV).

W : Luberne A., *Pithiviers (Loiret), Rue de l'Abbé Régnard. Place Denis Poisson (Première phase). Rapport d'opération préventive de fouilles nécessitées par l'urgence absolue*, mars 2001, 8 p.

X : Manivit J., Desprez N., *Carte géologique de la France à 1/50000. Feuille de Pithiviers*, Paris, éd. BRGM, 1976, 1 carte et 1 livret de 32 p. (Carte n°328).

Y : Martin R., *Loiret. Pithiviers. Collégiale Saint-Georges. Coupe longitudinale est-ouest sur préau*, Échelle graphique, mai 2002.

Z : Martin R., *Loiret. Pithiviers. Collégiale Saint-Georges. Coupe transversale sud-nord*, Échelle graphique, mai 2002.

AA : Martin R., *Loiret. Pithiviers. Collégiale Saint-Georges. Façade sud*, Échelle graphique, mai 2002.

AB : Martin R., *Loiret. Pithiviers. Collégiale Saint-Georges. Plan*, Échelle graphique, mai 2002.

AC : Martin R., *Sauvegarde et mise en valeur*, 2002-2003, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 2002/004/0026 (Série 2002/004 : Étude préalable à la restauration de monuments).

AD : Migne J.-P., *Saeculum XII. Orderici Vitalis. Historia Ecclesiastica. Accedunt Anastasii IV, Adriani IV, Romanorum Pontificum. Epistolae et Privilegia*, Paris, éd. J.-P. Migne, 1855, col. 628 (Collection *Patrologiae cursus completus. Series secunda* ; 188).

AE : Moulin J., *Rapport concernant la restauration des parements extérieurs de l'absidiole romane de la collégiale Saint-Georges de Pithiviers*, 17 décembre 1987, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine (Saint-Cyr), 0081/045/0067 (Série 0081/045 : Restauration d'édifices du Loiret, série générale).

AF : *Notes manuscrites anonymes sur la collégiale Saint-Georges*, s. d., Pithiviers, AM, 9 J 171.

AG : *Pithiviers : dossier travaux* (Orléans – Service départemental de l'architecture et du patrimoine – Dossier de la commune de Pithiviers).

AH : Pithiviers, *Dossiers des églises et paroisses*, 1730, 1806-1908, Orléans, AD 45, 50 J 465-466.

AI : *Pithiviers : vestiges de l'ancienne collégiale Saint-Georges, Dossier général* (CRMH, DRAC Centre, Orléans, dossiers sur la commune de Batilly-en-Gâtinais, 45252-1 G1).

AJ : Romet M., *Plan parcellaire de la commune de Pithiviers-la-Ville, première partie de la ville de Pithiviers*, Échelle graphique : 8,15 cm pour 100 m, 11 octobre 1810, Pithiviers, AM.

AK : Saussaye C. de, Vita S. Gregorii Archiepiscopi Nicopolis in Armenia, eremitae in pago Aurelianensi, *Annales ecclesiae Aurelianensis saeculis et libris sexdecim, addito tractatu de veritate translationis corporis San Benedicti ex Italia in Gallias ad monasterium Floriacense, diocesis Aurelianensis*, Paris, éd. Apud Hieronymum Drouart, 1615, p. 747-770.

AL : Schmedt C. de, Van Ortroy F., Delehay H., Poncelet A., Peeters P., *Vita sancti Laeti, Acta Sanctorum Novembris*, t. III, Bruxelles, Apud Socios Bollandianos, 1910, p. 72-79.

AM : *Tableau d'assemblage du plan cadastral de la commune de Pithiviers*, Échelle 1/7500°, 1838, Orléans, AD 45 (Coligny), 12 Fi 7/214/1.

AN : *Tableau d'assemblage du plan cadastral de la commune de Pithiviers*, Échelle 1/5000°, cadastre révisé pour 1967, Orléans, AD 45 (Coligny), 1132W/PITHIVIERS.

AO : Thillier J., Jarry E., *Cartulaire de Sainte-Croix d'Orléans (814-1300) contenant le Chartularium Ecclesiae Aurelianensis Vetus*, Paris, éd. Alphonse Picard et fils, 1906, p. 50-52.

AP : Tour M. de La, *Actes notariés concernant la prise de Pithiviers en 1562 et son occupation en 1568*, Orléans, Imp. Georges Jacob, 1862, 8 p.

**BIBLIOGRAPHIE :**

1 : Baratin J. F., Pithiviers. Informations archéologiques, *Revue archéologique du Loiret* 14, Saint-Jean-de-la-Ruelle, éd. de la Fédération archéologique du Loiret, 1988, p. 83.

2 : Bureau D., Péron C., *Collégiale Saint-Georges. Pithiviers, Loiret. Quelques données historiques et architecturales*, Pithiviers, Imp. Gibier, 2009, 15 p.



## NOTICE 65 - Pithiviers

3 : Charles J., La collégiale Saint-Georges de Pithiviers (Loiret). Sites et monuments en péril, *Bulletin trimestriel de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, tome V, n°41, 1969, Orléans, éd. de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, 1972, p. 397-400.

4 : Charles J., *Pithiviers à travers les siècles*, Pithiviers, Imp. Gibier, (1964) 1996, 126 p.

5 : Chenesseau G., Pithiviers. Collégiale Saint-Georges, *Congrès archéologique de France, Orléans, 1930, XCIII<sup>e</sup> session*, Paris, éd. Picard, 1931, p. 428-436.

6 : Contamine P. dir., 987-1987. Orléans. *Les premiers capétiens, cat. expo. organisée à la collégiale Saint-Pierre-le-Puellier, 8 nov.-28 déc. 1987*, Orléans, éd. de la Ville d'Orléans, 1987, p. 69-72.

7 : Devaux J., Essai sur les premiers seigneurs de Pithiviers. Le siège de Pithiviers (1042-1044). Réunion de la seigneurie au domaine de l'évêché, *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais IV*, Fontainebleau, Imp. Ernest Bourges, 1886, p. 291-320.

8 : Devaux J., Essai sur les premiers seigneurs de Pithiviers. Oldoric, *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais IV*, Fontainebleau, Imp. Ernest Bourges, 1886, p. 94-129.

9 : Devaux J., Essai sur les premiers seigneurs de Pithiviers. Origines de la seigneurie, *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais III*, Fontainebleau, Imp. Ernest Bourges, 1885, p. 168-178.

10 : Devaux J., Essai sur les premiers seigneurs de Pithiviers. Rainard et Héloïse, *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais III*, Fontainebleau, Imp. Ernest Bourges, 1885, p. 250-265.

11 : Duchateau A., *Histoire du diocèse d'Orléans depuis son origine jusqu'à nos jours*, Orléans, éd. Herluison, 1888, 543 p.

12 : Lesueur F., Pithiviers. Ancienne collégiale Saint-Georges, *Dictionnaire des églises de France III, Sud-Ouest*, Paris, éd. Robert Laffont, 1967, p. III D 122.

13 : Martellière P., Notes archéologiques sur la collégiale Saint-Georges de Pithiviers, *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais XXII*, Fontainebleau, Imp. Ernest Bourges, 1904, p. 170-189.

14 : Martin P., *Les premiers chevets à déambulatoire et chapelles rayonnantes de la Loire moyenne (X<sup>e</sup> – XI<sup>e</sup> siècles). Saint-Aignan d'Orléans. Saint-Martin de Tours. Notre-Dame de Mehun-sur-Yèvre. La Madeleine de Châteaudun*, Thèse de doctorat d'histoire de l'art et archéologie du Moyen Âge, sous la direction de Claude Andrault-Schmidt, décembre 2010, 4 vol.

15 : Ottaway J., Orléanais, *Le paysage monumental de la France autour de l'an mil, actes du colloque international du CNRS, Hugues Capet 987-1987. La France de l'an mil, juin-sept. 1987*, Paris, éd. Picard, 1987, p. 261.

16 : Patron C., Pithiviers, *Recherches historiques sur l'Orléanais, ou Essai sur l'histoire, l'archéologie, la statistique des villes, villages, hameaux, églises, chapelles, châteaux-forts, abbayes, hôpitaux et institutions de l'Orléanais proprement dit, depuis l'époque celtique jusqu'à nos jours*, Orléans, éd. Blanchard, 1870-1871, vol. 2, p. 235-253 (Réimprimé en 1991 sous le titre *Département du Loiret. Dictionnaire des communes*, Paris, éd. Comédit, 1991, 2 vol.)

17 : Perchellet H., *Journal d'un bourgeois de Pithiviers, pendant la Révolution française*, Pithiviers, Imp. Nouvelle, 1933, 943 p.

18 : Pérouse-de-Montclos J.-M., Pithiviers. Collégiale Saint-Georges, *Le guide du patrimoine. Architectures en région Centre. Val-de-Loire. Beauce. Sologne. Berry. Touraine*, Paris, éd. Hachette/Conseil régional du Centre, 1988, p. 518-519.

19 : Poncelet A., Les saints de Micy, *Analecta Bollandiana*, t. XXIV, Bruxelles, éd. Société des Bollandistes, 1905, p. 65-71.

20 : Provost M., 193 - Pithiviers (INSEE n°252), *Le Loiret. 45*, Paris, éd. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1988, p. 188 (Collection Carte archéologique de la Gaule).

21 : Raunet J., La collégiale Saint-Georges de Pithiviers, *Les cryptes*, Nontron, éd. Rencontre avec le Patrimoine religieux, 1999, p. 85-96 (Cahiers de rencontre avec le patrimoine religieux ; 9).

22 : Raunet J., Perchellet H., *Collégiale Saint-Georges de Pithiviers*, Pithiviers, éd. CSP, 1987, 20 p. (Notice CSP n°42).

23 : Vergnolle É., *Saint-Benoît-sur-Loire et la sculpture du XI<sup>e</sup> siècle*, Paris, éd. Picard, 1985, 335 p.

# PITHIVIERS

## IDENTITÉ

VOCABLE : Saint-Pierre  
 STATUT : Prieuré-cure  
 DIOCÈSE : Orléans  
 ARCHIDIACONÉ :  
 DOYENNÉ : Pithiviers  
 DÉPENDANT DE : Abbaye de Cluny

DÉPARTEMENT : Loiret  
 N° INSEE : 45252  
 COORDONNÉES LAMBERT : x = 594,275 ; y = 2351,550.  
 PROPRIÉTAIRE ACTUEL : Monsieur Anick Houdy  
 PROTECTION MH : Néant

## HISTORIQUE

### PRINCIPALES DONNÉES TEXTUELLES :

Les origines de la fondation du prieuré Saint-Pierre sont à mettre en relation avec une donation de la famille des seigneurs de Pithiviers. Entre 1063 et 1067, l'un d'entre eux, Oldéric, fait don à l'abbaye de Cluny des coutumes qu'il percevait sur un alleu de terre situé à Sénives :

*« Ego, in Dei nomine, Oudalricus miles de castello Petueris, nepos domni Ayrici episcopi Aurelianensis, dimitto consuetudines quas habebam in alodo qui vocatur Sine Aquis, scilicet sepulturam, decimam et oblationes, omnesque redditus virorum et mulierum qui ibi ospitati sunt et ospitabuntur. Hujus rei gratia susceperunt me fratres omnes in capitulo Cluniacensi in societate sua. S. Oudalrici militis, qui hanc donationem fecit et manu propria firmavit super altare. » < B : vol. IV, p. 500 >.*

Quelques années plus tard, vers 1070, plusieurs membres de la famille des seigneurs de Pithiviers font don à l'abbaye bourguignonne de leur domaine de Sénives (la charte précise que ce domaine est situé entre le *castrum* de Pithiviers et Dadonville) ainsi que de biens situés à Guignonville :

*« [...] donant atque concedunt Deo omnipotenti, necnon et beatae Dei genitrici Mariae sanctisque apostolis Petro et Paulo, ad locum Cluniacum, pro redemptione animarum suarum omniumque parentum suorum precedentium atque subsequentium, quoddam predium, quod conjacet Sinaquis, inter Pitueris castrum et Dadonis villam, sed et in burgo prefati castrum vel ubicumque domnus Hadericus habere alodi aliquid videtur; totum autem quod domnus Wido Largus habere videtur in alodo apud Guagnoni Villam, [...] » < B : vol. IV, p. 547-548 >.*

À cette occasion, l'évêque d'Orléans Raynier de Flandres consacre un cimetière au sein de ce domaine de Sénives et pose la première pierre d'une église :

« *Hec autem carta facta est jussu voluntario domni Phylippi, regis totius Gallie, preclarissimi viri, et domni Richerii, Senonensis archiepiscopi, atque domni Rainerii, Aurelianensis episcopi, qui cum magno gaudio et devotione ibi cimiterium consecravit, propriis manibus in edificanda aecclesia primum lapidem posuit, laudantibus atque cohortantibus cunctis Pitueris castri primatibus atque nobilibus.* »  
 < B : vol. IV, p. 547-548 >.

L'église n'est alors pas désignée clairement par un vocable et la charte ne fait pas mention de l'installation d'une communauté à cette date.

Le 7 avril 1080, le roi Philippe I confirme ces donations ; l'église est alors citée sous le vocable de la Vierge :

« [...] *et in ipsa possessione super Wadum Pitueris ecclesiam ad predictum monasterium pertinentem, in honore Dei omnipotentis ac beate Marie semper virginis, ac beatorum apostolorum Petri et Pauli constructam [...]* » < B : vol. IV, p. 679-681 >.

Quelques années plus tard, en 1092, l'évêque d'Orléans, Jean, confirme la donation de l'église à l'abbaye de Cluny, renonçant à tous ses droits dessus :

« *Ego Johannes, Dei gratia Aurelianensis episcopus, notum esse volo cunctis fidelibus, tam presentibus quam futuris, quia adiit presentiam nostram Albertus, Tescelini filius, obsecrans ut ecclesiam, temporibus predecessorum nostrorum, Rainerii videlicet et Arnulfi, episcoporum, fundatam et aedificatam apud Pithuerense castrum, in alodo suo et participum suorum, ultra fluvium Axonie, ad caput ponti, quam pro redemptione animarum antecessorum suorum, Deo sanctoque Petro Cluniacensi dederat, liberam omnium consuetudinum nostrarum esse concederem ; [...]* » < B : vol. V, p. 10-11 >.

En octobre 1113, le roi Louis VI confirme les différentes libertés accordées aux moines habitant au-delà du pont de Pithiviers (probablement le pont enjambant l'Essonne, situé à proximité du prieuré) :

« *Ego igitur Ludovicus, Dei gratia rex Francorum, gratia Illius per quem « reges regnant et justa judicia decernunt » compulsus, monachis Beati Petri Cluniacensis ecclesie, scilicet ultra pontem Piveris commorantibus, Deo genetricique ejus et apostolis ejus Petro et Paulo servientibus concessimus quatinus ecclesia, quam propter amorem Dei Haericus, sancte Aurelianensis ecclesie clericus [...]* »  
 < A : vol. I, p. 188-189 ; B : vol. V, p. 255 >.

La même année, Jean, évêque d'Orléans, délivre une charte confirmant les mêmes privilèges aux moines de l'église Saint-Pierre de Pithiviers < B : vol. V, p. 257 >.

Les mentions du prieuré Saint-Pierre se raréfient par la suite dans les chartes de l'abbaye de Cluny<sup>350</sup>. Quelques informations peuvent toutefois être puisées dans les comptes-rendus des chapitres généraux et des visites de l'ordre de Cluny, publiés par Dom Gaston Charvin entre 1965 et 1982 < D >.

Ainsi, entre le 14 février et le 26 avril 1289, le prieuré Saint-Pierre a fait l'objet d'une visite. On apprend alors que celui-ci est en bon état, occupé par deux moines et leur prieur : « *Item,*

<sup>350</sup> À noter simplement en 1130 une charte du roi Louis VI qui confirme les donations du chevalier Gilbert l'Étranglé (alleux sis à Verrines) : < A : vol. II, p. 140-141 ; B : vol. V, p. 366 >.

*visitavimus apud Piverias. Erant ibi duo monachi cum priore. Domus erat in bono statu spiritualiter et temporaliter.* » < D : vol. I, p. 455 >. Le même nombre d'occupants est régulièrement rappelé dans les documents postérieurs : en 1303 et 1310 < D : vol. II, p. 185, 291 >.

En 1318, une nouvelle visite donne lieu à un compte-rendu plus détaillé cette fois-ci. L'effectif des moines reste inchangé tout comme l'état général de l'établissement. Les rapporteurs insistent en revanche sur des conflits entre le prieur d'un côté et la reine Clémence de l'autre, ainsi qu'avec l'évêque d'Orléans :

*« Die sabbati ante Ramos Palmarum, fuimus apud Piveriis ; et invenimus, ex relatione prioris et sociorum, quod secundum anticum et consuetum numerum sunt ibi duo monachi cum priore, dilectionem inter se habentes, et statuta tempora in astinencia conservantes et divinum officium honeste facientes. Misam et vesperis habent cum nota cotidie, nisi ex supervenienti causa omitatur nota. Eis in necensariis et vestiario bene et regulariter providetur. Ospitalitas et elemosina ibi fiunt, prout est consuetum et melius. Ecclesia libris, albis, calicibus et infulis est competenter munita et decenter illuminata. Edificia intus et extra competenter sustentur. Nichil debent et habent victui necessaria usque ad novos fructus. Jura ecclesie viriliter defenduntur et adeo laboravit prior quod cum dos regine Clemencie esset assignata eidem in partibus illis et, ratione illius assignationis, peteret et assereret ad se gardam dicte domus pertinere, prior se opponens, sic fuit negocium prosecutus quod per arestum in presencia regis datum et sub cera viridi sigillatum, gardam dicte domus ad regem pertinere declarari procuravit ; ceterasque questiones quas habet domus, potissime contra episcopum Aurelianensem prosequitur ut virilius potest. Cetera sunt in bono statu. »* < D : vol. II, p. 439 >.

Ces litiges resteront fréquents au fil des années, notamment avec l'évêché d'Orléans, au sujet de la juridiction du prieuré < D : vol. III, p. 101, 214, 247, 269, 509 >. Dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, celui-ci est souvent signalé avec des problèmes d'entretien et de gestion des biens < D : vol. III, p. 101, 118, 247, 269 >. En 1337, le compte-rendu de visite souligne que le prieuré nécessite des réparations et qu'il manque des livres et des ornements liturgiques dans l'église :

*« Magnus defectus librorum et ornamentorum ecclesie est in prioratu de Pyveriis, ut referunt visitatores. [...]. Templum, domus et grangie extrinsece summe indigent reparatione [...] »* < D : vol. III, p. 247 >.

Au chapitre général de 1357, le prieuré de Pithiviers fait partie des établissements bien gérés, sans problème signalé < D : vol. III, p. 501 >. Il faut probablement en déduire que les travaux nécessaires ont été réalisés et les revenus du prieuré mieux gérés.

Là s'arrêtent les informations sur le prieuré de Pithiviers dans les documents clunisiens.

En 1596 et 1597, Jeahan Raddas, menuisier, est chargé de travaux de réfection dans le chœur de l'église et sa tour (probablement une tour de croisée) : réalisation de mobilier et réfection des charpentes<sup>351</sup> < E : p. 12 >.

<sup>351</sup> Acte notarié de Noël Defaucamberge du 18 janvier 1597, conservé aux Archives municipales de Pithiviers (dépouillement de Matthieu Dussauge).

En 1733, le prieuré Saint-Pierre, mis sous commende depuis déjà quelques temps, est alors placé entre les mains d'Edouard de Coplay qui y vit avec une partie de sa famille. Dix ans plus tard, le prieur est traîné devant la justice par le lieutenant de police du baillage local, accusé d'avoir provoqué des dégradations considérables et des destructions au prieuré dont il avait la charge. L'église a semble-t-il alors été en grande partie détruite par le dénommé Coplay : « [...] l'église dont le vaisseau d'une très belle architecture et d'une fort grande élévation aurait d'autant plus mérité d'être conservé qu'il y a peu d'années on y célébrait la sainte messe. [...] Il a entrepris] de démolir la nef entière de l'église Saint-Pierre dudit prieuré pour ne réserver que le chœur dont il pense faire une chapelle et l'aile gauche de ladite église qui occupe actuellement la plus grande partie des bâtiments dudit prieuré » < 3 >. Le texte est clair et sous-entend que l'église a été en grande partie détruite. Aucune mention n'est faite des religieux qui semblent avoir quitté la place<sup>352</sup>. En suit un état des lieux circonstanciés, donnant les dimensions de l'édifice (108 pieds de long, 52 de large) et décrivant les vestiges, notamment un portail occidental « en cintres enfoncés en plusieurs moulures posés sur quatre colonnes et chapiteaux corinthiens garnis de leurs bases », le tout surmonté d'« un avant-corps en festons, une fenêtre ». Le compte-rendu mentionne également une tour située au-dessus de la croisée du transept dont les charpentes viennent d'être détruites et dont la cloche gît par terre, sur le sol de l'édifice. Le chœur est alors doté d'un autel à la romaine et voûté en « cul-de-lampe » (cul-de-four ?) < 3 ; E >.

Le 3 février 1791, après la suppression du prieuré, les bâtiments sont vendus à Pierre Lejeune qui les revend à son tour à Claude Moreau le 16 novembre 1823. L'église change encore de mains le 5 juin 1836 (Charles Marcille) puis en janvier 1837 (Étienne Francheterre)<sup>353</sup>. Le 28 mai 1849, Louis Sigot en fait l'acquisition à son tour et transforme les vestiges de l'église en minoterie. L'entreprise est un échec et le prieuré est repris par la famille Tabourin en 1868 < E : p. 8 >.

En 1962, Anick Houdy rachète et remet en état les vestiges du monument. À l'été 1962, il effectue un sondage à l'emplacement des trois premières travées ouest de l'église, mettant au jour les fondations des murs sud de la nef (cf. fig. 8, 10, 11). Les vestiges du bas-côté nord sont alors restaurés et réaménagés en logement.

## **DESCRIPTION**

### PRÉSENTATION DU MONUMENT :

Le prieuré Saint-Pierre est situé dans la partie sud-est de la commune de Pithiviers, sur le flanc de la colline surplombant le cours de l'Essonne, à très courte distance de Dadonville (cf. notice 65, fig. 2). Il fait partie du quartier de Bourg l'Abbaye, un ancien village rattaché à Pithiviers en 1823. Celui-ci s'était probablement développé autour du prieuré Saint-Pierre. Il possédait sa propre église paroissiale, dédiée à Notre-Dame, qui dépendait du prieuré voisin

---

<sup>352</sup> Nous restons un peu dans le flou à ce sujet puisque Jacques Charles affirme de son côté qu'il restait un religieux au moment de la suppression du prieuré à la Révolution < 1 >.

<sup>353</sup> Informations issues des archives personnelles de M. Anick Houdy, propriétaire actuel du prieuré, qui a fait l'acquisition de tous les titres de propriétés au moment de l'achat de l'édifice en 1962. Ces archives ont été dépouillées par Matthieu Dussauge, ancien conservateur du musée de Pithiviers : < E : p. 6 >.

< G : p. 342 >. Les deux édifices étaient situés à courte distance l'un de l'autre (*cf.* fig. 1). L'église Notre-Dame fut détruite en 1811, suite à l'écroulement de son clocher < E : p. 7 >.

En plan, l'église présentait une nef à trois vaisseaux et quatre travées, précédées probablement d'une structure de type narthex sur une travée. Cette nef était suivie d'un transept saillant, ouvrant sans doute sur des chapelles du côté oriental. L'ensemble se terminait par une abside centrale saillante. Matthieu Dussauge, Anick Houdy et Jacques Raunet ont proposé un plan avec une abside polygonale, sans argumenter à ce sujet < E : p. 18 ; 2 : p. 1 >. Les vestiges aujourd'hui observables ne permettent pas de trancher entre les différentes possibilités (*cf.* fig. 2-4<sup>354</sup>). L'ensemble mesure environ 17 m de large dans la nef et 28 m de long environ (nef et transept). Il faut probablement restituer une longueur totale de 36,50 m avec l'abside.

En l'état actuel, seul le bas-côté nord de la nef, le bras du transept qui suit et le départ de l'abside sont conservés (*cf.* fig. 5-7, 22, 26-28, 31-32). Les fondations méridionales des trois travées ouest de la nef ont été dégagées, consolidées et laissées à l'air libre (*cf.* fig. 10-11). Les parements ont été soigneusement rejointoyés au ciment. À l'intérieur, l'aménagement du logement rend l'étude du monument peu aisé (cloisons de refend modernes, mobilier important).

#### PARTIES CONCERNÉES ET ÉLÉMENTS CONSERVÉS :

Nous nous contenterons ici de décrire rapidement les différents éléments conservés, dans le but de déterminer quels sont ceux qui pourraient appartenir à la construction de l'église dont la première pierre fut posée vers 1060, et de préciser quelque peu la chronologie du chantier.

##### - Nef :

La nef présente un plan à trois vaisseaux et cinq travées. Le vaisseau central mesure 5,95 m de large et le bas-côté nord 3,25 m. L'ensemble fait 17,30 m de long.

Les murs de la nef sont construits en moellons de calcaire de Beauce assisés. Le parement extérieur du mur nord du collatéral conservé permet d'observer un parement avec des moellons piqués allongés de dimensions assez importantes puisque la densité au m<sup>2</sup> n'est que de 25 éléments. Des remplois y sont ponctuellement observables. La hauteur de ce mur est inhabituelle et laisse les baies du mur gouttereau du vaisseau central donner à l'intérieur du bas-côté et non pas à l'extérieur (*cf.* fig. 7, 32). Ce mur nord a ainsi été surélevé de plusieurs mètres, probablement lors de la transformation du bâtiment en minoterie, afin de couvrir le bâtiment d'une unique toiture (*cf.* fig. 5). Les caractères de l'appareillage, associés à l'absence de traces de reprises visibles liées à la surélévation du mur, conduisent à nous demander si l'ensemble du mur n'a pas été très fortement repris. Cela expliquerait aussi l'absence totale de vestiges de baies anciennes, à l'exception des premières assises des piédroits d'une porte (*cf.* fig. 33). Au-dessus d'elle est observable une pierre sculptée en forme de mandorle accueillant la représentation mutilée d'un Christ (*cf.* fig. 34). Celui-ci reste

---

<sup>354</sup> Pour une fois, nous avons élaboré une documentation restituant l'état originel de l'édifice (*cf.* fig. 2-3). Pour trouver un plan reprenant l'état actuel (en noir), il faut se reporter au plan levé par Anick Houdy (*cf.* fig. 4). Il y a simplement une différence en ce qui concerne l'implantation du bras nord du transept, que nous supposons avoir été reconstruit (*cf.* argumentaire dans la suite de la notice).

identifiable par son nimbe crucifère. Il est barbu, tient vraisemblablement un livre dans la main gauche et semble lever celle de droite, sans doute en geste de bénédiction.

Le mur gouttereau du vaisseau central présente un appareil de petits moellons en apparence de dimensions plus restreintes et plus régulières<sup>355</sup>. Son élévation est divisée en deux niveaux : une rangée de grandes arcades brisées retombant sur des piles à impostes moulurées continues sur toutes les faces surmontées de baies en plein cintre (*cf.* fig. 5, 7). La travée occidentale est dotée de piles plus complexes, avec des ressauts de type pilastre dans les collatéraux et des colonnes engagées à la retombée des grandes arcades du mur gouttereau (*cf.* fig. 10-13). Celles-ci sont dotées de bases moulurées comprenant deux tores encadrant une scotie, de hauteurs égales, et de chapiteaux sculptés à double rang de feuilles lisses recourbées (*cf.* fig. 14-16). Aucun départ de voûte n'a été préservé mais la présence de ces supports à ressauts avec des pilastres engagés en correspondance dans les bas-côtés incite à envisager la mise en place sur cette travée ouest d'un voûtement (arêtes ? ogives ?). On peut aussi noter, dans le parement du mur gouttereau du vaisseau central, l'arrêt soudain de l'appareillage en moyen appareil des écoinçons des arcs de la nef et de la corniche moulurée qui les surmontent au droit du premier support composé occidental, ainsi que l'absence de baie dans cette première travée (*cf.* fig. 8-9). Ces éléments constituent des arguments supplémentaires pour voir dans cette première travée occidentale un espace séparé du reste de la nef et jouant le rôle de narthex. Dans le plan qu'il propose pour l'église, Anick Houdy a fait figurer un mur beaucoup plus épais pour la façade occidentale. Nous n'avons pas pu vérifier cette mesure mais si elle était confirmée, ce serait là un bon indice pour restituer un narthex développé en hauteur, avec des tours en façade selon le modèle de la galilée clunisienne < E : p. 21 ; 2 : p. 17 >. Celles-ci ne sont toutefois pas mentionnées en 1743 mais pouvaient avoir déjà été détruites. Nous soulignerons aussi ici que ce qui reste de la façade occidentale semble avoir été également très profondément repris, notamment dans les parties supérieures, sans doute afin de faire la liaison avec la surélévation du mur nord du bas-côté (*cf.* fig. 5).

À l'est de la nef, au contact avec le transept, le seul changement notable de l'élévation réside dans la typologie des impostes. La dernière arcade repose en effet à l'ouest sur un pilier à imposte continue, moulurée d'un bandeau surmontant un cavet, les deux étant séparés par un filet (comme pour tous les autres piliers de la nef), et à l'est sur une imposte simple, sans retour, gravée d'un cartouche carolingien en creux (*cf.* fig. 20-21).

#### - **Transept :**

Le bras nord du transept mesure 7,30 m de large pour 10,50 m de long. Il est subdivisé en deux parties par des supports à ressauts partiellement conservés.

Son mur nord présente un petit appareil de moellons assisés d'une densité de 50 éléments au m<sup>2</sup> en moyenne (*cf.* fig. 28). Ceux-ci restent d'aspects relativement disparates, avec des remplois, et la question de reprises dans ce mur se pose une nouvelle fois. Les baies modernes de dimensions importantes qui y ont été percées ne sont sans doute pas étrangères à ce problème. Elles ont en effet subi déjà plusieurs états, passant de portes-fenêtres à simples fenêtres pour deux d'entre elles (*cf.* fig. 28). L'angle oriental présente un beau chaînage en

---

<sup>355</sup> Ce petit moellonnage n'étant conservé que dans les parties supérieures du mur gouttereau, nous n'avons pu l'observer que depuis le sol et n'avons pas pu prendre de mesures.



moyen appareil qui a été recoupé par les baies modernes ; celui occidental laisse plus de suspensions, des éléments de remploi ayant clairement été utilisés pour sa mise en œuvre (cf. fig. 29-30). Le mur occidental est percé d'une porte en plein cintre dont les piédroits et l'arc sont mis en œuvre avec des éléments de remploi disparates : moellons pour le second, moellons et pierres taillées de divers formats pour les premiers (cf. fig. 29). Nous pouvons aussi noter que l'angle avec la nef n'est pas appareillé en pierres de taille mais en moellons. Si nous nous reportons au plan actuel de l'édifice (cf. fig. 4), nous pouvons observer qu'étrangement le départ actuel du transept ne se fait pas en correspondance avec sa croisée mais plus tôt, en englobant la travée orientale de la nef. Ceci apparaît relativement atypique et il paraît peu probable que dans un édifice de ce type, relativement rural, le maître d'œuvre ait prévu un transept à trois vaisseaux. Au regard des éléments que nous venons de décrire précédemment sur les reprises des parements du transept et de la nef et de leurs angles, nous pensons plutôt que toute cette partie a été en grande partie reconstruite et que l'angle occidental du bras nord du transept a été déplacé afin d'agrandir celui-ci<sup>356</sup> (cf. fig. 2-3).

Au sud, l'arcade nord qui délimitait la croisée du transept est presque entièrement préservée, à l'exception des claveaux sommitaux (cf. fig. 22). Au regard de l'orientation générale des pierres qui composent son arc, celui-ci avait probablement un tracé brisé, tout comme les arcades de la nef. Malgré l'aménagement de baies modernes dans le bouchage de cette ouverture, on peut encore observer de chaque côté les colonnes engagées des piles à ressauts qui délimitaient cette croisée du transept et supportaient les retombées de cet arc ainsi que les arrachements laissés par la destruction de leurs ressauts vers le sud (cf. fig. 23-24). Soulignons également la présence, dans l'écoinçon ouest de cette arcade, du départ d'un second arc, presque entièrement détruit, qui devait surmonter le précédent (cf. fig. 36). Il semble démontrer que la croisée centrale était surélevée par rapport au reste du transept, et pourrait éventuellement appartenir à son système de couverture (voûte d'ogives ?).

Une seconde travée est aménagée dans la partie orientale du transept, au-delà de cette croisée. Il est très difficile de déterminer ses dispositions d'origine et ses fonctions. En effet, au sud, la suite du parement (au-delà de l'arrachement du ressaut sud de la pile nord-est) a été entièrement reprise en moyen appareil (cf. fig. 25). Au nord, l'ensemble du transept semble ne former qu'un seul bloc et nous avons déjà abordé nos doutes quant à son authenticité (cf. fig. 27-28). Le transept était-il dès l'origine doté de grandes annexes quadrangulaires à l'est comme le laisse supposer le plan actuel ? Ou bien ouvrait-il sur de simples absidioles semi-circulaires (influence clunisienne) qui ont par la suite été remplacées par les structures existant aujourd'hui ? Seules des fouilles pourraient permettre de le savoir.

#### - Abside :

Le départ septentrional de l'abside est aujourd'hui conservé sur quelques mètres, ne permettant pas de déterminer avec certitude son plan (semi-circulaire ou à pans coupés :

<sup>356</sup> Sur le plan donné en fig. 3, nous avons indiqué comme partie restituée (gris clair) que l'angle entre la nef et le transept, considérant que l'angle originel avait été détruit et déplacé. Nous avons, comme nous venons de l'exposer, les plus gros doutes sur l'authenticité des parements du mur nord du collatéral et du transept. Toutefois, nous considérons que s'ils ont bien été repris, ils l'ont été à l'emplacement des murs d'origine et en réutilisant probablement certaines portions anciennes, notamment dans les parties basses. Notre examen du monument ne nous a pas permis pour l'instant d'aller plus loin. C'est pourquoi, nous avons laissé ces parties en gris foncé sur notre plan (cf. fig. 3).

cf. fig. 26-27). Nous soulignerons simplement une nouvelle fois l'absence de chaînages avec le bras nord du transept et la typologie de l'unique baie préservée (une longue ouverture appareillée surmontée d'un arc en plein cintre presque légèrement brisé) qui renvoie à l'architecture de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle.

## **INTERPRÉTATION**

### **ARGUMENTS DE DATATION ET PERSPECTIVES :**

Les études précédemment menées sur cet édifice restent assez vagues sur la chronologie de la construction, se contentant d'évoquer ce qui semble être une unique phase de travaux au début du XII<sup>e</sup> siècle < E ; 2 >.

Nos observations permettent d'envisager une chronologie plus complexe, avec de nombreuses reconstructions de l'édifice.

Seule l'imposte avec un cartouche carolingien observable sur le ressaut ouest de la pile faisant la jonction entre la nef et le transept peut être attribuée au XI<sup>e</sup> siècle (cf. fig. 21). Le reste de la nef, avec ses arcades brisées retombant sur des piles à impostes continues, ses chapiteaux sculptés à feuilles lisses recourbées et ses bases moulurées d'une scotie encadrée de deux tores d'égales hauteurs, ne peut pas avoir été construite avant le premier tiers du XII<sup>e</sup> siècle. Des parallèles peuvent notamment être faits avec la sculpture de la collégiale Saint-Georges (même type de baies et de chapiteaux) ; l'architecture, plus évoluée, évoque plutôt l'absidiole sud-est de l'église Saint-Salomon de Pithiviers, qui a probablement été édifiée elle aussi dans le premier tiers du XII<sup>e</sup> siècle (cf. vol. IV, fig. 237). L'abside quant à elle semble plus tardive dans ce même siècle. On pourrait ainsi envisager une évolution du chantier depuis l'ouest, en avançant progressivement vers l'est.

La principale question que nous devons toutefois nous poser ici est la suivante : que s'est-il passé entre le moment de la pose de la première pierre vers 1070 et la construction de cette église qui ne paraît pas antérieure au premier tiers du XII<sup>e</sup> siècle (soit 30 à 40 ans plus tard) ? Il est difficile de répondre à cette question. Le chantier est-il resté au point mort pendant tout ce temps, malgré les mentions à répétition de l'édifice dans les sources textuelles ? Ou bien avait-on construit un premier édifice, jugé rapidement trop petit ou détruit par un incendie, et remplacé moins d'un demi-siècle plus tard par l'église actuelle ? Cette deuxième explication aurait l'avantage d'expliquer le style de l'imposte de la pile orientale de la nef qui pourrait alors être un remploi. Seules des fouilles pourraient toutefois permettre un jour de préciser ces problèmes de chronologie et de confirmer le plan originel de cette église, une des rares implantations clunisiennes dans notre zone d'étude.

## **SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE**

### **SOURCES :**

A - Bautier R.-H., Dufour J., *Recueil des actes de Louis VI, roi de France (1108-1137)*, Paris, éd. de Boccard, 1992-1994, 4 vol.

B : Bruel A., *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, Paris, éd. Imp. Nat., 1876-1903, 6 vol.

C : *Carte de randonnée : Pithiviers. Neuville-aux-Bois*, Échelle : 1/25000<sup>e</sup>, Paris, éd. IGN, 1997, 1 carte (Carte de randonnée 2218 E).

## NOTICE 66 - Pithiviers

D : Charvin G. dom, *Statuts, chapitres généraux et visites de l'ordre de Cluny*, Paris, éd. de Boccard, 1965-1982, 10 vol.

E : Dussauge M., Martel V., *Le prieuré clunisien saint Pierre de Pithiviers. État des connaissances historiques et archéologiques*, juillet 2007, 15 p.

F : Houdy A., *Plan* [restitué de l'église priorale], Échelle 1/250°, s. d.

G : Longnon A., *Pouillés de la province de Sens*, Paris, Imprimerie Nationale, 1904, 790 p. (Recueil des Historiens de la France. Pouillés. Tome IV).

H : *Plan cadastral parcellaire de la commune de Bourg l'Abbaye*, 1810, Pithiviers, AM.

I : Sevestre M., Thibaudin M., *Fiche de pré-inventaire de l'église du prieuré Saint-Pierre à Pithiviers*, ministère de la Culture, novembre 1974 (Région Centre – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune de Pithiviers).

### BIBLIOGRAPHIE :

1 : Charles J., *Pithiviers à travers les siècles*, Pithiviers, Imp. Gibier, (1964) 1996, 126 p.

2 : Houdy A., Raunet J., *Le prieuré Saint-Pierre de Pithiviers. Monastère clunisien du XI<sup>e</sup> siècle*, Pithiviers, éd. Connaissance et sauvegarde du patrimoine, 2007, 16 p.

3 : Loury H. de, *Le prieuré Saint-Pierre de Pithiviers*, *L'Écho de Pithiviers*, 22 novembre 1896.

## ***PITHIVIERS-LE-VIEIL***

### **IDENTITÉ**

VOCABLE : Saint-Gervais et Saint-Protais.

STATUT : Paroisse.

DIOCÈSE : Orléans.

ARCHIDIACONÉ : Pithiviers.

DOYENNÉ : Pithiviers.

DÉPENDANT DE :

DÉPARTEMENT : Loiret.

N° INSEE : 45253.

COORDONNÉES LAMBERT : x = 590,600 ; y = 2351,475.

PROPRIÉTAIRE ACTUEL : Commune.

PROTECTION MH : L'église est inscrite sur l'Inventaire des Monuments Historiques depuis le 6 mars 1928.

### **HISTORIQUE**

PRINCIPALES DONNÉES TEXTUELLES :

Le site est mentionné pour la première fois dans une charte de Charles le Chauve de 840-843, confirmant les possessions de l'église de Sainte-Croix d'Orléans : « *Sunt etiam hae villae : Sisiniacus, Pedeverius, [...]* » < U : p. 65 >. Ceci est ensuite confirmé dans le cartulaire de Sainte-Croix en 938, 956, 979 et en 990 < U : p. 37-43 ; 519-520 ; 125-129 ; 80 >. En 1151, l'évêché possède toujours un domaine avec dépendances à Pithiviers-le-Vieil < U : p. 50-52 >.

La première mention de l'église est beaucoup moins évidente à trouver. Selon Jacques Charles, elle apparaîtrait en 1077 dans un acte de Philippe I concernant les paroisses de la région de Pithiviers. Elle ne serait alors qu'une chapelle dédiée aux saints Gervais et Protais < 17 : p. 88 >. Mais aucune preuve de l'existence de cette charte n'a été trouvée par nos soins. Ainsi, il semblerait que la première mention conservée se trouve dans les comptes du diocèse d'Orléans tenus en 1369-1370 et publiés par Auguste Longnon : « *Curatus de Pithverio Veteri* » < E : p. 325 >.

RESTAURATIONS :

Entre 1863 et 1865, le cimetière, situé « au milieu du bourg » est déplacé < M : p. 13 >. Un délai de 10 ans est observé suite à cette fermeture avant un nivellement du terrain exécuté en 1875-1876. Une fouille a alors été menée sur une superficie de 1351,50 m<sup>2</sup> et sur une hauteur de 1,05 m, et une place est aménagée < N : p. 84-85 ; 91-92 >.

En 1873, des travaux ont été exécutés à l'église et au presbytère par le maçon Bonneau, pour 195 frs. La nature de ces travaux n'était pas précisée dans le registre des délibérations de la commune < N : p. 54 >.

En 1891 et 1892, plusieurs délibérations du Conseil municipal concernent la réparation de la couverture en tuiles de l'église. La dernière mention de ces travaux date du 19 août 1892. Le Conseil municipal décide alors de faire un emprunt à la Caisse des dépôts et consignations afin de couvrir les frais, estimés à 2900 frs. < O : p. 27 ; 29 ; 36 ; 38 >.

L'année suivante, un devis pour des consolidations à l'église réalisé par l'architecte Bouché est présenté au Conseil municipal. Ces travaux concernent le porche, la nef, la tour et le chœur. Des désaccords apparaissent entre la commune, qui prône un devis moins cher, avec l'emploi de tirants droits, et le sous-préfet, favorable à des tirants obliques mais plus chers. < O : p. 45-46 ; 55 ; 58 ; 61 >. Nous n'avons pas trouvé de preuves concernant la réalisation de ces travaux, pas plus que des précédents.

Le 18 mars 1893, le Conseil municipal autorise la mise en place de l'électricité dans l'église < P : p. 40 >.

En 1932, une importante campagne de restauration de la nef est entreprise, à partir des devis de l'architecte Bouché : les badigeons couvrant alors les murs et les voûtes sont supprimés, pour laisser la pierre apparente. L'installation électrique est remise en état. Le procès verbal de réception définitive des travaux est réalisé au début de l'année 1934 < D ; P : p. 92 ; 95-96 ; Q : p. 1 >.

Le 25 juillet 1936, un nouveau devis établi par l'architecte Bouché est présenté au Conseil municipal. Celui-ci vote la réalisation des travaux, à terminer avant le 20 décembre. Aucun détail n'est donné sur la nature de ceux-ci, comprenant des travaux de maçonnerie, de menuiserie (charpente) et de peinture, pour un montant de 29973,71 frs. Il n'est toutefois pas impossible de penser qu'il s'agisse de la suite de la restauration de l'église commencée en 1932 par la nef avec la remise en état du transept et de l'absidiole < Q : p. 16 >.

Le 17 mai 1951, le Conseil municipal charge un couvreur, M. Lejeune, de travaux de réparation à la toiture de l'église. Aucune autre précision n'est donnée < Q : p. 84 >. Quelques mois plus tard, en novembre, une restauration du clocher est lancée < Q : p. 87 >.

Le 25 janvier 1955, une tempête entraîne des fuites dans la toiture et un mur de l'église, qui sont réparées par MM. Lejeune et Legeai < Q : p. 106 >.

Entre 1965 et 1967, une vaste campagne de restauration est menée sous la direction de l'architecte départemental des Monuments historiques, M. Boitel. Les travaux portent sur la restauration des toitures de l'église, la révision de la charpente, la réparation et le rejointoiement des murs extérieurs de l'édifice < D ; Q : p. 7-8 ; 10 ; 19 >. À cette occasion, le décor du portail occidental de la nef est retrouvé, sous les anciens crépis < 1 ; 7 : p. 155 >.

Peu de travaux semblent avoir été menés depuis. Lors de notre passage en août 2009, un nouveau câblage électrique, peu discret, venait d'être installé.

### **DESCRIPTION**

**PRÉSENTATION GÉNÉRALE** : L'église Saint-Gervais et Saint-Prottais s'élève aujourd'hui au cœur du bourg ancien de Pithiviers-le-Vieil, au sud d'une vaste place quadrangulaire occupée autrefois par le cimetière de la ville (*cf.* fig. 3). Des sarcophages mérovingiens y ont d'ailleurs été mis au jour au cours du XIX<sup>e</sup> siècle < 8 : p. 4 >.

Le site de Pithiviers-le-Vieil a été occupé dès l'époque gallo-romaine. Les vestiges d'une importante agglomération secondaire ont été fouillés entre 1983 et 1992 par Claude Charbonnier et Christian Cribellier < 2 ; 4-6 >. Des quartiers d'habitations, un ensemble de

dix *fana* et des thermes ont ainsi été mis au jour (*cf.* fig. 2). Le centre cultuel est situé au lieu-dit La Grande Raye, à l'ouest du bourg actuel. Le site a été occupé entre le I<sup>er</sup> et le IV<sup>e</sup> siècle après Jésus Christ puis abandonné. Les publications avancent l'hypothèse d'un déplacement de la population à la chute de l'Empire romain vers le site actuel de Pithiviers, plus facile à défendre contre les vagues d'invasions de l'époque < 3 : p. 11 >. Toutefois, la présence de tombes mérovingiennes et la construction de l'église vers l'an mil montrent le maintien d'une occupation au cours du Moyen Âge.

L'édifice se présente actuellement sous l'aspect d'un long bâtiment allongé et orienté, constitué d'un porche occidental, d'une grande nef unique, d'un transept saillant de deux travées avec un clocher quadrangulaire placé sur la première et d'une abside à cinq pans (*cf.* fig. 4-5). Une tourelle pentagonale, permettant l'accès au clocher, est appuyée contre le mur sud du transept.

L'édifice mesure environ 39 m de long dans sa totalité pour 7,10 m de large dans la nef et 11,40 m dans le transept. Le porche compte 6,80 m du nord au sud pour un peu moins de 5 m d'est en ouest. Le transept, de deux travées, fait 11,40 m de largeur pour 11 m de longueur. L'absidiole orientale quant à elle mesure 3,70 m de large dans sa partie droite pour environ 5 m de long dans l'axe.

La nef, la travée occidentale du transept et le clocher présentent des éléments attribuables aux X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles. La travée orientale du transept a visiblement été construite au XIII<sup>e</sup> siècle (*cf.* fig. 21, 39). Plusieurs auteurs attribuent cette phase à Guy de Bougy, seigneur de Fort-Maison, en 1236<sup>357</sup> < 8 : p. 4 >. L'absidiole ne date que du XVI<sup>e</sup> siècle, de même que certains arcs et voûtements de la travée occidentale du transept (*cf.* fig. 21, 38, 40). Le porche occidental a été rajouté au XVII<sup>e</sup> siècle (*cf.* fig. 6).

Tous les parements extérieurs ont été soigneusement rejointoyés au mortier de chaux gris, probablement en 1965-1967. À l'intérieur, les murs sont masqués par un mortier beige avec imitation de faux appareil, à l'exception des piles du clocher et de l'intérieur du porche, rejointoyés au ciment. La base des murs est également revêtue d'une couche de béton gris. Dans les combles du transept et au premier étage du clocher, des revêtements anciens sont préservés.

**PARTIES CONCERNÉES ET ÉLÉMENTS CONSERVÉS :** La nef, le clocher (à l'exception du dernier étage) et la travée occidentale transept vont nous intéresser ici.

- **Nef :** La nef présente un unique vaisseau, relativement large et haut. Elle mesure 7,11 m de large à l'ouest et 7,13 m à l'est, pour 14,93 m de long au nord et 14,70 m au sud, jusqu'à l'élargissement irrégulier qui débute vers les bras du transept, un peu avant les piles du clocher. Elle est couverte d'un berceau charpenté.

Les murs de la nef sont mis en œuvre à l'aide de moellons de calcaire de Beauce gris, jaune, blanc et rubéfiés, régulièrement assisés (*cf.* fig. 16-17). De nombreux remplois d'éléments taillés ont été utilisés pour cette construction, mêlés à des moellons bruts (*cf.* annexe 1). Les joints ont été repris à l'aide d'un mortier de chaux gris. Les parements sont masqués par des enduits à l'intérieur (*cf.* fig. 26 ; 29). Une frise horizontale de tuiles de terre cuite disposées en dents de scie est présente au sommet des murs gouttereaux à l'extérieur,

<sup>357</sup> Nous n'avons pas retrouvé de source ancienne attestant cela.

interrompue à de nombreux endroits notamment par les fenêtres gothiques. Celle du mur nord est la mieux conservée. À noter également sur le même parement, dans la moitié ouest, la présence d'une assise constituée d'une succession de huit blocs allongés, entre lesquels prennent place deux ou trois moellons. Dans la suite de cette assise, côté est, des irrégularités sont visibles dans les assises de moellons, accompagnées d'un léger renflement, ce qui laisse penser à l'existence d'une éventuelle reprise à cet endroit. Le mur sud apparaît plus remanié, notamment dans la partie orientale où des coups de sabre sont observables ainsi qu'un parement mêlant moellons et éléments de pierre de taille. Dans la partie occidentale, le mur semble plus homogène (*cf.* annexe 1 : fig. 8). Deux rangées de quatre trous de boulins peuvent encore y être observées<sup>358</sup>.

Le sommet des deux murs gouttereaux est couronné par une corniche en saillie supportée par des modillons moulurés d'un bandeau surmontant un cavet. Au nord, 13 modillons sur les 28 visibles sont ornés de têtes animales, humaines ou monstrueuses. Au sud, 32 sont présents dont quatre sculptés de têtes et un cinquième d'une croix. Leur mise en place est probablement postérieure à la construction du mur, comme l'atteste la présence de deux rangs de moellons de calcaire blancs différents du reste de l'élévation juste en dessous. Leur style est attribuable aux XII<sup>e</sup>- XIII<sup>e</sup> siècles, bien que des remplois ne soient pas à exclure totalement pour certains.

Les deux angles occidentaux de la nef sont dotés de deux contreforts sur le mur ouest avec un chaînage en moyen appareil assurant la liaison avec les murs gouttereaux. Ceux-ci, peu saillants, se terminent par un petit glacis à la naissance de la toiture. Construits en pierre de taille, ils présentent des petits éléments verticaux dans leurs assises, ainsi que des tuiles dans certains joints (*cf.* fig. 24). Ces contreforts sont bien chaînés avec les murs gouttereaux de la nef.

Les angles orientaux avec les bras du transept sont plus difficiles à apprécier. L'angle sud-est est entièrement appareillé à l'aide de moellons et semble avoir été complètement remanié (*cf.* fig. 15). L'angle nord-est est en revanche mis en œuvre avec un chaînage en moyen appareil qui pourrait être contemporain de la nef (*cf.* fig. 14).

Les murs gouttereaux nord et sud sont simplement percés de deux baies brisées en tiers point, liées aux travaux du XIII<sup>e</sup> siècle (*cf.* fig. 16-17). Deux autres fenêtres, dont une bouchée, sont présentes dans le mur sud, à l'est. L'une d'elle est une petite baie à linteau échancré en plein cintre marqué d'un ébrasement extérieur, du même type que celles du chevet de Saint-Martin-le-Seul à Bondaroy. Elle aussi se rattache à une phase de modification postérieure, au XIII<sup>e</sup> ou au XVI<sup>e</sup> siècle. La seconde ouverture de ce mur sud est plus intéressante. Bouchée, placée haut dans le mur, elle présente des caractéristiques types des fenêtres des X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles : comprenant deux piédroits appareillés, un arc clavé en plein cintre avec probablement deux remplois de sarcophages et aucun ébrasement extérieur. Elle affiche également une parfaite liaison avec la frise de tuiles, parfaitement conservée à cet emplacement (*cf.* fig. 18).

Le mur ouest est doté d'un portail surmonté d'une baie bouchée suite à la construction du porche occidental.

---

<sup>358</sup> Le premier rang se situe à environ 150 cm de hauteur à partir du sol actuel extérieur. 90 cm environ séparent les deux rangs. Les colonnes sont espacées de 202 cm, 222 cm et 266 cm.

Le portail est constitué, face extérieure, de deux piédroits appareillés de neuf et dix assises de blocs de moyen appareil, d'un linteau monolithe en pierre, d'un tympan maçonné et d'un arc appareillé surmonté d'un cordon mouluré d'un motif de corde<sup>359</sup> (cf. fig. 8, 25). Les blocs de la dernière assise correspondent aux deux impostes soutenant le linteau. Elles ne sont pas visibles face ouest en raison des vantaux en bois modernes, mais le sont à l'intérieur. Moulurées d'un bandeau surmontant un cavet, elles sont toutefois plus travaillées que les autres impostes visibles dans l'église (cf. fig. 12, 26). Le cavet est en effet encadré de deux tores horizontaux. L'imposte sud est en outre ornée d'une croix en relief sur ce même cavet.

Le linteau est sculpté d'un réseau de cercles tangents taillés en réserve (cf. fig. 27). Dans un cercle cordé central, un trilobe comprend deux croix, surmontant une fleur de lys. Il est entouré, à droite, d'une étoile à cinq branches, et à gauche, d'une rosace, chacune dans un cercle. Un dernier grand cercle englobe l'ensemble. Celui-ci étant coupé aux deux-tiers de sa hauteur, de même que le lys, la rosace et l'étoile, cela permet de supposer que la composition originelle pouvait être beaucoup plus importante. Les historiens de l'art ont toujours vu dans cette plaque sculptée un remploi d'un élément mérovingien, provenant soit d'un sarcophage < 16 : p. 94 >, soit d'un dispositif liturgique de type chancel < 3 : p. 2 >.

L'arc présente une succession de deux rangs de 32 et 34 claveaux taillés en forme d'écailles. Certaines pierres sont gravées de motifs décoratifs, essentiellement géométriques (cf. fig. 28). Si l'on observe la façon dont l'arc, le linteau et les deux piédroits du portail s'organisent, on constate la présence de certaines irrégularités : l'arc est plus large et décentré par rapport aux piédroits, et le linteau semble avoir coupé la retombée sud de l'arc. Pierre Rousseau et l'abbé Moufflet avaient émis l'hypothèse que ce linteau aurait ainsi été déplacé au XVI<sup>e</sup> siècle lors de la mise en place de la porte actuelle, plus basse, idée reprise par la suite par Nathalie Sornicle < S ; 9 : p. 3 ; 17 : p. 94 >. Suite à notre relevé du portail, nous aurions tendance à pencher pour une autre hypothèse (cf. fig. 8). En effet, si quelques reprises sont visibles dans les assises inférieures du piédroit sud, le reste ne nous semble pas avoir été repris. En effet, on peut constater une mise en œuvre caractéristique du XI<sup>e</sup> siècle, avec une alternance d'assises avec des carreaux et des boutisses renforcées, avec parfois également des inclusions de petites pierres verticales. Le tout paraît s'enchaîner sans rupture avec le parement en moellons. Nous notons également que le linteau semble relativement bien centré par rapport à ces deux piédroits. En revanche, la zone de parement en contact avec l'arc semble en rupture avec les autres assises bien régulières du mur. L'arc est posé sur deux pierres très grossièrement taillées qui ont visiblement été insérées après coup dans le parement. Du côté nord, deux tuiles ont d'ailleurs été utilisées pour rattraper un décalage. Ainsi, nous pensons que dans un premier temps, le portail a été mis en œuvre avec une configuration assez simple : deux piédroits à impostes surmontées d'un linteau et peut-être d'un arc en plein cintre sans décor. Le tout aurait ensuite été embelli par l'ajout de cet arc aux claveaux sculptés et surmonté d'un cordon mouluré. Cette modification a visiblement été réalisée de manière un peu maladroite, l'arc ayant été mal centré au-dessus du portail, ce qui a sans doute provoqué le bûchage des derniers claveaux de la retombée à droite.

---

<sup>359</sup> Le portail mesure 160,5 cm de large à l'extérieur et 200,5 cm à l'intérieur ; 376 cm de hauteur sous clé à l'extérieur, dont 237,5 cm pour les piédroits et 372,5 cm de hauteur sous clé à l'intérieur, dont 269,5 cm pour les piédroits. Le mur mesure 80 cm d'épaisseur à cet endroit. Le linteau mesure 182 cm de large pour 47,5 cm de hauteur au nord et 37 cm au sud. Son épaisseur ne dépasse pas 30 cm.



La face intérieure de ce portail est plus sobre et évoque probablement mieux l'aspect originel de l'entrée (*cf.* fig. 26). Elle est constituée de deux piédroits de 13 assises de moyen appareil dans le prolongement desquels prend place un arc appareillé en plein cintre de 27 claveaux dont certains proviennent de remplois de sarcophages.

Ce portail était surmonté d'une baie en plein cintre soulignée d'un cordon mouluré identique à celui du portail, réduite à une ouverture en tiers point dans le même style que les quatre fenêtres des murs gouttereaux, puis définitivement bouchée suite à la construction du porche (*cf.* fig. 23).

Le pignon oriental de la nef est largement ouvert dans sa partie inférieure sur le transept, par une série de trois arcades (*cf.* fig. 29-30). Deux demi-arcades se prolongeant dans le mur ouest du transept sont en relation avec les remaniements de la fin du Moyen Âge. L'arcade centrale en plein cintre appartient au rez-de-chaussée du clocher. Dans sa partie supérieure, la naissance des contreforts du clocher sont visibles juste avant la charpente.

**- L'enveloppe extérieure du transept :** Le transept est constitué de deux travées à trois vaisseaux. La travée occidentale du vaisseau central correspond à la souche du clocher. Cette travée ouest mesure 4,85 m de long au nord et 4,72 m au sud. La travée orientale compte 6,10 m de long au nord et 6,28 m au sud. La largeur totale est de 11,40 m. L'ensemble du transept est légèrement désaxé vers le nord par rapport à l'implantation de la nef.

À première vue, le transept, appareillé avec un petit moellonage serré, éclairé par de grandes baies brisées en tiers point et contrebuté par un ensemble de puissants contreforts en moyen appareil tous identiques, semblait relever d'une unique campagne de construction au XIII<sup>e</sup> siècle, à l'exception du rajout de la tourelle d'accès au clocher au XVI<sup>e</sup> siècle. Toutefois, un examen attentif de la travée occidentale entourant le clocher a livré certains indices pouvant permettre d'envisager des vestiges du XI<sup>e</sup> siècle.

En effet, dans le bras nord du transept, la partie inférieure du mur nord montre un appareil de moellons différent de celui des autres murs du transept et évoquant ceux de la nef (*cf.* fig. 20 et annexe 1). Nous retrouvons en effet des moellons de calcaire de Beauce régulièrement assisés, noyés dans du mortier. Ceux-ci sont associés, au contact des contreforts gothiques, avec des chaînages en moyen appareil, aux joints épais, en rupture avec lesdits contreforts (*cf.* annexe 2 : fig. 26).

Ce parement, avec l'ancien chaînage, est conservé sur une quarantaine d'assises, soit environ 5 m de hauteur. Il aurait ensuite été surélevé à l'époque gothique, peut-être au XVI<sup>e</sup> siècle vu le type de la petite baie présente là.

Le mur ouest du bras nord a été très modifié par la mise en place d'une arcade brisée dont les nervures évoquant l'art flamboyant (*cf.* fig. 14). Celle-ci, dont la symétrie est visible au sud, évoque probablement un projet non réalisé d'agrandissement de l'église, avec la mise en place d'une nef à trois vaisseaux. Entre cette arcade et le contrefort, une petite portion de parement, avec des assises de moellons noyés dans du mortier, évoque une nouvelle fois les appareils de la nef (*cf.* annexe 1).

Ces éléments ne se retrouvent pas dans le bras sud du transept, qui semble avoir été entièrement reconstruit lors de l'édification de la tourelle d'escalier (*cf.* fig. 15, 22).

- **Clocher : croisée du rez-de-chaussée :** Le clocher est placé à l'est, dans le prolongement de la nef, mais légèrement désaxé vers le nord par rapport à cette dernière. Il est de plan rectangulaire. Les quatre côtés sont largement ouverts par des arcades au rez-de-chaussée. Les piles nord et sud sont espacées de 2,90 m à l'est et de 3 m à l'ouest, celles de l'est et de l'ouest le sont de 3,40 m au nord et 3,43 m au sud.

Les deux arcades situées dans l'axe est-ouest ont été mises en œuvre au XI<sup>e</sup> siècle (*cf.* fig. 30, 34, 35, 37). Les deux autres implantées au nord et au sud datent du XVI<sup>e</sup> siècle (*cf.* fig. 38). Ainsi, les quatre piles d'angles ont été fortement remaniées, afin de recevoir également les retombées des ogives des deux bras latéraux. L'ensemble était visiblement couvert par une voûte en berceau plein cintre dans laquelle des pénétrations au nord et au sud ont été aménagées en même temps que les arcades gothiques (*cf.* fig. 35, 38).

Trois phases de revêtements sont visibles sur ces piles :

- des vestiges de laits de chaux anciens, avec parfois de la polychromie, sur les impostes et les supports gothiques ;
- un enduit de mortier très compact beige ou gris, ayant servi à rejointoyer très largement les pierres des deux piliers orientaux (faces est, nord et sud) et couvrant l'intrados des arcs, avec de faux-joints tirés au fer ;
- un ciment gris pour rejointoyer les deux piles occidentales et les faces ouest des deux autres.

Tout cela n'aide pas à la compréhension de ces ensembles, déjà complexes.

#### **Les deux piles occidentales :**

Leurs faces situées sous les retombées de l'arc ouest ne semblent pas avoir été trop remaniées. Elles sont constituées de 11 assises de blocs de moyen appareil de calcaire de Beauce ocre clair, de hauteurs variables, avec ponctuellement quelques éléments courts caractéristiques (*cf.* fig. 33), et couronnées d'impostes moulurées d'un bandeau surmontant un biseau lisse (*cf.* fig. 12). On peut juste observer un cartouche carolingien gravé en creux sur celle du sud. Ces impostes ne présentent pas de retour du côté de la nef. En revanche, vers l'est, leurs extrémités ont été reprises, avec une petite pierre blanche au nord et du ciment au sud. Il n'est pas impossible alors d'imaginer un retour de ce côté, comme on le verra pour les piles orientales.

Leurs faces occidentales sont également relativement homogènes, avec des assises de blocs irrégulières, se dédoublant parfois, et comprenant ponctuellement des éléments verticaux (*cf.* fig. 34). Les angles extérieurs ont toutefois visiblement été repris, surtout dans leurs parties supérieures pour recevoir les retombées des deux arcades latérales gothiques donnant accès aux bras du transept.

Les faces extérieures des piles donnant dans le transept présentent des reprises multiples liées aux retombées des ogives des bras du transept, des arcades occidentales leur donnant accès et des deux arcades latérales du clocher. On constate ainsi que la mise en place du voûtement des bras du transept n'est pas contemporaine de celle des arcades latérales, aux nervures plus complexes. La mise en place de ces dernières a également entraîné une reprise complète des faces orientales, avec des supports sans imposte, entièrement nervurés jusqu'à leur base (*cf.* fig. 38). La jonction avec les parties anciennes, sous l'intrados de l'arc roman, se fait par l'intermédiaire d'un ressaut. La face orientale de ce ressaut semble bien liée avec les piles XI<sup>e</sup> à impostes. En revanche, l'autre face est beaucoup plus anarchique, avec des changements

importants de hauteurs de blocs au sein d'une même assise. La reprise semble ainsi s'effectuer ici (*cf.* fig. 33).

L'arc en plein cintre soutenu par ces deux piles est constitué de 29 claveaux de calcaires blancs et de calcaires de Beauce gris, assez trapus et proches d'un format rectangulaire (*cf.* annexe 3). Son intrados, probablement fourré, est masqué par une couche de ciment gris.

#### **Les piles orientales :**

Les piles orientales sont plus remaniées que celles situées à l'ouest.

Les deux faces situées sous l'intrados de l'arc oriental présentent des vestiges du XI<sup>e</sup> siècle mais sont reprises du côté du chevet. Pour la pile nord, seule la moitié ouest est conservée, avec une imposte, constituée d'un bandeau surmontant un biseau, faisant retour sur le ressaut ouest, en grande partie préservé (*cf.* fig. 11-12). L'angle sud-ouest, sous l'imposte, a toutefois été abattu. L'angle sud-est a été entièrement repris avec la mise en place de la retombée des arcs doubleaux du XIII<sup>e</sup> siècle de la travée orientale du transept<sup>360</sup>. Ainsi, le pilier est aujourd'hui plus large que l'intrados de l'arc ancien (*cf.* fig. 11). Pour la pile sud, seul l'angle nord-ouest est également bien préservé, avec le même type d'imposte à retour (*cf.* fig. 12, 35). Celui-ci n'a toutefois pas été abattu de ce côté-ci. Le retour ouest est bien conservé. Un bon chaînage est également visible sur le retour suivant, avec des blocs légèrement en saillie par rapport à ceux liés au support de l'arcade gothique sud (*cf.* fig. 36). La reprise entre les deux ensembles semble ainsi se situer ici, ce qui permet d'envisager l'hypothèse de piles à ressauts pour le XI<sup>e</sup> siècle.

Les faces occidentales ont été entièrement reprises lors de la construction des deux arcades nord et sud au XVI<sup>e</sup> siècle.

Les faces extérieures, dans les bras du transept, sont liées à la mise en place des arcades du nord et sud du clocher côté ouest, des deux arcades permettant le passage vers la travée orientale du transept côté est, et par les retombées des nervures d'ogives couvrant les deux bras au centre. Ce sont des parements très complexes, avec des assises irrégulières montrant de nombreux remaniements. Il paraît peu probable que des éléments du XI<sup>e</sup> siècle soient préservés.

Les faces orientales sont postérieures au XI<sup>e</sup> siècle. Une reprise est visible entre les angles intérieurs, liés à la mise en place des arcs doubleaux des voûtes du XIII<sup>e</sup> siècle, et les angles extérieurs, fonctionnant avec les arcades séparant les deux travées du transept.

Ces deux piles orientales du clocher soutenaient au XI<sup>e</sup> siècle un arc en plein cintre à double rouleau qui semble lui aussi avoir été remanié (*cf.* fig. 35, 37). Le rouleau inférieur est entièrement enduit. Le rouleau supérieur, constitué de 19 claveaux, semble incomplet. On peut se demander si, lors de la reprise de cette face au XIII<sup>e</sup> siècle, l'arc originel n'a pas été déplacé, surhaussé pour créer cet effet.

#### **- Clocher : premier et deuxième étage, et combles des deux bras du transept**

Au premier étage, le clocher mesure 3,51 m de large à l'ouest, 3,52 m à l'est, pour 4,24 m de long au nord et 4,25 m au sud. Il est accessible, de nos jours, par la tourelle d'escalier ajoutée contre le mur sud du transept qui mène dans les combles du bras sud (*cf.* fig. 74-75). Une porte basse, constituée de deux piédroits appareillés et d'un arc surbaissé

<sup>360</sup> Ce voûtement d'arêtes et ses deux arcs doubleaux semblent avoir été très remaniés au XIX<sup>e</sup> siècle.

en calcaire gris, est percée dans l'angle sud-ouest du clocher<sup>361</sup> (*cf.* fig. 67). De là, part un escalier en pierre, plaqué contre le mur ouest, qui aujourd'hui ne mène plus à rien (*cf.* fig. 51-52). Ceci engendre une arrivée très malaisée au premier étage du clocher puisqu'il faut se glisser entre la porte basse, l'escalier et une échelle en bois rajoutée là pour accéder aux cloches.

En face, dans l'angle nord-ouest du clocher, se trouve une seconde porte, romane cette fois-ci, donnant accès aux combles du bras nord (*cf.* fig. 45).

#### **L'intérieur du clocher :**

Les trois murs nord, sud et est du clocher présentent une élévation identique avec un appareil de moellons assisés recouvert d'un enduit appliqué à pierre vue, une baie en plein cintre éclairant le premier étage, les empreintes d'un plancher en bois marquant le deuxième étage et une double baie géminée. Le sommet de ces dernières est masqué par la structure en bois supportant les cloches. Seul le mur ouest diffère, avec une élévation continue de moellons assisés, sur lesquels l'escalier en pierre vient s'appuyer, jusqu'à l'appui des deux baies géminées.

Les deux étages sont clairement délimités par les traces d'un ancien plancher, qui venait s'encaster dans les murs nord et sud (*cf.* fig. 44, 49). Une profonde rainure horizontale est en effet visible dans ces derniers, à environ 4,60 m de hauteur. Trois cavités quadrangulaires correspondent probablement aux ancrages de solives. Des fragments de bois sont encore observables, qui pourraient éventuellement aider un jour à préciser une datation. L'escalier plaqué contre le mur ouest forme un palier à environ 1,50 m plus bas que les traces de ce plancher. Il nous paraît ainsi difficile qu'il ait pu desservir cet étage, mais aucun autre niveau n'a pu être repéré par nos soins dans les conditions d'observation que nous avons eues.

Les murs sont mis en œuvre avec des moellons de calcaire de Beauce ocre clair noyés dans un mortier de chaux beige clair, assez compact et sableux (avec des grains vers 0,5 cm). Une cinquantaine d'assises sont visibles jusqu'à l'appui des doubles baies dont 19 sous les fenêtres du premier étage. Ce mortier est recouvert d'une couche de 0,5 à 1 cm d'épaisseur d'enduit de chaux sableux, aux grains plus fins, de même couleur mais légèrement plus rosé et avec ponctuellement quelques gros morceaux de charbons (1 à 2 cm). Celui-ci a été soigneusement lissé en surface à la truelle et a parfois légèrement blanchi. Très couvrant, il forme cet enduit à pierre vue, caractéristique des églises du XI<sup>e</sup> siècle. Toutefois, une reprise est visible dans ce revêtement, à environ 2,70 m de hauteur. Un nouvel enduit de chaux, vient sur celui présent dans toute la partie inférieure des murs (*cf.* fig. 50). De couleur ocre clair, très proche du précédent, il est cependant un plus grossier d'aspect, avec des inclusions de grains de sable foncés. Il reste appliqué de la même façon sur le parement en moellons que le précédent.

Peu de remaniements importants sont visibles dans ces murs, à l'exception d'une grosse portion de mur située au-dessus de l'écoinçon nord de la baie du mur est et remontant jusqu'à l'appui de la double baie du second étage (*cf.* fig. 41)<sup>362</sup>. L'appareillage change radicalement,

<sup>361</sup> Cette porte mesure 121,5 de large et 118 cm de hauteur (piédroits) face sud. Face nord, dans le clocher, elle mesure 71,5 cm de large et 115,5 cm de haut. Le sol du clocher se situe 62 cm plus bas.

<sup>362</sup> Afin de ne pas trop alourdir le texte et en simplifier sa compréhension, nous ne décrivons pas ici les multiples petites reprises affectant les murs du clocher et liées aux installations électriques modernes (éclairage, chauffage,

avec des moellons presque piqués et assisés, disposés bien serrés. Il faut également noter que tout le parement du mur ouest situé au-dessus de l'escalier est dépourvu de l'enduit à pierre vue. Une reprise importante de ce mur pourrait ainsi être possible.

Cet appareil est associé aux angles à des chaînages en moyen appareil, alternant d'une assise à l'autre les blocs disposés en carreau ou boutisse. À l'extérieur, des petits contreforts plats disposés en équerre marquent ces angles (*cf.* fig. 19, 68 ; annexe 2 : fig. 20 ; annexe 4 : fr. 5). Un bel ensemble de trous de boulins, témoins de l'échafaudage ayant servi à construire ces murs, peut encore être observé. Il est constitué de cinq rangées de deux trous de boulins par mur (*cf.* fig. 41, 43). Le mur oriental reste celui où ces trous sont le mieux conservés<sup>363</sup>. Les hauteurs correspondent parfaitement pour les murs est, sud et ouest. On constate seulement de légers décalages verticaux d'un rang à un autre, pouvant s'expliquer par des changements de perches. En revanche, le système change quelque peu pour le mur nord, où les deux premiers rangs sont situés à des niveaux différents<sup>364</sup>. Il faut attendre le troisième pour voir l'alignement avec les trois autres murs. Le percement de la porte nord-ouest a été complètement intégré dans le système d'échafaudement, puisque les boulins des trois premiers rangs sont beaucoup plus décalés vers l'est (*cf.* fig. 45). Pour le mur ouest, il faut toutefois souligner la présence d'une unique colonne de trous de boulins, le long de l'angle nord, ce qui pose de nouveau la question d'une éventuelle reprise de ce mur. L'accès aux faces extérieures des murs nord et sud, dans les combles du transept, permet de retrouver les mêmes alignements et de constater que les trous sont traversants (*cf.* fig. 55).

Les trois baies simples du premier étage sont constituées de deux piédroits appareillés, soutenant un arc en plein cintre fourré. Elles sont toutes les trois bouchées. À l'est, le bouchage est situé dans le fond de la baie, permettant d'observer l'ébrasement (*cf.* fig. 41). Au sud, le bouchage coupe le sommet de la baie et se poursuit au-dessus, entraînant une reprise du parement jusqu'aux marques laissées par l'ancien plancher (*cf.* fig. 48). Le changement d'enduit observé dans le parement en moellons se retrouve dans les baies et s'accompagne d'une modification de la mise en œuvre (*cf.* annexe 2 : fig. 8). Les assises inférieures sont ainsi constituées de blocs de calcaire allongés et de joints rubanés épais, très soignés. Les assises supérieures présentent des blocs plus hauts et des joints simplement beurrés, beaucoup plus irréguliers. Les arcs sont constitués d'une série de claveaux trapézoïdaux, relativement trapus, dont les extrados sont soulignés par un joint en relief traité dans l'enduit (*cf.* fig. 47). Les revers des murs nord et sud permettent d'observer les baies à l'extérieur, malgré la présence de poutres encastrées en elles. Nous pouvons toutefois voir qu'elles sont sans ébrasement extérieur et beaucoup plus petites<sup>365</sup>.

---

cloches...). Nous nous limiterons aux remaniements importants, ayant affecté l'évolution du bâtiment de manière déterminante.

<sup>363</sup> Le premier rang se situe à 51 cm de hauteur. Le second rang 85 cm au-dessus et le troisième rang 102 cm plus haut. Les dimensions des trous sont : 15 x 15 cm ; 12 x 15 cm ; 12 x 15 cm ; 15 x 14 cm.

<sup>364</sup> Le premier rang du mur nord est à 84 cm du sol. Le second rang est 102 cm au-dessus et le troisième rang 61 cm plus haut. Les trous mesurent : 15 x 12,5 cm ; 14 x 10 cm ; 14 x 15 cm ; 13 x 12 cm.

<sup>365</sup> La baie sud mesure 65 cm de large et 170 cm de hauteur sous clé dont 134 cm pour les piédroits à l'intérieur. Elle compte 33 cm de large et 72 cm de hauteur pour les piédroits à l'extérieur. La baie nord mesure 66 cm de large et 165 cm de hauteur sous clé dont 128 cm pour les piédroits à l'intérieur. Elle compte 34 cm de large et 93 cm de hauteur sous clé dont 73,5 cm pour les piédroits à l'extérieur. La baie est mesure 64 cm de large et 175 cm de hauteur sous clé dont 138 cm pour les piédroits à l'intérieur. Nous n'avons pas pu mesurer l'extérieur.

Le deuxième étage était ouvert sur ses quatre faces par des baies géminées en plein cintre, difficiles à observer étant donné la hauteur à laquelle elles se trouvent et la présence de la structure en bois supportant les cloches les coupant en partie (*cf.* fig. 49, 54). Ces baies sont entièrement appareillées avec des assises en moyen appareil de calcaire, parmi lesquelles quelques petites pierres verticales s'intercalent ponctuellement. Elles sont constituées de deux piédroits appareillés soutenant deux arcs en plein cintre fourrés retombant au centre sur un simple support quadrangulaire, sans imposte ni mouluration. L'ébrasement semble droit. Il est impossible de dire, en l'état actuel des choses, si cet étage est le résultat d'une surélévation ou pas. Toutefois, les techniques de mise en œuvre, avec les petites pierres verticales insérées dans les assises de moyen appareil et les arcs fourrés, évoquent l'art du XI<sup>e</sup> siècle.

Les deux angles occidentaux sont chacun percés d'une porte permettant la communication avec les deux bras du transept. Celle située au sud est visiblement une reprise de la fin du Moyen Âge (*cf.* fig. 67). Celle située au nord est en revanche caractéristique de l'époque qui nous intéresse et semble en lien avec une seconde baie située juste à côté, dans le bras nord du transept, dans le mur pignon oriental de la nef<sup>366</sup> (*cf.* fig. 9, 10, 45, 46, 55-56, 59-61). Les piédroits sont constitués d'assises de blocs de calcaire de Beauce ocre clair, dotés de joints rubanés épais. Ils soutiennent des arcs en plein cintre fourrés, constitués de claveaux étroits de calcaire blanc, provenant probablement de remplois de sarcophages, et conservant des traces de taille évoquant l'usage de la polka (*cf.* annexes 3 et 4). Les joints rubanés sont là encore très épais (*cf.* fig. 46).

Afin de comprendre les fonctions de ces deux portes, nous nous sommes intéressée aux murs du transept, visibles dans les combles du bas-côté nord.

#### **Le bras nord du transept :**

Le revers du mur nord du clocher présente un aspect semblable à celui visible à l'intérieur avec un parement d'environ 45 assises de moellons, en grande partie masqués par un enduit de chaux appliqué à pierre vue. Un changement intervient toutefois au-dessus de la douzième assise : une rangée de petits éléments allongés, mis en œuvre de manière serrée, marque visiblement l'emplacement d'une ancienne toiture. Celle-ci compte six blocs de calcaire blanc bûchés à chaque extrémité du mur. Entre eux prennent place des tuiles<sup>367</sup>. Les assises du parement situées au-dessus sont recouvertes d'un enduit différent qui vient sur les éléments précédemment décrits et le revêtement utilisé dans la partie inférieure du mur. D'une composition proche et appliqué de la même manière sur les pierres, il est toutefois moins bien conservé, ce qui paraît logique si cette partie de l'élévation se situait à l'origine à l'extérieur. L'examen du mur oriental du bras nord nous offre peu d'informations supplémentaires. Il est en effet entièrement masqué par divers états d'enduits. Dans la partie inférieure de l'angle avec le clocher, jusqu'à l'ancien niveau de toiture repéré précédemment, on observe les traces d'un chaînage en moyen appareil comprenant 7 assises, avec une alternance entre carreau et

<sup>366</sup> La porte située dans l'angle nord-ouest du clocher mesure 66 cm de large pour 160 cm de hauteur sous clé dont 125 cm pour les piédroits. L'autre mesure 67,5 cm de large pour 122 cm de hauteur sous clé dont 94 cm pour les piédroits. Le sol dans les combles du bras nord du transept a visiblement été surélevé lors de la mise en place du voûtement gothique. La porte nord-ouest ne mesure en effet plus que 123 cm de hauteur sous clé de ce côté-là.

<sup>367</sup> Dimensions des TCA : 307 x 39 ; 278 x 40 ; 211 x 23 ; 154 x 35 ; 156 x 69 ; 163 x 68 ; 116 x 60 ; 170 x 62 ; 149 x 63 ; 130 x 60 (en mm).

boutisses renforcées. Une portion de mur, correspondant au sommet d'un pignon venant s'appuyer contre le clocher, pourrait ainsi être contemporaine. Renforçant cette hypothèse, un unique trou de boulin est présent juste à côté du chaînage, quasiment à la même hauteur que le premier rang de boulin visible dans le mur nord du clocher (*cf.* fig. 57). Dans la partie supérieure de l'angle, au-dessus de l'ancien niveau de toiture, le chaînage d'angle du clocher effectue un léger ressaut de 12 cm, marquant probablement le début du contrefort plat visible à l'extérieur (*cf.* fig. 19, 58). Le mur oriental vient alors clairement s'appuyer sur ce contrefort et lui est donc postérieur. Nous pouvons également noter les vestiges d'un pan de toiture, aux deux-tiers de la hauteur du mur, orienté vers le clocher. Ceci marque probablement l'emplacement d'une toiture intermédiaire entre celle existant aujourd'hui et celle qui devait venir s'appuyer contre le clocher, repérée précédemment.

Le mur nord du transept présente un appareillage de moellons piqués, assisés avec des joints peu importants (*cf.* fig. 62 et annexe 1). Il est en rupture aussi bien avec le parement du mur oriental que celui du mur occidental (*cf.* fig. 63-64). D'après ce que l'on peut observer à l'extérieur, ce mur semble avoir été construit au cours des modifications du transept à la fin du Moyen Âge.

Le mur occidental est relativement complexe. La présence des vestiges de deux épais enduits de mortier blancs, couvrant en grande partie le mur, n'aide pas à sa bonne compréhension. Du côté de l'angle sud avec le clocher se trouve la porte en plein cintre dont nous avons déjà parlé (*cf.* fig. 9-10, 59, 61). Celle-ci est bouchée à l'aide de moellons liés par un mortier ocre orange vif. Quelques claveaux et un bloc du piédroit nord ont été bûchés lors de cette condamnation. À droite de celle-ci se trouvent quelques blocs de moyen appareil de calcaire de Beauce, couronnés par une pierre moulurée d'un bandeau surmontant un cavet. Le tout est lié en grande partie par le même mortier que les parties XI<sup>e</sup> (*cf.* fig. 10). Au-delà de cet ensemble, un grand coup de sabre vertical est visible. La moitié nord de ce mur ouest semble donc remaniée et cette reprise a visiblement affecté la partie inférieure de l'ensemble décrit. En comparant avec la disposition des différents éléments visibles à l'extérieur, nous en avons déduit que ces quelques blocs de calcaire terminés par une pierre moulurée pourrait correspondre avec l'extrémité du mur gouttereau nord de la nef avec un chaînage en moyen appareil surmonté du dernier bloc mouluré de la corniche (*cf.* fig. 62-63).

Au-dessus de la porte, quelques assises de moellons, toujours liées par le même mortier, sont visibles, ainsi que des pierres du chaînage d'angle. L'enduit blanc prend toutefois rapidement le dessus et masque toute la partie supérieure du mur. Il est ainsi impossible de voir où s'arrête le parement ancien. Nous pouvons simplement souligner, que contrairement à ce qui se passe autour de l'angle nord-est, le chaînage du clocher ne semble pas se transformer en contrefort au-dessus de l'ancienne toiture repérée sur le mur nord. De même, nous n'avons repéré aucune trace témoignant de l'accroche de cette toiture contre le mur ouest. Quelques pierres taillées appartenant à un ancien rampant sont bien visibles mais beaucoup plus haut dans le mur (*cf.* fig. 60, 62). L'élément de corniche repéré semble se situer dans le prolongement de celles-ci. Ce vestige de rampant pourrait alors éventuellement correspondre à celui de la toiture de la nef. Toutefois, il est également situé à la même hauteur et présente une pente identique à celui observé en face, sur le mur est. Il pourrait ainsi correspondre à une toiture couvrant ce bras de transept à une époque donnée. Seule une étude plus poussée du bâti, une fois les enduits retirés, apporterait des réponses sûres.

Toutefois, l'examen des combles du bras nord du transept permet d'attester l'existence d'une construction au nord du clocher au XI<sup>e</sup> siècle, venant s'appuyer jusqu'à la hauteur matérialisée par le rang de pierres blanches et de TCA. Dans les combles de cette partie, deux portes étaient visiblement aménagées, probablement pour permettre l'accès au clocher depuis la nef. Une échelle en bois, placée contre le mur pignon de cette dernière, pouvait ainsi permettre d'accéder au premier étage de la tour.

#### **Le bras sud du transept :**

Pour terminer, nous avons étudié également les parements des combles du bras sud du transept, afin de vérifier si nous trouvions des preuves d'un dispositif identique de ce côté-là. Le sol est situé légèrement plus haut que dans le clocher et le bras nord du transept, d'une cinquantaine de centimètres (*cf.* fig. 67). Le revers du mur sud du clocher présente une élévation proche de celle déjà observée : un parement de 42 assises de moellons de calcaire de Beauce, avec les trous de boulins traversants observés à l'intérieur, la baie du premier étage en partie éventrée par l'ancrage d'une poutre de la charpente actuelle, la porte à arc surbaissé de l'angle sud-ouest<sup>368</sup>. Le parement est divisé en deux parties par une assise de tuiles de terre cuite, marquant probablement l'emplacement d'une première toiture, comme au nord. La partie située sous cette assise est rejointoyée avec un enduit de mortier de chaux ocre clair, sableux, lissé en surface à la truelle. Encore très compact, il est appliqué de manière très débordante, à pierre vue. Il recouvre un mortier de chaux appliqué de manière identique, mais de couleur ocre orange clair et de composition légèrement plus grossière, avec des gravillons sombres (vers 0,5-1 cm). Il est possible que, comme au nord, il y ait une petite reprise dans ce mortier juste sous le rang de briques. En effet, au-dessus de celui-ci, le mortier utilisé semble identique mais de couleur légèrement plus foncée. Il est toujours appliqué à pierre vue mais est moins bien conservé. Les joints sont de plus en plus creux à mesure que l'on monte dans le mur. Certaines parties (à l'ouest de la baie centrale et à la base de la toiture actuelle) ont été rejointoyées au ciment gris.

Ce mur est encadré, à l'est et à l'ouest, par deux petits contreforts en moyen appareil de calcaire de Beauce, de faible épaisseur<sup>369</sup>. À l'est, ce contrefort est présent sur toute la hauteur visible, même sous l'assise de tuiles, contrairement à ce que nous avons observé au nord (*cf.* fig. 68). À l'ouest, il est visible seulement à partir de 3,93 m de hauteur, au-dessus d'un rampant de toiture présent sur le mur ouest (*cf.* fig. 69). Sous celui-ci, on peut constater la présence d'un chaînage d'angle, assez irrégulier dans le jeu d'alternance des assises entre carreaux et boutisses, ce qui correspond mal avec la mise en œuvre des chaînages du XI<sup>e</sup> siècle. Un coup de sabre vertical le long de ce chaînage, sur le mur sud du clocher, permet de penser qu'il s'agit là d'un remaniement postérieur.

Le mur oriental est entièrement masqué par une couche d'enduit de mortier de chaux blanc (*cf.* fig. 70). Nous pouvons juste noter la présence d'un rampant de toiture. Celui-ci ne correspond pas avec le niveau matérialisé par l'assise de tuiles dans le mur du clocher, environ 80 cm plus bas, ni avec celui présent sur le mur ouest, beaucoup plus haut.

<sup>368</sup> Celle-ci est constituée de deux piédroits appareillés, surmontés d'un arc clavé surbaissé. Les pierres sont liées par un mortier de chaux blanc, un peu friable, sableux, avec des gravillons gris (vers 0,5-1 cm) et des nodules de chaux, bien différent des mortiers ocre orange de la phase XI<sup>e</sup> siècle.

<sup>369</sup> Épaisseur du contrefort est : 18,5 cm.



Le mur sud a visiblement été entièrement reconstruit lors de l'édification de la tourelle de l'escalier à vis qui débouche ici par une porte constituée de deux piédroits appareillés soutenant un arc en plein cintre à quatre larges claveaux (*cf.* fig. 74-75). Une feuillure a été aménagée sur la face nord, probablement pour installer un vantail de porte. Une seconde ouverture quadrangulaire surmonte la porte et une petite fenêtre est percée dans la partie ouest du mur, servant aujourd'hui à l'évacuation d'une gaine. L'appareillage du mur est homogène : 29 assises de moellons de calcaire de Beauce, pas toujours très droites, se dédoublant parfois, sont liées par un mortier de chaux ocre clair, un peu rosé, compact, avec des gravillons (vers 0,5 cm) et quelques petites pierres (vers 3-4 cm) (*cf.* annexe 1). Celui-ci a viré au gris en surface et est alors devenu très friable. Ce mur est en rupture avec celui présent à l'est. Du côté ouest, le mortier du mur sud vient clairement sur l'enduit ocre clair recouvrant la partie supérieure du mur, au-dessus du retrait de ce dernier. En revanche, sous le retrait, les pierres sont liées avec le mortier du mur sud.

Enfin, le mur ouest est, comme au nord, le mur le plus complexe à comprendre montrant de multiples reprises et étant en partie masqué par un enduit de chaux ocre clair, friable et sableux, avec des gravillons (vers 0,5 cm) dont nous venons de parler à propos de la jonction de ce mur avec le parement sud (*cf.* fig. 71). S'y ajoutent un pilastre en béton moderne, coupant le mur en son milieu, ainsi qu'une épaisse gaine d'aluminium, plaquée contre lui sur toute la largeur du mur.

Dans sa partie inférieure, à côté du piédroit ouest de la porte d'accès au clocher, on peut observer la présence de moellons de calcaire sur 16 assises (*cf.* fig. 72). Ils sont liés par un mortier de chaux ocre orangé, assez compact, avec des gravillons (vers 0,5 cm). On constate toutefois que la proportion de gravillons est moins importante que dans les mortiers du XI<sup>e</sup> siècle du clocher, et que ce mortier n'est pas du tout appliqué à pierre vue comme ceux-ci. Il n'est pas certain que ces éléments appartiennent à la même phase. De l'autre côté de la colonne en béton, quelques pierres de moyen appareil sont visibles avant un coup de sabre vertical. Au-dessus de ces deux ensembles, nous pouvons également voir les pierres d'un rampant de toiture qui, partant du contrefort d'angle du clocher, semble bien s'orienter vers le sommet des quelques blocs de moyen appareil conservés. Comme au nord, ceci semble bien être les traces de l'accroche de l'extrémité est du sommet du mur gouttereau de la nef et de sa toiture (*cf.* fig. 72-73). Au sud de cet ensemble et du coup de sabre, le mur présente un appareil de moellons bien assisés, liés par le mortier de chaux du mur sud. À 1,55 m de hauteur, ce mur effectue un retrait de 21 cm sous une petite poutre de bois. Au-dessus, il est entièrement recouvert par l'enduit ocre clair présent sur tout le parement ouest. Nous pouvons juste y observer une assise de petites pierres allongées en saillie à environ 3,17 m de hauteur, ainsi qu'une petite cavité type trou de boulin, à la hauteur de la deuxième assise du contrefort d'angle (*cf.* fig. 69).

Beaucoup de questions restent ainsi sans réponse concernant ce mur ouest. À l'exception des assises du contrefort sud-ouest du clocher, il nous paraît difficile d'attribuer quoi que ce soit au XI<sup>e</sup> siècle. Éventuellement, les éléments liés à la toiture de la nef pourraient être attribués à cette phase (rampant de la toiture, chaînage en moyen appareil à gauche du pilier en béton) mais seul un réexamen une fois les enduits supprimés permettrait d'aller plus loin.

## INTERPRÉTATION

### ARGUMENTS DE DATATION ET PERSPECTIVES :

D'après nos observations, nous pouvons restituer le plan suivant pour l'église du XI<sup>e</sup> siècle : une nef unique, dotée de deux contreforts et d'un portail dans le pignon ouest, et un transept saillant (correspondant en partie avec le mur nord de la travée occidentale du transept) desservant probablement trois absidioles échelonnées (*cf.* fig. 7, état 1). La croisée du transept était surmontée au centre par un clocher. Ce plan rappelle notamment ceux des églises de Saint-Martin-le-Seul et Yèvre-la-Ville. Les incertitudes demeurent quant au mode de communication entre les différentes parties de l'édifice. On peut envisager un passage limité, avec de simples portes, comme c'est le cas à Bondaroy et Yèvre-la-Ville (*cf.* fig. 7, état 1, hypothèse 1) ou une plus grande ouverture avec de grandes arcades latérales comme aujourd'hui (*cf.* fig. 7, état 1, hypothèse 2). La première solution semble plus logique, par comparaison locale. Ce plan avait déjà été repéré par l'abbé Moufflet, et souvent repris depuis dans les publications < 9 ; 3 ; 13 >. Toutefois, ce dernier proposait un système de circulation complexe avec des tribunes en bois contre les murs gouttereaux de la nef permettant d'accéder à la porte observée dans les combles du bras nord du transept et à sa symétrique au sud. Ces portes auraient permis de circuler autour du clocher et de faire ainsi le tour jusqu'à la tribune opposée dans la nef < 9 : p. 4 >. Au premier étage du clocher, une chapelle aurait été installée, comme dans les clochers-porches. Si l'idée que la porte située dans le bras nord du transept ait pu servir d'accès au premier étage du clocher nous paraît très vraisemblable, de même que l'existence d'un système identique côté nord, comme à Yèvre-la-Ville, l'utilisation des combles comme espace de circulation et du premier étage du clocher comme chapelle s'avèrent beaucoup moins évidentes. En effet, nous avons déjà souligné les dimensions restreintes de ces portes, qui entraînent une circulation relativement malaisée. Il suffit par comparaison de jeter un œil à l'église de Saint-Aubin, en Côte d'Or, étudiée par Christian Sapin, pour s'en convaincre (*cf.* vol. IV, fig. 314). Là où une utilisation culturelle des espaces situés au premier étage du clocher et dans les combles qui l'entourent est attestée, les dimensions des baies qui permettent d'y accéder depuis la nef et de celles qui ouvrent sur le clocher sont toutes autres < 16 >. Cet exemple permet également de constater qu'un plan de ce type avec des chapelles latérales rectangulaires est également possible autour de l'an mil.

Cette église est agrandie une première fois au XIII<sup>e</sup> siècle par la construction de la travée orientale du transept actuel, qui devait plutôt constituer un vaste chœur rectangulaire de deux travées et trois vaisseaux avec les vestiges du chœur roman. En effet, dans le pignon oriental de la travée centrale, au-dessus de l'arc d'accès à l'absidiole, est encore visible le sommet d'une grande baie brisée identique à celles percées dans les autres murs de la travée (*cf.* fig. 7, état 2). La nef est alors réaménagée, avec le percement de quatre grandes baies brisées dans les murs gouttereaux, et d'une cinquième dans le pignon ouest. La corniche pourrait également avoir été remaniée à cette occasion.

L'édifice subit ensuite une dernière grande campagne de travaux, à la fin du Moyen Âge, en deux étapes :

- Dans un premier temps, les deux bras du transept sont modifiés dans la travée ouest avec la mise en place d'arcades à l'est et à l'ouest et d'un voûtement sur croisée d'ogives, et avec l'ajout de deux contreforts aux angles ouest. Le mur nord, percé d'une baie, est alors surélevé. Le mur sud semble avoir été entièrement

reconstruit, avec l'édification de la tourelle d'accès aux combles. Il apparaît d'ailleurs légèrement désaxé par rapport au reste du transept. À l'est enfin, une absidiole est rajoutée au chevet. Cette étape pourrait dater de la fin du XV<sup>e</sup> siècle ou du début du XVI<sup>e</sup> siècle.

- Puis, dans un second temps, les deux arcades latérales du clocher sont refaites dans le nouveau style flamboyant (*cf.* fig. 7, état 4). Le profil des bases et des nervures évoquent plus franchement le XVI<sup>e</sup> siècle.

Après l'ajout du porche ouest au XVII<sup>e</sup> siècle, l'édifice ne semble plus subir de modifications majeures.

Les historiens de l'art s'étant précédemment intéressés à l'église de Pithiviers-le-Vieil ont proposé, pour la première phase, des datations différentes, entre le début du X<sup>e</sup> siècle et la fin du XI<sup>e</sup> siècle :

- L'abbé Moufflet a proposé dans son étude sur les trois églises de Saint-Martin-le-Seul à Bondaroy, Pithiviers-le-Vieil et Yèvre-la-Ville, de placer leur construction à la même époque, étant donné les similitudes de leurs plans, soit au début du X<sup>e</sup> siècle < 9 : p. 9-10 >. Cette datation est fondée sur celle de l'église de Bondaroy, attestée par les sources écrites narrant sa construction par les moines en fuite de l'abbaye de Saint-Martin-de-Vertou au début du X<sup>e</sup> siècle. Cette datation nous paraît contestable. En effet, une seconde source évoque la reconstruction de l'église de Bondaroy par l'abbé Gauzlin de Saint-Benoît-sur-Loire, au premier tiers du XI<sup>e</sup> siècle. Or, l'édifice aujourd'hui conservé présente des caractéristiques nous permettant de pencher plus pour une datation au début du XI<sup>e</sup> siècle, qu'au début du X<sup>e</sup> (*cf.* notice 8).
- Jacques Raunet, plus récemment, a proposé de dater l'ensemble constitué par la nef et le clocher, de la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle. Cette proposition est basée sur les caractères de la construction comme les types de baie et notamment la fenêtre bouchée du mur sud de la nef, la frise de TCA en dents de scie, le portail ouest, ... < 3 : p. 54 ; 13 : p. 60 >.
- Enfin, Nathalie Sornicle propose la fin du XI<sup>e</sup> siècle pour la construction de la nef et de la tour. Cette datation n'est pas vraiment expliquée par l'auteur et nous paraît trop tardive au regard de ce qui se fait à Pithiviers à ce moment-là (collégiale Saint-Georges : notice 65) < 17 : p. 96 >.

Nous avons essayé de montrer ici que les parties anciennes de l'église semblent avoir une chronologie plus complexe que ce qui était proposé jusqu'ici, avec des reprises dans le clocher (changement de mise en œuvre à mi-hauteur des baies du premier étage), le portail ouest et un désaxement qui apparaît clairement dans le plan entre la nef et les parties orientales. Plusieurs hypothèses viennent à l'esprit pour les expliquer :

- La partie inférieure du premier étage du clocher pourrait constituer une construction réalisée avec des éléments de remplois plus anciens, rassemblés là dans une partie du clocher non visible aux yeux de tous. La rupture observée à mi-hauteur des baies correspondrait ainsi à une simple reprise dans le chantier, marquée par un changement important dans les modes d'approvisionnement et de mise en œuvre. Cette solution a l'avantage d'expliquer la relative homogénéité de

l'ensemble du clocher, ainsi que les liens entre le clocher et la nef, matérialisés par les deux portes situées à l'angle sud-ouest du bras nord du transept.

- La seconde hypothèse est de voir dans la partie inférieure du premier étage du clocher les vestiges d'un édifice plus ancien. En effet, l'appareil allongé, les remplois de sarcophages et les traces de taille de type polka renvoient à des constructions de la seconde moitié du X<sup>e</sup> siècle, alors que les caractères de la partie supérieure du clocher et de la nef évoquent plutôt la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle, avec le moellonage régulier avec enduit à pierre vue, les joints épais, la présence de boutisses renforcées, d'éléments verticaux dans les parties en moyen appareil, la présence de TCA... Il faut imaginer qu'alors, l'église aurait été reconstruite, à l'exception de cette petite partie. Ceci constitue une reconstruction importante à peu d'années d'intervalle. Nous avons eu l'occasion de noter, sur les blocs des chaînages d'angle au premier étage du clocher, la présence de traînées roses qui nous ont fait penser à des traces d'incendie, événement qui pourrait expliquer une reconstruction d'une telle importance. Cette hypothèse a l'avantage d'expliquer le changement d'orientation que l'on observe sur le plan entre la nef et le clocher.

Seules des fouilles pourraient permettre de pencher pour l'une de ces hypothèses, voire pour une autre solution.

En revanche, nous pensons que la reprise du portail, avec la mise en place de l'arc avec ses claveaux en écailles, constitue le dernier remaniement de cette époque. D'autres arcs de ce type sont visibles dans certaines églises du Val de Loire, notamment à La Chapelle Saint-Mesmin, et sont généralement datés de la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle. Nous en avons quelques-uns dans notre corpus, tous appareillés avec des morceaux de sarcophages haut-médiévaux, comme à Thimory (*cf.* notice 80). Le recours à ses remplois et la comparaison avec les édifices du Val de Loire empêchent de dater ces cas après le milieu du XI<sup>e</sup> siècle. Ce remaniement semble ainsi intervenir assez rapidement après la construction de la nef et plaiderait ainsi pour une datation relativement précoce dans le XI<sup>e</sup> siècle pour cette dernière.

## **SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE**

### **SOURCES :**

A : Andral M., *Plan parcellaire de la commune de Pithiviers-le-Viel, Section H*, Échelle 1/2500<sup>e</sup>, 1810, Orléans, AD 45, 2 Mi 5254.

B : Andral M., *Plan parcellaire de la commune de Pithiviers-le-Viel, Tableau d'assemblage*, Échelle 1/10000<sup>e</sup>, 1810, Orléans, AD 45, 2 Mi 5254.

C : *Carte de randonnée : Pithiviers. Neuville-aux-Bois*, Échelle : 1/25000<sup>e</sup>, Paris, éd. IGN, 1997, 1 carte (Carte de randonnée 2218 E).

D : *Correspondance : Réfection des façades et des couvertures. Subvention (1965-1967), 1932-1967*, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0081/045/0067 (Série 0081/045 : Restauration d'édifices du Loiret, série générale).

E : Longnon A., *Pouillés de la province de Sens*, Paris, Imprimerie Nationale, 1904, p. 13 (Recueil des Historiens de la France. Pouillés. Tome IV).

F : Manivit J., Desprez N., *Carte géologique de la France, Pithiviers*, Échelle 1/50000°, Paris, éd. BRGM, 1978, carte et livret, 32 p.

G : *Pithiviers-le-Vieil : dossier travaux* (Orléans – Service départemental de l'architecture et du patrimoine – Dossier de la commune de Pithiviers-le-Vieil).

H : *Pithiviers-le-Vieil : église Saint-Gervais et Saint-Protais. Dossier général* (CRMH, DRAC Centre, Orléans, dossiers sur la commune de Pithiviers-le-Vieil, 45253-1 G1).

I : *Pithiviers-le-Vieil : église Saint-Gervais et Saint-Protais. Église et presbytère. Construction et travaux (avec plans)*, 1803-1937, Orléans, AD 45, 9 M 1.

J : *Plan de l'église de Pithiviers-le-Vieil avec restitution du chevet d'après l'abbé Moufflet*, s. é., s. d. (Région Centre – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune de Pithiviers-le-Vieil).

K : *Plan de l'église de Pithiviers-le-Vieil d'après le cadastre de 1878*, Échelle 1/200°, s. d. (Région Centre – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune de Pithiviers-le-Vieil).

L : *Registre des délibérations du Conseil municipal*, 1838-1860, Pithiviers-le-Vieil, Archives municipales, 2 D 1.

M : *Registre des délibérations du Conseil municipal*, 1860-1867, Pithiviers-le-Vieil, Archives municipales, 1 D 3.

N : *Registre des délibérations du Conseil municipal*, 1867-1887, Pithiviers-le-Vieil, Archives municipales, 1 D 4.

O : *Registre des délibérations du Conseil municipal*, 1887-1900, Pithiviers-le-Vieil, Archives municipales, 1 D 5.

P : *Registre des délibérations du Conseil municipal*, 1919-1933, Pithiviers-le-Vieil, Archives municipales, 1 D 7.

Q : *Registre des délibérations du Conseil municipal*, 1934-1964, Pithiviers-le-Vieil, Archives municipales, 1 D 8.

R : *Registre des délibérations du Conseil municipal*, 1964-1977, Pithiviers-le-Vieil, Archives municipales, 1 D 9.

S : Rousseau P., *Notes et tirages photographiques relatifs à l'église de Mareau-aux-Bois*, s. d., Médiathèque de l'architecture et du patrimoine (Saint-Cyr), 1999/045/0003 (Série 1999/045 : Dossiers, tirages photographiques, plans, notes et relevés de l'érudit Pierre Rousseau relatifs à l'art roman et gothique en France). [Dans le dossier se trouvent également une série de photographies de Pithiviers-le-Vieil avec des annotations au dos].

T : Thibaudin C., *Fiche de pré-inventaire de l'église de Pithiviers-le-Vieil*, ministère de la Culture, 6 novembre 1973 (Région Centre – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune de Pithiviers-le-Vieil).

U : Thillier J., Jarry E., *Cartulaire de Sainte-Croix d'Orléans (814-1300) contenant le Chartularium Ecclesiae Aurelianensis Vetus*, Paris, éd. Alphonse Picard et fils, 1906, 634 p.

BIBLIOGRAPHIE :

1 : Bauchy J.-H., Un tympan mis au jour à Pithiviers-le-Vieil, *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, nouvelle série*, t. IV, n° 31-32, Orléans, éd. de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, 1966, p. 205-206.

2 : Charbonnier C., Le site gallo-romain de Pithiviers-le-Vieil, *Bulletin de la Fédération Archéologique du Loiret* 14, Orléans, éd. de la Fédération archéologique du Loiret, 1988, p. 59-64.

3 : Collectif, *Pithiviers-le-Vieil. Au fil de l'oeuf, au fil des siècles...*, Trappes, éd. Patrimoine Insolite, 2007, 168 p.

4 : Cribellier C., Les thermes de l'agglomération antique de Pithiviers-le-Vieil, *Bulletin de la Fédération Archéologique du Loiret* 17, Orléans, éd. de la Fédération archéologique du Loiret, 1992, p. 1-36.

5 : Cribellier C., Pithiviers-le-Vieil, *Agglomérations secondaires antiques en région Centre*, vol. I, Tours, éd. FERACF/ARCHEA, 1999, 224 p. (Revue archéologique du Centre de la France, 17<sup>e</sup> supplément).

6 : Cribellier C., Un quartier d'habitat gallo-romain à Pithiviers-le-Vieil, *Bulletin de la Fédération Archéologique du Loiret* 18, Orléans, éd. de la Fédération archéologique du Loiret, 1993, p. 15-97.

7 : Gaillard L., *Essai sur les églises du diocèse d'Orléans. Étude historique des monuments religieux des communes du département du Loiret, vol. 1 : Anciens arrondissements d'Orléans et Pithiviers*, Orléans, éd. de L. Gaillard, 1988, p. 155.

8 : Martellière P., Notes historiques sur Pithiviers-le-Vieil, *Bulletin du Photo-Club de Pithiviers* 6-1, Pithiviers, Imp. A.Gibier, 1908, p. 3-6.

9 : Moufflet A., Rousseau P., *Les églises à tribunes d'avant-chœur de la région de Pithiviers*, s. d., s. é., p. 3-4 (Étude inédite trouvée dans les dossiers de pré-inventaire de Bondaroy, Pithiviers-le-Vieil et Yèvre-la-Ville).

10 : Patron C., Pithiviers-le-Vieil, *Recherches historiques sur l'Orléanais, ou Essai sur l'histoire, l'archéologie, la statistique des villes, villages, hameaux, églises, chapelles, châteaux-forts, abbayes, hôpitaux et institutions de l'Orléanais proprement dit, depuis l'époque celtique jusqu'à nos jours*, Orléans, éd. Blanchard, 1870-1871, vol. II, p. 280-282 (Réimprimé en 1991 sous le titre *Département du Loiret. Dictionnaire des communes*, Paris, éd. Comédit, 1991, 2 vol.)

11 : Provost M., 194 - Pithiviers-le-Vieil (INSEE n°253), *Le Loiret. 45*, Paris, éd. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1988, p. 188-191 (Collection Carte archéologique de la Gaule).

12 : Raunet J., Des cultes païens au culte chrétien, Pithiviers-le-Vieil, *Art sacré 1. Rencontres avec le Patrimoine Religieux*, Orléans, éd. de l'association Rencontres avec le Patrimoine Religieux, 1992, p. 41-45.

13 : Raunet J., Pithiviers-le-Vieil, église Saint-Gervais-Saint-Protais, *Art sacré 1. Rencontres avec le Patrimoine Religieux*, Orléans, éd. de l'association Rencontres avec le Patrimoine Religieux, 1992, p. 47-60.

14 : Raunet J., Sortie du 12 décembre 1982. Saint-Gervais Saint-Protais de Pithiviers-le-Vieil, *Connaissance et sauvegarde du patrimoine*, Pithiviers, éd. de l'Association Connaissance et sauvegarde du patrimoine, 1982, 4 p.

15 : Rousseau P., Excursion du 26 septembre 1971 en Gâtinais, *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, nouvelle série*, t. VI, n° 44, Orléans, éd. de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, 1971, p. 155.

16 : Sapin C., Saint-Aubin, *Bourgogne romane*, Dijon, éd. Faton, 2006, p. 74.

17 : Sornicle N., Pithiviers-le-Vieil, *Architecture religieuse précoce dans le Loiret*, Nanterre, éd. de l'Université de Paris X, 1987, p. 88-97 (Mémoire de maîtrise sous la direction de Carol Heitz).

18 : Soyer J., Pithiviers-le-Vieil, *Les noms de lieux du Loiret. Recherches sur l'origine et la formation des noms de lieux du département du Loiret*, Roanne, éd. Horvath, 1979, p. 300-301.

19 : Vergnolle É., La Chapelle-Saint-Mesmin, église Saint-Mesmin, *Lumières de l'an mil en Orléanais. Autour du millénaire d'Abbon de Fleury, cat. expo. tenue au musée des Beaux-Arts d'Orléans, 16 avr.-11 juil. 2004*, Turnhout, éd. Brepols, 2004, p. 111-112

## ***PRESSIGNY-LES-PINS***

### **IDENTITÉ**

VOCABLE : Saint-Pierre et Saint-Marc

STATUT : Paroisse

DIOCÈSE : Sens

ARCHIDIACONÉ : Gâtinais

DOYENNÉ : Ferrières

DÉPENDANT DE :

DÉPARTEMENT : Loiret

N° INSEE : 45257

COORDONNÉES LAMBERT : x = 630,925 ; y = 2320,275.

PROPRIÉTAIRE ACTUEL : Commune.

PROTECTION MH : Néant.

### **HISTORIQUE**

PRINCIPALES DONNÉES TEXTUELLES :

L'église de Pressigny est mentionnée dès les années 840-843 dans une charte de Charles le Chauve comme possession de la cathédrale Sainte-Croix d'Orléans : « *Hae sunt autem cellae et res quas reddidit ecclesiae : cellam sancti Evurcii, sancti Aviti, sancti Maximini [...], Bellum campum, Treonas, Marogilum, Prisciniacum [...]* » < H : p. 65 >. Joseph Thillier et Eugène Jarry traduisent en effet le terme *cellae* par chapelles. La charte présentant ensuite une seconde énumération de noms qualifiés uniquement de *villae*, ils estiment que tous les sites mentionnés dans la première liste sont alors dotés d'une église appartenant au chapitre Sainte-Croix à l'inverse de ceux de la seconde qui ne seraient que des domaines < H : p. xxxv-xxxvi et lxii >. Nous retrouvons cette église parmi les listes de biens du monastère en 938 (privilège de Léon VII), en 956 (diplôme de Lothaire), 979 (diplôme de Louis V), 990 et 991 (diplômes de Hugues Capet et Robert II) < H : p. 39, 520, 126, 80, 86 >.

La paroisse ne semble pas citée avant 1348, selon Jacques Soyer, d'après un acte conservé aux archives départementales du Loiret, série G, Chapitre de Châtillon-sur-Loing < 6 : p. 100 >. Elles sont également présentes dans les comptes du diocèse de Sens réalisés vers 1350 < C : p. 47 >.

En 1997, le beffroi et le clocher ont été restaurés < F ; G >. Cette occasion, des éléments du décor de plâtre (chapiteaux des fausses colonnes masquant les poutres qui soutiennent le clocher à l'ouest) sont tombés ce qui a également entraîné une intervention sur ce décor intérieur.



**DESCRIPTION****PRÉSENTATION DU MONUMENT :**

L'église de Pressigny se situe à l'est de la route départementale 417, au cœur d'une zone relativement peu bâtie, à environ 200 m à l'ouest du Vernisson. Une grande place plantée d'arbres est ménagée autour de l'édifice, à l'emplacement de l'ancien cimetière dont le mur d'enceinte est partiellement conservé sous la forme d'un petit muret (cf. fig. 2-3). À une centaine de mètres au nord se trouve le château dit de la Valette, construction relativement récente puisque inexistante au XVIII<sup>e</sup> siècle (cf. fig. 2).

Le plan est constitué d'une nef unique terminant par une abside quadrangulaire légèrement plus basse et plus étroite. Deux chapelles latérales sont présentes au nord et au sud, formant transept (cf. fig. 4-6). L'ensemble mesure environ 22 m de long pour 5,83 m de large dans la nef.

Les parements extérieurs de l'église ont été entièrement rejointoyés au ciment (cf. fig. 7, 10-11, 13). L'intérieur a été entièrement réaménagé en 1844 avec la mise en place d'un décor de plâtre peint, de peintures et de boiseries, dans un style académique classicisant<sup>370</sup> (cf. fig. 14). Une bande de béton a été mise en place à la base des murs, sur environ 1 m de hauteur.

**PARTIES CONCERNÉES ET ÉLÉMENTS CONSERVÉS :** La nef et l'abside présentent des éléments attribuables à la période qui nous intéresse.

Les murs sont édifiés à l'aide de moellons de calcaire gris clair et de quelques meulières, bruts, irréguliers, disposés en assises avec une disposition partielle en *opus spicatum* (cf. annexe). Ce parement est bien conservé dans le mur gouttereau nord de la nef (cf. fig. 10), et la partie inférieure des murs pignons est et ouest (cf. fig. 7, 13). Le mur gouttereau sud a, en revanche, été beaucoup plus remanié avec plusieurs états de baies visibles et une grande ouverture bouchée sous un linteau en bois, dans la partie occidentale (cf. fig. 11). D'une manière générale, les assises supérieures des murs ont également été reprises (moellons de nature et de taille différentes, disparition de l'*opus spicatum*).

Ces assises en arêtes de poisson sont associées aux angles à des chaînages constitués d'une superposition de blocs provenant de débits de sarcophages en calcaire de Tonnerre (cf. fig. 7-8, 13) < 2 : p. 45 >. Ces angles ont été également en grande partie refaits, notamment celui du nord-ouest de la nef, dans sa partie inférieure (cf. fig. 8), et celui du sud-ouest, en totalité.

Les ouvertures ont été toutes remaniées : au XII<sup>e</sup> siècle pour le portail et la baie jumelée ouest, au XIX<sup>e</sup> siècle pour les fenêtres à encadrement en briques de la nef et du chevet. Subsiste néanmoins l'arc du portail occidental primitif en plein cintre<sup>371</sup> (cf. fig. 9). Il est constitué de 36 claveaux de calcaire irréguliers mais plutôt étroits (vers 5-6 cm de large) et allongés. Leur surface a été entièrement bûchée. L'extrados est souligné par un cordon, lui aussi bûché. Trois pierres allongées au nord du portail actuel, placées dans le prolongement de la retombée de l'arc, pourraient constituer des vestiges de l'ancien piédroit. Le calcaire employé, différent de

<sup>370</sup> La date de 1844 est inscrite au-dessus de la baie de l'abside. C'est probablement au cours de ces travaux que toutes les fenêtres de l'église ont été reprises avec des encadrements de briques (cf. fig. 10-11, 13).

<sup>371</sup> On peut restituer les dimensions suivantes : une hauteur sous clé d'environ 3,30 m, par rapport au sol actuel, et une largeur de 2,30 m.

celui du portail actuel, et le format allongé des éléments, pourraient plaider là aussi pour l'utilisation de débits de sarcophages.

Les deux chapelles formant transept ont en revanche visiblement été rajoutées dans un second temps. À l'exception de quelques assises reprenant une disposition en *opus spicatum* dans la partie inférieure du pignon de la chapelle nord mais qui semblent le résultat d'un remaniement, ces deux annexes présentent des murs mis en œuvre avec des moellons de calcaire disposés à plat et de manière serrée. Leurs angles sont eux appareillés avec des blocs de calcaire gris et non pas des remplois de sarcophages. Enfin, on peut noter l'absence de chaînages avec le vaisseau central et des alignements verticaux de blocs (dans les deux murs est) qui peuvent être interprétés comme les vestiges des anciens angles orientaux de la nef (*cf.* fig. 12).

### INTERPRÉTATION

#### ARGUMENTS DE DATATION ET PERSPECTIVES :

Cet édifice, modeste, n'a que peu attiré l'attention des auteurs précédents. L'hypothèse d'un premier état, attribué au XII<sup>e</sup> siècle, a été souvent avancée, en s'appuyant sur le profil de la baie haute du mur ouest, en plein cintre, dotée de larges claveaux ornés d'un biseau < A ; 1. 3 : p. 41 >. Ce type d'ouvertures, que l'on ne retrouve pas loin sur la façade de l'église de Solterre, renvoie en effet plutôt à l'architecture de la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle. Néanmoins, l'absence d'*opus spicatum* autour de cette baie, et les différences de mise en oeuvre avec l'arc de l'ancien portail, nous amène à penser qu'il y a eu un état antérieur, attribuable au plus tard au milieu du XI<sup>e</sup> siècle, comme le montre l'emploi du moellonnage en épis associé aux remplois de sarcophages aux angles.

### SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

#### SOURCES :

A : Bardisa M., *Fiche de pré-inventaire de l'église de Pressigny-les-Pins*, ministère de la Culture, 1993 (Région Centre – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune de Pressigny-les-Pins).

B : *Carte de randonnée : Montargis*, Échelle : 1/25000<sup>e</sup>, Paris, éd. IGN, 2004, 1 carte (Carte de randonnée 2419 E).

C : Longnon A., *Pouillés de la province de Sens*, Paris, Imprimerie Nationale, 1904, 790 p. (Recueil des Historiens de la France. Pouillés. Tome IV).

D : Mauvalet M., *Plan cadastral parcellaire de la commune de Pressigny-les-Pins, Section A dite du Bourg (avec dessin de croix et plan au sol de l'église et du cimetière)*, Échelle 1/2500<sup>e</sup>, 1839, Orléans, AD 45, 3 P 257/2.

E : Mauvalet M., *Plan cadastral parcellaire de la commune de Pressigny-les-Pins, Tableau d'assemblage*, Échelle 1/10000<sup>e</sup>, 1839, Orléans, AD 45, 3 P 257/2.

## NOTICE 68 - Pressigny-les-Pins

F : *Pressigny-les-Pins : dossier travaux* (Orléans – Service départemental de l'architecture et du patrimoine – Dossier de la commune de Pressigny-les-Pins).

G : *Pressigny-les-Pins : église Saint-Pierre et Saint-Marc, Dossier travaux* (CRMH, DRAC Centre, Orléans, dossiers sur la commune de Pressigny-les-Pins, 45257-2 T1).

H : Thillier J., Jarry E., *Cartulaire de Sainte-Croix d'Orléans (814-1300) contenant le Chartularium Ecclesiae Aurelianensis Vetus*, Paris, éd. Alphonse Picard et fils, 1906, 634 p.

I : Trudaine M., *Route de Paris à Lyon depuis le pont des Tournelles jusqu'à Maltaverne, Atlas*, encre de Chine et aquarelle, milieu XVIII<sup>e</sup> siècle, Paris, Archives nationales, F 14 8492/291 f.34.

### BIBLIOGRAPHIE :

1 : Bouex P., *L'église de Pressigny, Bulletin de la société d'émulation de l'arrondissement de Montargis* 18, Montargis, Imp. M. Midol, 1931, p. 3.

2 : Gély J.-P., *Nature et origine des sarcophages du haut Moyen Âge en remploi dans les églises du Centre de la France, Pierres du patrimoine européen. Économie de la pierre de l'Antiquité à la fin des Temps modernes, actes du colloque international de Château-Thierry, 18-21 octobre 2005*, Paris, éd. du CTHS, 2008, p. 35-48.

3 : Lioret D., *Pressigny-les-Pins. L'histoire d'un village*, Gien, Imp. Jeanne d'Arc, 2002, 152 p.

4 : Michel E., *Pressigny-les-Pins, Histoire et description des églises des arrondissements de Gien et de Montargis*, Paris, éd. Plon, 1885, p. 104.

5 : Patron C., *Recherches historiques sur l'Orléanais, ou Essai sur l'histoire, l'archéologie, la statistique des villes, villages, hameaux, églises, chapelles, châteaux-forts, abbayes, hôpitaux et institutions de l'Orléanais proprement dit, depuis l'époque celtique jusqu'à nos jours*, Orléans, éd. Blanchard, 1870-1871, vol. II, p. 119-120 (Réimprimé en 1991 sous le titre *Département du Loiret. Dictionnaire des communes*, Paris, éd. Comédit, 1991, 2 vol.)

6 : Soyer J., *Les noms de lieux du Loiret. Recherches sur l'origine et la formation des noms de lieux du département du Loiret*, Roanne, éd. Horvath, 1979, p. 100.

## QUIERS-SUR-BÉZONDE

### IDENTITÉ

VOCABLE : Saint-Pierre-ès- Liens

STATUT : Paroisse

DIOCÈSE : Sens

ARCHIDIACONÉ : Gâtinais

DOYENNÉ : Gâtinais

DÉPENDANT DE : Abbaye Saint-Jean de Sens [Chanoines augustins]

DÉPARTEMENT : Loiret

N° INSEE : 45259

COORDONNÉES LAMBERT : x = 607,475 ; y = 2333,475.

PROPRIÉTAIRE ACTUEL : Commune

PROTECTION MH : Néant

### HISTORIQUE

PRINCIPALES DONNÉES TEXTUELLES :

En 1132 et en 1152, l'archevêque de Sens confirme l'abbaye Saint-Jean de Sens dans la possession de nombreuses églises, dont celle de Quiers : « *ecclesiam de Carris, in honore beati Petri, apostoli* » < F ; H : vol. I, p. 290-291, 502-503 >. Quantin a traduit Carris sous la forme Quarres, sans préciser la localisation exacte. Jacques Soyer n'a pas retenu cette forme pour l'étymologie du nom Quiers. Il indique que les formes anciennes du nom sont inconnues et ne propose que des exemples de la fin du Moyen Âge comme Quierre-en-Gastinois, en 1558 < 6 : p. 35-36 >. C'est Bauchy qui a proposé de voir dans le *Carris* de la charte de 1132 le site de Quiers, probablement parce que l'ensemble des églises mentionnées dans cette charte sont situées dans un périmètre proche autour de Bellegarde < 2 >.

L'histoire commune entre les deux villes voisines a souvent été soulignée suite aux écrits de Dom Morin, qui précise au début de son étude sur les seigneurs de Bellegarde : « *Choisi se nommait autrefois Soisi et estoit distingué en Soisi le Vieil, qui releve de l'abbaye de Ferriere, et Soisi le Nouveau qui releve immédiatement du roy.* » < 4 >. À la suite de cela, les historiens récents ont proposé de voir la ville de Bellegarde, pour Soisi le Nouveau, et celle de Quiers, pour Soisi le Vieil. Bellegarde est en effet nommée *Sosiacum* dans les sources médiévales (cf. notice). Toutefois, les formes de *Sosiacum Novum* ou *Sosiacum Vetus* semblent inconnues dans les mêmes sources. Ainsi, les assimilations de Quiers à un Soisi le Vieil, doté d'une église fondée par l'abbaye de Ferrières, ne semblent reposer sur rien de concret, contrairement à ce que disent nombre d'auteurs<sup>372</sup> < 2 : p. 32-33 ; 3 : p. 16 >.

Les origines de l'église de Quiers restent ainsi relativement floues, d'autant plus que cet édifice n'apparaît pas dans les Pouillés du diocèse de Sens, publiés par Longnon < G >.

<sup>372</sup> Pour Bauchy : « Quiers, qui devait être Soisy-le-Vieil [...] » ; « Quiers était même fort vraisemblablement antérieur à Bellegarde... » < 2 p. 32-33 >. Pour Bérangère Bertrand, Quiers était une dépendance de Ferrières ayant fait construire une église placée sous le vocable de Saint-Pierre au VII<sup>e</sup> siècle < 3 : p. 16 >.

## DESCRIPTION

### PRÉSENTATION DU MONUMENT :

Le village de Quiers est construit le long du cours de la Bézonde, un petit ruisseau coulant à moins d'une centaine de mètres au sud-ouest de l'église. Celle-ci se trouve dans la partie nord de l'agglomération actuelle, le long de la route départementale 744 menant à Fréville-du-Gâtinais < C-D >. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, le village était très restreint, une dizaine de bâtiments entourant alors l'église (cf. fig. 2-3). L'ancien cimetière n'est pas localisé sur le cadastre.

Le plan de l'église est constitué d'une nef unique, divisée en deux travées par des contreforts extérieurs, précédée d'un petit porche, et suivie d'un transept saillant et d'une abside rectangulaire relativement courte (cf. fig. 4-5). Une sacristie a été rajoutée à l'extérieur, à l'angle sud-est entre l'abside et le transept. La nef et l'abside sont charpentées ; le transept voûté sur croisée d'ogives. Des départs d'ogives dans l'abside semblent indiquer soit un projet pour un chevet plus vaste, soit une réduction de la construction originelle (cf. fig. 20). L'église mesure ainsi 22,50 m de long pour 20,60 m de large dans le transept et 7,50 dans la nef et l'abside.

La petite nef unique charpentée est la partie la plus ancienne. Le transept et le chœur présentent des fenêtres à arcs brisés assez larges, et des voûtes d'ogives à pénétrations, permettant d'envisager une datation au plus tôt à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, voire plus probablement au cours des XV<sup>e</sup> – XVI<sup>e</sup> siècles. Des maladresses dans la retombée des voûtes dans la croisée du transept laissent supposer plusieurs phases de construction et/ou de voûtement dans cette fin du Moyen Âge (cf. fig. 21).

À l'intérieur, les murs sont entièrement masqués sous des enduits de plâtre peint en faux appareil, caractéristique des restaurations effectuées au XIX<sup>e</sup> siècle (cf. fig. 18-19). L'abbé Patron cite d'ailleurs des travaux réalisés en 1862 < 5 >. À l'extérieur, un épais enduit de chaux clair couvre également les parements. Il a probablement été mis en place au début des années 1990 < I >.

### PARTIES CONCERNÉES ET ÉLÉMENTS CONSERVÉS :

La nef, couverte d'un berceau charpenté, est la partie la plus ancienne. Elle mesure 12,20 m de long pour 7,52 m de large. Les parements sont entièrement masqués sous des enduits. Nos observations ne peuvent se limiter qu'aux contreforts et aux ouvertures, dont les pierres ont été uniquement rejointoyées.

Cette nef est ainsi épaulée par six contreforts, quatre situés en équerre aux angles de la façade ouest et deux autres au centre des deux murs gouttereaux. Ils semblent relativement proches, s'élevant sur plus des trois quarts de l'élévation et se terminant par un simple glacis. Toutefois, un examen plus attentif révèle des différences. Les contreforts situés au centre des murs gouttereaux sont dotés d'un socle en saillie absent sur ceux de la façade ouest. Ils sont également moins larges et appareillés avec de grands blocs de pierre, sans remplois de sarcophages ni éléments verticaux<sup>373</sup>. Les contreforts de l'angle nord-ouest sont eux

---

<sup>373</sup> Dimensions des contreforts situés au centre des murs gouttereaux : 49 x 65 x 50,5 (sud) et 48 x 64 x 47 (nord).

Dimensions des contreforts situés aux angles de la façade ouest : 46,5 x 80 x 39 (sud) et 44 x 77 x 53 (nord).  
Profondeur ouest x largeur x profondeur est. En centimètres.

appareillés en moyen appareil de calcaire avec très régulièrement des petites pierres verticales incluses dans la face principale (cf. fig. 16-17). Ceux de l'angle sud-ouest sont mis en œuvre soit avec de grandes pierres formant une assise complète, soit avec de petits éléments allongés, posés à plat (cf. fig. 15) ; le tout évoque sans hésitation des remplois de sarcophages haut-médiévaux. Ainsi, les contreforts de la façade ouest présentent deux types de mise en œuvre différents, mais attribuables à la période qui nous intéresse. Les autres sont probablement des ajouts plus récents.

Les encadrements des quatre baies des murs gouttereaux de la nef sont aujourd'hui totalement masqués sous une épaisse couche d'enduit, empêchant toute observation à leur sujet (cf. fig.13). Des photographies anciennes, antérieures aux restaurations des années 1990, nous montrent l'existence d'une cinquième fenêtre, située dans le mur pignon ouest et en partie coupée par la toiture du porche (cf. fig. 12). Seul l'arc est visible, constitué de petits claveaux blancs allongés, et souligné par un cordon formé par une assise de pierres taillées posées sur l'extrados. L'aspect très allongé des claveaux et la couleur blanche de ces pierres laissent peu de doutes quant à l'utilisation ici de remplois de sarcophages.

Cette baie surmontait un portail, encore visible aujourd'hui sous le porche<sup>374</sup> (cf. fig. 14). Il est constitué de deux piédroits appareillés de dix assises de blocs de calcaires, avec boutisses renforcées, soutenant un arc en plein cintre de 28 claveaux étroits. Tous les joints ont été repris au ciment. L'ébrasement intérieur est masqué sous une épaisse couche d'enduit et a sans doute été remanié.

## INTERPRÉTATION

### ARGUMENTS DE DATATION ET PERSPECTIVES :

L'église de Quiers n'a que peu retenu l'attention des historiens et la bibliographie la concernant est quasi-inexistante. La fiche de pré-inventaire du patrimoine, très brève, se contente de parler d'un édifice « sans caractère », construit au XIII<sup>e</sup> siècle et ayant subi des destructions par la suite (probablement en ce qui concerne le chœur), avant d'être restauré au XIX<sup>e</sup> siècle < A >. Pourtant, la nef est visiblement plus ancienne. Le portail en plein cintre, avec des boutisses renforcées, la mise en œuvre de certains contreforts avec de petits éléments allongés, et surtout, la baie du mur ouest, aujourd'hui masquée, visiblement appareillée avec de petits claveaux allongés taillés dans des sarcophages haut-médiévaux, indiquent une probable datation entre la fin du X<sup>e</sup> siècle et le milieu du XI<sup>e</sup> siècle.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

### SOURCES :

A : Berthelot M., *Fiche de pré-inventaire de l'église de Quiers-sur-Bézonde*, ministère de la Culture, 4 novembre 1968 (Région Centre – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune de Quiers-sur-Bézonde).

B : Blareau P., Dufour J.-L., Rieder H., *Département du Loiret. Commune de Quiers-sur-Bézonde. Rénovation de l'église. État actuel. Plans, façades*, Échelle 1/100<sup>e</sup>, juillet 1989.

---

<sup>374</sup> À l'extérieur, ce portail mesure 187 cm de large pour 295 cm de hauteur sous clé, dont 206 cm pour les piédroits. Il compte 210 cm de large à l'intérieur. La configuration actuelle ne permet pas d'autres mesures.

## NOTICE 69 - Quiers-sur-Bézonde

C : Bluté M., *Plan cadastral parcellaire de la commune de Quiers-sur-Bézonde, Section B, dite de Jobert*, Échelle 1/2500<sup>e</sup>, 1825, Orléans, AD 45 (Coligny), 3 P 259/4.

D : Bluté M., *Plan cadastral parcellaire de la commune de Quiers-sur-Bézonde, Tableau d'assemblage*, Échelle 1/10000<sup>e</sup>, 1825, Orléans, AD 45 (Coligny), 3 P 259/1.

E : *Carte de randonnée : Forêt d'Orléans. Massif d'Ingrannes. Bellegarde*, Échelle : 1/25000<sup>e</sup>, Paris, éd. IGN, 2003, 1 carte (Carte de randonnée 2319 OT).

F : *Gallia Christiana in provincias ecclesiasticas distributa : in qua series et historia archiepiscoporum et abbatum regionum omnium quas vetus Gallia complectebatur, ab origine Ecclesiarum ad nostra tempora deducitur, & probatur ex authenticis Instrumentis ad calcem appositis. Tomus duodecimus : ubi de Provinciis Senonensi & Tarentasiensi agitur*, Paris, Ex Typographia Regia, 1770, Instrumenta, col. 40.

G : Longnon A., *Pouillés de la province de Sens*, Paris, Imprimerie Nationale, 1904, 790 p. (Recueil des Historiens de la France. Pouillés. Tome IV).

H : Quantin M., *Cartulaire général de l'Yonne. Recueil de documents authentiques pour servir à l'histoire des pays qui forment ce département*, Auxerre, éd. Perriquet, 1854, vol. I, p. 254-256, 502-503.

I : *Quiers-sur-Bézonde : dossier travaux* (Orléans – Service départemental de l'architecture et du patrimoine – Dossier de la commune de Quiers-sur-Bézonde).

### BIBLIOGRAPHIE :

1 : Bauchy J.-H., *Bellegarde existait-il dès le X<sup>e</sup> siècle ?*, *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, nouvelle série, t. II, n<sup>o</sup> 9, Orléans, éd. de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, 1961, p. 6-7.

2 : Bauchy J.-H., *Note sur les origines de Bellegarde-en-Gâtinais et de Quiers-sur-Bézonde*, *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, nouvelle série, t. IV, n<sup>o</sup>25, Orléans, éd. de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, 1965, p. 32-34.

3 : Bertrand B., *L'église Notre-Dame de Bellegarde (Loiret)*, Paris, Université de Paris I – Panthéon Sorbonne, 2002, 2 vol. (Mémoire de maîtrise d'histoire de l'art, sous la direction de Maylis Baylé).

4 : Morin G., *Histoire générale des pays de Gastinois, Senonais & Hurepoix contenant la description des antiquités des Villes, Bourgs, Châteaux, Abbayes, Églises et maisons nobles desdits pays, avec mes Genealogies des Seigneurs & familles qui en dépendent. Composée par feu R. P. Dom Guillaume Morin, Grand Prieur de l'Abbaye Royale de Ferrière en Gastinois : & du depuis mise en lumière par les vénérables religieux de ladite abbaye*, Paris, éd. Veuve Pierre Chevalier, 1630, p. 132.

## NOTICE 69 - Quiers-sur-Bézonde

5 : Patron C., *Recherches historiques sur l'Orléanais, ou Essai sur l'histoire, l'archéologie, la statistique des villes, villages, hameaux, églises, chapelles, châteaux-forts, abbayes, hôpitaux et institutions de l'Orléanais proprement dit, depuis l'époque celtique jusqu'à nos jours*, Orléans, éd. Blanchard, 1870-1871, vol. II, p. 62-63 (Réimprimé en 1991 sous le titre *Département du Loiret. Dictionnaire des communes*, Paris, éd. Comédit, 1991, 2 vol.)

6 : Soyer J., *Les noms de lieux du Loiret. Recherches sur l'origine et la formation des noms de lieux du département du Loiret*, Roanne, éd. Horvath, 1979, p. 35-36.



# ***RECLOSES***

## IDENTITÉ

VOCABLE : Saint-Martin  
 STATUT : Paroisse  
 DIOCÈSE : Sens  
 ARCHIDIACONÉ : Gâtinais  
 DOYENNÉ : Milly  
 DÉPENDANT DE :

DÉPARTEMENT : Seine-et-Marne

N° INSEE : 77386

COORDONNÉES LAMBERT : x = 622,675 ; y = 2372,0875.

PROPRIÉTAIRE ACTUEL : Commune

PROTECTION MH : L'église est inscrite à l'Inventaire des Monuments historiques depuis le 14 avril 1926.

## HISTORIQUE

PRINCIPALES DONNÉES TEXTUELLES :

L'église et la paroisse de Recloses ne semblent pas mentionnées avant les années 1350, dans un Pouillé du diocèse de Sens < E : p. 38 >.

En 1999, l'église a été restaurée sous la direction de Louis Prieur. La façade extérieure nord de l'église a été ravalée, l'installation électrique revue et un plancher chauffant posé dans la nef, ce qui a entraîné la réalisation de fouilles préventives sous la direction de Bertrand Delattre < G >.

## DESCRIPTION

PRÉSENTATION DU MONUMENT :

La commune de Recloses est implantée à la lisière sud-est de la forêt de Fontainebleau, entre les communes d'Ury à l'ouest et de Bourron-Marlotte à l'est. Une occupation gallo-romaine et haut-médiévale du site a été mise en évidence, notamment dans des grottes et abris sous roche situés dans la partie orientale du territoire de la commune < 3 >.

L'église de Recloses est légèrement à l'écart de la rue principale du village, sur une légère éminence, dans un grand jardin clos de murs correspondant à l'ancien cimetière (cf. fig. 2-3). Le côté sud-est de l'édifice est en partie inclus dans une propriété privée. Des fouilles ont été menées en 1988 dans l'édifice, sous la direction de Bertrand Delattre, préalablement à la mise en place d'un plancher chauffant dans la nef<sup>375</sup> < Del >. Du côté du

---

<sup>375</sup> Il n'y a malheureusement pas de compte-rendu de ces fouilles dans la *Carte archéologique* publiée en 2008 < 3 >.

chevet, les fondations d'un édifice antérieur ont été mises au jour, ainsi que des tombes creusées en pleine terre et des tessons de céramiques médiévales (cf. fig. 8).

L'édifice présente un plan constitué d'un grand vaisseau unique rectangulaire de six travées avec, au sud, un clocher qui est implanté le long de la troisième travée depuis l'est et qui est prolongé de deux travées quadrangulaires supplémentaires, formant un bas-côté au chevet (cf. fig. 4-7). L'ensemble mesure 31,60 m de long pour 6,85 m de large dans la nef et 11,50 m dans le chevet.

L'état extérieur du monument varie selon les façades : le mur nord a été récemment entièrement restauré et recouvert par un enduit ocre clair, la façade occidentale a été également récemment rejointoyée (cf. fig. 10-11). Les autres murs présentent divers états d'enduits beaucoup plus anciens (cf. fig. 13). À l'intérieur, les parements sont masqués par une épaisse couche d'enduit servant de support à un faux appareil peint (cf. fig. 16-17).

### PARTIES CONCERNÉES ET ÉLÉMENTS CONSERVÉS :

Les murs ouest et sud de la nef (avant le clocher) présentent un appareil constitué de moellons de calcaire blanc, de meulières et de grès de Fontainebleau ferrugineux irréguliers et bruts (cf. fig. 11, 13, 15). Ils sont soigneusement assisés en arêtes de poissons (cf. fig. 14). Les rangs mesurent en moyenne entre 13 et 15 cm de haut. Les contreforts et les ouvertures associés ne datent que de l'époque gothique. On note néanmoins la présence d'un portail occidental constitué d'un arc clavé en plein cintre, d'un tympan maçonné, d'un linteau monolithe légèrement en bâtière et de deux piédroits appareillés à impostes<sup>376</sup> (cf. fig. 12). L'ensemble est mis en œuvre à l'aide de blocs taillés de calcaire clair lacustre, assez érodé. Les claveaux paraissent plutôt rectangulaires et assez trapus. Les impostes sont moulurées d'un bandeau surmontant un cavet et un biseau a été ménagé sur tout le pourtour de l'ouverture (piédroits, impostes et linteau).

## INTERPRÉTATION

### ARGUMENTS DE DATATION ET PERSPECTIVES :

La présence d'un petit moellonage en *opus spicatum*, associé en façade ouest à un portail relativement simple, en plein cintre, plaide pour une datation au cours du XI<sup>e</sup> siècle, peut-être dans la seconde moitié seulement si l'on tient compte de la présence d'un biseau sur les angles intérieurs de l'ouverture du portail. Ce dernier pourrait également être le résultat d'une restauration de l'ouverture. Ce premier édifice a été associé par Bertrand Delattre aux vestiges observés en fouilles dans la partie orientale de la nef, sans réelle justification < 1 >.

---

<sup>376</sup> Dimensions du portail à l'extérieur : hauteur sous clé : 3,35 m, dont 2,38 m de piédroits ; largeur : 1,43 m.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

### SOURCES :

A : Bray A., *Recloses. Canton de La Chapelle-La-Reine. Église* [plan], Échelle 0,005 m pour 1 m, s. d.

B : *Carte de randonnée : Forêt de Fontainebleau*, Échelle : 1/25000<sup>e</sup>, Paris, éd. IGN, 2003, 1 carte (Carte de randonnée 2417 OT).

C : Délivré J., *Fiche de pré-inventaire de l'église de Recloses*, ministère de la Culture, 28 octobre 1971 (Région Île-de-France – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune de Recloses).

D : Elouet M., *Plan cadastral parcellaire de la commune de Recloses, Section D, dite du village, 1<sup>ère</sup> feuille*, Échelle 1/1250<sup>e</sup>, s. d., Melun, AD 77, 4 P 37/4087.

E : Longnon A., *Pouillés de la province de Sens*, Paris, Imprimerie Nationale, 1904, p.38 (Recueil des Historiens de la France. Pouillés. Tome IV).

F : Prieur L., *Recloses. Église Saint-Martin. Contrat rural. Restauration de la façade nord et du petit pignon ouest. Plan*, Échelle 1/100<sup>e</sup>, 1998.

G : *Recloses : dossier travaux* (Fontainebleau – Service départemental de l'architecture et du patrimoine – Dossier de la commune de Recloses).

### BIBLIOGRAPHIE :

1 : Delattre B., *Intervention archéologique à Recloses*, 1998, 1 p.

2 : Garnier R., *Recloses, Dictionnaire des Monuments d'Île-de-France*, Paris, éd. Hervas, 1999, p. 672.

3 : Griffisch J.-N., *Recloses, Seine-et-Marne 77/2*, Paris, éd. Académie des Inscriptions et Belles Lettres/Ministère de l'Éducation/Ministère de la Recherche/Ministère de la Culture et de la Communication/Maison des Sciences de l'homme/Conseil général de Seine-et-Marne, 2008, p. 995-996 (Carte archéologique de la Gaule 77/2).

## **ROZOY-LE-VIEIL**

### **IDENTITÉ**

VOCABLE : Notre-Dame-et-Saint-Blaise

STATUT : Ancienne abbaye puis simple paroisse

DIOCÈSE : Sens

ARCHIDIACONÉ : Gâtinais

DOYENNÉ : Ferrières

DÉPENDANT DE :

DÉPARTEMENT : Loiret

N° INSEE : 45265

COORDONNÉES LAMBERT : x = 645,350 ; y = 2347,375.

PROPRIÉTAIRE ACTUEL : Commune

PROTECTION MH : L'église est classée Monument historique depuis le 6 novembre 1942.

### **HISTORIQUE**

PRINCIPALES DONNÉES TEXTUELLES :

L'église de Rozoy-le-Vieil est mentionnée pour la première fois en 1184 dans un acte de donation de Pierre de Courtenay : « [...]...*dedit pro remedio animae suae Deo et ecclesiae B. M. de Roseto, villas quae dicuntur Hervavilla, Marofvilla, et locum qui dicitur Contentum, et omne feodum ipsius, cum omni justitia vel balliagia, com omnibus hominibus et cum omni tenemento, in bosco et plano, et aequo donum hoc concesserunt et laudaverunt Elisabetha uxor et [...]* » < E : instr. Col. 59 >. D'après les historiens de la *Galla Christiana*, une abbaye de femmes avait été créée à Rozoy au début du XII<sup>e</sup> siècle, par une certaine « *Sancta Elisabetha monialis Calensis* » (Elisabeth de Crespy) < E : col. 189 >. Ils précisent également que suite aux conflits de la guerre de Cent ans et des guerres de religion, l'abbaye a été transférée à Villechasson, prenant le nom de Rozoy-le-Jeune : « [...] *quod Anglorum bello penitus et post Calvinistarum eversum est ; sanctimoniales vero ad praedium suum Villae-Cassonis translatae [...]* » < E : col. 188 >.

Dans le pouillé du diocèse de Sens levé vers 1350, une-paroisse et un prieuré féminin (« *Priorissa de Roseto Veteri* ») sont mentionnées à Rozoy-le-Viel < G : p. 48-49 >. Une abbaye est déjà également attestée à Villechasson dès cette date : « *Abbatissa de Roseto Juveni alias Villachasson* » < G : p. 50 >.

En 1965, une voûte en plaques d'isorel est mise en place pour couvrir l'édifice < J >. Entre 1971 et 1972, la charpente est consolidée et la ouverture de la flèche est restaurée < J >. Plusieurs restaurations des couvertures ont ensuite lieu, en 1989 puis en 1996. En 2008, l'ancien voûtement en bois à base de plaques d'isorel a été déposé, remplacé par un couvrement à charpente à chevrons formant ferme et berceau apparent < J >

## DESCRIPTION

### PRÉSENTATION DU MONUMENT :

L'église est située au cœur du village, implanté principalement le long d'une rue orientée est-ouest, sur un terrain en pente vers le sud où passe le Ruisseau de Sainte-Rose à une quarantaine de mètres (*cf.* fig. 2). Une grande place est aménagée autour de l'édifice au nord, à l'est et à l'ouest. Un vieux pressoir se trouve à quelques mètres du chevet. L'emplacement de l'ancien cimetière n'apparaît pas sur les anciens cadastres.

En plan, l'édifice présente une nef unique, précédée d'un porche caquetoire, et suivie d'un chevet plus étroit avec une travée droite et une abside semi-circulaire (*cf.* fig. 3-5). L'ensemble mesure environ 22 m de long, dont 14 m dans la nef, pour 7,20 m de large dans la nef et 5,40 m dans le chevet.

À l'extérieur, les parements ont été récemment rejointoyés avec un mortier ocre jaune clair. Les murs intérieurs sont en revanche masqués par des enduits de ciment.

**PARTIES CONCERNÉES ET ÉLÉMENTS CONSERVÉS :** L'essentiel du monument peut être daté du XI<sup>e</sup> siècle, à l'exception du porche et du mur sud qui a été fortement remanié (contreforts, angles et baies) à l'époque gothique.

L'édifice semble avoir été construit à l'aide de moellons de meulières réglés, associés à des remplois de sarcophages haut-médiévaux pour toutes les parties appareillées (angles, baies, contreforts)<sup>377</sup>. L'intérieur est charpenté, aussi bien pour la nef que le chevet.

- **Nef :** Le mur gouttereau nord de la nef est rythmé par la présence de trois fenêtres hautes, en plein cintre, sans ébrasement extérieur, mais avec un fort ébrasement intérieur. Elles sont placées haut dans le mur et régulièrement espacées (*cf.* fig. 6). L'encadrement appareillé est probablement constitué de remplois de sarcophages, au moins en partie pour les claveaux qui sont plutôt étroits et rectangulaires et de longueurs très irrégulières (*cf.* fig. 21).

Le mur sud a été profondément repris, notamment par l'adjonction de deux puissants contreforts et la reprise de l'angle sud-est, interventions qui pourraient témoigner de problèmes de stabilité du côté sud, en raison de la pente du terrain (*cf.* fig. 18).

Le mur occidental est doté d'un portail surmonté d'une baie en plein cintre du même type que celles du mur nord, coupée en partie par la toiture du porche (*cf.* fig. 5). Dans la partie supérieure du pignon, nous pouvons aussi noter la présence d'une ouverture cruciforme et d'une pierre sculptée avec un motif circulaire, orné d'une rosace, posé sur un socle (remploi d'une pierre antéfixe ?).

Le portail est situé dans un massif en saillie, mis en oeuvre avec des blocs de moyen appareil de calcaire et des remplois de sarcophages haut-médiévaux (*cf.* fig. 7-8). Un chaînage en moyen appareil est visible avec le parement occidental en moellons (*cf.* fig. 15). Mais la présence de l'enduit empêche de se prononcer avec certitude sur la chronologie des deux ensembles.

Ce portail mesure 1,66 m de large pour 3 m de haut (sous clé) à l'extérieur, et 1,92 m de large pour 3,7 m de haut (sous clé) à l'intérieur.

<sup>377</sup> Non mentionnés par Jean-Pierre Gély < 3 > mais bien identifiables grâce à quelques morceaux en L notamment dans les contreforts de l'abside (*cf.* fig. 20).

L'ouverture est constituée d'une archivolt en plein cintre à trois voussures, associées à des supports ébrasés. Le rouleau inférieur, légèrement outrepassé, retombe sur de simples piliers engagés en moyen appareil, sans aucune mouluration. L'arc est marqué par une alternance de claveaux étroits, des remplois de sarcophages, et de claveaux beaucoup plus larges (*cf.* fig. 13). La voussure centrale est soulignée à la base par un tore reposant sur deux colonnettes engagées avec chapiteaux, tailloirs et bases sculptées. Ces deux colonnettes sont juste légèrement dégagées de la masse du piédroit et non pas entièrement sculptées et détachées du fond. Le tailloir sud est orné de motifs d'étoiles à quatre branches, se poursuivant sur la face interne du dernier ébrasement. Le chapiteau, de forme relativement cubique, est sculpté d'une figure humaine en méplat et en réserve, représentant un personnage avec une tête disproportionnée, levant les bras en l'air, ce qui a permis à Bérangère Bertrand d'y voir la figure d'un atlante soutenant le tailloir < 1 : p.176 > (*cf.* fig. 10). L'astragale est doté d'une torsade et la base de trois scoties alternant avec trois tores, de hauteurs sensiblement égales (*cf.* fig. 11). Le tailloir nord est décoré de deux rosaces sur la face interne et de motifs de rosaces tournoyantes sur la face externe, se poursuivant sur le dernier ébrasement. Le chapiteau présente une rangée de losanges surmontant le motif d'une grande feuille avec de fortes et larges nervures (*cf.* fig. 9). L'astragale et la base sont identiques à celles du sud.

Le rouleau supérieur est de nouveau un simple arc en plein cintre, constitué de claveaux très larges, retombant sur de simples piliers engagés, ornés simplement d'une imposte sur la face intérieure, dans le prolongement des tailloirs des chapiteaux vus précédemment (*cf.* fig. 13). L'assise inférieure de ces supports est légèrement en saillie, avec un biseau au sommet, de manière à former une base. L'extrados de l'arc est souligné par un cordon en saillie sculpté de motifs d'étoiles à quatre branches (*cf.* fig. 14).

La face interne de ce portail a visiblement été remaniée (*cf.* fig. 12). L'arc actuel, en plein cintre, qui retombe sur des piliers engagés sans ornementation, a été mis en œuvre avec de très larges claveaux. Un arc plus ancien, constitué de petits claveaux étroits, apparaît au-dessus de la porte en bois. D'anciennes traces de fermetures sont visibles dans les piédroits.

Pour terminer avec la nef, signalons également la présence de deux niches liturgiques à l'intérieur, dans les murs nord et sud, juste avant le chevet, mais à des hauteurs différentes dans le mur. Au sud se trouve un lavabo, à 69 cm au-dessus du sol actuel, surmonté d'un arc en plein cintre (masqué par une couche de ciment) (*cf.* fig. 25). Au nord est visible une niche quadrangulaire, à 163 cm de haut, ornée d'une feuillure extérieure (*cf.* fig. 26). Ces dispositifs restent difficiles à dater.

- **Chevet** : Les murs gouttereaux de la travée droite étaient visiblement aveugles à l'origine, comme le montre encore le mur nord (*cf.* fig. 17-18). Une unique baie semblait avoir été percée à l'origine dans l'axe de l'abside (*cf.* fig. 19). Appareillée avec des remplois de sarcophages, elle est constituée de deux piédroits appareillés et d'un arc clavé en plein cintre<sup>378</sup> (*cf.* fig. 22). Sans ébrasement extérieur, elle est aujourd'hui bouchée, probablement suite à la mise en place d'un retable à l'intérieur.

<sup>378</sup> Dimensions extérieures : 160 cm de haut pour 90 cm de large.

Les angles entre la travée droite et l'abside à l'extérieur sont également appareillés avec des remplois de sarcophages, de même que les deux contreforts<sup>379</sup> qui épaulent l'abside et encadrent la baie d'axe (cf. fig. 17-18, 20). Ils sont dotés d'une base en saillie et de glacis qui ont visiblement été restaurés. Les vestiges du départ d'un arc sont présents sur le contrefort nord. Il faut noter que ces contreforts ne présentent aucun chaînage en moyen appareil avec le mur de moellons.

À l'intérieur, on peut également souligner que les murs nord et sud marquent un retrait dans leur partie supérieure (cf. fig. 23-24). Ces retraits sont présents sur toute la longueur de la travée droite au nord, et de part et d'autre de la baie au sud. Nous pouvons ainsi nous demander ces derniers n'étaient pas destinés à supporter une structure en bois, comme une tribune.

## INTERPRÉTATION

### ARGUMENTS DE DATATION ET PERSPECTIVES :

L'importance historique du monument et du site est souvent soulignée ; les versions étant en revanche différentes d'un auteur à un autre, probablement à cause de l'absence de sources < G : p. 50 ; H ; I ; 6 ; 7 >. Les sources sont en effet rares aujourd'hui sur cette abbaye et se limitent aux différents pouillés du diocèse de Sens et la *Gallia Christiana*, que nous avons mentionnés ci-dessus.

L'architecture de l'église en revanche n'a que peu été étudiée. Les datations sont extrêmement variables entre le XII<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècle, sans réelles argumentations < H ; I ; 2 ; 4 ; 5 >.

Les caractères généraux de cette église correspondent bien à ce que l'on peut observer aux X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles dans la région : un plan simple avec une nef unique suivie d'un chevet plus étroit, des ouvertures sans ébrasement extérieur, en plein cintre, placées haut dans le mur à l'extérieur et une mise en oeuvre mêlant moellons et remplois de sarcophages haut-médiévaux pour les encadrements d'ouvertures, angles et contreforts. La présence d'une charpente sur l'abside permet également d'envisager une datation relativement haute. Les sources écrites relatives à l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire pour l'abbatiate de Gauzlin évoquent en effet le voûtement en pierre d'absides auparavant couvertes de charpente, notamment dans le cas de l'église Sainte-Marie au sein de l'abbaye :

« *Sane ipsum propiciatorium gloriose virginis Marie, quam specialius semper devoto prosequatur corde, lapideo postmodum venustavit fornice ; cujus superficiem musivi ornasset scemate, si Deus omnipotens ei contulisset spatia prolixioris vite ; [...]* ».  
< A : p. 136-137 >.

« *Nundum eo tempore absida S. Mariae arcuato exaedificata erat opere, sed cuncta tabulatis tegebantur ligneis.* » < A : note 1 p. 136 >.

D'autres éléments pourraient à l'inverse plaider pour une datation plutôt tardive, dans la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle voire au début du XII<sup>e</sup> siècle. Il s'agit notamment de la conception du chevet, relativement grand par rapport à la nef avec une travée droite et une

---

<sup>379</sup> Dimensions : 48 x 68,5 x 52 cm pour celui du sud ; 50 x 73,5 x 58 cm pour celui du nord (profondeur sud x largeur x profondeur nord).

abside, qui rappelle les plans des chevets d'Ingrannes et de Courcy-aux-Loges probablement du début du XII<sup>e</sup> siècle, mais avec un voûtement en berceau brisé inexistant ici.

La datation du portail ouest, que les auteurs ont tendance à placer au début du XII<sup>e</sup> siècle, période au cours de laquelle apparaît ce type de porte à voussures et colonnettes engagées, pose aussi question. Celui-ci est doté de sculptures en réserve relativement frustes, et essentiellement géométriques ; le tore et les colonnettes sont des éléments très peu dégagés du fond, encore mal formés. Ce portail semble ainsi antérieur à ceux visibles à Échilleuses, Boësses, Bellegarde ou Montbouy, si on s'attache à une démarche purement évolutionniste. Il paraît improbable de faire remonter sa datation avant les années 1100. En se basant sur la modénature des bases, l'iconographie des chapiteaux et la composition des archivoltes, Bérangère Bertrand propose ainsi une datation dans le premier quart du XII<sup>e</sup> siècle, ce qui est également en correspondance avec les datations proposées par les historiens pour la construction de l'édifice par Elisabeth de Crespy < 1 : p. 177 >.

Les relations stratigraphiques entre le portail et le reste de l'édifice sont très difficiles à apprécier, les parements les entourant étant fortement enduits. Ainsi, deux possibilités sont à envisager :

- L'église a été construite au début du XI<sup>e</sup> siècle et remaniée dans le premier quart du XII<sup>e</sup> siècle avec l'ajout du portail occidental, probablement à l'occasion de l'arrivée d'une congrégation religieuse.
- L'église et le portail ont tous deux été mis en œuvre au début du XII<sup>e</sup> siècle, l'église gardant des caractères un peu archaïques comme les remplois de sarcophages. En revanche, son plan et ses proportions correspondent à ceux d'autres édifices de cette période.

Dans les conditions actuelles de l'étude, il est impossible de trancher entre ces deux hypothèses.

## **SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE**

### **SOURCES :**

A : Bautier R.-H. et Labory G., *Vie de Gauzlin. Vita Gauzlini, abbatis Floriacensis monasterii*, André de Fleury, Paris, éd. CNRS, 1969, 234 p. (Sources d'histoire médiévale II).

B : *Carte de randonnée : Lorrez-le-Bocqage. Chéroy*, Échelle : 1/25000<sup>e</sup>, Paris, éd. IGN, 1999, 1 carte (Carte de randonnée 2518 O).

C : Chene M., *Plan cadastral parcellaire de la commune de Rozoy-le-Vieil, Section A, dite du bourg, développement partiel (avec plan au sol de l'église)*, Échelle 1/1250<sup>e</sup>, 1837, Orléans, AD 45, 3 P 265/6.

D : Chene M., *Plan cadastral parcellaire de la commune de Rozoy-le-Vieil, Tableau d'assemblage*, Échelle 1/10000<sup>e</sup>, 1837, Orléans, AD 45, 3 P 265/1.

E : *Gallia Christiana in provincias ecclesiasticas distributa : in qua series et historia archiepiscoporum et abbatum regionum omnium quas vetus Gallia complectebatur, ab origine Ecclesiarum ad nostra tempora deducitur, & probatur ex authenticis Instrumentis ad*



*calcem appositis. Tomus duodecimus : ubi de Provinciss Senonensi & Tarentasiensi agitur*, Paris, Ex Typographia Regia, 1770, col. 188-189, *Instr.* col. 62.

F : Lemort A., *Rozoy-le-Vieil (Loiret). Église. Restauration de la façade sud. Plan et coupes*, Échelles 0,01 et 0,02, janvier 1975, Orléans, DRAC Centre, CRMH, 45265-1 T1.

G : Longnon A., *Pouillés de la province de Sens*, Paris, Imprimerie Nationale, 1904, p. 48-49 (Recueil des Historiens de la France. Pouillés. Tome IV).

H : Moreau M., *Fiche de pré-inventaire de l'église Notre-Dame de Rozoy-le-Vieil*, ministère de la Culture, 18 avril 1969 (Région Centre – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune de Rozoy-le-Vieil).

I : Moufflet R., *Notes manuscrites sur l'église de Rozoy-le-Vieil*, 3 p., Abbaye de Saint-Benoit-sur-Loire, fonds privé Moufflet.

J : *Rozoy-le-Vieil : dossier travaux* (Orléans – Service départemental de l'architecture et du patrimoine – Dossier de la commune de Rozoy-le-Vieil).

K : *Rozoy-le-Vieil : église Notre-Dame, Dossier général* (CRMH, DRAC Centre, Orléans, dossiers sur la commune de Rozoy-le-Vieil, 45265-1 G1).

L : *Rozoy-le-Vieil : église Notre-Dame, Dossier travaux* (CRMH, DRAC Centre, Orléans, dossiers sur la commune de Rozoy-le-Vieil, 45265-1 T1).

**BIBLIOGRAPHIE :**

1 : Bertrand B., *Rozoy-le-Vieil, Les façades occidentales des églises romanes de l'ancien archidiaconé du Gâtinais*, Paris, Université de Paris I – Panthéon Sorbonne, 2003, vol. I, p. 174-177 (Mémoire de DEA d'histoire de l'art, sous la direction de Maylis Baylé).

2 : Gaillard L., *Rozoy-le-Vieil, Essai sur les églises du diocèse d'Orléans. Étude historique des monuments religieux des communes du département du Loiret, vol. 2 : Anciens arrondissements de Montargis et Gien*, Orléans, éd. de L. Gaillard, 1988, p. 77.

3 : Gély J.-P., *Nature et origine des sarcophages du haut Moyen Âge en remploi dans les églises du Centre de la France, Pierres du patrimoine européen. Économie de la pierre de l'Antiquité à la fin des Temps modernes, actes du colloque international de Château-Thierry, 18-21 octobre 2005*, Paris, éd. du CTHS, 2008, p. 35-48.

4 : Michel E., *Rozoy-le-Vieil, Histoire et description des églises des arrondissements de Gien et de Montargis*, Paris, éd. Plon, 1885, p. 118-119.

5 : Michel E., Rozoy-le-Vieil, *Monuments religieux, civils et militaires du Gâtinais (Départements du Loiret et de Seine-et-Marne) depuis le XI<sup>e</sup> jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle*, Lyon, éd. Librairie générale Henri Georg, 1879, p. 45-46.

6 : Patron C., *Recherches historiques sur l'Orléanais, ou Essai sur l'histoire, l'archéologie, la statistique des villes, villages, hameaux, églises, chapelles, châteaux-forts, abbayes, hôpitaux et institutions de l'Orléanais proprement dit, depuis l'époque celtique jusqu'à nos jours*, Orléans, éd. Blanchard, 1870-1871, vol. II, p. 152-155 (Réimprimé en 1991 sous le titre *Département du Loiret. Dictionnaire des communes*, Paris, éd. Comédit, 1991, 2 vol.)

7 : Soyer J., *Les noms de lieux du Loiret. Recherches sur l'origine et la formation des noms de lieux du département du Loiret*, Roanne, éd. Horvath, 1979, p. 641.

# RUAN

## IDENTITÉ

VOCABLE : Saint-Félix

STATUT : Paroisse

DIOCÈSE : Orléans

ARCHIDIACONÉ : Beauce

DOYENNÉ :

DÉPENDANT DE : Saint-Aignan d'Orléans

DÉPARTEMENT : Loiret

N° INSEE : 45266

COORDONNÉES LAMBERT : x = 570,3875 ; y = 2345,8875.

PROPRIÉTAIRE ACTUEL : Commune

PROTECTION MH : Néant

## HISTORIQUE

PRINCIPALES DONNÉES TEXTUELLES :

Helgaud de Fleury, dans sa *Vie de Robert le Pieux*, raconte qu'à l'occasion de la consécration de l'église Saint-Aignan d'Orléans en 1029, le souverain fit don des églises de Santilly et de Ruan, avec leurs droits paroissiaux, leurs villages et toutes leurs dépendances : « *Dedit etiam et huic sancto ecclesias duas, Sentilliacum et Rutinagum, cum villis omnibus quae ad ipsas pertinent, quas precepto regali firmavit et corroborari jussit : promeruit autem et a domno Theodorico, venerabili Aurelianorum episcopo, altaria ipsarum ecclesiarum cum pontificali privilegio de ipsis a se facto, quod sancto contulit Aniano et regi inclito qui eum in voce exultacionis semper dilexerat de corde bono.* ». < A : p. 112-115 >.

C'est donc sans surprise que l'on retrouve l'église de Ruan mentionnée en 1162, dans une bulle du pape Alexandre III résumant les possessions de l'abbaye Saint-Aignan d'Orléans : « [...] *villam de Roem cum Ecclesia* [...] » < E : p. 117 des preuves >. Il faut attendre 1234 pour obtenir confirmation de l'existence de la paroisse, dans le cartulaire de l'abbaye Notre-Dame-des-Voisins : « *Noverint universi quod Petrus Papions, in nostra presentia constitutus, omnem decimam quam habebat apud Leonem et apud Maxinvillam et in parrochia de Rothomago* [...] » < D : p. 153-154 >. On la retrouve par la suite dans les comptes du diocèse d'Orléans levés en 1369-1370 < F : p. 327 >.

En 1816, la couverture de l'église est restaurée, de même que la voûte lambrissée de la nef. Le clocher est également consolidé, les quatre poteaux le soutenant étant remplacés et une tribune créée. Les enduits sont alors refaits. En 1833 et en 1841, des travaux de couverture et de charpente sur le clocher sont menés après des dégâts causés par la foudre lors d'orages. En 1839, les contreforts de l'église sont repris ainsi que la couverture de la nef et du clocher en 1857. En 1875, une importante restauration intérieure est menée : la porte d'entrée est remplacée ; les dallages intérieurs sont refaits ; le plancher et les lambris du chœur sont

posés, les tribunes sont restaurées et un nouvel escalier d'accès à quartier tournant est installé ; les vitraux sont remplacés ; et enfin une cloche est fondue à cette occasion. Une sacristie est construite l'année suivante, en 1876. En 1890, une nouvelle restauration de la voûte lambrissée de la nef a lieu. Il faut attendre ensuite la fin de la Seconde guerre mondiale pour trouver une nouvelle phase de travaux, concernant la réfection complète des toitures de l'édifice en 1946. Enfin, en 1955, suite à un orage, le clocher est une nouvelle fois restauré (couverture et charpente)<sup>380</sup> < J >.

En 1988, la toiture et les enduits de l'église ont été refaits < I >. Le clocher est à son tour restauré en 1999 et 2000, sous la direction de Guillaume Trouvé < I ; J >.

## **DESCRIPTION**

### **PRÉSENTATION DU MONUMENT :**

L'église de Ruan est implantée au cœur d'un village rural de la Beauce. L'ancien cimetière se développait autrefois au sud-ouest de l'église alors que l'ancien presbytère était situé au sud-est du chevet, peu avant une grande mare (*cf.* fig. 2).

Une importante occupation du site est attestée depuis l'époque gallo-romaine : une grande *villa* d'une quarantaine d'hectares a été repérée à environ 3 km à l'ouest de l'église et de multiples prospections ont permis de récolter tessons de céramiques et monnaies des époques gallo-romaine, mérovingienne et carolingienne sur l'ensemble du territoire de la commune < 3 >.

En plan, l'église de Ruan est composée d'une grande nef unique charpentée suivie d'un chevet plus étroit avec une travée droite terminée par une abside semi-circulaire, toutes deux voûtées sur croisée d'ogives (*cf.* fig. 3-5). L'ensemble mesure 33,50 m de long pour 9,95 m de large dans la nef et 5,25 m dans le chevet. Le chevet ne semble pas antérieur au XII<sup>e</sup> siècle (avec des remaniements aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, notamment la mise en place de la voûte et de la charpente) et la nef a été très profondément remaniée, notamment à la fin du Moyen Âge.

Les parements extérieurs ont été rejointoyés avec un mortier ocre clair (*cf.* fig. 11-12). À l'intérieur, les murs sont masqués par un enduit supportant un faux appareil peint (*cf.* fig. 17-18).

### **PARTIES CONCERNÉES ET ÉLÉMENTS CONSERVÉS :**

Dans la première travée occidentale du mur sud de la nef subsiste une petite baie en plein cintre, haut placée dans le mur, bouchée, sans ébrasement extérieur (*cf.* fig. 13-14). Elle est mise en œuvre, au cœur d'un parement de moellons visiblement assisés, à l'aide de deux piédroits en moyen appareil de calcaire blanc et un linteau monolithe plein cintre.

---

<sup>380</sup> Cet historique des travaux a été dressé par Guillaume Trouvé, à l'occasion de la rédaction du dossier de subvention pour obtenir les crédits nécessaires à la restauration du clocher en 1998, à partir du dépouillement des Archives municipales < I >. Nous n'avons pas fait de vérification de ces sources.

## INTERPRÉTATION

### ARGUMENTS DE DATATION ET PERSPECTIVES :

Le chevet est généralement considéré dans l'historiographie comme étant la partie la plus ancienne de l'édifice, construite dans le courant du XII<sup>e</sup> siècle. La nef est alors présentée comme plus récente, reconstruite à la fin du Moyen Âge < B ; J ; 1 >.

L'unique petite baie préservée dans la première travée ouest de la nef semble toutefois indiquer le contraire. Les caractères de sa mise en œuvre permettent en effet d'envisager l'existence d'une construction dès le XI<sup>e</sup> siècle. La mention de la donation de l'église par Robert le Pieux aux alentours de 1029 permet même d'envisager une date de construction antérieure à celle-ci, dans le premier tiers du siècle voire avant.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

### SOURCES :

A : Bautier R.-H. et Labory G., *Vie de Robert le Pieux, Epitoma vitae regis Roberti PII*, Helgaud de Fleury, Paris, éd. CNRS, 1965, p. 112-115 (Sources d'histoire médiévale 1).

B : Berthelot M., *Fiche de pré-inventaire de l'église de Ruan*, ministère de la Culture, 19 janvier 1968 (Région Centre – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune de Ruan).

C : *Carte de randonnée : Artenay*, Échelle : 1/25000<sup>e</sup>, Paris, éd. IGN, 1990, 1 carte (Carte de randonnée 2218 O).

D : Doinel J., *Cartulaire de Notre-Dame de Voisins, de l'ordre de Citeaux*, Orléans, éd. H. Herluison, 1887, p. 153-154 (Collection des cartulaires du Loiret).

E : Hubert R., *Antiquitez historiques de l'église royale Saint-Aignan d'Orléans*, Orléans, éd. Gilles Hotot, 1661, p. 117.

F : Longnon A., *Pouillés de la province de Sens*, Paris, Imprimerie Nationale, 1904, p. 327 (Recueil des Historiens de la France. Pouillés. Tome IV).

G : *Plan cadastral parcellaire de la commune de Ruan, Section*, Échelle 1/2500<sup>e</sup>, vers 1808, Orléans, AD 45, 2 Mi 5261.

H : *Plan cadastral parcellaire de la commune de Ruan, Tableau d'assemblage*, Échelle 1/10000<sup>e</sup>, vers 1808, Orléans, AD 45, 2 Mi 5261.

I : *Ruan : dossier travaux* (Orléans – Service départemental de l'architecture et du patrimoine – Dossier de la commune de Ruan).

J : Trouvé G., *Loiret. Commune de Ruan. Église Saint-Félix. Restauration du clocher. Dossier de subvention*, 1999, n. p.

K : Trouvé G., *Loiret. Commune de Ruan. Restauration de l'église. Coupe longitudinale. État actuel*, Échelle 1/100<sup>e</sup>, 1998.

L : Trouvé G., *Loiret. Commune de Ruan. Restauration de l'église. Coupe sur l'abside. État actuel*, Échelle 1/100<sup>e</sup>, 1998.

M : Trouvé G., *Loiret. Commune de Ruan. Restauration de l'église. Façade est. État actuel*, Échelle 1/100<sup>e</sup>, 1998.

N : Trouvé G., *Loiret. Commune de Ruan. Restauration de l'église. Façade nord. État actuel*, Échelle 1/100<sup>e</sup>, 1998.

O : Trouvé G., *Loiret. Commune de Ruan. Restauration de l'église. Façade ouest. État actuel*, Échelle 1/100<sup>e</sup>, 1998.

P : Trouvé G., *Loiret. Commune de Ruan. Restauration de l'église. Façade sud. État actuel*, Échelle 1/100<sup>e</sup>, 1998.

Q : Trouvé G., *Loiret. Commune de Ruan. Restauration de l'église. Plan au sol. État actuel*, Échelle 1/100<sup>e</sup>, 1998.

**BIBLIOGRAPHIE :**

1 : Gaillard L., *Essai sur les églises du diocèse d'Orléans. Étude historique des monuments religieux des communes du département du Loiret, vol. 1 : Anciens arrondissements d'Orléans et Pithiviers*, Orléans, éd. de L. Gaillard, 1988, p. 13.

2 : Patron C., *Recherches historiques sur l'Orléanais, ou Essai sur l'histoire, l'archéologie, la statistique des villes, villages, hameaux, églises, chapelles, châteaux-forts, abbayes, hôpitaux et institutions de l'Orléanais proprement dit, depuis l'époque celtique jusqu'à nos jours*, Orléans, éd. Blanchard, 1870-1871, vol. I, p. 267 (Réimprimé en 1991 sous le titre *Département du Loiret. Dictionnaire des communes*, Paris, éd. Comédit, 1991, 2 vol.)

3 : Provost M., 232 - Ruan (INSEE n°266), *Le Loiret. 45*, Paris, éd. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1988, p. 204-205 (Collection Carte archéologique de la Gaule).

# SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS

## IDENTITÉ

VOCABLE : Sainte-Geneviève

STATUT : Prieuré-cure

DIOCÈSE : Sens

ARCHIDIACONÉ : Gâtinais

DOYENNÉ : Ferrières

DÉPENDANT DE : Saint-Jean de Sens

DÉPARTEMENT : Loiret

N° INSEE : 45278

COORDONNÉES LAMBERT : x = 636,300 ; y = 2313,375.

PROPRIÉTAIRE ACTUEL : Commune

PROTECTION MH : Néant.

## HISTORIQUE

PRINCIPALES DONNÉES TEXTUELLES :

L'église de Sainte-Geneviève-des-Bois est mentionnée pour la première fois en 1152, dans un privilège accordé par le pape Eugène III pour l'abbaye de Saint-Jean de Sens, parmi les biens de cette dernière : « *In quibus hec propriis duximus exprimenda vocabulis : [...] Ecclesiam Beatae-Genovefe [...]* » < F : p. 503 >. Les droits de procuration ne sont attestés qu'au XIV<sup>e</sup> siècle, dans le pouillé du diocèse de Sens levé vers 1350 < E : p. 49 >.

L'église a été entièrement restaurée entre 2000 et 2004 : les couvertures ont été refaites ainsi que les enduits intérieurs et extérieurs après drainage des façades < G >. La foudre étant tombée sur le clocher au cours des travaux, le clocher a également été restauré à cette occasion < G >.

## DESCRIPTION

PRÉSENTATION DU MONUMENT :

La commune de Sainte-Geneviève-des-Bois est située sur les hauteurs dominant la rive gauche du Loing, face au site de Châtillon-Coligny occupant la rive droite. Le village s'est essentiellement développé autour de la route principale venant de Châtillon et comptait seulement quelques dizaines d'habitations au début du XIX<sup>e</sup> siècle. L'église est située à l'entrée orientale du village. Le plan cadastral levé en 1831 permet encore d'observer nombre d'éléments liés à l'ancien prieuré : l'allée d'arbres menant à l'entrée de l'église et une série de bassins et petits canaux à quelques dizaines de mètres du chevet, probables vestiges des jardins représentés sur les gravures du XVIII<sup>e</sup> siècle (*cf.* fig. 2, 6-7). La majorité des bâtiments annexes avaient toutefois déjà disparus, notamment le grand corps de bâtiment en L qui flanquait l'église au sud et formant une cour qui n'est pas sans évoquer un cloître, précédé d'une porterie à l'ouest (*cf.* fig. 7). Le cimetière était alors implanté en avant de la façade

occidentale de l'église, cerné par une enceinte, avant d'être déplacé à 300 m environ de là, à la sortie ouest du village (cf. fig. 7 et 2).

Le site de Sainte-Geneviève-des-Bois est occupé depuis une époque ancienne puisqu'un important ensemble funéraire (un tumulus princier) du V<sup>e</sup> siècle avant J.-C. a été mis en évidence au lieu-dit « La Ronce », à environ 1,25 km au nord de l'église, en bordure du Loing < 5 >. Le mobilier particulièrement riche illustre des liens importants avec les élites du nord de l'Italie, notamment l'Etrurie (vase *Stamnos* importé).

En plan, l'église de Sainte-Geneviève-des-Bois présente un clocher-porche suivi d'une nef unique, de deux chapelles latérales formant transept et d'un chevet composé d'une abside semi-circulaire. L'ensemble mesure 33,50 m de long, dont 22,20 m pour la nef, pour 24,90 m de large dans le transept et 9,40 m dans la nef. Ni le clocher-porche, ni le bras sud du transept ne sont représentés sur le plan cadastral de 1831, ils ont probablement été rajoutés postérieurement.

Les parements de l'édifice sont très largement rejointoyés au mortier de chaux à l'extérieur et entièrement enduits à l'intérieur.

### PARTIES CONCERNÉES ET ÉLÉMENTS CONSERVÉS :

Les murs gouttereau nord de la nef et ouest du bras nord du transept sont dotés d'une série d'arcatures brisées bouchées qui nous permettent de restituer l'existence d'un collatéral nord aujourd'hui détruit (cf. fig. 11, 14). Les traces de l'ancrage de la toiture sur le mur ouest du transept sont encore bien visibles (cf. fig. 14). Au-dessus des deux arcades orientales du mur gouttereau nord de la nef apparaissent deux petites baies bouchées en plein cintre, en partie recoupées par les grandes arcades gothiques (cf. fig. 11). Elles sont constituées de deux piédroits en moyen appareil de calcaire blanc, surmontés pour l'une d'un arc clavé en plein cintre, et pour l'autre d'un linteau monolithe plein cintre (cf. fig. 12-13). L'ensemble est mis en œuvre à l'aide de remplois de sarcophages haut-médiévaux en calcaire de Tonnerre, identifiés par Jean-Pierre Gély < 2 : p. 45 >. Dépourvues d'ébrasement extérieur, ces baies sont placées dans la partie supérieure du parement, mis en œuvre à l'aide de moellons type meulières de couleur rouille, peut-être rubéfiés. La disposition des pierres en assises ou pas reste toutefois difficile à déterminer en raison de l'importance du rejointoiement. Aucun autre élément de la nef ne semble pouvoir être attribué à cette première phase de construction de l'église.

Nous n'avons malheureusement pas pu accéder directement à l'abside, seulement l'observer de loin (cf. fig. 8-9). Elle est contrebutée par deux petits contreforts plats en moyen appareil et percée de grandes baies en plein cintre avec un très léger biseau extérieur ce qui renvoie plutôt à première vue à une datation postérieure au XI<sup>e</sup> siècle.

## INTERPRÉTATION

### ARGUMENTS DE DATATION ET PERSPECTIVES :

L'église de Sainte-Geneviève-des-Bois n'a pas vraiment suscité l'intérêt des historiens jusqu'ici. Seul le dossier de pré-inventaire de l'édifice propose une construction dans le courant du XII<sup>e</sup> siècle, sans réelle explication < A >. Toutefois, la présence des petites baies bouchées dans le mur gouttereau nord de la nef permet d'envisager une origine plus ancienne, dès le XI<sup>e</sup> siècle, pour cet édifice qui a été profondément remanié au cours des siècles.



## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

### SOURCES :

A : Bardisa M., Pouvreau P., *Dossier d'inventaire topographique de l'église paroissiale Sainte-Geneviève de Sainte-Geneviève-des-Bois*, ministère de la Culture, 1990-1993 (Région Centre – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune de Sainte-Geneviève-des-Bois).

B : *Carte de randonnée : Châtillon-Coligny*, Échelle : 1/25000<sup>e</sup>, Paris, éd. IGN, 2004, 1 carte (Carte de randonnée 2420 E).

C : Célarié M., *Plan cadastral parcellaire de la commune de Sainte-Geneviève-des-Bois, Section F dite du Bourg, de Montbouteille et de la Quitaillerie (avec plan au sol de l'église et dessin de six croix)*, Échelle 1/2500<sup>e</sup>, 1831, Orléans, AD 45, 3 P 278A/12.

D : Célarié M., *Plan cadastral parcellaire de la commune de Sainte-Geneviève-des-Bois, Tableau d'assemblage*, Échelle 1/20000<sup>e</sup>, 1831, Orléans, AD 45, 3 P 278A/1.

E : Longnon A., *Pouillés de la province de Sens*, Paris, Imprimerie Nationale, 1904, p. 49, 79 (Recueil des Historiens de la France. Pouillés. Tome IV).

F : Quantin M., *Cartulaire général de l'Yonne*, Auxerre, éd. Perriquet, 1854, vol. I, p. 502-503.

G : *Sainte-Geneviève-des-Bois : dossier travaux* (Orléans – Service départemental de l'architecture et du patrimoine – Dossier de la commune de Sainte-Geneviève-des-Bois).

H : *Vue du prieuré-cure de Sainte-Geneviève du côté est*, encre et lavis sur papier, XVIII<sup>e</sup> siècle, 46 x 57 cm, collection privée (Repr. Inv. R. Malnoury 90 45 0503 X).

I : *Vue du prieuré-cure de Sainte-Geneviève du côté ouest*, Encre et lavis sur papier, XVIII<sup>e</sup> siècle, 46 x 57 cm, collection privée (Repr. Inv. R. Malnoury 90 45 0504 X).

### BIBLIOGRAPHIE :

1 : Charron A., *Essai historique sur Sainte-Geneviève-des-Bois*, Fontainebleau, éd. M. Bourges, 1898, 39 p.

2 : Gély J.-P., Nature et origine des sarcophages du haut Moyen Âge en remploi dans les églises du Centre de la France, *Pierres du patrimoine européen. Économie de la pierre de l'Antiquité à la fin des Temps modernes, actes du colloque international de Château-Thierry, 18-21 octobre 2005*, Paris, éd. du CTHS, 2008, p. 35-48.

3 : Mauret-Cribellier V., *Le canton de Châtillon-Coligny. Loiret*, Orléans, éd. de l'Association régionale pour l'étude du patrimoine de la région Centre, 2000, p. 14, 15, 38 (Inventaire

## NOTICE 73 - Sainte-Geneviève-des-Bois

général des monuments et des richesses artistiques de la France – Images du Patrimoine ; 199).

4 : Michel E., Sainte-Geneviève-des-Bois, *Histoire et description des églises des arrondissements de Gien et de Montargis*, Paris, éd. Plon, 1885, p. 105-106.

5 : Milcent P.-Y., Moulherat C., Un tumulus princier du V<sup>e</sup> siècle avant J. C. à Sainte-Geneviève-des-Bois, « La Ronce » (Loiret), *Fastes des Celtes entre Champagne et Bourgogne aux VII<sup>e</sup> – III<sup>e</sup> avant notre ère*, Reims, éd. Société archéologique champenoise, 1999, p. 295-332 (Mémoires de la Société champenoise ; 15).

6 : Patron C., *Recherches historiques sur l'Orléanais, ou Essai sur l'histoire, l'archéologie, la statistique des villes, villages, hameaux, églises, chapelles, châteaux-forts, abbayes, hôpitaux et institutions de l'Orléanais proprement dit, depuis l'époque celtique jusqu'à nos jours*, Orléans, éd. Blanchard, 1870-1871, vol. II, p. 120-121 (Réimprimé en 1991 sous le titre *Département du Loiret. Dictionnaire des communes*, Paris, éd. Comédit, 1991, 2 vol.)

7 : Soyer J., *Les noms de lieux du Loiret. Recherches sur l'origine et la formation des noms de lieux du département du Loiret*, Roanne, éd. Horvath, 1979, p. 523-524.

## SAINT-GERMAIN-LAVAL

### IDENTITÉ

VOCABLE : Saint-Germain et Saint-Laurent

STATUT : Prieuré-cure

DIOCÈSE : Sens

ARCHIDIACONÉ : Melun

DOYENNÉ : Montereau

DÉPENDANT DE : Abbaye bénédictine de Saint-Germain-des-Prés à Paris.

DÉPARTEMENT : Seine-et-Marne

N° INSEE : 77409

COORDONNÉES LAMBERT : x = 648,95 et y = 2378.

PROPRIÉTAIRE ACTUEL : Commune

PROTECTION MH : L'église a été inscrite à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques par arrêté du 23 mai 2007.

### HISTORIQUE

PRINCIPALES DONNÉES TEXTUELLES :

L'église est mentionnée pour la première fois en 1125 ou 1126 dans une lettre de l'archevêque de Sens, par laquelle il accorde son autel à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés en échange du paiement d'une redevance annuelle : « *Notum fieri volumus presentibus pariter et futuris quia veniens venerabilis frater Hugo, abbas cenobii beati Vicentii martiris et sancti Germani Parisiensis, multis precibus supplicavit nobis ut altare de villa que dicitur Ethmannus et altare de villa que dicitur Sanctus Germanus, que duo altaria predecessores ejus abbates sub titulo et respectu vicariorum personis, predictae ecclesie beati Germani suc censuali tenore possidenda in perpetuum concederemus.* »<sup>381</sup> < G : p. 83, p. xxxvj, n°XLXII ; AI : p. 128-129 >. Ce texte pourrait bien venir officialiser une situation plus ancienne.

Saint-Germain-Laval se situe en effet à l'emplacement d'une ancienne *villa* appartenant à l'abbaye parisienne depuis l'époque carolingienne. La première mention de ce domaine apparaît dans une charte de 786. Charlemagne fait alors don de la *villa* de Marolles à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés : « [...] *hoc est villam nostram nuncupate Madriolas in pago Meledunense super fluvium Sequana* [...] »<sup>382</sup> < AH : p. 32 >. La précision du pays melunais, se développant au nord de la Seine et pas au sud, exclut le site actuel de Marolles-sur-Seine, identifié quant à lui avec une autre *villa* citée par Charlemagne dans ce même document : « [...] *et Celsiaco villa praefati sancti Germani usque monasteriolum sancti Mauricii ex*

<sup>381</sup> Cet acte ne règle visiblement pas définitivement le statut de l'église de Saint-Germain-Laval puisqu'à la fin du siècle, en 1191, des désaccords subsistent entre l'archevêque de Sens et l'abbé de Saint-Germain-des-Prés portant sur les droits de procuration de l'église, désaccords réglés par un arbitrage royal : « *Nos autem faciemus quittari jam dictae ecclesiae et abbati medietatem decimae lanae a presbyteris qui sunt in ecclesiis Sancti-Germani per archiepiscopatum Senonensem constitutis, scilicet Emant, Balneolo, et villa quae dicitur Sanctus-Germanus juxta Musteriolum.* » < AJ : p. 432 >.

<sup>382</sup> Cette *villa* est mentionnée par la suite dans les biens de l'église de Saint-Germain-des-Prés, dans le *Polyptyque d'Irminon*, abbé aux environs de 790-811 < W : vol. II, p. 47 >.

*utraque ripa fluminis Sequanae cujuscumque sit terra [...].* » < AH : p. 33 >. Charlemagne donne ainsi la *villa* de Marolles, située en bord de Seine, dans le pays melunais (sur la rive nord), avec toutes ses dépendances, notamment les droits sur la portion du fleuve comprise entre *Alsiacum* (*Celsiaco villa* = Marolles-sur-Seine) et le petit monastère Saint-Maurice (Montereau-Fault-Yonne). L'examen d'une carte actuelle permet de se rendre rapidement compte qu'il n'y a que Saint-Germain Laval entre ces deux limites<sup>383</sup> (cf. fig. 2). En 1168, une charte de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés fait clairement le lien entre cette *villa* de Marolles (qualifié alors de 'Vieux' maintenant par opposition au site d'*Alsiacum* qui a depuis repris le nom de Marolles seul) et Saint-Germain-Laval : « [...] *pro quodam nemore quod est prope Monsteriolum, inter Veteres Matriolas, villam scilicet que Sanctus Germanus appellatur, et Froongnerias* [...] ». < AH : p. 215 >. Ce domaine est présent dans les textes jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle, période à laquelle y est mentionnée l'existence d'une église dédiée à Saint-Pierre qui a disparu dès le Moyen Âge<sup>384</sup> < G : p. xlv ; AH : p. 215 ; X >. La survivance dans la toponymie du vocable de saint Pierre permet de circonscrire assez précisément l'emplacement de ce premier lieu de culte, à environ 500 m plus à l'ouest du bourg actuel, plus en contrebas le long de la Seine<sup>385</sup> (cf. fig. 2).

Revenons à l'édifice qui est l'objet de notre étude. Après cette première attestation en 1125-1126, une deuxième charte rédigée quelques années plus tard, en 1176, constitue l'unique mention claire de l'existence d'une communauté religieuse à Saint-Germain-Laval et atteste l'existence d'une paroisse dès cette époque : « *Universitati vestre notum fieri volumus quod controversia que vertebatur inter Hugonem, abbatem sancti Germani Mosteriolum, et Girbertum, sacerdotem sancti Germani juxta Mosteriolum* [...] » < AI : p. 220-221 >. Ce document fait état de problèmes d'organisation entre les moines et le prêtre, à tel point que l'archevêque de Sens doit intervenir pour décider qui dira tel office et qui touchera telle obole. Un passage est tout à fait intéressant et suggère qu'à cette époque l'église de Saint-Germain-Laval, alors qualifiée de *matrice ecclesia*, pourrait fonctionner en même temps que l'ancienne église Saint-Pierre, la *capella* : « *Dominicis et aliis festivis diebus sacerdos primo cantabit missam in matrice ecclesia ; deinde, si voluerit, ad capellam descendet, et monachi majorem missam celebrabunt et cotidie pulsabunt vespas, et interim dum pulsabuntur sacerdos suas cantabit et monachi post eum.* ». Le vocable de la chapelle n'est pas précisé mais la manière récurrente dont la distinction est faite entre l'église principale et la chapelle ainsi que l'expression « *ad capellam descendet* » qui s'applique particulièrement à la topographie du site (il faut en effet descendre de la colline où se trouve l'église Saint-Germain pour rejoindre l'emplacement présumé de l'ancienne église Saint-Pierre) permettent de supposer que nous

<sup>383</sup> Pour l'argumentation détaillée permettant d'identifier les deux sites anciens de Marolles et *Alsiacum* cités dans le texte de Charlemagne, se référer à l'article publié par Paul Quesvers en 1888 < 19 >. Nous ne reprenons ici que les principaux arguments.

<sup>384</sup> L'église (ou chapelle) Saint-Pierre n'est plus mentionnée dans les *Pouillés du diocèse de Sens* du XIV<sup>e</sup> siècle, publiés par Auguste Longnon < X >. Toutefois, Albert Catel rapporte que dans les documents de la vente de la seigneurie de Pontville entre 1674 et 1679, la description des biens comprend une chapelle Saint-Pierre près du moulin et du ru l'alimentant < L >. Nous pouvons nous demander si l'ancienne église Saint-Pierre n'aurait pas survécu en tant que chapelle du château de Pontville. Sur le plan de la seigneurie de Saint-Germain-Laval en 1762 apparaissent effectivement deux bâtiments disposés en L au bord du ru longeant l'ancien fief de Pontville avec la dénomination Saint Pierre à côté (cf. fig. 5).

<sup>385</sup> L'identification de Vieux-Marolles avec l'ancienne seigneurie de Pontville et le quartier Saint-Pierre de l'actuelle commune de Saint-Germain-Laval a été relevé dès 1888 par Paul Quesvers < 19 : p. 15 >.

avons affaire à ces deux édifices distincts<sup>386</sup>. Nous pouvons ensuite supposer que progressivement l'église Saint-Pierre (la chapelle des moines bénédictins) a été supplantée par l'église paroissiale Saint-Germain qui est devenue progressivement le siège d'un prieuré-cure de l'abbaye parisienne. Ce statut n'est toutefois clairement affirmé que dans les pouillés du diocèse de Sens à partir des années 1350 < X : p. 27 >. La charte de 1176 apporte l'unique mention de la présence d'une communauté religieuse à Saint-Germain-Laval ; les sources postérieures ne mentionnent au mieux qu'un prieur et constituent essentiellement des documents réglant des désaccords entre les différents pouvoirs locaux (l'abbaye de Saint-Germain-de-Prés, l'archevêque de Sens, les seigneurs de Marolles pour les principaux) au sujet des serfs, de divers droits sur la Seine, sur les bois, sur les terres, les droits de gîte.

Il faut ensuite attendre le XVIII<sup>e</sup> siècle pour trouver de nouvelles informations relatives à l'église. En 1762, l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés accorde au seigneur Joseph Micault d'Harnelay l'intégralité de la seigneurie de Saint-Germain-Laval, à l'exception de sa forêt, dans le cadre d'un bail emphytéotique de 99 ans (*cf.* fig. 4-5). < Y ; L ; AF >. À cette occasion, un état des lieux du domaine est réalisé et un plan est levé, permettant d'avoir une bonne idée de son importance et offrant le premier plan connu de l'église. L'ensemble s'étend sur environ 5 km de large, d'ouest en est, à l'est de Montereau, et presque 15 km de long, du nord au sud, depuis la Seine jusqu'à la forêt de Saint-Germain-Laval (située au sud de la commune actuelle de La Chapelle-Rablais). Cette dernière constituait visiblement une source de revenus importante au Moyen Âge pour l'abbaye parisienne et est régulièrement au cœur des discussions entre les différents protagonistes de l'époque.

À la Révolution, le prieuré est probablement supprimé. L'église devient possession de la commune et est transformée en Temple de la Raison < 6 : p. 20-21 >. Les bâtiments annexes et le presbytère sont vendus comme biens nationaux < A >. L'acte de vente du presbytère (située à quelques dizaines de mètres à l'ouest de l'église) mentionne : « Au dehors du presbytère est encore adossée contre l'église une grange de 36 pieds de long sur 15 pieds de large et 12 pieds de haut depuis le sol jusqu'à l'égout du comble et mauvaise couverture. » < A >. Cette grange est probablement le collatéral sud de l'église, les dimensions correspondent parfaitement.

Après la Révolution et le rattachement de la paroisse de Saint-Germain-Laval à celle de Forges, l'église reste fermée plusieurs années. Le Conseil municipal se mobilise afin de récolter les fonds nécessaires à sa remise en état et d'obtenir la réouverture d'une cure. Il faut attendre 1827 pour la première et 1837 pour la seconde<sup>387</sup> < 20 : p. 25 >.

---

<sup>386</sup> Nous rejoignons en cela l'avis émis par Dom Anger en 1906, dans son étude sur la Seigneurie de Saint-Germain-Laval qui a traduit la charte de 1176 et en a conclu que les moines de Saint-Germain-des-Prés possédaient leur propre chapelle où ils pouvaient célébrer des offices < 2 >. En revanche, nous n'adhérons pas à la théorie d'Albert Catel selon laquelle la chapelle des moines aurait été « située dans l'église même [de Saint-Germain-Laval] à gauche en entrant, du côté du prieuré des religieux » < 7 : p. 146 >. En effet, si nous ne pouvons exclure complètement la possibilité que la chapelle dont parle la charte de 1176 ait été située dans la *matrice ecclesia*, aucun élément ne vient appuyer une telle hypothèse. En outre, les chœurs des moines occupent généralement l'emplacement du chevet et/ou d'une partie du vaisseau central de la nef mais très rarement l'un de ses collatéraux.

<sup>387</sup> D'après les délibérations du Conseil municipal aux dates du 12 juillet 1818, du 2 avril 1827 et du 23 octobre 1837. Le dépouillement en a été effectué par Jean Tychensky pour la publication d'un ouvrage sur l'histoire de la commune en 2010 < 20 >.

En 1838, le clocher de l'église est restauré : sa couverture en ardoises et ses « plafonds » sont repris ; les voissures des fenêtres qui avaient subi un écartement sont rejointoyées ; trois abrivents sont posés < D >.

En 1850, la nef fait l'objet de travaux : sa toiture et son plafond sont restaurés, avec le remplacement des tuiles et des chevrons ; le crépis du mur gouttereau nord est repris ; la surélévation du comble du chœur sur la nef fait également l'objet de soins < D >.

En 1852, une sacristie est construite contre le mur sud du chevet, au-delà du clocher < D >.

Suite à un ouragan le 16 août 1868 puis à l'effondrement du plafond de la nef le 26 décembre de la même année, une nouvelle restauration de la nef et du chevet a lieu en 1869 portant sur les couvertures et le plafond en question < D >.

En 1882, le cimetière situé au sud de l'église, dans l'enceinte du prieuré, est supprimé. Dix ans plus tard, le secteur est nivelé et planté d'arbres < B >. La même année, une poutre cassée au plancher de la nef est remplacée < D >.

En 1914, un ouragan cause de gros dégâts au clocher de l'église et la toiture est refaite dans les mois suivants < 20 : p. 35 >.

En 1988, le clocher est l'objet de toutes les attentions en raison des nombreuses fissures apparues dans ses murs. Une étude de sol est réalisée par la société Simescol, qui ne permet pas de mettre en évidence une quelconque faiblesse dans le sous-sol pouvant expliquer l'instabilité des maçonneries. Neuf chaînages en fer traversants sur les faces du clocher sont alors posés, accompagnés d'un calfeutrement des fissures intérieures et extérieures et du bourrage des joints au mortier < C >.

En 2007, l'église a été inscrite à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques.

## **DESCRIPTION**

### PRÉSENTATION DU MONUMENT :

Saint-Germain-Laval est situé dans le sud de la Seine-et-Marne, à la limite méridionale du plateau de la Brie, sur la rive nord de la Seine. La commune est constituée d'une réunion de petits hameaux autour de l'ancien prieuré bénédictin dont les murs d'enceinte sont encore préservés (*cf.* fig. 2, 5-9). L'église est située dans la partie sud de cet enclos, à 66,27 m d'altitude, et n'est pas parfaitement orientée vers l'est. Au sud, l'ancien cimetière a été aménagé en jardin public. Deux maisons sont présentes dans l'enclos prioral, à l'est et au nord-ouest, le long des murs d'enceinte.

En plan, l'église (*cf.* fig. 10, 11, 16) est composée d'une nef de trois travées, ouvrant par une porte à l'ouest. S'y adosse au sud un unique bas-côté, séparé du vaisseau central et actuellement transformé en garage municipal (*cf.* fig. 38). Les traces d'un second bas-côté détruit au nord sont observables. La nef centrale se poursuit par un chevet de deux travées, de même largeur. Dans le prolongement du bas-côté sud se trouve un couloir qui permettait une communication directe entre le vaisseau central et le cimetière situé au sud de l'église jusqu'en 1881 (*cf.* fig. 14). Vers l'est, se trouvent ensuite le clocher, accessible par le couloir, et la sacristie, communiquant par une porte avec la dernière travée du chevet. L'ensemble mesure 24,50 m de longueur et 8 m de largeur dans le vaisseau central.

Actuellement, l'espace de la nef est couvert par une charpente masquée par un plafond orné d'une corniche moulurée comportant quatre culots d'angle à décor de feuillages (*cf.* fig. 28). Deux niches arrondies, liées à d'anciens autels, ont été aménagées dans les murs nord et sud, juste avant le chevet. Celle du sud est dédiée à saint Abdon et celle du nord à la Vierge (*cf.* fig. 13).

Les deux travées du chevet sont séparées de la nef par une grille en fer forgée et accessibles par deux marches montantes (*cf.* fig. 28). L'espace est couvert ici par deux voûtes d'ogives retombant sur des faisceaux de trois colonnettes (une seule colonnette isolée à l'est) avec des chapiteaux de style végétal. Le profil des ogives, les décors des chapiteaux, les types de contreforts à ressauts successifs et de baies à arcs brisés en tiers point (*cf.* fig. 26) renvoient à l'architecture de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. Malgré des remaniements importants, le reste de l'édifice se rattache en majeure partie à l'époque qui nous intéresse ici.

Les parements extérieurs sont plus ou moins masqués par différents états d'enduits de mortiers de chaux (*cf.* fig. 29, 49). Toutes les élévations intérieures de la nef et du chevet sont recouvertes d'un enduit uniforme de plâtre peint en blanc et ocre jaune pour souligner certaines zones : nervures des voûtes, colonnes, chapiteaux, corniche, culot et encadrements des niches (*cf.* fig. 28). Le bas-côté sud et le clocher en revanche ont préservé des stratigraphies de joints et revêtements anciens (*cf.* fig. 21, 38). Dans le collatéral, la présence d'un plancher situé à la naissance des arcs le séparant autrefois du vaisseau central permet une excellente observation de ces éléments (*cf.* fig. 19, 38-39).

### PARTIES CONCERNÉES ET ÉLÉMENTS CONSERVÉS :

L'ensemble de l'édifice va nous intéresser ici, à l'exception du chevet (XIII<sup>e</sup> siècle) et de la sacristie (1852)<sup>388</sup>.

#### - Nef :

En plan, la nef est constituée de trois travées et flanquée d'un unique collatéral au sud, aujourd'hui muré et aménagé en remise. Ce bas-côté a été subdivisé en deux par une cloison, créant un couloir à l'est reliant directement l'église avec le cimetière autrefois situé au sud (*cf.* fig. 11).

Le vaisseau central de cette nef mesure 12,95 m de long au nord, 13,09 m au sud, pour 7,98 m de large à l'ouest et 8,01 m à l'est. Le collatéral sud comprend 11,27 m de long (13,02 m en rajoutant la largeur du couloir le séparant du clocher) pour 4,12 m de large à l'ouest et 4,07 m à l'est. Les anciennes travées de la nef restent très régulières : au sud, l'écartement entre les piliers est de 3,35 m, 3,35 m et 3,32 m de large ; au nord, on est à 3,35 m et 3,40 m de large (la dernière arcade ouest ayant disparu).

Les deux murs gouttereaux du vaisseau central présentent une élévation à deux niveaux : une rangée de trois arcades bouchées en plein cintre retombant sur des piles quadrangulaires et une autre constituée par trois baies en plein cintre (*cf.* fig. 22-24, 29, 38, 39, 49). Ces différents éléments ne sont pas alignés verticalement, montrant que les travées ne sont pas encore bien définies (*cf.* fig. 49). Le mur sud du collatéral était percé d'une grande

---

<sup>388</sup> Pour l'étude complète de l'édifice (avec enregistrement systématique des UM et EA), *cf.* notre travail de maîtrise sous la direction de Brigitte Boissavit-Camus : < 10 >.

porte au centre (reliant dès l'origine l'église avec le cimetière ?), encadrée de deux baies coupées avec leur sommet par la toiture actuelle (*cf.* fig. 29). Deux autres ouvertures modernes sont présentes dans la partie orientale du mur, dans une zone entièrement rejointoyée au ciment.

Ces trois murs gouttereaux, épais de 90 à 100 cm environ, sont mis en œuvre de manière identique, avec des petits moellons de calcaire blanc et de grès de Fontainebleau ferrugineux (localisés essentiellement dans les parties inférieures probablement pour éviter les infiltrations), très soigneusement assisés en *opus spicatum* (*cf.* fig. 29-31, annexe). Ce parement est associé aux angles entre la nef et le clocher, côté sud, à des chaînages en blocs de moyen appareil de calcaire, disposés alternativement en carreaux et boutisses (*cf.* fig. 29, 36). Côté nord, en symétrie, subsiste un arrachement vertical de maçonnerie, visiblement chaîné avec la nef romane à l'ouest et non pas avec le chevet gothique à l'est (*cf.* fig. 49, 55). Il existait ainsi probablement un mur perpendiculaire au mur gouttereau nord du vaisseau central, appartenant soit à un clocher symétrique à celui du sud, soit à un bras de transept haut.

Le mur pignon occidental de la nef présente une mise en œuvre radicalement différente, avec des matériaux hétérogènes. Il est épaulé par de puissants contreforts d'angles (*cf.* fig. 25, 27). Un examen attentif des parties occidentales des trois murs gouttereaux permet de repérer la présence systématique de coup de sabres juste avant la façade, montrant que toute la partie ouest a été reconstruite postérieurement. Au sud, cette reprise intervient très rapidement, le long du contrefort méridional (*cf.* fig. 31, 44). Au nord, le remaniement est beaucoup plus important : c'est toute la travée occidentale qui fait l'objet de ces travaux, ne laissant que la naissance de la première arcade ouest (*cf.* fig. 49-50) et le piédroit est de la baie correspondante (*cf.* fig. 57).

Les grandes arcades inférieures des murs gouttereaux retombent sur des piliers quadrangulaires, plus ou moins bien préservés. Au nord, ils sont à peine visibles, masqués par de petits massifs d'épaulement rajoutés à l'époque moderne pour consolider la nef (*cf.* fig. 50-53). On observe parfaitement la juxtaposition des deux éléments sur l'un d'entre eux (*cf.* fig. 53).

Les piliers sud sont mieux conservés (*cf.* fig. 22-24, 38, 40). Ils mesurent entre 98 et 100 cm de large et comprennent 14 à 15 assises de blocs de moyen appareil de grès de Fontainebleau ocre clair (ayant viré au gris-violet à l'extérieur au nord), assez grossièrement dégrossis au pic. Les deux ou trois premières assises, selon les piliers, sont légèrement plus larges et en saillie, formant un socle. L'intégralité de la surface des piliers était autrefois recouverte d'un enduit de type plâtre (*cf.* fig. 40-41). Sur ce revêtement était gravé un réseau de faux joints à l'aide d'un double trait. Deux impostes, situées sous les intrados des arcs, étaient également moulées dans cet enduit (*cf.* fig. 41). Elles sont moulurées d'un bandeau surmontant une baguette et un canal creux.

Au sud, le dernier support marquant la transition avec le clocher présente des ressauts sur ses faces ouest (pour la dernière arcade du mur gouttereau sud) et sud (pour l'arcade marquant l'entrée du clocher : fig. 46, à droite). De la même manière, au nord, on peut restituer un support à ressauts au droit de l'arrachement de mur décrit précédemment, ce qui renforce l'hypothèse de l'existence d'une structure au nord, en symétrie avec la tour sud (second clocher ou bras de transept haut : *cf.* fig. 54-55).



Ces piliers reçoivent la retombée d'arcs en plein cintre, appareillés, à structure fourrée (*cf.* fig. 39, 43). Ils sont constitués de 26 à 30 claveaux de calcaire coquillé de couleur ocre clair, portant des traces de taille régulières en oblique ou en chevrons, probablement dues à un marteau taillant. Ils sont d'un format proche d'un rectangle, avec des hauteurs comprises entre 31 et 36 cm, des largeurs à l'intrados entre 14,5 et 25 cm et à l'extrados entre 14,5 et 27,5 cm. Les joints sont relativement larges, fréquemment compris entre 2 et 3 cm, et présentent encore des vestiges de traitement en rubans (*cf.* fig. 42). Les écoinçons des arcs sont également appareillés en moyen appareil, avec le même type de joints rubanés. Aucun vestige de plâtre n'est observable sur ces arcs ce qui laisse supposer que l'enduit couvrant ne prenait place que sur les supports, probablement pour masquer les nombreuses irrégularités de surface des blocs de grès simplement dégrossis au pic.

Les six baies des murs gouttereaux<sup>389</sup> sont haut placées dans le mur, en plein cintre, sans ébrasement extérieur mais avec un fort ébrasement intérieur, et non centrées par rapport aux trois arcades inférieures, ce qui montre que les travées ne sont pas encore totalement définies. Elles sont appareillés à l'aide d'un moyen appareil de calcaire ocre clair, ayant viré au gris à l'extérieur. Au nord, la baie occidentale a été presque entièrement détruite (*cf.* fig. 49, 57). Les deux autres ont visiblement été reprises à hauteur de leurs arcs, suite à des travaux de restauration des couvertures (*cf.* fig. 56). Au sud, la partie inférieure des trois fenêtres a été coupée suite à la mise en place de la toiture actuelle mais reste observable dans les combles (*cf.* fig. 29).

Le mur sud du collatéral était également percé à l'origine de deux baies placées symétriquement autour du portail central, aujourd'hui bouchées et en partie coupées : seules les parties inférieures des piédroits sont conservées<sup>390</sup> (*cf.* fig. 11, 13 et 17). Ceci permet de supposer que ce mur sud était plus haut à l'origine et a probablement été écrêté sur une hauteur indéterminée, d'au minimum 1,5 m (pour pouvoir reconstituer la partie supérieure des baies et quelques assises de moellons pour terminer le mur). L'examen du mur pignon du collatéral permet de confirmer cette hypothèse : la manière dont les contreforts sont disposés en équerre autour du mur occidental du vaisseau central de la nef laisse supposer qu'au moment de leur construction, le bas-côté était dépourvu de couverture et de couverture, et peut-être dans un état d'abandon ayant entraîné ensuite un écrêtement du sommet du mur sud du collatéral au moment de sa remise en état (*cf.* fig. 25, 27).

Le portail sud, bouché, présentait une ouverture de 208 cm de haut pour 140 cm de large (*cf.* fig. 30). Il est constitué de deux piédroits appareillés de calcaire coquillé ocre clair de 8 assises, chacune comprenant deux à trois blocs (carreaux et boutisses renforcés systématiquement). Ces jambages soutiennent un linteau appareillé de 26,5 cm de haut pour 221 cm de long, comprenant trois pierres trapézoïdales, et recevant la retombée d'un arc en plein cintre de 19 claveaux. Ces derniers ont des longueurs régulières, autour de 22 cm, et sont relativement étroits, de 11 à 13 cm de largeur à l'intrados, de 15 à 16 cm à l'extrados. Les joints sont relativement épais, autour de 2 cm en moyenne. Le tympan, de 70 cm de rayon, est simplement maçonné et recouvert d'un enduit. À l'intérieur, au-dessus de ce portail, apparaît une portion d'arc clavé inversé comprenant neuf claveaux en calcaire, masqués par

<sup>389</sup> La baie occidentale au sud est aujourd'hui bouchée. Invisible depuis l'extérieur sous l'épaisse couche d'enduit qui masque le mur gouttereau, on retrouve la base de ses piédroits dans les combles (*cf.* fig. 44).

<sup>390</sup> Ces baies mesurent environ 80 cm de large à l'intérieur.

un enduit à l'extérieur (*cf.* fig. 19-21, 34). Il s'agit probablement d'un *oculus* dont la partie supérieure a été arasée, comme pour les deux autres baies.

Le vaisseau central et le collatéral sont aujourd'hui couverts de charpentes modernes. Néanmoins, vu les caractères de l'architecture avec de nombreuses fenêtres et sans contreforts, il paraît peu probable que l'édifice ait été voûté à l'origine. L'examen des parements du bas-côté permet, comme nous l'avons déjà dit, de restituer un mur sud plus haut fonctionnant avec une toiture à la pente moins prononcée qu'actuellement, ne coupant pas les baies de la claire-voie. Au-dessus des extradors des arcades de la nef, on peut observer un alignement de douze cavités quadrangulaires, mesurant autour de 18 cm de large pour 30 cm de hauteur, espacées de 75 cm environ, qui correspondent probablement aux traces de l'ancrage de la charpente d'origine<sup>391</sup> (*cf.* fig. 39, 43). Un léger retrait du parement est d'ailleurs visible juste en-dessous. Le même alignement horizontal de dix ouvertures est présent sur le mur gouttereau nord (*cf.* fig. 49 et 56).

Au-dessus de ce niveau matérialisé par cette rangée de cavités liées aux ancrages des charpentes des bas-côtés, nous pouvons également observer la présence d'alignements de trous de dimensions plus petites<sup>392</sup>. Au sud, sont observables dans les combles du collatéral trois rangées de trous alignés en cinq colonnes. Ceux-ci ne sont pas bouchés, ce qui permet de constater qu'ils sont quasiment traversants dans le mur (environ 80 cm de profondeur). Au nord, on peut distinguer trois rangées de trous bouchés, disposés sur trois colonnes. Ces éléments ne semblent pas fonctionner avec les cavités présentées juste avant : les dimensions sont différentes, les colonnes beaucoup moins nombreuses que les éléments présentés précédemment (au nord : 3 colonnes de trous contre 10 cavités ; au sud : 5 colonnes de trous contre 11 cavités). Il paraît ainsi peu probable que ces alignements soient liés aux ancrages des demies-fermes des charpentes des bas-côtés, il faudrait retrouver autant de colonnes de petits trous que de grandes cavités. Les alignements de trous sont également disposés de part et d'autre des baies, ce qui semble également exclure un fonctionnement avec la charpente d'origine. Ainsi, l'hypothèse de voir dans ces éléments les traces des ancrages des boulins d'un échafaudage encastré paraît la plus plausible. Aucun trou n'étant observable dans les supports des grandes arcades, il faut envisager la possibilité que ces dernières aient été montées avec des structures indépendantes et que l'échafaudage encastré n'a été mis en place qu'après, pour les parties « pleines » des murs.

### - Clocher :

Le clocher est situé au sud de la première travée du chœur, dans le prolongement du collatéral sud avec lequel il communiquait directement autrefois (*cf.* fig. 46). Aujourd'hui, il est seulement accessible depuis le vaisseau central de l'édifice, en prenant le couloir conduisant à l'ancien cimetière (*cf.* fig. 11, 36). Son plan est proche d'un carré : 4,16 m de long au nord, 4,14 m au sud, pour 4 m de large à l'ouest et 4,02 m à l'est. La hauteur sous voûte de la souche est d'environ 5 m. Celle-ci est couverte par une voûte en berceau plein cintre, construite en moellons de calcaire noyés dans du mortier, dans le prolongement des murs nord et sud (*cf.* fig. 45).

<sup>391</sup> Les profondeurs de ces cavités peuvent aller jusqu'à 30 cm.

<sup>392</sup> Ces trous de boulins mesurent environ 15-20 cm de large, 20 cm de hauteur. Les trous sont plus ou moins bouchés : les profondeurs peuvent aller jusqu'à 70-80 cm pour certains.

Le clocher présente une élévation à quatre niveaux : une souche, un premier étage aveugle, puis deux niveaux supérieurs très largement percés d'ouvertures<sup>393</sup>. Le dernier niveau, doté de grandes baies jumelées brisées en tiers point, appartient vraisemblablement à la même phase de construction que le chevet, au début du XIII<sup>e</sup> siècle (*cf.* fig. 60).

Le rez-de-chaussée est constitué de deux murs pleins au nord et au sud, et de deux grandes arcades en plein cintre, à l'est et à l'ouest (*cf.* fig. 45-48). Les deux premiers présentent un appareillage semblable à celui de la nef, avec des moellons de calcaire blanc et de grès ferrugineux rouge disposés majoritairement en *opus spicatum* (*cf.* fig. 32, 48). Au sud, ce parement est associé à deux contreforts plats, mis en œuvre avec des blocs de calcaire gris et parfaitement chaînés avec les assises de moellons. Ce mur sud est également percé d'une petite baie appareillée avec un fort ébrasement intérieur, deux piédroits en moyen appareil de calcaire ocre clair, et un arc en plein cintre constitué de petits claveaux étroits encadrant une fourrure<sup>394</sup> (*cf.* fig. 32, 47). Les murs ouest et est présentent chacun une grande arcade, formant doubleau, constituée d'un grand arc clavé en plein cintre, comprenant des blocs de calcaire coquillé ocre clair, avec une structure fourrée qui étaient masquée par un enduit de chaux de couleur beige clair dont il subsiste des vestiges (*cf.* fig. 45-46). Ces arcs retombent sur deux piliers engagés par l'intermédiaire d'impostes en pierre très simples, endommagées à l'ouest et complètement bûchées à l'est. Ces deux arcades sont aujourd'hui fermées par des maçonneries de bouchages postérieures, ce qui permet de restituer à l'ouest une communication directe avec le reste du collatéral sud et à l'est une ouverture sur une chapelle, de plan rectangulaire ou semi-circulaire.

La liaison entre les quatre murs de cette souche du clocher est bien assurée, ainsi qu'avec le collatéral sud. Les éléments architecturaux les plus anciens (parements nord et sud, baie sud, arcades est et ouest, voûte) sont liés par le même mortier de chaux, très granuleux, de couleur ocre rouge.

Le premier étage, complètement aveugle, marque un changement dans la construction. Le parement en épis dans lequel prédominaient les calcaires blancs est remplacé par un appareil comprenant des moellons de calcaire gris et de grès, disposés à plat, sans être réglés (*cf.* fig. 32, 58). Toutefois, on ne sent pas de réelle rupture entre les deux niveaux. Les contreforts se poursuivent par un chaînage d'angle, dans le même calcaire gris. Un grand arc de décharge en plein cintre est observable sur la face ouest.

Peu avant le troisième niveau, un nouveau changement intervient dans l'appareillage du clocher : les chaînes d'angles, jusqu'ici en calcaire, sont réalisées avec des blocs de grès de Fontainebleau et le parement est alors mis en œuvre avec des éléments de taille plus importante où l'emploi du grès devient également prédominant. Une rupture dans la

---

<sup>393</sup> Seul le rez-de-chaussée est visible à l'intérieur. Les niveaux supérieurs, accessibles à l'origine par une trappe, sont aujourd'hui condamnés en raison de l'accumulation de fientes de pigeon sur plusieurs dizaines de cm d'épaisseur sur le rein de voûte de la souche.

<sup>394</sup> Cette baie a pu être l'objet de remaniements depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Sur les anciens documents d'architectes conservés, elle apparaît ainsi en partie bouchée, voire totalement absente sur les dessins de M. Lefevre (*cf.* fig. 14-15). L'appui intérieur de la fenêtre paraît en effet remanié mais pour le reste, les pierres et les joints intérieurs semblent d'origine. Nous penchons ainsi pour l'hypothèse d'une ancienne fenêtre qui avait été bouchée à une époque inconnue et débouchée dans le courant du XX<sup>e</sup> siècle. L'architecte Lefevre a pu ne pas dessiner une petite baie bouchée qui pouvait être masquée sous une couche d'enduit à cette époque.

construction semble ainsi présente à cet endroit : le premier étage du clocher a sans doute été écriêté et repris pour mieux asseoir la construction du niveau supérieur.

Celui-ci est très largement ouvert sur ses trois faces par de grandes baies associées à un appareil de blocs de grès de petit et moyen format disposés en assises régulières (*cf.* fig. 59). Deux fenêtres simples sont présentes à l'est et à l'ouest ainsi qu'une baie géminée côté sud (*cf.* fig. 25, 59). Elles sont constituées d'arcs en plein cintre à double rouleau retombant sur des piliers engagés par le biais d'impostes non ornées. Une colonnette engagée vient animer le support central de la fenêtre sud.

### INTERPRÉTATION

#### ARGUMENTS DE DATATION ET PERSPECTIVES :

Les rares publications évoquant la datation de la nef de cet édifice renvoient aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles. Ces propositions reposent essentiellement sur des observations rapides des parements. La fiche de pré-inventaire propose une réalisation du portail sud au XII<sup>e</sup> siècle, de même qu'Arnaud Timbert qui donne une fourchette entre 1120 et 1140 pour la nef et le clocher (en lien avec la charte de conation de 1125-1126 ?) < 9 ; 18 : p. 731 >. Dominique Adrot qui, en 1992, a mené la première étude un peu poussée de l'église, date la construction de ces deux parties dans la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle < 1 : p. 149-163 >. Dans son travail, il met également en avant les reprises de la façade ouest et du collatéral sud qu'il date de la période moderne. Jean-Louis Bernard a précisé, en 1995, les datations des parties romanes du bâtiment en distinguant deux phases : la construction de la nef et des premiers niveaux du clocher avant 1080, et l'édification du dernier étage du clocher au XII<sup>e</sup> siècle < 3 : p. 296 >.

L'église de Saint-Germain-Laval a connu de nombreux remaniements et reconstructions au cours des siècles. Son état actuel nous a permis, grâce à une observation minutieuse des parements et un enregistrement stratigraphique des ensembles (UM et EA), de reconstituer un phasage chronologique précis (*cf.* fig. 17) < 10 >.

Le premier état reconnu correspond à celui qui nous intéresse dans le cadre de cette thèse et dont nous venons de décrire les vestiges conservés dans les murs nord et sud de la nef et les niveaux inférieurs du clocher. Ceux-ci ont été édifiés à l'aide de moellons disposés en *opus spicatum*. Cet appareil se retrouve sur les parements extérieurs des deux murs gouttereaux de la nef actuelle, sur ceux du mur sud du collatéral sud, ainsi que sur les deux parois sud et nord de la souche du clocher. L'emploi de l'*opus spicatum* est ici lié à la mise en œuvre de piles quadrangulaires maçonnées à impostes, d'arcs fourrés, de claveaux plutôt trapus et rectangulaires, de joints rubanés et épais (autour de 2 cm). L'architecture reste charpentée \_ à l'exception de la souche du clocher \_ et les travées de la nef ne sont pas encore définies. En l'absence de sources textuelles avant le XII<sup>e</sup> siècle, l'ensemble de ces critères de mise en œuvre permet de proposer une datation dans le courant de la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle pour cet état I.

La restitution de cette première église apporte des renseignements précieux quant au statut de l'édifice à cette époque. Cette église présentait ainsi une nef de plan basilical, organisée sur deux niveaux avec une rangée d'arcades reposant sur des piliers quadrangulaires maçonnés et un étage supérieur éclairé par deux séries de trois fenêtres allongées en plein cintre, légèrement décalées vers l'ouest par rapport aux arcs. Ce plan est relativement commun dans la région pour les édifices à nefs dotées de collatéraux : nous le retrouvons ainsi

à Bourron-Marlotte (*cf.* notice 9), Notre-Dame et Saint-Séverin de Château-Landon (*cf.* notices 16 et 17), Notre-Dame et Saint-Sauveur de Melun (*cf.* notices 52 et 53), Saint-Georges de Mareau-aux-Bois (*cf.* notice 51). L'examen attentif des parements permet toutefois de repérer certains autres éléments importants. Comme nous l'avons souligné dans la description, les angles occidentaux de la nef ont tous été repris lors de la reconstruction de la façade. En observant le parvis précédant l'église, on peut encore observer de manière claire les traces d'arasement d'un mur dans le prolongement de celui du collatéral sud. Celui-ci s'arrête et forme un retour vers le nord à environ 9,20 m de la face orientale du dernier pilier de la nef. Cette distance correspondant parfaitement si l'on rajoute deux travées supplémentaires à la nef actuelle<sup>395</sup> (*cf.* fig. 61-62). Il paraît ainsi tout à fait possible que la nef de l'église originelle comptait cinq travées et non pas trois comme aujourd'hui.

Aux extrémités orientales des deux bas-côtés, nous avons mis en évidence la présence de deux arcades qui ouvraient sur des chapelles (arcade bouchée au sud : *cf.* fig. 46, que l'on peut restituer au nord : *cf.* fig. 54). La chapelle sud est encore conservée et constitue la souche du clocher. Au nord, la présence d'un arrachement de maçonnerie montant jusqu'au niveau du toit permet de restituer l'existence d'une structure similaire en symétrie du clocher sud : soit une seconde tour, soit un bras de transept haut non saillant (*cf.* fig. 49, 54-55).

Le clocher sud, bien que surélevé à plusieurs reprises, semble avoir été prévu dès l'origine. La présence d'un mur plein au rez-de-chaussée au nord et de deux contreforts à l'extérieur contre le mur sud indique que cette chapelle a été conçue comme un espace voûté séparé du vaisseau central. La présence de ce mur nord paraît peu compatible avec l'hypothèse d'un bras de transept transformé par la suite en clocher. Le bon chaînage entre le mur ouest et le mur gouttereau sud de la nef indique que les deux structures ont été conçues ensemble et que le clocher montait déjà au moins jusqu'à la base de la toiture du vaisseau central de la nef. L'hypothèse d'un plan avec un transept haut continu du nord au sud paraît donc peu probable. En revanche, le type de plan présentant deux tours de clochers à l'entrée du chevet est assez fréquent en Île-de-France au XI<sup>e</sup> siècle. Dans la première moitié de celui-ci, on le retrouve dans des édifices comme Morienvall (*cf.* vol. IV, fig. 468), Saint-Germain-des-Prés (*cf.* vol. IV, fig. 467), Notre-Dame de Melun (*cf.* notice 52) ou Saint-Séverin de Château-Landon (*cf.* notice 53). Ce type de plan est donc tout à fait envisageable pour notre édifice.

L'étude du clocher permet de constater que le niveau inférieur du mur est a été repris, et que l'arcade orientale ouvrait probablement sur une abside détruite (*cf.* fig. 45). La solution la plus évidente pour le chevet de cet édifice serait un dispositif avec trois absides échelonnées, deux dans le prolongement des bas-côtés et une troisième plus profonde au centre, éventuellement précédée d'une travée droite. Ce type de chevet, à trois chapelles semi-circulaires échelonnées mais avec un seul clocher, existe à l'église de Saint-Mammès (*cf.* notice 77). L'exemple de Pannes est également relativement proche, avec des absidioles quadrangulaires (*cf.* notice 63). Les plans d'églises présentant des doubles clochers sont plus problématiques. En effet, les chevets de Saint-Germain-des-Prés et Notre-Dame de Melun ont été reconstruits depuis le XI<sup>e</sup> siècle. L'église de Morienvall présente une disposition assez particulière avec transept et chevet à déambulatoire qui paraît peu probable ici. Le chevet de Saint-Séverin de Château-

<sup>395</sup> En comptant la longueur du pilier occidental de la nef (1 m), une première travée supplémentaire (3,35 m), un autre pilier (1 m), une seconde travée supplémentaire (3,35 m) et 0,50 m pour la retombée d'un support engagé dans le mur pignon occidental.

Landon paraît quant à lui assez atypique. Seules des fouilles sous le sol du chœur actuel pourraient permettre de connaître la configuration exacte de cette structure primitive.

Nous pouvons ainsi aboutir à une restitution de l'édifice du XI<sup>e</sup> siècle avec une nef à trois vaisseaux de cinq travées, d'environ 22,30 m de long pour 18,15 m de large, suivie d'un chevet à trois absides échelonnées, encadrées de deux clochers (*cf.* fig. 18). Les dimensions relativement importantes de cet édifice et son plan ambitieux s'allient avec une qualité de construction peu fréquente à cette époque. Nous y retrouvons en effet en relative abondance l'emploi du grès, qui reste rare avant le XII<sup>e</sup> siècle. Celui-ci est utilisé pour la mise en œuvre des piliers de la nef ainsi que celle des assises inférieures des murs, sans doute pour limiter les remontées d'humidité dans les murs. Les blocs de moyen format mis en œuvre pour ces supports de la nef sont toutefois encore simplement dégrossis au pic, offrant une surface très irrégulière ayant nécessité la mise en place d'un enduit couvrant de plâtre dans lequel des faux joints ont été tirés au fer et des impostes moulées. Ce soin accordé à la mise en œuvre se retrouve également dans la gestion des calcaires utilisés : un calcaire blanc, crayeux (sans doute des calcaires de Champigny) pour les moellons des parements ; un calcaire ocre orangé, ayant viré au gris à l'extérieur, et plutôt vacuolaire, pour les encadrements des baies, les chaînages d'angle et les contreforts ; et un troisième type pour les claveaux des six arcades de la nef, présentant une couleur ocre orangé mais un grain beaucoup plus fin que le précédent, sans vacuole. Tous ces éléments plaident pour une construction ambitieuse et de grande qualité, derrière laquelle il paraît difficile de ne pas voir l'influence de la grande abbaye parisienne de Saint-Germain-des-Prés, propriétaire d'un grand domaine dans cette zone depuis l'époque carolingienne. Les similitudes entre le plan de l'abbatiale-mère reconstruite sous l'abbatiate de Morard (990-1014) et celui de l'église de Saint-Germain-Laval édifiée dans les années qui suivent renforcent ce lien. Il reste à espérer que des fouilles des parties orientales et occidentales de l'édifice viendront confirmer ce plan et cette filiation. En effet, l'emplacement probable de la façade occidentale laisse peu de doutes, au regard des vestiges encore observables. Mais, nous avons également repéré d'autres traces sur le parvis de l'édifice \_ beaucoup plus infimes \_ d'une éventuelle structure située plus à l'ouest, dans le prolongement du vaisseau central. Le parallèle avec Saint-Germain-des-Prés nous entraîne ainsi vers la possibilité de l'existence d'un clocher-porche. L'ensemble permettrait de replacer une entrée occidentale de l'édifice quasiment au droit de l'enceinte priorale conservée et non pas très en retrait comme aujourd'hui. Mais, ces éléments étant très succincts, nous avons préféré rester prudente et ne pas l'intégrer à nos restitutions pour le moment (*cf.* fig. 18).

Pour terminer sur cet édifice, nous résumerons rapidement les principales phases de remaniements et reconstructions qui ont suivi ce premier état<sup>396</sup> (*cf.* fig. 17) :

- Dans une deuxième phase, le chevet roman est détruit puis reconstruit sur un plan rectangulaire avec deux travées successives voûtées d'ogives retombant sur des faisceaux de colonnettes pourvues de chapiteaux ornés soit de deux larges feuilles à crochets aux angles, soit de feuilles à cinq lobes. Les murs sont contrebutés par d'importants contreforts comprenant une succession de glacis complexe. De

---

<sup>396</sup> Pour une argumentation détaillée à ce sujet, *cf.* notre mémoire de maîtrise : < 10 >. Nous avons simplifié ici le phasage, en ne gardant que les étapes les plus importantes.

grandes fenêtres allongées terminées par des arcs brisés en tiers-point éclairent largement la travée orientale. Regroupées par deux ou trois, elles présentent des encadrements très soignés en calcaire évoquant les techniques de l'*opus francigenum*. Tous ces éléments permettent de dater cette phase du début du XIII<sup>e</sup> siècle. Il est impossible de dire, en l'état actuel des données, si la destruction du collatéral nord a précédé ou succédé à cette reconstruction du chevet. L'examen du parement de la travée occidentale du mur gouttereau nord indique simplement que le clocher ou bras de transept septentrional a été détruit lors de cette reconstruction (ou bien été détruit avant). Il est possible qu'un mur ait été édifié pour fermer le collatéral nord à l'est si celui-ci était encore debout.

- Le troisième état correspond à la condamnation du collatéral sud (et également peut-être celle du collatéral nord s'il existe toujours). Cette fermeture s'est traduite par la mise en place de maçonneries de bouchage dans les arcades et peut-être dans les ouvertures du mur sud du collatéral (Ce dernier événement est également possible lors de l'aménagement du collatéral au sixième état). Ce bouchage des arcades du mur sud de la nef est soit antérieur, soit contemporain de la reconstruction de la façade ouest de l'édifice. En effet, celle-ci provoquant une destruction importante du collatéral sud, il est logique de penser que celui-ci est alors séparé du reste de l'église. Pour la même raison, la condamnation du collatéral nord a dû avoir lieu au plus tard au cours de cette phase.
- La quatrième phase correspond ainsi ensuite à la reconstruction de la façade occidentale. Les quatre contreforts de cette nouvelle façade rappellent ceux du chevet. En effet, ils présentent le même petit ressaut à la naissance des glacis et la même terminaison très allongée. Toutefois, leur mise en œuvre reste beaucoup moins soignée que celle des structures du XIII<sup>e</sup> siècle. Les blocs sont moins bien taillés et les joints beaucoup plus grossiers. Ces quatre contreforts occidentaux pourraient donc être une imitation postérieure de ceux du chevet avec un savoir-faire moins important chez les constructeurs. La datation de la mise en œuvre de cette façade reste ainsi problématique, entre la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et l'époque moderne. La réduction de l'édifice apparaît drastique : les deux collatéraux sont condamnés (déjà détruit peut-être pour celui du nord, laissé à l'état d'abandon au sud), et la nef est presque réduite de moitié en longueur. On peut ainsi se demander si un effondrement des parties occidentales de l'église ne serait pas à envisager. La très fragile hypothèse de l'existence d'un clocher-porche s'effondrant sur les deux premières travées de la nef et plus particulièrement le bas-côté nord de l'édifice pourrait expliquer une telle réduction et pourquoi la reprise est plus importante côté nord que sud. Une datation au cours du XIV<sup>e</sup> siècle, marqué par les crises économiques, sociales et la naissance de la guerre de Cent ans, pourrait aussi justifier de cette remise en état très partiel de l'édifice.
- Par la suite, l'église a été l'objet de quelques consolidations (état 5 : mise en place d'épaulements au droit des piliers du mur nord de la nef) et réaménagements (état 6 et 7 : transformation des vestiges du bas-sud en grange) qui n'ont toutefois plus porté atteinte à son intégrité générale.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

### SOURCES :

A : *Actes de ventes des biens des fabriques comme biens nationaux*, 7 août 1796, Melun, AD 77, 1 Q 1190. [Actes de ventes de deux presbytères dont l'un avec la grange de l'église à Jean Lesparde le 19 thermidor an IV]

B : *Archives municipales de Saint-Germain-Laval (suite)*, 1875-1905 environ, Melun, AD 77, 4 OP 431/2. [Extraits des registres municipaux et devis pour la mise en place d'un nouveau cimetière en 1881 et la transformation de l'ancien cimetière en 1892]

C : *Archives municipales de Saint-Germain-Laval (suite)*, 1988, Saint-Germain-Laval, AM. [Devis pour des travaux exécutés dans le clocher et rapport d'expert sur les problèmes de stabilité de cette structure]

D : *Archives municipales de Saint-Germain-Laval*, 1830-1880 environ, Melun, AD 77, 4 OP 431/1. [Extraits des registres municipaux et devis pour : réparation du clocher en 1838, restauration de l'église et du cimetière en 1850, construction de la sacristie en 1852, reprises des toitures en 1869, remplacement d'une poutre cassée dans la charpente en 1882]

E : Barthélémy M., *Saint-Germain-Laval : église Saint-Germain*, dessin, s. d., Melun, AD 77, 6 FI 377. [Dessin représentant le village avec l'église depuis le sud]

F : Bernard J.-L., Adrot D., *Saint-Germain-Laval* [plan de l'église], Échelle 1/100<sup>e</sup>, 1990.

G : Bouillart J., *Histoire de l'abbaye royale de Saint Germain des Prez contenant la vie des abbez qui l'ont gouvernée depuis sa fondation : les hommes illustres qu'elle a donnez à l'Eglise & à l'Etat : les Privileges accordez par les Souverains Pontifes & par les Evêques : les Dons des Rois, des Princes et des autres Bienfaiteurs. Avec la Description de l'Eglise, des tombeaux & de tout ce qu'elle contient de plus remarquable*, Paris, Éd. Grégoire Dupuis, MDCCXIV (1724), 326 p. et clxxxviiij p. j.

H : *Cadastre de Saint-Germain-Laval*, échelle au 1/1000<sup>e</sup>, 1840-1850, Melun, AD77, 4 P 35/101.

I : *Cadastre de Saint-Germain-Laval. Tableau d'assemblage*, Échelle 1/10000<sup>e</sup>, 1937, Melun, AD 77, 2566 W 2625.

J : *Carte de randonnée Montereau-Fault-Yonne 2517 O*, Échelle 1/25000<sup>e</sup>, Paris, éd. IGN, 1994 (5<sup>ème</sup> éd.).

K : Catel A., *Notes et documents divers rassemblés concernant la commune de Saint-Germain-Laval*, s. d., Melun, AD 77, 134 F 380 [Documents concernant les transactions immobilières de la famille Lesparde à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle]



## NOTICE 74 - Saint-Germain-Laval

L : Catel A., *Notes et documents divers rassemblés concernant la commune de Saint-Germain-Laval (suite)*, s. d., Melun, AD 77, 134 F 381 [Textes latins ou français recopiés des chartes de Saint-Germain-des-Prés concernant Saint-Germain-Laval et original du bail de 99 ans passé le 16 juin 1762 entre Louis de Bourbon, abbé de Saint-Germain-des-Prés, et Jacques Micault d'Harnelay, concernant la seigneurie de Saint-Germain-Laval]

M : Catel A., *Notes et documents divers rassemblés concernant la commune de Saint-Germain-Laval (fin)*, s. d., Melun, AD 77, 134 F 382 [Traduction de divers documents concernant le village, dossiers sur les grandes familles de Saint-Germain-Laval au XIX<sup>e</sup> siècle, informations concernant les divers hameaux de la commune]

N : Colan M., *Cadaastre de Saint-Germain-Laval*, Échelle au 1/1000°, 1841, Melun AD77 4P37. [Priuré dans la section B9 dite du village]

O : *Déclaration au terrier de Saint-Germain-Laval par le curé de Saint-Germain-Laval*, 1772, Melun, AD 77, G 413. [Description des biens de la cure de Saint-Germain-Laval peu avant la Révolution]

P : *Documents relatifs à la suppression de la fabrique de Saint-Germain-Laval*, 12 mars 1906 et 23 mars 1910, Melun, AD 77, 2 Q 302. [Plusieurs inventaires des biens dépendant de la fabrique de Saint-Germain-Laval et de la mense curiale de l'église en 1906]

Q : *Fabrique de Saint-Germain-Laval : immeubles et revenus, déclarations à terrier, baux à loyer et délivrance de legs*, 1664-1760, Melun, AD 77, G 349. [Six documents de 1664, 1679, 1685, 1714, 1753 et 1760 énumérant les propriétés de la paroisse et de la fabrique de Saint-Germain-Laval]

R : Labourgade M., *Atlas du plan parcellaire de la commune de Saint-Germain-Laval*, s. é., 1824-1839, Melun, AD 77, 4 P 34/389.

S : Labourgade M., *Cadaastre de Saint-Germain-Laval*, Échelle au 1/1250°, 1813, Melun AD 77, 4 P 36.

T : Labourgade M., *Plan cadastral, parcellaire de la commune de Saint-Germain, canton Montereau-Fault-Yonne*, s. é., 1809, Melun, AD 77, 4 P 34/523.

U : Ledieu M., *Plan, coupe et dessin de l'église de Saint-Germain-Laval*, Échelle de 0,006 m par mètre, 1898, Saint-Germain-Laval, AM. [non côté]

V : Lefèvre M., *Plan, coupe et dessin de l'église de Saint-Germain-Laval*, Échelle de 0,005 m pour 1 m, 1869, Melun AD 77, 4 OP 431/1. [Plan, coupe et dessin de l'édifice réalisé par Lefebvre, architecte à Montereau lors des travaux réalisés en 1869 au niveau des toitures]

## NOTICE 74 - Saint-Germain-Laval

W : Longnon A., *Polyptyque de l'abbaye de Saint-Germain des Prés*, Paris, éd. H. Champion, 1895, 2 vol.

X : Longnon A., *Pouillés de la province de Sens*, Paris, Imprimerie Nationale, 1904, 790 p. (Recueil des Historiens de la France. Pouillés. Tome IV).

Y : *Ordres religieux d'hommes, abbaye Saint-Germain-des-Prés de Paris*, 1762, Melun, AD 77, H 305. [8 pièces papier : un bail pour Fresnières daté de 1697 et sept autres documents relatifs au bail accordé par Louis de Bourbon, abbé de Saint-Germain-des-Prés, au sieur d'Hardelay en 1762]

Z : *Plan d'intendance de la paroisse de Saint-Germain et Laval*, Échelle de 200 perches et 22 pieds, 1778, Melun, AD 77, 1 C 38/11.

AA : *Plan de l'église de Saint-Germain-Laval*, Échelle graphique de 1 cm pour 2 m, s. d., Melun, AD 77, dossier AOA.

AB : *Plan de l'église de Saint-Germain-Laval*, s. é., s. d., Saint-Germain-Laval, AM. [non côté - plan représentant avant tout les concessions dans le cimetière]

AC : *Plan de la commune de Saint-Germain-Laval, département de Seine-et-Marne, arrondissement communal de Fontainebleau, canton de Montereau*, s. é., 1793, Melun, AD 77, 4 P 12/154.

AD : *Plan de la commune de Saint-Germain-Laval, département de Seine-et-Marne, arrondissement communal de Fontainebleau, canton de Montereau*, s. é., 1804, Melun, AD 77, 4 P 12/156. [Copie du 1<sup>er</sup> Ventôse an XII, 21 février 1804, du cadastre du 12 brumaire an II, 3 novembre 1793]

AE : *Plan de la commune de Saint-Germain-Laval, département de Seine-et-Marne, arrondissement communal de Fontainebleau, canton de Montereau*, s. é., 1804, Melun, AD 77, 4 P 12/155. [Copie du 19 ventôse an XII, 12 mars 1804, du cadastre du 12 brumaire an II, 3 novembre 1793]

AF : *Plan de Saint-Germain-Laval et Laval Saint-Germain*, Échelle de 100 perches et 24 pieds pour 35 mm, 1764, Melun, AD 77, 9 Fi 59.

AG : *Plan extérieur de l'église de Saint-Germain-Laval, Canton de Montereau-fault-Yonne*, Échelle 1/100<sup>e</sup>, 1848, Melun, AD 77.

AH : Poupardin R., *Recueil des chartes de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, des origines au début du XIII<sup>e</sup> siècle*, I (558-1182), Paris, éd. H. Champion, 1909, 319 p.

## NOTICE 74 - Saint-Germain-Laval

AI : Poupardin R., *Recueil des chartes de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, des origines au début du XIII<sup>e</sup> siècle*, II (1183-1216), Paris, éd. de la Société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France, 1930, 256 p.

AJ : Quantin M., *Cartulaire général de l'Yonne*, Auxerre, éd. Perriquet, 1860, vol. 2, p. 431-432.

AK : Quesvers P., Stein H., *Inscriptions de l'ancien diocèse de Sens publiées d'après les estampages d'Edmond Michel*, I, Paris, éd. Alphonse Picard, 1897, p. 175 et 178.

AL : Stein H., *Dictionnaire topographique de Seine-et-Marne comprenant les noms de lieux anciens et modernes, revu et publié par J. Hubert*, Paris, Imprimerie Nationale, 1954, p. 499.

AM : *Vue de Saint-Germain-Laval*, estampe anonyme de grand format, 1866, Melun, AD77, 6 Fi 376.

AN : Turland M., Vincent P. L., *Carte géologique de la France, Montereau-Fault-Yonne*, Échelle 1/50000°, Paris, éd. BRGM, 1973, carte et livret, 50 p.

### BIBLIOGRAPHIE :

1 : Adrot D., *Architecture religieuse du XI<sup>e</sup> siècle de Melun à Nogent-sur-Seine*, Nanterre, éd. de l'Université de Paris X, 1992, p. 129-163, fig. 197-265 (Mémoire de maîtrise d'histoire de l'art dactylographié sous la direction de C. Heitz, 3 vol.).

2 : Anger D., *Les dépendances de Saint-Germain-des-Prés*, I, Paris, 1906, p. 264-287 (Archives de la France monastique ; VIII).

3 : Bernard J.-L., *Les débuts de l'architecture religieuse romane en Île-de-France*, II, Nanterre, éd. de l'Université de Paris X, 1995, p. 295-297, pl. 283/1-4 (Thèse de doctorat d'histoire de l'art dactylographié sous la direction de C. Heitz et J.-P. Caillet en 5 vol.).

4 : Bridoux F., *Paroisses et curés de Seine-et-Marne pendant la Révolution*. 481 : Saint-Germain-Laval (Sens-Nemours), *La Croix de Seine-et-Marne*, dimanche 7 mai 1967, p. 6.

5 : Bridoux F., *Paroisses et curés de Seine-et-Marne pendant la Révolution*. 481 : Saint-Germain-Laval (Sens-Nemours) (suite), *La Croix de Seine-et-Marne*, dimanche 10 septembre 1967, p. 11.

6 : Catel A., *Saint-Germain-Laval pendant la période révolutionnaire*, Montereau, éd. Louis Castéra, 1907, 45 p.

7 : Catel A., *Etude critique sur le livre de Dom Anger intitulé « Les dépendances de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés »*, *Bulletin de la Société d'archéologie, sciences, lettres et arts du département de Seine-et-Marne*, 13, oct. 1908-déc. 1909 (1910), p. 129-153.

## NOTICE 74 - Saint-Germain-Laval

8 : Coll., *Le patrimoine des communes de Seine-et-Marne* vol. II, Paris, éd. Flohic, 2000, p. 981-982 (Collection Le Patrimoine des Communes de France).

9 : Cornetto E., Carpentier Y., *Fiche de pré-inventaire de l'église de Saint-Germain-Laval*, ministère de la Culture, février 1974, 21 juin 1976, DRAC Île-de-France, Paris.

10 : Coulangeon C., *L'église Saint-Germain et Saint-Laurent de Saint-Germain-Laval. Étude archéologique et architecturale*, Nanterre, éd. de l'Université de Paris X, 2005, 2 vol. (Mémoire de maîtrise d'archéologie médiévale sous la direction de Mme Boissavit-Camus).

11 : Coulangeon C., L'église de Saint-Germain-Laval, *Histoire de Saint-Germain-Laval ou Il était une fois Madriolas*, Saint-Germain-Laval, éd. Association « Les Amis du Patrimoine, 2010, p. 53-64.

12 : Delahaye G.-R., Une salle souterraine sous un jardin de Saint-Germain-Laval, *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Provins (Provins et sa région)*, 153, Provins, éd. de la Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Provins, 1999, p. 150-152.

13 : Delahaye G.-R., Un souterrain monocellulaire découvert fortuitement à Saint-Germain-Laval, *Bulletin de l'Association des naturalistes de la vallée du Loing et du massif de Fontainebleau*, 76/1, Paris, éd. de l'Association des naturalistes de la vallée du Loing et du massif de Fontainebleau, 2000, p. 45-47.

14 : Delahaye G.-R., Cavités souterraines monocellulaires à Bougligny et Saint-Germain-Laval (Seine-et-Marne), *Le patrimoine souterrain en Seine-et-Marne, Actes du colloque de Melun, 22 juillet 2000*, Melun, éd. du Groupement archéologique de Seine-et-Marne, 2002, p. 45-52 (Bulletin du Groupement archéologique de Seine-et-Marne ; 43).

15 : Grand-Mesnil M.-N., La forêt de Saint-Germain-Laval au Moyen Âge, *In La Forêt en Île-de-France et les utilisations du bois, Actes du colloque de Rambouillet, 15-16 octobre 1977*, Paris, éd. du CTHS, 1978, p. 97-114 (Mémoires de la Fédération des Sociétés historiques et archéologiques de Paris et de l'Île-de-France ; XXVIII).

16 : Le Blay J.-C., Delahaye G.-R., Identification d'os d'animal trouvés dans un souterrain monocellulaire à Saint-Germain-Laval, *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Provins (Provins et sa région)*, 157, Provins, éd. de la Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Provins, 2003, p. 143-144.

17 : Noël P., Les cloches du canton de Montereau, *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Provins (Provins et sa région)*, 53, Provins, éd. de la Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Provins, 1966, p. 53.

## NOTICE 74 - Saint-Germain-Laval

18 : Poisson G. dir., *Dictionnaire des Monuments d'Île-de-France*, Paris, éd. Hervas, 1999, p. 731.

19 : Quesvers P., *Deux noms de lieux disparus : Vieux Marolles et Alsiacum*, Paris, éd. Alphonse Picard, 1888, 24 p.

20 : Tychensky J. dir., *Histoire de Saint-Germain-Laval ou Il était une fois Madriolas*, Saint-Germain-Laval, éd. Association « Les Amis du Patrimoine, 2010, 180 p.

## ***SAINT-HILAIRE-SUR-PUISEAUX***

### **IDENTITÉ**

VOCABLE : Saint-Hilaire

STATUT : Paroisse

DIOCÈSE : Sens

ARCHIDIACONÉ : Gâtinais

DOYENNÉ : Ferrières

DÉPENDANT DE :

DÉPARTEMENT : Loiret

N° INSEE : 45283

COORDONNÉES LAMBERT : x = 627,575 ; y = 2322,500.

PROPRIÉTAIRE ACTUEL : Commune

PROTECTION MH : Néant.

### **HISTORIQUE**

PRINCIPALES DONNÉES TEXTUELLES :

L'église de Saint-Hilaire-sur-Puiseaux est mentionnée pour la première fois dans une charte de 1162, réglant un désaccord intervenu entre l'archevêque de Sens et l'abbaye de Ferrières, au sujet de plusieurs églises : « [...] *de ecclesiis de Conflans, de villa Mandore, de Sora-terra, de Curia-Erardi, de Monte-Cressione, S. Hilarii super fluvium Pisel* [...] » < A : p. 774 >. La paroisse n'est attestée dans les sources textuelles qu'à partir du XIV<sup>e</sup> siècle, avec le pouillé du diocèse de Sens levé vers 1350 < E : p. 48 >.

La façade occidentale porte l'inscription suivante : « 1801 – AXRF », date à laquelle elle a probablement été remaniée.

En 1969, l'église a été restaurée (probable suppression d'enduits intérieurs de type plâtre, observables sur d'anciennes photographies datées de 1966-67 < G > au profit du rejointoiement actuel au ciment gris) < F >.

### **DESCRIPTION**

PRÉSENTATION DU MONUMENT :

Le village de Saint-Hilaire est implanté le long de la vallée du Puiseaux, dont le cours est en partie canalisé à cet endroit afin d'alimenter les bassins du château du Pont (*cf.* fig. 2). L'église est située environ 400 m plus à l'est, à proximité d'un petit affluent du Puiseaux, nommé Ruisseau de l'église. Elle est toujours entourée par son cimetière et une petite source, aménagée avec une margelle et un escalier d'accès, est présente dans l'angle sud-est de ce dernier, à quelques mètres à peine de l'édifice (*cf.* fig. 2, 9). Le village reste peu construit, avec un habitat assez éclaté.

En plan, l'église est constituée d'une nef unique suivie d'un chevet plat, tous deux couverts d'un berceau charpenté (cf. fig. 3-5). L'ensemble mesure 19,90 m de long, dont 9,77 pour la nef, pour 7 m de large dans la nef et 4,29 m dans le chevet.

Les parements extérieurs sont tous masqués par une épaisse couche d'enduit beige rosé, légèrement en relief, à l'exception de la façade ouest dont les pierres sont seulement rejointoyées (cf. fig. 6, 8, 10). À l'intérieur, les joints ont été repris au ciment gris (cf. fig. 13-14).

### PARTIES CONCERNÉES ET ÉLÉMENTS CONSERVÉS :

L'examen de l'extérieur du monument nous apporte peu d'informations. La façade occidentale semble avoir été entièrement reprise, malgré la présence d'un arc de décharge au-dessus de la porte principale mis en œuvre avec des petits claveaux allongés rectangulaires. La forme du tracé de l'arc, presque trilobé, laisse toutefois peu de doutes : l'ensemble a été remonté en 1801 lors de la reprise de la façade. Les autres murs sont complètement masqués par les enduits, les ouvertures ont toutes été refaites à diverses époques, et les contreforts sud ne semblent guère très anciens. Seuls attirent l'attention les chaînages d'angle orientaux de la nef et du chevet qui, malgré l'importance de l'enduit couvrant les murs, laissent observer la présence de blocs en L, renvoyant à des remplois de sarcophages haut-médiévaux (cf. fig. 12). Ces derniers ont d'ailleurs été signalés par Jean-Pierre Gély qui a pu identifier de fréquents remplois de calcaires de La Charité et de Tonnerre < 1 : p. 45 >. La corniche qui surmonte le mur, notamment côté nord, semble également mise en œuvre avec des remplois : on distingue notamment des blocs sculptés, avec des motifs de stries et de vaguelettes ( ? ) (cf. fig. 11).

À l'intérieur, le rejointoiement laisse observer la mise en œuvre des parements avec des moellons de calcaire assisés de manière plus ou moins régulière selon les murs (cf. fig. 13-14). De nombreuses reprises peuvent être observées, notamment autour des baies et de la grande arcade moulurée qui sépare la nef du chevet et ne semble pas être antérieure aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles. Dans les murs du chevet, notamment dans la partie occidentale, nous pouvons encore voir des assises de moellons soigneusement mises en œuvre, avec une disposition en *opus spicatum* (cf. fig. 15), que l'on ne retrouve que rarement dans la nef qui paraît beaucoup plus remaniée (et est moins facilement accessible en raison de l'importante structure charpentée soutenant le clocher). Les angles de l'édifice sont également mis en œuvre à l'aide de moellons, et non pas chaînés en moyen appareil (cf. fig. 16). Dans le mur nord du chevet, deux petites niches ont été aménagées, avec des feuillures, faisant face à une plus grande cavité dans le mur sud. Si cette dernière semble clairement postérieure à la construction de l'édifice, déterminer la datation des deux niches septentrionales est beaucoup plus difficile (cf. fig. 17).

## INTERPRÉTATION

### ARGUMENTS DE DATATION ET PERSPECTIVES :

L'église de Saint-Hilaire-sur-Puiseaux est un édifice qui a connu de très nombreux remaniements au cours des siècles. Son histoire est toutefois ancienne, comme l'atteste sa mention dès le milieu du XII<sup>e</sup> siècle. De nos jours, quelques vestiges d'angles appareillés à l'aide de remplois de sarcophages et de parements en moellons disposés en *opus spicatum* permettent d'envisager une construction dès les X<sup>e</sup> – XI<sup>e</sup> siècles. L'association entre un

parement en *opus spicatum*, des angles extérieurs appareillés avec des remplois de sarcophages et des angles intérieurs en moellons permet de rapprocher cet édifice d'exemples comme Cortrat ou Mormant-sur-Vernisson. La présence d'une source aménagée juste au sud-est de l'église soulève également la question d'un lien entre ce point d'eau et le lieu de culte. Nous n'avons malheureusement trouvé aucune information à ce sujet (ancienneté de la source...).

### **SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE**

#### SOURCES :

A : Bouquet M. (dom), *Recueil des historiens des Gaules et de la France : Rerum Gallicarum et francicarum scriptores*, Paris, éd. V. Palmé, 1869-1904, vol. 15, p. 774.

B : *Carte de randonnée : Montargis*, Échelle : 1/25000<sup>e</sup>, Paris, éd. IGN, 1997, 1 carte (Carte de randonnée 2419 E).

C : Merlet M. *Plan cadastral parcellaire de la commune de Saint-Hilaire-sur-Puiseaux, Section E dite des Guyards (avec plan au sol de l'église et du cimetière)*, Échelle 1/2500<sup>e</sup>, octobre 1811, Orléans, AD 45, 3 P 283/6.

D : Merlet M. *Plan cadastral parcellaire de la commune de Saint-Hilaire-sur-Puiseaux, Tableau d'assemblage*, Échelle 1/10000<sup>e</sup>, octobre 1811, Orléans, AD 45, 3 P 283/1.

E : Longnon A., *Pouillés de la province de Sens*, Paris, Imprimerie Nationale, 1904, p. 48 (Recueil des Historiens de la France. Pouillés. Tome IV).

F : *Saint-Hilaire-sur-Puiseaux : dossier travaux* (Orléans – Service départemental de l'architecture et du patrimoine – Dossier de la commune de Saint-Hilaire-sur-Puiseaux).

G : Vilpoux E., *Fiche de pré-inventaire de l'église de Saint-Hilaire-sur-Puiseaux*, ministère de la Culture, 10 septembre 1968 (Région Centre – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune de Saint-Hilaire-sur-Puiseaux).

#### BIBLIOGRAPHIE :

1 : Gély J.-P., Nature et origine des sarcophages du haut Moyen Âge en remploi dans les églises du Centre de la France, *Pierres du patrimoine européen. Économie de la pierre de l'Antiquité à la fin des Temps modernes, actes du colloque international de Château-Thierry, 18-21 octobre 2005*, Paris, éd. du CTHS, 2008, p. 35-48.

2 : Patron C., Saint-Hilaire-sur-Puiseaux, *Recherches historiques sur l'Orléanais, ou Essai sur l'histoire, l'archéologie, la statistique des villes, villages, hameaux, églises, chapelles, châteaux-forts, abbayes, hôpitaux et institutions de l'Orléanais proprement dit, depuis l'époque celtique jusqu'à nos jours*, Orléans, éd. Blanchard, 1870-1871, vol. 2, p. 225 (Réimprimé en 1991 sous le titre *Département du Loiret. Dictionnaire des communes*, Paris, éd. Comédit, 1991, 2 vol.)



# SAINT-LYÉ-LA-FORÊT

## IDENTITÉ

VOCABLE : Saint-Lyé et Saint-Roch

STATUT : Paroisse

DIOCÈSE : Orléans

ARCHIDIACONÉ : Beauce

DOYENNÉ :

DÉPENDANT DE :

DÉPARTEMENT : Loiret

N° INSEE : 45289

COORDONNÉES LAMBERT : x = 573,425 ; y = 2338,125.

PROPRIÉTAIRE ACTUEL : Commune

PROTECTION MH : Néant

## HISTORIQUE

PRINCIPALES DONNÉES TEXTUELLES :

Le nom de Saint-Lyé-la-Forêt est en lien avec un saint local du VI<sup>e</sup> siècle, religieux de l'abbaye de Micy, compagnon de saint Avit, qui termina sa vie en se retirant en ermite dans la forêt d'Orléans : « *Disponens itaque rursus secedere in remotiora deserti, sancto Spiritu sibi praebente ducatum, Ligeris alveum transiit et ad locum, qui antiquitus est Viatoria appellatus, pervenit. Qui locus longissime a civitate remotus, omni erat hominum habitatione destitutus. Sed et silva, quam Laogium incolae vocant, hinc et inde tunc temporis circumfusa, nulla admittebat viatorum vestigia ; [...]* » < F : p. 75 D >. Il n'est toutefois pas fait mention d'un lieu de culte à cet endroit dans le texte de la *Vita Sancti Laeti*, écrit probablement dans le courant du XI<sup>e</sup> siècle.

L'église est ainsi mentionnée pour la première fois en 1151 dans les possessions de l'évêché Sainte-Croix d'Orléans : « [...] *in quibus hec propriis duximus exprimenda nominibus : ecclesiam sancte Lete [...]* » < G : p. 47-49 >. La paroisse est attestée quelques décennies après, en 1234, dans un acte attestant que Pierre de Saint-Lyé engage au profit du chapitre de Sainte-Croix la moitié de la dîme du blé qu'il touchait « *in parrochia Sancti Leti* » pour 60 livres parisis < G : p. 324-325 >. On retrouve par la suite mention de cette paroisse dans les comptes du diocèse d'Orléans levés en 1369-1370 : « *Curatus Sancti Letti debet ut supra* » < F : p. 327 >.

## DESCRIPTION

PRÉSENTATION DU MONUMENT :

La commune de Saint-Lyé-la-Forêt est implantée sur la frange nord de la forêt d'Orléans, à une quinzaine de kilomètres de la vallée de la Loire. Diverses découvertes ponctuelles (monnaies, tessons de céramiques) sur son territoire attestent une occupation du site dès l'Antiquité < 5 >. Des structures en lien avec l'ancienne voie romaine Orléans-Paris

ont notamment été mises au jour dans l'un des lotissements du bourg. L'hypothèse de l'existence d'un *vicus* routier a ainsi été proposée.

L'église est située en position décentrée dans le village, à l'entrée nord (cf. fig. 2). Elle se trouve au centre d'un carrefour en épi, entourée d'un réseau de maisons du siècle dernier, à l'exception d'un bâtiment annexe type grange, au nord de l'église, construit en pans de bois et briques et remontant à une date plus ancienne. L'ancien cimetière se développait autrefois au nord-ouest de l'église, au-delà d'une rue et d'un îlot de maisons.

En plan, l'édifice est constitué d'un grand vaisseau gothique terminé par un chevet à cinq pans. Un unique collatéral est présent au nord, suivi d'un clocher à deux étages ouvrant sur une chapelle constituée d'une travée droite terminée par une abside asymétrique à deux pans (cf. fig. 3-4). L'ensemble mesure 33,50 m de long pour 13,75 m de large. Le vaisseau principal de l'édifice et l'absidiole nord présentent des caractères (piles à pénétrations, réseaux des vitraux à soufflets et mouchettes) permettant de les rattacher au gothique tardif (fin XV<sup>e</sup> – XVI<sup>e</sup> siècle).

Tous les parements actuels sont dissimulés sous une épaisse couche de ciment à l'extérieur, associé à de la peinture blanche sur les encadrements d'ouvertures et les contreforts (cf. fig. 5-7). À l'intérieur, les murs sont masqués par un enduit peint en imitation de faux appareil (cf. fig. 20-22).

#### PARTIES CONCERNÉES ET ÉLÉMENTS CONSERVÉS :

Le collatéral nord et le clocher situé dans son prolongement vont nous intéresser ici.

##### - Bas-côté nord :

Ce bas-côté mesure 5,33 m de large pour 16,12 m de long. Il a été profondément remanié à la fin du Moyen Âge, avec la mise en place de chapelles latérales par l'ajout de cloisons (cf. fig. 21). Le voûtement, en briques et plâtre, est probablement plus récent (entre le XVII<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle).

Le mur nord est percé de deux petites baies en plein cintre, à arc clavé, haut placées dans le mur et sans ébrasement extérieur. Elles présentent un encadrement en moyen appareil de calcaire presque blanc. Les claveaux sont de dimensions irrégulières mais plutôt larges et de forme trapézoïdale (cf. fig. 11-13).

Un contrefort est présent au milieu du mur, centré par rapport aux deux ouvertures (85 x 37 cm)<sup>397</sup>. Il est construit avec un mélange d'assises de pierres plates allongées, probablement des remplois de sarcophages<sup>398</sup>, et de rangs de moyen appareil (cf. fig. 14). Peu saillant, il s'arrête un peu avant le sommet du mur et se termine par un léger glacis.

La façade occidentale du collatéral nord fonctionne comme un ensemble indépendant du reste du mur pignon, illustrant son ancienneté (cf. fig. 5, 8-9). Elle comprend les vestiges d'un portail en plein cintre aujourd'hui bouché, encadré par deux contreforts. Deux autres épaulent l'angle nord-ouest du collatéral (cf. fig. 9-10).

Cet ensemble de quatre contreforts est très cohérent et présente des différences de mises en œuvre par rapport à celui du mur nord déjà décrit. Ils sont construits avec des assises de

<sup>397</sup> Largeur face principale x profondeur.

<sup>398</sup> Jean-Pierre Gély mentionne effectivement de rares remplois de sarcophages en calcaire de La Charité < 3 : p. 45 >.

moyen appareil de calcaire coquillé ocre jaune très érodé. Sous les joints repris au ciment peint en blanc apparaît un mortier de chaux sableux ocre jaune orangé. Les contreforts de l'angle nord-ouest (73 x 40 cm)<sup>399</sup> montent jusqu'au sommet du mur, sans réel glacis bien visible. Les deux autres, qui encadrent le portail, sont beaucoup moins hauts et se terminent par un glacis prononcé (60 x 35 cm)<sup>400</sup>. Tous présentent un ressaut entre 110 et 120 cm au-dessus du sol actuel et une partie inférieure très détériorée, comme si le ressaut avait été en partie bûché ou le calcaire entièrement rongé par l'usure du temps.

Entre les deux contreforts centraux prenait place un portail aujourd'hui bouché (*cf.* fig. 9). La hauteur sous clef à l'extérieur est de 193 cm et la largeur approximative de l'ouverture de 150 cm. L'encadrement est constitué d'un moyen appareil de calcaire ocre clair, sans aucun ébrasement extérieur. L'arc en plein cintre comprend au moins 19 claveaux très irréguliers<sup>401</sup>, liés par des joints relativement fins, inférieurs à 1,5 cm, et remplis par un mortier de chaux qui semble identique à celui observé dans les contreforts. Les claveaux les plus larges semblent avoir été placés aux retombées et à l'emplacement de la clé, et les plus étroits au sommet de l'arc.

#### - Clocher :

Le clocher présente un plan barlong, de 3,53 m de large pour 6,19 m de long. Il est constitué de trois niveaux d'élévations, dont la souche qui est voûtée d'un berceau en plein cintre (*cf.* fig. 22).

À l'extérieur, le clocher est lié au mur pignon oriental de la nef par un contrefort couronné d'un triple glacis<sup>402</sup> (*cf.* fig. 15). Un petit contrefort peu élevé est présent au centre de la face nord, au premier niveau<sup>403</sup>. Enfin, des contreforts construits en moyen appareil de calcaire coquillé érodé, placés en équerre, contrebutent les quatre angles aux niveaux supérieurs (*cf.* fig. 19). Ceux de l'angle nord-est se poursuivent jusqu'au sol par le biais d'un contrefort légèrement plus large, ce qui pourrait laisser supposer la présence d'une reprise<sup>404</sup>. Les trois niveaux sont percés de fenêtres dont les encadrements sont enduits et peints en blanc. Le rez-de-chaussée présente une petite baie en plein cintre bouchée<sup>405</sup>. Le premier étage est également percé d'une petite baie en plein cintre, non bouchée, qui semble posséder un ébrasement droit (*cf.* fig. 17). Le dernier niveau est percé sur trois faces (nord, ouest et est) par une baie jumelée, sous un arc de décharge en plein cintre (*cf.* fig. 18). L'enduit peint en blanc gêne beaucoup à l'observation mais il semblerait que les arcs, qui retombent sur une colonnette centrale couronnée par un chapiteau tronconique qui paraît lisse, sont constitués de claveaux très larges qui excluent une datation avant le XII<sup>e</sup> siècle.

Le clocher se termine par une corniche à modillons, simplement moulurés de bandeau surmontant un cavet.

<sup>399</sup> *Idem.*

<sup>400</sup> *Idem.*

<sup>401</sup> Largeur base x largeur sommet x longueur, en cm : 14x17x24,5 ; 14x18x25 ; 11x12x24,5 ; 9x10,5x24,5 ; 9,5x11x25 ; 7x8,5x23,5 ; 5,5x6,5x23 ; 8,5x14x22,5 ; 7x8,5x22 ; 8x9,5x22,5.

<sup>402</sup> Dimensions : 56 cm de large et 31 cm de profondeur.

<sup>403</sup> Dimensions : 68 cm de large et 34 cm de profondeur.

<sup>404</sup> Dimensions : 70 cm de large et 30 cm de profondeur.

<sup>405</sup> Dimensions : environ 70 cm de hauteur pour 25 cm de largeur.

À l'intérieur, la souche de cette tour est marquée par un rétrécissement par rapport au collatéral nord et la présence d'une voûte en berceau plein cintre, scandée par trois arcs doubleaux retombant soit sur des pilastres engagés, soit des consoles moulurées. Ces éléments ont visiblement été partiellement remaniés à l'époque gothique.

## **INTERPRÉTATION**

### **ARGUMENTS DE DATATION ET PERSPECTIVES :**

Le récit de la translation du corps de saint Lyé à Pithiviers et la popularité du saint sont régulièrement rappelés dans les contributions ; l'étude de l'édifice est en revanche quasiment toujours absente < 1 ; 2 ; 4 >.

Si l'on s'appuie sur le récit de la vie du saint et la popularité de son culte, il est probable qu'un lieu de culte ait été édifié sur le lieu de son inhumation dans le courant du haut Moyen Âge, bien qu'aucune preuve n'en soit aujourd'hui conservée. L'église actuelle pourrait en être l'héritière. Ses vestiges les plus anciens se trouvent dans le bas-côté nord et le clocher. Ils ont malheureusement été profondément remaniés. L'intérieur de l'édifice a en effet été entièrement réaménagé à la fin du Moyen Âge. À l'extérieur, les dimensions et caractères des contreforts plaident pour un rajout postérieur de la majorité voire de la totalité de ces derniers<sup>406</sup>. Le dernier niveau du clocher pourrait n'être le résultat que d'une surélévation tardive également. Seules les trois baies du collatéral nord, celles des deux premiers niveaux du clocher, ainsi que sa voûte en plein cintre sont là pour rappeler l'existence d'un édifice à une date relativement haute, au plus tard durant le XI<sup>e</sup> siècle. Préciser cette datation reste toutefois impossible en l'état actuel du monument.

## **SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE**

### **SOURCES :**

A : *Carte de randonnée : Orléans. Forêt d'Orléans. Massif d'Orléans*, Échelle : 1/25000<sup>e</sup>, Paris, éd. IGN, 2001, 1 carte (Carte de randonnée 2219 ET).

B : Lenormand M. *Plan cadastral parcellaire de la commune de Saint-Lyé-la-Forêt, Section B, feuille 2 dite du bourg*, Échelle 1/2500<sup>e</sup>, septembre 1834, Orléans, AD 45, 2 Mi 5272.

C : Lenormand M. *Plan cadastral parcellaire de la commune de Saint-Lyé-la-Forêt, Tableau d'assemblage*, Échelle 1/10000<sup>e</sup>, septembre 1834, Orléans, AD 45, 2 Mi 5272.

D : Longnon A., *Pouillés de la province de Sens*, Paris, Imprimerie Nationale, 1904, p. 327 (Recueil des Historiens de la France. Pouillés. Tome IV).

E : *Saint-Lyé-la-Forêt : dossier travaux* (Orléans – Service départemental de l'architecture et du patrimoine – Dossier de la commune de Saint-Lyé-la-Forêt).

---

<sup>406</sup> Seul un doute peut éventuellement subsister pour le contrefort central du mur nord du bas-côté, appareillé en partie avec des remplois de sarcophages. Toutefois, ses dimensions et sa mise en œuvre atypique avec des blocs allongés posés à plat plaident plutôt pour une construction tardive.

F : Schmedt C. de, Van Ortruy F ; Delehaye H., Poncelet A., Peeters P., *Vita sancti Laeti, Acta Sanctorum Novembris*, t. III, Bruxelles, Apud Socios Bollandianos, 1910, p. 72-79.

G : Thillier J., Jarry E., *Cartulaire de Sainte-Croix d'Orléans (814-1300) contenant le Chartularium Ecclesiae Aurelianensis Vetus*, Paris, éd. Alphonse Picard et fils, 1906, p. 47-49.

**BIBLIOGRAPHIE :**

1 : Charles J., Séance du 25 avril 1975. Saint-Lyé, second titulaire de la Collégiale de Pithiviers, sa vie et son culte, *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, nouvelle série*, t.VI, n°46 (1975), Orléans, éd. de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, 1976, p. 364-365.

2 : Gaillard L., *Essai sur les églises du diocèse d'Orléans. Étude historique des monuments religieux des communes du département du Loiret, vol. 1 : Anciens arrondissements d'Orléans et Pithiviers*, Orléans, éd. de L. Gaillard, 1988, p. 105.

3 : Gély J.-P., Nature et origine des sarcophages du haut Moyen Âge en remploi dans les églises du Centre de la France, *Pierres du patrimoine européen. Économie de la pierre de l'Antiquité à la fin des Temps modernes, actes du colloque international de Château-Thierry, 18-21 octobre 2005*, Paris, éd. du CTHS, 2008, p. 35-48.

4 : Patron C., *Recherches historiques sur l'Orléanais, ou Essai sur l'histoire, l'archéologie, la statistique des villes, villages, hameaux, églises, chapelles, châteaux-forts, abbayes, hôpitaux et institutions de l'Orléanais proprement dit, depuis l'époque celtique jusqu'à nos jours*, Orléans, éd. Blanchard, 1870-1871, vol. I, p. 445-446 (Réimprimé en 1991 sous le titre *Département du Loiret. Dictionnaire des communes*, Paris, éd. Comédit, 1991, 2 vol.)

5 : Provost M., 230 – Saint-Lyé-la-Forêt (INSEE n°289), *Le Loiret. 45*, Paris, éd. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1988, p. 203-204 (Collection Carte archéologique de la Gaule).

## ***SAINT-MAMMÈS***

### IDENTITÉ

VOCABLE : Saint-Mammès  
 STATUT : Chapelle  
 DIOCÈSE : Sens  
 ARCHIDIACONÉ : Gâtinais  
 DOYENNÉ : Milly  
 DÉPENDANT DE : La Charité-sur-Loire

DÉPARTEMENT : Seine-et-Marne

N° INSEE : 77419

COORDONNÉES LAMBERT : x = 486,925 ; y = 2376,7625.

PROPRIÉTAIRE ACTUEL : Commune

PROTECTION MH : Église inscrite à l'Inventaire des Monuments historiques le 14 avril 1926.

### HISTORIQUE

PRINCIPALES DONNÉES TEXTUELLES :

L'église de Saint-Mammès est mentionnée dans le pouillé du diocèse de Sens levé vers 1350, dans une liste de paroisses mais en tant que « *capella Sancti Mammerti* » ce qui ne manque pas de laisser un doute sur le statut de l'édifice < C : p. 36 >. Celle-ci est placée sous le patronage du prieur de La Charité-sur-Loire. Malheureusement, nous n'avons trouvé aucune mention de Saint-Mammès dans les chartes de son cartulaire, ni dans les listes des prieurés et églises qui en dépendaient < B >. En outre, l'église n'est plus présente dans les comptes du diocèse levés en 1369-1370 < C : p. 89-92 >. De nombreux auteurs présentent l'église comme ayant été la chapelle d'un prieuré mais nous n'en avons trouvé aucune mention ancienne < 3 ; 6 ; 9 ; 15 >.

À partir du dernier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle (au plus tard), l'église sert de nécropole à la famille des seigneurs de Bourron. La plus ancienne tombe conservée porte la date de 1281.

Le 5 août 1655, un marché est passé entre deux maîtres maçons à Thomery (Gabriel et Pierre Vincendons) et l'agent des affaires de Monsieur de Saint-Denis (Nicolas Muslard) concernant des travaux à réaliser l'église : « Il y a lieu de repiquer la couverture du corps de l'église, mettre la tuile, où sera nécessaire, remanier la couverture de la chapelle Notre-Dame, repiquer les deux culs de lampe au-dessus de la chapelle Saint-Nicolas, terminer deux arcades qui sont commencées à maçonner, faire un pilier entièrement, celui attenant à la chapelle Notre-Dame plus ôter une tombe qui est dans une des arcades pour la mettre dans l'église. Tout ce pour la somme de 8 vingt livres » < 15 : p. 55 >.

En 1789-1790, le collatéral sud est condamné afin de créer un presbytère attenant à l'église. Les ouvertures des bas-côtés sont remaniées à cette occasion < 3 ; 12 ; 15 >.

En 1944, le pont franchissant la Seine à la hauteur de l'église est détruit. Le souffle de l'explosion endommage les vitraux et les couvertures de l'édifice qui sont sans aucun doute repris dans les années qui suivent < B >

En 1989, les enduits extérieurs ont été refaits < 15 : p. 53 >.

## DESCRIPTION

### PRÉSENTATION DU MONUMENT :

La commune de Saint-Mammès est implantée à la hauteur du confluent entre la Seine et le Loing. L'église se situe à environ 500 m à l'est de ce croisement, à une cinquantaine de mètres de la Seine et à la hauteur d'un carrefour entre plusieurs rues (*cf.* fig. 2).

À la fin des années 1980, Claude-Clément Perrot a réalisé une série de sondages dans le jardin du presbytère (au sud et sud-est de l'église) qui ont permis de mettre en évidence la présence d'une occupation continue depuis la Tène, avec une nécropole attestée de l'époque gallo-romaine jusqu'à la période moderne. À proximité du clocher, l'archéologue a également mis au jour les vestiges d'un bâtiment antérieur à la construction de l'église, avec une abside (en partie sous les fondations du clocher) se prolongeant vers l'ouest par un mur qui a pu être suivi sur 2,60 m de long. Celui-ci recoupe une sépulture (restes d'un tibia et d'un fémur en connexion anatomique) qui n'a malheureusement pas pu être datée. Les techniques de construction (moellons liés par un mortier de chaux) n'apportent guère d'éléments pouvant aider à la datation < 8 >.

En plan, l'église est constituée d'une nef à trois vaisseaux de cinq travées et d'un chevet comprenant une travée droite terminée par trois absidioles semi-circulaires échelonnées (*cf.* fig. 3-5). L'ensemble mesure environ 30 m de long (nous n'avons pas pu prendre la profondeur exacte de l'abside centrale en raison de la présence d'un autel appuyé contre le mur) pour 13,65 m de large. Un clocher ancien est implanté sur la travée droite de la chapelle sud et l'absidiole nord a été transformée en une sorte de tour. Le collatéral sud est aujourd'hui condamné, il sert d'annexe à la mairie (après avoir été utilisé comme presbytère après la Révolution) et a été très profondément réaménagé (*cf.* fig. 7, 25). De manière générale, les parements extérieurs de l'édifice ont été très largement rejointoyés à l'aide d'un mortier gris, gênant souvent pour déterminer la chronologie de l'édifice (*cf.* fig. 6-9). À l'intérieur, les murs de la nef sont couverts d'une épaisse couche de plâtre blanc (*cf.* fig. 25-27). Celui-ci a été en partie piqueté dans le chevet afin de remettre en valeur les parties appareillées qui ont alors été rejointoyées au ciment gris (*cf.* fig. 29).

### PARTIES CONCERNÉES ET ÉLÉMENTS CONSERVÉS :

- **Nef** : La nef est constituée de trois vaisseaux de cinq travées. Son collatéral sud est aujourd'hui muré. Le vaisseau central est couvert d'un plafond enduit et le bas-côté nord présente un berceau très surbaissé, probablement lambrissé, également enduit (*cf.* fig. 25, 27). Le collatéral nord mesure 3,11 m de largeur et le vaisseau central 5,42 m de largeur pour 19,67 m de long. 2,85 m environ séparent chaque pile des murs gouttereaux.

Les parements sont mis en œuvre à l'aide de moellons majoritairement de calcaire blanc-gris clair (probablement des calcaires de Brie), avec ponctuellement quelques éléments en meulières. Ces éléments semblent assisés et nous pouvons encore observer une belle

disposition en *opus spicatum* à certains endroits, notamment dans la partie supérieure du pignon occidental (cf. fig. 15). De nombreux remaniements sont toutefois probables, notamment pour les deux collatéraux (cf. fig. 7-9). Les angles occidentaux sont appareillés avec des blocs allongés de grès de Fontainebleau. Des ruptures évidentes apparaissent avec le parement en moellons voisin, montrant bien que ces chaînages en grès ont été refaits postérieurement (cf. fig. 10). Deux contreforts sont mis en œuvre dans la façade occidentale, au droit des murs gouttereaux du vaisseau central<sup>407</sup> (cf. fig. 9). Relativement saillants (entre 65 et 70 cm), dotés de deux glacis successifs et dépourvus de chaînages en moyen appareil, ils ont probablement été rajoutés postérieurement également. Dans le prolongement de chacun d'eux, on peut encore observer les anciens angles appareillés du vaisseau central de la nef, avant la surélévation des murs liée à la mise en place de la toiture continue (cf. fig. 16).

Au centre du mur pignon est percé un portail placé dans un petit massif appareillé en saillie<sup>408</sup> (cf. fig. 11). Il est constitué d'une archivolt à voussures moulurée de gorges et de tores successifs, retombant sur deux piédroits à ressauts. Le ressaut externe est doté d'une imposte qui se prolonge sur les contreforts encadrant le massif en saillie et qui est moulurée d'un court bandeau orné de filets surmontant un biseau creusé de trois petites moulures horizontales évoquant presque des cannelures<sup>409</sup> (cf. fig. 12). Les contreforts en question sont également terminés par un petit glacis dont le larmier est orné de motifs de palmettes (cf. fig. 14). L'ensemble du massif est couronné par un glacis soutenu par une corniche à modillons moulurés (tores, billettes...). Aucun chaînage en moyen appareil ne vient lier ce massif au reste du parement en moellons du mur occidental, ce qui laisse supposer que les deux ne sont pas contemporains (cf. fig. 13).

Toutes les autres ouvertures de la nef sont malheureusement modernes.

À l'intérieur, les deux murs gouttereaux du vaisseau central sont dotés d'arcades en plein cintre retombant directement sur des piles barlongues d'environ 1,15 m de long pour 1 m d'épaisseur. L'ensemble est malheureusement entièrement enduit et la mise en œuvre inconnue. Comme le soulignait déjà Pierre Lamotte, il n'est pas impossible que des impostes soient masquées par l'importante couche de plâtre atteignant parfois plusieurs cm d'épaisseur < 9 : p. 451 >. Toutefois, les impostes étant quasiment systématiquement absentes dans le chevet, comme nous allons le voir juste après, il est également tout à fait probable qu'elles soient aussi inexistantes dans la nef.

Ce sont là les seules observations possibles aujourd'hui sur la nef. Nous n'avons malheureusement pas pu avoir accès aux combles des collatéraux mais certains historiens nous ayant précédée ont pu y monter et y observer les anciennes baies hautes de la nef, assez étroites et en plein cintre, aménagées dans un parement de moellons disposés en *opus spicatum* < 9 : p. 451 ; 3 >.

- **Chevet et clocher** : Le chevet est constitué d'une travée droite placée dans le prolongement des trois vaisseaux de la nef et terminée par des absidioles semi-circulaires

<sup>407</sup> Le contrefort sud mesure 67 x 64 x 71 cm et le contrefort nord 64 x 60 x 64 cm.

<sup>408</sup> Le portail mesure 183 cm de large pour 325 cm de hauteur sous clé dont 226 cm pour les piédroits à l'extérieur, et 172 cm de large à l'intérieur (nous n'avons pas pris les hauteurs, l'ébrasement de l'arc ayant été repris). Le massif forme une saillie de 37 cm par rapport au mur.

<sup>409</sup> L'ensemble est très érodé et difficilement observable.



échelonnées. De simples arcades en plein cintre, de 1,88 m de large, mettent en liaison les trois chapelles entre elles. Le clocher est implanté sur la travée droite sud. Des voûtes en berceau plein cintre couvrent les parties droites, complétées par des culs-de-fours dans les hémicycles. La chapelle nord a une travée droite de plan carré de 2,95 m de côté ouvrant sur une abside de même largeur et de 2,80 m de profondeur. La chapelle sud a une travée droite (servant de souche au clocher) mesurant 3,42 m de large pour 3,13 m de long ouvrant sur une absidiole légèrement plus étroite de 2,77 m de large pour 2,75 m de long. La partie centrale du chevet mesure 4,52 m de large pour 4,74 m de long, se réduisant à la naissance de l'abside pour arriver à 4,07 m. Nous n'avons pas pu mesurer sa profondeur.

Nous retrouvons une mise en œuvre des murs avec des petits moellons de calcaire blanc et de meulières, soigneusement assisés avec parfois, une disposition en *opus spicatum*. Dans l'abside centrale, quatre contreforts en moyen appareil venaient épauler la construction : celui situé le plus au sud a été arraché (*cf.* fig. 17) et son symétrique côté nord a été repris dans sa partie inférieure (*cf.* fig. 18). Les deux derniers sont malheureusement très rejointoyés mais semblent mis en œuvre avec des assises de moyen appareil au cœur desquelles des petits éléments verticaux viennent s'intercaler ; ils présentent aussi un chaînage avec le parement en moellons. Trois baies en plein cintre sont percées dans cette abside centrale. Elles sont dépourvues d'ébrasements extérieurs et dotées d'encadrements en pierres taillées, avec des claveaux plutôt étroits, allongés et rectangulaires, ce qui pourrait correspondre avec une mise en place contemporaine du parement (*cf.* fig. 24).

La liaison extérieure entre cette abside centrale et les deux chapelles latérales paraît très maladroitement, résultat probable de multiples remaniements. Au sud, une zone boursoufflée dans le parement de l'abside centrale est observable juste avant la naissance de l'absidiole. Le pan de mur qui surmonte ensuite cette jonction, formant l'angle de la travée droite centrale, paraît également très maladroitement mis en œuvre, presque en surplomb (*cf.* fig. 19-20). Une ou plusieurs reprises à cet endroit paraissent ainsi évidentes. Le reste de l'absidiole sud semble en revanche relativement homogène, avec des caractères proches de ceux de l'abside centrale, à l'exception de son unique baie dont l'encadrement a été repris.

Cette absidiole sud vient se greffer sur le mur oriental d'un clocher dont la souche constitue la travée droite de cette partie méridionale du chevet. Les murs sont mis en œuvre une nouvelle fois avec des moellons de calcaire blanc soigneusement assisés et disposés ponctuellement en *opus spicatum* (*cf.* fig. 21). Cet appareil est observable sur toute la hauteur de la souche, jusqu'au niveau de l'appui du premier étage de baies où il laisse place à un parement réalisé avec des moellons de calcaire gris foncé, de dimensions plus importantes, se rapprochant presque d'un moyen appareil (*cf.* fig. 22).

La souche est percée de deux baies de type meurtrière dans son mur sud qui sont couronnées à l'extérieur de linteaux plats (ou plein cintre ?) et à l'intérieur d'arcs en plein cintre constitués de petits claveaux étroits et rectangulaires (*cf.* fig. 23, 40). Une troisième baie bouchée est conservée dans cette partie ancienne de la tour. Elle est située dans la partie nord du mur ouest et est en partie coupée par la toiture actuelle du bas-côté (*cf.* fig. 22). Il n'est pas impossible qu'il s'agisse là d'une ouverture permettant l'accès aux niveaux supérieurs de la tour, via des échelles depuis l'extérieur (nous avons un exemple équivalent à Triguères : *cf.* notice 82). Les baies qui sont aménagées dans la surélévation du clocher, aux deux derniers niveaux, sont dépourvues d'ébrasement extérieur et présentent des arcs en plein cintre aux claveaux trapus

et des piédroits mis en œuvre avec une alternance de carreaux et boutisses renforcées. Les angles de la tour sont contrebutés par des contreforts placés en équerre montant jusqu'à l'appui des baies géminées du dernier niveau. Ils sont constitués, jusqu'à leurs sommets, d'assises de moyen appareil de calcaire gris parmi lesquelles des éléments courts sont très régulièrement insérés. Tout ceci permet d'envisager une surélévation du clocher à une date relativement précoce, éventuellement dès le XI<sup>e</sup> siècle.

L'absidiole nord du chevet est plus atypique, avec sa toiture en biais couronnant un mur qui s'élève de plus en plus à mesure que l'on se rapproche de l'abside centrale et qui donne presque à cette chapelle l'apparence d'une tour circulaire (*cf.* fig. 18). Ce dispositif est très clairement le résultat de remaniements postérieurs, comme l'illustre l'aspect très hétérogène du parement (importance de l'emploi de calcaire gris foncé et de grès, non assisés). Deux contreforts appareillés avec des blocs allongés de grès de Fontainebleau ont également été rajoutés pour épauler l'ensemble. Deux petites baies de type meurtrières ont été percées.

À l'intérieur, la partie centrale du chevet est scandée par une série d'arcades outrepassées encadrant la travée droite et marquant le début de l'abside, formant ainsi un arc à double rouleau à l'entrée de la partie en hémicycle (*cf.* fig. 28). Les arcs retombent, comme apparemment dans la nef, directement sur les supports engagés. Du côté nord, la transition se fait de manière harmonieuse entre les deux éléments (*cf.* fig. 31) alors que, du côté sud, un léger décalage apparaît entre le sommet du pilier engagé et la naissance de l'arc (*cf.* fig. 32). Les murs gouttereaux de la travée droite sont ornés d'une série de baies et d'arcatures asymétriques. Au nord, deux arcades géminées en plein cintre, de même hauteur, sont séparées par un petit pilier cubique à imposte et sont surmontées d'une autre petite baie bouchée (*cf.* fig. 29). La première arcade ouest est ouverte et permet de rejoindre la chapelle nord, formant un passage d'1,34 m d'épaisseur. Les 30 premiers centimètres ont été rejointoyés au ciment et correspondent à l'épaisseur de la niche qui est aménagée dans l'arcade orientale voisine (*cf.* fig. 29, 35). Le reste du passage est entièrement enduit de plâtre et nous pouvons y observer deux petites impostes, assez irrégulières et atypiques (*cf.* fig. 41-42) : celle de l'ouest par exemple est dans un premier temps ornée d'une tresse, puis est laissée lisse avant de s'interrompre à quelques cm de l'angle. Ces deux arcades ornant le mur nord de la travée droite centrale dénotent quelque peu par rapport au reste du chevet. Ce sont en effet les seules à présenter un tracé droit et non pas outrepassé et à être dotées d'impostes. Il semblerait bien ainsi que le contrat passé en 1655 concerne en partie ces deux éléments, quand il y est dit : « [...] terminer deux arcades qui sont commencées à maçonner ; faire un pilier entièrement, celui attendant à la chapelle Notre-Dame [...] » (*cf. supra*). Ces éléments ont ainsi été probablement remontés (ou montés ?) au XVII<sup>e</sup> siècle seulement.

Au sud, une simple baie à arc outrepassé mène dans la chapelle (la souche du clocher : *cf.* fig. 30). Une petite niche en plein cintre est également aménagée juste à sa droite (*cf.* fig. 33).

La chapelle nord est entièrement masquée par les enduits en plâtre. À part un très léger ressaut côté nord (1 à 2 cm), l'absidiole se place directement dans le prolongement de la travée droite, sans rétrécissement. À l'ouest, une simple arcade en plein cintre (enduite) marque la jonction entre la nef et le chevet (*cf.* fig. 4, 34).

La chapelle sud est occupée par la souche du clocher et forme un espace apparemment plus cloisonné. La liaison avec le collatéral a été supprimée, suite à la transformation de ce dernier

en annexe indépendante (cf. fig. 38). Deux états extérieurs apparaissent toutefois clairement : un premier avec une large ouverture sur le bas-côté par une arcade en plein cintre, comme au nord, puis un second avec une réduction à une simple porte, également en plein cintre, avec deux impostes moulurées soutenant un arc (cf. fig. 38-39). La typologie de cette ouverture et la mise en œuvre du bouchage, avec des assises de moellons soigneusement disposées en *opus spicatum*, permettent d'envisager une réalisation précoce, éventuellement dès le XI<sup>e</sup> siècle. Cette travée droite, formant la souche du clocher, dessert une absidiole semi-circulaire plus étroite. Deux angles appareillés marquent ce rétrécissement et supportent l'arc de tête en plein cintre formant la naissance de la voûte en cul-de-four (cf. fig. 36-37).

## INTERPRÉTATION

### ARGUMENTS DE DATATION ET PERSPECTIVES :

Grâce à sa relative bonne conservation générale dans ses dispositions d'origine, l'église de Saint-Mammès a régulièrement fait l'objet de petites notices dans les synthèses sur l'architecture médiévale régionale. Tous les auteurs soulignent le caractère archaïque, primitif et austère de la construction, le choix d'un parti ancien avec une nef basilicale charpentée à trois vaisseaux suivie d'un chevet à trois absidioles, ainsi que l'absence de transept. Sur cette base, les datations proposées tournent autour du XI<sup>e</sup> siècle, avec les partisans d'une datation haute, autour de l'an mil comme Albert Bray, Yves Gallet ou encore Claude Clément Perrot < 3 ; 7 ; 8 ; 15 > ou ceux qui restent plus prudents, notamment au regard des moulurations du portail, et envisagent simplement le XI<sup>e</sup> siècle, comme Pierre Lamotte, Anne Prache ou Jean-Louis Bernard < 9 : p. 455 ; 12 ; 2 >.

Tous ces auteurs semblent considérer qu'à l'exception des murs des deux collatéraux (notamment leurs ouvertures) et des toitures, l'ensemble de l'édifice résulte d'une unique phase de construction dans le courant du XI<sup>e</sup> siècle. Toutefois, un rapide examen attentif des parements, comme nous venons de le faire, permet de mettre en évidence un certain nombre de reprises (malgré l'importance des enduits). Nous avons ainsi repéré qu'il est très probable que le portail n'ait été rajouté que dans un second temps, de même que les niveaux supérieurs du clocher. Les contreforts et les angles du mur pignon occidental ne sont pas d'origine et la chapelle nord a été profondément remaniée à l'extérieur. Ces derniers changements sont probablement tardifs au regard de la mise en œuvre et ne nous concernent donc pas directement. En revanche, la surélévation de la tour, qui a entraîné sans aucun la réduction de l'ouverture de la souche du clocher au rez-de-chaussée sur le collatéral sud, ainsi que l'ajout du portail, sont des modifications qui, comme nous l'avons déjà dit, pourraient tout à fait avoir été réalisées au cours du XI<sup>e</sup> siècle. La présence des boutisses renforcées dans les encadrements des baies, ainsi que des petits blocs courts dans les assises des contreforts, n'interdit d'ailleurs pas une datation autour du milieu du siècle. Et les moulurations du portail ne sont pas sans évoquer celles de la façade ouest de Notre-Dame de Château-Landon, probablement réalisées dans la seconde moitié voire le dernier tiers du XI<sup>e</sup> siècle. Ceci nous permet ainsi d'envisager la première phase à une datation plus haute. Comme le soulignaient certains de nos prédécesseurs, le parement en *opus spicatum*, les claveaux (qui n'en sont d'ailleurs sans doute pas) rectangulaires appareillant les arcs de manière très archaïque, le caractère austère de la construction avec des arcades souvent outrepassées retombant sur des

supports non articulés, dépourvus d'impostes et qui semblent très maladroitement mis en œuvre, vont dans ce sens. Des comparaisons ont été régulièrement faites avec Bourron-Marlotte ou Notre-Dame de Château-Landon. Or, il nous semble que l'architecture que nous avons ici est encore plus archaïque que dans ces deux édifices où l'on retrouve quand même des arcs en plein cintre, avec des claveaux bien formés pour les baies, et des impostes couronnant les piliers. La manière dont les arcades sont mises en œuvre nous fait penser à des exemples plus anciens mais malheureusement aussi plus éloignés géographiquement comme Saint-Michel de Cuxa, érigée dans le troisième quart du X<sup>e</sup> siècle < 17 : p. 53 > (cf. vol. IV, fig. 361). On y retrouve en effet les mêmes tracés outrepassés (bien que plus marqués dans le Roussillon qu'à Saint-Mammès), les mêmes piles maladroitement mises en œuvre et dépourvues d'impostes, et la même manière d'appareiller les arcs avec des claveaux qui n'en sont pas vraiment (de simples petits blocs rectangulaires allongés, noyés dans du mortier et placés de manière à peu près rayonnante pour former les arcs). Notons toutefois qu'à Saint-Mammès seuls les arcs des baies sont appareillés de cette façon, alors qu'il semblerait que ceux des grandes arcades formant doubleaux dans le chevet présentent à première vue des claveaux plus élaborés. Ainsi, nous pourrions proposer une construction du premier état dans le dernier tiers du X<sup>e</sup> siècle, avec un remaniement probable autour de 1050-1060, avec l'ajout du portail ouest et la surélévation du clocher.

### **SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE**

#### SOURCES :

A : *Carte de randonnée : Forêt de Fontainebleau*, Échelle : 1/25000<sup>e</sup>, Paris, éd. IGN, 2003, 1 carte (Carte de randonnée 2417 OT).

B : *Correspondance. Travaux, financements. Réparations des dommages de guerre, 1928-1957*, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0081/077/0093 (Série 0081/077 : Restauration d'édifice de la Seine-et-Marne, série générale).

C : Lespinasse R. de, *Cartulaire du prieuré de La Charité-sur-Loire (Nièvre), ordre de Cluny*, Nevers/Paris, éd. Morin-Boutillier/H. Champion, 1887, 478 p.

D : Longnon A., *Pouillés de la province de Sens*, Paris, Imprimerie Nationale, 1904, p. 36 (Recueil des Historiens de la France. Pouillés. Tome IV).

E : Perrot C. C., *Fiche de pré-inventaire de l'église de Saint-Mammès*, ministère de la Culture, 23 juin 1972 (Région Île-de-France – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune de Saint-Mammès).

F : *Plan d'intendance des paroisses de Moret et Saint-Mammès*, 1784, Melun, AD 77, 1 C 39/8.

G : Rousseau P., *Saint-Mammès (Seine-et-Marne)*, estampe de petit format, 14 avril 1954, Melun, AD 77, 5 Fi 226.

H : Saïe-Belaïsch M., *Charpente, élévation ferme principale, ferme secondaire, coupe longitudinale d'une travée*, 1999, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 1996/088/0026 (Série 1996/088 : Relevés mis au net – CRMH).

I : *Saint-Mammès : dossier travaux* (Fontainebleau – Service départemental de l'architecture et du patrimoine – Dossier de la commune de Saint-Mammès).

J : Stein H., Hubert J., *Dictionnaire topographique de Seine-et-Marne comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Paris, Imprimerie Nationale, 1954, p. 504-505.

BIBLIOGRAPHIE :

1 : Adrot D., Saint-Mammès, *Architecture religieuse du XI<sup>e</sup> siècle de Melun à Nogent-sur-Seine*, Nanterre, Université de Paris X, 1992, p. 164-188 (Mémoire de maîtrise d'histoire de l'art dactylographié sous la direction de C. Heitz).

2 : Bernard J.-L., Saint-Mammès, *Les débuts de l'architecture religieuse romane en Île-de-France, Notices II (H-Z)*, Nanterre, Université de Paris X, 1995, p. 309-310 (Thèse de doctorat sous la direction de C. Heitz et J.-P. Caillet).

3 : Bray A., Saint-Mammès. Église, *Revue de Moret* 159, Moret, éd. de la Société des Amis de Moret, 2001, p. 15-17.

4 : Clément A., *Le village et l'ancien prieuré de Saint-Mammès*, Dammarie-les-Lys, éd. Amatteis, 1985, 192 p. (fac-similé de l'éd. de 1900).

5 : Delahaye G.-R., Archéologie. Un fragment de sarcophage mérovingien exhumé à Saint-Mammès, *Bulletin de l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing et du massif de Fontainebleau* 61/4, Paris, éd. de l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing et du Massif de Fontainebleau, 1985, p. 270-271.

6 : Gallet Y., Saint-Mammès. Priorale Saint-Mammès, *Églises médiévales d'Île-de-France, De l'art roman à l'art gothique, XI<sup>e</sup> – XII<sup>e</sup> siècle*, Paris, éd. Parigramme, 2004, p. 34 (Collection Promenades en Île-de-France).

7 : Gallet Y., Saint-Mammès. Seine-et-Marne, *Dictionnaire des Monuments d'Île-de-France*, Paris, éd. Hervas, 1999, p. 739.

8 : Griffisch J. N. dir., 419 – Saint-Mammès, *Seine-et-Marne 77/2*, Paris, éd. Académie des Inscriptions et Belles Lettres/Ministère de l'Éducation/Ministère de la Recherche/Ministère de la Culture et de la Communication/Maison des Sciences de l'homme/Conseil général de Seine-et-Marne, 2008, p. 1016-1017.

9 : Lamotte P., Saint-Mammès, *Les églises romanes et gothiques de l'ancien archidiaconé du Gâtinais*, Paris, École des Chartes, 1948, vol. 2, p. 450-456 (Thèse de l'École nationale des Chartes).

10 : Michel E., Saint-Mammès, *Monuments religieux, civils et militaires du Gâtinais (Départements du Loiret et de Seine-et-Marne) depuis le XI<sup>e</sup> jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle*, Lyon, éd. Librairie générale Henri Georg, 1879, p. 215-218.

11 : Ministère de la culture, *Liste des immeubles protégés au titre des législations sur les Monuments Historiques et sur les sites dans le département de Seine-et-Marne*, Paris, Imp. Nationale, 1983, p. 53.

12 : Prache A., Saint-Mammès. Notre-Dame, *Île-de-France Romane*, La Pierre-qui-Vire, éd. Zodiaque, 1983, p. 381-382 (La Nuit des Temps 60).

13 : Queguinier J., Saint-Mammès. Ancienne priorale Saint-Mammès, *Dictionnaire des églises de France IV, Ouest et Île-de-France*, Paris, éd. Robert Laffont, 1968, p. IV D 160-161.

14 : Pérouse-de-Montclos J.-M., Saint-Mammès, *Le guide du patrimoine. Île-de-France*, Paris, éd. Hachette, 1992, p. 606.

15 : Perrot C.-C., Un monument préroman, l'église de Saint-Mammès, *Monuments et sites de Seine-et-Marne* 41, Coulommiers, éd. de l'Association des Monuments et sites de Seine-et-Marne, 2009, p. 51-66.

16 : Perrot C.-C., La tour-résidence de Saint-Mammès, habitation des seigneurs de ce village ?, *En Seine et Loing. Revue des Amis de Moret et de sa région* n°170, 4<sup>e</sup> trimestre 2003, Moret, éd. de la Société des Amis de Moret, 2003, p. 125.

17 : Vergnolle E., *L'art roman en France*, Paris, éd. Flammarion, 1994, 383 p.

## SAMOIS-SUR-SEINE

### IDENTITÉ

VOCABLE : Saint-Hilaire et Saint-Loup

STATUT : Prieuré-cure

DIOCÈSE : Sens

ARCHIDIACONÉ : Melun

DOYENNÉ : Montereau

DÉPENDANT DE : Évêché de Paris (X<sup>e</sup> siècle) puis abbaye du Jard (1350)

DÉPARTEMENT : Seine-et-Marne

N° INSEE : 77441

COORDONNÉES LAMBERT : x = 630,750 ; y = 2383,7875.

PROPRIÉTAIRE ACTUEL : Commune

PROTECTION MH : L'église a été inscrite à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques par arrêté du 22 août 1949.

### HISTORIQUE

PRINCIPALES DONNÉES TEXTUELLES :

L'autel de l'église de Samois-sur-Seine apparaît entre 979 et 986 dans une liste de possessions de l'évêché de Paris, confirmées par les rois Lothaire et Louis V :

« *Haec enim septem altaria Parisiaca sedi attinentia predictus presul Elysiardus ex proprio dominio, sine sua suorumque successorum venditione, nullo contradicente, stipendiis perpetualiter adtribuit ipsorum fratrum : Eleriacum videlicet, Steovillam, Rosetum, Cellas et Vernou, Machelum et **Samesium**, Mintriacum et Mauriacum cum ecclesiis et universis ad se pertinentibus, Viriacum cum omnibus que videntur [...]* » < M : p. 132 >.

La paroisse ne semble pas mentionnée avant les années 1350, dans les comptes du diocèse de Sens publiés par Auguste Longnon < N : p. 32 >.

Une importante restauration de l'édifice a eu lieu en 1963 et 1964. Les parements ont été en grande partie restaurés (avec dégradation des joints en profondeur, injections de ciment dans les corniches et les contreforts, pose de nouveaux enduits). Des reprises importantes de maçonnerie ont également été effectuées dans le clocher, dont les pierres des contreforts et arcades étaient en très mauvais état < K >.

En 1998, les enduits extérieurs du chevet ont été refaits < O >.

### DESCRIPTION

PRÉSENTATION DU MONUMENT :

L'église de Samois-sur-Seine est située au cœur du village, entourée d'habitations. Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'édifice est alors entouré de son cimetière, au cœur d'un réseau de ruelles et d'une centaine d'habitations, à moins de 500 m de la Seine (cf. fig. 2).

En plan, l'église est constituée d'une nef à trois vaisseaux de cinq travées, séparés par deux rangées de grosses piles cylindriques à chapiteaux végétaux du XIII<sup>e</sup> siècle (*cf.* fig. 3-5, 19). L'ensemble est couvert d'une voûte sur croisée d'ogives mise en place au XIX<sup>e</sup> siècle. Le chœur, toujours sur trois vaisseaux mais légèrement plus larges, comprend deux travées et se termine à l'est par un mur plat. Un clocher est présent au sud, sur la travée occidentale. Celui-ci date visiblement en partie du XI<sup>e</sup> siècle (*cf.* fig. 8). La travée orientale, qui lui fait suite, est dotée de chapiteaux végétaux très soignés et d'une proto-voûte sur croisée d'ogives, constituée de deux arcs plats se croisant. Cette partie pourrait ainsi dater du premier tiers du XII<sup>e</sup> siècle. Enfin, le reste du chœur, avec ses puissants piliers à colonnes fasciculées et ses chapiteaux sculptés aux motifs animaliers et végétaux, renvoient à l'architecture de la fin du XII<sup>e</sup> siècle. L'ensemble de l'édifice mesure 29,80 m de long environ pour 14,65 m de large dans la nef.

À l'extérieur, les parements de la nef ont été rejointoyés en 1963-64 (*cf.* fig. 10-11). Ceux du chevet sont en grande partie masqués par un enduit ocre, posé il y a une dizaine d'années (*cf.* fig. 17). À l'intérieur, les murs sont intégralement recouverts d'une couche de badigeon ocre (*cf.* fig. 19). Les parties inférieures des parements de la nef et d'une partie du chevet (côté nord) ont été décrépis récemment, de manière à laisser respirer les murs.

#### PARTIES CONCERNÉES ET ÉLÉMENTS CONSERVÉS :

Le clocher semble la seule partie présentant encore des éléments pouvant nous intéresser. Il est implanté sur la travée occidentale du collatéral sud du chevet. Il mesure 1,60 m de largeur pour 1,59 m de longueur. L'arc occidental de la souche mesure 92,5 cm d'épaisseur (*cf.* fig. 20, 22).

À l'intérieur, la souche du clocher était autrefois ouverte sur ses quatre faces, l'essentiel du poids des étages supérieurs retombant sur quatre puissants piliers d'angle, surmontés d'impostes et d'arcs en plein cintre (*cf.* fig. 20-23). L'ensemble, de plan carré et de dimensions restreintes, est couvert d'une voûte d'arêtes percée aujourd'hui d'un *oculus* servant d'accès aux étages supérieurs (*cf.* fig. 22). La présence du badigeon ocre empêche toute observation très poussée. Toutefois, on constate assez facilement que ces piliers sont mis en œuvre en moyen appareil. Les impostes sont toutes constituées d'un bandeau surmontant un biseau sans ornementation.

L'arcade occidentale est seule conservée intacte. L'arcade sud a été fermée par un bouchage dans lequel une porte a été percée, donnant accès à la tourelle d'escalier accolée postérieurement à l'extérieur. Les arcades nord et est surtout ont été reprises lors des modifications gothiques du reste du chœur (*cf.* fig. 21).

À l'extérieur, la structure du clocher a été visiblement profondément remaniée. La souche est invisible, entre l'édifice gothique qui l'enveloppe sur ses faces nord, sud et est, et la tourelle d'escalier rajoutée contre sa face sud (*cf.* fig. 13). Nous pouvons simplement souligner la présence sur la face ouest, au ras de la toiture de la nef, de l'arc en plein cintre d'une ouverture matérialisant un ancien niveau d'élévation, devenu quasiment invisible (*cf.* fig. 12). Le premier étage « actuel » est mis en œuvre à l'aide de moellons de calcaire assisés, associés à de puissants contreforts au sud et à des baies en plein cintre dotées d'arcs clavés et de piédroits en moyen appareil. Tous ces éléments (angles, contreforts et baies) ont quasiment été entièrement refaits lors des restaurations des années 1960. Le dernier niveau



présente un parement en moyen appareil dans lequel sont aménagées des baies géminées en plein cintre retombant sur une colonnette centrale ornée de chapiteaux (*cf.* fig. 14). Certaines corbeilles sont laissées lisses alors que d'autres présentent des décors simples de spirales, cordes... (*cf.* fig. 15-16).

### **INTERPRÉTATION**

#### ARGUMENTS DE DATATION ET PERSPECTIVES :

L'église de Samois-sur-Seine a fait l'objet de nombreuses reconstructions et n'a pas vraiment attiré l'attention jusqu'ici < L ; 1 >. Les caractères de la souche du clocher, avec les arcs en plein cintre retombant sur de simples impostes, permettent d'envisager l'existence d'un premier édifice aux alentours de l'an mil, peut-être celui mentionné entre 979 et 986. Le premier étage avec des baies simples, malgré les importantes restaurations, pourrait également se rattacher à cette phase. Le dernier niveau semble en revanche plus récent.

### **SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE**

#### SOURCES :

A : *Carte de randonnée : Le Châtelet-en-Brie. Vaux-le-Vicomte*, Échelle : 1/25000<sup>e</sup>, Paris, éd. IGN, 2004, 1 carte (Carte de randonnée 2416 E).

B : Canac P., *Plan de situation, première tranche dossier DOE, plans, relevés*, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 1998/067/0005 (Série 1998/067 : Etudes, PAT, DOE en calque).

C : Chayé M., *Plan général de la paroisse de Samois*, 1779, Melun, AD 77, 1 C 35/4.

D : Collette B., *Seine-et-Marne. Samois-sur-Seine. Église Saint-Hilaire. Demande de permis de construire*, juin 1997, n. p.

E : Collette B., *Ville de Samois-sur-Seine (77). Église. Façade est*, Échelle 1/100<sup>e</sup>, septembre 1992.

F : Collette B., *Ville de Samois-sur-Seine (77). Église. Façade nord*, Échelle 1/100<sup>e</sup>, septembre 1992.

G : Collette B., *Ville de Samois-sur-Seine (77). Église. Façade ouest*, Échelle 1/100<sup>e</sup>, septembre 1992.

H : Collette B., *Ville de Samois-sur-Seine (77). Église. Façade sud*, Échelle 1/100<sup>e</sup>, septembre 1992.

I : Collette B., *Ville de Samois-sur-Seine (77). Église. Plan*, Échelle 1/100<sup>e</sup>, septembre 1992.

J : *Correspondance relative à l'édifice et à sa restauration*, 1964, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 1989/003/0011 (Série 1989/003 : Travaux dans les départements du Loiret et de Seine-et-Marne).

K : *Correspondance : travaux, financement*, 1954-1964, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0081/077/0094 (Série 0081/077 : Restauration d'édifices de la Seine-et-Marne, série générale).

L : Délivré J., Teysot J., *Fiche de pré-inventaire de l'église de Samois-sur-Seine*, ministère de la Culture, juillet 1974 (Région Île-de-France – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune de Samois-sur-Seine).

M : Halphen L., Lot F., *Recueil des actes de Lothaire et de Louis V, rois de France (954-987)*, Paris, éd. C. Klincksieck, 1908, 231 p.

N : Longnon A., *Pouillés de la province de Sens*, Paris, Imprimerie Nationale, 1904, p. 32 (Recueil des Historiens de la France. Pouillés. Tome IV).

O : Maupéou C. de, *Protection d'objets, restauration du parement extérieur des façades nord, est et sud au droit du chœur et du transept, restauration du beffroi*, 1989-1998, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 1999/008/0121 (Série 1999/008 : Objets et édifices dans les régions Pays de la Loire, Nord-Pas-de-Calais, Champagne-Ardennes, Rhône-Alpes, Île-de-France).

P : Stein H., Hubert J., *Dictionnaire topographique de Seine-et-Marne comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Paris, Imprimerie Nationale, 1954, p. 513.

**BIBLIOGRAPHIE :**

1 : Michel E., Samois, *Monuments religieux, civils et militaires du Gâtinais (Départements du Loiret et de Seine-et-Marne) depuis le XI<sup>e</sup> jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle*, Lyon, éd. Librairie générale Henri Georg, 1879, p. 263-264.

2 : Ministère de la culture, *Liste des immeubles protégés au titre des législations sur les Monuments Historiques et sur les sites dans le département de Seine-et-Marne*, Paris, Imp. Nationale, 1983, p. 53.

## ***LA SELLE-EN-HERMOY***

### **IDENTITÉ**

VOCABLE : Saint-Pierre-ès-Liens

STATUT : Paroisse

DIOCÈSE : Sens

ARCHIDIACONÉ : Gâtinais

DOYENNÉ : Ferrières

DÉPENDANT DE :

DÉPARTEMENT : Loiret

N° INSEE : 45306

COORDONNÉES LAMBERT : x = 641,675 ; y = 2334,875.

PROPRIÉTAIRE ACTUEL : Commune

PROTECTION MH : Néant.

### **HISTORIQUE**

PRINCIPALES DONNÉES TEXTUELLES :

L'église et la paroisse de La Selle-en-Hermoy ne semblent pas mentionnées avant les années 1350 dans le Pouillé du diocèse de Sens publié par Auguste Longnon < E : p. 47 >.

En 1976, certains documents conservés au SDAP évoquent le projet de réfection des enduits de la façade sud de l'église. Nous n'avons pas trouvé confirmation de ces travaux < D >.

En 1991 et 1992, le clocher de l'église a été restauré < D >.

### **DESCRIPTION**

PRÉSENTATION DU MONUMENT :

La commune de La Selle-en-Hermoy est implantée à moins d'un km au sud de la N60, à mi-chemin entre Montargis et Courtenay. L'église est située dans le village, très légèrement en retrait de la rue principale orientée nord-sud (*cf.* fig. 2). Le cimetière se développait autrefois au sud et à l'est de l'édifice. Il a depuis été remplacé par une grande place.

En plan, l'église est constituée d'un porche quadrangulaire d'aspect moderne, d'une nef unique de deux travées et d'un chevet rectangulaire légèrement plus élevé de deux travées également (*cf.* fig. 3-5). Un bâtiment annexe est appuyé contre le pignon oriental. L'ensemble mesure environ 26 m de long, dont 15,40 m pour la nef, et 8,70 m de large dans la nef.

Les parements intérieurs et extérieurs sont entièrement masqués par un enduit ocre clair, ne laissant visibles que les parties appareillées (contreforts, supports, encadrements des baies) qui sont rejointoyées au ciment gris (*cf.* fig. 8, 12, 18).

### PARTIES CONCERNÉES ET ÉLÉMENTS CONSERVÉS :

Dans les murs gouttereaux nord et sud de la nef, les vestiges de quatre petites fenêtres bouchées sont visibles. Haut placées, sans ébrasement extérieur, elles sont constituées de deux piédroits appareillés de calcaire blanc soutenant un linteau monolithe plein cintre orné d'un ou deux rangs de claveaux gravés (cf. fig. 9-14). Cet ensemble de quatre ouvertures est symétriquement organisé, centré, dans les deux murs gouttereaux de la nef, ce qui permet de supposer que les dimensions de la nef n'ont probablement pas été modifiées (cf. fig. 9, 12). Ces deux murs gouttereaux sont épaulés par des contreforts en moyen appareil de calcaire gris<sup>410</sup>. Ceux-ci sont placés en équerre, aux angles de la façade ouest, puis au centre des murs gouttereaux et à la jonction avec le chevet (cf. fig. 16-17). Certains éléments témoignent de reprises importantes (largeurs et profondeurs qui changent \_ au nord notamment \_, glacis intermédiaires, bases en saillie) mais la présence d'éléments courts au sein des assises rappelle une pratique caractéristique du XI<sup>e</sup> siècle. Ainsi, il ne faut sans doute pas exclure, en l'état actuel, la possibilité que des contreforts aient épaulé cette nef dès cette époque. Leurs dimensions devaient être proches de celles du contrefort central du mur sud qui semble avoir été peu remanié avec une largeur de 54 cm et une épaisseur de 35 cm.

### INTERPRÉTATION

#### ARGUMENTS DE DATATION ET PERSPECTIVES :

L'église de La Selle-en-Hermoy n'a que peu attiré l'attention jusqu'ici, à l'exception de quelques notices anciennes par Edmond Michel et le dossier de pré-inventaire réalisé dans les années 1960 < 1 ; 2 ; F >. Dans tous les cas, les datations proposées sont restées très tardives, entre le XIII<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècle. Les petites baies bouchées observables dans la nef permettent toutefois d'envisager la construction de la nef à une date bien antérieure, dès le XI<sup>e</sup> siècle. Des fenêtres du même type, avec des linteaux monolithes gravés, peuvent en effet également être observées aux baies des absidioles de Mareau-aux-Bois.

### SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

#### SOURCES :

A : *Carte de randonnée : Château-Renard*, Échelle : 1/25000<sup>e</sup>, Paris, éd. IGN, 2004, 1 carte (Carte de randonnée 2519 O).

B : Chene M., *Plan cadastral parcellaire de la commune de La Selle-en-Hermoy, Section P, dite du Bourg* [avec dessin de deux croix et plan au sol de l'église et du cimetière], Échelle 1/2000<sup>e</sup>, 1839, Orléans, AD 45 (Coligny), 3 P 306/17.

C : Chene M., *Plan cadastral parcellaire de la commune de La Selle-en-Hermoy, Tableau d'assemblage*, Échelle 1/10000<sup>e</sup>, 1839, Orléans, AD 45 (Coligny), 3 P 306/1.

D : *La Selle-en-Hermoy : dossier travaux* (Orléans – Service départemental de l'architecture et du patrimoine – Dossier de la commune de La Selle-en-Hermoy).

---

<sup>410</sup> Dimensions des contreforts du mur sud, d'est en ouest : 33 x 82 cm ; 35 x 54 x 35,5 cm ; 33 x 83 cm.  
Dimensions des contreforts du mur nord, d'est en ouest : 48 x 83,5 cm ; 48 x 84 x 47 cm ; 84 x 45 cm.

## NOTICE 79 - La Selle-en-Hermoy

E : Longnon A., *Pouillés de la province de Sens*, Paris, Imprimerie Nationale, 1904, p. 47 (Recueil des Historiens de la France. Pouillés. Tome IV).

F : Moreau M., *Fiche de pré-inventaire de l'église de La Selle-en-Hermoy*, ministère de la Culture, 11 avril 1969 (Région Centre – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune de La Selle-en-Hermoy).

### BIBLIOGRAPHIE :

1 : Michel E., La Selle-en-Hermoy, *Histoire et description des églises des arrondissements de Gien et de Montargis*, Paris, éd. Plon, 1885, p. 91-92.

2 : Michel E., La Selle-en-Hermoy, *Monuments religieux, civils et militaires du Gâtinais (Départements du Loiret et de Seine-et-Marne) depuis le XI<sup>e</sup> jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle*, Lyon, éd. Librairie générale Henri Georg, 1879, p. 36-37.

3 : Patron C., La Selle-en-Hermoy, *Recherches historiques sur l'Orléanais, ou Essai sur l'histoire, l'archéologie, la statistique des villes, villages, hameaux, églises, chapelles, châteaux-forts, abbayes, hôpitaux et institutions de l'Orléanais proprement dit, depuis l'époque celtique jusqu'à nos jours*, Orléans, éd. Blanchard, 1870-1871, vol. 2, p. 82-84 (Réimprimé en 1991 sous le titre *Département du Loiret. Dictionnaire des communes*, Paris, éd. Comédit, 1991, 2 vol.)

# THIMORY

## IDENTITÉ

VOCABLE : Saint-Germain  
 STATUT : Paroisse  
 DIOCÈSE : Sens  
 ARCHIDIACONÉ : Gâtinais  
 DOYENNÉ : Gâtinais  
 DÉPENDANT DE :

DÉPARTEMENT : Loiret  
 N° INSEE : 45321  
 COORDONNÉES LAMBERT : x = 619,775 ; y = 2324,725.  
 PROPRIÉTAIRE ACTUEL : Commune  
 PROTECTION MH : Néant

## HISTORIQUE

### PRINCIPALES DONNÉES TEXTUELLES :

La paroisse de Thimory est mentionnée en 1229 dans une charte relative au prieuré de Flotin, par laquelle le chevalier Philippe de Grandchamp cède la dîme qu'il possédait en la paroisse de Thimory au prieuré < F : p. 114-115 >. Nous retrouvons par la suite l'église et la cure dans les Pouillés du diocèse de Sens rédigés au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle < B : p. 53, 99 >.

En 1914, L. Philippon, architecte, a dirigé la construction de la tour-porche de l'église. Une inscription sur le glacis du contrefort sud-ouest de la tour nous l'apprend : « L PHILIPPON / ARCHITECTE S. C. / 1914 ».

## DESCRIPTION

### PRÉSENTATION DU MONUMENT :

Le village de Thimory s'étend au sud d'une zone boisée. Il était peu étendu au début du XIX<sup>e</sup> siècle, une dizaine de bâtiments apparaissant sur les cadastres autour de l'église (cf. fig. 2). Un cours d'eau, le Limetin, est présent à environ 250 m au sud-est et l'ancien cimetière entourait alors l'église.

En plan, l'édifice est constitué d'un clocher-porche carré, d'une nef unique charpentée et d'un chevet comprenant une travée droite terminée par une abside semi-circulaire (cf. fig. 3-4). L'ensemble mesure 26,50 m de long environ pour 7,30 m de large dans la nef.

À l'extérieur, les parements sont masqués par une couche de crépis ocre clair, associée à du béton à la base du mur de l'abside sur environ 90 cm de hauteur. Les parois intérieures de la nef présentent également une couche de béton sur environ 110 cm de hauteur puis un enduit de plâtre peint imitant un faux appareil. Dans le chœur, un enduit de mortier beige clair couvre les murs, en association avec un traitement des joints débordant sur les pierres de l'arc

de tête de l'abside. Ces joints ont été peints en rose. Ce revêtement ne paraît pas très ancien (une dizaine d'années environ).

#### PARTIES CONCERNÉES ET ÉLÉMENTS CONSERVÉS :

Aucun élément ne paraît antérieur au XX<sup>e</sup> siècle dans le clocher-porche (*cf.* fig. 5). La nef, plafonnée, dont les parements sont masqués et dont les baies ont toutes été remaniées, ne présente pas non plus d'intérêt en son état actuel pour notre sujet. Nous nous concentrerons donc sur le chevet (*cf.* fig. 6, 10).

Ce chevet communique avec la nef par une grande arcade qui ne remonte pas au-delà des XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles (*cf.* fig. 10). Il comprend une travée droite, voûtée en berceau plein cintre<sup>411</sup>, qui mesure 4,96 m de large pour 5,70 m de long. Un arc en plein cintre, particulièrement travaillé, ouvre ensuite sur l'abside semi-circulaire de 3,35 m de large pour 2,40 m de profondeur (*cf.* fig. 11).

À l'extérieur, la présence des enduits et de la sacristie appuyée contre le mur sud de la travée droite ne permet que de maigres observations se limitant à l'abside<sup>412</sup>. Celle-ci est épaulée par deux contreforts plats, élevés sur toute la hauteur du mur et appareillés à l'aide de remplois de sarcophages haut-médiévaux<sup>413</sup> (*cf.* fig. 8-9). L'encadrement de la baie méridionale paraît avoir été remanié mais des remplois de sarcophages ont probablement été utilisés pour sa mise en œuvre (*cf.* fig. 9)<sup>414</sup>.

À l'intérieur, le principal intérêt réside dans l'arc de tête de l'abside, entièrement appareillé avec des remplois de sarcophages. Les deux piédroits latéraux, de 76 cm de largeur (du nord au sud) et 65 cm d'épaisseur (d'ouest en est), sont couronnés par des impostes aux moulures relativement complexes (*cf.* fig. 12). Un premier bandeau surmonte un biseau suivi d'un second bandeau puis d'un second biseau. Tous sont ornés de fines moulurations type baguettes et filets (*cf.* fig. 14-15). Si l'on se réfère aux joints modernes, deux pierres successives forment chacune des impostes, comprenant chacune un bandeau et un biseau. L'arc qui se développe ensuite est à double rouleau (*cf.* fig. 13). Le premier comprend 56 claveaux étroits et allongés (à l'exception des deux premiers surmontant les impostes qui sont beaucoup plus larges), caractéristiques de la mise en œuvre de ce type d'éléments avec des remplois de sarcophages haut-médiévaux. Le second rouleau est constitué de 70 claveaux, tous étroits et rectangulaires, présentant une mouluration en tore à leur base et une extrémité taillée en pointe, de manière à créer un motif d'écailles ou de pointes. L'extrados de l'arc enfin est souligné par un cordon lisse en saillie. Nous pouvons également souligner le fait que l'épaisseur de l'arc est très clairement marqué : la voûte en cul-de-four de l'abside prend naissance à un niveau supérieur, laissant un intrados bien délimité, au contraire de la plupart des arcs de tête que nous pouvons observer dans nos églises et qui présentent un intrados placé dans le prolongement de la naissance des voûtes de leurs absides (*cf.* fig. 14-15).

<sup>411</sup> Nous pouvons nous interroger sur l'ancienneté de cette voûte : les ruptures observables entre la naissance de la voûte (dont le tracé semble presque surbaissé) et le sommet des murs (*cf.* fig. 13), ainsi que l'absence d'épaulement à l'extérieur laissent supposer que ce couvrement n'est pas d'origine et a été réalisé avec des matériaux plutôt légers (bois, plâtre,...).

<sup>412</sup> Les parements et les angles de la travée droite sont entièrement enduits : (*cf.* fig. 6-7). L'unique baie observable au nord, dans cette travée droite, est très largement postérieure au XI<sup>e</sup> siècle.

<sup>413</sup> Le contrefort sud mesure 28 x 67,5 x 27,5 cm et le contrefort nord mesure 27 x 67 x 27 cm.

<sup>414</sup> Cette baie sud mesure 26 cm de large pour 147 cm de hauteur sous clé à l'extérieur.

Pour terminer, nous signalerons la présence d'un lavabo aménagé dans l'épaisseur du mur de l'abside, côté sud (*cf.* fig. 16). Ses parois sont entièrement enduites, ce qui n'aide pas à dater cet élément. À première vue, le tracé apparemment en anse de panier de l'arc qui le surmonte ne permet pas vraiment de l'attribuer à la période qui nous intéresse ici. Il faut toutefois noter que ce lavabo était encore masqué sous un revêtement sur une photographie datée du 16 octobre 1968 < E >. Si la pierre d'appui avec les deux « cuvettes » paraît ancienne, on peut légitimement s'interroger sur l'arc qui est resté masqué sous des enduits et pourrait n'être qu'une reconstitution moderne.

### INTERPRÉTATION

#### ARGUMENTS DE DATATION ET PERSPECTIVES :

L'église de Thimory n'a que très peu attiré l'attention jusqu'ici et les datations qui ont été avancées pour sa construction ont toujours été relativement tardives, entre les XIII<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles < E >. Ainsi, Jean-Pierre Gély par exemple ne la mentionne pas dans son étude sur les sarcophages du haut Moyen Âge en emploi dans les églises du Centre de la France < 1 >. Ces emplois ainsi que la typologie de l'arc de tête de l'abside, avec des claveaux taillés en pointe, renvoient toutefois à l'architecture du début du XI<sup>e</sup> siècle et à des exemples comme Pithiviers-le-Vieil ou La Chapelle-Saint-Mesmin. Il est tout à fait intéressant de noter que dans ces deux derniers exemples, ce type de décor venait orner le portail occidental de l'église, et non pas l'arc de tête de l'abside, ce qui constitue un cas unique dans notre corpus. Les arcs ornés dans la zone du chœur renvoient plutôt à des pratiques connues dans d'autres régions comme la Normandie (arcs de la croisée du transept de la Trinité de Caen, avec des motifs d'étoiles gravés sur les claveaux en pointe).

### SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

#### SOURCES :

A : *Carte de randonnée : Pannes*, Échelle : 1/25000<sup>e</sup>, Paris, éd. IGN, 2004, 1 carte (Carte de randonnée 2419 O).

B : Longnon A., *Pouillés de la province de Sens*, Paris, Imprimerie Nationale, 1904, p. 53, 99 (Recueil des Historiens de la France. Pouillés. Tome IV).

C : Merlet M., *Plan cadastral parcellaire de la commune de Thimory, Section C, dite de la Blotière*, Échelle 1/2500<sup>e</sup>, 1811, Orléans, AD 45 (Coligny), 3 P 321/6.

D : Merlet M., *Plan cadastral parcellaire de la commune de Thimory, Tableau d'assemblage*, Échelle 1/10000<sup>e</sup>, 1811, Orléans, AD 45 (Coligny), 3 P 321/1.

E : Moreau M., *Fiche de pré-inventaire de l'église de Thimory*, ministère de la Culture, 22 avril 1969 (Région Centre – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune de Thimory).



F : Stein H., Recueil de chartes relatives au prieuré de Notre-Dame de Flotin au diocèse de Sens, *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais* XLIII, Fontainebleau, éd. de la Société historique et archéologique du Gâtinais, 1937, p. 91-125.

G : *Thimory : dossier travaux* (Orléans – Service départemental de l'architecture et du patrimoine – Dossier de la commune de Thimory).

**BIBLIOGRAPHIE :**

1 : Gély J.-P., Nature et origine des sarcophages du haut Moyen Âge en remploi dans les églises du Centre de la France, *Pierres du patrimoine européen. Économie de la pierre de l'Antiquité à la fin des Temps modernes, actes du colloque international de Château-Thierry, 18-21 octobre 2005*, Paris, éd. du CTHS, 2008, p. 35-48.

2 : Patron C., *Recherches historiques sur l'Orléanais, ou Essai sur l'histoire, l'archéologie, la statistique des villes, villages, hameaux, églises, chapelles, châteaux-forts, abbayes, hôpitaux et institutions de l'Orléanais proprement dit, depuis l'époque celtique jusqu'à nos jours*, Orléans, éd. Blanchard, 1870-1871, vol. II, p. 226 (Réimprimé en 1991 sous le titre *Département du Loiret. Dictionnaire des communes*, Paris, éd. Comédit, 1991, 2 vol.)

## ***TREUZY-LEVELAY***

### IDENTITÉ

VOCABLE : Saint-Martin  
 STATUT : Paroisse  
 DIOCÈSE : Sens  
 ARCHIDIACONÉ : Gâtinais  
 DOYENNÉ : Milly  
 DÉPENDANT DE :

DÉPARTEMENT : Loiret

N° INSEE : 77473

COORDONNÉES LAMBERT : x = 633,650 ; y = 2364,375.

PROPRIÉTAIRE ACTUEL : Commune

PROTECTION MH : L'église de Treuzy-Levelay a été inscrite à l'Inventaire des Monuments historiques par arrêté du 14 avril 1926.

### HISTORIQUE

PRINCIPALES DONNÉES TEXTUELLES :

L'église est mentionnée pour la première fois en 876. L'acte précise les dispositions testamentaires d'un certain Heccard qui souhaite donner à l'église de Treuzy un pré avec un *hospitium* : « [...] *illo prato a Spiriaco cum hospitio sit apendicius a Truiciaco [ecclesia] [...]* » < G : p. 63 >. Par la même charte, il fait également don à l'église d'un certain nombre d'objets liturgiques : « [...] *a sancto Martino a Truciaco, cruce argentea minore cum lignum Domini et aliis reliquiis et de clavum unde Dominus crucifixus fuit, bursa cum brisdo et saniama, drappe plumato super luitrino I, buxta iburnea minore I et libro pastorale I, canones scarsas quaternio I; Gerbaldo, epondenale, libello de arte militare et pacto Gunbaldo et anapos corneaos minores II ; [...]* » < G : p. 65 >.

La paroisse ne semble pas mentionnée avant les années 1350 dans un pouillé du diocèse de Sens < D : p. 38 >.

### DESCRIPTION

PRÉSENTATION DU MONUMENT :

La commune de Treuzy-Levelay est constituée de deux hameaux implantés sur la rive droite du Lunain. Celui de Treuzy est constitué d'une vingtaine d'habitations réunies autour de l'église (cf. fig. 2). Celle-ci est implantée à flanc de pente, dans une enceinte, qui délimite un ancien cimetière. Les murs nord et est sont de nos jours inaccessibles, pris dans des propriétés.

En plan, l'église est constituée d'un porche, d'une nef unique avec un clocher isolé au nord et d'un chevet comprenant une travée droite ouvrant sur une abside semi-circulaire (cf. fig. 3-5). L'ensemble mesure environ 20 m de long (sans le porche) pour 7,40 m de large dans la nef.

Les parements extérieurs sont presque entièrement masqués par un crépis ocre clair.

### PARTIES CONCERNÉES ET ÉLÉMENTS CONSERVÉS :

Seul le porche occidental de l'édifice pourrait remonter aux X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles (cf. fig. 11). Il s'agit d'une petite construction, couverte d'un toit en appentis, placée contre le mur occidental de la nef. Les deux murs latéraux sont aveugles. La face principale est percée en son centre d'une grande arcade en plein cintre, servant de porte, encadrée de chaque côté par deux groupes de petites baies géminées (cf. fig. 12-17). Toutes ces ouvertures sont appareillées avec des remplois de sarcophages en calcaires de la Charité et de Tonnerre < 3 : p. 46 >. Les piédroits sont constitués de grands blocs en L, associés à des plaquettes allongées posées de champ. Les claveaux des arcs sont mis en œuvre avec des petits débits minces et irréguliers. Les deux angles occidentaux de ce porche sont également constitués de blocs de remplois de sarcophages.

La jonction avec la nef est difficile à appréhender en raison des couches épaisses de crépis (cf. fig. 18-19). Néanmoins, les deux ensembles ne sont clairement pas liés, sans qu'il soit possible d'affirmer lequel est venu s'appuyer sur l'autre. Le reste de l'édifice témoigne d'une architecture plus récente (cf. fig. 9, 10, 20).

## INTERPRÉTATION

### ARGUMENTS DE DATATION ET PERSPECTIVES :

L'église de Treuzy-Levelay a peu attiré les historiens de l'art qui proposent généralement des datations relativement tardives. Ainsi, en 1999, Yves Gallet attribue la construction de l'édifice au XII<sup>e</sup> siècle, avec une reprise de la nef à la fin du Moyen Âge < 2 >.

Une vingtaine d'années plus tôt, Pierre Héliot et Marguerite David-Roi avait évoqué le cas du porche de Treuzy-Levelay, dans le cadre d'une étude sur *Les galeries-porches des églises de l'ancienne France* < 4 >. Celle-ci était basée sur un corpus de galeries-porches situées dans les régions de la Champagne, du Gâtinais et d'une partie de la Bourgogne présentant des caractères proches et pour la plupart réalisées entre 1150 et 1250. Le cas de Treuzy en aurait constitué un des plus anciens exemples, à la fin du XI<sup>e</sup> ou au début du XII<sup>e</sup> siècle < 4 : p. 18 >. La pratique des remplois de sarcophages est plutôt caractéristique des X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles et incite à envisager une datation beaucoup plus précoce pour cette galerie-porche, d'autant plus que l'existence de l'édifice est attestée dans les sources textuelles dès 876.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

### SOURCES :

A : Bray A., *Treuzy. Canton de Nemours. Église. Plan*, Échelle 0,005 m par m, s. d.

B : *Carte de randonnée : Montereau-Fault-Yonne*, Échelle : 1/25000<sup>e</sup>, Paris, éd. IGN, 2004, 1 carte (Carte de randonnée 2517 O).

C : *Église de Treuzy* [plan anonyme], Échelle 0,005 m par m, 1865.

D : Longnon A., *Pouillés de la province de Sens*, Paris, Imprimerie Nationale, 1904, p. 38 (Recueil des Historiens de la France. Pouillés. Tome IV).

E : Poupel P., Tricaut A., *Fiche de pré-inventaire de l'église de Treuzy-Levelay*, ministère de la Culture, 13 janvier 1982 (Région Île-de-France – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune de Treuzy-Levelay).

F : *Plan général de la paroisse de Treuzy*, s. d., Melun, AD 77, 1 C 40/16.

G : Prou M., Vidier A., *Recueil des chartes de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire*, Paris, éd. A. Picard, 1907, vol. I, p. 63 (Documents publiés par la société historique et archéologique du Gâtinais V et VII).

H : *Treuzy-Levelay : dossier travaux* (Fontainebleau – Service départemental de l'architecture et du patrimoine – Dossier de la commune de Treuzy-Levelay).

**BIBLIOGRAPHIE :**

1 : Bertrand B., Treuzy-Levelay, *Les façades occidentales des églises romanes de l'ancien archidiaconé du Gâtinais*, Paris, Université de Paris I – Panthéon Sorbonne, 2003, vol. I, p. 209-210 (Mémoire de DEA d'histoire de l'art, sous la direction de Maylis Baylé).

2 : Gallet Y., Treuzy-Levelay, *Dictionnaire des Monuments d'Île-de-France*, Paris, éd. Hervas, 1999, p. 801.

3 : Gély J.-P., Nature et origine des sarcophages du haut Moyen Âge en remploi dans les églises du Centre de la France, *Pierres du patrimoine européen. Économie de la pierre de l'Antiquité à la fin des Temps modernes, actes du colloque international de Château-Thierry, 18-21 octobre 2005*, Paris, éd. du CTHS, 2008, p. 35-48.

4 : Héliot P., David-Roy M., Les galeries-porches des églises dans l'ancienne France, *Bulletin archéologique du CTHS*, nouv. Série, fasc. 14A, 1978, Paris, éd. Bibliothèque Nationale, 1982, p. 7-51.

# TRIGUÈRES

## IDENTITÉ

VOCABLE : Saint-Martin et Saint-Louis

STATUT : Paroisse

DIOCÈSE : Sens

ARCHIDIACONÉ : Gâtinais

DOYENNÉ : Ferrières

DÉPENDANT DE :

DÉPARTEMENT : Loiret

N° INSEE : 45329

COORDONNÉES LAMBERT : x = 648,600 ; y = 2326,825.

PROPRIÉTAIRE ACTUEL : Commune

PROTECTION MH : L'église a été classée Monument historique par arrêté 6 octobre 1925.

## HISTORIQUE

PRINCIPALES DONNÉES TEXTUELLES :

L'église et la paroisse de Triguères sont mentionnées pour la première fois en 1258 : « *in parrochia de Trigorria* ». Selon Eugène Jarry, il s'agit d'une charte concernant la cession de la dîme de la paroisse à un chanoine de Sens, Eudes de Clermont<sup>415</sup> < 5 : p. 93 ; 11 : p. 19 >.

Plus intéressante est l'inscription dédicatoire, encore présente sur l'une des pierres du contrefort sud encadrant le portail occidental. Bien que très effacée, elle reste encore lisible :

« VIII IDVS IVNII  
OBIIT AIMERI  
DVS SACER  
DOS QVI FECIT ISTAM »

La fin de l'inscription semble bâclée, comme si l'auteur avait mal géré la surface disponible. Beaucoup ont pensé que le mot « *ecclesiam* » complétait cette phrase < A ; 5 >. Le type de graphie avait été attribué à la fin du XI<sup>e</sup> ou au début du XII<sup>e</sup> siècle par M. de Lasteyrie, consulté à ce sujet par Eugène Jarry < 5 : p. 93. > Ainsi, cette inscription est souvent présentée comme se rapportant à la construction de l'église par un certain Aimeridus, personnage inconnu, à la fin du XI<sup>e</sup> siècle.

Concernant les restaurations effectuées sur l'édifice depuis la Révolution, Eugène Jarry mentionne des remaniements sur les baies et les piliers lors de travaux en 1866. À cette occasion, le lambris couvrant la nef aurait été remplacé par une voûte d'ogives en plâtre et briques < 5 : p. 80, 83 >.

<sup>415</sup> La source originale est conservée aux Archives départementales de l'Yonne : G 1387.

Entre 1932 et 1946, un porche construit au XVIII<sup>e</sup> siècle contre la façade ouest et protégeant le portail est détruit<sup>416</sup> < B >. À la fin des années 1940, plusieurs projets de travaux (restauration de la couverture du clocher, rétablissant du porche ouest) sont présentés. Aucune preuve de réalisation n'est conservée < B >.

En 1987, la charpente du bas-côté sud de la nef est restaurée, ainsi que l'ensemble des voûtes et des couvertures. Le pignon ouest est également étayé avant d'être consolidé < H >. En 1992, une importante restauration est menée, avec la réfection des enduits extérieurs du beffroi et le remplacement des lambris intérieurs < H >. Enfin, en 2005, le maître-autel du chœur a été restauré < I >.

### **DESCRIPTION**

#### PRÉSENTATION DU MONUMENT :

En 1840, le bourg se développe essentiellement au sud de la Route d'Orléans à Joigny, légèrement en retrait de cette dernière, autour d'une rue orientée nord/sud, se divisant en deux branches pour rejoindre la grande route (*cf.* fig. 2) < E >. L'essentiel des habitations est alors regroupé autour de cette fourche. L'église est située à la naissance de cette dernière, les côtés sud et ouest donnant directement sur des rues. Sur le cadastre de 1840, on peut observer le plan de l'édifice hérissé de contreforts, avec la présence du porche détruit vers 1940 (*cf.* fig. 2). Le cimetière ancien se développait alors au nord, remplacé aujourd'hui par une place. La rivière de l'Ouanne coule à moins de 150 m au sud.

Au Moyen Âge, le village de Triguères était également doté d'une chapelle, mentionnée au XIV<sup>e</sup> siècle : « *Capella de Villaribus Regis in parochia de Triguerra, annexus prioratus Sancti Nicolai de Castro Rainardi* » < D : p. 49 >. Selon Eugène Jarry, elle aurait été située à une lieue de l'église paroissiale ; rien n'en subsiste < 5 : p. 25 >.

En plan, l'église de Triguères est constituée d'une courte nef de deux travées à trois vaisseaux et d'un chevet de deux travées également, avec un unique collatéral nord, le tout terminé par un mur plat à l'est. La longueur totale de l'édifice, dans l'axe du vaisseau central, est d'environ 28 m pour 18,50 m de largeur dans la nef et 13 m pour le chevet. Le vaisseau central de la nef mesure environ 9 m, celui du chœur 7 m. Un clocher se situe dans le prolongement du bas-côté sud de la nef et une sacristie a été rajoutée à l'est, le long du mur gouttereau sud du chevet (*cf.* fig. 3-6). Le clocher et la façade ouest du vaisseau central appartiennent à la première phase de construction de l'édifice. Le chœur semble avoir été édifié vers 1200 et les deux collatéraux rajoutés seulement au cours du XIV<sup>e</sup> siècle.

Les parements extérieurs et intérieurs sont entièrement masqués sous des enduits modernes : un enduit ocre clair, à l'aspect très « neuf » à l'extérieur et un faux appareil peint sur plâtre à l'intérieur, probablement mis en place au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Seuls les murs internes du clocher présentent des revêtements plus anciens. Toutefois, les conditions d'observations sont actuellement malaisées. Le rez-de-chaussée est en effet plutôt transformé en débarras dans lequel s'amoncellent toutes sortes de choses. Les niveaux supérieurs sont en grande partie masqués par un ouvrage de charpente, soutenant les cloches et la flèche, plaqué contre les murs (*cf.* fig. 27-31).

---

<sup>416</sup> Les traces en sont encore bien observables sur une ancienne photographie datée de 1949 : *cf.* fig. 10.

## PARTIES CONCERNÉES ET ÉLÉMENTS CONSERVÉS :

- **La façade ouest**

Le mur ouest de la nef présente en son centre un portail en plein cintre, encadré de deux contreforts et surmonté de deux *oculi* (cf. fig. 9). D'autres éléments plus tardifs sont observables : l'extrémité des deux murs gouttereaux est marquée par deux contreforts plus hauts et saillants ; et trois grandes baies brisées sont percées dans la partie supérieure du pignon et aux deux extrémités des bas-côtés (cf. fig. 8).

Les deux contreforts encadrant le portail sont à peu près de la même hauteur que celui-ci<sup>417</sup>. Ils sont constitués de dix assises au nord et onze assises au sud de blocs de calcaire gris, surmontés d'un glacis. La mise en œuvre est basée sur une alternance de blocs disposés en carreaux et boutisses aux angles, avec parfois l'adjonction d'un petit élément vertical entre les deux. Ceux-ci sont moins présents dans les assises du contrefort nord, qui semblent d'ailleurs globalement plus hautes qu'au sud (cf. fig. 11), ce qui nous amène à penser que celui-ci a pu éventuellement être remanié. La pierre portant l'inscription dédicatoire est située à la sixième assise du contrefort sud, face nord<sup>418</sup> (cf. fig. 12-13). Le texte prend place dans une bordure gravée, imitant une torsade très stylisée. Cet encadrement se poursuit sur la boutisse du bloc, visible sur la face ouest du contrefort. Toutefois, aucune inscription n'est discernable de ce côté-là.

Entre ces deux contreforts, le portail est constitué de deux piédroits en moyen appareil, de 5 et 6 assises de blocs de calcaires gris, soutenant un arc en plein cintre<sup>419</sup>. Celui-ci est constitué de 27 claveaux, avec 6 larges (vers 20 cm) et 21 très minces (en moyenne 5 cm). Tous sont moulurés d'un tore et de deux scoties, séparés par des filets. L'extrados de l'arc est souligné par la présence d'un cordon en saillie sculpté de motifs de billettes, faisant retour à la naissance de l'arc, formant presque imposte. Le revers intérieur de ce portail a été entièrement repris.

Deux *oculi* surmontent cet ensemble (cf. fig. 9). Ils sont constitués de 16 claveaux chacun. L'ouverture au centre semble de dimensions relativement restreintes. La mise en œuvre de ces claveaux et la nature des pierres employées semblent différentes de celles du portail et des deux contreforts. Le calcaire est plutôt ocre clair, les claveaux irréguliers et les joints larges. Cette mise en œuvre rappelle plutôt celle du clocher (cf. *infra*).

L'ensemble de cette façade ouest, si l'on observe les photographies anciennes des années 1940, semble avoir été profondément restauré (cf. fig. 10-11). Ainsi, le contrefort placé dans le prolongement du mur gouttereau sud de la nef est alors inexistant. Ceux encadrant le portail présentent eux un glacis totalement différent de celui observable aujourd'hui. Les joints sont traités avec un mortier largement beurré dans lequel un faux joint a été tiré au fer. On peut apercevoir un chaînage en moyen appareil avec le reste du mur. Toutefois, le parement en moellons n'est pas suffisamment visible pour pouvoir juger correctement de la relation entre les différents éléments.

<sup>417</sup> Le contrefort nord mesure 55 x 71 x 55 cm. Le contrefort sud : 51 x 71 x 48 cm.

<sup>418</sup> La pierre portant l'inscription dédicatoire mesure 40 cm de large pour 24 cm de haut et 10 cm de profondeur.

<sup>419</sup> Le portail mesure 1,72 m de large pour 2,42 m de hauteur sous clé à l'extérieur.

### - Le clocher

Le clocher, de plan presque carré<sup>420</sup>, est actuellement subdivisé en trois niveaux à l'intérieur : le rez-de-chaussée, voûté d'arêtes (*cf.* fig. 25), un premier étage très haut, ouvert sur trois faces à l'ouest, au sud et à l'est par une baie simple en plein cintre, et un second étage, doté sur ses quatre côtés de baies géminées. Le tout se termine par une flèche charpentée, recouverte d'ardoises, qui ne nous intéresse pas ici (*cf.* fig. 17).

Le rez-de-chaussée est constitué de deux murs pleins au sud et à l'ouest et de deux grandes arcades en plein cintre aujourd'hui bouchées au nord et à l'est. Une porte est percée dans le mur ouest, dotée d'un ébrasement droit (*cf.* fig. 24). Le piédroit sud a été repris au ciment et l'encadrement côté ouest est masqué par des boiseries. Le piédroit nord et l'arc face est sont toutefois relativement bien préservés. Le premier est constitué de cinq assises de calcaire blanc, parmi lesquels on reconnaît des remplois de sarcophages en L. Jean-Pierre Gély a notamment identifié des calcaires de Tonnerre et de Bourges en assez grande quantité < 4 : p. 45 >. L'arc présente encore 20 claveaux de calcaire blanc, plutôt étroits et allongés, entre lesquels sont préservés quelques joints rubanés (*cf.* fig. 26). L'ébrasement de la porte était visiblement fourré. Le mur sud est percé d'une unique fenêtre, dotée d'un ébrasement extérieur, qui a probablement été remaniée (*cf.* fig. 18 et 23). Les deux murs nord et est étaient originellement ouverts sur le reste de l'église par deux grandes arcades en plein cintre (*cf.* fig. 21-22). Les deux arcs, constitués de claveaux relativement larges et trapus, parmi lesquels prennent place quelques blocs très minces, retombent sur trois piliers composés, situés aux angles nord-ouest, nord-est et sud-est. Ceux-ci sont constitués de blocs de calcaire blanc, présentant des traces de taille obliques et relativement courtes (*cf.* annexe, fr. 1). Ils sont couronnés par des impostes faisant retour sur chaque face du support, très simplement moulurées d'un court bandeau surmontant un biseau (*cf.* fig. 22).

Le premier étage, au-dessus de la voûte d'arêtes du rez-de-chaussée (aujourd'hui percée), présente une haute portion de murs pleins sur les quatre faces, avant une rangée de grandes baies (*cf.* fig. 17, 27). L'essentiel des murs est masqué par divers états d'enduits, notamment un enduit de chaux rose qui paraît relativement ancien. On parvient tout de même à deviner que les murs sont construits à l'aide de moellons de silex assisés. Il faut noter la présence d'une baie au-dessus de la voûte d'arêtes, dans le mur ouest, juste avant l'angle nord-ouest (*cf.* fig. 28). Celle-ci est relativement difficile à observer, en raison de la présence de l'ouvrage de charpente déjà mentionné. Toutefois, il semblerait qu'elle reprend le même type d'appareillage et de pierre que les autres ouvertures du clocher.

À la partie supérieure de cet étage, trois grandes baies ont été percées dans les murs est, sud et ouest, cette dernière ayant été bouchée depuis (*cf.* fig. 27). Ces baies sont constituées de deux piédroits appareillés de calcaire blanc, dans lesquels on reconnaît des fragments de cuves de sarcophages<sup>421</sup>. Ils sont surmontés, dans l'ébrasement, d'impostes moulurées d'un court bandeau surmontant un biseau, identiques à celles des piliers du rez-de-chaussée. Les arcs, en plein cintre, sont constitués de claveaux irréguliers, relativement fins toutefois (*cf.* fig. 29). L'ébrasement de ces baies, droit, est probablement fourré.

<sup>420</sup> Chaque face mesure environ 2,75 m selon Jarry < 5 : p. 89 >. Étant donné l'état actuel de la souche du clocher, dans laquelle s'entassaient divers objets, il ne nous a pas été possible de prendre avec précisions les mesures de chaque mur.

<sup>421</sup> Sur la figure 27, *cf.* bloc de la deuxième assise du piédroit de droite.



Le dernier étage était très largement ouvert sur ses quatre faces par des baies géminées. Celles du nord donnent aujourd'hui dans les combles du chevet. Ces ouvertures présentent les mêmes caractéristiques que celles du niveau précédent : ébrasement droit avec fourrure, arcs à simple rouleau en plein cintre, encadrement en calcaire blanc, avec remploi de sarcophages (*cf.* fig. 30-31). Elles sont toutefois plus largement ornées à l'extérieur (*cf.* fig. 20). En effet, l'imposte située dans l'ébrasement (*cf.* fig. 32) est ici ornée de billettes et se poursuit sur la face extérieure, rejoignant un cordon en saillie, sculpté à l'identique, et suivant l'extrados des arcs.

## **INTERPRÉTATION**

### **ARGUMENTS DE DATATION ET PERSPECTIVES :**

La présence de l'inscription sur le contrefort sud du portail, placée à la fin du XI<sup>e</sup> siècle ou au début du XII<sup>e</sup> siècle, associée à la typologie du portail, ont amené la plupart des auteurs à se prononcer pour une datation autour de cette date pour l'église primitive, façade ouest et clocher inclus < 5 : p. 93, 100 ; A ; 1 : p. 186 >. Cette chronologie résulte de comparaisons avec d'autres monuments géographiquement proches : le clocher de Courtenay, daté également du XI<sup>e</sup> siècle, et doté de baies jumelées à cordons de billettes, ainsi que le portail de Chuelles présentant des moulurations identiques.

Notre examen tendrait à nuancer cette hypothèse. En effet, nous avons souligné la différence de matériaux et de mise en œuvre entre le portail ouest, en calcaire gris, et les deux *oculi* le surmontant ainsi que le clocher dans lesquels dominent les remplois de sarcophages haut-médiévaux. Ces derniers permettent d'envisager une datation au plus tard vers le milieu ou le troisième quart du XI<sup>e</sup> siècle. En revanche, le portail, avec ses moulurations, pourrait être effectivement plus tardif, de la fin du XI<sup>e</sup> ou du début du siècle suivant, en accord avec la datation de l'inscription. Ainsi, nous proposerions un premier état pour l'église dans la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle, avec la construction de la nef et du clocher ; puis un remaniement à la fin du XI<sup>e</sup> siècle ou au début du XII<sup>e</sup> siècle, marqué par la mise en place du portail ouest.

La reconstitution du plan de l'église apparaît relativement complexe, entre le mur pignon occidental conservé autour du portail et le clocher pratiquement fermé côté ouest (avec juste une porte) et largement ouvert par des arcades côtés nord et est. Ces deux derniers éléments permettent de reconstituer un chevet avec une partie centrale et au moins une chapelle sud formée du clocher suivi d'une absidiole de plan inconnu. Une chapelle nord en symétrie suivant les mêmes dispositions paraît probable. La comparaison avec d'autres chevets de ce type, comme celui de l'église de Pannes, permet d'envisager le plan proposé figure 8. Nous avons restitué une chapelle quadrangulaire située dans le prolongement du clocher sud en nous appuyant sur l'observation des plans disponibles de l'édifice qui montre un désaxement dans le mur sud du chevet. Celui-ci montre un désaxement important dans la travée orientale actuelle, mais pas dans la travée précédente, ce qui pourrait s'expliquer par la reprise d'un mur plus ancien sur toute cette travée, mur que nous avons repris ici (mur fermé entre les deux vaisseaux ou ouvert par une arcade).

Deux cas sont ensuite possibles pour la nef : soit un vaisseau unique, soit la présence de bas-côtés. Nous avons ici envisagé la possibilité que la porte ouest du clocher communiquait avec la nef, et non pas avec l'extérieur de l'église, suivant en cela les dispositions observées à

Yèvre-la-Ville où le clocher occupe la même position et était relié à la nef de la même façon (cf. notice 89). Afin de pouvoir englober cette porte dans la nef, en plaçant le portail occidental au centre du mur pignon, nous arrivions à une largeur de 13 m minimum, ce qui nous a paru trop important pour une nef unique. Nous avons donc proposé deux bas-côtés entourant le vaisseau central (cf. fig. 8).

Si la souche du clocher était relativement ouverte sur le chevet et accessible depuis la nef par une simple porte, les niveaux supérieurs étaient probablement desservis grâce à la baie observée dans l'angle nord-ouest du clocher, au premier étage, probablement grâce à un système d'« échelle » en bois depuis la nef. Là encore, des similitudes peuvent être soulignées avec les vestiges observés à Yèvre-la-Ville mais aussi à Pithiviers-le-Vieil (cf. notices 89 et 67).

### **SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE**

#### SOURCES :

A : Berthelot M., *Fiche de pré-inventaire de l'église Saint-Martin à Triguères*, ministère de la Culture, 9 septembre 1968 (Région Centre – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune de Triguères).

B : *Correspondance : restauration de la couverture de la flèche du clocher. Travaux d'établissement d'un porche pour protection*, 1931-1959, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0081/045/0078 (Série 0081/045 : Restauration d'édifices du Loiret, série générale).

C : Jarry E., *Plan de l'église de Triguères*, Échelle 1/200<sup>e</sup>, 1906 (Annales de la société historique et archéologique du Gâtinais XXIV p.78).

D : Longnon A., *Pouillés de la province de Sens*, Paris, Imprimerie Nationale, 1904, p. 49 (Recueil des Historiens de la France. Pouillés. Tome IV).

E : Merlet M., Buyer M., *Plan cadastral parcellaire de la commune de Triguères, Section H, feuille 4, dite du Bréau (avec plan au sol de l'église et du cimetière)*, Échelle 1/1000<sup>e</sup>, 1840, Orléans, AD 45 (Coligny), 3 P 329/20.

F : Merlet M., Buyer M., *Plan cadastral parcellaire de la commune de Triguères, Tableau d'assemblage*, Échelle 1/20000<sup>e</sup>, 1840, Orléans, AD 45 (Coligny), 3 P 329/1.

G : Roy L., *Église de Triguères. Loiret. Plan*, Échelle de 0,005 pour mètre, s. d., Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0081/045/0078 (Série 0081/045 : Restauration d'édifices du Loiret, série générale).

H : *Triguères : dossier travaux* (Orléans – Service départemental de l'architecture et du patrimoine – Dossier de la commune de Triguères).

I : *Triguères : Dossier général* (Région Centre – Centre de recherches sur les Monuments historiques – Dossier de la commune de Triguères, 45239-1 G1).

J : *Triguères : Dossier travaux* (Région Centre – Centre de recherches sur les Monuments historiques – Dossier de la commune de Triguères, 45239-1 T1).

**BIBLIOGRAPHIE :**

1 : Bertrand B., Triguères, *Les façades occidentales des églises romanes de l'ancien archidiaconé du Gâtinais*, mémoire de DEA d'histoire de l'art, Université de Paris I – Panthéon Sorbonne, 2003, vol. I, p. 183-186.

2 : Dupuis F., Mémoire sur la découverte d'un théâtre romain à Triguères en 1857, *Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais*, tome IV, Orléans/Paris, éd. Blanchard/Derache, 1858, p. 390-405.

3 : Excursion à Chateaurenard et à Triguères, *Bulletin de la Société d'émulation de l'arrondissement de Montargis*, 1926, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trimestres, Montargis, Imp. C. Charreyre et M. Midol, 1927, p. 36-37.

4 : Gély J.-P., Nature et origine des sarcophages du haut Moyen Âge en remploi dans les églises du Centre de la France, *Pierres du patrimoine européen. Économie de la pierre de l'Antiquité à la fin des Temps modernes, actes du colloque international de Château-Thierry, 18-21 octobre 2005*, Paris, éd. du CTHS, 2008, p. 35-48.

5 : Jarry E., Notice archéologique sur l'église de Triguères (Loiret), *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais XXIV*, Fontainebleau, éd. de la Société historique et archéologique du Gâtinais, 1906, p. 78-111.

6 : Jarry E., Triguères et ses seigneurs, *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais XLIII*, Fontainebleau, éd. de la Société historique et archéologique du Gâtinais, 1937, p. 24-43.

7 : Langalerie C. de, Séance du vendredi 14 janvier 1859. Mémoire de M. C. de Langalerie. Triguère, *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais* 32, 1<sup>er</sup> trimestre 1859, Orléans, Imp. Alex Jacob, 1859, p. 30-31.

8 : Michel E., Triguères, *Histoire et description des églises des arrondissements de Gien et de Montargis*, Paris, éd. Plon, 1885, p. 95-96.

9 : Michel E., Triguères, *Monuments religieux, civils et militaires du Gâtinais (Départements du Loiret et de Seine-et-Marne) depuis le XI<sup>e</sup> jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle*, Lyon, éd. Librairie générale Henri Georg, 1879, p. 34.

10 : Patron C., *Recherches historiques sur l'Orléanais, ou Essai sur l'histoire, l'archéologie, la statistique des villes, villages, hameaux, églises, chapelles, châteaux-forts, abbayes, hôpitaux et institutions de l'Orléanais proprement dit, depuis l'époque celtique jusqu'à nos jours*, Orléans, éd. Blanchard, 1870-1871, vol.II, p. 89-95 (Réimprimé en 1991 sous le titre *Département du Loiret. Dictionnaire des communes*, Paris, éd. Comédit, 1991, 2 vol.)

11 : Soyer J., *Les noms de lieux du Loiret. Recherches sur l'origine et la formation des noms de lieux du département du Loiret*, Roanne, éd. Horvath, 1979, p. 19.

URY
-----

**IDENTITÉ**

VOCABLE : Saint-Martin  
 STATUT : Paroisse  
 DIOCÈSE : Sens  
 ARCHIDIACONÉ : Gâtinais  
 DOYENNÉ : Milly  
 DÉPENDANT DE :

DÉPARTEMENT : Seine-et-Marne

N° INSEE : 77477

COORDONNÉES LAMBERT : x = 619,575 ; y = 2371,5875.

PROPRIÉTAIRE ACTUEL : Commune

PROTECTION MH : Église inscrite à l'inventaire des Monuments Historiques le 14 avril 1926.

**HISTORIQUE**

PRINCIPALES DONNÉES TEXTUELLES :

L'église Saint-Mathurin de Larchant possédait autrefois des terres dans la *villa* d'Ury, selon un texte daté des alentours de 1080 par Henri Stein : « *In Uriaco Gisloenus dedit unum mansum de terra et quicquid ad ipsum aspicit. In ipsa villa dedit filius Gisloeni qui ardebat, sanctus Maaturinus extinexit eum, duos arpentos de terra.* » < 7 : p. 6-7 >.

Dès 1113, dans le texte de fondation de l'abbaye Saint-Victor de Paris, le roi Louis VI faisait don au nouvel établissement de ses possessions à Ury, soit la moitié de la terre et des serfs d'Ury, biens transmis par son père Philippe I qui les tenait des religieux de Saint-Séverin de Château-Landon en échange de ceux qu'il possédait à Puiseaux : « *Preterea sciendum est quod canonici Sancti Severini de Castro Nantonis apud Uriacum villam terram, servos et ancillas antiquitus possidebant, medietatem cujus possessionis predecessori nostro, regi videlicet Philippo, sano usi consilio concessere ; hac scilicet commutatione quod idem Philippus, noster predecessor, pro hac concessione eisdem canonicis Sancti Severini omnes consuetudines, quas apud Brolium, eorundem canonicorum villam juxta Puteolis sitam, juste vel injuste optinere videbatur, preter corvatas ter in anno, omnino remisit ; preter hec etiam apud predictum Uriacum terram ad fiscum nostrum pertinentem possidebamus, quam scilicet terram cum medietate supradicte possessionis, cum predictis etiam corvatis, praefate Sancti Victoris ecclesie plena libertate in perpetuum habenda tradidimus.* » < A : p. 173, 179 >.

La donation de l'église et de la cure à l'abbaye parisienne par l'archevêque de Sens eut lieu au cours du XII<sup>e</sup> siècle < 3 : p. 35 >.

## DESCRIPTION

### PRÉSENTATION DU MONUMENT :

La commune d'Ury est implantée à la lisière sud-ouest de la forêt de Fontainebleau. L'église est située au cœur du village, légèrement en retrait de l'ancienne RN 152, bordée au nord par la RD 63 menant au village voisin d'Aschères-la-Forêt. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'ancien cimetière se développait légèrement à l'écart, à l'ouest de l'église (cf. fig. 2).

En plan, l'édifice présente une nef de quatre travées, avec un vaisseau central et un bas-côté sud, suivie d'un chevet comprenant une travée droite dans le prolongement des deux vaisseaux de la nef et une abside semi-circulaire (cf. fig. 3-6). La première travée de la nef est courte, déterminée par la présence d'un clocher sur le collatéral sud. L'ensemble de l'édifice mesure environ 37 m de long pour 10,60 m de large dont 6 m pour le vaisseau central de la nef. L'ensemble de l'architecture de l'église renvoie au XVI<sup>e</sup> siècle avec les piliers à pénétrations, les bases prismatiques, et la baie axiale du chevet à soufflets et mouchettes (cf. fig. 23). Le portail occidental du vaisseau central de la nef est plus ancien (cf. fig. 13). Son archivolte à trois voussures ornées de tores et ses piédroits à colonnettes accolées dotées de chapiteaux et de bases moulurées ne permettent pas d'envisager une datation avant le début du XII<sup>e</sup> siècle<sup>422</sup> < 1 : p. 188 >.

Les parements extérieurs présentent divers états d'enduits de chaux plus ou moins dégradés suivant les murs. Au sud, les joints sont dégradés, en creux, ce qui permet une bonne observation des pierres (cf. fig. 16-20). À l'ouest, autour du portail, le mur a été récemment rejointoyé mais les moellons ont été laissés bien visibles (cf. fig. 14-15). À l'intérieur, à l'exception des supports simplement rejointoyés, tous les parements sont masqués par un enduit de mortier ocre clair (cf. fig. 23).

### PARTIES CONCERNÉES ET ÉLÉMENTS CONSERVÉS :

Les parties inférieures des murs sud et ouest du vaisseau central de la nef présentent un appareillage différent du reste de l'élévation, avec des moellons de calcaire soigneusement assisés et très majoritairement disposés en *opus spicatum* (cf. fig. 14-19 et annexe).

À l'ouest, 19 rangées de moellons sont observables entre le piédroit sud du portail et le contrefort d'angle sud-ouest (cf. fig. 14). Ce parement présente des ruptures nettes avec ces deux éléments architecturaux, montrant son antériorité par rapport à la mise en place du portail et à celle du contrefort d'angle (cf. fig. 15).

Au sud, entre 13 et 19 assises de pierres disposées en épis sont conservées, sur 2 à 2,30 m de hauteur à la base des murs, dans les trois premières travées de la nef délimitées par de puissants contreforts gothiques venant clairement s'appuyer sur ces rangées de moellons (cf. fig. 16 à 19). Dans la quatrième travée, le long du contrefort gothique, une baie bouchée en plein cintre surmonte un arrachement de maçonnerie (cf. fig. 20-21). Les deux éléments paraissent difficilement pouvoir être contemporains. L'arrachement pourrait faire penser à un ancien contrefort, marquant peut-être l'angle sud-est de la nef avant la naissance de l'abside.

<sup>422</sup> Les chapiteaux sont tellement érodés qu'il est effectivement impossible de déterminer s'ils portaient un décor sculpté ou pas, comme le dit Bérandère Bertrand < 1 : p. 118 >. Les bases sont légèrement plus « lisibles » : on devine un tore assez large, surmontant une scotie d'épaisseur comparable, suivie d'un second tore très aplati et orné de griffes aux angles. Ces dernières sont très érodées. Le profil de ces bases, avec la présence de griffes, et l'archivolte à trois voussures dotée de tores, ne permettent pas d'envisager une datation avant le XII<sup>e</sup> siècle.

La baie bouchée en plein cintre serait ainsi plus récente, peut-être liée aux travaux d'embellissements et sans doute d'agrandissements de l'église au XII<sup>e</sup> siècle.

## **INTERPRÉTATION**

### ARGUMENTS DE DATATION ET PERSPECTIVES :

Les précédentes contributions sur l'église d'Ury ont toutes souligné la présence de l'appareil en *opus spicatum* et l'ont reliée à la probable existence d'un édifice du XI<sup>e</sup> siècle < 1 ; 2 ; 3 ; 6 >. Les ruptures observables avec le portail occidental de la nef (XII<sup>e</sup> siècle) et les contreforts gothiques vont dans ce sens. L'examen des sources textuelles permet d'attester de l'occupation du site dès le XI<sup>e</sup> siècle, sous domination royale à partir du règne de Philippe I < A : p. 173, 179 >. La donation de ces biens à l'abbaye Saint-Victor de Paris dès 1113 puis de l'église elle-même dans les années qui suivent permettent de supposer que la première église fut alors embellie (portail ouest) et probablement une première fois agrandie avant les travaux de la fin du Moyen Âge.

Les éléments observés permettent d'envisager un plan pour la première église du XI<sup>e</sup> siècle avec une nef unique charpentée, probablement un peu plus large que le vaisseau central actuel. Étant donné la longueur de l'édifice de 19,40 m minimum attestée par les assises en *opus spicatum*, une nef de 6 m de large seulement paraît un peu trop étroite. En supposant que le portail roman a repris l'emplacement de la porte du XI<sup>e</sup> siècle au centre du pignon ouest, on peut envisager une nef d'environ 8 m de large pour les 19,40 m de longueur, sans doute suivie d'une abside quadrangulaire ou semi-circulaire plus étroite et voûtée, d'où la présence éventuelle de contreforts à la jonction entre les deux parties de l'édifice (*cf.* fig. 8).

## **SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE**

### SOURCES :

A : Bautier R.-H., *Recueil des actes de Louis VI, roi de France (1108-1137), tome I : actes antérieurs à l'avènement et 1108-1125*, Paris, éd. De Boccard, 1992, n°80, p. 173-180 (Coll. Chartes et diplômes relatifs à l'histoire de France).

B : Bray A., *Ury. Canton de Chapelle-La-Reine. Église* [plan], Échelle au 1/200<sup>e</sup>, s. d.

C : Bray A., *Ury. Église. Plan d'ensemble avec indication archéologique*, s. é., s. d., Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, 0082/077/2020 (Série : 0082/077 : Plans d'édifices de la Seine-et-Marne).

D : *Carte de randonnée : Forêt de Fontainebleau*, Échelle : 1/25000<sup>e</sup>, Paris, éd. IGN, 2003, 1 carte (Carte de randonnée 2417 OT).

E : Délivré J., Garnier M., *Fiche de pré-inventaire de l'église d'Ury*, ministère de la Culture, 18 décembre 1973 (Région Île-de-France – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune d'Ury).

F : Longnon A., *Pouillés de la province de Sens*, Paris, Imprimerie Nationale, 1904, p. 38, 92 (Recueil des Historiens de la France. Pouillés. Tome IV).

G : Stein H., Hubert J., *Dictionnaire topographique de Seine-et-Marne comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Paris, Imprimerie Nationale, 1954, p. 547.

H : Ury [plan de l'église], Échelle 0,005 m par m, 1865.

I : Ury : *dossier travaux* (Fontainebleau – Service départemental de l'architecture et du patrimoine – Dossier de la commune d'Ury).

**BIBLIOGRAPHIE :**

1 : Bertrand B., Ury, *Les façades occidentales des églises romanes de l'ancien archidiaconé du Gâtinais*, Paris, Université de Paris I – Panthéon Sorbonne, 2003, vol. I, p. 186-188 (Mémoire de DEA d'histoire de l'art, sous la direction de Maylis Baylé).

2 : Garnier R., Ury, *Dictionnaire des Monuments d'Île-de-France*, Paris, éd. Hervas, 1999, p. 804-805.

3 : Garnier R., L'église d'Ury, *Monuments et Sites de Seine-et-Marne* 16, Le Mée-sur-Seine, éd. de la Société des Monuments et Sites de Seine-et-Marne, 1985, p. 34-42.

4 : Griffisch J.-N., Ury, *Seine-et-Marne 77/2*, Paris, éd. Académie des Inscriptions et Belles Lettres/Ministère de l'Éducation/Ministère de la Recherche/Ministère de la Culture et de la Communication/Maison des Sciences de l'homme/Conseil général de Seine-et-Marne, 2008, p. 1081 (Carte archéologique de la Gaule 77/2).

5 : Ministère de la culture, *Liste des immeubles protégés au titre des législations sur les Monuments Historiques et sur les sites dans le département de Seine-et-Marne*, Paris, Imp. Nationale, 1983, p. 55.

6 : Queguinier J., Ury. Église Saint-Martin, *Dictionnaire des églises de France IV, Ouest et Île-de-France*, Paris, éd. Robert Laffont, 1968, p. IV D 167.

7 : Stein H., Les propriétés de l'église Saint-Mathurin de Larchant au XI<sup>e</sup> siècle, *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais*, tome XXIX, Fontainebleau, Imp. Maurice Bourges, 1911, p. 6-7.

## VARENNES-CHANGY

### IDENTITÉ

VOCABLE : Notre-Dame

STATUT : Paroisse

DIOCÈSE : Sens

ARCHIDIACONÉ : Gâtinais

DOYENNÉ : Ferrières

DÉPENDANT DE :

DÉPARTEMENT : Loiret

N° INSEE : 45332

COORDONNÉES LAMBERT : x = 624,175 ; y = 2318,550.

PROPRIÉTAIRE ACTUEL : Commune

PROTECTION MH : Néant.

### HISTORIQUE

PRINCIPALES DONNÉES TEXTUELLES :

Les dîmes de la paroisse de Varennes sont mentionnées en 1178 dans une charte de l'archevêque de Sens, confirmant leur donation au prieuré de Flotin < G : p. 113 >. Nous retrouvons par la suite la cure dans les comptes du diocèse de Sens levés vers 1350 < D : p. 48 >.

Depuis longtemps, les historiens lient l'histoire de Varennes à celle de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire qui aurait possédé là un domaine depuis l'époque de Charles le Chauve < E ; 1 ; 2 >. En effet, dans une charte de ce souverain datée des années 855, un domaine nommé *Varennas* est mentionné dans les biens du monastère < F : p. 51-54 >. Les éditeurs ont toutefois précisé que l'acte était fortement suspect et on ne retrouve plus Varennes par la suite dans les listes de biens de l'abbaye < F >. Au XIV<sup>e</sup> siècle, dans les pouillés du diocèse de Sens, l'église est placée sous le patronage de l'archevêché de Sens et non pas de l'abbaye de Fleury < D : p. 48 >. Même s'il reste possible et même probable que Saint-Benoît-sur-Loire ait eu des possessions à Varennes à une date relativement ancienne, nous resterons prudente à ce sujet.

### DESCRIPTION

PRÉSENTATION DU MONUMENT :

L'église se situe aujourd'hui au centre du village de Varennes-Changy, prise dans des propriétés sur ses faces nord et est. L'ancien cimetière se développait autrefois sur son flanc sud, remplacé de nos jours par un parking (*cf.* fig. 2).

En plan, l'église est constituée d'une nef à trois vaisseaux de cinq travées et d'un chevet comprenant une travée droite et une abside à trois pans (*cf.* fig. 3-5). La travée orientale de la nef est beaucoup plus longue que les autres et abrite dans ses collatéraux deux chapelles, formant ainsi un faux transept bas et non saillant. L'ensemble de l'édifice mesure



environ 33 m de long pour 14,40 m de large dans la nef. Le chevet a vraisemblablement été rajouté au reste de l'édifice au cours du XIX<sup>e</sup> siècle (style néo-gothique).

Tous les parements extérieurs sont masqués sous un épais revêtement ocre orange (*cf.* fig. 6-8). À l'intérieur, les murs de la nef sont recouverts d'un enduit ocre jaune (*cf.* fig. 13-14). Seuls le revers du portail ouest, la première arcade sud-ouest et quelques bases de piliers sont simplement rejointoyés (*cf.* fig. 15-17). Le chevet présente un enduit blanc peint avec imitation d'un faux appareil.

#### PARTIES CONCERNÉES ET ÉLÉMENTS CONSERVÉS :

Quelques éléments anciens subsistent dans la façade occidentale de la nef<sup>423</sup>. Celle-ci est subdivisée en trois parties par deux contreforts implantés aux extrémités des deux murs gouttereaux du vaisseau central (*cf.* fig. 8). Celui du sud semble assez restauré mais celui du nord est mieux préservé<sup>424</sup> (*cf.* fig. 9). Il est appareillé avec des remplois de sarcophages haut-médiévaux en calcaire de Tonnerre < 3 >, avec une alternance d'assises de blocs de moyen format et d'autres comprenant des éléments allongés. Sur sa face sud, au niveau de la onzième assise, se trouve un bloc de remploi orné de motifs d'écailles gravées comme on peut en trouver sur les couvercles en bâtière de certains sarcophages haut-médiévaux (*cf.* fig. 10). Ces deux contreforts sont prolongés par des chaînages, eux aussi mis en œuvre avec ces mêmes remplois, qui semblent marquer des coups de sabre verticaux dans les prolongements extérieurs de ces contreforts (*cf.* fig. 9, 11).

Au centre de cette façade est aménagé un portail qui a été profondément remanié (*cf.* fig. 8). Face extérieure apparaît seulement le tracé très mince d'un ancien arc en plein cintre au-dessus de l'arc surbaissé actuel (*cf.* fig. 12). Face intérieure, on retrouve ces deux éléments retombant sur des massifs en saillie évoquant des contreforts, résultats probables de remaniements<sup>425</sup> (*cf.* fig. 17, 19-20). L'arc en plein cintre est toutefois mieux préservé, ou du moins mieux épargné par les revêtements modernes (*cf.* fig. 18). Il est constitué de 27 claveaux de calcaire blanc, plutôt étroits et rectangulaires, évoquant une nouvelle fois des remplois de sarcophages.

L'espace intérieur de la nef est subdivisé en trois vaisseaux par deux rangées d'arcades en plein cintre qui retombent sur des piles quadrangulaires sans imposte (*cf.* fig. 13-14). Ces supports présentent des dimensions très irrégulières, avec des longueurs comprises entre 61 et 84 cm et des largeurs autour de 55-60 cm seulement (contre 90 cm en moyenne dans les édifices du XI<sup>e</sup> siècle). Ils sont appareillés avec de grands blocs posés soit à plat soit de champ, avec des inclusions de briques très épaisses (vers 5 cm), à l'aspect industriel (*cf.* fig. 15). Les arcades ont des largeurs qui ne sont pas régulières non plus et leurs intrados sont appareillés.

À l'ouest, ces rangées d'arcades se terminent par des supports engagés dans le mur pignon. Côté sud, un contrefort est observable contre ce support engagé, constitué d'assises

<sup>423</sup> Celle-ci mesure 24,20 m de long (en comptant la dernière travée plus longue) pour 14,40 m de large. Les travées ont une longueur variant entre 2,87 m et 2,95 m. La dernière travée orientale mesure quant à elle 4,72 m de long. L'ensemble de la nef est couvert par des voûtes en berceau charpentées.

<sup>424</sup> Dimensions du contrefort nord : 47 x 65 x 49 cm.

Dimensions du contrefort sud : 55 x 64 x 57,5 cm.

<sup>425</sup> À l'intérieur, ce portail mesure 173 cm de large pour 385 cm de hauteur sous clé dont environ 295 cm pour les piédroits. Le ressaut nord mesure 52,5 cm d'épaisseur, celui du sud 53 cm.

d'éléments de calcaire blanc qui font encore une fois penser à des débits de sarcophages haut-médiévaux (cf. fig. 16). Sa mise en œuvre et ses dimensions sont proches de celles des contreforts de la façade<sup>426</sup>. La seule différence réside dans la présence d'un glacis intermédiaire. Toutefois, il n'est pas impossible que toute la partie supérieure de cet élément ait été reprise.

### INTERPRÉTATION

#### ARGUMENTS DE DATATION ET PERSPECTIVES :

L'église de Varennes n'a que peu attiré l'attention jusqu'ici. En 1969, dans le dossier de pré-inventaire de la commune, M. Moreau plaçait la construction de la nef en 1822 < E >. Cette date avait déjà été donnée auparavant par l'abbé Patron comme celle d'importants travaux menés par Legros, curé de la paroisse < 3 >. L'église a vraisemblablement des origines plus anciennes comme le montrent les quelques éléments architecturaux que nous avons soulignés ici : un ancien portail doté d'un arc en plein cintre à claveaux étroits et rectangulaires et des probables remplois de sarcophages haut-médiévaux qui permettent d'envisager une construction dans la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle. Ce premier édifice comprenait sans doute une nef à vaisseau unique : la présence du contrefort à l'intérieur, contre le support sud-ouest du mur gouttereau sud du vaisseau central, la faible épaisseur de ces murs gouttereaux et la présence des chaînages dans le prolongement des contreforts de la façade ouest vont dans le sens d'une nef unique dont les murs latéraux ont ensuite été percés afin de l'agrandir et de rajouter deux bas-côtés (sans doute en 1822 seulement). Les dispositifs orientaux originaux restent en revanche inconnus. Une simple abside plus étroite paraît être la solution la plus probable.

### SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

#### SOURCES :

A : *Carte de randonnée : Châtillon-Coligny*, Échelle : 1/25000<sup>e</sup>, Paris, éd. IGN, 2004, 1 carte (Carte de randonnée 2320 E).

B : Delnaud M., *Plan cadastral parcellaire de la commune de Varennes-Changy, Section C, feuille 2, dite de la Gollotte (avec plan au sol de l'église et du cimetière)*, Échelle 1/2500<sup>e</sup>, 1811, Orléans, AD 45, 3 P 332A/5.

C : Delnaud M., *Plan cadastral parcellaire de la commune de Varennes-Changy, Tableau d'assemblage*, Échelle 1/10000<sup>e</sup>, 1811, Orléans, AD 45, 3 P 332A/1.

D : Longnon A., *Pouillés de la province de Sens*, Paris, Imprimerie Nationale, 1904, p. 48 (Recueil des Historiens de la France. Pouillés. Tome IV).

E : Moreau M., *Fiche de pré-inventaire de l'église de Varennes*, ministère de la Culture, 22 avril 1969 (Région Centre – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune de Varennes).

---

<sup>426</sup> Ce contrefort mesure 55 cm de large pour 49 cm d'épaisseur.

## NOTICE 84 - Varennes-Changy

F : Prou M., Vidier A., *Recueil des chartes de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire*, Paris, éd. A. Picard, 1907, vol. I, p. 51-54 (Documents publiés par la Société historique et archéologique du Gâtinais V et VII).

G : Stein H., Recueil de chartes relatives au prieuré de Notre-Dame de Flotin au diocèse de Sens, *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais XLIII*, Fontainebleau, éd. de la Société historique et archéologique du Gâtinais, 1937, p. 91-125.

H : *Varennes-Changy : dossier travaux* (Orléans – Service départemental de l'architecture et du patrimoine – Dossier de la commune de Varennes-Changy).

### BIBLIOGRAPHIE :

1 : Gély J.-P., Nature et origine des sarcophages du haut Moyen Âge en remploi dans les églises du Centre de la France, *Pierres du patrimoine européen. Économie de la pierre de l'Antiquité à la fin des Temps modernes, actes du colloque international de Château-Thierry, 18-21 octobre 2005*, Paris, éd. du CTHS, 2008, p. 35-48.

2 : Michel E., Varennes, *Histoire et description des églises des arrondissements de Gien et de Montargis*, Paris, éd. Plon, 1885, p. 154-155.

3 : Patron C., Varennes, *Recherches historiques sur l'Orléanais, ou Essai sur l'histoire, l'archéologie, la statistique des villes, villages, hameaux, églises, chapelles, châteaux-forts, abbayes, hôpitaux et institutions de l'Orléanais proprement dit, depuis l'époque celtique jusqu'à nos jours*, Orléans, éd. Blanchard, 1870-1871, vol. 2, p. 227-229 (Réimprimé en 1991 sous le titre *Département du Loiret. Dictionnaire des communes*, Paris, éd. Comédit, 1991, 2 vol.)

# VILLEMER

## IDENTITÉ

VOCABLE : Notre-Dame et Saint-André

STATUT : Paroisse

DIOCÈSE : Sens

ARCHIDIACONÉ : Gâtinais

DOYENNÉ : Milly

DÉPENDANT DE :

DÉPARTEMENT : Loiret

N° INSEE : 77506

COORDONNÉES LAMBERT : x = 636,275 ; y = 2366, 9375.

PROPRIÉTAIRE ACTUEL : Commune

PROTECTION MH : L'église a été inscrite à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques par arrêté du 17 juin 1926.

## HISTORIQUE

PRINCIPALES DONNÉES TEXTUELLES :

L'église et la paroisse de Villemer ne semblent pas citées dans les textes avant les années 1350, dans un pouillé du diocèse de Sens < C : p. 38 >.

En 2002, le clocher-porche de l'église a été restauré sous la direction de l'architecte Thoretton < N ; Q >.

## DESCRIPTION

PRÉSENTATION DU MONUMENT :

L'église de Villemer est implantée au centre du village, dans un tissu construit nettement plus dense de nos jours de ce qu'il était à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle (*cf.* fig. 2). Une petite place est néanmoins autour de l'édifice.

Le plan est constitué d'un clocher-porche précédant une nef charpentée avec un unique bas-côté nord. Le chevet comprend une travée droite terminée par une abside semi-circulaire (*cf.* fig. 3-6). L'ensemble mesure 25,60 m de long (30 m avec le clocher-porche) pour 11 m de large dans la nef. Le clocher-porche et le chœur ont à première vue été édifiés au cours du XIII<sup>e</sup> siècle (*cf.* fig. 11, 14), le bas-côté nord ne semble avoir été rajouté qu'au XIV<sup>e</sup> ou XV<sup>e</sup> siècle < 2 : p. 423 >.

À l'extérieur, seul le collatéral nord a été restauré à l'aide d'un enduit ocre jaune masquant les maçonneries. Les autres murs présentent divers états d'enduits anciens dégradés (*cf.* fig. 11-13). L'intérieur de l'édifice a en revanche été entièrement remis en état et les enduits restaurés (*cf.* fig. 14-15). Des fragments de fresques des XIII<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles ont été retrouvés sur les murs de l'église, notamment sur le mur gouttereau sud de la nef et restaurés en 1991 < D > (*cf.* fig. 16).

**PARTIES CONCERNÉES ET ÉLÉMENTS CONSERVÉS :**

Le mur gouttereau sud de la nef présente un appareil de petits moellons de calcaire, de meulières et de grès ferrugineux irréguliers, bruts, assez régulièrement réglés avec parfois une disposition en *opus spicatum* (cf. fig. 12-13). La hauteur moyenne des assises est comprise entre 13 et 15 cm. Ce parement est partiellement visible sur la face intérieure du mur (cf. fig. 17).

Cette zone de parement est associée à deux contreforts plats, terminés par un petit glacis, et élevés sur moins de la moitié de la hauteur totale du mur<sup>427</sup> (cf. fig. 12). Ils sont mis en œuvre en moyen appareil de calcaire gris. Le contrefort occidental est doté d'une petite base en saillie (un simple bloc taillé en biseau, sans mouluration) qui est absente pour celui de l'est. Ce dernier présente une reprise, avec des blocs irréguliers en grès de Fontainebleau, sur les huit assises supérieures et le glacis. Il faut noter toutefois que ces deux contreforts ne sont pas dotés de chaînage en moyen appareil avec le parement en moellons. La jonction entre les différents ensembles est impossible à apprécier en l'état actuel.

À l'intérieur, le revers de la façade occidentale présente une porte en plein cintre, avec un arc constitué de claveaux irréguliers, surmontée de deux corbeaux en saillie puis d'une ouverture en plein cintre, donnant sur le premier étage du clocher, et comprenant un appui doté de deux marches (cf. fig. 15). Cette ouverture en plein cintre, appareillée, est dépourvue d'ébrasement du côté de la nef<sup>428</sup>. Au-dessus de cette baie, le mur est marqué par un léger retrait. La partie supérieure du parement est ensuite contrebutée par deux petits contreforts plats en moyen appareil de calcaire, bien différents des puissants contreforts en grès extérieurs.

**INTERPRÉTATION****ARGUMENTS DE DATATION ET PERSPECTIVES :**

Cet édifice est présenté généralement comme datant du XII<sup>e</sup> ou du XIII<sup>e</sup> siècle, en se basant sur l'étude de l'architecture du clocher-porche et du chœur, avec un agrandissement au nord par l'ajout du collatéral à la fin du Moyen Âge < 1 ; 3 >.

Une phase antérieure, attribuable au XI<sup>e</sup> siècle, a été avancée par Maryse Emery qui a bien repéré le parement en *opus spicatum* du mur gouttereau sud < 2 : p. 418 >. Cette dernière, dans son étude du clocher, avait également mis en avant les disparités des différents éléments architecturaux, et notamment le revers du portail occidental, étroit, en plein cintre, ainsi que la baie le surmontant, contrastant avec les autres ouvertures gothiques en tiers point < 2 : p. 420-421 >. Toutefois, elle n'est pas allée jusqu'au bout de son raisonnement, concluant qu'il existait certainement une église antérieure, du XI<sup>e</sup> siècle, comme le prouve l'appareil du mur gouttereau sud, mais que le clocher ne pouvait pas dater de cette période < 2 : p. 422 >. Néanmoins, il nous semble assez probable que les deux ouvertures du mur occidental de la nef sont à rattacher à la phase XI<sup>e</sup> de l'édifice. La présence des deux petits contreforts plats naissant à mi-hauteur du mur-pignon et la configuration de l'appui de la baie, avec des marches, indique visiblement un accès par cette ouverture à une chapelle haute et ainsi déjà à une structure de type clocher-porche, entièrement reconstruit par la suite au XIII<sup>e</sup> siècle. Les

<sup>427</sup> Dimensions des deux contreforts (profondeur ouest, largeur, profondeur est) : 32 x 65 x 30 cm ; 34 x 65 x 32 cm.

<sup>428</sup> Nous n'avons pas pu accéder aux niveaux supérieurs du clocher.

deux corbeaux en saillie juste dessous pourraient compléter ce dispositif d'accès, probablement par le biais d'une échelle, en soutenant peut-être une petite plate-forme. Ce type d'accès « mobile », par l'intérieur de l'édifice, est comparable à ce que l'on peut restituer dans d'autres églises comme Mareau-aux-Bois ou Pithiviers-le-Vieil (cf. notices 51, 67).

## **SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE**

### SOURCES :

A : *Carte de randonnée Montereau-Fault-Yonne 2517 O*, Échelle 1/25000°, Paris, éd. IGN, 1994 (5<sup>ème</sup> éd.).

B : *Correspondance relative à l'édifice et à sa restauration*, 1971, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine (Croisilles), 1989/003/0012 (Série 1989/003 : Travaux dans les départements du Loiret et de Seine-et-Marne).

C : Longnon A., *Pouillés de la province de Sens*, Paris, Imprimerie Nationale, 1904, p. 38 (Recueil des Historiens de la France. Pouillés. Tome IV).

D : Macé de Lépinay F., *Restauration de peintures*, 1991, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine (Croisilles), 1999/008/0121 (Série 1999/008 : Objets et édifices dans les régions Pays-de-Loire, Nord-Pas-de-Calais, Champagne-Ardennes, Rhône-Alpes, Île-de-France).

E : Perrot C. C., *Fiche de pré-inventaire de l'église de Villemer*, ministère de la Culture, 1972 (Région Île-de-France – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune de Villemer).

F : *Plan topographique du territoire de la paroisse de Villemer*, 1782, Melun, AD77, 1 C 39/12.

G : Thoretton J.-P., *Villemer. Église Notre-Dame de l'Assomption. Coupe AA. État actuel*, Échelle 1/100°, octobre 1997.

H : Thoretton J.-P., *Villemer. Église Notre-Dame de l'Assomption. Façade est. État actuel*, Échelle 1/100°, octobre 1997.

I : Thoretton J.-P., *Villemer. Église Notre-Dame de l'Assomption. Façade ouest. État actuel*, Échelle 1/100°, octobre 1997.

J : Thoretton J.-P., *Villemer. Église Notre-Dame de l'Assomption. Façade nord. État actuel*, Échelle 1/100°, octobre 1997.

K : Thoretton J.-P., *Villemer. Église Notre-Dame de l'Assomption. Façade sud. État actuel*, Échelle 1/100°, octobre 1997.

L : Thoretton J.-P., *Villemer. Église Notre-Dame de l'Assomption. Plan. État actuel*, Échelle 1/100<sup>e</sup>, octobre 1997.

M : Thoretton J.-P., *Villemer. Église Notre-Dame de l'Assomption. Plan au niveau des baies. État actuel*, Échelle 1/100<sup>e</sup>, octobre 1997.

N : Thoretton J.-P., *Villemer. Église Notre-Dame de l'Assomption. Restauration du clocher. Demande de permis de construire. Notice descriptive des travaux*, juin 2000, n. p.

O : *Ventes des biens nationaux. Biens religieux de la commune de Villemer*, 1791-1793, Melun, AD 77, 1 Q 629.

P : *Villemer* [plan de l'église], Échelle de 0,005m par m, 1865.

Q : *Villemer : dossier travaux* (Fontainebleau – Service départemental de l'architecture et du patrimoine – Dossier de la commune de Villemer).

**BIBLIOGRAPHIE :**

1 : Bray A., *Villemer, Inventaire archéologique du canton de Moret (deuxième partie), En Seine & Loing. Revue des Amis de Moret et de sa région*, nouvelle série, vol. 4, n°160, Moret, éd. des Amis de Moret et de sa région, 2001 (2<sup>ème</sup> trimestre), p. 62-63.

2 : Emery M., *Villemer, Les clochers-porches en Île-de-France, du XI<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle*, Nanterre, éd. de l'Université de Paris-X, 1994, p. 417-424 (Thèse de doctorat d'histoire de l'art sous la direction de Carol Heitz).

3 : Michel E., *Monuments religieux, civils et militaires du Gâtinais (Départements du Loiret et de Seine-et-Marne) depuis le XI<sup>e</sup> jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle*, Lyon, éd. Librairie générale Henri Georg, 1879, p. 289.

## VITRY-AUX-LOGES

### IDENTITÉ

VOCABLE : Saint-Médard  
 STATUT : Prieuré-cure  
 DIOCÈSE : Orléans  
 ARCHIDIACONÉ : Pithiviers  
 DOYENNÉ :  
 DÉPENDANT DE : Saint-Benoît-sur-Loire

DÉPARTEMENT : Loiret  
 N° INSEE : 45346  
 COORDONNÉES LAMBERT : x = 594,725 ; y = 2326,550.  
 PROPRIÉTAIRE ACTUEL : Commune  
 PROTECTION MH : Néant

### HISTORIQUE

#### PRINCIPALES DONNÉES TEXTUELLES :

Les premières mentions de l'église de Vitry-aux-Loges apparaissent dans deux documents du XI<sup>e</sup> siècle. Le premier est la *Vie de Robert le Pieux* par Helgaud de Fleury. Au chapitre 28, l'auteur cite, parmi les édifices construits par le roi, le « *monasterium sancti Medardi in Vitriaco castro* » < A : p. 130-131 >. Dans les fragments d'un Pouillé du diocèse d'Orléans datant du XI<sup>e</sup> siècle, l'église est également mentionnée < D : p. 323 >.

Il faut attendre les comptes de procuration du diocèse d'Orléans levés en 1369-1370 et publiés par Auguste Longnon pour trouver une attestation de l'existence de la paroisse < D : p. 324 >.

En 1741, un plancher en bois a été installé pour couvrir l'édifice < 2 : p. 21 >. Celui-ci a été remplacé en 1905 par une voûte sur croisées d'ogives en pierre. Au cours de la même phase de travaux, les enduits et badigeons intérieurs ont été refaits ; un nouveau dallage a été posé ; les chapelles du Sacré-Cœur et de la Vierge « ont été remises à neuf » ; quatre nouveaux contreforts ont été édifiés pour épauler l'édifice (quatre existaient déjà auparavant) ; les éléments sculptés dessinant des arabesques au sommet de chacun d'eux (les quatre anciens et les quatre nouveaux contreforts) ont été réalisés et posés < 2 : p. 21-22 >.

En 1997, l'église a une nouvelle fois été restaurée. Les travaux ont porté sur la mise en sécurité et la mise hors d'eau du bâtiment, avec une reprise des couvertures de la nef, une restauration du clocher et des parties basses des murs du chevet < E ; F ; M >.

### DESCRIPTION

#### PRÉSENTATION DU MONUMENT :

Le village de Vitry-aux-Loges se développe au cœur de la forêt d'Orléans, essentiellement sur la rive nord du canal d'Orléans, dont le cours se dédouble par endroits avec celui d'un ruisseau appelé le Cens (*cf.* fig. 2).



Trois châteaux, aux origines médiévales, existent encore sur le territoire de la commune (*cf.* fig. 2) :

- Le château de la Motte, situé à l'entrée sud du bourg, juste avant le canal, semble attesté dès le XV<sup>e</sup> siècle < 1 : p. 33 >. Entouré de douves, il s'agit d'une construction à deux étages flanquée de quatre tours. Un ancien pigeonnier est également encore debout.

- Le château du Plessis, situé sur la rive nord du canal, à l'ouest de la Grande Rue, présente un corps de logis encadré par deux puissantes tours. Il est resté jusqu'en 1731 dans les mains de la famille du Plessis, fonctionnaires royaux chargés notamment de l'administration de la forêt et dont les origines remontent à 1154 < 1 : p. 35-36 >.

- Le dernier château était le fief de la famille des seigneurs de Vaux. Il se situe plus à l'écart du village, au nord-est. Les bâtiments conservés permettent d'imaginer le plan médiéval avec un bâtiment de plan quadrangulaire doté de tours d'angles et encadré de douves < 1 : p. 37 >.

À ces trois monuments encore conservés doit s'ajouter l'hypothèse de l'existence d'un quatrième château, attesté par les sources textuelles, qui aurait été la résidence des premiers souverains capétiens lors de leurs séjours dans la forêt d'Orléans. Des travaux antérieurs proposent de le situer au coeur du village, autour de l'église, mais les détails manquent cruellement pour justifier une telle reconstitution (*cf.* fig. 8) < 1 : p. 32 >. Néanmoins, on peut constater la présence de formes circulaires conservées dans le parcellaire autour de l'église qui pourraient effectivement correspondre au tracé d'une ancienne fortification (*cf.* fig. 2).

L'église actuelle se présente, relativement dégagée des habitations, à l'ouest de la rue principale du village. Le presbytère se trouve juste au sud-ouest de la façade. Le cimetière se développait autrefois le long des flancs ouest, nord et est du monument (*cf.* fig. 2). En plan, celui-ci est constitué d'une nef à trois vaisseaux de quatre travées terminée par un chevet comprenant une unique abside à trois pans dans le prolongement du vaisseau central (*cf.* fig. 3-5). L'ensemble mesure environ 32m de longueur dans l'axe pour 18,70 m de large. Le porche fait 7 m de large pour 4,15 m de long, la nef compte 23 m de long pour 18,70 m de large et l'abside mesure 7 m de largeur et 5 m de profondeur. L'architecture générale renvoie à un style gothique assez tardif, avec même des éléments de décors Renaissance, notamment au sommet des puissants contreforts de la nef (*cf.* fig. 10-12).

La partie occidentale de la nef est fermée par un puissant clocher porche, placé dans l'axe du vaisseau central (*cf.* fig. 6-7, 13-15). Les parements sont presque entièrement masqués sous différents états de revêtements.

### PARTIES CONCERNÉES ET ÉLÉMENTS CONSERVÉS :

Aucun élément de cet édifice ne nous paraît susceptible d'être rattaché à l'architecture des X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles, à l'exception d'un fragment d'arc observable sur la façade ouest au nord du clocher (*cf.* fig. 13, 16). Celui-ci surmonte un piédroit appareillé en moyen appareil de calcaire et semble constitué de claveaux de calcaire blanc plutôt étroits et allongés qui ne sont pas sans rappeler la mise en œuvre des remplois de sarcophages haut-médiévaux au XI<sup>e</sup> siècle.

## INTERPRÉTATION

### ARGUMENTS DE DATATION ET PERSPECTIVES :

Il ne nous appartient pas ici de nous lancer dans d'éventuels débats sur la datation de la nef et du chœur. En revanche, en relation avec les sources textuelles attestant l'existence de l'église dès le règne de Robert le Pieux, la tour-porche est très généralement attribuée au XI<sup>e</sup> siècle. En 1996, l'architecte François Narbonne a proposé une restitution de ce premier état montrant que la tour-porche était en fait la tour de chœur d'une petite église à nef unique terminée par trois absidioles (*cf.* fig. 9) < 1 : p. 40-41 >. Les traces du pignon d'une toiture sur la face ouest du clocher indiquent effectivement l'existence, à une période donnée, d'un bâtiment accolé à l'ouest du clocher (*cf.* fig. 14). La grande arcade brisée bouchée au rez-de-chaussée tendrait également à montrer que cette structure disparue qui était appuyée à l'ouest de la tour faisait partie intégrante de l'église (*cf.* fig. 13).

Toutefois, Jules Quicherat < 4 : p. 16 > puis François Narbonne < 1 : p. 40-41 > attribuent à la construction du XI<sup>e</sup> siècle les quatre grandes arcades de la souche du clocher. Or ce sont des arcades brisées, chanfreinées, constituées de larges claveaux et reposant sur des supports aux modénatures élaborées, qui sont impossibles à concevoir pour le XI<sup>e</sup> siècle. Cette construction est plus tardive. Les éléments observables à l'intérieur vont dans le même sens (baies à arcs surbaissés, voûtes d'ogives : *cf.* fig. 17-18).

Seul le fragment d'arcature visible au nord pourrait correspondre à un élément du XI<sup>e</sup> siècle (*cf.* fig. 16) : on constate d'ailleurs qu'il est coupé par les contreforts du clocher et ainsi sans doute antérieur à sa construction. Mais cet élément est trop mince pour proposer une datation fiable ou un quelconque essai de reconstitution.

Il reste toutefois la certitude, apportée par les sources, que Vitry était un centre essentiel pour la royauté capétienne, lieu de résidence des souverains, doté d'un *castrum* et d'un monastère. Ce lieu de séjour royal semble avoir des origines plus anciennes puisque dès 818, Louis le Débonnaire s'y arrête lors d'un voyage entre Aix-la-Chapelle et Vannes : « *Aurelianensis sesim dehinc visitat agros, Vitriacum villam jam Pius ingreditur* » < 4 : p. 315 ; 5 : p. 10 ; 6 : p. 108 >. Robert le Pieux s'y trouve lorsque Helgaud de Fleury achève la construction de l'église Saint-Denis à Saint-Benoît-sur-Loire < A : p. 116-117 >. Henri I<sup>er</sup> y séjourne au moins à deux reprises, en 1052 (« *Actum Vitriaco palacio* ») et 1059 (« *Actum Vitriaci publice* ») < L : p. 95, 122 > et y décède probablement en août 1060 < 4 : p. 1-6 >. Nous manquons en revanche de preuves pour affirmer la présence de Philippe I<sup>er</sup> à Vitry. Elle paraît néanmoins probable au regard des liens du souverain avec l'abbaye de Fleury à quelques kilomètres de là. Son successeur Louis VI le Gros est par la suite de nouveau attesté à Vitry < 5 : p. 12 >.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

### SOURCES :

A : Bautier R.-H. et Labory G., *Vie de Robert le Pieux, Epitoma vitae regis Roberti PII*, Helgaud de Fleury, Paris, éd. CNRS, 1965, p. 130-131 (Sources d'histoire médiévale 1).

B : Berthelot M., *Fiche de pré-inventaire de l'église de Vitry-aux-Loges*, ministère de la Culture, 15 février 1968 (Région Centre – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune de Vitry-aux-Loges).

C : *Carte de randonnée : Forêt d'Orléans. Massif d'Ingrannes. Bellegarde*, Échelle : 1/25000°, Paris, éd. IGN, 2003, 1 carte (Carte de randonnée 2319 OT).

D : Longnon A., *Pouillés de la province de Sens*, Paris, Imprimerie Nationale, 1904, p. 323 (Recueil des Historiens de la France. Pouillés. Tome IV).

E : Narbonne F., *Église Saint-Médard de Vitry-aux-Loges. Diagnostic, Partie I : Étude historique*, novembre 1996, 19 p.

F : Narbonne F., *Église Saint-Médard de Vitry-aux-Loges. Diagnostic, Partie II : Analyse technique du bâtiment. Proposition de travaux. Étude financière*, novembre 1996, 33 p.

G : Narbonne F., *Loiret. Vitry-aux-Loges. Église Saint-Médard. Travaux d'urgence de consolidation. Façade ouest. État actuel*, Échelle 1/100°, juin 1997.

H : Narbonne F., *Loiret. Vitry-aux-Loges. Église Saint-Médard. Travaux d'urgence de consolidation. Coupe longitudinale*, Échelle 1/100°, juin 1997.

I : Narbonne F., *Loiret. Vitry-aux-Loges. Église Saint-Médard. Travaux d'urgence de consolidation. Plan au sol*, Échelle 1/100°, juin 1997.

J : *Plan cadastral parcellaire de la commune de Vitry-aux-Loges, Section*, Échelle 1/2500°, vers 1813, Orléans, AD 45, 2 Mi 5307.

K : *Plan cadastral parcellaire de la commune de Vitry-aux-Loges, Tableau d'assemblage*, Échelle 1/15000°, vers 1813, Orléans, AD 45, 2 Mi 5307.

L : Soehnée F., *Catalogue des actes de Henri I, roi de France (1031-1060)*, Paris, éd. H. Champion, 1907, p. 95 et 122 (Bibliothèque de l'École des hautes études. Sciences historiques et philologiques, 161).

M : *Vitry-aux-Loges : dossier travaux* (Orléans – Service départemental de l'architecture et du patrimoine – Dossier de la commune de Vitry-aux-Loges).

#### BIBLIOGRAPHIE :

1 - Brun M., Groussier J., Lemaire F., Thion C., Vacher J., *Vitry-aux-Loges. D'un millénaire à l'autre*, Chécy, éd. Arts, culture et tradition, 2002, 171 p.

2 : Restaurations. Loiret, *L'art sacré* n°34, Versailles, s. é., janvier 1905, p. 21-22.

3 : Patron C., *Recherches historiques sur l'Orléanais, ou Essai sur l'histoire, l'archéologie, la statistique des villes, villages, hameaux, églises, chapelles, châteaux-forts, abbayes, hôpitaux et institutions de l'Orléanais proprement dit, depuis l'époque celtique jusqu'à nos jours*, Orléans, éd. Blanchard, 1870-1871, vol. I, p. 314-317 (Réimprimé en 1991 sous le titre *Département du Loiret. Dictionnaire des communes*, Paris, éd. Comédit, 1991, 2 vol.)

## NOTICE 86 - Vitry-aux-Loges

4 : Quicherat J., Du lieu où mourut Henri Ier, *Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais* II, Paris/Orléans, éd. Derache/Gatineau, 1853, p. 1- 6.

5 : Quicherat J., Histoire de Vitry-aux-Loges, *Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais* II, Paris/Orléans, éd. Derache/Gatineau, 1853, p. 7- 17.

6 : Soyer J., *Les noms de lieux du Loiret. Recherches sur l'origine et la formation des noms de lieux du département du Loiret*, Roanne, éd. Horvath, 1979, 735 p.

## YÈVRE-LA-VILLE

### IDENTITÉ

VOCABLE : Sainte-Brigide  
 STATUT : Paroisse  
 DIOCÈSE : Orléans  
 ARCHIDIACONÉ : Pithiviers  
 DOYENNÉ :  
 DÉPENDANT DE :

DÉPARTEMENT : Loiret  
 N° INSEE : 45348  
 COORDONNÉES LAMBERT : x = 599,350 ; y = 2349,6375.  
 PROPRIÉTAIRE ACTUEL : Commune

PROTECTION MH : L'église de Yèvre-la-Ville a été inscrite à l'Inventaire des Monuments historiques par arrêté du 11 octobre 1988.

### HISTORIQUE

PRINCIPALES DONNÉES TEXTUELLES :

Un fragment d'un pouillé du diocèse d'Orléans mentionne au XI<sup>e</sup> siècle la présence d'une église à Yèvre, « *Evera* », sans préciser s'il s'agit de Yèvre-la-Ville ou Yèvre-le-Châtel<sup>429</sup> < F : p. 323 >. De même, aux X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles, « *Evera* » est mentionnée à plusieurs reprises comme une *villa* de Saint-Benoît-sur-Loire < J : p. 112, 215 >. Il est difficile de savoir de quel site exactement il s'agit.

Par la suite, la première mention de l'église de Yèvre-la-Ville semble apparaître en 1146 dans une liste des possessions de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire : « *ecclesiam de Evera villa* » < J : p. 332 >. L'année suivante, dans une autre charte de l'abbaye, Yèvre-la-Ville est présentée comme une prévôté appartenant au monastère < J : p. 347-349 >. La jouissance de l'église et de la prévôté est confirmée de nouveau en 1157 et 1184 < J : vol. I, p. 389 ; vol. II, p. 125-126 >.

La paroisse n'est citée qu'à partir de 1369 < F : p. 325 >.

À l'époque moderne, divers remaniements ont eu lieu. Le clocher aurait été fortement remanié au XVIII<sup>e</sup> siècle par le seigneur local < 3 : p. 1 >. La transformation de l'absidiole nord en sacristie remonte probablement à l'année 1788 < B : p. 3 >. Les voûtes de la nef, en plâtre et briques, ont été réalisées en 1866 (date sur une clé de voûte). Enfin, en 1877, le porche occidental a été rajouté contre la façade < B : p. 3 >.

---

<sup>429</sup> Auguste Longnon marque une préférence pour Yèvre-la-Ville, sans réellement justifier pourquoi, alors que la plupart des historiens attribuent plutôt l'emploi du terme *Evera* seul à Yèvre-le-Châtel, probablement parce que cette localité a connu un meilleur développement par la suite que Yèvre-la-Ville < F : p. xxxviii >.

Notons enfin qu'au début des années 1990, l'édifice a fait l'objet d'une campagne de restauration sous la direction de l'architecte Catherine Langlois. Ces travaux ont porté sur la façade occidentale, le chevet et les couvertures < B >.

### DESCRIPTION

#### PRÉSENTATION DU MONUMENT :

L'église de Yèvre-la-ville est située au cœur du village, sur un terrain assez fortement en pente vers l'est, dominant la vallée de la Rimarde. Les côtés sud, nord et est sont pris dans des propriétés. Seule la façade ouest est accessible. Elle donne sur une grande place plantée d'arbres, qui correspond à l'emplacement de l'ancien cimetière représenté sur le cadastre levé au début du XIX<sup>e</sup> siècle (*cf.* fig. 2).

Cet ancien plan nous montre que l'église est incluse dans un grand ensemble de bâtiments, clos par un mur d'enceinte, descendant jusqu'à la rive de la Rimarde. Celui-ci, souvent appelé le « Château » à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, a été interprété par certains auteurs comme le siège de la prévôté de Yèvre-la-Ville < 5 ; 4 : p. 4 >.

En plan, l'église présente une nef unique précédée d'un porche néogothique et suivie d'un chevet à trois absidioles échelonnées, surmonté d'un clocher (*cf.* fig. 3-5). L'ensemble mesure environ 29 m de long pour 7,86 m de large dans la nef.

Les maçonneries de l'église sont difficilement observables. À l'extérieur, la façade occidentale et le chevet ont été entièrement rejointoyés lors des restaurations des années 1990 (*cf.* fig. 8, 10, 13). Le mur nord de la nef est en partie masqué par des enduits anciens, parmi lesquels un enduit de tuileau et une couche de ciment à la base, et par de la végétation (*cf.* fig. 6, 9, 11). Nous n'avons pas eu accès au mur sud.

À l'intérieur, les parements sont entièrement dissimulés par des enduits de plâtre peints, à l'exception de l'absidiole sud où les murs ont été rejointoyés au ciment (*cf.* fig. 15-18). Seules les parties internes du clocher et des combles sont bien préservés (*cf.* fig. 23-28).

#### PARTIES CONCERNÉES ET ÉLÉMENTS CONSERVÉS :

L'édifice a été remanié de nombreuses fois mais des vestiges sont encore observables dans la nef, le chevet et le clocher.

- **Nef** : La nef mesure 7,86 m de large pour 20,15 m de long environ<sup>430</sup>. C'est dans le mur gouttereau nord et au niveau des combles que sont présents quelques éléments déterminants.

Sous les enduits dégradés à l'extérieur, on peut deviner la présence d'un parement mis en œuvre à l'aide de moellons assisés de calcaire (*cf.* fig. 9). Son observation reste toutefois malaisée.

À l'angle nord-ouest de la nef, deux petits contreforts plats, disposés en équerre, élevés sur les 2/3 de la hauteur du mur et terminés par un glacis très court, pourraient appartenir à des phases de construction X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles (*cf.* fig. 9). Ils sont mis en œuvre à l'aide de blocs de calcaire de Beauce de moyen format, entre lesquels s'intercalent ponctuellement quelques

---

<sup>430</sup> Longueur difficile à prendre en raison de la présence d'éléments plaqués contre le mur ouest (chaufferie, porche en bois, escalier de la tribune).

remplois de sarcophages haut-médiévaux<sup>431</sup>. Les deux autres contreforts du mur nord sont visiblement dus à des remaniements (*cf.* fig. 6).

Deux anciennes portes, aujourd'hui bouchées, sont présentes. La première est située juste après l'angle nord-ouest, entre les contreforts et le mur d'enceinte du « château » (*cf.* fig. 9). Elle permettait ainsi une communication avec l'extérieur de l'enceinte, probablement le cimetière qui apparaît à cet endroit, à l'ouest du mur d'enceinte, sur les cadastres anciens. Elle est constituée de deux piédroits appareillés surmontant un arc en plein cintre comprenant des petits claveaux étroits et irréguliers, probablement en remplois de sarcophages haut-médiévaux.

La seconde porte se trouve à peu près au centre du mur nord, dans la seconde travée et permettait donc une communication avec l'intérieur du « château » (*cf.* fig. 12). Moins large, elle est mise en œuvre sur le même modèle avec deux piédroits en moyen appareil surmontés d'un arc en plein cintre constitué de petits claveaux étroits et irréguliers. Les deux jambages ont été fortement endommagés par des reprises.

Il faut également signaler la présence au nord de trois baies en plein cintre, placées haut dans le mur, sans ébrasement extérieur (*cf.* fig. 6). Aujourd'hui à peine visibles dehors, masquées sous les enduits et le lierre, elles sont encore bien observables dans les combles de la nef où elles répondent à trois autres ouvertures identiques du côté sud (*cf.* fig. 26-27). Elles sont appareillées avec des blocs de calcaire ocre clair, alternant, au niveau de l'arc, avec des pierres blanches plus étroites, évoquant là encore une utilisation de débits de sarcophages.

- **Chevet et clocher** : Le chevet, composé d'un plan à trois absidioles échelonnées, a été très rapidement remanié dès le XII<sup>e</sup> siècle. Des vestiges antérieurs sont néanmoins encore présents. La partie centrale mesure 9 m de long pour 4 m de large. L'absidiole nord compte 2,77 m de large pour 6,45 m de long et celle du sud 2,74 m de large pour 6,56 m de long. Le clocher surmonte la travée droite précédant l'abside centrale.

À l'intérieur, la travée centrale, voûtée en plein cintre, est rythmée par deux arcs en plein cintre à double rouleau, entièrement enduits, dont les impostes ont été fortement remaniées (*cf.* fig. 16). Le mur sud est percé d'une grande arcade en anse de panier (*cf.* fig. 21). Bien que remanié également, le mur nord montre une absence de communication entre la partie centrale et les deux absidioles latérales (*cf.* fig. 22).

L'absidiole nord, réaménagée pour servir de sacristie, est entièrement enduite à l'intérieur (*cf.* fig. 17). Un voûtement en plein cintre, terminé en cul-de-four, est soutenu par un grand arc doubleau, retombant sur deux piédroits engagés dotés d'impostes. Les mêmes dispositifs sont présents dans l'absidiole sud, simplement rejointoyée au ciment (*cf.* fig. 18). L'arc en plein cintre, à simple rouleau, est fourré et constitué de moellons de calcaire clair. Les piédroits sont en moyen appareil et les impostes modernes (*cf.* fig. 19). Les murs de l'absidiole sont construits en moellons soigneusement assisés. La fenêtre actuelle recoupe une baie plus ancienne, appareillée en calcaire et dont l'arc en plein cintre présente les mêmes petits claveaux irréguliers en remplois de sarcophages que ceux observés sur les ouvertures de la nef.

<sup>431</sup> Jean-Pierre Gély ne les mentionne pas < 2 >.

Le dernier élément attirant notre attention est la présence d'une porte dans le mur ouest de l'absidiole sud, aujourd'hui bouchée mais ouvrant probablement sur la nef à l'origine (*cf.* fig. 20). Là aussi, nous retrouvons la présence de piédroits appareillés en moyen appareil de calcaire gris et d'un arc en plein cintre avec des petits claveaux étroits de pierre très blanche. Des témoignages anciens attestent de la présence d'une porte identique dans l'absidiole nord < 5 >.

Ces deux portes se trouvent juste en-dessous de deux fenêtres bouchées, dans le même mur, au-dessus des voûtes des deux absidioles et ainsi de part et d'autre du clocher (*cf.* fig. 23-24). Celles-ci sont appareillées sur le même principe que les baies de la nef et devaient ouvrir sur l'intérieur de cette dernière.

Le reste de l'architecture du chevet et du clocher évoquent l'art du XII<sup>e</sup> siècle : fenêtres à ébrasement extérieur, corniches à modillons sculptés, baies du clocher à double rouleau. Une reprise est clairement visible au nord, juste avant le premier contrefort : un grand coup de sabre vertical, accompagné d'un décrochement dans le parement (*cf.* fig. 14). Il semblerait que l'ensemble du chevet \_ son parement extérieur au moins \_ ait été repris à l'est de ce coup de sabre. Nous n'avons malheureusement pas pu observer l'extérieur du chevet de près et ainsi déterminer les limites de cette reconstruction.

## **INTERPRÉTATION**

### **ARGUMENTS DE DATATION ET PERSPECTIVES :**

Les datations proposées jusqu'ici pour l'église de Yèvre-la-Ville varient entre le début du X<sup>e</sup> siècle et le XII<sup>e</sup> siècle. L'abbé Moufflet a proposé ainsi une date relativement haute par comparaison avec l'église de Saint-Martin-le-Seul dont il attribuait la construction aux moines de Saint-Martin-de-Vertou au début du X<sup>e</sup> siècle (nous avons déjà eu l'occasion de réfuter cette datation : *cf.* notice 8). En 1987, Jacques Raunet et ses collègues ont avancé une hypothèse beaucoup plus crédible en plaçant la construction de la nef et de la base du clocher avant 1050 et celles du chevet et des parties hautes de la tour un siècle plus tard < 3 : p. 7 >. Nous avons eu l'occasion ici de souligner les éléments qui permettent de rattacher les parties orientales du chevet \_ son enveloppe extérieure au moins \_ à une phase de reconstruction de l'édifice au XII<sup>e</sup> siècle. Toutefois, certains éléments conservés dans les chapelles latérales (arc d'entrée et baies intérieures de l'absidiole sud) renvoient à la même phase de construction que celle de la nef. La mise en œuvre des murs avec un petit moellonage assisé, la typologie des ouvertures sans ébrasement extérieur, avec des arcs fourrés dotés de claveaux étroits et allongés, ainsi que les remplois de sarcophages haut-médiévaux amènent en effet à dater la construction de ce premier édifice de la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle.

La reconstitution de cette première église serait la suivante : un plan avec une nef unique, dotée de contreforts placés en équerre aux angles occidentaux, éclairée par six baies réparties dans les murs gouttereaux (plus probablement une septième fenêtre à l'ouest, surmontant un portail d'entrée), et suivie par un chevet à trois absidioles échelonnées. La comparaison avec les dispositifs observés à Saint-Martin-le-Seul (*cf.* notice 8) amène à proposer un chevet compartimenté dont les deux chapelles latérales n'auraient été à l'origine desservies que par des portes étroites depuis la nef et la partie centrale du chevet. Il nous a été impossible de repérer des éléments attribuables avec certitude au XI<sup>e</sup> siècle dans le clocher.



Toutefois, l'absence de traces de reprises au rez-de-chaussée en lien avec l'ajout postérieur d'une tour permet d'envisager son existence dès le XI<sup>e</sup> siècle.

Comme pour Saint-Martin-le-Seul à Bondaroy et Pithiviers-le-Vieil, l'abbé Moufflet avait envisagé ici un système de tribunes en bois en surplomb de chaque côté de la nef et communiquant avec les deux baies repérées en hauteur dans le pignon oriental de cette partie de l'église (cf. fig. 23-24). Les fidèles auraient ensuite pu faire le tour du clocher et accéder à son premier étage où une chapelle aurait pris place < G >. Comme pour les deux autres églises concernées, nous émettons de sérieux doutes quant à cette possibilité. Les baies sont en effet de dimensions très restreintes pour permettre le passage d'un homme et les reins de voûtes ne sont pas aménagés et aucune porte du même type ne donne dans le clocher<sup>432</sup> (comme on a pu l'observer dans l'angle nord-ouest du clocher de Pithiviers-le-Vieil). Les dispositifs actuellement observables vont plutôt dans le sens d'éléments mis en place pour l'entretien de l'édifice et non pas la circulation des fidèles (accès aux parties hautes du chevet et clocher par des échelles depuis la nef).

### **SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE**

#### SOURCES :

A : *Carte de randonnée : Malesherbes. Puiseaux*, Échelle : 1/25000<sup>e</sup>, Paris, éd. IGN, 2003, 1 carte (Carte de randonnée 2318 E).

B : Langlois C., *Yèvre-la-Ville. Loiret. Église Sainte-Brigide. Étude préalable à la restauration de l'édifice*, mai 1990, 20 p.

C : Langlois C., *Yèvre-la-Ville. Loiret. Église Sainte-Brigide. Relevé. Coupe longitudinale*, Échelle 1/100<sup>e</sup> mai 1990.

D : Langlois C., *Yèvre-la-Ville. Loiret. Église Sainte-Brigide. Relevé. Élévation nord*, Échelle 1/100<sup>e</sup> mai 1990.

E : Langlois C., *Yèvre-la-Ville. Loiret. Église Sainte-Brigide. Relevé. Plan au sol*, Échelle 1/100<sup>e</sup> mai 1990.

F : Longnon A., *Pouillés de la province de Sens*, Paris, Imprimerie Nationale, 1904, p. 323, 325 (Recueil des Historiens de la France. Pouillés. Tome IV).

G : Moufflet A., Rousseau P., *Les églises à tribunes d'avant-chœur de la région de Pithiviers*, s. d., s. é., p. 1-2 (Étude inédite trouvée dans les dossiers de pré-inventaire de Bondaroy, Pithiviers-le-Vieil et Yèvre-la-Ville au SRI Centre).

H : *Plan cadastral parcellaire de la commune de Yèvre-la-Ville, Section*, Échelle 1/2500<sup>e</sup>, vers 1810, Orléans, AD 45, 2 Mi 5309.

---

<sup>432</sup> Nous nous devons quand même d'être prudente ici puisque le chevet et le clocher ont été les objets de remaniements importants dès le XII<sup>e</sup> siècle qui ont pu transformer les choses de manière radicale.

I : *Plan cadastral parcellaire de la commune de Yèvre-la-Ville, Tableau d'assemblage*, Échelle 1/10000<sup>e</sup>, vers 1810, Orléans, AD 45, 2 Mi 5309.

J : Prou M., Vidier A., *Recueil des chartes de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire*, Paris, éd. A. Picard, 1907, 2 vol. (Documents publiés par la Société historique et archéologique du Gâtinais V et VII).

K : Sevestre M., Thibaudin C., *Fiche de pré-inventaire de l'église de Yèvre-la-Ville*, ministère de la Culture, août 1974 (Région Centre – Service régional de l'Inventaire – dossier de la commune de Yèvre-la-Ville).

L : *Yèvre-la-Ville : église Sainte-Brigide, Dossier général* (CRMH, DRAC Centre, Orléans, dossiers sur la commune de Yèvre-la-Ville, 45348-4 G1).

M : *Yèvre-la-Ville : église Sainte-Brigide, Dossier travaux* (CRMH, DRAC Centre, Orléans, dossiers sur la commune de Yèvre-la-Ville, 45348-4 T1).

**BIBLIOGRAPHIE :**

1 : Gand M., *Le chatel d'Yèvre. Forteresse médiévale. Siège de la Justice royale*, Pithiviers, Imp. Gibier, s. d., 35 p.

2 : Gély J.-P., Nature et origine des sarcophages du haut Moyen Âge en remploi dans les églises du Centre de la France, *Pierres du patrimoine européen. Économie de la pierre de l'Antiquité à la fin des Temps modernes, actes du colloque international de Château-Thierry, 18-21 octobre 2005*, Paris, éd. du CTHS, 2008, p. 35-48.

3 : Godin R., Ortega P., Raunet J., Virlet J.-B., *Yèvre-la-Ville : église Saine-Brigide*, Pithiviers, éd. Connaissance et sauvegarde du patrimoine, 1987, 8 p. (Connaissance et sauvegarde du patrimoine, notice n°5).

4 : Herbane M., *Yèvre-la-Ville. Résumé historique*, Pithiviers, éd. Connaissance et sauvegarde du patrimoine, 1998, p.1-7 (Connaissance et sauvegarde du patrimoine, notice 146).

5 : Luche P., *Yèvre-la-Ville, des origines à nos jours*, Yèvre-la-Ville, s. é., 1970.

6 : Michel E., *Monuments religieux, civils et militaires du Gâtinais (Départements du Loiret et de Seine-et-Marne) depuis le XI<sup>e</sup> jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle*, Lyon, éd. Librairie générale Henri Georg, 1879, p.171.

7 : Patron C., *Yèvre-la-Ville, Recherches historiques sur l'Orléanais, ou Essai sur l'histoire, l'archéologie, la statistique des villes, villages, hameaux, églises, chapelles, châteaux-forts, abbayes, hôpitaux et institutions de l'Orléanais proprement dit, depuis l'époque celtique jusqu'à nos jours*, Orléans, éd. Blanchard, 1870-1871, vol.2, p.290-291 (Réimprimé en 1991)

## **NOTICE 87 - Yèvre-la-Ville**

sous le titre *Département du Loiret. Dictionnaire des communes*, Paris, éd. Comédit, 1991, 2 vol.)



# TABLE DES ILLUSTRATIONS

**Fig. 1 :** Abréviations utilisées dans les tableaux des annexes liées aux études statistiques des parements.

**Fig. 2 :** Abréviations utilisées dans les tableaux des annexes liées aux études statistiques des claveaux.



# TABLE DES MATIÈRES

<b>INTRODUCTION</b>	<b>3</b>
<b>NOTICE 1 – Adon</b>	<b>15</b>
<b>NOTICE 2 – Adon</b>	<b>21</b>
<b>NOTICE 3 – Attray</b>	<b>25</b>
<b>NOTICE 4 – Beaumont-du-Gâtinais</b>	<b>28</b>
<b>NOTICE 5 – Bellegarde</b>	<b>35</b>
<b>NOTICE 6 – Boësses</b>	<b>48</b>
<b>NOTICE 7 – Boismorand</b>	<b>59</b>
<b>NOTICE 8 – Bondaroy</b>	<b>63</b>
<b>NOTICE 9 – Bourron-Marlotte</b>	<b>83</b>
<b>NOTICE 10 – La Celle-sur-Seine</b>	<b>94</b>
<b>NOTICE 11 – Chailly-en-Gâtinais</b>	<b>98</b>
<b>NOTICE 12 – Chaintreaux</b>	<b>101</b>
<b>NOTICE 13 – Chambon-la-Forêt</b>	<b>105</b>
<b>NOTICE 14 – Charmont-en-Beauce</b>	<b>110</b>
<b>NOTICE 15 – Châteaubleau</b>	<b>114</b>
<b>NOTICE 16 – Château-Landon</b>	<b>122</b>
<b>NOTICE 17 – Château-Landon</b>	<b>151</b>
<b>NOTICE 18 – Château-Landon</b>	<b>161</b>
<b>NOTICE 19 – Chevillon-sur-Huillard</b>	<b>178</b>
<b>NOTICE 20 – Chevry-sous-le-Bignon</b>	<b>181</b>
<b>NOTICE 21 – Chuelles</b>	<b>188</b>
<b>NOTICE 22 – Conflans-sur-Loing</b>	<b>191</b>
<b>NOTICE 23 – Cortrat</b>	<b>194</b>
<b>NOTICE 24 – Courtenay</b>	<b>216</b>
<b>NOTICE 25 – Crottes-en-Pithiverais</b>	<b>228</b>
<b>NOTICE 26 – Donnery</b>	<b>231</b>
<b>NOTICE 27 – Dontilly</b>	<b>235</b>
<b>NOTICE 28 – Écuelles</b>	<b>240</b>
<b>NOTICE 29 – Égreville</b>	<b>244</b>
<b>NOTICE 30 – Escrennes</b>	<b>248</b>
<b>NOTICE 31 – Escrignelles</b>	<b>254</b>

## TABLE DES MATIÈRES

<b>NOTICE 32 – Estouy</b>	<b>257</b>
<b>NOTICE 33 – Feins-en-Gâtinais</b>	<b>261</b>
<b>NOTICE 34 – Ferrières-en-Gâtinais</b>	<b>264</b>
<b>NOTICE 35 – Ferrières-en-Gâtinais</b>	<b>268</b>
<b>NOTICE 36 – Ferrières-en-Gâtinais</b>	<b>274</b>
<b>NOTICE 37 – Ferrières-en-Gâtinais</b>	<b>294</b>
<b>NOTICE 38 – Fleury-en-Bière</b>	<b>310</b>
<b>NOTICE 39 – Forges</b>	<b>314</b>
<b>NOTICE 40 – Gironville</b>	<b>317</b>
<b>NOTICE 41 – Grangermont</b>	<b>320</b>
<b>NOTICE 42 – Greneville-en-Beauce</b>	<b>329</b>
<b>NOTICE 43 – Griselles</b>	<b>333</b>
<b>NOTICE 44 – Guignonville</b>	<b>336</b>
<b>NOTICE 45 – Ingrannes</b>	<b>340</b>
<b>NOTICE 46 – Langesse</b>	<b>343</b>
<b>NOTICE 47 – Lombreuil</b>	<b>346</b>
<b>NOTICE 48 – Lorcy</b>	<b>350</b>
<b>NOTICE 49 – Loury</b>	<b>354</b>
<b>NOTICE 50 – Louzouer</b>	<b>359</b>
<b>NOTICE 51 – Mareau-aux-Bois</b>	<b>363</b>
<b>NOTICE 52 – Melun</b>	<b>397</b>
<b>NOTICE 53 – Melun</b>	<b>433</b>
<b>NOTICE 54 – Mézières-en-Gâtinais</b>	<b>453</b>
<b>NOTICE 55 – Montbarrois</b>	<b>458</b>
<b>NOTICE 56 – Montbouy</b>	<b>463</b>
<b>NOTICE 57 – Montereau</b>	<b>469</b>
<b>NOTICE 58 – Montereau-Fault-Yonne</b>	<b>473</b>
<b>NOTICE 59 – Mormant-sur-Vernisson</b>	<b>491</b>
<b>NOTICE 60 – Noyers</b>	<b>496</b>
<b>NOTICE 61 – Ondreville-sur-Essonne</b>	<b>500</b>
<b>NOTICE 62 – Ouzouer-des-Champs</b>	<b>503</b>
<b>NOTICE 63 – Pannes</b>	<b>507</b>
<b>NOTICE 64 – Pers-en-Gâtinais</b>	<b>517</b>
<b>NOTICE 65 – Pithiviers</b>	<b>520</b>



## TABLE DES MATIÈRES

<b>NOTICE 66 – Pithiviers</b>	<b>555</b>
<b>NOTICE 67 – Pithiviers-le-Vieil</b>	<b>564</b>
<b>NOTICE 68 – Pressigny-les-Pins</b>	<b>584</b>
<b>NOTICE 69 – Quiers-sur-Bézonde</b>	<b>588</b>
<b>NOTICE 70 – Recloses</b>	<b>593</b>
<b>NOTICE 71 – Rozoy-le-Vieil</b>	<b>596</b>
<b>NOTICE 72 – Ruan</b>	<b>603</b>
<b>NOTICE 73 – Sainte-Geneviève-des-Bois</b>	<b>607</b>
<b>NOTICE 74 – Saint-Germain-Laval</b>	<b>611</b>
<b>NOTICE 75 – Saint-Hilaire-sur-Puiseaux</b>	<b>630</b>
<b>NOTICE 76 – Saint-Lyé-la-Forêt</b>	<b>633</b>
<b>NOTICE 77 – Saint-Mammès</b>	<b>638</b>
<b>NOTICE 78 – Samois-sur-Seine</b>	<b>647</b>
<b>NOTICE 79 – La Selle-en-Hermoy</b>	<b>651</b>
<b>NOTICE 80 – Thimory</b>	<b>654</b>
<b>NOTICE 81 – Treuzy-Levelay</b>	<b>658</b>
<b>NOTICE 82 – Triguères</b>	<b>661</b>
<b>NOTICE 83 – Ury</b>	<b>668</b>
<b>NOTICE 84 – Varennes-Changy</b>	<b>672</b>
<b>NOTICE 85 – Villemer</b>	<b>676</b>
<b>NOTICE 86 – Vitry-aux-Loges</b>	<b>680</b>
<b>NOTICE 87 – Yèvre-la-Ville</b>	<b>685</b>
<b>TABLE DES ILLUSTRATIONS</b>	<b>693</b>
<b>TABLE DES MATIÈRES</b>	<b>695</b>

